Burundi 1972/Rwanda 1994 : l"'efficacité" dramatique d'une reconstruction idéologique du passé par la presse

Sophie Pontzeele

▶ **To cite this version:**

Sophie Pontzeele. Burundi 1972/Rwanda 1994 : l"'efficacité" dramatique d'une reconstruction idéologique du passé par la presse. Sociologie. Université des Sciences et Technologie de Lille - Lille I, 2004. Français. NNT : . tel-00080905

HAL Id: tel-00080905
https://theses.hal.science/tel-00080905

Submitted on 21 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE

- LILLE 1 -

Faculté des sciences économiques et sociales

Institut de Sociologie

Doctorat

Changement social

Sophie PONTZEELE

BURUNDI 1972/RWANDA 1994 : L' « EFFICACITE » DRAMATIQUE D'UNE RECONSTRUCTION IDEOLOGIQUE DU PASSE PAR LA PRESSE

Tome 1

Thèse présentée sous la direction d'André GUICHAOUA

Professeur de Sociologie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, IEDES

Membres du jury :

Simone BONNAFOUS	Professeur en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris XII Val-de-Marne, CÉDITEC
Bruno DURIEZ	Directeur de recherche au CNRS, Université Lille I, CLERSÉ
Érik NEVEU	Professeur de Science politique, IEP de Rennes, Université Rennes I, CRAPE
Claudine VIDAL	Directeur de recherche émérite, Centre d'Études Africaines-CNRS, EHESS de Paris

1er juin 2004

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Résumés et mots-clés

Résumé

Les représentations de l'histoire du Rwanda et du Burundi, construites durant l'époque coloniale, ont influencé de façon décisive l'évolution de ces deux pays après leur indépendance. La vulgate historique du « conflit séculaire » entre Hutu et Tutsi, réinvestie par les élites locales et transformée en axe majeur du combat politique, s'est matérialisée de façon paroxystique lors de deux génocides : en 1972 au Burundi et en 1994 au Rwanda. Les principaux quotidiens français et belges occultèrent presque le premier génocide dans la région des Grands Lacs : en 1972, ils se contentèrent de mobiliser les poncifs de la lutte tribale en guise d' « analyse ». Vingt ans plus tard, une grille de lecture particulière continue d'être appliquée aux crises africaines. La reconnaissance du génocide des Rwandais tutsi n'a pas empêché, en outre, que prévale un mode de traitement « national » de l'information de la part des organes de presse belges et français.

Title and abstract

Burundi 1972/Rwanda 1994 : The dramatic « efficiency » of an ideological rebuilding of the past by the press

The descriptions of the History of Rwanda and Burundi, made in colonial times, have thoroughly influenced the evolution of these two countries after their independence. The historical and spread version of a century old conflict between the Hutu and the Tutsi, reappropriated by the local elites and converted into the main tendencies of their political struggle, reappeared in a paroxystic way at the time of the two genocides in 1972 in Burundi, and in 1994 in Rwanda. The main Belgian and French daily papers hardly mentioned the first genocide in the region of the Great Lakes: in 1972 they contented themselves by using once more the commonplace ideas about tribal struggles as an analysis. Twenty years later, a special way of collecting informations out of the press is still being applied to African conflicts. Moreover, the acknowledgement of the genocide of the Rwandan tutsi didn't prevent the French and Belgian papers from using a "national" way of dealing with the information.

Mots clés

Analyse des médias – Idéologie – Représentations sociales – Génocide – Afrique des Grands Lacs - Rwanda - Burundi

Key words

Media analysis – Ideology – Social representations - Genocide – Great Lakes Africa – Rwanda - Burundi

Laboratoire d'accueil :

Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (CLERSE)
Programme Techniques, Mobilisations, Culture (TMC)
Université des Sciences et Technologies de Lille, 59 655 Villeneuve d'Ascq Cedex

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Remerciements

Je tiens à remercier André Guichaoua, mon directeur de recherche depuis le DEA.

Je remercie particulièrement Julien Nimubona, pour ses précieux conseils et pour le soutien qu'il m'a apporté lors de chacun de ses séjours à l'Université de Lille 1.

Ma reconnaissance va également aux membres du groupe de recherche du CNRS GRACE (Groupe de recherche et d'analyse sur les crises extrêmes).

J'adresse aussi mes remerciements aux journalistes qui ont accepté de me rencontrer, ou de répondre par courrier à mes questions lorsque la distance ne permettait pas de s'entretenir directement.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont apporté leur aide et leurs conseils, sur les plans techniques ou méthodologiques, ou qui m'ont livré leurs témoignages sur le Rwanda et le Burundi.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Rwanda :

Localisation géographique, préfectures et communes principales

Source : UN Cartographic Section
Réseau Documentaire International sur la Région des Grands Lacs Africains

© 2004 Tous droits réservés.

Le Burundi :

Localisation géographique, préfectures et communes principales

Source : UN Cartographic Section
Réseau Documentaire International sur la Région des Grands Lacs Africains

© 2004 Tous droits réservés.

TABLE DES MATIERES

Tome 1

RÉSUMÉS ET MOTS CLÉS ..... ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.

REMERCIEMENTS 3

TABLE DES MATIÈRES 6

INTRODUCTION : EXPOSÉ DE LA PROBLÉMATIQUE ET DES CHOIX DU TERRAIN D'ANALYSE 11

1- Représentations sociales et idéologies : des cadres d'interprétation du réel mais aussi des facteurs de transformation de celui-ci 12
1-1- Utilisation et efficacité du concept de représentation sociale, dans de nombreux champs des sciences humaines 12
1-2- Représentation sociale et idéologie : opposition ou complémentarité ? 13
1-3- Un exemple célèbre d'analyse de la « production de l'idéologie dominante » 14

2 - L'Afrique des Grands Lacs : un exemple édifiant de reconstruction idéologique de l'histoire 16
2-1- La région des Grands Lacs africains, lieu privilégié de projection des fantasmes européens sur l'Afrique 16
2-2- Le Rwanda et le Burundi, exemples de la terrible efficacité d'une reconstruction idéologique de l'histoire 18
2-3- Une rapide évocation de la crise de 1993 au Burundi 19
2-4- Quelques éléments sur la crise d'août 1988 au Burundi 23
2-5- Le génocide de 1972 au Burundi et l'ancrage de pratiques génocidaires dans la région des Grands Lacs 25

3 - Un acteur central dans la production et la diffusion de représentations des crises étudiées : la presse. 28
3-1- Une évocation du rôle de la guerre froide dans l'analyse des événements internationaux par la presse 28
3-2- Le rôle des enjeux économiques et commerciaux dans le traitement de l'information par la presse 30
3-3- « Mondialisation » apparente et maintien d'un « point de vue national de l'information » 33

CHAPITRE 1 : LES REPRÉSENTATIONS DU CONTINENT AFRICAIN EN EUROPE, DES DÉBUTS DE LA CONQUÊTE COLONIALE AUX ANNÉES 1990 36

1 – La « mission civilisatrice » ou la construction d'une certaine image de l'Afrique sur fond d'idéologie coloniale 36
1-1- L'image de l'Afrique à travers les récits des premiers explorateurs 36
1-2- Universalisme républicain et idéologie coloniale 37
1-3- Idéologie missionnaire et conquête coloniale 38
1-4- Les colonies : un débouché nécessaire pour une industrie en pleine expansion 39
1-5- L'anthropologie comme outil de légitimation de la conquête coloniale 41

2- Les enjeux économiques et politiques de l'expansion coloniale 41
2-1- L'empire colonial, marché protégé et pourvoyeur de matières premières 42
2-2- Colonisation et capitalisme français : des relations paradoxales 42

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

3 – La période des indépendances et la politique mise en œuvre par les métropoles pour conserver leur influence 44
3-1- La politique belge au Rwanda et au Zaïre 44
3-2- Les stratégies de la France pour conserver son influence en Afrique 46
3-3- L'image de l'Afrique dans les manuels scolaires, au lendemain des indépendances 48

4 – La « politique africaine de la France », de De Gaulle à Mitterrand 50
4-1- Le rôle des « réseaux » dans la politique française en Afrique 51
4-2- Le rôle des médias et des intellectuels dans la diffusion de représentations particulières de l'Afrique 53
4-3- La continuité de la politique française en Afrique 54
4-4- Les grands groupes de presse, entre intérêts économiques et déontologie journalistique 57

5 – La fin de la guerre froide et l'imposition croissante d'un discours humanitaire sur les crises africaines 60
5-1- Les conséquences de la fin de la guerre froide en Afrique 60
5-2- La prédominance d'une lecture humanitaire des crises africaines 61

Conclusion : La permanence de représentations particulières de l'Afrique malgré l'évolution du contexte international 63

CHAPITRE 2 : EXPOSÉ ET CONFRONTATION DES DIFFÉRENTES ANALYSES DE L'HISTOIRE RWANDAISE ET DU GÉNOCIDE DE 1994 65

1- Des conceptions divergentes de l'histoire précoloniale du Rwanda 66
1-1- Bernard Lugan et la défense de la « thèse hamitique » 66
1-2- La remise en cause des thèses des *« anthropologues de la première période »* par Claudine Vidal 70
1-3- Les enquêtes de terrain de Catharine Newbury et Lydia Meschi : une infirmation des thèses coloniales 74
1-4- Les conceptions historiques de Jean-Pierre Chrétien 77

2- Les divergences d'analyse des causes du génocide de 1994 chez les « africanistes » belges 84
2-1- La *« nécessaire périodisation »* de l'histoire rwandaise, selon Filip Reyntjens 85
2-2- Le point de vue d'un autre universitaire belge : Jean-Claude Willame 89
2-3- Les divisions de l'africanisme belge face au drame rwandais et leur interprétation chez Gauthier De Villers 93

3- Le point de vue de plusieurs universitaires français 95
3-1- L'équilibre du *« Rwanda ancien »* brisé par la *« révolution »* de 1959. L'analyse de Bernard Lugan 95
3-2- La constitution de la république rwandaise sur des bases *« ethnistes »*, comme origine lointaine du génocide. L'analyse de Jean-Pierre Chrétien 98
3-3- Le rôle de la *« quatrième ethnie »* dans la politisation du clivage ethnique, selon Claudine Vidal 102
3-4- Le clivage ethnique : un héritage colonial jamais remis en cause par le pouvoir rwandais, selon André Guichaoua 106

Conclusion : Divergences et éléments de consensus parmi les spécialistes du Rwanda 108

CHAPITRE 3 : EXPOSÉ ET CONFRONTATION DES PRINCIPALES ANALYSES DE L'HISTOIRE BURUNDAISE ET DU GÉNOCIDE DE 1972 . 109

1- L'histoire précoloniale du Burundi et les conséquences de la colonisation européenne 109
1-1- Le clivage ethnique comme produit de la politique coloniale, dans l'analyse de Joseph Gahama 109
1-2- La *« féodalisation du pouvoir »* sous le Mandat belge, selon Jean-Pierre Chrétien 117
1-3- Raphaël Ntibazonkiza et la remise en cause de *« l'école historique burundo-française »* 120

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

1-4- Un royaume féodal dominé par une aristocratie tutsi, selon Jean Ziegler 122

2- Les interprétations de la première décennie de l'indépendance et de la crise de 1972 124
2-1- Le *« génocide sélectif »* de l'élite hutu. L'analyse de René Lemarchand 124
2-2- Les stratégies de justification de la répression du gouvernement burundais, analysées par Jeremy Greenland 131
2-3- *« Extrémisme tutsi »* et *« institutionnalisation étatique du tribalisme »*. L'analyse de Raphaël Ntibazonkiza 134
2-4- L'imbrication des crises rwandaise et burundaise, au centre de l'analyse de Jean Ziegler 139
2-5- Montée de *« l'extrémisme »* hutu et désorganisation du pouvoir. Le point de vue contesté de Jean-Pierre Chrétien 140
2-6- Les événements vus au travers des télégrammes confidentiels de l'ambassade américaine de Bujumbura, en mai 1972 148

Conclusion : De multiples enjeux idéologiques qui rendent difficile l'analyse objective des événements 151

CHAPITRE 4 : LA COUVERTURE DU GÉNOCIDE DE 1994 AU RWANDA, PAR LES PRINCIPAUX QUOTIDIENS FRANÇAIS ET BELGES 152

1- La construction du corpus et la « pré-analyse » 152
1-1- Les critères d'élaboration du corpus 152
1-2- L'analyse « de surface » du corpus d'articles 154

2- L'analyse de contenu du corpus et ses principaux résultats 163
2-1- Le classement des articles par catégorie 163
2-2- Les chiffres des morts et des réfugiés 168
2-3- Le recensement des personnes et organismes cités 175
2-4- L'analyse de contenu des « points de vue » extérieurs publiés par les quotidiens 184
2-5- L'analyse des articles « de fond » 222
2-6- Le mode de désignation des belligérants dans les cinq quotidiens 293

3- Quelques éléments d'analyse lexicométrique du corpus 295
1- Données générales sur le corpus 295
2- L'analyse des spécificités du corpus par partie 297
3- L'analyse de contexte de deux formes clés 304

Conclusion : Une comparaison de la couverture journalistique du génocide par les quotidiens français et belges 307

Tome 2

CHAPITRE 5 : LA COUVERTURE DU GÉNOCIDE DE 1972 AU BURUNDI, PAR LES PRINCIPAUX QUOTIDIENS FRANÇAIS ET BELGES 312

Introduction : le contexte historique et politique vu à travers la presse 312

1- L'analyse de « surface » du corpus d'articles 314
1-1- La constitution du corpus « Burundi 1972 » 314
1-2- Le nombre total d'articles 315
1-3- Le nombre de « une » 317
1-4- Les principaux journalistes 318

2- L'analyse de contenu du corpus d'articles 319
2-1- La répartition entre les différents types d'articles 320
2-2- Les estimations du nombre de victimes 321

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-3- Les personnes et organismes cités par les quotidiens 325
2-4- L'étude des points de vue extérieurs publiés 329
2-5- L'analyse de contenu des articles « de fond »..... 339

3- Quelques éléments d'analyse lexicométrique du corpus..... 351
3-1- Quelques données générales sur l'ensemble du corpus 352
3-2- La comparaison des différentes parties du corpus 356

Conclusion : Une couverture des événements caractérisée par sa faiblesse et son inconséquence.. 359

CHAPITRE 6 : LE POINT DE VUE DES JOURNALISTES SUR L'ANALYSE DE LEUR COUVERTURE DU GÉNOCIDE DE 1994 362

1- La connaissance préalable du terrain 363

2- L'expérience des journalistes au Rwanda lors du génocide 365

3- Marie-France Cros et Colette Braeckman face au retrait des soldats belges 370

4 - À propos de l'opération Turquoise..... 373

5- Le fonctionnement des quotidiens 378

6 - Les particularités de La Croix, quotidien catholique 382

Conclusion : La complexité des logiques de fonctionnement du champ journalistique 383

CONCLUSION : DES LOGIQUES DIFFÉRENTES QUI ABOUTISSENT À UN MODE DE TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DES CRISES AFRICAINES..... 385

1- Évolutions et permanences des représentations sociales et historiques mobilisées par la presse, en 1972 et 1994..... 386

2- Les systèmes de référence de la presse en 1972 et 1994 et leur influence sur la couverture des événements 389

3- De la guerre froide à la montée du discours humanitaire : l'impact du changement de contexte international dans le traitement des deux crises..... 391

4- La prédominance des critères nationaux dans la sélection et le traitement de l'information 395

Conclusion : Des logiques combinées qui aboutissent à un traitement journalistique particulier des crises africaines..... 401

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX ACTEURS ET ORGANISMES CITÉS DANS L'ANALYSE DE LA PRESSE DE 1994 405

1- Rwanda 405

2- France 406

3- Belgique 407

4- Autres pays 408

5- Organisations internationales (ONU, MINUAR, OUA...) 409

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

6- Organisations non gouvernementales (ONG) **409**

7- Religieux **410**

8- Spécialistes et universitaires **410**

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX ACTEURS ET ORGANISMES CITÉS DANS L'ANALYSE DE LA PRESSE DE 1972 412

1- Membres du gouvernement et de l'armée du Burundi **412**

2 - Autres personnalités burundaises **412**

3 - La communauté internationale **412**
3.1. - Afrique 412
3.2. - Europe 412

INDEX 413

BIBLIOGRAPHIE 418

1- Ouvrages sur l'Afrique, la colonisation, l'histoire du Rwanda et du Burundi **418**
1-1- Sur l'Afrique en général, de l'ère coloniale à aujourd'hui : 418
1-2- Sur la région des Grands Lacs 419
1-3- Sur le Rwanda seul 420
1-4- Sur le Burundi seul 422

2 - Sur la presse, les médias, l'information **424**
2-1- Ouvrages généraux 424
2-2- Ouvrages de méthodologie employés pour l'analyse de la presse 425

3 – Sur les concepts d'idéologie, de représentations sociales **425**

DOCUMENTS ET TABLEAUX ANNEXES 427

Annexe 1 : Tableaux ayant servi à la confection des graphiques de l'analyse « de surface » des corpus « Rwanda 1994 » et « Burundi 1972 » **427**
2- Corpus « Burundi 1972 » 432

Annexe 2 : Tableaux exhaustifs des personnes et organismes cités par les cinq quotidiens en 1994 ..... **434**

Annexe 3 : Exemples d'articles publiés par les différents quotidiens **445**
1- Le génocide de 1994 au Rwanda 445
2- Le génocide de 1972 au Burundi (extraits d'articles) 471

Annexe 4 : Les entretiens et échanges avec les journalistes : **480**
1- Marie-France Cros, de *La Libre Belgique* 480
2- Renaud Girard, du *Figaro* 500
3- Patrick de Saint-Exupéry, du *Figaro* 504
4- Corine Lesnes, du *Monde* 506
5- Noël Copin, rédacteur en chef de *La Croix* en 1994 507
6- Colette Braeckman, du *Soir* 512
7- Stephen Smith, journaliste à *Libération* en 1994 522

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Introduction : exposé de la problématique et des choix du terrain d'analyse

Il y a quinze ans, un numéro spécial de la revue *Le Débat*[1] proposait de retracer *« l'aventure des idées »* en France depuis le début des années 1950, en tentant de les replacer dans leur contexte historique, particulièrement marqué par la guerre froide. Ce numéro constatait l'emprise prédominante chez les intellectuels des années 60 et 70, des diverses interprétations du marxisme, fortement influencées par l'expérience de l'Union soviétique. Mais les différentes contributions relevaient également, peu de temps avant la dislocation de l'URSS, le très net recul des idées marxistes ; Marcel Gauchet s'interrogeait alors sur l'avènement d'un nouveau *« paradigme en sciences sociales »*.

Pour Marcel Gauchet la fin des *« théories de l'aliénation »*, qui faisaient de l'individu un être dont les actions sont soumises à des forces et à l'emprise d'idéologies extérieures à lui et dont il n'a pas conscience, a permis d'étudier le rôle des idées et des représentations dans le devenir historique. Selon lui, *« sans aller jusqu'à prêter aux agents l'appréciation rationnelle de leurs intérêts, on s'accorde au moins pour refuser désormais de les enclore dans la mystification et l'ignorance relativement aux motifs qui les meuvent »*[2]. De sorte qu'il redevient possible, sans pour autant réhabiliter une vision idéaliste de l'histoire contre le matérialisme, de replacer l'évolution des idées dans le processus historique, en montrant le rôle *« de la part réfléchie de l'action humaine, des philosophies les plus élaborées aux systèmes de représentation les plus diffus »*[3]. Tandis qu'un *« marxiste »* comme Louis Althusser affirmait qu'il n'y a pas de pratique qui ne soit sous-tendue par l'idéologie, laquelle ne serait qu'une *« représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence »*[4], Marcel Gauchet insiste sur le rôle propre des idées et des représentations dans le cheminement réel de l'histoire. Contre une vision schématique qui oppose la réalité des faits matériels à l'illusion représentée par l'idéologie, il cherche à dégager un *« troisième niveau »* de l'analyse historique, qui intègre l'étude des représentations et des symboles comme opérateurs du réel, et non simple vision déformée de celui-ci.

Il est utile de rappeler que les écrits de Marx connurent de très nombreuses interprétations et « approfondissements », notamment ceux sur l'idéologie ou l'État. Sur cet aspect particulier, Pierre Birnbaum et Bertrand Badie ont montré que la théorie de l'État chez Marx ne se réduisait pas à sa caractérisation comme instrument d'oppression au service de la classe dominante, mais que Marx avait également analysé les différences dans la formation des États capitalistes selon l'histoire des sociétés dans lesquelles ils se développaient, ou encore la possibilité, dans certaines circonstances, d'une relative autonomie de l'État[5]. Plus généralement, on peut affirmer que la pensée de Marx fit fréquemment l'objet d'interprétations réductrices et mécanistes qui ignorent sa complexité ou, à l'opposé, de réinterprétations qui prétendent dégager le vrai sens de sa théorie en dépit de Marx lui-même. Raymond Aron rappelle cette réalité dans son chapitre des *Étapes de la pensée sociologique* consacré à Marx ; il souligne la difficulté d'une critique des idées marxistes, dont il est malaisé de savoir si elle s'adresse à la

[1] *Le Débat* n° 50, mai-août 1988.
[2] Marcel Gauchet, « Changement de paradigme en sciences sociales ? », *ibid.*, p. 166.
[3] *ibid*., p. 169.
[4] Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », in Louis Althusser, 1976, *Positions (1964-1975)*, Éditions sociales, Paris, p. 101.
[5] Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, 1979, *Sociologie de l'État*, Grasset, Paris, pp. 15-16.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

théorie de Marx ou à l'un de ses multiples interprètes. *« Il y a enfin, en dehors même de l'orthodoxie soviétique appelée marxisme, de multiples interprétations philosophiques et sociologiques de Marx. Depuis un siècle et plus, de multiples écoles ont le trait commun de se réclamer de Marx tout en donnant de sa pensée des versions différentes. »*[6]. Or, le *« marxisme »* que critique Marcel Gauchet dans le numéro spécial du *Débat* qui nous intéresse, semble être avant tout l'interprétation que les marxistes français des années 60 et 70 ont majoritairement donnée des écrits de Marx. On peut penser que cette interprétation a revêtu dans plusieurs domaines, en particulier celui de l'idéologie, un caractère schématique et mécaniste, qui ne correspond pas à la complexité des analyses développées par Marx lui-même.

Toujours est-il que Marcel Gauchet entrevoit un changement d'orientation qui affecte selon lui l'ensemble des sciences sociales, et tend à réhabiliter l'histoire des idées et des représentations en lui assignant un rôle actif dans le devenir historique. L'historien évoque même une *« nouvelle conscience historique »*, qui allie la prise en compte des déterminismes à l'œuvre sur la longue période et *« l'imprévisibilité radicale du futur proche »*[7], et prend en compte les *« bifurcations »* possibles en fonction, par exemple, de l'influence agissante de certaines idées ou systèmes de représentations.

1- Représentations sociales et idéologies : des cadres d'interprétation du réel mais aussi des facteurs de transformation de celui-ci

En 1961, le psychosociologue Serge Moscovici a tenté de réactualiser le concept de représentation sociale. Mais il s'agissait alors d'une tentative isolée. À partir des années 70 en revanche, ce concept fut utilisé dans un nombre croissant de recherches, souvent au détriment de la notion d'idéologie telle qu'elle avait été élaborée dans les années 60.

1-1- Utilisation et efficacité du concept de représentation sociale, dans de nombreux champs des sciences humaines

Dans un texte qui introduit le concept de représentation sociale, Denise Jodelet en propose une définition *« sur laquelle s'accorde la communauté scientifique. C'est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. »*[8]. Si Denise Jodelet précise que de vifs débats opposent certains chercheurs à propos de l'élaboration de ce concept, tous pensent que les représentations sont produites par un ensemble social, et qu'elles agissent sur le réel. Autrement dit, les systèmes de représentations sociales ne constituent pas uniquement un mode de compréhension du monde, mais également un facteur qui le modifie.

D'autre part, la communication est le vecteur des représentations sociales, ainsi que leur condition de possibilité. Comme l'écrit Denise Jodelet, la communication *« est le vecteur du langage, lui-même porteur de représentations »*[9]. L'étude des lexiques et des répertoires employés dans une communication particulière, dans un discours

[6] Raymond Aron, 1996, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, Paris, p. 146.
[7] Marcel Gauchet, *op. cit.* , p. 167.
[8] Denise Jodelet, « Représentations sociales : un domaine en expansion » in Denise Jodelet (dir.), 1997, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, p. 53.
[9] *op. cit*., p. 66.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

politique, une émission de radio ou des articles de presse par exemple, constitue donc un outil essentiel de l'analyse des représentations sociales. Pour le chercheur britannique Rom Harré, *« les mots sont utilisés comme des outils pour réaliser des objectifs à l'intérieur d'activités humaines relativement complexes, et une description de ces activités doit être intégrée dans notre examen de ces mots »*[10]. Des recherches sont ainsi consacrées à l'analyse des discours, perçus comme vecteurs de représentations sociales qui agissent elles-mêmes, dans une certaine mesure, sur le monde matériel. Dans le domaine de la sociolinguistique, nous pouvons évoquer par exemple les travaux de l'universitaire suisse Uli Windisch, qui a étudié les ressorts du langage xénophobe ainsi que la structure du discours antiraciste. Ce faisant, il a cherché à décrire les processus qui sous-tendent la perception sociale de la réalité dans ces deux types de discours.

Dans différents domaines des sciences humaines se développe donc l'étude des représentations sociales, de leur production et des moyens par lesquels elles deviennent opérantes, et se matérialisent en quelque sorte en devenant des facteurs parfois déterminants de transformation du réel. Nous avons vu comment un historien tel que Marcel Gauchet définissait ce nouveau champ de la recherche historique, et évoquait l'importance prise par l'étude des représentations sociales dans les domaines de la sociologie, de la sociolinguistique, ou de la psychologie sociale. Notre travail s'inscrit dans cette démarche d'analyse des modes de production de représentations de l'histoire et de la société qui fondent, dans certaines circonstances, le comportement des acteurs, et influencent les événements politiques et sociaux.

1-2- Représentation sociale et idéologie : opposition ou complémentarité ?

Si certains chercheurs, comme Serge Moscovici, ont tenté de construire le concept de représentation sociale en l'opposant à celui d'idéologie, d'autres estiment qu'une utilisation combinée de ces deux notions se révèle plus efficiente. De nouveau, il nous faut rappeler le contexte dans lequel Serge Moscovici tenta le premier de réhabiliter le concept de représentation sociale. Au début des années 60, le champ intellectuel français se trouvait dominé par les théories se réclamant de diverses interprétations du marxisme, et notamment par des théories de l'idéologie qui poussèrent si loin la notion d'*« idéologie de classe »*, qu'elles la menèrent parfois jusqu'à la caricature. Lorsqu'un technicien agricole promu biologiste et premier agronome de l'URSS, T. Lyssenko, affirma à partir de 1935 la supériorité de la science prolétarienne sur la science bourgeoise qui ne serait qu'idéologie, il se trouva en France des intellectuels pour s'approprier une telle conception. Or, bien que ces intellectuels se soient réclamés du marxisme, l'abîme semble béant entre leurs conceptions qui dénient aux scientifiques *« bourgeois »* toute capacité d'aboutir à des vérités scientifiques universelles et à l'application efficace de celles-ci, et la description que fait Marx[11] des bouleversements scientifiques et techniques que la bourgeoisie a apportés, et qui ont,

[10] Rom Harré, « Grammaire et lexique, vecteurs des représentations sociales », in Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 165.

[11] *« La bourgeoisie, au cours de sa domination de classe à peine séculaire, a créé des forces productives plus nombreuses et plus colossales que l'avaient fait toutes les générations passées prises ensemble. La domestication des forces de la nature, les machines, l'application de la chimie à l'industrie et l'agriculture, la navigation à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes électriques (...) - quel siècle antérieur aurait soupçonné que de pareilles forces productives dorment au sein du travail social ? »*, Karl Marx, Friedrich Engels, (1848), 1973, *Le Manifeste du Parti Communiste*, Le Livre de Poche, Paris, pp. 11-12.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

selon lui, fait progressé l'humanité davantage en un siècle que lors des millénaires précédents.

Face aux conceptions de l'idéologie qui dominaient dans les années 60, les critiques virulentes de Serge Moscovici à l'encontre de cette notion ne peuvent donc guère surprendre. Dans une contribution au colloque intitulé *« La fin des représentations sociales ? »*[12], celui-ci admet dans un premier temps qu'à ses débuts, formulé par Marx et Engels, le concept d'idéologie était utile et efficace pour combattre la religion et les différentes formes de pensée séparées du réel. Mais il ajoute que le concept est rapidement devenu stérile, au point d'aboutir à une certaine forme d'obscurantisme, issue du rejet de la vérité scientifique, qualifiée dans certains cas d'idéologique comme nous venons de l'évoquer. En effet, si le concept d'idéologie signifie que la position sociale d'un individu et son inscription dans un contexte historique particulier introduisent mécaniquement une source d'erreur dans la connaissance qu'il produit, alors il faut renoncer à la notion même de science, à la possibilité d'aboutir à des faits validés scientifiquement. Car personne ne peut échapper totalement à la société dans laquelle il vit, ni s'élever au-dessus de celle-ci. Poussé à l'extrême, le concept d'idéologie devient tautologique et interdit l'accès à la scientificité. Serge Moscovici résume ainsi son analyse : *« (...) l'idéologie autorise deux obscurantismes : l'un mène à la dénonciation de la vérité, l'autre fait retour au sens commun, à la somptueuse platitude des consensus préparés »*[13].

L'utilisation parfois caricaturale du concept d'idéologie, ne doit cependant pas forcément conduire à l'abandonner tout à fait. Certains chercheurs, tel l'universitaire français E. Marc Lipiansky, estiment ainsi que ce concept, combiné avec celui de représentation sociale, peut s'avérer utile pour la recherche scientifique, même si cette double référence demeure plutôt rare. E. M. Lipiansky définit l'idéologie comme un ensemble qui structure des représentations sociales et favorise la cohésion d'un groupe autour d'une identité commune : *« Les idéologies instituent des liens et des rapports logiques entre un ensemble épars de représentations sociales. (...) Au niveau social, l'idéologie tend d'abord à instaurer une identité (à la fois dans le sens d'une spécification et d'une unification) et une intégration groupale »*[14]. Idéologies et représentations sociales exercent par ailleurs, selon lui, une fonction cognitive commune, parce qu'elles permettent à l'individu de conceptualiser et de comprendre son environnement, avec cette différence que *« l'idéologie a, en plus, une visée tendanciellement globalisante, fondée sur la croyance, et combine étroitement informations et valeurs (par rapport à la connaissance scientifique qui s'efforce de produire des connaissances sectorielles, validées et axiologiquement neutres) »*[15].

1-3- Un exemple célèbre d'analyse de la « production de l'idéologie dominante »

La notion d'idéologie, dans la mesure où elle définit un ensemble cohérent de représentations sociales, caractérisées non pas par une déconnexion totale de toute

[12] Serge Moscovici, « La fin des représentations sociales ? » in V. Aebischer, J.-P. Deconchy, E. M. Lipiansky, 1991, *Idéologies et représentations sociales*, Delval, Fribourg.
[13] Serge Moscovici, *op. cit.*, p. 67.
[14] E. Marc Lipiansky, « Représentations sociales et idéologies. Analyse conceptuelle. » in V. Aebischer, J.P. Deconchy, E. M. Lipiansky, *op. cit.*, pp. 60-61.
[15] *ibid.*, p. 61.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

vérité scientifique, mais par la combinaison d'*« informations »* valides et de valeurs propres à un groupe social, paraît donc utile pour l'analyse. L'étude menée en 1976 par Luc Boltanski et Pierre Bourdieu sur *« La production de l'idéologie dominante »*[16] peut illustrer l'efficacité du concept d'idéologie, lorsqu'il n'est pas défini de manière trop étroite ni schématique, pour comprendre comment un groupe particulier produit un ensemble cohérent de représentations sociales. Dans l'analyse de Bourdieu et Boltanski, ce groupe social est constitué par *« la fraction dominante de la classe dominante »*[17] ; les auteurs en ont analysé le discours et les *« lieux communs »*, la manière dont ceux-ci sont produits et diffusés pour devenir ensuite des préceptes destinés à guider l'action des différentes fractions de la classe dominante.

Le corpus analysé par les deux auteurs pour conduire leur étude, était constitué des rapports des groupes de travail sur la planification que le gouvernement français a mis en place à cette époque. Ces groupes de travail rassemblaient des intellectuels et des hommes politiques tous situés aux limites des champs intellectuel et politique. Les deux auteurs présentèrent le résultat de leur analyse sous forme d'un petit dictionnaire d'une vingtaine de pages, regroupant sous une série de *« mots clés »* tels qu'*« intellectuels »*, *« conservatisme »*, *« élites »*, *« idéologies »*, *« évolution »* etc., les citations de différents membres de ces groupes de travail lors de l'une ou l'autre de leurs réunions. Il en ressort, sur chacun des thèmes présentés, une unité de vue et une cohérence frappantes chez les intervenants, qu'ils proviennent du monde intellectuel ou politique. Ce petit dictionnaire met non seulement en évidence des représentations sociales communes au groupe étudié, mais aussi la cohérence et le caractère globalisant de cet ensemble de représentations, autrement dit de cette idéologie de la *« fraction dominante de la classe dominante »*. Une idéologie qui s'exprime au sein de groupes de travail chargés de définir la politique française de planification, et qui connaît donc une application pratique dont les conséquences ne se limitent pas au groupe social producteur de cette idéologie.

Dans un second temps, Boltanski et Bourdieu tentent d'inscrire dans son contexte cette *« idéologie dominante »* en rappelant les circonstances historiques qui l'ont vu naître, à partir des années 30 notamment. Dans une période doublement marquée par le développement des partis communistes dans la foulée de la constitution de l'URSS, et par l'émergence de régimes fascistes en Europe, les deux auteurs décrivent les regroupements formés par d'anciens élèves des grandes écoles françaises comme Polytechnique. Ces groupes, comme *« Ordre nouveau »* ou *« Esprit »*, se caractérisaient par leur anticommunisme, leur hostilité au capitalisme libéral anarchique et à la *« vieille démocratie »*, mais également par leur opposition au fascisme. Cette *« troisième voie »* s'incarna également durant la guerre au sein de l'École des cadres d'Uriage, marquée selon les deux auteurs par une *« combinaison originale d'antiparlementarisme et d'anticommunisme, de spiritualisme et de technicisme, d'élitisme et de poujadisme »*[18]. C'est dans ce creuset que se serait formée l'idéologie de la classe dominante des années 60, opérant une sorte de synthèse, représentée par la planification, entre libéralisme et dirigisme, au sein d'une société valorisant le principe méritocratique. Cette idéologie est également celle de la promotion de la science et de la technique, qui affirme la fin des idéologies. Ainsi, les théories politiques des membres

[16] Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, juin 1976, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 2-3.
[17] *op. cit.*, p. 4.
[18] *ibid.*, p. 35.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

du groupe dominant prennent la forme ou les apparences d'un discours scientifique, car ils s'adressent à d'autres membres de la classe dominante qui en acceptent l'axiome et qui sont les seuls capables de les rendre effectives, renforçant ainsi l'illusion de leur scientificité. Pour Boltanski et Bourdieu, *« Le discours dominant n'est que l'accompagnement d'une politique, prophétie qui contribue à sa propre réalisation parce que ceux qui la produisent ont intérêt à sa propre vérité et qu'ils ont les moyens de la rendre vraie »*[19].

Cette caractérisation de la fonction et de l'efficience d'une idéologie dominante, au-delà du cas précis étudié par Bourdieu et Boltanski, semble particulièrement intéressante : d'une part, elle évite le schématisme de certaines théories de l'idéologie en replaçant la formation de l'idéologie dominante d'une époque dans son contexte historique et politique. D'autre part, elle définit l'idéologie non seulement comme une représentation du monde vouée à justifier la politique menée par la classe dominante, mais également comme un facteur de transformation de la réalité, par la mise en pratique de l'idéologie elle-même. Bourdieu et Boltanski évitent ainsi d'opposer la réalité de la structure sociale et de la position sociale de la classe dominante, avec le caractère illusoire de son idéologie justificatrice. Le rôle de l'idéologie comme opératrice du réel, la capacité des *« dominants »* à la mettre en pratique et à en faire, dans une certaine mesure, une nouvelle réalité sociale et politique, se trouvent ici clairement affirmés. C'est à une telle conception de l'idéologie que nous nous référerons, lorsque nous emploierons ce concept dans la suite de notre travail.

2 - L'Afrique des Grands Lacs : un exemple édifiant de reconstruction idéologique de l'histoire

Examinons la nature du terrain de notre étude, et les raisons qui ont présidé au choix de ce terrain. Tout d'abord, nous avons entrepris de nous intéresser à l'Afrique, ou plutôt aux représentations des sociétés africaines en Europe. Depuis le XIX^{e} siècle et la publication des récits des premiers explorateurs européens, et depuis l'implantation des premières missions catholiques, le continent africain fut un lieu où se projetèrent massivement les représentations et les fantasmes de l'Europe. L'idéologie coloniale de la *« mission civilisatrice »* trouvait un aliment dans la représentation du *« sauvage »* africain, membre d'une société *« arriérée »*, sans écriture, aux mœurs barbares et parfois même anthropophages, construite par les récits de ces explorateurs. Les théories de la hiérarchisation des races, fondées sur la mesure comparée des crânes par exemple, fournissait à ces représentations une caution « scientifique », tandis que l'idéologie missionnaire lui offrait une onction religieuse, en défendant elle aussi le principe de la *« mission civilisatrice »* des peuples développés. Nous reviendrons plus loin sur cette période, afin d'étudier le creuset dans lequel se sont formées en Europe des représentations dominantes de l'Afrique et des sociétés africaines, et d'examiner le rôle qu'y ont joué différents types d'acteurs.

2-1- La région des Grands Lacs africains, lieu privilégié de projection des fantasmes européens sur l'Afrique

L'Afrique est un continent où la projection des idéologies coloniale et missionnaire fut intense. Mais au sein du continent africain, une région semble avoir particulièrement excité l'imagination des conquérants européens : l'Afrique des Grands

[19] *ibid*., p. 55.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Lacs, notamment les actuels Rwanda et Burundi. Ces régions se trouvaient administrées au moment de l'arrivée des premiers Européens par de vastes royaumes relativement centralisés, au sommet desquels régnait un *mwami* dont l'autorité reposait notamment sur la croyance en un Dieu unique, *Imana*. La découverte de ces royaumes aux relations sociales complexes, de ces entités politiques à la fois étendues et anciennes, semblait contredire le schéma de sociétés africaines composées de tribus *« arriérées »* et à peine structurées. Les administrateurs coloniaux et les missionnaires européens crurent trouver une réponse à ce phénomène déconcertant en constatant que ces royaumes étaient dominés par une aristocratie restreinte. L'influence des idées raciales en Europe à cette époque, explique probablement la facilité avec laquelle ils déduisirent que cette aristocratie avait une origine raciale différente de la *« masse »* paysanne. Et comme à la fin du XIX^{e} siècle au Rwanda, la majorité des clans dirigeants étaient tutsi, les conquérants européens firent de ceux-ci une race supérieure, venue d'ailleurs et qui aurait conquis la masse *« bantoue »* plusieurs siècles auparavant. La description des paysans hutu par les missionnaires et les administrateurs coloniaux s'accordait quant à elle parfaitement avec les stéréotypes sur l'indigène africain, fruste, peu intelligent et sous-développé. Cette caractérisation de la psychologie des paysans hutu s'accompagnait d'une description morphologique tout aussi stéréotypée : petite taille, nez épaté, traits grossiers.

A l'inverse, la minorité tutsi se trouvait confondue avec l'aristocratie dirigeante, bien qu'au Rwanda une grande partie des Tutsi étaient de simples paysans. Au Burundi l'aristocratie formait un groupe à part, les *Baganwa*, qui selon la plupart des spécialistes n'étaient assimilables ni aux Hutu ni aux Tutsi. Il n'empêche que les Tutsi furent qualifiés de race supérieure, de *« chefs nés »*, intelligents et décrits physiquement comme totalement différents des Hutu : grands, minces, élancés aux traits fins. Ils furent également qualifiés de conquérants étrangers, aux origines *« caucasoïdes »*. En quelque sorte, les Tutsi parfois significativement dénommés *« nègres blancs »*, ne devaient pas appartenir à la même race que les Hutu bantouphones, ce qu'attestait, croyait-on dans l'imagerie raciale de l'époque, leur intelligence et la finesse de leurs traits. Ainsi l'idéologie de l'inégalité des races semblait se fondre avec le mépris aristocratique pour le *« peuple »*, et produisit finalement une reconstruction complète de l'histoire des royaumes du Rwanda et du Burundi.

Nous analyserons plus en détail les modalités de cette reconstruction historique. Mais il faut dores et déjà souligner que celle-ci ne fut pas la conséquence des seuls préjugés raciaux de l'époque, ni de la caution dite scientifique que leur apportait l'anthropologie physique. L'analyse de l'histoire des royaumes des Grands Lacs reposa également, durant la période coloniale, sur l'assimilation des structures de ces royaumes à celles de la féodalité européenne. De sorte que la reconstruction idéologique de l'histoire précoloniale rwandaise et burundaise, loin de découler de la seule vision spontanée des premiers colonisateurs européens, fut fondée sur une analyse élaborée que valida la science historique de l'époque.

Cette reconstruction idéologique de l'histoire eut plus tard des conséquences dramatiques sur ces pays devenus indépendants. La surimposition du clivage ethnique, produit de la politique coloniale et missionnaire, fit de l'appartenance ethnique l'axe principal des mobilisations politiques dès la veille de l'indépendance de ces deux pays en 1962. Depuis et à plusieurs reprises, le Rwanda et le Burundi furent le théâtre de crises dramatiques marquées par des massacres à caractère *« ethnique »*. Leur histoire

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

semble ainsi incarner de manière particulièrement aiguë le phénomène que nous avons choisi d'étudier. A savoir la capacité d'un groupe social dominant, en l'occurrence les acteurs de la colonisation, à imposer leurs propres représentations de l'histoire à des populations qui, par l'intermédiaire de leurs élites d'abord, se les réapproprient au point d'en faire le principal facteur de leurs mobilisations politiques. Ceci illustre, semble-t-il, les caractéristiques de l'idéologie dominante telle qu'elle fut définie par Bourdieu et Boltanski dans l'article cité plus haut. Les génocides de 1972 au Burundi et de 1994 au Rwanda constituent à notre avis la preuve effroyable du caractère opératoire de certaines constructions idéologiques qui, pour naître d'interprétations erronées ou imaginaires de la réalité, n'en deviennent pas moins des facteurs déterminants de crises dramatiques. René Lemarchand, l'un des principaux spécialistes de l'histoire burundaise et particulièrement du génocide de 1972, parla d'ailleurs de *« prophétie autoréalisante »* pour caractériser les ressorts de cette crise dramatique.

2-2- Le Rwanda et le Burundi, exemples de la terrible efficacité d'une reconstruction idéologique de l'histoire

C'est donc l'examen de deux génocides au Burundi et au Rwanda, qui constituera le terrain de notre étude. Plus précisément, nous étudierons le traitement de ces deux crises par des quotidiens européens. La presse constituera ainsi le prisme par lequel nous tenterons d'analyser les représentations de l'histoire et des sociétés rwandaise et burundaise en Europe. Nous chercherons à déterminer les modes de production de ces représentations, par un acteur qui nous semble particulièrement important dans ce processus d'élaboration mais aussi dans la diffusion d'une certaine image des crises africaines. Mais avant d'exposer les raisons qui nous ont conduit à choisir la presse parmi d'autres acteurs, il faut expliquer le choix des deux crises que nous avons retenues.

En premier lieu, nous avons choisi de nous intéresser à la couverture journalistique du génocide de 1994 au Rwanda. Ce génocide fut le premier que la communauté internationale a reconnu en Afrique. Cette reconnaissance se manifesta notamment par la création d'un tribunal pénal international (le TPIR), chargé de juger les principaux responsables et planificateurs du génocide. En l'espace d'environ trois mois à partir du 6 avril 1994, date à laquelle un attentat provoqua la mort du président Rwandais Habyarimana, entre 500 000 et 1 million de Rwandais tutsi furent massacrés en raison de leur appartenance ethnique. De nombreux Hutu, membres de l'opposition au régime du président assassiné ou ayant simplement refusé de participer au génocide, furent également massacrés. Par l'ampleur et la rapidité inouïes des tueries, leur caractère organisé et planifié au plus haut niveau de l'appareil d'État, mais également par le ciblage ethnique des victimes, les massacres de 1994 au Rwanda constituèrent indéniablement un génocide. En cela, 1994 fut le paroxysme des crises qui ont régulièrement ébranlé le Rwanda et le Burundi depuis la veille de leur indépendance. Par la reconnaissance internationale dont il fit l'objet, le génocide commis au Rwanda fut également, au-delà du continent africain, un événement qui démontra brutalement que cinquante ans après la barbarie nazie, d'autres génocides pouvaient se produire. Etudier la couverture journalistique du génocide de 1994 s'imposait donc.

Nous avons ensuite souhaité comparer le traitement médiatique du génocide au Rwanda, avec celui d'une autre crise survenue dans la même région. Plus précisément, nous nous sommes intéressé au Burundi, pays voisin du Rwanda, car les deux pays

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

furent étroitement associés à l'époque coloniale au sein d'une même entité administrative baptisée le Ruanda-Urundi. En 1925, le Ruanda-Urundi fut administrativement *« annexé »* au Congo Belge, et devint *« un vice gouvernement général dépendant du gouvernement général de Léopoldville »*[20]. Autrement dit, le Rwanda et le Burundi se trouvaient réunis dans une même entité, administrée depuis la capitale congolaise. Le Burundi, de taille équivalente et composé des mêmes *« ethnies »* que le Rwanda, fut très vite considéré par les acteurs de la colonisation comme un *« frère jumeau »* de ce dernier. En dépit d'une histoire différente et de structures sociales qui n'avaient que peu à voir avec celles du Rwanda, le Burundi fut géré selon les mêmes schémas et subit dans les années 1930 une réorganisation administrative déterminée par les représentations de l'histoire du Rwanda qu'avaient construites les acteurs coloniaux. Ces deux pays associés durant la période coloniale virent alors les événements intervenant dans l'un d'eux influencer fortement l'évolution de l'autre, y compris après leurs indépendances respectives.

2-3- Une rapide évocation de la crise de 1993 au Burundi

La proximité et les liens historiques entre ces pays nous conduisent logiquement à étudier la couverture par la presse d'une crise survenue au Burundi, en contrepoint du génocide de 1994 au Rwanda. Depuis son indépendance en 1962, le Burundi a connu plusieurs périodes de crises, qui se sont traduites notamment par des massacres à caractère ethnique de plus ou moins grande ampleur. Dans la mesure où nous étudions le génocide de 1994, il aurait pu sembler logique de nous intéresser à la crise de 1993 au Burundi, qui peut rétrospectivement apparaître comme le *« prologue »* du génocide rwandais.

Depuis 1988, le Burundi était dirigé par le major Pierre Buyoya, un militaire tutsi membre de l'UPRONA parvenu au pouvoir par un coup d'État. Fin 1988, Buyoya engagea un processus d'ouverture et de démocratisation, qui se traduisit notamment par la nomination d'un premier ministre hutu, Adrien Sibomana. Tandis que le précédent chef de l'État, Jean-Baptiste Bagaza, avait fait de la négation de tout clivage ethnique au Burundi un dogme incontestable, Buyoya entreprit de lever ce tabou qui cachait bien mal la monopolisation des postes administratifs et des positions dominantes dans le gouvernement et l'armée par des Tutsi. L'ouverture progressive de ces positions à des membres de l'ethnie hutu fut réelle, même si elle connut des limites dont la plus notable fut l'absence presque totale de remise en cause du caractère mono-ethnique de l'armée. Le processus de démocratisation, comprenant la fin du régime de parti unique ainsi que l'organisation d'élections présidentielles et législatives démocratiques, fut également conduit à son terme au bout de cinq ans, en 1993.

Le 29 juin 1993, Melchior Ndadaye, le candidat du principal parti d'opposition (FRODEBU), fut largement élu contre le président sortant Pierre Buyoya. Pour la première fois, un Hutu devint président du Burundi, et cela au terme d'élections démocratiques. Le FRODEBU, parti majoritairement hutu, remportait également une large majorité des sièges au Parlement. Pour la première fois également, un ancien président quittait le pouvoir dans un processus démocratique, et non sous la contrainte d'un putsch militaire. Selon André Guichaoua, *« le fair-play et la dignité de l'équipe sortante, les engagements fermes du nouveau président en faveur du respect des droits*

[20] Joseph Gahama, 2001, *Le Burundi sous administration belge*, Karthala, Paris, p. 44.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

de l'homme et de la démocratie, une très large amnistie politique, le retour amorcé des réfugiés de 1972 ouvraient des perspectives favorables à une réconciliation nationale durable »[21].

Cependant, trois jours après l'élection présidentielle, le 2 juillet, une première tentative de coup d'État eut lieu qui démontrait la fragilité du processus face à la volonté de certaines factions de l'ancien parti unique et de l'armée de le remettre en cause par la violence. Au sein de l'UPRONA, des leaders radicaux qui qualifiaient de *« coup d'État ethnique »* la victoire du FRODEBU, mirent en difficulté les dirigeants favorables au dialogue et menacèrent de rejoindre les petits partis extrémistes.

Le FRODEBU connut une évolution sensiblement différente. Après avoir conduit la campagne électorale avec les radicaux du PALIPEHUTU, il tendit à s'en démarquer même si la rupture entre les *« modérés »* et les radicaux qui ne renonçaient pas à recourir au *« combat ethnique »* ne fut ni totale ni immédiate. Selon André Guichaoua, la perspective de la *« guerre ethnique »*, dont la tentative de putsch du 2 juillet vint rappeler l'éventualité, demeurait en quelque sorte une option possible y compris chez les modérés. Cependant, le FRODEBU venait de rompre avec cette perspective radicale lorsque survint le putsch du 21 octobre : *« A la fin octobre, au moment du putsch, le FRODEBU avait justement opéré son recentrage sur les éléments modérés et formulé des orientations politiques claires qui rompaient avec le militantisme sectaire qui avait prévalu dans tel ou tel ministère ou domaine d'intervention »*[22].

Le 21 octobre, une partie de l'armée et de ses officiers engagea un coup de force contre le pouvoir en place, assassinant le président Ndadaye et plusieurs des principaux dirigeants du gouvernement et de l'Assemblée. Le ministre de l'Intérieur, les président et vice-président de l'Assemblée nationale, parmi d'autres, furent assassinés. Un Comité de salut national fut institué sous la direction de François Ngeze, et des mesures d'exception furent décrétées dans tout le pays. La violence du putsch militaire entraîna des réactions massives, faites d'actes de résistance contre l'armée, mais aussi et surtout de massacres contre la population tutsi. Malgré le désengagement de l'état-major au soir du 23 octobre, qui fit marche arrière en se déclarant loyal au gouvernement légitime, des massacres se poursuivirent en plusieurs endroits du pays. Pour André Guichaoua, *« les débordements de violence ultérieurs relèvent explicitement de la responsabilité de l'encadrement politique et administratif dans les provinces et communes qui les ont généralement organisés ou des ministres qui n'ont pas lancé les appels de pacification qu'exigeaient ces dérapages (...) »*[23].

Certains administrateurs locaux, appartenant quasiment tous au FRODEBU depuis un décret présidentiel du 20 juillet, auraient donc organisé ou laissé faire les massacres. Toutefois, la participation d'une partie des cadres locaux aux massacres visant la population tutsi s'explique dans une certaine mesure par une présence importante des militants du PALIPEHUTU à ces postes de responsabilité locale, ainsi que par l'implantation de ce parti extrémiste dans les campagnes. *« A la décharge des*

---

[21] André Guichaoua, « Un lourd passé, un présent dramatique, un sombre avenir », in André Guichaoua (dir.), 1995, *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, USTL Lille (Diffusion Karthala), p. 26.
[22] *op. cit.*
[23] André Guichaoua, « De la transition démocratique à la tourmente ethnique » p : 103 in *op. cit.*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

nouvelles autorités, on soulignera néanmoins leur impréparation et inexpérience, l'impact de la " montée " vers la capitale d'un grand nombre de ses cadres parmi les plus compétents. Le FRODEBU a ainsi dégarni son encadrement le plus proche de la paysannerie et laissé sur les collines le champ libre aux éléments du PALIPEHUTU, seul mouvement à disposer de militants engagés directement et de longue date auprès de la masse paysanne (...) »[24].

L'armée entreprit ensuite de réprimer ces massacres, et intervint violemment au nom du rétablissement de l'ordre. Mais à son tour, l'armée essentiellement tutsi se livra à des massacres indiscriminés contre des civils hutu innocents. Selon Eugène Nindorera, ancien président de la Ligue burundaise des Droits de l'Homme, les massacres et la répression qui suivit firent *« plusieurs dizaines de milliers de morts dans des conditions atroces »*[25]. D'après lui, des *« actes de génocide »* furent commis tant par les auteurs de massacres visant les Tutsi, que par l'armée au cours de la répression. La crise provoqua également l'exode de centaines de milliers de paysans burundais, dont la moitié en direction du Rwanda.

Si la responsabilité première du déclenchement de la crise revient aux officiers initiateurs du coup d'état et de l'assassinat de Melchior Ndadaye, la violence du putsch ne suffit probablement pas à expliquer l'ampleur des massacres qui s'ensuivirent. Selon André Guichaoua, au-delà du rôle joué par une partie des autorités locales sous l'influence d'éléments extrémistes du PALIPEHUTU, la *« disponibilité »* d'une fraction des masses paysannes hutu pour de telles actions doit aussi être expliquée. Dans ce cadre, les limites de la démocratisation entre 1988 et 1993 et le maintien d'une tutelle omniprésente de l'État sur la paysannerie, se traduisant par l'absence d'organes de représentation de celle-ci, constituent des éléments qui doivent susciter la réflexion. D'autre part, *« l'absence de projet politique alternatif »*[26] de la part du FRODEBU, pour faire face aux énormes difficultés des paysans et à l'absence d'horizon en particulier pour la jeunesse, fut une source de déception voire de désespoir. Alors que le mécontentement des paysans commençait à s'exprimer, la violence ethnique qui a suivi la mort du président Ndadaye peut sans doute, en partie, se comprendre comme un *« exutoire »*.

Il ne s'agit pas de discuter des différentes interprétations de la crise de 1993. Cependant, il faut remarquer que ces événements dramatiques ne conduisirent pas uniquement à remettre en cause le processus de démocratisation au Burundi ni à installer une situation de guerre civile larvée qui se prolongea durant des années. Ils eurent également des conséquences déterminantes sur le Rwanda voisin où la crise économique sévissait depuis la fin des années 80, accompagnée d'un affaiblissement et d'une contestation croissante du régime à l'intérieur. Depuis octobre 1990, la guerre déclenchée par l'incursion armée du FPR, un mouvement rebelle fondé à l'origine par des Tutsi d'origine rwandaise réfugiés en Ouganda, avait ajouté une dimension explosive à la crise intérieure. Cependant, des pourparlers en vue d'un partage du pouvoir entre le parti du président rwandais Habyarimana, son opposition intérieure et le FPR, avaient fini par déboucher sur des accords de paix à Arusha en août 1993. Mais l'assassinat du président burundais et les massacres qui s'ensuivirent au Burundi

[24] *ibid.*, p. 105.
[25] Eugène Nindorera, « L'enjeu des droits de l'homme à la lumière des derniers événements burundais » in *op. cit.*, p : 94.
[26] André Guichaoua, « De la transition démocratique... » in *op. cit.*, p : 105.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

consacrèrent à nouveau la logique de la violence dans la région. Ces événements firent également la démonstration qu'un accord de paix pouvait être remis en cause à tout moment par la force. Au Rwanda, l'application des accords d'Arusha était sans cesse retardée, dans un climat de violence croissante où se succédaient les assassinats politiques, mais aussi des massacres localisés visant la population tutsi, tandis que des milices armées se mettaient en place. Les événements du Burundi accélérèrent cette logique de guerre civile. De plus, les massacres survenus au Burundi alimentèrent à la fois la peur des Rwandais tutsi et la propagande des partis extrémistes hutu, relayée notamment par la radio RTLM. L'assassinat du président Ndadaye, élu démocratiquement, semblait confirmer le spectre d'un complot des Tutsi décidés à s'emparer du pouvoir par la violence, tandis que la répression meurtrière commise par l'armée burundaise contre la population hutu alimentait la peur des massacres du FPR, que les extrémistes hutu préconisaient de contrer en attaquant préventivement les Tutsi.

Ce bref rappel des événements, bien qu'il ne prétende pas restituer tous les éléments déclencheurs de la crise rwandaise sur lesquels nous reviendrons, montre l'influence de la crise de 1993 au Burundi sur le génocide qui débuta en avril 1994 au Rwanda. Des spécialistes estiment d'ailleurs que l'effondrement de la région et l'échec des processus de paix qui y étaient enclenchés datent d'octobre 1993, et non du 6 avril 1994, lorsque survint l'attentat contre l'avion présidentiel rwandais. Pourtant, malgré son rôle décisif nous n'étudierons pas la couverture journalistique de la crise de 1993.

En effet, comme l'illustre la consultation rapide du quotidien *Le Monde*, le principal quotidien français, les catégories d'analyse auxquelles recoururent les journalistes pour expliquer la crise de 1993 semblent avoir été sensiblement les mêmes qu'en 1994. Ce qui ne semble guère étonnant, étant donnée la grande proximité chronologique de ces deux crises. Entre le 21 octobre, date du putsch militaire contre le gouvernement de Melchior Ndadaye, et le 31 décembre 1993, *Le Monde* publia 42 articles sur les événements, dont la plupart n'étaient que de courtes dépêches. L'envoyé spécial du quotidien, également correspondant à Nairobi pour RFI, était Jean Hélène ; il couvrit également le génocide au Rwanda quelques mois plus tard. Globalement, les articles publiés par le premier quotidien français ne proposèrent guère d'analyse approfondie des ressorts de la crise, en dehors du rappel de l'événement qu'avait constitué, en juin, la première élection d'un président hutu suite à un scrutin démocratique. Dans plusieurs de ses articles, Jean Hélène rappela par ailleurs les événements de 1972, en précisant qu'ils avaient fait *« plus de 100 000 morts »*[27] et que les massacres visaient alors l'élite hutu de façon systématique. A défaut d'analyse construite, les protagonistes de la crise burundaise se trouvent souvent désignés par leur seule identité ethnique, tandis que plusieurs articles, particulièrement les dépêches des agences AFP et Reuter, évoquent des *« affrontements tribaux entre Hutu et Tutsi »*[28]. Dans un article du 23 octobre par exemple, se trouvent ainsi résumés le coup d'état et les massacres qui ont suivi : *« une fois de plus, la rivalité ethnique qui ensanglante la région a été plus forte que la raison »*[29]. La guerre opposant depuis octobre 1990, dans le pays voisin, le mouvement rebelle FPR au gouvernement rwandais, se trouve qualifiée dans le même article de *« guerre civile entre Hutu et Tutsi »*. Ainsi, il semble que les grilles d'analyse mobilisées par la presse lors de la crise de 1993, furent

[27] Jean Hélène, 25 octobre 1993, « Burundi. Des réfugiés hutu font état de massacres après le coup d'État contre le président Ndadaye », in *Le Monde*, p. 6.
[28] AFP, 15 décembre 1993, « Burundi. 30 morts lors d'affrontements ethniques », in *Le Monde*, p. 6.
[29] AFP, 23 octobre 1993, « Après le coup d'État. Amère leçon au Burundi », in *Le Monde*, p. 1.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

globalement assez proches de celles employées quelques mois plus tard. Etudier la couverture journalistique de 1993 aurait donc pu paraître redondant avec l'analyse du génocide rwandais.

2-4- Quelques éléments sur la crise d'août 1988 au Burundi

Nous n'avons pas non plus fait le choix d'étudier comment la presse a couvert la crise d'août 1988, qui marqua elle aussi tragiquement le Burundi. Cette crise survint moins d'un an après le coup d'état qui avait porté au pouvoir le major Pierre Buyoya. Les événements se déroulèrent dans un contexte de *« crise de la société paysanne »*[30] aggravée par les conséquences de la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel préconisé par le FMI. La dévalorisation de l'identité paysanne induite par le discours officiel de mise en valeur de la modernité, le fossé grandissant entre élites urbaines et masses paysannes, ajoutés au sentiment d'injustice et d'oppression provoqué par l'arbitraire d'administrateurs le plus souvent tutsi, ont joué un rôle important dans la crise. Selon André Guichaoua, les petits fonctionnaires hutu locaux, socialement et géographiquement proches de la masse paysanne hutu, ont par ailleurs souvent été les organisateurs de l'agitation puis de la révolte. *« Personnels subalternes de l'administration, généralement en bout de la chaîne descendante des ordres et tâches divers, bloqués dans leur carrière dans un contexte de forte contrainte budgétaire et de " réajustement structurel ", proches par leur mode de vie et leur lieu d'exercice des populations paysannes, ils constituent la base par excellence où se focalisent les frustrations (...). Ne disposant pas de lieu d'expression de leurs aspirations et revendications en dehors de structures largement contrôlées par le Parti et l'administration locale, leur hypersensibilité à tout ce qui peut, ou pourrait, apparaître dans leur vécu quotidien comme une brimade ou un blocage à caractère ethnique (promotion, scolarité des enfants, difficultés de divers ordres, etc.) constitue un arrière-plan éminemment favorable à l'activation des solidarités à base ethnique »*[31]. Dans les semaines qui ont précédé les massacres de la mi-août, une partie de la population hutu de la commune de Marangara avait commencé à s'armer et à patrouiller en groupes le soir, ce qui provoqua plusieurs accrochages avec des militaires ou des gendarmes. Des réunions clandestines se tenaient également, où le départ des administrateurs tutsi ainsi que de l'armée étaient exigés.

Les événements proprement dits commencèrent dans la nuit du 14 au 15 août dans la commune de Ntega, où des groupes de tueurs hutu massacrèrent indistinctement de nombreux civils tutsi, le plus souvent à l'arme blanche[32]. D'après le gouverneur de Kirundo cité dans *La crise d'août 1988 au Burundi*, ces massacres auraient fait *« peut-être 2 000 morts »*[33]. Les massacres se poursuivirent le lendemain dans la province de Kirundo, puis gagnèrent la commune de Marangara, dans la province de Ngozi, le 16 août. L'armée intervint à partir du 17 août pour réprimer les massacres, et d'après plusieurs témoignages recueillis par J.-P. Chrétien, A. Guichaoua et G. Le Jeune, la répression se mua en plusieurs endroits en massacre visant indistinctement les Hutu,

[30] J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, 1989, *La crise d'août 1988 au Burundi*, Cahier du CRA n°6, avril.
[31] *op. cit*., p. 73.
[32] *« Nombreux témoignages sur des blessures à l'arme blanche, notamment portées au cou, des atrocités (...). Des gens ligotés sont transportés et jetés dans des rivières. »*, *ibid*. , p. 28.
[33] *ibid.*, p. 28.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

qu'ils aient ou non participé au soulèvement[34]. Le 22 août, le gouvernement livrait un bilan officiel faisant état de 5 000 victimes, et démentait l'information publiée la veille par l'AFP sur la foi du témoignage anonyme d'un *« haut fonctionnaire burundais »* qui aurait avancé le chiffre de 24 000 morts[35].

La manière dont la presse internationale couvrit la crise d'août 1988 au Burundi, est commentée par André Guichaoua dans ce même numéro spécial des Cahiers du CRA avec, à l'appui, une série d'extraits d'articles significatifs. Il ressort de ce rapide survol de la presse internationale, une longue litanie d'erreurs de faits, de dates, de noms, d'approximations et d'exagérations manifestes dans les bilans des victimes annoncés, d'absence de recoupement des informations, et de clichés caricaturaux sur *« l'affrontement ethnique séculaire »*. Résumant les *« analyses »* des origines de la crise majoritairement formulées par la presse, André Guichaoua écrit : *« la grande majorité des journaux toutefois en restera à un " scénario moyen " compatible avec les antécédents historiques consacrés. Un " antagonisme séculaire " n'a besoin que de causes mineures pour être réactivé : d'où l'extraordinaire succès de la théorie de " l'étincelle " qui " met le feu à la brousse " (...) »*. Quant à la rigueur qui devrait caractériser le travail journalistique, elle ne semble guère de mise s'agissant d'un petit pays d'Afrique centrale inconnu du grand public : *« Rumeurs, allusions, faits sans date, acteurs sans nom (" Ça y est, s'est écrié le cordonnier, ils attaquent " !), événements sans lieu, point n'est besoin de préciser, puisque l'on rend compte d'une situation évidente, de la description intemporelle d'un univers vécu »*[36].

Les extraits de presse publiés ensuite révèlent par exemple un nombre de versions au moins aussi élevé que celui des quotidiens qui l'ont évoquée, de la mort du commerçant tutsi Révérien Harunshingoro à Ntega, au début des massacres. D'autre part, de nombreux journaux évoquèrent ce qu'ils appellent un *« antagonisme séculaire »* entre Hutu et Tutsi pour expliquer la crise. Ainsi *Jeune Afrique* écrivit le 5 octobre 1988 : *« Et il n'y a pas de solution facile à des conflits qui plongent leurs racines dans des siècles d'antagonisme ethnique »*[37]. Certains organes de presse allèrent même jusqu'à reprendre à leur compte les descriptions morphologiques de l'époque coloniale qui opposaient les *« grands »* Tutsi aux traits fins aux *« petits »* Hutu. Ce fut le cas de *The Observer* du 4 septembre 1988 : *« Burundi is disfigured by a form of apartheid which keeps 85 per cent of the population - the shorter Hutu, like the Bantu with their flat noses - under the thumb of the often astonishingly tall, thin-nosed Tutsi, descendants of Ethiopian cattlemen »*[38]. Quant aux bilans du nombre de victimes donnés par la presse, ils s'avèrent parfois totalement inventés et invraisemblables. Par exemple, RFI reprit le 21 août le chiffre de 24 000 victimes donné par l'AFP, sans la moindre vérification. Or ce chiffre provenait du témoignage anonyme d'un haut fonctionnaire burundais qui avait fait état de 3 000 familles massacrées... Ce chiffre fut arbitrairement multiplié par huit, pour parvenir au total annoncé. André Guichaoua souligne que certains organes de presse ont même annoncé des bilans qui dépassaient la population totale habitant la zone touchée par les massacres ! Des informations aussi grossièrement

---

[34] *« Si par exemple ils arrivaient dans un groupe de cinq, ils ne leur demandaient pas : " parmi vous qui a fait le mal, qui a brûlé tel, qui est allé couper les gens " ?. Ils ne se donnaient pas la peine de leur demander ça. Il leur suffisait de voir quelqu'un pour lui tirer dessus. »*, *ibid*., p. 96.
[35] *ibid*., p. 32.
[36] *ibid*., p. 156.
[37] *ibid*. p. 174.
[38] *ibid*., p. 166.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

erronées, qui ont pu cependant avoir des conséquences bien réelles en aggravant la panique de la population, témoignent au minimum d'un manque de rigueur dans le travail journalistique, qui confine au mépris pour les populations.

Recourir aux mythes coloniaux pour expliquer la crise, ne pas recouper les informations, annoncer des bilans manifestement exagérés, ou parfois au contraire sous-estimés, constituent autant de traits caractéristiques du traitement journalistique des deux crises de 1994 au Rwanda, et de 1972 au Burundi. En cela, la couverture médiatique de la crise d'août 1988 ne semble pas s'être distinguée de celle des autres crises qui ont marqué la région. Par bien des aspects, elle ressemble à celle qui fut réalisée six ans plus tard lors du génocide au Rwanda. Certains extraits de presse dénotent cependant une différence, liée au fait qu'en 1988 l'URSS existait encore. Ainsi *La Voix du Nord* du 29 août 1988 semble mettre à profit la crise burundaise pour *« démontrer »* qu'une telle barbarie ne saurait se produire dans un pays africain ayant opté pour le camp de la *« démocratie »* : *« depuis deux décennies les dirigeants de ce pays n'ont cessé de donner des leçons de " socialisme " tout en préservant chez eux et à leur profit des privilèges tribaux d'une autre époque. (...) Observons a contrario qu'il n'y a pas de " guerres tribales " là où les responsables africains ont su opter pour la voie de la modération et d'une démocratie même limitée »*. De telles analyses, combinant les stéréotypes coloniaux de la *« guerre tribale »* avec une propagande quelque peu caricaturale contre les pays du *« bloc socialiste »*, se retrouvent à plusieurs reprises dans la couverture journalistique du génocide de 1972, comme nous allons le voir.

2-5- Le génocide de 1972 au Burundi et l'ancrage de pratiques génocidaires dans la région des Grands Lacs

Comparer le traitement journalistique du génocide rwandais de 1994 avec celui du génocide de 1972 au Burundi, s'avère plus fructueux que le comparer avec les crises de 1988 ou 1993. Les génocides de 1972 et 1994 survinrent dans deux périodes marquées par un contexte international profondément différent. Les années 90 ont vu l'effondrement de l'URSS, et la fin de la division du monde en deux blocs antagonistes. Par conséquent, l'analyse prédominante des conflits locaux en termes d'affrontements indirects entre l'Est et l'Ouest cessa de fonctionner. Nous montrerons dans le chapitre suivant comment cette grille d'analyse fut progressivement remplacée par l'imposition croissante d'un discours humanitaire, qui se traduit notamment par la mise en exergue par les États d'impératifs humanitaires destinés à justifier leurs interventions militaires dans des crises ou des conflits situés hors de leurs frontières. On peut dès lors s'interroger sur l'influence du contexte international dans le mode de construction des événements intervenant dans une même région, à environ vingt ans de distance. Les schémas d'explication employés par les journalistes furent-ils les mêmes en 1972, en pleine période de guerre froide marquée par l'offensive du Têt au Vietnam - et tout juste dix ans après l'indépendance du Rwanda et du Burundi - et en 1994, trois ans après la dissolution de l'URSS ?

D'autre part, le choix d'étudier le génocide de 1972 au Burundi ne se justifie pas uniquement, ni même essentiellement par la comparaison que permet l'analyse d'une crise située dans un contexte international différent. De nouveau, rappelons que l'objet de notre travail est d'étudier la production de représentations de la société et de l'histoire qui, pour être adossées à des stéréotypes coloniaux contredits dans une large

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

mesure par la recherche scientifique, n'en devinrent pas moins la source et la justification de comportements politiques radicaux, menant à la violence ethnique. Or, de ce point de vue, la crise de 1972 apparaît comme déterminante pour comprendre l'ancrage de pratiques génocidaires dans la région, la radicalisation des oppositions ethniques au sein des élites, et les haines qui se consolidèrent au sein des populations, des haines renforcées par l'impunité des responsables du génocide et qui ont facilité les futures mobilisations et les futurs massacres.

Nous procéderons dans un chapitre ultérieur à l'analyse détaillée du génocide de 1972 et à la confrontation de ses diverses interprétations. Mais il faut en rappeler brièvement les principaux événements, afin d'éclairer les raisons qui conduisent à en étudier la couverture journalistique.

Lorsqu'éclata la crise de 1972, le capitaine Michel Micombero se trouvait au pouvoir depuis 1966 après un coup d'état qui avait entraîné la chute du *mwami* Ntare V et la proclamation de la République. Quelques mois auparavant, Micombero avait dirigé la répression contre une tentative de coup d'état fomentée par des membres de l'élite hutu. La répression se traduisit par l'assassinat, l'emprisonnement ou l'éviction de nombreux représentants de l'élite hutu. Dans les années suivantes, le régime du président Micombero fut marqué par des tensions ethniques et régionales croissantes, qui se manifestèrent par plusieurs vagues de répression à la suite de complots, réels ou supposés, dénoncés par le pouvoir. En 1969, la répression visa de nouveau l'élite hutu et fut impitoyable ; elle aboutit notamment à la condamnation à mort de plusieurs hauts responsables. En 1971, un autre procès eut lieu ; il visait cette fois des responsables tutsi « du nord », rivaux du clan présidentiel « du sud ». Mais contrairement à ce qui s'était produit en 1969, ce procès manifestement truqué suscita l'indignation au niveau international et les condamnés furent finalement amnistiés par le régime.

C'est dans ce climat de tensions à la fois régionales et ethniques, que Micombero limogea l'ensemble de son gouvernement le 29 avril 1972. Le soir même, une rébellion éclatait simultanément en plusieurs endroits du pays, notamment à Bururi, dans la région natale du président où se trouvaient réunis de nombreux cadres du régime. Les insurgés, des Hutu apparemment soutenus par des rebelles zaïrois dits *« mulélistes »*, massacrèrent de nombreux représentants du pouvoir avant de s'en prendre de manière indiscriminée à la population tutsi, et aux Hutu qui refusaient de se joindre à eux. Ces massacres, particulièrement violents, firent plusieurs milliers de morts, probablement *« entre 3 000 et 5 000 »* selon René Lemarchand[39]. Mais la rébellion fut rapidement contenue, et la répression enclenchée par l'armée et les jeunesses du parti unique, les JRR (Jeunesses révolutionnaires Rwagasore), se mua rapidement en un génocide qui visait en premier lieu la fraction instruite de la population hutu. Les ministres, les officiers, les hauts fonctionnaires hutu furent systématiquement assassinés sous prétexte d'avoir participé à la rébellion. Puis ce furent les professeurs, les étudiants, les élèves des écoles et progressivement l'ensemble des Hutu qui avaient reçu ne serait-ce qu'une instruction élémentaire, qui furent massacrés. En 1974, David Martin et René Lemarchand[40] qualifièrent de *« génocide sélectif »* ces

[39] René Lemarchand, 2002, « Le génocide de 1972 au Burundi. Les silences de l'histoire. », *Cahiers d'Études Africaines*, 167, XLII-3, p. 552.
[40] René Lemarchand, David Martin, 1974, *Génocide sélectif au Burundi*, Minority Rights Group, Londres.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

massacres coordonnés par le pouvoir qui firent, selon les estimations, entre 100 000 et 300 000 morts[41] et aboutirent à l'élimination presque complète de l'élite hutu.

D'autres massacres à caractère ethnique avaient eu lieu dans la région avant 1972, en particulier au Rwanda en 1959 et 1963, où de nombreux Tutsi avaient été massacrés ou contraints à l'exil. Au Burundi, les tensions au sein des élites s'étaient déjà traduites par plusieurs assassinats politiques, notamment celui du premier ministre hutu Pierre Ngendandumwe en 1965, et par plusieurs vagues de répression visant surtout l'élite hutu. Mais en 1972, les événements prirent une tout autre ampleur. Si les massacres commis par les rebelles furent terribles, la répression prit le caractère d'un génocide, même si la communauté internationale ne le reconnut pas comme tel. Il ne s'agit pas de prétendre que les génocides de 1972 et 1994 eurent la même ampleur car, quelles que soient les estimations, il est évident que ce dernier fut bien plus massif puisqu'il provoqua la mort de 500 000 à un million de personnes. De plus, les conséquences de ces deux génocides dans les pays respectifs où ils se déroulèrent et à l'échelle de la région furent également différentes. Toutefois, il semble impossible de comprendre l'enracinement des pratiques génocidaires, qui resurgirent ensuite à plusieurs reprises tant au Rwanda qu'au Burundi jusqu'au génocide de 1994, en méconnaissant le génocide de 1972 et l'impunité totale dont ont joui ses responsables jusqu'à aujourd'hui. Le maintien au pouvoir des organisateurs du génocide au Burundi, l'absence de reconnaissance du crime commis au niveau international et l'extrême faiblesse de la couverture médiatique des événements de 1972, à l'inverse de 1994, ont garanti l'impunité des génocidaires et ancré des rancœurs durables parmi les populations hutu. Le génocide du Burundi alimenta dès lors le radicalisme ethnique du régime hutu rwandais, tandis que les violences contre les Tutsi au Rwanda semblaient illustrer, pour les Burundais tutsi, la menace que représentait la prise du pouvoir par l'élite hutu, et ainsi conforter les pratiques de discrimination et de violence ethnique du régime burundais.

Un article de René Lemarchand paru en 2002 dans les *Cahiers d'Études Africaines*[42] a contribué à nous conforter dans notre choix d'étudier comparativement la couverture du génocide de 1972 et celle du génocide de 1994. Dans cet article, René Lemarchand montre les similitudes entre ces deux génocides : *« Dans un cas comme dans l'autre, le meurtre de masse porte tous les signes du génocide : le ciblage ethnique des victimes, l'intentionnalité exterminatrice des bourreaux et l'ampleur des massacres »*[43]. L'auteur insiste sur les répercussions du génocide de 1972 à la fois au Burundi et au Rwanda, de sorte qu'il semble impossible de comprendre réellement les racines du génocide de 1994 si l'on occulte ce premier génocide dans la région : *« En évacuant de la mémoire le génocide de 1972 on élimine du même coup certains des fils conducteurs qui nous aideraient à comprendre celui de 1994 »*[44]. René Lemarchand illustre ensuite cette affirmation en retranscrivant les propos d'un tueur hutu de 1993, rapportés à la commission internationale d'enquête de 1995 par un membre du clergé hutu : *« En 1972 ils nous ont eus ; ils ne nous auront plus »*. Un autre affirmait que *« depuis 1972 c'est notre sang qui a été versé. Aujourd'hui on apprend que le président Ndadaye a été tué. S'ils ont pu faire cela, demain ce sera nous (...)»*. René Lemarchand conclut par une question : *« Comment ne pas voir dans cette rage meurtrière les*

[41] René Lemarchand, « Le génocide de 1972 au Burundi. Les silences de l'histoire. », in *op. cit.*, p. 552.
[42] *ibid.*, pp. 551-567.
[43] *ibid.*, p. 551.
[44] *ibid.*, p. 562.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

réminiscences d'un génocide dont personne ne parle, mais dont beaucoup se souviennent ? »[45]. Cette interrogation semble en effet d'une importance cruciale, et pourtant nous verrons qu'en 1994, les références au génocide de 1972 dans la presse constituèrent de très rares exceptions.

3 - Un acteur central dans la production et la diffusion de représentations des crises étudiées : la presse.

Les génocides de 1972 au Burundi et de 1994 au Rwanda, en ce qu'ils illustrent de manière paroxystique le caractère opératoire de certaines reconstructions idéologiques du passé, doivent être étudiés. Les acteurs qui participent à l'élaboration et à la diffusion de représentations de l'histoire ou de la réalité sociale, et qui jouèrent un rôle dans la production de représentations de l'histoire du Rwanda et du Burundi, sont nombreux. Il n'est donc guère possible de rendre compte de manière systématique du rôle de chacun d'entre eux. Ainsi nous ne ferons qu'esquisser le rôle tenu à différentes époques par l'administration coloniale, les Églises, les partis politiques ou les ONG par exemple, dans la production de représentations particulières de l'Afrique, et plus spécifiquement des deux pays qui nous intéressent ici.

En revanche, nous avons choisi d'étudier le rôle particulier de la presse dans la production et la diffusion de représentations des génocides de 1972 et 1994. Ce choix s'explique par deux raisons fondamentales : d'une part, la presse n'est pas uniquement l'un des éléments producteurs de représentations de l'histoire et de la réalité sociale rwandaise et burundaise, mais également l'un des principaux instruments de diffusion de ces représentations. D'autre part, la presse ne diffuse pas uniquement, avec des moyens supérieurs à ceux d'autres acteurs, ses propres représentations. Elle est aussi le lieu central où se croisent les représentations de la plupart des autres types d'acteurs, qui occupent respectivement des places différentes selon les organes de presse, mais qui s'y expriment parfois directement. Par les interviews accordées à des responsables politiques, par les tribunes ouvertes à des spécialistes, par les points de vue de représentants d'ONG ou de différentes confessions religieuses, mais également par l'influence qu'elles exercent sur le point de vue des journalistes eux-mêmes, les représentations des autres acteurs modèlent les constructions produites par la presse et trouvent en cette dernière un canal de diffusion.

3-1- Une évocation du rôle de la guerre froide dans l'analyse des événements internationaux par la presse

Analyser le traitement par la presse de deux génocides dans la région des Grands Lacs a pour objectif de mettre en lumière des représentations sociales et historiques véhiculées par la presse sur deux pays africains ; cela nécessite de comprendre ce qui détermine le mode de construction des faits par les journalistes. Dans cette optique, la comparaison de la couverture journalistique du génocide de 1972 avec celle du génocide de 1994 permet d'évaluer l'impact du contexte international dans l'analyse des événements qui se déroulent en Afrique.

La guerre froide, qui débuta peu après la seconde guerre mondiale et consacra la division du monde en deux blocs antagonistes pour plusieurs décennies, eut d'importantes répercussions sur l'analyse des événements internationaux en général, et

[45] *ibid*., p. 563.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

notamment sur leur interprétation par la presse. La simple observation des titres parus dans les pages internationales de plusieurs quotidiens, au moment du génocide de 1972 au Burundi, illustre la prégnance de cette toile de fond des événements internationaux que constitue l'opposition entre l'Est et l'Ouest. D'avril à juin 1972, la « une » de plusieurs quotidiens français et belges se trouve le plus souvent occupée par la guerre du Vietnam, dans laquelle les États-Unis, première puissance du bloc occidental, se trouvent confrontés à la résistance armée d'un mouvement populaire qui se réclame du socialisme. Dans les pages internationales, des articles sont régulièrement consacrés à la situation politique qui prévaut au Chili, où la tension entre le gouvernement socialiste du président Allende et la droite qui cherche à mobiliser les classes moyennes dans la rue est croissante. Le procès de la dirigeante communiste Angela Davis qui symbolise le mouvement noir aux États-Unis fait également l'actualité durant cette période. Nous pourrions citer d'autres exemples, mais il est notable que le contexte politique international où domine la confrontation entre le bloc dit « socialiste » et le bloc occidental, a des répercussions sur la situation de nombreux pays et sur l'analyse qu'en font les journalistes.

Les différents organes de presse n'adoptèrent pas tous la même orientation durant la guerre froide. Hormis les quotidiens liés aux partis communistes, comme *L'Humanité* en France, qui relayaient les analyses émanant du gouvernement soviétique, certains quotidiens purent adopter des positions plus ou moins *« neutralistes »*. Selon Patrick Eveno[46], auteur d'un ouvrage sur l'histoire du quotidien *Le Monde*, le journal français de référence adopta durant la guerre froide une attitude plus pondérée que la plupart des organes non communistes. Au sein de la rédaction du quotidien, Hubert Beuve-Méry, son directeur, et Etienne Gilson, auraient incarné une certaine méfiance à l'égard des anticommunistes radicaux *« si prompts à dégénérer en fascistes »*. Toutefois, Patrick Eveno souligne que pour la rédaction du quotidien, *« l'adversaire principal reste toujours, et sans ambiguïté le communisme, qui joint l'horreur totalitaire à la volonté de domination »*. Malgré ces positions hostiles au communisme, la simple méfiance envers le caractère parfois hystérique de l'anticommunisme et le risque de dérive antidémocratique qu'il comporte, suffit pour qu'à cette époque *Le Monde* soit parfois accusé de *« faire le jeu de l'URSS »*. C'est dire si la pression exercée par le contexte de la guerre froide était forte, l'affichage d'une relative neutralité se trouvant rapidement stigmatisé comme un soutien objectif à l'autre camp.

Le contexte politique de la guerre froide, bipolarisé à l'extrême, détermina en grande partie l'analyse journalistique des événements internationaux. Mais au-delà des grilles d'interprétation de ces événements, on peut penser que la sélection même de ce qui « fait l'actualité » fut influencée par les enjeux de la guerre froide. Ceci pourrait expliquer la très faible couverture médiatique dont fit l'objet le génocide de 1972 au Burundi. L'importance stratégique limitée du Burundi, en regard des enjeux de la guerre du Vietnam par exemple, explique sans doute en partie le peu d'intérêt accordé aux événements, pourtant dramatiques si l'on en juge par l'ampleur des victimes et la nature génocidaire des massacres, qui se déroulaient dans ce petit pays d'Afrique centrale.

[46] Patrick Eveno, 1996, Le Monde *1944-1945. Histoire d'une entreprise de presse*, Le Monde-Editions, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

3-2- Le rôle des enjeux économiques et commerciaux dans le traitement de l'information par la presse

L'existence au début des années 1970 d'un contexte politique international surdéterminé par l'affrontement entre les deux blocs, ne constitue qu'un élément parmi d'autres qui permettent d'expliquer la sélection des « événements » et leur mode d'analyse. Bien d'autres facteurs interviennent dans la construction et le traitement de l'actualité consacrée par les médias et notamment la presse écrite.

Le caractère commercial des entreprises de presse, la concurrence qu'elles se livrent entre elles et la tendance croissante à la concentration dans ce secteur, sont évoqués dans de nombreux ouvrages consacrés aux médias pour expliquer le mode de traitement de l'information par la presse. Dominique Wolton[47] remarque que si aujourd'hui, dans un pays comme la France, la presse n'est plus guère confrontée à la censure politique, les journalistes continuent de brandir cette menace pour se construire une image de rempart de la démocratie. Or selon lui, s'il existe une menace sur la liberté de la presse, elle réside surtout dans sa soumission aux impératifs économiques : *« les journalistes occidentaux se battent pour la liberté politique, comme si elle était menacée, alors que la logique économique est au moins aussi menaçante pour la liberté de la presse que la répression politique »*[48].

Ayant analysé la couverture médiatique de la première guerre du Golfe en 1991, Dominique Wolton souligne les conséquences de la soumission de la presse à la logique de l'événement et à la concurrence. Tout d'abord, il faut rappeler que cette guerre fut la première à avoir été *« filmée en direct »*, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui réduisit à néant la distance entre l'événement et l'information. Les techniques modernes de transmission rendent en effet possible cette performance dont on a longtemps cru, comme le rappelle D. Wolton, qu'elle pourrait garantir l'idéal démocratique revendiqué par la presse en assurant l'objectivité de l'information. Pourtant, cette expérience a montré que la profusion d'images et d'informations ne pouvait à elle seule garantir un traitement rigoureux des événements, voire même qu'elle tendait à faire obstacle à une analyse plus approfondie de ceux-ci. La guerre de 1991 ne prit aucun journaliste au dépourvu puisqu'elle fut déclenchée au terme d'environ six mois d'une crise qui avait débuté en août 1990. Il y eut ainsi de nombreuses émissions consacrées à cette crise avant la guerre, mais *« ne donnant toutefois guère de clés de lecture historiques, culturelles ou religieuses »*[49].

D'autre part, si la transmission d'informations en continu peut donner l'illusion qu'aucun détail des événements n'échappe au public, D. Wolton rappelle au contraire combien les médias construisirent le mythe d'une guerre *« sans morts »*, technologique, en s'appuyant sur les images : *« une guerre sans morts, sous l'œil des caméras, est l'exploit technique auquel l'Occident est arrivé et qui montre combien la presse, tout en critiquant largement la censure de l'armée, avait intégré la leçon du Vietnam : ne pas démoraliser l'armée et l'opinion (...). »*[50]. L'exemple de la guerre du Golfe, où la coalition contre le régime irakien regroupait la plupart des pays occidentaux, mais également l'URSS et de nombreux pays arabes, est emblématique de la capacité des

[47] Dominique Wolton, 1997, *Penser la communication*, Flammarion, Paris.
[48] *ibid.*, p. 220
[49] Dominique Wolton, 1991, *War game. L'information et la guerre*, Flammarion, Paris, p. 33.
[50] *ibid.*, p. 36.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

médias à produire une image déformée de la réalité tout en prétendant couvrir « objectivement » les événements. Plus encore, D. Wolton montre de quelle manière l'hypermédiatisation du conflit conduisit à la production proportionnelle de rumeurs, ou de ce qu'il nomme *« l'information-mystère »*. Dans le contexte d'un conflit surmédiatisé où la concurrence interne à la presse est exacerbée, la recherche du *« scoop »* devient une nécessité commerciale pour se démarquer de ses concurrents et éviter la lassitude du public. Cette recherche se fait bien souvent au prix d'un renoncement à vérifier la fiabilité des sources ou à recouper l'information avant de la diffuser.

Le manque voire l'absence d'analyses historiques et sociales avant le déclenchement de la guerre, et *a fortiori* pendant son déroulement, le renoncement aux règles du professionnalisme au nom de la recherche du scoop, ou encore la construction d'une image de la guerre conforme aux intérêts de la coalition, furent quelques uns des traits de la couverture médiatique de la guerre du Golfe. L'hypermédiatisation du conflit ne fit probablement que les accentuer ; cependant ils ne sont pas propres à cet événement. Nous avons évoqué précédemment la couverture journalistique de la crise d'août 1988 au Burundi, et relevé la même absence d'analyse historique sérieuse, le plus souvent remplacée par le recours aux représentations éculées de l'époque coloniale. La faible place consacrée à des analyses détaillées des événements peut s'expliquer, d'une façon générale, par la logique événementielle qui prévaut dans la presse et induit des *« processus de tri qui privilégient souvent l'éclat de l'événement sur le silence des évolutions sociales en profondeur, la communanuté émotionnelle sur une distanciation critique »*[51]. Quant à la rigueur et au recoupement des informations, ils étaient tout aussi absents dans la couverture de la crise burundaise que dans celle de la guerre du Golfe, comme le montraient les estimations contradictoires et souvent invraisemblables du nombre de victimes, ou encore la relation d'un même événement sous une multitude de versions différentes. Nous verrons que les couvertures médiatiques des crises de 1972 au Burundi et de 1994 au Rwanda n'échappèrent pas à de telles pratiques journalistiques.

Quant à la tendance, très marquée durant la guerre du Golfe, à construire une image des événements conforme aux discours des représentants de la coalition, elle s'explique peut-être en partie par le caractère exclusif des sources d'information des journalistes. Le travail des envoyés spéciaux s'opérant sous la protection militaire de la coalition, les contacts de ces journalistes avec des sources extérieures aux représentants militaires de celle-ci ne pouvaient être qu'extrêmement limités. De plus, Dominique Wolton rappelle que les stéréotypes sur le monde arabe ont prévalu dans les analyses des journalistes, tandis que les références à la démocratie avancées par les représentants politiques et militaires de la coalition pour justifier la guerre semblaient conformes aux valeurs que le journalisme occidental prétend incarner. Ainsi, les conditions matérielles du travail des envoyés spéciaux, tout autant que la proximité de leurs représentations avec celles des dirigeants occidentaux de la coalition, auraient poussé la majorité des journalistes à construire une image de la guerre justifiant ces représentations. Prenant l'exemple de la couverture de la guerre civile au Salvador par la presse américaine, M. Pedelty remarque pour sa part que si l'ambassade américaine fut alors la principale « source » des journalistes, cela ne résulte pas principalement d'une forme de *« connivence patriotique »* ou d'une proximité idéologique de ces derniers avec la politique de leur gouvernement. À l'inverse, *« nombre de correspondants de guerre*

[51] Érik Neveu, 2001, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, Paris, p. 53.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

sont critiques sur l'engagement américain ». La difficulté d'accéder aux zones contrôlées par la guérilla comme le moindre degré d'organisation de sources moins institutionnelles telles que les organisations caritatives ou les opposants à la guerre, ont en revanche largement contribué à donner la primauté aux « informations » diffusées par l'ambassade américaine[52]. Ce dernier exemple montre la forte dépendance des journalistes vis-à-vis de sources aussi instituitonnalisées que les Etats et leurs représentants militaires dans les situations de conflit, y compris lorsque les reporters tendent à se démarquer de la politique menée par leur gouvernement.

D'autre part, plusieurs auteurs soulignent les divergences qui apparaissent fréquemment entre les *« journalistes de terrain »*, qui couvrent l'événement là où il se déroule, et les membres de la rédaction nationale du quotidien. Pour Dominique Wolton, *« malgré l'unité culturelle du groupe des journalistes, il n'y a pas d'unité de point de vue entre le patron d'information, le chef d'un service et le journaliste sur le terrain. Surtout en temps de guerre »*[53]. Le journaliste sur le terrain subit moins directement les pressions de nature commerciale auxquelles est soumise la rédaction, tandis que sa présence sur le lieu du conflit en cours, parfois auprès des acteurs locaux de la crise, peut influencer sa perception des événements. D. Wolton note toutefois que la marge de manœuvre des envoyés spéciaux et le poids de leur point de vue subjectif sur les événements tendent à diminuer. De même, Cyril Lemieux montre que les acteurs qui déterminent les faits appelés à devenir des *« événements »* et la manière de les traiter, sont d'abord les journalistes les plus liés à la fonction commerciale, ceux qui côtoient le plus les hommes politiques nationaux ou d'autres groupes influents, et non les journalistes de terrain. La sélection des *« événements »* et leur angle de traitement dépendent davantage d'un impératif de *« non dépassement par la concurrence »* menant souvent au suivisme, que de la subjectivité des reporters : *« la surenchère est donc impulsée avant tout par des individus, les supérieurs hiérarchiques, à la fois plus éloignés du terrain et plus proches de la fonction commerciale »*[54]. La volonté de ne pas « rater » un événement couvert par les organes de presse concurrents ou l'accent mis sur le traitement émotionnel de l'information, pour des raisons commerciales notamment, expliquent sans doute en partie ce décalage fréquent entre éditorialistes, journalistes de la rédaction et reporters sur le terrain. Ce phénomène est observé par Simone Bonnafous à propos de la couverture par *Le Nouvel Observateur* d'un événement marquant du conflit yougoslave : la « découverte des camps de concentration » en août 1992[55]. Tandis que les observations et les témoignages collectés par un reporter du magazine l'incitent à la prudence, le ton de l'éditorial est beaucoup plus péremptoire : *« Une répartition des rôles se dessine ainsi, opposant les doutes du correspondant aux certitudes de l'éditorialiste »*. L'auteur ajoute que ce phénomène n'est pas nouveau, cette partition ayant déjà été *« observée lors des événements roumains, où les rédactions parisiennes reprenaient souvent les informations en provenance des agences internationales au détriment de celles que leur transmettaient leurs correspondants sur place »*[56]. Or, la tendance au sensationnalisme et la surenchère née de la concurrence entre organes de presse, avaient à l'époque abouti au scandale du faux charnier de Timisoara.

---

[52] M. Pedelty, cité par É. Neveu in *op. cit.*, p. 57.
[53] D. Wolton, *War game (…)*, p. 116
[54] Cyril Lemieux, 2000, *Mauvaise presse*, Métaillié, Paris, p. 413.
[55] Simone Bonnafous, juin 1996, « La gestion de l'incertain par les médias contemporains dans la crise yougoslave », in *Mots, les langages du politique* n° 47, Presses de la FNSP, Paris.
[56] *ibid.*, p. 17.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Ce hiatus existant parfois entre la rédaction nationale et les envoyés spéciaux, constitue comme nous le verrons l'un des aspects du traitement journalistique de la crise rwandaise de 1994 dans plusieurs quotidiens. Outre la soumission plus grande de la rédaction nationale aux impératifs commerciaux, sa distance avec le terrain et les belligérants qui sont parfois, au contraire, les sources principales des reporters, et la pression plus diffuse exercée sur les envoyés spéciaux par les enjeux nationaux et les représentations produites par les différents groupes d'influence au niveau national, peuvent expliquer les divergences d'interprétation parfois importantes entre ces deux groupes de journalistes. Il s'agit là, en tous cas, d'un élément important si l'on veut comprendre le mode de construction des événements internationaux par la presse, et la cohabitation d'analyses parfois contradictoires au sein d'un même quotidien.

Évoquant le rôle de la presse écrite au sein des médias, Dominique Wolton souligne que les remarques qu'il formule à propos de la radio ou de la télévision, s'appliquent également à elle. Bien que les quotidiens disposent théoriquement d'un délai plus long pour vérifier leurs informations, puisque celles-ci ne sont pas transmises en direct mais imprimées une seule fois par jour, leur couverture de la guerre du Golfe fut quasiment identique. Une autre caractéristique du fonctionnement du champ médiatique peut en rendre compte selon Wolton : la tendance à *« l'auto-référence de la presse »*, fonctionnant *« incontestablement comme une auto-intoxication »*. La conséquence fut qu'*« on retrouva alors dans l'écrit la même logique de l'instant, le même " nationalisme " et la même fermeture que dans les autres médias »*[57].

3-3- « Mondialisation » apparente et maintien d'un « point de vue national de l'information »

La couverture de la guerre du Golfe n'est qu'un exemple de traitement médiatique d'une crise internationale, dont la particularité fut de focaliser l'attention de tous les médias durant des semaines, voire des mois. L'engagement politique, mais aussi militaire de nombreux pays dans cette guerre, ainsi que ses enjeux stratégiques dépassant de loin le niveau régional, expliquent probablement une telle focalisation. Mais au-delà de la particularité de cette crise, l'étude de sa couverture médiatique permet de cerner plusieurs caractéristiques de la pratique journalistique en matière de traitement des événements internationaux.

Tout d'abord, le présupposé selon lequel la *« mondialisation »* de l'information, permise notamment par le développement des techniques, permettrait de dépasser les clivages nationaux pour produire une information réellement internationale, semble infirmé par l'expérience. Le passage des faits à l'information continue d'être médiatisé par les représentations et les idéologies « nationales » en dépit de la croissance du volume d'informations et de la plus grande facilité d'accès au terrain. Comme le remarque D. Wolton, *« il est possible d'avoir toutes les informations sans qu'aucun stéréotype n'évolue, avec parfois même le résultat inverse : l'information et la communication comme moyen d'accroître les stéréotypes »*[58]. D'autre part, l'augmentation du volume de l'information ne conduit pas davantage à accroître son universalité. Les régions du globe ou les conflits qui faisaient déjà l'objet d'une

[57] Dominique Wolton, *War game (...)*, pp. 125-126.
[58] *ibid.*, p. 175.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

couverture médiatique importante tendent à être surmédiatisés, tandis que les autres se trouvent encore davantage ignorés.

Le fait que la presque totalité de l'information « mondiale » soit produite par quelques grandes agences de presse occidentales, et en particulier américaines, peut expliquer ce phénomène. D'après Jean-Noël Jeanneney, *« cinq d'entre elles seulement jouissent d'une diffusion planétaire et elles touchent à elles seules 99,8% de la population mondiale »*[59]. De son côté, Pierre Albert explique ce phénomène de concentration des agences de presse par l'augmentation des coûts liés à la modernisation du matériel et des techniques, qui limite l'accès au marché et le ferme presque totalement à la majorité des pays du globe[60]. Parallèlement, les agences de presse ont diversifié et accru leur *« production »* au point de devenir la source d'information essentielle, et dans certaines situations unique, des journalistes. Ces agences, en dehors des dépêches qu'elles produisent sur l'actualité internationale ou dans des domaines spécialisés, rédigent régulièrement des *« synthèses »* voire des articles, des enquêtes, des reportages, interviews ou récits, qui peuvent être repris tels quels par les journaux ou en partie remaniés. Ceci a pour conséquence une tendance à l'uniformisation des analyses proposées par la presse, et une interprétation de plus en plus univoque des événements qui tend à renforcer les représentations préexistantes.

D'autre part, les entreprises de presse sont des entreprises commerciales dont la rentabilité est la condition d'existence. Pierre Albert souligne qu'en règle générale, le prix de vente des quotidiens est inférieur à leur prix de revient, ce qui signifie que la rentabilité des organes de presse dépend en grande partie de leurs recettes publicitaires. Ce qui lui fait dire qu'un périodique est en réalité vendu deux fois : *« Une première fois en bloc, aux annonceurs (...) et ensuite au numéro, aux lecteurs. »*[61]. Or, l'attractivité d'un périodique pour les annonceurs publicitaires dépend en grande partie de sa diffusion, même si parfois une diffusion quantitativement plus faible peut être palliée par le fait que le type de public du quotidien correspond à celui visé par l'annonceur. Toujours est-il que dans les deux cas, la dépendance des organes de presse à l'égard de la publicité est forte, et tend à leur faire rechercher un accroissement de leur diffusion. Or, la volonté d'élargissement du public implique la capacité du journal à s'adapter à un public hétérogène, ce qui induit une certaine tendance au conformisme. Pour éviter de perdre une partie de son public, un quotidien doit éviter d'émettre des opinions trop clivantes, ou trop en rupture avec l'opinion ou les représentations majoritaires. D. Wolton note ainsi que l'accroissement de l'information et des moyens de diffusion *« ne conduit pas forcément à un plus grand nombre d'opinions débattues. Il s'opère une sorte de sélection, visant à éliminer les opinions " déviantes " et conduisant à un processus d'appauvrissement »*[62].

Les impératifs économiques auxquels sont soumis les organes de presse, qui se trouvent également en concurrence avec d'autres, conduisent ainsi par différents biais à une certaine uniformisation de l'information produite. L'exigence de rapidité et la recherche du « scoop », qui découlent également de cette logique commerciale, favorisent aussi les analyses sommaires et le recours aux stéréotypes, aux dépends d'analyses rigoureuses qui rendent compte de la complexité des situations. Certains

[59] Jean-Noël Jeanneney, 1996, *Une histoire des médias*, Seuil, Paris, p. 324.
[60] Pierre Albert, 1996, *La presse*, PUF Que sais-je ?, Paris.
[61] *ibid.*, p. 21.
[62] Dominique Wolton, *Penser la communication* (...), p. 176.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

auteurs pointent la contradiction qui menace sans cesse de se manifester, entre la recherche de profit à travers la production d'informations, et la déontologie de la presse. Ainsi D. Wolton s'interroge : *« Jusqu'où peut-on concilier rigueur de l'information et recherche du profit ? »*[63].

Le manque de formation de nombreux journalistes, sur l'histoire et la réalité sociale de la zone qu'ils couvrent, accroît encore cette tendance à rendre compte des situations de conflits selon des représentations souvent réductrices. Les synthèses produites par les agences de presse sur l'histoire du pays concerné constituent dans certains cas la principale référence historique des journalistes chargés de couvrir les événements qui s'y déroulent. Dans un article présentant *« La vision des médias internationaux »* sur la crise d'août 1988 au Burundi, André Guichaoua évoque une de ces notes de synthèse rédigée par l'AFP, et *« reprenant les schémas consacrés sur la région et situant les acteurs : les " longs " Tutsi d'origine nilotique, les envahisseurs, et les " petits " Hutu, bantous, indigènes dépossédés, asservis »*[64]. Cette note reprenait en d'autres termes une grande partie des représentations de l'histoire du Burundi, construites par les Européens à l'époque coloniale et largement assimilées par les acteurs locaux, mais contredites depuis par des recherches scientifiques. Elle n'en constitua pas moins la toile de fond *« historique »* de nombreux articles consacrés à cette crise.

Les déterminants économiques de la pratique journalistique, de même que la propension de nombreux journalistes à se satisfaire des représentations historiques et sociales dominantes pour leurs analyses des situations de conflits, conduisent la presse à se faire le vecteur de reconstructions idéologiques des faits qu'elle couvre. Or, ces reconstructions ont parfois une incidence réelle sur le déroulement des crises, comme ce fut le cas dans la région des Grands Lacs, et notamment au Rwanda et au Burundi depuis leur indépendance. Mais avant de nous intéresser à l'histoire de ces deux pays et à l'impact de la politique et des représentations de l'époque coloniale, nous verrons dans le premier chapitre de quelle manière se sont forgées des représentations particulières de l'Afrique en Europe à partir de la fin du XIX^{e} siècle.

[63] Dominique Wolton, *War game (...)*, p. 74.
[64] J.-P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, *La crise d'août 1988*, (...), p. 154.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Chapitre 1 : Les représentations du continent africain en Europe, des débuts de la conquête coloniale aux années 1990

La reconstruction idéologique de l'histoire du Rwanda et du Burundi ne peut se comprendre que si on la resitue dans le contexte plus large des représentations de l'Afrique en Europe. Car si l'Afrique des Grands Lacs fut une région où les fantasmes de l'Europe coloniale se projetèrent de façon particulièrement intense, des représentations spécifiques de l'Afrique noire dans son ensemble furent construites à partir de la fin du XIX^{e} siècle. Dans ce chapitre, nous allons donc tenter de décrire le creuset d'où sont issues ces représentations, et la part qu'ont pris différents types d'acteurs dans leur élaboration. Il ne s'agira pas de mener une étude exhaustive ou comparative du rôle respectif des Églises, des partis politiques ou des intellectuels, pour ne citer qu'eux, mais plutôt de donner une idée générale des conditions dans lesquelles des représentations majoritaires de l'Afrique sont nées et ont évolué en Europe. Dans la mesure où notre étude porte sur des quotidiens français et belges, nous donnerons un aperçu de la formation de représentations dominantes de l'Afrique dans ces deux pays essentiellement.

1 – La « mission civilisatrice » ou la construction d'une certaine image de l'Afrique sur fond d'idéologie coloniale

A la veille de la seconde guerre mondiale, l'empire colonial de la France s'étendait sur 12,5 millions de km² et comprenait 69 millions d'habitants, ce qui le situait au second rang mondial derrière celui de l'Angleterre. Par ailleurs, l'essentiel des possessions coloniales françaises, soit 91 % du territoire et 60 % de la population, se trouvait en Afrique. De l'Algérie et des protectorats sur le Maroc et la Tunisie, à l'Afrique de l'Ouest presque toute entière, en passant par des possessions en Afrique équatoriale ou encore Madagascar et la Réunion, l'empire français s'étendait sur une grande partie, surtout à l'ouest, du continent africain. La Belgique parvint quant à elle à devenir la première puissance occidentale en Afrique centrale, en s'assurant le contrôle de l'immense et riche Congo par l'intermédiaire du roi Léopold II. Celui-ci devint en effet, à l'issue de la conférence de Berlin en 1885, souverain à titre personnel du pays. L'état « indépendant » du Congo, propriété du roi Léopold, changea ensuite de statut en 1908 pour devenir le Congo Belge. La présence coloniale de la Belgique dans la région, se renforça à l'issue de la première guerre mondiale et de la défaite allemande. Deux anciennes colonies germaniques frontalières du Congo, le Rwanda et le Burundi, furent placées sous mandat belge par la Société des nations (SDN). Ces trois pays constituèrent à eux seuls l'empire colonial de la Belgique, ce qui explique sans doute que des liens particulièrement intenses et durables se soient constitués avec la métropole belge. Dans les années 1990, au moment du génocide au Rwanda, ces liens perduraient notamment par la présence au Rwanda de nombreux expatriés belges, ou encore par l'inscription dans les universités belges d'un nombre important d'étudiants venus du Rwanda ou du Burundi.

1-1- L'image de l'Afrique à travers les récits des premiers explorateurs

Il faut donc revenir sur le passé colonial de la France et de la Belgique, à la faveur duquel des représentations particulières de l'Afrique et des africains furent progressivement construites et diffusées par différents acteurs. Dans un ouvrage

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

consacré à l'Afrique dans l'imaginaire français, Yves Monnier montre le rôle des explorateurs, des religieux missionnaires ou encore des militaires qui conduisirent la conquête des colonies africaines, dans l'élaboration d'une certaine image de l'Afrique[1]. Pour Yves Monnier, *« ce sont ces informations » contenues dans leurs récits et descriptions, « souvent incomplètes, parfois contradictoires mais recueillies sur le terrain qui vont progressivement structurer l'image de l'Afrique dans l'imaginaire français du début du* XX^e^ *siècle »*[2].

Les correspondances des explorateurs, les ouvrages qu'ils publient, les objets qu'ils rapportent de leurs expéditions et qui sont en diverses occasions exposés au public de la métropole, offrent en majorité une description schématique, péjorative, souvent méprisante des indigènes, et finissent par former le canevas de préjugés qui vont ensuite s'enraciner très profondément. Les habitants de l'Afrique sont présentés comme des « sauvages », à qui est déniée toute préoccupation étrangère au problème de la survie quotidienne, à la satisfaction des besoins physiques élémentaires. L'image de l'indigène africain anthropophage se répand également à la suite de récits d'explorateurs et en dépit de l'absence, le plus souvent, d'éléments accréditant l'existence de telles pratiques. *« Qui ne se souvient des cartouches de l'almanach Vermot représentant le bon roi nègre, os dans le nez et chapeau de marmiton sur le crâne, touillant une vaste marmite où mitonne un négrillon ou un missionnaire ? »* [3], s'interroge ainsi Yves Monnier.

1-2- Universalisme républicain et idéologie coloniale

L'image de l'Afrique qui commence alors à se construire, ne repose cependant pas uniquement sur les récits des acteurs de la conquête sur le terrain. Dans le dernier quart du XIX^e^ siècle, s'impose en France une idéologie colonisatrice alimentée à la fois par un besoin stratégique et économique d'empire colonial, et par un universalisme républicain aux influences hétéroclites. Selon Jean-Pierre Dozon, *« l'exportation des idéaux républicains, aux fins de faire germer partout les droits naturels »* est déclarée objectif essentiel de la conquête coloniale, soutenue par la franc-maçonnerie mais aussi par *« la doctrine saint-simonienne de l'affamiliation qui, au nom du progrès humain, en appelait à une fusion bienfaisante des races »*[4]. Autrement dit, intérêts économiques et influence de plusieurs courants « humanistes » s'imbriquent pour forger l'idéologie coloniale républicaine. La République *« tendit à réaliser une manière de compromis idéologique, ici encore gros d'ambiguïté, entre l'image d'une France diminuée, nostalgique de sa grandeur, et de ce fait mue par un besoin tout pragmatique de colonies, et celle, bien plus avantageuse, d'un État-nation dépositaire d'un projet universaliste »* [5]. Ainsi, Jules Ferry invoque dans un discours demeuré célèbre la mission civilisatrice de l'hexagone, affirmant que *« les races supérieures »* ont *« le devoir de civiliser les races inférieures »*.

L'exportation du progrès et des valeurs universelles comme justification de l'entreprise coloniale ne se cantonnait pas à la France. Lorsqu'en 1876 le roi Léopold II

---

[1] Yves Monnier, 1999 *L'Afrique dans l'imaginaire français (fin du XIX^e^ - début du XX^e^ siècle)*, L'Harmattan, Paris.
[2] *ibid*. p. 19.
[3] *ibid.* p. 80.
[4] J.-P. Dozon, 2003, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Flammarion, Paris, p. 133.
[5] *ibid.*, p. 120.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

de Belgique fonde l'Association internationale pour l'exploitation et la civilisation de l'Afrique, son but affiché est de proscrire l'esclavage dans le bassin du Congo. Pourtant, cette volonté humaniste de faire disparaître la barbarie de l'esclavage apparaît essentiellement, *a posteriori*, comme la justification idéologique de la mise sous tutelle et de l'exploitation du Congo. Lorsque ce vaste pays devint propriété du roi Léopold, les travaux forcés furent systématiquement imposés à la population. Citant un ouvrage d'Adam Hochschild publié en 1998, Stephen Smith rappelle que durant les quarante premières années de la colonisation, l'exploitation du Congo fut si féroce que le pays perdit *« « au moins la moitié » de sa population, soit environ dix millions de personnes »* [6].

1-3- Idéologie missionnaire et conquête coloniale

Les *« dilemmes coloniaux »*, entre idéologie humaniste et violence de la conquête, furent extrêmement vifs. La colonisation trouva une justification dans l'image de peuples colonisés décrits comme non civilisés et incapables de se développer par eux-mêmes. Cette justification de l'entreprise coloniale par les représentants de l'État, qui prit en France une forme laïque, fut renforcée par l'idéologie des missionnaires catholiques et protestants.

Les missions chrétiennes ont très tôt tenté de s'implanter en Afrique. Les missionnaires furent d'ailleurs parfois les premiers européens à pénétrer dans certaines régions de ce continent. Dès la fin du XVIII^{e} siècle, des sociétés de missionnaires protestants commencèrent à voir le jour en Angleterre, tandis qu'en France les premières institutions missionnaires catholiques furent créées à partir de 1820. Leur objectif affiché était de lutter contre l'esclavage et la traite, ainsi que de former des églises locales en Afrique. Mais c'est surtout à partir du milieu du XIX^{e} siècle que se développèrent les principales sociétés missionnaires telles que les Missions africaines de Lyon, ou plus tard celle des Pères Blancs, en 1868. Tandis que jusque-là les tentatives d'évangélisation des missionnaires s'étaient globalement révélées infructueuses, la course engagée par les pays européens pour la conquête coloniale permit aux missions de se développer. Les missionnaires pénétraient désormais en Afrique précédés ou immédiatement suivis par les armées européennes chargées de « pacifier » le pays. Les intérêts communs de l'Église et des états colonisateurs trouvèrent leur expression dans l'idéologie des Pères blancs du Cardinal Lavigerie. En effet, le fondateur des Pères blancs prônait l'expansion française et concevait sa mission d'évangélisation comme le complément de la conquête militaire. Exaltant la mission civilisatrice de la France face à la « barbarie nègre », le cardinal Lavigerie s'adressait ainsi aux militaires : *« C'est vous qui ouvrirez les portes de ce monde immense (...). Déjà il est ouvert par votre conquête. Un jour, si vous êtes, par vos vertus, dignes d'une mission si belle, la vie y renaîtra avec la lumière, et tous ces peuples, aujourd'hui perdus dans la mort, reconnaîtront qu'ils vous doivent leur existence; et en apprenant votre histoire, votre gloire, votre valeur, ils seront fiers de leurs ancêtres »*[7].

L'idéologie de la mission civilisatrice, d'essence républicaine et alimentée par les doctrines saint-simonienne ou franc-maçonne, trouva également un fondement religieux dans le discours missionnaire. A une époque où, en France, les tensions opposant l'Église à la République se manifestaient parfois violemment, l'expansion

[6] Stephen Smith, 2003, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, Paris, p. 32.
[7] André Picciola, 1987, *Missionnaires en Afrique : 1840/1940*, Denoël, Paris, p. 117.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

coloniale semble au contraire recueillir une large adhésion. Au début du XX^{e} siècle, les sociétés missionnaires lancèrent ainsi des publications en métropole, telles que *L'écho des missions africaines*, *L'almanach noir* ou *L'Africain*. Ces revues n'avaient qu'un tirage modeste, mais elles contribuèrent à leur niveau à véhiculer des représentations souvent stéréotypées de l'Afrique, dans lesquelles les africains étaient représentés de manière paternaliste comme de « grands enfants » aux comportements puérils, à qui il fallait apporter les lumières de la civilisation.

Les missions chrétiennes se virent d'ailleurs conférer un rôle et un statut officiel dans l'entreprise coloniale. Ceux-ci furent définis lors de la conférence de Berlin de 1885, puis précisés en 1919. Les textes écrits à ces deux dates garantissaient *« la liberté de conscience et de libre exercice de tous les cultes »*, et les grandes puissances coloniales de l'Afrique s'engageaient à favoriser les institutions religieuses *« qui tendront à conduire les indigènes dans la voie du progrès et de la civilisation »*[8]. Dans une large mesure, l'action des puissances coloniales et des Églises chrétiennes se complétèrent. En effet, le rôle des Églises ne se limita pas aux tentatives d'évangélisation des peuples colonisés ; dans les colonies françaises, et de façon plus institutionnalisée encore dans les colonies belges, l'Église catholique prit en charge l'enseignement. Au Congo belge, les missions catholiques avaient le statut de missions nationales, et à ce titre elles se virent officiellement confier l'enseignement des africains tandis qu'une convention leur recommandait *« l'harmonie la plus parfaite, à tous les échelons, entre missionnaires et représentants du pouvoir colonial »*[9]. L'enseignement dispensé par l'Église devait ainsi s'adapter aux nécessités de la domination belge, en formant par exemple des élites africaines dans le but d'en faire de futurs auxiliaires de l'administration coloniale.

1-4- Les colonies : un débouché nécessaire pour une industrie en pleine expansion

Si important fût-il, le discours de la mission civilisatrice ne constituait pas l'unique argument en faveur de la colonisation. Des motifs de nature bien plus pragmatique motivaient la conquête, et se trouvaient énoncés dans les discours des gouvernants de la III^{ème} République en France comme Jules Ferry. Celui-ci cherchait à convaincre de la nécessité pour le pays de se constituer un empire colonial le plus vaste possible pour favoriser l'expansion industrielle de la France, offrir à ses industries des matières premières bon marché et de nouveaux débouchés pour leurs produits manufacturés. Dans *Le Tonkin et la Mère patrie*, publié en 1890, Jules Ferry affirme : *« La politique coloniale est fille de la politique industrielle. Pour les états riches, où les capitaux abondent et s'accumulent rapidement, où le régime manufacturier est en voie de croissance continue (...), l'exportation est un facteur essentiel de la prospérité publique, et le champ d'emploi des capitaux, comme la demande de travail, se mesure à l'étendue du marché étranger »*. La conquête coloniale répondait donc également à des intérêts économiques particuliers. En 1892, le mouvement en faveur de l'expansion se traduisit sur le plan politique par la création du « Parti colonial » à l'initiative d'Eugène Etienne, député d'Oran et ancien sous-secrétaire d'État aux colonies. Ce parti regroupait

[8] Pierre Soumille, « L'influence des Églises chrétiennes et le rôle des missions dans l'enseignement au Congo belge et dans l'AEF de 1946 à 1960 », in C.R. Ageron, 1995, *L'ère des décolonisations*, Karthala, Paris.
[9] *ibid.*, p. 398.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

un sixième de la chambre ; il continua d'exister et d'exercer une influence déterminante à l'Assemblée jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

A la même époque, en 1890, fut créé le « Comité de l'Afrique française », sous la présidence du même Eugène Etienne. Ce comité rassemblait des parlementaires, des écrivains, des officiers et des hommes d'affaires favorables à l'expansion coloniale. D'autres regroupements du même type, comptant des industriels et des hommes politiques, se constituèrent dans la période suivante en vue de peser sur la politique coloniale. C'est ainsi que naquit par exemple le « Comité de développement du Maroc », où se côtoyaient Jaluzot, fondateur du Printemps, Peytel, président de la raffinerie Say et du chemin de fer de l'Ouest-algérien, Jules Charles Roux, président de la Société Marseillaise de Crédit, des représentants de la compagnie des Batignolles et de Schneider, et Eugène Etienne qui était alors vice-président de la chambre des députés. Ces comités ne cherchaient pas uniquement à influencer la politique du gouvernement. Ils se firent également les propagandistes de l'idée coloniale auprès de l'opinion publique. À ce titre, ils contribuèrent à forger l'image des pays colonisés, et en particulier de l'Afrique, dans la population française.

Pour la Belgique, l'exploitation du Congo eut également d'importantes répercussions économiques. Le sous-sol de ce vaste territoire, regorgeant de ressources minières, attira la convoitise de nombreuses grandes entreprises. D'ailleurs à partir de 1920, ce fut essentiellement dans la région la plus riche du pays, le Katanga, que s'installèrent de nouvelles sociétés comme l'Union minière du Haut-Katanga, la Forminière ou Unilever, mais aussi de grandes banques comme la Société générale de Belgique ou la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie. Jusqu'à la crise économique mondiale des années 1930, les profits réalisés par ces compagnies au Congo furent immenses. De la même manière qu'en France, les enjeux économiques de la politique coloniale eurent un rôle essentiel. Mais les enjeux politiques, souvent étroitement imbriqués avec les intérêts économiques, étaient également cruciaux. Ainsi durant la seconde guerre mondiale, l'uranium du Katanga exploité par la Société générale de Belgique fut utilisé dans la fabrication de la bombe atomique américaine. Les grandes compagnies minières, les banques, ou plus tard les industries de transformation qui se sont implantées au cours de la seconde guerre mondiale, ont donc pesé de manière importante sur conduite de la politique coloniale de l'État belge.

Au début du XX^{e} siècle, la concurrence entre pays européens pour la conquête de nouvelles colonies se trouvait à son apogée. Dans les manuels scolaires, dans une grande partie des récits diffusés dans la presse ou dans les principaux ouvrages publiés par les acteurs de la conquête coloniale, celle-ci était présentée comme une épopée héroïque. La quasi totalité des partis politiques représentés à la chambre s'y montraient favorables. Les socialistes dénonçaient les crimes commis lors de la conquête ou de la « pacification » des territoires conquis, mais le plus souvent sans remettre en cause la nécessité de la colonisation dans son principe. Ainsi, l'idée coloniale se développait même s'il fallut attendre le début des années 1930 pour qu'elle recueille l'adhésion de la grande majorité de l'opinion publique. En 1931, l'exposition coloniale organisée à Vincennes marqua cette adhésion populaire, en attirant sept millions de visiteurs.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

1-5- L'anthropologie comme outil de légitimation de la conquête coloniale

Des disciplines telles que l'ethnologie furent fortement marquées par l'idéologie coloniale. Dans son ouvrage *Au cœur de l'ethnie*, Jean-Loup Amselle passe en revue les différentes définitions de l'ethnie qui ont prévalu jusque dans les années 1970, et qui influencent encore fortement les analyses médiatiques de la réalité politique africaine : *« Outre la proximité de la notion d'ethnie avec celle de « race », on voit combien la définition de ce terme est entachée d'ethnocentrisme (...). Sans beaucoup forcer les choses, on pourrait dire que le dénominateur commun de toutes ces définitions de l'ethnie correspond en définitive à un État-nation à caractère territorial au rabais. Distinguer en abaissant était bien la préoccupation de la pensée coloniale »*[10]. La pensée coloniale se fonda aussi sur l'idéologie raciale, qu'appuyaient certaines disciplines « scientifiques »À la charnière entre le 19ème et le 20ème siècle, se développa la recherche en anthropologie physique. Cette discipline était censée fonder « scientifiquement », par la mesure et la comparaison des volumes crâniens, la supériorité des européens par rapport aux peuples colonisés. Ainsi, dans les musées de sciences naturelles se trouvaient, jusqu'à une époque relativement récente, des vitrines exposant et comparant des crânes européens et africains. Un volume crânien supérieur, constaté chez les européens, était présenté comme la preuve d'une intelligence supérieure censée expliquer les différences de développement entre sociétés occidentales et « indigènes », et légitimer le droit des européens à la conquête coloniale.

Une majorité d'acteurs évoluant dans différents champs - politique, économique, scientifique ou religieux par exemple – imposèrent donc finalement une certaine image de l'Afrique et des populations qui y vivent. Ces représentations accréditaient le plus souvent l'idée d'un continent arriéré, aux mœurs barbares, marqué par l'absence de civilisation, de société élaborée ou de pouvoir centralisé, et où l'absence d'écriture, pour ce qui est de l'Afrique noire, devait prouver l'absence d'histoire. L'histoire de l'Afrique n'aurait dès lors réellement commencé qu'avec la colonisation, seule dispensatrice de développement.

2- Les enjeux économiques et politiques de l'expansion coloniale

Avant d'examiner les évolutions subies par les représentations dominantes de l'Afrique dans la période post-coloniale, il faut insister davantage sur l'importance des enjeux économiques et politiques de la colonisation en Afrique. En effet, la part importante et parfois primordiale représentée par le marché africain dans les exportations de certaines grandes entreprises explique en partie pourquoi dans les années 1960, alors que les anciens territoires sous tutelle accédaient peu à peu à l'indépendance, des liens économiques et politiques très étroits furent maintenus entre les métropoles et leurs anciennes colonies africaines. Le maintien de relations politiques et économiques, parfois assorti d'une présence militaire permanente, les liens personnels créés avec les dirigeants des régimes issus des indépendances, constituent autant d'éléments indispensables pour comprendre la nature et l'évolution des représentations dominantes de l'Afrique, dans des pays comme la France ou la Belgique.

[10] Jean-Loup Amselle, Elikia M'Bokolo, 1999, *Au cœur de l'ethnie*, La Découverte/Poche, Paris, pp. 18-19.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-1- L'empire colonial, marché protégé et pourvoyeur de matières premières

Sur le plan économique, le domaine colonial de la France en Afrique représentait un enjeu considérable pour de nombreuses entreprises. Il constituait à la fois un marché protégé assurant des débouchés, et des ressources importantes en matières premières pour différents secteurs de l'industrie. En 1938, l'industrie cotonnière des Vosges écoulait 90 % de sa production sur le marché colonial, ce qui lui permettait de continuer à prospérer à l'abri de la concurrence de produits meilleur marché en dépit du développement des fibres synthétiques. De grandes compagnies françaises, comme la CFAO (Compagnie française d'Afrique occidentale) ou la SCOA (Société commerciale pour l'Ouest africain), étaient exclusivement tournées vers le marché colonial africain. Quant aux grandes sociétés de travaux publics françaises, elles réalisaient à la fin des années 1950 le quart de leur chiffre d'affaire dans les colonies françaises d'Afrique. Pour ces entreprises, la politique coloniale de l'État français revêtait donc une importance cruciale. D'ailleurs, l'État intervint de multiples façons pour les aider à développer leurs affaires en Afrique. En 1946, le gouvernement créa ainsi le FIDES (Fonds pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer), destiné à financer les infrastructures routières, ferroviaires et autres, qui par leur insuffisance gênaient le développement de l'industrie et du commerce.

Durant les années 1930, l'existence du marché protégé que constituait l'empire colonial, surtout africain, permit de modérer les conséquences catastrophiques de la crise mondiale, et du rétrécissement des marchés qui s'ensuivit. Par ailleurs, la possession d'un vaste empire colonial, le deuxième après celui de l'Angleterre, permettait à la France de continuer à jouer un rôle politique important sur le plan des relations internationales bien qu'en matière de développement économique et industriel, la France était à cette époque distancée par d'autres pays européens comme l'Allemagne. Son empire d'outre-mer conférait à la France une influence internationale à laquelle son seul niveau de développement économique ne lui aurait guère permis de prétendre.

2-2- Colonisation et capitalisme français : des relations paradoxales

Cependant, s'il est indéniable que certains secteurs du capitalisme français ont largement bénéficié du marché protégé offert par les colonies, l'historien Jacques Marseille montre que le bilan global de la période coloniale sur le capitalisme hexagonal fut en réalité mitigé[11].

En s'appuyant sur une étude des bilans comptables de 469 sociétés coloniales, sur les chiffres du commerce extérieur de la France entre 1880 et 1960, ou encore sur des archives ministérielles, Jacques Marseille déclare que de 1880 à 1930, l'opinion publique française se trouvait loin d'être majoritairement acquise à l'idée coloniale. Des économistes libéraux s'y opposaient, estimant que le marché protégé des colonies risquait de priver l'industrie française de débouchés plus importants sur le marché concurrentiel international. Des nationalistes de droite, et à l'opposé de l'échiquier politique des socialistes, critiquaient également la conquête coloniale bien que pour des raisons opposées. Il fallut attendre le début des années 1930 pour que la majorité de

[11] Jacques Marseille, 1984, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'opinion publique française soit acquise à l'empire. L'exposition coloniale de 1931 joua un rôle important dans ce retournement de l'opinion, de même que le ralliement de la plupart des socialistes et des nationalistes à l'idée de l'expansion décrite comme un élément indispensable de la grandeur de la France.

Paradoxalement, c'est durant la période de 1880 à 1930, alors qu'il était davantage controversé, que *« l'empire colonial (...) est bien devenu un champ d'expansion privilégié du capitalisme français »*. Alors que le marché intérieur restait rigide et fortement limité par la faiblesse du salaire ouvrier et le poids important d'une population paysanne, en général peu dépensière, *« les colonies deviennent la béquille d'un capitalisme concurrentiel qui se heurte au problème des débouchés (...). À une période où la France importe essentiellement des matières premières agricoles alimentaires et textiles et exporte des vêtements, des ouvrages en bois et des produits de la métallurgie, le marché colonial garantit à des couches majoritaires du patronat français un débouché sûr et protégé, à la croissance régulière et soutenue. Le domaine colonial assure aussi aux capitaux privés qui s'y sont investis des taux de profits particulièrement élevés. Le placement colonial cumule alors deux avantages majeurs, la rentabilité et la sécurité qu'offre la domination politique directe »*[12].

En revanche, à partir des années 1930-1940, la *« béquille »* de l'empire colonial se mua de façon croissante, selon l'expression de Jacques Marseille, en un *« boulet »* qui entravait la modernisation du capitalisme français. Si les secteurs du capital les plus orientés vers le marché colonial demeuraient favorables à l'empire, qui leur assurait d'importants bénéfices, certains pans du capitalisme français commencèrent à se montrer favorables à l'abandon des colonies. En effet, l'existence d'un marché colonial protégé, à l'abri de la concurrence internationale, retardait les restructurations nécessaires du capitalisme français. Des entreprises qui accusaient un retard par rapport au développement économique international, sur le plan des techniques utilisées ou des structures, pouvaient parfaitement continuer à prospérer sous l'aile protectrice du marché colonial alors que l'exposition à la concurrence les aurait obligées à se restructurer et à investir sous peine de disparaître. La modernisation du capitalisme français fut donc entravée par l'empire colonial. De plus, l'État devait investir dans ses possessions d'outre-mer des sommes croissantes, pour l'administration des territoires mais aussi pour aider les entreprises présentes sur ce marché. Or, ces sommes investies par l'État dans les colonies étaient soustraites au budget nécessaire à la modernisation de l'appareil productif français. Ce constat incite Jacques Marseille à parler d'un *« divorce »* entre les intérêts à moyen et à long terme du capitalisme français, et l'empire colonial.

Au moment où la majorité de l'opinion publique française se rallie à l'idée coloniale, l'empire commence à se transformer en un obstacle à la modernisation du capitalisme français. À partir de cette période, les intérêts économiques dépendant des colonies se cantonnent davantage à certaines branches d'industrie, les secteurs « anciens » du capitalisme, qui vont peser pour la conservation de l'empire. D'autre part, le maintien des possessions coloniales est perçu par la plupart des partis politiques gouvernementaux comme le garant de la grandeur de la France et de son influence sur la scène politique internationale. À l'issue de la seconde guerre mondiale, les résistances aux mouvements favorables à l'indépendance, qui se développent dans les colonies,

[12] *ibid.*, p. 368

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

furent donc fortes. Elles trouvèrent un aliment dans le maintien de idéologie coloniale qui continuait à imprégner les partis politiques en dépit de la réalité économique décrite par Jacques Marseille. L'opposition à l'abandon de l'empire provenait également des secteurs de l'économie française les plus directement dépendants du marché colonial.

3 – La période des indépendances et la politique mise en œuvre par les métropoles pour conserver leur influence

Après la seconde guerre mondiale, des intellectuels et des mouvements nationalistes parfois dotés d'une large base populaire commencèrent à revendiquer l'indépendance des pays colonisés. Les entreprises qui possédaient des intérêts importants dans les colonies, ou encore les « colons » qui s'y étaient souvent installés depuis plusieurs générations, se mobilisèrent dès lors contre l'« abandon » de l'empire. L'État français se lança dans deux guerres successives, en Indochine puis en Algérie, pour tenter d'empêcher l'accession de ces pays à l'indépendance. Mais dans les deux cas, malgré l'importance de l'engagement militaire en termes d'effectifs et de budget, ces guerres se soldèrent par la défaite de l'armée française. Dans les années 1960 les anciennes métropoles, dont la France, durent ainsi se résoudre à octroyer l'indépendance à leurs colonies, notamment en Afrique subsaharienne. Cependant, malgré la perte de leur empire colonial les grandes puissances tentèrent de maintenir des liens suffisamment étroits pour garantir leurs intérêts. Sur le plan économique, elles s'employèrent à conserver un accès privilégié à ce qui était auparavant un marché captif, par la conclusion d'accords assurant à leurs entreprises la priorité pour les contrats passés avec l'étranger. Par ailleurs sur le plan politique, l'enjeu pour les anciennes métropoles coloniales était de conserver des zones d'influence les plus vastes possibles, qui puissent constituer un atout dans la concurrence internationale avec les autres pays occidentaux.

3-1- La politique belge au Rwanda et au Zaïre

L'État belge voulut ainsi éviter que l'indépendance du Rwanda ne mette en péril ses intérêts économiques et politiques dans la région. L'administration belge choisit de soutenir les revendications de l'opposition hutu, alors que durant toute la période coloniale elle s'était au contraire appuyée sur l'élite de la minorité tutsi pour garantir sa tutelle sur le pays. En effet, les idées anticoloniales et la revendication de l'indépendance, furent portées au Rwanda par des membres de l'élite tutsi, à partir des années 1950. Le soutien à l'opposition hutu découlait donc, selon plusieurs auteurs, de la volonté belge de ne pas voir le Rwanda indépendant dirigé par un pouvoir qui lui soit hostile. Les autorités coloniales belges, mais également la hiérarchie religieuse, soutinrent ainsi la « révolution sociale » de 1959, qui mit fin à la monarchie et au pouvoir des élites tutsi. Ce revirement des autorités se fit au nom de la démocratie ou du soutien au « peuple majoritaire », et en dépit des massacres perpétrés contre la minorité tutsi. Le gouvernement belge put ainsi nouer des liens étroits avec le gouvernement rwandais « indépendant », dont il avait favorisé l'arrivée au pouvoir. Pendant trente ans, la Belgique allait tenter de maintenir son influence sur le Rwanda grâce à sa politique de coopération, avec la présence sur place de centaines de coopérants et un budget relativement important. D'autre part, de nombreux ressortissants belges demeurèrent au Rwanda ou vinrent s'y installer ; plus d'un millier d'entre eux furent évacués en 1994. Quant à l'Église catholique, à travers le clergé local qu'elle avait formé mais aussi les

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

missionnaires qui demeurèrent sur place et qui étaient encore plus de 200 à la veille du génocide, elle continua à jouer un rôle social et politique de premier plan dans le pays.

Cependant, l'ancienne colonie belge qui recouvrait les enjeux économiques les plus importants, en raison de ses richesses minières notamment, était sans conteste le Congo belge, devenu par la suite le Zaïre. L'intérêt politique du pays n'était pas moindre, au vu de sa taille et de sa position stratégique dans cette partie du continent africain. L'État belge voulut donc y défendre les intérêts de ses entreprises nationales, et y maintenir son influence en profitant de sa position d'ancienne métropole coloniale. Mais il se heurta à la fois à la concurrence d'autres pays occidentaux, comme la France et surtout les États-Unis, ainsi qu'aux velléités du pouvoir zaïrois de contester les positions acquises et les privilèges accordés aux entreprises belges. Cela se traduisit par des crises régulières dans les relations belgo-zaïroises, qui débouchèrent à plusieurs reprises sur des interventions militaires de l'armée belge. Ainsi, le 30 juin 1960, le Congo belge devint indépendant et signa immédiatement un *« traité général d'amitié, d'assistance et de coopération »* avec le gouvernement belge[13]. Pourtant, dès le mois suivant, une crise éclata et la Belgique décida d'envoyer des troupes de para-commandos à Léopoldville, dans le but officiel de couvrir l'évacuation de ses ressortissants. La Belgique intervint de nouveau en 1964, cette fois pour contrer le gouvernement nationaliste de Patrice Lumumba. En 1978, des parachutistes français du 2ème REP sautèrent sur Kolwezi, un centre minier de la riche région du Katanga, avec l'ordre de lutter contre l'invasion de la région par d'anciens gendarmes katangais. Ils furent bientôt suivis par un millier de paras belges. Mais la défense du gouvernement zaïrois « légitime » face à une rébellion régionale ne semble avoir été qu'un prétexte aux interventions militaires de la France et de la Belgique. En effet, plusieurs grandes entreprises belges conservaient dans cette riche région du Katanga, de puissants intérêts qu'il s'agissait de défendre.

La Belgique intervint donc militairement à plusieurs reprises au Zaïre, depuis l'indépendance jusque 1991, date à laquelle elle décida d'envoyer un millier de para-commandos pour évacuer, avec l'aide de troupes françaises, 4 300 étrangers après une série de pillages. La politique belge dans ses anciennes colonies se matérialisa également par la mise en place d'un programme de coopération particulier. Jusqu'à la fin des années 1980, la Belgique demeura ainsi le premier pourvoyeur d'aide au développement du Zaïre, et son quatrième créancier (après les États-Unis, la France et l'Allemagne). Le budget de la coopération représentait alors 5 milliards de francs belges par an, et plus de mille coopérants travaillaient dans le pays où, d'après la journaliste belge Colette Braeckman, ils étaient *« souvent installés dans des rentes de situation »*[14]. A la fin des années 1980, le Zaïre comptait encore 16 000 ressortissants belges. Les liens particuliers entre la Belgique et le Zaïre se manifestaient aussi par un accès privilégié des étudiants zaïrois aux universités belges et par l'octroi de bourses spéciales. Autant de mesures qui contribuaient à maintenir l'influence de l'ancienne métropole coloniale par la formation d'une partie des futurs élites zaïroises.

Les intérêts économiques des entreprises belges ont probablement joué un rôle important dans l'intervention de 1978 au Katanga. Ces intérêts sont de plus en plus

[13] Xavier Mabille, 1990, « Zaïre. La crise des relations avec la Belgique » in *Universalia 1990*, Encyclopaedia Universalis éditeur, Paris, pp. 368-370.
[14] Colette Braeckman, mars 1989, « Entre la Belgique et le Zaïre, une crise exemplaire », in *Le Monde Diplomatique*, p.13.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

contestés, par les États-Unis ou la France. Cependant le cuivre zaïrois, par exemple, représentait toujours un tiers des importations d'une société telle que la Mettalurgie Hoboken Overpelt à la veille de 1989. Par ailleurs, nombre d'entreprises zaïroises ont toujours leur siège à Bruxelles, leurs capitaux transitant de ce fait par la capitale belge. Quant à la Sabena, l'entreprise aérienne nationale belge récemment mise en faillite, 30 % de son trafic était encore réalisé sur son réseau africain, essentiellement axé sur le Zaïre.

Ainsi, jusqu'à une date récente et bien que l'influence belge sur le Zaïre se soit trouvée contestée de façon croissante, les liens humains, politiques et économiques entre les deux pays se sont maintenus. Ces liens ont très probablement influencé la politique étrangère de l'État belge, ainsi que l'image particulière de l'Afrique dans les médias et dans l'opinion. La persistance d'une certaine influence de la Belgique sur ses anciennes colonies, et en premier lieu sur le Zaïre, apparaît par exemple à une journaliste comme Colette Braeckman[15], spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs au quotidien belge *Le Soir*, comme le seul moyen pour la Belgique de continuer à jouer un rôle, même réduit, sur la scène internationale. Lors du génocide de 1994 au Rwanda, plusieurs articles dans les quotidiens belges insistèrent sur la nécessité de *« conserver un projet africain »*. Par ailleurs, les différentes crises qui ont émaillé les relations entre la Belgique et le Zaïre, de 1960 aux années 90, ne furent pas traitées comme n'importe quelle crise diplomatique entre deux États souverains. La remise en cause des liens privilégiés avec la Belgique, qui se traduisaient concrètement par des avantages économiques pour les entreprises belges, se trouve dénoncée dans la presse comme une atteinte à un droit, voire comme une sorte d'ingratitude. Autrement dit, il semble que les relations entre la Belgique et ses anciennes colonies ne soient pas conçues comme des rapports classiques entre États également souverains et indépendants. On retrouve le même type de phénomène dans les relations entre la France et ses anciennes colonies. Nous mesurerons quelles conséquences cela peut entraîner sur l'image qui est diffusée de l'Afrique, des États africains et des crises qui s'y déroulent.

3-2- Les stratégies de la France pour conserver son influence en Afrique

Retraçons à présent les grandes lignes de la politique de l'État français dans la période qui précède ou suit immédiatement les indépendance africaines. La plupart des dirigeants des pays nouvellement indépendants étaient issus des élites formées par l'appareil colonial de la France, ses universités, son système politique et parfois son armée. En effet, le gouvernement français mit en œuvre une politique destinée à maintenir l'influence nationale en dépit de l'accès à l'indépendance de ses anciennes colonies. Les ordonnances du gouvernement français dirigé par le général De Gaulle, promulguées à la fin de l'année 1945, constituaient un élément de cette politique. Elles permirent ainsi l'élection, à l'Assemblée nationale, de 29 députés africains. Par la suite, leur nombre s'éleva à 84, auxquels s'ajoutèrent 71 sénateurs. Félix Houphouët-Boigny, futur chef d'état de la Côte d'Ivoire qu'il présida jusqu'à sa mort en 1993, était l'un de ces députés. Et il fut même ministre du gouvernement français entre 1956 et 1959, durant la guerre d'indépendance algérienne. Léopold Sedar Senghor, qui devint ensuite président du Sénégal, fut lui aussi l'un de ces députés. Celui qui allait aussi devenir le chantre de la *« négritude »* avait poursuivi ses études à Paris, au sein du prestigieux lycée Louis le Grand. Il y côtoya un futur président de la république française, Georges

[15] Colette Braeckman, 18 avril 1994, « Conserver un projet africain », in *Le Soir*.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Pompidou. Senghor devint ensuite professeur, il fréquenta et noua des relations avec les milieux littéraires parisiens, et fut également ministre. Les liens de Senghor avec une partie des élites politiques et intellectuelles françaises étaient à la fois étroits et variés.

Le gouvernement français accorda son soutien aux dirigeants africains tels qu'Houphouët-Boigny ou Senghor, qui lui étaient liés et ne semblaient pas vouloir remettre en cause les intérêts économiques et politiques de la France dans leur pays, une fois l'indépendance acquise. D'autres futurs dirigeants de pays africains, dont certains sont encore au pouvoir plus de trente ans après, sont issus des rangs de l'armée française. Jean Bedel Bokassa, futur président de la république Centrafricaine avant de s'en proclamer empereur, s'était engagé en 1939 dans l'armée française. Il avait ensuite participé à la guerre d'Indochine, puis fut envoyé à Brazzaville au titre de l'assistance militaire technique de la France. Etienne Gnassingbe Eyadema fut quant à lui sergent-chef de l'armée française ; il servit notamment pendant la guerre d'Algérie, avant de prendre le pouvoir en 1967 au Togo. Eyadema fit d'abord partie de la junte militaire qui élimina en 1963 le président démocratiquement élu Sylvanus Olympio. Un putsch militaire qui, si l'on en croit François-Xavier Verschave[16], auteur parfois contesté d'ouvrages très polémiques et critiques à l'encontre de la politique africaine des gouvernements français successifs, aurait eu l'aval des services secrets français. Par la suite, Eyadema s'empara seul du pouvoir par un nouveau coup d'État en 1967. Le procédé peu démocratique par lequel il parvint au sommet de l'état togolais ne l'empêcha pas d'entretenir de bons rapports avec le gouvernement français.

De nombreux dirigeants des Etats africains devenus indépendants à partir de 1960 avaient donc été formés par l'administration ou par l'armée française, et s'abstinrent en général de remettre en cause les intérêts de l'ancienne métropole coloniale. Entre 1960 et 1963, des accords de coopération en matière de politique étrangère et d'assistance militaire technique furent signés entre la France et la plupart de ses anciennes colonies. Certains pays signèrent même des accords de défense avec la France. Cette « politique française » de coopération voulue par le Général De Gaulle et née de la décolonisation, entraîna la création en 1961 d'un Ministère de la Coopération, qui devint en 1966 le secrétariat d'état aux affaires étrangères, chargé de la coopération. Les relations entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique conservaient donc, dans le champ des relations internationales de la France, une place particulière au point qu'un ministère lui fût spécialement consacré. La volonté affichée par le Général De Gaulle de garantir à la France son indépendance par rapport à la superpuissance américaine, ainsi qu'une place relativement importante dans le champ des relations internationales, passait par le maintien de l'influence française sur ses anciennes colonies d'Afrique. Cette politique se traduisait également par la présence en grand nombre de hauts fonctionnaires français, de coopérants économiques, militaires, et techniques dans ces pays d'Afrique, tous chargés d'assister de différentes manières les nouveaux régimes issus de l'indépendance. En outre, plusieurs milliers de soldats français restaient présents sur le sol africain, regroupés sur des bases militaires permanentes au Tchad, au Sénégal ou en Côte d'Ivoire par exemple.

Pour une partie de la haute administration française, de l'armée, ou encore des différents services de renseignement qui collaboraient également avec ces pays africains, le continent noir tenait donc toujours une place particulière dans la politique

[16] François-Xavier Verschave, 1998, *La Françafrique*, Stock, Paris, pp. 109-126.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

française. La zone d'influence française est depuis couramment désignée comme le « pré carré » de la France en Afrique. Cette expression illustre bien la manière dont étaient et sont parfois encore considérés les anciennes colonies devenues indépendantes. La France conservait en quelque sorte un droit de regard sur leur évolution, leur politique extérieure, leurs choix économiques. Ce rôle privilégié se traduisait par des accords de coopération officiels, qui pour la plupart existent toujours. De la même manière, des contingents militaires français sont encore aujourd'hui stationnés en Afrique. D'autre part, sur le plan économique et monétaire, la zone CFA fut maintenue après les indépendances. Dans les pays appartenant à cette zone, la monnaie en vigueur reste le franc CFA, une monnaie arrimée au franc français avec lequel elle a une parité fixe. Les initiales CFA changèrent simplement de sens : alors qu'en 1945 elles signifiaient « Colonies françaises d'Afrique », elles désignèrent à partir de 1960 la « Communauté financière africaine ». Le maintien d'une zone où la monnaie conservait une parité fixe avec le franc français, constitua un avantage certain pour les entreprises françaises qui exportaient leurs produits en Afrique ou qui étaient implantées sur le continent, en raison notamment de l'absence de tout risque de change.

3-3- L'image de l'Afrique dans les manuels scolaires, au lendemain des indépendances

Malgré la fin de l'ère coloniale, il semble donc qu'il n'y ait pas eu de rupture entre la France et son ancien domaine colonial en Afrique noire. D'ailleurs, la conquête et « l'œuvre civilisatrice » de la France continuaient d'être exaltées dans certains manuels scolaires de la période qui suivit immédiatement les indépendances africaines, tels ceux d'Albert Malet et Jules Isaac. Ces deux historiens français sont célèbres pour avoir produit des manuels scolaires d'histoire qui formèrent plusieurs générations d'écoliers français. Leurs ouvrages servirent de base à l'enseignement de l'histoire depuis 1902, date à laquelle Albert Malet fut chargé de la rédaction d'un manuel conforme au nouveau programme, tâche pour laquelle lui fut ensuite adjoint Jules Isaac, jusqu'à la mort d'Isaac en 1963. Par conséquent, leur contenu semble particulièrement significatif, notamment, de l'image de l'Afrique que diffusait l'institution scolaire de cette époque.

Dans un manuel destiné aux classes de Première en 1961, Malet et Isaac exaltent le rôle des célèbres conquérants de la colonisation que furent Faidherbe, Gallieni ou Lyautey. Dans cet ouvrage il est question de la *« pacification »* des territoires, et des *« vigoureux efforts militaires »* consentis par les colonisateurs pour réduire la résistance des *« potentats locaux »*, un terme péjoratif par lequel étaient désignés les chefs africains qui s'opposèrent à la conquête coloniale. Évoquant la difficile conquête du Tchad, les deux auteurs écrivent : *« Brazza fit passer le Gabon et le Moyen Congo sous la domination de la France, sans coup férir et en gagnant la confiance des indigènes par son comportement loyal. Au contraire, la pénétration dans la région du Tchad se révéla très difficile. Elle ne s'acheva, en fait, qu'en 1900, quand trois missions (...) eurent détruit l'empire noir établi par un émule de Samory, le féroce marchand d'esclaves Rabah »*[17]. Ainsi se trouve diffusée l'idée d'une conquête coloniale acceptée par les populations car respectueuse de leur intégrité, tandis que la résistance de certains chefs africains est présentée comme la marque de l'hostilité à la civilisation de tyrans aux pratiques barbares. Dans ce cas, la conquête coloniale prend pratiquement l'allure

[17] Malet-Isaac, 1961, *Histoire 1ère*, Hachette, Paris, pp. 394-396.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

d'une libération. Mais nulle part dans le chapitre consacré à la colonisation il n'est fait mention des villages incendiés par les troupes chargées de la conquête, des razzias opérées dans ces villages, du travail forcé imposé plus tard aux peuples colonisés sous peine de sévices corporels, ou d'autres exactions commises par les troupes et l'administration coloniale.

La conquête coloniale est au contraire décrite comme une entreprise positive pour les peuples colonisés, qui fut réalisée humainement dans le respect des populations. Faidherbe, qui conquit le Sénégal et en devint le gouverneur en 1854, ainsi que ses *« disciples »* Gallieni et Lyautey, comptent selon cet ouvrage *« parmi les grands colonisateurs, non seulement français mais européens de la période 1850-1914. Ils ont, tous trois, été préoccupés de conduire humainement la conquête et la pacification coloniale »*[18]. Gallieni est qualifié de *« colonisateur remarquable »* ; il aurait conduit *« de main de maître »* la mise en valeur de Madagascar, annexée en 1896 au prix de la répression féroce d'une insurrection de la population qui avait gagné la majorité de l'île. Mais de ce soulèvement et de la répression qui s'ensuivit il n'est fait nulle mention. Ainsi, l'œuvre coloniale de la France apparaît comme progressiste, tandis que les militaires et explorateurs qui ont conduit la conquête sont célébrés. De ce fait, les liens étroits conservés par la France avec ses anciennes colonies semblent naturels et conformes aux intérêts mutuels de l'ancienne métropole et de ces pays nouvellement indépendants.

Les ouvrages de Malet et Isaac, s'ils constituent une référence jusqu'au début des années 1960, ne sont toutefois pas représentatifs de l'ensemble des manuels scolaires de cette époque charnière. S'ils continuent d'être fortement imprégnés par l'idéologie coloniale de l'époque précédente, d'autres manuels de la même période commencent à émettre des critiques virulentes de la colonisation, des formes barbares souvent prises par la conquête coloniale, mais aussi du rôle néfaste et destructeur de l'exploitation coloniale sur l'organisation politique et économique des territoires africains colonisés. Dans leur ouvrage intitulé *Le monde contemporain* et destiné aux classes de Terminale en 1962, les historiens Genet et Rémond stigmatisent *« les pages sinistres de ce que d'aucuns appellent « l'épopée coloniale » ! »*[19]. René Rémond devint d'ailleurs par la suite un historien de référence, auteur de très nombreux ouvrages et développant une approche historique qui rompt avec l'histoire événementielle privilégiant l'étude de l'action des « grands hommes ». Contrairement à Malet et Isaac, Genet et Rémond insistent sur la résistance de quelques chefs africains soutenus largement par leur population : *« Cette prise de possession, malgré la décomposition plusieurs fois séculaire des États africains sous l'influence de la traite et des troubles qu'elle a souvent provoqués ne s'est pas faite sans la résistance souvent héroïque des peuples africains entraînés par des chefs valeureux »*[20]. On le voit, les deux auteurs stigmatisent le rôle de la traite des esclaves à partir du XV^{e} siècle dans la décomposition d'États africains dont certains reposaient sur de vastes territoires et se caractérisaient par des structures complexes et centralisées. Ils consacrent par ailleurs un long chapitre à l'histoire des principaux empires et royaumes d'Afrique noire, mais aussi aux civilisations africaines, depuis les mœurs, les langues et l'organisation sociale, jusqu'à l'art et la culture en général. Si la civilisation africaine est décrite comme

[18] *ibid.*, p. 408.
[19] L. Genet et R. Rémond, 1962, *Le monde contemporain, classes Terminales*, Hatier (collection d'histoire), Paris, p. 641.
[20] *ibid.*, p. 640.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

essentiellement rurale, l'accent est mis sur son histoire et sa culture, que la traite puis la colonisation ont largement contribué à étouffer, en même temps qu'elles ont sapé les bases économiques de son développement.

Les analyses contradictoires de la colonisation et de ses effets sur les peuples colonisés, proposées par ces deux manuels scolaires datant pourtant de la même époque, témoignent de l'existence d'un débat sur les conséquences de la colonisation. Cela n'est d'ailleurs guère surprenant si l'on se souvient qu'à cette époque, ce que l'on nomme alors « les événements d'Algérie » durent depuis plusieurs années. Des centaines de milliers de jeunes appelés français furent enrôlés dans cette « guerre sans nom », et des milliers d'entre eux y ont déjà laissé la vie au nom de la défense de « l'Algérie française ». Or, certains intellectuels, quelques journaux subissant la censure, des militants politiques, et une partie de la jeunesse, s'opposent à cette guerre. En 1956, d'importantes manifestations de rappelés se sont déroulées dans plusieurs villes. Les témoignages sur la torture employée massivement par l'armée française se multiplient, même s'ils font l'objet de la censure du gouvernement. Dans ce contexte, la guerre mais également la nécessité même de défendre l'existence d'un domaine colonial se trouvent contestés par une fraction de l'opinion, et notamment par certains intellectuels. Les auteurs de ce manuel scolaire qui critiquent de manière virulente la colonisation participent ainsi probablement, du moins dans une certaine mesure, à ce mouvement.

Toutefois, même dans un tel manuel dont les auteurs mettent en cause la politique coloniale et ses conséquences sur l'Afrique, les descriptions physiques et anthropométriques des *« races nègres »* demeurent très présentes. L'idée selon laquelle il existerait trois grandes races humaines séparées par des différences physiques et biologiques, voire par une conformation cérébrale différente, demeure prégnante même si elle est nuancée. Les deux auteurs continuent d'utiliser des notions issues de l'anthropologie physique, dont l'inanité sur le plan scientifique a depuis été démontrée. Il semble donc qu'au début des années 1960, ces notions conservent une certaine autorité même si l'assimilation d'une race à une conformation cérébrale particulière se trouve parfois nuancée comme c'est le cas ici : *« La dolicocéphalie, qui était regardée comme une caractéristique de la race, est loin d'être générale. Beaucoup de noirs sont mésocéphales ou même brachycéphales »*[21]. Les auteurs de l'ouvrage se livrent malgré tout à une classification en deux types de la *« race négroïde »* : *« grands »* et *« petits »* ; ils montrent ainsi que les concepts raciaux conservent leur vitalité. Cela laisse penser que l'idée selon laquelle les africains constituaient une race inférieure à civiliser, ou encore que la colonisation avait apporté la civilisation à des peuples auparavant sauvages, devait subsister même sous une forme atténuée. On l'a vu dans l'ouvrage de Malet et Isaac, la conquête coloniale et son œuvre civilisatrice continuent d'être célébrées au lendemain des indépendances. Et même dans les manuels où cette vision idyllique fait l'objet d'une vigoureuse remise en cause, l'idéologie racialiste qui la sous-tendait sur un plan pseudo-scientifique n'est pas entièrement abandonnée.

4 – La « politique africaine de la France », de De Gaulle à Mitterrand

Au début des années 1960, l'accession de la plupart des colonies françaises à l'indépendance n'empêcha pas le maintien de liens économiques et politiques très étroits avec l'ancienne métropole. Les principaux leaders africains des pays nouvellement indépendants avaient été formés dans les écoles ou par l'armée française,

[21] *ibid*., p. 615.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

et ne semblaient guère enclins à menacer les intérêts de l'ancienne métropole coloniale. L'œuvre civilisatrice de la France dans ses colonies continue d'ailleurs à être célébrée dans les manuels d'histoire les plus répandus à cette époque, ceux des célèbres Malet et Isaac, même si des analyses contradictoires et très critiques commencent également à s'exprimer.

4-1- Le rôle des « réseaux » dans la politique française en Afrique

Au même moment, des « réseaux » dans lesquels se côtoient des hommes politiques, des hommes d'affaires, des agents des services secrets français voire des mercenaires, se constituèrent. Dans les années et les décennies suivantes, ils jouèrent un rôle prépondérant dans ce qui fut communément nommé « la politique africaine de la France ». Il faut examiner comment se formèrent ces réseaux et quelle fut leur influence, sous la présidence du Général de Gaulle mais également dans la période suivante, pour comprendre les relations particulières qui unissent la France à l'Afrique. D'autant plus qu'ils regroupent de nombreux acteurs issus des champ politique, étatique, économique, qui interfèrent également sur le champ médiatique. Ces réseaux ont joué, et continuent de le faire, un rôle essentiel non seulement sur le plan économique et politique dans les relations franco-africaines, mais également dans la production de représentations sur l'Afrique.

En 1958, De Gaulle créa la cellule Afrique de l'Élysée. Il nomma à sa tête Jacques Foccart, qui demeura en fonction jusque 1974. La création d'une cellule Afrique directement liée à l'Élysée témoigne de l'importance stratégique du continent africain dans la politique étrangère de la France. Par ailleurs, le fait que cette cellule Afrique relève de l'Élysée signifie qu'elle n'a de comptes à rendre qu'au chef de l'État, et qu'elle ne se trouve guère soumise au contrôle du Parlement ou de quelque institution représentative que ce soit.

Le chef de la cellule Afrique, Jacques Foccart, travailla durant toutes ces années en liaison avec les services secrets français, le SDECE, qui devint plus tard la DGSE, et plus particulièrement avec le secteur « Afrique » de ces services. D'autres acteurs, y compris des dirigeants de grandes entreprises comme Elf, créée en 1965 et qui était alors une entreprise publique, eurent un rôle important dans ce qu'on allait appeler les « réseaux Foccart ». Au-delà des accords officiels d'assistance militaire et technique signés entre la France et nombre de ses anciennes colonies, ces réseaux contribuèrent activement à soutenir les régimes favorables aux intérêts français, souvent en dehors de tout cadre légal. D'autre part, ils menèrent de nombreuses actions destinées à déstabiliser des régimes hostiles aux intérêts de la France.

Dans son ouvrage *Affaires africaines*, le journaliste d'investigation Pierre Péan développe un exemple particulièrement édifiant de l'action des « réseaux Foccart » en Afrique[22]. Il évoque le Gabon, pays convoité à l'époque coloniale essentiellement pour l'exploitation de son bois, mais qui acquit une importance économique et stratégique plus grande encore lorsque des gisements de pétrole y furent découverts. D'après Pierre Péan, à partir de la fin des années 1940, le dirigeant du parti UDSG, Jean-Hilaire Aubame devint un leader de plus en plus populaire dans son pays. Parmi les dirigeants politiques, il recueillit de loin le soutien le plus large dans la population. Pourtant, son

[22] Pierre Péan, 1983, *Affaires africaines*, Fayard, Paris.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

adversaire Léon M'Ba, soutenu par les exploitants français du bois gabonais, les « forestiers », fut imposé contre la volonté populaire en 1956. Huit ans plus tard, en 1964, alors qu'entre-temps le pays était devenu indépendant, un coup d'état militaire renversa le régime corrompu et honni de Léon M'Ba pour remettre le pouvoir à Jean-Hilaire Aubame. Les services français intervinrent alors pour rétablir Léon M'Ba, considéré comme le garant des intérêts des exploitants français. Par la suite Jacques Foccart, avec l'aide de l'ambassadeur français au Gabon Maurice Delauney et de Maurice Robert, chef du secteur Afrique du SDECE nommé par Foccart lui-même, se mit à manœuvrer pour préparer la succession de M'Ba, usé et malade. Le clan formé par Foccart, Delauney et Robert, promut alors Albert-Bernard Bongo, devenu Omar Bongo après sa conversion à l'islam, jeune directeur de cabinet de M'Ba. Il s'attacha également à sélectionner toute l'équipe du futur régime.

A la même époque, en 1965, De Gaulle chargea Pierre Guillaumat, son ancien ministre des armées, de créer une compagnie pétrolière, Elf. Cette compagnie publique fut rapidement amenée à jouer un rôle de premier plan dans les relations économiques et politiques entre la France et l'Afrique. Ainsi, F.-X. Verschave écrit : *« Selon Loïk Le Floch-Prigent, l'un de ses successeurs à la tête de l'entreprise pétrolière, Guillaumat « truffe Elf d'anciens des services (de renseignement), et il ne se passe rien dans les pays pétroliers, en particulier en Afrique, dont l'origine ne soit pas Elf (...). Foccart y installe ses anciens. » »* [23]. Au Gabon, pays riche en pétrole, l'influence de l'entreprise Elf fut souvent décisive. Le régime d'Omar Bongo, mis en place avec l'aide des réseaux Foccart et aujourd'hui encore à la tête du Gabon, doit son existence et sa longévité à l'assistance militaire française mais également à ceux que Pierre Péan nomme le *« clan des Gabonais »*, désignant ainsi l'imbrication des réseaux étatiques de Foccart et des réseaux d'Elf.

Le cas du Gabon illustre l'entrelacement des réseaux Foccart et des réseaux liés à l'entreprise Elf, mais aussi l'influence déterminante de ces réseaux sur la politique des États africains et sur celle de l'État français. L'intégration croissante de ces réseaux semble confirmée par le passage de certains de leurs membres les plus importants, de fonctions étatiques officielles à de hauts postes de responsabilité dans l'entreprise Elf. Ainsi Maurice Robert, qui fut chef du secteur Afrique au SDECE, devint après 1974 et l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing au pouvoir, chef d'un service parallèle de renseignement et d'action mis en place par Elf. Jacques Foccart quant à lui, quitta officiellement la direction de la cellule Afrique en 1974. Il devint alors conseiller du président Bongo, et forma avec des hommes de son réseau le système de sécurité du président gabonais, en particulier la Garde présidentielle, pilier du régime. Enfin en 1979, un autre homme du clan, Robert Delauney, fut à nouveau nommé ambassadeur de France au Gabon. Les sommets de l'État tendaient ainsi largement à se confondre avec les réseaux créés par Foccart et par Elf, qui acquirent en même temps une certaine autonomie par rapport au gouvernement en place.

Décrivant ces réseaux parallèles, Pierre Péan montre que nombre de leurs membres étaient issus des réseaux gaullistes (anciens résistants, membres du service d'ordre du RPF, Service d'Action Civique, etc.), mais que plusieurs furent au contraire des collaborateurs notoires lors de la seconde guerre mondiale. En dépit de ces origines diverses, tous étaient soudés par des intérêts communs, et en cette période de guerre

[23] François-Xavier Vershave, *op. cit.*, p. 139.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

froide, par un anticommunisme viscéral. Sur le plan politique donc, ces réseaux entretenaient de multiples liens avec l'extrême droite, comme en témoigne la fondation par Maurice Robert en 1975 d'une revue inspirée par l'ancien bras droit de Marcel Déat, Albertini. Cette revue, *La lettre de l'homme libre*, était par ailleurs financée par l'UIMM (Union des industries minières et métallurgiques). Au-delà des aspects idéologiques, ces réseaux défendaient des intérêts matériels et économiques aussi réels que puissants. Cela explique sans doute le soutien qu'ils trouvèrent parmi certains grands industriels français, non seulement Elf, mais également les entreprises du bâtiment par exemple, dont plusieurs firent des affaires fructueuses avec le Gabon. Car le soutien des réseaux Elf et Foccart au régime de Bongo, ainsi que l'assistance militaire reçue par celui-ci à titre officiel, de la part de la France, eurent pour contrepartie l'octroi aux entreprises françaises de marchés publics extrêmement profitables. C'est ainsi que Spie-Battignoles, grande entreprise française du bâtiment, emporta le marché du premier tronçon du Transgabonais. Ce projet se révéla un gouffre fantastique pour les finances du Gabon, alors même qu'il était en totale inadéquation avec les besoins d'un développement économique cohérent. Pierre Péan affirme ainsi que *« le Transgabonais aura (...) coûté plus de six années de production pétrolière pour que les grandes sociétés étrangères utilisent le chemin de fer gabonais. Arrimant encore davantage l'économie aux puissances industrielles (...) »*[24].

La « politique française » en Afrique après les indépendances semble ainsi passer dans une large mesure par l'activité des réseaux constitués par Foccart puis par Elf, lesquels s'imbriquent de manière croissante. La confusion est telle que le service privé de renseignements mis au point par Elf en 1974 échange des informations avec le SDECE. Les deux services entretiennent donc des relations comparables à celles qui relient habituellement deux États. Concrètement, les liens de l'État français avec les nouveaux régimes africains se traduisirent, notamment, par la présence à des postes stratégiques de hauts fonctionnaires français. Ils se manifestèrent également par le maintien de bases militaires françaises permanentes dans un certain nombre de pays africains, et par la formation des nouvelles armées et polices africaines par des instructeurs français. Ce soutien politique, militaire et technique de la France à des régimes souvent honnis par leur propre population, eut pour contrepartie la priorité accordée aux entreprises françaises pour l'exploitation des ressources et l'octroi des marchés publics. Les chefs d'états africains bénéficièrent également de ces marchés en prélevant d'importantes commissions qui garantirent leur propre enrichissement et celui de leur entourage. En échange de son monopole sur la commercialisation du pétrole gabonais, Elf alimenta par exemple un fond de développement qui apparaît dans les faits comme un fond personnel du président Bongo.

4-2- Le rôle des médias et des intellectuels dans la diffusion de représentations particulières de l'Afrique

Si de grandes entreprises hexagonales voient leurs intérêts garantis par la politique officielle française et par l'activité complémentaire des « réseaux », nombre de dirigeants africains profitent également de cette manne pour se bâtir des fortunes qui équivalent ou dépassent parfois le montant de la dette de leur pays. D'une façon générale, les imbrications multiples entre les intérêts économiques de quelques grandes entreprises, le poids de certaines organisations patronales, la politique de l'État français,

[24] *ibid.*, p. 126.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

ou encore le jeu des chefs d'états africains eux-mêmes, montrent la complexité des liens entre les différents acteurs de la politique française en Afrique. Par ailleurs, l'importance des enjeux économiques et politiques permet de penser que le jeu de ces intérêts variés tient un rôle important dans l'image de l'Afrique en France. Cette image, ces représentations de l'Afrique et des relations franco-africaines, passent notamment par le canal des médias. Or, jusque dans les années 1960, la télévision et la radio demeurèrent sous le contrôle étroit du pouvoir gaulliste. Concrètement, ces deux moyens essentiels d'information étaient régis par l'ORTF, un organisme public soumis à la censure du pouvoir en place. Le Ministre de l'information était à cette époque en lien direct depuis son bureau, avec les responsables de la radio et de la télévision publiques, à qui il pouvait transmettre ses instructions. Dans ce contexte, l'information concernant l'Afrique et les relations franco-africaines, au même titre que les autres et peut-être plus encore étant donné l'importance des enjeux, ne pouvait qu'être elle aussi étroitement contrôlée. Le gouvernement en place disposait donc de moyens directs pour diffuser sa propre représentation de l'Afrique et des relations franco-africaines.

D'autre part, des liens de nature parfois très personnelle se nouèrent non seulement entre gouvernants, mais également entre les régimes africains et une partie de l'intelligentsia française. Des intellectuels français de renom répondirent parfois aux invitations d'Hassan II et participèrent aux réceptions grandioses qu'il organisait dans son palais de Skirat. D'après Jean-François Bayart, un certain nombre de journalistes des grands quotidiens français, établirent eux aussi des relations parfois personnelles avec des chefs d'Etat africains. Ces relations finirent par influencer insidieusement leurs convictions sur la situation de ces pays, et par suite l'analyse qu'ils en proposaient dans la presse. Selon J.-F. Bayart, *« la presse française est étroitement intégrée au tissu franco-africain que nous évoquions, et des chefs d'État comme MM. Bongo, Mobutu, Houphouët-Boigny, Eyadema, Habré savent admirablement en jouer. Non qu'ils soudoient à proprement parler tel ou tel journaliste (...). Plus subtilement, au gré de situations acquises, d'honneurs et de familiarités dispensés, de voyages offerts, des complicités, et mieux encore, des convictions se sont forgées qui ont pris le pas, dans les colonnes des journaux parisiens, sur les ondes de la radio ou de la télévision française, sur le pur travail d'information »*[25]. Dans son ouvrage précédemment cité, Pierre Péan confirme l'existence de tels liens en s'appuyant sur l'exemple de Philippe Decraene, journaliste au quotidien *Le Monde* et spécialiste de l'information africaine : *« Paulette Decraene, secrétaire particulière de François Mitterrand, (est) considérée comme une amie du Gabon dans la mesure où son mari, journaliste au* Monde, *est plutôt bien vu à Libreville »* [26]. Dans le domaine des relations franco-africaines, les champs politique, économique et médiatique au sens large, s'avèrent parfois très imbriqués.

4-3- La continuité de la politique française en Afrique

Dans les années qui ont suivi les indépendances africaines, les éléments d'une politique africaine de la France garantissant les intérêts de l'ancienne métropole coloniale se sont ainsi mis en place sous l'égide du Général De Gaulle. L'importance économique et politique des relations franco-africaines semble attestée par la création d'une cellule africaine sous contrôle de l'Élysée, qui intervient en dehors du contrôle des institutions et le plus souvent dans une grande opacité. Les réseaux constitués à

[25] Jean-François Bayart, 1984, *La politique africaine de François Mitterrand*, Karthala, Paris, pp. 16-17.
[26] Pierre Péan, *op. cit.*, p. 248.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'origine par le chef de la cellule Afrique de l'Élysée, Jacques Foccart, puis par Elf, s'impliquèrent de manière décisive dans la politique de la France en Afrique, bien que de manière beaucoup moins transparente encore. Quant aux relations diplomatiques entre le gouvernement français et les gouvernements africains de son « pré carré », elles demeurent teintées de paternalisme, et en tous cas marquées par une certaine familiarité, inhabituelle dans les relations diplomatiques classiques entre Etats souverains.

Les intérêts de la France en Afrique ne sont toutefois pas uniquement et peut-être même pas essentiellement de nature économique. Le maintien de l'influence française sur une grande partie de ses anciennes colonies d'Afrique ainsi que la tentative d'étendre cette influence au-delà même de l'ancien empire colonial français, apparaît aussi comme un moyen pour la France de conserver un rôle politique dans les relations internationales. Cette ambition sembla guider la politique mise en œuvre à l'origine par le Général De Gaulle. Dans les années 1960 et 1970, le contexte international se trouvait surdéterminé par la guerre froide entre le bloc de l'Est regroupé autour de l'URSS, et celui de l'Ouest dominé par les États-Unis. Chacun des deux camps s'efforçait d'étendre son influence sur la planète, dans une situation où la décolonisation fit accéder de nombreux Etats à l'indépendance. Ces Etats risquant éventuellement de se tourner vers l'URSS pour échapper à l'emprise des anciennes puissances coloniales, la politique des États-Unis et de leurs alliés fut en grande partie déterminée par la volonté d'éviter cette extension de l'influence soviétique. Dans ce contexte particulier d'affrontement entre les deux blocs, la France put jouer le rôle de rempart à l'extension de l'influence de l'URSS dans ses anciennes colonies d'Afrique. Ainsi, tant que dura la guerre froide, l'influence de la France sur son « pré carré » africain fut assez peu contestée par les autres pays occidentaux et notamment par le plus puissant d'entre eux, les États-Unis, qui laissèrent les anciens colonisateurs européens assurer « l'ordre » en Afrique. Jusque dans les années 1980, bien qu'étant sur le plan économique une puissance de second ordre, la France parvint donc à maintenir une influence prépondérante sur les pays de son ancien empire colonial.

Durant la période comprise entre l'octroi des indépendances et les années 1980, la politique française en Afrique semble avoir été marquée par une grande continuité en dépit des changements de gouvernement. Sous Giscard, à partir de 1974, la politique franco-africaine ne subit pas de profondes modifications. Si Foccart fut écarté de la direction de la cellule africaine de l'Élysée, ses réseaux continuèrent à fonctionner et à jouer un rôle essentiel. Par ailleurs, des hommes de son « clan » accédèrent à de hautes responsabilités dans le groupe Elf ou retrouvèrent de hautes fonctions diplomatiques. D'autre part, la suppression du Secrétariat d'État à la coopération en 1974 ne signifia pas une diminution de l'importance des relations franco-africaines ; le secrétariat d'État fut remplacé par une Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques au sein du Ministère des affaires étrangères. Cette période fut en outre marquée par l'organisation de sommets franco-africains dont le premier eut lieu en 1973, et qui devinrent annuels sous la présidence de Giscard, à partir de 1975.

Ces sommets, qui continuent à se tenir régulièrement depuis, réunissent les représentants du gouvernement français et les chefs d'État de la zone d'influence française en Afrique. À ces occasions peuvent être rediscutés les termes des traités d'assistance technique ou militaire, ou encore le montant des « aides au développement » attribuées aux différents pays. Mais ces sommets sont également destinés à afficher publiquement le maintien de liens privilégiés entre la France et de

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

nombreux Etats africains, ainsi qu'à réaffirmer le soutien du gouvernement français à des régimes qui garantissent les intérêts hexagonaux. Chaque sommet se clôture par la traditionnelle « photo de famille », qui consacre entre les gouvernants français et africains des relations qui se veulent personnelles et familières, et éloignées du protocole diplomatique habituel. Par ailleurs, ces sommets apparaissent comme la rencontre entre l'État français et un groupe d'États considérés collectivement, les États africains. La réalité africaine est hétérogène puisque l'Afrique est un vaste continent qui regroupe une cinquantaine de pays aux situations économiques et politiques très différentes du Maghreb à l'Afrique du Sud, et que ces pays ont chacun leur propre histoire. Cette variété se trouve pourtant occultée au profit d'une image mythique de « l'Afrique » au singulier ; une représentation de l'Afrique forgée sur la base de mythes coloniaux qui sont loin d'avoir complètement disparu avec la décolonisation.

Durant le septennat de Giscard, la politique française en Afrique ne connut aucune modification notable. Elle resta ponctuée par de fréquentes interventions militaires, souvent destinées à soutenir des régimes alliés en difficulté. L'action officieuse des « réseaux » demeura en outre un canal essentiel de la politique française en Afrique. Mais avec l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et de l'union de la gauche en 1981, la politique française sur le continent noir ne fut pas davantage modifiée sur le fond. Bien que l'instauration de nouvelles relations entre la France et les pays africains d'où les comportements « néocoloniaux » seraient bannis, ait figuré sur le programme de l'union de la gauche, celle-ci renonça rapidement à bouleverser des rapports mis en place au lendemain des indépendances. Pourtant, d'après J.-F. Bayart, l'arrivée de la gauche au pouvoir suscita un grand espoir chez les opposants à des régimes africains jusque-là soutenus sans faille par les gouvernements français successifs, en dépit de la dictature qu'ils exerçaient sur leur population. La gauche avait affiché sa volonté de rompre avec la politique de Giscard en promouvant une politique de co-développement et en prenant ses distances avec les dictatures les plus corrompues. Cela se traduisit par la nomination de Jean-Pierre Cot, connu pour ses convictions tiers-mondistes, au Ministère de la coopération et du développement. Parallèlement, François Mitterrand s'adjoignit toutefois un conseiller spécial aux affaires africaines, Guy Penne, dont le rôle allait rapidement s'apparenter à celui joué par Jacques Foccart à la tête de la cellule africaine.

Quelques gestes symboliques accompagnèrent la victoire de la gauche en 1981. Ainsi, des opposants africains furent reçus officiellement au ministère de Jean-Pierre Cot, les échanges avec le régime sud-africain de l'apartheid furent limités, et un contrat prévoyant l'achat du gaz algérien à un prix supérieur au cours mondial fut signé. Pourtant, malgré ces velléités de mettre en œuvre une pratique nouvelle dans les relations franco-africaines, il fallut peu de temps pour qu'une politique dite « réaliste » s'impose de nouveau. Le « réalisme » consista à plaider la nécessité pour la France de traiter avec des États en fonction des besoins économiques et politiques, indépendamment du type de régime en place dans ces pays. Les relations avec les pouvoirs dictatoriaux de Mobutu ou de Bongo, un temps distendues, reprirent alors leur cours antérieur au nom du réalisme politique. Les tensions entre le ministère de J.-P. Cot et le conseiller aux affaires africaines Guy Penne, ce dernier étant soutenu par la présidence, augmentèrent et finirent par entraîner le départ de J.-P. Cot en 1982. Au même moment, le fils du président français Jean-Christophe Mitterrand fut nommé, officieusement dans un premier temps, à la cellule africaine de l'Élysée aux côtés de Guy Penne. La politique africaine redevint le domaine réservé de la présidence et

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

échappa de nouveau au contrôle de toute institution représentative : l'Assemblée nationale n'était guère consultée sur les décisions prises par la cellule africaine. La politique de la France en Afrique consista essentiellement en un soutien politique, matériel et parfois militaire aux régimes fidèles aux intérêts français, quelle que soit leur nature politique. Comme l'écrit J.-F. Bayart, *« ce sont les régimes patrimonialistes les plus éloignés d'une conception de la* res publica*, les moins institutionnalisés, les plus identifiés à une personnalité dominante, souvent les plus prédateurs et les plus répressifs à l'égard de leurs sociétés respectives, qui se sont imposés comme les grands bénéficiaires de la politique africaine de M. Mitterrand »*[27].

4-4- Les grands groupes de presse, entre intérêts économiques et déontologie journalistique

La plupart des médias français influents appartiennent aujourd'hui à de grands groupes industriels et financiers. Depuis 50 ans environ, le secteur des médias a connu un important phénomène de concentration à l'instar de ce qui s'est produit dans la plupart des autres secteurs de la production ou de la finance. Cela s'est traduit par la diminution du nombre de quotidiens, passé de 203 en 1946 à 67 en 1995 [28], et par la prise de contrôle financière de la plupart d'entre eux par quelques grands groupes. La difficulté pour un journal d'assurer l'équilibre de ses comptes tout en conservant son indépendance financière semble parfaitement illustrée par l'entrée récente du groupe Lagardère dans le capital du quotidien communiste *L'Humanité*. Les exemples de journaux nationaux subsistant indépendamment de grands groupes constituent aujourd'hui des exceptions, parmi lesquelles figure le quotidien catholique *La Croix*. La possession de cet organe de presse par une congrégation religieuse assure, jusqu'à présent, son indépendance financière.

Les groupes industriels ou financiers qui contrôlent le capital de la plupart des entreprises de presse sont souvent présents dans d'autres secteurs de l'économie et de la production. Outre le problème posé par l'influence de la logique commerciale au sein du secteur de la presse, la question de l'influence des intérêts économiques externes au secteur médiatique sur les contenus produits par la presse se pose également. Les intérêts de certains grands groupes de presse dans le secteur de la production en Afrique nous conduisent ainsi à nous interroger sur l'influence de cet engagement économique sur la couverture des pays africains dans les médias. Par exemple le groupe Bouygues, qui contrôle la première chaîne de télévision française en termes d'audience, TF1, possède également des intérêts majeurs en Afrique dans le domaine du bâtiment ou des services anciennement publics. Il contrôle notamment la distribution de l'eau et de l'électricité en Côte-d'Ivoire, et s'est vu confier la construction de la mosquée de Casablanca et de l'aéroport d'Agadir au Maroc. Des contradictions entre les règles de fonctionnement et de déontologie journalistiques, qui impliquent l'indépendance des journalistes à l'égard des pouvoirs politique et économique, et les intérêts économiques du groupe contrôlant la chaîne de télévision, sont dès lors susceptibles de se manifester.

Dans la presse, les principaux titres sont également contrôlés par quelques grands groupes. En 1997, 48 % du capital de *L'Événement du Jeudi* appartenaient au groupe Lagardère, qui est présent dans l'édition mais qui s'avère être également l'un des principaux producteurs français de matériel militaire par l'intermédiaire de sa filiale

[27] Jean-François Bayart, *op. cit.*, p. 60.
[28] Serge Halimi, 1997, *Les nouveaux chiens de garde*, Raisons d'agir, Paris, note p. 26.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Matra. Etant donné que de nombreux régimes africains consacrent une part importante de leur budget national à l'achat d'armement, ils représentent une clientèle non négligeable pour un tel groupe. D'autant plus que les relations étroites entretenues par le gouvernement français avec les États africains issus de son empire colonial voire au-delà, garantissent aux entreprises françaises un accès privilégié à ces marchés. Les intérêts de la branche armement du groupe Lagardère, qui nécessitent pour être préservés d'entretenir de bons rapports avec les États clients, peuvent parfois entrer en contradiction avec l'éthique journalistique qui commande de traiter l'information de façon objective et indépendante. Le risque pour que les intérêts économiques du groupe exercent une pression sur les contenus diffusés par les organes de presse qu'il possède existe donc, même s'il se trouve atténué par d'autres logiques de type commercial et journalistique.

La concentration dans le secteur de la presse et de l'édition peut également être illustrée par l'exemple du groupe Havas, passé en 1997 sous le contrôle de Vivendi. Outre Canal plus, le groupe possédait une participation importante dans la radio RTL, alors la plus écoutée. Il contrôlait également à cette date plusieurs magasines renommés tels que *L'Express* ou *L'Expansion*, ainsi que de nombreux éditeurs comme Belfond, Bordas, Armand Collin, Dunod, Dalloz, 10/18, Robert Laffont, Larousse, Nathan, Plon, Pocket, Le Robert etc. La liste n'est pas exhaustive, mais elle montre suffisamment le degré de concentration atteint dans le domaine de l'édition et de la presse. Récemment, l' « affaire » du rachat de VUP (Vivendi Universal Publishing) a de nouveau illustré ce phénomène de concentration et le débat qu'il suscite. La concentration extrême de ce secteur pose en effet la question du maintien du pluralisme de la presse, qui est considéré comme un fondement important des sociétés démocratiques. D'autant que le groupe Vivendi, bien qu'il ait depuis revendu une partie de ses activités, possédait à la fin des années 1990 des intérêts économiques dans de multiples secteurs d'activités et dans de nombreux pays, notamment en Afrique. Vivendi avait par exemple racheté le service de distribution de l'eau dans plusieurs pays africains, à la faveur de sa privatisation. De même que pour Lagardère, le risque de tension entre les intérêts économiques du groupe dans d'autres secteurs industriels et la nécessaire indépendance de la pratique journalistique, semble réel.

Le moyen de pression potentiel que représente pour ces groupes le contrôle financier de grands organes de presse se heurte toutefois à des logiques contradictoires. D'une part, les velléités de contrôle des contenus publiés par la presse se heurtent aux règles déontologiques du champ journalistique, qui sont en partie protégées par la loi sur les droits des journalistes. Après les scandales[29] qui, à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle, avaient illustré ce qu'un haut fonctionnaire tsariste qualifiait d' *« abominable vénalité de la presse française »* [30], la profession s'est dotée en 1918 d'une « Charte des devoirs professionnels » définissant les règles déontologiques du métier. Selon ce texte, le journaliste *« ne signe pas de son nom des articles de réclame commerciale ou financière, il ne met pas au service d'une administration ou d'une*

[29] Une grande partie de la presse française fut impliquée dans le « scandale de Panama », à la fin du XIX^e^ siècle, qui aboutit à la ruine de nombreux épargnants qui avaient investi dans la compagnie chargée du percement du canal, sur l'incitation d'une presse corrompue. De nombreux titres avaient en effet touché des sommes importantes pour cacher les difficultés de la compagnie. Cf. Jean-Yves Mollier, « Autour du scandale de Panama : la presse à l'assaut des corrompus », in Christian Delporte, Michael Palmer, Denis Ruellan (dir.), 2001, *Presse à scandale. Scandales de presse*, L'Harmattan, Paris.

[30] A. Raffalovitch, 1931, *L'abominable vénalité de la presse...*, Librairie du travail, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

entreprise privée sa qualité de journaliste, ses influences ou ses relations (...) » [31]. L'indépendance de la presse vis-à-vis des pouvoirs économiques et politiques se trouve donc proclamée comme une valeur et une règle essentielle. Cette première forme de régulation de la profession fut complétée par l'intervention de l'État. Le 29 mars 1935, une loi inscrivit dans le code du travail *« le droit pour tout journaliste professionnel à faire jouer une « clause de conscience » et à toucher des indemnités de départ »* [32], dont le but était de garantir la liberté de conscience des journalistes et de limiter les pressions exercées sur eux par leur hiérarchie. A la fin de la seconde guerre mondiale, des ordonnances visant à *« limiter les possibilités de manipuler l'information au profit d'intérêts économiques »* [33] furent promulguées et imposèrent la transparence sur les comptes et les noms des actionnaires. Depuis, certaines des dispositions contenues dans les ordonnances de 1944 furent assouplies ou abandonnées, mais l'exercice du métier de journaliste reste soumis à des règles plus strictes qu'auparavant.

Les intérêts économiques d'un groupe financier peuvent en outre s'avérer contradictoires, et la logique commerciale qui influence la production journalistique peut dans certains cas contrecarrer une éventuelle tendance à ménager des États clients du groupe propriétaire. Ainsi, d'un point de vue commercial, la décision de publier ou non un ouvrage dépend essentiellement des recettes escomptées, et donc des prévisions de vente. Une grande maison d'édition peut donc décider de publier un ouvrage très polémique vis-à-vis de régimes africains qui sont par ailleurs des clients du groupe auquel elle appartient, si le chiffre des ventes escomptées est élevé. Dans ce cas, la publicité et les recettes que lui assure une telle publication, ainsi que le risque de voir une autre maison d'édition en bénéficier si elle refuse de l'assurer elle-même, peut l'inciter à éditer un tel ouvrage. De même, la logique événementielle couplée à la concurrence conduit les journalistes à rechercher le « scoop ». Celui-ci permet au journal de se distinguer et d'augmenter ses ventes, mais il semble également répondre aux objectifs affichés d'un journalisme d'investigation dont le rôle serait de rendre publique une information parfois dissimulée par les acteurs politiques ou économiques. La recherche du scoop manifesterait en quelque sorte l'indépendance dont se réclament les journalistes, tout en répondant à des impératifs commerciaux. De sorte que l'éventuelle tendance à éviter les critiques envers les clients du groupe auquel appartient le journal peut se heurter à la logique commerciale de la presse, qui se trouve elle-même renforcée par la conception qu'ont de leur rôle la plupart des journalistes.

Les logiques qui président à la production journalistique sur la réalité politique et sociale africaine sont donc multiples et parfois contradictoires. La concentration économique du secteur médiatique et la possession des principaux organes de presse par de grands groupes financiers et industriels, peuvent sembler faire obstacle à l'indépendance et à la recherche d'objectivité de l'information. Pourtant, d'autres logiques, y compris d'ordre commercial, peuvent contrer ce risque. D'autre part, nous verrons à propos des crises de 1972 au Burundi et de 1994 au Rwanda que d'autres déterminants interviennent dans la manière qu'a la presse de « construire » les événements.

---

[31] Cyril Lemieux, 2000, *Mauvaise presse*, Métaillié, Paris, p. 51.
[32] *ibid.*, p. 51.
[33] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

5 – La fin de la guerre froide et l'imposition croissante d'un discours humanitaire sur les crises africaines

Il semble que le poids déterminant des intérêts économiques et politiques dans la définition de la politique africaine de la France ne se soit jamais démenti. Dans l'ensemble, la politique hexagonale sur le continent noir fut marquée par la continuité en dépit des changements de gouvernement et de l'arrivée de la gauche au pouvoir à partir de 1981. Or, la nature particulière des relations franco-africaines contribue à modeler l'image de l'Afrique et des crises qui s'y déroulent. De même, les liens multiples et variés que la Belgique continue d'entretenir avec ses anciennes colonies ou territoires sous mandat d'Afrique centrale devront être pris en compte dans l'analyse de la couverture journalistique des crises qui s'y déroulent.

5-1- Les conséquences de la fin de la guerre froide en Afrique

Si la continuité de la politique française en Afrique semble avérée, la situation internationale connut au contraire d'importants bouleversements à partir des années 1980. Celles-ci furent marquées par le déclin de l'URSS, qui s'effondra en 1991. Or, la fin de l'affrontement entre les deux blocs, qui surdéterminait les relations internationales depuis le lendemain de la seconde guerre mondiale, modifia profondément celles-ci. La disparition de la puissance soviétique eut notamment d'importantes répercussions en Afrique. Tandis que pendant la guerre froide, l'influence française sur ses anciennes colonies d'Afrique n'était que peu contestée dans la mesure où la France constituait un rempart à l'influence de l'URSS dans cette région, l'effondrement de l'Union soviétique transforma les données de la situation. Il n'existait désormais plus de raison pour que les autres pays occidentaux s'abstiennent de concurrencer la France dans son « pré carré », la « menace » commune que représentait l'URSS ayant disparu. Ainsi, la concurrence entre pays occidentaux pour le contrôle des régions d'Afrique riches en pétrole, en minerais ou en matières premières diverses s'intensifia à la faveur de l'effondrement de l'URSS.

Dans un contexte de chute catastrophique du cours des matières premières, dont dépend le budget de nombreux pays africains, cette concurrence a contribué à accroître la déstabilisation de régimes déjà fragilisés par la crise et par l'usure de dictatures de plus en plus contestées. La disparition de l'URSS intensifia la concurrence entre les puissances occidentales pour l'extension de leur zone d'influence en Afrique ; en revanche, le risque de voir certains États africains rallier le bloc de l'Est avait disparu. La nécessité d'assurer les finances et la stabilité des pays africains se fit donc moins pressante pour les occidentaux. La disparition de l'URSS aggrava les effets de la crise économique pour de nombreux pays africains par la diminution drastique de l'aide occidentale qu'elle engendra de façon indirecte. Comme l'écrit Stephen Smith dans son dernier ouvrage, *« sans méconnaître les mouvements sociaux qui, en raison de la mévente des matières premières et de la crise financière de l'État, envahirent les rues des capitales bien avant la fin de la guerre froide (...), l'Afrique n'aurait pas connu les bouleversements des années quatre-vingt-dix si l'abrupt changement de la matrice géopolitique n'avait pas condamné et sa « rente » et sa prise en charge tutélaire – les deux faces d'une même dépendance extrême »*[34]. La dégradation brutale de la situation économique accélérait à son tour la mise en cause et le discrédit de régimes dictatoriaux usés par des années voire des décennies de pouvoir sans partage.

[34] Stephen Smith, 2003, *op. cit.*, p. 95

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

5-2- La prédominance d'une lecture humanitaire des crises africaines

La conjonction de la crise économique et politique qui déstabilise de nombreux pays africains multiplie et aggrave les situations de crise « humanitaire ». De plus, la fin de l'opposition entre les deux blocs, qui dominait la politique internationale et fournissait la principale grille d'analyse des crises et des conflits, accentue la montée d'un « discours humanitaire » comme substitut de l'analyse politique. Selon plusieurs spécialistes, on a assisté dans cette période à une montée en puissance de l'interprétation en termes strictement humanitaires des crises africaines, qui semblent plus que jamais en dehors du champ des rivalités et des stratégies internationales. Les famines, les déplacements de population, l'extrême pauvreté, furent de plus en plus filmés par les chaînes de télévision et décrits dans la presse, mais elles n'apparaissaient le plus souvent que comme des crises humanitaires dont les origines et les enjeux politiques étaient éludés. Cette situation est bien résumée par René Backmann, dans un texte intitulé *Les médias et l'humanitaire* : *« Quant à l'affrontement Est-Ouest, qui fournissait depuis le début de la « guerre froide » une grille universelle d'interprétation des conflits armés, il s'est éteint avec l'effondrement du monde communiste. L'une des conséquences de ces événements historiques est l'occupation par l'action humanitaire de l'espace laissé vacant par le politique. C'est aussi la récupération, ou le détournement du discours humanitaire transformé en idéologie de secours, voire en diplomatie de substitution par l'État. (...) »*[35].

La médiatisation des crises africaines et leur analyse en termes humanitaires a cependant commencé avant l'implosion de l'URSS, et s'est accrue surtout dans les années 1980. D'après Rony Brauman, un ancien président de MSF, la guerre du Biafra en 1967-1969 représente la première grande opération humanitaire privée et médiatisée en Afrique. Alors que jusque-là l'humanitaire demeurait cantonné au terrain européen, il commence à investir le tiers-monde. Pourtant, c'est surtout au cours des années 1980 que l'on assista au renforcement et à la multiplication des organisations humanitaires sur la base du recul des idéologies et du déclin de l'URSS. En général dans les médias, l'Afrique n'est plus représentée que par les famines et les « catastrophes » qui s'y déroulent. Rony Brauman résume de manière frappante cette situation : *« L'image d'un enfant africain décharné, les paupières couvertes de mouches, mordillant une racine sur fond de paysage désolé, scène mille fois représentée, délivre un message dont le sens immédiat, la détresse d'un enfant, est clair. Les significations secondaires elles, ne sont bridées par aucune syntaxe. Ou plutôt elles s'inscrivent dans une syntaxe par défaut, bâtie à partir d'images antérieures : terres craquelées, roitelets criminels, guerres tribales, démographie galopante, masses grouillantes analphabètes, épidémies meurtrières... bref, une imagerie évocatrice d'un Moyen Âge fantasmatique marqué au sceau du malheur »*[36]. Non seulement les crises africaines ne semblent relever que de l'action humanitaire, mais elles apparaissent comme le fruit d'une fatalité, d'une histoire sans cesse répétée et expliquée par la mobilisation du stock ancien de représentations de l'Afrique, en partie hérité de la période coloniale, qui évoquent sa nature hostile et ses guerres tribales « ancestrales ».

Le discours humanitaire se trouva donc, à partir des années 1980, de plus en plus régulièrement convoqué pour analyser la réalité africaine. La conséquence en fut souvent le passage au second plan des enjeux politiques, stratégiques ou économiques

[35] Rony Brauman et René Backman, 1996, *Les médias et l'humanitaire*, CFPJ Éditions, Paris, pp. 77-78.
[36] *ibid.*, p. 22.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

des conflits ou des famines qui frappent régulièrement le continent. La famine en Éthiopie en 1984 fut l'occasion d'une grande mobilisation humanitaire et fit l'objet d'une médiatisation intense. Pourtant, avant que les médias ne se focalisent sur la situation dramatique de l'Éthiopie, la famine durait déjà depuis des mois. Mais elle était cachée par le régime, qui en était le principal responsable en raison des déplacements forcés de population, des saisies arbitraires des récoltes et du bétail, en un mot de sa politique criminelle dont les conséquences furent sans doute bien plus redoutables que celles de la sécheresse. Lorsque les médias du monde entier, suite à un reportage de la BBC, s'emparèrent du sujet, c'est pourtant la sécheresse qu'ils mirent en avant pour expliquer la famine, en se gardant de dénoncer la politique du gouvernement éthiopien et ses responsabilités. Des centaines de chaînes de télévision diffusèrent les images de la famine à travers le monde, des concerts géants furent organisés à Wembley et à Philadelphie pour recueillir des fonds destinés à l'aide humanitaire, des centaines de millions de dollars furent rassemblés et de nombreuses ONG se mobilisèrent. Les causes politiques du drame éthiopien, la responsabilité du régime et les complicités dont il bénéficiait en Occident, ne furent en revanche guère évoquées au cours de cette intense mobilisation médiatique. La famine fut présentée comme un fléau, une calamité naturelle, dont l'Afrique serait d'ailleurs coutumière.

Au début des années 1990, la crise somalienne focalisa à son tour l'attention des médias. En août 1992, elle devint la nouvelle *« 'coqueluche' humanitaire de l'Occident »* [37] alors que la presse l'avait ignorée jusque-là. Cette crise provoqua une intervention militaire des troupes américaines, qui affichait avant tout des objectifs humanitaires résumés par le nom de l'opération : « Restore Hope ». L'intervention américaine se conclut par un fiasco ; des marines américains furent massacrés et le corps mutilé de plusieurs d'entre eux fut traîné dans les rues de Mogadiscio. Après ce cuisant échec, l'administration américaine hésita beaucoup avant de s'engager de nouveau militairement dans de telles crises. Pour autant, le concept d'intervention militaro-humanitaire utilisé à cette occasion fut depuis mobilisé à de nombreuses reprises, recouvrant ainsi du voile humanitaire les enjeux politiques et militaires des conflits. Or, comme l'affirme Rony Brauman, *« il n'y a pas plus d'information humanitaire que de crise humanitaire. Utiliser de telles formulations pour qualifier la famine organisée en Éthiopie, le génocide du Rwanda ou le massacre de Srebrenica équivaut à qualifier la Nuit de cristal de crise vitrière, un viol de crise gynécologique, ou l'attentat terroriste du métro Saint-Michel de crise ambulancière »* [38].

Ainsi, les médias donnent à voir la misère et les maux de l'Afrique, qui apparaît comme un continent ravagé par de multiples fléaux (guerres, famines, sécheresse, épidémies...). À défaut d'explications construites, ces fléaux sont présentés comme une fatalité ayant pour seul remède l'intervention humanitaire. Cette représentation de l'Afrique semble s'être imposée de façon croissante au cours des années 1990, mais cela ne signifie pas forcément une rupture avec les anciennes représentations dominantes du continent telles qu'elles furent modelées par une majorité d'acteurs durant la période coloniale. Car les représentations de cette époque qui évoquaient la nature hostile du continent africain, les mœurs barbares des « indigènes », la réalité « tribale » de sociétés dont l'histoire serait faite de guerres incessantes entre tribus ou entre ethnies, toutes ces représentations semblent sous-jacentes dans le discours humanitaire au détriment d'analyses qui prendraient en compte les enjeux politiques,

[37] *ibid*., p. 47.
[38] *ibid*., p. 46.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

économiques ou sociaux des conflits et des crises. La famine en Éthiopie fut décrite comme la conséquence de la sécheresse, soit d'une calamité naturelle dans un pays à la nature hostile. Quant aux guerres, elles restent le plus souvent qualifiées de « tribales » ou d'« ethniques », comme ce fut le cas pour les massacres de 1972 au Burundi ou, dans une moindre mesure, pour le génocide de 1994 au Rwanda. Le recours à ces adjectifs semble dispenser de toute autre analyse, les oppositions ethniques étant de surcroît présentées comme ancestrales et relevant d'un atavisme a-historique. Ainsi, l'imposition du discours humanitaire imprime à l'image de l'Afrique une marque profonde mais, loin de s'opposer aux anciennes représentations dominantes du continent issues de la période coloniale, il semble se fonder sur une partie d'entre elles.

Conclusion : La permanence de représentations particulières de l'Afrique malgré l'évolution du contexte international

Les représentations dominantes du continent africain en Europe, forgées à l'époque coloniale par les premiers explorateurs, les missionnaires, les responsables politiques et une partie du monde intellectuel et scientifique, semblent encore aujourd'hui conserver de l'influence. La fin des empires coloniaux ne s'est pas traduite en Afrique noire par une rupture avec les anciennes métropoles. La France comme la Belgique ont chacune à leur façon mis en œuvre une politique qui visait à maintenir une influence prépondérante dans leurs anciennes colonies d'Afrique lorsque celles-ci accédèrent à l'indépendance. En France, la « politique africaine » devint même un secteur essentiel des affaires étrangères, distinct du reste et relevant de la seule autorité du président de la République. De la présidence de De Gaulle à celle de Mitterrand, les grandes orientations comme les instruments de cette politique française en Afrique ne connurent guère de modifications notables. Les relations de la France avec les États africains de son « pré carré », teintées de familiarité et de paternalisme, contribuèrent à maintenir l'image d'une Afrique dépendante et incapable d'un développement autonome.

A partir des années 1980 l'affaiblissement de l'URSS, qui annonçait la fin de la guerre froide, modifia profondément le contexte international. Tandis que depuis leur indépendance les États africains avaient pu en quelque sorte « monnayer » leur soutien au camp occidental, l'effondrement de l'empire soviétique leur ôta ce moyen de pression. Dans un contexte de crise économique accélérée par l'effondrement du cours des matières premières, et de contestation croissante des régimes en place parfois depuis l'indépendance, cette modification de la « matrice géopolitique » eut de graves conséquences. Les situations de crise et de guerre civile se multiplièrent en Afrique, sur fond d'affaiblissement voire d'effondrement des États. Plusieurs de ces crises firent l'objet d'une intense médiatisation mais, loin d'en produire une analyse détaillée, les médias les présentèrent avant tout sous leur angle « humanitaire ». La fin de la guerre froide avait en effet amplifié la tendance à la surimposition du discours humanitaire, qui se développait depuis les années 1980. La grille d'analyse des événements internationaux en termes d'affrontement entre l'est et l'ouest étant devenue caduque et les grandes puissances occidentales proclamant la victoire de la démocratie et des droits de l'homme, le discours humanitaire se substitua de façon croissante à l'analyse politique. Les États occidentaux eux-mêmes affichèrent des objectifs humanitaires pour justifier leurs interventions militaires dans certaines crises, invoquant le « devoir d'ingérence humanitaire ».

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La tendance à la surimposition du discours humanitaire fut particulièrement marquée à propos des crises africaines. En effet, il trouva dans les représentations anciennes du continent un terreau approprié. Le discours humanitaire, par sa mise en exergue des fléaux « naturels » qui s'abattent régulièrement sur l'Afrique, et par son occultation des phénomènes politiques ou économiques à l'origine des crises, semble faire écho aux représentations mythiques d'une société africaine a-historique, aux divisions tribales séculaires et à l'environnement hostile. On l'a vu, l'idéologie coloniale et les fantasmes de l'Europe sur le continent africain se projetèrent de manière particulièrement intense sur la région des Grands Lacs. Après avoir examiné succinctement le creuset dans lequel se sont formées des représentations particulières de l'Afrique, nous allons donc dans les deux chapitres suivants nous intéresser à l'histoire du Rwanda et du Burundi, où se déroulèrent les crises que nous allons étudier. Dans un premier temps, nous exposerons les différentes conceptions de l'histoire rwandaise, car la couverture journalistique du premier génocide officiellement reconnu depuis 1945 sera au centre de notre étude. Puis nous procéderons au même type de travail à propos de l'histoire burundaise jusque 1972.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Chapitre 2 : Exposé et confrontation des différentes analyses de l'histoire rwandaise et du génocide de 1994

Le génocide de 1994 au Rwanda a donné lieu à la publication de nombreux ouvrages ou articles par des universitaires spécialistes de la région mais aussi par des journalistes, des responsables d'organisations humanitaires, des témoins et des survivants du génocide. Chacune de ces publications tente d'apporter une analyse ou un point de vue sur les causes du génocide rwandais. La recherche des origines de l'affrontement entre Hutu et Tutsi qui aboutit au génocide des Rwandais tutsi en 1994, conduit ces différents auteurs à s'interroger sur l'histoire du Rwanda, sur la nature des clivages entre Hutu et Tutsi, ou sur le rôle joué par la colonisation dans la surimposition de l'identité « ethnique ».

Sur l'ensemble de ces questions, en particulier sur l'histoire précoloniale du Rwanda, des thèses divergentes s'affrontent. Parmi les universitaires spécialistes de la région des Grands Lacs africains, certains continuent à défendre la thèse qui faisait autorité à l'époque coloniale et qui voyait dans la minorité tutsi un peuple de guerriers, des pasteurs venus d'Éthiopie et qui auraient conquis la région des Grands Lacs en imposant leur joug aux cultivateurs hutu. D'autres chercheurs, se basant sur des recherches historiques, archéologiques ou linguistiques plus récentes, remettent en cause cette conception de manière radicale. Nous verrons que l'analyse de l'histoire précoloniale du Rwanda n'est pas sans conséquences sur l'explication des causes du génocide. C'est pourquoi il apparaît indispensable d'exposer, dans leurs axes principaux, ces analyses divergentes. Pour ce faire, nous exposerons dans un premier temps l'analyse historique de l'universitaire français Bernard Lugan, qui compte parmi les « spécialistes » du Rwanda qui persistent à s'appuyer sur les thèses de l'époque coloniale. Nous verrons ensuite de quelle manière, dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, des chercheuses telles que Claudine Vidal, Catharine Newbury ou Lydia Meschi, ont contesté de manière convaincante ces conceptions. Enfin, nous nous attarderons sur l'analyse de Jean-Pierre Chrétien, un historien français de l'Afrique des Grands Lacs auteur de plusieurs articles et ouvrages sur le génocide rwandais.

Ce travail ne se fixe pas pour objectif de restituer de manière approfondie et détaillée les analyses de ces différents auteurs, mais plus modestement d'en faire ressortir les éléments saillants et les oppositions essentielles. Cette confrontation de thèses historiques parfois opposées sera utile pour l'étude de la couverture journalistique du génocide de 1994. Elle permettra en effet de mieux comprendre les analyses et les représentations sur lesquelles s'appuient les journalistes pour décrire les événements en cours et en fournir une explication à leurs lecteurs. Dans un second temps, nous tenterons de donner un aperçu des principales thèses en présence, parmi les universitaires français et belges essentiellement, sur le déroulement, les responsabilités et les causes du génocide de 1994 lui-même. Là encore, il s'agit d'être en mesure, ensuite, de confronter le mode de traitement de la crise par la presse à son étude par des spécialistes de la région.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1- Des conceptions divergentes de l'histoire précoloniale du Rwanda

1-1- Bernard Lugan et la défense de la « thèse hamitique »

Examinons d'abord le point de vue développé par Bernard Lugan dans son ouvrage *Histoire du Rwanda*[1] paru en 1997, soit trois ans après le génocide. Bernard Lugan est un universitaire français qui fut, de 1971 à 1983, Professeur à l'université rwandaise de Butare. Il a consacré deux thèses et de nombreux articles parus dans des revues africanistes internationales à l'histoire de ce pays. Dans l'ouvrage qui nous intéresse, il entreprend d'exposer l'histoire du Rwanda et de sa région depuis les origines de leur peuplement jusqu'au génocide de 1994 et ses conséquences, au Zaïre en particulier.

Pour Bernard Lugan, le Rwanda constitue une sorte d'exception en Afrique car il s'agit d'un authentique Etat-nation, multiséculaire, dont les frontières ne furent pas tracées par la colonisation, et qu'il n'est pas constitué d'une mosaïque d'ethnies comme c'est le cas de nombreux pays d'Afrique mais de deux populations : les Hutu et les Tutsi. De plus, *« exemple toujours unique en Afrique, les Hutu et les Tutsi ont conscience d'appartenir à la même nation ; ils parlent la même langue et partagent le même système de valeurs ; leur religion traditionnelle n'était qu'une et ils font partie des mêmes clans »* [2]. Cette unité du Rwanda traditionnel, basée sur des relations inégalitaires mais qualifiées par l'auteur de *« solidaires »*, aurait été dans une certaine mesure renforcée par les colonisateurs. Selon l'auteur, c'est la remise en cause de la structure traditionnelle du pouvoir, par le renversement du *mwami* et de l'élite tutsi puis l'accession au pouvoir de la « majorité hutu », qui serait à l'origine des déchirements ethniques de la société rwandaise depuis 1959.

A propos du peuplement du Rwanda, B. Lugan affirme que les Tutsis seraient d'origine « nilo-saharienne », venus d'Égypte ou d'Éthiopie, et qu'ils auraient migré vers le Rwanda lors de deux vagues principales : autour de 1 500 avant JC et 1 000 après JC. Les conquérants tutsi auraient alors rapidement dominé la population autochtone, d'origine bantoue, elle-même issue de migrations antérieures. En se basant sur *« les traditions dynastiques officielles »* et leur interprétation par l'abbé A. Kagame, B. Lugan déclare que c'est entre le XII^{e} et le XIV^{e} siècle qu'un royaume tutsi se serait progressivement constitué sur le territoire du Rwanda *« sous l'impulsion de groupes pastoraux tutsi ou pré-tutsi »*[3].

Pour Bernard Lugan, la domination tutsi au Rwanda constitue donc un fait ancien. Elle revêtait deux aspects distincts : *« racial »* d'une part, et institutionnel de l'autre. Il faut en effet indiquer que pour Bernard Lugan, si Hutu et Tutsi ne sauraient être qualifiés d' « ethnies » dans la mesure où ils parlent la même langue, partagent les mêmes valeurs et la même religion, ils appartiennent en revanche à des *« races »* différentes. Bien que les ancêtres des Tutsi aient adopté la langue d'origine bantoue des ancêtres des Hutu, *« cette réalité est uniquement ethnique - culturelle - et en aucun cas morphotypique - raciale -, car devenant des locuteurs bantouphones, les " pré-Tutsi "*

[1] Bernard Lugan, 1997, *Histoire du Rwanda*, Bartillat, Paris.
[2] *ibid.*, p. 17.
[3] *ibid.*, p. 64.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

ne se sont en effet pas pour autant transformés physiquement en pré-Hutu » [4]. Selon l'auteur, des différences morphologiques consécutives à une origine raciale différente séparent les Hutu des Tutsi ; elles auraient persisté dans la mesure où les cas de métissage seraient demeurés marginaux. Cette caractérisation raciale des populations hutu et tutsi accompagnée de descriptions morphologiques précises, à une époque où la science a démontré qu'il n'existait pas de races humaines et que l'anthropologie physique n'avait aucun fondement scientifique, peut sembler anachronique. Nous verrons d'ailleurs qu'elle se trouve depuis longtemps contestée par des travaux scientifiques rigoureux. Pour autant, il demeure utile d'étudier les fondements de cette thèse dont on retrouvera des séquelles dans de nombreux articles de presse lors du génocide de 1994.

Le clivage entre Hutu et Tutsi serait selon Bernard Lugan d'origine *« racial »*, bien plus que de nature sociale ou économique. Notons que là encore, il appuie son affirmation sur les écrits d'un religieux de l'époque coloniale, le chanoine De Lacger. Nous aurons l'occasion de revenir sur la question de la scientificité et des méthodes employées par ces observateurs de l'époque coloniale pour reconstituer l'histoire du Rwanda. Selon les termes de B. Lugan, les Tutsi appartiennent au *« monde de la vache et de la lance »* qui est celui des guerriers et des pasteurs tandis que les Hutu, en majorité cultivateurs, forment le *« monde de la houe »*. Pourtant, il ne suffit pas qu'un Hutu parvienne à acquérir un troupeau de vaches, même important, pour qu'il accède à la *« tutsité »*. À l'encontre d'autres chercheurs, B. Lugan reprend à son compte l'affirmation de J.-J. Maquet : *« On naissait Tutsi, on ne le devenait pas »* [5]. Quant aux rares cas de Hutu devenant Tutsi, il s'agissait de décisions prises par le *mwami* pour honorer un Hutu qui s'était distingué au combat ou dans toute autre circonstance, pour lesquels B. Lugan recourt au terme d' *« anoblissements »*. En dehors de ces cas qui demeurent exceptionnels, la minorité tutsi aurait mis en œuvre une stratégie de *« survalorisation du morphotype tutsi »* selon les termes de l'universitaire J.C. Desmarais, qui était destinée à préserver sa domination en bâtissant une barrière de plus en plus infranchissable entre Hutu et Tutsi. Par l'accentuation des traits *« morphotypiques »* tutsi et le contrôle de la circulation des femmes, les Tutsi auraient tenté d'accroître les différences morphologiques avec les Hutu. *« Dès lors, la transmission du type physique idéal par accentuation des traits propres aux Hima-Tutsi ne se faisait qu'au sein du monde tutsi et les agriculteurs hutu en étaient donc totalement et automatiquement écartés »*[6]. Si B. Lugan reconnaît l'existence de différences sociales parfois importantes entre les journaliers pauvres et les riches agriculteurs hutu, dont certains étaient plus riches que de nombreux Tutsi, il affirme que la barrière *« raciale »* demeure un clivage prépondérant de la société rwandaise.

Selon B. Lugan, les élites tutsi ont en outre forgé une idéologie qui justifie leur domination par leur *« supériorité naturelle »*, *« d'essence divine »*, faisant d'eux des chefs nés destinés à commander les Hutu. Cette idéologie serait nettement antérieure à l'arrivée des premiers européens sur le sol rwandais. En la reprenant à leur compte, les missionnaires, les explorateurs et les colonisateurs européens n'auraient fait, selon B. Lugan qui s'appuie sur les écrits d'un fonctionnaire de l'administration coloniale belge

[4] *ibid.*, p. 27.
[5] *ibid.*, p. 114.
[6] *ibid.*, p. 116.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

en 1931, qu'accepter une idéologie *« qu'ils observaient triomphante »* [7] et dont les Tutsi étaient parvenus à convaincre les Hutu eux-mêmes.

Sur le plan social, la domination de la minorité tutsi s'appuyait sur le système de l'*ubuhake*. Nous verrons ensuite que l'interprétation de cette pratique fait débat parmi les chercheurs. Pour B. Lugan, il s'agit d'un système de domination et d'alliances plaçant au sommet quelques grands chefs d'armées Tutsi, lesquels contrôlent les territoires de leurs *« vassaux »* respectifs alors que la base du système est constituée par la masse des cultivateurs hutu. S'appuyant sur l' *« historien »* rwandais Kagame, il affirme que si au départ l'*ubuhake* consistait peut-être en l'échange d'un bien contre un service, il devint rapidement *« une structure de domination »*. Sur la base des recherches menées par de Luc De Heusch, il ajoute que l'*ubuhake « soude la solidarité des maîtres du bétail »* et crée une *« pyramide de clientèle ayant le roi au sommet et les hutu à la base »* [8]. Pourtant, si l'*ubuhake* était au centre du système de domination de la minorité tutsi, il assurait également selon B. Lugan la cohésion de la société rwandaise car il impliquait la protection des *« vassaux »* hutu par leurs *« maîtres »* tutsi.

Ce système de l'*ubuhake* et les termes même de *« vassaux »* et *« suzerains »* employés par B. Lugan ne sont pas sans rappeler le système de relations sociales propre à la féodalité en Europe. Pourtant, s'appuyant là encore sur Kagame, l'auteur récuse ce rapprochement dans la mesure où la monarchie rwandaise se caractérisait, selon lui, par une importante centralisation et non par un émiettement du pouvoir en de multiples fiefs ni par la perte d'influence du monarque, qui sont des caractéristiques de la période féodale en Europe.

Il faut aussi examiner l'influence exercée par l'arrivée des Européens et par la colonisation sur les structures de la société rwandaise, telle que l'analyse B. Lugan. Il insiste d'abord sur le rôle primordial des missionnaires Pères Blancs qui, jusque 1905, demeurèrent presque les seuls Européens présents sur le sol rwandais. Ces missionnaires, prenant acte de la domination de la minorité tutsi et *« acceptant »* comme le dit B. Lugan l'idéologie tutsi qui présente cette domination comme naturelle et d'essence divine, décidèrent de la soutenir.

Pourtant, les administrations coloniales allemande puis belge ne se contentèrent pas de s'appuyer sur les structures existantes du pouvoir. B. Lugan montre que les autorités de l'Église et en particulier leur plus haut représentant au Rwanda, Mgr Classe, ont joué un rôle déterminant dans la décision de réformer vers 1930 les structures administratives du pays, en imposant la *« tutsification administrative »* qui aboutit à concentrer l'ensemble des pouvoirs dans les mains de la minorité tutsi sur tout le territoire. Les relations sociales qui autrefois prévalaient sur les seuls domaines royaux furent étendues à tout le pays. Tandis qu'une partie des fonctions administratives, telle celle de *« chef de colline »*, se trouvaient souvent exercées par des Hutu, ceux-ci furent presque entièrement écartés de toute responsabilité. Or selon B. Lugan, si Mgr Classe fut un partisan acharné de cette réforme administrative, cela ne tient pas uniquement à l'idéologie reprise par l'Église et l'administration coloniale selon laquelle les Tutsi seraient supérieurs et seuls capables de diriger. Cela tient aussi au fait que la plus grande partie des élites tutsi avaient accepté de se convertir à la religion catholique, et constituaient dès lors le socle de l'influence de l'Église. Pour l'auteur, c'est *« dans la*

[7] *ibid.*, p. 118.
[8] *ibid.*, p. 124.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

réalité un pacte de pouvoir que passait l'Église catholique et une fraction du monde tutsi, celle qui était convertie » [9]. Il faut en outre noter que c'est en brandissant le spectre de la révolte et du communisme que Mgr Classe parvint à convaincre l'administration coloniale de la nécessité de cette *« tutsification administrative »*. Il déclarait ainsi en 1930 : *« Le plus grand tort que le gouvernement pourrait se faire à lui-même et au pays, serait de supprimer la caste mututsi. Une révolution de ce genre conduira le pays tout droit à l'anarchie et au communisme haineusement anti-européen »* [10].

Pour B. Lugan, cette alliance entre l'Église catholique et les Tutsi convertis qui influença de manière décisive la réorganisation administrative de 1930, commença à mettre à mal les structures du Rwanda ancien qui garantissaient la cohésion sociale entre Hutu et Tutsi. De ce point de vue, la destitution du *mwami* Musinga en 1931 suite à son refus de se convertir à la religion catholique, fut un nouveau coup porté au socle des structures traditionnelles. Car désormais, *« la conversion devint, en plus de l'appartenance " biologique " au monde tutsi, le second impératif pour pouvoir assurer des fonctions de commandement »*. L'alliance entre le trône et l'autel devint totale et aboutit à la consécration du Rwanda au *« Christ Roi »* en 1946.

Pourtant, au début des années 1950 l'Église catholique opéra un revirement qui aboutit, en 1959, au lâchage complet de l'élite tutsi. Pour B. Lugan, ce retournement serait le résultat de la pression croissante exercée par les masses et les cadres hutu convertis à la religion catholique. Mgr Classe fut en outre remplacé, après son décès, par l'évêque suisse Mgr Perraudin qui devint un partisan de la cause hutu. C'est alors seulement, pour B. Lugan, que les Tutsi se sentant pris au piège choisirent de jouer la carte du nationalisme africain dans l'espoir de gagner ainsi la sympathie internationale. Mais ces prises de position nationalistes des élites tutsi achevèrent de braquer contre elles l'administration coloniale belge. Dans le même temps, les cadres hutu qui publient en 1957 le « Manifeste des Bahutu », dans lequel les Tutsi sont présentés comme des féodaux exploiteurs de la masse hutu asservie, reçoivent le soutien de la démocratie-chrétienne européenne. Selon la mouvance démocrate-chrétienne, les Hutu majoritaires méritent d'être soutenus car ils ne revendiquent qu'une élémentaire justice sociale et qu'ils sont de plus favorables aux missions catholiques, tandis que les Tutsi seraient *« à la fois réactionnaires, opposés aux missions, et [auraient] des contacts avec le bloc soviétique »* [11].

L'Église comme l'administration coloniale se mirent donc à soutenir ouvertement l'opposition hutu, par la voix du gouverneur Harroy notamment. Le renversement de la monarchie et des élites tutsi qui intervint en 1959 fut ainsi présenté comme une *« révolution »* des masses hutu exploitées et comme la mise à bas de la féodalité au profit de la démocratie. Dès lors, pour B. Lugan, on assiste à l'effondrement définitif du *« Rwanda ancien »*. La chute du *mwami* et des chefs tutsi s'accompagne de la destruction de l'ancienne structure sociale, qui garantissait des liens de domination mais aussi de protection entre Hutu et Tutsi. La cohésion sociale en fut brisée et la période postérieure fut marquée par un affrontement *« ethnico-racial »* qui allait provoquer des crises régulières.

---

[9] *ibid.*, p. 335.
[10] *ibid.*, p. 333.
[11] *ibid.*, pp. 359-360.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1-2- La remise en cause des thèses des *« anthropologues de la première période »* par Claudine Vidal

Le courant historique représenté par B. Lugan se trouve fortement contesté. Avant de présenter les travaux qui, dès la fin des années 1960, commencèrent à remettre en cause les représentations de l'histoire rwandaise héritées de l'époque coloniale, il faut examiner comment la sociologue Claudine Vidal mène la critique des sources mobilisées par ceux qu'elle nomme les *« anthropologues de la première période »* dans un article paru en 1997[12]. A plusieurs reprises, nous avons mentionné les travaux sur lesquels B. Lugan s'appuie pour étayer ses interprétations. Dans l'ensemble de son ouvrage, il fonde la plupart de ses affirmations sur des citations et des références à des auteurs sans évoquer la nature des enquêtes, des recherches ou des observations qui ont permis à ces derniers de construire leurs analyses. Les observateurs du Rwanda qu'il cite le plus souvent à l'appui de ses thèses ont écrit durant la période coloniale. Parmi ceux auxquels se réfère le plus souvent B. Lugan, il faut citer l'abbé A. Kagame, J.-J. Maquet ou le chanoine De Lacger par exemple.

Dans un article daté de février 1997 Claudine Vidal, une sociologue spécialiste de l'histoire du Rwanda, revient sur les méthodes employées par les observateurs du Rwanda de la période coloniale dont les écrits ont profondément et pour longtemps influencé les représentations de l'histoire précoloniale de ce pays. Elle observe d'abord que durant la période comprise entre la fin du XIX^{e} siècle et l'indépendance du Rwanda, la reconstitution du passé de ce pays fut l'œuvre d'historiens non professionnels qui n'avaient aucune formation spécifique. Les écrits des voyageurs, des missionnaires, des administrateurs coloniaux ou des intellectuels rwandais, ont alors constitué la base de cette reconstitution de l'histoire du Rwanda. Or, les travaux de ces auteurs, comme le démontre Claudine Vidal, ne respectent pas les règles de la scientificité reconnues par les historiens professionnels. Loin d'établir des faits historiques basés sur des enquêtes rigoureuses ou des documents qui fournissent des preuves de l'historicité des événements ou de tel ou tel personnage, les écrits de ces observateurs ne font le plus souvent que véhiculer des représentations idéologiques du passé.

A partir des années 1960, des chercheurs parmi lesquels Claudine Vidal, Catharine Newbury et Lydia Meschi ont pratiqué de longues enquêtes de terrain et se sont attachés à constituer une documentation systématique qui leur a permis de remettre en cause l'histoire du Rwanda telle qu'elle avait été écrite par ces observateurs de l'époque coloniale. Elles ont ainsi mené la critique des publications des auteurs les plus influents de la période coloniale parmi lesquels l'abbé Kagame, le chanoine De Lacger ou encore J.-J. Maquet : trois auteurs régulièrement convoqués par B. Lugan à l'appui de ses analyses comme on l'a vu.

Claudine Vidal souligne les points essentiels sur lesquels a porté la critique de ces *« auteurs de la première période »*. D'une part, ils *« n'ont pas procédé à la critique de leurs documents »*[13], c'est-à-dire que la plupart du temps ils n'ont pas même fait état de leurs sources, et qu'ils ne les ont pas confrontées à d'autres de sorte que, dans leurs écrits, il est presque impossible de distinguer les documents utilisés de l'interprétation qu'ils en font. D'autre part, *« ils ont écrit une histoire anachronique de la période*

[12] Claudine Vidal, février 1997, « Données historiques sur les relations entre Hutu, Tutsi et Twa durant la période précoloniale », *Réseau documentaire sut l'Afrique des Grands Lacs*..
[13] *ibid.*, p. 2.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

coloniale » en projetant « *dans le passé l'organisation sociale et politique du Rwanda qui leur était contemporaine* »[14]. L'auteur ajoute qu'ils ont fait d'institutions relativement récentes, comme le démontrent ses recherches et celles de C. Newbury notamment, des structures pluriséculaires. Troisième aspect de la critique, ces auteurs « *ont donné une valeur historique à des notions pseudo-scientifiques et à des idéologies qui avaient cours à leur époque* »[15], telle que l'idéologie de l'inégalité raciale. Nous avons précédemment souligné que B. Lugan continuait, en 1997, à employer la notion de « race » pour désigner des groupes humains bien que le caractère idéologique et non scientifique d'un tel concept soit démontré depuis de nombreuses années. Enfin, dernier point de la critique générale, ces auteurs « *ont accepté comme véridiques des traditions historiques qui étaient en réalité des apologies de la dynastie des Banyiginya* »[16], la dynastie régnante durant la colonisation. Ce dernier argument s'adresse tout particulièrement à l'abbé A. Kagame qui put, grâce à ses liens avec la dynastie, recueillir dans les années 1940 ces traditions dynastiques sur la base exclusive desquelles il publia plusieurs ouvrages avec l'encouragement des missionnaires. Kagame ne procéda à aucune critique de ces traditions ni ne chercha pas à les confronter à d'autres sources, de telle que ses œuvres, qui connurent une renommée internationale et servirent de base à bien des recherches ultérieures, ne reflétaient que le point de vue du clan au pouvoir. Elles purent ainsi être « *largement utilisée(s) pour nourrir les idéologies qui consistent à reporter dans le passé précolonial les conflits politiques contemporains* » [17].

La remise en cause des théories des auteurs de la période coloniale, menés selon quatre axes principaux par Claudine Vidal, se base sur des enquêtes approfondies et des recherches rigoureuses et systématiques réalisées par des chercheurs liés à l'INRS à partir des années 1960. Il faut à présent examiner certains de ces travaux, et tenter de dégager les principaux éléments de connaissance de l'histoire précoloniale du Rwanda qu'ils établissent afin de savoir quels aspects des analyses de l'époque coloniale ils infirment. Sur cette base, il nous sera possible de mesurer le crédit scientifique que l'on peut accorder aux thèses défendues par B. Lugan, qui s'appuient en grande partie sur les écrits d'auteurs de l'époque coloniale. Plus largement, cela constituera une référence importante pour connaître les éléments de preuve qui appuient telle théorie ou condamnent telle autre, lorsqu'il s'agira d'étudier les analyses journalistiques du génocide rwandais de 1994.

Pour commencer, nous nous intéresserons à un article de Claudine Vidal paru en 1969 [18]. Cet article remet en cause l'interprétation de l'organisation économique et sociale du Rwanda précolonial que développent la plupart des anthropologues, et dont l'auteur livre en préambule un rapide résumé. Cette interprétation est conçue à partir de la « *combinaison de trois structures historiquement et fonctionnellement différenciées* ». En premier lieu, « *une structure de castes hiérarchise la population rwandaise en trois groupes numériquement et socialement inégaux* »[19] : les Twa, les Hutu et les Tutsi, ces derniers formant la caste supérieure. Le deuxième élément est constitué par l'autorité

[14] *ibid.*, p. 2.
[15] *ibid.*, p. 3.
[16] *ibid.*, p. 3.
[17] *ibid.*, p. 3.
[18] Claudine Vidal, 1969, « Le Rwanda des anthropologues ou le fétichisme de la vache », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 35.
[19] *ibid.*, p. 384.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

absolue du *mwami*, laquelle est assurée par un système administratif et militaire centralisé. Enfin, une structure de clientèle appelée *ubuhake* donne à la société son caractère féodal : tout en maintenant les privilèges de la minorité tutsi, elle assure la cohésion entre les castes et la protection des individus.

Après avoir brièvement exposé le modèle de la société rwandaise précoloniale, conçu par des anthropologues comme Maquet, D'Hertefelt ou De Heusch par exemple, Claudine Vidal s'attache à pointer les incohérences de ce modèle ainsi que son incapacité à rendre compte de la diversité des pratiques observées. D'une part, elle remarque que ces anthropologues s'accordent, malgré quelques nuances dans leurs analyses, à faire de l'*ubuhake* le garant de la structure de castes mais aussi à affirmer l'antériorité historique de cette structure de castes par rapport à l'institution de l'*ubuhake*. Or, ces deux éléments de leur analyse semblent contradictoires : *« en effet, si à la suite de leurs analyses, on admet que l'*ubuhake *épuise ses fonctions à assurer la viabilité d'une structure de castes, on ne comprend pas comment cette dernière pourrait lui être antérieure »*[20]. D'autre part, Claudine Vidal montre que les pratiques réelles liées au réseau de subordinations pastorales que constitue l'*ubuhake* sont très différentes et bien moins homogènes que ce que décrivent les anthropologues. Ainsi, le contrat censé lier deux individus engage bien plus souvent deux groupes familiaux. Quant au choix du « patron » appelé *shebuja*, loin d'être réellement libre comme l'affirment les anthropologues, il est dans une large mesure déterminé par des critères d'ordre spatial et politique. Sans entrer davantage dans les détails, disons que les témoignages recueillis par Claudine Vidal auprès de nombreux informateurs mettent à mal la conception des anthropologues, et laissent à tout le moins entrevoir des pratiques plus complexes et bien moins homogènes.

Par ailleurs, Claudine Vidal montre que l'*ubuhake* ne constituait pas le seul réseau de dépendance personnelle, mais qu'il se combinait à un réseau de dépendance foncière. Celui-ci avait une structure pyramidale au sommet de laquelle se trouvait le *mwami*. Ce dernier concédait des portions du territoire sous son autorité à des chefs des terres qui contrôlaient les terres agricoles, et à des chefs des herbes qui contrôlaient les pâturages. Ces chefs pouvaient accorder la jouissance d'une tenure pastorale, appelée *igikingi*, ou d'une tenure agricole appelée *isambu*, à des Tutsi ou à des Hutu qui n'étaient pas propriétaires fonciers. Ils devenaient alors les clients fonciers du chef à qui ils devaient des prestations en vivres ou en génisses selon le cas. Un autre statut impliquait pour une partie des Hutu l'obligation de travailler deux jours sur cinq sur les terres de celui dont ils étaient le client foncier. Ce réseau de subordination foncière a été interprété par les anthropologues comme une structure administrative, et les prestations versées aux chefs comme des impôts ou des taxes. Or, écrit Claudine Vidal, s'il en est ainsi *« il est difficile de comprendre pourquoi les Tutsi qui ont une tenure pastorale doivent renouveler la prestation en génisses à chaque nouveau chef des herbes ou chef d'igikingi, alors que celui-ci est un représentant de l'administration et non un patron foncier »*[21]. De même, il semble difficile d'expliquer pourquoi ces chefs conservent la plus grande part des prestations qui leurs sont versées au lieu de les remettre au *mwami*. Au contraire, cette pratique *« s'explique aisément si l'on admet qu'il s'agit de prestations foncières (...), et non d'impôts dus à l'État »*[22].

[20] *ibid.*, p. 387.
[21] *ibid.*, p. 394.
[22] *ibid.*, p. 294

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le modèle de la société rwandaise précoloniale conçu par les anthropologues semble ainsi remis en cause sur plusieurs points essentiels. C'est pourquoi Claudine Vidal a entrepris, sur la base d'un travail de terrain rigoureux, de reconstituer l'histoire et les fonctions de l'*ubuhake* en relation avec le réseau des dépendances foncières jusque-là occulté en tant que système de dépendances personnelles par les anthropologues. Dans cette optique, elle se base sur de nombreuses chroniques familiales, environ une centaine, relevées en plusieurs régions du Rwanda. En effet, il n'existe guère de document écrit pour la période précédant la fin du XIX^{e} siècle. Quant à ces chroniques familiales, Claudine Vidal précise qu'elles permettent de retracer de manière assez fiable l'histoire d'une lignée sur environ dix générations, ce qui permet de remonter jusqu'au second quart du XVIII^{e} siècle. Il faut préciser que ce travail n'avait encore jamais été réalisé, les anthropologues s'étant jusque-là contentés de postuler l'histoire de l'*ubuhake « à partir des fonctions qu'ils lui ont attribué dans la société rwandaise au début du XX^{e} siècle »* sans jamais la reconstruire *« à partir des matériaux recueillis sur le terrain »*[23].

Le premier enseignement important de ce travail de terrain réside dans le fait qu'aucune des chroniques familiales relevées par Claudine Vidal ne retient le souvenir d'un *shebuja*, autrement dit d'un patron dans le système de l'*ubuhake*, avant le règne du *mwami* Yuhi Gahindiro. Celui-ci se situe entre 1830 et 1860, ce qui signifie qu'il est contemporain de la création de la charge de *« chef des herbes »* et de l'institution de l'*igikingi*. Ainsi, ce n'est que lorsque le *mwami* parvint à imposer la subordination foncière en déléguant ses droits à une minorité que se développa le réseau des dépendances pastorales. Claudine Vidal en conclut que de *« l'appropriation de la terre par les gouvernants seraient [donc] issus le réseau des dépendances foncières et celui des dépendances pastorales »*. L'institution de l'*ubuhake*, décrite comme pluriséculaire par les anthropologues, serait donc relativement récente. De plus, si le lien de dépendance pastorale apparaît comme essentiel, il masque en fait le véritable fondement de la domination économique des pasteurs sur les agriculteurs : l'appropriation de la terre par les Tutsi. Or, cette appropriation ainsi que la prise du pouvoir politique par une minorité des Tutsi sont des faits récents. À l'appui de sa thèse, Claudine Vidal note que *« dans le Rwanda du XIX^{e} siècle, là où la terre n'est pas contrôlée par les Tutsi et leurs gouvernants (...), le réseau des liens pastoraux personnels ne se constitue pas »*[24].

Pour conclure, Claudine Vidal affirme que le modèle du Rwanda précolonial développé par les anthropologues, consiste essentiellement en une projection sur la société traditionnelle des pratiques observées durant la période coloniale. Ce modèle fut donc construit sur la base de représentations idéologiques, et non en fonction des recherches de terrain ou par la confrontation rigoureuse et le recoupement des différents matériaux permettant de reconstituer l'histoire de la société traditionnelle. *« Ainsi, comme pour les autres sociétés interlacustres, le Rwanda des anthropologues est une image déformée de la réalité, construite au mépris de l'observation des pratiques réelles, issue de l'idéologie du groupe indigène dominant telle qu'elle s'exprimait à l'époque coloniale et de l'ethnocentrisme des observateurs européens »*[25].

Cet article de Claudine Vidal démontre que l'institution de l'*ubuhake* est une pratique récente, qui ne s'est développée que dans le courant du XIX^{e} siècle suite aux

[23] *ibid.*, p. 396.
[24] *ibid.*, p. 399.
[25] *ibid.*, p. 400.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

changements politiques qui ont vu la prise du pouvoir par une minorité des Tutsi, ainsi que leur appropriation de la terre. L'idée, défendue notamment par B. Lugan, d'une domination multiséculaire des Tutsi qui s'expliquerait par leur origine raciale et se traduirait sur le plan social par le système des castes, lui-même garanti par l'institution de l'*ubuhake*, semble donc dénuée de fondement historique. Dès lors, elle apparaît avant tout comme une représentation idéologique du Rwanda précolonial, au même titre que le modèle développé par des anthropologues comme Maquet ou Kagame, auxquels Lugan se réfère fréquemment. L'analyse que propose B. Lugan sur l'origine des affrontements à caractère « ethnique » qui ont marqué le Rwanda depuis son indépendance et qui ont connu leur paroxysme lors du génocide de 1994, semble elle aussi remise en cause. En effet, rappelons que B. Lugan explique l'origine des affrontements entre Hutu et Tutsi par la destruction des structures *« traditionnelles »* du Rwanda qui, depuis des siècles, assuraient la domination de la minorité Tutsi, mais aussi la protection des Hutu et la cohésion de toute la société. Or, il apparaît que la *« société traditionnelle »* décrite par Lugan n'est en fait que la projection dans le passé des relations sociales observées à l'époque coloniale. Nous verrons que d'autres recherches de terrain, effectuées dans les années soixante-dix par Catharine Newbury et Lydia Meschi, confirment les observations de Claudine Vidal en démontrant elles aussi l'absence de fondement historique du modèle traditionnel des anthropologues.

1-3- Les enquêtes de terrain de Catharine Newbury et Lydia Meschi : une infirmation des thèses coloniales

Dans un article paru en 1974, Catharine Newbury[26] expose les résultats d'une enquête de terrain qu'elle a menée dans la région du Kinyaga, au sud-ouest du Rwanda. Cette région se trouve éloignée du centre du pays et séparée de lui par les montagnes de la crête Zaïre-Nil, situation géographique qui lui conféra pendant longtemps une autonomie administrative importante. Ceci montre que, contrairement aux affirmations des anthropologues de l'époque coloniale pour qui l'autorité absolue du *mwami* et la centralisation administrative du royaume constituaient l'un des principaux traits de la société traditionnelle, les situations dans les différentes régions se caractérisaient en fait par leur grande hétérogénéité.

Dans cet article, Catharine Newbury retrace l'histoire de deux lignages du Kinyaga durant un demi-siècle, à partir de la fin du XIX^{e} siècle. Il s'agit de deux lignages de rang social assez élevé, l'un étant Tutsi, l'autre Hutu. Les données auxquelles elle recourt sont le fruit d'interviews réalisées avec un membre de chaque lignage, parfois complétées et recoupées avec les renseignements fournis par des informateurs appartenant à d'autres lignages.

Nous ne relaterons pas en détail l'histoire de chacun de ces deux lignages, mais il est intéressant de relever les observations faites par Catharine Newbury à partir de ce cas précis, sur l'origine de l'*ubuhake* et la transformation des relations sociales dans une période relativement récente. À propos du lignage hutu des Abagenge, dont le fondateur arriva au Kinyaga à l'époque du règne de Yuhi IV Gahindiro (au début du XIX^{e} siècle), elle note ceci : *« Kagenge 'gouverna' sa parenté comme chef de lignage, sans aucun contrôle d'un supérieur tutsi »*[27]. Jusqu'à l'époque de Rwabugiri, à la fin du XIX^{e} siècle, le lignage n'eut aucune prestation à acquitter pour la reconnaissance de ses droits sur la

[26] Catharine Newbury, 1974, « Deux lignages au Kinyaga », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 53.
[27] *ibid.*, p. 34

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

terre. Ainsi, c'est sous le règne de Rwabugiri qu'un contrôle administratif fut imposé de manière beaucoup plus stricte sur la région. Ce renforcement du contrôle administratif s'accompagna de l'introduction de la pratique de l'*ubuhake*, et Catharine Newbury précise que *« la tradition lignagère »* mais *aussi « plusieurs autres traditions orales confirment que l'ubuhake n'a été introduit qu'à cette époque, dans la grande majorité des lignages »*[28]. L'introduction de l'*ubuhake* en tant que système de dépendance personnelle qui implique le groupe familial restreint, contribua à détruire progressivement les liens et les solidarités lignagères.

De son enquête de terrain, Catharine Newbury tire des conclusions qui renforcent celles de Claudine Vidal. D'une part, *« ce cas régional le prouve, le Rwanda précolonial présentait des structures administratives hétérogènes »*. D'autre part, *« l'introduction à une grande échelle de l'*ubuhake *au Kinyaga signifia, à partir de Rwabugiri, l'implantation de l'autorité centrale »* mais contribua aussi fortement à détruire la solidarité et l'unité du lignage. Enfin, et il s'agit là pour nous d'un point important, *« le corollaire à l'influence croissante du Rwanda central fut une conscience plus aiguë des différences ethniques »*. En effet, les chefs de lignage furent autoritairement remplacés par des agents venus d'ailleurs, non reconnus et ne devant aucun compte à ceux sur qui s'exerçait leur autorité. Les groupes locaux perdirent leur prestige et leur autonomie tandis qu'une distinction et une stratification s'installèrent entre Hutu et Tutsi. Dans ce processus, *« un élément important de l'administration coloniale du Kinyaga fut le « sous-impérialisme » ; le colonialisme des européens et celui des Tutsi se complétaient »*[29].

Cette enquête de Catharine Newbury montre donc, elle aussi, que l'*ubuhake* ne fut instauré qu'à une date récente, peu avant la période coloniale. La mise en place de cette institution ne fut pas la conséquence du système des castes mais le résultat du renforcement du contrôle administratif et de la mainmise d'une minorité sur les terres. Ces transformations économiques et sociales provoquèrent un bouleversement des rapports sociaux, un affaiblissement des solidarités lignagères et une accentuation des différences ethniques. Dans ce contexte, la colonisation vint renforcer ce processus en soutenant par sa puissance et sa technologie administrative la mainmise d'une minorité de Tutsi.

Une enquête menée par Lydia Meschi[30] sur l'évolution des structures foncières au Rwanda abonde également dans ce sens sur plusieurs points essentiels. Lydia Meschi part du constat que l'individualisme des paysans, qui se traduit notamment par la primauté de la famille restreinte par rapport au lignage, constitue un trait saillant du monde rural rwandais. Elle cherche à montrer que cette caractéristique s'explique par l'évolution du régime foncier depuis 1850 en prenant l'exemple d'un lignage hutu du sud du Rwanda, sur la colline de Nyaruhengeri.

Lydia Meschi entreprend d'abord de décrire le régime foncier qui caractérisait le Rwanda précolonial, afin de montrer ensuite les changements apportés par le régime tutsi puis par la « révolution » hutu de 1959. À l'époque précoloniale, chaque lignage possède un domaine foncier appelé *umugogo* qui est inaliénable et ne peut être vendu ou

[28] *ibid.*, p. 32.
[29] *ibid.*, p. 37.
[30] Lydia Meschi, 1974, « Évolution des structures foncières au Rwanda : le cas d'un lignage hutu », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 53..

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

cédé qu'avec l'accord de tous les membres du lignage. Le lignage est lui-même divisé en petits groupes agnatiques, et ces divisions se trouvent renforcées par le mode d'héritage de la terre, de père en fils. Aucune obligation de partage équitable entre les fils ne s'impose ; le droit coutumier laisse une vaste latitude au père dans les modalités du partage, ce qui lui confère un grand prestige mais constitue également une source fréquente de litiges entre ses fils. L'héritier est ensuite libre de disposer de la terre, de la cultiver, de la louer ou de la laisser en jachère. Enfin, les terres libres d'occupation agricole sur une colline servent de pâturages, de terrain de chasse et de cueillette.

Lydia Meschi note que le sud du Rwanda ne fut colonisé qu'au milieu du XVIII^e^ siècle et resta relativement autonome jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, époque durant laquelle la cour du *mwami* envoya des chefs sur les collines. À partir de cette époque, le régime foncier fut profondément modifié. Les chefs imposèrent un contrôle sur les terres des lignages, mais ils parvinrent également *« à contrôler toutes les terres libres d'occupation agricole et utilisées comme pâturages naturels »*[31]. Par conséquent, le chef pouvait monnayer la cession d'une terre, choisir d'y installer une famille cliente du pouvoir politique ou encore exiger des prestations en vivres ou en services en échange de l'autorisation d'envoyer un troupeau sur les anciennes terres de pâturages. Le chef acquérait de la sorte un pouvoir et un prestige croissants au détriment des chefs de lignage. Ainsi, l'auteur affirme que *« par les interventions dans les conflits fonciers, les accords ou les refus de pâturage et de champs, les chefs ont réussi à affaiblir l'unité de lignage »* [32].

L'enquête de Lydia Meschi confirme que l'autorité royale ne s'est réellement imposée que vers la fin du XIX^e^ siècle, et que c'est sous son autorité et celle de ses chefs que le régime foncier s'est modifié en affaiblissant les liens lignagers. D'autre part, elle souligne l'importance du problème foncier dans le Rwanda contemporain en raison de l'augmentation rapide du nombre d'individus par lignages d'une part, et des spoliations de terre qui ont eu lieu sous le régime tutsi et qui ont abouti à la diminution de l'*umugogo* des lignages d'autre part. Cette situation conduit à un surpeuplement d'autant plus grave que les possibilités d'expansion foncière sont extrêmement limitées. Si, selon elle, après 1959 *« la réforme du régime foncier a libéré la population du contrôle arbitraire des chefs »*[33], il *« n'y a aujourd'hui aucune famille qui vit uniquement de son patrimoine »*[34]. Nous verrons que le problème du surpeuplement et des conflits fonciers qu'il tend à exacerber est présenté par certains chercheurs comme l'un des éléments qui ont abouti à la crise des années 1990. Il était donc intéressant de relever cette remarque, et de constater que le surpeuplement constitue un problème ancien.

Les trois enquêtes que nous venons d'évoquer, menées respectivement par C. Vidal, C. Newbury et L. Meschi, aboutissent toutes malgré leur objet quelque peu différent et la localisation spécifique de leur terrain à remettre en cause le modèle du Rwanda précolonial décrit par les *« anthropologues de la première période »*. Au moyen d'enquêtes de terrain rigoureuses, par la constitution d'une documentation systématique et le recours à des méthodes de travail scientifiques, ces spécialistes du Rwanda ont démontré le caractère idéologique et non historique de plusieurs des

[31] *ibid.*, p. 42.
[32] *ibid.*, p. 42.
[33] *ibid.*, p. 43.
[34] *ibid.*, p. 51.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

principales thèses développées par les anthropologues de la première moitié du XX[e] siècle. Cependant, nous verrons lors de l'étude du traitement journalistique du génocide de 1994 que, si certaines de ces thèses semblent aujourd'hui disqualifiées sur le plan scientifique, elles n'en continuent pas moins d'imprégner les commentaires de nombreux journalistes et hommes politiques par exemple, lorsqu'ils évoquent la région des Grands Lacs et le Rwanda en particulier.

1-4- Les conceptions historiques de Jean-Pierre Chrétien

Il faut à présent examiner les analyses de l'historien Jean-Pierre Chrétien. Ce chercheur français, qui enseigna à l'université du Burundi et qui est l'un des principaux spécialistes français de la région des Grands Lacs, s'oppose lui aussi sur l'essentiel aux analyses de B. Lugan, et plus largement à l'historiographie issue de l'époque coloniale et demeurée longtemps incontestée de cette région d'Afrique.

J.-P. Chrétien constate qu'il existe de très nombreux écrits sur l'histoire de la région des Grands Lacs, mais aussi qu'il s'agit le plus souvent d'analyses historiques imprégnées par l'idéologie coloniale et missionnaire. L'histoire, au lieu de faire l'objet d'un travail scientifique rigoureux reste le plus souvent, selon lui, construite comme une justification du présent qu'elle est censée expliquer et légitimer. Dans son récent ouvrage, *L'Afrique des Grands Lacs, 2 000 ans d'histoire*[35], il se fixe comme objectif la production d'une histoire fondée scientifiquement sur les plus récents acquis de disciplines aussi diverses que la linguistique, l'archéologie, l'anthropologie ou la génétique. Son objectif est de remettre en cause la vision idéologique de l'histoire de cette région : la *« légende »* d'un affrontement multiséculaire entre bantous et conquérants hamites.

Lorsqu'il s'agit d'expliquer les conflits qui opposent les Hutu et les Tutsi dans la région des Grands Lacs, le clivage ou la haine *« ethnique »* sont souvent invoqués. Pourtant, l'utilisation même du terme *« ethnies »* pour caractériser les groupes Hutu et Tutsi constitue un objet de débat. Nous l'avons vu, B. Lugan conteste l'emploi de ce terme en arguant du fait que la division entre ces deux populations serait de nature raciale et non ethnique. Cette différence d'origine raciale entre Hutu et Tutsi serait attestée par des *« morphotypes »* différents. J.-P. Chrétien montre quant à lui que les identités ethniques sont essentiellement un produit historique, ce *« qui ne permet pas de les ranger dans le registre des sciences naturelles »* [36]. Le socle des théories affirmant une origine *« raciale »* ou *« ethnique »* différente pour les Hutu et les Tutsi est constitué par la thèse d'une invasion hamitique extérieure, venue d'Éthiopie, qui aurait conquis et soumis la population autochtone d'origine bantou. Et c'est cette thèse, largement dominante et même hégémonique à l'époque coloniale et encore très répandue, que J.-P. Chrétien s'attache ensuite à déconstruire point par point.

L'auteur revient en détail sur l'histoire ancienne de la région et entreprend de montrer que son peuplement s'est opéré sur une très longue période par de multiples migrations, ainsi que par les échanges et l'intégration de populations d'origines différentes. Il conteste ainsi l'hypothèse d'invasions spectaculaires qui auraient brutalement sortie la région de sa léthargie pour y apporter la civilisation. En effet, l'histoire de la région fut longtemps présentée comme celle de l'*« expansion bantoue »*

[35] Jean-Pierre Chrétien, 2000, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Aubier, Paris.
[36] *ibid.*, p. 31.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

remplaçant les populations autochtones à l'âge du fer, puis de l'invasion hamitique qui aurait ensuite asservi les populations bantoues.

J.-P. Chrétien s'interroge d'abord sur la signification du terme *« bantou »*. Il montre qu'il s'agit à l'origine de la caractérisation d'un type linguistique, les langues *« bantoues »* étant remarquables par l'absence de genres, ce qui les opposerait aux langues indo-européennes et serait même le signe d'une évolution moindre selon le philologue W. Bleeck qui l'affirmait en 1851. Mais rapidement, le vocable *« bantou »* fut assorti de caractérisations culturelles et biologiques fortement influencées par les thèses raciales de l'époque. Les théories qui prétendent hiérarchiser les *« races »* humaines en s'appuyant sur des disciplines considérées comme scientifiques, telle que l'anthropologie physique, sont alors en vogue en Europe. L'idéologie racialiste implique l'absence de civilisation et de culture développée chez les populations d'Afrique noire. Mais lorsque les premiers explorateurs et missionnaires européens atteignirent l'Afrique des Grands Lacs, ils y découvrirent l'existence de royaumes étendus, relativement centralisés et régis par des relations sociales complexes. Cela attestait d'un haut degré de civilisation et contredisait les schémas raciaux solidement implantés en Europe, au point que les explorateurs émirent l'hypothèse d'une immigration extérieure qui se serait imposée aux populations autochtones et leur aurait apporté la civilisation à laquelle elles étaient incapables de parvenir seules.

Dès lors le terme *« bantou »* ne désigna plus uniquement ni même essentiellement un groupe linguistique mais un groupe ethnique distinct, caractérisé par le primat de l'activité agricole et certains traits physiques particuliers. Pour rendre compte de la multiplicité et de la diversité des populations classées sous le terme *« bantou »*, le britannique Harry Johnston avança, au début du siècle, une explication relevant de ce que J.-P. Chrétien qualifie de *« diffusionnisme racial »*. Harry Johnston reprend en effet l'hypothèse d'une invasion hamitique issue du Proche-Orient, et évoque *« l'immigration dans l'Afrique est-centrale, d'un type supérieur d'humanité »*, d'un stock *« semi-caucasien »* dont le degré de métissage avec les populations autochtones bantoues permettrait d'expliquer la diversité de ces populations. *« Dans cette perspective »*, résume J.-P. Chrétien, *« le " bantou en tant que tel " est considéré comme un nègre auquel on réserve tous les traits négatifs, et le terme va être réservé aux catégories paysannes perçues comme assujetties et inférieures par définition, à savoir les groupes hutu et iru, opposés aux groupes tutsi et hima »* [37].

L'historien français démontre, en recourant à la linguistique, l'extrême complexité des différences dialectales dans la région dont le schéma réducteur vu plus haut ne peut rendre compte. Pour ce chercheur, *« l'histoire du peuplement est faite de micro-migrations étalées dans le temps et non d'invasions spectaculaires »*. Par ailleurs, il affirme que *« l'archéologie n'atteste pas plus que les traditions orales la 'conquête galla' venue d'Éthiopie, devenue pourtant un poncif de la littérature de vulgarisation »*. Au contraire, les archéologues soulignent les continuités culturelles assez frappantes dans la région et notamment la place durable de la métallurgie du fer dans certains sites, en dépit des changements de cultes et de pouvoirs. Cela tendrait plutôt à attester l'importance des alliances, des métissages, de la coexistence de groupes différents sur le même site, et des acculturations réciproques. Cette dernière thèse, dont se revendique J.-P. Chrétien, semble bien mieux rendre compte de la complexité du peuplement et des

[37] *ibid.*, p. 38.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

évolutions sur les plans culturel ou technique, qui ne constituent pas le plus souvent des ruptures brutales mais des transformations de différents types laissant la place à d'importantes continuités. Par ailleurs, les théories rattachées à la thèse de l'invasion hamitique s'appuyaient également sur l'anthropologie physique, la craniologie ou la hiérarchisation des races humaines, toutes disciplines dont les progrès scientifiques dans le domaine de la génétique par exemple ont prouvé l'absence de fondement scientifique. En résumé, J.-P. Chrétien réfute, en avançant des arguments issus de la recherche récente dans de nombreux domaines scientifiques, la thèse de l'invasion hamitique et ses fondements racialistes. Pour lui, l'histoire de l'Afrique des Grands Lacs est trop longtemps restée prisonnière de cette ethnohistoire, d'une lecture raciale confondant culture et biologie.

J.-P. Chrétien s'oppose à la thèse d'une origine *« raciale »* différente pour les Hutu et les Tutsi. Quant aux morphotypes qui, selon B. Lugan et d'autres auteurs, seraient caractéristiques de chacune de ces deux populations, il montre que si distinction physique il y a elle est bien davantage liée au type d'alimentation, à l'adaptation au milieu environnant ou encore aux interdits pesant sur les mariages qu'à des origines raciales différentes. L'idée même d'une relation directe entre des caractéristiques biologiques ou *« raciales »* et un certain type de culture ou de civilisation est radicalement remise en cause par J.-P. Chrétien, sur la base d'études portant sur la génétique. En effet, *« différentes études montrent en fait des proximités génétiques entre des populations culturellement éloignées, par exemple (...) entre les locuteurs de langue bantu et ceux de langues nilotiques de l'Afrique orientale et centrale »* [38].

Si l'hypothèse d'origines raciales différentes est écartée, peut-on en revanche parler d'ethnies pour définir les groupes Hutu et Tutsi ? Sur ce point, nous avons précédemment évoqué la position de J.-P. Chrétien qui insiste sur le fait que *« les identités ethniques ont une dimension historique qui ne permet pas de les ranger dans le registre des sciences naturelles »*[39]. Il cherche ensuite à démontrer la complexité du rôle et de la place de l'identité ethnique avant la colonisation. Sur la base d'enquêtes orales et de témoignages, il affirme que jusque dans les années 1930 au moins, la première forme d'identité pour les paysans était l'appartenance clanique nettement avant l'appartenance régionale ou ethnique. Cette affirmation est d'ailleurs corroborée par Claudine Vidal, dont nous étudierons ensuite le point de vue sur la période coloniale et les origines de la crise des années 1990. Or, les découpages claniques et régionaux ne se recoupaient pas puisqu'on pouvait trouver des membres d'un même clan dans de nombreuses régions différentes. Les clans ne recoupaient pas non plus les clivages ethniques puisqu'ils regroupaient souvent des Hutu et des Tutsi voire même des Twa, sans que cela implique de relations unilatérales de dépendance comme d'autres chercheurs le prétendent. Nous l'avons vu, selon Bernard Lugan les relations entre « pasteurs tutsi » et « agriculteurs hutu » au sein de ces clans étaient des relations de domination basées sur la vassalité des paysans hutus en vertu du système de l'*ubuhake*. Celui-ci aurait permis aux Tutsi, possesseurs du bétail, d'asservir les paysans hutu auxquels ils assuraient en échange la protection.

A l'inverse, J.-P. Chrétien montre que les relations entre élevage et agriculture dans les différentes régions de l'ensemble des Grands Lacs étaient loin d'être uniformes et de correspondre à des catégories toujours identiques. Il note par exemple qu'au

[38] *ibid.*, p. 61.
[39] *ibid.*, p. 31.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Burundi, les lignées de sang royal étaient regroupées dans une catégorie particulière qui n'était ni celle des Hutu ni celle des Tutsi. Dans certaines régions, comme au Buganda, ces catégories n'existaient même pas et *« la société n'était structurée qu'à travers les clans »* [40]. Les relations entre éleveurs et agriculteurs se caractérisaient parfois par une grande complémentarité, alors que dans d'autres cas *« la coexistence d'agriculteurs et de pasteurs s'organisait en niches écologiques distinctes »*. J.-P. Chrétien rappelle également que l'élevage n'était pas inconnu aux agriculteurs hutu, tandis que les pasteurs tutsi s'adonnaient également à la céréaliculture. D'autre part, la catégorie même de *« Muhutu »* par exemple, possédait un double sens *« puisque dans un rapport de clientèle, elle désignait aussi le dépendant, même si ce dernier était un Mututsi »* [41]. Par conséquent, il semble impossible de définir de manière globale, pour l'ensemble de la région, un type de rapports existants entre agriculteurs et éleveurs et plus encore de le faire correspondre aux catégories de Hutu et Tutsi considérées comme des catégories relativement hermétiques et dont l'une asservirait systématiquement l'autre. Cela ne signifie cependant pas l'absence de relations de domination entre des individus ou des groupes.

J.-P. Chrétien montre que vers les XVIII^{e} et XIX^{e} siècle, avec l'affirmation des monarchies dans la région, on a assisté au développement de rapports de plus en plus inégalitaires entre Hutu et Tutsi. Auparavant, une forme de royauté avait déjà peu à peu supplanté l'organisation clanique de la société, mais ce passage fut probablement progressif et demeure très difficile à dater. Le passage de cette *« royauté fondée sur des compromis, liée à des réseaux et ficelée par des croyances et des interdits (...) à un véritable état monarchique, évoquant peu ou prou les formations politiques de l'ancienne Europe »*[42], remonterait quant à lui à la période du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècle. Cela signifie que la constitution de ces états monarchiques, tels que les découvrirent les Européens à la fin du XIX^{e} siècle, était relativement récente et provenait d'une histoire longue qui avait connu des transformations et des ruptures. En d'autres termes, l'idée d'un *« Rwanda éternel »* aux relations sociales figées depuis des siècles se trouve ici nettement battue en brèche.

Toutefois, J.-P. Chrétien note l'émergence, vers le XVII^{e} ou le XVIII^{e} siècle, d'un trait qui semble peu à peu s'imposer dans l'ensemble de la région et qui consiste dans l'impact de plus en plus décisif de la possession de gros bétail du point de vue de la production matérielle (lait, viande, peaux, fumiers...), mais également sur le plan de l'imaginaire social et de la symbolique des rapports humains. Or, insiste-t-il, cela n'a rien d'évident dans la mesure où des exemples de sujétion de communautés pastorales, y compris dans la région des Grands Lacs, ont pu être mis à jour. Pour expliquer ce phénomène, J.-P. Chrétien avance l'hypothèse formulée par un historien anglais selon qui le climat de *« crises écologiques »* marqué par plusieurs vagues de sécheresse et de famines tout au long du XVII^{e} siècle, aurait favorisé l'émergence de relations de dépendance des agriculteurs à l'égard des grands éleveurs. En effet, tandis qu'en cas de sécheresse les éleveurs conservent la ressource de se déplacer jusqu'à trouver de la nourriture pour leur bétail, les agriculteurs ne peuvent déplacer leurs champs. Alors, *« les cultivateurs, en quête de vivres et de protection se trouveraient en position de faiblesse, propice à la négociation de rapports sociaux favorables aux détenteurs de*

[40] *ibid.*, p. 66.
[41] *ibid.*, p. 67.
[42] *ibid.*, p. 119.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

cette richesse mobilière qu'est le bétail » [43]. Mais cette hypothèse, si elle peut constituer un élément d'explication, ne permet pas de comprendre l'ensemble des modifications qui sont intervenus dans les rapports sociaux et l'organisation du pouvoir. Le jeu politique des aristocraties dirigeantes, la constitution par le *mwami* de véritables armées chargées de protéger les frontières du royaume ou encore l'émergence d'une aristocratie fondée sur le commerce, ont également contribué à modifier les relations anciennes.

Pour résumer, J.-P. Chrétien explique que cette différenciation sociale croissante ne s'est pas faite, loin de là, selon la seule ligne de partage ethnique, qui au contraire demeura plutôt secondaire. Il résume ainsi sa position : *« L'inégalité ne s'est pas construite en un jour, ni selon une seule ligne d'explication, ni avec des contours immuables dans toute la région (...). On aura noté au contraire, la complexité d'une histoire politique et sociale qui voit, au XIX^e^ siècle, la montée des différentes aristocraties, politico-foncières et pastorales, guerrières, politico-commerciales, dont les jeux seront déterminants dans le contexte de la conquête européenne »* [44].

Les premiers européens pénètrent dans la région des Grands Lacs vers le milieu du XIX^e^ siècle. À partir du milieu des années 1850, et jusqu'à la fin des années 1860, des explorateurs sont envoyés par la Société royale de géographie anglaise à la recherche des fameuses sources du Nil. Les mythes religieux jouent un rôle important dans la curiosité qui se porte sur ces sources du Nil et, conjugués aux thèses racialistes alors influentes en Europe, ils marquent les descriptions et les interprétations des royaumes découverts par ces premiers explorateurs. C'est ainsi que l'anglais John Speke, un ancien officier de l'armée des Indes britanniques qui fut envoyé dans la région des Grands Lacs en 1857, s'émerveille de découvrir *« ce grand lac [qui] donne naissance au fleuve sacré sur lequel a flotté Moïse enfant ! »*[45]. Mais il est aussi fortement impressionné par les cours royales qu'il visite dans la région et qui semblent contredire les thèses racialistes selon lesquelles les populations d'Afrique noire seraient incapables de parvenir au degré de développement qu'indique l'existence d'un tel pouvoir, étendu et relativement centralisé. John Speke formule le premier *« l'hypothèse galla »* d'une conquête des populations autochtones par des peuples pasteurs venus d'Éthiopie ou d'Égypte, de type *« caucasoïde »* et donc *« supérieur »* selon les thèses raciales de l'époque. Cette hypothèse, ou des variantes de celle-ci, furent rapidement adoptées par la majorité des explorateurs comme des missionnaires qui commencent à s'implanter dans la région à la même époque. C'est également sur la base de cette hypothèse que les colonisateurs allemands puis belges ont reconstruit l'histoire du Rwanda et du Burundi, et édifié leur politique coloniale.

Les premiers contacts d'officiers allemands avec le Rwanda et le Burundi remontent aux années 1896-1897. L'Allemagne imposa peu à peu sa tutelle coloniale à ces deux pays avant d'en être dépossédée au profit de la Belgique au cours de la première guerre mondiale. Au Rwanda, l'Allemagne opte pour la politique dite de l'*indirect rule*, qui consiste à s'appuyer sur les structures existantes du pouvoir en leur faisant mener la politique décidée par les colonisateurs. Dans le cas du Rwanda, cela signifiait soutenir et même renforcer le pouvoir du *mwami* en luttant contre toute tentative de subversion. Mais nous avons vu de quelle manière les premiers Européens perçurent les structures et le fonctionnement de la société rwandaise : d'après eux, elle

[43] *ibid.*, p. 123.
[44] *ibid.*, p. 172.
[45] *ibid.*, p. 175.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

était divisée entre une minorité de seigneurs tutsi, descendants de ces conquérants venus d'Éthiopie, et la masse des cultivateurs hutu asservis. La réalité complexe de la société rwandaise, l'influence des réseaux claniques, les disparités régionales, les fondements légendaires et religieux de la royauté, tout cela fut plus ou moins occulté dans la vision coloniale. Dès lors, les colonisateurs allemands entreprirent de renforcer le pouvoir des *« seigneurs tutsi »* et du *mwami*, et entamèrent le processus qui d'après J.-P. Chrétien *« allait triompher sous les Belges (...), celui d'une féodalisation pyramidale, un peu à la manière du modèle anglo-normand, avec au sommet les " seigneurs tutsi " et évidemment les colonisateurs, sans oublier enfin la caution religieuse de l'Église missionnaire prenant le relais des anciens cultes »* [46].

Cette politique de *« féodalisation »* entamée par les Allemands fut poursuivie et menée à son terme par les Belges, à qui la SDN confia le mandat sur le Rwanda et le Burundi à l'issue de la première guerre mondiale. Elle aboutit en 1930 à une complète réorganisation administrative qui remit en cause le système des trois chefs, remplacés par un chef unique nommé par le pouvoir colonial. La quasi totalité de ces chefs étaient des Tutsi et, à quelques exceptions près, les Hutu furent presque totalement exclus de toute fonction administrative. Par ailleurs, en plus d'être tutsi ces chefs sont baptisés et ont accepté la tutelle de l'Église catholique dont l'influence se fait sentir à tous les niveaux, depuis le sommet du pouvoir jusque sur la moindre colline. Par cette réorganisation administrative les Belges achevèrent, selon J.-P. Chrétien, d'identifier le groupe tutsi à celui des chefs, de l'aristocratie, *« au point, littéralement, de ne pas voir les simples Batutsi (au moins 90 %) qui peuplaient les collines »*. En 1916, le Père Léon Classe expliquait aux nouvelles autorités belges que les Tutsi n'étaient guère plus de 20 000, et il fallut attendre une enquête démographique en 1956 pour découvrir qu'ils représentaient en réalité de 13 à 18 % de la population, dont la grande majorité n'appartenait pas aux classes privilégiées.

Les colonisateurs et l'Église ont donc contribué à diffuser une histoire du Rwanda qui faisait des Tutsi des descendants de conquérants étrangers, venus imposer leur joug aux autochtones hutu. Ils ont ensuite favorisé la surimposition du clivage ethnique entre Hutu et Tutsi en occultant les disparités sociales au sein de chacun de ces deux groupes, et en favorisant systématiquement une minorité de Tutsi convertis. Ces derniers, comme le montre J.-P. Chrétien, ont repris à leur compte cette légende de la conquête hamitique et de la supériorité naturelle des Tutsi pour imposer leur pouvoir. Cette reconstruction raciale de l'histoire et de la réalité sociale rwandaise conduisit dès lors à une polarisation ethnique de la société, largement alimentée par les élites, hutu et tutsi, qui utilisèrent le clivage ethnique pour légitimer leurs aspirations au pouvoir.

A partir du milieu des années 1950, l'Église et l'administration coloniale ont opéré un revirement qui les conduisit à ôter leur soutien aux élites tutsi au profit des revendications des opposants hutu. Plusieurs facteurs se conjuguent selon J.-P. Chrétien pour expliquer ce retournement spectaculaire : les revendications nationalistes et les velléités d'indépendance de l'élite tutsi, la nomination de Mgr Perraudin, un défenseur de la *« cause hutu »*, comme évêque de Kabgayi en remplacement de Mgr Classe, et l'arrivée d'une *« nouvelle génération de missionnaires, inspirée par les idéaux de la démocratie-chrétienne, [qui] adhère intimement au populisme hutu »*. Un populisme dans lequel *« les Flamands (y) retrouvent leur combat contre les francophones »* [47]. Le

[46] *ibid.*, p. 223.
[47] *ibid.*, p. 264.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

soutien de l'Église et de l'administration belge aux revendications des élites hutu, regroupées principalement dans le parti du mouvement et de l'émancipation hutu (PARMEHUTU), se fit au nom de la démocratie et de la lutte contre le féodalisme des *« seigneurs tutsi »*. D'emblée, la notion de démocratie fut assimilée à l'accession au pouvoir des représentants de l' « ethnie majoritaire », tandis que l'ensemble des Tutsi étaient représentés comme des féodaux exploiteurs. La réalité était cependant fort différente, et J.-P. Chrétien souligne qu'une enquête réalisée en 1960 fait apparaître une moyenne de revenus familiaux presque identique pour les Bahutu et les Batutsi, respectivement de 4 249 F et 4 439 F. Cela tendrait à prouver que la majorité des Batutsi avait les mêmes revenus et le même niveau de vie que la majorité des Bahutu. L'assimilation de l'ensemble des Tutsi à une classe exploiteuse de la masse hutu était donc contraire à la réalité. Par ailleurs, J.-P. Chrétien souligne qu'à la fin des années 1950 *« l'obsession ethnique »* était encore loin d'avoir gagné l'ensemble de la société, et en particulier les masses paysannes hutu : *« En fait, c'est la petite couche instruite sortie notamment d'Astrida ou du séminaire, qui était touchée par l'obsession ethnique (...) »* [48]. Notons au passage que cette remarque va à l'encontre de l'idée selon laquelle les affrontements ethniques auraient des racines ancestrales, et seraient le fruit de l'ignorance et de l'inculture des masses paysannes. Une telle représentation est sous-jacente voire explicite, nous le verrons, dans de nombreux articles de presse parus lors du génocide de 1994 au Rwanda.

Le terme de *« révolution sociale »*, employé pour qualifier les événements de novembre 1959 au Rwanda, se trouve pour les différentes raisons évoquées plus haut réfuté par J.-P. Chrétien. Par contre, c'est durant cette période que se déroulèrent les premiers massacres visant la minorité tutsi, qui provoquèrent la fuite de 150 000 d'entre eux vers les pays limitrophes. Il faut également souligner que les mois précédant la « toussaint » rwandaise comme ceux qui l'ont suivie furent marqués par une *« longue liste d'actes de terrorisme de l'UNAR »*, un parti essentiellement tutsi qui regroupait des partisans de la monarchie. Ces actes furent répertoriés dans une *« commission d'enquête de 1960 »*[49] mais ne sont pas mentionnés par J.-P. Chrétien. Dans ce climat extrêmement tendu politiquement, l'administration coloniale organisa des élections municipales en juillet 1960 qui donnèrent une large victoire au parti de Grégoire Kayibanda, le PARMEHUTU. Le 28 janvier 1961, les bourgmestres et les conseillers municipaux élus quelques mois plus tôt proclamèrent la République lors d'une réunion convoquée à Gitarama. Puis, le 25 septembre soit peu avant l'indépendance, des élections législatives virent à nouveau la victoire du PARMEHUTU, qui obtint 78 % des suffrages contre 17 % pour l'UNAR. Dans les mois suivants, les partisans de la monarchie déchue multiplièrent les tentatives de restauration du pouvoir par la force. Dans un récent ouvrage, Mgr André Perraudin rappelle qu'entre mars 1961 et mars 1962, *« 36 attaques »* armées se seraient ainsi déroulées durant lesquelles *« un certain nombre de Hutu furent tués ainsi que quelques européens »*[50]. Mais la principale tentative de renversement de la République eut lieu à partir du 20 décembre 1963, lorsqu'une *« bande de plusieurs milliers d'assaillants venus du Burundi pénétra au Rwanda par le Bugesera »*. Ils furent finalement stoppés par l'armée rwandaise, *« encadrée par des officiers et des sous-officiers belges »*[51]. Le régime du

[48] *ibid.*, p. 263.
[49] J.-P. Harroy, cité *in* Mgr André Perraudin, 2003, *Un évêque au Rwanda*, éditions Saint-Augustin, Saint-Maurice.
[50] Mgr André Perraudin, *op. cit.*, p. 274.
[51] *ibid.*, p. 275.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

PARMEHUTU avait en effet reçu le soutien des Belges et de l'Église mais également de l'ensemble de la communauté internationale.

Lorsque le Rwanda accède à l'indépendance, les éléments des conflits futurs sont en place selon J.-P. Chrétien : un régime qu'il qualifie de *« dictatorial »* en raison notamment des massacres commis en 1959 lors de la « révolution » hutu, et diffusant une propagande ethniste anti-tutsi ; une première vague de réfugiés tutsi à laquelle d'autres vinrent par la suite s'ajouter et dont la question du retour deviendra une cause majeure d'affrontements ; l'impunité accordée aux auteurs de massacres et d'exactions à l'encontre des Tutsi. Mais cette situation, comme nous l'avons vu, n'est en rien le fruit d'une fatalité ni la répétition dans le contexte actuel d'un antagonisme ancestral entre Hutu et Tutsi. Concluant l'évocation de cette période, J.-P. Chrétien insiste particulièrement sur ce point : *« Face à tous ces commentateurs qui voudraient que ces massacres sous l'équateur soient naturels, qu'ils s'expliquent par l'ethnographie, par les " atavismes tribaux ", par la densité démographique ou par les héritages du passé, l'historien est obligé de rappeler que " les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leur père " comme disait Marc Bloch, et que la mise en perspective de ces événements dans la longue durée historique (...) ne dispense pas de comprendre la nature spécifique de la situation du temps présent »* [52].

Le rapide exposé des conceptions de plusieurs spécialistes de la région des Grands Lacs sur l'histoire précoloniale du Rwanda et certaines des transformations introduites par l'administration européenne, donne une idée de l'ampleur des désaccords et des oppositions qui divisent les chercheurs. Par ailleurs, les thèses défendues par B. Lugan dans un ouvrage relativement récent sont le témoignage de la persistance des thèses issues de l'époque coloniale. Le fait que la vision racialiste de l'histoire soit depuis plusieurs dizaines d'années officiellement condamnée en Europe n'implique pas, comme le souligne J.-P. Chrétien, sa disparition lorsqu'il s'agit de l'Afrique et en particulier de la région des Grands Lacs. Nous aurons de nombreuses occasions de vérifier cette affirmation lors de l'étude du traitement par la presse du génocide de 1994 au Rwanda.

2- Les divergences d'analyse des causes du génocide de 1994 chez les « africanistes » belges

Nous allons à présent nous intéresser, plus directement, aux différentes interprétations auxquelles a donné lieu le génocide de 1994 parmi les universitaires français et belges spécialistes de la région. Nous tenterons ainsi de confronter les analyses de quatre chercheurs français (J.-P. Chrétien, A. Guichaoua, B. Lugan, C. Vidal) et de trois chercheurs belges (F. Reyntjens, G. De Villers, J.C. Willame) en faisant ressortir les aspects qui suscitent le plus de discussion mais aussi ceux sur lesquels il existe un relatif consensus. Nous chercherons également à identifier les enjeux de ces débats afin d'avoir ensuite des outils pour comprendre la nature et les conséquences des analyses produites par les différents quotidiens au cours des événements.

Examinons d'abord les analyses de deux universitaires belges sur les causes du génocide de 1994 et le rôle joué par la communauté internationale et plus particulièrement la Belgique durant la crise. Nous verrons ensuite quelle interprétation

[52] Jean-Pierre Chrétien, *op. cit.* , p. 279.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

propose un troisième universitaire de ce pays, Gauthier De Villers, des clivages existants dans le monde universitaire en Belgique à propos de l'Afrique des Grands Lacs.

2-1- La *« nécessaire périodisation »* de l'histoire rwandaise, selon Filip Reyntjens

Filip Reyntjens est l'un des principaux spécialistes belges de la région des Grands Lacs. Deux mois avant le déclenchement du génocide rwandais d'avril 1994, il achevait un ouvrage traitant de la crise qui, depuis 1988, secoue le Burundi et le Rwanda[53]. Il commence par donner quelques éléments d'analyse sur l'histoire précoloniale de ces deux pays, puis sur l'évolution de la société durant la période coloniale. Évoquant le Burundi, il insiste sur le fait que son organisation sociale était caractérisée par des rapports d'inégalités de différentes natures, *« notamment ethnique »*, avant même l'arrivée des Européens. Il admet toutefois que ce clivage ethnique n'était pas entièrement figé puisqu'un individu pouvait dans certaines circonstances voir son appartenance ethnique modifiée au cours de son existence. Par ailleurs, si l'appartenance ethnique constituait une forme de clivage dans la société burundaise, rien n'indique selon F. Reyntjens qu'il fût le plus déterminant. À l'instar d'autres chercheurs, il souligne que les lignages royaux qui détenaient le pouvoir au Burundi formaient un groupe séparé qui n'était assimilable ni aux Hutu ni aux Tutsi [54].

Il est important de souligner que pour cet auteur, le clivage ethnique existait dans les sociétés rwandaise et burundaise avant la colonisation européenne. Le sentiment d'appartenance ethnique dans la société rwandaise contemporaine et dès avant les événements de 1959, imprègne selon lui l'ensemble de la population et pas uniquement les couches dirigeantes. S'opposant aux thèses d'autres chercheurs, il affirme que *« ce serait trop simple de réduire le problème à la revendication d'une part du gâteau par les élites (...) le sentiment d'appartenance ethnique n'est pas vécu que par les couches dirigeantes, mais [qu'] il est au contraire largement partagé »* [55]. Par contre, la perception du fait ethnique serait effectivement manipulée par les élites des deux ethnies qui ont contribué à la politisation de ce clivage. L'administration coloniale belge aurait également joué un rôle important et contribué, selon F. Reyntjens, à la déstructuration de la société. Prétendant s'appuyer sur les structures traditionnelles du pouvoir, l'administration belge aurait en réalité dénaturé les unités politiques traditionnelles et rompu les systèmes qui permettaient de poser des limites au pouvoir d'un chef. En désacralisant le pouvoir du *mwami*, elle aurait par ailleurs sapé les bases de son soutien populaire.

D'autre part, les colonisateurs belges ont sciemment favorisé la monopolisation du pouvoir par une fraction de la minorité tutsi, ce qui a entraîné la politisation du clivage ethnique et l' a rendu déterminant. Cette politique de l'administration belge s'explique, selon F. Reyntjens, par l'adoption de la thèse hamitique par les colonisateurs qui faisaient de la royauté une institution hamitique et aussi tutsi. La politique coloniale a joué un rôle dans la surimposition de l'identité ethnique, mais elle n'a toutefois pas créé de toutes pièces le clivage ethnique qui existait avant elle : *« Il est incontestable que la monopolisation du pouvoir entre les mains des Tutsi au Rwanda et des Baganwa*

[53] Filip Reyntjens, 1994, *L'Afrique des Grands Lacs en crise, Rwanda, Burundi : 1988-1994*, Karthala.
[54] *ibid.*, p. 11-12.
[55] *ibid.*, p. 13.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

et des Tutsi au Burundi a été un élément crucial dans la structuration du clivage ethnique (...). Cependant il faut nuancer. (...) on a vu dans l'introduction générale que les ethnies existaient avant la pénétration européenne et que c'est sur un fond existant de conflit potentiel que la politique coloniale est venue se greffer » [56]. Nous verrons ensuite que ce point de vue est contesté par d'autres chercheurs qui, s'ils ne nient pas l'existence du clivage ethnique dans la société rwandaise du XIX^{e} siècle, avant l'arrivée des Européens, affirment qu'il s'agissait là d'un clivage plutôt secondaire et que la seule existence d'ethnies différentes n'implique pas forcément une potentialité de conflits.

F. Reyntjens retrace ensuite rapidement l'origine des deux républiques qui se sont succédé au Rwanda ainsi que les événements qui ont marqué leur existence. Nous avons vu l'analyse de J.-P. Chrétien sur les événements de 1959, qui furent à l'origine de la première république rwandaise dirigée par Grégoire Kayibanda, le dirigeant du PARMEHUTU. Ce parti dénonçait l'ensemble des Tutsi comme des exploiteurs féodaux de la masse hutu, et comme des descendants de conquérants étrangers qui auraient dans le passé envahi le Rwanda et asservi sa population. Fort du soutien de l'administration belge et de l'Église, et passant sous silence le fait que la majorité des Tutsi étaient aussi pauvres et exploités que la masse hutu, ce parti parvint au pouvoir après des massacres qui provoquèrent une première vague de réfugiés tutsi. J.-P. Chrétien voit ainsi dans les événements de 1959 et dans la mise en place d'une république sur des bases ethniques, l'origine d'une politisation sanglante du clivage ethnique. F. Reyntjens quant à lui, produit une analyse sensiblement différente de ces événements qu'il qualifie de *« révolution »*, et qui eurent pour point de départ une *« jacquerie »* paysanne. Quant aux massacres qui ont lieu à cette époque, ils seraient essentiellement le résultat des tentatives de restauration autoritaire de leur pouvoir par les élites tutsi chassées par la révolution, que nous avons évoquées précédemment. Face à ces tentatives, les troupes belges intervinrent et *« vont objectivement soutenir la révolution »* [57] selon F. Reyntjens, qui dans cet ouvrage ne s'étend pas davantage sur les causes du retournement de l'administration belge et de l'Église qui jusque-là avaient toujours soutenu le pouvoir des élites tutsi.

A partir de ces événements de 1959 et jusqu'à la crise des années 1990, deux républiques se succédèrent et, loin de voir une continuité dans l'évolution politique du Rwanda, F. Reyntjens insiste sur les ruptures et tient à distinguer des périodes durant lesquelles la perception et l'utilisation du clivage ethnique par le pouvoir furent radicalement différentes. Tandis qu'en 1973 le pouvoir de Kayibanda tente de détourner l'attention de ses propres contradictions en organisant un regain de violences contre la minorité tutsi, la mise en place de la seconde république marque une rupture avec cette politique. L'auteur dresse un bilan largement positif de la république mise en place par Juvénal Habyarimana en 1973, en tous cas jusqu'à la fin des années 1980 : *« Mesurée en termes, certes réducteurs, de la croissance du PNB par habitant, le Rwanda a connu un succès considérable (...). Dans d'autres domaines, celui des infrastructures par exemple, les progrès sont également considérables (...). L'administration était relativement performante (...) la situation des droits de l'homme contrastait favorablement avec celle prévalant ailleurs en Afrique (...). Le président Habyarimana était plutôt populaire »* [58]. Selon ses termes, le Rwanda a connu durant cette période une relative *« paix ethnique »*, à la différence de son voisin burundais. F. Reyntjens attribue

[56] *ibid.*, p. 21.
[57] *ibid.*, p. 24.
[58] *ibid.*, p. 34-35

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

cette situation au fait qu'au Rwanda, la *« majorité démographique »* se trouvait au pouvoir, ce qui n'était pas le cas au Burundi.

Cependant, lorsque la guerre débute en octobre 1990, le pouvoir d'Habyarimana est déjà rongé par les rivalités et les tensions régionales croissantes au sein du groupe qui dirige l'État. Le parti unique dont est issu le président, le MRND, recourt à des pratiques de plus en plus dictatoriales au point que même l'Église, pilier de longue date du pouvoir, commence à prendre ses distances. Dans ces circonstances, l'attaque lancée par le FPR, un parti regroupant des réfugiés tutsi et formé en Ouganda, déclenche une guerre et aggrave la crise intérieure. Pour F. Reyntjens, ce qu'il qualifie d'*« invasion »* du FPR, est à l'origine du déclenchement de la guerre civile et de l'entrée du pays dans une logique de violence à un moment où des négociations concernant le retour des réfugiés, qui auraient pu déboucher, étaient en cours. *« En revanche, en adoptant la voie de la guerre, le FPR rend également plus difficile la solution des problèmes qu'il prétend résoudre. En effet, le conflit armé complique considérablement les données : il exacerbe les problèmes ethniques qui étaient devenus relativement gérables depuis 1973 ; il fournit des prétextes de manipulation et de blocage politique ; il introduit des armes et des guerriers difficiles à contrôler ; et il engendre enfin, progressivement une culture de la violence »* [59]. L'auteur estime donc que la part de responsabilité du FPR dans le déclenchement du conflit et la violence qu'elle génère est importante. Elle réside également dans le fait que l'attaque d'octobre 1990 a dans un premier temps créé un réflexe d'unité autour d'un pouvoir en pleine décomposition, qui commençait à être contesté à l'intérieur même du Rwanda par des partis d'opposition qui s'organisaient en dépit de la répression.

Face à cette opposition, Habyarimana fut contraint à des concessions et finit par autoriser la création de partis politiques, ce qui mit fin au régime du parti unique. Ces partis trouvèrent un écho dans la population et parvinrent à mobiliser largement lors d'imposantes manifestations de rues. Les quatre principaux partis d'opposition (MDR, PL, PSD et PDC) décidèrent de se regrouper au sein d'un cartel pour défendre leurs revendications démocratiques communes face au pouvoir, et revendiquer en particulier la participation à un nouveau gouvernement dans lequel la moitié des postes leur serait attribuée.

Cependant, alors que la démocratisation semblait s'installer dans le pays et que des négociations étaient engagées avec le FPR, le climat politique continuait à se dégrader. Les assassinats politiques se multipliaient ; pour tenter de conserver son pouvoir menacé, une fraction du MRND choisit de jouer la carte de la déstabilisation en provoquant des explosions de violence ethnique. Pour F. Reyntjens, il ne fait guère de doute que cette fraction du MRND agissait avec la complicité d'Habyarimana voire sous sa direction. Cette tendance du MRND, que l'on appela *power*, se rapproche de la tendance hutu extrémiste organisée dans la CDR qui est violemment hostile à tout accord avec le FPR. La CDR diffuse une propagande anti-tutsi virulente au moyen de son journal *Kangura* et de la radio RTLM, appelant à chasser les *« envahisseurs »* tutsi et même à les éliminer. En mars 1992, après plusieurs mois d'une propagande anti-tutsi d'une extrême violence menée conjointement par la Radio nationale et le journal *Kangura*, des massacres sont organisés dans la région du Bugesera. F. Reyntjens

[59] Filip Reyntjens, « Akazu, " escadrons de la mort " et autres " réseaux zéro " : un historique des résistances au changement politique depuis 1990 », *in* André Guichaoua (dir.), 1995, *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, USTL Lille (diffusion Karthala), p. 266.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

raconte que des miliciens *Interahamwe* furent amenés dans des véhicules du Ministère ou du gouvernement et assassinèrent des centaines de Tutsi et d'opposants hutu. Pour preuve de cette participation d'une partie de l'administration à la préparation des massacres, F. Reyntjens cite le discours prononcé le 22 novembre 1992 par le vice-président du MRND, Léon Mugesera, qui s'adressait ainsi aux Tutsi : *« Votre pays, c'est l'Éthiopie, et nous allons vous expédier sous peu chez vous via la Nyabarango en voyage express. Voilà. Je vous répète que nous devons vite nous mettre au travail »* [60].

Quant au front des partis d'opposition, il s'effrite lui aussi à partir de la mi-1993. Pour F. Reyntjens, c'est l'accord conclu avec le FPR et la redistribution politique qu'il annonce qui fut la source de ces tensions et bientôt de la scission de tous les partis d'opposition autour d'un même axe qui les traverse tous : d'un côté une fraction supposée pro-FPR, de l'autre une tendance dite *power*, hostile au FPR qui est considéré comme le parti des Tutsi déterminés à reprendre le pouvoir. Selon F. Reyntjens, cette scission résulte surtout de rivalités suscitées par l'appât des postes dans les futures institutions, d'une véritable *« politique du ventre »* qui prit la forme de tensions ethniques. Bien que la scission de l'ensemble des partis d'opposition s'opère selon des critères ethniques entre la tendance *hutu power* violemment anti-tutsi et anti-FPR et ceux qui se déclarent prêts à un accord avec le mouvement rebelle, il ne s'agirait là que de causes apparentes. En réalité, on assiste surtout à l'instrumentalisation des tensions ethniques par les clans politiques rivaux au profit de leurs ambitions respectives. Un telle manipulation constitue en tous cas, selon l'auteur, un élément essentiel d'explication. Il affirme ainsi qu'*« une dernière raison a touché tous les partis : on verra que la perspective d'un accord de paix et de la mise en place d'institutions de la transition va installer toute la classe politique dans la logique de la recherche des fonctions et du gain matériel.(...) En vue de la formation du GTBE [gouvernement de transition à base élargie], on est manifestement confronté à une extériorisation presque caricaturale de ce qu'à la suite de J.-F. Bayart on appelle aujourd'hui la " politique du ventre ". Toute la classe politique, l'ancienne et la nouvelle confondues, court les fonctions et l'argent, et le " cartel des présidents de partis " est bien placé en première ligne pour cette course "* [61].

Cette situation d'instabilité croissante, marquée par des massacres locaux qui visent les Tutsi et les opposants et où l'on voit les appareils militaires se renforcer et des milices se mettre en place, explique que les accords de paix d'Arusha signés en 1993 subirent de multiples blocages et ne furent jamais appliqués. Suite à l'attentat du 6 avril contre l'avion du président Habyarimana, les massacres se généralisent et s'étendent rapidement à l'ensemble du territoire. Le génocide qui commence alors était pourtant prévisible selon F. Reyntjens, car la *« machine à tuer »* se mettait en place depuis de longs mois et même depuis plusieurs années, sous les yeux des diplomates et des troupes de l'ONU (la MINUAR) présentes au Rwanda depuis la fin 1993. Le chercheur belge stigmatise l'inaction de l'ONU et de l'ensemble de la communauté internationale face aux massacres qui se préparaient : *« Ainsi, un appareil qui s'est avéré génocidaire et dont la découverte a été qualifiée d' " énorme " par mes sources au sein de la MINUAR, continue à fonctionner au vu et au su de la communauté internationale »* [62]. L'attentat du 6 avril n'est donc que l'étincelle qui provoque l'explosion. Cependant, les responsabilités de cet attentat demeurent incertaines et font l'objet de plusieurs

[60] *ibid.*, p. 269.
[61] Filip Reyntjens, *L'Afrique des Grands Lacs en crise (...)*, *op. cit.*, p. 122 et 125.
[62] Filip Reyntjens, *Rwanda, trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, *op. cit.* p. 60.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

hypothèses[63]. Nous verrons que le quotidien belge *Le Soir*, par la plume de sa journaliste Colette Braeckman, soutint que des militaires français liés à la tendance la plus radicale du régime d'Habyarimana auraient perpétré l'attentat. F. Reyntjens met fortement en doute cette hypothèse et croit davantage à la responsabilité du FPR, qui avait des raisons d'éliminer Habyarimana puisqu'il s'opposait au partage du pouvoir ; le mouvement rebelle détenait par ailleurs l'armement nécessaire pour réaliser un tel attentat. Toutefois, F. Reyntjens reconnaît ne détenir aucune preuve irréfutable à l'appui de cette thèse[64].

Enfin, F. Reyntjens démontre la forte implication de la France dans la crise rwandaise non seulement avant le déclenchement du génocide, ce qui est un fait connu et avéré, mais également pendant son déroulement. Il montre que la France choisit de soutenir le gouvernement intérimaire qui se met en place suite à la mort d'Habyarimana et au massacre des principaux opposants, y compris lorsque sa responsabilité dans les massacres en cours fut établie. Il écrit ainsi : *« Les liens de la France avec la tendance qui prend le pouvoir sont avérés. Par ailleurs, le colonel Bagosora est le premier officier rwandais à avoir fréquenté l'École de Guerre en France. (...) Quand l'envergure des massacres et le refus du nouveau gouvernement d'y mettre fin seront devenus manifestes, la France demeurera le seul pays à reconnaître le 'gouvernement intérimaire' : alors qu'il se voit interdit d'accès en Belgique et aux États-Unis, le ministre des affaires étrangères Jérôme Bicamumpaka, accompagné par l'idéologue de la CDR Jean-Bosco Barayagwiza, est reçu à Paris, où il rencontre notamment Bruno Delaye, chef de la cellule africaine à l'Élysée »* [65]. La France poursuivit, selon l'auteur, ses livraisons d'armes au régime rwandais durant le génocide[66].

2-2- Le point de vue d'un autre universitaire belge : Jean-Claude Willame

Jean-Claude Willame a écrit un ouvrage qui retrace le parcours et le travail de la *« commission d'enquête »* sur les événements du Rwanda, dont la constitution a finalement été acceptée par le Sénat belge le 24 avril 1997. Il y décrit le travail de la commission et les débats souvent très vifs et ponctués d'incidents qui émaillèrent son déroulement. À travers cet ouvrage J.-C. Willame analyse la politique du gouvernement belge durant la crise rwandaise, mais offre également une interprétation du rôle joué par les clivages politiques qui divisent la Belgique dans les positions prises à l'égard de la crise rwandaise.

J.-C. Willame revient d'abord rapidement sur quelques éléments de l'histoire du Rwanda. Il évoque notamment l'attitude de la puissance coloniale belge lors des événements de 1959 que F. Reyntjens qualifie de *« révolution sociale »* ; une qualification récusée par J.-P. Chrétien comme on l'a vu. À l'instar de ce dernier, J.-C. Willame analyse le retournement d'alliance de l'administration coloniale à cette période comme un moyen de conserver son influence sur le pays malgré son accession inévitable à l'indépendance. Il insiste tout particulièrement sur le rôle de l'Église

[63] Dans son édition du 9 mars 2004, *Le Monde* a révélé les conclusions de l'enquête du juge français Jean-Louis Bruguière sur l'attentat du 6 avril 1994. Sur la base de nombreux témoignages provenant de sources différentes qui se recoupent, l'enquête désigne le FPR et son chef militaire Paul Kagame comme responsables de l'attentat. Cf. Stephen Smith, 9 mars 2004, « L'enquête sur l'attentat qui fit basculer le Rwanda dans le génocide », *Le Monde*.
[64] Filip Reyntjens, *Rwanda, trois jours (…)*, p. 21.
[65] *ibid.*, p. 89.
[66] *ibid.*, p. 92.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

catholique dans ce changement de politique : *« (...) entre 1958 et 1960, la Belgique a soudainement changé son fusil d'épaule en lâchant le pouvoir tutsi pour prendre le parti de l'élite hutu soutenue par l'Église catholique. Le Rwanda était alors au seuil de l'indépendance et cette Église se rendait compte, mieux que l'administration de tutelle, qu'il fallait être du côté du manche de la décolonisation et de la démocratie »* [67]. L'administration belge et l'Église catholique ont donc soutenu les revendications de la fraction de l'élite hutu organisée dans le PARMEHUTU, un parti qui avait adopté une grille de lecture ethniste de l'histoire et de la société rwandaise où l'ensemble des Tutsi étaient désignés comme des envahisseurs étrangers et des exploiteurs de la masse hutu. Cette vision de l'histoire décrite comme un affrontement entre deux ethnies voire entre deux *« races »* distinctes et son instrumentalisation par les élites du pays, ont joué un rôle important dans les crises successives traversées par le Rwanda indépendant.

J.-C. Willame montre que cette interprétation historique, fondée sur les thèses racialistes qui prévalaient en Europe à l'époque coloniale, continue d'imprégner une fraction au moins des institutions de l'État belge. Il cite par exemple un rapport du service général du renseignement belge (SGR) daté du 10 janvier 1992, qui invoque le supposé *« antagonisme séculaire »* entre Hutu et Tutsi pour expliquer les racines de la crise en cours au Rwanda. L'auteur remarque : *« Ce qui est étonnant dans ce document, c'est la persistance de la vieille grille de lecture coloniale. Le problème du Rwanda (et du Burundi) est en effet appréhendé comme celui d'une lutte séculaire entre deux " races " antagoniques. En posant ainsi le " problème ", le renseignement ne fera qu'abonder dans le sens de ceux qui, dans l'ombre, préparent la solution finale en recourant précisément aux vieux clichés du racisme " hamitique " en usage dans toute la littérature coloniale »* [68]. On le voit, J.-C. Willame rejette totalement *« l'hypothèse hamitique »* comme explication de l'histoire précoloniale rwandaise, qu'il disqualifie en la décrivant comme un produit de la littérature coloniale. D'autre part, il indique comment la persistance de ces *« vieux clichés »* a orienté la politique de l'ancienne puissance coloniale belge durant la crise des années 1990, en accréditant la propagande de ceux qui préparaient les massacres à venir.

Le fait que la même idéologie *« hamitique »* soit partagée par une partie au moins des institutions de l'État belge et par le pouvoir rwandais ne constitue pas l'unique lien entre les gouvernements des deux pays. J.-C. Willame explicite également les relations historiques tissées entre les deux républiques qui se sont succédé au Rwanda sous la présidence de G. Kayibanda puis de J. Habyarimana, et la famille royale belge. Il insiste particulièrement sur le rôle de ce qu'il nomme le *« pilier catholique flamand »* et, au plan politique, sur celui de la démocratie chrétienne, dans la constitution de ces rapports privilégiés. Ce faisant, il introduit la dimension du clivage communautaire entre Flamands et Wallons, qui marque la vie politique belge, dans l'explication des prises de position belges au cours de la crise rwandaise. Nous verrons que l'universitaire Gauthier De Villers fait de cette division communautaire un élément central d'explication des différences d'analyse de la crise rwandaise parmi les universitaires belges.

J.-C. Willame décrit les réseaux de la démocratie chrétienne comme une « diplomatie parallèle » qui, à côté de l'action officielle du gouvernement belge, mène

[67] Jean-Claude Willame, 1997, *Les Belges au Rwanda. Le parcours de la honte*, Coédition Grip/Editions Complexe, Bruxelles, p. 23.
[68] *ibid.*, p. 35.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

sa propre politique. Tandis que lors de la crise rwandaise le gouvernement belge affiche sa neutralité, les réseaux de la démocratie chrétienne et des libéraux, liés historiquement au régime rwandais, se seraient selon lui activés pour soutenir de manière inconditionnelle le régime d'Habyarimana contre le FPR. Ce soutien se traduisit par une hostilité viscérale envers les accords d'Arusha mais se prolongea également après le déclenchement du génocide. À propos d'Alain de Brouwer, l'ancien conseiller de l'Internationale démocrate-chrétienne, J.-C. Willame écrit : *« Alors que le Rwanda est en proie au génocide, il continuera à entretenir des rapports avec le gouvernement intérimaire de Jean Kambanda, qui prend le pouvoir après la mort d'Habyarimana (...) »* [69]. Le soutien inconditionnel à la cause du régime rwandais conduisit l'ancienne ministre flamande Rika De Backer à défendre *a posteriori* la thèse du double génocide, qui revient à affirmer que la population hutu aurait elle aussi été victime d'un génocide et amène à diluer les responsabilités du pouvoir rwandais dans l'organisation des massacres contre la minorité tutsi et l'opposition hutu. Toutefois, J.-C. Willame relativise nettement le poids de ces prises de position des libéraux et de la démocratie-chrétienne qui, selon lui, n'avaient qu'une influence des plus limitées sur les décisions du gouvernement rwandais.

Quant à la politique du gouvernement belge lui-même, l'auteur en pointe les contradictions et les inconséquences. Selon lui, l'attitude de la Belgique dans la crise fut en partie dictée par la volonté de reconquérir son influence sur le Rwanda en regagnant le terrain occupé par la France. Suite à la rupture intervenue peu avant entre le gouvernement belge et le pouvoir zaïrois de Mobutu, le Rwanda et le Burundi demeurent en effet selon les mots de J.-C. Willame le seul *« pré carré »* de la Belgique dans cette région de l'Afrique. Le gouvernement belge se pose ainsi en soutien inconditionnel des accords d'Arusha, qui prévoient le partage du pouvoir entre le parti du président Habyarimana, le FPR et l'opposition intérieure. Pourtant, la Belgique ne se donne pas les moyens, ni matériels ni financiers, d'assurer l'application de ces accords dans un contexte de tension extrême décrit par tous les observateurs de cette époque. La Belgique participe à la force de l'ONU chargée de surveiller l'application des accords de paix, la MINUAR, mais l'effectif belge est bien trop faible pour assumer sa mission et faire face à une situation de crise qui apparaît déjà plus que probable aux yeux des militaires eux-mêmes. J.-C. Willame en conclut que, *« en tout état de cause, il apparaît clairement que le ministre de la Défense nationale tient à une présence belge qui soit uniquement symbolique »* [70].

Les autres effectifs de la MINUAR sont constitués essentiellement par un important contingent bangladais que l'auteur décrit comme incompétent, peu fiable, et absolument pas préparé à affronter la crise qui menace d'exploser. Mais si c'est finalement un contingent de soldats bangladais, n'ayant ni la formation ni la préparation nécessaires qui se retrouve chargé d'une mission si importante, c'est qu'outre la Belgique, les États-Unis ont eux aussi fait preuve de grandes réticences à s'engager dans la crise rwandaise. Leurs déboires en Somalie l'année précédente, où l'intervention des soldats américains s'était soldée par un fiasco et la mort de plusieurs d'entre eux, semble avoir pesé très lourd dans le refus du gouvernement des États-Unis de s'engager au Rwanda. *« Les réticences américaines sont ici évidentes. Depuis sa lamentable aventure en Somalie, Washington a pris des dispositions draconiennes pour éviter de se laisser piéger dans des opérations onusiennes que les Américains jugent de surcroît*

[69] *ibid.*, p. 128.
[70] *ibid.*, p. 55.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

beaucoup trop dispendieuses » [71]. Le rôle du précédent somalien est d'ailleurs évoqué par presque tous les universitaires qui ont analysé la crise rwandaise. Nous verrons que la presse française et belge a également fait référence, à plusieurs reprises, au spectre du fiasco somalien pour expliquer les hésitations de la communauté internationale à s'engager au Rwanda et finalement son impuissance à enrayer le processus qui allait conduire au génocide.

Les accords signés à Arusha entre les belligérants apparaissaient en effet comme extrêmement précaires. Sur le terrain la tension ne faisait que s'amplifier, alimentée par la multiplication des assassinats politiques, la militarisation croissante de la société et l'organisation de massacres localisés par une partie de l'administration, comme on l'a vu avec l'ouvrage de Filip Reyntjens. J.-C. Willame montre qu'en outre, dans ce contexte explosif, la force militaire de l'ONU souffrait d'un défaut de compétences, d'un manque de soutien matériel et même politique de la part des principaux pays occidentaux, et fut enfin réduite à la passivité après le début des massacres au lendemain du 6 avril en raison d'un mandat qui ne lui autorisait le recours à la force qu'en cas de légitime défense. Tous ces phénomènes se sont conjugués pour aboutir à l'impuissance totale de la communauté internationale face à la crise. À cela J.-C. Willame ajoute le rôle, qu'il juge déstabilisateur, de la France. En fait, il accuse celle-ci d'avoir adopté officiellement une attitude de soutien aux accords d'Arusha et d'avoir encouragé la Belgique à s'investir dans la MINUAR, tout en travaillant officieusement à miner ces accords. *« En réalité, l'attitude de la France est des plus ambiguës. (...) Dans le rapport du groupe* ad hoc *sur le Rwanda, il est fait mention d'une information du SGR qui signale que " des conseillers français qui sont restés au Rwanda après le retrait du détachement Noroît, organisent une campagne de dénigrement des Casques bleus belges " »* [72]. Nous reviendrons en détail sur le rôle joué par la France dans la crise.

Pour ce qui concerne la Belgique, ce que J.-C. Willame appelle son *« parcours de la honte »* au Rwanda s'achève après le déclenchement du génocide par l'annonce unilatérale du retrait de ses Casques bleus, avec comme conséquence le retrait presque total de l'ensemble de la MINUAR qui fut réduite à un effectif symbolique. Les Casques bleus belges avaient notamment pour mission d'assurer la protection du premier ministre du gouvernement de transition, Agathe Uwilingiyimana. Mais dès le 7 avril, les forces armées rwandaises (FAR) encerclèrent la résidence du premier ministre, qui tenta de s'enfuir avant d'être finalement rattrapée et exécutée sans que les soldats belges puissent la protéger. Puis, les FAR se retournèrent contre les Casques bleus belges, les firent prisonniers et les conduisirent dans un camp de l'armée où dix d'entre eux furent littéralement lynchés par des soldats rwandais. Cet épisode dramatique servit de justification à la décision du gouvernement belge de retirer l'ensemble de ses soldats de la MINUAR, sans consultation préalable de ses partenaires. Au-delà, J.-C. Willame affirme que suite à cette décision prise par un cabinet restreint du gouvernement belge, celui-ci entreprit une campagne pour convaincre l'ONU et les autres pays contributeurs de la MINUAR de se retirer à leur tour. *« C'est le 12 avril que démarre l'initiative belge visant à discréditer définitivement la MINUAR pour pouvoir retirer les Casques bleus belges. " Nous ne voulions pas être les seuls à partir " dira crûment le ministre Delcroix au cours de sa dernière audition »* [73].

---

[71] *ibid.*, p. 47.
[72] *ibid.*, p. 60.
[73] *ibid.*, p. 176.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Pour J.-C. Willame, la responsabilité de la politique du gouvernement belge dans le déroulement de la crise est donc engagée. D'abord en raison de l'inconséquence et des contradictions de cette politique, puis par le retrait précipité des Casques bleus belges une fois le génocide commencé. Ce retrait décapita la MINUAR, déjà bien impuissante à réagir face aux massacres alors que son mandat ne la préparait qu'à assurer la surveillance d'accords de paix qui s'avéraient de plus en plus en contradiction avec la réalité sur le terrain. Au-delà de la Belgique, la responsabilité de l'ensemble de la communauté internationale qui se trouve engagée, et notamment celle de la France qui par ses liens avec le régime rwandais a joué un rôle particulier dans la crise depuis 1990.

Bien que sur certains points les analyses de Filip Reyntjens et Jean-Claude Willame se rejoignent, notamment lorsqu'ils pointent l'impuissance de la communauté internationale, l'inconséquence de la politique belge ou le rôle ambigu de la France, elles s'opposent nettement sur d'autres, en particulier sur l'estimation du rôle joué par l'administration coloniale durant les années qui ont immédiatement précédé l'indépendance. Les conséquences du retournement d'alliance de l'administration belge et de l'Église dans la mise en place d'éléments générateurs de crises et de massacres, sont évaluées différemment par les deux universitaires. Tandis que Filip Reyntjens insiste sur l'existence de périodes distinctes du point de vue des relations entre Hutu et Tutsi dans l'histoire rwandaise récente, Jean-Claude Willame voit dans les événements de 1959 l'origine des explosions de violence interethniques qui se sont ensuite produites à plusieurs reprises jusqu'à atteindre leur paroxysme dans le génocide de 1994. Les deux universitaires représentent donc deux courants d'analyse de la crise rwandaise qui s'opposent sur l'explication de l'origine historique du clivage ethnique.

2-3- Les divisions de l'africanisme belge face au drame rwandais et leur interprétation chez Gauthier De Villers

L'universitaire belge Gauthier De Villers a tenté de produire une typologie des analyses de la crise rwandaise chez les africanistes belges [74]. S'inspirant des tendances qui existent chez les historiens du nazisme, il propose de classer les différentes interprétations de cette crise en deux courants principaux. Il définit d'abord un courant essentialiste, qui reconnaît au clivage hutu-tutsi une *« consistance historique »* avant les débuts de la colonisation. Au sein de ce courant il classe Jean-Claude Willame, la journaliste du quotidien *Le Soir* Colette Braeckman, mais aussi l'universitaire français Jean-Pierre Chrétien. Ce qui relie ces différents auteurs selon Gauthier De Villers, c'est en outre de faire remonter les origines du génocide de 1994 à la révolution de 1959. L'État rwandais indépendant se serait constitué sur des bases ethniques léguées par le colonisateur, et le conflit ethnique latent ainsi créé aurait à plusieurs reprises abouti à des massacres. Dans les circonstances particulières de la crise des années 1990, ce conflit aurait fini par atteindre son paroxysme en débouchant sur le génocide de 1994.

Le second courant d'analyse est qualifié de *« fonctionnaliste »*. G. De Villers y classe notamment Filip Reyntjens, mais aussi Jef Maton ou Stefaan Marysse. Le point commun entre ces africanistes serait l'accent mis sur *« une nécessaire périodisation de l'histoire du Rwanda »*. Au contraire des précédents, ils différencient nettement les

[74] Gauthier de Villers, 1995, « L' " africanisme " belge face aux problèmes d'interprétation de la tragédie rwandaise » in *Politique Africaine* n° 59.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

régimes de Kayibanda et d'Habyarimana. Au cours des quelque vingt années de règne de ce dernier, ils distinguent une première période comprise entre 1973 et le milieu des années 1980 qui fut caractérisée par un développement économique et social exemplaire, et durant laquelle on ne relève aucun massacre ethnique. Durant la seconde période présentée comme en rupture qualitative avec la première, les effets conjugués de la compétition accrue entre les nouvelles élites, de la dégradation économique due à la chute des cours du café et aux plans désastreux imposés par le FMI et enfin de l'attaque du FPR en octobre 1990, ont provoqué le début d'un cycle de violence et de radicalisation du régime. Gauthier De Villers déclare : *« Je crois pouvoir synthétiser le point de vue de ces auteurs en disant que pour eux, c'est l'agression du FPR, qui aurait été le catalyseur de la crise, le facteur qui, conjugué à une situation économique et sociale fortement dégradée et à la compétition croissante des élites pour le partage d'un gâteau rétréci, aurait provoqué une sorte de condensation de la crise et son éclatement dans la violence. Il est utile de préciser qu'un tel point de vue n'implique pas forcément de faire partager au FPR la responsabilité morale des massacres qui vont se produire »* [75].

G. De Villers distingue au sein de chacun de ces courants une variante ethniste. Dans le cas du courant essentialiste, il y classe des auteurs comme Omer Marchal, qui a vécu 35 ans au Rwanda, ou Jacques Gérard, un ancien fonctionnaire territorial du Congo. Pour l'un et l'autre, l'origine du drame rwandais se situe dans le renversement de la domination tutsi en 1959 et dans le bouleversement de rapports sociaux qui, autrefois, en assurant la suprématie naturelle des Tutsi assurait le bien-être du pays tout entier. J. Gérard dénonce ainsi *« le choix abominable fait en 1959 »* qui créa *« cet État guignolesque que fut la République des Bahutu »* [76].

Pour le courant fonctionnaliste, la variante ethniste représentée notamment par deux Pères blancs, Walter Aelvoet et Serge Desouter, consiste à expliquer le dérapage vers le génocide comme une réponse à la menace créée par l'attaque du FPR, lequel serait l'instrument de la reconquête du pouvoir par les féodaux tutsi. Les Tutsi de par leur nature, leur culture et de manière atavique, chercheraient fatalement à asservir les Hutu, ce qui expliquerait la réaction de défense de ces derniers.

Il est également intéressant de noter la manière dont G. De Villers interprète ces divergences d'analyse entre africanistes belges. Pour lui, ces oppositions n'ont rien à voir avec des conceptions scientifiques différentes de l'histoire : elles sont bien davantage liées à *« une sensibilité particulière qui colore et teinte toute l'analyse et le jugement d'un auteur, sensibilisé soit à la cause historique que la 'révolution hutu' de 1959 a représentée ou a pu paraître représenter, soit à la cause de la communauté tutsi (...) »* [77]. Autrement dit, l'interprétation de la crise rwandaise dépendrait autant, si ce n'est davantage, des sensibilités politiques et idéologiques des chercheurs en question que de conceptions scientifiques rigoureuses. Il s'agit bien entendu d'un point de vue. Toutefois, il illustre l'impact que peuvent avoir certains choix idéologiques dans les analyses de la crise rwandaise.

G. De Villers évoque une autre dimension susceptible d'expliquer en partie les divergences d'analyse chez les africanistes belges : le clivage communautaire qui existe

[75] *ibid.*, p. 127.
[76] *ibid.*, p. 125.
[77] *ibid.*, p. 131.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

au sein même de la Belgique. Il évoque la remarque formulée par Alex Buyse, selon qui le courant sympathisant avec la cause hutu *« a ses racines dans le monde - surtout flamand - de l'Église et des ONG »* [78], et remarque qu'en effet la classification qu'il vient d'établir recouvre le clivage communautaire. Toutefois il demeure extrêmement prudent quant à la pertinence de ce clivage car sa recherche n'est pas exhaustive d'une part, et des critères de nature différentes pourraient s'avérer bien plus déterminants d'autre part. Seule une recherche approfondie pourrait permettre de vérifier l'impact du clivage communautaire belge dans les divergences d'analyse de la situation dans cette région des Grands Lacs africains. Cette remarque souligne toutefois l'importance du clivage communautaire en Belgique, qui pourrait également se manifester dans la presse.

3- Le point de vue de plusieurs universitaires français

Dans un premier temps, nous nous pencherons de nouveau sur les analyses de Bernard Lugan et de Jean-Pierre Chrétien, dont nous avons exposé les conceptions sur l'histoire ancienne et coloniale de la région des Grands Lacs et du Rwanda en particulier. Puis nous exposerons les éléments principaux des analyses de Claudine Vidal et d'André Guichaoua sur les origines de la crise rwandaise, de 1990 au génocide de 1994.

3-1- L'équilibre du *« Rwanda ancien »* brisé par la *« révolution »* de 1959. L'analyse de Bernard Lugan

L'une des hypothèses centrales de Bernard Lugan consiste à affirmer que la *« révolution »* hutu de 1959 a achevé de briser l'équilibre du *« Rwanda ancien »*. En renversant la domination de la minorité tutsi, ce soulèvement détruisit également les liens entre Hutu et Tutsi qui étaient fondés sur la domination mais aussi sur la protection, et qui selon B. Lugan assuraient la cohésion sociale du pays. Les crises et les explosions de violence ethnique postérieures à 1959 trouveraient donc leur origine lointaine dans ces événements qui précédèrent l'indépendance du Rwanda. Si l'on reprend la typologie de Gauthier De Villers, B. Lugan se classerait donc dans le courant essentialiste. Mais comme on l'a vu, B. Lugan reprend également à son compte l'hypothèse *« hamitique »* qui fait des Tutsi des conquérants étrangers ayant imposé aux Hutu leur domination et construit une société dont ils constituaient l'élite et assuraient la cohésion. Leur renversement en 1959 serait à l'origine de la déstabilisation du Rwanda. Compte tenu de ces analyses, on peut ajouter que B. Lugan se classe sans doute dans la variante *« ethniste »* du courant essentialiste tel qu'il est défini dans la typologie proposée par Gauthier De Villers.

D'autre part, B. Lugan montre comment la première République rwandaise, dirigée par Grégoire Kayibanda, fut rongée par l'ethnisme, le régionalisme et le népotisme qui finirent par provoquer sa chute en 1973. Le général Habyarimana, qui venait de renverser Kayibanda et d'instaurer la seconde République, condamna clairement l'ethnisme et le régionalisme et prétendit incarner l'ensemble de la population rwandaise. Quant à l'instauration par le nouveau régime de quotas ethniques régissant l'attribution des fonctions publiques et privées, B. Lugan la considère comme un moyen d'assurer *« l'équilibre entre les diverses composantes de la population*

[78] *ibid.*, p. 132

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

rwandaise »[79]. Or, pour d'autres universitaires, nous verrons que cette mesure apparaît au contraire comme un symbole de la politique ethniste du régime. Par ailleurs, tandis que F. Reyntjens insiste sur l'existence de deux périodes distinctes du régime Habyarimana, qui aurait été relativement exemplaire jusqu'au milieu des années 1980, B. Lugan met plutôt en relief le fait que dès le début, aucun équilibre ethnique ou régional ne fut respecté au sommet de l'État. Il écrit : *« dans la réalité, le passage de la 1ère à la 2ème République se traduisit d'abord par un transfert du pouvoir du centre du pays - préfecture de Gitarama - au nord - préfectures de Ruhengeri et de Gisenyi »*[80]. Puis, au-delà de l'ethnisme et du régionalisme, le régime d'Habyarimana conduisit à une concentration croissante des pouvoirs entre les mains d'un petit groupe sur des bases micro-régionales d'abord, puis sur la base du népotisme, au point que le groupe dirigeant finit par se réduire pour l'essentiel à un petit groupe de fidèles baptisé l'*Akazu*, qui constituait *« le noyau dur d'un véritable réseau de mise en coupe réglée du pays et de contrôle de toutes les activités des habitants au profit de l'entourage présidentiel »*[81].

La concentration croissante du pouvoir dans les mains de la clique présidentielle, l'ethnisme, le régionalisme et le népotisme exacerbés du régime, finirent selon B. Lugan par faire imploser celui-ci. Mais en dehors de ces phénomènes, l'auteur met en exergue ce qui lui semble être l'une des *« clefs »* du génocide : la surpopulation du Rwanda. Il souligne qu'en 50 ans la population de ce pays a été multipliée par quatre et, dans un paragraphe significativement intitulé *« La pilule ou la machette »*, il affirme que *« le Rwanda a véritablement été assassiné par sa surpopulation »*. Il ajoute que la responsabilité des autorités et de l'Église, qui ont refusé de s'attaquer à ce problème, est mise en cause. Ainsi, durant la 1ère République, l'Église catholique aurait fait expulser des médecins coopérants qui avaient eu le tort de parler de planning familial. Par ailleurs, dans les années 1980, la crise de la production alimentaire puis la chute des cours du café, dont dépendaient en grande partie les ressources du Rwanda, rendirent le problème de la surpopulation extrêmement aigu. Si on y ajoute la profonde crise du régime, miné par le clientélisme, le régionalisme et le clanisme, la situation du Rwanda devenait explosive. Dans ce contexte, l'attaque du FPR le 1er octobre 1990 déclencha la guerre et aggrava la crise interne du régime.

Quelques jours seulement après l'attaque du FPR, la France intervint directement dans le conflit tant politiquement que militairement. Pour B. Lugan, il semble évident qu'il s'agissait pour le gouvernement français d'apporter son soutien au seul régime qui lui soit véritablement *« allié et obligé »* dans la région. *« C'est alors que Paris devint la caisse de résonance de l'argumentaire du gouvernement de Kigali : le Rwanda devait lutter contre une invasion étrangère venue d'Ouganda »*[82]. B. Lugan décrit quant à lui le FPR comme un mouvement de réfugiés tutsi qui avaient été chassés de leur pays par les vagues successives de persécutions qu'ils avaient subi, puis s'étaient regroupés pour combattre aux côtés de Yoweri Museveni contre le régime de Milton Obote dont ils subissaient également les exactions en Ouganda. Dans les années 1980, le FPR se constitua dans le but d'imposer le droit au retour des réfugiés tutsi que leur refusait le régime d'Habyarimana. Le FPR, formé à l'origine par des réfugiés tutsi, tint rapidement à apparaître comme un mouvement *« multi-ethnique »* et fut servi en

[79] Bernard Lugan, *op. cit.*, p. 448.
[80] *ibid.*, p. 448.
[81] *ibid.*, p. 449.
[82] *ibid.*, p. 473.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

cela par le ralliement de plusieurs anciennes personnalités du régime d'Habyarimana, Hutu du nord comme ce dernier. Toutefois, B. Lugan s'interroge sur cette nature multi-ethnique du FPR : *« réalité ou simple caution politique »* ? A l'instar de F. Reyntjens dont il cite l'analyse, B. Lugan que ces ralliements étaient surtout liés aux griefs personnels de ces anciens dignitaires de la seconde république à l'égard du président Habyarimana, même s'ils servaient par la même occasion l'image que tenait à présenter le FPR.

Nous avons déjà décrit l'instauration du multipartisme, le rôle des partis de l'opposition hutu puis leur scission entre tendance *power* et modérée. Il faut cependant noter que B. Lugan insiste sur le rôle du gouvernement français dans la crise et sur le soutien politique, matériel et militaire qu'il apporta aux tendances les plus extrémistes du régime. Il cite en particulier l'exemple de Ferdinand Nahimana, qui devint l'un des principaux idéologues du régime et l'un des responsables de la radio RTLM, qui fut considérée comme un important vecteur de diffusion de l'idéologie génocidaire. Ferdinand Nahimana fut, selon B. Lugan, soutenu par la coopération française qui finança par exemple l'édition d'un de ses ouvrages en 1993, dans lequel il manipulait l'histoire du Rwanda à des fins de propagande anti-tutsi. Plus généralement, B. Lugan met en cause la responsabilité du gouvernement français dans le génocide qui fut pratiqué par les forces militaires et les milices d'un régime qu'il soutint jusqu'au bout. Il affirme : *« La réalité est que, protégé par des troupes françaises qui avaient reçu de Paris l'ordre de soutenir le régime Habyarimana, l'entourage du président eut tout le loisir de planifier le génocide. Génocide qui fut largement commis par des éléments militaires qui avaient été formés et équipés par la France socialiste »* [83]. Ce passage met en exergue un autre élément de l'analyse de B. Lugan, selon qui la politique considérée comme désastreuse voire criminelle de la France au Rwanda est à mettre au compte de ce qu'il nomme *« la France socialiste »*. Pour lui, c'est la politique du gouvernement socialiste qui mit la France dans une situation extrêmement délicate au Rwanda, situation dont hérita le gouvernement de droite à partir de 1993. Après 1993, le gouvernement ne put pas davantage agir librement dans la mesure où il cohabitait avec le président socialiste Mitterrand.

B. Lugan conteste le caractère essentiellement « humanitaire » de l'opération Turquoise, dont la France prit l'initiative en juin 1994 alors que l'essentiel du génocide avait déjà été accompli. Pour lui, le but majeur et non avoué de cette opération consistait à éviter une déroute militaire totale au régime rwandais hutu en passe d'être vaincu par le FPR. *« Afin d'éviter à ses protégés hutu une totale défaite militaire, Paris a tenté de constituer un " Hutuland " aux frontières garanties par ses troupes »*. Mais de nouveau, la responsabilité de cette politique incombe selon B. Lugan au président Mitterrand qui imposa au gouvernement d'Édouard Balladur ce *« compromis »* sur la politique à mener au Rwanda. Cet aspect de l'analyse de B. Lugan semble important dans la mesure où il illustre l'impact des clivages politiques internes à la France dans l'analyse produite par certains universitaires. Dans l'étude de la presse il faudra également tenir compte de cet élément.

Enfin, notons qu'à l'instar de quasiment tous les chercheurs B. Lugan souligne et dénonce l'impuissance de l'ONU face aux massacres qui débutent au Rwanda après

[83] *ibid.*, p. 514.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'attentat du 6 avril. Il incrimine en particulier le retrait quasi total de la MINUAR au mois d'avril, qui favorisa selon lui l'extension des massacres à l'ensemble du pays.

Pour résumer, B. Lugan voit dans la *« révolution »* hutu de 1959 l'origine d'une déstructuration profonde du Rwanda et de la rupture des liens de cohésion entre Hutu et Tutsi. Les deux républiques qui se sont succédé à la tête du Rwanda indépendant furent minées par l'ethnisme, le régionalisme et le népotisme et, sous le règne d'Habyarimana, par la mainmise d'un petit groupe constitué autour du président sur l'ensemble du pays. La surpopulation du Rwanda, dont les effets furent d'autant plus durement ressentis que la production alimentaire entra en crise et que les cours du café s'effondrèrent, grevant ainsi les ressources de l'État, constitua une autre cause de la crise qui aboutit au génocide. Dans ce contexte, l'attaque du FPR déclencha un conflit armé et aggrava la crise politique. L'intervention de la France, depuis 1990 jusqu'à l'opération Turquoise de juillet 1994, ne fit qu'aviver les tensions par le soutien total apporté à un régime dont les dérives ethnistes et criminelles devenaient de plus en plus évidentes. Quant à la communauté internationale, incarnée par l'ONU et la MINUAR, sa force militaire présente sur le terrain, elle fut totalement impuissante à enrayer le processus génocidaire et finit par se retirer presque totalement en laissant le pays en proie aux massacres.

3-2- La constitution de la république rwandaise sur des bases *« ethnistes »*, comme origine lointaine du génocide. L'analyse de Jean-Pierre Chrétien

Nous avons vu précédemment que J.-P. Chrétien réfutait le terme de *« révolution »* pour qualifier les événements de 1959. En effet, à cette époque la masse des Hutu et des Tutsi ne se différenciait guère socialement, et la moyenne de leurs revenus familiaux était identique. La propagande du PARMEHUTU qui décrivait l'ensemble des Tutsi comme des féodaux oppresseurs de la masse hutu ne correspondait donc pas à la réalité. Cette *« obsession ethnique »* constituait, selon J.-P. Chrétien, un phénomène qui affectait essentiellement les couches urbaines instruites mais épargnait la population rurale. Toutefois, le renversement du *mwami* et de l'élite tutsi en 1959, qui fut appuyé par l'administration belge et l'Église fut accompagné par des exactions contre les Tutsi. Un premier exode de réfugiés tutsi s'ensuivit. Dès lors, le problème du retour futur de ces réfugiés commença à se poser. Il fut d'ailleurs le motif invoqué par le FPR pour déclencher son attaque armée en octobre 1990. La république qui se constitua suite aux événements de 1959 et aux premières élections pluralistes tenues en 1961, se serait donc mise en place sur des bases ethniques. J.-P. Chrétien montre que le régime rwandais n'hésita pas à utiliser le clivage ethnique, à l'aviver et à organiser des massacres contre les Tutsi pour faire face à des difficultés internes. C'est ainsi qu'*a posteriori*, il voit dans les massacres de 1964, qui furent *« minimisés par le pouvoir »* et firent 10 000 morts, *« un prodrome annonciateur du génocide de 1994 »* [84]. Il faut cependant rappeler, même si J.-P. Chrétien ne le mentionne pas, que ces massacres de 1964 furent la conséquence de la tentative de renversement de la République par plusieurs milliers de combattants de l'UNAR, une organisation qui regroupaient des partisans du rétablissement de la monarchie et de la « suprématie tutsi ».

En dehors des éléments spécifiques de la crise des années 1990 au Rwanda, J.-P. Chrétien fait donc remonter les origines profondes du génocide de 1994 aux événements

[84] Jean-Pierre Chrétien, *op. cit*. p. 268.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

de 1959 et à la constitution, sur des bases ethniques, du nouvel État rwandais indépendant. Contrairement à Filip Reyntjens qui insiste sur la périodisation de l'histoire du Rwanda et sur la relative *« paix ethnique »* qui caractérisa la première partie du règne d'Habyarimana, J.-P. Chrétien montre au contraire la continuité de l'effort de propagande ethniste des deux républiques successives, ponctuées des périodes de crises violentes et de massacres souvent organisés par le pouvoir lui-même. Sur les quinze premières années du régime d'Habyarimana où la situation peut sembler apaisée, il conteste *« l'image d'Épinal »* d'un pays laborieux, modèle de développement et d'équilibre. Pour lui, le Rwanda de cette époque *« reposait sur trois soutiens : les assistances étrangères, l'Église catholique et l'ethnisme au quotidien »*. L'Église en particulier travaillait étroitement avec les autorités dont elle relayait le discours officiel et la propagande, y compris ethniste : *« Le réseau des paroisses et la messe dominicale complètent les cellules du parti et la séance hebdomadaire de 'travaux communautaires' et 'd'animation' (c'est-à-dire de propagande) »* [85]. Le régime d'Habyarimana bénéficiait aussi du soutien de la communauté internationale et accueillait un grand nombre de coopérants : le Rwanda était le terrain d'application de nombreux projets de développement, faisant figure de modèle pour toute la région.

Il faut cependant ajouter que, si J.-P. Chrétien se montre sans complaisance à l'égard de la seconde République y compris durant sa première période, son appréciation sur le régime en place au Burundi au même moment est nettement différente. En effet, il décrit le régime du colonel Jean-Baptiste Bagaza, parvenu au pouvoir suite à un putsch militaire en 1976 avant d'être à son tour renversé en 1987, comme une réussite sur le plan du développement économique qu'il qualifie de *« remarquable durant dix ans »*[86]. S'il admet que Bagaza n'est pas parvenu à résoudre durablement le conflit ethnique, il a selon lui tenté de le faire en misant sur le développement économique et cette période durant laquelle les *« intégrismes ethniques »* furent contenus fut, malgré tout, la source d'un *« timide espoir »*[87]. Or, cette image d'un Burundi marqué pendant dix ans par un important développement économique et l'endiguement des tensions ethniques est tout aussi contestée par certains chercheurs que *« l'image d'Épinal »* dénoncée par J.-P. Chrétien à propos du Rwanda. En effet, des massacres antihutu se déroulèrent y compris sous le régime de Bagaza, ce qui semble contredire l'image d'un pays où les tensions ethniques seraient apaisées, même provisoirement. Ainsi, il semble que J.-P. Chrétien n'applique pas les mêmes critères pour analyser la situation qui prévaut sur le plan des relations ethniques, durant la même période, au Rwanda et au Burundi. Bien qu'il soit pour le moment difficile d'en tirer des conclusions tranchées, il semblait utile de soulever ce problème. Nous y reviendrons, il faut mais auparavant reprendre l'exposé des analyses de J.-P. Chrétien sur l'origine du génocide de 1994 au Rwanda.

Nous avons précédemment évoqué, avec B. Lugan, l'instauration de quotas ethniques par le régime d'Habyarimana. B. Lugan y voyait un gage possible de stabilité et dénonçait surtout leur non application aux plus hauts sommets de l'État, qui furent bientôt rongés par le régionalisme et le népotisme. J.-P. Chrétien y voit au contraire l'un des moyens d'entretenir la *« conscience ethnique »* sur laquelle est basée l'État rwandais depuis 1959, mais aussi de renforcer l'idéologie voulant que la sauvegarde de

[85] *ibid.*, p. 270.
[86] *ibid.*, p. 277.
[87] J.P. Chrétien, « Le clivage ethnique » in J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, 1989, *La crise d'août 1988 au Burundi*, Cahiers du CRA n°6, Paris, p. 56.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

la démocratie se confonde avec le maintien au pouvoir de la *« majorité ethnique »*. Ainsi, les clivages sociaux ou politiques sont relégués au second plan tandis que le clivage ethnique est considéré comme prépondérant. J.-P. Chrétien affirme que, *« limitant à 9 % en principe l'accès des jeunes Batutsi aux écoles et aux emplois, ce système a aussi pour vertu d'entretenir la conscience ethnique dans les nouvelles générations. Donc la virulence des principes fondateurs de la République hutu était toujours maintenue sous pression une génération après sa naissance »* [88].

Si, d'après l'auteur, le régime n'a jamais cessé d'entretenir la *« conscience ethnique »* par divers moyens, maintenant ainsi la vigueur d'une idéologie qui avait à plusieurs reprises conduit à des massacres, la situation se dégrada dangereusement au cours des années 1980. J.-P. Chrétien ne fait qu'évoquer les aspects économiques de cette crise et insiste bien davantage, en plus de la décomposition interne du régime rongé par l'affairisme et le népotisme, sur le contexte régional. La prise du pouvoir par Yoweri Museveni et ses partisans en Ouganda change la situation et inquiète Habyarimana au Rwanda et Mobutu au Zaïre, qui voient dans ce nouveau régime un *« concurrent dangereux »*. Surtout, des massacres se produisent en 1988 au Burundi. Ce pays entre alors dans un processus difficile de démocratisation, marqué par des tentatives de résoudre le problème politico-ethnique par la négociation et le partage du pouvoir. Melchior Ndadaye fut ainsi le premier président hutu, civil et élu du Burundi en juin 1993, avant d'être assassiné trois mois plus tard lors d'une tentative de coup d'état le 21 octobre. L'assassinat de Melchior Ndadaye et de plusieurs dirigeants de son parti et du gouvernement provoqua de terribles massacres de représailles contre les Tutsi. La répression de ces tueries engagées ensuite par l'armée, essentiellement tutsi, provoqua sans doute autant de victimes et de manière tout aussi arbitraire parmi la population hutu. Les conséquences de ces événements sur la situation au Rwanda voisin, où la rébellion du FPR, le MRND et l'opposition intérieure venaient de conclure des accords de paix en août de la même année, furent considérables.

Au Rwanda en effet, la guerre avait été déclenchée le 1er octobre 1990 par l'attaque de plusieurs milliers de soldats du FPR. Leur offensive fut brisée par l'intervention des FAR, soutenues par des troupes zaïroises, françaises et belges. À partir de ce moment et durant la période comprise entre 1991 et 1993, le régime d'Habyarimana aurait oscillé entre une stratégie de négociation avec le FPR et de démocratisation interne du régime comprenant notamment l'instauration du multipartisme, et la stratégie de guerre et de mobilisation ethniste. Pour J.-P. Chrétien, le régime rwandais jouait en réalité un double jeu dans lequel les phases de négociation n'étaient qu'un leurre. Il faut d'ailleurs souligner que d'autres chercheurs produisent la même analyse à propos de l'attitude du FPR, qui ne cessa jamais de se préparer à la reprise des affrontements militaires y compris après la signature des accords de paix d'Arusha. J.-P. Chrétien insiste sur le rôle de la France durant ces années de crise en affirmant que *« le régime Habyarimana mènera en fait ce double jeu durant trois ans, avec l'appui militaire indéfectible des gouvernements français sous la présidence de François Mitterrand. La défense de l'ordre établi dans le pré carré francophone menacé par une irruption anglophone (nouveau Fachoda) semblait pouvoir aller de pair avec l'ouverture démocratique recommandée à la conférence de La Baule de juin 1990 »* [89]. L'intervention de la France dans la crise rwandaise et le soutien qu'elle apporta au régime d'Habyarimana sur le plan militaire en particulier, avec la présence

[88] Jean-Pierre Chrétien, *op. cit.*, p. 271.
[89] *ibid.*, p. 282.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

d'un contingent français jusque 1993, sont un fait signalé et reconnu par tous les chercheurs. Par contre, l'interprétation des motivations et des enjeux de cette politique des gouvernements français fait l'objet de débats. Sur ce point J.-P. Chrétien fait sienne l'idée selon laquelle les rivalités d'influence opposant la France et les pays anglo-saxons dans cette région d'Afrique auraient dicté la politique des gouvernements français. Par-delà les intérêts économiques ou matériels immédiats, qui n'ont rien d'évident en ce qui concerne le Rwanda, la volonté française de maintenir son influence sur ce pays constituerait une manifestation de ce que plusieurs chercheurs ou journalistes ont nommé le *« syndrome de Fachoda »*.

D'autre part, en ce qui concerne l'évolution de la crise et des tensions interethniques au Rwanda, J.-P. Chrétien insiste beaucoup sur la responsabilité des autorités rwandaises. Il montre que le développement de la haine ethnique ne fut en rien naturel ni consécutif à la résurgence de supposés *« atavismes tribaux »*, mais fut au contraire le résultat d'une politique consciente menée par le pouvoir. Elle fut alimentée par une propagande sur le terrain idéologique, mais aussi par la mise en scène de massacres ethniques orchestrés par les autorités à plusieurs reprises pour accroître la déstabilisation et faire échouer les négociations en cours. Ces tueries entraînaient aussitôt une nouvelle offensive du FPR, qui compromettait à son tour la résolution pacifique du conflit. Pour J.-P. Chrétien, *« la haine raciste construite ainsi dans l'opinion publique est mise en scène physiquement lors de pogromes, organisés notamment par des bourgmestres proches du parti présidentiel. Ils éclatent chaque fois qu'une négociation ou une ouverture politique semblent inévitables »* [90]. Durant les années et les mois qui précèdent le génocide, un appareil génocidaire se constitue, des milices se mettent en place, la propagande ethnique la plus violente est relayée par le pouvoir ou par les partis hutu extrémistes, et des massacres localisés sont organisés avec l'aide des autorités.

Parallèlement, plusieurs journaux diffusant une propagande ethniste et raciste extrêmement violente, au premier rang desquels le journal *Kangura*, apparaissent. Leur tirage est relativement modeste, mais d'après J.-P. Chrétien ils jouèrent une rôle important dans la diffusion et le renforcement de l'idéologie ethniste et génocidaire auprès des élites du Rwanda. Par ailleurs, si la diffusion de la plupart des journaux reste limitée, la radio constitue au contraire un média atteignant un public très large jusque dans les campagnes. Or, en 1993, une radio privée baptisée RTLM vit le jour avec le soutien de plusieurs membres éminents de l'entourage présidentiel. Cette radio devint rapidement l'un des vecteurs les plus efficaces de l'idéologie ethniste, multipliant les appels à l'autodéfense des Hutu contre un supposé plan d'extermination ourdi par le FPR et ses *« complices »* à l'intérieur du Rwanda que seraient l'opposition hutu non ralliée aux thèses ethnistes mais aussi l'ensemble de la population tutsi. Pour J.-P. Chrétien qui y a consacré un ouvrage particulier[91], *« cette propagande est un des éléments constitutifs du génocide rwandais »*. Cela ne signifie pas que la mise en condition opérée par une partie des médias rwandais suffise à expliquer le génocide, ni même qu'elle en soit une cause majeure. Cependant, l'auteur y voit une explication de l'implication d'un grand nombre de civils dans l'exécution du génocide. Ainsi il écrit : *« Certains médias se sont efforcés de préparer l'opinion publique au massacre « inévitable » et d'encourager la grande « colère populaire » quand le signal en a été donné. L'étonnante bonne conscience qui a été relevée chez les acteurs des tueries*

[90] *ibid.*, p. 285.
[91] Jean-Pierre Chrétien (dir.), 1995, *Rwanda. Les médias du génocide*, éditions Karthala, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

s'explique largement par l'habileté avec laquelle la propagande raciste a amené des masses de gens à intérioriser les slogans de la haine »[92].

La propagande ethniste la plus virulente est ainsi diffusée publiquement par une partie des médias tandis que des milices se mettent en place et que des massacres visant les Tutsi se déroulent en toute impunité. Dans ce contexte, pour J.-P. Chrétien, *« le blocage de la situation doit beaucoup aux réticences des États occidentaux à s'engager clairement contre l'idéologie du génocide pour différentes raisons (...) »* [93]. De nouveau, l'attitude de la communauté internationale et son apathie devant une situation dont plusieurs observateurs ou diplomates avaient averti des risques de massacres généralisés qu'elle contenait, se trouve mise en cause.

Enfin, il faut insister sur le fait que pour J.-P. Chrétien, le génocide de 1994 fut un acte planifié et organisé par les élites *« modernes »* du Rwanda et non le résultat d'une explosion de colère spontanée des masses paysannes hutu contre les Tutsi. L'exécution du génocide témoignerait même, en quelque sorte, de l'efficacité de l'État rwandais et de son haut degré d'encadrement des populations. Cette interprétation contredit vigoureusement celles qui furent émises par certains médias et certains journalistes comme nous en verrons des exemples, selon lesquelles ces massacres seraient le résultat de l'ignorance, d'une barbarie récurrente dans les pays africains, ou de haines ancestrales entre ethnies. Pour conclure, nous citerons la description que fait J.-P. Chrétien de l'organisation du génocide, car elle résume bien son analyse sur ce point : *« Il s'agit donc bien d'un génocide, et non du produit anarchique d'une " colère populaire " (...). Ces massacres relèvent du choix délibéré d'une élite moderne, et traduisent en un sens l'efficacité de l'État rwandais dans sa capacité d'encadrement et de mise en condition de la population. Parmi les organisateurs, on trouve de hauts cadres militaires, les leaders des formations politiques adhérant à la logique du Hutu power, des responsables administratifs (...). Mais cette machinerie décentralisée inclut aussi des diplomates chargés de justifier les tueries jusque dans les enceintes de l'ONU, des évêques (...), des universitaires (...), des médecins (...). Ces assassins aux beaux habits ont laissé les paysans se salir les mains, mais ils étaient juste en deuxième ligne pour coordonner les opérations »*[94].

3-3- Le rôle de la *« quatrième ethnie »* dans la politisation du clivage ethnique, selon Claudine Vidal

Claudine Vidal insiste elle aussi fortement sur la responsabilité des élites rwandaises et burundaises dans la manipulation et la politisation du clivage ethnique. Dans un ouvrage[95] paru en 1991 soit trois ans avant le génocide, elle tente d'expliquer l'origine des *« passions ethniques »* à l'œuvre dans les guerres civiles qui ont secoué le Rwanda depuis 1959. A l'instar d'autres auteurs, elle estime en effet que c'est de la période de 1959 à 1961 que datent *« des sentiments d'appartenance ethnique explicitement associés à la haine de l'autre »* [96]. L'association de l'ethnisme et de la violence serait donc le fruit d'enjeux politiques modernes et non la résurgence d'un

[92] *ibid.*, p. 380.
[93] Jean-Pierre Chrétien, *L'Afrique des Grands Lacs ..., op. cit.*, p. 295.
[94] *ibid.*, pp. 290-291.
[95] Claudine Vidal, 1991, *Sociologie des passions*, Karthala, Paris.
[96] Claudine Vidal, Marc Le Pape, « S'engager contre les négations » in : « Les politiques de la haine. Rwanda, Burundi : 1994-1995 », juillet/août 1995, *Les Temps modernes*, n° 583, p. 7.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

passé ancien contenu pendant un temps par la domination coloniale, comme le suggèrent d'autres auteurs ou observateurs de la région.

Claudine Vidal s'attache à démontrer que les passions ethniques s'appuient, entre autres, sur la construction puis l'intériorisation d'une *« histoire ressentiment »* par les couches privilégiées et cultivées de la société rwandaise. Si les discours ethnistes qui en découlent peuvent prendre des formes extrêmement brutales, il s'agit tout de même de discours culturels *« dans la mesure où ils émanent de détenteurs d'un capital effectivement culturel »* [97]. Claudine Vidal cherche ensuite à montrer comment se sont forgés les *« mythes »* de l'historiographie rwandaise qui constituent le socle et la justification prétendument historique de ces passions ethniques. La description du Rwanda précolonial comme un royaume féodal dominé par une noblesse pastorale tutsi régnant sur une masse de paysans hutu ignorants, constitue le mythe principal de cette historiographie. Il fut construit par des acteurs sociaux divers, des missionnaires aux ethnologues, et des intellectuels rwandais aux administrateurs coloniaux. Claudine Vidal évoque l'un des premiers récits européens, celui du Docteur allemand Kandt, comme illustration des procédés qui aboutirent à la construction de tels mythes. Le Docteur Kandt généralisa les relations entre Hutu et Tutsi qu'il avait pu observer dans le centre du royaume, et tout particulièrement à la cour du *mwami*, à l'ensemble du Rwanda, alors qu'il s'agissait de structures sociales particulières à cette région et même à la cour.

L'administration coloniale s'appuya sur cette soi-disant aristocratie tutsi, de sorte qu' *« avant la seconde guerre mondiale, la fraction autochtone dominante, d'origine tutsi, gérait le pouvoir administratif, disposait de revenus lui permettant un style de vie occidentalisé et contrôlant une bonne part de la richesse encore la plus prestigieuse, le bétail. Mais surtout, elle avait reçu du colonisateur européen le monopole culturel lié aux positions prééminentes (pour les autochtones) dans une organisation étatique européanisée »* [98]. L'administration coloniale, avec l'appui de l'Église catholique, a donc contribué non seulement à forger une historiographie mythique du Rwanda, mais elle lui a en quelque sorte donné corps en octroyant à une fraction de la minorité tutsi la presque totalité des fonctions étatiques réservées aux autochtones dans l'appareil colonial, et un accès privilégié à l'éducation. L'élite tutsi s'est alors appropriée cette histoire reconstruite qui lui attribuait un rôle dirigeant naturel. Mais Claudine Vidal montre que l'élite hutu fit également sien ce passé réinventé pour tenter de légitimer sa lutte pour le pouvoir en en faisant une lutte d'émancipation de la masse hutu opprimée par les féodaux tutsi. Dans le « manifeste des Bahutu » qui préfigure les événements de 1959, l'ensemble des Tutsi est assimilé non seulement à une aristocratie féodale mais aussi à une race étrangère menaçant les autochtones hutu. Dès lors, l'antagonisme social se change en une haine raciale fondée sur des schémas raciaux qui, affirme Claudine Vidal, sont étrangers à la culture traditionnelle et furent développés par les élites européanisées.

Ces élites rwandaises cultivées, qu'elles occupent ou non des postes dans l'appareil d'État colonial, Claudine Vidal les désigne par le terme de *« quatrième ethnie »*. Celle-ci aurait joué un rôle capital dans la construction des schémas raciaux qui devinrent l'axe des mobilisations politiques après l'indépendance. La fraction lettrée, cultivée et européanisée de la population s'appropria les schémas fondés par les

[97] Claudine Vidal, *Sociologie des passions*, *op. cit.*, p. 20.
[98] *ibid.*, p. 25.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

autorités coloniales, administratives et religieuses pour légitimer ses aspirations au pouvoir. Mais Claudine Vidal montre que, tandis que ces élites donnaient un contenu d'antagonisme racial violent à leurs rivalités, les haines ethniques ou raciales demeurèrent longtemps étrangères à la majorité non occidentalisée de la population. Sur la base des résultats d'enquêtes orales qu'elle a menées, elle écrit que *« les individus, nés au début du 20ème siècle et ayant occupé des positions sociales très variées à l'égard du pouvoir et de la richesse mais faisant tous partie de la majorité demeurée à l'écart de la culture occidentale, ne donnaient pas à la distinction entre pasteurs et agriculteurs un contenu d'antagonisme (...). Quant aux membres de la seconde génération du siècle, du moment qu'ils continuaient à être de la paysannerie, ils n'adhéraient pas non plus à l'idéologie ethnique »* [99].

Il existerait donc une sorte de rupture entre la conscience ethnique qui forme l'axe de mobilisation et d'antagonisme des élites occidentalisées, et la perception de l'appartenance ethnique et de la réalité sociale par la majorité, essentiellement rurale, de la population. D'ailleurs, Claudine Vidal montre que l'élite cultivée cherchait consciemment à construire, sur le plan symbolique, sa rupture avec le monde rural et populaire. Par-delà leur rivalité, les membres de cette élite partageaient la volonté de se démarquer de la masse de la population : *« En se prévalant de leur maîtrise du modernisme, les autorités construisaient la rupture entre leur monde et le monde rural. Quant aux membres de la quatrième ethnie, qui n'appartenaient pas à l'appareil d'État, ils n'agissaient pas autrement pour se démarquer du populaire : ils affirmaient leur européanité, ils se montraient " blancs " »*[100].

Pour Claudine Vidal l'ethnisme, c'est-à-dire les manipulations politiques de l'ethnie, constitue une réalité moderne qui est née avec la colonisation et fut exacerbée depuis l'indépendance par les deux régimes qui se sont succédé à la tête de l'État. D'autre part, si ces manipulations politiques de l'ethnie ont eu comme fondement les mythes historiographiques produits par les autorités coloniales, les élites cultivées du Rwanda se les sont ensuite appropriés pour légitimer leurs ambitions. Enfin cette fraction cultivée de la population rwandaise constitue ce que Claudine Vidal nomme la *« quatrième ethnie »*, qui se trouve de par son mode de vie et par une volonté délibérée en rupture symbolique avec la majorité de la population non occidentalisée. Cette rupture se manifeste notamment par le fait que les passions ethniques sont nées au sein de cette élite, et sont longtemps restées les plus exacerbées en son sein tandis que le clivage ethnique n'apparaissait pas comme essentiel aux yeux de la majorité de la population.

Cependant, les deux régimes successifs ont développé une propagande ethniste active. A plusieurs reprises, ils ont cherché à mobiliser la population sur le terrain d'affrontements ethniques violents, ce qui provoqua des massacres et l'exode de nouvelles fractions de la population tutsi. Claudine Vidal insiste pourtant sur le fait qu'en 1973 c'est à nouveau la jeunesse cultivée, occidentalisée, ayant souvent fait des études en Europe, qui prit la part la plus active à la campagne d'épuration menée à l'encontre des Tutsi. Si par la suite le poison de la haine ethnique se répandit dans la population au point de rendre possible l'organisation du génocide de la minorité tutsi en 1994, cela ne doit rien au hasard. Ce fut le résultat d'une politique systématique menée sur une longue durée, et d'un encadrement strict de la population. Claudine Vidal

[99] *ibid.*, p. 33.
[100] *ibid.*, p. 31.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

affirme que *« cette efficacité meurtrière doit être expliquée, elle n'est pas soudaine, elle tient à l'histoire politique, à un encadrement autoritaire efficace de la société, à l'interdiction de toute vie publique contradictoire de 1973 à la fin des années 80 »* [101]. Sur ce sujet, elle critique radicalement le point de vue de Filip Reyntjens à qui elle reproche son incapacité à *« historiciser »* les catégories Hutu et Tutsi : *« C'est ainsi qu'il peut écrire : " Ces entités existent, elles sont politiquement pertinentes, et leur existence a causé des centaines de milliers de morts, de blessés et d'exilés dans les deux pays ". Bien entendu, nous nous séparons radicalement d'une telle formulation : ce n'est pas " l'existence " des ethnies qui a " causé " des massacres, mais les manipulations politiques qui ont fait de l'appartenance ethnique un critère décisif, du point de vue des massacreurs, que ces derniers soient au Rwanda ou au Burundi »* [102].

L'encadrement de la population et la diffusion de l'idéologie de l'ethnisme ne cessèrent donc pas avec le régime de Kayibanda, durant lequel avaient eu lieu plusieurs massacres contre la minorité tutsi qui furent parfois impulsés voire organisés par le pouvoir. Si la période de 1973 à la fin des années 1980 fut exempte de massacres anti-Tutsi, l'encadrement de la population et l'autoritarisme du régime furent poussés à un haut degré. Puis, à la fin des années 1980, les contradictions internes du régime ajoutées à la crise économique firent entrer le pays dans une période de tensions, qui éclata en une crise violente à partir de l'attaque du FPR en octobre 1990. Pour Claudine Vidal, c'est dès cette date que furent mis en place les mécanismes de la politique ethniste et génocidaire, quand s'institua un véritable racisme d'État accompagné de massacres localisés qui rétrospectivement apparaissent comme des expériences locales pour le futur génocide de l'ensemble de la population tutsi[103]. Cette politique génocidaire s'appuyait sur une propagande en vigueur depuis la décolonisation, qui assimilait les Tutsi de l'intérieur aux assaillants de l'extérieur, justifiant ainsi leur massacre au nom de l'autodéfense de la population .

Enfin, Claudine Vidal démontre que le génocide de 1994, loin de se dérouler dans l'anarchie suite à une explosion de colère spontanée, fut au contraire encadré et organisé. Elle ajoute que l'infrastructure du génocide - son organisation qui couvrait l'ensemble des préfectures jusqu'aux secteurs communaux - fut progressivement mise en place dès le mois d'octobre 1990. Quant à l'idéologie génocidaire qui justifiait cette organisation, elle fut conçue par des intellectuels, par l'élite cultivée qui déjà auparavant, d'après Claudine Vidal, avait développé l'ethnisme politique et en avait fait une arme au service de ses ambitions. Ainsi elle réaffirme que *« la liaison de l'ethnisme (c'est-à-dire du racisme ethnique) et de la solution finale a été conçue par des intellectuels, des cadres politiques et militaires, qui ont accompli des études supérieures occidentales, le plus souvent d'ailleurs, à l'extérieur du pays. En effet, une telle cohérence idéologique ne pouvait être construite que par des personnes dotées d'une formation intellectuelle moderne, car elle comportait une conception de la pureté raciale étrangère à la culture traditionnelle »* [104].

[101] Claudine Vidal et Marc Le Pape, *op. cit.*, p. 4.
[102] *ibid.*, p. 18.
[103] *ibid.*, p. 23.
[104] *ibid.*, p. 25.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

3-4- Le clivage ethnique : un héritage colonial jamais remis en cause par le pouvoir rwandais, selon André Guichaoua

Sur plusieurs points essentiels, l'analyse d'André Guichaoua coïncide avec celle de Claudine Vidal qui vient d'être exposée. En effet, A. Guichaoua explique de quelle manière l'historiographie coloniale s'est appliquée à faire coïncider des groupes ethniques remplissant des fonctions sociales différentes et des groupes sociaux hiérarchisés. Si l'on peut considérer que les Hutu étaient en général agriculteurs et que les Tutsi s'adonnaient plutôt à l'activité pastorale, cela n'impliquait pas la domination sociale de l'ensemble du groupe tutsi sur celui des Hutu. Or, l'historiographie coloniale, pour des raisons et par des procédés évoqués plus haut, a contribué à fonder sur un modèle racial la hiérarchie sociale avec le secours de l'idéologie catholique et de la soi-disant biologie établissant *« scientifiquement »* la racialisation des différences ethniques[105].

L'administration coloniale belge s'est alors appuyée sur l' *« aristocratie tutsi »* pour imposer sa domination sur le Rwanda. Mais dans les années 1950, alors que J.-P. Harroy est nommé gouverneur du Ruanda-Urundi et que Mgr Perraudin remplace Mgr Classe à la tête de l'Église catholique du Rwanda, les élites de la monarchie tutsi commencent à revendiquer l'indépendance. Selon A. Guichaoua, c'est pour s'opposer à ces velléités nationalistes et alors qu'elle est en train de perdre pied au Congo voisin, que l'administration coloniale belge décida brusquement de se retourner contre la monarchie tutsi. Elle se mit ainsi à soutenir la « révolution sociale » prônée par les cadres hutu rwandais. Celle-ci s'accompagna, en 1959 et 1960, de graves violences à l'encontre des Tutsi. Dès lors, le nouvel État rwandais instauré par les élites hutu s'apparente à un régime ethnique, fondant sa légitimité sur la majorité démographique que représentent les Hutu, et sa révolution sur le fait que ces Hutu sont victimes en tant que *« serfs »* de l'oppression de la minorité princière tutsi. C'est à cette époque que naît l'idéologie de la République du « peuple majoritaire hutu » qui servit de base au régime de G. Kayibanda jusqu'à sa chute en 1973 : *« Pour le PARMEHUTU qui va s'imposer, il ne s'agit pas seulement d'abolir les privilèges politiques et économiques tutsi et le contrôle des filières de promotion, mais de chasser la minorité d'" envahisseurs hamites " et de rendre le pays à ses seuls propriétaires légitimes, les Bahutu. La nouvelle idéologie républicaine va alors se couler sans difficulté dans les schémas politiques hérités, à base d'exclusive politico-ethnique utilisée désormais contre les anciennes élites et, dans les faits, tous les membres de l'ethnie bannie »* [106]. Toute la durée du régime de Kayibanda fut marquée par des phases régulières de violences ethniques meurtrières, provoquant chaque fois de nouvelles vagues de réfugiés tutsi.

A. Guichaoua reconnaît que, dans un premier temps, le successeur de Kayibanda parvint à apaiser la situation en se posant comme le seul capable de contenir les extrémistes des deux bords, et en imposant une politique de quotas censée résoudre la *« question ethnique »*. Cependant, cette période fut aussi marquée par une dictature sans partage du parti-État d'Habyarimana, le MRND, et par un encadrement autoritaire de toute la population qui se trouvait privée de tout moyen d'expression directe. Par ailleurs, durant cette période *« le clivage ethnique demeure omniprésent et remplit une*

[105] André Guichaoua, « Un lourd passé, un présent dramatique, un avenir des plus sombres. », in André Guichaoua (dir.), 1995, *Les crises politiques (...), op. cit.*
[106] *ibid.*, p. 22.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

fonction centrale et nécessaire dans la sphère politique », car la justification ethnique *« constitue une dimension constitutive fondamentale de l'organisation de l'État et du champ politique rwandais tels qu'ils ont été hérités de la période coloniale »* [107]. Par conséquent, ce sont les bases même sur lesquelles s'est fondée la République rwandaise qui font du clivage ethnique la donnée primordiale de la réalité politique rwandaise et l'axe de mobilisation dans les périodes de crise. Or, le régime d'Habyarimana n'a absolument pas remis en cause ces fondements ethnistes de l'État rwandais.

Pourtant, A. Guichaoua montre que dans les années 1980 la scolarisation plus importante, la communauté des destins paysans, la multiplication des mariages interethniques ou encore le développement d'une bourgeoisie d'affaires de composition mixte auraient pu permettre d'envisager une évolution démocratique du régime en place au Rwanda. Mais ces éléments se heurtèrent à la résistance des cliques au pouvoir qui se montrèrent prêtes à tout pour conserver la mainmise sur les ressources du pays et de l'État. Puis, au milieu des années 1980, les facteurs de crise se développèrent. Plusieurs années de sécheresse et des maladies des plantes qui ont touché la banane et le haricot, bases de l'alimentation, ont entraîné des disettes et démontré les faiblesses du système de production agricole. Conjuguées aux conséquences néfastes de l'ajustement structurel et à la profonde corruption du régime, elles ont fini par provoquer le développement des revendications sociales et populaires. Quant au parti unique, le MRND, il était travaillé par des tensions internes croissantes alors que se créait parallèlement, dans l'Ouganda voisin, le FPR formé essentiellement d'anciens réfugiés tutsi rwandais. Or le problème des réfugiés, dont l'origine remonte à 1959, n'a jamais fait l'objet d'une tentative de règlement par le régime d'Habyarimana. Celui-ci n'a rien fait pour permettre le retour des 500 000 réfugiés tutsi et le FPR lança finalement une attaque au nord du pays en octobre 1990.

La guerre débuta alors, et le régime doublement contesté par le FPR et par l'opposition interne qui se développait misa son va-tout sur le clivage ethnique pour tenter de conserver son pouvoir. À partir de ce moment et jusqu'en 1994, Habyarimana a en quelque sorte *« deux fers au feu »*, jouant le jeu des négociations d'Arusha d'un côté et entraînant de l'autre des milices chargées de miner l'application des accords, et qui deviendront ensuite le fer de lance des massacres lors du génocide. Durant ces années, l'armée et les milices exercèrent un terrorisme quotidien sur la population qui ne put échapper à une propagande ethniste omniprésente diffusée par tracts, par radio (RTLM et Radio Rwanda) ou encore par le journal extrémiste *Kangura*. Des listes de personnes à assassiner furent constituées, et toute une partie de la population embrigadée de gré ou de force dans des organisations d' *« autodéfense préventive »*. Toute cette mise en condition, associée aux problèmes économiques et fonciers récurrents, expliquent selon A. Guichaoua comment le régime parvint à impliquer des milliers de paysans hutu dans les massacres lors du génocide de 1994. En effet, devant ce *« terrorisme quotidien exercé sur la population (...) on imagine la force permanente et proprement héroïque que les individus, quels qu'ils soient, doivent déployer pour ne pas sombrer dans la paranoïa ambiante particulièrement dans les quartiers des villes lorsque les miliciens et/ou l'armée viennent matérialiser l'" autodéfense " préventive »* [108].

[107] *ibid.*, p. 23.
[108] *ibid.*, p. 37

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Pour conclure, disons que pour A. Guichaoua l'antagonisme ethnique fut un élément constitutif de la République rwandaise indépendante, qui était lui-même un héritage du passé colonial. Par la suite, les deux régimes successifs n'ont cessé de s'appuyer sur cet antagonisme qu'ils ont à plusieurs reprises mobilisé pour tenter de se maintenir au pouvoir dans des situations de crise, provoquées par des facteurs internes ou externes. L'intériorisation d'un antagonisme ethnique virulent par la population s'est faite au prix d'un encadrement très strict, d'une propagande ethniste intense à laquelle il était impossible d'échapper, d'un embrigadement plus ou moins forcé dans des groupes d'autodéfense et de la mise en scène violente du conflit ethnique.

Conclusion : Divergences et éléments de consensus parmi les spécialistes du Rwanda

Nous avons vu les divergences et les débats qui existent parmi les chercheurs sur l'histoire ancienne du Rwanda. Toutefois, nous avons pu relever un relatif consensus sur le rôle joué par l'administration coloniale dans l'exacerbation et la politisation du clivage ethnique, même si son évaluation diffère. On peut également affirmer que plusieurs des principaux fondements de l'historiographie coloniale se trouvent radicalement remis en cause par la recherche scientifique. Bien que certains universitaires tels Bernard Lugan continuent à s'y référer, ils ont fait l'objet d'une critique convaincante fondée sur une argumentation scientifique qui n'a pas été contredite par des faits historiquement validés.

Quant à l'analyse de la genèse des affrontements ethniques au Rwanda et du génocide de 1994, elle fait l'objet de controverses dont nous avons tenté d'exposé les termes et les enjeux. Toutefois, au-delà de ces divergences, l'ensemble des chercheurs s'accordent à identifier les massacres de 1994 comme un génocide, rejetant l'explication des massacres par la « colère populaire » ou la « vengeance spontanée ». Le rôle central du pouvoir rwandais dans la mise en place du futur appareil génocidaire semble également faire l'objet d'un constat partagé. De même, l'implication de la France dans la guerre au Rwanda à partir de 1990 est incriminée par la plupart des spécialistes et considérée comme l'un des facteurs aggravant de la crise, bien qu'à des degrés divers.

Il semble important de relever ces quelques points de consensus parmi les universitaires spécialistes de la région, car ils pourront constituer une base solide de comparaison avec les représentations des événements construites par la presse. Par ailleurs, les divergences soulevées démontrent également les difficultés d'interprétation du génocide de 1994, même avec un recul de plusieurs années pourtant propice à une réflexion plus approfondie. *A fortiori*, cela illustre la complexité de l'exercice pour les journalistes, contraints d'écrire sur le vif, et dans bien des cas sans connaissances préalables du pays. Il s'agit là aussi d'un élément qu'il faudra garder présent à l'esprit lors de l'étude la presse. Mais avant de débuter l'analyse du corpus journalistique sur 1994, il faut mener le même travail sur l'histoire burundaise et en particulier sur le génocide de 1972, que celui qui vient d'être réalisé à propos du Rwanda.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Chapitre 3 : Exposé et confrontation des principales analyses de l'histoire burundaise et du génocide de 1972

Examiner et confronter les différentes analyses de l'histoire burundaise et du génocide de 1972 implique, de même que pour le Rwanda, d'évoquer l'histoire précoloniale du Burundi ainsi que les transformations sociales et politiques intervenues durant la colonisation. Nous verrons que sur ces sujets, il existe des divergences parmi les historiens, sociologues ou politistes spécialistes du pays. En revanche, nous ne nous attarderons pas sur les conceptions historiques développées par les différents acteurs de l'époque coloniale. En effet, comme le soulignent la plupart des auteurs, l'histoire précoloniale du Burundi et son organisation sociale et politique furent, durant cette période, interprétées selon les mêmes schémas que celle du Rwanda. Les thèses de la conquête hamite et de la domination d'une minorité de pasteurs tutsi sur la majorité paysanne hutu comme l'idéologie de la supériorité des Tutsi furent appliqués à l'interprétation de la société burundaise. En ce qui concerne l'histoire précoloniale, nous nous attacherons donc plutôt à donner des éléments de compréhension des structures sociales et politiques complexes de la société burundaise. En effet, plusieurs spécialistes de l'histoire de ce pays, contestant les anciennes conceptions dominantes, soulignent les différences importantes qui séparent le Rwanda et le Burundi quant à l'organisation sociale et aux fondements du pouvoir.

Dans un premier temps, nous exposerons les analyses de Jean-Pierre Chrétien et de l'historien burundais Joseph Gahama, dont nous verrons qu'elles se rejoignent et se complètent. Mais les conceptions de ces deux auteurs sont contestées, sur plusieurs aspects cruciaux de l'histoire burundaise, par d'autres historiens tels l'universitaire burundais Raphaël Ntibazonkiza. Nous tenterons de mettre en évidence les points sur lesquels porte la controverse historique. Nous évoquerons ensuite la politique menée par la puissance mandataire belge au Burundi et ses conséquences sur les structures sociales et administratives du pays. Enfin, nous en viendrons à l'étude des différentes analyses de la crise de 1972, dont l'interprétation fut également sujette à polémique tant sur la qualification des événements que sur l'identification des responsables des massacres ou sur le nombre des victimes.

1- L'histoire précoloniale du Burundi et les conséquences de la colonisation européenne

1-1- Le clivage ethnique comme produit de la politique coloniale, dans l'analyse de Joseph Gahama

Examinons d'abord les analyses développées par un historien burundais, Joseph Gahama, dans son ouvrage intitulé *Le Burundi sous administration belge*[1]. Celui-ci est le résultat d'une thèse de doctorat d'histoire soutenue fin 1980 par l'auteur, et rééditée en 2001. L'objet de cet ouvrage est avant tout l'étude de la période du mandat belge sur le Burundi, entre les deux guerres mondiales, et de son impact sur la société burundaise. Cependant, dans la mesure où l'auteur étudie l'évolution et la transformation de la société burundaise sous la pression de l'administration belge, il livre à de nombreuses

[1] Joseph Gahama, 2001, *Le Burundi sous administration belge*, Karthala, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

reprises ses conceptions de l'histoire précoloniale du pays afin d'établir la réalité et la profondeur des transformations subies.

En préambule, Joseph Gahama décrit l'organisation politique du royaume burundais à la veille de la colonisation. Le territoire du Burundi est alors un royaume dirigé par un roi, le *mwami*. Lors de l'arrivée des premiers européens à la fin du XIX^e^ siècle, ce royaume possède déjà ses limites actuelles. Quant à son organisation administrative et judiciaire, elle fut l'œuvre du *mwami* Ntare Rugamba, père du *mwami* Mwezi Gisabo qui régna dans la seconde moitié du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle, à l'époque où les allemands imposèrent leur protectorat au pays. Joseph Gahama explique, en se basant sur les travaux de J. Keuppens, qu'au début du XIX^e^ siècle Ntare Rugamba *« divise son royaume, qu'il venait d'agrandir, en grandes chefferies qu'il confie à ses fils (grands Baganwa) ou à ses favoris (...). Les chefferies sont à leur tour subdivisées en sous-chefferies commandées par des Batutsi, des Bahutu, ou même des princes de moindre importance »*[2]. Lors de l'arrivée des Européens, le Burundi est donc un royaume structuré, de même étendue que le Burundi actuel, et cela depuis plus d'un demi siècle.

Par ailleurs, J. Gahama évoque dans ce passage le rôle particulier des *Baganwa*. Cette catégorie de la population dont il n'existe pas d'équivalent dans le royaume voisin du Rwanda, occupe des fonctions importantes dans l'organisation du pouvoir à l'époque précoloniale. Cependant, la définition du terme *umuganwa* fait l'objet de débats, et selon J. Gahama son sens a été dénaturé par l'administration belge qui désignait ainsi toute personne exerçant un quelconque commandement sur une région. Se fondant sur les témoignages d'informateurs qui ont dans le passé exercé des responsabilités administratives, l'auteur affirme que *« deux conditions doivent être réunies pour porter le titre de* muganwa *: être prince de sang et posséder une terre à administrer »*. Or, nous avons relevé plus haut que tous les chefs n'étaient pas des *Baganwa* et que les sous-chefs se recrutaient aussi bien parmi les Hutu que parmi les Tutsi ou encore chez les *Baganwa* moins puissants. Par ailleurs, *« au fur et à mesure que les cycles se succèdent, certains baganwa sont déchus et remplacés dans leurs fonctions. Ils sont ainsi réduits au rang de simples gens (*baratahira*) »* [3]. Les *Baganwa*, s'ils jouent un rôle important dans les premiers cercles du pouvoir, ne constituent donc pas pour autant une catégorie sociale figée.

Par ailleurs, le groupe des *Baganwa* ne se confondait pas avec celui des Tutsi. De façon générale, J. Gahama écrit à propos de la population du Burundi précolonial qu'elle *« se composait en réalité de quatre catégories sociales, qui vivaient ensemble, parlant la même langue et partageant la même culture : les Bahutu, les Batutsi, les Batwa et les Baganwa »* [4]. Outre le rôle particulier des *Baganwa*, que l'on ne peut assimiler à aucune des trois autres *« catégories sociales »* de la population, des Hutu et des Tutsi occupaient également des fonctions de chefs et plus souvent de sous-chefs dans le royaume burundais, avant la réorganisation administrative impulsée par les Belges dans les années 1930. J. Gahama réfute ainsi les discours des missionnaires et des autorités administratives qui, durant l'époque coloniale, virent dans les Tutsi une minorité voire une race supérieure ayant depuis longtemps asservi la masse des Hutu, et qui assimilèrent bien souvent la catégorie *baganwa* à une fraction de la minorité tutsi.

[2] *ibid.*, p. 21.
[3] *ibid.*, p. 27.
[4] *ibid.*, p. 275.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Les schémas raciaux qui justifiaient au Rwanda la prédominance accordée à l'élite tutsi furent donc également appliqués au Burundi, en dépit des différences existantes dans l'organisation sociale de ces deux royaumes. De plus, tandis qu'au Rwanda il semble établi que la royauté soit d'origine tutsi, J. Gahama affirme qu'en ce qui concerne le Burundi les traditions orales ne l'attestent pas et désignent au contraire dans leur majorité une origine hutu. Son affirmation se fonde sur un recueil de traditions orales effectué par Jean-Pierre Chrétien[5] ; si ces éléments ne peuvent aboutir à une certitude, ils montrent à tout le moins selon l'historien français cité par Joseph Gahama, que contrairement à ce qui fut enseigné durant toute la période coloniale dans les écoles des missionnaires l'origine tutsi de la monarchie serait sujette à caution.

Dans le domaine de la justice, le rôle du *mwami* et des *Baganwa* à l'époque du Burundi précolonial est également primordial puisque ce sont eux qui rendent les jugements. Cependant, l'instruction des affaires est confiée à des notables reconnus et respectés de tous, les *bashingantahe*, dont le recrutement ne dépend pas de la catégorie sociale mais des qualités du candidat évaluées selon des critères reconnus par tous. J. Gahama précise que ces *bashingantahe* pouvaient être Hutu, Tutsi ou Ganwa, mais que ces derniers n'étaient que très rarement nommés. Par contre, les Twa se trouvaient exclus de cette institution et de manière plus générale vivaient *« pratiquement en marge de la société »*. L'institution des *bashingantahe* constituait en tous cas un élément important de stabilité et d'équilibre, dans la mesure où les avis qu'ils rendaient étaient fondés sur le respect des coutumes dont ils étaient *« les seuls interprètes autorisés »*, et qu'ils pouvaient parfois donner raison à un simple particulier face au *mwami* lui-même. Selon J. Gahama, *« cette institution, unique dans son genre en Afrique interlacustre, remonterait aux premiers temps de la royauté et n'admettait en son sein que des hommes intègres et dont la conduite était sans reproche »* [6].

Après avoir décrit l'organisation administrative du royaume, J. Gahama s'attache à expliquer les fondements sacrés et rituels du pouvoir du *mwami*. Il évoque en particulier le rite annuel des semailles du sorgho baptisé *umuganuro*. L'importance de ce rite dans l'affirmation du pouvoir royal et de son origine sacrée confère aux ritualistes qui ont la prestigieuse charge de le préparer un rang élevé dans la société burundaise. Ces *« hommes du secret »*, les *banyamabanga* occupent ainsi une fonction primordiale. Il se recrutent au sein de plusieurs lignages, dont l'un notamment est organisateur de l'*umuganuro* et dont le chef possède le secret du tambour royal *karyenda*, un autre pilier du pouvoir sacré du *mwami*. Un autre de ces lignages se voit confier la charge de garder les tombeaux et les domaines royaux. Le pouvoir des *banyamabanga* est tel, selon J. Gahama et J.-P. Chrétien qu'il cite, que *« ces ritualistes, appartenant pour la plupart à des lignages hutu, contrôlent des domaines précis qui échappent au commandement des Baganwa et du roi lui-même »* [7]. Le rôle social de ces lignages dont l'auteur précise qu'ils sont souvent hutu, constitue un élément supplémentaire pour contredire la thèse d'un pouvoir accaparé par les seuls Tutsi et *Baganwa* à l'époque précoloniale.

Mais l'interprétation par les missionnaires et l'administration belge des relations sociales dans le royaume burundais s'appuyait également sur l'existence d'un réseau de clientèle foncière : l'*ubugabire*. Celui-ci constitue l'équivalent du système de l'*ubuhake*

[5] *ibid.*, pp. 284-285.
[6] *ibid.*, p. 300
[7] *ibid.*, p. 28.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

au Rwanda, et fut perçu de la même manière comme le moyen de domination des « pasteurs tutsi » sur les « agriculteurs hutu ». Dans le cas du Rwanda, nous avons vu que de nombreuses recherches postérieures à l'époque coloniale et basées sur des données bien plus rigoureuses sur le plan scientifique ont abouti à contester cette interprétation. En ce qui concerne le Burundi, J. Gahama affirme qu'il est difficile d'opérer une partition de la population burundaise entre éleveurs et agriculteurs. Selon lui, l'économie burundaise avant la colonisation et jusqu'à la période où il rédige son ouvrage à la fin des années 1970, est une économie agro-pastorale. Cela signifie qu'il n'existe pas d'opposition entre les activités d'agriculture et d'élevage, qui se trouvent dans la plupart des cas pratiquées conjointement. Ainsi il écrit : *« en 1976, travaillant sur la même région du Mugamba (...), nous pouvions estimer à 89 % le nombre des exploitations à la fois pastorales et agricoles »*[8]. Ce constat, s'il n'infirme pas l'existence d'exploitations à dominante agricole tandis que d'autres seraient à dominante pastorale, conduit cependant à relativiser l'opposition entre agriculteurs et pasteurs et entre Hutu et Tutsi. D'autre part, si J. Gahama ne décrit pas en détail le système de l'*ubugabire*, il réfute l'idée selon laquelle celui-ci constituait avant tout un moyen d'asservissement. Ce système n'aurait changé de nature et pris ce caractère que durant période coloniale où *« les liens d'amitié qui unissaient jadis le shebuja à son mugabire faisaient place à des rapports de domination des riches sur les pauvres »* [9].

Les questions du rapport entre Hutu et Tutsi avant l'arrivée des Européens et de la nature féodale ou non des relations entre « éleveurs » et « agriculteurs », se situent au cœur des controverses à propos de l'histoire burundaise. Sur ce sujet, l'analyse d'Hubert Cochet offre un point de vue intéressant. Dans un récent ouvrage paru en 2001[10], il conteste ce qui constitue la base de la plupart des analyses de l'histoire burundaise, qu'elles affirment l'existence d'une féodalité dominée par les Tutsi bien avant la colonisation où qu'elles voient dans cette dernière l'origine du clivage ethnique. Évoquant ces différentes interprétations de l'histoire, H. Cochet estime que *« tout le monde est cependant d'accord sur un point : la spécialisation ancienne des uns et des autres dans des activités productives différentes, les Tutsi étant assimilés à des pasteurs, les Hutu à des cultivateurs. C'est précisément ce point que nous contestons, ce dualisme obscurcissant à notre avis l'origine réelle des deux principales composantes actuelles de la société burundaise »* [11].

Selon H. Cochet, la combinaison des activités agricoles et pastorales, relevant d'une nécessité dans la mesure où l'utilisation de fumures animales permettait seule la reproduction de la fertilité des terres, serait au contraire une réalité très ancienne. En cela, il rejoint l'affirmation de J. Gahama lorsqu'il relève la fréquence de l'association des activités agricoles et pastorales. Mais il précise que l' *« association précoce de la culture et de l'élevage » « date sans doute de près de deux millénaires ou même davantage »*[12]. De ce fait, H. Cochet rejette l' « hypothèse hamitique ». L'idée d'une arrivée récente des Tutsi sur un territoire où jusque-là les « agriculteurs » hutu n'auraient pas possédé de bétail lui semble incohérente. H. Cochet estime que la différenciation sociale qui s'est opérée au sein du royaume burundais avant l'arrivée des Européens s'explique probablement par un processus, une évolution économique

[8] *ibid.*, p. 192.
[9] *ibid.*, p. 323.
[10] Hubert Cochet, 2001, *Crises et révolutions agricoles au Burundi*, INAPG Karthala, Paris.
[11] *ibid.*, p. 422.
[12] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

progressive, et non par une invasion étrangère. Voici comment il explique ce processus : *« quelques générations ou quelques siècles de ce régime ont dû amplement suffire pour aboutir à la différenciation socio-économique d'un groupe nettement mieux doté en bétail et, partant de là, fort bien placé pour reproduire rapports sociaux et institutions politiques à son profit. L'émergence d'un groupe bien pourvu en bétail et forcément minoritaire ne serait alors que la conséquence la plus élémentaire d'un phénomène de différenciation économique somme toute peu original et sans rapport avec une quelconque ethnicité des origines »*[13].

Hubert Cochet ajoute qu'à la fin du XIX[e] siècle, d'importantes épizooties ont décimé le bétail, ce qui aboutit à renforcer le caractère inégalitaire de sa répartition. Une partie des agriculteurs s'en trouva même totalement dépourvue et cette situation, née de circonstances particulières, aurait contribué à donner une image déformée de la réalité précoloniale aux colons européens arrivés au Burundi à la même époque. La projection dans le passé lointain de cette situation récente et due à la décimation du bétail par des épizooties, serait à l'origine du dualisme agriculteurs/éleveurs devenu l'un des poncifs de l'histoire burundaise. Les observateurs de l'époque coloniale auraient ensuite expliqué le rôle dominant des éleveurs par un « culte de la vache » dont Hubert Cochet estime qu'il fut une invention.

L'analyse d'Hubert Cochet permet ainsi de dépasser l'opposition entre les tenants d'une histoire burundaise précoloniale caractérisée par l'existence d'une féodalité dominée par la minorité tutsi, et ceux qui affirment l'absence de clivage ethnique avant la colonisation. Ces deux types de conceptions sont, comme le relève H. Cochet, également influencées par les enjeux politiques contemporains : *« L'histoire est donc un enjeu d'affrontement politique, le terrain où chacun recherche, pour les uns, les Hutu, les preuves de son identité, de sa différence par rapport à l'autre, de l'antériorité de ses droits, pour les autres au contraire, les Tutsi, la négation des antagonismes et la justification de ses pratiques sociales et politiques contemporaines »* [14].

La présentation des différentes analyses de l'histoire burundaise, et en particulier du génocide de 1972, nous permettra effectivement de mesurer les enjeux politiques de ces controverses historiques. Mais avant d'étudier d'autres approches de l'histoire du Burundi, nous allons achever la brève présentation de l'interprétation produite par Joseph Gahama.

Pour cet historien, le royaume burundais précolonial dirigé par le *mwami* se distinguait par sa structure complexe et sa hiérarchisation. Une catégorie sociale particulière, celle des *Baganwa*, occupait les postes de pouvoir les plus importants. Toutefois, ce pouvoir des *Baganwa* se trouvait en partie contrebalancé par l'autorité des ritualistes *banyamabanga*, en majorité issus de lignages hutu, mais aussi par le rôle important en matière de justice et de respect des coutumes des *bashingantahe*, lesquels se recrutaient dans les différentes catégories sociales de la population. Par conséquent, la conception missionnaire et coloniale d'un royaume burundais dominé uniquement par les Tutsi et les *Baganwa*, eux-mêmes assimilés bien souvent à une fraction des premiers, et imposant leur joug à une masse hutu considérée comme inférieure, relèverait d'une vision quelque peu schématique et simplifiée de la réalité précoloniale.

[13] *ibid.*, p. 424.
[14] *ibid.*, p. 422.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

C'est pourtant sur cette conception que la puissance mandataire belge s'appuya pour définir sa politique d'administration indirecte du Burundi.

Avant d'être placé sous mandat belge, le Burundi fut, de même que le Rwanda, une colonie allemande. En 1903, le *mwami* Mwezi Gisabo avait fini par accepter le protectorat allemand sur le Burundi. Celui-ci s'exerça durant une quinzaine d'années mais, s'il commença à modifier les structures sociales du royaume, selon J. Gahama c'est durant la période du mandat belge que les transformations les plus profondes furent accomplies.

La défaite de l'Allemagne lors de la première guerre mondiale entraîna le repartage des colonies allemandes en Afrique entre les pays vainqueurs. Le traité de Versailles attribua certains territoires à l'Angleterre, tandis que le Ruanda-Urundi fut placé sous administration belge par la Société des Nations (SDN) à partir de 1919. Le mandat accordé à la Belgique par la SDN, un mandat de type B, impliquait en principe le devoir pour la puissance mandataire de conduire une politique permettant à terme à ces territoires de s'administrer eux-mêmes. Le respect de la liberté de conscience et de religion ainsi que de la liberté des relations commerciales entre le territoire sous mandat et l'ensemble des pays de la SDN faisaient également partie des obligations de la puissance mandataire. Or, J. Gahama montre que la Belgique passa rapidement outre. Dès 1925 et en violation manifeste des modalités du mandat, le Ruanda-Urundi devint une *« une sorte de sous-colonie »* du Congo belge auquel il se trouva rattaché administrativement. Alors qu'officiellement le rôle de la Belgique est de conduire le territoire sous mandat à la capacité de s'administrer de manière indépendante, celui-ci se trouve placé dans un état de subordination politique et économique vis-à-vis du Congo belge. Pour J. Gahama les raisons de cette union administrative sont avant tout d'ordre économique : le territoire du Ruanda-Urundi, densément peuplé, pouvait fournir la main d'œuvre nécessaire à l'exploitation des richesses minières et agricoles du très vaste Congo.

Après un débat qui opposa les partisans de l'administration directe à ceux de l'administration indirecte, la Belgique opta finalement pour cette dernière. Cela signifie que l'administration du pays mandataire choisit de s'appuyer sur le souverain et les institutions locales pour mener sa politique, et qu'elle leur laissa le pouvoir dans le domaine des affaires coutumières. Cependant, J. Gahama montre que sous couvert d'administration indirecte, la politique belge conduisit peu à peu à saper les bases de l'autorité du *mwami* et à favoriser les catégories sociales des *Baganwa* et des Tutsi en excluant presque complètement les Hutu du pouvoir.

L'un des vecteurs les plus importants de cette remise en cause des structures traditionnelles de l'autorité fut la réorganisation administrative qui se déroula pour l'essentiel entre 1926 et 1933. L'objectif officiel de cette réorganisation était de s'attaquer au morcellement des chefferies et sous-chefferies dont le nombre élevé et l'éparpillement constituaient un obstacle à une exploitation rationnelle du territoire. Mais à l'occasion de cette réforme, des enquêtes furent également menées pour évaluer chaque chef et sous-chef, tant sur le plan de ses capacités de gestion et d'autorité vis-à-vis de ses administrés que sur celui de ses rapports avec la puissance mandataire. Ainsi, les chefs jugés peu dociles, réfractaires à l'autorité belge ou trop sensibles à la pression de la population placée sous leur autorité furent destitués et leurs territoires remis à des chefs dévoués à l'administration belge. Alors qu'en 1929 le Burundi était divisé en 133

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

chefferies, il n'en restait que 46 en 1933 et 35 en 1945. Par ailleurs, la réorganisation administrative conduisit à ôter tout poste de commandement aux Hutu. Si en 1929 20 % des chefs étaient hutu, ce chiffre tomba à 7 % en 1933 puis à 0 % en 1945. La proportion de chefs tutsi baissa également dans un premier temps, passant de 23 à 15 %, avant de monter à 29 % en 1945. Le remodelage des chefferies et la redistribution des territoires se firent donc principalement au profit de la catégorie des *Baganwa*, et au sein de celle-ci plutôt au profit de la branche Bezi qui passa de 26 % des postes de chef en 1929 à 48 % en 1945.[15]

La première conséquence de ce remodelage des structures administratives fut donc la nomination directe des chefs par l'administration mandataire. Dès lors, c'est envers les agents de l'administration belge que ces chefs ont des devoirs, et c'est à eux qu'ils doivent rendre des comptes s'ils veulent conserver leur commandement, et non à la population qu'ils administrent ou au *mwami*. Par conséquent, les chefs deviennent des auxiliaires du pouvoir colonial privés de pouvoir indépendant et chargés de faire appliquer les décisions. Ils doivent par exemple récolter l'impôt sur les personnes - la capitation - payé par tous les hommes adultes valides (HAV). Or, cet impôt constitue une charge extrêmement lourde pour les paysans qui doivent, pour s'en acquitter, vendre une partie considérable de leurs récoltes. Les chefs sont également chargés de recruter la main d'œuvre nécessaire au portage ou au travail forcé employé pour réaliser les grands travaux décidés par la puissance mandataire. Ils exécutent ainsi les tâches les plus ingrates et usent de la contrainte matérielle et physique contre la population pour faire respecter les décisions, sous peine de se voir eux-mêmes infliger des amendes ou des châtiments corporels par les fonctionnaires coloniaux. Comme l'écrit J. Gahama, *« pour échapper aux sanctions, les chefs doivent faire exécuter les travaux, même de force, en conséquence de quoi ils deviennent de véritables tyrans, s'ils ne veulent pas compromettre leur situation »* [16].

Sous couvert de maintien des autorités coutumières, la puissance mandataire contrôle de façon croissante l'ensemble du pouvoir. Quant aux chefs et sous-chefs nommés par l'administration belge et sélectionnés en vertu de leur docilité, contraints de faire appliquer des décisions pour le moins impopulaires ils perdent en général tout prestige vis-à-vis de la population. Mais la politique de réorganisation administrative a également contribué à saper les bases, matérielles mais aussi sacrées, du pouvoir royal.

La réorganisation des chefferies et la redistribution des territoires qui en découle conduit progressivement à la disparition des domaines royaux. En effet certains chefs, de leur propre initiative, se mettent dès 1920 à annexer des fractions de ces domaines sans que cela suscite de réaction de la part de l'administration belge. Plus tard, c'est la puissance mandataire elle-même qui attribue des fractions du domaine royal à certains chefs au point que les domaines royaux finissent par disparaître. De même, les *banyamabanga*, ritualistes de la monarchie, gardiens des domaines royaux et du tambour sacré, sont eux aussi expropriés au début des années 1930 des terres que leur avait accordé le pouvoir royal. Un autre pilier essentiel de la monarchie, garant de la sacralité du pouvoir, se trouve ainsi détruit. Le *mwami* Mwambutsa n'est pas officiellement destitué, mais les bases de son pouvoir se trouvent en grande partie anéanties.

---

[15] Joseph Gahama, *op. cit.*, p. 104.
[16] *ibid.*, p. 127.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Sur le plan économique, la période des années 1930 consacre l'extension de la culture du café. Celle-ci, introduite par les missionnaires à la fin du XIX[e] siècle, devient obligatoire. Plus généralement, la puissance belge confrontée à plusieurs famines meurtrières dans les années 1920 s'emploie à réorganiser l'agriculture. De nouvelles plantes comme le manioc sont imposées et doivent remplacer les cultures traditionnelles jugées trop soumises aux variations du climat. Cependant pour J. Gahama, si le caractère saisonnier des cultures traditionnelles et les variations du climat expliquent en partie les situations de pénurie, les famines des années 1920 sont aussi pour une grande part dues au *« poids des corvées coloniales »* et à l'obligation de consacrer une partie des terres à des cultures destinées à l'exportation plutôt qu'aux cultures vivrières. Le manque de routes et de moyens de communications constituent également des facteurs aggravant des famines, dans la mesure où ils rendent très difficile l'acheminement de secours alimentaires. Or de ce point de vue, l'action de la Belgique fut extrêmement limitée puisqu'à la fin du mandat seuls 80 kilomètres de route bitumée avaient été construits. Par ailleurs *« les routes, construites presque exclusivement par les Barundi eux-mêmes, ne reliaient que des centres administratifs et n'étaient pas conçues pour un développement économique planifié »* [17].

J. Gahama commente également les conséquences de l'action socio-culturelle du mandat belge. Il s'agit d'un élément important pour la compréhension des relations entre Hutu et Tutsi au Burundi après l'indépendance. Toutefois, nous ne nous y attarderons pas dans la mesure où la situation prévalant au Burundi du point de vue de l'enseignement et de la diffusion de l'idéologie missionnaire est en grande partie similaire à celle du Rwanda exposée plus haut. En effet, de même que dans le royaume voisin, l'enseignement au Burundi est presque entièrement confié aux missions catholiques. Quant à la philosophie générale de cet enseignement, J. Gahama la résume de la façon suivante : *« D'une manière générale, on chercha à donner à la masse une petite formation. On toléra une petite élite, mais uniquement choisie dans la classe dirigeante dite coutumière et devant être éduquée à part dans une école où on remodela les cadres pour mieux les manipuler »* [18]. Selon l'idéologie développée par les missionnaires tant au Rwanda qu'au Burundi, la classe dirigeante est censée correspondre à la minorité *Ganwa* et Tutsi et exclure les Hutu. La discrimination « raciale » prévaut dans les écoles et en particulier dans le recrutement des élites formées à Astrida. Ainsi, la politique adoptée en matière d'enseignement complète l'éviction de la *« catégorie »* hutu des postes de responsabilité administrative. Elle contribue de ce fait à entretenir un clivage et même une opposition entre Hutu et Tutsi sur le plan social, tandis que l'idéologie justifiant cette inégalité se répand en premier lieu parmi les élites.

D'autre part, tandis que les débuts de la christianisation du pays furent plutôt difficiles, le mouvement de conversion s'accélère dans les années 1920-1930, de sorte que l'Église devient un pilier essentiel du pouvoir colonial. En effet, la conversion à la religion catholique s'avère, à l'époque de la réorganisation administrative, une condition pour devenir chef ou le rester. La religion constitue dès lors, selon les mots de J. Gahama, le *« portail du pouvoir »*[19].

[17] *ibid.*, p. 166.
[18] *ibid.*, p. 245.
[19] *ibid.*, p. 230.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

En conclusion, l'ouvrage de J. Gahama montre à quel point la période du mandat belge a bouleversé les institutions traditionnelles du pouvoir au Burundi, et modifié les rapports entre les différentes catégories de la population. En dépit du choix affiché de l'administration indirecte, la puissance mandataire belge a, de par sa politique, sapé les bases de l'autorité traditionnelle qui fut vidée de son contenu et transformée en simple relais du pouvoir belge. Par ailleurs, la Belgique a mené une politique de ségrégation en écartant systématiquement les Hutu du pouvoir et du système de formation des élites puis en diffusant, notamment par le biais des missions et des écoles tenues par les missionnaires, l'idéologie de la supériorité de la minorité tutsi et *ganwa* sur la masse hutu. Ainsi, conclut J. Gahama, *« la politique ségrégationniste de la Belgique, pratiquée sur tous les plans et privilégiant, il faut le reconnaître, l'aristocratie ganwa et quelques Batutsi au détriment des Bahutu, porte une lourde responsabilité historique dans les événements dramatiques de 1959, 1963 et 1973 au Rwanda, et de 1965, de 1969 et de 1972 au Burundi »* [20].

1-2- La *« féodalisation du pouvoir »* sous le Mandat belge, selon Jean-Pierre Chrétien

Jean-Pierre Chrétien, un historien français spécialiste du Burundi, a consacré de nombreux articles aux différentes périodes de l'histoire de ce pays. Dans l'un d'eux, rédigé en 1982, il s'interroge sur les modalités et les conséquences de l'administration dite indirecte pratiquée sous le mandat belge sur les structures sociales et administratives du Burundi[21]. De même que J. Gahama, il montre que la politique de l'administration belge aboutit à détruire les piliers du pouvoir du *mwami* au profit de l'aristocratie des princes *ganwa*. Ainsi, l'idée couramment admise à l'époque coloniale selon laquelle le Burundi ancien possédait une organisation sociale comparable à la féodalité, tandis que durant la période coloniale le pouvoir central fut au contraire renforcé et centralisé se trouve en quelque sorte renversée par J.-P. Chrétien. En effet, la thèse centrale de son article consiste à montrer que c'est bien durant la période coloniale, et suite à la politique menée par l'administration belge, que s'accomplit un processus de féodalisation et d'affaiblissement du pouvoir central au Burundi.

Nous avons vu avec J. Gahama que la Belgique, qui reçut le mandat sur le Ruanda-Urundi à l'issue de la première guerre mondiale, avait opté pour une politique d'administration indirecte ou *indirect rule*. En théorie, cette politique consiste à maintenir en place les pouvoirs traditionnels et à respecter les structures de la société. Dans le cas du Burundi, J.-P. Chrétien écrit que *« la thèse habituelle, érigée presque au rang des évidences du sens commun, est celle de la continuité d'une société préservée dans ses structures et ses valeurs jusqu'à la veille de la décolonisation »* [22]. A l'inverse, l'auteur entreprend de montrer que les structures de la société burundaise furent remodelées en profondeur par l'administration coloniale, de sorte que les *« archaïsmes »* parfois mis en cause lors des conflits post-coloniaux sont souvent des phénomènes récents qui se sont développés dans la période du mandat belge. Ainsi le caractère *« féodal »* de la société burundaise, que la colonisation est supposée avoir conservé selon les écrits de *« la plupart des auteurs coloniaux »*, serait en réalité un produit de la politique coloniale.

---

[20] *ibid.*, pp. 407-408.
[21] Jean-Pierre Chrétien, « Féodalité ou féodalisation sous le Mandat belge », in J.-P. Chrétien, 1993, *Burundi, l'histoire retrouvée*, Karthala, Paris.
[22] *ibid.*, p. 190.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le premier élément à l'appui de l'ancienne thèse dominante réside dans le constat qu'à la veille de la colonisation, le royaume du Burundi était morcelé et fréquemment en proie à l'agitation voire à l'*« anarchie »*. Cette faiblesse du pouvoir central bénéficiait aux chefs des provinces périphériques, c'est-à-dire essentiellement les princes de l'aristocratie *ganwa*. Or, la politique coloniale, loin de s'atteler à réduire le pouvoir de ces princes pour les soumettre à l'autorité centrale du *mwami*, consista au contraire à s'appuyer sur eux en leur accordant un pouvoir croissant face à un roi dont les fondements matériels et sacrés de la domination se trouvaient progressivement affaiblis voire détruits.

J.-P. Chrétien rappelle, à l'instar de J. Gahama, que la qualité de *ganwa* supposait l'appartenance à la famille royale et revêtait donc un caractère héréditaire. Toutefois, depuis le XVIII^{e} siècle au moins, la succession au tambour royal s'effectuait suivant un cycle de quatre rois, respectivement nommés Ntare, Mwezi, Mutaga et Mwambutsa. Les princes *ganwa* lors d'un cycle déterminé étaient des descendants du *mwami* en place pour la plupart, tandis que les descendants des rois précédents se trouvaient peu à peu réduits au rang de simples Batutsi. Par conséquent la qualité de prince *ganwa*, tout en s'appuyant sur la notion d'hérédité, dépendait également du cycle en cours. Par ailleurs, le terme *ganwa* ne peut être assimilé à celui de chef ou de sous-chef comme ce fut progressivement le cas durant la période coloniale. Mais J.-P. Chrétien ajoute que ce glissement de sens ne fit que traduire l'évolution réelle. L'administration coloniale, dans sa volonté de s'appuyer sur une aristocratie stable et cohérente, sélectionna elle-même les chefs parmi les familles princières et en réduisit le nombre en augmentant la taille des territoires administrés par chacun d'eux. Ce processus de réorganisation administrative se traduisit par l'élimination des chefs hutu, par le maintien du taux de chefs tutsi, et par le recul des chefs batare (descendants de Ntare) au profit des Bezi (descendants de Mwezi Gisabo) au sein de l'aristocratie *ganwa*.

J.-P. Chrétien montre que, parmi les Bezi, c'est le groupe descendant du prince Ntarugera qui fut le plus favorisé. Selon l'auteur cela ne doit rien au hasard puisque Ntarugera a dû son influence, à l'époque de Mwezi, à la politique de compromis qu'il mena avec les occupants allemands puis avec les Belges à partir de 1916. Cette analyse précise de l'origine des chefs sélectionnés par l'administration belge confirme la volonté de celle-ci de mettre en place des chefs qui lui soient dévoués, et qui deviennent de plus en plus de simples exécutants de ses décisions. L'analyse de l'origine des chefs du groupe batare aboutit au même type de conclusions. En effet, au sein de ce groupe se distinguent les descendants de Mudari, petit-fils de Ntare, dont le chef Pierre Baranyanka est le principal représentant. Celui-ci, dont Gahama décrivait également l'ascension rapide dans son ouvrage, devint à l'époque du mandat belge l'un des chefs les plus puissants du Burundi. Il fut d'abord formé à Gitega, dans la première école de chefs fondée par les Allemands, avant de prendre contact suite à la défaite de l'Allemagne avec les nouveaux administrateurs belges dont il gagna rapidement la confiance. Il apparaît ainsi que le dévouement envers l'administration coloniale constitue la qualité essentielle pour être sélectionné et demeurer chef.

Ce constat se trouve d'ailleurs confirmé par l'étude, réalisée par l'auteur, des questionnaires auxquels durent se soumettre les chefs à l'époque de la réorganisation administrative. Ceux-ci font apparaître que les qualités primordiales aux yeux de

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'administration sont la franchise et la docilité du chef envers les administrateurs et la fermeté vis-à-vis de ses administrés, soit la capacité à faire appliquer les décisions prises par l'autorité mandataire. Les chefs sont ainsi notés à la fois sur leurs rapports avec l'administration et sur la manière dont ils sont jugés par leurs administrés. Il apparaît que certains chefs, jugés *« bons »* par l'administration, sont au contraire jugés *« mauvais »* du point de vue de leurs relations avec leurs administrés et inversement. Cette situation illustre la position contradictoire du chef dont le maintien dépend de sa capacité à percevoir les impôts, à recruter suffisamment d'hommes valides pour les corvées ou encore à imposer les cultures obligatoires du manioc ou du café. Cela implique souvent l'emploi de la coercition contre la population pour la contraindre à satisfaire les exigences de l'administration coloniale. Par conséquent, les chefs qui satisfont le mieux aux critères de l'administration parviennent en général à ce résultat par un comportement tyrannique qui les rend impopulaires aux yeux de la population. Les chefs tels que Baranyanka, dont l'administration fait l'éloge, *« sont décrits par les paysans comme des tyranneaux qui « gouvernaient à l'envers » »* [23].

Pourtant, ces chefs voient leur pouvoir s'accroître en proportion du soutien que leur accorde l'administration coloniale. Les territoires qu'ils administrent sont de plus en plus vastes, leur richesse grandit, et le fait qu'ils soient soutenus par la puissance matérielle et morale de l'occupant dissuade souvent toute velléité de contestation. J.-P. Chrétien peut ainsi conclure que *« les Européens étaient devenus à leur tour, source de légitimité »*[24]. En effet, le processus de réorganisation administrative aboutissait à concentrer les fonctions de chefs et de sous-chefs au profit de l'aristocratie *ganwa*. Dans le même temps, les réformes engagées aboutissaient à l'affaiblissement continu de l'autorité du *mwami*. Nous avons évoqué ce processus d'après la description qu'en fournit J. Gahama, et nous n'allons pas y revenir en détail. Rappelons toutefois que si le *mwami* est en théorie soutenu par l'administration et maintenu à son poste, les fondements tant matériels que sacrés de son pouvoir sont tour à tour détruits. Le rite de l'*umuganuro* est supprimé, les ritualistes chargés de son organisation et les gardiens du tambour royal sont déchus de leurs prérogatives, les domaines royaux sont attribués aux chefs les plus appréciés par l'administration etc. L'autorité du *mwami* est ainsi vidée de son contenu ; la légitimité du pouvoir réside désormais dans le soutien des Européens.

En conclusion, J.-P. Chrétien estime que la politique menée sous le mandat belge aboutit à un processus de féodalisation du pouvoir sous la tutelle de l'administration en vue de rentabiliser et de rationaliser l'exploitation du travail rural, tandis que l'autorité centrale du *mwami*, bien qu'officiellement maintenue, se trouvait privée de ses fondements principaux. Ainsi il conclut : *« On peut donc voir dans la société du Mandat une sorte de néoféodalisme rationalisé, garant de l'ordre public et de la rentabilisation du travail rural, à l'ombre de la souveraineté belge, mais sans que ni la centralisation des pouvoirs africains en tant que tels, ni l'émancipation des paysans aient été vraiment réalisés »* [25]. Selon lui, c'est ce remodelage des structures sociales et de pouvoir du pays, entrepris au nom du maintien des formes anciennes du pouvoir *« féodal »*, qui continua ensuite à être considéré comme l'image du Burundi ancien. La féodalisation du pouvoir qui n'était en réalité que le produit de la politique coloniale, fut donc regardée conformément à la conception coloniale de l'histoire burundaise comme l'héritage de la société traditionnelle.

[23] *ibid.*, p. 213.
[24] *ibid.*, p. 213.
[25] *ibid.*, p. 215

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1-3- Raphaël Ntibazonkiza et la remise en cause de *« l'école historique burundo-française »*

Les analyses de Jean-Pierre Chrétien et de Joseph Gahama sur l'histoire précoloniale du Burundi et les transformations introduites par l'administration belge sont largement similaires, comme le montre le rapide exposé que nous venons d'en faire. Cependant, cette interprétation historique se trouve contestée par plusieurs auteurs, parmi lesquels l'historien burundais Raphaël Ntibazonkiza.

Cet auteur se montre extrêmement critique à l'égard de ce qu'il nomme *« l'école historique burundo-française »*, dont Jean-Pierre Chrétien et Joseph Gahama compteraient parmi les principaux représentants. Dans un ouvrage retraçant l'histoire du Burundi, R. Ntibazonkiza affirme que *« leur approche partisane a été magistralement critiquée par l'un des grands spécialistes du Burundi sur le plan socio-politique, le Professeur René Lemarchand. Celui-ci s'attache à prouver que l'on ne peut pas éternellement et impunément travestir l'histoire d'un peuple »* [26]. Le ton virulent de la critique atteste de l'importance des enjeux de l'interprétation de l'histoire burundaise, et notamment de l'histoire précoloniale de ce pays. Nous verrons que les conceptions de R. Ntibazonkiza s'opposent nettement, sur plusieurs points déterminants, à celles développées par J.-P. Chrétien et J. Gahama.

Les deux auteurs dont nous venons d'exposer brièvement l'analyse historique s'accordent à penser que le royaume burundais précolonial ne peut être qualifié de féodal, et qu'en outre le pouvoir y était exercé par une catégorie particulière de la population, les *Baganwa*, assimilables ni aux Tutsi ni aux Hutu. D'autre part, ils affirment que certaines des fonctions les plus prestigieuses de la société précoloniale étaient confiées à des lignages hutu, s'opposant ainsi à l'idée d'une société dominée par la minorité tutsi. Or, ce sont ces conceptions que R. Ntibazonkiza conteste vigoureusement. Selon lui, les rapports inégalitaires entre Hutu et Tutsi et la domination de type féodal exercée par la minorité tutsi sur la masse hutu, auraient au contraire caractérisé la société burundaise depuis plusieurs siècles avant la colonisation. Il qualifie la société précoloniale de *« monarchie féodale de droit divin »* fondée sur une forme de contrat nommé *ubugabire*, qui établissait des *« rapports inégalitaires et de domination ethnique héréditaire »* [27]. Si le conflit entre Hutu et Tutsi ne constituait pas dès cette époque un élément déterminant de l'évolution du royaume, cela ne signifie pas que le clivage ethnique était inexistant mais plutôt que les rapports de domination depuis longtemps établis se trouvaient majoritairement acceptés par la masse hutu asservie.

Voici comment R. Ntibazonkiza décrit le fonctionnement de la société précoloniale et les mécanismes par lesquels s'exerçait la domination de la minorité tutsi : *« Si nous regardons bien l'Histoire du Burundi, nous voyons de prime abord l'existence d'une structure politique précoloniale « centre-périphérie ». Cette structure s'articulait sur la distinction ethnique Tutsi-Hutu, en considérant, bien entendu, que c'est l'aristocratie tutsi qui détenait le pouvoir politique, militaire, économique et social, tandis que les « élites » hutu étaient minorisées, voire écartées. Concrètement, le pouvoir tutsi était féodal. Il tournait autour du* « bugabire » *et du* « bugererwa »*, un*

[26] Raphaël Ntibazonkiza, 1993, *Au royaume des seigneurs de la lance*, tome 2, Droits de l'Homme, Bruxelles, p. 14.
[27] *ibid.*, p. 17.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

système de double clientélisme, basé sur la propriété de la vache et de la terre. C'était un système de tenure qui maintenait des rapports inégalitaires entre agriculteurs et éleveurs, et ces rapports furent à la base des antagonismes ancestraux entre Hutu et Tutsi » [28]. À l'inverse des auteurs qui estiment la colonisation responsable du développement d'un clivage ethnique entre Hutu et Tutsi, R. Ntibazonkiza considère celui-ci comme séculaire, évoquant même un *« colonialisme tutsi, vieux de plus de 400 ans »* [29]. De ce fait, il existerait selon lui une certaine continuité dans l'histoire du Burundi depuis l'époque précoloniale jusqu'à la période post-indépendance, durant laquelle le conflit Hutu/Tutsi s'est politisé et exacerbé jusqu'à conduire à un génocide en 1972.

La réfutation des thèses de J.-P. Chrétien et J. Gahama par R. Ntibazonkiza s'appuie également sur l'affirmation d'une appartenance à l'ethnie tutsi de l'aristocratie *ganwa*. Ce faisant, il conteste l'un des principaux arguments visant à démontrer que c'est bien l'administration coloniale qui, en assimilant abusivement les *Baganwa* à l'ethnie tutsi et en écartant systématiquement de leurs fonctions les chefs hutu, aurait fait d'une fraction de l'ethnie tutsi le relais de sa domination. Dans un document publié par le G.R.A.B. (Groupe de réflexion et d'action pour le Burundi) dont R. Ntibazonkiza est l'un des auteurs, on peut lire l'affirmation suivante : *« ce ne sont pas les Ganwa qui régnaient, car seul le roi régnait. Bien plus, ils n'étaient pas de lignage mixte : ces Ganwa, descendants de lignée royale, étaient tutsi et ne faisaient que gouverner pour le roi »* [30]. Le *mwami*, l'aristocratie ainsi qu'une grande partie des chefs à différents niveaux appartenaient donc selon lui à l'ethnie tutsi bien avant la colonisation. Cela ne signifie pas pour autant que la politique menée par l'administration coloniale, belge en particulier, n'eut aucun impact sur les structures sociales et politiques du Burundi, et partant sur les relations entre Hutu et Tutsi.

D'après R. Ntibazonkiza et les autres auteurs de l'analyse citée, *« le système colonial renforça fortement ce déséquilibre, ou plutôt l'ordre établi, surtout par le biais de l'école »*. De plus, la politique belge aboutit au *« renforcement de la féodalité locale »* [31] en s'appuyant sur les structures administratives traditionnelles. Autrement dit, si ces auteurs estiment que la Tutelle belge choisit de s'appuyer sur la minorité qui imposait déjà sa domination avant son arrivée et qu'elle ne « créa » pas ces rapports de domination, ils affirment également que la politique coloniale aggrava nettement l'inégalité entre Hutu et Tutsi.

La Tutelle belge se trouve ainsi accusée d'avoir volontairement renforcé les divisions propres à la société burundaise pour mieux asseoir son pouvoir. L'un des aspects de cette politique coloniale consista en une justification des rapports de domination entre Hutu et Tutsi par la prétendue supériorité naturelle des Tutsi. Puisant dans des théories raciales qui se voulaient scientifiques à l'époque, l'administration belge a propagé l'idée selon laquelle les Tutsi constituaient une race différente des Hutu et faite pour gouverner en raison de sa supériorité intellectuelle. La tutelle belge *« a usé de stéréotypes divisionnistes qui faisaient des seuls Tutsi des « Africains-Européens », des « hommes aux traits fins et exceptionnellement intelligents pour des Nègres », selon Monseigneur Classe, évêque de Kabgayi, le principal artisan de cette politique, en*

[28] *ibid*., p. 325.
[29] *ibid*., p. 324.
[30] GRAB, février 1997, *Scandale d'une enquête à l'ONU*, Bruxelles, p. 28.
[31] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1930 » [32]. Cette justification idéologique du rôle dominant exercé par la minorité tutsi eut des répercussions importantes sur les deux principales composantes de la population burundaise. L'enseignement de ces stéréotypes à l'école et leur affirmation constante sur une longue période, ont abouti à leur intériorisation profonde aussi bien par les Tutsi que par les Hutu : *« Les premiers acquerront petit à petit un profond et stimulant complexe de supériorité, tandis que les seconds seront paralysés par un grave et débilitant complexe d'infériorité »* [33].

La ségrégation scolaire pratiquée par les Belges en faveur des Tutsi se trouve particulièrement dénoncée car elle aboutit à ce que, *« à l'approche de l'indépendance, les Tutsi constituaient le plus gros contingent d'intellectuels burundais »*. Les auteurs évoquent également les conséquences de la réforme administrative de 1933, que Joseph Gahama présente comme une étape essentielle du remodelage de la société burundaise. S'ils affirment également que cette réforme aboutit à la mise à l'écart des chefs hutu, ils n'en considèrent pas moins que ceux-ci étaient déjà extrêmement minoritaires auparavant, au sein d'une société de type féodal dominée par la minorité tutsi. Selon eux, *« les Belges vont soumettre toutes les formes de chefferies à la seule direction de Tutsi par la réforme administrative de 1933. Par cette réforme, les quelques Hutu placés au sein de la hiérarchie administrative monarchique en ont été écartés »* [34].

Pour conclure, si R. Ntibazonkiza ainsi que d'autres auteurs réfutent l'idée d'une origine coloniale du clivage ethnique et de la domination de la minorité tutsi, ils montrent que la Tutelle belge joua un rôle important dans le renforcement de ce clivage. D'une part, en lui donnant un fondement soi-disant « naturel » par l'affirmation de la supériorité tutsi, d'autre part en écartant les Hutu de toute fonction administrative et en appliquant une politique de ségrégation dans la formation qui empêcha la constitution d'une intelligentsia hutu nombreuse avant l'indépendance.

1-4- Un royaume féodal dominé par une aristocratie tutsi, selon Jean Ziegler

L'universitaire suisse Jean Ziegler, dans un ouvrage relativement ancien, reprend à son compte l'hypothèse d'une origine *« éthiopide »* des Tutsi, qui seraient arrivés au Burundi vers le début du XVI^{e} siècle et auraient dès ce moment imposé leur domination aux Hutu. Ce sont les immigrants Tutsi qui auraient créé un royaume au Burundi que Jean Ziegler qualifie de *« royauté errante »* dans la mesure où celle-ci serait dépourvue d'administration stable et de pouvoir fixe : *« Comme la presque totalité des royaumes éthiopides, le royaume du Burundi était, dès ses origines, un royaume migratoire »* [35]. Peu à peu, la parenté de la famille royale aurait constitué des clans particuliers, donnant ainsi naissance à l'aristocratie *ganwa*.

Selon Jean Ziegler, qui s'appuie sur la chronologie du royaume construite par Jan Vansina, la division de l'aristocratie *ganwa* en deux groupes rivaux remonterait au règne de Ntare II à la fin du XVIII^{e} siècle. À l'origine, ces rivalités qui se traduisirent ensuite régulièrement par des conflits sanglants auraient opposé les partisans des

[32] *ibid.*, p. 32.
[33] *ibid.*
[34] *ibid.*
[35] Jean Ziegler, 1979, *Le pouvoir africain*, Points/Seuil, Paris, p. 51.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

généraux de Ntare II (Abatare), à ceux de Mwezi, le successeur de Ntare II (Abezi) [36]. J. Ziegler souligne que ce conflit au sein de l'aristocratie perdura bien après que l'origine en fut presque oubliée. D'autre part, si l'auteur affirme l'origine tutsi du royaume et de l'aristocratie *ganwa*, il estime qu'au moment de l'arrivée des premiers colons européens il n'existait guère d'inégalités économiques flagrantes au sein de la population en fonction de l'appartenance ethnique : *« Entre les Batutsi ordinaires, les Bahima et les Bahutu, il n'y a pas de différence économique éclatante »* [37].

Jean Ziegler insiste sur l'importance de l'*ubugabire* à l'époque précoloniale, qu'il définit comme un contrat de clientèle assurant au départ la domination des pasteurs tutsi et la *« vassalisation »* des agriculteurs hutu. Cependant, il montre également que la diffusion de ce type de contrat de clientèle provoqua des différenciations sociales et économiques dans la société burundaise, qui ne s'établirent pas forcément en fonction de l'appartenance ethnique. Cela explique sa remarque, citée plus haut, selon laquelle le niveau de vie des *« simples »* Tutsi ne différait pratiquement pas de celui des Hutu au moment de l'arrivée des Européens. Ainsi, il écrit à propos de l'*ubugabire* que *« rapidement cet instrument ingénu et pacifique de vassalisation a créé une stratification qui néglige de plus en plus la distinction entre ethnies différentes. Un Muhutu pauvre peut s'adresser à un autre Muhutu ou à un Mututsi pour lui demander le prêt d'une vache et lui offrir en échange ses services. Il arrive également, quoique plus rarement, qu'un Mututsi soit demandeur auprès d'un Muhutu »* [38].

Pour J. Ziegler, le réseau complexe et très dense des contrats et des sous-contrats qui s'établissent constitue le fondement des relations sociales dans le royaume burundais, qu'il décrit comme des relations de type féodal entre seigneurs et vassaux à différents niveaux. Si le roi est bien le propriétaire exclusif des terres de tout le royaume, le pouvoir politique et judiciaire exercé par les princes et les grands chefs est considérable. Les intrigues conçues par des seigneurs qui cherchent à s'attacher les services de clients mécontents d'un seigneur rival afin d'accroître la portion de territoire sur laquelle s'exercent leurs pouvoirs, sont en outre quotidiennes : *« En trouvant dans le territoire, souvent très éloigné, d'un autre Muganwa un client mécontent, déçu ou simplement ambitieux (...), un seigneur peut infiltrer la zone d'influence d'autrui »* [39].

De même que R. Ntibazonkiza, J. Ziegler décrit un royaume burundais précolonial constitué et dominé par les Tutsi, qui auraient immigré vers le XVI^{e} siècle. Selon lui, la vie du royaume était soumise aux rivalités parfois sanglantes au sein de l'aristocratie *ganwa* comme à la guerre d'influence que se livraient les seigneurs ou les grands chefs locaux. Les relations sociales au sein du Burundi précolonial étaient de type féodal, basées sur le contrat de clientèle *ubugabire*. Cependant, J. Ziegler réfute l'analyse selon laquelle ce contrat matérialisait la soumission des agriculteurs hutu, dans leur ensemble, aux pasteurs tutsi. Il montre que les liens de subordination ne suivaient pas la seule *« frontière »* ethnique, et que la stratification sociale née de ce réseau mouvant de contrats de clientèle ne se confondait pas avec les différences ethniques. De ce point de vue, son analyse diffère dans une certaine mesure de celle de R. Ntibazonkiza.

[36] *ibid.*, p. 59.
[37] *ibid.*, p. 66.
[38] *ibid.*, p. 79.
[39] *ibid.*, p. 81.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2- Les interprétations de la première décennie de l'indépendance et de la crise de 1972

Les analyses qui viennent d'être présentées illustrent les divergences existantes sur l'histoire précoloniale du Burundi et les transformations des relations sociales provoquées par l'administration belge. Il faut à présent nous intéresser à ce qui fera l'objet de notre étude de presse : la crise de 1972. De nouveau, nous chercherons à présenter différentes analyses de la crise et à savoir à quelles conceptions historiques des relations sociales ou ethniques au Burundi elles se rattachent. Ce travail permettra ensuite d'appréhender le traitement de la crise par la presse et de comprendre le type d'analyses que les journalistes développent, la nature des références qu'ils utilisent, et le degré de scientificité des conceptions qu'ils convoquent pour expliquer l'événement. Nous tenterons également de mettre en évidence les enjeux internationaux de la crise qui, à la différence du génocide au Rwanda, se situe en pleine période de guerre froide et de division du monde en deux blocs antagonistes, opposés en théorie sur le plan de l'idéologie et de l'organisation sociale. Nous verrons dans quelle mesure cette situation internationale implique, ou non, une grille de lecture particulière des événements. Puis, après avoir étudié l'analyse de plusieurs universitaires, nous nous intéresserons aux télégrammes confidentiels envoyés, durant le mois de mai 1972, par l'ambassade américaine de Bujumbura au département d'État à Washington. Ceux-ci nous semblent revêtir un intérêt particulier dans la mesure où il ne s'agit pas de textes publics, mais d'une tentative de transmettre en temps réel les informations les plus complètes possibles et les analyses de l'ambassade américaine. Dans le cadre de l'analyse du contexte international de la crise de 1972 en particulier, l'étude de ces télégrammes de l'ambassade des États-Unis, première puissance mondiale et premier pays du bloc occidental durant la guerre froide, peut apporter des éléments de réflexion utiles.

2-1- Le *« génocide sélectif »* de l'élite hutu. L'analyse de René Lemarchand

Dans un premier temps, il faut examiner l'analyse d'un universitaire qui figure parmi les principaux spécialistes du Burundi : René Lemarchand. Celui-ci expose dans un texte intitulé *Génocide sélectif au Burundi*[40] et publié en commun avec David Martin en 1974, son interprétation de la crise de 1972. Au préalable, il revient brièvement sur les structures sociales du Burundi avant l'arrivée des Européens, afin de réfuter les poncifs de l'histoire burundaise forgés et diffusés à l'époque coloniale. Sans revenir en détail sur cet aspect qui faisait l'objet de la première partie de ce chapitre, il semble utile de résumer en quelques phrases les conceptions historiques de René Lemarchand en ce qui concerne les relations entre Hutu et Tutsi.

René Lemarchand s'oppose à l'image d'un Burundi précolonial dont le clivage principal serait de nature ethnique et opposerait la minorité tutsi à la majorité hutu. Tout d'abord, il démontre l'absence de cohésion au sein de chaque groupe « ethnique ». Il souligne les divisions très importantes au sein même du groupe tutsi, par exemple entre les Hima qui seraient arrivés au Burundi vers le XVII^{e} ou le XVIII^{e} siècle, et les Banyaruguru qui seraient arrivés deux à trois cent ans plus tôt. La famille royale serait issue de ce dernier groupe, et des interdits sociaux s'opposaient selon R. Lemarchand au mariage entre une femme hima et les familles banyaruguru les plus proches du pouvoir

[40] René Lemarchand, David Martin, 1974 , *Génocide sélectif au Burundi*, Minority Rights Group, report n° 20, Londres.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

royal. D'autre part, l'auteur insiste sur l'importance de la hiérarchie des lignages, qui se montre parfois bien plus déterminante que l'appartenance ethnique. Selon lui, *« il arrive que l'appartenance à des échelons sociaux différents à l'intérieur même de l'ethnie tutsi soit plus perceptible et socialement plus importante que les différences entre Tutsi et Hutu. Cette multiplicité de « paliers sociaux » à l'intérieur de la même ethnie, a été génératrice de multiples conflits entre clans, familles et lignées »* [41].

Enfin, à l'instar de J. Gahama, J.-P. Chrétien ou d'autres historiens du Burundi, R. Lemarchand rappelle qu'à l'époque précoloniale le pouvoir était exercé par un groupe particulier, celui des princes du sang appelés *Baganwa*, eux-mêmes divisés en lignées rivales, et qui n'étaient ni Hutu ni Tutsi. Par contre, avant la conquête coloniale, les fonctions subalternes étaient exercées autant par des Hutu que par des Tutsi. Ayant rappelé ces quelques éléments de l'histoire burundaise qui contredisent la vision d'une opposition multiséculaire entre Hutu et Tutsi, R. Lemarchand conclut : *« Voir dans la saignée du printemps 1972 la preuve d'une « manifestation extrême du vieux problème tribal africain », c'est travestir les faits et fausser les données de l'histoire (...). Au Burundi comme ailleurs, les problèmes tribaux sont indissociables des transformations introduites sous l'égide du colonisateur »* [42]. Le rôle joué par l'administration coloniale dans la surimposition de l'identité ethnique est décrit comme essentiel, car en *« réduisant l'identité des individus à une dimension essentiellement ethnique (...), une nouvelle société prend forme entre les mains du colonisateur ; une société de castes pratiquement calquée sur celle du Rwanda »* [43].

Après ce bref rappel historique, René Lemarchand entame l'analyse de la crise de 1972. Il tente d'abord de cerner les dimensions du conflit et la nature des différents clivages qui divisent la société burundaise depuis la fin des années 1950. Selon lui, c'est à la faveur de l'introduction du vote en 1956 que les multiples oppositions latentes dans la société auraient commencé à se cristalliser ; des oppositions liées aux clivages traditionnels et qui opposaient Bezi et Batare au sein de l'aristocratie *ganwa*, mais aussi des oppositions politiques entre partisans de la monarchie et républicains. Ces différentes lignes de clivage, que R. Lemarchand qualifie de *« traditionnelles »*, auraient jusqu'au début des années 1960 *« joué le rôle de brise-lames, freinant la mobilisation des ethnies, ou la canalisant au profit de l'une ou l'autre des factions princières »*. Tandis que l'idée selon laquelle l'appartenance ethnique constituait dès avant la colonisation un axe de mobilisation et de clivage essentiel est très souvent défendue, notamment dans la presse de l'époque, René Lemarchand adopte une position qui la contredit radicalement. Selon lui, non seulement le clivage ethnique ne constitue pas une forme de division ancienne, mais il n'a pu s'imposer qu'en sortant du cadre politique traditionnel. Il écrit ainsi : *« Contrairement à ce qui s'est passé au Rwanda en 1959-60, où rien n'entravait la montée des antagonismes ethniques (...), au Burundi ces antagonismes ne pouvaient s'exprimer ouvertement qu'en franchissant les frontières du champ politique traditionnel »* [44].

La politique coloniale a donc beaucoup contribué à faire du clivage ethnique le principal axe de division et de mobilisation politique dans la société burundaise. Les différents auteurs étudiés s'accordent sur ce constat, même s'ils divergent sur

[41] *ibid.*, p. 5.
[42] *ibid.*, p. 7.
[43] *ibid.*, p. 8.
[44] *ibid.*.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'existence et l'importance des oppositions ethniques avant la période coloniale. D'autre part, l'exemple du Rwanda joua également un rôle important dans le durcissement des antagonismes entre Hutu et Tutsi. L'influence de l'exemple rwandais s'explique sur le plan historique, dans la mesure où *« le colonisateur belge avait déjà modelé la société du Burundi à l'image de celle du Rwanda »*. Ainsi, les événements de 1959 au Rwanda, qui portèrent au pouvoir des représentants de l'élite hutu, ont eu pour effet de susciter l'espoir chez les Hutu du Burundi et d'alimenter la crainte des Tutsi de se voir renversés par une tourmente du même type. Dès lors, la peur des uns et le sentiment d'oppression des autres favorisent la montée de l'antagonisme ethnique, ce qui fait dire à René Lemarchand qu'en *« un sens, c'est à travers une sorte de prophétie autoréalisante que se développe la dynamique du conflit Hutu-Tutsi à partir de 1960 »* [45]. La capacité d'une reconstruction idéologique du passé, réappropriée par les élites burundaises et matérialisée par la « révolution sociale » au Rwanda, à exercer une influence décisive sur la réalité politique, se trouve ici nettement affirmée par René Lemarchand.

Voyons à présent quelles furent les principales étapes de la crise burundaise et de l'évolution de la nature des clivages politiques depuis la fin des années 1950. Dans le développement de la crise qui aboutit aux massacres de 1972, René Lemarchand distingue quatre phases successives. La première, de 1957 à 1961 soit les années qui précédèrent l'indépendance du Burundi, fut dominée par les luttes internes à l'aristocratie *ganwa*, opposant Bezi et Batare. Il s'agissait donc de la continuation des rivalités princières traditionnelles bien que celles-ci aient pris, à partir de cette période, l'aspect d'une lutte entre partis politiques modernes. L'UPRONA (Union pour le progrès national), dominée par les Bezi et dirigée par le fils aîné du *mwami* Mwambutsa, le prince Louis Rwagasore, se trouvait opposée au PDC (Parti démocrate-chrétien) dominé par les Batare. Les élections à l'Assemblée nationale de septembre 1961 donnèrent une victoire écrasante à l'UPRONA. Son dirigeant, Louis Rwagasore, devait alors être nommé premier ministre, mais il fut assassiné dès le mois suivant *« par un tueur à la solde des dirigeants du PDC »*. Ces derniers furent en conséquence arrêtés et condamnés à mort pour leur responsabilité dans l'assassinat, puis exécutés le 14 janvier 1962 à Gitega. À la suite de ces événements, les deux principaux partis se retrouvèrent privés de leurs dirigeants et considérablement affaiblis, ce qui permit à la Cour de reprendre en main le pouvoir.

La deuxième phase de la crise, entre 1961 et 1965, est marquée par la volonté de la Cour de consolider son pouvoir face à l'UPRONA. Mais la seconde caractéristique de cette période réside dans le développement de tensions internes à l'UPRONA, opposant le plus souvent des cadres tutsi à des cadres hutu. La Cour profite de ces tensions pour augmenter encore sa mainmise sur le pouvoir, au point que l'Assemblée nationale se trouve réduite à un rôle figuratif. Alors qu'aux élections de 1965 le parti Hutu remporte une large victoire, la Cour n'en tient aucun compte et nomme à la tête du gouvernement un membre célèbre de l'aristocratie *ganwa*.

Le mois suivant, des officiers Hutu de l'armée et de la gendarmerie fomentent un coup d'État et assassinent le premier ministre récemment nommé mais sont finalement mis en déroute. Cette première tentative avortée de coup d'État ouvre la troisième phase de la crise car, bien qu'elle se solde par un échec, elle entraîne d'importantes conséquences politiques. D'une part, la répression s'abat sur de

[45] *ibid.*, p. 9.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

nombreux cadres hutu, militaires ou civils. D'autre part, le *mwami* Mwambutsa s'enfuit et se réfugie au Zaïre voisin. Dans cette situation où la mort du premier ministre, la fuite du roi et l'ébranlement de l'administration laissent le pouvoir vacant, *« un groupe assez disparate composé de militaires, de fonctionnaires et de « Jeunesses » la plupart d'origine Tutsi ou Hima »* [46] devient le détenteur de fait de l'autorité. Ce groupe, à la tête duquel se trouve le capitaine Micombero, choisit d'investir le fils cadet de Mwambutsa pour lui succéder, sous le nom de Ntare. Micombero est nommé premier ministre, mais c'est lui qui détient la réalité du pouvoir. Ntare se refusant malgré tout à n'être qu'un instrument entre les mains du groupe d'officiers dirigé par Micombero, il est renversé par un nouveau coup d'État quelques mois plus tard. Le 28 novembre 1966, alors que Ntare est en voyage au Zaïre, l'Armée le destitue et proclame la République.

René Lemarchand souligne que le premier gouvernement formé par Micombero fin 1966 consacre un certain partage du pouvoir. Cinq des treize postes ministériels sont confiés à des Hutu, tandis que les huit restants sont partagés entre Tutsi-Hima et Tutsi-Banyaruguru. De même, les origines régionales des ministres sont relativement diversifiées. Pourtant, les clivages régionaux vont peu à peu s'affirmer et le pouvoir être accaparé de façon croissante par des élites originaires de la province de Bururi, dont est issu le président Micombero. Les liens régionaux ne constituent toutefois pas l'unique source de tension au sein du pouvoir, également tiraillé par des rivalités d'ordre clanique et ethnique. Comme l'écrit R. Lemarchand, pour *« s'accrocher au pouvoir Micombero et ses conseillers doivent constamment manœuvrer à la lisière de l'ethnie, de la région et du clan »*[47]. Ces trois axes de division prennent tour à tour le dessus, atténuant pour un temps les deux autres.

Mais la situation s'avère plus complexe encore, avec la montée au sein du groupe au pouvoir d'un petit cercle de politiciens tutsi dont les chefs occupent des postes de premier plan au sein du gouvernement tels Arthémon Simbananiye, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et du Plan. Selon R. Lemarchand, ces politiciens cherchent à obtenir le soutien de l'armée dans les querelles intestines qui divisent le pouvoir. Mais pour y parvenir, *« l'Armée devait au préalable être « purgée » de ses éléments « déviationnistes », autrement dit d'éléments hutu »* [48]. Dès 1966, des mesures avaient été prises pour limiter l'accès des Hutu dans l'Armée, et la découverte d'un « complot » hutu dans la nuit du 16 au 17 septembre 1969 servit de prétexte à l'éviction voire à l'exécution des principaux officiers et hauts fonctionnaires hutu. Trente officiers et hauts fonctionnaires, deux ministres, le directeur de la Sabena à Bujumbura et des dizaines de soldats sont arrêtés, et la majorité seront par la suite exécutés. La répression du complot aboutit à ce que la plupart des postes importants se trouvent désormais occupés par des Tutsi. Cependant, nous l'avons signalé plus haut, les rivalités claniques et régionales au sein même du groupe tutsi demeurent fortes.

Suite à ces événements, l'emprise d'un petit cercle de politiciens au sein du pouvoir s'est encore accrue, d'autant qu'ils bénéficient à présent du soutien du chef d'État-major. Conjointement, ils parviennent à convaincre le capitaine Micombero qu'un groupe de personnalités d'origine banyaruguru - militaires, anciens ministres et hauts fonctionnaires - menacent son pouvoir. Celles-ci sont arrêtées et jugées le 14 janvier 1972, lors d'un procès que R. Lemarchand qualifie de véritable *« parodie de*

[46] *ibid.*, p. 15.
[47] *ibid.*, p. 16.
[48] *ibid.*, p. 17.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

justice » et qui aboutit à neuf condamnations à mort et sept condamnations à la détention à perpétuité. Les pressions internationales dénonçant un procès manifestement inéquitable conduisent finalement le gouvernement à renoncer aux exécutions, qui sont commuées en peines de prison à vie tandis que certains accusés sont relaxés. Toutefois, les tensions demeurent extrêmement vives. Le procès a mis en lumière les rivalités qui existent au sein du pouvoir entre Banyabururi et Banyaruguru. R. Lemarchand souligne en outre que cet événement a fait l'objet d'une forte médiatisation au moyen de la radio et de la presse, qui ont abondamment relayé les plaidoiries des différentes parties. Il ajoute que *« les conséquences ne tardèrent pas à se faire sentir sur les collines. Des factions et groupuscules rivaux surgirent du jour au lendemain dans de nombreuses localités. C'est dans ce climat hypertendu, saturé d'appréhensions de toutes sortes que le 29 avril, Micombero décide soudainement de destituer tous les membres de son cabinet »* [49]. Une rébellion éclate quelques heures après, suivie par une répression impitoyable.

La rébellion éclate simultanément à Bujumbura et au sud du pays dans les provinces de Rumonge, Nyanza-Lac et Bururi. Les groupes d'assaillants sont formés de Hutu burundais dont la plupart semblent avoir lancé leur attaque depuis la Tanzanie, et sont appuyés par des rebelles zaïrois mulélistes issus de la province du Kivu. R. Lemarchand note que si la rébellion a remporté dans un premier temps quelques succès, *« c'est surtout grâce à la réceptivité du milieu ambiant (...) et non à la solidité de son appareil insurrectionnel »* [50]. En effet, au moment où la rébellion éclate, 25 000 réfugiés d'origine zaïroise sont installés dans le sud du pays. Ces réfugiés sont essentiellement d'origine Babembe, une ethnie exclue de l'exercice du pouvoir au Kivu comme le sont les Hutu au Burundi ; de ce fait ils se montrent réceptifs aux griefs des rebelles à l'encontre du *« lobby de Bururi »*. L'organisation des rebelles, dont l'effectif ne dépasserait pas les 10 000 individus, s'avère extrêmement rudimentaire. Cela ne les empêche toutefois pas de se livrer à des massacres contre la population civile tutsi, hommes, femmes et enfants confondus. Ces tueries, qui visent également de manière systématique les fonctionnaires du régime, à Bururi notamment, auraient fait selon R. Lemarchand environ 2000 victimes. Dans un article plus récent, il fournit d'autres estimations, qui *« varient entre 3 000 et 5 000 »* [51].

Si les massacres commis par les rebelles furent terribles, la répression qui s'ensuivit prit un caractère féroce et systématique qui ne peut s'expliquer par la seule volonté d'écraser la rébellion. Ainsi, rien qu'à Bujumbura la répression fit au moins 4 000 victimes. Elle fut conduite par l'armée, mais R. Lemarchand estime à la suite d'un journaliste du *New York Times* que ce sont les brigades de la jeunesse du parti unique, les Jeunesses révolutionnaires Rwagasore (JRR), qui ont pris l'initiative des arrestations et des tueries arbitraires. Dans l'ensemble du pays, la répression visa de manière systématique les cadres, les fonctionnaires, les étudiants, les prêtres ou les ouvriers qualifiés d'origine hutu : *« La répression prit ainsi l'allure de génocide sélectif destiné à supprimer toutes les couches instruites ou semi-instruites de l'ethnie hutu »* [52].

---

[49] *ibid.*, p. 18.
[50] *ibid.*, p. 20.
[51] René Lemarchand, 2002, « Le génocide de 1972 au Burundi. Les silences de l'Histoire », in *Cahiers d'études africaines*, 167, XLII-3, p. 552.
[52] René Lemarchand, David Martin, *op. cit.*., p. 21.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Ce *« génocide sélectif »* aurait fait *« au moins 100 000 »* morts hutu, certaines estimations évoquant même le chiffre de 300 000 victimes[53].

R. Lemarchand s'interroge sur les causes d'une violence aussi démesurée en réponse à la rébellion. Avant d'examiner les différentes hypothèses qui furent avancées par le pouvoir burundais et les observateurs de la crise, il souligne que si l'immense majorité des victimes de la répression étaient hutu, des Tutsi furent également massacrés à cette occasion. Une centaine de Tutsi furent ainsi exécutés par l'armée à Gitega, dans la nuit du 6 mai. Ce constat, basé sur un témoignage relevé par Jeremy Greenland, semble attester que des règlements de comptes au sein du pouvoir, entre Tutsi-Hima et Tutsi-Banyaruguru notamment, ont pu se dérouler à la faveur de la répression de la rébellion.

Quant à la version officielle des événements livrée par les autorités du Burundi, elle incrimina dans un premier temps l'ex roi Ntare. Celui-ci, arrivé en Ouganda le 21 mars 1972, devait rentrer au Burundi quelques jours plus tard suite à l'engagement pris par le Président Micombero de ne pas attenter à sa sécurité. En fait, Ntare fut arrêté dès son arrivée à Bujumbura le 30 mars et exécuté un mois plus tard, le premier jour de la rébellion, sous l'accusation de complot en vue d'envahir le pays à l'aide de mercenaires étrangers. Cette version des origines de la rébellion fut toutefois rapidement abandonnée, et les autorités se mirent à dénoncer un « complot hutu » instigué par des personnalités de l'armée et du gouvernement. La rébellion fut dès lors *« présentée comme une gigantesque conspiration hutu visant à « liquider » l'ethnie tutsi »* [54].

Pour R. Lemarchand, aucune de ces deux versions ne paraît vraiment convaincante. D'abord, il semble invraisemblable que Ntare ait eu les moyens d'organiser seul l'invasion du pays, d'autant qu'il ne pouvait compter sur l'autorité d'une monarchie défunte ou de son seul nom pour rallier à lui les masses hutu. Quant à la seconde version, R. Lemarchand admet qu'elle soit plausible. Mais s'il n'est pas improbable que certains officiers Hutu aient comploté contre le gouvernement, il paraît impossible que la conspiration ait impliqué de manière aussi systématique l'ensemble des personnalités hutu du gouvernement et de l'administration. D'une part, les purges opérées dans l'armée les années précédentes et les procès qui avaient décimé une partie de l'élite hutu, faisaient d'une telle tentative de révolte contre une armée presque entièrement dominée par les Tutsi un acte insensé. D'autre part, R. Lemarchand souligne que les preuves matérielles du complot que le gouvernement Micombero affirmait détenir ne furent jamais produites publiquement, ce qui permet de douter de leur existence.

D'autres hypothèses furent avancées par différents observateurs pour expliquer la crise. Certains émirent l'idée d'une provocation délibérée du *« lobby de Bururi »*, ayant pour objectif de régler définitivement le *« problème hutu »* et d'éliminer également ses rivaux d'origine banyaruguru. Plus encore que les deux précédentes, cette hypothèse paraît invraisemblable à R. Lemarchand. En effet, le coût immense d'une telle provocation semble à lui seul la contredire. La province de Bururi fut l'une des plus touchées par les massacres commis par la rébellion, et de très nombreux fonctionnaires originaires de cette province y furent assassinés.

---

[53] René Lemarchand, « Le génocide de 1972(...) », *op. cit.*, p. 552.
[54] René Lemarchand et David Martin, *op. cit.*, p. 22.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

En fait, les causes de la rébellion comme de l'ampleur de la répression qui a suivi semblent multiples et parfois contradictoires, à l'image de la complexité de la situation politique et des rapports au sein du pouvoir burundais tels qu'ils ont été exposés. La peur d'une extermination de l'ensemble des Tutsi, qui apparaît fondée à la lumière des massacres survenus à plusieurs reprises au Rwanda, *« explique sans doute la brutalité sanguinaire »* de la répression. Des rivalités et des rancœur personnelles ont également pu jouer un rôle, sans que cela explique pour autant la rapidité avec laquelle la répression s'est abattue ni l'ampleur prise par la violence. Ceci étant, au-delà des causes de cette violence ses conséquences sur la société burundaise furent profondes, les Hutu se trouvant dorénavant presque entièrement écartés de l'armée, de la fonction publique et même de l'enseignement. R. Lemarchand conclut : *« C'est en effet une société d'un type entièrement nouveau qui est née de cette ablation chirurgicale des meilleurs de ses membres. Une société où seuls les Tutsi sont qualifiés pour accéder au pouvoir, à l'influence et à la richesse. (...) Être hutu, c'est appartenir à une catégorie humaine inférieure »* [55].

En mai et juin 1972, la répression qui suivit la rébellion des groupes hutu et mulélistes fit donc au moins 100 000 morts, peut-être même 300 000 selon certaines estimations. Cette crise fut l'aboutissement des tensions croissantes au sein du pouvoir, notamment depuis 1966, tant sur le plan ethnique que clanique ou régional. La répression de 1972, menée par l'armée et la JRR, se traduisit par l'extermination systématique des couches instruites ou semi-instruites de l'ethnie hutu alors qu'elle avait déjà été en partie évincée du pouvoir et de l'armée suite à la répression du « complot » de 1969. Cela eut pour conséquence d'écarter les Hutu, cette fois presque totalement, de tout poste important dans l'administration, l'armée, le gouvernement ou l'économie, même dans le secteur privé.

Malgré le caractère génocidaire pris par la répression au Burundi et le nombre effrayant des victimes, l'événement n'eut qu'une très faible résonance sur le plan international, notamment dans la presse comme nous le verrons. Dans un récent article écrit 30 ans après le génocide *« oublié »* du Burundi, René Lemarchand tente d'analyser les raisons de ce *« silence »*. Il invoque en particulier le contexte international, et le fait qu'à l'époque la question des droits de l'Homme ne mobilisait guère : *« Non seulement le Burundi avait cessé d'être un enjeu de la guerre froide, comme il le fut en 1964 et 1965 lorsque le pays devint un point d'implantation privilégié de la Chine communiste, privant du même coup le monde occidental de ses points de repère idéologiques pour départager les bons des méchants, mais la question des droits humains n'avait encore qu'une très faible résonance à l'échelle internationale. Une mobilisation des énergies humanitaires, comparable à ce qui eut lieu au Rwanda en 1994-1995, était pratiquement inconcevable en 1972 »* [56]. René Lemarchand ajoute que la méconnaissance de l'histoire et des relations sociales et politiques du Burundi par les observateurs occidentaux, fut un facteur supplémentaire expliquant le faible intérêt porté aux événements qui s'y déroulaient.

[55] *ibid.*, p. 25.
[56] [56] René Lemarchand, « Le génocide de 1972(...) », *op. cit.*, p. 559.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-2- Les stratégies de justification de la répression du gouvernement burundais, analysées par Jeremy Greenland

Un article de l'universitaire américain Jeremy Greenland paru en 1976 [57], permet de mieux comprendre un autre aspect de la crise de 1972 qui touche directement au problème de l'information. Dans cet article, Jeremy Greenland s'emploie à décrire comment le gouvernement du Burundi chercha à justifier l'ampleur de la répression auprès de l'opinion internationale et des journalistes occidentaux. L'auteur cherche également à expliquer la faiblesse des réactions internationales face à l'ampleur des massacres, et le soutien dont le gouvernement burundais continua à bénéficier suite à ces événements.

Pour J. Greenland, la répression de la rébellion en 1972 fut également l'occasion pour le pouvoir burundais de se débarrasser d'une partie de ses opposants, tout en évitant des procès publics qui auraient pu, comme en 1971, tourner au fiasco judiciaire. À l'époque, comme nous l'avons évoqué plus haut, des ministres et des hauts fonctionnaires furent accusés de complot contre le gouvernement de Micombero et condamnés à la suite d'un procès manifestement truqué, qui provoqua de vives réactions internationales et obligea le gouvernement à revenir en partie sur les peines prononcées. Selon J. Greenland, le pouvoir burundais saisit l'occasion offerte par l'éclatement de la rébellion pour éliminer, d'une part l'ex-roi Ntare, accusé dans un premier temps d'avoir fomenté la rébellion, et d'autre part des personnalités tutsi favorables à un compromis avec les Hutu. L'auteur affirme par ailleurs que l'ampleur de la répression ne fut pas le résultat d'une perte de contrôle des événements par le gouvernement, mais au contraire un choix délibéré du groupe au pouvoir. Selon lui, *« il y a un témoignage très convaincant affirmant que les Tutsi au pouvoir (...) permirent délibérément à la répression des Hutu d'atteindre les proportions d'une « solution finale » »* [58].

J. Greenland explique quels furent les différentes facettes de la stratégie déployée par le gouvernement burundais pour étouffer les critiques internationales engendrées par la répression systématique, et tenter de justifier celle-ci. Le gouvernement de Micombero entreprit, dans un premier temps, de discréditer les critiques et les dénonciations de sa politique de répression en mettant en doute la neutralité des organes de presse et des journalistes qui les formulaient. Sur ce terrain, J. Greenland admet que le pouvoir burundais fut servi par le manque de sérieux de certains articles, qui relataient des faits manifestement tronqués voire totalement inventés. Mais, plus souvent, le gouvernement s'appuya sur quelques erreurs factuelles qui n'altéraient pas l'analyse globale pour discréditer l'ensemble d'un article. Le régime dénonça également la sélection des événements effectuée par certains journalistes dans le but de soutenir leurs thèses. À ce titre, il est intéressant de noter la remarque formulée par J. Greenland à l'égard du quotidien belge francophone *Le Soir*, qui fait partie des organes de presse que nous étudierons. L'auteur écrit en effet que *« le régime peut prétendre, avec quelque raison, que ce qu'il appelle « certains milieux belges », notamment les deux journaux* La Cité *et* Le Soir*, furent toujours des adversaires acharnés du régime »* [59]. Le pouvoir recourut également à la contrainte vis-à-vis des

[57] Jeremy Greenland, août 1976, « A propos des droits de l'Homme au Burundi », *Revue française d'études politiques africaines*, n° 128.
[58] *ibid.*, p. 70.
[59] *ibid.*, p. 71.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Barundi et des étrangers vivant au Burundi, pour empêcher que des informations qualifiées de *« propagande pernicieuse »* ne soient transmises au monde extérieur.

D'autre part, le gouvernement du Burundi entreprit de *« lancer sa propre campagne de propagande »*, pour contrer les critiques et imposer sa version des événements survenus lors de la crise. Cette propagande fut développée sur deux axes principaux. Alors que certains médias étrangers qualifiaient de *« génocide »* la répression systématique menée contre les Hutu instruits, le gouvernement de Micombero affirma que c'était au contraire les Tutsi qui avaient été victimes d'un génocide. La rébellion entamée le 29 avril par des groupes hutu et mulélistes aurait ainsi commencé à mettre en œuvre un plan d'extermination de l'ensemble des Tutsi. Le caractère systématique des massacres perpétrés par la rébellion dans certaines régions attesterait l'existence d'un tel plan. Pourtant, si les tueries commises par la rébellion prirent effectivement un caractère systématique, comme le soulignent R. Lemarchand et d'autres observateurs dont nous exposerons plus loin les analyses, le chiffre des victimes de la rébellion avancé par le gouvernement fut manifestement très exagéré. Nous avons vu plus haut que R. Lemarchand estimait, en 1974, à 2 000 le nombre de ces victimes. Dans un article récent [60], le même auteur évoque une estimation comprise entre 3 000 et 5 000. J. Greenland parle de *« 1 000, 2 000, comme chiffre digne de foi »*, et c'est une estimation de cet ordre qui est le plus souvent avancée. Or, d'après J. Greenland, le gouvernement avança dans un premier temps le chiffre de 50 000 voire 100 000 morts, soit une estimation se rapprochant bien plus de celle du nombre de victimes, en grande majorité hutu, de la répression menée par son armée et par les JRR.

On assiste donc à une sorte de renversement, où le nombre des victimes de la rébellion se trouve multiplié pour attester la thèse du génocide anti-Tutsi, tandis que le caractère systématique de la répression contre une partie de la population - les Hutu et en particulier ceux qui possédaient un minimum d'instruction - est au contraire nié. Le régime de Micombero affirme en effet que la répression fut menée par les *« forces nationales »* composées autant de Hutu que de Tutsi, et fut destinée à mettre fin à la rébellion et non à s'en prendre à une partie de la population. Ceci nous amène au deuxième axe suivi par la contre-propagande gouvernementale. Face aux accusations de génocide, il consista à nier l'existence d'un conflit ethnique au Burundi. Ainsi, écrit J. Greenland, *« l'ambassadeur du Burundi à l'ONU expliqua à la réunion au sommet de l'OUA à Rabat qu'il était déplacé de parler de luttes ethniques, puisque les Barundi ne savaient pas distinguer entre Hutu et Tutsi »* [61].

Suite à la crise, le gouvernement lança en outre une vaste campagne de *« rééducation des masses »*, qui visait à réaffirmer l'unité du parti unique UPRONA et du peuple Barundi face à la conscience tribale que les colonisateurs belges furent accusés d'avoir instillée au sein de la population. *« Un acte primordial dans le programme de rééducation, a été d'attribuer aux colonialistes belges l'introduction d'une conscience tribale, accompagnée de tous les maux du tribalisme »* [62]. Pour sa part, J. Greenland récuse cette affirmation dans la mesure où, s'il semble incontestable que l'administration belge ait dans une certaine mesure facilité le développement d'une telle conscience tribale, l'époque précoloniale fut également dominée par d'incessantes luttes de clans au sein de l'aristocratie dirigeante. Nous avons vu, avec l'analyse de

[60] René Lemarchand, « Le génocide de 1972 (...) », in *op. cit.*
[61] *ibid.*, p. 72.
[62] *ibid.*, p. 73.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'histoire précoloniale réalisée par J. Gahama par exemple, quelle était la complexité de l'organisation sociale du royaume burundais. Cet auteur montre qu'avant la colonisation, certains clans hutu occupaient des positions sociales essentielles. Par ailleurs, la fonction de sous-chef pouvait être occupée aussi bien par des Hutu que par des Tutsi, tandis que l'essentiel du pouvoir était concentré dans les mains de l'aristocratie *ganwa*. Or, cette aristocratie était divisée, traversée par des luttes intestines entre différents clans qui prenaient parfois un caractère violent. Dans cette mesure, il semble effectivement que l'image soutenue par le gouvernement, d'un Burundi précolonial uni et exempt de divisions puisse être contestée. Cependant, nous avons également pu constater quel rôle joua l'administration belge dans l'éviction des Hutu de la plupart des postes de responsabilité, et dans la ségrégation pratiquée pour l'accès à la formation des élites.

Ce double constat permet d'appréhender la complexité des débats concernant l'origine des conflits ethniques au Burundi, la définition même des « ethnies » et leur existence, préalable ou non, à l'époque coloniale. En effet, nous avons à maintes reprises souligné, en nous appuyant sur différents spécialistes, le caractère idéologique des thèses « hamitiques » à propos de l'histoire précoloniale du Rwanda et du Burundi. Nous avons vu de quelle manière le recours à ces thèses pourtant infirmées par des recherches scientifiques bien plus rigoureuses, conduisait encore aujourd'hui à évoquer le caractère ancestral des luttes ethniques dans cette région en en faisant la continuation de la lutte séculaire entre pasteurs tutsi et agriculteurs hutu. Or, avec l'étude par J. Greenland de la propagande développée par le gouvernement du Burundi en vue de masquer la nature des massacres commis en 1972, nous nous trouvons confrontés à un autre écueil. En effet, cette étude révèle dans quelle mesure la négation du conflit ethnique, et l'assimilation de toute revendication à caractère ethnique à une entreprise de déstabilisation du pays s'appuyant sur l'idéologie importée par les colonisateurs, peuvent être mises à profit par un régime pour masquer l'oppression d'une partie de la population. L'appartenance ethnique étant assimilée à une création coloniale dépourvue de réalité objective dans la société burundaise, le caractère ethnique de la répression menée en mai et juin 1972 peut être nié, de même que la dénonciation de l'éviction des Hutu de l'administration, de l'armée ou de l'enseignement, peut se trouver discréditée en étant taxée de tribalisme mettant en danger l'unité du pays.

Ceci doit donc nous conduire à la plus grande prudence quant à l'étude des analyses formulées par la presse à propos de la crise burundaise. Car si au Rwanda, les deux républiques qui se sont succédé se sont prévalues de la légitimité du « peuple majoritaire », mettant parfois en avant l'origine supposée étrangère des Tutsi pour justifier une politique d'exclusion, au Burundi c'est au nom de l'unité nationale et de la lutte contre le tribalisme que toute dénonciation du régime est condamnée. J. Greenland donne d'ailleurs un exemple de la façon dont le gouvernement de Micombero chercha à utiliser la dénonciation des thèses « hamites » par certains chercheurs pour appuyer sa propagande. Il affirme qu'*« un article par J.-P. Chrétien, historien français, critiquant ceux qui écrivent d'une manière « raciste » au sujet des origines « hamites » des envahisseurs tutsi, a été publié en recevant la plus grande approbation dans le quotidien du gouvernement »* [63]. Cet exemple démontre l'enjeu que représente l'analyse historique, et de quelle manière telle ou telle conception de l'histoire précoloniale de

[63] *ibid.*, p. 74.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

cette région peut se trouver mobilisée, à des fins parfois contraires aux objectifs poursuivis par leur auteur.

J. Greenland évoque ensuite le contexte international dans lequel s'est déroulé la crise de 1972, qui était marqué par la division du monde entre les blocs de l'est et de l'ouest. Selon lui, la modération des critiques adressées au gouvernement du Burundi suite aux massacres systématiques perpétrés à l'encontre de la population hutu, s'explique en partie par la priorité accordée par les occidentaux à la stabilité du pouvoir dans ce pays. En effet, l'éventualité d'un renversement du régime susciterait en Occident la crainte de voir se mettre en place un gouvernement soumis aux influences anti-occidentales. Selon J. Greenland, *« depuis le début des années 1960 où le Burundi devint la porte à travers laquelle certaines influences anti-occidentales s'infiltrèrent dans l'est du Zaïre, la politique de l'Ouest envers le Burundi fut conditionnée par le souci primordial de sauvegarder ses intérêts miniers au Zaïre »* [64]. D'autre part, le régime du Burundi profita également, selon l'auteur, des rivalités opposant au sein du bloc occidental la Belgique, ancienne puissance mandataire, et la France, désireuse d'accroître sa zone d'influence en y incluant le Burundi. Ainsi, *« le régime a profité du désir qu'avait la France de maintenir et d'étendre son influence dans ce pays qui se trouve à la frontière de la francophonie »* [65]. De sorte que, lorsque la Belgique tenta de faire pression sur le gouvernement de Micombero pour qu'il modère la répression, la France assura ce dernier de son soutien au cas où la Belgique ferait défaut. J. Greenland ajoute que dès le début de la rébellion la France aurait fourni des hélicoptères et des pilotes pour aider le gouvernement à repérer les positions des rebelles, et qu'à la suite de la crise de 1972 la collaboration entre la France et le Burundi n'a cessé de se développer.

Cet article de J. Greenland a donc permis d'avoir un aperçu des techniques employées par le gouvernement burundais pour discréditer les critiques, et de la propagande qu'il mit en œuvre pour imposer sa propre version du déroulement de la crise et de la nature des relations sociales et ethniques au Burundi. Nous avons ainsi pu constater que la négation du conflit ethnique, tout autant que les thèses « ethnistes » appuyées sur l'historiographie coloniale pouvait, bien que d'une manière différente, être mobilisée pour justifier une politique de répression systématique contre une fraction de la population. Il s'agit-là, semble-t-il, d'un enseignement primordial qu'il faudra garder présent à l'esprit lors de l'analyse de la presse. Enfin, l'évocation du contexte international et de son influence sur la nature des réactions occidentales face à la crise paraît également importante. Il semble en effet que du point de vue « occidental », la nécessité de maintenir la stabilité du pouvoir au Burundi ait prévalu en dépit des exactions commises par le régime en place.

2-3- *« Extrémisme tutsi »* et *« institutionnalisation étatique du tribalisme »*. L'analyse de Raphaël Ntibazonkiza

Il faut à présent exposer les aspects essentiels de l'analyse produite par Raphaël Ntibazonkiza, dont nous avons déjà évoqué l'analyse du Burundi précolonial. Nous verrons comment il interprète les rivalités et les oppositions violentes au sein des élites burundaises depuis la veille de l'indépendance, puis nous nous intéresserons à ce qu'il écrit du rôle joué par le contexte international de la guerre froide.

---

[64] *ibid.*, p. 75.
[65] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Tout d'abord, la période allant de 1962, année de l'indépendance, à 1966, date de la chute du régime monarchique, fut marquée par une grande instabilité politique. Six gouvernements se succédèrent en quatre ans dans un climat de rivalités au sein de l'aristocratie (entre Bezi et Batare), puis entre les élites traditionnelles et de nouveaux leaders tutsi, non *ganwa*, qui formèrent l'UPRONA puis la JNR. C'est au sein de ces élites modernes, selon R. Ntibazonkiza, que se développa une tendance extrémiste tutsi agissant notamment au travers de la JNR dont il stigmatise l'*« action terroriste contre les membres de l'opposition et les Hutu affiliés au P.P. »* [66] dès le début des années 1960. Durant cette même période fut selon lui construite l'idéologie du *« péril hutu »* qui devait servir à justifier le maintien des privilèges de l'élite tutsi et le refus de la démocratie : *« la notion de « péril hutu », encore vivace de nos jours fut inventée par les leaders de l'extrémisme tutsi, Jean Ntiruhwama en tête, pour cacher leur peur de la démocratie naissante au Burundi »* [67]. L'auteur évoque même l'existence d'un *« plan de colonisation tutsi de l'Afrique Centrale »* qui aurait été mis au point par Jean Ntiruhwama, Albert Shibura, tous deux futurs ministres, et des Tutsi rwandais réfugiés au Congo. L'authenticité de ce *« plan »* semble sujette à caution, et parmi les auteurs étudiés R. Ntibazonkiza est le seul à le considérer comme un document historique.

Ces années furent également marquées, sur le plan politique, par la division du parti UPRONA en deux factions opposées. Ces tendances prirent le nom de *« Casablanca »* et *« Monrovia »*, en référence à une idéologie qualifiée de *« progressiste »* pour la première, et de *« modérée »* pour la seconde. Mais R. Ntibazonkiza affirme que le contenu idéologique de cette opposition était extrêmement faible, et qu'il s'agissait avant tout d'une division de nature ethnique entre le groupe de Monrovia rassemblant des Hutu modérés comme Pierre Ngendandumwe ou Paul Mirerekano, et le groupe de Casablanca regroupant les *« Tutsi extrémistes »*. Ainsi, *« les connotations idéologiques n'étaient pas applicables au Burundi où l'unique objet de controverse politique tournait autour du tribalisme »*. Pour l'auteur, la phraséologie progressiste voire anti-impérialiste à laquelle recourait le groupe Casablanca cachait mal une *« politique plutôt « réactionnaire » au niveau des problèmes intérieurs »* [68].

En ce qui concerne la politique extérieure du Burundi, R. Ntibazonkiza note que dès les années 1961-1963 la France *« cherchait à supplanter la Belgique sur le terrain de ses anciennes colonies, en accentuant son assistance économique, technique et culturelle envers le jeune pays »* [69]. La France entretenait de bonnes relations avec le régime burundais, et nous verrons ensuite que ces liens ne furent guère remis en cause par les événements violents survenus dans le pays comme le génocide de 1972.

Les années de 1963 à 1965 furent, selon R. Ntibazonkiza, caractérisées par l'exacerbation de l'extrémisme tutsi. En 1963 Pierre Ngendandumwe, un Hutu du groupe Monrovia, est nommé Premier Ministre. Son gouvernement noue des relations avec la République Populaire de Chine. L'auteur estime qu'il le fit sous l'influence de *« Tutsi maoïstes »*, et qu'il s'agissait là d'une manœuvre destinée à discréditer le Premier ministre aux yeux du monarque pro-occidental Mwambutsa. L'année suivante, en 1964, des ministres du gouvernement Ngendandumwe se trouvent accusés de

[66] Raphaël Ntibazonkiza, *op. cit.*, p. 22.
[67] *ibid.*, p. 23.
[68] *ibid.*, pp. 25 et 28.
[69] *ibid.*, p. 30.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

tribalisme et le Premier ministre, sommé de les congédier, s'y refuse et choisit de présenter sa démission. Cet événement marque le début d'une vaste répression contre les dirigeants et les représentants du groupe Monrovia, et d'un mouvement d'éviction d'une partie importante des fonctionnaires hutu. R. Ntibazonkiza affirme que *« le nombre de bourgmestres hutu fut ramené de 60 à 20 % du chiffre total »* [70], tandis qu'à cette époque la ségrégation était également très forte dans l'enseignement supérieur, qui comptait selon lui 98 % de Tutsi. L'année suivante, en 1965, Pierre Ngendandumwe qui venait à nouveau d'être nommé Premier ministre fut assassiné. Les responsabilités de ce meurtre ne furent pas clairement établies, mais l'auteur estime que les *« Tutsi extrémistes du Burundi et du Rwanda »* comptèrent très probablement parmi les principaux commanditaires. Cet événement provoqua un tournant crucial pour R. Ntibazonkiza, selon qui il constitua *« le début de l'institutionnalisation étatique du tribalisme, clé des massacres répétitifs et à grande échelle qu'a connu le Burundi indépendant »* [71].

A la fin de l'année 1965, une tentative de putsch mal préparée provoqua une répression féroce qui fut menée par le capitaine Micombero, nommé deux ans auparavant chef des armées. D'après l'auteur, les *« extrémistes tutsi »* profitèrent de l'occasion pour éliminer les principaux hommes politiques et officiers hutu, dont certains étaient très populaires et pouvaient se révéler des rivaux dangereux. La répression aurait fait des milliers de victimes, l'auteur affirmant que *« le petit génocide de 1965, aurait fait environ 10 000 victimes »*, et cela dans *« le silence (complice) de l'opinion internationale »* [72]. Peu de temps après, le monarque Mwambutsa fut renversé et son fils, Ntare V, devint le nouveau *mwami*. Il rétablit la JNR, interdite par son père, puis fit de l'UPRONA un parti unique par un décret du 23 novembre 1966. Cependant, durant les quelques mois de son règne, Ntare V n'exerçait son pouvoir que sous la surveillance étroite de l'armée dirigée par Micombero. Le 28 novembre 1966, Ntare V fut renversé par un putsch militaire qui porta le capitaine Micombero au pouvoir et mit fin à la monarchie par la proclamation de la République.

Avec l'avènement de la République, les *baganwa* furent évincés du pouvoir et remplacés par *« les membres du clan Hima »* de la province de Bururi. Le nouveau régime se prétendait socialiste et il noua des relations cordiales avec la Chine, Cuba, la Corée du Nord ou encore la Tanzanie de Julius Nyerere. Mais de nouveau, R. Ntibazonkiza affirme que ces options idéologiques du pouvoir ne constituaient qu'un paravent, et qu'elles ne l'empêchaient pas de demeurer *« un fidèle allié de l'Occident »*. Selon lui, *« les Batutsi n'ont jamais changé de stratégie : l'hypocrisie a toujours été leur règle de conduite politique (...). Séduits, les Français ne manquèrent pas, en conséquence, d'offrir au régime militaire de Bujumbura deux avions et deux hélicoptères avec leurs pilotes !... Ils en seront chaudement remerciés et grassement récompensés plus tard »* [73].

Le régime de Micombero accentua rapidement sa politique *« tribaliste »* par une *« tutsisation systématique de la fonction publique, de l'armée et du parti unique »* dès 1967. R. Ntibazonkiza affirme également l'existence d'un *« plan Simbananiye »*, qui serait une reprise de celui de 1963 et qui affirmerait crûment la nécessité de provoquer

[70] *ibid.*, p. 36.
[71] *ibid.*, p. 44.
[72] *ibid.*, pp. 64 et 68.
[73] *ibid.*, p. 111.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

voire d'inventer des complots contre le pouvoir afin de justifier une répression à grande échelle contre l'ethnie hutu. Sur cette base, l'auteur estime que le complot de 1969 était un *« pseudo complot »*, *« inventé de toutes pièces »* pour justifier la répression. Quant aux conséquences de cette politique tribale exacerbée sur la population, il écrit ceci : *« En quelque sorte, on peut affirmer que le racisme tel que pratiqué au Burundi dans le cadre moderne actuel n'est pas né des collines, il est venu de la capitale, Bujumbura, puis a essaimé dans les grandes villes, avant d'atteindre le peuple des collines. C'est alors qu'il se greffa sur le fond historique séculaire du conflit Hutu-Tutsi traditionnel »* [74]. Il partage ainsi le constat de la responsabilité des élites dans le développement d'une *« conscience ethnique »* que les seules inégalités traditionnelles entre Hutu et Tutsi ne peuvent suffire à expliquer. Ce faisant, l'auteur récuse l'assimilation des crises qui ont marqué le Burundi depuis son indépendance à de simples résurgences plus ou moins spontanées d'un conflit séculaire. Même si, comme nous le verrons encore dans la suite de ce court exposé de ses conceptions, R. Ntibazonkiza considère que la responsabilité des massacres qui ont émaillé l'histoire burundaise incombe presque exclusivement aux élites tutsi *« extrémistes »*.

Les premières années du régime de Micombero furent donc marquées par une répression récurrente contre l'élite hutu, mais également par le régionalisme et le clanisme qui se traduisirent par la concentration du pouvoir entre les mains du *« groupe de Bururi »*. La volonté du pouvoir de réprimer également toute opposition émanant de clans tutsi rivaux se manifesta par un procès retentissant en 1971, qui contrairement à la répression de 1969 suscita une réprobation internationale unanime. De sorte que les condamnations à mort prononcées ne furent pas exécutées, et les accusés graciés quelques temps plus tard.

R. Ntibazonkiza souligne la différence entre la clémence accordée aux accusés de 1971 et la répression impitoyable des Hutu en 1965 et 1969. Selon lui, le retour de Ntare V en mars 1972 fut un *« piège »* tendu par le ministre Arthémon Simbananiye dans le but de justifier la thèse d'un complot monarchiste en préparation. Plus généralement, l'auteur semble considérer la rébellion qui éclata le 29 avril 1972 comme un élément du *« plan »* qui visait à exterminer les Hutu et à justifier le génocide. L'évocation du rôle joué par les rebelles mulélistes aurait ainsi eu pour fonction essentielle de convaincre le Président Mobutu d'intervenir pour soutenir l'armée burundaise. Sans aller jusqu'à nier l'existence du soulèvement, R. Ntibazonkiza considère que celui-ci fut volontairement provoqué par le pouvoir : *« Tout cela ressemble plutôt à une mise en scène fort habile, destinée à exécuter les « fauteurs de troubles » qui, pour Micombero et ses acolytes, ne pouvaient être que les Hutu plus ou moins lettrés, qui pourraient à terme avoir une influence sur le peuple des agriculteurs. On les avait poussé à la sédition, non pas partout, non pas en bloc, mais là où l'on savait qu'ils allaient s'enferrer. On a même affirmé que c'est le Ministre Shibura qui mit sur pied les détails de la provocation, dans le cadre d'un plan global élaboré en collaboration avec Simbananiye et Micombero »* [75].

Il est notable que R. Ntibazonkiza ne mentionne aucune estimation du nombre de victimes de la rébellion, évalué par René Lemarchand entre 3 000 et 5 000, dont un nombre important de responsables du *« groupe de Bururi »* au pouvoir. Ce dernier élément conduisait d'ailleurs René Lemarchand à rejeter comme improbable

[74] *ibid.*, p. 126.
[75] *ibid.*, p. 183.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'hypothèse d'un complot maîtrisé par le pouvoir burundais, comme semble l'évoquer R. Ntibazonkiza. L'auteur du rapport *Génocide sélectif au Burundi* précise cependant dans son article de 2002 que cela *« n'exclut pas la possibilité que le gouvernement, en 1972, ait eu vent d'une insurrection avant que celle-ci n'éclate, et ait attendu le moment propice pour « frapper fort » »* [76]. De là à affirmer que la rébellion se réduisait à une provocation entièrement orchestrée par le gouvernement, il y a un pas dont le franchissement semble contredire certains faits, d'autant que R. Ntibazonkiza ne fournit aucun élément de preuve matérielle pour accréditer sa thèse.

En revanche, il est avéré que la répression déclenchée contre la rébellion se mua rapidement en un génocide contre *« l'élite hutu »*, puis contre l'ensemble des Hutu ayant reçu une instruction même élémentaire. R. Ntibazonkiza rappelle le caractère systématique des massacres et leur cruauté. Il affirme également, à l'instar de René Lemarchand et Jeremy Greenland entre autres, le rôle prépondérant joué par les JRR dans l'exécution du génocide : *« presque tous les membres de cette organisation paramilitaire eurent les mains tâchées de sang. En effet, ce sont eux qui furent chargés par l'armée débordée d'exécuter les victimes à l'arme blanche »*. Il ajoute que de nombreuses *« personnalités civiles, militaires ou religieuses influentes (...) ont encouragé les massacres par leur attitude ou leurs actes »* [77]. Selon lui, le bilan du génocide qui se poursuivit jusqu'en 1973, avec notamment une reprise des massacres en mai suite aux événements survenus au Rwanda, peut être estimé à 300 000 victimes. Il juge même crédible le chiffre de 500 000 parfois avancé, mais écrit : *« nous nous en tiendrons à l'estimation communément admise de 300 000 morts, presque un dixième de la population totale du Burundi à l'époque »* [78]. À ce sujet, il faut remarquer l'ampleur des écarts dans les bilans avancés, qui varient en général entre 100 000 et 300 000, voire même 500 000 victimes. Plus encore que pour le Rwanda, dans la mesure où le gouvernement responsable du génocide a ensuite conservé le pouvoir, les éléments manquèrent pour procéder à une évaluation tant soi peu précise du nombre de victimes. Mais il est évident que celui-ci semble constituer un enjeu très important pour les différents auteurs, qui selon leurs analyses de l'histoire burundaise et leurs prises de position à l'égard des gouvernements qui se sont succédé au Burundi depuis l'indépendance, invoquent les bilans les plus faibles ou au contraire les plus élevés.

R. Ntibazonkiza évoque ensuite les réactions internationales au génocide. En ce qui concerne la presse, l'auteur montre qu'elle *« mit longtemps (presque un mois) avant de commencer à s'émouvoir »*, et que *« faute d'informations régulières, les journalistes étrangers se lassaient ; très vite, le silence retomba sur les charniers »* [79]. Plus généralement, il écrit que l'ensemble de la communauté internationale, qu'il s'agisse des différents États, de l'ONU ou de l'OUA, demeura impuissante et inactive face au génocide. Selon lui, les intérêts stratégiques des pays, tant du bloc de l'Ouest que de celui de l'Est, leur commandèrent la passivité en dépit de leurs proclamations régulières concernant la défense des droits de l'Homme. Quant à la France, elle ne demeura pas inactive, selon R. Ntibazonkiza. Elle fournit une aide matérielle à la répression et un soutien politique au gouvernement burundais, ce qui fait écrire à l'auteur que *« la France s'est rendue coupable de collaboration dans l'élimination des Hutu »* [80].

---

[76] René Lemarchand, *op. cit.*, p. 553.
[77] Raphaël Ntibazonkiza, *op. cit.*, p. 181.
[78] *ibid.*, p. 148.
[79] *ibid.*, p. 159.
[80] *ibid.*, p. 164.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Pour l'historien burundais, le génocide de 1972 fut la réalisation d'un plan conçu par les *« extrémistes tutsi »* dès 1963, et renforcé plus tard par le ministre Arthémon Simbananiye. La rébellion d'avril 1972 ne constitua qu'un prétexte au déclenchement des massacres, et elle fut même sciemment provoquée par le pouvoir à cette fin. Par conséquent, il rejette le qualificatif de *« lutte tribale »* pour définir les événements de 1972, dans la mesure où l'entière responsabilité en revient selon lui aux *« extrémistes tutsi »*, et ne saurait être partagée entre extrémistes des deux ethnies : *« Ce n'est donc pas une lutte tribale qui a déchiré ce pays, mais bien le déchaînement et le triomphe du tribalisme érigé en politique par les leaders tutsi »* [81].

Nous pouvons relever quelques différences entre cette analyse et celle de René Lemarchand exposée plus haut. La principale nuance semble résider dans l'insistance de R. Ntibazonkiza à présenter les différentes périodes de répression à l'encontre de l'élite hutu jusqu'au génocide de 1972, comme les étapes d'un plan établi de longue date par les élites *« tutsi extrémistes »*. Le constat de la responsabilité du gouvernement, de l'armée et des JRR dans l'organisation et l'exécution d'un *« génocide sélectif »* contre les Hutu instruits, se trouve en revanche partagé par les trois auteurs dont nous venons d'évoquer les analyses. René Lemarchand démontre également que Micombero et les membres de son clan saisirent à plusieurs reprises l'occasion d'éliminer une partie de leurs plus dangereux opposants, à commencer par les leaders hutu, en invoquant des complots dont la réalité n'était pas toujours avérée. D'autre part il insiste, à la différence de R. Ntibazonkiza, sur l'influence des événements qui se déroulaient dans le même temps au Rwanda, et qui expliquent en partie la radicalisation des élites tutsi burundaises. La répression et les massacres commis au Rwanda matérialisaient en quelque sorte le *« péril hutu »* brandi au départ par la fraction la plus extrémiste de ces élites. Or, R. Ntibazonkiza n'évoque que rarement, dans son ouvrage, cette imbrication des crises rwandaise et burundaise. Son analyse donne parfois l'impression que les différentes crises survenues durant les années 1960 au Burundi ne furent que le résultat d'un plan d'extermination de l'élite hutu conçu de longue date, et dont les circonstances favorables à son application furent sciemment créées par l'élite tutsi au pouvoir.

2-4- L'imbrication des crises rwandaise et burundaise, au centre de l'analyse de Jean Ziegler

Jean Ziegler, quant à lui, évoque le rôle joué par les massacres dont furent victimes les Tutsi rwandais dans les crises qui survinrent au Burundi. Dans son ouvrage publié en 1979 [82], il évoque la première vague de réfugiés en provenance du Rwanda suite à la *« guerre civile »* de 1959, dont une partie s'installèrent au Burundi. Ces réfugiés étaient au nombre de 50 000 en 1965. Or, dès les années 1963-1964, une fraction d'entre eux lança des attaques contre le régime de Grégoire Kayibanda au Rwanda, à partir du nord-est du Burundi. En 1964, ils furent défaits par l'armée rwandaise et leurs offensives servirent de justification à de nouveaux massacres dirigés contre les Tutsi au Rwanda. Selon J. Ziegler, *« d'effroyables crimes sont commis contre les dernières familles Batutsi du Ruanda. Parmi les Batutsi du Burundi, la peur s'installe »* [83].

---

[81] *ibid.*, p. 174.
[82] Jean Ziegler, *op. cit.*
[83] *ibid.*, p. 114.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Pour l'universitaire suisse, la reprise par une fraction des élites hutu burundaises des *« thèmes du Parmehutu »* au pouvoir au Rwanda ainsi que les massacres de Tutsi commis par le régime en place dans le pays voisin, alimentèrent les craintes des Burundais tutsi. L'assassinat de Pierre Ngendandumwe en 1965 aggrava la *« tension raciale »*. Nous ne reviendrons pas sur les événements survenus dans les années suivantes et l'avènement de la République. Mais il faut noter que selon J. Ziegler, le *« complot »* de 1969 fut avant tout un prétexte destiné à justifier l'élimination d'une partie de l'élite hutu : *« En septembre 1969, le gouvernement prend prétexte d'un coup d'état en préparation pour faire exécuter un grand nombre d'officiers et de syndicalistes bahutu »* [84]. De même que R. Ntibazonkiza, il estime que dès 1969 au moins, l'élite tutsi au pouvoir cherche sciemment à éliminer les leaders hutu qui pourraient dans l'avenir diriger une insurrection contre eux. Mais il montre aussi que cette politique résulte, en partie, de la crainte qu'inspire aux élites tutsi les événements qui se déroulent au Rwanda.

J. Ziegler ne se prononce pas sur le nombre ou l'origine des combattants hutu qui déclenchèrent une attaque au Burundi le 29 avril 1972. Il précise seulement qu'ils venaient de l'extérieur, de camps de réfugiés tanzaniens selon lui, et que leur attaque déborda dans un premier temps le gouvernement. Celui-ci, avec l'aide des troupes du général Mobutu, parvint cependant à rétablir rapidement la situation en sa faveur. Dès lors, les massacres qui furent déclenchés contre les Hutu ne peuvent s'expliquer par la désorganisation du gouvernement ni par la résistance d'une rébellion qui aurait de multiples liens avec la population civile hutu. Pour J. Ziegler comme pour les auteurs étudiés jusqu'ici, il s'agit bien d'un *« génocide »* organisé par le pouvoir. Selon lui, une fois l'ordre rétabli, *« au sein du groupe dirigeant mututsi, un noyau dur autour d'Arthémon Simbananiye décide d'en finir, pour une génération au moins, avec le mouvement muhutu »*. Des tueries systématiques, perpétrées par l'armée et les JRR, visent systématiquement les élites puis l'ensemble des Hutu instruits : *« Pendant les mois de mai et juin, les tueurs batutsi des « Jeunesses Rwagasore » et de l'UPRONA, aidés par la police et l'armée, massacrent plus de 100 000 Bahutu. Pratiquement, tous les étudiants de l'Université nationale de Bujumbura, la majeure partie des élèves des écoles secondaires, la plupart des fonctionnaires et presque tous les instituteurs, soldats et officiers bahutu du pays sont fusillés sans procès »* [85].

De nouveau, l'analyse de cet auteur confirme la responsabilité du pouvoir burundais dans l'organisation du génocide de 1972, et le rôle de principaux exécutants tenu par l'armée et les JRR.

2-5- Montée de *« l'extrémisme »* hutu et désorganisation du pouvoir. Le point de vue contesté de Jean-Pierre Chrétien

L'analyse de la crise de 1972 à laquelle procède l'historien Jean-Pierre Chrétien rejoint sur certains points les analyses des auteurs déjà cités, mais nous verrons aussi que sur plusieurs aspects cruciaux il existe des divergences. C'est le cas en particulier sur l'analyse de la nature du parti UPRONA, ou encore sur le rôle joué par l'organisation de jeunesse de ce parti, les JRR, dans les massacres de mai et juin 1972. Par ailleurs, son analyse de l'évolution de la situation politique au Burundi dans les années qui ont précédé 1972 s'oppose nettement à celle de R. Ntibazonkiza. Cela n'est

[84] *ibid.*, p. 115.
[85] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

guère surprenant dans la mesure où, on l'a vu, les divergences entre ces deux auteurs au sujet de l'histoire précoloniale et coloniale du Burundi étaient déjà très importantes.

Il semble par conséquent utile d'examiner la manière dont Jean-Pierre Chrétien analyse la décennie qui a suivi l'indépendance du Burundi et s'est achevée par la crise dramatique de 1972. Pour cela, nous nous appuierons sur plusieurs articles, et en particulier sur celui qui parut dans le quotidien *Le Monde* en 1977[86], et fut consacré à l'histoire du Burundi depuis l'indépendance.

Pour commencer, Jean-Pierre Chrétien constate que le royaume dirigé par le *mwami* Mwambutsa n'a, au moment de l'indépendance en 1962, plus grand-chose de commun avec celui de son grand-père Mwezi Gisabo. Si l'autorité royale avait été officiellement maintenue durant la période coloniale, Mwambutsa fut formé par l'administration belge et son autorité vidée de son contenu rituel et privée de ses bases sociales. Quant à l'aristocratie *ganwa*, bien qu'elle occupait l'essentiel des postes de pouvoir à l'époque du mandat belge, elle se trouvait elle aussi entièrement soumise aux autorités mandataires et dépendante d'elles pour le maintien de ses positions. Cette aristocratie était par ailleurs divisée entre les lignées Bezi et Batare qui s'opposaient parfois violemment, aggravant ainsi la faiblesse de l'ensemble de l'aristocratie. Ce constat semble partagé par les principaux historiens et observateurs de la société burundaise. Cependant, J.-P. Chrétien ajoute que l'affaiblissement de l'autorité du *mwami* par la politique mandataire n'empêcha guère Mwambutsa de conserver, à la veille de l'indépendance, une certaine autorité morale sur le pays. D'après cet auteur, l'assassinat en 1961 du prince Louis Rwagasore, fils de Mwambutsa et principal dirigeant du parti nationaliste UPRONA qui jouissait d'une grande popularité, donna au *mwami « un supplément de légitimité populaire »* [87].

L'UPRONA remporta largement les élections de septembre 1961 mais fut presque aussitôt privée de son principal dirigeant, Louis Rwagasore, assassiné en octobre alors qu'il devait être nommé 1er ministre. Pour J.-P. Chrétien, les circonstances de cet assassinat restent obscures. En tous cas, il lui semble que cette victoire de l'UPRONA, *« qui était devenu un véritable parti nationaliste, regroupant des éléments variés (islamisés et clergé local, Bahutu et Batutsi, chefs « coutumiers » et citadins) sous l'impulsion de Rwagasore »* se fit *« contre les vœux de l'administration coloniale »* [88]. La disparition de Rwagasore affaiblit considérablement le jeune parti nationaliste, et il semble que J.-P. Chrétien y voit une cause importante de l'absence, ensuite, d'une politique nationaliste rassemblant par-delà les origines régionales, claniques ou ethniques, les différents éléments d'une élite burundaise déjà faible numériquement. Suite à la disparition de Rwagasore, la vie politique se trouve au contraire marquée par les luttes incessantes entre la Cour et les gouvernements.

En effet, alors que la constitution prévoit la transformation du *mwami* en souverain constitutionnel, confronté à un parlement élu et à un gouvernement exerçant le pouvoir, Mwambutsa se refuse à abdiquer son autorité personnelle. Pour maintenir celle-ci, il utilise les rivalités qui existent entre les deux clans de l'aristocratie *ganwa* mais également, *« surtout à partir de 1963 »*, *« les virtuelles oppositions « ethniques » »*

[86] Jean-Pierre Chrétien, 29 juin 1977, « Une histoire complexe, parfois obscure, souvent tragique », *Le Monde*.
[87] *ibid.*., p. 11.
[88] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

entre Hutu et Tutsi. Il nomme ainsi tour à tour des premiers ministres qui appartiennent à ces deux catégories, et s'emploie par ailleurs à limiter le pouvoir du gouvernement en nommant systématiquement des *« secrétariats d'état »* formés selon ses seuls choix, auprès des différents ministères. Le parlement ne disposait quant à lui pratiquement d'aucun pouvoir réel, et protesta en 1964 contre ce qu'il qualifia de *« parodie de démocratie »*.

A ces divisions entretenues par le *mwami* et sa cour et au manque de cadres formés, s'ajoutait selon J.-P. Chrétien d'importantes immixtions étrangères qui constituaient des obstacles supplémentaires au développement serein de la vie politique du Burundi. L'auteur évoque de *« nombreuses interventions extérieures provoquées par la situation troublée des provinces orientales de l'ancien Congo Belge, entre 1961 et 1965 »*. Cette remarque soulignant l'importance des enjeux internationaux liés au contrôle de l'ancienne colonie belge sur les plans économique et politique, et leur influence sur le Burundi, rejoint l'analyse de J. Greenland évoquée plus haut. J.-P. Chrétien précise que le Burundi reconnut dès 1963 la République populaire de Chine, qui se servit de ce pays pour fournir durant toute l'année 1964 une aide matérielle aux rebelles de Gaston Soumialot au Congo et aux réfugiés tutsi qui avaient dû fuir le Rwanda. En réaction, la CIA avec l'aide des services de la sûreté belge à Kigali aurait procédé de 1962 à 1965 au *« noyautage de différents milieux politiques rwandais et burundais, notamment hutu, afin de lutter contre la subversion dans cette partie de l'Afrique »* [89].

Cette interprétation du rôle joué par les États-Unis d'une part, et par la Chine de l'autre, implique que le contexte international surdéterminé par la guerre froide et la volonté occidentale d'endiguer l'influence du bloc de l'est ait joué un rôle non négligeable dans l'évolution de la politique intérieure du Burundi. J.-P. Chrétien ne précise cependant pas les modalités concrètes de ces interventions extérieures, en particulier du *« noyautage »* pratiqué selon lui par la CIA. Il ne dit pas au travers de quels hommes politiques ou de quelles organisations il s'opérait, ni par la défense de quel type d'idéologie ou d'orientation politique. Il semble donc difficile d'en tirer des conclusions autres que d'ordre assez général. Toutefois, J.-P. Chrétien n'est pas le seul à évoquer le rôle joué par le contexte international, que ce soit dans le développement de la crise burundaise ou dans la nature et le niveau des réactions qu'elle a provoqué sur le plan international. Et si l'interprétation des interventions extérieures dans la vie politique burundaise peut s'avérer différente, il semble qu'au contraire le constat du rôle joué par le contexte international soit largement partagé.

Les années 1960, dès l'époque de l'indépendance, connurent également un processus que J.-P. Chrétien nomme la *« racialisation de la politique »*. Nous avons commencé à l'évoquer, en soulignant la manière dont le *mwami* Mwambutsa chercha à jouer des rivalités claniques mais également ethniques pour maintenir son pouvoir personnel. A ce propos il faut rappeler que pour J.-P. Chrétien les royaumes interlacustres comme le Burundi se caractérisent depuis très longtemps par la coexistence des groupes Batutsi et Bahima *« à prédominance pastorale »*, et des groupes Bahutu et Bairu à *« prédominance agricole »*, selon des modes variés. Il conteste donc vigoureusement la théorie *« hamitique »*, *« d'inspiration gobinienne »*, qui guida les pratiques coloniales sur tout le territoire du Ruanda-Urundi et conduisit

[89] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

selon lui à l'imprégnation tribaliste des élites. La conscience « tribale » ou « ethnique » serait donc le produit de l'idéologie et des pratiques coloniales qui ont modelé profondément les élites de ces deux pays. Toutefois, selon l'auteur, la société burundaise serait restée étanche à ces théories et aux oppositions ethniques qui travaillaient déjà les milieux *« évolués »* de la capitale jusque dans les années 1960. *« Mais à partir des années 60, l'analogie rwandaise orchestrée politiquement à l'intérieur et à l'extérieur, gagna peu à peu le pays selon un engrenage quasi irrésistible à partir des milieux évolués de Bujumbura »* [90].

Le caractère ethnique pris par les affrontements politiques dans le Rwanda voisin, constituerait donc un facteur important du processus de *« racialisation »* de la politique au Burundi. D'autant que l'idéologie du « peuple majoritaire » pouvait légitimer les aspirations au pouvoir des élites hutu, manifestement sous-représentées dans l'administration publique. Cependant, cette influence des événements rwandais ne s'exerça pas par la seule force de l'exemple ni en raison de la seule sous-représentation de l'élite hutu dans les emplois publics. Selon l'auteur les syndicats chrétiens, *« avec l'appui de leurs homologues belges »*, favorisèrent le développement de groupes extrêmes défendant une ligne politique très proche du Parmehutu rwandais, dont le Parti Populaire (P.P.) serait l'équivalent au Burundi. Cela signifie qu'au-delà de l'influence exercée par des organes directement dépendants de certains États étrangers, comme la CIA que l'auteur évoquait plus haut, d'autres institutions telles que l'Église ou les syndicats chrétiens belges auraient également joué un rôle dans l'évolution de la vie politique au Burundi. Les influences extérieures s'exerçant sur le Burundi seraient donc de natures très diverses, même si toutes n'ont certainement pas le même poids et que leur analyse varie selon les auteurs. Il s'agit en tous cas, là encore, d'un élément d'analyse dont il faudra tenir compte lors de l'étude de la presse.

D'autre part, l'accroissement des tensions « raciales » dans la vie politique se manifeste y compris au sein du parti majoritaire aux élections de 1961, l'UPRONA, et ce dès 1962, après l'assassinat par la JNR (prédécesseur de la JRR) de trois opposants Bahutu. Suite à ces *« incidents de Kamenge »*, l'UPRONA commença à se désagréger selon une ligne de clivage ethnique plus ou moins masquée par des divergences de positionnement sur le plan international. L'assassinat en janvier 1965 du premier ministre P. Ngendandumwe, un Hutu, par un réfugié tutsi rwandais, aggrava les tensions. L'ambassade de Chine, accusée de complicité avec l'assassin de Pierre Ngendandumwe, fut expulsée du Burundi et le pays se rapprocha de l'Occident. Dans les mois suivants, l'arbitraire croissant du pouvoir de Mwambutsa finit par dresser contre lui l'ensemble de la classe politique. Les 18 et 19 octobre, Antoine Serukwavu, un Hutu secrétaire à la gendarmerie, tente un coup d'état. La riposte *« loyaliste »* est coordonnée par le capitaine Micombero, secrétaire à l'armée, qui s'empare finalement du pouvoir après que le fils de Mwambutsa, un temps investi pour lui succéder, fut lui aussi déposé par l'armée dirigée par Micombero comme nous l'avons vu plus haut. Mais avant ces événements, en octobre 1965, des massacres contre les Tutsi se produisent dans la province de Muramwya à l'instigation de certains groupes armées. Ces massacres firent des centaines de morts, mais la répression dirigée par l'armée fut également terrible. Il y eut selon J.-P. Chrétien des milliers d'arrestations, des centaines de disparus, et environ 80 personnalités fusillées. Pour lui, *« Octobre 1965 marqua une rupture décisive au sein des élites : du côté tutsi, la hantise du génocide à la rwandaise*

[90] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

se cristallisa ; du côté hutu, les perspectives de participation au pouvoir semblaient brisées. La peur s'installa dans le pays » [91].

Avant de poursuivre l'exposé de l'analyse de J.-P. Chrétien, il faut remarquer son opposition, presque point par point, à celle de R. Ntibazonkiza. En dehors des divergences de ces deux auteurs sur l'origine du clivage ethnique entre Hutu et Tutsi, il est notable que J.-P. Chrétien estime que les principaux responsables de la *« rupture au sein des élites »* burundaises furent les *« extrémistes »* hutu du P.P., soutenus pêle-mêle par les syndicats chrétiens, la Belgique voire la CIA, et s'inspirant de l'idéologie du PARMEHUTU rwandais. Nous avons vu précédemment que tous les auteurs, à l'exception de R. Ntibazonkiza, voyaient dans les crises successives au Rwanda un élément d'explication de la radicalisation des élites tutsi au pouvoir. Cet aspect de l'analyse semble par conséquent incontournable. En revanche, les explications de J.-P. Chrétien paraissent unilatérales dans leur stigmatisation des seuls *« extrémistes »* hutu et de l'intervention de puissances étrangères, qui auraient entraîné la *« racialisation »* de la politique dans un pays où le conflit ethnique n'existait pas avant l'intervention coloniale. R. Ntibazonkiza affirmait au contraire que le *« tribalisme »* moderne était né au sein des élites tutsi, rétives à tout processus de démocratisation et ayant très tôt résolu d'éliminer les leaders hutu qui risquaient de menacer leur pouvoir. L'opposition radicale entre les analyses de ces deux auteurs atteste de la difficulté à produire une histoire du Burundi sur laquelle puissent s'accorder les spécialistes, mais également les acteurs de la politique nationale. En effet, la controverse entre ces deux historiens n'appartient pas uniquement au champ de la recherche, et nous verrons que leurs arguments respectifs sont parfois mobilisés par les belligérants des crises burundaises. Cette remarque faite, il faut poursuivre l'exposé de l'analyse de J.-P. Chrétien.

La République fut proclamée le 28 novembre 1966, et le colonel Micombero en devint le président. Malgré un programme réformateur à l'origine, ce sont rapidement les éléments conservateurs sur le plan intérieur qui l'emportent, tandis que sur le plan de la politique extérieure prévaut un rapprochement sensible avec les États-Unis. D'autre part, des tensions croissantes se manifestent au sein du groupe au pouvoir, dans un climat où la bureaucratie est extrêmement pesante tandis que le parti unique bride toute expression de l'opinion publique. En septembre 1969, un *« coup d'état hutu en préparation »* est déjoué par le pouvoir et se solde par 23 condamnations à mort et 42 condamnations à la prison, visant y compris d'anciens ministres. Ces événements suscitent une nouvelle *« inflation tribaliste »*, qui se manifeste à l'étranger par la création du Mouvement des étudiants progressistes Barundi (MEPROBA), dont J.-P. Chrétien estime qu'il reprend la ligne du PARMEHUTU au pouvoir au Rwanda voisin. Ces événements favorisent la remontée au sein du pouvoir, entre décembre 1969 et mars 1971, *« des partisans d'une politique dure marquée davantage par le souci d'autodéfense tutsi »*. Selon J.-P. Chrétien, le triomphe de cette ligne qui fut souvent perçu comme la montée du groupe de Bururi. Or, pour lui, il s'agit moins d'une montée du régionalisme que de la domination d'une certaine orientation politique : *« En fait, il s'agissait moins de manifestation d'un « régionalisme » au sens strict que de l'émergence d'une faction politique (tous les résidents de cette région n'y adhérant pas) »* [92].

[91] *ibid.*, p. 15.
[92] *ibid.*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La *« dynamique de la violence »* s'accélère pourtant à la fin de l'année 1971. Elle se manifeste cette fois par la confrontation entre le *« groupe de Bururi »* et des opposants issus des régions du centre et du nord du pays, qui sont arrêtés pour *« complot »*. Le procès qui s'ensuit est manifestement truqué, marqué par de nombreuses irrégularités, violences et témoignages invraisemblables, comme le soulignait également J. Greenland. En janvier 1972, neuf condamnations à mort et onze à la prison sont prononcées, mais tous les accusés sortiront finalement de prison entre 1972 et 1974. Cependant, *« l'affaire laisse des traces profondes en divisant les milieux politiques tutsi au profit de l'aile la plus dure »*. J.-P. Chrétien souligne en effet qu'une autre tendance existait, qui dénonça la corruption du régime autant que ses manipulations tribalistes. Elle se serait notamment manifestée au sein de la JRR lors d'une conférence étudiante tenue en juillet 1971, et par des prises de position de l'épiscopat abondant dans le même sens. Cette tendance demeura toutefois sans influence sur les événements. Tout au contraire, la *« dynamique de la violence »* se poursuivit pour aboutir au drame sanglant de 1972.

En ce qui concerne l'analyse des années 1969 à 1971, nous pouvons là encore observer des divergences importantes avec R. Ntibazonkiza, mais également avec les autres auteurs que nous avons cités précédemment. En effet, tandis que René Lemarchand, Raphaël Ntibazonkiza ou Jean Ziegler estiment que le *« complot »* de 1969 constitua surtout un prétexte à une répression impitoyable de l'élite hutu, J.-P. Chrétien ne met absolument pas en doute la gravité et l'ampleur de ce *« coup d'état »* en préparation ni la légitimité de sa répression. D'autre part, l'existence d'une tendance critique au sein de la JRR, qu'il relève en 1971, faisait l'objet d'une interprétation fort différente chez R. Ntibazonkiza. Loin d'y voir une opposition à la montée d'une politique *« tribaliste »*, ce dernier affirmait que la JRR protestait alors contre les déchirements internes à l'élite tutsi qui risquaient de favoriser la montée du *« péril hutu »*.

A propos du retour de l'ancien et éphémère roi Ntare V, qui précéda de peu l'éclatement de la crise fin avril, J.-P. Chrétien considère qu'il avait probablement des objectifs politiques contre le pouvoir en place. Toutefois, Ntare fut livré par le chef d'état ougandais Idi Amin, et le pouvoir utilisa le prétexte des projets hostiles de Ntare pour réprimer les opposants qualifiés dès lors de *« monarchistes »*. Puis, le 29 avril, une rébellion hutu *« recourant aux techniques de terreur employées dans les années 60 par les rebelles mulélistes du Congo »* fut déclenchée à partir des camps de réfugiés tanzaniens. Cette rébellion fit selon l'auteur *« plusieurs milliers de victimes »*, la plupart tutsi mais également des Hutu refusant de se rallier. À l'instar de J. Greenland ou de R. Lemarchand, mais sans toutefois employer le terme de « génocide », il montre par ailleurs que la répression qui s'ensuivit prit la forme d'une *« chasse aux sorcières »* contre *« les élites hutu »*, qui se déchaîna en mai et juin alors que l'ordre avait été rétabli et la rébellion matée depuis le 8 mai. L'évaluation du nombre de victimes de la répression, *« quelque 100 000 personnes »*, est également similaire à celle fournie par J. Ziegler ou R. Lemarchand en 1974, bien que dans un article récent ce dernier estime que ce chiffre se situe entre 100 000 et 300 000. Par contre, nous avons vu que R. Ntibazonkiza citait comme bilan probable le chiffre de 300 000 victimes, estimant même crédibles des évaluations plus élevées encore.

Cependant, il existe des divergences dans l'analyse du processus qui conduisit à cette répression, et dans l'explication de son ampleur inouïe. Rappelons que pour J.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Greenland, le gouvernement burundais laissa délibérément la répression atteindre les proportions de ce que R. Lemarchand nomma un *« génocide sélectif »* contre les couches plus ou moins instruites de la population hutu. Or sur ce point, l'analyse de J.-P. Chrétien diffère. Tout d'abord, il insiste davantage sur l'ampleur de la rébellion ou du *« complot »* hutu. Ainsi il écrit : *« Ce mouvement de rébellion (...) apparut alors comme constituant la première phase d'un complot hutu ayant des ramifications dans différentes régions du pays. Des tracts saisis, des rumeurs incontrôlables également, contribuèrent à créer un climat de panique chez les Batutsi »* [93]. R. Lemarchand, on l'a vu, tout en confirmant que la rébellion avait éclaté dans plusieurs régions simultanément insistait sur le peu de préparation des rebelles, sur la faiblesse de leur organisation militaire et de leur armement. À l'opposé, l'analyse de J.-P. Chrétien semble attester l'idée d'un *« complot »* soigneusement organisé et comprenant plusieurs *« phases »* dont seule la première put se réaliser. Les massacres perpétrés par la rébellion auraient alors créé un climat de panique parmi la population tutsi, et le renvoi du gouvernement la veille de l'éclatement de cette rébellion aboutit à ce que *« les autorités policières et militaires fonctionnaient souvent sans instructions précises, et la répression dévia rapidement en innombrables et sanglants règlements de comptes »*. D'après cette analyse, il semble que l'ampleur prise par la répression doive être au moins en partie attribuée à la perte de contrôle des opérations par un pouvoir déstabilisé suite au renvoi du gouvernement à la veille de la crise. Cette interprétation diffère donc assez nettement de celle de J. Greenland, que nous avons rappelée plus haut. Et elle s'oppose, une fois encore, totalement à celle de R. Ntibazonkiza. Car pour cet historien, non seulement on ne peut invoquer la désorganisation du gouvernement pour expliquer les massacres, mais plus encore ceux-ci correspondaient à la réalisation d'un plan d'extermination de l'élite hutu mis au point depuis plusieurs années.

Mais la divergence porte également sur les exécutants de la répression et des massacres devenus systématiques contre les hutu instruits. Selon J. Greenland, R. Lemarchand, J. Ziegler, R. Ntibazonkiza ou encore Roger Botte [94], un universitaire français auteur de plusieurs articles sur le Burundi, les massacres furent perpétrés à la fois par l'armée et par la JRR. Ces auteurs s'accordent en effet à attribuer un rôle important à l'organisation de jeunesse du parti unique UPRONA dans l'exécution des massacres de mai et juin 1972. Au contraire, Jean-Pierre Chrétien ainsi que Gabriel Le Jeune, avec qui il rédige conjointement un article pour la revue *Politique Africaine* en 1983 [95], soutiennent que le rôle de la JRR dans les massacres fut marginal. Ils contestent de plus le caractère supposé monolithique de la JRR à la veille de 1972, en affirmant que s'y déroulaient des luttes qui opposaient non de simples *« factions »* rivales, mais bien les tenants de lignes politiques opposées, certains s'opposant fermement aux discours *« racistes »* tenus tant par des politiciens tutsi que hutu. Nous avons d'ailleurs précédemment noté que J.-P. Chrétien évoquait une conférence de la JRR en 1971, comme élément prouvant l'existence d'une opposition à la politique de *« l'aile dure »* du régime qui prenait alors le dessus. J.-P. Chrétien et G. Le Jeune affirment que, *« malgré une légende entretenue notamment par des missionnaires, le rôle de la JRR lors des massacres de 1972 est négligeable »* [96].

---

[93] *ibid.*
[94] Roger Botte, décembre 1983 , « Quand l'essentiel n'est pas ce que l'on dit, mais ce que l'on tait », *Politique Africaine* n°12, p 101.
[95] Jean-Pierre Chrétien et Gabriel Le Jeune, décembre 1983,« Les mots et les choses », *Politique Africaine* n°12.
[96] *ibid.*, p. 107.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Cette affirmation va à l'encontre des témoignages cités par R. Lemarchand, et dont nous avons fait état précédemment. Elle va d'ailleurs à l'encontre des analyses de tous les auteurs étudiés et qui sont corroborées, notamment, par les télégrammes confidentiels de l'ambassade des États-Unis à Bujumbura en 1972, comme nous allons le montrer. Par contre, affirmer que la responsabilité de la JRR dans les massacres fut marginale conforte l'interprétation de J.-P. Chrétien selon laquelle le caractère massif des tueries s'explique par le déchaînement d'une *« folie de vengeance »* de la part de soldats dont le pouvoir politique, affaibli par la dissolution du gouvernement, aurait en partie perdu le contrôle. Pourtant, comme le montre R. Ntibazonkiza mais également d'autres spécialistes, l'armée burundaise avant le génocide de 1972 était déjà presque totalement mono-ethnique suite aux différentes vagues de répression qui avaient visé en particulier les officiers hutu, en 1965 et 1969. Il s'agissait également d'une armée politisée, qui avait porté à la tête de l'État le président Micombero et qui constituait un pilier essentiel de son pouvoir aux côtés du parti unique UPRONA. Invoquer dans ces conditions une perte de contrôle de l'armée semble peu crédible, d'autant que les massacres ne furent pas « spontanés » mais préparés, au moyen de listes préétablies, et qu'ils durèrent des mois et non seulement quelques jours avant que le pouvoir politique ne parvienne à reprendre le contrôle de la situation, en admettant qu'il l'ait jamais perdu.

Quant au parti unique et à la JRR, ils n'auraient pas participé à ces massacres selon J.-P. Chrétien, à l'exception de cas isolés qui ne peuvent attester de l'existence d'une politique. À l'inverse, les autres auteurs étudiés affirment tous, en se basant sur des témoignages, que l'armée et les JRR se concertèrent pour entreprendre d'éliminer systématiquement les élites hutu, y compris en faisant sortir de leur refuge, par la ruse, des enseignants hutu par exemple, comme le relate un témoignage fourni par J. Greenland [97]. Enfin, l'affirmation de J.-P. Chrétien et G. Le Jeune selon laquelle les accusations contre la JRR seraient le résultat de rumeurs propagées par les missionnaires, apparaît comme un moyen de les discréditer au prétexte qu'elles émaneraient d'une institution qui a soutenu la colonisation, laquelle serait à l'origine de la division ethnique au Burundi. Ce type d'argument, faisant implicitement appel à une sorte de « réflexe » anti-colonial, se trouve régulièrement mobilisé par J.-P. Chrétien sans pour autant être appuyé par des éléments de preuves convaincants.

De ces divergences dont nous venons de rendre compte, il ressort que si la réalité des massacres, leur ampleur, et la fraction de la population contre qui ils s'exercèrent font l'objet d'un relatif consensus, le degré de responsabilité du gouvernement et du parti unique du Burundi dans l'exécution systématique de ces massacres constitue au contraire le sujet de vifs débats. Les auteurs qui attribuent à la JRR un rôle primordial dans les massacres de mai et juin citent à l'appui de leurs thèses plusieurs témoignages dont la crédibilité ne semble pas mise en cause. J.-P. Chrétien quant à lui, incrimine la « propagande » des missionnaires qui auraient diffusé la thèse, fausse selon lui, d'une participation massive de la JRR dans les massacres. Nous avons cependant pu constater que les témoignages qui incriminent la JRR sont loin de provenir uniquement des missionnaires, mais semblent au contraire confirmés par la plupart des sources disponibles. De même, le caractère systématique des massacres et l'implication d'une fraction au moins du pouvoir dans leur organisation, est affirmé par tous les spécialistes

[97] Jeremy Greenland, *op. cit.*, p. 66.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

et confirmé par la plupart des témoignages existants. De sorte que l'hypothèse d'une perte de contrôle de l'armée par le pouvoir, avancée par J.-P. Chrétien, semble plus que contestable.

2-6- Les événements vus au travers des télégrammes confidentiels de l'ambassade américaine de Bujumbura, en mai 1972

Les télégrammes confidentiels envoyés par l'ambassade américaine de Bujumbura au département d'État à Washington durant la crise de 1972 [98], confirment l'analyse de la plupart des spécialistes sur la responsabilité de la JRR et du pouvoir dans l'organisation et l'exécution des massacres. Avant de conclure ce chapitre sur l'histoire du Burundi, nous allons en faire une brève étude qui pourra apporter des éléments de compréhension supplémentaires des événements de 1972. Les télégrammes dont nous disposons pour cette étude et qui nous ont été transmis par René Lemarchand, recouvrent la période du 1er au 20 mai 1972. Cette série de télégrammes est incomplète, certains télégrammes manquent totalement, d'autres sont amputés d'un ou plusieurs paragraphes. Toutefois, malgré les limites chronologiques et le caractère non exhaustif de cette série de télégrammes, ceux-ci apportent des éléments intéressants quant aux positionnements de l'administration américaine sur la crise burundaise, mais également sur l'analyse du déroulement de la crise.

Nous tenterons d'analyser ces télégrammes selon plusieurs axes principaux. D'une part, les appréciations formulées par l'ambassade sur la rébellion du 29 avril, son organisation et ses auteurs, et les éventuelles implications étrangères dans la préparation de ce soulèvement. D'autre part, la description des représailles menées à l'encontre de la fraction instruite de la population hutu, et l'analyse de cette répression gouvernementale et de son évolution. Enfin, dernier aspect, nous mettrons en évidence les préoccupations de l'ambassade américaine lors de la crise, puis nous verrons quel fut le contenu des discussions entre ambassadeurs étrangers à propos des éventuels moyens à mettre en œuvre pour tenter de freiner la répression. Le compte rendu de ces discussions par l'ambassade américaine constitue en effet un élément susceptible d'éclairer l'attitude de la communauté internationale durant le génocide de 1972.

En ce qui concerne la rébellion qui débuta le 29 avril, on peut noter que durant les jours qui ont immédiatement suivi ce soulèvement l'ambassade américaine demeure prudente dans ses interprétations. Elle évoque dans ces premiers télégrammes, le 1er mai, des combats entre Tutsi modérés du nord et Tutsi radicaux du sud. En effet, nous avons vu que la période précédant la crise de 1972 fut marquée par la montée d'antagonismes régionaux au sein de l'élite tutsi. Or, le limogeage de l'ensemble du gouvernement par Micombero le 29 avril 1972, fut parfois analysé comme une tentative du président burundais d'écarter la fraction « extrémiste » de son gouvernement, représentée par les ministres Simbananiye, Shibura et Yanda. Dans ce cadre, l'ambassade estime dans son télégramme « Confidentiel 387 », que Micombero tenterait de conserver le contrôle en se plaçant du côté des modérés dans ces combats qui les opposent aux radicaux tutsi [99]. Le même jour, dans le télégramme 389, l'ambassade américaine rapporte l'analyse de l'ambassadeur belge selon qui le soulèvement aurait

[98] Lemarchand Papers, « American Embassy Cables », mai 1972.
[99] American Embassy Cables, « Confidential Bujumbura 387 » : « Confrontation being preliminarily viewed as one between radicals Tutsis from South and moderates from North with Micombero attempting keep control and siding with moderates. »

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

été fomenté par les ministres tutsi « radicaux » du gouvernement, limogés le 29 avril, et qui auraient de la sorte tenté de regagner leurs positions perdues [100]. Cette hypothèse, bien que l'ambassadeur américain ne semble pas la reprendre à son compte, se trouve réitérée sous une forme un peu différente dans d'autres télégrammes, notamment le 2 mai (408). Des témoignages de missionnaires attestent en effet de la présence de bandes venues de Tanzanie depuis plusieurs jours, et suggèrent que les ministres démis auraient volontairement laissé se développer l'insurrection. Le 7 mai (496), cette interrogation revient à nouveau dans les propos d'un interlocuteur de l'ambassadeur, qui se demande pourquoi le ministre de l'Intérieur et de la Justice Shibura n'a rien fait pour arrêter les groupes dissidents avant l'insurrection [101].

Ainsi, s'il apparaît dès le soir du 1er mai ou le 2 mai que les combats opposent des bandes mulélistes, essentiellement composées de Hutu et qui auraient attaqué depuis la Tanzanie (cf. 400), aux représentants du pouvoir, l'hypothèse selon laquelle la frange extrémiste du pouvoir aurait volontairement laissé s'étendre l'insurrection pour justifier une répression massive, s'exprime dans plusieurs télégrammes.

Quant à la nature de la répression, l'ambassadeur américain évoque dès le 2 mai la tournure anti-hutu qu'elle est en train de prendre. Le même jour, un télégramme précise que le gouverneur de Ngozi vient de faire appel aux JRR pour *« aider au maintien de l'ordre »*. Deux jours plus tard, un télégramme décrit le rôle actif joué par les JRR aux côtés de l'armée dans les arrestations massives de Hutu à Bujumbura. Globalement, le rôle de premier plan des JRR dans les arrestations puis les massacres systématiques de Hutu instruits, est affirmé dans de nombreux télégrammes. Le 15 mai (télégramme 578), l'ambassadeur affirme que le rôle premier de la JRR dans l'exécution des représailles est désormais avéré : *« Il semble à présent que la plupart des représailles soient initiées par les Tutsi membres de la Jeunesse Révolutionnaire »* [102]. Quant aux victimes de la répression, les télégrammes de l'ambassade américaine les identifie dès le début du mois de mai comme l'ensemble de l'élite Hutu, puis peu à peu l'ensemble des Hutu ayant reçu ne serait-ce qu'une instruction primaire. Le 13 mai, un télégramme affirme : *« Toute l'élite de Bujumbura a été éliminée »* [103]. Puis, le 15 mai : *« Selon tous les témoignages, les arrestations de Hutu à Bujumbura ont atteint un point tel qu'il ne reste pratiquement plus de Hutu ayant un quelconque statut social à arrêter »* [104]. Dès le 11 mai (télégramme 559), l'ambassade américaine cite le chiffre de 100 000 morts, avancé par le consul suisse M. Bonvin, et l'estime crédible.

Les informations dont dispose l'ambassade américaine au moment de la crise semblent confirmer, d'une part l'implication des JRR dans les massacres et même leur rôle déterminant, et d'autre part le caractère systématique de la répression contre les Hutu instruits, qui aurait déjà fait 100 000 morts à la mi-mai. Bien que cette estimation, comme d'autres, ne puisse être vérifiée ni considérée comme incontestable, elle atteste sans aucun doute de l'ampleur des massacres qui, en visant l'ensemble des Hutu

[100] *ibid.*, 389 : « Belgian ambassador believes disturbances happening evening 29 April were coup attempt by Tutsi radicals led by Minister Interior and Justice Shibura, and Minister Foreign Affairs Simbananiye, to regain position lost during afternoon. »
[101] *ibid.*, 496 : « Furthermore, he states that Shibura, as Minister of Interior, should have identified the dissident groups in Tanzania. He asks : « Why didn't he ? » ».
[102] *ibid.*, 578 : « Most represals now appear initiated by Tutsi members of revolutionnary youth group. »
[103] *ibid.*, 13 mai : « The entire elite of Bujumbura has been eliminated. »
[104] *ibid.*, 578 : « By all reports, arrests of Hutu in Bujumbura (...) are reaching point where there are few Hutu with any status left to take. »

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

instruits indépendamment de toute participation supposée à la rébellion, s'apparentent à un génocide.

En ce qui concerne les éventuelles implications étrangères dans la rébellion, l'ambassade américaine se montre assez prudente et considère comme une rumeur infondée l'éventuelle implication de la Chine (431, 3 mai). Mais ce qui est surtout très intéressant dans ces télégrammes, c'est la relation des rencontres organisées entre les représentants (ambassadeurs, consuls) de plusieurs pays étrangers au Burundi. Tandis que le caractère systématique des représailles contre les Hutu devient évident [105], la seule intervention envisagée notamment par l'ambassade américaine, consiste à persuader Mobutu d'envoyer un émissaire auprès de Micombero pour le convaincre de freiner la répression. Une semaine plus tard, le 14 mai, malgré leur conviction que la totalité de l'élite hutu de la capitale a été éliminée et que les massacres se poursuivent, les représentants des ambassades occidentales estiment qu'une intervention de leur part serait *« contre-productive »*, et que c'est aux africains eux-mêmes d'intervenir (576).

A travers cette série télégrammes, la préoccupation politique essentielle des États-Unis semble d'une part d'éviter que leurs ressortissants au Burundi soient inquiétés, et d'autre part de démontrer aux autorités burundaises que les États-Unis ne sont absolument pas impliqués dans le soutien à la rébellion. Il apparaît en effet, d'après plusieurs télégrammes, que la première puissance du bloc occidental ait été à plusieurs reprises, lors des crises précédentes au Burundi, accusée d'ingérence par le gouvernement. Cela s'explique notamment par le soutien accordé par des missions protestantes américaines à certains mouvements d'opposition majoritairement hutu. Les États-Unis cherchent donc à éviter toute accusation de soutien à la rébellion, et en dépit du caractère systématique de la répression anti-Hutu ils tentent de maintenir de bonnes relations avec le gouvernement burundais en lui apportant une assistance humanitaire. Le 5 mai, un télégramme (472) précise ainsi que le pouvoir burundais apprécie le rôle du gouvernement américain qui offre de l'aide humanitaire et encourage les autorités d'autres pays à en faire autant, ce qui permet d'espérer que les missions américaines ne soient pas attaquées.

Ainsi, la passivité de la communauté internationale lors du génocide de 1972, dénoncée par la plupart des auteurs, ne provenait manifestement pas d'une méconnaissance des événements en cours ou d'une « intoxication » par la propagande officielle du gouvernement burundais. Les télégrammes de l'ambassade américaine attestent au contraire du fait que le caractère systématique et l'ampleur des massacres étaient connus par les représentants des pays occidentaux comme les États-Unis, la France ou la Belgique. Mais, si certains ambassadeurs tentèrent par des moyens détournés, comme l'envoi d'un émissaire de Mobutu, de faire pression sur Micombero, ils s'accordèrent aussi pour ne pas intervenir plus directement. Les États-Unis en particulier, semblaient avant tout préoccupés de protéger l'intégrité physique de leurs ressortissants et de ne pas remettre en cause leurs relations avec le gouvernement burundais.

D'autre part, les observations et les témoignages rapportés dans ces télégrammes dénoncent systématiquement le rôle de premier plan des JRR dans la répression, aux côtés de l'armée et de la police. Les dénégations de J.-P. Chrétien, qui affirme que

[105] *ibid.*, 482 (7 mai) : « what we increasingly convinced is indiscriminated reprisals against Hutu ».

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'organisation de jeunesse du parti unique UPRONA n'intervint que de façon marginale dans la répression, se trouvent donc une nouvelle fois contredites par ces témoignages.

Conclusion : De multiples enjeux idéologiques qui rendent difficile l'analyse objective des événements

Les divergences voire les polémiques que nous avons évoquées témoignent de la difficulté à dégager une vision claire du déroulement des événements de 1972. Cette difficulté semble tenir à la fois à la multiplicité des acteurs réels ou supposés de cette crise, que nous avons mentionnés au fur et à mesure de notre exposé concernant le poids des enjeux internationaux, et à la complexité des enjeux idéologiques liés à son interprétation. Ainsi, le poids exercé par l'idéologie coloniale sur le remodelage de l'histoire du Burundi et les relations entre ethnies, se mêle au lourd contexte idéologique de la guerre froide ou encore à l'idéologie du parti au pouvoir au Rwanda, qui présente sa victoire comme celle du « peuple majoritaire » hutu face aux « féodaux » tutsi. À chaque étape, les véritables enjeux de la crise semblent recouverts par différents masques idéologiques, rendant particulièrement difficile l'interprétation objective des événements. Ce phénomène se trouve accentué dans la mesure où chaque interprétation est susceptible de se voir mobilisée par l'un ou l'autre des camps opposés, dans le but d'alimenter sa propagande en dépit des intentions originelles de son auteur. Enfin, il faut ajouter que les massacres de mai et juin 1972 se déroulèrent pratiquement sans témoin extérieur au pays, avec des possibilités extrêmement faibles d'obtenir des informations qui n'avaient pas fait l'objet d'un filtrage préalable du gouvernement. Cela ne peut qu'ajouter à la confusion et rendre plus âpres et durables les polémiques.

Toutefois, par-delà les divergences dont nous avons fait état tout au long de ce chapitre, il semble également important de relever les quelques points de consensus parmi les universitaires dont nous avons exposé les analyses. Tout d'abord, de même que pour le Rwanda, le rôle de la puissance mandataire dans l'exacerbation du clivage ethnique semble avéré, même si les points de vue diffèrent quant à l'existence et l'ampleur des inégalités entre Hutu et Tutsi avant l'arrivée des Européens. D'autre part, le rôle des « élites » modernes du Burundi dans la propagation d'un ethnisme politique au sein de la population, différent quelle que soit l'analyse de l'opposition « traditionnelle » entre Hutu et Tutsi, constitue un second constat partagé, même si certains auteurs insistent davantage sur la responsabilité des élites hutu, ou au contraire tutsi, dans ce processus. Enfin, le caractère massif de la répression et son extension à l'ensemble de l'élite hutu bien au-delà des supposés complices de la rébellion, sont également attestés. En dépit de la thèse avancée par J.-P. Chrétien selon qui la JRR aurait joué un rôle *« négligeable »* dans les massacres, dont le caractère massif s'expliquerait par une perte de contrôle du gouvernement, l'ensemble des analyses et témoignages exposés par ailleurs semblent au contraire démontrer qu'il s'est bien agi, en 1972, d'un *« génocide »* de l'élite hutu organisé par les autorités burundaises et exécuté par l'armée et les jeunesses du parti unique. Après avoir étudié la couverture journalistique du génocide de 1994 au Rwanda, nous verrons de quelle manière la presse avait rendu compte, vingt ans avant, d'un premier génocide dans la région qui n'a toujours pas fait l'objet d'une reconnaissance officielle.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Chapitre 4 : La couverture du génocide de 1994 au Rwanda, par les principaux quotidiens français et belges

La logique chronologique aurait dû nous conduire à analyser d'abord la couverture du génocide de 1972 au Burundi. Cependant, ce dernier ne mobilisa que très peu l'attention des médias, comme nous pourrons le constater. Il ne fut pas non plus reconnu officiellement, contrairement au génocide de 1994, et reste peu connu au-delà d'un public restreint qui connaît bien l'histoire de la région. Il semble donc plus cohérent de commencer par analyser le traitement de la crise rwandaise qui fit l'objet d'une couverture médiatique importante bien qu'inégale selon les périodes, et qui fut souvent considérée, à tort selon de nombreux spécialistes, comme le « premier génocide en Afrique ».

Pour procéder à l'analyse du contenu du corpus d'articles de presse, nous nous sommes appuyés essentiellement sur l'ouvrage de Laurence Bardin[1] qui définit les étapes successives et les règles principales de la méthode d'analyse de contenu.

1- La construction du corpus et la « pré-analyse »

1-1- Les critères d'élaboration du corpus

La première étape de l'analyse de contenu, la *« pré-analyse »*, réside dans le choix des documents et l'élaboration du corpus à analyser. Notre corpus est constitué par l'ensemble des articles qui portent sur la crise rwandaise entre le 1er avril et le 15 juillet 1994 dans cinq quotidiens différents dont trois français (*Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix*), et deux belges (*Le Soir*, *La Libre Belgique*).

Pour chacun des cinq quotidiens, les critères de sélection des articles à intégrer dans le corpus sont identiques. La totalité des articles qui portent en titre ou en sous-titre le nom du pays (« Rwanda »), celui de la capitale (« Kigali »), ou qui évoquent le « génocide » en cours ou encore les différentes « ethnies » qui composent la population de ces deux pays, ont été sélectionnés. Toutefois, certains articles ne comportent aucun de ces termes dans leur titre. Dans ce cas, seuls les articles dont le contenu était pour plus de la moitié consacré aux événements du Rwanda ou aux réactions qu'ils suscitaient sur le plan international ont été entièrement retenus. Par ailleurs, de longs articles consacrés en majorité à d'autres sujets et sans rapport direct avec la crise rwandaise, mais qui comportent un paragraphe s'y rapportant, furent publiés dans la période. Il ne s'agit que de quelques cas isolés, mais nous avons choisi d'intégrer au corpus les paragraphes de ces articles qui traitaient du Rwanda. Par exemple, dans un long article qui relatait les prises de position du président François Mitterrand sur des sujets très divers, le sous-paragraphe consacré au Rwanda a été retenu. Ainsi, l'élaboration du corpus respecte les critères d'homogénéité et d'exhaustivité, puisque tous les articles qui répondent aux critères établis dans une période rigoureusement définie sur le plan chronologique ont été sélectionnés. Le corpus comprend, sur cette base, 1477 articles pour les cinq quotidiens.

[1] Laurence Bardin, 1998 (1ère édition 1977), *L'analyse de contenu*, PUF Le psychologue, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Par ailleurs, la période ainsi que les différents quotidiens sélectionnés semblent répondre au critère de la pertinence. L'étude commence le 1er avril 1994 et se termine le 15 juillet de la même année. Il s'agit, volontairement, d'un laps de temps relativement court qui doit permettre d'étudier la couverture du génocide au moment même de son déroulement. Nous avons donc choisi de prendre comme date de départ le 1er avril, soit quelques jours avant l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, qui fut l'événement déclencheur des massacres. Il ne s'agit pas d'étudier la couverture de la crise rwandaise depuis l'attaque du FPR en octobre 1990, ni la dégradation du climat politique depuis la signature des accords de paix d'Arusha en août 1993. Nous avons choisi le 1er avril plutôt que le 6, date de l'attentat, afin de faciliter l'analyse de l'évolution du traitement de la crise par le découpage des trois mois et demi étudiés en périodes homogènes de quinze jours. Nous verrons ensuite l'intérêt que présente l'analyse de cette évolution.

Quant à la date finale du 15 juillet, son choix se justifie par le fait que nous souhaitions avant tout étudier la couverture journalistique du génocide qui se déroula pour l'essentiel du début avril à la mi-juillet, de sorte que de nombreux commentateurs évoquèrent ensuite les « 100 jours du génocide ». De plus, l'intervention « militaro-humanitaire » française, baptisée opération Turquoise, constitua un événement important qui vint influencer la suite des événements sur le terrain et la couverture journalistique de la crise. Il était donc nécessaire de poursuivre l'étude jusqu'à la mise en place de Turquoise, vers la fin juin, afin d'étudier les premiers récits de l'action des militaires français et des réactions suscitées chez les belligérants et les différents acteurs de la communauté internationale. Toutefois, nous avons décidé de ne pas aller au-delà du 15 juillet car cela aurait conduit à traiter également la « crise humanitaire » provoquée par le déclenchement d'une épidémie de choléra dans les camps de réfugiés du Zaïre. En effet, le génocide de 1994 au Rwanda entraîna une crise régionale qui connut de multiples prolongements et des phases successives qui aboutirent à la guerre au Zaïre, et qui se répercutent aujourd'hui encore sur les événements dans la région des Grands Lacs. Or, nous n'avons pas fait le choix d'étudier cette crise sur la longue période, mais d'en étudier la phase la plus aiguë en nous concentrant sur le génocide.

D'autre part, le choix d'étudier des quotidiens français et belges s'explique par le rôle particulier joué par ces deux pays européens au Rwanda et au Burundi. Le rôle historique tenu par la Belgique en tant qu'ancienne puissance mandataire a été exposé dans les deux chapitres précédents. L'administration belge contribua à modifier les structures sociales et politiques de ces deux pays durant la période du mandat et influença directement les modalités de leur indépendance. Quant à la France, elle noua à partir des années 1970 des liens privilégiés avec les régimes en place au Rwanda et au Burundi, par le biais d'accords d'assistance militaire par exemple.

La sélection des quotidiens résulte quant à elle de la volonté d'étudier des titres, tels que *Le Monde* pour la France et *Le Soir* pour la Belgique francophone, qui apparaissent comme des références incontournables. Ces deux quotidiens affichent en effet le plus important tirage de la presse quotidienne nationale, respectivement en France et en Belgique francophone. *Le Monde* est par ailleurs considéré à l'étranger comme le quotidien hexagonal de référence, s'agissant en particulier du traitement de l'actualité internationale. Le choix des trois autres quotidiens retenus s'explique par la volonté de confronter les analyses d'une diversité de sources, dont les références sur la plupart des sujets sont relativement hétérogènes. Par exemple, compte tenu du rôle

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

essentiel joué par l'Eglise catholique dans les sociétés rwandaise et burundaise depuis l'époque coloniale, il a semblé intéressant d'étudier les analyses des crises se déroulant dans ces deux pays par le quotidien catholique qui fait figure de référence en France : *La Croix*. La sélection du *Figaro*, quotidien français dont le tirage avoisine et dépasse à certaines périodes celui du *Monde*, se justifie quant à elle par l'importance de sa diffusion mais également par le fait qu'il apparaît comme le quotidien de référence de la droite française.

Le même type d'argument aurait pu nous conduire à étudier *Libération*, un quotidien fondé quelques années après le mouvement de mai 1968 et devenu depuis un journal de référence pour une grande partie de la gauche en France. Mais *Libération* est un quotidien national fondé bien plus récemment que ses confrères. Il ne vit le jour qu'en 1973, soit l'année suivant le génocide de 1972 au Burundi, qui fait l'objet de notre étude dans le cadre d'une comparaison avec le traitement du génocide de 1994. Cette circonstance excluait donc d'emblée *Libération* de notre choix de quotidiens. Cependant, l'un des principaux spécialistes de l'Afrique parmi les journalistes en France, Stephen Smith, était en 1994 responsable du service « Afrique » à *Libération* après avoir travaillé comme correspondant de Reuters et de RFI sur le continent. Auteur de nombreux ouvrages reconnus sur l'Afrique, dont plusieurs furent publiés avant le génocide de 1994 [2], Stephen Smith est actuellement le directeur du département « Afrique » du quotidien *Le Monde*. Il nous a donc semblé indispensable d'intégrer à l'analyse une étude exhaustive des articles publiés dans *Libération* par ce journaliste, dans la période du 1er avril au 15 juillet 1994. Nous ne prétendons pas en tirer de conclusions quant à la couverture du génocide par le quotidien *Libération*, qui fut loin de se limiter aux articles de Stephen Smith. Ce dernier ne fut en effet ni le seul journaliste, ni l'unique envoyé spécial du quotidien au Rwanda durant cette période. Alain Frilet, Jean-Philippe Ceppi, Florence Aubenas ou encore Dominique Garraud, y signèrent également plusieurs reportages. En revanche, l'analyse rigoureuse des articles rédigés par Stephen Smith, selon des critères identiques à ceux appliqués aux principaux journalistes des cinq quotidiens étudiés, peut apporter des éléments de compréhension supplémentaires à notre étude. Ainsi, c'est en tant que journaliste et écrivain spécialiste de l'Afrique, dont les analyses et commentaires étaient de ce fait susceptibles d'exercer une influence sur la production d'autres journalistes, qu'il nous a semblé nécessaire de connaître le mode de traitement des événements par Stephen Smith. Dans le but de permettre une éventuelle confrontation de sa couverture du génocide avec celle des principaux journalistes des cinq quotidiens étudiés, nous intégrerons ce travail dans la dernière partie de ce chapitre, consacrée à l'étude des « articles de fond » publiés par les différents journaux.

1-2- L'analyse « de surface » du corpus d'articles

Avant de procéder à l'analyse de contenu proprement dite du corpus d'articles en nous intéressant au mode de traitement des événements ou aux sources mobilisées par les quotidiens, nous avons réalisé une étude que l'on peut qualifier « de surface » de l'ensemble des articles. Ce travail consiste à mesurer l'évolution du nombre total d'articles produits par quinzaine tout au long de la période, mais également la surface consacrée aux événements rwandais, la taille des titres des articles, ou encore le nombre

[2] Nous pouvons notamment citer: avril 1994, *Le piège somalien. La guerre perdue de l'humanitaire*, Calmann-Lévy, Paris ; ou encore le premier tome, paru le même mois et écrit avec Antoine Glaser de : *Ces Messieurs Afrique*, Calmann-Lévy, Paris.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

d'articles signés par les principaux journalistes de chaque quotidien. Il s'agit d'indicateurs purement quantitatifs, qui ne peuvent présager à eux seuls du contenu des articles. Nous verrons toutefois qu'ils apportent des éléments de connaissance du corpus extrêmement significatifs et qu'ils permettent, dans une certaine mesure, de guider l'analyse de contenu qui suit en provoquant un certain nombre de questionnements.

1-2-1- Le nombre, la surface des articles et la taille des titres

Dans un premier temps, le nombre d'articles parus dans chaque quotidien par tranche de quinze jours, indépendamment de la taille et de la nature de ces articles, a été comptabilisé. Le résultat de ce travail est représenté par le graphique n° 1, qui permet de visualiser rapidement l'évolution au cours de la période.

Graphique n° 1

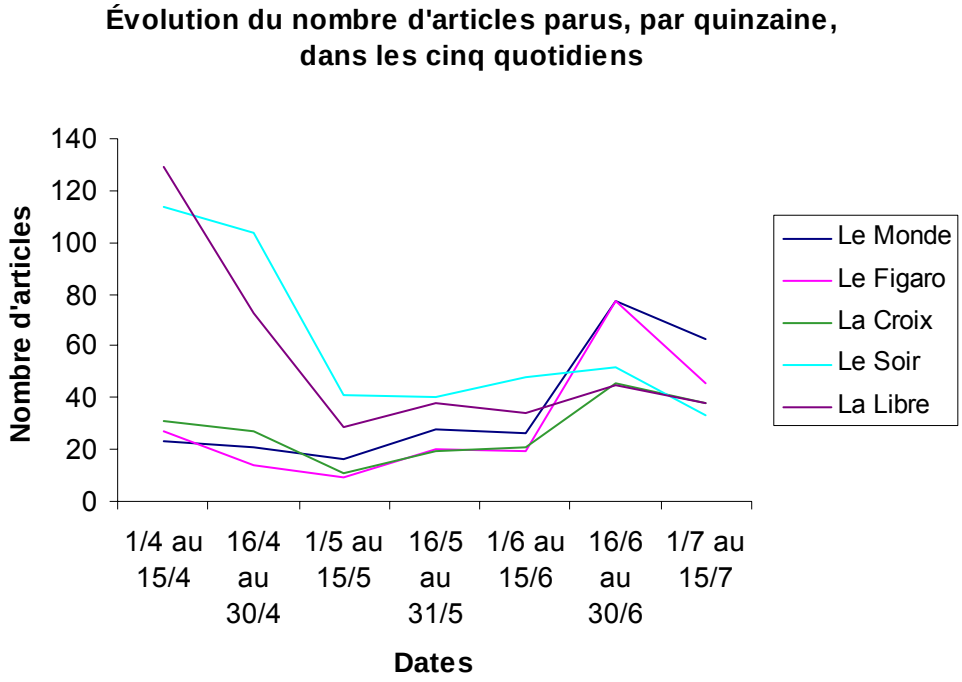

Ce graphique fait nettement apparaître deux groupes de courbes, où les cinq quotidiens se répartissent selon le critère de la nationalité. Nous allons tenter de mettre en relation cette évolution du nombre d'articles publiés avec les événements qui se sont produits au Rwanda entre avril et juillet. Cela permettra d'émettre des hypothèses susceptibles d'expliquer la morphologie de ce graphique, et qui devront ensuite être testées lors de l'analyse de contenu des articles.

Décrivons d'abord l'évolution constatée chez les trois quotidiens français. Au total, dans la période qui débute le 1er avril soit cinq jours avant le déclenchement du génocide et s'achève le 15 juillet, le quotidien *Le Monde* a produit 254 articles de tous types qui concernaient directement le Rwanda. En moyenne, ce journal a donc publié environ 36 articles sur le Rwanda par quinzaine de jours. Mais cette moyenne est en fait assez peu significative, car la couverture de la crise rwandaise par le quotidien a fortement varié, en terme de nombre d'articles, tout au long de la période.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Il faut d'abord noter que du début avril à la mi-juin, le nombre d'articles publiés par quinzaine se situe nettement en dessous de la moyenne globale sur la période. Ce nombre oscille entre 16 et 28 articles. En fait, entre le début avril et la mi-mai, le nombre d'articles sur le Rwanda parus dans *Le Monde* connaît une baisse constante, et passe de 23 au début avril à 16 seulement dans la première quinzaine de mai, avant de remonter légèrement fin mai et début juin. Par contre, ce chiffre augmente brutalement à partir de la fin juin, pour passer à 77 et 63 début juillet.

Globalement, le même type de répartition peut être constaté dans les deux autres quotidiens français : *Le Figaro* et *La Croix*. Ces deux quotidiens ont publié sur l'ensemble de la période un nombre voisin d'articles, respectivement de 212 et 193, de 15 à 20 % inférieur au nombre d'articles paru dans *Le Monde*. Pour *Le Figaro*, nous constatons une baisse continue du nombre d'articles par quinzaine entre le début avril et la mi-mai, suivie d'une légère remontée jusqu'à la mi-juin puis d'une hausse très importante et brusque jusqu'à la mi-juillet. Dans le quotidien *La Croix*, le nombre d'articles par quinzaine suit une courbe du même type, mais de manière beaucoup moins accentuée : la baisse est moins forte entre la mi-avril et la mi-mai, et la hausse moins brutale ensuite.

Il n'en demeure pas moins que durant les deux mois d'avril et de mai, le nombre d'articles sur le Rwanda demeure peu élevé et qu'il a surtout tendance à décliner progressivement dans les trois quotidiens, bien que ce déclin soit un peu moins prononcé dans *La Croix*. Or, les différentes sources disponibles affirment que c'est précisément durant ces deux premiers mois que fut accompli l'essentiel du génocide. Il faut donc s'interroger sur les raisons pour lesquelles le génocide en cours au Rwanda fut si peu « couvert » durant ces deux premiers mois, qui furent pourtant les plus meurtriers. L'insécurité totale régnant dans le pays, y compris pour les observateurs étrangers, peut sans doute fournir un élément d'explication. D'autant que dès la fin avril, l'essentiel des troupes de l'ONU elles-mêmes furent évacuées, de sorte qu'il ne restait quasiment plus d'étrangers au Rwanda où le génocide se déroulait à l'abri de tout regard extérieur.

Cependant, si de telles circonstances ont sans doute rendu extrêmement difficile le travail d'information sur les massacres au Rwanda, il semble qu'elles ne suffisent pas à expliquer le volume relativement faible et décroissant d'articles consacrés à ces événements. De même, l'augmentation très rapide du nombre d'articles à partir de la mi-juin ne s'explique apparemment pas essentiellement par une meilleure accessibilité au terrain et à l'information. En effet, la majeure partie de ces articles est consacrée à l'intervention française au Rwanda, qui est alors imminente puisqu'elle débuta le 23 juin. Les discussions qui ont précédé cette intervention et qui se sont poursuivies durant l'opération militaire proprement dite semblent avoir fourni l'essentiel des articles durant cette période. Les liens étroits entretenus par la France avec le régime d'Habyarimana ont suscité d'importantes polémiques au sein de la communauté internationale, parmi les experts et du côté du FPR, à propos des motivations hexagonales.

Ainsi, l'évolution du volume d'articles consacrés au Rwanda semble avoir davantage dépendu de l'implication de la communauté internationale et en particulier de la France, que de l'intensité des massacres ou de l'évolution de la situation à l'intérieur même du pays.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Il faut aussi noter que durant les mois d'avril et de mai, alors que les articles concernant le génocide en cours au Rwanda se font relativement rares, la « une » du *Figaro* est largement accaparée par deux événements. D'une part, les premières élections multiraciales en Afrique du Sud font l'objet d'un article ou d'un titre en première page du journal presque chaque jour. Il semble donc que, l'attention du quotidien se focalisant sur cet événement, ses principaux journalistes présents en Afrique ou spécialistes du continent se trouvent alors en Afrique du Sud. Cela pourrait en partie expliquer le faible nombre d'articles sur le Rwanda durant cette période, même si les arguments généraux évoqués plus haut demeurent sans doute primordiaux. D'autre part, plus on approche du 6 juin, plus la première page mais aussi les pages intérieures du quotidien (« vie internationale », « actualité », « politique » ou dossiers spéciaux) se remplissent d'articles sur la commémoration du débarquement du 6 juin 1944, dont c'est alors le cinquantième anniversaire. Alors que le débarquement qui scella la victoire des troupes alliées sur les régimes « fascistes » est célébré à longueur de pages, l'un des génocides les plus meurtriers du siècle est en train de s'accomplir sans susciter une attention en proportion de la part de ce quotidien, ni d'ailleurs du *Monde* ou de *La Croix*.

En ce qui concerne à présent les deux quotidiens belges, une première remarque s'impose : le nombre total d'articles publiés par ces deux quotidiens dépasse largement et significativement celui des trois quotidiens français. Cela apparaît de manière évidente pour *Le Soir* qui a publié en moyenne deux fois plus d'articles que ses confrères français. Mais c'est également assez net pour *La Libre Belgique* qui a publié 132 articles de plus que *Le Monde*, soit une fois et demi plus, et deux fois plus que *La Croix*. La place accordée au traitement de la crise rwandaise fut donc nettement plus importante dans les deux quotidiens belges que chez leurs trois homologues français.

Cependant, comme pour les quotidiens français, il faut remarquer que la distribution des articles par quinzaine est loin d'être homogène. Plus de la moitié du nombre total d'articles publiés sur la période le sont au mois d'avril, et en particulier durant la première quinzaine de ce mois. Ensuite, le nombre d'articles chute très fortement et ne varie plus dans de très grandes proportions d'une quinzaine à l'autre jusqu'à la mi-juillet. A l'inverse de ce qui a été observé pour les quotidiens français, le nombre d'articles parus entre la mi-juin et la mi-juillet ne connaît pas d'augmentation par rapport au mois précédent et reste à peu près stable.

L'évolution du nombre d'articles par quinzaine, tout au long de la période, est donc nettement différente entre les trois quotidiens français d'une part, et les deux quotidiens belges de l'autre. Par contre, la courbe de cette évolution est tout à fait similaire pour *Le Soir* et *La Libre Belgique* d'un côté, et *Le Monde*, *Le Figaro* et *La Croix* de l'autre. Cette similitude entre les deux quotidiens belges s'explique de la même manière que pour les quotidiens hexagonaux. En effet, la plus grande partie des articles consacrés au Rwanda par les deux quotidiens belges au mois d'avril traitent de la mort de dix paras belges, tués alors qu'ils avaient pour mission de protéger le premier ministre rwandais, Agathe Uwilingiyimama, membre du MDR, un parti d'opposition. Durant ce mois d'avril, le sort de ces dix soldats, l'enquête ou les hypothèses sur les circonstances exactes de leur mort, leur enterrement puis le deuil national qui s'en est suivi ainsi que, plus généralement, le rapatriement des ressortissants belges au cours de l'opération Silver Back (pendant de l'opération française Amaryllis), fournissent la matière de la plupart des articles sur le Rwanda. Comme pour les quotidiens français, il

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

semble que la place accordée aux événements rwandais dépende davantage du sort des ressortissants ou des soldats belges et de la polémique intérieure qui a suivi la mort des dix casques bleus, que de l'évolution réelle de la situation et de l'intensité des massacres au Rwanda.

Cependant, le nombre d'articles publiés en mai et juin ne chute pas à un niveau aussi faible que dans les quotidiens français. D'autre part, la polémique sur l'opération Turquoise et le rôle de la France au Rwanda fait également l'objet d'un nombre significatif d'articles entre la mi-juin et la mi-juillet dans les deux quotidiens belges. Pour autant, l'intervention française ne suscite pas de hausse du nombre total d'articles.

L'étude de la surface totale des articles consacrés au Rwanda par les cinq quotidiens et de son évolution sur la période, ne fait que confirmer voire amplifier les remarques précédentes[3]. Observer la taille des titres des articles consacrés au Rwanda par les différents journaux permet cepedant d'apporter quelques précisions. Ainsi, bien que *La Croix* ait publié moins d'articles que ses confrères français, le quotidien catholique est celui pour qui la part des « gros titres » sur l'ensemble des articles est la plus importante. En outre, l'évolution de la taille des titres, de même que celle du nombre total d'articles ou du nombre de « une » comme nous le verrons, montre une sensibilité moins grande de cet organe de presse à l'engagement de l'Etat français dans le conflit, du moins sur le plan quantitatif. L'appartenance religieuse du quotidien explique peut-être qu'il soit moins influencé que ses confrères par l'engagement national de la France au Rwanda : la filiation catholique de *La Croix* pourrait compter autant, voire parfois davantage, que son « appartenance » nationale.

1-2-2- Le nombre de « une »

Graphique n° 2

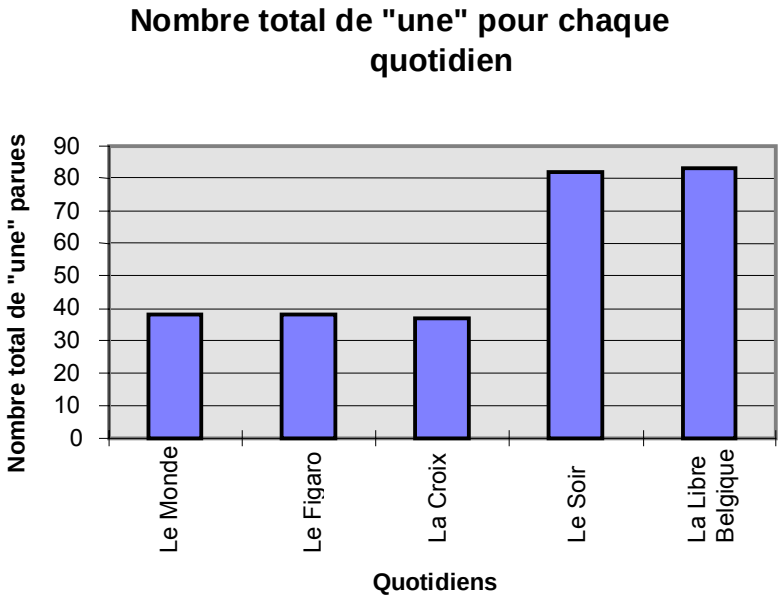

[3] Voir Annexe 1 pour les graphiques et les tableaux complets.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La place accordée à un événement par un quotidien se mesure par le nombre et la surface des articles qu'il y consacre. Mais il semble aussi évident que le fait de placer cet événement en « une » du quotidien, par un simple titre ou *a fortiori* par un article central, donne à celui-ci plus d'importance. En effet, la « une » d'un quotidien est la première chose que voit le lecteur, l'acheteur potentiel d'un quotidien, ou même le simple passant devant un kiosque à journaux. Le choix des articles ou des titres à placer en « une » semble donc particulièrement important, et c'est pourquoi le nombre de fois où les événements rwandais ont été mentionnés en « une » des différents quotidiens nous paraît constituer un indicateur significatif de leur place dans la hiérarchie de l'actualité.

Après avoir observé l'écart relativement faible entre les nombres totaux d'articles parus dans les trois quotidiens français d'une part, et dans les deux quotidiens belges de l'autre, chiffres corroborés par l'observation de la surface totale accordée aux événements, il faut remarquer que le nombre de fois où le Rwanda apparaît en « une » est presque rigoureusement identique pour les trois quotidiens français d'une part (38, 38 et 37), et pour les deux quotidiens belges de l'autre (82 et 83). Ces chiffres semblent confirmer, de manière éloquente, à quel point le traitement de l'information internationale dépend de critères nationaux qui sont communs aux différents quotidiens d'un même pays par delà les différences dans leurs orientations politiques, sociales ou idéologiques. Quant à l'évolution du nombre de « une » par quinzaine, elle suit la même courbe que le nombre et la surface des articles[4]. Ainsi, après l'évacuation des ressortissants étrangers du Rwanda vers la mi-avril, alors que les massacres étaient massifs et avaient gagné l'ensemble du pays, il fallut attendre le 2 mai et une condamnation officielle des tueries par le conseil de sécurité de l'ONU pour qu'une information concernant le Rwanda figure en première page du *Monde*[5]. Le génocide rwandais, qui fut après coup considéré comme l'un des génocides les plus meurtriers de l'histoire, semble avoir occupé assez peu de place en « une » des deux principaux quotidiens français au moment précis de son déroulement. De ce point de vue, *La Croix* se démarque une fois de plus de ses confrères puisqu'entre le 15 avril et le 15 mai, le Rwanda y apparaît sept fois en « une ». Quant aux journaux belges, bien qu'ils placèrent bien plus souvent le Rwanda en « une » durant le mois d'avril que dans les mois suivants, celui-ci ne disparut jamais plus de deux ou trois numéros consécutifs de la première page des quotidiens.

1-2-3- Les principaux journalistes

Les différents quotidiens étudiés ont tous eu, durant la période du génocide au Rwanda, un ou deux journalistes plus particulièrement attachés à la couverture de cette crise, qu'ils soient ou non envoyés spéciaux sur place ou dans les pays voisins. Il est intéressant d'observer à quel moment ces journalistes ont écrit le plus d'articles et s'ils ont ou non couvert l'événement durant l'ensemble de la période. D'une part, cela fournira une indication supplémentaire sur les événements particuliers et les périodes de la crise qui furent les plus couverts par les quotidiens, et d'autre part cela permettra de savoir si ce sont les mêmes journalistes qui ont suivi, commenté et analysé les différentes phases de la crise.

---

[4] Voir Annexe 1.

[5] Afsané Bassir Pour, 2 mai 1994, « Alors que le conseil de sécurité condamne les massacres de civils, M. Boutros-Ghali propose à l'ONU une action militaire au Rwanda »in *Le Monde*, p. 1.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Graphique n° 3

Évolution du nombre d'articles signés par le principal journaliste de chaque quotidien

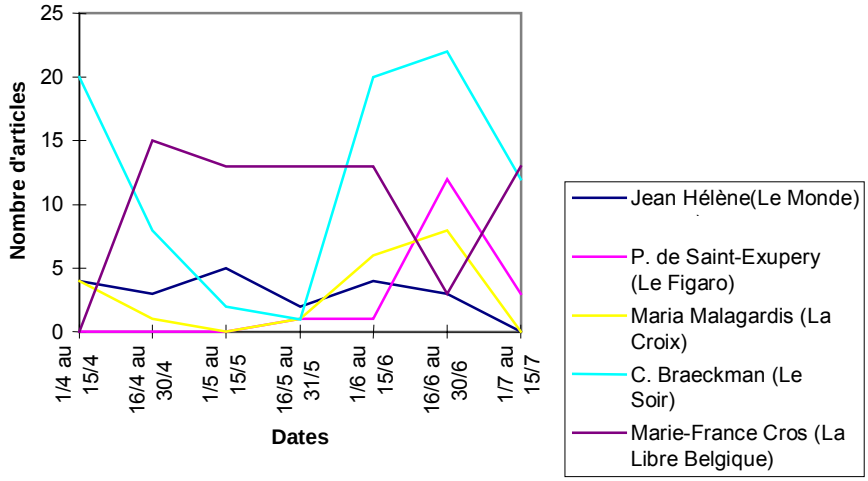

Nous reproduisons également les tableaux exhaustifs du nombre d'articles écrits par les principaux journalistes de chaque quotidien car ils permettent d'observer l'évolution de ces chiffres au cours de la période étudiée. En effet, il semblait préférable de les insérer dans le document plutôt qu'en annexe car ils sont indispensables à la compréhension des commentaires qui vont être formulés.

Série de tableaux n° 1 : nombre d'articles signés par les principaux journalistes

Le Monde

Dates/ Journalistes	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	du 1er au 15 juillet	Total
Jean Hélène	5	3	5	2	4	3	0	22
Corinne Lesnes	1	1	1	2	1	4	8	18
Afsané Bassir Pour	1	1	1	3	1	4	2	13
Frédéric Fritcher	0	0	0	0	0	2	9	11
Jacques Isnard	0	0	0	0	0	6	4	10

Le Figaro

Dates/ Journalistes	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	du 1er au 15 juillet	Total
Patrick de Saint-Exupery	0	0	0	1	1	12	3	17
Renaud Girard	3	1	1	3	0	5	1	14
François Luizet	0	0	0	0	1	3	7	11
Charles Lambroschini	1	1	0	0	0	3	1	6
Philippe Desaubliaux	0	0	0	0	0	4	1	5

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

La Croix

Dates/ Journalistes	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	du 1er au 15 juillet	Total
Maria Malagardis	4	1	0	1	6	8	0	20
Agnès Rotivel	0	9	0	4	0	0	5	18
Mathieu Castagnet	0	0	0	0	0	4	5	9
Marc Lathuillière	4	3	0	0	0	0	0	7
Noël Copin	1	1	0	0	0	4	1	7

Le Soir

Dates/ Journalistes	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	du 1er au 15 juillet	Total
Colette Braeckman	20	8	2	1	20	22	12	85
Alain Guillaume	11	6	0	1	1	0	0	19
René Haquin	8	7	0	0	0	0	0	15
Thierry Fiorilli	9	2	0	2	0	0	0	13
Véronique Kiesel	6	0	0	2	0	0	0	8
Agnès Gorissen	5	2	0	0	0	0	1	8

La Libre Belgique

Dates/ Journalistes	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	du 1er au 15 juillet	Total
Marie-France Cros	0	15	13	13	13	3	13	70
Gérald Papy	16	3	7	6	0	0	0	32
Robert Verdussen	14	5	0	3	2	0	0	24
Annick Hovine	13	4	0	0	3	0	0	20
Philippe de Boeck	6	6	0	0	0	0	0	12

Pour commencer, il faut remarquer que dans chacun des deux quotidiens belges la crise rwandaise a été couverte, pour l'essentiel, par une journaliste en particulier. Marie-France Cros est la journaliste qui, de très loin, a écrit le plus d'articles sur le génocide en cours dans *La Libre Belgique* à partir de la mi-avril. Elle en a signé 70 soit 22 % des « articles de fond », terme par lequel nous désignons les articles signés par des journalistes du quotidien à l'exclusion des dépêches d'agence et des tribunes libres ou du courrier des lecteurs. Au total, les cinq principaux journalistes du quotidien ont écrit ensemble 51 % du total. La prédominance d'un seul journaliste dans la couverture des événements rwandais s'avère plus nette encore dans *Le Soir*, où la journaliste Colette Braeckman fut à elle seule l'auteur de 85 articles soit 42 % des articles de fond, alors que les cinq principaux journalistes du quotidien en ont signés ensemble 69 %. Ces chiffres montrent le poids déterminant, du point de vue quantitatif duquel nous nous plaçons pour le moment, des articles de Colette Braeckman dans la couverture des événements par *Le Soir*. En revanche, le fait que les cinq principaux journalistes de *La Libre Belgique* ne totalisent que la moitié des articles de fond publiés devra nous conduire à une relative prudence lorsque nous chercherons à analyser les prises de position du quotidien à partir de celles de ses principaux journalistes, surtout durant le

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

mois d'avril. C'est en effet au cours de ce mois que de nombreux journalistes contribuèrent à la couverture des événements liés à la crise rwandaise, et surtout à ses répercussions en Belgique.

Cependant, il est tout de même notable que durant la période du 15 avril à la fin mai on ne relève dans *Le Soir* que 11 articles de Colette Braeckman contre 54 pour la période suivante, équivalente en durée. De façon plus générale, très peu d'articles signés des cinq principaux journalistes du quotidien sont parus au mois de mai c'est-à-dire, de nouveau, dans la période qui vit se dérouler une grande partie des massacres.

A propos du *Monde*, il faut relever que 53 % des articles de fond ont été écrits par cinq journalistes, au premier rang desquels Jean Hélène. Sur les principaux journalistes qui couvrent le Rwanda dans le quotidien, nous pouvons constater une évolution dans le temps qui semble d'autant moins anodine qu'elle correspond aux évolutions précédemment soulignées. Ainsi, du 1er avril au 15 juin c'est incontestablement Jean Hélène, habituellement correspondant de RFI, qui signe la plus grande partie des articles « de fond » du *Monde*. En effet, il est l'envoyé spécial du journal dans la région et l'on peut sans doute considérer que ses articles contribuent largement à donner l'orientation et la tendance du quotidien. Durant cette période, il écrit 19 des 22 articles qu'il rédigera au total. Or, alors que le nombre total d'articles publiés par *Le Monde* augmente brutalement fin juin et début juillet, le nombre d'articles signés par Jean Hélène diminue. Il n'est que de 3 dans la deuxième quinzaine de juin contre 4 durant la première, alors que le nombre total d'articles de fond est passé de 7 à 27. Dans la première quinzaine de juillet, on ne trouve plus aucun article de Jean Hélène. Par contre, Jacques Isnard et Frédéric Fritscher qui n'avaient jusque-là rédigé aucun article sur le Rwanda en signent respectivement 10 et 11 durant ce dernier mois.

Ainsi, Jean Hélène cesse progressivement de publier des articles dans *Le Monde* alors qu'il était le principal journaliste du quotidien affecté à la couverture des événements rwandais. Qui plus est, cela se produit au moment même où l'opération Turquoise est mise en œuvre et où le nombre d'articles consacrés au Rwanda augmente brutalement. Le dernier article de Jean Hélène date d'ailleurs précisément du 27 juin, soit à peine quelques jours après le début du déploiement effectif de l'opération Turquoise. Il faut dès lors s'interroger sur les raisons de ce changement d'envoyé spécial. Au cours de l'analyse de contenu, nous tenterons de savoir si ce changement d'équipe peut être imputable à une modification dans l'orientation du quotidien consécutive à la mise en oeuvre de l'opération Turquoise.

Concernant le quotidien *Le Figaro*, les articles écrits par les cinq principaux journalistes représentent plus de 70 % du volume total des « articles de fond » publiés sur toute la période. Au vu de ces chiffres, il est intéressant de remarquer que durant la première quinzaine de juillet, alors que le nombre total d'articles se maintient à un niveau élevé, le nombre d'articles signés par Renaud Girard et Patrick de Saint-Exupery chute considérablement. A l'inverse, un journaliste qui n'avait écrit qu'un seul article jusqu'à la mi-juin devient pour cette période le principal journaliste à couvrir le Rwanda. Bien que, contrairement à Jean Hélène dans *Le Monde*, Renaud Girard et Patrick de Saint-Exupery continuent à publier quelques articles en juillet, il sera malgré tout nécessaire de vérifier dans l'analyse détaillée du corpus si la diminution du nombre de leurs articles se révèle ou non significative d'un changement de ligne éditoriale du quotidien.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2- L'analyse de contenu du corpus et ses principaux résultats

L'analyse « de surface » du corpus a dores et déjà permis de formuler certaines hypothèses. Cependant, seule l'analyse du contenu des articles peut permettre de les confirmer ou de les infirmer. Nous chercherons donc au travers de cette analyse à cerner les modes de traitement par la presse des événements de 1994 au Rwanda. Cela implique de connaître par exemple les références mobilisées par les quotidiens en matière d'analyse historique, les sources d'information privilégiées par chaque organe de presse, ou encore le type d'institutions ou de personnalités appelées à s'exprimer au sein de ces journaux. Une première lecture de l'ensemble des articles, que Laurence Bardin appelle « lecture flottante », nous a permis de mettre en place des procédures d'analyse systématique par la construction de plusieurs indicateurs. Parmi ces procédures figurent le classement par catégories des articles, le relevé et le comptage systématique des personnalités et organismes cités, les évaluations du nombre des victimes et des réfugiés présentées par chaque quotidien, l'analyse des articles des principaux journalistes ou encore du courrier des lecteurs. Nous détaillerons tout au long de l'analyse les méthodes employées pour construire ces indicateurs, les résultats que l'on peut en attendre de même que les éventuelles limites à poser dans leur interprétation.

Enfin, nous conclurons ce travail par une analyse lexicométrique sommaire de notre corpus qui, sans avoir aucunement l'ambition de se substituer à l'analyse de contenu classique, nous permettra de mobiliser des indicateurs quantitatifs supplémentaires qu'il eut été impossible de construire manuellement en raison de la dimension du corpus analysé. Au travers de cette analyse lexicométrique, réalisée grâce aux logiciels *Lexico 2* et *Lexico 3*, nous tenterons de vérifier et de préciser certains résultats de l'analyse de contenu.

2-1- Le classement des articles par catégorie

2-1-1- Les critères de construction des catégories

Nous avons choisi de classer l'ensemble des articles produits par les différents quotidiens en quatre types distincts. Cette catégorisation dépend avant tout des auteurs des articles, et se propose de comptabiliser séparément les articles dus aux journalistes du quotidien, les dépêches d'agence que le journal ne fait que reproduire et enfin les tribunes, points de vue ou courriers des lecteurs qu'il publie. La première de ces catégories, constituée par l'ensemble des articles signés par les journalistes du quotidien ou les correspondants qu'il a choisi pour relater les événements, sera représentée par la rubrique « articles de fond ». Elle regroupe les éditoriaux comme les reportages sur le terrain, les analyses ou les commentaires proposés par les journalistes du quotidien etc. Elle peut donc sembler relativement hétérogène. Cependant, dans la mesure où tous ces articles ont en commun d'être rédigés par des membres de la rédaction du journal, cette catégorie doit refléter le ou les points de vue qui émanent directement de celle-ci.

La seconde catégorie regroupe les dépêches d'agence qu'il s'agisse de l'AFP, de l'AP, de Reuter ou encore de Belga, pour ne citer que celles qui sont le plus souvent reprises dans les quotidiens étudiés. La rédaction de ces dépêches n'est pas le fait du quotidien, et c'est pourquoi nous les classons dans une catégorie à part. Le critère d'insertion dans cette catégorie est en général simple et objectif, puisque tout article

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

signé uniquement par l'une ou plusieurs de ces agences y est intégré. Quant aux articles signés conjointement par un journaliste du quotidien et une agence de presse, nous les avons classés dans la première catégorie en considérant que si le journaliste s'était servi des informations relatées par l'agence en question, l'analyse ou les commentaires de ces informations lui appartenaient. La définition de cette catégorie pose cependant des problèmes particuliers pour le quotidien *La Croix*. En effet, durant toute la crise de 1994, aucun des articles de ce quotidien ne peut être identifié comme provenant de telle ou telle agence. Pourtant, le corpus du quotidien catholique comprend de nombreux articles courts qui relatent des données factuelles et citent certains acteurs de la crise sans y ajouter de commentaires ; ils correspondent donc tout à fait au style des dépêches d'agence. Ainsi, pour ne pas trop fausser la comparaison avec les autres quotidiens, il nous a paru pertinent d'insérer certains articles dans la catégorie des « dépêches » même lorsqu'ils ne portent pas la signature d'une agence particulière. Il s'agit d'articles courts, en général sur une seule colonne, relatant des faits ou les propos de tel ou tel acteur sans ajout de commentaire et sans terme de vocabulaire évoquant une analyse ou une prise de position. Les critères d'insertion dans cette catégorie restent donc assez strictement délimités, même s'ils ne peuvent accéder au même niveau d'objectivité que celui qui retient la signature d'une agence comme élément nécessaire et suffisant.

La troisième catégorie d'articles regroupe l'ensemble des « points de vue » publiés par un quotidien. Il s'agit des tribunes accordées soit à des spécialistes, soit à des acteurs de la crise (hommes politiques, ONG etc.), ou encore des interviews réalisées par des journalistes du quotidien dont nous avons considéré que si, bien entendu, le contenu des questions posées nous informe sur l'orientation et les analyses du journaliste, ils permettent avant tout à des acteurs particuliers d'exprimer leur point de vue sur la situation. Ainsi ces interviews entrent, pour la comptabilisation totale des articles, dans la catégorie des « points de vue » extérieurs ». Mais dans la mesure où les questions posées dépendent du journaliste les ayant réalisées, nous les avons également intégrées dans le total des articles écrits par les principaux journalistes. Enfin, la catégorie des « points de vue » inclut également le courrier des lecteurs. Celui-ci offre un intérêt particulier dans la mesure où il nous renseigne, dans une certaine mesure, sur l'opinion du public auquel s'adresse le quotidien. La comparaison entre les commentaires ou analyses produits par les lecteurs d'un quotidien et ceux de sa rédaction, peut ainsi constituer un élément intéressant de l'analyse. C'est pourquoi nous avons choisi, au sein de la catégorie « point de vue », de repérer la sous-catégorie du « courrier des lecteurs » en en indiquant le nombre entre parenthèses dans les tableaux récapitulatifs.

Quant à la catégorie « autres », elle regroupe des documents du type tableaux de données chiffrées, cartes géographiques avec repérage des zones de combats, ou croquis divers, qui apparaissent non comme la simple illustration d'un article au même titre qu'une photo, mais comme un document à part, doté d'un titre qui lui est propre. C'est donc à la condition que ces documents apparaissent clairement comme séparés de tout autre article et repérés par un titre, que nous les avons classés dans cette catégorie « autres » dont l'effectif s'avère en général très réduit.

Le classement des articles en fonction des catégories ainsi définies doit fournir plusieurs types d'indications sur la couverture de la crise par chaque quotidien. D'un point de vue global, la comparaison des effectifs de chaque catégorie sur l'ensemble de la période permet de mesurer la place accordée par chaque quotidien aux « points de

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

vue » extérieurs à sa rédaction. Ce chiffre fournit une première indication sur le degré d'ouverture du journal vis-à-vis des analyses extérieures. Toutefois, les conclusions que l'on peut en déduire doivent restées nuancées, car seule l'analyse ultérieure du contenu des « points de vue » publiés permettra de savoir si ceux-ci présentent ou non des analyses variées voire divergentes de la crise. Par ailleurs, nous avons distingué la part du « courrier des lecteurs » au sein de cette catégorie. Nous pourrons ainsi mesurer la place accordée par chacun des quotidiens au courrier de ses lecteurs sur la crise rwandaise.

D'autre part, la proportion des dépêches d'agence dans l'ensemble des articles publiés constitue un indicateur de l'implication du quotidien dans la couverture de la crise. Si le nombre total d'articles publiés par un journal est relativement faible par rapport aux autres et qu'en plus, parmi eux, la proportion de dépêches d'agences est élevée, cela semblera indiquer un faible investissement du quotidien dans la couverture de la crise. Car cela signifierait probablement que peu de journalistes de la rédaction se sont trouvés chargés de la couverture des événements et que le quotidien a fait le choix, dans une large mesure, de se contenter de sélectionner les dépêches d'agence qu'il souhaitait reproduire. Dans une autre configuration, la part importante des dépêches d'agence dans un quotidien qui aurait globalement publié un nombre très élevé d'articles sur la crise rwandaise, peut dénoter la volonté de fournir le maximum d'informations disponibles y compris lorsqu'elles ne peuvent être directement recueillies par les envoyés spéciaux du quotidien ou par les journalistes spécialement chargés de couvrir les événements. Mais cela peut également permettre de nuancer les conclusions tirées de la comparaison du nombre brut d'articles parus dans chaque quotidien, en relevant que si l'un d'eux a globalement produit moins d'articles il a par exemple publié autant d'articles de fond, ce qui indique un engagement en termes d'effectifs tout aussi important.

Série de tableaux n° 2 : la répartition des articles par catégorie

Le Monde

Dates/ Catégorie	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 30 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	1er au 15 juillet	Total
Fond	15	7	9	11	10	50	37	139
Dépêches	4	9	4	10	10	15	13	65
Points de vue	1 (0)	3 (0)	1 (0)	3 (0)	4 (3)	4 (0)	9 (0)	25 (3)
Autres	3	2	2	4	2	8	4	25
Total	23	21	16	28	26	77	63	254

Le Figaro

Dates/ Catégorie	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 30 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	1er au 15 juillet	Total
Fond	8	4	3	4	3	38	15	74
Dépêches	7	8	4	8	9	24	18	78
Points de vue	3 (2)	1 (1)	0 (0)	2 (2)	5 (1)	12 (6)	7 (3)	30 (15)
Autres	9	1	2	6	3	3	6	30
Total	27	14	9	20	19	77	46	212

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La Croix

Dates/ Catégorie	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 30 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	1er au 15 juillet	Total
Fond	27	15	5	7	9	32	26	121
Dépêches	1	4	5	7	4	5	4	30
Points de vue	1 (0)	6 (0)	1 (0)	4 (1)	8 (6)	8 (0)	8 (1)	36 (8)
Autres	2	2	0	1	0	1	0	6
Total	31	27	11	19	21	46	38	193

Le Soir

Dates/ Catégorie	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 30 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	1er au 15 juillet	Total
Fond	61	39	10	15	32	30	18	205
Dépêches	35	16	8	15	8	10	7	99
Points de vue	17 (9)	49 (41)	23 (21)	10 (7)	8 (5)	12 (8)	8 (5)	127 (96)
Autres	1	0	0	0	0	0	0	1
Total	114	104	41	40	48	52	33	432

La Libre Belgique

Dates/ Catégorie	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 30 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	1er au 15 juillet	Total
Fond	102	55	23	29	29	40	33	311
Dépêches	22	4	2	6	2	4	5	45
Points de vue	1 (0)	13 (7)	4 (2)	3 (2)	3 (2)	0 (0)	0 (0)	24 (13)
Autres	4	1	0	0	0	1	0	6
Total	129	73	29	38	34	45	38	386

2-1-2- L'analyse de la répartition des articles par catégorie

Il faut d'abord relever la très grande quantité de courriers des lecteurs publiée par le quotidien *Le Soir*. Avec 96 courriers, cette rubrique représente près de 22 % du total des articles, contre seulement 7% pour *Le Figaro* qui arrive en seconde position, et 3 % pour son confrère de *La Libre Belgique*. Cependant, il est également intéressant de noter que c'est durant la deuxième quinzaine du mois d'avril que le nombre de courriers de lecteurs publiés est de loin le plus important, puisqu'il représente plus de 40 % du total. De nouveau, on peut supposer que le nombre exceptionnellement élevé de courriers de lecteurs durant cette quinzaine s'explique par la grande quantité de réactions suscitées par la mort des casques bleus belges, un événement très médiatisé qui a directement touché des ressortissants du pays. D'ailleurs, c'est durant la même quinzaine que le nombre de courriers de lecteurs publiés par *La Libre Belgique* atteint son maximum, avec un effectif de 7 sur un total de 13 pour toute la période.

Par contre, c'est au mois de juin qu'est publiée la plus grande partie des courriers de lecteurs dans les trois quotidiens français. Certes, ces chiffres sont sans doute peu significatifs vu la faiblesse de l'effectif total. Il est toutefois notable que dans

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Figaro, seul quotidien français à avoir publié un nombre relativement important de courriers des lecteurs, le chiffre maximal soit atteint durant la seconde quinzaine du mois de juin lors de la mise en place de l'opération Turquoise, soit au moment de l'intervention militaire de la France dans la crise.

Plus généralement, si l'on s'intéresse à l'ensemble de la catégorie « points de vue », on s'aperçoit que *La Libre Belgique* a publié six fois moins d'articles de ce type que *Le Soir*. Globalement, alors que *La Libre Belgique* est le quotidien qui a publié le plus grand nombre d'articles juste derrière *Le Soir*, il est celui qui a publié le moins de « points de vue » en chiffres absolus. Cela se traduit par un courrier des lecteurs peu abondant, mais également par un nombre très faible de tribunes ou d'interviews accordées à des intervenants extérieurs au journal. Enfin, la majorité de ces points de vue sont publiés durant la seconde moitié du mois d'avril, comme c'est le cas du courrier des lecteurs.

Il faut également noter que *Le Soir* a publié trois fois plus de dépêches que son confrère. Par contre, il a publié un tiers d'articles de fond en moins. *Le Soir* a également publié d'assez nombreux « points de vue » extérieurs au quotidien même si l'on fait abstraction du courrier des lecteurs. Ces « points de vue » publiés par *Le Soir* consistent essentiellement en des interviews ou des *« carte blanche »*, pour reprendre le titre dédié à cette rubrique, accordées à des universitaires, à des hommes politiques ou à d'autres personnalités. Au total, on peut donc dire que le quotidien *Le Soir* est celui qui a offert le plus de place non seulement à ses lecteurs mais aussi à divers spécialistes ou personnalités à propos du génocide au Rwanda. Il conviendra ensuite de vérifier si ces nombreuses tribunes reflétaient ou non la diversité des analyses produites sur les événements en cours. Globalement, le principal quotidien belge francophone est celui dont la distribution des articles par catégorie est la plus homogène.

Le quotidien catholique français *La Croix* a également publié de nombreux « points de vue » extérieurs : 28 au total. Proportionnellement, et si l'on ne tient pas compte du courrier des lecteurs, il est même celui qui en a publié le plus puisque ce type d'article représente plus de 14 % du total contre moins de 8 % pour *Le Soir*, *La Libre Belgique* et *Le Figaro*, seul *Le Monde* atteignant un chiffre d'environ 10 %. Cependant, nous verrons qu'une part significative des « points de vue » publiés par le quotidien catholique émane de religieux, ce qui nous conduit à nuancer les conclusions possibles quant au degré d'ouverture de ce quotidien à des sources d'information et d'analyse variées. En effet, la place importante accordée aux « points de vue » de personnalités religieuses ne signifie pas *a priori* l'uniformité des analyses proposées et peut tout aussi bien marquer la vigueur du débat suscité par la crise rwandaise parmi les croyants en général ou les institutions catholiques en particulier. Mais même dans ce cas, la prédominance des « points de vue » issue de personnalités religieuses peut indiquer une tendance à privilégier un type de référence particulier.

Dans les quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro*, les dépêches reproduites apparemment sans modification et le plus souvent signées AFP ou Reuter, représentent respectivement un quart et 37 % du nombre total d'articles, soit une part plus importante que pour les deux quotidiens belges. Mais ce chiffre se trouve largement dépassé entre la mi-avril et la mi-juin, période durant laquelle le nombre d'articles publiés comme le nombre de « une » consacrées au Rwanda sont relativement faibles. Sans doute plus encore que pour le faible nombre d'articles, la forte proportion de dépêches durant cette

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

période s'explique largement par l'insécurité totale régnant dans le pays et l'absence presque totale d'observateurs étrangers. En tous cas, ce constat va dans le même sens que les précédents : les informations concernant le Rwanda furent bien plus abondantes dans les quotidiens français une fois l'opération Turquoise déclenchée que pendant le génocide proprement dit.

2-2- Les chiffres des morts et des réfugiés

2-2-1- Description de l'indicateur et résultats attendus

Dans les chapitres précédents, nous avons pu nous rendre compte que l'évaluation du nombre de victimes des deux génocides dont nous étudions la couverture constituait une source importante de divergences et de polémiques. Il semble en effet que ces estimations, rendues particulièrement difficiles par le contexte du déroulement des tueries, soient l'un des éléments autour duquel se cristallisent les oppositions dans l'interprétation des événements. Partant de ce constat, il a semblé intéressant de savoir si les quotidiens avaient fourni des bilans réguliers du nombre de victimes des massacres, et s'ils avaient privilégié une source en particulier ou au contraire reproduit les différentes estimations sans en accréditer une plutôt qu'une autre. D'autre part, la question des réfugiés ou des déplacés intérieurs semble également revêtir un enjeu politique important durant cette période. C'est pourquoi nous avons répertorié de manière systématique les estimations réalisées par les cinq quotidiens, d'une part sur le nombre de victimes de la guerre et des massacres, d'autre part sur le nombre de réfugiés. Nous verrons que l'estimation du nombre de victimes du génocide varie parfois du simple au double, voire même dans des proportions plus grandes. Or, s'il s'avère quasiment impossible d'en connaître précisément le nombre réel, ce type d'estimation engendre de vives polémiques.

Par ailleurs, l'exode des réfugiés fut parfois plus médiatisé que le génocide lui-même, ce qui contribua selon certains auteurs à rendre diffuses les responsabilités du génocide et à en atténuer la signification, en le mettant sur le même plan que l'épidémie de choléra et l'épuisement qui firent de très nombreuses victimes parmi les réfugiés dans les camps du Zaïre. Cet épisode dépasse le cadre chronologique de notre étude, mais la question des réfugiés se posa bien avant et fut abordée dans les quotidiens dès le début du génocide. La comparaison entre les chiffres fournis par les quotidiens, puis pour chacun d'eux entre les chiffres et la fréquence à laquelle des bilans sont fournis pour les victimes du génocide d'une part et l'intensité des déplacements de population de l'autre, fournira des renseignements intéressants. Ces chiffres donneront une première indication de la place respectivement accordée au génocide proprement dit et aux déplacements de populations provoqués par la situation de guerre civile et de génocide. Par ailleurs, s'il paraît très délicat d'avancer des chiffres précis et incontestables du nombre de victimes et de réfugiés à mesure du déroulement de la crise, le fait qu'un quotidien reprenne à son compte les bilans les plus lourds ou au contraire ceux qui font apparaître les chiffres les moins élevés peut s'avérer significatif de l'orientation de ses analyses.

Toutefois, les conclusions tirées de l'observation de ces indicateurs devront, là encore, demeurer prudentes. En effet, l'interprétation des chiffres fournis peut varier beaucoup selon le contexte dans lequel ils sont annoncés, les commentaires qui les accompagnent ou l'absence de commentaires. Ainsi, l'intensité des déplacements de

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

population provoqués par la guerre civile peut être analysée comme la conséquence des exactions commises par le FPR qui inciteraient la population à fuir, ou comme le résultat d'une politique délibérée du gouvernement intérimaire et des responsables du génocide contraignant les civils à les suivre dans leur fuite afin de se fondre parmi les réfugiés. Or, le simple relevé des chiffres donnés par chaque quotidien ne permet pas encore de connaître l'analyse qui les accompagne.

Série de tableaux n° 3 : Les estimations du nombre de morts et de réfugiés

Le Monde *: L'estimation du nombre de morts*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	- « des milliers de morts » (11/04) - « plus de 10 000 morts dans la capitale » (12/04) - 10 000 morts (15/04)
Du 16 au 30 avril	- « des dizaines, voire des centaines de milliers de victimes » (CICR, 20/04) - « plus de 100 000 morts » (CICR, 28/04)
Du 1er au 15 mai	- « plus de 200 000 morts » (B. Boutros-Ghali, 02/05) - « plus de 100 000 civils » tués (07/05) - « 200 000 morts » (Mitterrand, 12/05) - « près de 200 000 morts » (14/05)
Du 16 au 31 mai	- « plus de 200 000 morts » (16/05) - « entre 100 000 et 200 000 morts au Rwanda » (19/05) - « entre 200 000 et 500 000 morts » (Kouchner, 20/05)
Du 1er au 15 juin	- « entre 200 000 et 500 000 morts » (01/06) - « de 250 000 à 500 000 morts » (06/06) - « des centaines de milliers de morts » (07/06) - « entre 250 000 et 500 000 personnes ont été tuées » (15/06)
Du 16 au 30 juin	- « peut-être » 500 000 morts (22/06) - « 500 000 victimes probables du massacre » (23/06) - « ont massacré des dizaines de milliers de membres de la minorité tutsie » (24/06) - « génocide de dizaines - si ce n'est de centaines - de milliers de Tutsis » (27/06)
Du 1er au 15 juillet	- « près de 500 000 victimes » (02/07) - « entre 300 000 et 500 000 morts » (Juppé, 12/07) - 1 million de morts selon M. Gaillard, du CICR (13/07) - « un génocide qui a coûté la vie à quelques 500 000 Hutus et Tutsis » (Degni-Segui, 14/07) - « au bas mot un million de morts » (CICR, 14/07)

Le Monde *: L'estimation du nombre de réfugiés*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	100 000 réfugiés dans la région de Butare (15/04)
Du 16 au 30 avril	« 400 000 déplacés » au Rwanda (21/04) plus de 500 000 rwandais déplacés dans le pays (29/04)
Du 1er au 15 mai	« entre 250 000 et un demi million de réfugiés » en Tanzanie (03/05) « 250 000 » réfugiés en Tanzanie (04/05) « 100 000 personnes déplacées » et « 860 000 réfugiés » (12/05)
Du 16 au 31 mai	« les personnes déplacées se comptent par centaines de milliers » (CICR, 23/05) « 1,6 million de Rwandais déplacés » (31/05)
Du 1er au 15 juin	« plus de 300 000 réfugiés en Tanzanie » (02/06) « plus d'un demi-million de réfugiés (...) 1 à 2 millions de personnes déplacés » (06/06) « près de 300 000 habitants » au camp Benaco (11/06) « plus de 500 000 exilés » (15/06)
Du 16 au 30 juin	« 350 000 réfugiés (...), 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays » (22/06)

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Du 1er au 15 juillet	1 million de déplacés dans la zone Turquoise (Lafourcade, 09/07) 1 million de réfugiés et 1 million de déplacés (Juppé, 12/07) 700 000 réfugiés et 2 millions de déplacés (CICR, 13/07) 700 à 800 000 déplacés dans la préfecture de Gikongoro (14/07, MSF)

Le Figaro *: L'estimation du nombre de morts*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	« Des milliers de morts » (CICR, 09/04) « Des milliers de morts et de blessés » (CICR, 11/04) des « dizaines de milliers de morts » (« sources belges », 11/04) « plus de 3000 morts à Kigali » (13/04)
Du 16 au 30 avril	des « milliers de victimes civiles tutsi » (16/04) « des dizaines de milliers de victimes, sinon des centaines de milliers »(CICR, 19/04) « Jusqu'à 100 000 morts » (HRW, 21/04) « 100 000 morts en trois semaines » (ONU, 27/04)
Du 1er au 15 mai	« 200 000 morts » (02/05)
Du 16 au 31 mai	« plus de 200 000 morts en cinq semaines » ; « plus de 60 000 cadavres évacués de la capitale » (16/05) « massacre de 200 000 rwandais » (18/05) « 500 000 morts » (23/05) « 500 000 morts selon les organisations humanitaires » (24/05) « près de 500 000 personnes (...) ont été assassinées » (25/05)
Du 1er au 15 juin	« 500 000 morts » (M. Frazer, CARE, 10/06)
Du 16 au 30 juin	« un demi million de personnes ont déjà été tuées » (21/06) « un demi-million de victimes » (24/06)
Du 1er au 15 juillet	« 500 000 morts tutsi » (Caritas, 07/07) « quelques 500 000 morts depuis le 7 avril » (12/07)

Le Figaro *: L'estimation du nombre de réfugiés*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	10 000 réfugiés au Zaïre ; 3 000 au Burundi (13/04)
Du 16 au 30 avril	« 330 000 personnes enfuies dans les pays voisins » (ONU, 27/04)
Du 1er au 15 mai	« des centaines de milliers de réfugiés » (CICR, 02/05) « 250 000 réfugiés » selon le HCR et 500 000 selon le CICR (03/05) 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur du Rwanda (CICR, 14/05)
Du 16 au 31 mai	« exode de plus d'un million « de Rwandais (18/05) « 1 million de réfugiés » ; « 250 000 réfugiés à Benaco » (24/05) « exode vers le sud de 400 000 rwandais » (30/05)
Du 1er au 15 juin	« 300 000 réfugiés en Tanzanie et beaucoup plus encore dans d'autres pays voisins (...) 500 000 personnes déplacées » (M. Frazer, CARE, 10/06)
Du 16 au 30 juin	250 000 réfugiés au camp de Ngara (Tanzanie), (18/06)
Du 1er au 15 juillet	« plus de 300 000 réfugiés s'entassent dans cinq camps à proximité de Gikongoro » (05/07) un million de réfugiés dans la « zone de sécurité » Turquoise ; 450 000 réfugiés dans le secteur de Gikongoro (06/07) « 2,6 millions de personnes déplacées dans les zones tenues par les forces gouvernementales » (13/07) « plus de 200 000 réfugiés ont déjà franchi la frontière zaïroise » (HCR, 15/07)

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La Croix *: L'estimation du nombre de morts*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	-« des milliers de personnes ont été tuées ces deux derniers jours » (10/04) -10 000 tués (CICR, 12/04) -« plusieurs dizaines de milliers de civils et opposants » (Comité pour le respect des droits de l'homme au Rwanda, 12/04) -« entre 10 000 et 20 000 morts en moins d'une semaine » (14/04) -« près de 20 000 morts en sept jours » (15/04)
Du 16 au 30 avril	-« pourraient avoir fait plusieurs centaines de milliers de morts au cours des deux dernières semaines » (23/04) -« 100 000 morts » (CICR, 28/04)
Du 1er au 15 mai	-« près de 200 000 personnes » (Boutros-Ghali, 02/05) -200 000 morts (04/05)
Du 16 au 31 mai	-« 200 000 personnes tuées en 6 semaines » (HRW, 18/05) -« plus de 200 000 » (CICR, 21/05)
Du 1er au 15 juin	
Du 16 au 30 juin	-« plus de 500 000 morts » (16/06) -« probable que la vérité soit inférieure à 500 000 » (J. Duquesne, 28/06)
Du 1er au 15 juillet	-« dépasse sans doute les 500 000 » (Degni-Segui, 02/07) - « sans doute plus d'un million de morts » (P. Gaillard, 13/07)

La Croix *: L'estimation du nombre de réfugiés*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	- « plus de 100 000 Rwandais ont fui en direction du Burundi » (14/04)
Du 16 au 30 avril	-20 000 réfugiés ayant quitté le Rwanda : 12 000 au Burundi, 9000 au Zaïre (CICR, 17/04) -« 400 000 personnes déplacées dans tout le Rwanda » (CICR, 21/04)
Du 1er au 15 mai	250 000 réfugiés Rwandais, en majorité hutu, en Tanzanie (04/05)
Du 16 au 31 mai	-250 000 en Tanzanie, 400 000 au total, et « plus de 1,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays » (25/05) -400 000 réfugiés (31/05)
Du 1er au 15 juin	
Du 16 au 30 juin	-« 250 000 déplacés à Gikongoro » (29/06)
Du 1er au 15 juillet	-800 000 déplacés dans tout le Rwanda, 10 000 Tutsi sous protection de l'armée française (6/7) « personnes dans le besoin : 600 000 en zone FPR, 2 à 3 millions en zone gouvernementale » (Gaillard, 13/07)

Le Soir *: L'estimation du nombre de morts*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	- des « milliers de morts » (organisations humanitaires, CICR O9/04) - plusieurs dizaines de milliers de morts, dont 10 000 rien qu'à Kigali » (CICR, 11/04) - « Certains parlent d'au moins 30 000 morts » (11/04)

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Du 16 au 30 avril	- à Kigali, « 20 000 personnes ont été tuées » (16/04) - « [à Kigali] il y a entre 10 000 et 15 000 morts » (19/04) - « 100 000 morts » (HRW, 21/04) - « 100 000 morts » (ONU, 27/04) - « plus de 250 000 personnes ont été tuées » (un réfugié à l'Hôtel des mille collines, 28/04) - « au moins 200 000 morts » (MSF), « 100 000 selon Amnesty et le CICR » et « 10 000 tutsis tués (..)le FPR (...) responsable de la mort de 20 000 à 30 000 morts hutus » selon le ministre des affaires étrangères rwandais (30/04)
Du 1er au 15 mai	- « plus de 200 000 victimes » (FPR, 02/05) - 200 000 morts selon l'ONU, 500 000 selon le directeur d'Oxfam (06/05) - « plus de 200 000 personnes tuées en trois semaines » (J. Shattuck, secrétaire d'Etat américain, 09/05) - « près de 200 000 morts » (13/05) - « 200 000 personnes ont été massacrées depuis le 6 avril » (14/05)
Du 16 au 31 mai	- « 200 000 morts en 5 semaines. D'autres sources (...) une estimation provisoire de 500 000 tués » (16/05) - « entre 200 000 et 500 000 morts selon les estimations » (17/05) - « au moins 200 000 morts » (18/05) - « de 200 000 à 500 000 morts » (25/05) - « entre 200 000 et 500 000 morts » (31/05)
Du 1er au 15 juin	- « des centaines de milliers de personnes ont été tuées » (01/06) - Rwanda : « un demi-million de ses citoyens sont morts » ; « plus de 500 000 morts » ; « le massacre d'un demi million de partisans de l'opposition, d'intellectuels, de Tutsis » (01/06) - « la guerre civile a fait entre 300 000 et 500 000 morts » (07/06) - « 200 000 à 500 000 morts. Sinon plus... » (09/06) - « entre 200 000 et 500 000 morts » (13/06)
Du 16 au 30 juin	aucun chiffre
Du 1er au 15 juillet	- le « bilan dépasserait les 500 000 victimes » (R. Degni-Segui, 01/07) - « massacres qui pourraient avoir fait jusqu'à un million de morts » (02/07) - « peut-être un million de victimes » (15/07)

Le Soir *: L'estimation du nombre de réfugiés*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	- « plus de 100 000 rwandais auraient quitté [Kigali] vers le Burundi » (13/04) - « 267 000 réfugiés burundais au sud du Rwanda » (13/04)
Du 16 au 30 avril	- 170 000 réfugiés du Rwanda arrivés à Kirundo (Burundi), 15 000 rwandais réfugiés au Zaïre, 20 000 ont fui Gikongoro (16/04) - « 400 000 déplacés dans le pays » (Croix-Rouge, 20/04) - 50 000 personnes ont fui vers le Burundi, le Zaïre, l'Ouganda et la Tanzanie (HCR, 21/04) - « 250 000 réfugiés se trouveraient dans la région de Kibungo » (22/04) - « 330 000 réfugiés dans les pays voisins » (ONU, 27/04) - « 320 000 réfugiés rwandais en Tanzanie » (30/04
Du 1er au 15 mai	- « 500 000 réfugiés rwandais en Tanzanie » (gouvernement tanzanien, 02/05) - « 300 000 réfugiés dans 4 Etats voisins » et « 1,2 million de personnes déplacées dans tout le pays » (ONU, 11/05) - déplacés intérieurs « estimés à près de 2 millions par les organisations humanitaires » (13/05) - 63 000 réfugiés rwandais au Burundi (PAM, 14/05)
Du 16 au 31 mai	- « 1 million de réfugiés » (18/05)
Du 1er au 15 juin	- « réfugiés (...) et déplacés dépasse largement les 2 millions » (01/06) - « 2 millions de déplacés, des centaines de milliers de réfugiés » (09/06) - « 3 millions de réfugiés intérieurs, près de la moitié de la population » (11/06)
Du 16 au 30 juin	

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Du 1er au 15 juillet	- 1, 5 millions de déplacés (11/07) - « 2,6 millions de déplacés » (15/07)

La Libre Belgique *: L'estimation du nombre de morts*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	« Les morts se comptent sans doute par centaines » (09/04) « des milliers de victimes » (11/04) « des milliers de morts à Kigali » (une Sœur, 11/04) « 3000 à 4000 morts pour la seule capitale » (11/04) « des milliers de morts dans la minorité tutsi » (13/04) « Je parlerai de dizaines de milliers de morts » (un réfugié belge, 13/04)
Du 16 au 30 avril	« des dizaines de milliers de morts » (20/04) « 100 000 morts au moins » (CICR, 27/04) « 250 000 morts dans le pays » (28/04) « 100 000 victimes rien que dans la préfecture de Butare »(un médecin rwandais, 28/04) « 100 000 morts selon la Croix-Rouge » et « 200 000 morts selon MSF » (29/04)
Du 1er au 15 mai	« plus de 200 000 morts » (J. Bihozagara, 04/05)
Du 16 au 31 mai	« 500 000 morts » (organisations humanitaires sur place, 16/05) « 100 000 à 200 000 victimes » (17/05) « l'engrenage des massacres aurait fait 500 000 victimes » (18/05) « 100 000 à 200 000 morts »(18/05) « 500 000 morts » (Klaus Kinkel, 19/05) « jusqu'à 500 000 morts selon les estimations » et « plus de 200 000 personnes ont été tuées » (Boutros-Ghali), (26/05) « 500 000 personnes massacrées » (27/05)
Du 1er au 15 juin	« entre 200 000 et 500 000 morts » (04/06) « quelques 500 000 victimes supposées du génocide » (08/06) « le nombre des morts, évalué à 500 000 supposés opposants » (09/06) « un demi-million de morts au Rwanda » (15/06)
Du 16 au 30 juin	
Du 1er au 15 juillet	« plus de 500 000 morts » (R. Degni-Segui, 02/07)

La Libre Belgique *: L'estimation du nombre de réfugiés*

Dates	Chiffres donnés
Du 1er au 15 avril	
Du 16 au 30 avril	« 170 000 réfugiés du Rwanda » ont gagné le nord du Burundi (16/04) « 10 000 réfugiés rwandais au Zaïre » (18/04) « 400 000 rwandais fuient Kigali et le Rwanda » (CICR, 20/04) « 100 000 rwandais auraient fui le pays » (23/04) « 2 millions de déplacés rien que dans le sud » (29/04)
Du 1er au 15 mai	« un demi-million de réfugiés en Tanzanie » (02/05) « 200 000 personnes sont passées du Rwanda au Burundi en quelques jours » (06/05) Tanzanie : « le plus grand camp du monde : 250 000 personnes » (06/05) « 2,5 millions de réfugiés » (11/05, GIR)
Du 16 au 31 mai	« 1,2 millions de fuyards » (18/05) « 1,6 millions de personnes déplacées par la guerre civile » (30/05)
Du 1er au 15 juin	« 500 000 à un million de déplacés dans le sud du Rwanda » (Caritas) et 295 000 réfugiés en Tanzanie ; 75 000 au Burundi ; 10 000 au Zaïre ; 8 000 en Ouganda (Caritas, 03/06)
Du 16 au 30 juin	« des centaines de milliers de réfugiés fuient » (18/06)

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Du 1er au 15 juillet	« 2,5 millions de rwandais seraient déplacés » (09/07) « Sur les collines du camp géant de Benaco, leur nombre est évalué à 500 000 » (15/07)

2-2-2- L'analyse des bilans chiffrés publiés par les quotidiens

Le premier constat réside dans l'absence de différences importantes entre les quotidiens dans les bilans avancés du nombre de morts. Dans bien des cas les sources des cinq quotidiens, lorsqu'elles sont citées, sont d'ailleurs les mêmes. Ce n'est guère étonnant dans la mesure où la seule ONG demeurée sur place après l'évacuation des ressortissants occidentaux était le CICR, accompagné de quelques membres de MSF. Le CICR était par conséquent la seule ONG capable de fournir des bilans, même approximatifs. Du côté des institutions internationales, l'ONU et son rapporteur spécial René Degni-Segui, fournirent également des estimations. Enfin, les journalistes pouvaient aussi choisir de citer les chiffres fournis par les belligérants eux-mêmes. Ce choix peut s'avérer davantage significatif, à condition toutefois de savoir s'il s'agit d'un propos repris sans commentaire ou si la citation est accompagnée de réserves voire de critiques.

Cependant, concernant ces évaluations du nombre de morts, quelques nuances peuvent tout de même être relevées. Les quotidiens belges font état, dès le mois d'avril, de bilans beaucoup plus lourds que les chiffres annoncés comme maximaux par *Le Monde* et *Le Figaro*. Ainsi, *Le Soir* et *La Libre Belgique* citent, le même jour (le 28 avril), un bilan annonçant 250 000 morts tandis que *Le Monde* et *Le Figaro* évoquent au même moment le chiffre de 100 000 victimes. De même, pour la première quinzaine du mois d'avril, les journaux belges écrivent qu'il y a *« des dizaines de milliers de victimes »*, un bilan imprécis mais apparemment supérieur aux 10 000 voire 20 000 morts annoncés par les quotidiens français. Seul *Le Figaro* cite le 11 avril un bilan semblable aux quotidiens belges. Il semble d'ailleurs que la source utilisée par ce quotidien, qui se réfère sans précision à « des sources belges », soit précisément la presse belge.

Dans les semaines et les mois qui suivent, les quotidiens reprennent régulièrement les estimations, parfois nettement divergentes, des seuls informateurs en mesure de fournir des bilans. Globalement, à la fin de la première quinzaine de juillet, les cinq quotidiens parlent tous de 500 000 victimes voire un million pour ceux qui reprennent le chiffre avancé par Philippe Gaillard, le représentant du CICR à Kigali. On peut cependant relever que par deux fois, à la fin du mois de juin, *Le Monde* cite des estimations qui semblent pour le moins très en deçà de la réalité, à un moment où les bilans oscillent majoritairement entre 200 000 et 500 000 victimes. En effet, le 24 puis le 27 juin, deux articles signés respectivement par Alain Frachon et Afsané Bassir Pour, puis Alain Frachon seul, tous deux correspondants du quotidien à New York, parlent de *« dizaines de milliers »* de victimes. Dans le second article, Alain Frachon ajoute *« voire de centaines »* de milliers, mais ce faisant il ne tient pas pour sûr le bilan caractérisé comme minimum par tous les autres quotidiens, y compris *Le Monde* dans la plupart des autres articles, et qui se monte à 200 000 victimes. D'ailleurs, l'estimation des journalistes du *Monde* semble ne reposer sur aucune donnée fournie par des acteurs présents sur le terrain et capables dans une certaine mesure de fournir des évaluations. En tous cas, les deux journalistes ne se réfèrent à aucune source pour citer ces chiffres manifestement sous-évalués.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Comme nous l'avons dit plus haut, il est périlleux sur la base de ces seuls chiffres de tirer des conclusions convaincantes sur les orientations de chaque quotidien. D'autant plus que, comme l'exemple cité plus haut vient de le montrer, les bilans reproduits peuvent varier fortement au sein d'un même quotidien selon la période et le journaliste qui signe l'article. Par ailleurs, au-delà des chiffres, l'identification des responsables des massacres semble au moins aussi importante pour analyser la couverture de la crise. De même, le fait d'insister davantage sur la situation de guerre entre les armées des FAR et du FPR, ou plutôt sur les massacres systématiques à l'encontre des civils tutsi et des opposants hutu, implique souvent des points de vue divergents sur les événements. Nous tenterons de mettre ce fait en évidence dans la suite de l'analyse de contenu du corpus.

Les estimations du nombre de réfugiés dans les pays voisins ou de personnes déplacées à l'intérieur du Rwanda varient elles aussi relativement peu d'un quotidien à l'autre. De même que pour les estimations du nombre de victimes, les sources que peuvent choisir de citer les journalistes sont en nombre limité. Il s'agit essentiellement du CICR et de MSF pour ce qui concerne les ONG, et du HCR pour ce qui est de l'ONU. A partir de la fin juin, des évaluations sont également fournies par des représentants du gouvernement français, l'armée française se trouvant sur le terrain au travers de l'opération Turquoise. Ainsi, deux des estimations fournies par *Le Monde* durant la première quinzaine du mois de juillet sont reprises des propos d'Alain Juppé ou du général Lafourcade, tandis que les autres quotidiens s'en tiennent aux informations fournies par les ONG ou par les organismes de l'ONU. *Le Soir* cite par exemple à plusieurs reprises les chiffres transmis par l'ONU ou par des organismes qui en dépendent tels le HCR ou le PAM.

Par ailleurs, les deux quotidiens belges semblent être ceux qui fournissent les estimations les plus élevées du nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans le pays. *Le Soir* avance ainsi le 11 juin le chiffre de 3 millions de personnes déplacées, ajoutant que cela représente *« près de la moitié de la population »*. Il s'agit de l'estimation la plus élevée à ce moment de la crise. La suite de l'analyse de contenu permettra de mieux cerner la manière dont chaque quotidien ou chaque journaliste interpréta ce phénomène des déplacements massifs de population. Nous chercherons à savoir si les différents journalistes attribuent la responsabilité de ces déplacements massifs à l'un ou l'autre des belligérants. Nous verrons également si le problème de l'arrivée massive de réfugiés et de leur concentration dans certains endroits est traité avant tout sous l'angle des problèmes humanitaires que cela entraîne, ou d'un point de vue plus politique dans le cadre d'une analyse du conflit.

2-3- Le recensement des personnes et organismes cités

2-3-1- Méthode de construction et intérêt de l'indicateur

Le relevé des bilans cités a commencé à illustrer l'importance des sources mobilisées par les quotidiens pour comprendre leurs analyses. Le troisième indicateur auquel nous avons recouru pour analyser le corpus consiste précisément à recenser l'ensemble des personnes et organismes cités par les quotidiens, afin d'établir leur système de références et d'en connaître l'évolution entre avril et juillet. Dans ce but, l'ensemble des personnalités, experts et organismes de différents types cités par chacun des quotidiens a été répertorié. Par « cités », nous entendons la retranscription dans un

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

article de phrases, d'expressions ou d'analyses employées par la personne ou l'organisme cité, et non la seule mention du sigle d'une organisation ou du nom d'un individu. En effet, il eut été fastidieux et sans grand intérêt de noter systématiquement ce type d'indications. Par ailleurs, cela aurait sans doute masqué ce qui semble le plus intéressant, à savoir de déterminer s'il y a lieu des différences entre les références des quotidiens qu'il s'agisse d'universitaires, d'ONG ou de tout autre acteur.

Les sources auprès desquelles les quotidiens puisent leurs informations nous renseignent sur la manière dont les analyses développées en leur sein se construisent. La comparaison entre les cinq quotidiens des effectifs de chaque catégorie d'acteurs cités constitue un premier aspect de cette analyse. Nous pourrons par exemple voir dans quelle mesure les quotidiens se réfèrent aux responsables politiques du pays où ils sont publiés, et savoir si ces références au pouvoir étatique s'avèrent prédominantes ou si, au contraire, tel organe de presse se réfère davantage aux organisations et à la communauté internationale, aux acteurs de l'humanitaire ou aux religieux. Mais il sera également intéressant d'observer l'évolution des références de chaque journal à mesure que se déroule la crise. Nous chercherons par exemple à savoir si l'intervention directe de la France, après la mi-juin, provoque des changements notables dans le système de références des quotidiens français.

La comparaison du nombre total de références, pour chaque quotidien, aux deux belligérants, constituera également un point important de l'analyse. Ces chiffres seront une indication quant à l'attention accordée aux interprétations et arguments développés par chacun des deux camps en présence. De nouveau, l'évolution de ces références au cours de la période et à mesure que se confirme la responsabilité des autorités du gouvernement intérimaire rwandais dans l'organisation du génocide devra être observée et analysée.

Avant de reproduire des tableaux synthétiques résumant ce travail de recensement, il convient de fournir quelques explications quant à la manière dont nous avons classé ces références. Les différents acteurs cités ont été répartis, non en fonction de leurs orientations politiques ou idéologiques, ce qui aurait constitué un critère extrêmement subjectif et contestable, mais selon leur appartenance à tel ou tel type d'institution. Il en ressort l'établissement de 8 catégories dont il faut détailler la composition :

- les différents organismes de l'ONU, de l'OUA, ou les responsables politiques de la « communauté internationale », c'est-à-dire les gouvernants, diplomates ou responsables militaires des pays autres que le Rwanda et la Belgique ou la France selon le quotidien étudié. Au sein de cette catégorie, nous avons choisi de distinguer la sous-catégorie, souvent majoritaire, de l'ONU et de ses différents organismes (HCR, PAM, MINUAR etc.) et représentants. Nous avons également distingué les représentants politiques et militaires français lorsqu'il s'agissait de quotidiens belges, et des responsables belges au sein des quotidiens français. En effet, la sous-catégorie des responsables politiques et militaires français apparaît, dans les quotidiens belges, comme la plus importante après l'ONU au sein de la communauté internationale. D'autre part, nous cherchons à mesurer si le rôle joué au début de la crise par la Belgique, qui formait l'ossature de la MINUAR, a conduit les quotidiens français à se référer davantage aux responsables belges.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

- les belligérants rwandais que nous avons classé en deux catégories assez larges, l'une autour du gouvernement intérimaire qui comprend également l'armée et les milices, et l'autre autour du FPR qui comprend également Faustin Twagiramungu, membre du parti d'opposition MDR et non du FPR, mais qui fut nommé par ce parti après sa victoire militaire pour former un gouvernement d'union nationale.

- les organisations non gouvernementales et leur personnel ainsi que les associations.

- les responsables politiques et les militaires, français pour *Le Monde*, *Le Figaro* et *La Croix*, et belges pour *Le Soir* et *La Libre Belgique*. Nous avons choisi de les distinguer des autres membres de la communauté internationale en raison du rôle particulier de la France et de la Belgique dans la crise, mais également dans le but d'obtenir des éléments d'analyse sur la part prise dans chaque quotidien par les références aux responsables du pays dont il est issu.

- les religieux, qu'il s'agisse de représentants internationaux de l'Eglise catholique, de responsables de l'Eglise rwandaise ou de simples prêtres ou religieuses. Le rôle social et économique primordial de l'Eglise au Rwanda nous a semblé justifier la création de cette catégorie.

- les spécialistes, c'est-à-dire essentiellement les universitaires, mais aussi plus généralement les intellectuels s'étant exprimé sur les événements en cours.

- enfin, nous avons défini une catégorie « autres », comprenant notamment les témoins anonymes de la crise et les autres médias (presse, radio, télévision) français, belges ou étrangers, cités par chaque quotidien. Cette dernière catégorie est donc la plus hétérogène, de sorte que son interprétation devra demeurer prudente.

Les tableaux exhaustifs des personnes et organismes cités sont reproduits en annexe [6] afin de ne pas surcharger ce document. En effet, étant donné la taille volumineuse de ces tableaux, qui en rend la lecture difficile, nous avons résumé les informations qu'ils fournissent sur un plan quantitatif dans un second tableau. Celui-ci se contente de donner pour chaque période et chaque catégorie (voire pour chaque sous-catégorie), le nombre de références faites par le quotidien.

Série de tableaux n° 4 : récapitulatif, en effectifs, des personnes et organismes citées

Le Monde

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	15 (ONU :8)	8	4	7 (CICR :5 MSF :1)	3	2	1	9 (médias : 1)
16 au 30 avril	9 (ONU :8)	6	4	16 (CICR :7 MSF :4)	1	6	2	4 (médias : 1)
1er au 15 mai	13 (ONU :11)	1	8	10 (CICR :7)	2	0	5	5
16 au 31 mai	33 (ONU :25)	6	5	13 (CICR :7 MSF :1)	6	0	3	11 (médias : 5)

[6] Cf. Annexe 2

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1er au 15 juin	18 (ONU :11)	2	5	5 (CICR :2 MSF :1)	4	1	8	8 (médias : 1)
16 au 30 juin	51 (ONU :20)	11	24 (Twagiramungu* : 2)	7 (CICR :0 MSF :1)	66 (militaires : 16)	1	8	41 (médias : 30)
1er au 15 juillet	28 (ONU :12)	4	19 (Twagiramungu : 4)	22 (CICR :9 MSF :2)	66 (militaires : 24)	3	5	23 (médias : 10)
Total	167 (ONU :95 Belges :13)	38	69 (Twagiramungu : 6)	80 (CICR :37 MSF :10)	148 (militaires : 40)	13	32	102 (médias : 48)

* : Il nous a semblé utile de comptabiliser séparément les citations de Faustin Twagiramungu, car si nous l'avons classé avec le FPR pour des raisons que nous avons précédemment exposées, il faut rappeler qu'il n'est pas membre de ce parti mais du MDR.

Le Figaro

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	17 (dont ONU : 5 Belges : 9)	6	5	7 (dont CICR : 3)	9 (militaires : 1)	3	1	7 (médias : 2)
16 au 30 avril	13 (dont ONU : 8 Belges : 3)	2	1	5 (dont CICR : 2)	1 (militaires : 1)	0	3	2
1er au 15 mai	11 (dont ONU : 8)	1	5	2 (dont CICR : 2)	1 (militaires : 0)	0	0	0
16 au 30 mai	10 (dont ONU : 9)	3	9	7 (dont CICR : 3)	5 (militaires : 0)	0	2	9
1er au 15 juin	7 (dont ONU : 5)	4	6	3 (dont CICR : 1)	3 (militaires : 0)	2	2	3 (médias : 1)
16 au 30 juin	29 (dont ONU : 9 Belges : 1)	8	20	8 (dont CICR : 0)	86 (militaires : 23)	4	20	16 (médias : 3)
1er au 15 juillet	14 (dont ONU : 6 Belges : 1)	8	13 (Twagiramungu : 2)	7 (dont CICR : 2)	57 (militaires : 20)	3	3	9
Total	101 (dont ONU : 50 Belges : 14)	32	59 (Twagiramungu : 2)	39 (dont CICR : 13)	162 (militaires : 45)	12	31	46 (médias : 6)

La Croix

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	7 (ONU : 3 Belges :3)	2	4	5	4	1	5	1
16 au 30 avril	6 (ONU :6)	1	2	6	1	1	6	8
1er au 15 mai	6 (ONU :5)	0	0	0	1	0	2	3
16 au 30 mai	2 (ONU :1)	0	2	8	4	4	1	4 (médias :1)
1er au 15 juin	1 (ONU :1)	0	9	1	0	0	7	4

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

16 au 30 juin	8 (ONU :2)	2	10	5	19 (militaires :3)	3	20	9 (médias :2)
1er au 15 juillet	6 (ONU :4)	3	11	9	18 (militaires :5)	2	7	11
Total	36 (ONU 22 Belges :3)	8	38 (Twagiramungu : 2)	34 (dont CICR : 8 MSF : 5)	47 (militaires :8)	11	48	40 (médias :3)

Le Soir

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	23 (ONU : 12 France : 4)	10	9	26	60 (militaires : 31)	5	17	66
16 au 30 avril	20 (ONU : 18 France : 1)	9	3	26	40 (militaires : 17)	2	5	15
1er au 15 mai	21 (ONU : 13 France : 0)	1	7	11	0	0	1	7
16 au 30 mai	26 (ONU : 20 France : 1)	0	10	8	7	1	0	6
1er au 15 juin	19 (ONU : 13 France : 1)	3	12	13	1 (militaire :1)	3	8	19
16 au 30 juin	33 (ONU : 8 France: 22)	3	10	13	9 (militaire :1)	3	4	20
1er au 15 juillet	26 (ONU : 9 France :15)	3	14	4	5	1	1	5
Total	168 (dont ONU :93 France: 44)	29	65 (Twagiramungu :6)	101 (dont CICR : 26 MSF : 18)	122 (dont militaires : 50)	15	36	138 (médias : 16)

La Libre Belgique

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	26 (ONU : 12 France : 5)	8	13	18 (CICR. : 4 MSF : 6)	78 (militaires : 38)	4	9	53 (médias : 2)
16 au 30 avril	22 (ONU : 19 France : 0)	11	7	22 (CICR : 7 MSF :4)	40 (militaires : 19)	2	9	22 (médias : 3)
1er au 15 mai	21 (ONU : 13 France : 0)	4	20	19 (CICR : 6 MSF :7)	0 (militaires : 0)	1	3	11 (médias : 3)
16 au 30 mai	36 (ONU : 26 France : 1)	5	17	6 (CICR : 2 MSF :0)	4 (militaires : 0)	1	1	12
1er au 15 juin	23 (ONU : 17 France : 1)	3	5	14 (CICR : 6 MSF :2)	2 (militaires : 0)	0	6	16 (médias : 7)
16 au 30 juin	47 (ONU : 10 France :23)	5	15	5 (CICR : 2 MSF :1)	12 (militaires : 0)	1	5	2 (médias : 10)
1er au 15 juillet	39 (ONU : 3 France :33)	3	21	16 (CICR : 6 MSF :2)	5 (militaires : 0)	3	5	17
Total	214 (ONU : 100 France : 63)	39	98 (Twagiramungu : 11)	100 (CICR : 33 MSF :15)	141 (militaires : 57)	12	38	157 (médias : 25)

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-3-2- L'analyse des systèmes de références des quotidiens

Dans un premier temps, il faut comparer les effectifs totaux de chaque catégorie pour les différents quotidiens sans entrer dans le détail de l'évolution au cours de la période, que nous aborderons ensuite.

D'une part, on peut constater que pour trois des quotidiens étudiés, les deux journaux belges ainsi que *Le Monde*, la catégorie d'acteurs la plus citée est celle de la communauté internationale. Au sein de celle-ci, l'ONU est nettement majoritaire. Cependant, tandis que pour *Le Monde* comme pour les deux autres quotidiens français le reste de la catégorie « communauté internationale » est assez hétérogène, dans les deux quotidiens belges les références aux responsables français occupent une place importante. Ainsi, les responsables politiques et les militaires français constituent plus d'un quart des références à la communauté internationale dans *Le Soir*, et près de 30 % dans *La Libre Belgique*. Ceci s'explique par le fait qu'en intervenant militairement au Rwanda alors que l'ONU n'y a plus qu'une présence symbolique, le gouvernement et l'armée française deviennent à partir de la mi-juin des acteurs déterminants de la crise rwandaise. Par contre, d'un point de vue global, la part des responsables belges dans les références des quotidiens français à la communauté internationale n'est pas significativement élevée. Pourtant, le rôle de la Belgique au début de la crise fut, à bien des égards, tout aussi déterminant que celui de la France à la fin juin dans la mesure où les militaires belges formaient l'épine dorsale des troupes onusiennes de la MINUAR. La décision du gouvernement belge de retirer ses troupes, suite à l'assassinat de dix de ses casques bleus, constitua un événement important qui accéléra le départ de la MINUAR. On aurait donc pu s'attendre à ce que les responsables belges soient davantage cités par les quotidiens français.

En ce qui concerne *Le Figaro*, la catégorie d'acteurs la plus citée est celle des responsables politiques et des militaires français, très nettement devant la communauté internationale. *Le Figaro* est ainsi le seul des cinq quotidiens étudiés dont la référence principale est constituée par les responsables de « son » pays, qui sont cités 1,6 fois plus que l'ensemble de la communauté internationale. Quant au quotidien catholique *La Croix*, il se singularise en ayant comme référence principale, en termes quantitatifs en tous cas, la catégorie des religieux qu'il s'agisse de responsables internationaux de la hiérarchie catholique, d'anciens missionnaires ou de religieux hommes et femmes officiant toujours au Rwanda. Certes, le nombre total de références à cette catégorie d'acteurs est quasiment identique au total des références aux responsables français. Si l'on tient compte d'une certaine marge d'erreur dans le relevé de ces références, on peut dire que ces deux catégories sont convoquées à la même fréquence par le quotidien. Il reste que la place des religieux constitue une spécificité de *La Croix*, dans la mesure où cette catégorie est relativement marginale dans les quatre autres journaux.

Quant aux deux quotidiens belges, nous avons noté qu'ils se référaient le plus fréquemment à la communauté internationale. Si l'on excepte ensuite la catégorie « autres », dont l'effectif est très important mais dont l'hétérogénéité rend l'interprétation difficile, la seconde catégorie est celle des responsables politiques et des militaires belges. Et si, au sein de la communauté internationale, les responsables français sont également beaucoup cités, ils le sont tout de même deux à trois fois moins que leurs homologues belges. Il semble donc que le rôle particulier joué respectivement par les Etats français et belge dans la crise rwandaise ne suffise pas à expliquer la place accordée à leurs représentants par les quotidiens de ces deux pays. En effet, si tel était le

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

cas, on pourrait s'attendre à ce que la part des références aux autorités françaises et belges soit sensiblement la même indépendamment de la nationalité du quotidien. Or, on constate qu'en dépit de leurs différences, les trois quotidiens français ont en commun de placer la catégorie des responsables politiques et militaires de « leur » pays en tête de leurs références les plus fréquentes ou au même niveau que « la communauté internationale » dans son ensemble ou encore que les représentants religieux.

Pour les deux quotidiens belges, le même type de constat peut être réalisé, encore qu'il faille être plus nuancé. En effet, pour chacun d'eux la catégorie de la communauté internationale est tout de même citée entre un tiers et 50 % de fois plus que les responsables belges. Par ailleurs, la catégorie « autres », bien que difficile à interpréter, regroupe notamment de très nombreux témoignages dont l'effectif dépasse parfois celui des références aux responsables belges. Enfin, pour ce qui est du quotidien *Le Soir*, les ONG sont aussi abondamment citées et le nombre total de références à cette catégorie représente 80 % de celui des responsables nationaux de la Belgique. Or, il s'agit d'une catégorie regroupant des associations dont la caractéristique est, en principe, d'agir en conservant une certaine indépendance vis-à-vis des Etats.

Enfin, nous avons comparé le nombre de références faites par chaque quotidien aux deux belligérants de la crise rwandaise, regroupés autour du gouvernement intérimaire d'un côté et du FPR de l'autre. Puis, pour chacun des cinq quotidiens étudiés, nous avons calculé le ratio suivant : nombre de citations de la catégorie « FPR » / nombre de citations de la catégorie « GIR ». Par ce calcul, nous souhaitons savoir lequel des deux belligérants se trouve le plus fréquemment cité, mesurer la part de chaque catégorie et pouvoir comparer plus facilement les cinq quotidiens sur cet aspect précis. Il en ressort, en premier lieu, que les cinq journaux se sont tous davantage référés au « FPR » qu'au « GIR ». Dans la mesure où, au fil de l'évolution de la crise, la responsabilité du gouvernement intérimaire dans l'organisation du massacre systématique des Rwandais tutsi et des opposants hutu apparaissait de plus en plus évidente, il n'est guère surprenant que celui-ci soit globalement moins cité que le FPR. En effet, on peut penser que la responsabilité avérée du gouvernement rwandais dans les massacres lui ait peu à peu fait perdre la légitimité souvent attachée à un gouvernement lorsqu'il affronte une rébellion armée. Toutefois, le ratio n'est pas le même pour les cinq quotidiens. S'il s'établit entre 2 et 2,5 pour trois d'entre eux (*Le Figaro, Le Soir*, *La Libre Belgique*), il n'est que de 1,65 pour *Le Monde*, tandis qu'il est au contraire beaucoup plus élevé (4,75), pour *La Croix*. Au vu de ces chiffres, le quotidien catholique français semble avoir, proportionnellement, relayé bien plus que ses confrères les prises de position et les analyses du FPR. Au contraire, *Le Monde* se distingue comme étant le quotidien qui, des cinq que nous étudions, s'est proportionnellement référé le plus au gouvernement intérimaire même s'il l'a moins cité que le FPR. La suite de l'analyse devra déterminer si ces chiffres révèlent une différence significative dans les contenus publiés par chaque quotidien lors de la crise.

Nous allons à présent tenter d'interpréter l'évolution des effectifs de chaque catégorie au fur et à mesure du développement de la crise.

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que la catégorie d'acteurs la plus fréquemment citée par un quotidien change aux différentes étapes de la crise. Ainsi, pour les trois quotidiens hexagonaux, les responsables politiques et militaires français sont les plus fréquemment cités du 16 juin au 15 juillet, même si pour *La Croix* la

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

catégorie des religieux compte une citation de plus dans la seconde quinzaine de juin. Ainsi, alors que se met en place l'intervention militaire de la France qui incite *Le Monde* et *Le Figaro* à citer les responsables français entre 1,5 et 3 fois plus que la communauté internationale, le quotidien catholique continue de se référer au moins autant aux personnalités religieuses qu'aux représentants de l'Etat français. Ce constat, qui fait suite à d'autres allant dans le même sens, renforce l'hypothèse selon laquelle l'appartenance catholique de ce quotidien pèse autant voire davantage que son « appartenance nationale » sur son mode de traitement des événements. Toutefois, même pour *La Croix* la catégorie des responsables français est la plus citée sur l'ensemble de la période de la mi-juin à la mi-juillet. Durant cette période, les deux autres quotidiens français se réfèrent cinq à dix fois plus aux responsables français qu'à l'ONU, qui constitue la principale sous-catégorie de la communauté internationale.

Quant aux quotidiens *Le Soir* et *La Libre Belgique*, les responsables politiques et les militaires belges constituent de loin leur première catégorie de référence durant le mois d'avril. Ceux-ci sont alors cités 2 à 3 fois plus que la communauté internationale dans son ensemble, et 2 à 5 fois plus que l'ONU. Il faut également souligner que parmi ces représentants de la Belgique, près de la moitié sont des militaires, officiers ou soldats, paras pour la plupart, et souvent collègues des dix casques bleus belges assassinés au Rwanda. Ceci confirme que durant le mois d'avril, une grande partie des articles publiés par les quotidiens belges à propos de la crise rwandaise concernaient en réalité la mort de ces dix casques bleus, les polémiques qui s'ensuivirent ou les cérémonies qui leur rendirent hommage.

Par ailleurs, nous avons relevé qu'à l'instar des quotidiens français, les quotidiens belges ont eu comme catégorie de référence principale (ou sous-catégorie) durant la période du 16 juin au 15 juillet les responsables français. Il faut cependant ajouter que durant la première quinzaine de juillet, *Le Soir* se réfère presque autant au FPR qu'aux représentants de l'hexagone, alors que le mouvement rebelle se montre plutôt hostile à l'intervention française. De sorte que les arguments des opposants à l'opération Turquoise sont sans doute au moins autant relayés que ceux qu'invoque le gouvernement français pour justifier son intervention. Pourtant, le fait que durant cette période d'un mois les responsables français soient les plus fréquemment cités demeure, et montre que si le nombre total d'articles produits par les quotidiens belges n'a pas augmenté du fait de l'opération Turquoise (contrairement à ce qui s'est produit pour leurs confrères français), une partie sans doute importante de leurs articles fut consacrée à commenter cette intervention.

Enfin, nous avions remarqué que sur l'ensemble de la période le FPR était cité entre 2 et 4 fois plus que le gouvernement intérimaire. Cependant, pour l'ensemble des quotidiens, ce rapport connaît une évolution importante entre avril et juillet. Globalement, durant le mois d'avril, les références aux représentants du gouvernement intérimaire, des FAR ou des milices, sont au moins aussi fréquentes que les références aux représentants du FPR. Puis, à partir du mois de mai, le mouvement rebelle se trouve davantage cité. Cela semble indiquer, comme nous en formulions précédemment l'hypothèse, que le gouvernement intérimaire perd de sa légitimité à mesure que se confirme sa responsabilité dans l'organisation des massacres, et qu'il se trouve dès lors beaucoup moins cité. Par ailleurs, si cette tendance se retrouve dans chacun des cinq quotidiens, il existe entre eux des différences notables.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Durant le mois d'avril, *Le Monde* cite deux fois plus le gouvernement intérimaire que le FPR. Au mois de mai, la tendance tend à s'inverser, mais le gouvernement intérimaire est à nouveau davantage cité que le FPR durant la seconde quinzaine de ce mois. Il faut donc attendre le mois de juin pour que le premier quotidien français modifie la hiérarchie de ses références aux belligérants du conflit rwandais. Le FPR est cité deux fois plus en juin, et même cinq fois plus en juillet. *Le Monde* est ainsi le quotidien qui, proportionnellement, s'est le plus référé au gouvernement intérimaire et qui a continué à le faire le plus longtemps, y compris durant la seconde quinzaine du mois de mai où les massacres ont pour la première fois été qualifiés d' « actes de génocide » et de « crimes contre l'humanité » dans une résolution de la commission des droits de l'homme de l'ONU[7]. Par comparaison *Le Soir*, s'il cite une fois et demie plus le gouvernement intérimaire que le FPR au mois d'avril, se réfère sur le reste de la période cinq fois plus au mouvement rebelle. *La Libre Belgique* et *Le Figaro* citent à peu près autant les deux belligérants lors du premier mois de la crise, mais privilégient ensuite très nettement les références au FPR. Quant à *La Croix*, il est le seul quotidien qui se soit toujours davantage référé au mouvement rebelle qu'au gouvernement intérimaire. Paradoxalement, c'est durant la période du 16 juin au 15 juillet que les références au gouvernement intérimaire, alors en déroute, se font un peu plus nombreuses que dans la période précédente. Cela s'explique probablement par le fait qu'à cette période, un envoyé spécial du quotidien réalise plusieurs reportages depuis la zone Turquoise contrôlée par l'armée française et vers laquelle ont fui une grande partie des autorités rwandaises liées au gouvernement intérimaire. Autrement dit, il ne faut sans doute pas interpréter ces chiffres comme la marque d'une légitimité plus grande accordée aux représentants de ce gouvernement en fuite.

Du point de vue du rapport entre les références au mouvement rebelle et les citations du gouvernement intérimaire, deux quotidiens se distinguent donc parmi les cinq. D'une part, *Le Monde* apparaît comme celui qui continua le plus longtemps à se référer au gouvernement intérimaire. Il s'agira par la suite de déterminer si ces références sont, en général, accompagnées de commentaires marquant une distance critique de la part des journalistes, ou si les représentants des autorités rwandaises provisoires apparaissent comme des sources d'information aussi fiables que d'autres. Les chiffres que nous venons de relever semblent en effet indiquer que jusqu'à la fin du mois de mai, le gouvernement intérimaire reste considéré par le quotidien comme une source d'information autant voire plus importante que le FPR. D'autre part, *La Croix* se démarque des autres quotidiens en adoptant, dès le départ, un rapport aux belligérants qui favorise les références au mouvement rebelle. Il semble que le quotidien catholique accorde au FPR, dès le mois d'avril, une légitimité plus grande qu'aux représentants du gouvernement « officiel ». Nous pouvons également rappeler que *La Croix* est le quotidien français qui, des trois, a le moins cité les responsables politiques et militaires de la France dont les rapports avec le mouvement rebelle furent pour le moins tendus. Le FPR accusait en effet la France d'intervenir au Rwanda dans le seul but de protéger ses anciens alliés, devenus les principaux responsables du génocide. La couverture journalistique du génocide rwandais par *Le Monde* et *La Croix* fut probablement, au vu de ces chiffres, nettement différente. De même que pour *Le Monde* vis-à-vis du gouvernement intérimaire, il nous faudra mesurer si les références du quotidien catholique au mouvement rebelle sont conçues comme une source d'information fiable *a priori* ou si des réserves sont émises.

[7] AFP, Reuter, Belga, 26 mai 1994, « Rwanda. L'ONU condamne le génocide et veut entamer une enquête », in *La Libre Belgique*, p. 11.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-4- L'analyse de contenu des « points de vue » extérieurs publiés par les quotidiens

L'étude des personnes et organismes cités par les différents quotidiens a permis de formuler quelques hypothèses supplémentaires sur leur orientation globale et leurs références privilégiées. Elle nous a également conduit à en confirmer d'autres, que nous avions formulées dès l'analyse « de surface » du corpus. Toutefois les chiffres produits par l'indicateur précédent, s'ils sont d'un certain point de vue significatifs, peuvent également masquer une partie de la réalité dans la mesure où ils n'établissent pas de différence suffisante entre la citation brève d'un protagoniste ou d'un observateur de la crise, et le fait de lui accorder une interview entière ou la possibilité de s'exprimer dans une tribune libre. C'est pourquoi nous allons, dans un second temps, nous intéresser plus précisément aux différents « points de vue » publiés par les quotidiens. Recenser et classer les auteurs de ces « points de vue » dans les différentes catégories mises en œuvre dans la partie précédente permettra ainsi de comparer les résultats de ces deux recensements, et de voir si les conclusions tirées des tableaux précédents se trouvent confirmées voire amplifiées, ou s'il convient au contraire de les nuancer.

D'autre part, outre le recensement des « points de vue » publiés et leur classement par catégorie d'auteurs, nous allons étudier le contenu de ces articles. Pour chaque catégorie d'intervenants extérieurs au quotidien, nous tenterons de présenter brièvement les analyses de la crise ou de l'histoire rwandaise qui furent développées par ces auteurs et reproduites par le journal. Nous chercherons par exemple à mesurer si les « points de vue » publiés par un organe de presse exposent des analyses plutôt homogènes, ou si au contraire les opinions les plus diverses sont représentées. Enfin, comme dans les étapes précédentes de l'analyse, nous tiendrons compte des dates de publication de ces « points de vue », et nous essaierons de savoir si une évolution dans le ton ou les prises de position défendues dans ces articles se manifeste au cours de la période étudiée.

2-4-1- L'analyse des « points de vue » publiés par *Le Monde*

La liste des « points de vue » publiés

Dates	Auteur	Catégorie
1er au 15 avril	15/04 : Bernard Taillefer, Professeur à l'université de Bujumbura de 1980 à 1984	Spécialistes et int.
16 au 30 avril	27/04 : Jean-Fabrice Pietri , volontaire de l'AICF 28/04 : Philippe Gaillard, délégué du CICR 29/04 : Anne et Olivier Ferry, volontaires dans une ONG au Rwanda de 1987 à 1990	ONG ONG ONG
1er au 15 mai	09/05 : Cornelio Sommaruga, président du CICR	ONG
16 au 31 mai	16/05 : V., employé rwandais de l'ambassade de France à Kigali 20/05 : Pierre Lainé, de l'association pour les amitiés franco-rwandaises 26/05 : C. Dubrulle et Y. Kamely (AICF)	Autre ONG ONG
1er au 15 juin	04/06 : 2 courriers de lecteurs 11/06 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs Courrier des lecteurs

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

	15/06 : Tahar Ben Jelloun, écrivain	Spécialistes et int.
16 au 30 juin	22/06 : Jean-Louis Machuron (PSF) 23/06 : des députés de droite français 27/06 : cardinal Lustiger 30/06 : Rony Brauman (ancien président de MSF)	ONG Responsable français Religieux ONG
1er au 15 juillet	02/07 : Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères 05/07 : François Léotard, ministre français de la Défense 06/07 : B. Poirot-Delpech, de l'Académie française 06/07 : Harlem Desir, Foddé Sylla, Claude Soussi (SOS Racisme) 07/07 : François Léotard 08/07 : cardinal Etchegaray 12/07 : appel d'intellectuels (P. Bruckner, A. Finkelkraut, F. Giroud, R. Goupil, A. Glucksmann etc.) 14/07 : Appel de l'Odéon	Responsable français Responsable français Spécialistes et int. ONG Responsable français Religieux Spécialistes et int. Spécialistes et int.

La part de chaque catégorie dans les points de vue publiés

Parmi les 24 « points de vue » publiés par le premier quotidien français, la majorité relative provient de dirigeants ou de membres de diverses ONG. Cette catégorie regroupe en effet plus d'un tiers du total, ce qui est la proportion de loin la plus importante des cinq quotidiens. De plus, parmi celles-ci figurent des ONG et des associations variées telles que l'AICF, MSF, le CICR , PSF ou encore SOS Racisme. Autrement dit, le quotidien ne semble pas privilégier une ONG en particulier, et si le CICR est cité deux fois par exemple, cela s'explique probablement par le fait qu'il s'agissait de la seule ONG présente au Rwanda pendant toute la durée du génocide.

La seconde catégorie, en termes d'effectifs, est celle des spécialistes de la région et des intellectuels en général. Elle compte cinq articles, mais un seul parmi eux peut être considéré comme émanant d'un « spécialiste » : celui de Bernard Taillefer, qui fut Professeur d'Université au Burundi. En revanche aucun des spécialistes les plus connus de la région des Grands Lacs, français ou belges notamment, ne figure parmi les « points de vue » publiés. Cela peut sembler surprenant et constitue en tous cas une particularité de ce quotidien parmi les cinq que nous étudions. Les quatre autres articles de cette catégorie sont signés par un écrivain célèbre - Tahar Ben Jelloun - un membre de l'Académie française - Bertrand Poirot-Delpech - et par un collectif d'intellectuels français, écrivains, philosophes, cinéastes ou figures de la presse dont l'appel est reproduit en tout ou partie dans deux articles différents.

Enfin, il est notable que quatre « points de vue » proviennent d'hommes politiques français, dont trois de ministres en exercice (deux du ministre de la Défense François Léotard, et un du ministre des Affaires étrangères Alain Juppé). Il semble plus significatif encore que ces quatre articles aient été publiés dans la période du 23 juin au 15 juillet, soit lors du déploiement et des premières interventions de l'opération Turquoise. Par comparaison le quotidien catholique *La Croix* n'a, comme nous le verrons, publié aucun « point de vue » de ministre en exercice tandis que *Le Figaro*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

n'en a publié qu'un, avant la mise en place de l'opération Turquoise. Cette place importante (un tiers des « points de vue » dans la période du 15 juin au 15 juillet) accordée aux hommes politiques français de la majorité au pouvoir semble aller dans le même sens que d'autres éléments d'analyse déjà évoqués, et indiquer une forte propension du quotidien à relayer les positions gouvernementales françaises durant cette période. Le fait que *Le Monde* soit considéré comme le journal français de référence au plan international explique aussi, probablement, que les responsables politiques français aient cherché à s'y exprimer en priorité.

L'analyse du contenu des « points de vue » publiés

- Les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations

Les neuf « points de vue » qui émanent de membres ou de dirigeants d'ONG et d'associations diverses publiés par *Le Monde*, ont en commun de décrire de manière très crue la réalité des massacres et d'en dénoncer le caractère systématique et programmé. Par ailleurs, ils s'avèrent pour la plupart très critiques vis-à-vis de la communauté internationale en général et de l'ONU en particulier. Ils dénoncent, de manière parfois virulente, la passivité des organisations internationales et des gouvernements occidentaux ou africains, mais aussi le manque de réaction de l'opinion.

Ainsi le 27 avril Jean-Fabrice Pietri, un volontaire de l'AICF, écrit : *«On tue les tutsis, hommes, femmes, enfants, on brûle leur maison. Faut-il attendre de pouvoir parler de génocide avant que ne s'émeuve l'opinion internationale ? Peut-être considère-t-on les massacres ethniques comme faisant partie de l'ordre des choses au Rwanda. Peut-être juge-t-on que l'on ne peut rien faire face à des haines séculaires alimentées de génération en génération. Pourquoi les ethnies d'Afrique centrale mériteraient-elles moins d'attention que celles d'Europe centrale ? Le poids des larmes et le choc de l'horreur n'auraient-ils pas la même valeur marchande d'un continent à l'autre ? »*. Implicitement, J.-F. Pietri compare la situation en ex-Yougoslavie, où la « purification ethnique » suscite l'indignation de l'opinion, et celle qui prévaut au Rwanda. Ce faisant, il dénonce les représentations dominantes de l'Afrique dont nous avons exposé le contenu et les conditions d'élaboration dans le premier chapitre. Selon cette image récurrente, le continent africain serait accablé par de multiples fléaux, et les crises qui s'y déroulent seraient imputables à une forme de fatalité. L'analyse de leurs causes historiques et sociales s'en trouve ainsi bien souvent occultée. D'autres acteurs humanitaires dénoncent ce fatalisme à propos de l'Afrique, qui sert d'alibi à l'inaction des pays occidentaux. Il faut également souligner que J.-F. Pietri fut l'un des premiers, après B. Taillefer le 15 avril, à employer le terme de « génocide » dans *Le Monde*, sans affirmer toutefois que les massacres en cours pouvaient dès ce moment être qualifiés de la sorte. Les premières utilisations du terme « génocide » par des journalistes du quotidien ne sont intervenues que trois semaines plus tard.

Par ailleurs, l'intervention militaire de la France dans la crise rwandaise suscita des divisions et des oppositions, notamment parmi les acteurs humanitaires. Ce clivage, qui oppose partisans et adversaires de l'opération Turquoise, apparaît au sein du quotidien à travers les articles de Jean-Louis Machuron, président de PSF, et de Rony Brauman, ancien président de MSF. Le premier exprime, le 22 juin, une nette opposition à l'intervention de l'armée française : *« le président de pharmaciens sans frontières, Jean-Louis Machuron, est contre l'intervention française au Rwanda. Il rentre de Kigali. Et, revenant de Kigali, il se permet de mettre en garde contre une*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

opération militaire sur un terrain où la neutralité est impossible : " Pas la France, dit-il. Elle est trop impliquée dans ce conflit. Cela ne peut qu'envenimer les choses. Il fallait intervenir avant, quand les troupes françaises étaient sur le terrain et voyaient que les milices qu'elles avaient contribué à armer commençaient à tuer ». J.-L. Machuron met ici en cause la politique du gouvernement français, qui soutint au cours des années 1990 le gouvernement d'Habyarimana dont le parti créa les milices Interahamwe responsables du génocide.

Dans un article daté du 6 juillet, plusieurs dirigeants de l'organisation SOS Racisme dénoncent de manière encore plus explicite le rôle de la France au Rwanda : *« Ainsi, depuis 1990 au moins, dans un Etat d'Afrique, les meurtriers de civils et d'enfants sont restés impunis. La France a apporté son matériel et son savoir-faire pour équiper et entraîner l'armée rwandaise. Que les casernes fussent aussi les lieux d'entraînement et d'endoctrinement des milices n'était pas son problème. (...) Quelle mission a accomplie le pays des droits de l'homme en sauvant en 1990, avec quelques hélicoptères armés de roquettes, une dictature " génocidaire " ?»*

Rony Brauman, dirigeant de MSF, ne conteste pas la part de responsabilité de la France dans le génocide en cours ni le soutien politique et militaire qu'elle accorda jusqu'au bout à un gouvernement dont la dérive criminelle était établie. Toutefois, il considère que devant l'urgence de mettre fin aux massacres et dans la mesure où seule la France se montre prête à intervenir, on ne peut s'opposer à son engagement : *« l'opprobre que mérite la France pour son aide au régime coupable du carnage est une chose, et il faudra s'interroger sur les raisons du soutien appuyé que notre pays a apporté à une dictature de cet acabit, lui qui est si prompt à rappeler son attachement aux droits de l'homme et aux valeurs humanitaires. Mais l'urgence est aujourd'hui ailleurs. Il faut arrêter cette machine de mort, même si c'est tard, même si c'est difficile. Qui ne souhaiterait que cette décision soit celle de l'Onu et de l'Otan ? Qui ne préférerait une intervention claire, non entachée de soupçons ou d'arrière-pensées ? Ce ne sont pas les convois d'aide alimentaire et de médicaments, ce n'est pas l'aide humanitaire, qui peuvent changer quoi que ce soit au programme d'extermination que se sont fixé les extrémistes hutus »*. Lorsque Rony Brauman écrit cet article le 30 juin, il ne peut mesurer les conséquences de l'opération Turquoise dans l'accélération du déplacement des populations hutu et l'abri accordé aux responsables du génocide dans les camps de réfugiés. En effet, il faut rappeler que MSF finit par se retirer des camps de réfugiés du Zaïre en dénonçant cette protection de fait accordée aux génocidaires. Mais à la fin du mois de juin, ce représentant de MSF semble estimer que le plus urgent n'est pas de dresser un acte d'accusation contre la France pour sa politique passée, mais d'appuyer toute action militaire susceptible d'enrayer le génocide. Rony Brauman défend ce qu'il considère comme une position pragmatique, sans taire pour autant ses critiques à l'égard du soutien accordé par le gouvernement français au régime rwandais.

Il semble, au regard de ce rapide tour d'horizon des points de vue d'ONG publiés par *Le Monde*, que ce quotidien ait ouvert ses colonnes à des responsables défendant des opinions diverses, voire opposées. D'autre part, si les positions de ces acteurs humanitaires ou associatifs diffèrent quant à l'opportunité de l'opération Turquoise, elles se rejoignent dans la dénonciation de la part de responsabilité du gouvernement français dans les événements dramatiques vécus par le Rwanda.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

- Les spécialistes de la région et les intellectuels en général

Seul un des cinq articles de cette catégorie peut être considéré comme rédigé par un spécialiste de la région, Bernard Taillefer ayant été Professeur à l'Université de Bujumbura de 1980 à 1984. Toutefois, son article paru le 15 avril soit une semaine après le début des massacres, ne prétend pas apporter une analyse de l'histoire ancienne du Rwanda ni même expliquer les ressorts de la crise des années 1990 à l'origine des événements en cours. L'auteur cherche avant tout à alerter l'opinion sur l'extrême gravité et l'ampleur des massacres qui se produisent et visent une population civile innocente, ainsi que tous les partisans de la paix et de la démocratie. Il est d'ailleurs le premier à employer le terme de « génocide » dans le quotidien, lorsqu'il écrit que *« stopper l'action à ce stade serait laisser se poursuivre un véritable génocide de tous ceux qui ont voulu contribuer à la paix »*. Et s'il évoque au détour d'une phrase les accusations de partialité adressées par les belligérants à la Belgique d'une part et à la France de l'autre, ce n'est pas pour faire l'analyse ni la critique du rôle joué par ces deux pays. Il plaide au contraire en faveur de leur intervention commune, qui pourrait s'avérer efficace justement en raison des attaques dont ces deux pays font l'objet, chacun de la part d'un des belligérants : *« il n'est pas l'heure d'expliquer le processus historique qui a conduit au présent drame (...). La Minuar pourrait être inefficace comme l'ont été d'autres forces des nations unies en d'autres lieux. A Kigali, on raconte que l'armée française penche du côté du pouvoir en place tandis que l'armée belge aurait des sympathies pour le front patriotique. Une intervention commune de la France et de la Belgique serait une bonne occasion de retravailler à la mise en place d'accords si possible durables, après avoir neutralisé les tueurs »*.

Le célèbre écrivain Tahar Ben Jelloun signe quant à lui une tribune le 15 juin, dans laquelle il replace le génocide en cours au Rwanda dans le contexte d'un XX^{e} siècle qui a déjà connu maintes fois la barbarie, y compris dans les pays les plus développés d'Europe. Il dénonce ensuite la passivité et l'incompétence des différentes organisations internationales : celles de l'ONU mais aussi de l'OUA, qui se réunit en sommet à Tunis au moment où cet article paraît : *« les fantômes de milliers d'enfants coupés en tranches à coups de machette vont rôder autour du palais où la vénérable organisation de l'unité africaine va se réunir pour " palabrer ". Certes l'Onu a échoué. Elle en a l'habitude (Somalie, Bosnie, etc.). Comme a échoué la ligue arabe à arrêter la guerre civile au Yémen, une guerre qui a déjà fait cinquante mille morts. A quoi servent toutes ces organisations puisqu'elles n'arrivent ni à éteindre le feu ni à rendre la justice ? »*. Cet article pointe avant tout les responsabilités de la communauté internationale et des organisations qui doivent la structurer, qu'elles soient plutôt dominées par les pays occidentaux, comme l'ONU, où qu'elles regroupent des pays économiquement dominés et autrefois colonisés, comme l'OUA.

L'académicien Bertrand Poirot-Delpech décrit quant à lui, dans un article daté du 6 juin, la montée de la *« haine »* et de la *« violence »* dans la société ainsi que le recul des valeurs humanistes. Sa tribune, parue le jour même de la célébration du cinquantenaire du débarquement allié en Normandie, est significativement intitulée *« Plus jamais ça ! »*. L'écrivain oppose le fameux slogan, répété le même jour dans nombre de cimetières de la seconde guerre mondiale, à la réalité de la guerre en Bosnie et du génocide en cours au Rwanda contre lequel aucun pays occidental n'accepte de s'engager. Plutôt qu'un progrès d'une humanité qui aurait *« tiré les leçons du passé »*, il lui semble que l'on assiste à une *« régression »*. En effet, *« il y a cinquante ans, les Alliés risquaient leur vie pour arrêter une barbarie surarmée et dont ils ignoraient*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

encore les pires méfaits. Hier, dans le Golfe persique, l'Occident mobilisait ses derniers gadgets contre une atteinte à des biens plus qu'à des personnes. Aujourd'hui, alors que deux génocides sont dûment reconnus, les nations les plus fortes et les plus civilisées du globe restent l'arme au pied ».

En cette période de commémoration de la chute du régime nazi, les rapprochements entre l'Holocauste et le génocide rwandais furent nombreux dans les différents quotidiens. La référence aux moyens humains et matériels déployés dans le Golfe trois ans plus tôt revint également à plusieurs reprises, essentiellement d'ailleurs dans les quotidiens belges comme nous le verrons. Mais dans cet article, paru dix jours avant l'annonce officielle de l'opération Turquoise, B. Poirot-Delpech s'insurge déjà contre les critiques adressées à la France et les réticences manifestées à l'encontre de son éventuelle intervention. Il dénonce ainsi les nations occidentales qui *« vont jusqu'à reprocher au seul Etat cohérent avec son idéal des droits de l'homme, la France, de n'être pas « le mieux placé » pour intervenir, aucun intellectuel des pays supposés « mieux placés » ne proposant que ceux-ci se substituent à nous. Assiste-t-on à un festival de mauvaise foi, vieil alibi de la mauvaise conscience (...) ?* ». Il semble hors de doute, pour l'écrivain, que la seule motivation française pour intervenir au Rwanda soit la défense de son idéal des « droits de l'homme ». Ce point de vue fut largement contesté, y compris par une partie des journalistes dans plusieurs quotidiens.

Enfin, deux articles sont publiés vers la mi-juillet pour rendre compte d'un appel signé par de nombreux intellectuels français célèbres, dont la plupart sont connus du grand public pour être souvent présents dans les médias. De nouveau, cet appel dénonce la passivité générale devant un génocide en estimant qu'il est du devoir des intellectuels de pallier la défaillance des organisations internationales et des responsables politiques. Cet appel contient également des critiques vis-à-vis de la politique française des années 1990, mais ne remet pas en cause l'opération Turquoise qui semble seule répondre à l'exigence d'intervention face à un génocide : *« sur le génocide au Rwanda, le Cri entend que toute la lumière soit faite sur les responsabilités françaises, tant politiques que militaires. Il recommande que soit formée une commission d'enquête susceptible de se rendre sur place dans les délais les plus brefs. Il attend des autorités françaises, comme de toutes les forces internationales présentes sur le terrain, qu'elles mettent tout en oeuvre pour arrêter, immédiatement, les responsables du génocide - et ce, afin de les déférer devant un tribunal international* ». Cet appel apparaît, en dépit de sa dimension critique, comme justifiant dans une certaine mesure l'intervention de la France. D'autant plus qu'il n'intervient qu'à la mi-juillet, alors que le génocide a débuté depuis plus de trois mois et se trouve déjà largement accompli. A titre de comparaison, on peut remarquer qu'une semaine après le début des massacres Bernard Taillefer formulait déjà un tel appel à intervenir, sachant que le retrait des militaires occidentaux équivalait à livrer à la mort une partie de la population. Durant les mois de juin et juillet, où furent publiés quatre des cinq articles dus à des intellectuels, on trouve ainsi dans *Le Monde* quatre « points de vue » favorables à l'intervention française, quelles que soient les critiques éventuelles sur la politique passée du pays au Rwanda. Le cinquième article, quant à lui, n'aborde pas cette question et n'offre par conséquent pas de point de vue contradictoire.

Ces cinq articles publiés par des intellectuels ou spécialistes de la région s'apparentent donc essentiellement à des appels à agir pour mettre fin au génocide. Ils constituent également une dénonciation, parfois virulente, de la passivité de la

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

« communauté internationale », des Etats comme des organisations telles que l'ONU ou l'OUA. Mais aucun de ces articles n'a pour objectif d'analyser les causes historiques, sociales et politiques de la crise rwandaise. Leurs auteurs, y compris lorsqu'ils évoquent les critiques adressées à la France pour sa politique au Rwanda, ne livrent pas leur propre analyse des motivations et des modalités de cette politique. L'urgence de porter secours aux survivants semble primer sur tout questionnement plus élaboré. De sorte que, la tribune de B. Poirot-Delpech et l'appel des intellectuels en particulier, semblent apporter une légitimité à l'intervention militaire de la France d'autant plus grande qu'elle n'est pas exempte de critiques.

- Les hommes politiques français :

Dans la période du 23 juin au 15 juillet, quatre articles qui relatent des prises de position d'hommes politiques français appartenant à la majorité gouvernementale sont publiés. Parmi eux, trois émanent de deux ministres en exercice. Il s'agit de François Léotard et d'Alain Juppé, respectivement ministres de la Défense et des Affaires étrangères, qui se trouvent de par leurs fonctions les plus engagés du gouvernement dans le lancement de l'opération Turquoise. Les tribunes publiées par ces deux ministres consistent en un plaidoyer en faveur de l'intervention française, ainsi qu'en une réfutation des arguments de ses détracteurs.

Dans sa tribune du 2 juillet, Alain Juppé s'emploie à justifier l'intervention « militaro-humanitaire » de la France et conteste vigoureusement l'existence de toute motivation autre que strictement humanitaire voire humaniste dans l'origine de cet engagement. Selon lui, *« la France a choisi d'agir dans la transparence et dans un cadre bien défini : celui d'une opération autorisée par les nation unies, neutre politiquement et militairement, limitée dans l'espace et dans le temps et mue par le seul objectif de sauver des vies et d'arrêter les massacres. C'est à la clarté de ses objectifs et de son action que la France doit aujourd'hui d'opérer dans la confiance et d'obtenir des premiers résultats encourageants »*. Le ministre réfute ainsi implicitement les allégations de ceux qui voient dans l'intervention française, une ultime tentative pour venir en aide au pouvoir du gouvernement intérimaire en déroute.

François Léotard quant à lui, plaide le 5 juillet pour une *« force d'action africaine »*. Le ministre de la Défense explique à son tour que si la France est intervenue, c'est uniquement pour mettre fin aux massacres et dans un but humanitaire alors que personne d'autre, et en particulier aucun pays africain, ne se trouvait en mesure d'agir. Le ministre affirme regretter cette « défaillance » de l'Afrique et proclame la volonté de la France d'aider le continent à constituer sa propre force d'intervention : *« pourquoi ne pas dire que nous éprouvons comme le sentiment d'un échec devant la faible participation africaine à la solution de la crise rwandaise ? »*.

Les députés de droite, dont les réactions à la mise en œuvre de Turquoise sont relatées le 23 juin, oscillent quant à eux entre le soutien sans réserve et les doutes émis sur l'opportunité d'intervenir presque seuls. Mais sur le fond, aucune critique n'est formulée à l'égard du rôle passé de la France.

Durant toute cette période de la mise en place et des premières interventions de Turquoise, le point de vue du gouvernement français est ainsi abondamment relayé par le quotidien au travers des tribunes accordées aux membres du gouvernement et de la majorité, dont on ne trouve pas d'équivalent dans *La Croix* ni même *Le Figaro* pourtant

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

connu pour être proche de la droite parlementaire, mais également au travers de la relation des déclarations du cardinal Lustiger qui affirme que *« c'est l'honneur de la France de tenter quelque chose »,* ou encore des intellectuels que nous avons évoqués. Deux points de vue nettement critiques, ceux de J.-L. Machuron et de SOS racisme, sont cependant publiés au cours de la même période. Mais globalement, les points de vue favorables à l'intervention française, même s'ils ne sont pas toujours exempts de critiques, dominent assez nettement.

- Le courrier des lecteurs :

Enfin, il faut également nous intéresser au courrier des lecteurs de ce quotidien, même s'il est peu abondant. Les trois courriers de lecteurs du *Monde* dénoncent de manière virulente les responsabilités du colonialisme dans l'exacerbation des tensions ethniques au Rwanda, mais aussi l'inaction et l'hypocrisie de la communauté internationale face au génocide. Le 15 avril, M. de Barrin pose une question qui ressemble davantage à une affirmation : *« s'agissant notamment de l'Afrique, les anciennes puissances coloniales n'ont-elles pas trop joué des rivalités ethniques pour se présenter maintenant en redresseur de torts ? »*. Puis, il ajoute, mettant sérieusement en doute la nature « humanitaire » des interventions de ces mêmes pays : *« intervenir sur la pointe des pieds lorsque leur intérêt bien compris et leur mauvaise conscience le commande vraiment : telle paraît être aujourd'hui la ligne de conduite - pour ne pas dire la ligne de défense - des pays occidentaux »*.

T. Renoult, un étudiant, abonde dans le même sens lorsqu'il reproche aux médias de ne pas expliquer le contexte historique qui a mené au génocide rwandais. Car si les médias s'efforçaient de le faire, affirme-t-il, le public *« [cesserait] de soupirer 'Quels barbares', pour crier haut et fort son dégoût du colonialisme »*. A la lumière des remarques formulées précédemment, le reproche de ce lecteur aux médias semble justifié. En effet, aucun spécialiste de la région ne fut invité à publier un article « historique » dans le quotidien, qui aurait permis de comprendre l'origine du clivage ethnique au Rwanda ou les ressorts politiques et sociaux de la crise. Or, nous verrons que cette lacune ne fut guère comblée par les articles de fond signés par les journalistes du quotidien, qui abordèrent rarement ces sujets autrement que de manière allusive. En cela, *Le Monde* ne fit d'ailleurs pas figure d'exception.

Le même jour que le lecteur précédent, le 4 juin, l'avocat Y. Laurain dénonce le décalage entre le succès de l'opération d'évacuation des ressortissants étrangers du Rwanda et l'impuissance à s'interposer face aux massacres. Car conclut-il, *« cela donne par trop le sentiment que la vie d'un africain ne mérite pas une protection de même nature »*.

Les trois lecteurs du *Monde* dont le courrier fut publié dénoncent les représentations qui assimilent le conflit rwandais et le génocide à la résurgence d'oppositions ancestrales entre ethnies. Pour ces lecteurs, il semble hors de doute que les causes essentielles du génocide soient à rechercher dans la politique coloniale qui instrumentalisa et politisa les divisions ethniques. Sur ce plan, il faut d'ailleurs remarquer qu'aucun des « points de vue » publiés par *Le Monde* ne défend l'idée selon laquelle les racines du conflit Hutu/Tutsi remonteraient à plusieurs siècles, ou qu'il s'agirait d'un conflit « atavique ». Cette idée se trouve parfois défendue dans d'autres quotidiens. Dans *Le Monde*, même si aucun de ces articles ne procède à une analyse

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

détaillée des causes historiques du génocide, lorsque celles-ci sont évoquées la responsabilité des puissances coloniales se trouve en général mise en cause.

2-4-2- L'analyse des « points de vue » publiés par *Le Figaro*

La liste des « points de vue » publiés

Dates	Auteur	Catégorie
1er au 15 avril	13/04 : Jean-François Deniau, de l'Académie Française	Spécialistes et int.
	14/04 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
	15/04 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
16 au 30 avril	22/04 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
1er au 15 mai		
16 au 31 mai	23/05 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
	27/05 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
1er au 15 juin	01/06 : Jean d'Ormessson, de l'Académie Française	Spécialistes et int.
	03/06 : Michel Roussin, ministre français de la Coopération	Responsable français
	10/06 : Malcolm Frazer (CARE)	ONG
	13/06 : Bernard Lugan, Professeur à l'Université du Rwanda de 1972 à 1983	Spécialistes et int.
	15/06 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
16 au 30 juin	17/06 : Jean Carbonare, membre de la FIDH	ONG
	17/06 : Général Paul Kagame, chef militaire du FPR	FPR
	21/06 : Jeannou Lacaze, Général d'armée	Militaire français
	21/06 : Baudouin de La Mairieu, ancien conseiller aux affaires étrangères du Rwanda (1961-1977)	Autres
	21/06 : 3 courriers des lecteurs	Courrier des lecteurs
	22/06 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
	24/06 : Jean-Louis Dufour, historien	Spécialistes et int.
	24/06 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
	25/06 : Gotthard Rosner, supérieur général des missionnaires d'Afrique	Religieux
	30/06 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
1er au 15 juillet	06/07 : Maurice Druon, de l'Académie Française	Spécialistes et int.
	08/07 : Michel Jobert, ancien ministre français	Responsable français
	09/07 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
	12/07 : Henri Konan Bédié, Président de la Côte d'Ivoire	Communauté inter.
	12/07 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs
	15/07 : Philippe Biberson, président de MSF	ONG
	15/07 : un courrier de lecteur	Courrier des lecteurs

La part de chaque catégorie dans les points de vue publiés

Le Figaro a publié, sur l'ensemble de la période, 30 « points de vue » extérieurs dont la moitié sont des courriers de lecteurs. Des trois quotidiens français, il est donc

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

celui qui accorda le plus de place au courrier de ses lecteurs sur les événements rwandais.

Outre ce courrier des lecteurs, qu'il sera intéressant d'étudier d'autant plus qu'il est relativement abondant, la catégorie d'intervenants extérieurs la plus représentée est celle des « spécialistes et intellectuels », avec cinq articles. Parmi eux, il est notable que figurent trois membres célèbres de l'Académie Française, des écrivains de renom qui accordent de temps à autre des tribunes à ce quotidien. Les deux autres sont des universitaires, davantage spécialisés dans l'histoire de l'Afrique ou dans l'analyse des conflits de manière générale. L'un d'entre eux, l'ancien Professeur à l'Université du Rwanda Bernard Lugan, compte parmi les auteurs dont nous avons étudié les analyses de l'histoire rwandaise dans un chapitre précédent. Rappelons que cet universitaire persiste à défendre les thèses historiques, largement contestées par les spécialistes actuels, qui prévalaient durant la période coloniale. Nous verrons par la suite dans quelle mesure cette analyse de l'histoire rwandaise s'accorde ou non avec les représentations de certains journalistes du quotidien.

D'autre part, à l'inverse du quotidien *Le Monde* qui accordait une place importante aux membres d'ONG, seuls trois d'entre eux interviennent dans les colonnes du *Figaro*. Il s'agit du président de MSF, d'un représentant de la FIDH et du dirigeant d'une organisation humanitaire américaine dénommée CARE. Enfin, notons que l'un des envoyés spéciaux du quotidien, Renaud Girard, a pu obtenir et publier le 17 juin une interview du chef militaire du FPR, le général Paul Kagame, en dépit des relations tendues entre le mouvement rebelle et les autorités françaises.

L'analyse du contenu des « points de vue » publiés

- Les spécialistes et intellectuels :

Parmi les cinq « points de vue » de cette catégorie publiés par *Le Figaro*, trois furent rédigés par des membres de l'Académie française, qui sont des écrivains célèbres mais qui ne peuvent être considérés comme des spécialistes de l'Afrique. D'ailleurs, ces intellectuels ne prétendent pas procéder, dans leurs articles, à une analyse de l'histoire du Rwanda et des ressorts sociaux et politiques de la crise. Il s'agit plutôt d'articles qui constatent l'impuissance de divers organismes internationaux à empêcher le génocide commis au Rwanda, et parfois de propositions de réforme de ces institutions.

Le premier de ces articles, d'un point de vue chronologique, est publié par Jean-François Deniau le 13 avril. Le titre de sa tribune, *« L'hypocrisie institutionnalisée »*, illustre la virulence de la charge portée dans le corps de l'article contre les nations unies et ses principaux membres. L'auteur rappelle les circonstances de la création des nations unies, lorsque le monde se trouvait divisé en deux blocs antagonistes. Selon lui, l'ONU reposait sur un *« équilibre de la terreur »* entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, où il était tacitement admis que les massacres commis à l'encontre de son propre peuple par un Etat ne concernaient pas la communauté internationale. Or, malgré la fin de la guerre froide, J.-F. Deniau estime que l'ONU a conservé cette attitude passive de spectatrice du massacre des peuples que ce soit en Bosnie, au Rwanda ou en Somalie. Selon lui, *« il faut une réforme de l'intervention des Nations unies fondée sur des devoirs simples qui consistent à ne pas attendre que la catastrophe ait déjà eu lieu, à ne pas mettre sur le même plan les assassins et les assassinés, à dire ce qu'on croit et faire ce qu'on dit avec les moyens adéquats. Autrement dit : prévenir, choisir, agir»*. A

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

propos Rwanda, il dénonce la passivité des casques bleus, entravés par un mandat qui ne leur autorise que la légitime défense. Cette critique de l'impuissance de l'ONU s'exprime de manière récurrente au début de la crise et lors du retrait de la majorité de la MINUAR comme au moment de l'intervention française dans les différents quotidiens.

Le 1er juin, Jean d'Ormesson signe une tribune dans laquelle il dépeint la situation internationale, et notamment la guerre en Bosnie et les massacres au Rwanda. Il y compare ces derniers à l'extermination des juifs par les nazis lors de la seconde guerre mondiale, dans la mesure où il s'agit là aussi de la tentative d'éradiquer tout un peuple. Les massacres de civils au Rwanda apparaissent ainsi clairement comme un génocide, où des individus sont tués uniquement en raison de leurs origines et de façon systématique et organisée. Cette analyse s'oppose sans ambiguïté aux tentatives de justification du gouvernement intérimaire rwandais, qui prétend expliquer les massacres par la traque des combattants rebelles infiltrés et par l'autodéfense de la population. L'auteur écrit : *« c'est le massacre le plus proche de la Shoah. On ne tue pas pour un territoire, on ne tue pas pour des idées, on ne tue pas pour des actions : on tue parce que ce sont les autres et qu'ils sont nés du mauvais côté »*. Par ailleurs, le fait de comparer le génocide en cours à la Shoah, considérée comme le « crime absolu » et perpétrée au cœur de l'Europe industrielle, semble contredire le point de vue de ceux qui voient dans le génocide rwandais un massacre de plus dans une Afrique régulièrement en proie à la barbarie.

Quant à Maurice Druon, il signe le 6 juillet un article qui dénonce la passivité de l'organisation de la francophonie à l'égard de massacres se déroulant dans un pays francophone. Au passage, il se félicite que la France ait, à l'inverse, réagi en intervenant directement au Rwanda : *« devant les images et les récits de ce drame, la planète entière semble pétrifiée hormis la France, pour son honneur. (...) Depuis qu'a éclaté la tragédie rwandaise, qu'ont dit, hormis la France, les quarante-six autres pays, dont la majorité, d'ailleurs, est africaine ? Rien »*. Maurice Druon plaide en conséquence pour une réforme de l'organisation de la francophonie et en faveur de la création à sa tête d'un *« comité des sages »* chargé d'offrir sa médiation avant que de tels drames ne se produisent.

L'implication de la France dans la guerre civile rwandaise aux côtés du pouvoir en place, à partir de 1990, fut interprétée par plusieurs spécialistes comme motivée par la volonté de défendre la francophonie, qui se serait trouvée menacée par l'invasion du FPR anglophone. Dans le cadre d'une telle analyse, les propositions de Maurice Druon qui visent à rendre plus efficace et active l'organisation des pays francophones peuvent sembler inspirées par la crainte de voir le « rayonnement » et l'influence de la France décroître dans cette région d'Afrique. L'hommage rendu à l'intervention militaire française semble aller dans le même sens, d'autant qu'il n'est pas accompagné de la moindre réserve à l'égard des motivations de l'opération Turquoise ou de la politique passée de la France. La seule « analyse » que propose cet article des causes de la crise rwandaise consiste à affirmer que le génocide serait une des manifestations de l'activité du « diable » sur la planète : *« le diable, en notre fin de siècle s'ébat en liberté sur la terre, se livrant à ses oeuvres aux lieux les plus inattendus. Nous avons appris à prévoir le déplacement des cyclones, mais non pas les déplacements du Malin, de l'Esprit du Mal »*. Que l'on considère de telles assertions comme une métaphore ou qu'elles soient

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

prises au premier degré, elles font apparaître le génocide rwandais comme une sorte de fatalité pour laquelle on ne saurait désigner de responsabilités précises.

De façon générale, aucun de ces trois articles ne cherche à analyser les responsabilités diverses ni le contexte qui ont conduit au génocide. L'impuissance internationale à s'opposer à son exécution est dénoncée, et les massacres commis clairement identifiés comme un génocide, au moins dans l'article de Jean-François Deniau. Nous allons à présent nous intéresser aux articles écrits par des universitaires, spécialistes de l'Afrique et des conflits armés. Nous verrons s'ils proposent une analyse de la genèse du génocide, et de quel type d'interprétation il s'agit.

Les deux articles d'universitaires publiés dans *Le Figaro* sont datés du mois de juin, et l'un d'eux aborde l'intervention française au Rwanda. L'article publié par le Professeur Bernard Lugan le 13 juin traite quant à lui de l'histoire du Rwanda depuis la fin de l'ère coloniale, mais évoque également ce qu'il considère comme les « origines » du conflit Hutu/Tutsi. Dans cet article, l'universitaire affirme qu'il s'agit d'un conflit séculaire, de nature *« raciale »*, et dans l'origine duquel la colonisation ne porterait pas la moindre responsabilité : « *cas d'école que le Rwanda ! Les Tutsis (20 % de la population) et les Hutus (80%) forment une seule et même nation, parlent la même langue, partagent le même système de valeurs et pourtant, depuis la nuit des temps, ils se massacrent. Leur opposition est moins ethnique que raciale. (...) La colonisation n'est donc pour rien dans ce clivage historique* ». Nous avons déjà fait la critique de ce type d' « analyse » dans le chapitre consacré aux interprétations de l'histoire rwandaise. Nous avons vu que les thèses défendues par Bernard Lugan ne pouvaient être considérées comme valables scientifiquement, que les rapports entre Hutu et Tutsi ne furent pas toujours marqués par la domination des seconds sur les premiers et que le clivage était bien plus de nature sociale qu'ethnique ou « raciale », ce dernier terme n'ayant d'ailleurs aucune validité scientifique lorsqu'il s'agit de groupes humains. D'autre part, B. Lugan s'oppose à l'analyse selon laquelle la colonisation aurait joué un rôle essentiel dans l'exacerbation et la politisation du clivage Hutu/Tutsi au Rwanda. Nous verrons par la suite que cette opinion, défendue dans le seul article historique d'un universitaire spécialisé publié par le quotidien, se trouve partagée par plusieurs journalistes du *Figaro*.

L'article de B. Lugan constitue par ailleurs une mise en cause virulente de la politique menée par la France au Rwanda depuis les années 1980. Selon lui, « *la France socialiste porte une lourde responsabilité politique dans les massacres qui ensanglantent ce malheureux pays* ». Cette part de responsabilité du gouvernement français dans le génocide, si elle est considérée comme plus ou moins grande selon les auteurs, n'est que rarement contestée. L'élément qui semble plus significatif dans l'analyse de B. Lugan réside dans la précision qu'il apporte en désignant comme responsable non pas l'ensemble des gouvernements français, de droite ou de gauche, depuis le début des années 1980, mais la seule *« France socialiste »*. Selon lui, le soutien des socialistes au régime d'Habyarimana s'expliquerait par des choix idéologiques. Il affirme ainsi : *« les premiers républicains du Rwanda ne pouvaient donc que s'attirer les faveurs des héritiers des Conventionnels français »*. Cette analyse semble pourtant critiquable, dans la mesure où le soutien du gouvernement français au régime d'Habyarimana ne cessa pas avec l'arrivée à Matignon d'hommes de droite comme Jacques Chirac en 1986 ou Edouard Balladur en 1993.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Quant à l'historien Jean-Louis Dufour, il signe le 24 juin une tribune dans laquelle il se prononce en faveur d'une *« force d'interposition africaine »*. Ce plaidoyer n'est pas sans rappeler la tribune de François Léotard, publiée dans *Le Monde* à la même période et que nous avons brièvement commentée. Il existe cependant une différence entre ces deux articles, qui tient essentiellement aux motifs invoqués pour aider à la création d'une telle force. Tandis que le ministre de la Défense affirmait vouloir renforcer l'indépendance des pays africains, qu'il s'agirait d'aider à résoudre eux-mêmes leurs propres conflits, Jean-Louis Dufour expose une argumentation plus crue. Une force d'interposition africaine *« parrainée »* par la France permettrait à celle-ci d'intervenir dans sa sphère d'influence de manière plus discrète, mais également moins coûteuse : *« Il ne serait donc pas inutile que la France allât chercher, en Afrique ou ailleurs, des forces armées qu'elle équiperait et entraînerait et qui s'en iraient sous son contrôle, discret mais direct, remplir des missions de maintien de l'ordre international. (...) De la même manière que des industriels trouvent parfois avantage à employer des personnels étrangers moins exigeants en matière salariale que des nationaux, de même la France peut être tentée d'envoyer se battre à sa place, dans des conflits mineurs, des soldats d'un tiers monde démuni, où les hommes manquent infiniment moins que l'argent »*.

Il est remarquable que, dans cet article, l'auteur n'hésite pas à exposer sans fard l'intérêt politique et financier que représenterait pour la France la création d'une telle force africaine. Ni les « grands » principes ni les arguments humanitaires ne sont mobilisés dans cette analyse qui se veut avant tout pragmatique ou, selon les termes consacrés en matière de politique internationale, « réaliste ». Ce raisonnement se situe uniquement du point de vue des intérêts français, sans même que ceux des pays africains soient évoqués. L'auteur semble également ne tenir compte que des intérêts stratégiques de la France lorsqu'il évoque des *« conflits mineurs »* voire des *« feux de brousse »* à propos du génocide au Rwanda par exemple. Tandis que les « points de vue » publiés par *Le Monde* dénonçaient en général le rôle de la colonisation dans les crises subies par le Rwanda, nous avons vu que Bernard Lugan exonérait celle-ci de toute responsabilité. L'article de Jean-Louis Dufour témoigne quant à lui du fait qu'il est possible d'exposer, dans *Le Figaro*, les raisons stratégiques et politiques des choix éventuels de la France de manière directe, y compris lorsqu'il s'agit d'intervenir dans l'évolution d'un pays « souverain ». Cela différencie *Le Figaro* de son confrère dans lequel même les auteurs de « points de vue » qui justifient l'opération Turquoise, d'ailleurs assez nombreux, se défendent de l'accusation d'agir pour des motifs autres que strictement humanitaires.

- Les ONG et les associations :

Les trois articles publiés par des responsables d'ONG se caractérisent par un ton extrêmement critique à l'égard de l'ONU, de la communauté internationale en général et de la France en particulier. Le 10 juin, le responsable de l'organisation américaine CARE, Malcolm Frazer, dénonce le retrait précipité des casques bleus au début de la crise. Selon lui, *« c'était la dernière chose à faire. Ce retrait a été interprété comme un feu vert aux massacres »*. D'autre part, il caractérise le génocide comme *« une entreprise politique »* qui ne peut en aucun cas être assimilée à une explosion de haine spontanée. Enfin, il incrimine la politique coloniale, responsable selon lui d'avoir suscité les haines en s'appuyant sur une minorité pour garantir son pouvoir : *« ces massacres sont en partie le résultat de l'héritage colonial, qui a laissé le pays à l'oppression d'une minorité. C'est la politique tribale de l'Occident qui a semé les*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

germes de la discorde ». Cette analyse s'oppose totalement à celle de Bernard Lugan, pour qui la colonisation ne pouvait être rendue responsables des haines « séculaires » entre Hutu et Tutsi.

Jean Carbonare, présenté comme un *« expert de l'Afrique »* et coauteur en 1993 d'un rapport de la FIDH sur les escadrons de la mort au Rwanda, met en cause la politique française de manière virulente. Pour cet auteur, les multiples exactions et assassinats perpétrés de 1990 à 1993 par des escadrons de la mort liés au pouvoir en place auraient au moins dû conduire Paris à cesser son soutien au président Habyarimana. Or, affirme-t-il le 17 juin, *« l'armée française a formé et entraîné pour partie les responsables des massacres. Tous ces gens-là savaient, comme nos ambassadeurs, que des opérations de liquidation systématique des opposants étaient planifiées »*. Par conséquent, bien qu'il ne se montre pas totalement hostile à l'opération Turquoise dont les motifs lui semblent louables, Jean Carbonare estime que *« la France devrait aujourd'hui adopter un profil bas et se méfier de toute ingérence militaire, même animée de bons sentiments »*. Enfin, l'auteur désigne sans ambiguïté les responsables des massacres, et se refuse à placer sur le même plan les crimes commis par les rebelles du FPR et le génocide organisé et exécuté par le gouvernement intérimaire et ses milices : *« du côté du FPR, un certain nombre de crimes de guerre ont été commis. Mais dans l'autre camp, celui du gouvernement rwandais, de l 'armée et des milices, il est évident qu'il s'agit d'un génocide »*. Par cette affirmation, l'auteur conteste implicitement le refus de la France de dénoncer le gouvernement intérimaire comme seul responsable du génocide ainsi que son attitude hostile à l'égard du FPR.

Quant à l'article du président de MSF Philippe Biberson, publié le 15 juillet, il constitue une critique acerbe des conséquences de l'opération Turquoise. Il dénonce surtout le *« piège humanitaire »* créé par la zone humanitaire sûre mise en place par les militaires français. Selon Philippe Biberson, l'existence de cette zone constitue la première cause des déplacements de population, qui justifient *a posteriori* la politique française et son appel au soutien des organisations humanitaires : *« l'opération « humanitaire » « Turquoise », débouchant sur un désastre humanitaire, on organise à grands renforts de médias l'appel aux ONG ! »*. Ces critiques semblent avoir d'autant plus de poids qu'elles émanent d'une organisation qui avait réclamé une intervention militaire au Rwanda, et soutenu l'initiative française en dépit des critiques qu'elle formulait à l'égard de la politique passée de la France. Nous avons pu voir une illustration de cette position avec l'article de Rony Brauman, publié dans *Le Monde* avant la création de la zone humanitaire sûre et ses conséquences catastrophiques en matière de déplacement de populations. D'autre part, Philippe Biberson dénonce la *« lâcheté »* de l'ONU et de la France qui refusent d'identifier les responsables du génocide : *« la neutralité et l'impartialité devant un génocide constituent une attitude honteuse qui nie la réalité du crime et trompe l'opinion publique sur les intentions affichées »*.

Ces trois articles, rédigés par des représentants d'ONG, semblent ainsi constituer les points de vue les plus critiques parmi ceux qui furent publiés par *Le Figaro*. Ils mettent en effet en cause la politique de l'ONU comme celle de la France, et désignent la politique coloniale comme la source historique des affrontements entre Hutu et Tutsi.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

- Les responsables et les militaires français :

Dans une tribune publiée le 3 juin, le ministre de la Coopération Michel Roussin s'emploie à réfuter les accusations et les suspicions qui pèsent sur la politique française au Rwanda. Son article, intitulé *« La France et le Rwanda : pour en finir avec les faux procès »*, rappelle que la coopération française avec le Rwanda se traduisait avant tout par une aide au développement économique et social. Selon lui la France étant, avec la Belgique, le partenaire principal du Rwanda, il était normal qu'elle joue un rôle dans *« l'évolution »* du pays à partir de 1990. Sur la guerre commencée en 1990, Michel Roussin se contente d'évoquer l'attaque du FPR en octobre, puis le rôle de la France dans les négociations d'Arusha et les accords de paix qui débouchèrent en 1993 sur une démocratisation *« sans précédent »*. L'assassinat du président Habyarimana le 6 avril 1994 aurait brutalement mis fin à ce processus de réconciliation et d'ouverture.

Ce très rapide résumé de la crise par Michel Roussin omet de rappeler l'engagement militaire de la France aux côtés du gouvernement rwandais, et l'aide apportée dans la formation d'une armée dont les effectifs s'accrurent démesurément en quelques années. Ces faits semblent pourtant avérés, et sont rapportés par l'ensemble des spécialistes de la région quelles que soient par ailleurs leurs divergences d'interprétation de la crise rwandaise. Tandis que de nombreux témoins, spécialistes ou intervenants humanitaires affirment que l'infrastructure du génocide se mit en place bien avant avril 1994, Michel Roussin se borne à évoquer l'existence d'un processus de démocratisation soutenu par la France. Globalement, cette tribune du ministre de la Coopération apparaît comme une justification de la politique française qui, à défaut de répondre aux accusations qui visent la France pour son soutien à un régime considéré comme criminel, occulte de nombreux faits démontrés.

Le Figaro publie aussi, le 21 juin, une tribune signée du Général d'armée Jeannou Lacaze. Celui-ci préconise, à l'instar de François Léotard dans *Le Monde* ou de Jean-Louis Dufour, la création d'une force interafricaine d'interposition. Avec le soutien logistique de la France, une telle force pourrait intervenir dans les crises qui surviennent sur le continent. Elle aurait l'avantage d'être dirigée par des Etats africains *a priori* plus aptes à comprendre les enjeux des crises. D'autre part, elle éviterait à la France des engagements militaires directs en Afrique, en général *« coûteux »* et *« impopulaires »*. Ce type d'analyse se trouve développé à plusieurs reprises, par des responsables politiques ou militaires français comme par l'historien J.-L. Dufour. Ces réflexions interviennent toutes au moment du déploiement de l'opération Turquoise qui suscite de nombreuses critiques voire de l'hostilité à l'égard de la France. L'idée d'une force interafricaine dans la création de laquelle la France jouerait un rôle décisif, est dans ce cadre présentée comme le moyen d'éviter à l'avenir les accusations contre la politique française en Afrique.

Enfin, *Le Figaro* publie le 8 juillet une tribune de l'ancien ministre Michel Jobert, intitulée : *« Rwanda : tableau de déshonneur »*. A l'image des autres responsables français, M. Jobert défend l'opération Turquoise contre les attaques dont elle est l'objet. Le gouvernement français a décidé d'agir et, dans la mesure où il est quasiment seul à vouloir le faire, les autres pays ne seraient guère en position de mettre en cause la politique française : *« du moins ce gouvernement, enfin, a agi, en dépit des moues dubitatives, des campagnes hostiles, de l'éléphantesque volonté de laissé les Rwandais s'étriper jusqu'au bout »*. La France intervient enfin, alors que *« les étrangers (...) ont laissé le Rwanda dans la nuit sanglante de ses réalités ethniques »*. A travers

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

cette citation, il faut noter la façon dont l'ancien ministre conçoit les événements rwandais ; il s'agirait, en quelque sorte, d'une manifestation supplémentaire d'un antagonisme ethnique atavique. M. Jobert fustige ensuite tour à tour les pays africains, l'Europe, les Etats-Unis et les pays qui se sont abstenus au conseil de sécurité lors du vote qui autorisait l'intervention française. A propos de ces pays, il écrit sur un mode ironique : *« tous sans doute pays trop perfectionnistes, inspecteurs des travaux finis, désirant toujours mieux, avec la certitude réconfortante de ne rien faire »*. L'ensemble de la communauté internationale, nations unies comprises, semble devoir figurer sur le *« tableau de déshonneur »* dressé par M. Jobert, à l'exception de la France qui a au moins le mérite d'intervenir, même tardivement.

- Les belligérants : le FPR :

Le Figaro est le seul des trois quotidiens français à avoir publié une interview du chef militaire du FPR, le général Paul Kagame, avant la prise de Kigali par le FPR au début du mois de juillet. Un journaliste du *Monde* a par ailleurs interviewé à Mulundi le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, mais cette interview fut insérée dans un reportage paru le 29 juin et ne fit pas l'objet d'un article distinct. L'entretien de Renaud Girard, l'un des principaux envoyés spéciaux du quotidien, avec Paul Kagame, fut relaté dans le quotidien le 17 juin. Les questions posées portent essentiellement sur les raisons de l'hostilité du FPR à l'intervention française, mais également sur sa méfiance envers l'ONU. Tandis que Renaud Girard affirme que l'on ne peut tout de même pas tenir les Français pour responsables du génocide, P. Kagame rétorque : *« il est évident que les Français sont en partie responsables de ce qui s'est passé. La France a entraîné les milices et l'armée. Elle n'a pas condamné les assassins »*. Cette interview permet au dirigeant militaire du FPR d'exprimer son hostilité à l'égard de l'intervention française, en accusant la France de porter une part de responsabilité dans le génocide. La publication de cette interview fait ainsi contrepoids à la tribune de Michel Roussin, qui constitue à l'inverse une justification de la position française et occulte le soutien politique et militaire accordé au régime rwandais en dépit de ses dérives criminelles.

Il semble donc que les « points de vue » publiés par *Le Figaro* aient permis l'expression des arguments des partisans comme des opposants à l'intervention française. Cependant, il est notable qu'aucun des spécialistes et intellectuels cités par *Le Figaro* ne mette en cause la colonisation dans la surimposition du clivage ethnique. D'autre part, le seul article historique sur le Rwanda est signé par l'universitaire Bernard Lugan, qui défend encore la thèse hamitique qui avait cours durant l'époque coloniale bien qu'elle soit battue en brèche par les recherches historiques et sociologiques réalisées depuis trente ans.

- Le courrier des lecteurs :

Une particularité du *Figaro*, par rapport à ses confrères français, est d'avoir publié un nombre relativement important de courriers de lecteurs sur le Rwanda, soit quinze au total. Il faut cependant noter qu'il s'agit parfois des mêmes lecteurs : deux d'entre eux ont vu deux de leurs courriers publiés, et un autre trois. Le courrier relate donc les opinions de onze lecteurs différents, et non de quinze. S'il faut sans doute se garder de formuler des conclusions générales sur le lectorat du quotidien sur la seule base de ces quelques courriers, il est en revanche possible d'en tirer quelques remarques.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Tandis que les trois courriers publiés par *Le Monde* étaient nettement teintés d'anticolonialisme, plusieurs courriers publiés dans *Le Figaro* expriment une opinion parfaitement inverse. Selon un lecteur publié le 21 juin, *« nous savons tous, sans oser le dire, que seule une reprise en main du type « reconquête coloniale » peut (...) rétablir la paix »*. Ce point de vue, comme nous le verrons, fut également défendu par un journaliste du quotidien, Charles Lambroschini, dans un éditorial. Par ailleurs, plusieurs courriers de lecteurs se font les vecteurs de représentations éculées et parfois méprisantes de l'Afrique, dépeinte comme le lieu d'affrontements tribaux séculaires et dont les sociétés seraient incapables de mettre en place un quelconque système démocratique. Ainsi le 27 mai, un lecteur s'insurge contre des propos tenus par Bernard Kouchner, selon qui la population rwandaise se diviserait en 15 % de fascistes et 85 % de démocrates. Mais ce qui choque le lecteur dans ces propos, c'est que l'on puisse recourir à des catégories politiques modernes pour expliquer les conflits africains : « *comment peut-on faire référence aux mouvements politiques de l'Europe du XX*^{e} *siècle, lorsqu'il s'agit des guerres tribales auxquelles se livrent depuis des lustres, avec une sauvagerie inouïe, les peuples africains « libérés » du colonialisme ? »*. Le même type de réflexion apparaît chez un autre lecteur, qui dénonce le 21 juin l' « *erreur* » commise par les *« néophytes »* qui ont supplanté les vieux coloniaux à la direction de la politique africaine française, en privilégiant *« des notions égalitaristes incompatibles avec des équilibres africains de toute autre nature »*. Plusieurs lecteurs, enfin, estiment que ni la France ni l'ONU n'ont à intervenir dans un conflit qui ne les concerne pas, et que c'est aux Africains de régler eux-mêmes leurs problèmes.

Chez la majorité des lecteurs publiés par le quotidien s'expriment des représentations de l'Afrique proches de celles qui furent forgées durant l'époque coloniale. Ainsi, la différence dans les opinions exprimées par les lecteurs du *Monde* et du *Figaro* peut sans doute expliquer que ce dernier ait pu publier des « points de vue » qui défendent ouvertement l'intervention de la France en Afrique pour la seule défense de ses intérêts, ou encore qui réfutent la responsabilité de la politique coloniale dans les affrontements contemporains. Il faut cependant noter que tous les lecteurs publiés par *Le Figaro* ne professent pas la même opinion à l'égard de l'Afrique. Deux d'entre eux dénoncent au contraire le traitement différencié de la guerre en Bosnie et du génocide au Rwanda et déplorent que le *« racisme »*, lorsqu'il sévit en Afrique, soit considéré par les médias comme *« normal »*. Une telle opinion est cependant minoritaire dans le courrier publié par le quotidien.

2-4-3- L'analyse des « points de vue » publiés par *La Croix*

La liste des « points de vue » publiés

Dates	Auteur	Catégorie
1er au 15 avril	15/04 : Père B. Ugeux, Père Blanc, ancien missionnaire au Rwanda	Religieux
16 au 30 avril	16/04 : Clément Forestier, Père Blanc	Religieux
	17/04 : José Kagabo, chercheur à l'EHESS	Spécialistes et int.
	19/04 : Jérôme Bicamumpaka, ministre des affaires étrangères du GIR	GIR, FAR, milices
	21/04 : Ahmedou Ould Abdallah, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Burundi.	ONU, communauté internationale
	22/04 : Dofroza et Alain Gauthier, témoignage d'un	Autres

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

	couple franco-rwandais 26/04 : Père B. Ugeux	 Religieux
1er au 15 mai	12/05 : Alphonse Quenum, Prêtre béninois, professeur à Abidjan	Religieux
16 au 31 mai	18/05 : Lettres anonymes du Rwanda 21/05 : Jean-François Bayart, chercheur au CERI 25/05 : Jean-Pol Evrard, Caritas Internationalis 31/05 : 1 courrier de lecteur	Autres Spécialistes et int. ONG Courrier de lecteurs
1er au 15 juin	01/06 : 6 courriers de lecteurs 03/06 : Pierre Erny, ethnologue à l'université de Strasbourg II, ancien Professeur à l'université nationale du Rwanda 10/06 : Stan Rougier, prêtre	Courrier de lecteurs Spécialiste et int. Religieux
16 au 30 juin	16/06 : Didier Rance, Diacre et directeur national de l'Aide à l'Eglise en détresse 16/06 : Xavier Anglaret, médecin, en mission à Kigali pour l'INSERM 21/06 : Guy Theunis, missionnaire belge au Rwanda de 1970 à 1994 22/06 : Alfred Grosser, historien 28/06 : D. Viénot, responsable de Caritas Rwanda 28/06 : une sœur missionnaire de Notre-Dame d'Afrique 28/06 : Jacques Duquesne, journaliste et écrivain catholique	Religieux Spécialiste et int. Religieux Spécialiste et int. ONG Religieux Spécialistes et int.
1er au 15 juillet	02/07 : Pierre Erny 02/07 : Jean-François Bayart 02/07 : Guy Hermet, de MSF 06/07 : Père Otto Mayer, vicaire de la paroisse Nyamirambo à Kigali 08/07 : Mgr Thaddée Ntihinyurwa, évêque de Cyangugu 09/07 : Faustin Twagiramungu, nommé par le FPR pour former un gouvernement d'union nationale 13/07 : Philippe Gaillard, chef de la délégation du CICR à Kigali 15/07 : un abonné des Hauts-de-Seine	Spécialiste et int. Spécialiste et int. ONG Religieux Religieux FPR ONG courrier de lecteur

La part de chaque catégorie dans les « points de vue » publiés

Le quotidien *La Croix* a publié, durant ces trois mois et demi, 36 « points de vue » dont 8 courriers de lecteurs. Si l'on classe à part ces courriers de lecteur, dont les auteurs ne sont pas identifiés autrement que par leur nom et leur lieu d'habitation, nous avons donc 28 « points de vue » dont l'auteur est situé sur le plan institutionnel ou professionnel. Parmi ceux-ci, nous avons recensé 10 « religieux », ce qui en fait la catégorie la plus représentée avec près de 36 % du nombre total de points de vue « identifiés ». D'autre part, notons que sur les 4 membres d'ONG recensés dans le tableau, deux sont des responsables d'une organisation caritative religieuse, Caritas internationalis, ce qui renforce encore la part des religieux dans le total des points de vue exprimés.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La seconde catégorie la plus importante est celle des « spécialistes et intellectuels », dont huit « points de vue » sont publiés par le quotidien. Ce total, bien que supérieur à celui constaté chez les deux autres quotidiens français, reste relativement modeste d'autant qu'il ne s'agit en fait que de six individus différents, puisque deux auteurs se sont exprimés à deux reprises dans les colonnes du quotidien. Par ailleurs, la moitié de ces six individus différents ne sont pas des spécialistes de la région des Grands Lacs.

Quant aux belligérants de la crise rwandaise, aucune tribune libre ne leur a été accordée, et seul un représentant de chacune des deux parties en présence a été interviewé par le quotidien. Il s'agit d'une part d'un ministre du gouvernement intérimaire, Jérôme Bicamumpaka, et d'autre part du premier ministre nommé par le FPR après sa victoire et qui est membre du parti d'opposition MDR, Faustin Twagiramungu. Par conséquent, si nous avons pu relever que des responsables et des membres du FPR étaient abondamment cités dans les articles du quotidien, et en tous cas beaucoup plus que des représentants du camp gouvernemental, en revanche le FPR n'a pas bénéficié de davantage d'interviews ou d'une quelconque tribune libre.

L'analyse du contenu des « points de vue » publiés

- Les religieux :

La plupart des religieux qui s'expriment à l'occasion d'une interview ou dans une tribune libre, s'interrogent sur la nature de « l'évangélisation » du Rwanda au vu des massacres qui ensanglantent le pays. Le 15 avril, le Père Blanc B. Ugeux se demande *« comment, après plus d'un siècle d'évangélisation, de tels déchaînements peuvent[-ils] avoir lieu dans des pays dont la moitié des habitants sont catholiques ? »*. Le lendemain, le Père Clément Forestier abonde dans le même sens : *« la plus grande déception est de s'apercevoir que cette religion était artificielle (...) quelle évangélisation avons-nous apportée ? »*. Le 16 juin le Diacre Didier Rance pose la même question : *« échec cinglant d'une évangélisation artificielle ? »*, demandant avec une ironie amère : *« le Saint-esprit n'avait-il pas « soufflé en rafale » sur ce pays, le plus fort taux de baptisés du continent ? »*. Et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples qui attestent de cette interrogation des religieux mais aussi du quotidien *La Croix*, qui insiste sur cette question lors des interviews.

Ce sentiment d'échec au moins relatif des religieux en amène certains à critiquer l'attitude de la hiérarchie catholique rwandaise jugée trop intégrée au pouvoir d'Etat et, de ce fait, impliquée dans la politique menée par le régime rwandais. Clément Forestier critique ainsi *« l'Eglise officielle, trop politisée »*, qu'il oppose à *« l'Eglise de base (qui) a été formidable »*. Mais le 6 juillet, le Père Otto Mayer se montre bien plus virulent encore lorsqu'il affirme : *« je ne crois pas du tout à la théorie de « la colère du peuple » (...) trop de monde a menti : le gouvernement, l'opposition... et même l'Eglise. (...) Elle était « cul et chemise » avec l'Etat, à coup de goupillon et d'encensoir »*. Si le quotidien catholique a publié un grand nombre de points de vue émanant de religieux, il faut donc constater que ces tribunes ou interviews consistent rarement en des justifications de l'attitude de l'Eglise au Rwanda dans la période récente ou durant la colonisation. D'une certaine manière, il semble même que le quotidien français qui a relayé le plus de critiques à l'encontre de l'Eglise catholique soit précisément *La Croix*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Mais les mises en cause de plusieurs religieux s'adressent également à la communauté internationale, dénoncée pour son inaction face au génocide et pour la *« différence de traitement »* entre une crise qui survient dans un pays pauvre d'Afrique sans grand intérêt économique, et les crises dans lesquels des intérêts importants sont en jeu. Le prêtre béninois Alphonse Quenum s'exclame ainsi : *« quelle morale internationale sous-tend le fait de s'être lancé en guerre à grands frais pour protéger des puits de pétrole et celui de ne plus savoir du tout que faire quand des vies innocentes sont égorgées comme des animaux sur la même planète ? »*. Ce prêtre fait ici allusion à la guerre du Golfe de 1991, qui vit une vaste coalition internationale se former derrière les Etats-Unis pour attaquer le régime irakien après qu'il ait envahi le Koweït. Le rapprochement entre les moyens militaires et financiers colossaux déployés dans le Golfe, où des intérêts pétroliers étaient en jeu, et la passivité à l'égard d'un génocide au Rwanda, ne fut que rarement établi dans les deux autres quotidiens français. Nous verrons par la suite qu'à l'inverse, les quotidiens belges y firent fréquemment allusion.

Le 16 juin, Didier Rance s'indigne lui aussi de la « passivité » de la communauté internationale : *« les Nations Unies sont présentes militairement à Kigali (...) et pourtant [ce génocide] se poursuit. Et rien ne se passe »*. Globalement, le ton des articles publiés par des religieux au sein de *La Croix* s'avère plutôt accusateur à l'encontre de la communauté internationale mais aussi, parfois, de la hiérarchie catholique rwandaise.

- Les spécialistes et les intellectuels :

Comme nous l'avons déjà relevé, six spécialistes et intellectuels différents se sont exprimés lors d'interviews ou de tribunes libres, dont deux à deux reprises. Ces six points de vue incarnent des analyses divergentes et parfois même radicalement opposées de la crise rwandaise. Par ailleurs, il faut noter que les auteurs exercent tous leur métier en France, voire sont de nationalité française. Aucun universitaire belge, par exemple, n'a été consulté par le quotidien, bien qu'une partie importante des spécialistes de la région soit des chercheurs belges. La même remarque peut d'ailleurs être formulée à propos des deux autres quotidiens français. Ce choix peut être, tout simplement, dicté par des raisons pratiques comme la proximité plus grande des chercheurs français. Encore que la Belgique ne soit tout de même pas très éloignée de Paris... Nous verrons ensuite, en étudiant les deux quotidiens belges, si l'on observe la même tendance à ne convoquer le point de vue que des chercheurs du pays.

José Kagabo et Jean-François Bayart incriminent tous deux la politique coloniale de la puissance mandataire belge, qui serait en grande partie responsable du clivage entre Hutu et Tutsi et du caractère violent pris par cette opposition. Le 17 avril, José Kagabo rappelle que *« la Belgique, puissance tutélaire, s'était appuyée sur une administration exclusivement tutsi »*, ce qui constitue selon lui la première *« cassure »* subie par le Rwanda. Quant à *« la seconde cassure »*, *« interne aux Hutu »*, elle consista dans le soutien apporté par la Belgique à l' *« émergence d'une élite politique formée de Hutu du Sud et du Centre, tandis que l'armée était recrutée chez ceux du Nord »*. Dans les deux grandes *« cassures »* qui ont marqué le Rwanda et posé les bases de la crise actuelle, la responsabilité de l'ancienne puissance mandataire se trouverait nettement engagée selon cet universitaire. Par ailleurs, il qualifie de *« mythe parfaitement absurde, largement issu de l'imagerie coloniale »*, la supposée *« supériorité intellectuelle »* des Tutsi. Ce faisant, il se démarque sans ambiguïté des représentations coloniales de

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'histoire rwandaise qui prévalent encore chez certains observateurs de la région, voire chez certains universitaires.

Jean-François Bayart quant à lui, incrimine bien davantage la responsabilité de la politique menée par les gouvernements français dans la crise rwandaise. Le titre de son article du 21 mai, *« Meurtres sous pavillon français »*, est d'ailleurs significatif à cet égard. Il y dénonce un *« échec politique massif »*, mais également *« une protection offerte (...) à un régime autoritaire »* et va jusqu'à affirmer : *« nous avons couvert des réseaux d'assassins »*. Le quotidien catholique, après avoir largement donnée la parole à des religieux parfois très critiques à l'encontre de la hiérarchie religieuse, publie ainsi des tribunes d'universitaires qui dénoncent fermement la politique française et mettent en cause les pratiques de l'époque coloniale. A propos de l'origine du « conflit ethnique » au Rwanda, Jean-François Bayart s'oppose également à l'idée d'un clivage ancestral et affirme : *« les conflits ethniques ne sont pas des chocs d'identité sortis de la nuit des temps. L'ethnicité est un phénomène politique moderne »*.

En revanche, le ton et l'analyse sont très nettement différents chez l'ethnologue Pierre Erny. S'il estime que *« qualifier l'opposition hutu-tutsi d'ethnique est au moins en partie inadéquat »*, il affirme cependant que *« les tragédies »* du genre de celles vécues par le Rwanda ont des *« racines multiséculaires »*. Ce raisonnement exonère la responsabilité de l'ancienne puissance coloniale dans le développement de ce conflit, et renvoie aux théories de l'époque coloniale produites par ceux que Claudine Vidal appelait les « anthropologues de la première période ». Pierre Erny reprend à son compte ces analyses qui font des Tutsi une minorité de seigneurs féodaux qui auraient durant des siècles opprimé la masse hutu avant d'être chassés du pouvoir au début des années 1960 par *« une révolution populaire aussi décisive pour ce pays que l'a été la révolution de 1789 pour la France »*. D'autre part, Pierre Erny s'oppose avec véhémence aux accusations portées contre la politique française au Rwanda, qu'il stigmatise comme des *« tentatives inspirées par le Front patriotique de rendre la France au moins partiellement responsable (...) »*. En effet, si la France *« a échoué »*, elle a néanmoins *« eu le mérite de raisonner en termes de moindre mal »* et *« cherché à éviter une impasse de type Burundi et à préparer l'avenir »*. Ainsi, *« la France a tenté de limiter les dégâts en faisant barrage au FPR »*, qui constituait selon lui la principale menace pour le pays.

Le dernier « spécialiste » qui s'est exprimé dans le quotidien, Xavier Anglaret, est un médecin de l'INSERM. Il se montre critique à l'égard des analyses formulées par Pierre Erny et pointe la responsabilité de la France dans la crise, quoique de façon nettement plus modérée que Jean-François Bayart. Il évoque, plutôt qu'une cécité volontaire, la *« maladresse »* de la politique française et se demande *« si la France n'est pas coupable d'avoir agi maladroitement malgré des motifs louables »*. Cette responsabilité est cependant réelle selon lui, et réside au moins dans le fait que *« l'armée rwandaise, affermie par trois années d'aide française, a participé à ce génocide aux côtés des milices civiles »*.

Ainsi, nous pouvons constater une certaine variété de points de vue dans les analyses de « spécialistes » publiées par le quotidien, même si leur nombre total demeure restreint. Il faut aussi remarquer que sur quatre points de vue, un seul tente de justifier la politique menée par la France au Rwanda dans les années 1990. Les autres se

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

montrent plutôt critiques à l'égard de cette politique, parfois de manière très virulente, parfois de façon beaucoup plus modérée.

D'autre part, deux intellectuels non spécialistes de la région des Grands se sont également exprimés dans le quotidien catholique. Le 22 juin, l'historien Alfred Grosser s'interroge sur les motifs de l'intervention française au Rwanda et sur la manière de désamorcer les critiques de ses opposants : *« quelle est la réponse à donner à tous ceux qui estiment que l'intervention, lancée après les massacres, aurait pour but de protéger les massacreurs en empêchant leur défaite, en les imposant comme partie dans une négociation ? »*. Au-delà de cette interrogation, l'auteur dénonce surtout l'absence de débat parlementaire sur l'engagement français. Bien que les règles constitutionnelles attribuent au président voire au premier ministre la décision de ce type d'engagement, il estime que si aucune discussion parlementaire ne s'est engagée c'est avant tout parce que *« les parlementaires ne se soucient guère des questions de vie et de mort »*, préférant *« les délices des manoeuvres électorales »*. Cet article, qui s'en prend à la médiocrité des motivations politiques, ne fournit donc pas de point de vue tranché à propos de l'opération Turquoise. Cependant, il en souligne l'ambiguïté, et l'auteur s'inquiète du risque de voir les troupes françaises engagées dans une guerre contre le FPR, extrêmement hostile à l'intervention.

Dans un article du 28 juin, le journaliste et écrivain Jacques Duquesne regrette lui aussi que le Parlement n'ait jamais été consulté sur la politique française au Rwanda. A propos de l'opération Turquoise en particulier, il estime qu'elle *« pose quand même quelques sérieux problèmes »* tout en reconnaissant qu'elle est favorablement accueillie par une population exsangue. D'une part, les difficultés tiennent à la politique passée de la France, *« puisqu'elle a longtemps soutenu par tous les moyens, militaires compris, l'une des parties en cause, dont le comportement n'était pas particulièrement démocratique »*. D'autre part, l'absence de transparence, caractéristique de la politique française en Afrique de façon générale, conduit également à s'interroger sur l'opération Turquoise. Jacques Duquesne rappelle en effet que les *« affaires »* africaines ont *« toujours été confiées à des « hommes de l'ombre » »* et que le Rwanda ne fait pas exception. L'auteur conclut en marquant une certaine distance avec une intervention aux motifs incertains : *« rarement, une affaire où la France est aussi nettement engagée aura été entourée d'autant d'obscurité »*.

Globalement, ces deux articles signés par des intellectuels non spécialistes de l'Afrique des Grands Lacs, attestent eux aussi d'une certaine méfiance à l'égard d'une opération qui n'a fait l'objet d'aucun débat démocratique, au Parlement en particulier, et qui s'inscrit plus généralement dans le cadre d'une politique africaine « obscure » et qui échappe au contrôle des institutions représentatives.

- Le courrier des lecteurs :

Sur les huit courriers de lecteurs publiés dont six sont parus le 1er juin, on en compte cinq qui dénoncent la politique française de manière virulente tandis qu'un autre, le 31 mai, demande davantage de renseignements sur *« ces livraisons d'armes au Rwanda par la France »* et affirme : *« oui à une Europe forte, mais non si elle doit piller l'Afrique »*. Un des lecteurs, Alain Gauthier, estime le 1er juin que *« la France se déshonore en accordant l'asile et la parole aux responsables des massacres du Rwanda »*. Le même jour, Alain Fournier s'indigne : *« comment expliquer l'aveuglement de nos gouvernants et leur constance à soutenir les pires régimes en*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Afrique ? Quelle déception, quelle désillusion ! ». On peut également citer deux lecteurs de la Marne, Claire et Claude Cellier, qui écrivent : *« la France a entraîné les milices du Rwanda, et maintenant, M. Mitterrand s'excuse : nous n'avons pas les moyens d'être les gendarmes du monde ! »*. Comme illustration du ton virulent de ces courriers à l'égard de la politique française, nous pouvons également reproduire cette lettre datée du 15 juillet :

FORUM FAX

Rwanda

Votre édition du 2 juillet 1994 sur le Rwanda était prémonitoire. Depuis quinze jours, on nous explique sur toutes les antennes et sur toutes les télévisions que la mission de l'armée française est purement humanitaire. Maintenant on nous dit enfin la vérité - il s'agit d'arrêter l'avancée de l'armée du FPR (minorité tutsi) qui, autant qu'on sache, n'est pas coupable de massacres et de sauver les extrémistes hutu avec un gouvernement autoproclamé et qui aurait pratiqué le génocide sur une grande échelle. L'armée française, comme en 1990 et 1993, intervient dans le cours d'une guerre civile pour sauver les bourreaux.

Un abonné des Hauts-de-Seine

Contrairement au courrier des lecteurs du *Figaro* dans lequel la politique française n'était pas mise en cause, les lecteurs publiés par *La Croix* dénoncent avec véhémence le rôle joué par le gouvernement français dans le soutien au régime rwandais.

On trouve cependant aussi, le 1er juin, le courrier d'un lecteur des Hauts-de-Seine qui tente de relativiser la responsabilité de la politique française : *« je ne nie pas qu'il ait pu y voir des compromissions. Mais il faut être conscient de l'extrême complexité des situations : ce qui nous paraît actuellement scandaleux a pu être tout à fait normal au moment de la réalisation »*. Ainsi, le seul courrier de lecteur qui ne constitue pas une dénonciation de la politique hexagonale se limite à plaider la bonne foi des gouvernants français, sans tenter de nier qu'il ait pu y avoir des *« compromissions »*. Il ne se trouve guère de lecteur de *La Croix* pour défendre l'action de la France, et moins encore pour plaider en faveur d'une *« reconquête coloniale »* comme le fit un lecteur du *Figaro*. Enfin, le dernier des huit courriers de lecteurs émane de l'historien Marcel Kambanda, qui dénonce avec force le rôle de l'Eglise au Rwanda à l'époque coloniale comme à l'époque actuelle : *« l'Eglise et l'Etat ont vécu en bon ménage au prix de coupables compromis »*. Il rappelle aussi qu'*« au lendemain du déclenchement des massacres, l'archevêque de Kigali s'est empressé de renouveler sa fidélité au nouveau gouvernement ! »*.

Ainsi, la presque totalité des huit courriers de lecteurs publiés par le quotidien mettent en cause la politique de la France au Rwanda, ou encore l'attitude de l'Eglise. Nous avons vu précédemment que certains religieux se montraient également critiques envers la politique menée par la hiérarchie catholique au Rwanda, tandis que trois des quatre spécialistes qui se sont exprimés dans les colonnes du quotidien incriminent, à un

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

degré ou à un autre, la responsabilité de la France ou encore celle de l'ancienne puissance mandataire belge dans les origines de la crise et du génocide. Un de ces spécialistes cependant, qui a pu d'ailleurs s'exprimer à deux reprises, s'oppose avec véhémence à cette mise en accusation de la politique française et affirme le caractère « multiséculaire » du conflit entre Hutu et Tutsi au Rwanda. Il s'agira ensuite de chercher à mesurer si la nature des « points de vue » exprimés correspond ou non, et dans quelle mesure, aux analyses majoritairement développées dans les « articles de fond » du quotidien.

2-4-4- L'analyse des « points de vue » publiés par *Le Soir*

La liste des « points de vue » publiés

Dates	Auteur	Catégorie
1er au 15 avril	08/04 : Léonard Nyangoma (ministre de l'Intérieur du Burundi)	Communauté int.
	09/04 : Un casque bleu belge à Kigali	Militaire belge
	11/04 : Filip Reyntjens (universitaire belge)	Spécialistes et int.
	: Wilfried Martens (dirigeant de la coalition gouvernementale belge)	Responsable belge
	13/04 : Eric Derycke (secrétaire d'état)	Responsable belge
	13/04 : Chris Dillen, responsable de l'assistance aux rapatriés du Rwanda	Autre
	14/04 : Monique Mujawamariya (dirigeante d'une ONG rwandaise)	ONG
	15/04 : Olivier Paye (universitaire)	Spécialistes et int.
	: 9 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs
16 au 30 avril	16/04 : 7 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs
	: Aloïs Ntabakuze (officier des FAR)	FAR
	18/04 : Anatole Rubori (sociologue, membre du FPR)	FPR
	: Colonel Jean-Pierre Roman (militaire belge)	Militaire belge
	: 5 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs
	22/04 : 6 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs
	: Gauthier De Villers (universitaire belge)	Spécialistes et int.
	: Armand De Decker (député belge, PRL)	Responsable belge
	23/04 : 6 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs
	25/04 : Dominique Evrard (coopérant, ONG belge Coopido)	ONG
	: Jacques Gérard (ex fonctionnaire au Congo, ex coopérant au Zaïre)	Autre
	: 7 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs
	27/04 : Claude Bourgard (sénateur Ecolo)	Responsable belge
	: 5 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs
	29/04 : 5 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1er au 15 mai	03/05 : 9 courriers de lecteurs 05/05 : 4 courriers de lecteurs 06/05 : 8 courriers de lecteurs : Dr Réginald Moreels (MSF) 07/05 : Jean Birara (ancien gouverneur de la Banque du Rwanda)	Courriers de lecteurs Courriers de lecteurs Courriers de lecteurs ONG Autre
16 au 31 mai	16/05 : Lucie Lauwers (rassemblement des femmes pour la paix) 17/05 : 4 courriers de lecteurs 21/05 : Marc Bossuyt (universitaire belge) 24/05 : J.-C. Marlair (ancien officier coopérant) 25/05 : 3 courriers de lecteurs	ONG Courriers de lecteurs Spécialistes et int. Autre Courriers de lecteurs
1er au 15 juin	01/06 : Appel d'universitaires (F. Reyntjens, J.C. Willame, S. Marysse etc.) 06/06 : 5 courriers de lecteurs 07/06 : Alexis Kanyarengwe (président du FPR) 08/06 : Boole-Ekumbaki (journaliste zaïrois)	Spécialistes et int. Courriers de lecteurs FPR Autre
16 au 30 juin	17/06 : 4 courriers de lecteurs 20/06 : Jacques Bihozagara (FPR) 27/06 : André Guichaoua (universitaire français) 29/06 : Jean-Claude Willame (universitaire belge) 30/06 : Eric Derycke (secrétaire d'état) : 4 courriers de lecteurs	Courriers de lecteurs FPR Spécialistes et int. Spécialistes et int. Responsable belge Courriers de lecteurs
1er au 15 juillet	01/07 : F. Bailly, J.L. Bassine et J. Bourgaux (avocats) 05/07 : Luc de Heusch (universitaire belge) 09/07 : 5 courriers de lecteurs 11/07 : Dr Pierre Harzée (MSF)	Autres Spécialistes et int. Courriers de lecteurs ONG

La répartition des « points de vue » par catégorie

La part très importante de « points de vue » publiés par le quotidien, en rapport au nombre total d'articles, est due essentiellement à la publication d'un abondant courrier de lecteurs. En effet, si l'on compare le nombre de points de vue publiés par *Le Soir* et *La Croix*, abstraction faite du courrier des lecteurs, on obtient des chiffres comparables qui sont respectivement de 31 et 28. Une particularité notable du quotidien belge semble ainsi résider dans l'espace important, par rapport aux autres quotidiens, qu'il réserve à la publication du courrier de ses lecteurs, en tous cas sur cet événement particulier qu'est la crise rwandaise de 1994. Il s'agit indéniablement d'un choix éditorial dans la mesure où aucun élément n'indique que les lecteurs des quatre autres quotidiens que nous étudions écrivent moins à leur journal que ceux du *Soir*. Il n'y a en effet guère de raison de penser que cet écart dans le nombre de courriers publiés provienne essentiellement de la quantité de lettres reçue par chaque quotidien, même s'il est probable que les quotidiens belges en aient reçues davantage étant donné les liens particuliers de nombreux Belges avec le Rwanda. Nous verrons d'ailleurs par la suite qu'outre sa quantité, le courrier des lecteurs publié par *Le Soir* se distingue par la grande diversité d'opinion qui s'y manifeste.

Le quotidien belge publie également les points de vue de huit « spécialistes et intellectuels». Il s'agit d'universitaires qui pour la plupart sont des « africanistes », et dont certains sont des spécialistes de la région des Grands Lacs. Il est intéressant de relever que parmi ces huit universitaires, six sont de nationalité belge. Ceci peut

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

s'expliquer, dans une certaine mesure, par le fait que le Rwanda étant un ancien territoire sous mandat belge, un nombre d'universitaires plus important qu'ailleurs y a consacré une partie de ses recherches et qu'ainsi plusieurs universitaires belges figurent parmi les principaux spécialistes de la région. De même que pour les quotidiens français, on peut également invoquer des raisons pratiques de proximité pour expliquer ce choix, ou encore une meilleure connaissance par les journalistes belges des spécialistes du Rwanda qui exercent dans leur pays. Il n'en demeure pas moins que cette observation semble confirmer l'importance du « point de vue national » de l'information tant sur le plan quantitatif, comme nous l'avons relevé dans l'analyse de surface du corpus, que sur le plan qualitatif, comme le montre ici la nationalité des spécialistes convoqués pour apporter un éclairage à la crise rwandaise.

Par ailleurs, les points de vue de cinq acteurs de la vie politique belge, ministre, secrétaire d'état ou députés sont publiés par le quotidien, ainsi qu'une tribune d'un haut responsable militaire et le témoignage d'un casque bleu. Il s'agit d'un nombre relativement important, qui montre que le premier journal belge francophone accorda une place significative aux prises de position des responsables politiques et des militaires de son pays. Toutefois, tandis que *Le Monde*, par exemple, n'a publié que des tribunes de responsables de la majorité au pouvoir en France, *Le Soir* a retranscrit les points de vue d'hommes politiques de différents partis dont certains étaient membres de l'opposition. De plus, le nombre de tribunes accordées à des hommes politiques ou à des militaires belges demeure inférieur à celui offert aux spécialistes de la région. Cinq des sept articles appartenant à cette catégorie sont par ailleurs publiées au mois d'avril, durant la période où le quotidien produisit le plus grand nombre d'articles dont plus de la moitié portait plus ou moins directement sur l'assassinat de dix casques bleus belges. Il est donc probable que les débats suscités par cet événement se trouvent au cœur de des « points de vue » publiés.

Il faut également indiquer que cinq représentants d'organisations non gouvernementales furent invités à livrer leur analyse tandis que, contrairement au quotidien catholique *La Croix*, aucun point de vue ou interview de religieux ne figure parmi l'ensemble des tribunes publiées par le premier quotidien belge. Enfin, quatre des points de vue publiés sont dus à des belligérants de la guerre civile rwandaise : l'un émane du camp gouvernemental et plus précisément de l'armée rwandaise, et les trois autres de membres du Front patriotique Rwandais. Ces chiffres confirment les observations précédentes, selon lesquelles les références au FPR sont en moyenne deux fois plus nombreuses que les citations du camp gouvernemental.

L'analyse du contenu des points de vue publiés

- Les spécialistes et intellectuels :

L'analyse de l'histoire rwandaise et de la crise de 1994 par certains des spécialistes qui se sont exprimés dans le quotidien *Le Soir*, a été étudiée plus en détail dans un chapitre précédent. Nous n'allons donc pas analyser précisément chacune des tribunes ou interviews accordées par ces universitaires, mais plutôt tenter de mesurer s'ils y ont exprimé des points de vue différents voire antagonistes, ou si au contraire d'importants points communs à ces contributions se dégagent. Il semble bien, en effet, qu'au-delà des divergences d'analyse qui peuvent exister entre ces universitaires et que de simples articles dans un quotidien, parfois sur un événement précis, ne permettent

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

pas forcément de déceler, au moins deux axes de réflexion communs à leurs tribunes peuvent être identifiés.

D'une part, la majorité des huit universitaires qui se sont exprimés dans les colonnes du *Soir* y ont dénoncé la responsabilité des occidentaux en général, ou plus précisément des Belges ou des Français, dans les tragiques événements rwandais. Ainsi le 15 avril, à propos du conflit au Rwanda mais aussi d'autres événements, Olivier Paye affirme : *« ce qui explose aujourd'hui, c'est souvent parce que nous avons allumé la mèche nous-mêmes, Occidentaux, hier »*. Une semaine plus tard, le 22 avril, Gauthier De Villers signe une tribune dans laquelle il s'oppose à ceux qui estiment naïf de vouloir instaurer la démocratie en Afrique, laquelle serait incapable de résoudre ses conflits ancestraux. Gauthier De Villers rappelle, à propos des Africains, que *« les défis qu'ils ont à relever sont le résultat d'une intrusion brutale dans leur histoire, la nôtre (...), à partir du XV^e^ siècle et du commerce de traite »*. Le 29 juin, Jean-Claude Willame dénonce plus précisément le rôle funeste de la colonisation belge dans l'évolution des relations entre ethnies au Rwanda, ainsi que le soutien accordé pendant longtemps au régime du président Habyarimana. Il écrit par exemple : *« mais on oublie aussi que la Belgique a enfanté et couvé de toute la force de sa chrétienté cette fameuse révolution majoritaire hutu »* et *« qu'en 1991, un certain M. Eyskens s'était publiquement engagé à Kigali à fournir des armes »*. Enfin, la responsabilité de la colonisation belge, mais également celle de l'Eglise, se trouvent mises en cause par Luc De Heusch le 5 juillet : « *les graines de la violence, de la haine raciale, ont été semées par la colonisation belge. La responsabilité de l'Eglise catholique, des missionnaires, est énorme (...) »*.

Le second axe commun à la plupart de ces universitaires réside dans la dénonciation de l'impuissance de la communauté internationale face aux massacres en cours. Le 27 juin, à l'occasion d'une tribune où il salue la mémoire et l'engagement d'un officier sénégalais de la MINUAR mort au Rwanda, André Guichaoua fustige *« l'impuissance honteuse des nations unies »*. Puis il ajoute, à propos de l'officier défunt Diagne Mbaye : *« cette forme de persévérance et de courage individuel, que l'on retrouve chez de nombreux soldats et gradés africains de la Minuar, force le respect. Elle nourrit aussi un insupportable malaise »*. D'autres, comme Jean-Claude Willame ou Filip Reyntjens, qui figurent parmi les signataires d'un appel publié dans *Le Soir* du 1^er^ juin, se prononcent en faveur d'un déploiement rapide de la Minuar II et sont donc pour une intervention militaro-humanitaire internationale. Ils dénoncent eux aussi la passivité de la communauté internationale : *« la réaction de l'opinion publique, des nations et de la communauté internationale face à ce véritable crime contre l'humanité est trop lente et trop hésitante. Nous nous devons d'agir d'urgence face à cette tragédie inacceptable.(...) 3. Nous appelons les Nations unies à mettre en oeuvre rapidement et complètement la résolution 918 votée par le Conseil de sécurité. Ceci implique selon nous: - l'affectation rapide de la totalité du contingent prévu de la Minuar-2 (5.500 hommes) (...)»*. Toutefois, les autres universitaires qui ont publié des tribunes ou des interviews dans *Le Soir* ne sont pas signataires de cet appel qui fit l'objet de critiques, dans le courrier des lecteurs par exemple, pour n'avoir pas dénoncé clairement les responsables des massacres et parce qu'il semblait renvoyer dos-à-dos le gouvernement intérimaire et le FPR.

Pour conclure, disons qu'il serait évidemment faux de considérer que les différents spécialistes convoqués par le quotidien pour fournir une analyse de la situation défendent tous des points de vues plus ou moins similaires. Cependant, la

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

plupart d'entre eux pointent les responsabilités occidentales passées dans les événements présents au Rwanda, et dénoncent l'inaction internationale face aux massacres. Or, il s'agit là de critiques que l'on retrouve de façon fréquente dans les articles de fond des principaux journalistes et envoyés spéciaux du quotidien, et notamment dans ceux de Colette Braeckman. D'autre part, alors que le seul article d'universitaire publié par *Le Figaro* ainsi que l'un des articles publiés par *La Croix* qualifiaient de « haines séculaires » le conflit Hutu/Tutsi, aucun des universitaires convoqués par *Le Soir* ne défend une telle « analyse ». Bien que le nombre de tribunes accordées à des universitaires soit plus important que dans les quotidiens français, et que des analyses diverses y soient exposées, les thèses d'universitaires qui se réfèrent aux anciennes théories coloniales n'y furent jamais défendues.

- Les responsables et les militaires belges :

Sur les sept articles de cette catégorie, six sont des interviews réalisées par différents journalistes du quotidien, dont deux par Colette Braeckman ; le dernier est une tribune libre. D'autre part, trois de ces articles sont des interviews de membres de la coalition au pouvoir, dont deux du secrétaire d'Etat à la coopération Eric Derycke, et un de Wilfried Martens. Les quatre autres articles sont dus à deux députés critiques à l'égard de la politique du gouvernement belge, au colonel Roman qui dirigea l'opération « Silver Back », et à un casque bleu belge joint par téléphone à Kigali.

L'interview de Wilfried Martens le 11 avril ainsi que celle d'Eric Derycke deux jours plus tard, portent essentiellement sur les circonstances de la mort des dix casques bleus belges et sur les opérations d'évacuation des ressortissants nationaux. Tous deux défendent la politique passée de coopération avec le Rwanda et rendent hommage aux soldats belges. Wilfried Martens affirme : *« j'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour le courage et la compétence de nos casques bleus »* tandis que, de son côté, le secrétaire d'état à la coopération souligne que *« tous étaient au Rwanda pour faciliter la démocratisation »*. Par ailleurs, Eric Derycke réfute les critiques émises contre l'ambassadeur belge à Kigali. Sur les causes de la crise rwandaise, il écrit dans un article du 30 juin : *« pour moi, la crise du Rwanda n'est pas ethnique, c'est un problème de possédants d'un côté et, de l'autre, de gens qui n'avaient rien et qui craignaient de devoir partager le peu qui leur restait avec des gens venus de l'extérieur »*. Lorsque les journalistes qui les interviewent s'interrogent sur les éventuelles erreurs de la politique belge, ces deux responsables la défendent systématiquement. De même, le colonel Roman rejette les critiques qui portent sur les opérations d'évacuation menées par la Belgique, qui fut parfois accusée d'avoir tardé à intervenir, en affirmant qu'il était impossible de procéder plus rapidement.

Cependant, durant ce même mois d'avril pendant lequel sont parus trois « points de vue » de responsables belges, deux articles où s'expriment les critiques de députés de l'opposition sont aussi publiés. Une interview du député du PRL Armand De Decker paraît le 22 avril ; l'élu y formule plus que des réserves à l'égard de la politique belge des années 1990, qui tarda beaucoup trop selon lui à prendre ses distances avec le régime d'Habyarimana : *« j'affirme que, malgré les informations qui nous parvenaient à propos des violations des droits de l'homme, de la dégradation de la situation, malgré les rapports de notre propre ambassadeur à Kigali, la Belgique, jusqu'en mars 1993 au moins, a maintenu son soutien au régime Habyarimana »*. D'autre part, il estime que l'ONU aurait dû modifier les règles d'engagement des casques bleus à partir de 1993, afin de leur permettre de s'interposer au cas où la guerre civile qui menaçait finisse par

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

reprendre. La Belgique fournissant le principal contingent de casques bleus, le député estime que son gouvernement aurait dû exercer une pression plus forte pour exiger cette modification. Autrement dit, le gouvernement belge porterait une part de responsabilité dans l'assassinat des dix casques bleus, dont le mandat ne leur a pas permis de se défendre. Le 9 avril, un journaliste du *Soir* interrogeait un casque bleu belge présent à Kigali et abordait également la question de la mort des dix paras, en demandant si la protection du premier ministre Agathe Uwilingiyimana n'avait pas outrepassé leur mandat : *« nous sommes des militaires. Nous obéissons aux ordres. Prévu ou pas, on exécutera si c'est pour le bien du service »* répondait-il. Cependant, le malaise provoqué par l'inadaptation des règles d'engagement des casques bleus transparaît dans les propos du soldat : *« on a vu des mecs se faire descendre sans pouvoir intervenir. C'est pas toujours facile à faire comprendre par les gars »*. Dans les semaines suivantes, le débat autour des règles d'engagement des casques bleus fut vif dans les quotidiens belges, qui dénoncèrent à plusieurs reprises la passivité forcée des casques bleus face aux massacres.

Le 27 avril, une tribune rédigée par le député Ecolo Claude Bourgard dénonce le retrait des troupes belges de la MINUAR et le retrait presque total des troupes de l'ONU qui s'ensuit, alors que les massacres s'étendent à tout le pays. Il écrit : *« une fois de plus, la société civile n'a pas été entendue. Les criminels de guerre pourront poursuivre les massacres, achever les blessés dans les hôpitaux (...) »*. En se retirant du Rwanda, la communauté internationale et singulièrement la Belgique sont accusées de laisser le champ libre aux massacreurs. D'autre part, ce député critique avec véhémence les réticences du gouvernement à accorder des visas aux Rwandais rescapés, et en particulier aux rares « démocrates » qui ont échappé aux massacres et qui constituent pourtant « l'avenir » du pays.

Si plusieurs interviews sont accordées à des représentants du gouvernement ou de l'armée qui s'attachent à défendre la politique belge au Rwanda, *Le Soir* ouvre également ses colonnes à des hommes politiques très critiques à l'égard de l'action de la Belgique dans ce pays. D'autre part, ces articles sont publiés durant la même période que ceux qui justifient la politique belge, ce qui renforce l'impression selon laquelle une diversité d'opinion s'est manifestée dans le quotidien, au moins parmi les intervenants extérieurs.

- Les belligérants :

Le Soir a publié une interview d'un officier des FAR, Aloïs Ntabakuze, le 16 avril soit dix jours après l'attentat. Au cours de cet interview, l'officier de l'armée rwandaise attribue au FPR l'entière responsabilité des récents événements, depuis l'attentat contre l'avion présidentiel jusqu'au déclenchement de la guerre civile. Il affirme par exemple : *« c'est le FPR qui a déclenché ce conflit en détruisant l'avion du président »*, ou encore : *« le FPR a toujours voulu le pouvoir sans partage »*. Puis il conclut par à un appel au gouvernement belge à soutenir les autorités intérimaires du Rwanda : *« nous avons besoin de vous pour ramener la paix »*.

Dès l'édition suivante du quotidien, le 18 avril, une tribune libre accordée à Anatole Rubori, sociologue rwandais membre du FPR, répond à l'interview d'Aloïs Ntabakuze en accusant le régime rwandais d'avoir prémédité les massacres, déjà qualifiés de *« génocide »*. Dans cette tribune significativement intitulée *« Un plan diabolique »*, Anatole Rubori dénonce *« un plan diaboliquement élaboré, une sorte de*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

« solution finale » » et conclut : *« sous d'autres cieux, cela s'appelle un génocide »*. Il revient également sur le soutien passé de la Belgique au pouvoir d'Habyarimana et affirme que *« la Belgique a cautionné tacitement des régimes iniques (...) les dirigeants rwandais (...) devraient avoir la reconnaissance du ventre »*.

Les points de vue des deux belligérants sont ainsi successivement présentés. Mais par la suite, plus aucune interview ni tribune ne fut accordée aux représentants du gouvernement intérimaire ou des FAR, tandis qu'au mois de juin fut publiée une interview du président du FPR, Alexis Kanyarengwe, et une tribune libre de Jacques Bihozagara, un autre dirigeant du FPR. Comme nous le verrons, *Le Soir* dénonça dès les premières semaines le caractère systématique et prémédité des massacres au travers des articles de ses journalistes et envoyés spéciaux. De plus, nous avons déjà observé qu'en dehors même des interviews ou tribunes, les positions des représentants du camp gouvernemental sont, à mesure que s'étendent les massacres, de moins en moins relatées par le quotidien.

- Le courrier des lecteurs :

Comme nous l'avons relevé précédemment, le courrier des lecteurs publié par le quotidien belge se distingue non seulement par sa quantité mais également par la variété des points de vue qui s'y trouvent défendus. Ces courriers sont toujours publiés par série de quatre à huit et classés par thème, en réaction à un événement particulier de la crise rwandaise ou de la politique du gouvernement belge au cours de cette crise. Par ailleurs, l'espace réservé à la publication du courrier des lecteurs constitue un lieu de débat entre les lecteurs du quotidien, et pas uniquement un lieu d'expression. En effet, il arrive fréquemment qu'à quelques jours voire une ou deux semaines de distance des courriers se répondent, ou que le thème d'une série de courriers soit constitué par la réaction à un courrier publié précédemment.

Pour illustrer les caractéristiques du courrier des lecteurs publié par *Le Soir*, nous allons en donner quelques exemples en reproduisant des extraits de courriers qui, sur un même thème, défendent des positions parfois diamétralement opposées et qui se répondent.

- Des positions parfois très différentes :

Par exemple, plusieurs courriers traitent de la nécessité d'intervenir pour empêcher les massacres, ou au contraire de ne pas s'immiscer dans un conflit lointain. Le premier lecteur estime qu'il eut mieux valu ne pas intervenir au Rwanda, *a fortiori* dans la mesure où les casques bleus n'avaient pas pour mission de s'interposer. Le second lecteur, au contraire, exprime avec émotion et colère sa position selon laquelle les pays occidentaux auraient dû tout mettre en œuvre pour empêcher les massacres. Il estime, par ailleurs, que le Rwanda fut d'autant plus facilement abandonné à son sort qu'il s'agit d'un pays africain dont se désintéressent les pays occidentaux :

« 15 avril, page 2, W. DE CLERCQ (Lokeren)

Quelle mission ?

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

J'avais toujours la croyance que les soldats belges étaient là pour renforcer l'OTAN et défendre l'Europe. Et pas pour protéger des gouvernements temporaires en Afrique qui sont souvent très douteux. En plus, ils sont morts sans même oser se défendre ! D'où viennent de tels ordres ?
Pour résumer: dans des circonstances pareilles, il est mieux de rester en Belgique et laisser les Africains mener leurs propres batailles. »

« 25 avril, page 2, PHILIPPE GABRIEL (Belgarde)

Trop de douleur en moi

Au Rwanda, on a abandonné 40 enfants orphelins attendus en Italie, 7 religieuses, tous promis à une mort atroce. Abandonnés parce que Rwandais !
(...)Les trente personnes au bout de la piste, dans tous les sens du mot, des morts en sursis. Ils le savent et nous le savons. Mais ils sont Noirs, Rwandais, non protégés, non "évacuables" alors... Abandonnés à la mort !
Ce convoi escorté qui attend que l'armée rwandaise ait bien massacré les civils pour pouvoir passer ! N'y avait-il vraiment aucun moyen d'intervenir ? Ils ont massacré hommes, femmes et enfants, et puis notre convoi est passé. Honte ! Honte ! Honte !
(...) Au Rwanda, leurs vies étaient entre nos mains, nous avons ouvert nos doigts et les vies rwandaises se sont arrêtées. »

Un autre exemple de courriers qui défendent des positions opposées à propos de l'appréciation du rôle joué par le FPR peut être cité. En effet, plusieurs courriers datés du 5 mai, du 17 mai ou du 6 juin, accusent le FPR d'être responsable du déclenchement de la guerre civile en 1990 et d'être ainsi à l'origine de la situation qui a conduit au génocide de 1994. A l'inverse, d'autres lecteurs accusent le pouvoir du défunt président Habyarimana d'avoir créé les milices de tueurs, et d'être le principal responsable du génocide en cours :

« 6 juin, page 2, MICHELINE DE PAEUW (1090 Bruxelles)

Courte mémoire

(...) Je crois qu'en Belgique on a la mémoire courte. Jusqu'en 1990, nos politiciens ainsi que nos journalistes ont chanté les louanges de ce gouvernement ainsi que de son président.
Lors des fêtes du 25e anniversaire de son indépendance, fêtes auxquelles assistaient nos souverains, nos journaux n'ont pas tari d'éloges sur la manière dont ce pays était géré, et c'était absolument mérité.
(...) Il est regrettable qu'en 1990 on n'ait pas repoussé avec force l'attaque du FPR soutenue par l'armée ougandaise. Tous les malheurs du Rwanda, les drames actuels, le massacre de nos Casques bleus, l'horreur qui règne dans le pays proviennent de cette attaque, il ne fallait pas laisser la possibilité au FPR d'attaquer ce pays, et tout ce qui en a découlé nous a amenés au drame actuel.
Nous aurions dû soutenir le président Habyarimana, car c'était un homme de bien. Pensez-vous que notre regretté roi Baudouin se serait trompé en lui donnant son amitié ?(...) »

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

« 17 juin, page 2, ANNE-MARIE LAMBÉ (Folx-les-Caves)

Qui est responsable des massacres?

Plusieurs lettres font porter la responsabilité du génocide contre le peuple tutsi au FPR. Pour ces lecteurs du "Soir", si aujourd'hui les Tutsis sont massacrés par des milices rwandaises, c'est parce que le FPR a attaqué le Rwanda en 1990.
Il paraît qu'avant cela, tout allait bien, les routes étaient belles, les gens heureux, d'ailleurs Habyarimana "était un homme de bien", écrit une de vos correspondantes qui poursuit: "Pensez-vous que notre regretté roi Baudouin se serait trompé en lui donnant son amitié ?". En voilà une preuve irréfutable !
J'estime quant à moi que la famille royale porte donc une lourde responsabilité dans les événements actuels et passés, à l'instar de tous ceux qui hier encore vantaient les louanges du régime rwandais.
Pourquoi le FPR a-t-il attaqué en 1990 ? Parce que Habyarimana refusait aux milliers de réfugiés tutsis de rentrer dans leur pays, parce que les Tutsis qui vivaient encore au Rwanda étaient persécutés. Un peuple n'a-t-il donc aucun droit parce qu'il est minoritaire ? Même pas celui de vivre et de travailler dans son propre pays ? (...) »

- Des courriers qui se répondent :

Enfin, nous livrons comme dernière illustration de la variété des opinions exprimées dans le courrier des lecteurs du *Soir*, l'exemple d'une lettre datée du 18 avril qui suscita plusieurs réactions publiées les 29 avril et 3 mai :

« 18 avril, page 2, F. JONCKHEERE (1000 Bruxelles)

Remarques

1. Tout Belge qui part au Rwanda pour une société sait pertinemment bien qu'il part dans une région sans sécurité. Ils ont un salaire bien plus élevé en conséquence du "pays à risques";
2. Je serais père de famille... je ne demanderais jamais à ma femme de me rejoindre, et qui plus est, avec les enfants;
3. Qu'ils se plaignent d'avoir "tout perdu", je n'en crois pas un mot pour la raison suivante : quand vous allez dans ce pays pour une société il faut savoir que vous occupez un logement de fonction, une voiture de fonction et les meubles appartiennent à la société. D'accord ce sont des meubles de style "Louis Caisse". Avoir tout perdu peut se résumer à la télé, une vidéo, un CD, et quelques petits appareils électriques et encore. Le personnel lave, repasse, tond le gazon, etc., de la même façon que leurs pères et grands-pères l'ont fait. On ne rentre qu'avec quelques valises de vêtements. Au fait à part ces vêtements, la perte n'est pas grande, compte tenu du salaire payé là-bas, et en partie en Belgique. (...) »

« 29 avril, page 2, ROGER HELLEBUYCK (1200 Bruxelles)

Le salaire du risque

J'ai moi aussi vécu au Zaïre de 1962 à 1981 et ne suis pas d'accord avec le raisonnement un peu simpliste d'un de vos correspondants. Si en effet, le salaire est plus important dans une région à risque c'est tout à fait normal et ne doit pas susciter l'envie de ceux qui préfèrent rester peinards dans leur petit coin en Belgique. Certains ont tout perdu, en effet. Car des jeunes couples qui sont là-bas depuis 3 ou 4 ans ont dû faire beaucoup d'achats pour s'installer avec un peu de confort.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Les voitures de fonction existent mais tous n'en bénéficient pas. »

Les dizaines de courriers publiés par *Le Soir* ont ainsi constitué, durant le génocide, un espace régulier d'expression et de confrontation des opinions qui ont trouvé à s'y exprimer dans une assez grande diversité.

2-4-5- L'analyse des « points de vue » publiés par *La Libre Belgique*

La liste des « points de vue » publiés

Dates	Auteur	Catégorie
1er au 15 avril	12/04 : Olivier Paye, Luc de Vos et Sylvio Marcus Helmons (universitaires)	Spécialistes et int.
16 au 30 avril	16/04 : les évêques de Belgique	Religieux
	16/04 : Denis Polisi (un dirigeant du FPR)	FPR
	18/04 : Léopold Myriango, directeur d'un collège Don Bosco à Kigali	Religieux
	22/04 : Emmanuel Heuse (universitaire)	Spécialistes et int.
	22/04 : courrier des lecteurs	courrier des lecteurs
	25/04 : 2 courriers des lecteurs	courrier des lecteurs
	26/04 : 2 courriers des lecteurs	courrier des lecteurs
	27/04 : Nyanzobe	Autre
	28/04 : courrier des lecteurs	courrier des lecteurs
	29/04 : courrier des lecteurs	courrier des lecteurs
	30/04 : Eric Suy	Spécialistes et int.
1er au 15 mai	02/05 : Jean-Claude Willame (universitaire)	Spécialistes et int.
	03/05 : 2 courriers des lecteurs	courrier des lecteurs
	13/05 : Faustin Twagiramungu	FPR
16 au 31 mai	19/05 : courrier des lecteurs	courrier des lecteurs
	25/05 : courrier des lecteurs	courrier des lecteurs
	30/05 : Ernest Glinne (député européen)	Responsable belge
1er au 15 juin	01/06 : 2 courriers des lecteurs	courrier des lecteurs
	15/06 : un rwandais ayant travaillé dans le nord du Rwanda pour une organisation humanitaire	ONG
16 au 30 juin		
1er au 15 juillet		

La répartition des « points de vue » par catégorie

La Libre Belgique est le quotidien qui a publié le plus petit nombre de « points de vue » extérieurs à sa rédaction. Plus de la moitié de ceux-ci sont parus durant la seconde quinzaine du mois d'avril, tandis qu'aucun « point de vue » extérieur ne s'est exprimé entre le 16 juin et le 15 juillet.

Parmi les 24 « points de vue » publiés par le quotidien, 13 sont des courriers de lecteurs, ce qui en fait la catégorie la plus importante. La seconde catégorie la plus représentée est celle des « spécialistes et intellectuels » avec quatre articles, soit une

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

hiérarchie similaire à celle de son confrère *Le Soir* bien que l'effectif de cette seconde catégorie soit deux fois plus faible. D'autre part, deux articles sont dus à des religieux, une catégorie absente du premier quotidien francophone. Un dirigeant du FPR, Denis Polisi, ainsi que le premier ministre du gouvernement de transition nommé par le FPR, Faustin Twagiramungu, figurent également parmi les « points de vue » publiés tandis qu'aucune tribune ni interview n'est accordée au gouvernement intérimaire. Quant aux responsables politiques et aux militaires belges, seul un d'entre eux s'exprime dans les colonnes du quotidien. Encore ne s'agit-il nullement d'un représentant du gouvernement ni d'un responsable militaire, mais « seulement » d'un député européen, autrement dit d'un homme politique belge qui ne figure pas parmi les décideurs de la politique du pays au Rwanda. Tandis que la catégorie des responsables belges constituait l'une des plus importantes dans *Le Soir*, elle est presque inexistante dans *La Libre Belgique*. L'analyse de contenu des articles de fond nous aidera à déterminer s'il faut y voir le signe d'une indépendance plus grande du quotidien à l'égard du pouvoir politique, ou si cette différence s'explique par de toutes autres raisons. Par exemple, *Le Soir* étant le quotidien francophone dont le tirage est le plus important, il est possible que les responsables du gouvernement cherchent en priorité à s'exprimer dans ce journal afin de donner une plus large diffusion à leurs propos, comme c'est le cas pour le quotidien *Le Monde* en France.

Une première analyse du contenu des « points de vue » publiés

- Les spécialistes et intellectuels :

Parmi les quatre articles d'universitaires publiés par le quotidien, deux sont des interviews de spécialistes du droit ou de l'histoire militaire qui répondent à des questions à propos du mandat de l'ONU au Rwanda. Le 12 avril, trois universitaires sont ainsi interrogés sur le droit d'intervention dans des pays en crise et sur la nature des mandats de l'ONU. Luc de Vos estime qu'à l'avenir, la Belgique devra fixer des conditions strictes à l'engagement de ses soldats comme casques bleus, et exiger par exemple qu'ils soient munis d'un armement adapté à la situation. Sylvio Marcus Helmons se prononce quant à lui en faveur du droit d'intervention pour motifs humanitaires tout en mettant en garde sur les modalités et les conséquences, parfois néfastes en dépit des intentions, d'une telle intervention. Enfin, Olivier Paye s'interroge sur les intentions du gouvernement français, et se demande si les soldats chargés d'évacuer les ressortissants hexagonaux ne vont pas de nouveau intervenir aux côtés du gouvernement intérimaire : *« les Français vont-ils, comme en 1990-91, décourager la percée du FPR à Kigali et contribuer au maintien au pouvoir du gouvernement actuel ? Il ne faut pas oublier que c'est eux qui ont favorisé le maintien de la garde présidentielle »*. Cette remarque montre que les critiques à l'égard de la politique française au Rwanda s'exprimèrent parfois longtemps avant les discussions sur le déploiement de l'opération Turquoise.

Le Professeur de droit Eric Suy, interviewé le 30 avril à propos de l'ONU, tente pour sa part de nuancer les nombreuses critiques adressées à l'organisation internationale pour sa gestion de la crise rwandaise. Selon lui, si l'ONU n'est pas parvenue à empêcher les massacres, ce n'est pas uniquement à cause du mandat inadapté de ses casques bleus. De façon bien plus fondamentale, le problème réside dans le manque de moyens humains et financiers de l'ONU, mais aussi dans le fait qu'elle ne fut pas conçue pour intervenir dans des situations de guerre civile. D'autre part, Eric Suy doute que les pays qui dominent l'organisation internationale acceptent

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

de lui donner à l'avenir plus de moyens pour intervenir, dans la mesure où cela pourrait contrarier la politique que mène chacun de ces pays en fonction de ses propres intérêts.

Les deux autres articles sont des tribunes signées par des universitaires spécialistes de l'Afrique. Le premier, Emmanuel Heuse, tente d'analyser dans un article paru le 22 avril les causes de *« l'impasse »* dans laquelle se trouvent le Rwanda et le Burundi. Selon lui, invoquer des clivages ethniques anciens ne suffit pas à expliquer les crises d'août 1993 au Burundi et d'avril 1994 au Rwanda. Les enjeux de ces crises comportent également une dimension moderne. L'ethnisme est en effet utilisé comme un outil de mobilisation politique par des dirigeants qui manquent de légitimité populaire et redoutent de perdre le contrôle du pouvoir d'Etat, lequel constitue quasiment la seule source d'enrichissement dans des pays extrêmement pauvres. Pour E. Heuse, *« les détenteurs du pouvoir qui voyaient leurs privilèges menacés par la démocratisation ont préféré précipiter leur pays dans l'horreur des massacres qu'ils sont les premiers à dire « interethniques », plutôt que de devoir se conformer à la règle de l'alternance politique »*. Les dirigeants politiques rwandais et burundais sont ici désignés comme les principaux responsables des massacres « interethniques » qui n'avaient rien de spontané.

Quant à Jean-Claude Willame, dont nous avons étudié les thèses sur la crise rwandaise dans un chapitre précédent, il signe le 2 mai un article plus « philosophique » qu'historique. Il s'agit, selon son titre, de *« comprendre les violences africaines »* qui sont ainsi supposées avoir des racines communes au-delà des différentes histoires nationales des pays africains, et être différentes des violences qui surviennent dans d'autres contextes géographiques. Pour J.-C. Willame, la particularité de l'Afrique réside dans le fait que l'Etat n'y a pas acquis le monopole de la violence légitime, à l'inverse de l'Europe. Cela s'expliquerait, entre autres, par le fait que durant l'ère coloniale, l'Etat moderne se constitua avant tout comme un instrument sans légitimité de domination de la population autochtone. Or écrit l'auteur, *« en l'absence d'un souverain, individuel (le prince) ou collectif (la nation, le peuple), la violence est restée un « fait privé » légitimé socialement »*. D'autre part, les rites traditionnels qui avaient pour fonction de réguler les *« cycles de violence vindicative »* de la société agro-pastorale furent interdits par le pouvoir issu de la « révolution sociale » de 1959, ce qui aurait contribué à laisser libre cours à une violence incontrôlée. Enfin, la situation de *« sursaturation démographique »*, le manque de terres et l'absence de perspectives pour la jeunesse, achèveraient d'expliquer les racines de la crise rwandaise.

Cet article de J.-C. Willame, qui expose des idées très générales sur les causes de la violence en Afrique, semble présupposer l'existence d'une tendance des sociétés humaines à la violence, en l'absence de régulation par un Etat légitime et fort. Il s'agit donc d'une réflexion personnelle et philosophique de l'auteur plus que d'une analyse des causes et des modalités de la crise rwandaise, qui ne sont pas précisément abordées, si ce n'est par la mise en cause de la colonisation et de la « révolution » de 1959 qui seraient à l'origine des violences entres Hutu et Tutsi.

- Les belligérants : le FPR :

Deux interviews de dirigeants du FPR ou de l'opposition sont publiées par le quotidien en avril et en mai. Le premier est un entretien avec Denis Polisi, l'un des vice-présidents du FPR, présent à Bruxelles le 16 avril. Il se prononce pour le maintien des casques bleus au Rwanda, afin que ceux-ci continuent à remplir leur rôle d'observateurs

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

et « *puissent se rendre compte que nous [le FPR], nous tenons nos promesses* ». Alors que le journaliste, Christophe Lamfalussy, évoque les risques de vengeance des soldats rebelles s'ils parviennent au pouvoir, Denis Polisi assure que la justice prévaudra et que les responsables des massacres seront jugés. Le journaliste remarque : *« cela demande une discipline très forte au sein du FPR... »*. Le représentant de la guérilla confirme l'existence d'une telle discipline, et affirme que les soldats du FPR avaient accepté de reculer en 1993 alors qu'ils pouvaient prendre la capitale, afin de respecter les accords de paix. Ce thème de la discipline et du professionnalisme censés caractériser les soldats du FPR revient fréquemment dans ce quotidien et dans d'autres, comme nous aurons l'occasion de le vérifier. Cette réputation fut pourtant contredite par certains observateurs, qui accusèrent le FPR de s'être rendu coupable de tueries arbitraires lors de sa conquête du sud du pays.

Le second article, paru le 13 mai, est un entretien de Marie-France Cros avec Faustin Twagiramungu, chef du MDR et premier ministre désigné par les accords d'Arusha. F. Twagiramungu fut ensuite nommé par le FPR victorieux pour former le premier gouvernement de transition. A l'instar du FPR, il juge impossible de négocier avec le gouvernement intérimaire *« parce qu'il a appelé aux massacres et parce qu'il est illégal »*. Pour le leader du MDR, après le massacre des principales figures de l'opposition rwandaise, *« il y a un vide politique effrayant : il n'y a que le FPR et les tueurs »*. En effet, les forces armées rwandaises et la gendarmerie sont demeurées *« spectatrices »* des massacres, qui ont été exécutés par les milices *« sur ordre »* du MRND, le parti du président assassiné Habyarimana.

Le gouvernement intérimaire et les milices, avec la complicité des FAR, sont clairement désignés comme organisateurs et exécutants des massacres. Le FPR quant à lui, présenté comme un mouvement discipliné et qui respecte la légalité constituée par les accords d'Arusha bien qu'il soit un mouvement « rebelle », apparaît comme le dernier recours y compris pour l'opposition intérieure. De plus, contrairement à ses confrères de *La Croix*, du *Soir* ou plus encore du *Monde*, *La Libre Belgique* n'a jamais accordé d'interview ou de tribune libre à un représentant du gouvernement intérimaire ou des FAR. Il semble que dès le début de la crise, ceux-ci soient considérés par le quotidien comme responsables des massacres, et qu'à ce titre ils ne bénéficient d'aucune légitimité.

- Les religieux :

Le premier « point de vue » de représentants religieux publié par le quotidien est une lettre des évêques de Belgique à propos des événements du Rwanda, reproduite intégralement dans l'édition du 16 avril. Dans cette lettre, sans désigner les responsables des massacres, les évêques évoquent une *« folie meurtrière collective »* ou encore un *« désir de vengeance et [un] instinct de tuer »*. Ils présentent leurs condoléances aux familles des victimes belges et rwandaises, saluent le travail des soldats qui ont évacué les ressortissants étrangers et encouragent les religieux sur place à garder *« courage et espoir »*. Les massacres apparaissent ainsi comme nés spontanément d'une fureur collective, à laquelle aucune explication n'est donnée. Pourtant, dix jours après le début des massacres, les deux quotidiens belges étudiés commencent déjà à évoquer la préméditation et l'organisation des massacres parfois qualifiés de « génocide », dont les organisateurs et les exécutants sont clairement identifiés. Les évêques belges se gardent dans cette lettre de désigner des coupables ; ce faisant ils accréditent la thèse du gouvernement intérimaire qui parle de colère spontanée de la population après

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'assassinat de « son » président. D'autre part, contrairement à ce que nous avons pu relever dans de nombreux « points de vue » religieux publiés par le quotidien catholique français *La Croix*, les événements rwandais ne semblent pas entraîner d'interrogation de la part des évêques sur la manière dont le pays fut évangélisé par exemple. En tous cas, cela n'apparaît pas dans cette lettre.

Le second « point de vue » est celui d'un prêtre burundais, directeur d'un collège Don Bosco à Kigali, qui a finalement dû fuir le Rwanda. Il s'agit avant tout d'un témoignage qui relate les incursions des FAR dans le collège et les tueries qu'ils y ont commises. Selon ce prêtre les accords d'Arusha octroyaient trop de postes au FPR, ce qui contribua à accroître la tension. D'autre part, il affirme que dans les quartiers qu'il contrôle, le FPR *« nettoie »* aussi. Cette affirmation ne semble cependant pas reposer sur des faits directement observés par Léopold Myriango, contrairement aux assassinats perpétrés par les militaires auxquels il a lui-même assisté.

- Responsable belge :

Bien que seul un homme politique belge ait publié une tribune dans ce quotidien, il faut dire quelques mots de cet article. L'auteur n'est pas membre du gouvernement et n'occupe pas de responsabilité directe dans la politique de la Belgique au Rwanda ; Ernest Glinne est député européen et se présente lui-même comme un « tiers-mondiste » depuis toujours. Son article du 30 mai dénonce l'hypocrisie de la communauté internationale qui, après avoir armé les belligérants du conflit rwandais et laissé se dérouler les massacres, va peut-être entreprendre une opération humanitaire. L'auteur désigne plusieurs pays, coupables selon lui d'avoir fourni des armes au régime d'Habyarimana, et dénonce particulièrement *« les français (...) profiteurs peu scrupuleux »*. Par contre, il se félicite de l'attitude de la Belgique, qui serait la seule à avoir refusé toute livraison d'armes au Rwanda : *« la France, l'Égypte et l'Afrique du Sud ont choisi le camp de M. Habyarimana ; les autres ont approvisionné les belligérants les plus antagonistes. La Belgique a respecté sa politique de neutralité, s'est strictement limitée à l'évacuation de ses ressortissants et d'autres Rwandais menacés »*. Enfin, l'auteur s'interroge sur l'efficacité de l'aide humanitaire, dont il estime qu'elle se trouve en grande partie détournée par des régimes tyranniques et *« sanguinaires »* qu'elle contribue ainsi à entretenir.

Nous verrons ensuite lors de l'analyse du contenu des articles de fond publiés par le quotidien que cette attitude extrêmement critique à l'égard de la France, accompagnée de la délivrance d'un satisfecit à la Belgique, fut également la plus couramment adoptée par les journalistes belges de *La Libre Belgique* comme par ceux du *Soir*.

- Courriers des lecteurs :

Le quotidien a publié au total 13 courriers de lecteurs, dont 7 au mois d'avril. Ces 7 premiers courriers traitent tous, directement ou indirectement, de la mort des dix paras belges au Rwanda. Ils expriment une opinion sur les missions de l'ONU en général ou sur les opérations d'évacuation des ressortissants belges par exemple. Plusieurs de ces courriers contiennent une défense de l'action du gouvernement belge, voire de la reconnaissance de la part de personnes rapatriées envers les autorités. Par exemple, deux médecins rapatriés témoignent le 25 avril pour s'opposer aux critiques qui furent parfois adressées aux responsables belges de l'évacuation des ressortissants :

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

« nous avons été impressionnés par le sérieux et la disponibilité de tous ceux desquels nous avons dépendus ». Le 19 mai, un autre lecteur prend la défense de l'ambassadeur belge à Kigali, Johan Swinnen, qui fut également mis en cause : *« j'ai été impressionné par sa personnalité et son sens du devoir »*. Cependant, plusieurs courriers dénoncent l'attitude des autorités belges. Ainsi, le 26 avril, un lecteur s'exclame : *« envoyer nos soldats à l'étranger (...) sans s'assurer complètement des moyens d'évacuation rapide (...) est criminel ! »*. Trois jours plus tard, un autre lecteur déclare que, selon lui, *« les autorités politiques - qu'elles soient belges ou onusiennes - ont failli »*.

Globalement, il y a autant de courriers critiques envers les autorités belges que de courriers qui défendent l'action du gouvernement. D'autre part, si l'appréciation des lecteurs varie quant à la politique menée par la Belgique, il ne s'en trouve aucun pour défendre l'ONU, très souvent mise en cause. Le 25 avril, un lecteur se dit choqué de l'ordre donné aux casques bleus de ne pas faire usage de leurs armes pour empêcher les massacres. Il dénonce un renversement des valeurs quand il s'agit de l'Afrique ou d'un pays pauvre en général : *« selon le sol que vous foulez, vous pouvez être soit condamné pour « non assistance à personne en danger », soit condamné pour avoir assisté une personne en danger de mort, alors que vous aviez l'obligation de rester « passif », bien qu'armé jusqu'aux dents ! »*. Le 3 mai, un autre lecteur dénonce les priorités de l'ONU, en comparant les moyens déployés pour la guerre du Golfe et l'inaction face à un génocide au Rwanda : *« dans le Golfe, pour du pétrole (soyons réalistes...) on a utilisé les grands moyens. Ici, l'ONU reste sans réaction ou presque, pour sauver des vies qui valent plus que du pétrole »*. Comme dernier exemple de ces mises en cause de l'ONU, on peut citer la publication d'un poème composé par un lecteur et accompagné de ce commentaire de l'auteur : il s'agit d'un *« hommage à l'esprit de décision de nos hommes et de notre gouvernement, mais c'est une colère contre l'ONU (...) »* (26 avril).

D'autre part, il faut relever que plusieurs lecteurs se prononcent en faveur d'une intervention militaire pour mettre fin aux massacres ou de missions humanitaires d'assistance aux réfugiés et que, par ailleurs, aucun n'exprime l'idée selon laquelle il faudrait laisser les pays africains résoudre eux-mêmes leurs problèmes, au contraire de certains lecteurs du *Figaro*. Le 3 mai, un lecteur affirme qu'il est du devoir de la communauté internationale d'intervenir pour stopper le « génocide » et en juger les responsables. Comparant implicitement le génocide au Rwanda à l'Holocauste, il s'interroge : *« Va-t-on attendre 50 ans pour juger les Touvier africains ? »*. Puis il ajoute : *« la Belgique, en tant qu'ancienne puissance coloniale, doit intervenir »*. Un mois plus tard, le 1er juin, un lecteur se montre quelque peu choqué du fait qu'apparemment il n'y ait pas de personnel humanitaire belge dans l'immense camp de réfugiés de Benaco, en Tanzanie. Selon lui, il serait du devoir de la Belgique d'envoyer des volontaires pour aider ces centaines de milliers de réfugiés rwandais dans la détresse. Il interpelle ainsi le gouvernement au nom des valeurs chrétiennes : *« M. Claes et les autres autorités gouvernementales auraient-ils donc si peu de cœur et d'esprit chrétien (...) ? »*.

Le courrier des lecteurs publié par *La Libre Belgique* illustre bien les débats et les divergences d'appréciation sur la politique menée par la Belgique au Rwanda. La majorité des courriers traite d'ailleurs de la question des casques bleus, des responsabilités dans la mort des dix paras et des modalités des missions de l'ONU. Tous les lecteurs qui évoquent cette organisation internationale se montrent très critiques. Enfin, les lecteurs publiés par ce quotidien sont plutôt interventionnistes et dénoncent

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'inaction face au génocide. On ne trouve parmi ces courriers ni volonté de mettre fin à toute action en Afrique sous prétexte que cela ne concerne pas la Belgique, ni considérations paternalistes sur l'Afrique en général.

En conclusion, les « points de vue » publiés par *La Libre Belgique* dénoncent très souvent l'inaction de la communauté internationale. D'autre part, les deux interviews d'un représentant du FPR et du futur premier ministre désigné par ce mouvement semblent témoigner du crédit accordé par le quotidien aux combattants rebelles. Ceux-ci apparaissent comme disciplinés et respectueux des accords de paix signés, tandis que le gouvernement intérimaire serait illégal et disqualifié par son rôle dans l'organisation des massacres. Toutefois, les deux « points de vue » de religieux publiés par le quotidien doivent inciter à nuancer ce propos. En effet, la lettre des évêques se refuse à identifier des responsables, ce qui l'amène à parler de *« folie collective »*. C'est le seul point de vue qui, dans ce quotidien, défend une telle interprétation des événements. Quant au témoignage du prêtre burundais, il met en cause le FPR, accusé d'exactions. Enfin, de nombreux auteurs ou lecteurs s'insurgent contre la passivité de la communauté internationale et se prononcent pour une intervention en vue de stopper les massacres et de porter assistance aux réfugiés. Il ne s'agit toutefois aucunement d'un soutien à l'opération Turquoise. En effet, tous ces points de vue ont été publiés avant le 15 juin, et donc avant que la France annonce le déploiement de ses troupes au Rwanda.

2-5- L'analyse des articles « de fond »

Pour chaque quotidien l'analyse des articles de fond consistera, dans un premier temps, à relever les lieux depuis lesquels sont écrits les articles lorsqu'ils ne sont pas rédigés depuis Paris (pour les quotidiens français) ou Bruxelles (pour les quotidiens belges). Dans un second temps, il s'agira d'analyser les articles écrits par les deux ou trois principaux journalistes de chaque quotidien. Nous tenterons enfin de fournir quelques éléments d'analyse des articles publiés par les autres journalistes en relevant notamment, quand il y a lieu, les divergences d'interprétation de la crise qui peuvent exister entre journalistes d'un même quotidien.

Dans la première partie, nous mesurerons la part des articles écrits par des correspondants ou des envoyés spéciaux sur place, celle des articles écrits depuis différents pays d'Afrique hors Rwanda et de différents pays du monde, par rapport aux articles rédigés depuis Paris ou Bruxelles. D'autre part, sur les articles écrits au Rwanda, il sera intéressant de localiser les villes ou la région concernée et de déterminer si, au moment où l'article fut écrit, elles se situaient dans une zone contrôlée par le gouvernement intérimaire ou par le FPR. En effet, cela pourra nous donner une première indication sur le point de vue duquel chacun des cinq quotidiens se place et sur les sources auxquelles il se réfère, même si ces premiers éléments devront évidemment être confirmés par l'analyse du contenu des articles pour être validés et correctement interprétés.

Pour plus de lisibilité, nous avons eu recours dans les tableaux à des abréviations pour préciser par qui sont tenues les villes ou zones du Rwanda depuis lesquelles sont rédigés les articles, au moment de leur rédaction :
- ZGIR : zone tenue par les forces gouvernementales, les FAR et les milices
- ZFPR : zone tenue militairement par le FPR

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

- ZT : zone couverte par l'opération Turquoise, où les troupes françaises sont déployées. Il s'agit donc également de zones que le FPR n'a pas conquises et où l'autorité des représentants du gouvernement intérimaire continue de s'exercer, même si la présence française a parfois contribué à mettre fin à l'organisation de massacres.

Dans la seconde étape, pour chacun des principaux journalistes de chaque quotidien, nous avons procédé au recensement des personnes et organismes cités dans le sous-corpus que représente l'ensemble des articles qu'ils ont signés. L'objectif de ce travail est d'obtenir, de la même manière que pour l'ensemble du corpus, des indications sur les références privilégiées de chacun de ces journalistes et sur leurs orientations. Par ailleurs, nous reproduisons en annexe[8] certains de leurs articles respectifs comme illustration des observations générales que nous allons formuler sur leur couverture des événements.

2-5-1- L'analyse des articles de fond publiés par *Le Monde*

Les lieux depuis lesquels sont rédigés les articles

Dates	Lieu	Auteur
1er au 15 avril	08/04 : Nairobi (Kenya)	Jean Hélène
	09/04 : Bruxelles	Jean de la Guérivière
	11/04 : Washington	Sylvie Kaufmann
	12/04 : Kigali (ZGIR)	Jean Hélène
	13/04 : Kigali (ZGIR)	Jean Hélène
	14/04 : Kigali (ZGIR)	Jean Hélène
	15/04 : Kigali (ZGIR)	Jean Hélène
	15/04 : New York	Afsané Bassir Pour
	15/04 : Genève	Isabelle Vichniac
16 au 30 avril	16/04 : Kigali (ZGIR puis ZFPR)	Jean Hélène
	23/04 : New York	Afsané Bassir Pour
	29/04 : Nairobi (Kenya)	Jean Hélène
	29/04 : Nairobi (Kenya)	Jean Hélène
1er au 15 mai	02/05 : New York	Afsané Bassir Pour
	03/05 : Nairobi (Kenya)	Jean Hélène
	04/05 : Rusumo (frontière rwando-tanzanienne, ZFPR)	Jean Hélène
	07/05 : Nairobi (Kenya)	Jean Hélène
	09/05 : Cité du Vatican	Henri Tincq
	10/05 : Cité du Vatican	Henri Tincq
	12/05 : Genève	Isabelle Vichniac
	12/05 : Kigali (ZGIR)	Jean Hélène
	13/05 : Byumba (ZFPR)	Jean Hélène
16 au 31 mai	16/05 : Kigali (ZGIR)	Jean Hélène
	17/05 : Kigali (ZGIR)	Jean Hélène
	18/05 : New York	Afsané Bassir Pour
	25/05 : New York	Afsané Bassir Pour
	26/05 : Genève	Isabelle Vichniac
	28/05 : Gitarama (ZGIR)	Corine Lesnes

[8] Voir Annexe 3

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

	30/05 : Kabgayi (ZGIR)	Corine Lesnes
1er au 15 juin	02/06 : Nyarubuye (ZFPR) 06/06 : Kigali (ZFPR puis ZGIR) 08/06 : Nyanza (ZFPR) 08/06 : Tambwé (ZFPR) 09/06 : New York 11/06 : Ngara (frontière tanzanienne)	Jean Hélène Jean Hélène Jean Hélène Jean Hélène Afsané Bassir Pour Corine Lesnes
16 au 30 juin	18/06 : Kabale (avec la Monuor) 18/06 : Washington 18/06 : Bruxelles 20/06 : Bruxelles 22/06 : Bruxelles 22/06 : New York 23/06 : Bruxelles 23/06 : New York 23/06 : Goma (Zaïre, ZT) 24/06 : New York 24/06 : New York 24/06 : Washington 27/06 : Kirambo (ZT) 27/06 : Washington 27/06 : Rome 27/06 : Berlin 28/06 : Goma (Zaïre, ZT) 29/06 : Goma (Zaïre, ZT) 29/06 : Kigali et Mulindi[9] (ZFPR) 30/06 : Gisenyi (ZGIR)	Jean Hélène Sylvie Kaufmann Jean de la Guérivière Jean de la Guérivière Jean de la Guérivière Afsané Bassir Pour Jean de la Guérivière Afsané Bassir Pour Jean Hélène Afsané Bassir Pour Afsané Bassir Pour et Alain Frachon Afsané Bassir Pour et Alain Frachon Jean Hélène Alain Frachon une correspondante Henri de Bresson Corine Lesnes Corine Lesnes Frédéric Fritscher Corine Lesnes
1er au 15 juillet	01/07 : Gishyta (ZT) 01/07 : Kigali (ZGIR) 01/07 : Bruxelles 02/07 : Genève 02/07 : Kigali (ZGIR) 02/07 : Bukavu (frontière zaïroise, ZT) 04/07 : Bissessero (ZT) 05/07 : Butare (ZT) 05/07 : Londres 05/07 : Kigali (ZGIR) 05/07 : Kigali[10] 06/07 : Gikongoro (ZT) 06/07 : Kigali (ZGIR)	Corine Lesnes Frédéric Fritscher Jean de la Guérivière Isabelle Vichniac Frédéric Fritscher Corine Lesnes Corine Lesnes Corine Lesnes Jean-Pierre Langellier Frédéric Fritscher Frédéric Fritscher Corine Lesnes Frédéric Fritscher

[9] Cet article est identifié comme écrit « depuis Kigali », mais dans le corps de l'article l'auteur explique qu'il a interviewé Alexis Kanyarengwe à Mulindi, quartier général du FPR, et la première partie de l'article relate cette interview.

[10] Cet article est un portrait de Philippe Gaillard, qui dirigea le CICR à Kigali durant tout le génocide. L'hôpital du CICR se trouvait en zone gouvernementale, mais dans cet article qui fait le récit de trois mois d'action humanitaire de Philippe Gaillard, on ne peut déterminer depuis quelle zone il fut rédigé.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

	06/07 : New York 07/07 : Gikongoro (ZT) 07/07 : Kigali (ZFPR) 08/07 : Kigali (ZFPR) 09/07 : Goma (Zaïre, ZT) 11/07 : Butare (ZFPR) 12/07 : Naples 13/07 : Goma (Zaïre, ZT) 13/07 : New York 13/07 : New York 13/07 : Genève 14/07 : Genève	Afsané Bassir Pour Corine Lesnes Frédéric Fritscher Frédéric Fritscher Corine Lesnes Frédéric Fritscher Jean-Pierre Langellier Corine Lesnes Afsané Bassir Pour et Alain Frachon Afsané Bassir Pour et Alain Frachon Isabelle Vichniac Isabelle Vichniac

Au total, 81 articles de fond sur 139, soit près de 60 %, ont été écrits depuis un pays étranger. Parmi eux, 46 furent rédigés depuis le continent africain dont 33 depuis le Rwanda, 5 depuis Nairobi au Kenya, et 6 depuis Goma au Zaïre, où se situait la base arrière de l'opération Turquoise. Par ailleurs, 19 articles proviennent de différents pays européens, et seize des Etats-Unis (New York ou Washington).

Parmi les articles écrits depuis le Rwanda la majorité, soit 16 d'entre eux, le furent depuis la zone contrôlée par le gouvernement intérimaire. Six autres furent rédigés depuis la zone contrôlée à partir de la fin juin par les soldats français de l'opération Turquoise, soit une zone non conquise par le FPR et où se maintenait dans une certaine mesure l'autorité du gouvernement intérimaire. Enfin, seuls 10 articles proviennent de la zone contrôlée par le FPR.

D'autre part, à partir du 23 juin, douze articles sont écrits depuis des localités rwandaises ou depuis la ville zaïroise de Goma, toutes situées dans la zone Turquoise. Durant cette période et jusqu'au 15 juillet, les articles rédigés depuis la zone du gouvernement intérimaire reconnu responsable du génocide par la communauté internationale et alors en déroute demeurent plus nombreux que ceux écrits depuis la zone FPR même si l'équilibre est presque atteint.

Les articles écrits depuis le Rwanda représentent donc moins d'un quart du total des articles de fond. De plus, la moitié d'entre eux furent rédigés entre le 16 juin et le 15 juillet, soit au moment du déploiement de l'opération Turquoise. Durant cette période d'un mois, 16 articles sont écrits depuis le Rwanda contre seulement 8 en un mois et demi entre le 16 avril et le 31 mai. Ce calcul constitue un nouvel élément à l'appui de ce qui nous semble être une hypothèse majeure de ce travail : la couverture de la crise rwandaise par la presse dépendit davantage de l'implication de l'Etat français (ou belge) dans les événements, que de la gravité de la situation au Rwanda. Certes, ces chiffres s'expliquent également par la difficulté d'effectuer des reportages depuis le Rwanda durant une période où les armées occidentales chargées d'évacuer leurs ressortissants se sont retirées, de même que la majorité des forces de l'ONU. La possibilité pour des journalistes de travailler avec un minimum de protection est alors très faible. Toutefois, le fait que l'intérêt des quotidiens belges pour les événements rwandais soit à la même époque significativement plus important, montre que cette explication n'est pas suffisante.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

D'autre part, la proportion importante des articles écrits depuis la zone contrôlée par le gouvernement intérimaire semble indiquer une tendance du quotidien à se référer davantage à celui-ci. Nous avions déjà relevé que *Le Monde* était le journal qui se référait proportionnellement le moins au FPR, même si globalement il le cita davantage que le gouvernement intérimaire. A présent, il va falloir mesurer l'impact des lieux depuis lesquels écrivent les envoyés spéciaux sur le contenu de leurs reportages et analyses. En ce qui concerne *Le Monde*, nous chercherons à savoir si le fait que ses envoyés spéciaux se soient trouvés le plus souvent en zone gouvernementale a influencé leur interprétation des événements.

L'analyse des articles des principaux journalistes

Les deux principaux journalistes du *Monde* furent respectivement Jean Hélène (22 articles) et Corine Lesnes (18 articles). Le premier fut le principal envoyé spécial du quotidien au Rwanda et dans les pays voisins jusqu'à la mi-juin avant d'être remplacé, précisément au moment du déploiement de l'opération Turquoise, par Corine Lesnes ou encore Frédéric Fritcher. Après avoir étudié précisément les articles signés par Jean Hélène et Corinne Lesnes, nous fournirons également des indications sur les articles des autres journalistes du quotidien, en particulier Afsané Bassir Pour, Frédéric Fritcher ou Jacques Isnard, qui ont tous écrit au moins dix articles durant la période. Nous aurons ainsi une vue d'ensemble assez précise du contenu des articles de fond publiés par le quotidien, de l'évolution des contenus durant la période, et de leur éventuelle hétérogénéité en fonction des journalistes.

- Jean Hélène :

Tableau exhaustif des personnes et organismes cités par Jean Hélène

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
Dallaire MINUAR MONUOR HCR :3 ONU : 2 Ayala Lasso Museveni : 2 Diplomates :2	Kambanda Ambassadeur en Belgique GIR : 2 1 diplomate Bizimungu :2 1 gendarme R. Kajuga : 2 1 conseiller de Kajuga Officiels : 2 1 conseiller communal Bourgmestre de Kirambo Radio nationale FAR Milicien Soldat	Muhabura :2 Dusaidi Rudasingwa 1 porte-parole Responsables : 2 Officier : 2 Soldat :3 1 partisan du FPR	CICR : 10 MSF responsables humanitaires : 2 1 infirmière hollandaise	Capitaine Gillier Juppé	JP Chrétien	Père Stanislas : 2 Père Wenceslas : 2 Père Vito Pasteur de Kirambo 1 sémina-riste	rescapés tutsi :7 villageois ou réfugiés hutu :8 observateurs : 3 témoins :2 homme d'affaire :1 commerçant pakistanais : 1 1 pilote 1 habitant de Kigali
13 citations (ONU : 9)	19 citations	13 citations	14 citations	2 citations	1 citation	7 citations	24 citations

Il faut d'abord remarquer que la proportion entre les citations du FPR et celles du gouvernement intérimaire se trouve quasiment inversée par rapport à celle que nous avions calculée pour l'ensemble du quotidien. Tandis que, globalement, *Le Monde* a cité le FPR 1, 65 fois plus que le GIR, Jean Hélène s'est référé presque 1,5 fois plus au gouvernement intérimaire qu'au mouvement rebelle. Certes, dans l'ensemble du

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

quotidien c'est essentiellement durant la première quinzaine de juillet que la proportion devient très favorable au FPR. Or le dernier article de Jean Hélène date du 27 juin. Cependant, même si l'on considère la période du 1er avril au 30 juin, *Le Monde* a cité le mouvement rebelle 1,3 fois plus que son adversaire, de sorte que la remarque demeure pertinente. Nous constaterons, en analysant le contenu des articles de Jean Hélène, que le fait qu'il se réfère davantage au gouvernement intérimaire traduit effectivement une orientation plutôt défavorable au FPR ainsi qu'une certaine tendance à citer, sans s'en distancier suffisamment, les arguments du gouvernement intérimaire.

Si l'on poursuit la comparaison entre les références de Jean Hélène et celles du quotidien, il faut observer que le principal envoyé spécial du *Monde* n'a pratiquement pas cité les responsables français, qui constituaient pourtant la seconde catégorie de référence du journal tout juste derrière la communauté internationale. Plus encore que pour la remarque précédente, ce phénomène peut sans doute s'expliquer par le fait que Jean Hélène n'a quasiment pas couvert l'opération Turquoise, alors que c'est au moment de celle-ci que les responsables politiques et militaires français furent abondamment cités. D'autre part, la plupart des articles de Jean Hélène furent des reportages réalisés depuis le Rwanda ou les pays voisins. Or, sauf durant l'opération Turquoise, ce n'est pas dans ce type d'articles que sont relatées le plus souvent les réactions des hommes politiques nationaux aux événements rwandais.

Nous allons à présent tenter d'analyser le contenu des articles de Jean Hélène. Comme nous l'avons souligné, la plupart de ses articles sont des reportages et il est rare d'y trouver une analyse historique de l'histoire rwandaise. Toutefois, lorsque dans son article du 29 avril Jean Hélène évoque la théorie « hamitique », dominante à l'époque coloniale, il la commente de la manière suivante : *« cette théorie coloniale, permettant d'expliquer selon la mentalité et les préjugés de l'époque, l'existence de royaumes bien organisés au cœur du pays « nègre » n'a jamais pu être prouvée. (...) les historiens ont écrit une histoire à leur convenance »*. Autrement dit, il réfute une analyse « historique » essentiellement idéologique, marquée par les préjugés de l'époque coloniale et apparemment dépourvue de base scientifique. De façon générale, les analyses historiques fournies par le quotidien rejettent cette théorie et stigmatisent à plusieurs reprises la colonisation pour son rôle dans la surimposition du clivage ethnique au Rwanda.

D'autre part, les reportages de Jean Hélène se caractérisent par une tendance à mettre sur le même plan les exactions commises par le FPR au cours de sa conquête du pays, et le massacre organisé de la population tutsi par les autorités du gouvernement intérimaire. Si ses articles décrivent l'horreur des massacres perpétrés à Kigali et à travers tout le Rwanda ils ne permettent guère, le plus souvent, de se rendre compte que d'un côté le gouvernement et les milices commettent un génocide contre les Rwandais tutsi, tandis qu'un crime de même nature à l'encontre des Hutu ne peut être imputé au FPR. Il est d'ailleurs remarquable qu'il ait fallu attendre le 8 juin pour que Jean Hélène finisse par qualifier de « génocide » les massacres perpétrés par le camp gouvernemental. Globalement, les journalistes du quotidien ont commencé à reprendre ce terme à leur compte à partir du 18 mai, Daniel Schneidermann étant le premier ce jour-là à évoquer un *« génocide »*. Ce terme était déjà apparu deux fois au mois d'avril, dans les contributions de deux auteurs extérieurs à la rédaction du quotidien qui évoquaient la possibilité d'un « génocide » si aucune action n'était entreprise pour enrayer les massacres.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Par contre, si Jean Hélène se refuse pendant deux mois à parler de génocide ou de massacres systématiques de la population civile tutsi, il évoque fréquemment dans ses articles ce qu'il nomme la stratégie *« d'infiltration »* du FPR. D'autres journalistes, dans d'autres quotidiens, décrivent eux aussi cette tactique du mouvement rebelle qui chercherait à se fondre dans la population civile. Mais chez Jean Hélène, il s'agit d'un véritable leitmotiv, qui semble accréditer les thèses du gouvernement intérimaire selon qui l' « autodéfense » de la population face à ces infiltrations constitue l'une des explications des massacres commis par les milices voire par l'armée. Le 15 avril, dans un reportage depuis la capitale Kigali, le journaliste écrit : *« deux jeunes gens, absolument terrorisés, nous appellent à voix basse : " Les militaires sont là ! Ils fouillent la maison, aidez-nous ! " S'agit-il de partisans du FPR ou de personnes menacées, comme il y en a tant dans Kigali (...) ? »*. Deux jours avant, il expliquait ainsi la tactique du FPR : *« il semble que la stratégie du FPR est d'infiltrer ses hommes, par petits groupes très dispersés, dans différents quartiers, à partir de leur " caserne " de l'ancien parlement, et d'ouvrir le feu pour donner l'impression que les renforts sont déjà dans Kigali. Entreprise risquée, voire suicidaire, car les commandos Inkotanyi doivent se fondre dans la population, qui leur est totalement hostile. S'ils sont découverts, ils n'échappent pas à la mort »*. Selon cette analyse, il semble que les personnes assassinées le soient en raison de leur appartenance au mouvement rebelle, et donc pour des raisons politiques dans le contexte d'une terrible guerre civile, mais non en raison de leur identité « ethnique ». La suite de la citation, dans laquelle Jean Hélène reprend à son compte une information gouvernementale sans émettre le moindre doute sur le fait que les victimes étaient effectivement des combattants « infiltrés », confirme cette impression : *« de source gouvernementale, on indique que " huit éléments FPR ont été tués par la population dimanche, du côté de la route de Byumba, ainsi que quelques autres qui s'étaient retranchés dans une usine de plastique à Gikondo »*.

L'invocation récurrente de l'infiltration des combattants du FPR tend ainsi à masquer le caractère systématique des massacres contre la population civile. Ce trait est renforcé par le fait que dans la plupart des articles, aucune distinction nette n'est opérée entre les crimes commis par le FPR et le génocide dont se rendent coupables les milices et l'armée gouvernementale. Par exemple, le 4 mai, Jean Hélène écrit à propos des réfugiés hutu : *« chassés par les massacres perpétrés par l'armée gouvernementale (en majorité hutue) et les rebelles du front patriotique rwandais (FPR, en majorité tutsis), 250 000 civils ont franchi la frontière tanzanienne »*. Les civils semblent pris en étau entre deux armées également coupables de massacres. Plus encore, la suite de l'article incrimine en premier lieu le FPR : *« dimanche, une cinquantaine de réfugiés de Benaco ont tout de même décidé d'aller voir de l'autre côté. Mais la grande majorité a trop peur de se " faire massacrer par le FPR ", selon le HCR »*. D'autres articles évoquent cette peur des massacres du FPR parmi les réfugiés ou la population hutu en général. Or, si de tels massacres se sont effectivement produits à différentes reprises, il faut noter que cette crainte fut également alimentée par la propagande gouvernementale et que la plupart de ces réfugiés n'ont pas assisté eux-mêmes aux massacres dont ils parlent. De plus, bien qu'il remarque qu'une partie des réfugiés ait dus être désarmés lors de leur entrée dans les camps, ce qui signifie que certains d'entre eux ont probablement participé aux massacres, Jean Hélène ne met pas en doute leurs accusations contre le FPR, qui peuvent pourtant apparaître comme un moyen de se disculper. Le fait que Jean Hélène ait dénoncé les exactions voire les massacres commis par le FPR, alors que beaucoup d'autres journalistes ont donné du mouvement rebelle l'image peu fidèle à la

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

réalité d'une guérilla respectueuse des civils, ne peut certes pas lui être reproché, bien au contraire. Pour autant, la tendance à mettre sur le même plan les crimes du FPR et le génocide commis par les forces gouvernementales a contribué, elle aussi, à construire une image déformée de la crise rwandaise.

D'autre part, si les tueries commises par les miliciens Interahamwe sont régulièrement évoquées dans les articles de Jean Hélène, l'envoyé spécial cherche à plusieurs reprises à établir une distinction entre les milices, supposées plus ou moins incontrôlées, et le gouvernement intérimaire et les FAR. Le 12 avril, citant le Premier ministre Jean Kambanda, Jean Hélène écrit : *« des patrouilles militaires ont commencé à restaurer l'ordre »*, alors même que les massacres font des milliers de morts rien que dans la capitale, sans que les militaires cherchent à s'y opposer à de rares exceptions près qui relèvent de toutes façons d'initiatives individuelles. De même, il affirme le lendemain que *« des observateurs font état d'une progressive restauration de l'ordre grâce à la gendarmerie, plus légaliste »*. Le 15 avril, il insiste en écrivant que *« la fièvre des massacres et des pillages semble être cependant retombée »*. Alors qu'au même moment les quotidiens belges notamment décrivent l'extension des massacres, les articles de Jean Hélène donnent l'impression d'un progressif apaisement. De plus, ils laissent penser que les massacres furent le fait d'éléments incontrôlés, face auxquels militaires et gendarmes tentent de s'interposer.

Cette orientation ne se limite pas aux premiers jours du génocide, mais se trouve au contraire maintenue au moins jusqu'à la fin du mois de mai, alors que les massacres se poursuivent depuis des semaines dans l'ensemble du pays sans qu'il soit possible d'en ignorer les responsables. Le 16 mai, Jean Hélène donne la parole au chef d'état-major des FAR, Augustin Bizimungu, qui tente de justifier l'inaction de l'armée rwandaise face aux massacres : *« nous avons dû faire un choix. Le FPR nous a attaqué le 7 avril au moment où la population commençait à s'entre-tuer. (...) il nous a fallu concentrer nos efforts pour contenir l'offensive du FPR, plutôt que de dégarnir les lignes de front pour empêcher les massacres »*. Aucun commentaire critique n'accompagne cette citation. Pourtant, celle-ci accrédite l'idée de massacres spontanés perpétrés par la « population ». Le rôle des milices n'est pas évoqué, ni évidemment celui d'au moins une partie de l'armée dans l'exécution des massacres. Le lendemain, on trouve d'ailleurs en page 26 du quotidien un article signé Jean Hélène et Robert Kajuga, qui n'est autre que le chef des milices Interahamwe. De larges citations de ce personnage sont reproduites, accompagnées de commentaires fort peu critiques. Si Jean Hélène concède que *« la responsabilité collective, invoquée par Robert Kajuga, est une ligne de défense confortable »*, il ajoute aussitôt : *« mais ses propos témoignent aussi de la peur inspirée aux Interahamwe par les rebelles du FPR. D'où leur refus de la moindre concession à ce mouvement (...) »*. Jean Hélène évoque un *« refus de concession »* à une armée rebelle lorsqu'il s'agit de massacres systématiques contre des civils en raison de leur seule origine ethnique, ou de leur opposition au génocide. De nouveau, cette représentation des événements ne permet guère au lecteur de se rendre compte qu'un génocide est en cours d'exécution au Rwanda, où la guerre civile ne peut à elle seul expliquer les massacres systématiques.

D'une façon générale, les reportages de Jean Hélène ont eu tendance à minorer l'ampleur des massacres dans un premier temps, et surtout à ne pas en désigner clairement la nature et les responsables. Lorsque les massacres ne sont pas présentés comme le résultat de la colère de la population ou le fait de miliciens ayant échappé au

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

contrôle du gouvernement et de l'armée, le génocide des Rwandais tutsi est mis sur le même plan que les crimes commis par le FPR. Les points de vues de représentants du gouvernement intérimaire, de l'armée voire même des milices, sont régulièrement convoqués à l'appui de cette « analyse » et rarement accompagnés de la distance critique nécessaire. Jean Hélène semble ainsi incarner une orientation nettement hostile au FPR, et parfois complaisante à l'égard du gouvernement intérimaire. En revanche, il faut de nouveau le préciser, cela n'empêche pas que Jean Hélène dénonce régulièrement les assassinats arbitraires commis par des milices décrites comme incontrôlées et sanguinaires. Nous verrons par la suite que l'orientation incarnée par Jean Hélène s'avéra plus globalement être celle du quotidien jusqu'à la mi-juin. Ensuite, au moment où se met en place l'opération Turquoise, les reportages de Jean Hélène cessent brutalement d'être publiés dans *Le Monde*. Le dernier est daté du 27 juin. A peu près au même moment, de nouveaux journalistes assurent la couverture des événements au Rwanda. Frédéric Fritcher devient, avec Corine Lesnes, le principal envoyé spécial, tandis que plusieurs articles décrivant le dispositif militaire de l'opération Turquoise sont rédigés par Jacques Isnard.

D'après ces observations, confirmées par plusieurs sources, il semble que Jean Hélène ait été mis à l'écart par le quotidien au profit d'autres envoyés spéciaux[11]. L'éviction du correspondant de RFI, dont il semblerait que l'interprétation des événements en termes de « conflit ethnique » ait été critiquée par d'autres journalistes du quotidien, intervint précisément lors du déploiement de l'opération Turquoise. Or, nous verrons que *Le Monde* adopta une orientation très majoritairement favorable à l'intervention française en dépit des polémiques qu'elle suscita, non seulement du côté du FPR mais également auprès d'une partie de la communauté internationale et de nombreux acteurs humanitaires. Ses détracteurs accusaient le gouvernement français de vouloir, à travers cette opération, porter secours à ses anciens alliés du gouvernement intérimaire en déroute. Le soutien à l'opération Turquoise, s'il n'impliquait pas de nier l'engagement passé de la France aux côtés du gouvernement rwandais, ce qui constituait un fait incontestable, supposait en revanche de convaincre que les motivations françaises étaient « purement humanitaires ». Les dirigeants français défendaient leur intervention en la présentant comme un moyen de mettre fin au génocide et de porter secours aux survivants. La position incarnée par Jean Hélène, qui depuis deux mois tendait à ne pas distinguer la guerre opposant les FAR au FPR et le massacre systématique et organisé d'une population civile innocente, pouvait dès lors sembler contredire les arguments invoqués par le gouvernement français pour intervenir. Il semble que cette circonstance a pu jouer un rôle dans la mise à l'écart du journaliste. A partir de la fin du mois de juin, ce sont Corine Lesnes, qui rédigeait déjà des articles depuis le début de la crise, et Frédéric Fritcher, qui n'en avait encore signé aucun mais qui dirigeait néanmoins la rubrique « Afrique » du quotidien, qui devinrent les principaux envoyés spéciaux du *Monde*.

- Corine Lesnes :

Tableau des personnes et organismes cités par Corine Lesnes

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres

[11] Nous avons à plusieurs reprises tenté de contacter Edwy Plenel afin d'avoir le point de vue de la direction du *Monde* à ce sujet, mais nous n'avons obtenu aucune réponse.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

UNREO HCR :4	Bucyibaruta RTLM V. Rulinda préfet Kibuye assistant bourgmestre de Kayove Kambanda 1 milicien	exilés rwandais	CICR : 7 MSF :2 CARE AICF Médecins d'ONG : 2	état-major Turquoise Général Lafourcade : 6 Colonel Rosier : 7 Officiers : 3 Colonel Thibault : 3 l'armée : 4 Soldats : 5 1 capitaine sénégalais Léotard		Mgr Misago assistant d'un pasteur Sœur Andrée Religieuses : 2	1 médecin réfugiés tutsi : 8 réfugiés hutu : 4 New York Times 1 expatrié
5 citations (ONU :5)	7 citations	1 citation	13 citations	31 citations (militaires : 30)	0 citations	5 citations	15 citations

La catégorie d'acteurs la plus fréquemment citée par Corine Lesnes est, de très loin, celle des responsables politiques et des militaires français. Au sein de cette catégorie, à l'exception du ministre de la Défense François Léotard cité une fois, toutes les autres références proviennent d'acteurs militaires. Viennent ensuite les organisations humanitaires et la catégorie « autres », essentiellement composée de réfugiés. Ce système de références s'explique aisément par le fait que Corine Lesnes fut l'envoyée spéciale du quotidien dans la zone Turquoise, à partir de la fin juin. Elle écrivit depuis cette zone dix des treize reportages qu'elle rédigea au total, à partir du Rwanda, durant toute la crise. Elle signa par ailleurs cinq autres articles durant l'ensemble de la période étudiée, dont deux durant le mois de mai. A cette date, elle fut la seule journaliste du quotidien, en dehors de Jean Hélène qui ne faisait d'ailleurs pas partie de son équipe permanente, à publier des reportages depuis le Rwanda.

Il faut également remarquer que la catégorie qui regroupe le gouvernement intérimaire, les FAR et les milices est beaucoup plus citée que celle du FPR, qui n'est citée qu'une seule fois. Encore ne s'agit-il pas d'un responsable connu de ce mouvement, mais seulement d'un groupe de ses partisans en exil à l'étranger. De nouveau, cela s'explique lorsqu'on observe les lieux depuis lesquels Corine Lesnes écrivit ses articles. Outre les dix reportages réalisés en zone Turquoise, ses trois autres reportages furent rédigés depuis la zone contrôlée par le gouvernement intérimaire tandis qu'aucun ne provint de la zone tenue par le front patriotique. Dès lors, Corine Lesnes ne pouvait pas rencontrer de responsables du mouvement rebelle au cours de ses reportages, tandis qu'elle côtoyait parfois des représentants du pouvoir en déroute. Il faut à présent étudier le contenu de ses articles, et en particulier de ses reportages réalisés depuis le Rwanda, afin notamment de mesurer l'impact de ces sources quelque peu univoques sur les orientations adoptées par la journaliste.

D'une façon générale, les articles de Corine Lesnes contiennent de nombreuses citations, essentiellement de dirigeants d'ONG en avril et mai, puis de représentants du gouvernement intérimaire et enfin de militaires français au moment de l'opération Turquoise. Dans ses articles et reportages, une large place est accordée aux propos de ses interlocuteurs, qui sont rarement accompagnés de commentaires. Le plus souvent, Corine Lesnes se montre très peu critique ou même simplement distante vis-à-vis des propos tenus par ses sources. Ainsi, lorsqu'elle réalise le 28 mai un reportage depuis Gitarama, où s'est replié le gouvernement intérimaire, elle cite sans les commenter les propos d'un gendarme qui justifie les barrages et les contrôles d'identité effectués par les miliciens par la nécessité de se protéger des infiltrations du FPR (*« on craint les infiltrés »*), sans ajouter, du moins dans cet article, que de tels barrages servent surtout,

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

depuis près de deux mois, à traquer et massacrer systématiquement les Tutsi indépendamment de leurs rapports réels ou supposés avec le FPR. Dans le même article, la journaliste cite les propos de Jean Kambanda, premier ministre du gouvernement intérimaire, sans les commenter et sans introduire de distance critique lorsqu'il justifie : *« pour lutter contre l'infiltration, nous sommes obligés de demander aux citoyens de se défendre »*.

Cependant, tandis que Jean Hélène incarnait une orientation nettement hostile au FPR, et reprenait y compris dans ses propres commentaires certains des arguments avancés par le gouvernement intérimaire, tel n'est pas le cas de Corine Lesnes. Il semble que la posture de Jean Hélène traduisait une prise de position, tandis que le ton des articles de Corine Lesnes paraît plus nuancé et bien davantage influencé par les lieux où elle se trouve et les interlocuteurs auxquels elle s'adresse que par un engagement personnel. En effet, si dans certains articles elle reproduit sans critique les propos de Jean Kambanda et donne ainsi l'impression d'y souscrire, cela ne l'empêche pas deux jours plus tard d'évoquer le *« génocide »* commis par les troupes et les milices de ce même gouvernement. Le 30 mai, elle se trouve en effet parmi des rescapés tutsi des massacres, et elle cite leurs propos de la même manière qu'elle citait ceux de Jean Kambanda deux jours plus tôt. La différence avec Jean Hélène tient également au fait qu'elle se montre davantage critique envers les propos tenus par les réfugiés qui fuient l'avancée du FPR et qui affirment que celui-ci est responsable des massacres commis : « *pour qui a rencontré ici ou là des rescapés tutsis, le corps meurtri, cet exode hutu apparaît sans autres stigmates que la fatigue et la malnutrition, quasi chronique dans un pays qui avait été en 1993 le premier bénéficiaire en Afrique de l'aide alimentaire internationale. " En fait, ils n'ont pas encore vu le FPR. Ils partent parce qu'ils ont vu le village voisin s'en aller ", dit un interprète rwandais du haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) »*. Jean Hélène citait également le HCR lors d'un reportage sur ce même camp de réfugiés, mais il ne rapporta que des propos qui semblaient accréditer ceux des réfugiés qui dénonçaient les massacres du FPR.

D'autre part, Corine Lesnes fut, après que Jean Hélène ait cessé de publier des reportages, l'envoyée spéciale du quotidien chargée de couvrir l'opération Turquoise. Ses articles évoquent à plusieurs reprises *« l'ambiguïté »* de l'intervention française, voire le malaise des soldats accueillis chaleureusement par des miliciens ou des notables qui ont conduit les massacres et qui sont persuadés que l'armée française vient les soutenir. Le 28 juin, elle cite les propos d'un soldat de Turquoise : *« " les réfugiés réclament des armes. Pour eux, depuis qu'ils nous voient, c'est comme si c'était fait. On sent l'ambiguïté ", explique le capitaine »*. Le 9 juillet, s'adressant à un officier, elle l'interroge sur ce même aspect : *« - comment l'armée vit-elle le fait de travailler dans des régions qui comptent nombre de coupables de massacres ? »*. Cependant, si les articles de Corine Lesnes relatent l'accueil enthousiaste des militaires français par les responsables des massacres, et évoquent les interventions passées de la France en faveur du gouvernement rwandais à l'origine de telles *« ambiguïtés »*, ses reportages demeurent dans l'ensemble favorables à l'intervention française. La plupart du temps, la journaliste se borne à retranscrire les propos des officiers de l'opération Turquoise, qui affichent leur neutralité et soulignent les résultats de l'intervention en termes de vies sauvées : *« les commandos de l'air français protègent un camp de Tutsis et l'armée tient à souligner qu'elle empêche " qui que ce soit " de menacer " toute population civile quelle qu'elle soit ". »* (6 juillet) ; ou encore, la veille, : *« depuis le début de l'opération " Turquoise ", plus de mille cent cinquante personnes au total ont pu être mises en*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

sécurité dans le sud du pays, selon le colonel. Sans compter les quelque neuf mille Tutsis protégés dans les camps de Nyarushishi ou de Bissessero ».

Nous avons vu que l'opération Turquoise a suscité de vives polémiques, la France se voyant accusée de porter assistance à ses anciens alliés devenus les organisateurs du génocide. Face à ces accusations, les responsables politiques français ont cherché à démontrer que seules des motivations humanitaires voire humanistes les animaient. Les articles de Corine Lesnes, fort peu distants envers les propos du commandement français, tendent à accréditer sans beaucoup de nuances une telle interprétation. C'est le cas par exemple lorsqu'elle relate, le 1er juillet, la visite de François Léotard aux soldats français : *« l'envoyé spécial du* New York Times*, qui est peut-être dans l'état de ceux qui ont vu des horreurs inhabituelles et tentent de les exposer à d'autres, insiste encore. François Léotard qui partait, s'arrête et fait demi-tour. Moins que le ministre, son personnage et sa fonction, c'est l'homme qui se retourne et revient sur ses pas. " Bon, dit-il, on va y aller. Dès demain on va y aller. " ».*

Enfin, il faut noter que la « neutralité » affichée par le gouvernement français dans le cadre de son opération militaire le conduisit à ne pas désigner clairement le gouvernement intérimaire comme responsable du génocide, mais à évoquer plutôt des massacres et atrocités commises par les deux belligérants. Ce thème de la neutralité, où le génocide et les massacres systématiques de la population civile sont dénoncés mais sans que leurs auteurs soient toujours clairement identifiés, revient dans les propos de nombreux soldats ou témoins cités par Corine Lesnes. Evoquant le 4 juillet les *« exactions réciproques d'une guerre dont on ne veut pas se mêler »*, elle cite les propos d'un soldat : *« " il n'y a pas de bons ni de méchants ", dit un soldat. " Cela va ressembler aux Serbes et aux Croates ", dit un autre ».* Le 29 juin, elle citait une religieuse qui se refusait également à identifier des coupables : *« Soeur André François trouvait " magnifique " la tactique des militaires français. " Ils essaient de ne pas prendre position. Il ne faut surtout pas s'engager politiquement. On ne peut pas dire qu'il y ait des coupables et des victimes dans le drame rwandais. C'est très complexe, c'est tout le peuple qui souffre " ».*

Corinne Lesnes évoque la *« planification des massacres »* et le rôle du gouvernement intérimaire dans plusieurs de ses articles, alors que les reportages de Jean Hélène introduisaient une distinction entre les miliciens « incontrôlés » et le gouvernement et les forces armées rwandaises. En revanche, les citations d'officiers ou de soldats français dont il faut rappeler que certains formèrent et soutinrent les FAR entre 1990 et 1993, donnent aux articles de la journaliste un ton plutôt hostile au FPR, considéré comme un danger aussi grand pour la population que les autorités intérimaires qui ont conduit le génocide. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une orientation voulue par la journaliste, mais plutôt du résultat du choix de ses interlocuteurs qui sont presque exclusivement des soldats ou des officiers français d'une part, et des témoins ou acteurs de la crise plus ou moins proches du gouvernement intérimaire de l'autre. Le fait de citer ses interlocuteurs le plus souvent sans commenter leurs propos, ce qui pourrait sembler garantir une certaine objectivité, conduit au contraire à orienter ses articles dans le sens d'une confirmation des arguments du gouvernement ou de l'armée française, catégorie la plus souvent citée. Ces derniers affirment en effet intervenir pour mettre fin à un génocide qui vise des civils innocents mais refusent de prendre parti entre les belligérants du conflit.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

- Les autres journalistes

Pour conclure l'analyse de contenu des articles de fond publiés par *Le Monde*, il faut évoquer brièvement les articles écrits par les autres journalistes et en particulier par Afsané Bassir Pour, Frédéric Fritcher et Jacques Isnard, qui ont tous trois écrit plus de dix articles au cours de la période étudiée.

Afsané Bassir Pour était, à l'époque de la crise rwandaise, la correspondante du quotidien aux Etats-Unis et plus particulièrement à New York. Ses articles relataient les discussions sur la crise rwandaise qui se déroulaient à l'ONU, ainsi que les réactions du gouvernement américain à la situation prévalant au Rwanda. La correspondante du *Monde* se montre assez « neutre » à l'égard de l'action de l'ONU, qui fut pourtant la cible de nombreuses attaques en raison de son impuissance à enrayer les massacres. En revanche, elle salue le 24 juin la décision de l'organisation internationale de soutenir l'opération Turquoise : *« l'ONU a franchi un pas de plus vers l'instauration de ce droit d'ingérence de la communauté internationale dans les affaires d'un pays membre qui ne la sollicite pas »*. Le soutien accordé à l'opération Turquoise, que nous avons relevé dans les articles de Corine Lesnes, se manifeste donc également chez Afsané Bassir Pour. Le chroniqueur Pierre Georges s'indigne quant à lui des critiques adressées à l'intervention française dans un article du 14 juillet : *« la France coupable, ce n'est pas rien, d'avoir largement armé les bourreaux, serait désormais coupable d'aider les victimes ? Sommes-nous devenus fous à considérer (...) l'intervention française comme une anomalie ? L'anomalie est que les sauveteurs armés en arrivent aujourd'hui à devoir appeler les Nations unies à l'aide et à subir le rejet des sauveteurs humanitaires »*.

Jacques Isnard, journaliste spécialiste des questions militaires et stratégiques, commence à écrire des articles sur la crise rwandaise lors du déploiement de l'opération Turquoise. Tout en rappelant les engagements passés de la France aux côtés du régime rwandais, à l'instar de Pierre Georges, il rappelle que seule la France s'est proposée pour organiser une intervention « humanitaire ». Le 7 juillet, il écrit : *« ni l'ONU, ni les organisations humanitaires n'ont pu enrayer ce génocide. Seule la France a voulu apparemment relever le défi, et tenter de s'innocenter, par l'humanitaire, de ses opérations militaires antérieures »*. D'une façon générale, il semble que le quotidien, par la plume de ses principaux journalistes, ait adopté une orientation favorable à l'intervention française dont les motivations humanitaires ne sont pas mises en doute, tout en rappelant les responsabilités de la France pour sa politique passée. D'autre part, Jacques Isnard semble très hostile au mouvement rebelle, qu'il présente comme le danger principal pour les militaires français déployés au Rwanda. Le 29 juin, il écrit : *« les français interviennent dans une zone où il demeure un semblant d'Etat ou des autorités hutues, mais où des risques, encore indécelables, pourraient survenir à terme. Ainsi, qui peut leur garantir d'être à l'abri des infiltrations du FPR ? Dans ces actions à but humanitaire (...) un Tutsi peut s'avérer un combattant du FPR en puissance »*. Les risques pour l'armée française ne proviennent donc pas de ce *« semblant d'Etat »* qui a organisé le génocide, mais des combattants du FPR voire même de chaque Tutsi qui peut s'avérer membre du mouvement rebelle. Cette analyse de Jacques Isnard, qui rend le FPR responsable par avance des éventuelles difficultés de la France dans sa mission « humanitaire », s'apparente à l'orientation plutôt hostile au mouvement rebelle constatée chez Jean Hélène.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Pour terminer, nous nous intéresserons aux articles de Frédéric Fritcher. Au préalable, il faut noter que celui-ci signa son premier article le 22 juin, au moment où fut décidée l'opération Turquoise. Ensuite, il devint l'un des principaux envoyés spéciaux du quotidien au Rwanda avec Corine Lesnes, à partir du 29 juin, soit deux jours après que le dernier article de Jean Hélène ait été publié. Au total, Frédéric Fritcher écrivit neuf reportages depuis le Rwanda, dont quatre depuis la zone conquise par le FPR, et quatre depuis le territoire contrôlé par le gouvernement intérimaire. Son neuvième article est un portrait du chef de la délégation du CICR à Kigali, Philippe Gaillard. Autrement dit, il semble qu'une « division des tâches » fut opérée au sein du quotidien entre Corine Lesnes, qui publia l'essentiel de ses reportages depuis la zone Turquoise où elle suivit la progression des soldats français, et Frédéric Fritcher qui rédigea la moitié de ses articles depuis la zone FPR. Il rencontra ainsi deux des principaux dirigeants du mouvement rebelle, Alexis Kanyarengwe et Paul Kagame.

Le premier article de Frédéric Fritcher, le 22 juin, n'est pas un reportage mais une analyse historique. Il y présente une interprétation de l'histoire du Rwanda dans laquelle il récuse la théorie hamitique et ce qu'il nomme *« l'imagerie coloniale »*. Il souligne que *« les clivages sont sans doute plus sociaux qu'ethniques lorsque débute la colonisation »*, et estime que les divisions introduites par l'administration coloniale constituent l'origine lointaine des affrontements contemporains : *« par commodité, et parce qu'il était bon de diviser pour régner, les belges se sont appuyés sur les " élites " tutsies jusque dans les années 50, avant de changer leur fusil d'épaule et de favoriser l'émergence d'une " élite " hutue - créant, de facto, une situation nouvelle à l'origine des problèmes que connaît aujourd'hui le Rwanda »*.

Frédéric Fritcher se rend, pour son premier reportage au Rwanda le 29 juin, dans la ville de Mulindi qui fait office de quartier général du FPR. C'est la première fois qu'un reporter du quotidien se rend dans cette localité. Il y interviewe le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, dont il relate les propos sur l'intervention française et la politique passée de la France : *« nous n'avons jamais apprécié, et encore moins soutenu l'intervention française (...) La France a soutenu l'ancien régime par la présence physique de ses troupes, le financement et la formation des militaires rwandais, des milices, et par des actions diplomatiques à l'étranger " »*. Puis, le 7 juillet, F. Fritcher relate dans un article qui rappelle également l'histoire du FPR, les propos tenus par Paul Kagame lors d'une rencontre avec plusieurs journalistes occidentaux. Le journaliste le dépeint comme *« un stratège militaire »*, *« l'homme fort du mouvement »* sans qui rien ne se fait ni ne se décide. Ce journaliste, dont la moitié des reportages furent réalisés depuis la zone conquise par le FPR, rapporte les analyses des responsables de ce mouvement, qu'il cite largement à plusieurs reprises. Cela ne l'empêche pourtant pas de conserver une nette distance critique à l'égard du mouvement rebelle, ni de rapporter les récits d'exactions portés à la charge du FPR. Le 2 juillet, tout en rappelant *« les terribles massacres auxquels se sont livrés les miliciens »*, il assure que *« contrairement à ses affirmations, le FPR bombarde bel et bien les populations civiles »*. Puis, le 8 juillet, évoquant la traque des miliciens Interahamwe par le FPR à Kigali, il parle de *« chasse à l'homme »* et stigmatise le FPR, qui *« reste un mouvement de guérilla avec ses secrets, ses dysfonctionnements et ses pesanteurs bureaucratiques »*.

Pour conclure sur l'analyse de contenu des articles de fond publié par *Le Monde*, il semble important de mettre en relief trois aspects. D'une part, sur le plan de l'analyse historique, le premier quotidien national français récuse l'idée selon laquelle le

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

génocide serait la manifestation d'un antagonisme séculaire entre Hutu et Tutsi, et évoque les responsabilités de la colonisation dans l'exacerbation et la politisation de ce clivage. De ce point de vue, nous verrons qu'il se différencie du *Figaro*. Nous avons d'ailleurs pu le relever, d'ores et déjà, en comparant les « points de vues » et les courriers des lecteurs publiés par ces deux quotidiens. D'autre part, au travers des reportages de son principal envoyé spécial, Jean Hélène, le quotidien a adopté une orientation assez hostile au FPR. Cela s'est traduit par une tendance à mettre sur le même plan les exactions commises par le FPR, dénoncées d'ailleurs sur la base de témoignages parfois sujets à caution, et le génocide commis par les miliciens et les forces armées rwandaises liés au gouvernement intérimaire. Le terme de génocide ne fut d'ailleurs adopté que tardivement par le journal, et plus encore par Jean Hélène, pour désigner la nature des massacres en cours. Enfin, nous avons constaté l'éviction de Jean Hélène à partir de la fin du mois de juin et de la mise en place de l'opération Turquoise. Ce changement ne signifia pas forcément une orientation moins hostile au FPR, comme nous l'avons vu au travers des articles de Jacques Isnard ou du ton très critique de certains autres journalistes. En revanche, il semble que l'éviction de Jean Hélène correspondit à une orientation nettement favorable à l'intervention française de la part du *Monde*. Globalement, si l'attitude de la France entre 1990 et 1993 fut parfois critiquée, les arguments humanitaires mis en avant par le gouvernement français pour justifier son intervention ne furent pratiquement jamais mis en doute. Or, l'argument principal des autorités hexagonales étant la volonté de sauver les rescapés du génocide, l'analyse de la situation développée par Jean Hélène, qui donnait davantage des événements l'image d'une terrible guerre civile que d'un génocide, pouvait sembler contredire une telle motivation humanitaire.

2-5-2- L'analyse des articles de fond publiés par *Le Figaro*

Les lieux depuis lesquels sont rédigés les articles

Dates	Lieu	Auteur
1er au 15 avril	09/04 : Bruxelles 12/04 : Kigali (ZGIR) 13/04 : Kigali (ZGIR) 14/04 : Kigali (ZGIR)	Baudouin Bollaert Renaud Girard Renaud Girard Renaud Girard
16 au 30 avril	16/04 : Kigali (ZGIR) 23/04 : Kigali (ZGIR)[12]	Renaud Girard Annie Thomas (AFP)
1er au 15 mai	02/05 : New York 04/05 : Rusumo (ZFPR) 14/05 : Kigali (ZFPR)	Laure Mandeville Annie Thomas (AFP) Renaud Girard
16 au 31 mai	16/05 : Kigali (ZGIR) 17/05 : Kigali (ZFPR) 19/05 : Kigali[13] 24/05 : Sud-ouest du Rwanda (ZFPR)	Renaud Girard Renaud Girard Renaud Girard Patrick de Saint-Exupery
1er au 15 juin	01/06 : Kigali et Gitarama	Patrick de Saint-Exupery

[12] Ces articles écrits du 12 au 23 avril depuis Kigali, le sont depuis une zone encore contrôlée par le GIR, mais Renaud Girard travaille surtout sous la protection des paras belges de « Silver Back ».

[13] Cet article est écrit depuis Kigali, mais il s'agit d'un article d'analyse sur la politique menée par la France depuis 1990 au Rwanda, intitulé *« Les faux pas de la France »*. On ne peut donc pas déterminer depuis quelle zone il est rédigé.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

	(ZGIR) 10/06 : Rome	 Jacques Vandrisse
16 au 30 juin	17/06 : Byumba (ZFPR) 17/06 : New York 18/06 : Kigali (ZFPR) 20/06 : Kigali (ZFPR) 21/06 : New York 21/06 : Sud du Rwanda (ZFPR) 21/06 : Johannesburg 22/06 : Mulindi (ZFPR) 23/06 : New York 24/06 : Rome 25/06 : Nyarushishi (ZT) 27/06 : Kayove (ZT) 27/06 : Kibuye (ZT) 28/06 : Gikongoro (ZGIR) 29/06 : Nyagurati (ZT) 29/06 : Le Vatican 30/06 : Gikongoro (ZFPR) 30/06 : Shangi (ZT)	Renaud Girard Françoise Varenne Renaud Girard Renaud Girard Jean-Louis Turlin Annie Thomas (AFP) Caroline Dumay Renaud Girard Jean-Louis Turlin Richard Heuze Michel Cariou (AFP) Patrick de Saint-Exupery François Luizet Michel Cariou (AFP) Patrick de Saint-Exupery Jacques Vandrisse François Luizet François Luizet
1er au 15 juillet	01/07 : Kibuye (ZT) 02/07 : Bisesero (ZT) 05/07 : Gikongoro (ZT) 05/07 : Kibuye (ZGIR) 06/07 : Gikongoro (ZT) 07/07 : Gikongoro (ZT) 08/07 : Rushashi (ZT) 10/07 : Goma (Zaïre, ZT) 10/07 : Naples 14/07 : Rome	François Luizet François Luizet et Patrick de Saint-Exupery François Luizet Patrick de Saint-Exupery François Luizet François Luizet Anne Chaon (AFP) François Luizet Richard Heuze Richard Heuze

Au total, *Le Figaro* publia 43 articles sur le Rwanda depuis des pays étrangers, soit presque deux fois moins que *Le Monde*. Cependant, la différence tient essentiellement au fait que *Le Monde* publia beaucoup plus d'articles depuis des pays européens ou les Etats-Unis (35) que son confrère (10). D'autre part, il publia davantage d'articles depuis des pays d'Afrique limitrophes du Rwanda (13 contre 2). Par contre, les deux quotidiens ont publié presque exactement le même nombre de reportages depuis le Rwanda (31 pour *Le Figaro*, 33 pour *Le Monde*).

D'autre part, tandis que *Le Monde* a publié un plus grand nombre d'articles depuis la zone contrôlée par le gouvernement intérimaire, tel n'est pas le cas du *Figaro*. Le journal a publié un article de plus depuis la zone FPR que depuis celle tenue par le gouvernement intérimaire. De plus, la majorité des articles écrits depuis la zone gouvernementale datent du mois d'avril, alors que les soldats français et belges étaient encore présents. Il s'agit d'articles dans lesquels les personnes les plus citées ne sont pas les représentants du gouvernement ou de l'armée rwandaise, mais bien les soldats occidentaux. Enfin, treize articles furent écrits depuis la zone Turquoise, soit une proportion plus importante que pour *Le Monde*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Les articles réalisés au Rwanda représentent plus de 40 % de l'effectif total des articles de fond, ce qui est de nouveau un chiffre supérieur à celui du *Monde*, dans la mesure où *Le Figaro* a publié nettement moins d'articles de fond. De la même manière que son confrère, *Le Figaro* a publié plus de 60% de ses reportages au Rwanda durant la seule période d'un mois qui va du 16 juin au 15 juillet, soit au moment de l'opération Turquoise, tandis que du 16 avril au 15 juin, les deux mois durant lesquels s'accomplit l'essentiel du génocide, seuls neuf reportages furent publiés. Ces chiffres confirment à nouveau, semble-t-il, la prédominance des critères nationaux de sélection de l'information.

Outre les cinq articles du mois d'avril, écrits depuis la zone gouvernementale à Kigali mais dont nous avons précisé qu'il s'agissait surtout d'articles écrits par un envoyé spécial dans la zone où se déroulent les opérations d'évacuation menées par les soldats occidentaux, seuls quatre articles furent rédigés depuis la zone gouvernementale contre dix depuis la zone FPR. Les proportions étaient quasiment inverses pour *Le Monde*. Nous supposons ici, selon la même hypothèse, que le fait de s'être trouvé la plupart du temps en zone rebelle a probablement influencé le contenu des articles des envoyés spéciaux du *Figaro*. L'analyse de contenu à laquelle nous allons procéder devra montrer si cette hypothèse se vérifie, et dans quelle mesure.

L'analyse des articles écrits par les principaux journalistes

Jusqu'à la fin du mois de mai, Renaud Girard fut le seul envoyé spécial du quotidien au Rwanda, ainsi que le principal journaliste à couvrir les événements pour *Le Figaro*. Il fut ensuite rejoint par Patrick de Saint-Exupéry, qui couvrait auparavant les élections en Afrique du Sud. Renaud Girard cessa à partir de la fin juin d'écrire des reportages, bien qu'il publiât encore plusieurs articles d'analyse. Nous étudierons donc essentiellement la couverture réalisée par ces deux envoyés spéciaux auxquels il faut ajouter François Luizet, qui intervint à partir de la fin juin et suivit le déploiement et les opérations des soldats français de Turquoise. Pour terminer, nous donnerons un aperçu des orientations défendues par les autres journalistes du quotidien, et nous les comparerons aux analyses des envoyés spéciaux.

- Patrick de Saint-Exupery :

Tableau des personnes et organismes cités par Patrick de Saint-Exupéry

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
MINUAR : 2 Conseil sécurité OUA I. Deby H.G. Aptidon Léo Delcroix USA	Nyiramasuko Moupendana Habyarimana : 2 Monyagashiru Ministre de la jeunesse le GIR Bourgmestre de Mabanza Kayishema policiers : 2	Bihozagara : 2 Kanyarengwe le FPR Officiers : 2 1 soldat	CICR MSF	Juppé : 6 Quai d'Orsay Mitterrand : 3 1 responsable à l'Elysée Bruno Delaye Balladur : 2 Diplomates : 2 1 haut-fonctionnaire Général Lafourcade Colonel Rosier Officiers Turquoise : 8 Soldats : 2	Jean Carbonare : 2	1 sœur rwandaise 1 religieuse de Kibuye	rescapés : 7 instituteurs hutu : 2 villageois hutu 1 réfugié tueur 1 réfugié à l'hôtel MC 1 zaïrois The Times
8 citations	11 citations	7 citations	2 citations	29 citations	2 citations	2 citations	14 citations

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

(ONU :3)				(militaires : 12)			

Patrick de Saint-Exupery a signé dix-sept articles durant la période. Mais il n'est devenu le principal journaliste du quotidien sur le Rwanda qu'à partir de la fin mai, son premier article datant du 24 mai. Durant la période précédente, c'est Renaud Girard qui était le principal envoyé spécial. D'autre part, sur ces dix-sept articles écrits par P. de Saint-Exupery, la majorité est constituée de commentaires ou d'analyses de la situation ; seuls six articles sont des reportages réalisés depuis le Rwanda. Parmi eux, un seul est écrit depuis la zone conquise par le FPR, contre deux depuis la zone gouvernementale et trois depuis la zone Turquoise. Rappelons que cette dernière, n'étant pas conquise par le mouvement rebelle, demeure de fait une zone où le pouvoir gouvernemental continue en partie à s'exercer et où les responsables du pouvoir en déroute se trouvent souvent réfugiés. Ceci explique sans doute que, dans les articles de P. de Saint-Exupery, le gouvernement intérimaire soit davantage cité que le FPR. Mais nous verrons que cette fois, cette proportion ne signifie nullement une hostilité particulière envers le mouvement rebelle, et moins encore une complaisance à l'égard du gouvernement intérimaire.

D'autre part, la catégorie la plus citée par le journaliste est celle des responsables politiques et militaires français, et au sein de celle-ci ce sont les représentants politiques qui le sont davantage. Ceci s'explique sans doute par les reportages réalisés par ce journaliste depuis la zone Turquoise, mais également par le fait qu'il consacra plusieurs articles d'analyse, souvent critiques, à la politique menée par la France au Rwanda dans les années qui ont précédé le génocide.

Le premier article de Patrick de Saint-Exupery fut publié le 24 mai. Il s'agit d'un reportage réalisé dans une zone que vient de conquérir le FPR, dont les soldats découvrent les atrocités commises par les miliciens et les militaires. D'emblée, la description des massacres qui se sont déroulés est extrêmement crue. P. de Saint-Exupery ne se contente pas d'évoquer des tueries et d'en fournir un bilan chiffré, mais il en décrit toute l'horreur avec précision et en insistant sur le fait que les enfants eux-mêmes ne furent pas épargnés par les tueurs. Il écrit : *« les tueurs ont placé le canon de leurs fusils sur le crâne de nouveaux-nés. Et ils ont tiré. Les tueurs ont sorti les machettes de leurs étuis. Et ils ont découpé bras et jambes »*. De même que Renaud Girard, il parle explicitement de génocide pour caractériser les massacres qui se déroulent. De plus, tandis qu'au même moment *Le Figaro* consacre de nombreux articles à la commémoration du débarquement des Alliés en 1944, P. de Saint-Exupery trace un parallèle entre le génocide des Rwandais tutsi en train de s'accomplir, et le génocide des juifs par les nazis lors de la seconde guerre mondiale. Le 2 juin, il évoque *« une solution finale africaine à l'échelle d'une ethnie »*. Une telle comparaison, avec un événement qui dans la mémoire collective de l'Europe apparaît comme le paroxysme de la barbarie, constitue sans doute la forme de dénonciation la plus radicale du crime en train de se commettre au Rwanda.

P. de Saint-Exupery n'est pas le seul journaliste du quotidien à établir ce parallèle. La nature génocidaire des massacres se trouve ainsi clairement identifiée. Leurs auteurs, en particulier les miliciens, sont décrits le plus souvent comme des soudards qui massacrent systématiquement des civils désarmés, généralement sous l'emprise de l'alcool. Mais les milices Interahamwe ne sont pas les seules à être désignées comme responsables du génocide. Dans *Le Monde*, Jean Hélène accordait une

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

large place aux allégations du gouvernement intérimaire ou de l'armée qui déniaient leur responsabilité dans l'organisation des massacres, en invoquant l'autodéfense ou la colère de la population. Il reprenait également de manière récurrente l'argument selon lequel les miliciens cherchaient à débusquer les combattants du FPR « infiltrés ». Au contraire, P. de Saint-Exupery ne fait guère de différence entre les milices et le gouvernement, si ce n'est que les premières sont présentées comme les exécutantes des décisions politiques du second. Les milices sont qualifiées de *« milices du régime »* ou de *« milices à la solde des FAR »*. Le 29 juin, le journaliste dénonce la *« propagande raciale officiellement déversée depuis des années par un gouvernement aux mains des extrémistes »*, qui aurait poussé une fraction des paysans hutu à participer aux massacres. Plus explicitement encore, il analyse dans un article daté du 5 juillet les responsabilités et les mécanismes qui ont conduit au génocide après sa planification : *« les massacres rwandais ont été voulu et organisés.(...) En zone gouvernementale, où jamais lors des tueries le moindre rebelle du FPR n'a été signalé, l'extermination systématique des Tutsis était planifiée.(...) A la base, il y a ces masses de pauvres paysans hutus manipulés et endoctrinés depuis des années par un régime devenu littéralement paranoïaque. Au sommet, il y a les dirigeants hutus qui, pour garder leur pouvoir, ont sciemment allumé les feux de la haine ethnique »*. Le gouvernement intérimaire est d'ailleurs qualifié le 1er juillet de *« gouvernement fantoche »*, et il semble qu'à aucun moment P. de Saint-Exupery ne lui accorde la moindre légitimité.

Il apparaît en revanche que le principal journaliste du *Figaro* accorde davantage de légitimité au FPR, présenté comme un mouvement organisé de façon rigoureuse. Dans deux articles au moins, P. de Saint-Exupery évoque toutefois les crimes commis par le FPR, en particulier l'assassinat d'une dizaine de prêtres, mais également des tueries de civils qui lui sont imputées. Dans ces deux articles, il insiste cependant sur le fait qu'en aucun cas il n'est possible d'établir un parallèle entre les crimes *« isolés »* commis par le FPR et le *« génocide »* dont s'est rendu coupable le camp gouvernemental. Le 20 juin, il écrit : *« à la différence du camp gouvernemental où les miliciens et soldats ont massacré à tour de bras, seules des exactions isolées ont été notées jusqu'ici, côté FPR. (...) A chaque fois, le FPR a réagi très intelligemment en en faisant état avant même que les médias ne l'apprennent et en promettant de sanctionner les coupables »*. Ce refus de placer sur le même plan des crimes de nature et d'ampleur différente, constitue une nouvelle divergence avec le contenu des articles du *Monde* que nous avons étudiés, en particulier avec ceux de Jean Hélène.

D'autre part, le ton très critique adopté par P. de Saint-Exupery à l'égard de l'intervention française doit également être signalé. Le reporter du *Figaro* insiste dans plusieurs articles sur l'accueil chaleureux offert par les miliciens aux soldats français de Turquoise. Il en fait la description, notamment le 29 juin : *« l'arrivée des soldats français dans cette petite localité a déclenché l'enthousiasme général. Au barrage flotte un drapeau bleu-blanc-rouge. Les soldats sont gênés (...) « J'en ai assez de voir ces assassins nous acclamer ! », lance, imperturbable, un gendarme »*. De telles descriptions, ainsi que la critique plus ou moins virulente de la politique menée par la France entre 1990 et 1993, se retrouvent dans tous les quotidiens que nous étudions. Mais P. de Saint-Exupery s'interroge également sur les motivations et les conséquences de l'opération Turquoise, qui aboutit selon lui à offrir une protection aux responsables des massacres ainsi qu'à reléguer au second plan le génocide en évoquant une « crise humanitaire ». Le 12 juillet, il écrit : *« dans le flot des réfugiés protégés par l'armée française, on trouve des malheureux, des victimes et des innocents (...). En revanche,*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

mêlés à eux ou réfugiés dans des palaces épargnés par la guerre, les responsables du génocide usent de l'alibi humanitaire. A l'abri du parapluie français, ils continuent à tenir leurs discours haineux et font porter à « leur » peuple, le peuple hutu, le poids terrible d'une responsabilité qui, tant que la justice ne se sera pas prononcée, restera collective ». Cela ne signifie pas que ce journaliste se soit montré totalement hostile à l'opération Turquoise, dont il souligne dans un article du 17 juin qu'elle *« casse la léthargie »*. Mais, plusieurs semaines après le déploiement des militaires français, il en tire un bilan critique.

En conclusion, les reportages et articles d'analyse signés par le principal journaliste du *Figaro* semblent s'opposer, sur tous les aspects les plus fondamentaux de la crise, à ceux de Jean Hélène, principal journaliste du *Monde* entre avril et juin. Sur le dernier aspect, à propos de l'opération Turquoise, il est plus difficile d'établir une comparaison entre les deux envoyés spéciaux dans la mesure où les articles de Jean Hélène cessèrent d'être publiés dans *Le Monde* à partir de la fin juin. Par contre, il semble que P. de Saint-Exupery ait livré durant cette période une interprétation des événements plus conforme à la réalité telle qu'elle se trouve aujourd'hui établie, en désignant les exécutants mais aussi les responsables politiques et militaires qui planifièrent le génocide.

- Renaud Girard :

Tableau des personnes et organismes cités par Renaud Girard

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
MINUAR : 2 Dallaire : 2 ONU Diplomate Officiers belges : 2 Paras belges : 3 Para italien	RTLM Radio Rwanda Miliciens : 2	Radio Muhabura Kagame : 6 Kanyarengwe : 2 soldat	ONG française : 2 CICR Marc Vaiter : 2 MFLS	Mitterrand : 2 Kouchner : 2 Juppé : 3 Lanxade un officier		Sœur Marguerite 1 prêtre rwandais Père Blanchard	Expatrié belge Témoins rwandais : 2 1 hutu de Kigali 1 commer-çante omanaise
12 citations (ONU : 5)	4 citations	10 citations	6 citations	9 citations (militaires : 2)	0 citations	3 citations	5 citations

Durant la période du génocide, Renaud Girard fut le principal envoyé spécial du quotidien puisqu'il signa onze reportages depuis le Rwanda. Il rédigea par ailleurs trois autres articles sur la crise rwandaise. Sur les onze articles qu'il écrivit comme envoyé spécial, cinq furent rédigés depuis la zone tenue par le gouvernement intérimaire, et cinq depuis le territoire contrôlé par le FPR, le dernier étant un portrait de Philippe Gaillard, le représentant du CICR à Kigali durant le génocide. Cependant, cette « égalité » est trompeuse car sur les cinq reportages réalisés depuis la zone gouvernementale, quatre le furent entre le 7 et le 16 avril. Or, si à ce moment Renaud Girard était dans la capitale encore aux mains des forces gouvernementales, il s'y trouvait le plus souvent aux côtés de soldats occidentaux ou de la MINUAR. Contrairement aux reportages qu'il réalisa ensuite depuis la zone FPR, dans lesquels il relate les témoignages de soldats rebelles ou de dirigeants du mouvement, ses quatre premiers reportages en zone gouvernementale n'impliquèrent pas pour lui de suivre les FAR ni de rapporter les propos des dirigeants du gouvernement intérimaire.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

D'autre part il est notable que, bien que principal envoyé spécial du quotidien depuis le mois d'avril, Renaud Girard ne couvrit pas l'opération Turquoise. Son dernier reportage au Rwanda est daté du 22 juin, soit au moment précis où commence à se mettre en place l'intervention française. Lors d'un entretien à la fin de l'année 2003, Renaud Girard affirmait avoir refusé de couvrir l'opération Turquoise qu'il jugeait *« hypocrite »* ; nous y reviendrons dans le dernier chapitre. Outre Patrick de Saint-Exupery, qui réalisa trois reportages dans la zone contrôlée par les militaires français, c'est donc pour l'essentiel un journaliste qui n'avait écrit aucun article sur la crise rwandaise avant le mois de juin, François Luizet, qui fut chargé de couvrir l'intervention de la France.

Avant d'étudier le contenu des articles de Renaud Girard, il faut commenter le tableau des personnes et organismes qu'il cite. La catégorie à laquelle il se réfère le plus est celle de la communauté internationale, et en son sein il s'agit essentiellement de la MINUAR et des soldats de différents pays, intervenus début avril pour évacuer leurs ressortissants. Sa seconde catégorie de référence est celle des représentants et soldats du FPR, deux fois et demi plus cités que le camp du gouvernement intérimaire. Ceci confirme ce que nous exposions précédemment, à savoir que la plupart des reportages réalisés par Renaud Girard en « zone gouvernementale » devraient plutôt être répertoriés comme reportages aux côtés de la MINUAR ou des soldats européens d' « Amaryllis » ou de « Silver Back ». Pour le reste, presque tous ses reportages furent rédigés depuis la zone FPR, et nous allons voir que cette situation ne fut probablement pas sans incidence sur les analyses de ce journaliste. Enfin, dernière remarque à propos de ce tableau, les représentants politiques et militaires français constituent la troisième catégorie d'acteurs la plus citée, presque à égalité avec le FPR. Ceci s'explique essentiellement par le fait que Renaud Girard, s'il ne couvrit pas l'opération Turquoise en tant qu'envoyé spécial, y consacra tout de même ses deux derniers articles.

Nous allons à présent tenter de mettre en évidence les principales caractéristiques du contenu des articles de R. Girard.

En premier lieu, nous pouvons relever que les conceptions de l'histoire rwandaise auxquelles ils se réfère demeurent nettement marquées par l'idéologie coloniale telle que nous l'avons décrite précédemment. Bien que R. Girard ne consacre pas d'article entier à produire une analyse historique de la situation rwandaise, il affirme à plusieurs reprises le caractère pluriséculaire de l'opposition entre Hutu et Tutsi. Le 11 avril, il se livre à une description morphologique des *« premiers Tutsi »* en fuite qu'il observe : *« longue et mince silhouette, front vertical, visage fin, nez peu épaté »*. Une telle description, qui évoque la finesse des traits tutsi en opposition avec les Hutu considérés comme plus rustres, évoque celles des administrateurs coloniaux et des missionnaires. D'autres remarques de R. Girard, dans plusieurs articles, abondent dans le même sens en présentant les Tutsi comme *« un peuple de chefs »* (14 avril), qui aurait dominé les paysans hutu durant quatre siècles : *« Vieux peuple de guerriers, les Tutsis ont dominé les paysans hutus pendant plus de quatre siècles avant que l'indépendance accordée par la Belgique ne donne à ces derniers l'occasion de prendre leur revanche sur l'Histoire »* (14 mai). Trois jours plus tard, dans un autre article, le premier reporter du *Figaro* réaffirme une telle conception de l'histoire précoloniale rwandaise qui, si elle fut dominante jusque dans les années 1960, se trouva par la suite discréditée par de nombreux travaux scientifiques. Ceci confirme la persistance chez certains journalistes,

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

ainsi que dans une partie du lectorat voire chez certains universitaires, de conceptions historiques directement issues de l'idéologie coloniale.

La diffusion des mythes coloniaux, fondés sur des préjugés à l'égard du continent africain qui prirent notamment la forme de stéréotypes raciaux, semble ainsi se poursuivre au travers d'une partie de la presse. Cependant, si le recours à ces conceptions coloniales ne peut guère faciliter la compréhension des événements, il est important de relever que cela n'implique pas le refus de désigner des responsables aux massacres commis. Dans les articles de Renaud Girard, l'évocation des « luttes séculaires » entre ethnies ne conduit pas à diluer les responsabilités ni à masquer la nature génocidaire des massacres en invoquant une barbarie anarchique et incontrôlée. Le 17 mai, il parle explicitement de *« génocide des Tutsi »* pour désigner les massacres commis par les milices hutu. D'autre part, les responsables des massacres commis, en premier lieu la garde présidentielle et les milices, se trouvent clairement désignées dans la plupart de ses articles. Le 13 avril, il évoque *« les massacres de Tutsis perpétrés par l'armée ruandaise et la garde présidentielle »*. Le rôle de la garde présidentielle est affirmé à plusieurs reprises, notamment le 17 mai, tandis que les miliciens sont régulièrement décrits comme *« avinés »*, aux *« yeux injectés de sang, sans doute ivres d'alcool de banane »*, etc. A l'instar des articles de Patrick de Saint-Exupery, les milices apparaissent comme des groupes de soudards, violant, pillant, et assassinant systématiquement civils tutsi et opposants hutu, souvent sous l'emprise de l'alcool.

La description des troupes du FPR par Renaud Girard conduit au contraire à envisager l'attitude du mouvement rebelle comme étant à l'exact opposé de celle des milices. Les soldats du FPR sont décrits comme disciplinés, ne se livrant ni au pillage ni à l'alcool. Les chefs militaires du FPR se trouvent présentés comme des professionnels et des stratèges, tandis que les milices apparaissent comme des groupes d'assassins de civils, incapables de résister à une armée. Enfin, la conquête de nouveaux pans du territoire par le FPR est à plusieurs reprises assimilée au retour de la sécurité pour les populations. Le 17 mai, Renaud Girard décrit le FPR comme une *« guérilla très bien encadrée, entraînée et faisant régner en son sein une discipline de fer »*. Le 22 juin, ses remarques abondent dans le même sens. A propos des *« guérilleros du FPR »*, il écrit : *« ils offrent l'exemple d'une parfaite discipline, d'une organisation rigoureuse, d'une idéologie homogène et bien maîtrisée, d'une courtoisie ferme avec les étrangers »*. Quelques jours auparavant, le 18 juin, il analysait la prise d'une nouvelle ville par le FPR comme un gage de sécurité pour les habitants et les réfugiés de la zone : *« lorsque le soleil se lève, les réfugiés sont hors de danger. La colonne est passée. Les commandos du FPR ont réussi à traverser de part en part la ville ennemie... »*.

Outre l'évocation d'une peur des représailles auxquelles pourraient se livrer des soldats du FPR parmi la population hutu, nous n'avons guère relevé de critiques ou d'accusations de crimes à l'encontre du mouvement rebelle chez Renaud Girard. Or, il est établi aujourd'hui, notamment par des enquêtes réalisées par Human Rights Watch, que le FPR se rendit coupable de crimes de guerre lors de sa conquête militaire du pays. Ces crimes ne peuvent certes pas être assimilés ni mis sur le même plan que le génocide commis par le camp gouvernemental, comme le soulignait justement Patrick de Saint-Exupery. Toutefois, leur existence semble attester que l'image d'une armée rebelle disciplinée, professionnelle et respectueuse des populations, relevait en grande partie du mythe. Il convient dès lors de s'interroger sur les raisons qui ont conduit un certain nombre de journalistes, parmi lesquels R. Girard, à diffuser sans la moindre distance

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

critique l'image que le FPR tenait à donner de lui-même. Nous avons précédemment relevé que la plupart des reportages de ce journaliste, outre ceux du début avril, furent réalisés en zone FPR. Mais il convient de préciser qu'aucun de ces reportages ne fut réalisé au moment même de la conquête militaire de telle ou telle ville. Autrement dit, les descriptions des combats menés par le FPR et de son attitude à l'égard de la population ne constituent pas le résultat des observations directes de Renaud Girard, mais la relation des affirmations de dirigeants ou de soldats rebelles. Or, ces allégations sont globalement présentées comme traduisant la réalité des événements. Bien que le journaliste ne dispose probablement que de peu voire d'aucun moyen pour vérifier les dires de ses interlocuteurs, il les reprend en général à son compte sans prévenir le lecteur du fait qu'il s'agit d'informations non vérifiées, et éventuellement sujettes à caution. Nous verrons par la suite que le même type de remarques peut être formulé à l'égard d'autres journalistes, dans d'autres quotidiens.

Enfin, le dernier aspect caractéristique des articles de R. Girard qu'il faut relever est constitué par son analyse très critique de la politique française au Rwanda. Cette mise en cause de la politique hexagonale intervient bien avant qu'il soit question d'intervention militaire française au mois de juin. Cette précision semble importante, dans la mesure où l'annonce de la volonté française d'intervenir a suscité tant de polémiques et de doutes dans les milieux diplomatiques, humanitaires ou autres, à l'échelon national mais également international, qu'à partir de la mi-juin tous les quotidiens durent s'en faire l'écho. En revanche, la situation était différente à la mi-mai, à un moment où *Le Monde* se refusait toujours à parler de « génocide » et où l'intérêt pour la crise rwandaise mesuré en termes quantitatifs se trouvait au plus bas.

Dans ces conditions, l'article publié par R. Girard le 19 mai, sous le titre : *« Rwanda : les faux pas de la France »*, apparaît non pas comme imposé par les circonstances et l'impossibilité de taire des critiques qui s'expriment dans de nombreux milieux, mais davantage comme l'expression d'une analyse propre à ce journaliste. Le sous-titre de l'article, dans lequel sont évoquées *« six semaines de génocide à l'encontre des Tutsi »*, implique une responsabilité, au moins indirecte, de la politique française dans les événements en cours : « *de 1989 à 1993, Paris avait soutenu le gouvernement de ceux qui, aujourd'hui, sont les principaux responsables des massacres* ». R. Girard rappelle les modalités de l'intervention militaire de la France et du soutien politique et logistique apporté au gouvernement rwandais. Il dénonce également le fait que le gouvernement français, ou plutôt selon ses termes *« le pouvoir socialiste »*, ne remit pas en cause ce soutien inconditionnel, y compris lorsque l'armée rwandaise se livra à des massacres de civils tutsi. Ainsi écrit-il : *« le problème de la France au Rwanda, c'est qu'elle a très tôt pris parti pour le gouvernement contre le FPR, encourageant inconsciemment le radicalisme politique hutu. (...) Mais, dans les « régions rebelles », les FAR massacrent les civils tutsis sans que la France s'émeuve vraiment »*.

D'autre part, R. Girard se montre également assez critique envers l'opération Turquoise, et s'interroge au moins à deux reprises sur ses « motivations » réelles. Le ton qu'il adopte dans ses derniers articles n'implique pas une hostilité complète à l'égard de l'intervention française. Par contre, le manque de clarté des responsables français et la *« cacophonie »* des déclarations parfois contradictoires des différents ministres, conduisent selon le reporter à s'interroger sur les objectifs réels de l'intervention. D'autant plus que les représentants français, sous couvert de neutralité, se refusent à désigner clairement les responsables du génocide commis au Rwanda. Ainsi le 25 juin,

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

R. Girard s'interroge : *« pourquoi ne désigne-t-on pas clairement l'ennemi visé - par exemple, les milices extrémistes hutues qui ont perpétré les massacres des dix dernières semaines ? »*. Dix jours plus tard, le 6 juillet, alors que l'opération Turquoise s'est déployée au Rwanda, R. Girard continue à émettre les mêmes doutes quant aux objectifs « humanitaires » de Turquoise, censée protéger les populations des massacres. En effet, Turquoise intervient bien tardivement s'il s'agit de s'opposer au génocide, déjà largement accompli : *« cette nouvelle dialectique de la « main secourable » ne répond toutefois pas à toutes les questions suscitées par le lancement de l'opération « Turquoise » : pourquoi en juin et non pas en avril (début des massacres), pourquoi sans le FPR et non pas avec, et, aujourd'hui plus que jamais, pourquoi la France dans une région qui ne fut jamais française ? »*.

Pour conclure sur les articles de R. Girard, il semble possible d'affirmer que ce reporter adopta une analyse plutôt favorable au FPR, présenté à plusieurs reprises comme un mouvement discipliné et respectueux des populations qui cherche à mettre fin au génocide. Par ailleurs, le journaliste désigna rapidement les milices et la garde présidentielle comme responsables de massacres qu'il qualifie régulièrement, à partir de la mi-mai, de génocide. Enfin, le principal envoyé spécial du *Figaro* produisit plusieurs articles d'analyse qui mirent en cause la politique menée par la France durant la crise enclenchée en 1990 ainsi que l'opération Turquoise. Sur cet aspect, de même que sur la désignation des milices et du gouvernement intérimaire comme responsables du génocide, les analyses de R. Girard rejoignent pour l'essentiel celles de P. de Saint-Exupery, même si ce dernier se montre tout de même plus distant à l'égard du FPR, dont il signale à plusieurs reprises les exactions commises.

Nous avons précédemment relevé que ce ne sont pas ces deux reporters, bien qu'ils aient couvert les événements rwandais entre avril et juin, qui furent chargés de suivre les soldats de l'opération Turquoise. Patrick de Saint-Exupéry ne réalisa que deux articles depuis la zone tenue par les militaires français, tandis que le dernier reportage de Renaud Girard date du 22 juin. Or, il apparaît clairement que l'opération Turquoise provoqua des réactions contradictoires parmi les journalistes du *Figaro*. Si les deux principaux reporters du quotidien adoptèrent un ton critique envers l'intervention française, il semble qu'au contraire le reste de la rédaction du quotidien s'y montra bien plus favorable et ne mit guère en doute ses motivations humanitaires. Autrement dit, l'intervention militaire de la France suscita des analyses différentes et parfois nettement opposées entre les envoyés spéciaux d'une part, et le reste de la rédaction de l'autre, comme nous allons tenter de le démontrer.

- François Luizet :

Tableau des personnes et organismes cités par François Luizet

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
	Kambanda : 2 sous-préfet de Kibuye bourgmestre de Cyanika bourgmestre de Gikongoro	le FPR	Caritas : 2 MDM	Colonel Thibault : 3 Colonel Rosier Général Germanos Général Lafourcade Officiers : 4		Mère supérieure de Kibuye Evêque de Kibuye Soeurs : 3 Père Maindron : 2	rescapés tutsi : 4 réfugiés hutu : 2 1 institute ur tueur
0 citations (ONU :0)	5 citations	1 citation	3 citations	10 citations (militaires : 10)	0 citation	7 citations	7 citations

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

François Luizet écrivit au total onze articles, dont neuf reportages réalisés depuis le Rwanda ou depuis Goma, base arrière de l'opération Turquoise au Zaïre. Sur ces neuf reportages, huit furent rédigés depuis la zone de l'intervention française. Cette situation explique que la principale catégorie d'acteurs à laquelle se réfère François Luizet soit celle des responsables politiques et des militaires français. En l'occurrence, il faut d'ailleurs préciser qu'il ne s'agit que de responsables militaires, puisque ce journaliste ne cite à aucun moment les responsables politiques hexagonaux. La seconde catégorie d'acteurs la plus citée est celle des religieux, dont plusieurs témoignages sont relatés au même titre que les témoignages de réfugiés rescapés des massacres ou ayant au contraire participé aux tueries. Enfin, il faut noter que la communauté internationale n'est absolument pas citée, tandis que le camp gouvernemental l'est à cinq reprises contre une fois seulement pour le FPR. Cette dernière proportion est plus qu'inversée par rapport à la distribution moyenne constatée pour l'ensemble du quotidien. Cela s'explique par les lieux depuis lesquels écrit François Luizet, mais nous allons également chercher à mesurer si cela influence son analyse des événements.

Les articles de F. Luizet sont quasiment tous des reportages, ou éventuellement des recueils de témoignages comme celui du Père Maindron, dont de larges extraits du journal tenus au cours de la crise sont reproduits dans un de ses articles. Ce journaliste ne produisit donc guère d'articles d'analyse sur l'histoire rwandaise ou l'interprétation de la crise des années 1990. Globalement, il n'établit que peu de distance avec les propos tenus par ses interlocuteurs, qu'il retranscrit souvent sans commentaire.

Au travers de ses reportages, François Luizet présente l'intervention Turquoise comme une opération militaro-humanitaire destinée à sauver des massacres la population civile. La description des responsables de l'intervention française s'avère plutôt élogieuse, le Colonel Rosier par exemple se voyant qualifié de *« parachutiste légendaire »* le 27 juin. Le même jour, le reporter semble vanter l'efficacité de l'intervention militaire française, même s'il s'interroge sur sa capacité à installer dans la durée le *« retour au calme »* qu'il dit constater : *« Pour le moment, les collines verdoyantes ont retrouvé le calme d'autrefois, grâce aux soldats français de l'opération « Turquoise ». Mais pour combien de temps ? »*. Le 7 juillet, il relate les propos d'une responsable de Caritas au Rwanda, Madeleine Raffin, qui estime que sans l'intervention française le nombre de victimes du génocide aurait probablement été trois fois plus important : *« comme le faisait observer Madeleine Raffin, responsable de Caritas à Gikongoro : On sait que les massacres hutu ont fait 500 000 morts tutsi, mais c'est un million de plus qui seraient morts sans l'intervention française... »*. François Luizet semble reprendre cette remarque à son compte, alors que les chiffres avancés contredisent de manière flagrante de nombreux témoignages qui attestent que, dans les régions où se déployèrent les militaires français, la grande majorité des Tutsi avait déjà été massacrée. Cependant, si ces chiffres paraissent irréalistes, ils constituent dans cet article un important argument en faveur de l'opération Turquoise. D'autant plus que cette remarque intervient après un développement qui montrait les ambiguïtés de l'intervention, qui aboutit parfois à mettre à l'abri certains responsables des massacres bien que de manière involontaire selon le reporter. En effet, si les articles de F. Luizet conduisent globalement à justifier l'intervention française par les résultats obtenus ou affichés, les ambiguïtés liées à la politique passée de la France transparaissent à plusieurs reprises. C'est le cas dans un article du 1er juillet, où le reporter relève la présence d'un portrait de François Mitterrand à un barrage de miliciens : *« à Gishyta, un*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

portrait du « président François Mitterrand » très saint sulpicien a été placé près du barrage. Ceux qui le gardent sont armés de gourdins et de machettes ».

D'autre part, bien que les miliciens et en particulier ceux qui sont liés au parti extrémiste CDR, soient clairement désignés comme responsables des massacres contre la population tutsi, la responsabilité politique du gouvernement intérimaire et le caractère planifié et organisé des massacres ne sont pas toujours clairement affirmés. A plusieurs reprises, F. Luizet cite, sans les critiquer, des témoignages qui mettent en doute une telle planification. Le 4 juillet, il cite abondamment le Père Maindron qui évoque la *« fureur spontanée »* des Hutu : *« le père Maindron refuse de croire à une organisation systématique du massacre. Il affirme : « Ce fut une fureur populaire spontanée... » Il renvoie dos à dos Tutsis et Hutus »*. De plus, tandis que les autres reporters du quotidien, Renaud Girard et Patrick de Saint-Exupery, se montraient plutôt favorables au FPR et rejetaient en tous cas les justifications avancées par le gouvernement intérimaire qui prétendait lutter contre les infiltrations du mouvement rebelle, François Luizet adopte à plusieurs reprises cette rhétorique de l'infiltration. Ainsi le 6 juillet, il reprend les propos d'un bourgmestre qui justifie le regroupement des réfugiés par commune, et par-là même le maintien du pouvoir d'autorités qui ont souvent collaboré au génocide, par la nécessité de lutter contre les infiltrations potentiellement meurtrières du FPR : *« en effet, déjà dans le passé, le FPR s'est infiltré dans le camp. Des rebelles se sont mêlés aux réfugiés. Plusieurs d'entre eux ont été démasqués. (...) Le bourgmestre affirme que parmi eux se trouvait un Ougandais. Pour déjouer les infiltrations, les réfugiés sont désormais regroupés par village d'origine »*. Or, si de telles infiltrations du FPR ont pu se produire, il est largement avéré que les responsables du génocide ainsi que de nombreux miliciens se sont mêlés aux réfugiés dans les camps et y ont trouvé un abri sûr. Cette réalité fut parfois évoquée par F. Luizet, mais dans cet article il ne se montre guère distant envers les propos tenus par le bourgmestre qu'il cite.

De façon générale, les dangers que ferait courir aux réfugiés l'avancée du FPR ou ses « infiltrations » sont plusieurs fois évoqués. A la différence des articles de P. de Saint-Exupery, on ne trouve pas dans les reportages de F. Luizet de distinction aussi claire entre les crimes commis par le FPR et le génocide accompli par le camp gouvernemental, dont le caractère planifié est d'ailleurs mis en cause par plusieurs témoins. En d'autres termes, il semble que F. Luizet adopte une vision des événements plutôt conforme à celle des militaires français, qui tout en affirmant vouloir protéger la population des massacres semblent parfois se méfier davantage du FPR que des responsables du génocide. Cette orientation du reporter du *Figaro*, qui écrivit la presque totalité de ses articles depuis la zone Turquoise, s'explique sans doute essentiellement par le caractère relativement univoque de ses sources et par ses contacts permanents avec le commandement français. Le fait que ce journaliste n'ait pas couvert le conflit rwandais avant la fin du mois de juin laisse également supposer qu'il ne disposait que de peu d'éléments de compréhension d'une crise dont il n'avait pas forcément suivi en détail les diverses étapes.

En résumé, il existe au sujet de l'appréciation de l'opération Turquoise une différence de ton qui nous semble importante entre les articles de P. de Saint-Exupery et R. Girard d'un côté, et ceux de F. Luizet de l'autre. Cependant, malgré ces divergences, il est notable que F. Luizet évoque à plusieurs reprises les « ambiguïtés » de l'intervention française et le malaise suscité par l'accueil chaleureux des soldats français

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

par les responsables du génocide. Malgré un ton globalement peu critique, l'envoyé spécial qui assiste à ces scènes ne peut occulter les ambiguïtés qu'elles traduisent. En cela, il se démarqua lui aussi, bien que de façon beaucoup moins nette, de la rédaction nationale du *Figaro* qui adopta une orientation franchement favorable à l'opération Turquoise en dépit des polémiques entourant l'intervention française et des remarques ou analyses de ses propres envoyés spéciaux.

- Les autres journalistes

Pour terminer, nous allons tenter de cerner les principales orientations des autres journalistes de la rédaction du *Figaro*.

En ce qui concerne les conceptions de l'histoire rwandaise diffusées par le quotidien, nous pouvons constater une certaine homogénéité entre les « analyses » proposées par R. Girard et celles des autres journalistes de la rédaction. P. de Saint-Exupery et F. Luizet ne se sont en revanche pas exprimés aussi explicitement à ce propos, ce qui ne permet pas de connaître leur position. Nous avions relevé précédemment que la conception historique avancée par R. Girard était imprégnée des préjugés de l'époque coloniale. Nous pouvons formuler la même remarque à l'égard de la plupart des autres journalistes du quotidien qui se sont exprimés sur cette question. Le 8 avril, Ph. G. (son nom n'apparaît jamais en entier), écrit que *« l'attentat qui a tué deux présidents libère les haines tribales »*. Ces haines remontent selon lui à plusieurs siècles, et expliquent l'origine lointaine de la crise. Il évoque un *« antagonisme séculaire entre deux tribus : hutus et tutsis »*. Le lendemain, un autre journaliste, Baudouin Bollaert, abonde dans le même sens en évoquant *« les éternelles tensions entre les ethnies rivales des hutus et des tutsis »*. Cette conception d'une histoire rwandaise marquée depuis des siècles par l'antagonisme ethnique, était présente également dans le courrier des lecteurs du quotidien et chez le seul universitaire qui signa dans *Le Figaro* une tribune libre sur cette question.

Charles Lambroschini, un autre journaliste auteur de plusieurs éditoriaux sur le Rwanda, étend cette vision d'une histoire « tribale » à l'ensemble du continent africain. Le 22 juin, dans un article intitulé *« Le poids du passé »*, il affirme : *« le carnage au Rwanda nous ramène au point de départ : la réalité africaine est d'abord tribale »*. Autrement dit, il faudrait recourir à une grille d'analyse spécifique pour comprendre les conflits africains qui échapperaient, en quelque sorte, à l'interprétation en termes historiques, politiques ou stratégiques. Ces aspects semblent en effet relégués au second plan, le critère surdéterminant les conflits sur le continent africain relevant avant tout des divisions « tribales ». Cette affirmation, davantage basée sur des préjugés que sur des connaissances historiques et scientifiques, conduit ce journaliste à considérer que seule une tutelle extérieure serait capable de mettre fin aux conflits ethniques au Rwanda. Le 29 juin, il affirme crûment : *« au Rwanda, il faudrait une mise sous tutelle. Autrement dit, le retour à une sorte de pouvoir colonial qui (...) devrait être assumé par l'ONU »*. De telles considérations ne sont pas sans évoquer l'idéologie de la « mission civilisatrice », qui servit de justification « humaniste » à la conquête coloniale à partir de la fin du XIX^{e} siècle. Or, nous avons vu que selon de nombreux auteurs ce sont précisément les bouleversements provoqués par la tutelle coloniale qui aboutirent à exacerber et à politiser les clivages ethniques.

D'autre part, s'il existe une certaine homogénéité dans les conceptions historiques avancées dans *Le Figaro*, il n'en va pas de même sur d'autres sujets. Les

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

différents journalistes s'accordent à dénoncer, de manière plus ou moins virulente, le rôle néfaste de la politique menée par la France entre 1990 et 1993, mais il existe des appréciations divergentes en ce qui concerne la suite des événements et en particulier l'opération Turquoise. Tandis que R. Girard et P. de Saint-Exupéry se montrent pour le moins sceptiques quant aux motivations réelles de l'intervention, et que F. Luizet en relève parfois les ambiguïtés, d'autres journalistes la défendent contre toute critique. Le 21 juin, Charles Lambroschini écrit : *« Paris est accusé de voler au secours de son ancien allié (...). Mais c'est oublier que, depuis, le gouvernement a changé et sa politique aussi »*. En 1993, la droite est redevenue majoritaire en France et a donc formé un gouvernement qui a succédé aux socialistes. Pour C. Lambroschini, la politique menée entre 1990 et 1993, qu'il condamne fermement le 24 juin en écrivant que *« la France a armé et formé les futurs assassins de la minorité tutsie »*, est imputable au gouvernement socialiste. Il affirme que cette politique se serait radicalement modifiée avec le changement de gouvernement, une appréciation que ne semble pas du tout partager P. de Saint-Exupéry. Celui-ci évoque au contraire le 23 juin *« la continuité de la politique française sur le continent noir »*, et *« l'importance des réseaux, de Foccart à Jean-Christophe Mitterrand, cette étrange alliance d'intérêts, d'amitiés et parfois de complicités, unissant la France à l'Afrique »*.

Ainsi, tandis que les envoyés spéciaux du quotidien évoquent les ambiguïtés de l'opération Turquoise et en dénoncent parfois les conséquences, la plupart des autres journalistes de la rédaction défendent l'intervention sans nuance. Selon Jean-Louis Turlin, le 23 juin, il s'agit d'une *« opération multinationale destinée à protéger les populations civiles contre les massacres »*. Le quotidien ouvre par ailleurs ses colonnes à des personnalités qui défendent farouchement l'opération française, telles que le président ivoirien Henri Konan Bédié. Dans un interview réalisée par C. Lambroschini le 12 juillet, il s'interroge avec indignation : *« Comment peut-on critiquer l'intervention française ? »*. En résumé, il existe une différence marquée entre les appréciations formulées par les reporters, présents sur place, et les autres journalistes. Même F. Luizet, qui apparaît comme le moins critique des trois reporters, ne peut faire autrement que de relever l'accueil enthousiaste dont bénéficient les soldats français de la part de responsables des massacres, ou encore d'évoquer le malaise que provoque la vue de camps de réfugiés qui se transforment en sanctuaire pour une partie des génocidaires. On peut supposer que cette réalité était bien plus difficile à ignorer de la part de reporters présents sur place, indépendamment de leur analyse de l'opération Turquoise, que pour des journalistes à Paris. La césure entre envoyés spéciaux et rédaction nationale au moment de l'intervention française constitue en tous cas une caractéristique importante de la couverture des événements dans *Le Figaro*.

Malgré une certaine cohérence idéologique du point de vue des conceptions de l'histoire rwandaise, des divergences parfois importantes se sont donc manifestées entre les reporters et le reste de la rédaction, mais également entre les deux reporters qui couvrirent les événements avant l'intervention française et François Luizet, qui fut chargé de couvrir l'opération Turquoise.

2-5-3- L'analyse des articles de fond publiés par *La Croix*

Les lieux depuis lesquels sont rédigés les articles

Dates	Lieu	Auteur

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1er au 15 avril	06/04 : Kigali (Rwanda, ZGIR) 08/04 : Nairobi (Kenya) 12/04 : Bruxelles (Belgique) 13/04 : Bruxelles (Belgique)	François Jane d'Othée Annie Thomas (AFP) François Jane d'Othée François Jane d'Othée
16 au 30 avril	17/04 : Bujumbura (Burundi) 19/04 : Bujumbura (Burundi) 20/04 : Bujumbura (Burundi)	Agnès Rotivel Agnès Rotivel Agnès Rotivel
1er au 15 mai	04/05 : camp de Benaco (Tanzanie)	Annie Thomas (AFP)
16 au 31 mai	01/06 : Kabuga (Rwanda, ZFPR) 03/06 : Gahini-Kigali (Rwanda, ZFPR)	Maria Malagardis Maria Malagardis
1er au 15 juin		
16 au 30 juin	18/06 : Bruxelles (Belgique) 25/06 : Bruxelles (Belgique) 28/06 : Nyarushishi (Rwanda, ZT) 29/06 : Cyanika (Rwanda, ZT) 30/06 : Shangi (Rwanda, ZT)	François Jane d'Othée François Jane d'Othée Mathieu Castagnet Mathieu Castagnet Mathieu Castagnet
1er au 15 juillet	01/07 : Nyarushishi (Rwanda, ZT) 02/07 : Gyshiyta (Rwanda, ZT) 03/07 : Gyshiyta (Rwanda, ZT) 05/07 : Kibuye (Rwanda, ZT) 13/07 : Kigali (Rwanda, ZFPR) 15/07 : Kigali (Rwanda, ZFPR)	Mathieu Castagnet Mathieu Castagnet Mathieu Castagnet Mathieu Castagnet Agnès Rotivel Agnès Rotivel

Au total, 21 articles de « fond » furent écrits depuis un pays étranger sur 121, soit environ 17 % du total. Ce chiffre est extrêmement faible comparé aux deux autres quotidiens français étudiés. En effet, *La Croix* n'a eu d'envoyé spécial au Rwanda que de manière très épisodique. Par ailleurs, le quotidien catholique ne semble pas avoir eu durant cette période de correspondant permanent dans d'autres pays d'Europe que la Belgique ni aux Etats-Unis, contrairement au *Monde* et même au *Figaro*.

Parmi ces 21 articles, 12 furent rédigés depuis le Rwanda, dont 3 depuis la capitale Kigali. Il faut remarquer que, mis à part un article écrit depuis Kigali et paru le 6 avril, le quotidien n'a pas d'envoyé spécial au Rwanda avant le 1er juin, date à laquelle Maria Malagardis se rend dans la capitale rwandaise. Il faut ensuite attendre de nouveau la fin de ce mois, le 28 juin, pour qu'un envoyé spécial du quotidien soit présent au Rwanda. Mathieu Castagnet écrit alors 7 articles en une semaine, tous rédigés depuis la zone de sécurité de l'opération Turquoise contrôlée par les troupes françaises. Outre ces 7 articles, un seul fut rédigé depuis la zone gouvernementale à Kigali début avril, dans une capitale certes sous contrôle du gouvernement intérimaire mais également investie par les troupes françaises et belges venues évacuer leurs ressortissants. Les quatre autres articles furent tous rédigés depuis la zone contrôlée par le mouvement rebelle FPR. Trois autres articles parus mi-avril provenaient du Burundi voisin, où affluaient de nombreux réfugiés fuyant les combats et les massacres. En dehors de l'Afrique, quatre articles furent écrits depuis Bruxelles par François Jane d'Othée, qui semble avoir été le correspondant permanent du quotidien dans la capitale belge.

Contrairement aux journaux *Le Monde* et *Le Figaro*, le quotidien catholique n'a pas eu, durant la crise rwandaise de 1994, d'envoyé spécial présent sur place. Très peu d'articles sont écrits depuis le lieu des événements et les témoignages recueillis émanent

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

le plus souvent de rescapés civils étrangers rapatriés début avril ou de religieux rapatriés parfois plus tard, mais ces témoignages ont rarement été recueillis sur le terrain par des envoyés spéciaux du quotidien.

L'analyse des articles écrits par les principaux journalistes

D'après les tableaux que nous avons présentés lors de l'analyse quantitative de surface du corpus d'articles, les trois principaux journalistes du quotidien *La Croix* pour la crise rwandaise furent respectivement : Maria Malagardis (20 articles), Agnès Rotivel (18 articles), et Mathieu Castagnet (9 articles). Ce dernier ne fut pas un rédacteur régulier d'articles sur la crise rwandaise tout au long de la période. L'ensemble des articles qu'il rédigea se concentre sur environ dix jours, entre la fin juin et le début du mois de juillet. Toutefois, il nous a semblé utile d'étudier plus particulièrement le contenu de ses articles au même titre que ceux des deux principales journalistes car Mathieu Castagnet fut quasiment le seul envoyé spécial du quotidien au Rwanda durant l'opération Turquoise, et qu'il réalisa des reportages sur les lieux et dans les villes de la zone de sécurité imposée par les troupes françaises. Or, vue l'importance accordée aux débats autour de l'engagement militaire de la France et du résultat de ses activités sur le terrain, l'étude des reportages de Mathieu Castagnet semble constituer un élément d'appréciation important dans l'analyse du quotidien.

- Maria Malagardis :

Tableau des personnes et organismes cités par Maria Malagardis

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
gouvernement américain Willy Claes Roméo Dallaire HCR Boutros-Ghali Général Anyidoho OUA ONU Nouvelle-Zélande	RTLM	Théogène Rudasingwa x 2 C. Dusaidi P. Kagame x 3 Dr Emile x 2 2 combattants 1responsable x2 1 officier F. Mugambage 1 cadre, Wilson	HRW MSF Amnesty PSF MDM ONG burundaise	A. Juppé source militaire E. Balladur P. Messmer F. Mitterrand		Mgr Thaddée Nsengyumva Mgr Bertello Mgr Etchegaray Jean-Paul II Conseil oecuménique des Eglises	1 habitant de Kigali 1 tutsi rescapé 1 villageois 1 directeur d'école opposition zaïroise
9 citations	1 citation	15 citations	6 citations	5 citations	0 citations	5 citations	5 citations

La catégorie d'acteurs la plus citée par Maria Malagardis est de loin celle des représentants ou combattants du FPR. Ceux-ci sont cités à quinze reprises, tandis qu'elle ne se réfère à aucun représentant au gouvernement intérimaire. Seule la radio extrémiste RTLM, située dans le camp gouvernemental contre le FPR mais qui ne peut pour autant être considérée comme une porte-parole directe du gouvernement intérimaire, est citée une fois. Nous avions déjà relevé le fait que le quotidien avait davantage cité le FPR que le gouvernement et les FAR. La tendance dans les articles de Maria Malagardis est donc la même, mais elle se trouve encore largement amplifiée, au point que les positions du gouvernement intérimaire ne sont jamais relayées.

D'autre part, les responsables politiques et militaires français sont autant cités que les religieux. Ce rapport est conforme aux proportions constatées dans l'ensemble du sous-corpus. En revanche, chacune de ces deux catégories est citée trois fois moins

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

que les représentants du FPR, tandis que dans l'ensemble des articles du quotidien catholique elles le sont davantage.

Ces quelques chiffres semblent indiquer que les positions du FPR sont les plus fréquemment retranscrites dans les articles de Maria Malagardis. Les chiffres ne permettent pas à eux seuls de tirer des conclusions, mais l'analyse de contenu de ses articles confirme cette impression. Deux articles, datés respectivement du 14 et du 22 juin, sont particulièrement significatifs à cet égard. Dans le premier, M. Malagardis désigne sans ambiguïté les milices et le gouvernement intérimaire rwandais comme les responsables des massacres au Rwanda. De même, elle dénonce l'attitude qu'elle impute à la communauté internationale, et qui consiste à renvoyer dos à dos le gouvernement intérimaire et le FPR sans désigner clairement les responsables du génocide. *« Reste à savoir jusqu'à quand la communauté internationale se refusera à désigner clairement les coupables »* s'interroge-t-elle, avant de s'indigner du fait que *« c'est pourtant [le gouvernement intérimaire], largement impliqué dans ces crimes odieux, qui siège au Conseil de sécurité à New York »*. Bien qu'il s'intitule « gouvernement intérimaire », celui-ci ne semble bénéficier d'aucune légitimité aux yeux de Maria Malagardis pour qui le FPR, bien qu'étant un mouvement rebelle armé, constituerait un représentant nettement plus légitime du Rwanda dans les instances internationales. La journaliste adopte ainsi une orientation très tranchée en faveur de l'organisation de Paul Kagame, à l'opposé de celle de Jean Hélène ou d'autres journalistes du *Monde*.

Par ailleurs, dans son article du 22 juin, elle relate l'histoire de la formation du FPR en présentant ce mouvement sous un jour favorable, comme celui qui *« a rassemblé ces jeunes générations, plus déterminées et plus instruites que leurs parents, persuadées que le régime d'Habyarimana entretient seul les divisions ethniques »*. Le FPR accueille *« tutsi comme hutu, inquiets devant l'exclusion croissante pratiquée par l'Akazu »*. Tandis que dans les reportages et les articles du *Figaro,* le FPR est présenté avant tout comme un *« mouvement de la minorité tutsi »*, M. Malagardis insiste sur la volonté affichée du mouvement rebelle de dépasser les clivages ethniques attisés par l'ancien régime. Enfin, dans ses reportages effectués dans la région de Kigali au début du mois de juin, la journaliste donne la parole à plusieurs rescapés tutsi dont l'un, enseignant, affirme que *« les gens du FPR (...) m'ont sauvé la vie »*, bien qu'il *« avoue avoir eu peur autrefois du FPR « à cause de la propagande » »*. A nouveau, dans cet article du 3 juin, le FPR apparaît comme celui qui met fin aux massacres et s'oppose aux divisions ethniques face aux autorités gouvernementales génocidaires. En revanche, ni l'implication du FPR dans certaines tueries ni le rôle joué par ce mouvement dans le déclenchement de la guerre en 1990 ne sont évoqués. Les articles de M. Malagardis tendent à accréditer une analyse quelque peu manichéenne de la crise : si le gouvernement intérimaire et les milices sont à juste titre dénoncés comme responsables de la conception et de la mise en œuvre du génocide, le FPR semble animé uniquement par des idéaux humanistes.

D'autre part, dès le 9 avril M. Malagardis s'interroge sur l'engagement de la France dans la crise rwandaise des années 1990 et sur sa part de responsabilité éventuelle dans les massacres qui ont commencé deux jours plus tôt. En conclusion de son article elle pose la question suivante : *« mais en soutenant pendant longtemps et plus ou moins ouvertement le régime en place, la Belgique et surtout la France n'ont-elles pas, elles aussi, joué avec le feu ? »*. Il faut souligner le caractère précoce de telles

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

interrogations, qui ne surgirent que bien plus tard dans les deux autres quotidiens français. Dans un article du 18 mai, la dénonciation de la politique française est bien plus virulente encore quand M. Malagardis reprend à son compte les propos d'un membre de MSF qui dénonce *« la responsabilité écrasante de la France dans le génocide en cours au Rwanda »*. Ce ne sont pas les « erreurs » ou les « faux pas » de la France, pour reprendre des expressions employées dans *Le Figaro*, qui se trouvent stigmatisés. Cette fois, le pouvoir français est explicitement accusé de complicité de génocide. La charge contre la politique française apparaît donc bien plus violente dans le quotidien catholique que chez ses confrères, bien que les reporters du *Figaro* se soient aussi montrés critiques.

De plus, les accusations de M. Malagardis ne sont pas circonscrites à la politique passée de la France. Si elle ne rejette pas en bloc l'intervention Turquoise, qu'elle salue le 17 juin comme *« une pression salutaire bien qu'un peu tardive »*, elle se montre tout de même assez critique à son égard. Le 22 juin, elle relate les propos de Théogène Rudasingwa, un dirigeant du FPR qui exprime son hostilité à l'intervention française en affirmant que *« la France ne vient pas pour protéger notre peuple mais pour sauver les auteurs des massacres »*. Le lendemain, M. Malagardis pointe les ambiguïtés de l'intervention en évoquant *« les miliciens [qui] sautent de joie »* en apprenant la nouvelle, et signale qu'une *« vingtaine d'associations (...) se sont déclarées opposées à cette intervention »* ainsi que l'Eglise. Le 25 juin, la journaliste rappelle que *« l'armée française a entraîné et équipé en armes les forces gouvernementales et la garde présidentielle »*, et remarque que *« la France aurait pu mettre les moyens déployés pour l'opération Turquoise au service de la MINUAR »*. Autrement dit, le fait qu'elle intervienne presque seule et aussi tardivement donne du crédit aux accusations formulées contre la France, ce qui conduit M. Malagardis à s'en faire l'écho à plusieurs reprises.

D'autre part, la France n'est pas la seule mise en cause par la journaliste puisqu'à plusieurs reprises elle dénonce également l'attitude passive ou la « neutralité » de la communauté internationale, qui se refuse à appuyer le camp de ceux qui chercheraient à arrêter les massacres, autrement dit le FPR. Nous avons vu plus haut des exemples de ces prises de position. Nous pouvons cependant en citer un autre, puisé dans un article du 11 juin. Commentant la décision de l'ONU qui autorise le déploiement de 5 500 Casques bleus, lesquels *« n'auront pas vocation à arrêter les massacres »* malgré la poursuite du génocide, elle conclut : *« les miliciens de Nyamirambo pourront encore poursuivre leur œuvre de mort »*.

Globalement, les articles de M. Malagardis ont construit une image plutôt favorable du FPR, qui apparaît comme modéré et animé surtout par la volonté de mettre fin aux massacres. A l'inverse, le gouvernement intérimaire est présenté comme le responsable voire l'organisateur des massacres commis par les FAR et par les milices. A ce sujet, la journaliste parle dès le 9 avril de *« préméditation des crimes »*, et dénonce le 15 avril la présence d'un *« certain nombre d'extrémistes hutu »* dans le gouvernement intérimaire. Dans la plupart de ses articles, les miliciens mais également l'armée ou encore le gouvernement intérimaire se trouvent accusés d'avoir conçu et exécuté les massacres. Le 10 juin, M. Malagardis affirme que *« les miliciens et l'armée rwandaise ont une responsabilité écrasante dans le génocide »*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

En conclusion, les articles de M. Malagardis se caractérisent par une orientation favorable au FPR. Les responsabilités du gouvernement intérimaire, de l'armée et des milices dans des massacres assez tôt décrits comme « prémédités », se trouvent en revanche clairement dénoncées. Enfin, le ton est assez virulent à l'égard de la politique passée de la France, mais également de l'intervention Turquoise.

- Agnès Rotivel

Tableau des personnes et organismes cités par Agnès Rotivel

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
Ntibantunganya x 2 ONU B. Boutros-Ghali x 2 HCR Ould Abdallah R. Degni Segui W. Christopher	Jérôme Bicamumpaka	FPR 2 jeunes soldats F. Rutayisire J. Bihozagara	MSF LDH CICR AICF	L. Micheaux-Chevry Guy Penne cellule africaine Paris	Gérard Prunier J.F. Bayart J.C. Ferney	1 religieuse tutsi 2 religieuses polonaises	1 douanier burundais 1 réfugié burundais BIA 1 opposant hutu 1 burundais Eric Gillet Africa confidential Doyen Abidjan 1 rescapé tutsi 2 hab. Kigali
9 citations	1 citation	5 citations	4 citations	4 citations	3 citations	3 citations	11 citations

Dans les articles d'Agnès Rotivel, la catégorie « Autres », qui en l'occurrence regroupe essentiellement des témoins et des rescapés des massacres, est la plus représentée. Immédiatement après viennent les membres de la communauté internationale, qui sont cités à neuf reprises. Il faut relever que le FPR est davantage cité que les autorités gouvernementales, comme c'était le cas chez sa collègue M. Malagardis. Toutefois, l'écart semble moins important même s'il porte sur des chiffres faibles. Bien que les deux principales journalistes de *La Croix* aient écrit quasiment le même nombre d'articles, le FPR est trois fois moins cité par Agnès Rotivel.

Il n'en demeure pas moins que dans les articles d'A. Rotivel comme dans ceux de Maria Malagardis, les commentaires à l'égard du FPR s'avèrent nettement favorables. Celui-ci est à l'occasion présenté comme un « libérateur » ou un sauveur mettant fin aux massacres. Deux articles écrits par A. Rotivel fin juillet illustrent avec netteté cette façon de décrire le mouvement rebelle. Il s'agit de reportages écrits à Kigali, alors tenue militairement par le FPR. Le 13 juillet, elle affirme que *« Kigali, capitale du Rwanda libérée par le Front patriotique rwandais (FPR), retrouve visage humain »*. Un intertitre de l'article, *« Le FPR inspire confiance »*, donne par ailleurs le ton des témoignages recueillis. Cependant, en dehors de ces reportages sur le terrain, A. Rotivel ne prend pas position aussi nettement en faveur du FPR. Dans son article du 1er juillet, bien qu'elle accorde une très large place aux arguments développés par le mouvement rebelle qui accuse la France de vouloir protéger des responsables du génocide sous couvert de l'opération Turquoise, elle ne fait que citer ces arguments sans exprimer de jugement explicite. De tels articles contribuent cependant à montrer, pour le moins, les contradictions et les ambiguïtés de l'intervention française, et rappellent la compromission de la France avec l'ancien régime. Or cette mise en cause de la politique française, ainsi que la désignation du gouvernement intérimaire comme organisateur des

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

massacres, peuvent être considérés comme des traits généraux et communs à la plus grande partie des articles publiés par *La Croix* tout au long de la période étudiée.

Le 29 avril, A. Rotivel rappelle à la suite d'autres journalistes que les militaires français n'ont évacué que les dignitaires du régime d'Habyarimana, et qu'ils ont abandonné à leur sort les employés tutsi de l'ambassade française. Elle cite par ailleurs un témoin qui affirme que les français sont considérés comme des alliés par les miliciens qui commettent les massacres : *« ils sont des nôtres »* affirment ces derniers. Le même jour, A. Rotivel signe un article significativement intitulé *« L'ambiguïté française »*. Le 21 mai, elle publie une analyse en forme de réquisitoire contre la politique menée par la France depuis 1990 au Rwanda, avec de nombreux témoignages à l'appui. Elle écrit par exemple : *« la France s'est obstinée pendant trois ans au Rwanda à soutenir par une présence militaire appuyée le régime autoritaire de Juvénal Habyarimana »*, ou plus loin : *« la France a fermé les yeux sur les exactions et divers massacres commis contre les Tutsi et les Hutu modérés par l'entourage du président Habyarimana (...). Paris ne pouvait ignorer ces exactions (...) »*. De même que chez M. Malagardis, la dénonciation de la politique française est récurrente et souvent sans appel.

De plus, A. Rotivel relaie abondamment les arguments du FPR, hostile à l'intervention française. Dans un article du 1er juillet, elle évoque également la « perplexité » de nombreuses ONG vis-à-vis de cette intervention. Le lendemain, cette hostilité de la journaliste envers la politique de la France se manifeste de nouveau avec force lorsqu'elle dénonce l'opération Turquoise comme étant *« le voile qui couvre son implication et ses activités au Rwanda »*. Il ne s'agit plus seulement de pointer les ambiguïtés de l'intervention française ni de s'interroger sur son caractère tardif et unilatéral, mais d'affirmer que les motifs humanitaires de Turquoise ne sont qu'une couverture pour des activités bien moins avouables. De ce fait, la critique tend à se muer en condamnation de l'intervention française et franchit un degré supplémentaire par rapport aux mises en cause formulées par les autres journalistes français dont nous avons étudié les articles.

En conclusion, les articles d'A. Rotivel présentent à plusieurs reprises, à l'image de l'ensemble des articles publiés par le quotidien catholique, une dénonciation de la politique française au Rwanda. Cette mise en cause paraît toutefois plus virulente que chez d'autres journalistes. Par ailleurs, les articles d'A. Rotivel désignent clairement le gouvernement intérimaire, l'armée et les milices comme les responsables directs des massacres tandis que, là où il exerce une autorité, le FPR semble avoir mis fin aux exactions.

- Mathieu Castagnet

Tableau des personnes et organismes cités par Mathieu Castagnet

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

	le bourgmestre de Cyanika			F. Léotard x 2 1 responsable militaire D. Thibault Lt-colonel Colin 1 commandant 1 militaire 1 médecin-colonel		Père Nkundayezu Soeurs franciscaines Evêque de Cyangugu x 2 Père Maindron	des réfugiés tutsi 1 française au Rwanda 1 témoin hutu des réfugiés tutsi 3 rescapés tutsi 1 réfugié tutsi
0 citation	1 citation	0 citations	0 citation	8 citations	0 citations	5 citations	8 citations

Ce journaliste n'ayant signé que neuf articles, les chiffres relevés sont forcément faibles. Cependant, la presque totalité de ses articles est constituée par des reportages sur le terrain, effectués dans la zone de sécurité qu'ont instaurée les militaires français de l'opération Turquoise. Par conséquent, la catégorie d'acteurs la plus citée est celle des responsables français, et tout particulièrement des responsables militaires de l'opération Turquoise. Le même chiffre est constaté pour la catégorie « Autres », qui en l'occurrence est constituée en totalité par les témoignages de réfugiés, tous recueillis dans la zone Turquoise.

Les articles de Mathieu Castagnet sont donc peu nombreux, mais il est significatif que le ton de ces reportages apparaisse comme nettement différent du ton très critique adopté contre l'opération Turquoise par M. Malagardis et A. Rotivel. Autrement dit on observe dans le quotidien catholique, de même que dans *Le Figaro* bien que de façon moins nette, une différence d'orientation entre les deux principales journalistes qui furent occasionnellement envoyées spéciales du quotidien et le reporter qui couvrit l'intervention Turquoise depuis la zone contrôlée par les soldats français.

Certes, Mathieu Castagnet évoque parfois l'enthousiasme *« embarrassant »* des miliciens qui accueillent avec joie les soldats français. Il note le 29 juin que ces derniers sont *« accueillis en sauveurs »* par les forces gouvernementales, *« persuadées que la France va voler [à leur] secours »*. Toutefois, si la relation de quelques scènes de ce type atteste de l'ambiguïté de l'intervention française, conséquence du soutien passé de la France au gouvernement rwandais, Mathieu Castagnet tire à plusieurs reprises un bilan nettement positif de l'opération Turquoise. Il cite des témoins qui affirment devoir la vie aux soldats français, ou encore le ministre François Léotard qui assure lors d'une visite aux troupes françaises le 24 juin que l'objectif de Turquoise *« est et restera humanitaire »*. Quatre jours plus tard, alors qu'il réalise un reportage depuis un camp de réfugiés à Nyarushishi, M. Castagnet écrit : *« Pour ces réfugiés Turquoise a tout changé (...) La sécurité est revenue »*. Dans un article du 3 juillet, le rôle des soldats français dans le sauvetage de certains rescapés et la surveillance des « extrémistes » se trouve encore davantage mis en exergue. Des témoins affirment *« remercier Dieu d'avoir guidé les soldats français »*, tandis que M. Castagnet assure que *« les derniers fanatiques sont surveillés de très près par les soldats français »*. L'envoyé spécial du quotidien catholique relate ces témoignages élogieux pour l'armée française sans prendre beaucoup de distance et sans se montrer critique sur le caractère tardif de l'intervention, qui est mise en oeuvre alors que le génocide est déjà largement accompli.

- Les autres journalistes

Enfin, en ce qui concerne les autres journalistes du quotidien, nous pouvons formuler plusieurs remarques. D'une part, durant le mois d'avril, les termes employés dans plusieurs articles pour qualifier l'origine des massacres supposent une sorte de

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

fatalité, liée à la nature « ethnique » du conflit. Le 9 avril, Marc Lathuillière évoque *« le démon ethnique de l'Afrique des Grands Lacs »* tandis que la correspondante de l'AFP, dans les deux reportages qu'elle signe pour le quotidien catholique, analyse le conflit en termes exclusivement ethniques. Cependant, il ne s'agit pas du ton général du quotidien. Nous avons vu que M. Malagardis refusait de voir dans le FPR un mouvement de la minorité tutsi, et présentait l'organisation rebelle avant tout comme une opposante à la politique de ségrégation pratiquée sous le régime d'Habyarimana. De même, François Jane d'Othée dénonce le 6 avril cette politique du président défunt qui utilisait les clivages ethniques à des fins politiques pour conserver le pouvoir : *« Pour se maintenir au pouvoir, le président a en effet joué à plusieurs reprises des différences ethniques et régionales »*. Dans un article d'analyse historique daté du 3 juin, M. Malagardis soulignait d'ailleurs que cette politique de division avait été inaugurée par les deux puissances coloniales successives au Rwanda : l'Allemagne et la Belgique. Elle écrivait ainsi : *« Allemands et Belges ont rigidifié les catégories existantes pour mieux contrôler le pays »*.

D'autre part, en ce qui concerne l'appréciation portée sur les deux belligérants du conflit rwandais, nous n'avons pas relevé de différence significative entre les deux principales journalistes du quotidien et le reste de la rédaction. Dans l'ensemble, le quotidien catholique adopta une posture plutôt favorable au FPR, présenté comme un mouvement ouvert, en opposition à l'extrémisme ethniste des partis composant le gouvernement intérimaire. Le 6 avril, F. Jane d'Othée présente le mouvement rebelle comme attaché à la paix, et *« qui compte autant de Hutu que de Tutsi en son sein »*. Le 17 avril, M. Lathuillière affirme également que si le FPR est *« historiquement un mouvement tutsi »*, il *« intègre une forte composante hutu »*. De plus, le 13 avril, ce même journaliste justifiait les attaques du FPR contre le gouvernement rwandais par le refus de ce dernier d'accorder aux réfugiés tutsi un droit au retour considéré comme légitime. La seule journaliste qui ait adopté une orientation franchement hostile au FPR n'est pas membre de l'équipe habituelle du quotidien. Il s'agit d'Annie Thomas, une correspondante de l'AFP qui signa également des reportages pour *Le Figaro*. Dans un article daté du 4 mai, elle reproduit complaisamment des propos tenus par des réfugiés fuyant l'avancée du FPR, et qui affirment que *« les cafards [terme désignant les combattants du FPR] (...) tuaient tout le monde sur leur passage »*, tandis que *« les interahamwe vengeaient sans pitié leur président »*. Autrement dit, la responsabilité des massacres incombait indifféremment aux deux belligérants. Plus encore, si les combattants du FPR sont supposés assassiner indistinctement les civils, les miliciens avaient au moins le motif de la vengeance pour expliquer leurs actes. Cet article n'est cependant absolument pas représentatif des orientations du quotidien catholique ; il en constitue même plutôt l'antithèse.

Globalement, il existe moins de divergences entre les différents journalistes du quotidien catholique qu'au sein du *Figaro*. Cependant, de même que chez ce dernier, on observe une différence significative entre l'orientation adoptée par les deux principales journalistes de *La Croix* et le ton des articles de Mathieu Castagnet, qui réalisa les reportages depuis la zone Turquoise. Tandis que M. Malagardis et A. Rotivel comptent parmi les journalistes françaises qui mirent en cause la politique hexagonale avec le plus de virulence, les articles de M. Castagnet tendirent plutôt à justifier l'opération Turquoise en relayant sans les critiquer les propos des officiers français chargés de l'intervention.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-5-4- L'analyse des articles de fond de Stephen Smith dans *Libération*

Bien que *Libération* ne compte pas parmi les quotidiens que nous étudions de façon exhaustive, nous avons précisé en introduction que la qualité de journaliste et écrivain spécialiste de l'Afrique de Stephen Smith nous avait conduit à analyser les articles qu'il a publié dans ce quotidien entre le début avril et la mi-juillet.

Les lieux depuis lesquels sont écrits les articles de Stephen Smith

Date de publication	Lieu de rédaction	Zone
11 avril	Johannesburg (Afrique du Sud)	X
21 mai	Akagera (Tanzanie)	X
26 mai	Gitarama-Kigali	ZGIR
27 mai	Butare	ZGIR
5 juin	Goma (Zaïre)	ZGIR[14]
25 juin	Nyarushishi	ZT
27 juin	Cyangugu	ZT
28 juin	Butare	ZT
Total	8 articles depuis l'Afrique dont 7 depuis la région des Grands Lacs dont 5 depuis le Rwanda	3 depuis ZGIR 3 depuis ZT aucun depuis ZFPR

Au total, Stephen Smith a signé 24 articles dans le quotidien *Libération* durant la période étudiée. Parmi eux, quatre furent co-rédigés avec d'autre journalistes (Frédéric Filloux, Jean Guisnel et, par deux fois, Dominique Garraud), tandis qu'un autre était en fait une interview du président de MSF, Philippe Biberson. Comme pour les autres journalistes, nous avons inclus cette interview dans le total des articles produits par S. Smith, bien qu'elle rentre dans la catégorie des « points de vue » extérieurs publiés par le quotidien. Il faut également souligner que sur ces 24 articles, deux furent publiés dans les pages « Rebonds », correspondant aux pages « Débats » ou « Opinions » dans d'autres journaux. Le ton de ces deux articles, publiés non pas comme des éléments de la couverture des événements par *Libération*, mais plutôt comme des commentaires n'impliquant que leur auteur, est de fait beaucoup plus engagé que celui des autres articles du journaliste. Son opinion, sur des aspects particuliers de la crise sur lesquels nous reviendrons, s'y trouve exposée de façon beaucoup plus tranchée.

Par ailleurs, les articles écrits par S. Smith depuis l'Afrique, et *a fortiori* depuis le Rwanda, ne représentent qu'une minorité du total. Parmi les cinq articles rédigés au Rwanda, deux le furent depuis la zone contrôlée par le gouvernement intérimaire auxquels on peut en ajouter un troisième, écrit depuis Goma (Zaïre) qui constitue alors un *« camp retranché »* des forces gouvernementales. Les deux derniers furent envoyés depuis la zone « Turquoise » contrôlée par les troupes françaises. Autrement dit, S. Smith ne publia aucun reportage depuis la zone rebelle, du moins pendant la période que nous étudions.

[14] Bien que ce reportage soit écrit depuis le Zaïre, dans une zone qui formellement ne peut être considérée comme contrôlée par le gouvernement intérimaire rwandais, Stephen Smith s'y est rendu car il considérait cette ville comme un *« camp retranché »* du gouvernement.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Tableau des personnes et organismes cités par Stephen Smith :

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécia-listes	Religieux	Autres
José Ayala Lasso Minuar conseil sécurité ONU x 3 DOMP Dallaire préfet tanzanien officier zaïrois Ministre belge Belgique x 2 Italie Nigéria Antonio Marino	Garde présidentielle Officier FAR A. Bizimungu 1 militaire 1 milicien J. Kambanda Jérôme Bicamumpaka le GIR Ambassadeur à Paris 1 préfet préfet de Cyangugu Radio Rwanda RTLM x 2 *Kangura* x 2 Ruggiù	FPR x 3 1 officier Jacques Bihozagara	CICR x 4 Philippe Gaillard MSF x 3 Biberson x 3 Daniel Jacoby (FIDH) responsable humanitaire x3 source humanitaire x3 organisations auteurs rapport 1993 1 responsable de camp	commandant de Noroît 1attaché Défense Colonel Thibault x 3 Colonel Rosier x 3 Lafourcade x 2 Lanxade 1 officier militaires x 3 Douste-Blazy x 4 Kouchner Roussin Juppé x 6 Balladur x 2 Elysée Paris x 2 Officiels x2 Quai d'Orsay x 3 Services secrets 1 diplomate JB Mérimée Cellule diplo. de Matignon		Mgr Thaddée Nsengiyumva x 4 prêtre x 5 Père Lucien x2 Père Forissier abbé Antoine Jean-Paul II Evêque de Nyundo Conseil mondial des Eglises	témoins x 3 rescapés x 2 expatriés x 2 planteur français au Zaïre Janvier Afrika x 3 Avocat de Agathe Habyarimana Frère de A. Habyarimana
16 (ONU :8)	17	5	20	41 (militaires : 15)	0	16	14

Il faut en premier lieu relever que le nombre de références au FPR, cité trois et demi moins que le camp gouvernemental, est très faible. Cela s'explique vraisemblablement par le fait que le journaliste n'a réalisé aucun reportage depuis la zone contrôlée par les rebelles. Il peut toutefois sembler remarquable que le gouvernement intérimaire soit cité trois fois plus que le FPR dans la mesure où pour l'ensemble des journalistes français, à l'exception de Jean Hélène, il se trouvait davantage cité que les représentants du gouvernement. Chez l'envoyé spécial du *Monde,* la proportion était d'ailleurs moins défavorable au FPR que chez S. Smith. Il ne s'agit pas d'en tirer la conclusion d'une plus grande proximité des analyses de S. Smith avec le discours de ce dernier. Bien au contraire, nous verrons que les propos des représentants gouvernementaux sont le plus souvent accompagnés d'une nette distanciation, lorsqu'ils ne sont pas cités pour démontrer leur responsabilité dans le génocide ou dans les massacres perpétrés avant même le 6 avril 1994.

Par ailleurs, la principale catégorie de référence de S. Smith fut celle des responsables politiques et militaires français. De nouveau, cela s'explique aisément à la lumière de ce que nous avons constaté dans les autres quotidiens français où, à partir de l'annonce de la volonté française d'intervenir au Rwanda le 18 juin, les représentants de l'hexagone deviennent la première catégorie de référence. Or, les deux tiers des articles de Stephen Smith furent publiés entre le 18 juin et le 15 juillet, soit après l'annonce de l'intervention française. Il reste que, à l'instar des autres journalistes français durant cette période, il cita abondamment les représentants nationaux dans ses articles. Nous verrons ensuite dans quels contextes, et de quelle manière il analysa les motifs et les résultats de l'opération Turquoise. Enfin, nous pouvons remarquer que S. Smith ne cita aucun « spécialiste » du Rwanda, y compris lorsqu'il aborda la question de l'histoire de ce pays et du rôle de la colonisation dans la genèse des affrontements ethniques. En revanche, la catégorie des organisations non gouvernementales, humanitaires le plus souvent, constitue l'une des sources privilégiées du journaliste. De nombreux religieux

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

furent également cités, mais dans la plupart des cas il s'agit de prêtres sans responsabilité majeure, cités davantage en tant que témoins que comme des représentants de l'Eglise catholique.

Nous allons à présent tenter de dégager les axes majeurs de l'analyse des événements par S. Smith, afin de pouvoir les comparer avec la couverture réalisée par les principaux journalistes des cinq quotidiens étudiés. Nous avons vu que Renaud Girard, ainsi que la plupart des journalistes du *Figaro* continuaient à se référer aux conceptions de l'histoire rwandaise forgées durant l'époque coloniale. A l'inverse, S. Smith prend ses distances avec les théories réductrices et fortement imprégnées de racisme produites à cette période. Ainsi, affirme-t-il dans son premier article le 11 avril, *« il est erroné de ramener tout affrontement entre Hutus et Tutsis à une « tuerie tribale », énième manifestation d'une haine atavique dont les raisons se perdraient dans la nuit des temps. »*. Les représentations de l'histoire rwandaise qui évoquent la conquête et l'asservissement, il y a plusieurs siècles, d'une masse paysanne hutu par un peuple de guerriers pasteurs supérieurement intelligents, ne seraient qu'une *« « histoire réinventée » par l'homme blanc »*. Cependant, si le 13 avril S. Smith insiste sur le fait que *« ce drame est politique et non pas tribal »*, il ne reprend pas à son compte l'idée, parfois défendue, selon laquelle l'opposition entre Hutu et Tutsi serait une création *ex nihilo* des colonisateurs. Dans son premier article, il précise : *« Il s'agit, à la fois, d'un conflit historique et d'une mystique raciale, plaquée sur des réalités concrètes du temps de la colonisation. »*. Autrement dit, la colonisation a exacerbé et non « créé » le clivage entre Hutu et Tutsi, en lui donnant un contenu racial par le placage sur la réalité rwandaise des schémas racialistes alors influents en Europe.

D'autre part, S. Smith évoque dans plusieurs de ses articles le régime du président défunt Habyarimana et sa « fuite en avant » ethniste à partir de la fin des années 1980. Selon lui, la volonté du président et de son clan de conserver à tout prix le pouvoir, dans un contexte de crise économique et de contestation croissante du régime, explique le développement d'un *« racisme tropical »* devenu *« mode de gouvernement »*. En outre, selon S. Smith, cette idéologie influença la politique du régime Habyarimana bien avant l'attaque du FPR en octobre 1990. Décrivant la période comprise entre le coup d'état de 1973 et le début de la guerre civile en 1990, le journaliste de *Libération* écrivait le 11 avril que *« dix-sept années de dictature militaire, ponctuées de massacres commandités par des proches du président, ont semé la violence tout en fragilisant la majorité supposée « naturelle » : celle des Hutus »*. Durant toutes ces années cependant, le pouvoir rwandais bénéficia du soutien de la « communauté internationale », sa légitimité se fondant sur deux sources essentielles : *« d'une part l'idéologie raciste antihamitique (...) et, d'autre part, la reconnaissance internationale du « paysan-président », l'homme qui menait à bien l'émancipation de la majorité hutue »* (28 mai). Suite à l'offensive du FPR à la fin de l'année 1990, *« le régime se radicalise en s'inspirant du racisme colonial »*, et cherche de la sorte à cimenter la « majorité » hutu de la population contre la minorité tutsi désignée comme complice du mouvement rebelle. Face à la menace d'un retour des « féodaux » tutsi que représenterait le FPR, les Hutu devraient s'unir autour du régime. S. Smith rappelle qu'au début des années 1990, plusieurs massacres de grande ampleur visant les Tutsi furent organisés par des *« escadrons de la mort »* qui obéissaient au *« président Habyarimana et sa famille »* (21 juin). En 1993, un rapport de quatre organisations non gouvernementales qualifiait ces massacres d' *« actes de génocide »*, sans pour autant

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

provoquer de réactions internationales. Ainsi, conclut le journaliste, *« Le génocide suit... des* « actes de génocide » ».

Les tueries systématiques déclenchées contre l'opposition et la minorité tutsi au lendemain du 6 avril 1994 avaient donc eu des précédents depuis 1990, bien qu'à une échelle plus locale. Ce qui signifie que les massacres de 1994 furent en quelque sorte préparés, non seulement par la propagande raciste du régime, mais également par des *« actes de génocide »* dans certaines régions, commis par des *« escadrons de la mort »* contrôlés par le pouvoir. Ainsi, S. Smith démontre sans ambiguïté le caractère prémédité et organisé des massacres commis au Rwanda, et il en désigne les responsables, organisateurs et exécutants. Selon lui, *« derrière le gouvernement et l'armée, ce sont les hommes forts de l'ancien régime – les commandants de la milice Interahamwe (...) – qui, dans l'ombre, tirent les ficelles. Leur chef de file : le colonel Bagosora (...) il coordonne le vrai pouvoir militaro-politique, depuis toujours parallèle : les agitateurs, gros bras et « escadrons de la mort » de l'ex parti unique, ceux-là même qui (...) ont déclenché la tuerie générale à partir du 7 avril»* (26 mai). Quant au gouvernement intérimaire, de même que le chef d'état-major des FAR Augustin Bizimungu, ils *« n'exerce[nt] qu'un pouvoir d'apparence »*. Le premier ministre de ce que S. Smith nomme dans cet article du 26 mai un *« Etat croupion »*, se voit même qualifié de *« plutôt modéré mais sans illusion »*. Pourtant, y compris en admettant que Jean Kambanda comme l'ensemble de son gouvernement n'exercent pas la réalité du pouvoir, ils sont de fait les représentants officiels d'un Etat qui pratique un génocide sur une partie de sa population. Le qualificatif de *« modéré »* pour désigner le premier ministre peut dès lors sembler surprenant.

S. Smith n'exonère pas pour autant les membres du gouvernement intérimaire, qualifiés le 4 juin de *« responsables du génocide »*, mais il insiste sur le fait que les concepteurs et les organisateurs des tueries sont plutôt à rechercher parmi les dirigeants du *« pouvoir parallèle »* bâti sous l'ancien régime, et constitué par les milices et leurs chefs. Ainsi, il évoque la *« surenchère »* des *« « miliciens », véritables héritiers du pouvoir de l'ancien régime qui, le génocide des Tutsis pratiquement mené à terme, exercent leur chantage assassin pour une guerre à outrance, jusqu'à une « solution finale » »*. Ce dernier terme illustre d'autre part la manière dont, à plusieurs reprises, le journaliste établit un parallèle entre le génocide rwandais et l'Holocauste, ou entre l' « ancien régime » rwandais et le pouvoir nazi. En revanche, si le journaliste ne laisse aucun doute sur le caractère génocidaire des tueries, il se garde d'en livrer des estimations « précises ». Contrairement à d'autres journalistes, il ne reprend à son compte aucun des bilans avancés par les différents acteurs préférant, vu l'impossibilité d'avoir des certitudes, évoquer à deux reprises les *« centaines de milliers de victimes »* du génocide.

Il faut également relever un autre aspect de l'analyse de S. Smith. S'il évoque le rôle de la propagande raciste inspirée de l'idéologie coloniale et diffusée sous le régime d'Habyarimana pour expliquer la participation d'une partie de la population au génocide, il insiste également à plusieurs reprises sur le caractère « préventif » de ces massacres. Selon lui, la peur de se faire exterminer eux-mêmes par les rebelles du FPR, crainte produite par la propagande mais également consécutive des exactions commises par le mouvement rebelle et des événements burundais de 1993, aurait constitué un puissant mobile pour les tueurs hutu. *« Ainsi, les habitants hutus ont-ils tué leurs voisins tutsis par peur de se faire tuer à leur tour. L'hécatombe par anticipation. »* écrit S.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Smith le 27 mai. Cette idée selon laquelle les Hutu *« massacrent « par anticipation » »* évoque le concept de « prophétie autoréalisante » employé par René Lemarchand à propos du génocide de 1972 au Burundi. L'implication d'une fraction de la population dans le génocide ne saurait en effet s'expliquer uniquement par une propagande efficace. L'histoire du Rwanda et du Burundi depuis l'indépendance, ponctuée de massacres de masses qui ont visé alternativement Hutu et Tutsi, a de fait donné corps à la vision idéologique de l'histoire forgée à l'époque coloniale puis remobilisée par le régime d'Habyarimana par exemple. Il semble bien que S. Smith tienne à plusieurs reprises à souligner cette dimension particulière du drame rwandais, rarement décrite par les autres journalistes.

Quant au second belligérant de la guerre civile rwandaise, le FPR, S. Smith le décrit le 11 avril comme *« très bien organisé »*, à l'instar de la plupart des commentateurs. Il précise également que le mouvement rebelle est *« financé par la communauté tutsi en exil »* et qu'il *« dispose d'environ 20 000 combattants »*. Cependant, à l'inverse des deux envoyées spéciales de *La Croix* ou du reporter du *Figaro* Renaud Girard, le journaliste de *Libération* évite de présenter le FPR comme une armée de « libérateurs », dont le principal souci serait de préserver la population civile des tueries. A plusieurs reprises, il évoque les accusations de massacres dont le mouvement rebelle fait l'objet. Le 21 mai, il affirme à propos de la région sud-est du Rwanda : *« Les massacres de représailles y ont eu lieu »*. Une semaine plus tard, le 27 mai, il se réfère aux propos d'un religieux hutu pour réitérer ces accusations : *« Tout en précisant qu'il ne les a pas vus de ces yeux, il fait état de témoignages accablants de contre massacres »*. Or, le fait que ce religieux, bien que hutu, se terre avec des rescapés tutsi pour échapper aux tueurs, tend à rendre crédible son témoignage. Tandis que plusieurs journalistes affirmaient que les accusations de massacres à l'encontre du FPR émanaient en général de tueurs qui tentaient de faire porter aux rebelles la responsabilité de leurs propres exactions, S. Smith cite des témoins, certes indirects, mais dont la crédibilité renforce ces accusations.

D'autre part, le reporter de *Libération* estime qu'outre les autorités du gouvernement intérimaire qui encouragent voire contraignent la population à les suivre dans leur fuite, le FPR cherche lui aussi à « vider » en partie de sa population le territoire qu'il conquiert, et accélère ainsi un exode massif et dramatique. *« Celui-ci, dans les deux tiers du pays qu'il contrôle, semble vouloir faire place nette pour affranchir ses combattants du « fardeau » de la prise en charge et de la surveillance des civils »* écrit-il le 4 juillet. S. Smith se montre également sceptique envers les intentions affichées par le FPR de reconstruire un gouvernement légitime et démocratique, sur la base des accords signés à Arusha en août 1993. Il note ainsi, le 12 juillet, que les *« rebelles »* semblent *« étrangement peu empressés de se constituer en gouvernement légitime »*. Toutefois, il est important de relever que ces critiques à l'encontre du FPR ne conduisent à aucun moment S. Smith à mettre sur le même plan les exactions qu'il aurait commises, et le génocide de la minorité tutsi organisé par le camp gouvernemental. Contrairement à Jean Hélène, dont les reportages donnaient davantage l'image d'une guerre civile où les deux camps se rendaient également coupables de massacres de grande ampleur, S. Smith identifie clairement le génocide et ses responsables.

Par ailleurs, le journaliste aborde à plusieurs reprises la question du soutien apporté par la France au régime du président Habyarimana, soutien y compris militaire

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

à partir de 1990 et de l'attaque du FPR. Le 18 juin, il qualifie la France de *« « parrain » de l'ancien régime »*. Déjà, dans un article du 28 mai, il rappelait de quelle manière *« dans les années 80, la France a supplanté au Rwanda la Belgique »* et choisi de continuer à soutenir le régime en place après que des organisations de défense des droits de l'homme aient conclu, en 1993, à la responsabilité du pouvoir dans la perpétration d' *« actes de génocide »* contre la minorité tutsi. *« Lorsque, en février 1993, une commission d'enquête (...) révèle des massacres « organisés » de Tutsis et d'opposants, le régime rwandais perd définitivement – sauf à Paris – sa respectabilité internationale »*. Pour S. Smith, cette insistance de la France à soutenir un régime coupable de telles exactions, s'explique notamment par l'adoption d'une grille de lecture de la guerre civile rwandaise empruntée aux théories coloniales. En effet, écrit-il le 13 avril, *« en prolongeant le discours tribaliste colonial, Paris avait déjà décidé que le président Habyarimana représentait la « majorité naturelle » - celle des Hutus – et le FPR une minorité ethnique virulente : des* « Khmers noirs » *(...) »*. Par ailleurs, le soutien apporté par le régime ougandais au FPR constituerait une seconde explication de l'engagement français auprès du pouvoir rwandais, Yoweri Museveni étant *« perçu comme le cheval de Troie des* « intérêts anglo-saxons dans la région » *»* (5 juin). Cette analyse du rôle de la rivalité qui oppose les intérêts français et « anglo-saxons », rejoint celle de Renaud Girard qui invoquait le « complexe de Fachoda » de la France en guise d'explication de sa politique.

Ainsi, S. Smith rappela la politique récente de la France au Rwanda et sa compromission auprès d'un régime coupable d'actes de génocide nettement avant l'annonce de l'opération « Turquoise ». Celle-ci intervint le 18 juin. A cette date, Stephen Smith explique qu'*« officiellement (...) il s'agit d'une opération* « purement humanitaire » », même s'il l'estime *« ambiguë politiquement et aux contours mal définis »*. En effet, les objectifs humanitaires et la neutralité proclamés par le gouvernement français semblent contredits par le soutien apporté depuis plusieurs années au régime Habyarimana contre le FPR. De plus, le journaliste souligne que la volonté de Paris de promouvoir le « dialogue » constitue en elle-même une forme d'engagement : *« comme l'a expliqué Alain Juppé, il devrait œuvrer pour la reprise du dialogue,* « quelle que soit la situation militaire »*. Ce qui, déjà, constitue une prise de position politique ... »*.

S'il ne met pas en doute la réalité des intentions humanitaires de la France, S. Smith estime que son engagement dans la guerre civile rwandaise depuis plusieurs années ne peut que conduire les autorités responsables du génocide à interpréter l'opération Turquoise comme un soutien à leur cause. Ainsi, peu avant le déploiement des troupes françaises et sur la base de son expérience et de celle de ses confrères, le journaliste de *Libération* anticipe la nature de l' « accueil » probable des soldats français dans le camp gouvernemental. *« De façon embarrassante, il a toutes les chances d'être triomphal dans la « zone gouvernementale » où les auteurs du génocide (...) considèrent la France comme « puissance alliée » venant à leur secours contre les forces rebelles. C'est en tous cas l'expérience de tous les journalistes français ayant séjourné dans cette zone (...) »* écrit-il le 22 juin. Cette analyse se trouva rapidement confirmée, comme le décrit un article du 25 juin : « « Vive la France, vive Mitterrand, vive la France au Rwanda. Nous remercions la France pour son intervention » *indique, à peine 500 mètres à l'intérieur des terres rwandaises, une pancarte (...) »*. A l'inverse, S. Smith relate la frayeur de rescapés tutsi, persuadés dans un premier temps que les soldats français venaient pour les tuer... Mais le journaliste souligne également qu'à

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

mesure que l'opération se met en place, la crainte des rescapés tutsi fait place au soulagement tandis que la méfiance voire une certaine hostilité aux troupes françaises gagne le camp gouvernemental.

Il n'en demeure pas moins que les troupes françaises se trouvèrent rapidement en situation de s'opposer, de fait, à la progression du FPR. La volonté de Paris de créer une « zone humanitaire sûre » qui couvre une portion du territoire non encore conquise par le mouvement rebelle et dans laquelle les belligérants ne pourraient pénétrer, s'apparente de fait à une interposition face à l'armée du FPR. En effet, écrit S. Smith le 5 juillet, *« la France avait demandé aux belligérants* « qu'il n'y ait pas d'unités militaires qui pénètrent » *dans son enclave humanitaire. L'ennui : l'armée rwandaise y est déjà »*. Ainsi, le journaliste souligne que la France s'éloigne de façon croissante de son mandat initial et de la mission « purement humanitaire » qu'elle affirmait vouloir mener. Pour autant, cela ne signifie pas que l'opération Turquoise ne constituait qu'un « paravent » masquant des objectifs politiques moins avouables ; thèse défendue, comme nous le verrons, par les journalistes belges Marie-France Cros et, de façon plus virulente encore, par Colette Braeckman. Une telle analyse était également présente chez les envoyées spéciales de *La Croix*. S. Smith quant à lui, explique les ambiguïtés de l'opération Turquoise et la *« position intenable »* dans laquelle s'est placée la France plutôt par l'absence d'une politique réfléchie et capable de sous-tendre l'action humanitaire. Selon lui, toute intervention humanitaire constitue *« un moyen au service d'une politique »* (12 juillet), et cette dernière a fait défaut aux troupes françaises. Ainsi écrit-il, *« comble de l'injustice, la France, « gendarme de l'Afrique » pendant la guerre froide, se trouve-t-elle aujourd'hui prise au piège humanitaire pour n'avoir eu que de bonnes intentions »*.

La France aurait, en quelque sorte, cherché au travers de l'opération Turquoise à faire oublier sa politique passée au Rwanda. Mais elle le fit sans avoir élaboré de politique nouvelle, avec l'intention de mener une opération visible et spectaculaire, sans se soucier d'évaluer les conséquences de son intervention. Cette analyse rejoint, semble-t-il, celle du reporter du *Figaro* Renaud Girard qui, tout en dénonçant le caractère tardif de l'intervention et ses conséquences parfois funestes, se refusait à y voir une opération de soutien « masquée » aux responsables du génocide. Ce que dénonce S. Smith de façon radicale et avec une ironie amère dans un article du 8 juillet, c'est bien davantage cette propension à s'exonérer de toute responsabilité et de toute réflexion par l'action « humanitaire » qu'un quelconque « complot » français. Selon lui, *« le chantage humanitaire fonctionne.* « Vous voulez peut-être qu'on les laisse crever ? (...) » *ont tonné ceux qui, il y a un an seulement, n'ont rien voulu savoir des Tutsis massacrés par milliers, des grenades jetées à Kigali, dans les chambres à coucher des opposants. »*. S'opposant à cette bonne conscience humanitaire qui stigmatise toute critique comme « indécente », il conclut : *« Est-ce fou d'arrêter le bras qui sauve ? Non. Pas quand c'est le bras qui d'habitude, arme, quand c'est le sauveteur qui, d'ordinaire, ne sauve que sa paix d'âme. Au contraire »*.

Au final, les articles de S. Smith durant le génocide permirent au lecteur d'identifier les responsables des tueries, mais également de mesurer de quelle manière le régime d'Habyarimana avait lui-même mis en place des « escadrons de la mort » chargés de massacrer civils tutsi et opposants politiques dans les années précédentes. D'autres journalistes décrivirent également ce processus. En revanche, l'analyse développée par S. Smith, selon laquelle l'implication d'une partie de la population dans

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

les massacres s'expliquait notamment par la crainte d'être elle-même victime de tueries similaires de la part des rebelles, n'est guère courante parmi les journalistes. Lorsqu'elle se trouve évoquée, ce n'est le plus souvent qu'en tant que discours gouvernemental purement propagandiste et sans fondement matériel. Pourtant, cette analyse semble pertinente dans la mesure où elle rejoint celles de plusieurs spécialistes de la région, et en particulier celle de René Lemarchand à propos du génocide de 1972 au Burundi.

D'autre part, le soutien de la France à un régime coupable dès avant 1994 d' « actes de génocide » fut également dénoncé par le journaliste. Toutefois, cela ne le conduisit pas à interpréter l'opération Turquoise comme une intervention destinée à « sauver » le gouvernement rwandais responsable du génocide, thèse défendue par Colette Braeckman par exemple. Par ailleurs, la critique du discours humanitaire, en ce qu'il fait écran à l'analyse politique des conflits et des responsabilités des différents acteurs, semble constituer un dernier point important de l'analyse de S. Smith.

2-5-5- L'analyse des articles de fond publiés par *Le Soir*

Les lieux depuis lesquels sont écrits les articles

Dates	Lieu	Auteur
1er au 15 avril	11/04 : Butare (Rwanda) x 3	Colette Braeckman
	12/04 : Kigali (Rwanda, ZGIR) x 2	Colette Braeckman
	13/04 : Kigali (Rwanda, ZGIR) x 3	Colette Braeckman
	: Kigali (Rwanda, ZGIR)	Alain Guillaume
	14/04 : Kigali (Rwanda, ZGIR) x 2	Alain Guillaume
	: Kigali (Rwanda, ZGIR)	Colette Braeckman
	15/04 : Kigali (Rwanda, ZGIR)	Alain Guillaume
	: Kigali (Rwanda, ZGIR)	Colette Braeckman
16 au 30 avril	16/04 : Kigali (Rwanda, ZGIR) x 2	Alain Guillaume
	18/04 : Nairobi (Kenya) x 2	Alain Guillaume
	19/04 : Kigali (Rwanda, ZGIR)	Alain Guillaume
	20/04 : Mwanza (Tanzanie)	Alain Guillaume
	21/04 : Nairobi (Kenya)	Alain Guillaume
1er au 15 mai	02/05 : Washington (Etats-Unis)	Nathalie Mattheiem
16 au 31 mai		
1er au 15 juin	01/06 : Mulindi (Rwanda, ZFPR)	Colette Braeckman
	02/06 : Nyarutuye (Rwanda, ?)	Colette Braeckman
	04/06 : Kigali (Rwanda, ZFPR)	Colette Braeckman
	06/06 : Byumba (Rwanda, ZFPR)	Colette Braeckman
	07/06 : Byumba (Rwanda, ZFPR)	Colette Braeckman
	09/06 : Nyanza (Rwanda, ZFPR) x 3	Colette Braeckman
	: Gahini (Rwanda, ZFPR) x 2	Colette Braeckman
	10/06 : Kigali (Rwanda, ZFPR) x 3	Colette Braeckman
16 au 30 juin	18/06 : Paris (France)	Jacques Cordy
	29/06 : Paris (France)	Jacques Cordy
1er au 15 juillet		

Au total, 37 articles ont été écrits depuis un pays étranger dont 34 depuis des pays africains, et 30 depuis le Rwanda. Ces 30 articles sont parus durant deux périodes distinctes : d'abord entre le 12 et le 19 avril, soit au début de la crise et lors des

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

opérations d'évacuation des ressortissants étrangers par les militaires, français et belges notamment. Ces articles sont quasiment tous écrits depuis la capitale, Kigali, qui se situe alors en zone gouvernementale. Mais, ce qui semble davantage déterminant dans le choix de cette ville, c'est qu'à ce moment il est encore possible pour les journalistes d'y travailler à certains endroits dans une relative sécurité compte tenu de la situation, dans la mesure où des militaires européens y sont déployés. Par ailleurs, durant cette même période, trois articles sont écrits depuis la ville de Butare, le 11 avril. Or, à ce moment, cette ville ne peut être considérée ni comme étant dans la zone FPR, ni comme située dans la zone gouvernementale. En effet, le préfet en poste dans la région de Butare, un membre de l'opposition, refusa d'organiser les massacres et fit ce qui était en son pouvoir pour que la région soit épargnée. Ce n'est qu'environ une semaine plus tard, lorsque le préfet fut destitué par le gouvernement intérimaire et assassiné, que des miliciens furent convoyées dans la région et que les massacres débutèrent.

La seconde période durant laquelle des articles furent écrits depuis le Rwanda se situe entre le 1er et le 10 juin. Tous sont écrits par Colette Braeckman depuis la zone tenue par le FPR. Certes, à ce moment de la guerre civile, la zone encore contrôlée par le gouvernement intérimaire est relativement limitée. Cependant, il faut noter que l'envoyé spécial du quotidien *La Croix* au mois de juin écrit depuis la zone tenue par l'opération Turquoise déployée par la France, dans la seconde quinzaine du mois. Cette situation semble d'ailleurs exercer une influence non négligeable sur le contenu de ses articles et analyses de la situation.

Sur ce point, il convient de noter que le choix par la rédaction des quotidiens des lieux où ils dépêchent leurs envoyés spéciaux se trouve certainement limité par l'implication de leur pays dans les événements rwandais. Ainsi, il était sans doute plus périlleux pour des journalistes belges de se rendre en zone Turquoise où se concentraient les autorités en fuite du gouvernement intérimaire, lequel a toujours considéré le gouvernement belge comme un allié du FPR, que de travailler dans la zone du mouvement rebelle. Cependant on peut penser que cette situation, même indépendante de la volonté des journalistes dans une large mesure, influence leur analyse des événements. Se trouvant eux-mêmes largement assimilés aux positions de leurs gouvernements respectifs par les belligérants rwandais, on peut supposer que cette situation rend les journalistes davantage enclins à recueillir sur le terrain des éléments qui confortent la politique de leur propre gouvernement.

Nous avons aussi pu observer que les deux principaux envoyés spéciaux du *Figaro* avaient globalement écrit plus d'articles depuis la zone tenue par le FPR que depuis celle du gouvernement, ce qui montre qu'il était possible pour des journalistes français d'y travailler malgré l'engagement de la France contre le FPR dans la guerre déclenchée en 1990. Il est en revanche difficile de savoir si c'est leur orientation plutôt favorable au mouvement rebelle qui leur facilita le travail dans cette zone, ou si c'est le fait d'écrire davantage depuis la zone rebelle qui influença leurs orientations.

L'analyse des articles écrits par les principaux journalistes

- Colette Braeckman :

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
Nyangoma Minuar	ambassadeur à Bruxelles x 2	le FPR x 8 1 porte-parole	Croix-Rouge x 3	Colonel Marchal	Omer Marchal	Mgr Herman Père Theunis	1 hab. Kigali

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Uwilingiyimana 1 responsable ONU x 2 HCR Abdul Kabia Conseil sécurité porte-parole x 2 Mandela Boutros-Ghali x 2 S Khan Arafat Booh-Booh OUA ONU Germanos Dallaire x 2 Degni-Segui x2 W Christopher Juppé Roussin x 2 Quai d'Orsay x 2 Gouvernement français Défense française Mitterrand x 4 Balladur x 4 Léotard x 3 Lamassoure Lanxade Colonel Thibault	communiqué des FAR 1 gradé GP les FAR E. Sengegera Radio Rwanda x 2 RTLM rapport MRND Officiers FAR Appel d'officiers	Denis Polisi Officiels Sendashonga Kanyarengwe Soldats x 3 Responsables x 3 Radio Muhabura x 2 Bihozagara Faustin Twagiramungu x 3 Kagame	HRW x 6 Africa Watch MSF x 3 NCOS x 2 PSF x 2 MDM x 2 Handicap int. Amnesty 2 ONG belges Conseil des ministres 1 humanitaire	Colonel Van de Weghe Colonel Roman x 2 Officier x 3 Paras x 3 A de Decker Roi Albert Dehaene Claes x 3 Auditorat Derycke		Sœur Colette 1 séminariste Père Giorgio Père Wenceslas Desmond Tutu Conseil oecuménique	BRTN « certaines sources » expatriés belges x 9 Jean Birara x 2 1 soldat euro. 1 officier polonais Des réfugiés x2 survivant x 10 tueurs hutu x 4 1 veuve 1 journaliste irlandais 1 témoin x 2 Opposition burundaise Opposition zaïroise Réfugiés tutsi Paul Barril x2 *Canard Enchaîné* 1 pilote Rugenera
45	12	26	24	18	1	8	43

Les deux catégories les plus citées par Colette Braeckman sont les acteurs de la communauté internationale et la catégorie « Autres », qui regroupe essentiellement des témoignages recueillis sur place ou auprès des rapatriés. Au sein de la catégorie « communauté internationale », il faut noter que des responsables politiques ou militaires français sont cités à vingt-et-une reprises, soit trois fois de plus que les responsables belges. Cependant, si des responsables français sont abondamment cités, c'est essentiellement de manière critique, voire polémique.

Il convient de relever également que des responsables ou soldats du FPR sont cités à vingt-six reprises. Ce chiffre en fait la catégorie d'acteurs la plus citée si l'on excepte la catégorie « Autres », très hétérogène, et si l'on considère plutôt les sous-catégorie de la « communauté internationale ». Ainsi, le FPR est davantage cité que les responsables français, belges, ou ceux des différents organismes de l'ONU. Seule la catégorie des ONG, qui regroupe également des prises de position qui peuvent s'avérer très différentes, totalise un nombre de citations presque aussi important. Enfin, si l'on compare la fréquence des références aux deux belligérants du conflit rwandais, on constate que le FPR est plus de deux fois plus cité que le gouvernement intérimaire et ses forces armées. Cette proportion correspond à celle que nous avions trouvée pour l'ensemble des articles du quotidien. Par ailleurs, les citations du gouvernement intérimaire sont essentiellement recueillies durant le mois d'avril tandis qu'en juin et juillet il n'est cité qu'à trois reprises. Encore faut-il préciser que, parmi ces trois

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

citations, deux émanent d'officiers membres des FAR qui prennent leurs distances avec le gouvernement. Le 12 juillet, un article de Colette Braeckman[15] mentionne ainsi *« l'appel à un arrêt du génocide et des combats, lancé par neuf officiers supérieurs des forces armées rwandaises qui attribuent la tragédie à l'égocentrisme sanguinaire de groupuscules extrémistes assoiffés de pouvoir »*. En l'occurrence, le moins que l'on puisse dire est que les propos des officiers rapportés dans cet article ne constituent pas une défense du gouvernement intérimaire, mais plutôt une mise en accusation de celui-ci.

En ce qui concerne les massacres qui débutent au Rwanda dès le soir du 6 avril, il faut noter que les articles de Colette Braeckman indiquent dès le début qu'il s'agit de massacres systématiques qui visent les civils tutsi mais également les opposants hutu. Dès le 8 avril, elle précise dans un article que *« des listes de noms »* de personnalités de l'opposition avaient été dressées avant même l'attentat contre l'avion présidentiel, et qu'elles guidèrent les premiers massacres dans la capitale. Elle évoque également dans cet article des *« radicaux hutu (...) massacrant systématiquement des civils tutsi »*. Si certains journalistes ou observateurs expliquèrent les massacres, au début du génocide, par une explosion de colère spontanée liée à la mort du président, Colette Braeckman au contraire écarte immédiatement une telle hypothèse. Le 18 avril, elle écrit : *« ce qui s'est passé au Rwanda n'est pas (...) l'explosion d'une haine séculaire, tribale »*, mais *« un scénario diabolique ourdi depuis longtemps par des extrémistes »*. D'autre part, les responsables politiques des massacres, au-delà de leurs seuls exécutants, se trouvent eux aussi clairement dénoncés par la journaliste. Par exemple, elle incrimine le 6 juin *« le MRND, le parti du président, et la CDR, qui ont organisé les milices, coordonné l'action des tueurs »*. De plus, le caractère génocidaire des massacres se trouve très tôt dénoncé par la journaliste et par le quotidien en général ; dès la fin du mois d'avril, le terme de « génocide » commence à être couramment employé pour les désigner. Plus tard, en juin, les commémorations du cinquantenaire du débarquement conduisent C. Braeckman à établir un parallèle entre le génocide commis par les nazis durant la seconde guerre mondiale et le génocide en cours au Rwanda. Une telle comparaison permet de faire mesurer au public la gravité du crime qui s'accomplit alors dans ce pays. La comparaison avec un crime barbare qui s'est produit en Europe semble aller dans le même sens que ses autres articles, qui réfutent l'idée selon laquelle le Rwanda serait en proie à une nouvelle manifestation de luttes tribales ancestrales. Plus généralement, C. Braeckman s'est efforcé de multiplier les parallèles avec les grands crimes de masse survenus au XX^{e} siècle pour tenter d'éviter que le génocide rwandais ne soit perçu comme une « énième tuerie tribale » en Afrique. En ce sens, la journaliste semble avoir pris toute la mesure du crime en train d'être perpétré dès les premiers jours du génocide.

C. Braeckman s'indigne aussi du fait que le génocide au Rwanda ne suscite guère de mobilisation internationale pour y mettre fin. Le 9 juin, dans un article intitulé *« Rwanda : plus jamais ça ? »*, elle s'interroge avec indignation : *« Cette juxtaposition de la commémoration de la Libération avec l'actualité du Rwanda provoque la rage, le désespoir: n'aurions-nous donc rien appris, ne nous étions-nous pas juré de ne plus jamais laisser faire cela ? Pour enrayer l'holocauste d'Afrique, celui-ci et peut-être les autres qui s'annoncent, il n'y aura pas de débarquement. Pire encore: ici, nous savions tout, avant, pendant et après. Et, comme en Bosnie, par Casques bleus interposés, nous*

[15] Colette Braeckman, 12 juillet 1994, « La France défend le Rwanda devant l'ONU », *Le Soir*, p. 6.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

avons tout laissé faire ». Cette critique de la passivité de la communauté internationale, en particulier de l'ONU, est d'ailleurs récurrente. Dans un article daté du 28 mai, elle stigmatise le fait que l'ONU persiste dans son refus d'employer le terme de génocide pour qualifier les massacres en cours au Rwanda. Elle écrit ainsi : *« Tolérer l'impunité pour les concepteurs, les auteurs et les complices du génocide rwandais ne serait pas seulement empêcher à tout jamais le Rwanda de vaincre ses démons : la purification, le salut passent par la reconnaissance de la faute et par le châtiment. L'impunité, l'amnésie seraient aussi une manifestation de racisme, comme si les Africains devaient être exemptés des règles morales qui sont le socle de la définition d'humanité »*. De même que dans l'article que nous avons cité précédemment, la journaliste du *Soir* remarque que l'échelle mesurant la gravité d'un crime semble différer selon qu'on se situe sur le continent européen ou africain, et elle s'en indigne. Plus encore, elle dénonce le fait que les menaces contre leurs intérêts économiques semblent considérées comme plus graves par les occidentaux, que les tueries commises dans un petit pays dépourvu d'importance stratégique. Ainsi, la prise de contrôle des puits de pétrole du Koweït par Saddam Hussein constituerait un crime plus grave que le génocide au Rwanda, dans la mesure où la première continue à justifier des sanctions contre l'Irak tandis que rien n'est entrepris contre les extrémistes hutu. Le 28 mai, elle s'interroge : *« les Hutu qui ont massacré les Tutsi auront peut-être droit à plus d'indulgence que le peuple irakien toujours frappé par des sanctions internationales »*.

D'autre part, C. Braeckman s'est montré extrêmement critique, et bien souvent polémique, à l'égard de la politique française au Rwanda. Elle met en cause le soutien politique et militaire accordé par le gouvernement français au régime d'Habyarimana entre 1990 et 1993. Dans un article du 18 juin intitulé « Quatre années de compagnonnage entre Paris et Kigali », elle écrit : « *des conseillers militaires français ont formé et entraîné des troupes rwandaises, dont les effectifs étaient passés, après le début de la guerre, de 5.000 à 40.000 hommes. Les conseillers français ne se sont pas contentés de créer des centres d'entraînement, ils ont aussi, suivant de nombreux témoignages, participé directement aux combats engagés par l'armée gouvernementale pour contenir l'avance du FPR* ». Elle accuse ainsi la France d'avoir déployé des troupes qui ont participé à la guerre du régime d'Habyarimana contre le FPR et qui ont contribué à la formation des milices qui devinrent en avril 1994 les exécutrices du génocide, sous prétexte de protéger ses ressortissants. De telles mises en cause de la politique française pratiquée entre 1990 et 1993 sont, comme nous avons pu le constater, assez courantes dans la presse, surtout en cette période d'annonce de l'intervention française Turquoise. En revanche, la journaliste belge ne se contente pas d'incriminer la politique passée de la France.

C. Braeckman accuse des militaires français d'avoir participé à l'attentat du 6 avril contre l'avion du président rwandais, et lance ainsi une polémique. Sa thèse, basée sur des sources anonymes et invérifiables, serait que des militaires français proches de la frange la plus extrémiste du pouvoir auraient fomenté l'attentat pour empêcher l'installation d'un nouveau gouvernement dominé par le FPR. Dans un article daté du 17 juin, elle écrit : *« Un témoignage venant de Kigali, qui rejoint sur certains points l'état actuel de l'enquête menée en Belgique par l'auditorat militaire et qui recoupe d'autres informations en notre possession, assure que l'avion dans lequel se trouvaient le président Habyarimana et son collègue burundais Cyprien Ntaryamira aurait été abattu par deux militaires français du DAMI (Détachement d'assistance militaire à l'instruction), au service des CDR »*. Cette accusation fut vigoureusement démentie par

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

le gouvernement français de l'époque. Le gouvernement belge, quant à lui, précisa immédiatement que ces accusations n'engageaient que la journaliste qui les avait formulées. Il faut également noter, à titre d'information, que depuis 1994 Colette Braeckman elle-même semble avoir abandonné cette hypothèse. Dans un ouvrage récent paru en 2003[16], la journaliste du *Soir* considère même comme crédible l'hypothèse d'une responsabilité du FPR dans l'attentat, qu'elle rejetait catégoriquement à l'époque.

La journaliste s'est ensuite montrée extrêmement critique envers l'opération Turquoise. A plusieurs reprises, elle accuse explicitement le gouvernement français de vouloir, au-delà du « prétexte » humanitaire invoqué, se porter au secours du gouvernement intérimaire. Dès le 20 juin, la journaliste du *Soir* se montre sceptique quant aux motivations humanitaires invoquées par la France. Si elle admet que *« d'évidence (...) il reste encore des civils à sauver »*, elle s'interroge : *« Pourquoi l'urgence (...) est-elle soudain devenue une question d'heures ? »*. Sa perplexité devient même de la suspicion lorsqu'elle évoque une rumeur selon laquelle des soldats français auraient continué à combattre aux côtés du gouvernement intérimaire pendant le génocide. Elle pose alors la question : *« Ne s'agirait-il pas, d'urgence, d'aller les récupérer ? »*. La mise en oeuvre d'une opération aussi importante et coûteuse que Turquoise pour récupérer quelques soldats peut sembler disproportionnée, mais cela n'empêcha pas C. Braeckman de reprendre cette thèse à son compte. Dans les jours qui suivent, le ton reste le même, et se fait parfois plus virulent et accusateur contre le gouvernement français. Le 21 juin, elle affirme à propos de Turquoise : *« il s'agirait pour Paris d'aller rechercher des militaires »* et *« de récupérer du matériel expérimental qu'elle testait au Rwanda »*. Le lendemain, évoquant l'hostilité de nombreuses ONG envers l'intervention française, Colette Braeckman écrit : *« Seul le gouvernement intérimaire s'est félicité de l'initiative française »*. Autrement dit, les responsables du génocide verraient dans cette intervention un renfort dans leur guerre contre le FPR. Le 23 juin, la journaliste qualifie l'opération Turquoise de *« maladroit brouillard humanitaire jeté sur une opération d'exfiltration d'éléments compromettants »*. Tandis que S. Smith, par exemple, constatait que l'accueil chaleureux réservé par les miliciens aux soldats français laissait progressivement la place à une méfiance croissante, et qu'à l'inverse les rescapés tutsi se sentaient soulagés, C. Braeckman persiste à affirmer que seul le camp gouvernemental se réjouit de l'intervention française. Dans plusieurs de ses articles, des accusations basées sur des rumeurs se substituent à la mise en cause de la politique française fondée sur l'engagement avéré de la France aux côtés du régime Habyarimana. Par exemple, dans un article du 18 juin déjà mentionné, C. Braeckman affirme que la France se livrerait au trafic de drogue au Rwanda, et que cette activité expliquerait son engagement dans la guerre civile... Dans un article issu d'un ouvrage collectif paru en 1995, S. Smith qualifie cette « information » d' *« élucubration »*[17]. En effet, il semble bien qu'il s'agisse d'une des nombreuses rumeurs qui circulaient à l'époque du génocide, le plus souvent sans fondement solide.

Nous pourrions ainsi multiplier les citations qui démontrent que C. Braeckman ne se contente pas d'émettre des doutes quant aux motivations réelles de Turquoise en raison de la politique passée de la France. L'envoyée spéciale du quotidien belge franchit des degrés supplémentaires dans la mise en cause du gouvernement français,

[16] Colette Braeckman, 2003, *Les nouveaux prédateurs*, Fayard, Paris.
[17] Stephen Smith, « France-Rwanda : lévirat colonial et abandon dans la région des Grands Lacs », *in* André Guichaoua (dir.), 1995, *Les crises politiques..., op. cit.* p. 448.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

sur la base d'accusations dont les fondements paraissent parfois peu étayés par des faits matériellement vérifiables. Sans même préjuger de la réalité de ces accusations, la difficulté de les vérifier aurait dû conduire la journaliste à plus de prudence dans leur exposé, ce qui est rarement le cas. C. Braeckman présente le volet humanitaire de l'opération Turquoise comme un paravent à des activités plus « compromettantes ». Même si elle admet, le 25 juin, que grâce à l'intervention des soldats français *« 8 000 Tutsis (...) ont enfin eu un sentiment de sécurité »*, ce résultat apparaît non pas comme l'objectif premier de l'opération, mais plutôt comme un effet secondaire, certes positif mais qui n'était pas recherché pour lui-même.

Par contre, elle accorde dans un article du 9 avril un satisfecit au gouvernement belge pour la politique qu'il a mené au Rwanda depuis 1990. Elle estime que, à la différence de la France, *« devant la cascade de violations des droits de l'homme, Bruxelles décidait ouvertement d'encourager le multipartisme et de se démarquer clairement du président et des siens »*. Dans un article du 18 avril, la journaliste affirme que depuis 1990, *« La Belgique n'a rien à se reprocher »* au Rwanda. De façon générale, les critiques de la journaliste du *Soir* à l'encontre de la politique belge portent presque exclusivement sur les années qui ont précédé 1990. Ainsi, elle écrit le 23 avril, dans un article intitulé « Massacre à huis clos » : « *Quant à la Belgique, ce ne sont pas ses trois années de soutien à la démocratisation qu'elle a payées au Rwanda : ce sont les trente années d'aveuglement qui les ont précédées* ». Autrement dit, la politique menée par la Belgique au cours de la crise des années 1990 semble approuvée par la journaliste, qui la juge cependant trop tardive pour effacer les conséquences néfastes de celle qui a précédé. Il faut également relever que si C. Braeckman s'oppose de façon récurrente à une analyse en termes ethniques du conflit rwandais, qu'elle stigmatise souvent comme un héritage colonial ou une manifestation de racisme à l'égard de l'Afrique, elle n'évoque guère la responsabilité de la Belgique dans la politisation du clivage ethnique au Rwanda. Le rôle de la Belgique en tant qu'ancienne puissance coloniale n'est d'une façon générale presque jamais abordé dans les colonnes du *Soir* par les journalistes du quotidien. Seuls des « points de vue » extérieurs publiés par des spécialistes de la région, par exemple, abordent parfois la question de la responsabilité historique de la Belgique dans la genèse des affrontements ethniques au Rwanda. De sorte que, globalement, les mises en cause virulentes de C. Braeckman épargnent le plus souvent la Belgique et semblent exclusivement dirigées contre la France voire contre la communauté internationale. Ainsi, pas plus que les autres journalistes du quotidien, C. Braeckman ne dénonça le retrait des soldats belges de la MINUAR qui entraîna pourtant le départ de la presque totalité des forces de l'ONU au Rwanda. La journaliste critiqua à maintes reprises et avec force l'inaction internationale face au génocide, mais elle ne mit pas en cause cette décision du gouvernement belge qui fut pourtant lourde de conséquences.

Enfin, en ce qui concerne les belligérants du conflit, nous avons vu que C. Braeckman n'avait presque jamais cité les positions du gouvernement intérimaire, qu'elle dénonce à plusieurs reprises comme responsable de l'organisation des massacres. En revanche, pendant plusieurs jours au cours du mois de juin, elle rédige une série d'articles depuis la zone tenue par les rebelles et travaille sous la protection de soldats du FPR. Les propos de responsables ou de soldats du FPR sont alors abondamment relayés, et le ton employé ou les commentaires de ces propos par la journaliste sont dans l'ensemble assez peu critiques. Le FPR apparaît au travers de ses articles comme un mouvement discipliné, qui en dépit de quelques dérapages a su éviter

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

que ses soldats ne se livrent à des actes de vengeance arbitraires et expéditifs. Dans un article paru le 9 juin, C. Braeckman décrit le FPR comme un *« héritier de tous les mouvements de libération »*, qui n'hésite pas à *« s'infiltr[er] de nuit dans les rangs d'en face pour en extraire les civils menacés de mort »*. Le même jour, dans un autre reportage, elle indique après avoir relaté les accusations de crimes de guerre formulées par Human Rights Watch à l'encontre du FPR qu' *« en huit jours de périple avec deux guides armés du front, nous n'avons constaté aucun acte de vengeance, aucune exaction »*. Cette remarque a pour effet d'atténuer le discrédit que la révélation de tels crimes de guerre pourrait faire peser sur le FPR. Si de tels crimes se sont effectivement produits, C. Braeckman laisse entendre qu'ils constituent plutôt une exception puisqu'elle-même n'en a constaté aucun en huit jours. Il faut cependant s'interroger sur la valeur d'un tel argument ; il aurait été en effet surprenant que le mouvement rebelle se livre à des crimes de guerre devant les journalistes.

Pour conclure, il faut rappeler que C. Braeckman fut de loin la journaliste qui écrivit le plus grand nombre d'articles durant le génocide rwandais pour le quotidien *Le Soir*, puisqu'elle en rédigea 85. Elle fut également une des principales envoyées spéciales du quotidien, essentiellement à Kigali en avril, puis dans la zone conquise par le FPR au mois de juin. Une partie de ses articles est donc constituée par des reportages qui décrivent la situation et relatent des témoignages précis. Mais, y compris dans ces articles de reportage, les commentaires et l'analyse sont toujours présents de manière explicite. D'autres articles, qui constituent une part importante du total, sont des analyses concernant l'histoire du pays, l'historique des liens entre le gouvernement français et le gouvernement rwandais, ou encore des commentaires sur la politique africaine de la Belgique. Dans ses articles, Colette Braeckman affirme souvent de manière explicite des prises de position, et n'hésite parfois pas à engager la polémique lorsqu'elle accuse des soldats français d'avoir participé à l'attentat du 6 avril par exemple, ce qui déclencha de vives réactions au sein du gouvernement et de la presse française. Les réactions furent d'autant plus véhémentes que ces accusations se fondent sur des témoignages *« anonymes »*, sur *« certaines sources »* dont on ne peut vérifier la fiabilité, et qui ne sont jamais mentionnées. Ce manque de preuves solides et de témoignages vérifiables et recoupés pour appuyer son accusation à l'encontre de soldats français, prête bien entendu le flanc à la critique du gouvernement français qui se trouve soupçonné de complicité, directe ou indirecte, dans l'attentat. A contrario, l'absence de critique contre la politique belge au Rwanda dans la période récente est également marquante dans les articles de la journaliste. Nous verrons qu'il s'agit plus généralement d'une orientation adoptée par l'ensemble du journal.

- Alain Guillaume :

Tableau des personnes et organismes cités par Alain Guillaume

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
officier MINUAR 1 observateur ONU	Aloïs Ntabakuze	- le FPR : 2		Pilote C130 Général Charlier Léo Delcroix Colonel Roman : 4 Colonel Van Eeckhoudt Colonel Hertoghe Colonel Marchal 1 para Auditorat militaire		1 carmélite espagnole	expatriés belges : 8 des évacués des soldats expatrié zaïrois pilote Sabena médecin italien paysan rwandais tutsis rescapés : 2 1 source « non

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

				Magistrat C. Fellens			confirmée »
2	1	2	0	14	0	1	17

La catégorie d'acteurs la plus fréquemment citée par A. Guillaume est celle des responsables belges si l'on excepte, de nouveau, la catégorie « Autres ». D'ailleurs, plus de la moitié de cette dernière est constituée d'expatriés belges, évacués ou en cours d'évacuation du Rwanda. Autrement dit, la grande majorité des personnes citées sont de nationalité belge, qu'ils soient des responsables politiques et militaires ou de simples ressortissants expatriés. Si l'on affine l'analyse, on s'aperçoit que parmi les responsables belges cités la grande majorité, soit 11 sur 14, sont des militaires, officiers ou simples soldats. En effet, une partie importante des articles écrits par A. Guillaume fut consacrée aux informations, commentaires et analyses concernant l'assassinat des dix casques bleus belges, ainsi qu'aux cérémonies organisées en leur mémoire. Il se confirme donc, comme nous pourrons encore le vérifier par la suite, que le volume très important d'articles parus durant le mois d'avril dans le quotidien s'explique essentiellement par la mort des dix casques bleus. L'implication directe de la Belgique semble ainsi influencer davantage la couverture du génocide, sur le plan quantitatif, que l'évolution de la situation au Rwanda.

Il convient par ailleurs de noter que si la politique du gouvernement belge fait parfois l'objet de critiques, quoique modérées, les militaires belges sont au contraire systématiquement décrits comme courageux, « braves », et les articles possessifs sont très souvent employés par les différents journalistes pour les désigner. Alain Guillaume, par exemple, évoque *« nos paras »*, *« nos braves soldats »*, *« nos gars »* etc. L'emploi de ces expressions, sur le registre affectif, paraît symptomatique du climat de deuil et d'union nationale créé par la mort des dix casques bleus. Durant le mois d'avril, on ne trouve pas non plus dans le quotidien la moindre critique suite à la décision du gouvernement belge de retirer ses Casques bleus. Cette décision a pourtant précipité le départ de la MINUAR et engendré la passivité de la communauté internationale, stigmatisés notamment par Colette Braeckman.

A. Guillaume, quant à lui, écrivit la presque totalité de ses dix-neuf articles entre le 8 et le 21 avril. Il n'écrivit plus ensuite qu'un seul article en mai, et un autre début juin. Il fut par ailleurs le principal envoyé spécial du quotidien entre le 13 et le 21 avril, période durant laquelle il rédigea sept articles depuis la capitale Rwandaise Kigali, deux depuis Nairobi, et un depuis Mwanza, en Tanzanie. Il fut donc présent au Rwanda durant la période de l'évacuation des ressortissants étrangers. Plusieurs de ses articles décrivent de manière extrêmement crue la violence et l'ampleur des massacres. Le 14 avril, depuis Kigali, il évoque les *« assiégés de l'hôpital psychiatrique »*, *« blessés par balles, les autres ont été tabassés à coups de machette et de gourdins »*. Son reportage est une description terrible de la situation de ces assiégés en sursis. Il achève son article en soulignant que si les Européens sont en passe d'être évacués, les Tutsi seront abandonnés à leur sort. De même que C. Braeckman, A. Guillaume dénonce à plusieurs reprises l'abandon du Rwanda par la communauté internationale. Plus souvent encore, il décrit la rage impuissante des casques bleus belges dont la plupart auraient *« brûlé leur béret bleu »* (18 avril) de dépit, car ils se trouvaient dans l'incapacité de s'opposer aux massacres en l'absence d'un mandat adapté à la situation. Toutefois, bien qu'A. Guillaume se montre critique à l'égard de l'ONU et des missions inadaptées des casques bleus, il adopte au contraire un ton plutôt élogieux quand il commente les opérations militaires belges. Le 21 avril, il écrit : *« Après Silver Back (...), Out of Africa (...) était,*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

elle aussi une opération pleinement réussie ». De plus, il ne met guère en cause la décision de la Belgique de quitter la MINUAR, alors qu'il s'offusque à plusieurs reprises du fait que la population soit abandonnée aux massacreurs.

Enfin, Alain Guillaume désigne explicitement la garde présidentielle et le gouvernement provisoire, qu'il qualifie de *« criminels »* le 15 avril, comme responsables des massacres. Sur ce point, il semble qu'il n'y ait d'ailleurs aucune ambiguïté dans le quotidien d'une façon générale. Quant à la suite des événements, A. Guillaume ne les a pas couverts, puisqu'il a écrit la presque totalité de ses articles au début du mois d'avril.

- René Haquin :

Tableau des personnes et organismes cités par René Haquin

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
	Mathieu Ngirumpatse		Monique Mujawamariya 1 humanitaire française	Willy Claes Elio di Ruppo Léo Delcroix Ministère de la Justice Ministère Affaires étrangères Auditorat militaire : 2 Colonel Van de Weghe Général Charlier Colonel Dewez CGSP Des paras : 5		1 frère de la charité Religieuses burundaises : 4 Père Thomas Frère Iokin Aumônier général Mgr Léonard Aumônier de Flawinne	des rapatriés : 6 1 médecin 1 psychologue Veuve d'1 para Femmes de paras : 3 1 ex-coopérant
0	1	0	2	16	0	10	13

Dans les articles signés par R. Haquin de même que dans ceux d'A. Guillaume, la catégorie d'acteurs la plus fréquemment citée est celle des responsables belges et plus précisément la sous-catégorie des militaires, qui est deux fois plus représentée que celle des responsables politiques. Il faut noter, de nouveau, que la totalité des quinze articles signés par R. Haquin durant la période furent rédigés au cours du mois d'avril et portèrent donc essentiellement sur la mort des dix casques bleus belges. Le thème de la mise en cause des missions des casques bleus est récurrent dans les articles du journaliste, au travers des témoignages qu'il recueille ou de ses propres commentaires. De même qu'A. Guillaume, il rapporte des témoignages de soldats ou de femmes de soldats indignés par les restrictions imposées aux casques bleus pour utiliser leurs armes, et en particulier par l'interdiction d'en faire usage pour s'opposer aux massacres. Le 21 avril, couvrant une cérémonie en hommage aux dix casques bleus belges tués au Rwanda, R. Haquin raconte : *« Plus jamais de béret bleu, dans ces conditions-là en tous cas, entend-on dans tous les groupes »*. Le journaliste relate également les critiques formulées par certains soldats à l'encontre du commandement belge lui-même, pour son attitude jugée désastreuse au moment de l'arrestation puis de l'assassinat des dix paras belges. Il commente ainsi le 30 avril : *« Les chefs militaires restent peu bavards sur les circonstances de la tuerie de nos dix casques bleus »*.

D'autre part, R. Haquin rédige également plusieurs articles à propos de Georges Ruggiù, l'animateur belge de la radio des mille collines (RTLM), qui s'est illustré par

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

ses appels au génocide mais également par une propagande anti-belge virulente. Le 13 avril, R. Haquin souligne que RTLM serait *« financièrement soutenue par le clan du président assassiné, M. Habyarimana »*. Puis, le 19 avril, il stigmatise Georges Ruggiù comme *« l'un des « animateurs » les plus sournoisement anti-belge de RTLM »*. La propagande anti-belge alimentée par cette radio mais également diffusée au sein de l'armée et des milices rwandaises, fait l'objet de nombreux articles dans le premier quotidien francophone. De façon générale, ce climat hostile aux belges est attribué aux efforts fournis par la Belgique pour encourager le processus de démocratisation au Rwanda depuis 1990. Le quotidien se montre donc plutôt élogieux envers la politique belge au Rwanda, qui est souvent opposée à la politique française de soutien à un régime autoritaire devenu extrémiste. Les seules critiques adressées au gouvernement belge se rapportent à la politique menée avant 1990, ou encore à l'attitude du commandement militaire lors de l'arrestation des dix casques bleus.

Par ailleurs, R. Haquin, à l'inverse de Colette Braeckman et Alain Guillaume, ne fut jamais envoyé spécial du quotidien au Rwanda ni en Afrique de façon plus générale durant cette période. Tous ses articles sont écrits depuis la Belgique, et les témoignages qu'il recueille sont ceux de ressortissants belges ou d'étrangers rapatriés, et en particulier de religieux évacués du Rwanda. La catégorie des religieux est en effet, après celle des responsables belges et la catégorie « Autres », la plus représentée. En revanche, presque aucun représentant des belligérants du conflit rwandais n'est cité, à l'exception de Mathieu Ngirumpatse, le président du MRND. Cela ne signifie pourtant pas que R. Haquin ne livre aucune analyse du conflit et des belligérants qu'il oppose. S'appuyant sur les témoignages recueillis auprès des personnes rapatriées en Belgique il affirme, de même que C. Braeckman et la plupart des journalistes du quotidien, que les massacres ont été préparés de longue date. Par ailleurs, il décrit la férocité des milices et lui oppose l'organisation et la discipline du FPR. Le 13 avril par exemple, il écrit : *« on voit de plus en plus de militaires en débandade, piller, exiger des bières Primus, s'enivrer tandis que les troupes du Front patriotique rwandais semblent progresser avec plus d'organisation et de discipline »*. Cette description du FPR, présenté comme un mouvement discipliné et doté de compétences militaires et organisationnelles, apparaissait également dans les quotidiens français *La Croix* ou *Le Figaro* tandis que *Le Monde* décrivait avant tout le FPR comme un mouvement rebelle ayant délibérément choisi de remettre en cause le pouvoir légitime par les armes dès 1990, et à ce titre premier responsable de la guerre civile.

Soulignons enfin que R. Haquin est le premier à citer le terme de génocide, employé par un *« habitant de Kayiciru »* pour qualifier les massacres, dans l'un de ses articles du 13 avril. Les quotidiens français n'emploieront ce terme que beaucoup plus tard. Comme nous l'avons précédemment relevé, *Le Figaro* n'emploie ce terme régulièrement qu'à partir du 16 mai, tandis que le principal reporter du *Monde* ne se résigne à parler régulièrement de « génocide » ou de « crimes contre l'humanité » qu'à partir du 8 juin. Mais au-delà même de l'emploi du terme de « génocide », il faut souligner que *Le Soir* évoque dès le début des événements le caractère systématique des massacres, la confection de listes de personnes à éliminer des mois avant l'attentat du 6 avril, la constitution de milices armées dans le but de réaliser ces massacres etc. Le 13 avril, R. Haquin cite les propos d'un coopérant qui confirme ces fait : *« Nous avons vu depuis pas mal de temps, avant même l'attentat contre l'avion du président, des listes de noms de personnes à supprimer, dressées par la Sûreté et systématiquement suivies par les militaires, précise un coopérant »*. La dénonciation du caractère prémédité des

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

massacres semble avoir été globalement plus précoce dans les quotidiens belges que chez les trois journaux français étudiés. Diverses raisons peuvent être invoquées pour expliquer ce phénomène, mais il semble important de rappeler que la presse belge avait bien davantage couvert la crise rwandaise depuis 1990 que la presse française. Par conséquent, les journalistes belges étaient davantage en mesure de comprendre les événements et de rappeler l'évolution qui avait conduit aux massacres.

- Les autres journalistes

C'est essentiellement durant le mois d'avril, au cours duquel le nombre d'articles produits fut le plus élevé, qu'il y eut un nombre important d'articles signés par d'autres journalistes que les trois principaux évoqués plus haut. Ces articles portent en général soit sur la mort des dix casques bleus belges, les cérémonies ou les débats qu'elle a suscités, soit sur les opérations d'évacuation des ressortissants étrangers du Rwanda menées début avril. Nous n'avons pas relevé de différence notable entre les orientations adoptées par ces « autres » journalistes et celles des trois premiers que nous avons étudiés.

Dans plusieurs articles, des reproches sont formulés à l'égard des opérations d'évacuation des ressortissants dans la mesure où elles ne concernent que les étrangers, tandis que les Rwandais demeurent abandonnés aux massacreurs. Le 11 avril, Agnès Gorissen et Thierry Fiorilli remarquent : *« On tue encore des Rwandais à l'arme blanche, toujours aussi systématiquement. Pendant qu'on évacue les étrangers... »*. Le ton de la remarque et les points de suspension qui la suivent indiquent que cette situation semble plutôt choquante aux deux journalistes. Le 15 avril, Martine Vandemeulebroucke note, à son tour, que *« les paras ont dû opérer une pénible sélection au sein d'une population en danger »*, et se fait l'écho de certaines associations qui demandent *« l'évacuation des Rwandais actifs dans les mouvements démocratiques ainsi que les équipes des ONG »*. Le 18 mai, la même journaliste relaye les critiques d'associations reprochant au gouvernement belge sa réticence à accorder des visas aux réfugiés rwandais qui ont réussi à fuir les massacres : des ONG dénoncent *« la lenteur (délibérée ?) mise à accueillir des personnes dont la vie est menacée »*.

D'autre part, si plusieurs journalistes reprochent à la communauté internationale sa passivité face aux massacres commis au Rwanda, aucun n'adresse de critique au gouvernement belge pour son retrait de la MINUAR, bien qu'il fut à l'origine du départ de la majeure partie des troupes de l'ONU. Les missions de l'ONU font l'objet de nombreuses critiques pour leur caractère limité et inadapté qui met en péril la vie des casques bleus sans leur donner les moyens de se défendre. De même que chez C. Braeckman ou R. Haquin, la politique menée par le gouvernement belge depuis 1990 est évaluée de manière positive et considérée comme une tentative de promouvoir la démocratisation. Le 12 avril, Guy Duplat estime ainsi que *« l'attitude de la Belgique (...) partait de très bons sentiments »*. Quant aux critiques extérieures formulées à l'encontre de la politique belge, elles se trouvent à plusieurs reprises vertement contestées, surtout lorsqu'elles proviennent de la France. Le 16 avril, suite à un reportage diffusé par France 2 et accompagné d'un commentaire sur la Belgique *« laissant son ancienne colonie se diluer dans le chaos »*, Jacques Cordy dénonce *« la manie française de donner des leçons alors que la responsabilité de la France est engagée »*. S'opposant aux critiques à l'adresse de la Belgique, le journaliste dénonce du même coup la politique française au Rwanda, même s'il n'entre pas dans le détail de l'analyse de cette politique.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Certains articles adoptent un ton critique envers le gouvernement ou le commandement militaire belge. Les reproches formulés ne concernent cependant pas la politique belge au Rwanda dans sa globalité, mais plutôt la gestion des événements qui aboutirent à l'assassinat des dix casques bleus ou encore certaines attitudes du gouvernement, considérées comme un manque de soutien à l'égard des rapatriés du Rwanda. Par exemple, le 14 avril, Luc Delfosse reproche à Jean-Luc Dehaene, le Premier ministre, de n'être jamais venu accueillir les rapatriés à l'aéroport. Il remarque avec acidité que Jean-Luc Dehaene serait *« décidément plus à l'aise dans le rôle d'éminence grise, que dans celui de consolateur public des affligés »*.

Pour le reste, les articles des envoyés spéciaux au Rwanda décrivent, de la même manière que les trois journalistes étudiés précédemment, la cruauté des massacres et leur caractère systématique, ainsi que le rôle de la garde présidentielle et du gouvernement intérimaire dans leur organisation. En ce qui concerne l'histoire du Rwanda, il faut cependant relever un article de Véronique Kiesel qui développe des conceptions qui contredisent celles de Colette Braeckman, laquelle s'insurge régulièrement contre les tentatives de présenter le génocide au Rwanda comme la réminiscence de luttes ethniques ancestrales. Dans cet article daté du 21 mai, V. Kiesel semble reprendre à son compte la vision coloniale de l'histoire rwandaise lorsqu'elle évoque les Tutsi, *« extrêmement intelligents »*, *« descendus du nord de l'Ethiopie »*, qui asservirent durant plusieurs siècles les paysans Hutu grâce à *« l'ubuhake, un contrat de servage »*. Un tel article apparaît assez contradictoire avec l'orientation générale adoptée par le quotidien à ce sujet et incarnée essentiellement par sa principale journaliste, Colette Braeckman. Bien que cette dernière n'ait signé aucun article rappelant de façon détaillée l'histoire rwandaise, la théorie hamitique forgée durant l'époque coloniale s'y trouve rejetée maintes fois de façon implicite. Mais le fait qu'il n'y ait pas un seul quotidien, parmi les cinq que nous étudions, qui ne développe à un moment ou à un autre une telle conception de l'histoire précoloniale rwandaise, semble constituer un indice sûr de la persistance de ces représentations. Même dans les quotidiens où se trouvent majoritairement défendues des conceptions plus conformes aux résultats des recherches récentes, il se trouve toujours un journaliste ou une personnalité extérieure pour reprendre à son compte et présenter comme une vérité au lecteur des représentations coloniales que leur condamnation sur un plan scientifique ne parvient pas à faire disparaître.

2-5-6- L'analyse des articles de fond publiés par *La Libre Belgique*

Les lieux depuis lesquels sont écrits les articles

Dates	Lieu	Auteur
1er au 15 avril	11/04 : Rwanda et Burundi	Philippe de Boeck
	11/04 : Washington	Yves Laudy
	11/04 : Paris	Dominique de Montvallon
	12/04 : Bujumbura	Philippe de Boeck
	13/04 : Kigali (ZGIR)	Philippe de Boeck
	13/04 : Nairobi	Philippe de Boeck
	14/04 : Kigali (ZGIR)	Philippe de Boeck
16 au 30 avril	16/04 : Madrid	Pascal Bourgaux
	16/04 : Kigali (ZGIR)	Philippe de Boeck

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

	16/04 : Kigali (ZGIR) 22/04 : Bonn	Philippe de Boeck M. Delvaux
1er au 15 mai	09/05 : Byumba et Rusumo (ZFPR) 10/05 : Rwanda et Tanzanie (ZGIR) 11/05 : Kigali (ZFPR) 11/05 : Est du Rwanda (ZFPR) 11/05 : Est du Rwanda (ZFPR) 11/05 : Est du Rwanda (ZFPR) 11/05 : Est du Rwanda (ZFPR)	Gérald Papy Gérald Papy Gérald Papy Gérald Papy Gérald Papy Gérald Papy Gérald Papy
16 au 31 mai		
1er au 15 juin		
16 au 30 juin	24/06 : Paris 24/06 : Rome 29/06 : Paris	Dominique de Montvallon Frédéric Hacourt Dominique de Montvallon
1er au 15 juillet	06/07 : Paris	Dominique de Montvallon

Sur 311 articles de fond produits par le quotidien durant la période étudiée, seuls 22 ont été écrits par des envoyés spéciaux ou des correspondants depuis un pays étranger. De même que le quotidien catholique *La Croix*, *La Libre Belgique* n'eut d'envoyé spécial au Rwanda que durant deux périodes circonscrites.

Parmi les articles écrits depuis l'étranger, les deux tiers l'ont été depuis un pays africain, et douze seulement depuis le Rwanda. Les articles écrits depuis le Rwanda durant le mois d'avril le furent depuis la zone contrôlée par le gouvernement intérimaire au moment où s'y trouvent déployés des soldats occidentaux chargés de l'évacuation de leurs ressortissants. Le quotidien a dépêché un autre envoyé spécial début mai. Gérald Papy publie en quelques jours sept reportages, dont six depuis la zone contrôlée par le FPR. Nous avons déjà observé à propos du quotidien *Le Soir* que, compte tenu de la campagne « anti-belge » menée par le camp gouvernemental, il était très probablement moins périlleux pour des journalistes belges de travailler dans la zone tenue par le FPR.

La Libre Belgique est, parmi les cinq quotidiens étudiés, celui dont la part des articles écrits depuis l'étranger et surtout depuis le Rwanda est la plus faible. Il est également le seul quotidien dont la principale journaliste, Marie-France Cros, qui a signé 70 articles, ne s'est jamais rendue au Rwanda ou dans un pays limitrophe lors du génocide. La principale journaliste du quotidien sur le Rwanda ne fut donc jamais envoyée spéciale dans le pays, ce qui s'explique semble-t-il par les menaces qu'elle avait reçues. En ce qui la concerne, les orientations que nous pourrons éventuellement dégager de ses articles ne pourront donc pas être attribuées aux lieux du Rwanda depuis lesquels elle écrit. Toutefois, le fait que l'envoyé spécial du quotidien, en dehors de la période d'évacuation des ressortissants étrangers, se soit trouvé presque exclusivement en zone FPR, peut avoir eu un impact indirect sur les articles de Marie-France Cros.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Les articles écrits par les principaux journalistes

- Marie-France Cros :

Les tableaux des personnes et organismes cités par Marie-France Cros

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
ONU :18 MINUAR :6 HCR :6 UNICEF :2 FAO Boutros-Ghali :4 Kofi Annan Iqbal Riza Degni-Segui OUA :2 G7 Tanzanie :2 Nigeria Zaïre :6 Bongo Burundi Diplomates :4 Canada N-Zélande Tchéquie Previti Mitterrand :3 Juppé :10 Léotard :4 Balladur :3 Barril :2 France :5 Officiers Turquoise :6 Foreign Office Washington :4 G. Moose Nahimana :2 oppo. rwandaise :4 Ngendahayo	Kambanda Sengegera Ngarukiyintwali Kimbulu :2 Ngirumpatse Mugenzi Bicamumpaka Barayagwiza Bagambiki Officiers :2 A. Bizimungu FAR :3 GIR RTLM	le FPR :18 Bihozagara :5 Denis Polisi Kagame :3 Mugambage :2 Mazimpaka Officiers Porte-parole ex-guérilla Muhabura :2 Twagiramungu :8	CICR :15 MSF :5 ONG rwandaise AICF RSF HRW :4 Oxfam :2 Amnesty :2 ONG US ONG rwandaise Organisations humanitaires :3 Coopibo Caritas :6 Pia Fanfani	M. Wathelet Léo Delcroix :4 Eric Derycke Bruxelles la Belgique Les 4 bras le SID lt-gal Charlier	Alain Verhaegen : 3 André Andries Omer Marchal Eric David	1 sœur polonaise 1 religieuse européenne Conseil des Eglises africa. L'Eglise de Bukavu Vicaire Butare 1 religieuse de Zaza Père De Vestele Jean-Paul II :3 Evêques de Belgique :2 Evêque de Cyangugu	*New Vision* AFP :9 Reuter :4 ANB-BIA :2 presse US *De Standaart* *Libération* *La dernière heure* *La Cité* *Le Monde :3* *Le Soir :2* Journalistes :2 témoins :7 1 déplacé réfugiés à Goma :2 1 habitant de Bujumbura 1 source burundaise :2 l'IDC :3 1 belge au Burundi 1 coopérant be. 1 réfugié belge réfugiés tutsi :6 Ruggiù Jean Birara :2
109 (ONU : 40 France : 33)	18	43 (Twagiramungu :8)	44	11	6	13	55 (médias : 15)

La catégorie d'acteurs de très loin la plus citée par Marie-France Cros est celle de la communauté internationale. En son sein, les différents organismes ou personnalités de l'ONU sont cités à 40 reprises, juste devant les responsables politiques et militaires français, cités 33 fois. La catégorie « Autres » se place en seconde position. Elle est en grande partie constituée de références à d'autres organes de presse, surtout français ou belges, aux agences de presse telles que l'AFP ou Reuter, mais aussi à des témoignages de réfugiés ou de rapatriés. La troisième catégorie la plus citée est celle des ONG, et parmi elles essentiellement le comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui fut quasiment la seule organisation demeurée sur place durant toute la durée du génocide. Le nombre élevé de références aux organismes de l'ONU, aux ONG qui ont des représentants en Belgique, ou encore aux agences de presse, s'explique sans doute

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

en grande partie par le fait que, n'étant pas envoyée spéciale et ne pouvant pas directement recueillir l'information, Marie-France Cros doit recourir à d'autres sources qui lui sont accessibles depuis la Belgique.

Le FPR est presque autant cité que les différentes ONG. Il est aussi plus de deux fois davantage cité que le gouvernement intérimaire et les FAR, soit une proportion correspondant plus ou moins à celle que nous avons constatée pour l'ensemble du quotidien. Enfin, il est notable que les responsables politiques et les militaires belges constituent l'avant dernière catégorie, moins citée que celle des religieux, et trois fois moins citée que celle des responsables français. Ceci constitue une caractéristique des articles de Marie-France Cros, qui ne correspond pas aux données globales du quotidien. Il ne faut cependant pas s'en étonner dans la mesure où Marie-France Cros n'a commencé à couvrir les événements du Rwanda qu'à partir du 19 avril, soit près de deux semaines après la mort des dix casques bleus. Or, c'est cet événement qui a conduit les journalistes à citer des responsables politiques et les militaires belges à de nombreuses reprises.

En ce qui concerne l'histoire du Rwanda, on ne trouve que peu d'analyses détaillées dans les articles de M.-F. Cros. Seul un article daté du 20 avril, dans la rubrique du quotidien destinée au jeune public, évoque l'histoire précoloniale et coloniale de ce pays dans le but d'expliquer ce que recouvre les termes « Hutu » et « Tutsi ». Dans cet article, la journaliste rappelle que *« la théorie admise à l'époque coloniale était que les Twas, chasseurs-cueilleurs pygmoïdes, étaient les premiers habitants du pays, avant l'arrivée des agriculteurs Hutus puis des Tutsis, pasteurs venus des rives du Nil. »* Cependant, elle note que cette vision a été depuis largement contestée par les historiens : *« les historiens modernes contestent souvent cette vision. Ils estiment que les trois catégories ne formaient par des groupes ethniquement différents mais des castes »*. Elle évoque ensuite le rôle de la colonisation dans le renforcement de la domination tutsi, avant que la Belgique n'opère un revirement en soutenant, en 1959, la « révolution hutu » : *« les Européens systématisèrent d'abord la domination de ce groupe, qui se fit bientôt intolérable. À la fin de la colonisation, une révolution Hutue aidée par la Belgique mit fin à la monarchie Tutsi »*. Dans cet article, M.-F. Cros ne met toutefois pas directement en cause la Belgique, puisqu'elle évoque l'action des « Européens » en général. Il est vrai que le mandat belge fut précédé par une période de domination allemande, mais cette absence de désignation explicite de la politique belge reste notable ; d'autant plus que la journaliste ne revint dans aucun autre article sur la politique coloniale de la Belgique au Rwanda. De même que chez son confrère *Le Soir*, le passé colonial de la Belgique au Rwanda ne fut pratiquement pas abordé dans les colonnes de *La Libre Belgique*, en dehors de cet article de M.-F. Cros. C'est d'autant plus surprenant que les deux quotidiens ont accordé une large place à la couverture des événements rwandais, et qu'ils y ont consacré de nombreux articles d'analyse. Certes, les explications détaillées sur les antécédents historiques de crises en train de se dérouler sont plutôt rares dans la presse quotidienne, qui cherche davantage à « coller » aux événements. Nous reviendrons toutefois sur cet aspect de la couverture du génocide par les deux quotidiens belges.

D'autre part, il est intéressant de relever qu'au détour d'un article sur les conséquences de la crise rwandaise au Burundi, M.-F. Cros évoque les massacres de 1972 qui firent *« entre 100 000 et 300 000 morts »*. Elle ne qualifie cependant pas ces massacres de génocide, et ne fait que les évoquer sans tenter une analyse de leurs

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

conséquences dans la région. D'une façon générale, les quotidiens étudiés n'ont presque jamais rappelé le génocide de 1972 malgré les conséquences qu'il engendra, selon plusieurs spécialistes, sur l'évolution politique de la région. Dans les rares cas où des journalistes firent mention de ces massacres de masse perpétrés vingt ans auparavant au Burundi, ils ne le firent que de manière allusive.

D'autre part, à l'instar de plusieurs de ses confrères du *Soir*, M.-F. Cros évoque à plusieurs reprises dans ses premiers articles *« la rage au ventre des casques bleus »*. Dans son premier article, le 19 avril, elle décrit l'écoeurement de ces soldats empêchés d'intervenir par des règles d'engagement trop restreintes : *« plusieurs soldats ont déchiré leur béret bleu face aux caméras »*. Deux jours plus tard, elle rapporte l'amertume des paras qui considèrent l'ONU comme responsable de la mort de dix de leurs collègues : *« une perte dont de nombreux paras attribuent la responsabilité à l'ONU »*. Plus généralement, l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble furent régulièrement prises à partie par la journaliste pour leur passivité face au génocide. De même que C. Braeckman, M.-F. Cros reprocha souvent à la communauté internationale de se comporter différemment face au génocide rwandais qui se déroulait sur le continent africain, que face à la guerre en Yougoslavie par exemple. Le 27 avril, elle constate : *« Les deux conflits sont des guerres civiles (...). Mais l'un est africain, l'autre européen »*. Elle explicite ce qu'elle entend par ce sous-entendu : les moyens déployés sont infiniment moindres quand il s'agit de l'Afrique, comme si la localisation géographique du crime le rendait moins insupportable : *« 270 casques bleus suffiront pour une crise qui a déjà fait 100 000 morts « au moins », selon la Croix-Rouge internationale (...). Mais 36 000 hommes sont nécessaires pour arrêter les combats qui, à Gorazde, en trois semaines ont fait, selon le HCR, 715 morts. Européens »*.

Dans un article daté du 2 mai, le ton de la journaliste est tout aussi virulent pour dénoncer ceux qui estiment que le génocide au Rwanda est une affaire qui concerne les Africains, et qu'ils doivent la régler eux-mêmes : *« pourquoi pas tant qu'on y est, demander à l'Afrique de sortir de l'ONU et de régler seule ses problèmes ? »*. La comparaison entre les moyens mis en œuvre pour mener la guerre du Golfe et l'absence de volonté d'intervenir au Rwanda, constitue un autre axe important de la critique de M.-F. Cros envers la communauté internationale. Cette opposition, comme nous le verrons, fut d'ailleurs soulignée à plusieurs reprises par d'autres journalistes du quotidien. Le 9 juin, dans un article dont le titre résume bien le propos - *« S'ils avaient du pétrole... »* -, M.-F. Cros estime que le drame rwandais ne suscite que peu de réactions parce qu'il s'agit d'un petit pays d'Afrique des Grands Lacs qui ne possède guère de richesses susceptibles d'attirer la convoitise telles que le pétrole : *« les Rwandais n'ont pas de pétrole pour susciter une intervention humanitaire internationale comme au Koweït ou en Somalie. (...) Ne ferons-nous rien pour les sauver ? »*. La critique de l'inaction internationale, mais également des motifs supposés de cette inaction, constitue donc un thème récurrent des articles de M.-F. Cros. Le 8 juillet, elle formule à cet égard une conclusion sans nuance : *« la communauté internationale a regardé sans rien faire le troisième génocide du siècle »*.

Dans *La Libre Belgique* comme chez son confrère *Le Soir*, les massacres au Rwanda furent très vite qualifiés de génocide. Dès la fin du mois d'avril, ce terme fut régulièrement employé. De plus, la comparaison entre le génocide en cours au Rwanda et le génocide commis par les nazis lors de la seconde guerre mondiale fut établie à

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

plusieurs reprises par différents journalistes du quotidien. Dans un article daté du 2 mai, M.-F. Cros écrit : *« on ne pouvait comparer l'œuvre des miliciens interahamwe qu'à ce qu'ont fait les nazis »*. Nous avons déjà observé que les journalistes du *Soir* et les envoyés spéciaux du *Figaro* avaient procédé à une telle mise en parallèle, qu'on ne trouve pas en revanche dans les articles du principal envoyé spécial du *Monde*. La caractérisation des massacres comme constituant un génocide intervint rapidement dans le quotidien belge, et eut pour corollaire la désignation des responsables de l'exécution matérielle des massacres, mais aussi de leurs responsables politiques. Dans un de ses premiers articles, le 19 avril, M.-F. Cros désigne les milices ainsi que l'armée comme exécutrices des massacres : *« l'armée et des milices (...) continuent à massacrer la population »*. Puis, trois jours plus tard, elle évoque la planification du génocide, réfutant par là même l'idée selon laquelle les massacres résulteraient de la colère « spontanée » de la population suite à l'assassinat du président. Le 22 avril, elle affirme l'existence d'un *« plan d'extermination établi depuis longtemps par les extrémistes hutu »*. Quant au gouvernement intérimaire mis en place après l'attentat du 6 avril, elle semble ne lui accorder aucune légitimité et le qualifie par exemple de *« gouvernement autoproclamé »* (28 avril).

Cependant, à plusieurs reprises M.-F. Cros nuance son propos sur les responsabilités du gouvernement et des FAR dans l'organisation des massacres. S'il est selon elle hors de doute qu'ils ont joué un rôle, elle s'interroge sur leur maîtrise réelle des milices qui accomplissent la plupart des massacres. La journaliste pose également la question de l'homogénéité des forces armées rwandaises, dont certains officiers se démarquèrent du gouvernement intérimaire et finirent par condamner publiquement le génocide. Dans un article du 20 avril, M.-F. Cros opère une distinction entre les *« officiers faucons »* qui approuvent les massacres, et certains membres de l'armée qui s'y opposent. Ainsi elle écrit : *« on sait que les membres n'approuvent pas tous les massacres lancés par la garde présidentielle (...) soutenue par les officiers « faucons » des autres corps »*. Dans un autre article, le 7 mai, elle émet des doutes sur le fait que l'état-major des FAR parvienne encore à contrôler les milices : *« personne ne sait si le colonel Théoneste Bagosora (...) les contrôle encore »*. Le 4 mai, M.-F. Cros posait la même question à propos du gouvernement intérimaire, et y répondait par la négative : *« les massacres continuent (...) le gouvernement ne contrôle nullement la situation »*. Cependant, si la journaliste évoque la possibilité que les milices, décrites souvent comme des bandes armées indisciplinées, attirées par la possibilité du pillage et agissant sous l'emprise de l'alcool, aient pu échapper au contrôle de l'armée et du gouvernement, elle n'en considère pas moins ces derniers comme responsables du lancement des massacres et de la conception d'un plan d'extermination de la population tutsi et des opposants hutu.

A propos du FPR, M.-F. Cros tient un propos plutôt nuancé. Dans un article du 27 mai, elle livre son interprétation de la tactique adoptée par le mouvement rebelle pour tenter de lever la méfiance de la population. Elle énumère ainsi les qualités qu'elle attribue au mouvement rebelle : *« le FPR avait donc choisi de compter sur sa capacité de travail, d'austérité et de sérieux, pour prouver (...) qu'il était digne de confiance »*. Ensuite, évoquant le risque qu'engendrerait le reniement des accords d'Arusha par le FPR, elle interroge : *« mais qui (...) peut dire cela au FPR, quand ce monde a regardé massacrer 500 000 personnes sans rien faire ? »*. Autrement dit, la passivité de la communauté internationale face au génocide diminue la légitimité des critiques qu'elle pourrait adresser au FPR, qui fut le seul à combattre militairement les responsables des

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

massacres. D'ailleurs, si la journaliste évoque à plusieurs reprises des crimes ou assassinats sommaires commis par le FPR, elle opère toujours une claire distinction entre ces exactions et le génocide commis par le camp adverse. Le 2 mai, elle écrit que *« Paul Kagame a reconnu que ses hommes exécutaient les miliciens capturés »*, mais elle avait rappelé auparavant *« l'étendue du génocide qui frappe les Tutsi »*, et dont ces miliciens sont les principaux exécutants. Le 8 juin, M.-F. Cros relate les accusations d'exécutions sommaires formulées par Human Rights Watch contre le FPR. Le 9 juillet, tout en affirmant que les craintes de la population vis-à-vis du FPR sont essentiellement le résultat de la « propagande » de RTLM, elle écrit que *« des soldats du FPR ont tiré sur des civils »*, et affirme que *« ces assassinats alimentent les craintes de la population »*. Autrement dit, accuser le FPR de massacrer systématiquement les civils hutu relève sans doute de la propagande ; en revanche, certains crimes commis par des soldats du FPR contribuent à crédibiliser cette propagande aux yeux de la population.

M.-F. Cros opère donc une distinction claire entre le gouvernement, l'armée et les milices d'un côté, considérées comme responsables à des degrés divers du génocide, et le FPR de l'autre. Le mouvement rebelle se trouve parfois qualifié de *« sérieux »* et *« discipliné »*, ce qui le distingue du comportement de soudards adopté par les miliciens et par une partie de l'armée. Toutefois, les assassinats commis par le FPR, non seulement contre des miliciens mais également contre des civils, sont évoqués à plusieurs reprises par la journaliste. L'appréciation portée par M.-F. Cros sur le FPR, semble ainsi différer significativement de celle de C. Braeckman. Nous avons vu en effet que la journaliste du *Soir* se montrait beaucoup moins distanciée par rapport aux affirmations du mouvement rebelle, et semblait parfois sceptique vis-à-vis des accusations portées contre lui par des réfugiés ou par l'ONG américaine Human Rights Watch notamment. Le fait que M.-F. Cros ne fut pas envoyée spéciale du quotidien lors du génocide et qu'elle n'écrivit pas ses articles depuis la zone contrôlée par le FPR en accompagnant le mouvement rebelle dans sa progression, à l'inverse de C. Braeckman, explique peut-être cette plus grande distance.

D'autre part, nous avions remarqué que *Le Soir* se montrait parfois critique envers l'attitude du gouvernement et de l'armée belge à propos de l'assassinat des dix casques bleus, mais qu'en revanche plusieurs journalistes de ce quotidien accordaient un satisfecit au gouvernement belge pour sa politique rwandaise depuis 1990, même s'ils rappelaient parfois les « erreurs » de la politique belge avant cette période. Or, dans deux articles de M.-F. Cros au moins, apparaît une critique beaucoup plus nette de l'attitude des responsables politiques belges vis-à-vis du régime rwandais. La journaliste de *La Libre Belgique* attribue ainsi aux dirigeants politiques belges une part de responsabilité dans les événements dramatiques en cours au Rwanda. Tandis que *Le Soir*, et en particulier C. Braeckman, tendaient souvent à opposer la politique en faveur de la démocratisation menée par la Belgique au soutien inconditionnel de la France à un régime en pleine dérive ethniste, M.-F. Cros soumet à plusieurs reprises les deux pays aux mêmes critiques. Le 24 mai, elle cite abondamment les propos de l'ancien gouverneur de la banque centrale du Rwanda, Jean Birara, qui affirme que *« Belges et Français auraient pu arrêter les tueries »*. Il est avéré que ces tueries furent enclenchées par la garde présidentielle, or Jean Birara rappelle : *« n'oubliez pas que la garde présidentielle a été formée par les Belges »*. Le 1er juin, la critique émane cette fois directement de M.-F. Cros, qui écrit : *« Le régime du président Habyarimana n'était rien d'autre qu'un fascisme (...) Pendant des années, les européens - Belges mais aussi Français - n'y ont rien trouvé à redire »*. Plus encore, la journaliste juge que *« la*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

majorité de nos missionnaires, de nos coopérants et beaucoup de nos politiques [ont adopté] un racisme de bon aloi ». La plupart des acteurs de la politique belge au Rwanda se trouvent accusés non seulement de ne pas s'être opposés à un régime qualifié de *« fasciste »*, mais également d'avoir fait preuve de *« racisme »* en tolérant un régime qui selon la journaliste avait fait l'objet d'une ferme condamnation ailleurs qu'en Afrique. Cette charge contre la politique belge contraste fortement avec les appréciations souvent très positives de la politique de coopération belge au Rwanda que nous avions relevées dans *Le Soir*.

En revanche, à l'image de ce que nous avions souligné chez son confrère, M.-F. Cros ne dénonça à aucun moment la décision du gouvernement belge de se retirer de la MINUAR. Bien qu'elle ait dénoncé avec vigueur l'inaction internationale face au génocide, la journaliste ne remit pas en cause le retrait des casques bleus belges qui ôta à la communauté internationale toute possibilité d'intervenir rapidement, si tant est qu'elle en ait eu la volonté. Or nous verrons qu'à l'exception d'un journaliste, qui n'a écrit que peu d'articles sur la crise rwandaise, aucun autre ne fustigea la décision belge ni ses conséquences désastreuses.

A l'opposé, la politique de la France fut soumise par M.-F. Cros à des critiques tout aussi fortes et récurrentes que chez sa consoeur C. Braeckman. Nous en avons déjà donné un exemple, avec un article qui mettait en cause conjointement la France et la Belgique. Cependant, c'est à l'occasion de l'opération Turquoise, à partir du 17 juin, que M.-F. Cros rappelle de manière assez systématique le soutien de la France au régime d'Habyarimana, et qu'elle accuse le gouvernement français de vouloir porter assistance à ses anciens alliés sous prétexte d'opération humanitaire. Dès le 17 juin, M.-F. Cros remarque que *« si elle est bienvenue, la compassion de Paris est singulièrement tardive »*. Le scepticisme de la journaliste qui se manifeste dans cette remarque se trouve ensuite expliqué par cette affirmation : *« ce sont les alliés rwandais de la France qui massacrent la majeure partie de ces civils que Paris veut sauver »*. Le 21 juin, la journaliste exprime de manière encore plus explicite son hostilité à l'intervention française qui, selon elle, *« ne réjouit que le camp des auteurs du génocide »*. Dans cet article, elle réitère d'ailleurs ses critiques à l'encontre de la France mais également de la Belgique : *« Tous deux ont une responsabilité dans la tragédie en cours »*. M.-F. Cros précise ce qui fonde la responsabilité française dans un article du 24 juin. Elle y met en cause un service particulier de l'armée française, que C. Braeckman accusait d'avoir commis l'attentat du 6 avril : *« le DAMI aurait aidé à entraîner une formation à partir de laquelle ont été constituées des milices extrémistes hutu »*.

Cependant, après que l'opération Turquoise se soit déployée, M.-F. Cros admet que *« la neutralité de l'opération « Turquoise » surprend »*, au point qu'elle se demande si les soldats français ne risquent pas de devenir *« la prochaine cible des partisans du Hutu power »*, lesquels seraient furieux de ne pas obtenir le soutien qu'ils espéraient de la part de l'armée française. A la différence de C. Braeckman, la journaliste de *La Libre Belgique* reconnaît que ses soupçons contre Turquoise n'étaient pas totalement fondés et que l'aspect humanitaire de l'intervention ne constituait pas uniquement un paravent. D'autre part, M.-F. Cros se garde de présenter comme des faits avérés les rumeurs qui attribuent à la France la mise en place d'un trafic de drogue depuis le Rwanda. De même, elle signale l'accusation émise par sa consoeur du *Soir* contre des soldats français qui auraient participé à l'attentat du 6 avril, sans pour autant reprendre à son compte cette hypothèse. De sorte que, si M.-F. Cros mène une critique

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

parfois acerbe de la politique française, il s'agit d'une mise en cause fondée sur des faits et qui évite de s'appuyer sur des soupçons non vérifiés.

Malgré son hostilité de départ à l'opération Turquoise, M.-F. Cros reconnaît ainsi les effets positifs de l'intervention française. Toutefois, au bout de quelques jours, cette impression de « neutralité » donnée par la France se dissipe aux yeux de M.-F. Cros, qui accuse l'armée française de s'opposer militairement à la victoire du FPR et de protéger ainsi les responsables du génocide. Le 5 juillet elle affirme que *« Paris choisit la confrontation »*, et que les soldats français *« barrent la route à la progression du FPR »*. Le même jour, dans un autre article, elle stigmatise l'opération Turquoise comme *« un montage « humanitaire » qui relèverait, s'il était avéré, de l'escroquerie morale »*. Le lendemain, elle affirme de nouveau que l'intervention française revient à renforcer le camp des FAR et des responsables du génocide face au FPR : *« les Français ne sont plus impartiaux (...) ils renforcent la position des forces armées rwandaises »*. Cependant, tandis que C. Braeckman semble n'avoir jamais modifié son appréciation de l'intervention française, la position de M.-F. Cros a évolué en fonction de la situation sur le terrain. La journaliste est passée d'une franche hostilité à une attitude plus circonspecte, à mesure que les opérations menées par les soldats français permettaient de sauver des rescapés du génocide. Ensuite, la création d'une « zone humanitaire sûre » par l'armée française aboutit de fait à empêcher la progression du FPR. Ce fait fut également signalé, par exemple, par Stephen Smith. Dès lors, M.-F. Cros renoua avec sa dénonciation de Turquoise, qui en s'interposant face au FPR semblait donner raison aux critiques qui lui avaient été adressées depuis l'annonce de son déploiement.

Enfin, il semble important de relever les critiques adressées par M.-F. Cros à l'Eglise catholique pour son rôle au Rwanda et les liens intimes qu'elle entretint longtemps avec le régime du président Habyarimana. En effet, si *Le Soir* est un quotidien considéré comme laïque, tel n'est pas le cas de *La Libre Belgique*. Le 10 juin, suite à l'assassinat de trois évêques par le FPR, la journaliste évoque *« un clergé ambigu »*, qui se serait en partie discrédité *« en ne ménageant pas son soutien au pouvoir et en taisant toute remontrance vis-à-vis de ses tendances racistes (...). Il a ainsi accepté que l'archevêque de Kigali (...) siège pendant des années au comité central du parti unique »*. La hiérarchie catholique du Rwanda est soumise à une forte critique de la part de Marie-France Cros, mais la journaliste relève également l'action positive et *« le courage personnel de prélats, de soeurs (...) »*. Le 12 juillet, la journaliste s'en prend à la politique de l'internationale démocrate-chrétienne (IDC). M.-F. Cros stigmatise l'*« échec »* de cette politique, en écrivant que *« l'IDC semble (...) choisir ses alliés dans les franges ethnicistes de partis par ailleurs respectables »*. M.-F. Cros ne ménage globalement pas ses critiques vis-à-vis de l'Eglise catholique rwandaise, et des partis européens se réclamant de la religion chrétienne en général. Ainsi, de même que parmi les quotidiens français le journal catholique *La Croix* est celui qui mit le plus en cause l'attitude de la hiérarchie religieuse, *La Libre Belgique* semble avoir davantage attaqué la politique de l'Eglise que son confrère laïque.

- Gérald Papy :

Tableau des personnes et organismes cités par Gérald Papy

ONU, communauté	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

internationale							
MINUAR : 11 ONU :3 HCR Boutros-Ghali Dallaire :2 Clinton Shimon Peres Roussin	Sindikubwabo le GIR :2 Ngarukiyintwali Agathe Habyarimana Officiers FAR :2 A. Bizimuingu Eléments CDR Radio-Rwanda	Kagame :2 Rwego :2 Rudasingwa Musenge :3 porte-parole :2 le FPR :8 officiers :3 Muhabura :2 Rebelles	CICR : 4 MDM organisations humanitaires :2 1 humanitaire belge African Rights	Willy Claes :2 rep. à l'ONU W. Martens Colonel Marchal 1 porte-parole militaire Sources militaires		1 religieuse espagnole	témoins :5 réfugiés :2 Reuter
21	10	24	9	7	0	1	8

Gérald Papy est le journaliste qui, après M.-F. Cros, a signé le plus grand nombre d'articles sur le Rwanda. Au total il rédigea 32 articles, soit plus de deux fois moins que sa consoeur. D'autre part, l'ensemble de ses articles se concentre dans la période du 1er avril au 31 mai. G. Papy n'est pas le seul dans ce cas. Plusieurs journalistes du quotidien, y compris parmi les principaux, n'écrivirent pratiquement qu'aux mois d'avril et de mai. D'autre part, G. Papy fut l'envoyé spécial de *La Libre Belgique* au Rwanda au début du mois de mai. Il y réalisa sept reportages, publiés entre le 9 et le 11 mai, qui furent presque tous écrits depuis la zone conquise par le FPR.

Le fait que le FPR soit la principale catégorie d'acteurs citée par G. Papy découle probablement de sa situation de reporter en zone FPR. Par comparaison, durant cette même période du 1er avril au 31 mai, le FPR n'est que la cinquième catégorie d'acteurs la plus citée dans l'ensemble du quotidien. En revanche, la proportion entre citations du FPR et citations du camp gouvernemental est sensiblement la même que celle observée dans tous les articles de *La Libre Belgique*.

Les responsables politiques et les militaires belges sont l'une des catégories les moins souvent citées par G. Papy, chez qui ils n'arrivent qu'en sixième position. Il s'agit là d'une caractéristique des articles de ce journaliste, puisque dans l'ensemble du quotidien à la même période, les responsables belges sont de loin la principale catégorie de référence en raison du nombre élevé d'articles consacrés à la mort des dix casques bleus belges. Or, il s'avère que G. Papy consacra davantage ses articles à décrire la situation qui prévalait au Rwanda, y compris lorsqu'il n'était pas envoyé spécial, ce qui explique sans doute cette spécificité.

De même que chez M.-F. Cros, nous observons dans les articles de G. Papy une dénonciation précoce, dès la mi-avril, du caractère prémédité des massacres au Rwanda. Dans un article du 14 avril, il évoque un *« carnage fomenté »* ou encore des *« tueries organisées »*. Il révèle également l'existence de listes préalablement établies des personnes à exterminer : *« des listes de Hutu sympathisants de l'opposition et de tous les Tutsi avaient systématiquement été dressées »*. Dès le 8 avril, dans un article écrit au lendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel, les exécutants de ces massacres qualifiés d' *« importants troubles »*, sont assez clairement identifiés. Le journaliste relate les *« troubles attisés par la garde présidentielle et par une partie de l'armée, relayés par des groupes armés incontrôlés et une partie de la population »*. Le 11 avril, dans deux articles différents, G. Papy constate le rôle joué par la radio des milles collines quand il dénonce des *« assassinats en série (...) encouragés par des appels de la RTLM »*, mais également des *« exactions commises par les FAR »*. Dans cet article relatant la mise en place du gouvernement provisoire dont le journaliste souligne que tous les membres sont issus de la mouvance « hutu power », il critique le discours du nouveau « président », Théodore Sindikubwabo. Celui-ci se félicite de la réaction des

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

FAR après l'attentat du 6 avril : *« un discours pour le moins audacieux quand on dresse le bilan des exactions commises par les FAR depuis l'attentat de mercredi soir : un langage pour le moins en contradiction avec la substance des accords de paix d'Arusha qui prévoient le partage du pouvoir avec le front patriotique rwandais. »*. Dès cet article, G. Papy adopte un ton de défiance à l'égard du gouvernement intérimaire, que la poursuite et l'extension des massacres ne feront qu'accentuer.

Quant au FPR, G. Papy justifie qu'il ait repris les combats au lendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel en raison des massacres qui débutent et visent principalement la population tutsi. Le 9 avril, commentant le redémarrage de la guerre civile, il écrit que le FPR *« ne pouvait rester indifférent aux tueries visant la population tutsi »*. Mais les articles de G. Papy du début avril sont également marqués, à propos du FPR, par la référence récurrente (14, 15 et 18 avril notamment) à ce que serait la stratégie *« d'infiltration »* du FPR. Cependant, la présence de ce thème des « combattants infiltrés » du FPR ne semble pas avoir les mêmes conséquences que chez l'envoyé spécial du *Monde*, Jean Hélène, qui y recourait lui aussi très fréquemment. G. Papy ne présente pas cette tactique d'infiltration comme une cause majeure des tueries commises par l'armée et les milices, qui chercheraient de la sorte à éradiquer un mouvement rebelle « infiltré » dans la population civile. Comme nous l'avons souligné, le journaliste belge décrit très tôt les massacres comme le résultat d'un plan préalablement établi et visant l'ensemble des civils tutsi. De plus, le ton des articles de G. Papy à l'égard du FPR semble se modifier quelque peu au mois de mai, lorsqu'il devient envoyé spécial dans la zone contrôlée par le mouvement rebelle. Dans son premier reportage daté du 9 mai, il décrit des *« troupes rebelles, apparemment disciplinées et composées de très jeunes combattants »*. Deux jours plus tard, il vante à nouveau la « discipline » et la correction des soldats du FPR, ainsi que les qualités qu'il attribue à son dirigeant militaire, Paul Kagame. G. Papy remarque : *« pendant tout ce voyage, jamais une sentinelle ne se montrera vindicative ou simplement incorrecte. Jamais un garde ivre »*. Il donne ainsi du FPR une image de sérieux et de rigueur, qui contraste totalement avec la description des miliciens ou même des forces armées rwandaises. Il ajoute à propos de Kagame : *« L'homme respire à lui seul la sérénité de toute une armée »*.

Le ton plutôt élogieux de certains articles consacrés au FPR, n'empêche cependant pas G. Papy de se faire l'écho des accusations de tueries portées contre le mouvement rebelle. Mais à plusieurs reprises, le poids de ces accusations se trouve atténué par les réserves que formule le journaliste à l'égard des témoins qui les relatent, ou par le rappel de sa propre expérience auprès du FPR, durant laquelle il affirme ne pas avoir assisté à la moindre exaction. Le 10 mai, il fait ainsi état de *« récits de tueries organisées par les rebelles »*, mais ajoute aussitôt : *« nous ne recueillerons aucun témoignage direct de ces massacres »*. Le lendemain, il écrit que *« les seuls témoignages accusateurs sont peu fiables »*, tout en admettant que *« cela ne suffit pas à écarter l'hypothèse d'exactions »*. Le 18 mai, G. Papy évoque cette fois des accusations, non plus portées uniquement par des réfugiés, de fait sous influence des autorités gouvernementales réfugiées avec eux dans certains camps, mais émanant du HCR. Or, le fait qu'il s'agisse de la première dénonciation du HCR visant nommément l'un des belligérants, semble diminuer aux yeux du journaliste le crédit de ces accusations. En effet, le HCR n'avait à ce moment toujours pas dénoncé explicitement le gouvernement intérimaire et les FAR, qui portent pourtant la responsabilité du génocide. G. Papy écrit alors : *« c'est la première fois (...) que l'instance internationale met en cause l'une des*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

deux parties en conflit : ce qui ne manque pas de surprendre quand on connaît l'implication avérée des miliciens des partis MRND et CDR, des membres de la garde présidentielle, et de certains militaires des forces armées rwandaises dans le « génocide » qui a suivi l'assassinat du président Habyarimana ». L'article se termine, de plus, par les réfutations apportées à ces accusations par James Rwego, l'un des dirigeants du FPR. Au final, les accusations portées contre le FPR apparaissent comme peu crédibles dans les articles du reporter.

L'image du FPR à travers les articles de G. Papy semble donc assez positive. Le mouvement rebelle apparaît comme discipliné et professionnel, une image répandue par de nombreux journalistes comme nous l'avons constaté au cours de notre analyse. A l'instar de C. Braeckman, G. Papy insiste sur la manque de crédibilité des témoins qui accusent le FPR, et présente comme un argument le fait qu'il n'ait lui-même constaté aucune exaction lors de ses reportages. Si l'on en juge par les tueries de civils attribuées au FPR par des enquêtes qui ne se contentèrent pas des témoignages discutables de certains réfugiés, mais ont établi l'existence de contre massacres, cette image quelque peu idyllique du FPR construite par de nombreux journalistes ne correspondait guère à la réalité.

Il faut aussi relever un troisième aspect dans les articles de G. Papy, qui nous a paru d'autant plus intéressant qu'il s'oppose en partie aux analyses de M.-F. Cros. Nous avons remarqué précédemment que la principale journaliste de *La Libre Belgique* se démarquait de ses confrères du *Soir* en critiquant de manière parfois virulente la politique du gouvernement et de la coopération belge, accusés de porter une part de responsabilité dans le génocide. Or, le ton des articles de G. Papy s'avère sur ce sujet aux antipodes de telles accusations. Le 9 avril, il affirme que *« l'action des coopérants, des religieux, et (...) des militaires a toujours été perçue très favorablement par les Rwandais »*. Citant les mêmes acteurs de la politique belge, M.-F. Cros les accusait au contraire d'avoir soutenu un régime *« fasciste »* en adoptant un *« racisme de bon aloi »*. Dans ce même article, G. Papy oppose la politique belge à celle de la France, accusée d'avoir soutenu le pouvoir en place. Le 13 avril, le journaliste adopte un ton presque lyrique lorsqu'il décrit les Rwandais comme *« une population qui (...) a de tout temps exprimé son amour pour la Belgique »*. Cette assertion du journaliste qui proclame que de tout temps, c'est-à-dire y compris durant la période coloniale, l'ensemble de la population rwandaise aurait éprouvé de tels sentiments vis-à-vis de la Belgique, ne peut être comprise que comme une position idéologique. Il est en effet évident qu'aucune enquête ne peut l'étayer, tandis que de nombreux témoignages sont susceptibles de la contredire. Il s'agit là, en tous cas, d'une position affirmée à plusieurs reprises, et qui traduit une divergence avec certaines critiques formulées par M.-F. Cros.

D'autre part, nous avons vu que G. Papy opposait la « neutralité » affichée par la Belgique lors de la crise des années 1990 au soutien apporté par la France au régime d'Habyarimana. Le 11 avril, il explique la politique hexagonale par la volonté de la France d'étendre son influence aux anciennes colonies belges : *« la France a soutenu le pouvoir, posant ses jalons dans le pré carré africain de la Belgique »*. Que la France tente ainsi de concurrencer la Belgique dans son « pré carré », voilà ce qui semble motiver la critique de la politique française par le journaliste... G. Papy n'est d'ailleurs pas le seul à émettre ce type de jugement. A propos du reste de la communauté internationale, le journaliste formule parfois quelques critiques visant la gestion de la crise par l'ONU, qu'il qualifie le 18 mai d' *« échec »*. De telles remarques semblent d'ailleurs avoir été formulées par tous les journalistes que nous étudions, quelles que

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

soient par ailleurs leurs divergences d'appréciation.

- Robert Verdussen :

Tableau des personnes et organismes cités par Robert Verdussen

ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
ONU x4 Boutros-Ghali OUA Opposition rwandaise (MDR, PL, PSD)		FPR Responsable Officier Vice-président	MSF-France MSF-Belgique Monique Mujawamarya Croix-Rouge	M. de Galan Willy Claes x4 Lt-Gal Charlier Responsable militaire	Marc Bossuyt	sources religieuses Pères blancs : 2	Sabena au Rwanda Expatrié belge Dir . hôtel des mille collinesx2 Médecin rwandais Veuve de para
9	0	4	4	7	1	3	6

Robert Verdussen a écrit, sur la période, 24 articles dont 19 au mois d'avril. Il ne fut jamais envoyé spécial du quotidien au Rwanda, et la plupart de ses articles portèrent sur l'attitude de la Belgique et celle de l'ONU ou du reste de la communauté internationale pendant la crise rwandaise.

La communauté internationale et les représentants politiques et militaires de la Belgique sont d'ailleurs les deux catégories d'acteurs les plus fréquemment citées par ce journaliste. Les références aux belligérants du conflit sont en revanche assez peu nombreuses, mais on peut tout de même remarquer que R. Verdussen se réfère parfois au FPR tandis qu'il ne relate jamais les positions du camp gouvernemental.

Plusieurs articles de R. Verdussen furent consacrés au commentaire de la politique belge au Rwanda. Le 11 avril, ce journaliste semble contester l'analyse de ceux qui expliquent l'origine de la violence interethnique au Rwanda par les conséquences de la politique coloniale : *« le passé colonial n'explique pas tout »*. Quant à la politique menée par la Belgique depuis 1990, elle est caractérisée comme une démarche de soutien au processus de démocratisation, qui trancherait avec l'attitude d'autres pays *« d'un Occident préférant le confort commercial aux risques démocratiques »*. La Belgique, qui selon R. Verdussen comme pour la plupart des autres journalistes belges dont nous avons étudié les positions, aurait *« préféré parier à plus long terme sur une avancée des droits de l'homme »*, se trouve ainsi distinguée positivement. Evoquant dans un autre article daté du même jour la propagande anti-belge qui sévit au Rwanda, R. Verdussen estime que *« c'est sans doute cette politique-là, celle d'un souci de démocratisation (...) que la Belgique « paie » »*. Le journaliste formule aussi le 16 avril une appréciation très positive de la mission des casques bleus belges : *« nos casques bleus ont parfaitement rempli leur mandat »*.

D'autre part, R. Verdussen s'exprime en faveur d'un engagement de l'ONU au Rwanda pour protéger la population menacée par les massacres. Le 14 avril, il écrit : *« resterait à protéger ces condamnés sur place, au Rwanda (...) Les nations-unies peuvent l'assurer (...). Le temps presse »*. Plus tard, dans un article du 13 juin, le ton de sa critique devient beaucoup plus virulent contre ce qu'il nomme *« les impuissances européennes »*, qualifiées de *« mélange d'égoïsme, de lâcheté et d'indifférence »*. Mais R. Verdussen plaide également contre un éventuel désengagement de la Belgique au

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Rwanda, qui pourrait résulter du choc causé par l'assassinat de dix de ses casques bleus. Le 9 avril, après avoir évoqué les personnes massacrées en écrivant, de façon sans doute ironique, que *« leur qualité de Rwandais n'enlève rien au scandale que représente leur mort »*, il s'interroge : *« la Belgique a-t-elle (...) le droit de se détourner d'un pays dont elle est responsable ? »*. Toutefois, il est intéressant de relever que ces appels à l'intervention de l'ONU et contre le désengagement de la Belgique en général, ne conduisent pas R. Verdussen à dénoncer le retrait unilatéral des casques bleus belges de la MINUAR. Le 18 avril, il justifie ce retrait en expliquant que *« les casques bleus belges sont pris au piège »* et que *« cette décision ne signifie pas que la Belgique a joué cavalier seul »*. Il semble pourtant quelque peu contradictoire de critiquer la passivité de l'ONU face au génocide, et de ne pas émettre la moindre critique contre le retrait des casques bleus belges, qui conduisit au retrait massif de la MINUAR. Cette double position fut en tous cas adoptée par la majorité des journalistes des deux quotidiens belges, comme nous avons pu le remarquer jusqu'ici. La seule critique formulée à l'adresse du gouvernement belge, de manière implicite, concerne sa réticence à accueillir les rescapés rwandais des massacres. Le 13 avril, G. Papy évoque ces rescapés qui sont *« des centaines, peut-être des milliers à demander l'asile en Belgique »*, puis termine en posant une question qui ressemble davantage à une affirmation : *« n'y a-t-il pas des cas où la nécessité humanitaire devrait primer ? »*.

Pour terminer, notons que R. Verdussen évoque à plusieurs reprises le précédent de la guerre du Golfe comme argument en faveur d'une intervention internationale destinée à venir en aide à une population. Il considère en effet que la guerre du Golfe aurait pu constituer la première expression d'une volonté internationale de protéger les populations face à des régimes tyranniques. Cette appréciation des objectifs de la guerre du Golfe diffère nettement de celle de M.-F. Cros dans son article du 9 juin, où elle présentait cette intervention comme motivée par l'importance des enjeux pétroliers en Irak (*« S'ils avaient du pétrole ...)*. Il n'en demeure pas moins que cette référence à la guerre du Golfe est récurrente dans les deux quotidiens belges, tandis qu'elle est beaucoup plus rare dans les quotidiens français.

- Les autres journalistes

En dehors des trois principaux journalistes dont nous avons étudié les articles, plusieurs autres sont intervenus dans la couverture de la crise rwandaise, essentiellement durant le mois d'avril. Il s'agit notamment de P. De Boeck, qui fut l'envoyé spécial du quotidien au début de la crise, d'Annick Hovine, de Dominique de Montvallon, le correspondant à Paris du quotidien, et de quelques autres.

Le premier journaliste du quotidien à employer le terme de « génocide » pour qualifier les massacres en cours est Jean-François Duchateau, dans un article daté du 13 avril. Il affirme alors : *« C'est un véritable génocide - et on pèse ses mots »*. Le même jour, Eric de Bellefroid dénonce avec virulence le rôle de la RTLM, *« la radio-corbeau des mille collines »*, dans le développement d'un climat anti-belge violent qui serait à l'origine de la mort des dix casques bleus belges. Le même journaliste fustige *« la scandaleuse responsabilité de la RTLM dans l'appel au meurtre qui vise (...) nos compatriotes »*. Quant aux responsabilités des massacres, elles sont notamment attribuées au parti du président défunt, le MRND. Pour l'envoyé spécial Philippe De Boeck, *« ce sont des membres du MRND qui essayent d'(...) exciter la population »*. De façon générale, on ne constate guère de différence dans la caractérisation des massacres et de leurs responsables entre les trois premiers journalistes étudiés et les autres.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Quant au FPR, ses positions sont régulièrement relatées par différents journalistes. Mais les accusations de tueries à l'encontre du mouvement rebelle se trouvent également répercutées, notamment dans un article de Philippe De Boeck où le journaliste affirme que *« le FPR « nettoie » aussi dans les quartiers qu'il contrôle »*. D'autre part, Eric de Bellefroid mentionne les manifestations de soutien au FPR et d'opposition à l'opération Turquoise, qui se déroulèrent dans la capitale belge vers la fin du mois de juin. Le 25 juin, il décrit ces manifestations *« en signe de représailles contre « l'agression française au Rwanda » »*, dans lesquelles on peut observer des pancartes arborant le slogan : *« Mitterrand = Hitler »*.

En ce qui concerne la mort des dix casques bleus belges, qui fait l'objet d'une partie importante des articles de ces « autres » journalistes, nous avons constaté que les critiques adressées par les syndicats militaires ou les partis d'opposition contre le gouvernement belge sont relayées à différentes reprises. Le 9 avril, dans un article signé B. DL. sont cités des syndicats militaires belges qui dénoncent *« la lourde responsabilité du gouvernement Dehaene-Di Ruppo »* dans la mort des dix casques bleus. Le même jour, Annick Hovine fait part des critiques des libéraux : *« les libéraux francophones demandent des indications sur la politique suivie à l'égard du Rwanda depuis 1990 et sur l'opportunité de maintenir la coopération »*. Elle relate également la position du parti d'extrême droite Vlaams Block, qui exige *« la fin de la coopération belge au Rwanda »*.

Par ailleurs, de nombreux articles se caractérisent par un ton très élogieux à l'égard des dix casques bleus assassinés, mais aussi de l'armée en général et plus particulièrement des paras. Le 14 avril, Olivier Mouton évoque ces dix soldats *« morts pour les droits de l'homme »*, tandis qu'Annick Hovine brosse un portrait dithyrambique du chef des paras assassinés. Selon elle, il était *« un grand idéaliste, comme la plupart des hommes qui sont allés là-bas »* et *« il croyait à sa mission »*. Le lendemain, la même journaliste évoque le rapatriement des *« corps des dix héros »*, tandis que Jean-François Dumesnil consacre son article à *« la grande famille des paras commandos »*. Nous pourrions multiplier les exemples de ce ton admiratif, jouant parfois sur le registre de l'affection, qui caractérise tous les commentaires à propos des casques bleus tués et des paras en général. Ce ton, très éloigné des règles de l'objectivité journalistique, nous semble témoigner de l'inscription du quotidien dans un climat d'union nationale autour des dix victimes belges, dans lequel toute critique du comportement des casques bleus belges au Rwanda semblerait choquante. De même que dans *Le Soir*, l'emploi des pronoms possessifs (*« nos soldats », « nos braves gars »* etc.) renforce cette impression. La description, par le général Roméo Dallaire, du comportement des casques bleus belges de la MINUAR à Kigali, contredit pourtant cette image de soldats « idéalistes » au comportement irréprochable[18].

A propos de la politique belge au Rwanda de manière plus générale, nous constatons une fois de plus un certain accord entre ces journalistes et deux des trois que nous avons étudiés précédemment. En effet, outre les critiques émises par M.-F. Cros,

[18] *« Les Belges étaient constamment appréhendées dans des boîtes de nuit interdites à la troupe pour des questions de sécurité. Ils buvaient de l'alcool en patrouille, se trouvaient mêlés à des bagarres dans les bars (…). Pourtant, quelles que soient les mesures disciplinaires prises par Luc [Marchal] ou moi, rien ne semblait pouvoir nettoyer la pourriture qui rongeait ce contingent. »*, in Roméo Dallaire, 2003, *J'ai serré la main du diable*, éditions Libre Expression, Toronto, pp. 242-244.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

nous avions noté que globalement la politique menée par la Belgique depuis 1991 était considérée comme conforme aux intérêts de la démocratie et des populations. Eric de Bellefroid défend également cette conception dans un article du 12 avril. Il se montre critique envers la politique belge d'avant 1991 : *« la coopération belge était souvent teintée (...) d'une espèce de néocolonialisme »*, mais insiste sur le changement de posture opérée en 1991 par la Belgique, au contraire de la France qui, *« en prenant le parti d'un pouvoir de la terreur, n'aura (...) pas favorisé une virtuelle gestation démocratique »*. Par ailleurs, le lendemain, M. Rosten défend l'ambassadeur belge Johan Swinnen contre les critiques qui lui furent parfois adressées : il ne faut *« pas accuser injustement nos diplomates (...) Il semble donc malvenu de lui adresser des reproches »*. Ce soutien globalement accordé à la politique belge n'empêche cependant pas un journaliste du quotidien de s'interroger sur le retrait des casques bleus belges de la MINUAR. Christophe Lamfalussy est ainsi le seul journaliste du quotidien qui, le 15 avril, signe un article remettant en cause ce choix du gouvernement belge. Selon ce journaliste, *« un retrait pour cause de mort d'hommes crée un précédent dangereux »*. De plus, il stigmatise ce retrait qui revient, selon lui, à se désintéresser des crimes commis au Rwanda : *« pour la première fois, la Belgique reconnaît cette impuissance qui l'amène à se laver les mains du drame rwandais »*.

Pour conclure, il faut aussi évoquer quelques articles de Dominique de Montvallon, le correspondant de *La Libre Belgique* à Paris, qui commente régulièrement les déclarations des hommes politiques français et la politique de la France au Rwanda. Dans un article daté du 11 avril, il estime que *« l'objectif central »* de la politique africaine de la France se limite à *« contrôler les pouvoirs en place, principalement dans l'Afrique francophone »*, afin d'y maintenir son influence. A l'occasion du portrait qu'il brosse du capitaine Paul Barril, le 29 juin, Dominique de Montvallon évoque les méandres de cette politique africaine, faite en grande partie d'interventions non officielles, et qui s'appuie sur des pratiques pour le moins contestables. Il décrit ainsi Paul Barril comme ayant été *« mêlé à une bonne partie des « coups tordus » de la « décennie Mitterrand » »*. Le même journaliste formule des réserves à l'égard de l'opération Turquoise, sans pour autant en condamner les motifs. S'il estime que cette intervention est *« susceptible à tout moment de déraper »*, elle est cependant d'après lui le résultat d' *« une sincère indignation »*, mêlée à *« une certaine mauvaise conscience »* et à la volonté de *« revendiquer son rang sur l'échiquier mondial »*. Autrement dit, les motifs humanitaires invoqués par le gouvernement français seraient loin de constituer la seule explication à cette intervention, mais joueraient cependant un rôle. Cette position, dont le ton bien qu'un peu critique s'avère très nuancé, diffère de la condamnation beaucoup plus tranchée de la politique française formulée par Marie-France Cros.

Finalement, nous ne pouvons guère affirmer l'existence d'un clivage entre journalistes, en fonction de leur statut d'envoyé spécial ou de rédacteur depuis la Belgique, ou encore selon la période d'écriture des articles. Toutefois, nous avons relevé à plusieurs reprises des divergences ponctuelles entre certains journalistes et le point de vue majoritairement défendu dans le reste du quotidien. Cela montre que, s'il est possible sur certains sujets de cerner une orientation majoritaire, il est également fréquent de trouver un ou deux articles qui vont à l'encontre de cette position. L'homogénéité est de ce fait rarement totale, même s'il est important de mesurer qu'un ou deux articles sur une période de trois mois et demi et parmi plusieurs centaines d'autres, ne peuvent avoir qu'un impact très limité auprès des lecteurs et ne

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

transforment pas fondamentalement les représentations de la crise construites par le quotidien.

2-6- Le mode de désignation des belligérants dans les cinq quotidiens

A l'exception des journalistes du *Figaro*, qui se réfèrent en majorité aux théories historiques de l'époque coloniale, la plupart des reporters ou des rédacteurs des autres quotidiens affirment que les recherches récentes vont à l'encontre de ces thèses. Plusieurs évoquent la responsabilité des colonisateurs dans le renforcement et la politisation du clivage ethnique ; ils incriminent également les élites rwandaises et en particulier le régime du président Habyarimana pour avoir attisé les oppositions ethniques dans le but de se maintenir au pouvoir. Dans chaque quotidien, on trouve cependant des articles qui affirment le caractère « séculaire » des affrontements ethniques au Rwanda, même lorsque ce point de vue est minoritaire. En outre, refuser d'assimiler les massacres commis au Rwanda à la manifestation de haines ethniques « ancestrales » ne conduit pas toujours les journalistes à analyser le conflit entre l'armée rwandaise et le FPR en termes politiques. La caractérisation « ethnique » des belligérants demeure la plus fréquente dans plusieurs quotidiens.

Dans l'ensemble du corpus, la part des articles consacrés à une analyse historique du conflit rwandais ou à un exposé de la situation politique, sociale et économique qui prévalait dans les années qui ont précédé le génocide est extrêmement faible. La couverture des « événements » semble prioritaire et fait souvent obstacle à la prise de distance qui serait nécessaire pour réaliser de telles analyses. La volonté d'inscrire le conflit rwandais dans des schémas préexistants qui permettent d'identifier les protagonistes sans introduire d'explication plus élaborée, peut expliquer que de nombreux journalistes décrivirent la guerre civile rwandaise comme un conflit entre Hutu et Tutsi. L'incapacité de certains journalistes à envisager la réalité sociale rwandaise autrement qu'en termes ethniques a probablement aussi joué un rôle dans certains cas.

Dans les trois quotidiens français, les expressions qui désignent le FPR comme un mouvement, une rébellion ou une guérilla tutsi furent très fréquentes. Dans un article du 16 avril, Jean Hélène décrit ainsi l'avancée des troupes du FPR : *« les rebelles tutsis du FPR ont étendu la zone qu'ils tiennent »*, ou encore : *« les rebelles tutsis gagnent du terrain à Kigali »*. Le 11 mai, Brigitte Camus-Lazaro caractérise les belligérants par l'ethnie qu'ils sont supposés représenter : *« les rebelles du front patriotique (FPR, minorité tutsie) et l'armée, dominée par la majorité hutue »*. La mention des armées qui s'affrontent (FAR et FPR) disparaît même dans certains cas : les combats n'opposent plus deux forces armées mais les deux principales ethnies du pays. Le 29 avril, un article du *Monde* est titré : *« Des affrontements à l'arme lourde continuent d'opposer Hutus et Tutsis »*. Ce type d' « analyse » prévaut dans les reportages comme dans les autres articles. Le 22 juin Frédéric Fritscher, qui est alors envoyé spécial du quotidien, écrit que *« les Tutsis du FPR massacrent sans discernement des familles entières de Hutus en représailles aux « pogroms » organisés par les autorités hutues »*. De nouveau, le gouvernement intérimaire et les rebelles sont désignés comme les représentants d'une ethnie et non comme les défenseurs d'une politique. Le 28 juin, Daniel Schneidermannn et Hervé Gattegno signent une chronique dans laquelle les belligérants sont désignés dans les mêmes termes : *« chaque camp – les hutus de l'entourage du président, ceux de l'armée régulière, les tutsis du FPR »*. Si cette façon

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

de caractériser les deux camps qui s'affrontent dans la guerre civile rwandaise est fréquente chez les différents journalistes du quotidien, elle est systématique dans les dépêches d'agence, celles de l'AFP en particulier.

Dans *Le Figaro*, le même type d'expression est fréquemment utilisé ; cela ne peut surprendre dans la mesure où ce quotidien privilégie explicitement une analyse de l'histoire rwandaise en termes d'affrontements ethniques récurrents. Le 8 avril, Ph. G. décrit la situation dans la capitale Kigali en affirmant que *« dans les rues, membres de la minorité tutsie et de la majorité hutue s'affrontaient au corps à corps »*. Trois jours plus tard, dans une dépêche AFP, c'est l'ensemble des Rwandais hutu qui sont désignés comme responsables des massacres ; le gouvernement intérimaire, son armée et ses milices sont ainsi confondus avec la « majorité » qu'ils sont supposés représenter, alors que les opposants hutu furent parmi les premiers à être massacrés à partir du 7 avril : *« c'est la population, à majorité hutue, qui se livre à ces massacres »*. Le 18 et le 22 juin, deux articles du reporter Renaud Girard sont respectivement titrés : *« Coup de force des commandos tutsis »* et *« Le pays vide des tutsis »*. Le FPR n'est même pas évoqué dans ces titres ; il semble que la mention de l'ethnie des combattants suffise à les désigner.

Le FPR est régulièrement présenté comme le *« mouvement de rébellion armée de la minorité tutsie »* dans le journal catholique *La Croix*. Toutefois, ce type de désignation semble moins fréquent dans *La Croix* que chez ses deux confrères français. Outre les dépêches d'agence ou les articles de Marc Lathuillière, qui décrivent l'histoire rwandaise comme celle d'un affrontement cyclique entre deux ethnies, la description des belligérants comme les représentants des deux ethnies principales du pays est moins systématique que dans *Le Monde* ou *Le Figaro*.

Dans les deux quotidiens belges, c'est essentiellement au travers des dépêches d'agence que le FPR et les FAR sont décrits comme des armées qui représentent respectivement les Tutsi et les Hutu. Une dépêche commune des agences AFP, AP et Reuter parue dans *Le Soir* le 16 mai évoque ainsi les événements : *« Après les massacres ethniques qui ont transformé la capitale rwandaise en charnier, Kigali, aux trois quarts encerclée par les rebelles tutsis (…) »*. Dans ces dépêches, le FPR est communément décrit comme *« la rébellion armée de la minorité tutsie »*. Au-delà des réfugiés tutsi qui forment la presque totalité des troupes du FPR, le mouvement rebelle est ainsi désigné comme le représentant de l'ensemble de la minorité tutsi du Rwanda. Ce mode de caractérisation des belligérants, en termes strictement ethniques, prévaut également dans presque toutes les dépêches d'agence publiées par *La Libre Belgique*, lesquelles constituent une part non négligeable de l'ensemble des articles parus. En revanche, ce type de caractérisation demeure extrêmement rare dans les articles signés par les journalistes des deux quotidiens belges.

En dépit du rejet affiché, par la plupart des journalistes dans quatre des cinq quotidiens, des thèses qui décrivent la société rwandaise et son histoire comme surdéterminées par l'affrontement entre ses deux ethnies principales, l'assimilation des belligérants à l'ensemble des Hutu ou des Tutsi, prévaut dans un nombre non négligeable d'articles. Dans les trois quotidiens français étudiés, surtout dans *Le Monde* et *Le Figaro*, elle remplace régulièrement l'analyse en termes politiques du conflit qui oppose l'armée du FPR à celle des FAR. Les deux quotidiens belges se démarquent de leurs confrères français par un recours plus exceptionnel à ce type de désignation.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Toutefois, dans les cinq quotidiens, l'identification des belligérants aux deux principales ethnies rwandaises s'avère extrêmement fréquente voire presque systématique dans les dépêches des agences de presse. Il semble donc que la perte de crédit des thèses historiques forgées durant l'époque coloniale ne suffise pas à disqualifier la grille de lecture des crises africaines en termes de « guerre ethnique ». Nous y reviendrons.

3- Quelques éléments d'analyse lexicométrique du corpus

Pour conclure l'étude de la couverture du génocide de 1994, nous allons exposer les principaux résultats d'une analyse lexicométrique du corpus réalisée à l'aide du logiciel *Lexico*. Nous n'avons pas souhaité placer ce traitement informatisé du corpus au centre de l'étude, car il nous semble que l'analyse de contenu classique ne saurait être remplacée par les calculs automatiques que permettent les logiciels d'analyse lexicométrique. En revanche, l'outil informatique produit des données qui seraient impossibles à établir par un travail manuel d'analyse de contenu. Or, ces données peuvent permettre d'améliorer et de préciser notre connaissance du corpus, et c'est pour cette raison que nous avons choisi d'introduire des éléments d'analyse lexicométrique dans l'étude de presse.

1- Données générales sur le corpus

1-1- Principales caractéristiques lexicométriques du corpus

Le corpus « Rwanda 1994 » a dans un premier temps été segmenté selon les délimiteurs proposés par le logiciel. D'autre part, trois types de « clés » ont été posés sur le corpus, afin de créer plusieurs sous-parties qui pourront ensuite être comparées :

- une clé « quot » partageant le corpus en cinq parties correspondant aux cinq quotidiens étudiés
- une clé « nat » divisant le corpus en deux parties en fonction de la nationalité, française ou belge, des quotidiens
- une clé **«** période » créant trois sous-parties : la première période, du 1er au 21 avril, qui englobe le début du génocide et l'évacuation des ressortissants étrangers du Rwanda ; la seconde, du 22 avril au 17 juin ; la troisième, à partir du 18 juin et de l'annonce de l'intervention « militaro-humanitaire » française Turquoise

Les principales caractéristiques du corpus selon la partition par quotidien sont les suivantes :

	Code	occurrences	formes	hapax	fmax	
1	Croix	86706	9271	4628	4033	De
2	Figaro	112021	10843	5289	5551	De
3	Librebel	156133	12589	5978	7456	De
4	Monde	178299	14097	6584	8912	De
5	Soir	204622	14984	6961	9690	De

Bien que *La Libre Belgique* ait produit 132 articles de plus que *Le Monde* du 1er avril au 15 juillet, le corpus du quotidien belge compte environ 22 000 occurrences de moins. Cela s'explique par le fait que le second quotidien belge a produit de nombreux articles très courts, des dépêches ou des brèves, notamment au cours du mois d'avril.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

D'autre part, il faut évidemment signaler que la fréquence maximale relevée pour chaque quotidien dans le tableau ci-dessus n'est absolument pas significative. D'une façon générale, dans la suite de ce travail nous ne nous intéresserons guère qu'aux formes significatives sans mentionner les autres, afin de faciliter la lecture des tableaux et de rendre plus explicites les comparaisons opérées.

1-2- Les formes les plus fréquentes

Si l'on néglige les formes non significatives telles que les adverbes, les pronoms, les verbes comme avoir, être, aller etc., les formes les plus fréquentes dans l'ensemble du corpus sont les suivantes :

Tableau n° 1 : Les formes les plus fréquentes du corpus « Rwanda 1994 »

Fréquence	forme	fréquence	forme	fréquence	forme
4248	Rwanda	1126	gouvernement	833	humanitaire
2707	FPR	1115	militaires	830	sécurité
2426	Kigali	1063	massacres	824	unies
2027	rwandais	986	soldats	793	bien
1970	pays	932	armée	789	hommes
1745	tutsi	916	opération	777	mission
1604	français	911	bleus	769	Minuar
1563	France	907	forces	766	militaire
1562	hutu	892	casques	704	patriotique
1417	ONU	887	front	698	état
1320	président	872	nations	696	nos
1236	belges	859	ministre	693	française
1129	réfugiés	847	avril	673	Général

Il semble utile de formuler quelques remarques sur cette liste, que nous pourrons ensuite comparer avec celles des formes les plus fréquentes selon les sous-parties du corpus qui seront analysées. En effet, nous verrons que l'évolution du lexique employé selon les périodes, et les différences selon les quotidiens ou la nationalité, s'avèrent extrêmement significatives.

Dans l'ensemble du corpus, les formes significatives les plus fréquentes sont celles qui désignent directement le Rwanda, sa capitale, les principales « ethnies » du pays et les belligérants du conflit. Mais il faut aussi noter que les formes « France » ou « français » sont davantage citées que celles qui se rapportent à la communauté internationale (« ONU » ou « unies », se rapportant le plus souvent aux nations unies). Le faible rôle joué par la communauté internationale et sa principale organisation, l'ONU, maintes fois accusée de passivité durant le génocide, se traduit sur le plan lexicométrique. Mais le fait que les formes évoquant l'hexagone, ou encore les « Belges » à une fréquence presque équivalente, soient aussi voire plus fréquentes que celles désignant l'ONU, atteste également de la prégnance des critères nationaux dans la sélection et le traitement de l'information par les quotidiens ; phénomène que nous avons largement souligné lors de l'analyse de contenu, mais que l'étude lexicométrique confirme à plusieurs niveaux.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2- L'analyse des spécificités du corpus par partie

2-1- Les spécificités par période

Nous avons vu quelles étaient les formes les plus couramment employées dans l'ensemble du corpus. En dehors des formes non significatives, les plus courantes se rapportent au Rwanda, à ses habitants et au mouvement rebelle FPR. Ensuite viennent les formes désignant la communauté internationale, la France se trouvant davantage citée que l'ONU et l'ancienne puissance mandataire, la Belgique.

« Période 1 », du 1er au 21 avril 1994

L'analyse des spécificités du corpus par partie donne des résultats bien plus significatifs encore, et confirme nettement les tendances relevées au cours de l'analyse de contenu. En effet, nous avions remarqué que le nombre d'articles produits sur la crise rwandaise atteignait son chiffre le plus élevé dans les quotidiens belges durant le mois d'avril, et en particulier pendant la première quinzaine de ce mois. L'analyse du contenu des articles de cette période avait confirmé que la majorité d'entre eux était consacrée à la mort des dix casques bleus belges et à l'évacuation des ressortissants étrangers. Ces opérations d'évacuation, menées également par la France, fournirent aux quotidiens hexagonaux la matière d'une part importante de leurs articles lors de cette même période. Or, la seule lecture de la liste des formes les plus spécifiques de la « période 1 », du 1er au 21 avril, constitue une confirmation indiscutable des tendances observées dans l'analyse de contenu. D'autre part, elle renforce l'interprétation de cette tendance selon laquelle c'est pour une large part l'implication nationale de la France ou de la Belgique au Rwanda qui, à différents moments, fit de la crise rwandaise un « événement » médiatique.

Tableau n° 2 : Les formes les plus significatives de la partie « période 1 » du corpus :

Forme	Fréq. Tot.*	Fré-quence**	Coeff***	Forme	Fréq. Tot.	Fré-quence	Coeff.
Belges	1236	894	240	Matin	373	187	21
Belge	653	401	75	Heembeck	34	34	20
Paras	304	225	65	Claes	131	84	19
Aéroport	505	300	52	Burundais	177	104	19
Kigali	2426	996	50	Flawinne	55	47	19
Evacuation	389	239	45	Midi	181	104	18
Rapatriés	100	93	44	Caporal	39	36	17
Ressortissants	200	149	44	Willy	92	64	17
Bleus	911	438	42	Situation	565	246	17
Casques	892	430	41	Familles	177	102	17
Heures	420	234	35	Silver	33	31	16
Expatriés	145	111	35	Jeudi	423	193	16
Belgique	659	322	33	Sabena	40	35	15
Bataillon	109	89	32	Roman	29	28	15
Para	93	80	32	ambassade	121	74	15
130	108	85	29	Militaires	1115	422	15
Nairobi	155	107	27	Samedi	340	157	14

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Commando	103	77	24	Back	32	29	14
Calme	136	92	23	Boeing	38	33	14
Neder	40	40	23	rapatrie-ment	49	39	14
Bujumbura	170	107	22	Personnel	130	76	14
Etrangers	194	117	22	Dix	376	168	13
Oder	36	36	21	Capitale	570	234	13

* : fréquence totale absolue de la forme dans l'ensemble du corpus
** : fréquence totale absolue de la forme sur la période étudiée
*** : coefficient de spécificité de la forme dans cette partie du corpus (plus le chiffre est élevé, plus la forme est spécifique à cette période)

Ce tableau regroupe les 46 formes les plus significatives de cette partie du corpus. Autrement dit, il ne nous livre pas les formes les plus couramment employées par les quotidiens entre le 1er et le 21 avril, mais celles dont la fréquence est anormalement élevée par rapport à l'ensemble du corpus.

La quasi-totalité de ces formes désignent non seulement les opérations d'évacuation des ressortissants étrangers menées par la Belgique (« Silver Back ») ou le sort des dix casques bleus belges tués à Kigali - des soldats issus du bataillon des paras commandos de Flawinne - qui se déroulent durant cette période, mais aussi plus généralement la Belgique. En revanche, les formes qui se rapportent explicitement au Rwanda, aux belligérants de la crise ou aux massacres en cours, en dehors du nom de la capitale rwandaise, Kigali, ne font guère partie des formes employées de manière significative durant cette période.

De ce point de vue, l'analyse lexicométrique confirme que les articles parus durant les premières semaines de la crise rwandaise se focalisèrent sur le sort des ressortissants étrangers au Rwanda, en particulier les expatriés belges, ainsi que sur les conditions et les conséquences de la mort des dix casques bleus belges chargés de la protection du Premier ministre Agathe Uwilingiyimana.

« Période 2 », du 22 avril au 17 juin 1994

Les bornes chronologiques de cette deuxième période correspondent à la fin des opérations d'évacuation des ressortissants étrangers (17 avril) et au départ de la majorité des troupes de la MINUAR, décidé le 21 avril. La fin de la période coïncide avec l'annonce par la France de sa décision d'intervenir militairement au Rwanda au travers de l'opération Turquoise, vers le 18 juin. Dans les trois quotidiens français étudiés, cette période de presque deux mois durant laquelle se déroulèrent l'essentiel des massacres fut également celle où le nombre d'articles publiés fut le plus faible. Pour les deux quotidiens belges, on assiste également au mois de mai à une baisse brutale du nombre d'articles, qui avait atteint un chiffre très élevé au mois d'avril.

Cette période fut marquée par la décision de l'ONU de retirer la majorité de ses casques bleus présents au Rwanda à la suite du retrait décidé par la Belgique. Les formes les plus significatives de cette période, durant laquelle le nombre d'articles fut globalement faible, désignent pour l'essentiel les belligérants rwandais, les victimes des massacres mais également leurs auteurs, les villes dans lesquelles se déroulent les combats et s'étend l'extermination de la population tutsi et des opposants hutu. Quant à

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

la communauté internationale, lorsqu'elle apparaît dans les formes les plus spécifiques, c'est au travers des émissaires de l'ONU Iqbal Riza ou Abdul Kabia, ou par l'agence chargée de venir en aide aux réfugiés, le HCR.

Tableau n° 3 : Les formes les plus significatives de la « période 2 » du corpus

Forme	Fréq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Fréq. Tot.	Fréquence	Coeff.
Mai	337	263	57	combats	502	254	12
Gitarama	195	158	39	Iqbal	30	29	12
massacres	1063	555	29	Trêve	101	68	11
ONU	1417	689	24	Milices	334	176	11
cessez	342	213	24	Droits	253	140	11
Tanzanie	273	173	21	Enfants	533	264	11
Riza	40	39	17	Kabia	24	24	11
Akagera	34	34	16	chèques	30	28	11
miliciens	425	232	16	Intérimaire	186	108	10
Rusumo	33	32	14	5 500	33	29	10
200 000	65	53	14	interahamwe	103	67	10
Kabgayi	61	50	13	pourparlers	51	39	9
semaines	260	149	13	Abdul	18	18	9
05	45	40	13	rivière	47	37	9
embargo	60	49	13	HCR	92	61	9
évêques	88	63	12	Déplacés	124	76	9
personnes	672	323	12	professeur	82	55	9

« Période 3 », du 18 juin au 15 juillet

Cette dernière période débute avec l'annonce par le gouvernement français de l'envoi de soldats au Rwanda dans le cadre de l'opération « militaro-humanitaire » Turquoise. Dans les trois quotidiens français, et surtout dans *Le Monde* et *Le Figaro*, le nombre d'articles publiés augmenta brutalement à partir de la mi-juin, l'intervention militaire française redonnant à la crise rwandaise le statut d' « événement » qu'elle semblait avoir perdu depuis la fin des opérations d'évacuation des ressortissants étrangers du Rwanda. Dans les quotidiens belges, l'opération française n'engendra pas de hausse significative du nombre d'articles publiés, mais une part importante des articles parus durant cette période traitaient en tout ou partie de Turquoise, des motivations du gouvernement français, des premiers résultats de l'opération et des critiques adressées à l'intervention française. Le fait que la hausse brutale du nombre d'articles publiés par les quotidiens français soit due à l'engagement militaire de la France et aux réactions qu'il suscita semblait démontré par l'analyse de contenu. Mais l'étude des formes les plus significatives de cette troisième période le confirme de manière très nette.

Tableau n° 4 : Les formes les plus significatives de la « période 3 » du corpus

Forme	Fréq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Fréq. Tot.	Fréquence	Coeff
Turquoise	390	390	167	Juppé	183	149	34
France	1563	1095	150	initiative	179	138	27
français	1604	1114	148	Kibuye	115	98	26

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

opération	916	717	140	Goma	192	144	26
française	693	554	116	boîte	87	79	25
intervention	663	524	106	ouest	350	224	24
Juillet	320	288	86	UEO	52	52	23
françaises	335	286	73	Mitterrand	174	128	22
humanitaire	833	562	69	Edouard	52	51	21
Paris	541	400	66	dispositif	82	71	20
Balladur	152	145	52	Jacques	151	111	19
Zone	457	317	43	Lafourcade	43	43	19
Léotard	120	113	39	projet	154	111	18
Juin	473	312	36	populations	214	139	16
Barril	80	80	35	logistique	102	77	15
François	256	193	35	Bukavu	65	55	15
Gikongoro	127	114	34	Bihozagara	55	49	15

Tout d'abord, il faut noter que les coefficients de spécificité des formes les plus significatives de cette période sont extrêmement élevés, et en tous cas beaucoup plus importants que ceux de la seconde période. Certes, la forme « Turquoise » n'avait guère de raison d'apparaître autrement que par hasard dans les périodes précédentes. Le fait qu'elle soit mentionnée 390 fois en un mois, période durant laquelle environ 500 articles furent publiés par les cinq quotidiens réunis, montre toutefois qu'elle fut très fréquemment citée.

Quant aux autres formes les plus significatives de la période, elles apparaissaient également dans les deux premières parties du corpus, mais à une fréquence très réduite. En effet, il est remarquable que les quinze formes les plus significatives de la période se rapportent toutes à la France, son « intervention » à caractère « humanitaire », ses représentants politiques (« Balladur », « Léotard »), ou son ancien chef du GIGN, le capitaine Paul « Barril », prétendant à cette époque être en possession de la « boîte » noire de l'avion présidentiel abattu le 6 avril. Quant aux formes qui désignent plus directement le Rwanda, comme les villes de « Gikongoro » ou « Kibuye », elles se situent également dans la zone occupée par les forces françaises de l'opération Turquoise. De même, la ville zaïroise de « Goma », à la frontière rwandaise, servit de base arrière à l'intervention française. De sorte que la quasi-totalité des formes les plus significatives de la période se rapportent à l'opération Turquoise. Ce fait confirme que la couverture journalistique de la crise rwandaise fut, à partir de la mi-juin, surdéterminée par le déploiement des troupes françaises ; aucun autre événement intervenu sur le terrain ne semble avoir été en mesure d'influencer au même niveau le traitement de l'information.

2-2- Les spécificités par nationalité

L'analyse des spécificités par période a confirmé les conclusions de l'analyse de contenu, selon lesquelles la hausse du volume global d'articles publiés sur la crise rwandaise, début avril d'une part et après la mi-juin d'autre part, était due respectivement à l'implication de la Belgique puis à l'intervention militaire de la France. Autrement dit, les critères « nationaux » de sélection de l'information semblent avoir joué un rôle déterminant.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

L'étude des spécificités du lexique employé par les quotidiens français d'une part, et les quotidiens belges d'autre part, va nous permettre de mieux cerner les différences entre les trois quotidiens français et les deux quotidiens belges, et de savoir si ces différences sont significatives sur l'ensemble du corpus.

Les quotidiens français

Tableau n° 5 : Les formes les plus significatives du sous-corpus « nationalité = f »

Forme	Fréq. Tot.	Fré-quence	Coeff.	Forme	Fréq. Tot.	Fré-quence	Coeff.
France	1563	1083	48	Afrique	573	378	13
française	693	500	30	OUA	130	106	13
François	256	211	25	Léotard	120	99	13
Juppé	183	157	23	Paris	541	357	12
intervention	663	465	23	Hélène	40	40	12
français	1604	1012	22	ruandais	41	41	12
Turquoise	390	287	20	photo	70	63	12
Juin	473	334	18	Henri	49	46	11
Juillet	320	231	15	je	1005	614	11
Jean	379	267	14	Mgr	68	60	11
Bernard	98	86	14	Françaises	335	231	11
Synode	56	54	14	initiative	179	135	11
a	8288	4568	14	Balladur	152	118	11
Cent	121	101	14	hutu	1562	925	11
Tutsi	1745	1041	13	dispositif	82	70	11
CICR	189	146	13	Europe	190	140	10
Mitterrand	174	136	13	Quai	61	54	10

Les formes les plus spécifiquement employées par les quotidiens français se rapportent, comme l'analyse de contenu le laissait pressentir, à l'opération Turquoise et à ses acteurs politiques et militaires. Ce qui signifie que les trois quotidiens français se distinguent de leurs confrères belges en premier lieu par la place accordée à la couverture de l'intervention française. En dehors de cet aspect, nous pouvons également relever les nombreuses références au CICR, la Croix-Rouge internationale, qui constitue une particularité des quotidiens français. Enfin, ces quotidiens furent quasiment les seuls à évoquer le « synode » des évêques africains qui se tint durant le génocide, ce qui explique également la fréquence importante de la forme « Mgr » (signifiant Monseigneur). Nous verrons que cette particularité est essentiellement due à la présence du quotidien catholique *La Croix*, et non à une spécificité nationale française.

Les quotidiens belges

Tableau n° 6 : Les formes les plus significatives du sous-corpus « nationalité = b »

Forme	Fréq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Fréq. Tot.	Fréquence	Coeff.
belges	1236	1055	159	nos	696	450	17
n°	260	258	77	Willy	92	83	17

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Belgique	659	538	68	para	93	83	16
Belge	653	522	60	Flawinne	55	54	16
Paras	304	268	47	Nairobi	155	125	16
Bleus	911	648	42	bataillon	109	94	16
actualité	158	152	39	130	108	93	16
casques	892	628	39	rapatriés	100	87	15
Colette	133	125	29	hommage	73	66	14
Braeckman	133	124	28	militaires	1115	663	13
Bruxelles	364	280	28	Ap	39	39	13
Claes	131	121	27	cependant	243	174	13
Cros	93	91	26	Neder	40	40	13
aéroport	505	361	25	Oder	36	36	12
Belga	79	77	22	Ruggiù	50	47	12
Anti	106	97	21	Bxl	38	38	12
commando	103	92	18	opinions	65	58	12

En dehors des noms de journalistes (M.-F. Cros et Colette Braeckman), qui ne peuvent qu'être spécifiques aux quotidiens belges, nous pouvons là encore remarquer que la totalité des formes les plus significatives regroupées dans ce tableau se rapporte à la « Belgique », à la mort des dix « casques » « bleus » ou « paras » « belges » début avril, puis aux « hommages » qui leur furent rendus, ou encore au rapatriement des ressortissants nationaux par avions « C 130 », etc.

De nouveau, ces tableaux lexicométriques portent bien sur des spécificités, et ne livrent pas les formes les plus couramment employées par les quotidiens. Il ne s'agit donc pas d'en tirer la conclusion que les quotidiens belges, durant trois mois et demi, ont surtout évoqué les événements touchant directement leur pays comme la mort de leurs dix soldats, et que les quotidiens français ne se sont intéressés qu'à l'opération Turquoise. En revanche, le fait que les « formes » liées à ces deux événements soient respectivement les plus significatives dans les quotidiens français et belges, confirme que la principale distinction entre quotidiens des deux pays réside dans la place accordée aux événements impliquant directement la France ou la Belgique. Autrement dit, la principale différence, sur le plan lexicométrique, ne provient pas du lexique employé pour analyser le génocide et la situation au Rwanda, mais du traitement des interventions nationales dans la crise. Cependant, le traitement de l'information sur la crise rwandaise ne fut pas uniforme au sein de chaque « groupe national » de quotidiens. Et nous allons voir que le traitement lexicométrique du corpus permet là aussi de mettre en lumière ces divergences d'analyse.

2-3- Les spécificités par quotidien

Dans cette section, nous allons procéder à une comparaison des formes et segments répétés les plus spécifiquement employés par chaque quotidien. Les segments répétés sont des séries de formes (deux ou trois en l'occurrence), répétées dans le corpus. Pour ne pas surcharger le tableau, nous nous contenterons d'indiquer les formes et les coefficients de spécificité, sans préciser la fréquence totale dans le corpus et dans la partie étudiée. D'autre part, dans la mesure où notre préoccupation n'est pas de comparer les niveaux de vocabulaire des quotidiens, mais bien leurs analyses et leurs références, nous avons soustrait aux listes suivantes les formes non significatives. Nous avons enlevé également les noms des journalistes des quotidiens, qui figurent forcément

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

parmi les formes les plus spécifiques à chaque organe de presse, et les segments tels que « de notre correspondant », etc. En effet, ce qui présente un intérêt pour notre étude est de pouvoir comparer des segments significatifs du point de vue de l'analyse des événements.

Tableau n° 7 : Les formes et segments répétés les plus spécifiques pour chaque quotidien

Le Monde		*Le Figaro*		*La Croix*		*Le Soir*		*La Libre Belgique.*	
Forme	Coeff	Forme	Coeff.	Forme	Coeff.	Forme	Co-eff	Forme	Co eff
CICR	19	ruandais	34	le P	36	belges	51	belges	39
France	14	ruandaise	25	P	26	opinions	25	la guérilla	25
Europe	14	préfet	21	église	25	débats	23	bleus	25
la France	14	Paris	19	recueilli par	14	Belgique	23	casques	24
Française	12	Le préfet	19	synode	14	paras	23	casques bleus	24
Tapie	11	français	18	nous	14	belga	22	guérilla	23
Rocard	10	Guérilleros	18	Habyarimana	13	La Belgique	19	belge	20
Initiative	10	rebelles	18	président	13	belges	18	guérilla du	18
Française au	10	Alain Juppé	17	Mayer	12	nos	18	Belgique	18
française au Rwanda	10	Juppé	17	missionnaire	12	la Minuar	16	Guérilla du front patrio-tique	17
intervention militaire française	9	La France	16	Toi	11	Paracom-mandos	16	les casques bleus	15
Gaillard	9	soldats français	16	hutu	11	expatriés	14	Bruxelles	15
Philippe Gaillard	9	Soldats	15	française	11	paras belges	14	Casques bleus belges	13
		Kibuye	15	évangélisation	11	les belges	13	paracom-mandos	13

Nous retrouvons en partie, dans ce tableau, le clivage entre quotidiens français et belges, mais nous pouvons également constater des spécificités propres à chaque quotidien. *Le Monde* se distingue par exemple par ses références significativement nombreuses au CICR, et au dirigeant de sa délégation à Kigali durant le génocide, Philippe Gaillard.

En ce qui concerne *Le Figaro*, l'une de ses principales spécificités du point de vue lexicométrique réside dans l'emploi des termes « ruandais » ou « ruandaises ». Autrement dit, dans le recours anormalement fréquent à une orthographe ancienne pour désigner les habitants du Rwanda. A l'époque du mandat belge, l'ensemble formé par le Rwanda et le Burundi actuel était dénommé « Ruanda-Urundi ». Que plus de trente ans après l'indépendance certains journalistes du *Figaro* continuent à employer l'orthographe de l'époque coloniale n'est peut-être pas une spécificité dont il faille exagérer la signification. Toutefois, si l'on se remémore certains articles évoqués dans l'analyse de contenu, qui se basaient sur les théories historiques de l'époque coloniale,

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

on peut se demander si les particularités de l'orthographe ne vont pas de paire avec une certaine conception de l'histoire rwandaise.

Une autre spécificité du *Figaro*, qu'il partage d'ailleurs avec *La Libre Belgique*, réside dans l'emploi du terme « guérilleros » pour désigner les combattants du FPR, le quotidien belge recourant quant à lui au terme de « guérilla » de façon significativement élevée. Outre ce terme, il n'y a guère de différence importante entre les deux quotidiens belges au niveau du lexique le plus significativement employé. Pour tous deux, il se rapporte à la Belgique et à ses dix casques bleus assassinés. La particularité du *Soir*, dans lequel les formes « débats » et « opinions » sont sur-représentées, s'explique quant à elle aisément par la place importante accordée par le quotidien au « courrier des lecteurs », et par le fait que la page « Opinions et débats » du journal fut souvent consacrée au Rwanda pendant la période étudiée.

Enfin, il est à noter que le quotidien catholique *La Croix* se distingue nettement de tous les autres, y compris des quotidiens français. Une seule forme parmi les plus significatives fait référence à la France, alors qu'elles sont majoritaires pour *Le Monde* et *Le Figaro*. Les formes « P » ou « le P » ne sont pas anodines, mais sont la plupart du temps l'initiale pour le mot « Père », qui désigne en l'occurrence des prêtres. On trouve également parmi les termes les plus significatifs les formes « synode », « missionnaire », « église » ou « évangélisation ». Cela n'est guère surprenant, car nous avions déjà noté la place importante accordée par le quotidien au témoignage de personnalités religieuses et aux questions soulevées par l'exécution d'un génocide dans un des pays « les plus catholiques du monde », où « l'évangélisation » fut la plus massive. Le même type de questionnement surgissait d'ailleurs déjà en 1972 dans le quotidien, comme nous aurons l'occasion de le constater. Mais le fait que les termes désignant la France et ses responsables politiques ne figurent pas parmi les plus significatifs, au contraire de ceux qui désignent l'Eglise, semble confirmer que l'appartenance religieuse du quotidien détermine fortement son traitement de l'information. Comme nous en émettions plus haut l'hypothèse, la couverture de la crise rwandaise par *La Croix* paraît beaucoup moins influencée par l'implication du gouvernement français que celle des deux autres quotidiens. Si le « critère national » demeure important, la détermination par l'appartenance religieuse l'est probablement tout autant. L'analyse lexicométrique semble toutefois aller dans le sens d'une telle conclusion.

3- L'analyse de contexte de deux formes clés

3-1- Les références à la crise de 1972 au Burundi

Nous avons déjà remarqué que le nombre de références au génocide de 1972 au Burundi fut extrêmement faible en 1994 en dépit du fait, comme le montre René Lemarchand, que ce premier génocide dans la région des Grands Lacs ne peut être occulté lorsqu'il s'agit de comprendre le génocide des Rwandais tutsi de 1994. Nous avons donc procédé à une étude de contexte de la forme « 1972 » dans l'ensemble du corpus et par quotidien, afin de savoir lesquels avaient fait référence à cette crise, à combien de reprises et dans quels termes.

Au total, sur l'ensemble de la période, la forme « 1972 » apparaît 14 fois. Sur cet effectif de 14, la date est citée dix fois en référence au génocide ayant visé les

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Burundais hutu en 1972. Ce dernier ne fut donc que très rarement évoqué en 1994. Cependant, un quotidien se démarque nettement des autres de ce point de vue. Il s'agit du quotidien catholique français *La Croix*, qui fournit à lui seul 6 de ces 10 références. C'est d'autant plus remarquable que la répression anti-hutu de 1972 est qualifiée à deux reprises de « génocide », et lorsque le terme n'est pas directement employé le quotidien évoque en tous cas une répression « systématique » visant des « innocents ». Voici quelques exemples de ces références du quotidien à 1972 :

- *« des massacres intertehniques ont ensanglanté le pays à plusieurs reprises, notamment en 1972 où 200 000 Hutu avaient été tués, et en 1988 (…) »*
- *« l'armée, très officiellement, a massacré en 1972, puis à d'autres reprises, des innocents hutu par dizaines, voire centaines de mille sans réactions notables (…) »*
- *« du régime zaïrois et du soutien militaire qu'il avait accordé à l'armée burundaise lors du génocide de 1972, cette restauration ne laisse pas d'inquiéter quant à l'avenir de la région (…) »*

De plus, le quotidien catholique mentionne au moins une fois dans ses analyses le rôle du génocide de 1972 et de son impunité dans l'histoire postérieure de la région. Certes, sur une période de trois mois et demi la référence à la crise de 1972 demeure tout de même marginale et ne constitue pas un axe important de l'analyse des causes « historiques » du génocide de 1994, même dans *La Croix*. Mais les lecteurs réguliers du quotidien sont au moins informés de la terrible répression qui frappa les Burundais hutu quelque 20 ans plus tôt.

Tel n'est pas le cas dans les autres quotidiens. Ainsi, *Le Figaro* mentionne une seule fois la crise de 1972, évoquant des *« massacres interethniques entre Hutu et Tutsi qui ont fait plus de 100 000 morts »*. Ni la responsabilité du gouvernement et de l'armée burundaise ni le ciblage ethnique des victimes ne sont évoqués. De sorte que cette référence accrédite plus une représentation de la région vue comme le théâtre d'affrontements ethniques récurrents qu'elle ne contribue à la compréhension des événements. *Le Soir*, premier quotidien belge francophone, n'évoque pas une seule fois ces événements, tandis que *Le Monde* n'y fait référence qu'une fois, en insistant d'ailleurs sur la responsabilité de la rébellion hutu qui, par son attaque fin avril 1972, déclencha la répression[19].

En dehors de *La Croix*, seule *La Libre Belgique* évoque les massacres de 1972 en en rendant responsable *« l'extrémisme tutsi »*, sans toutefois parler de génocide :

« (…) dans l'opprobre internationale comme avait vécu le Burundi de l'extrémisme tutsi après les massacres de 1972 (on a parlé de 100 000 à 300 000 morts). Or, la tragédie burundaise n'a servi qu'à retarder de quelques années (…) ».

L'analyse lexicométrique confirme, sans surprise, que la crise de 1972 qui fut fort peu médiatisée à l'époque de son déroulement ne fut guère mentionnée en 1994 lorsque des journalistes tentèrent d'analyser les événements qui, dans l'histoire du Rwanda et de la région, pouvaient aider à comprendre le génocide en cours. Dans ce

[19] « (…) signe, selon Jean-Pierre Chrétien, 'une rupture décisive au sein des élites tutsi et hutu'. En avril 1972, l'irruption de groupes armés hutu depuis les camps de réfugiés de Tanzanie entraîne à nouveau une terrible répression (…) »

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

contexte de « silence » quasi général sur le génocide de 1972, *La Croix* fait cependant figure d'exception.

3-2- Le gouvernement intérimaire rwandais

Le gouvernement intérimaire formé au Rwanda suite à la mort du président Habyarimana le 6 avril fut essentiellement composé de politiciens extrémistes, qui portent la responsabilité politique de la mise en œuvre du génocide. Dès les premiers jours qui ont suivi l'attentat, la plupart des opposants qui n'ont pas réussi à fuir ont été éliminés, et les massacres systématiques de Tutsi ont débuté. Les quotidiens étudiés, dans leur ensemble, qualifièrent régulièrement ce gouvernement de *« fantoche »*, *« autoproclamé »*, *« extrémiste »*, et responsable au moins politiquement du génocide en cours. Toutefois, l'étude de contexte de la forme « intérimaire » montre que le principal quotidien français, *Le Monde*, se distingue par sa qualification du gouvernement mis en place au lendemain du 6 avril.

Le Monde emploie à 42 reprises le terme « intérimaire », désignant à chaque fois le gouvernement intérimaire du Rwanda. Mais, à une exception près, le contexte immédiat de la forme « intérimaire » n'indique aucune accusation d'incitation au massacre, ou de liens avec les milices responsables de l'extermination des Tutsi et des opposants hutu. Une fois seulement, ce gouvernement est qualifié d' *« autoproclamé »*, ce qui revient à lui contester la prétention d'être représentatif sans pour autant le mettre en cause directement dans le génocide en cours. Or, cette « neutralité » du premier quotidien français à l'égard du pouvoir rwandais pendant le génocide semble d'autant plus significative qu'elle n'est partagée par aucun des quatre autres quotidiens étudiés.

Le Figaro recourt à 30 reprises au terme « intérimaire » : parfois de façon « neutre », en rappelant que ce gouvernement fut formé au lendemain de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, mais la plupart du temps dans le cadre d'une mise en cause plus ou moins radicale. Le quotidien évoque les *« crimes »* commis par ce *« gouvernement intérimaire rwandais, dépourvu d'existence légale »*, *« autoproclamé »* ou *« autodésigné »*. Mais il se fait plus précis encore lorsqu'il accuse ce gouvernement d'avoir planifié le génocide : *« le gouvernement intérimaire a planifié l'élimination de dizaines de milliers de Tutsi et d'opposants »* ; ou lorsqu'il assimile le pouvoir politique aux milices interahamwe, principales exécutantes des massacres : *« le prétendu gouvernement intérimaire, ce régime de miliciens »*. Globalement, le gouvernement intérimaire rwandais est désigné à plusieurs reprises, et sans ambiguïté, comme portant une lourde responsabilité dans l'organisation des tueries.

Dans le quotidien catholique français *La Croix* (23 occurrences de la forme « intérimaire »), le ton est le même si ce n'est que le gouvernement est identifié comme un pouvoir *« extrémiste »* dès les premiers jours : *« gouvernement intérimaire formé en fin de semaine par les extrémistes hutu »*, ou encore *« le gouvernement intérimaire au sein duquel se trouvent un certain nombre d'extrémistes »*, qualifié à plusieurs reprises de gouvernement *« autoproclamé »*. D'autre part, le quotidien catholique rappelle que le parti du président assassiné constitue la majorité du gouvernement intérimaire, et que sa responsabilité dans les massacres est importante : *« le MRND (parti majoritaire au sein du gouvernement intérimaire) est trop engagé dans ces massacres »*.

La Libre Belgique (26 occurrences) rappelle quant à elle à plusieurs reprises la position du gouvernement belge, qui refuse tout contact avec le gouvernement

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

intérimaire rwandais également considéré comme responsable des massacres : *« le gouvernement intérimaire autoproclamé commanditaire des massacres »*.

Enfin, le premier quotidien belge francophone, *Le Soir* (65 occurrences), précise à de nombreuses reprises que le gouvernement intérimaire n'est pas reconnu par le FPR, et cite les propos du mouvement rebelle relatifs à ce gouvernement qui *« n'a aucune légitimité »* et qui s'est rendu coupable *« d'appels au massacre »* récurrents. La particularité du *Soir* par rapport à ses confrères, c'est qu'il met à plusieurs reprises la France en cause pour son *« soutien »* au pouvoir rwandais y compris pendant le génocide, l'opération Turquoise étant décrite comme offrant un refuge aux responsables du génocide par exemple. La France est ainsi accusée de *« venir au secours du gouvernement intérimaire en déroute »*, et l'opération Turquoise d'avoir *« donné un dernier havre de paix au gouvernement intérimaire. Cette poche de sécurité pour les bourreaux (…) »*.

Ainsi, la condamnation du gouvernement intérimaire comme illégitime, composé d'extrémistes et coupable au minimum d'appels aux meurtres, est unanime dans les quatre quotidiens que nous venons de citer. Seul *Le Monde* semble donc faire exception, en adoptant un ton plutôt neutre à l'égard du pouvoir rwandais. Certes, l'étude de contexte de la forme « intérimaire » ne suffit pas à analyser l'ensemble des références au pouvoir rwandais à l'époque du génocide. Elle permet cependant d'en regrouper la plus grande partie. Et la relative neutralité dont fait preuve *Le Monde* à l'égard de cet acteur majeur du génocide, ne fait selon nous que renforcer l'analyse de contenu du quotidien et en particulier l'analyse des reportages de Jean Hélène. L'ambiguïté que nous avions remarquée chez le principal reporter du *Monde* à cette époque, dont il semblait qu'il ne désignait pas clairement les responsables des massacres ni la nature génocidaire de ceux-ci, semble être confirmée par l'analyse lexicométrique.

Nous aurions pu étudier le contexte d'autres formes ou groupes de formes, et procéder à d'autres calculs permis par le logiciel *Lexico*. Mais, comme l'a montré l'exposé de ces quelques éléments d'analyse lexicométrique, nous aurions probablement abouti à des résultats qui corroborent l'analyse de contenu.

Conclusion : Une comparaison de la couverture journalistique du génocide par les quotidiens français et belges

Dans les trois quotidiens français comme chez leurs confrères belges, l'intensité de la couverture du génocide au Rwanda dépendit en premier lieu de l'implication nationale respective de la France et de la Belgique. La mort des dix casques bleus fit de la crise rwandaise un événement majeur en Belgique durant le mois d'avril, tandis que le lancement de l'opération Turquoise à la fin du mois de juin produisit un effet identique dans la presse française. En revanche, l'introduction par l'ONU du terme « génocide » pour caractériser les tueries commises au Rwanda, qui intervint à la fin du mois de mai[20] bien que de manière encore prudente puisque seule la possibilité d' « actes de génocide » était évoquée dans la résolution, ne provoqua aucun regain d'intérêt médiatique pour ces événements dans les deux pays. Il faut par ailleurs relever que, malgré des différences selon les quotidiens, la place accordée aux articles qui

[20] *« La communauté internationale introduit le terme de « génocide » »* in AFP, Belga, Reuter, 26 mai 1994 « L'ONU condamne le génocide et veut une enquête », *La Libre Belgique*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

proposent une analyse de la crise rwandaise et de ses causes historiques fut extrêmement limitée. Les massacres qui débutent le 7 avril 1994, au lendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel, furent rarement replacés dans leur contexte historique et politique ni dans l'évolution complexe de la région depuis les indépendances des anciennes colonies belges. Dans plusieurs articles, des éléments de compréhension de la crise enclenchée en octobre 1990 par l'incursion armée du FPR furent apportés, mais il n'y eut quasiment jamais d'articles entièrement consacrés à l'analyse de la situation politique et de son évolution dans les années qui ont précédé le génocide. Les retours sur le passé plus ancien et *a fortiori* sur la période coloniale furent moins fréquents encore, et dans un certain nombre de cas ils se traduisirent par le recours aux clichés de la « théorie hamitique ». A l'inverse, certains journalistes se sont nettement opposés à ces représentations de l'histoire rwandaise ; ce faisant ils n'évitèrent pas toujours un autre écueil, qui consiste à présenter les « ethnies » comme une création *ex nihilo* des colonisateurs. Certes, le format et les exigences de la presse quotidienne ne se prêtent que difficilement à des analyses historiques détaillées. Pourtant, il semble que cette lacune ait conduit la presse à construire une représentation quelque peu déformée ou simplifiée des événements du Rwanda. L'influence exercée par les sources sur les représentations des événements construites par les journalistes semble constituer une autre caractéristique générale de la couverture du génocide. Nous avons vu, par exemple, le manque de distance de nombreux journalistes à l'égard des propos tenus par FPR et de l'image que le mouvement rebelle cherchait à donner de son action.

Globalement, il faut remarquer que les quotidiens belges ont accordé une place significativement plus importante à la couverture de la crise rwandaise que leurs homologues français. Que la Belgique soit l'ancienne puissance mandataire au Rwanda semble expliquer l'essentiel de cette différence. Mais l'intérêt supérieur porté à l'actualité rwandaise et à la région des Grands Lacs par la presse belge d'une façon générale, a aussi eu comme conséquence une meilleure connaissance de la société rwandaise et de l'historique de la crise des années 1990 par plusieurs journalistes. Colette Braeckman pour *Le Soir*, et Marie-France Cros pour *La Libre Belgique*, avaient toutes deux suivi les développements de la guerre au Rwanda depuis 1990 et s'étaient rendues dans le pays à plusieurs reprises avant le génocide. A l'inverse, il semble que Stephen Smith mis à part, aucun des journalistes qui couvrit le génocide pour les quotidiens français n'avait préalablement suivi l'actualité rwandaise autrement que de façon tout à fait ponctuelle. L'expérience plus grande des journalistes belges et leur meilleure connaissance du terrain expliquent peut-être qu'ils identifièrent plus rapidement que leurs confrères la nature génocidaire des massacres commis au Rwanda. Il faut cependant signaler que le quotidien *Libération* employa le terme de « génocide » nettement avant ses confrères hexagonaux. Dès le 19 avril l'un de ses envoyés spéciaux, Jean-Philippe Ceppi, parle de génocide pour désigner les massacres en cours[21]. L'historien Jean-Pierre Chrétien analyse en outre, dans une tribune parue le 26 avril 1994, les ressorts de ce qu'il identifie comme *« un nazisme tropical »*. Le terme de « génocide » ne fut pourtant employé régulièrement dans les trois autres quotidiens français qu'à partir de la mi-mai, soit deux à trois semaines après leurs confrères belges.

D'autre part, l'engagement de la presse belge lors de la couverture du génocide semble avoir été important et il se manifesta à plusieurs niveaux. D'abord, il faut

[21] Jean-Philippe Ceppi, 19 avril 1994, « L'armée laisse des charniers dans son sillage », *Libération*.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

souligner les efforts déployés par les deux quotidiens, et singulièrement par leurs principales journalistes, pour faire comprendre à leurs lecteurs la gravité et le caractère exceptionnel du crime commis au Rwanda. Les mises en parallèle fréquentes avec l'Holocauste contribuèrent à donner tout son sens à l'emploi du terme génocide pour qualifier les tueries : il ne s'agissait pas de la résurgence d'affrontements ethniques supposés ancestraux et propres à l'Afrique qui se seraient manifestés par des massacres spontanés, mais bien du massacre organisé d'une partie de la population par les autorités. Les deux journalistes insistèrent également sur l'écart, scandaleux à leurs yeux, entre les moyens mis en oeuvre par la communauté internationale pour intervenir dans la guerre en Yougoslavie ou pour « libérer » le Koweït, et la passivité devant un génocide en Afrique. D'une façon générale, ces journalistes tentèrent d'alerter l'opinion et dénoncèrent de façon récurrente la passivité internationale. Elles adoptèrent donc, dans de nombreux articles, un ton résolument interventionniste.

D'autre part, les deux quotidiens belges se sont engagés dans une dénonciation souvent virulente de la politique française au Rwanda. A travers les articles de la plupart de leurs journalistes, *Le Soir* et *La Libre Belgique* ont entrepris de dénoncer l'engagement français aux côtés du régime d'Habyarimana dès le début du mois d'avril. Ensuite, ils se montrèrent critiques et souvent suspicieux envers l'opération Turquoise annoncée au mois de juin. Sur ce sujet, nous avons cependant remarqué une différence de traitement assez importante entre C. Braeckman et M.-F. Cros. La première ne vit dans l'opération Turquoise qu'un paravent humanitaire destiné à masquer des opérations d' « exfiltration » de responsables du génocide ou de soldats français qui auraient combattu aux côtés des FAR pendant les tueries. Elle reprit même à son compte les rumeurs à propos d'un trafic de drogue organisé par la France, et se distingua par la révélation d'un « scoop » qui mettait en cause des soldats français dans l'organisation de l'attentat du 6 avril. M.-F. Cros sut au contraire garder ses distances vis-à-vis de telles rumeurs invérifiables, et infléchit durant quelques jours sa position vis-à-vis de l'opération Turquoise en reconnaissant sa « neutralité ». Malgré ces différences notables, la dénonciation de la politique française semble avoir constitué une orientation prédominante dans les deux quotidiens sur l'ensemble de la période. Mais cette mise en cause de la France semble avoir eu pour corollaire un certain alignement sur la politique belge au Rwanda. La plupart des journalistes se sont félicités du choix qu'aurait opéré le gouvernement belge en soutenant la « démocratisation » au Rwanda, ce qui lui aurait valu en retour l'hostilité des extrémistes. La politique coloniale menée par la Belgique ne fut pas davantage critiquée, car elle ne fut presque jamais abordée dans les deux quotidiens. En dehors de certains « points de vue » extérieurs publiés dans *Le Soir* notamment, le passé colonial de la Belgique au Rwanda fut largement occulté. En revanche, plusieurs journalistes se sont exprimés en faveur du maintien de relations entre la Belgique et le Rwanda, en expliquant que le rayonnement international du royaume dépendait de sa capacité à *« conserver un projet africain »*, pour reprendre le titre d'un article de C. Braeckman. A l'aune de cette remarque, il se pourrait que l'hostilité manifestée par la presse belge contre la politique française soit en partie liée au fait qu'en intervenant au Rwanda, la France s'immisce dans le *« pré carré »* africain de la Belgique.

La plupart des journalistes français ne connaissaient quant à eux que très peu le Rwanda avant de couvrir le génocide de 1994. Les tueries ne furent qualifiées de « génocide » dans les trois quotidiens français étudiés qu'environ trois semaines plus tard que dans la presse belge. Le reporter du *Monde* n'employa cette expression que

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

plus tardivement encore. Cette hésitation à qualifier de « génocide » les tueries commises au Rwanda semble symptomatique de la couverture des événements par le premier quotidien français entre avril et juin 1994. Durant cette période, les reportages du *Monde* comme les articles de sa rédaction construisaient, le plus souvent, une image des événements qui s'apparentait bien davantage à une terrible guerre civile qu'à un génocide. L'absence de nette distinction entre les tueries systématiques organisées par le camp gouvernemental et les exactions du FPR, dénoncées cependant à juste titre, ne permit pas au lecteur de prendre la mesure des événements en train de se dérouler au Rwanda. Du point de vue de l'analyse historique, *Le Figaro* se distingua par l'invocation récurrente des théories de l'époque coloniale, renforcée par la publication d'une tribune de Bernard Lugan qui développe une conception de l'histoire rwandaise largement contestée aujourd'hui, comme nous l'avons souligné dans un chapitre précédent. A l'inverse, les deux autres quotidiens français ainsi que S. Smith ont en général contesté la validité de ces théories, sans pour autant accorder beaucoup de place à l'analyse historique. Les tentatives de replacer le drame rwandais dans son contexte régional en rappelant l'histoire souvent tragique du Rwanda et du Burundi depuis les indépendances accordées en 1962 furent extrêmement rares et de toutes façons allusives. Contre l'idée selon laquelle la participation d'une fraction de la population au génocide devait s'expliquer par l'embrigadement qu'elle avait subi et l'influence des « médias de la haine », S. Smith montra cependant que l'histoire régionale et les événements burundais de 1993 en particulier avaient fourni un support matériel à cette propagande. La notion de *« massacres par anticipation »*, proche du concept de *« prophétie auto-réalisante »* employé par René Lemarchand pour expliquer le génocide de 1972, fut utilisée par le journaliste de *Libération* pour montrer qu'au-delà de la propagande certaines réalités dramatiques renforçaient le discours des extrémistes.

D'autre part, le génocide au Rwanda n'acquit le statut d'événement majeur dans la presse française que suite à l'annonce de l'opération « militaro-humanitaire » Turquoise. L'engagement français provoqua une hausse brutale du volume d'articles consacrés au Rwanda, mais il suscita également des prises de position différenciées et parfois opposées au sein de chaque quotidien. *Le Monde* opta majoritairement pour un soutien à l'action militaire de la France. Sans occulter pour autant les aspects contestés de la politique française au Rwanda depuis 1990, le premier quotidien français insista sur l'aspect humanitaire d'une intervention que seule la France proposait de mettre sur pied, tandis que le reste de la communauté internationale demeurait passif. Le journal remplaça son principal envoyé spécial, le correspondant de RFI Jean Hélène, par Corine Lesnes et Frédéric Fritcher qui étaient des collaborateurs permanents du quotidien. L'orientation générale du *Monde* demeura relativement hostile au FPR, mais le journal qui avait tardivement adopté le terme de « génocide » se mit à distinguer de façon plus nette la guerre et les tuerie systématiques et organisées contre les civils tutsi. Le ton du quotidien fut donc sensiblement modifié, mais s'avéra très proche du discours officiel tenu par les autorités françaises pour justifier l'opération Turquoise. Que la majorité « des points de vue » publiés par le quotidien durant cette période aient été favorables à l'intervention confirme cette impression, d'autant que trois de ces « point de vue » émanaient de ministres en exercice. La rédaction du *Figaro* semble avoir adopté, elle aussi, une orientation nettement favorable à l'opération Turquoise. En revanche, ses deux principaux envoyés spéciaux se montrèrent réservés voire hostiles à une intervention qu'ils jugèrent « tardive », « ambiguë » et susceptible d'offrir une protection aux responsables du génocide. Le second quotidien français vit ainsi cohabiter dans ses colonnes, au moment de l'opération Turquoise, des points de vue

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

nettement opposés sur l'engagement français. *La Croix* ne connut pas de telles divergences entre journalistes, mais il y eut tout de même quelques différences entre les positions adoptées par ses deux principales journalistes et le reste de la rédaction du quotidien. Tandis qu'A. Rotivel et M. Malagardis, qui avaient très tôt dénoncé l'action de la France au Rwanda et son soutien aux extrémistes, manifestèrent une franche hostilité à l'opération Turquoise, l'analyse développée dans les éditoriaux ou les autres articles du quotidien fut nettement plus nuancée et oscilla entre une certaine méfiance due à l'ambiguïté des motifs de l'intervention et l'approbation d'un engagement qui rompait enfin avec l'inertie internationale face au génocide.

Le bilan de la couverture journalistique du génocide de 1994 s'avère donc plutôt contrasté. Les prises de position et les analyses formulées varièrent d'un quotidien à l'autre, et parfois entre les journalistes d'un même quotidien. Le caractère sommaire de l'analyse historique, sociale et politique des événements demeure pourtant une caractéristique générale. La désignation fréquente des belligérants en termes ethniques, surtout dans les trois quotidiens français, en constitue une manifestation et contribue à maintenir les stéréotypes de la « guerre ethnique » dans les représentations des crises africaines. D'autre part, l'influence déterminante des critères nationaux de sélection et de traitement de l'information se manifeste avec netteté dans la couverture du génocide de 1994. Dans le chapitre suivant, nous chercherons à savoir si les déterminants de la couverture journalistique du génocide de 1972 au Burundi furent similaires à ceux de 1994, s'il s'est produit une évolution et sur quels aspects. A travers cette étude, il s'agira aussi de savoir si les représentations de l'Afrique à travers la presse ont évolué, entre le début des années 70 et les années 90.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Chapitre 5 : La couverture du génocide de 1972 au Burundi, par les principaux quotidiens français et belges

Introduction : le contexte historique et politique vu à travers la presse

La couverture journalistique du génocide de 1972 au Burundi, par les cinq quotidiens français et belges, sera étudiée selon les mêmes critères et le même type d'indicateurs que ceux que nous avons mobilisés pour analyser le corpus « Rwanda 1994 ». Mais avant d'entamer l'analyse de contenu des articles sur le Burundi parus dans la presse en 1972, il semble utile de décrire rapidement le contexte international dans lequel se déroula la crise burundaise. Cette introduction est destinée à le présenter tel qu'il apparaît à travers la presse entre avril et juin 1972, soit pendant la période que nous étudierons. Nous avons relevé les événements qui, à cette époque, « font la une » des quotidiens ou occupent une place importante dans leurs pages « internationales ». Nous ne prétendons pas, dans cette introduction, livrer le résultat d'une analyse systématique mais offrir une vue d'ensemble des événements sur lesquels se concentre l'intérêt des différents quotidiens. Le génocide qui se déroule alors au Burundi n'occupe en effet qu'une place réduite, voire marginale dans l'information internationale des journaux français et belges. Il semble donc utile de savoir quels événements internationaux se trouvaient couverts en priorité à cette époque.

Le contexte international des années 1970 apparaît comme très différent de celui des années 1990 ou 2000. Entre-temps, l'URSS a disparu, et avec elle la division du monde en deux blocs antagonistes qui avait marqué les relations internationales pendant plusieurs décennies. La grille de lecture des conflits locaux en termes d'affrontements indirects entre les deux blocs avait donc cessé de fonctionner lorsque le génocide de 1994 au Rwanda eut lieu. En revanche, la tension entre le « bloc de l'est » et le bloc occidental est vive lorsque se déroule le génocide de 1972 au Burundi, qui survient en pleine guerre du Vietnam. L'observation des « une » et des gros titres de l'actualité internationale et politique de l'époque, réalisée au cours du travail de dépouillement des articles sur le génocide au Burundi, permet d'ébaucher l'analyse du contexte historique et politique tel qu'il est vu par la presse, et de comprendre dans quelles circonstances s'est déroulée la crise burundaise.

Il faut d'abord remarquer que la guerre du Vietnam fait la « une » des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* presque chaque jour. Le conflit vietnamien fait parfois le titre principal, parfois un titre secondaire, mais il se retrouve quotidiennement en « une » à de rares exceptions près. La période que nous étudions correspond en effet au lancement d'une offensive d'envergure de la part du Viêt-cong. Il est pourtant intéressant de constater que la guerre du Vietnam, qui dure depuis plus de quinze ans - et même près de vingt-cinq ans si l'on tient compte de la guerre d'Indochine, qui impliquait la France avant que les États-unis n'interviennent - continue à « faire la une » et à occuper une grande partie des pages « internationales » en 1972. Cela montre assez, semble-t-il, à quel point cette guerre qui entraîna à certaines périodes de puissantes manifestations de rejet de la part d'une partie de la population aux Etats-Unis comme dans d'autres pays, continue à marquer le contexte politique international en 1972.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Il faut cependant signaler que la guerre du Vietnam occupe une place nettement moins importante dans les deux quotidiens belges, et qu'elle se retrouve moins fréquemment en « une » de ces deux journaux. Le fait que l'Indochine soit une ancienne colonie de la France et que la guerre d'Indochine se soit terminée par une défaite cuisante de l'armée française face aux partisans de l'indépendance, explique sans doute l'intérêt plus grand montré par les quotidiens français pour l'évolution de la guerre du Vietnam. Nous retrouvons ici l'hypothèse selon laquelle la place accordée aux différents événements de l'actualité internationale varie en fonction de l'implication du pays où le quotidien est publié. L'étude de la couverture journalistique du génocide de 1994 semble avoir conforté cette hypothèse, mais nous allons également la tester à propos de la couverture du génocide de 1972. D'une façon plus générale, il est remarquable que l'actualité nationale voire locale fournisse plus souvent les titres principaux de la « une » dans les quotidiens belges que chez leurs homologues français. Cette primauté accordée à l'actualité nationale semble confirmée par le fait que la rubrique « La vie politique et sociale », dans le quotidien *Le Soir*, précède la rubrique « Actualité internationale » à l'inverse du *Monde* ou du *Figaro*.

Au-delà de la guerre du Vietnam qui en constitue la manifestation la plus violente, il faut remarquer que le contexte politique international semble déterminé par la guerre froide et la division du monde entre le bloc occidental et le bloc dit « socialiste ». Cette caractéristique des relations internationales depuis l'après-guerre se manifeste également par le fait que toute l'actualité internationale semble traitée selon l'axe d'une opposition entre ces deux blocs, et que parallèlement les moindres signes de détente entre les blocs sont épiés. Par exemple, le voyage du président américain Nixon en Chine « communiste » qui se déroule alors et constitue un événement inédit, fait l'objet d'un dossier spécial et de nombreux articles pendant toute sa durée. Le nombre d'articles consacrés à cet événement varie sans doute selon les quotidiens, mais dans chacun d'eux il occupe une place importante. Or, lorsqu'un peu plus de vingt ans plus tard débuta le génocide au Rwanda, l'URSS, les démocraties populaires et la division du monde entre deux blocs avaient cessé d'exister, ce qui modifia profondément le contexte politique international.

Mais 1972 fut aussi une année marquée par l'existence du gouvernement de l'Unité populaire au Chili, une expérience qui servit de modèle à une grande partie de la gauche européenne. En effet, le gouvernement du socialiste Salvador Allende, soutenu par le Parti communiste et par une partie de l'extrême gauche chilienne, constituait à l'époque le symbole du passage pacifique et démocratique au socialisme, ou de ce que ses partisans appelaient « la voie chilienne vers le socialisme ». La référence chilienne semble avoir eu un impact particulier en France, dans un contexte où s'engageaient des discussions entre partis socialiste et communiste en vue d'un programme commun de gouvernement. Pourtant dès 1972, les titres de la presse consacrés au Chili traduisent la tension croissante qui règne dans le pays, et qui aboutit l'année suivante au coup d'Etat du général Pinochet.

En France, 1972 est donc également l'année de la signature du programme commun de gouvernement entre le PS et le PCF. L'union de la gauche connut encore bien des péripéties, mais elle va marquer durablement le contexte politique en France jusqu'à son arrivée au pouvoir en 1981 et dans les années qui suivront. En effet, depuis le gouvernement du socialiste Guy Mollet, premier ministre entre 1956 et 1958 durant la guerre d'Algérie, la gauche n'avait plus exercé le pouvoir en France. Quant au parti

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

communiste, sa dernière et seule participation gouvernementale remontait à l'immédiat après-guerre. Depuis lors, en dépit de son poids électoral supérieur à 20 % des voix, le PCF n'avait plus participé à aucun gouvernement en raison du contexte de la guerre froide et des liens très étroits qui existaient entre les partis communistes des pays occidentaux et l'URSS. La signature du programme commun constitue donc, à double titre, un événement politique d'envergure.

Le début des années 1970 fut aussi caractérisé par l'émergence de mouvements terroristes qui se réclamaient de l'extrême gauche. En Allemagne, d'avril à mai 1972, l'actualité est marquée par l'arrestation d'Andreas Baader et d'Ulriche Meinhof, les dirigeants du groupe terroriste Fraction Armée Rouge responsable de nombreux attentats. Dans tous les quotidiens étudiés paraît également au moins un article consacré à l'exécution de plusieurs jeunes prisonniers d'extrême gauche en Turquie. Dans le quotidien *Le Monde*, plusieurs articles sont consacrés chaque semaine aux organisations d'extrême gauche, à leurs relations réciproques, à leurs actions ou aux propos tenus par leurs dirigeants.

Enfin, aux Etats-Unis, le mouvement noir est à son apogée en ce début des années 1970. Entre avril et juin 1972, il « fait » les gros titres de l'actualité internationale à l'occasion de l'acquittement d'Angéla Davis, militante noire du Parti Communiste américain connue pour son combat en faveur des « frères de Soledad », des prisonniers noirs accusés de meurtre et qui clamaient leur innocence. Angéla Davis fut elle aussi accusée de meurtre avant d'être finalement acquittée.

Ce rapide panorama des « gros titres » de l'actualité internationale entre avril et juin 1972 atteste du poids déterminant de la guerre froide dans les relations internationales. Il montre aussi que les événements dans lesquels s'affrontent, directement ou non, « les deux blocs », semblent attirer en priorité l'attention des journaux. Toutefois, si le contexte international influence incontestablement la hiérarchie de l'information, les critères nationaux continuent à jouer un rôle important. Ainsi, il est notable que la presse belge se soit davantage intéressée à la crise burundaise qu'aux émeutes qui secouaient l'île de Madagascar à la même période, à l'inverse de la presse française.

1- L'analyse de « surface » du corpus d'articles

1-1- La constitution du corpus « Burundi 1972 »

De même que pour le Rwanda de 1994, le corpus de presse sur le génocide de 1972 au Burundi comporte l'ensemble des articles majoritairement consacrés à cette crise qui sont parus dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix*, *Le Soir* et *La Libre Belgique*. Tous les articles qui portaient en titre le nom du pays, de sa capitale Bujumbura ou des « ethnies » qui composent la population ont été retenus. Des articles dont les titres ne contenaient aucune de ces mentions ont aussi été retenus lorsque leur contenu traitait en majorité de la crise burundaise ou de ses répercussions directes dans la sous-région ou sur le plan des relations internationales. Les qualités d'homogénéité et d'exhaustivité du corpus sont donc respectées, sur une période précisément définie sur le plan chronologique. L'étude commence ainsi le 1er avril et s'achève le 30 juin 1972. De nouveau, il s'agit d'analyser la couverture de la crise durant sa phase la plus aiguë, au

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

moment précis où fut exécuté l'essentiel du « génocide sélectif » contre les Burundais hutu instruits.

Il faut rappeler que la crise débuta le 29 avril par une rébellion qui commit des massacres contre des représentants du pouvoir et de la minorité tutsi. Une répression terrible et systématique s'ensuivit et provoqua entre 100 000 et 300 000 victimes parmi les Hutu, selon les bilans les plus couramment avancés. Lorsqu'éclate la rébellion le 29 avril, le président Micombero vient de congédier son gouvernement. Dans un premier temps, l'ancien roi Ntare V fut mis en cause par le régime en place et accusé d'avoir inspiré la rébellion. Cela nous a conduit à faire débuter l'analyse dès le début du mois d'avril lors du retour de Ntare, qui avait quitté le Burundi depuis son renversement en 1966 par un coup d'Etat mené par le capitaine Micombero. Par ailleurs, nous avons choisi comme date finale le 30 juin dans la mesure où la crise, la rébellion puis la répression qui s'ensuivit, se déroulèrent pour l'essentiel au mois de mai et au début du mois de juin. Ce n'est qu'au cours du mois de juin que des journalistes purent enfin accéder au territoire burundais, encadrés cependant par les autorités burundaises. Mais la couverture journalistique de la crise burundaise fut extrêmement limitée et en tous cas beaucoup plus faible que celle du génocide de 1994 ; passés les mois de mai et juin, elle disparût presque totalement des quotidiens. Ce constat a donc renforcé notre choix d'arrêter l'étude au 30 juin. Au total, le corpus « Burundi 1972 » comporte 131 articles pour les cinq quotidiens.

1-2- Le nombre total d'articles

Le nombre total d'articles consacrés à la crise burundaise, bien que globalement faible, est nettement plus important dans les quotidiens belges que dans les quotidiens français. *Le Figaro* est le journal qui a publié le moins d'articles sur le Burundi : entre trois et quatre fois moins que *La Libre Belgique*, et six fois moins que *Le Soir*. La crise burundaise a donc été presque totalement occultée par le second quotidien français. Le quotidien catholique *La Croix* a tout de même publié un peu plus d'articles que son confrère, mais le total demeure inférieur à celui de *La Libre Belgique*, et deux fois et demi plus faible que pour *Le Soir*. La différence avec les quotidiens belges est moins importante pour *Le Monde*, puisqu'il a publié un nombre d'articles presque identique à celui de *La Libre Belgique*, mais tout de même presque deux fois inférieur à celui du *Soir*.

D'autre part, pour l'ensemble des quotidiens, le nombre d'articles parus en avril est extrêmement faible voire nul. La crise burundaise fut déclenchée le 29 avril et les journaux ne purent traiter cette information que deux ou trois jours plus tard soit au mois de mai pour la plupart. Certains quotidiens se firent toutefois l'écho du retour puis de l'arrestation de l'ancien roi Ntare V, au début du mois d'avril.

Dans l'ensemble des quotidiens, la période où le plus grand nombre d'articles furent édités se situe entre le 16 mai et le 15 juin. Le fait qu'il ait fallu attendre quinze jours pour que les quotidiens commencent à publier des informations plus abondantes à propos du Burundi, s'explique sans doute en grande partie par la censure exercée par le régime et l'impossibilité pour des journalistes de se rendre sur place. Il fallut donc attendre que filtrent des témoignages d'expatriés européens ou de prêtres, par exemple, pour que des articles qui décrivent les événements apparaissent dans les quotidiens.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Globalement, le traitement de la crise burundaise de 1972 fut significativement plus important dans la presse belge que dans la presse française. Cela apparaît encore plus nettement lorsque l'on observe les surfaces totales consacrées par les différents quotidiens au traitement de ces événements[1]. L'implication historique de la Belgique au Burundi, en tant qu'ancienne puissance mandataire d'un pays dont l'indépendance ne date que d'une décennie, explique sans doute en grande partie l'intérêt particulier de la Belgique pour les événements burundais.

Que les quotidiens, français ou belges, s'intéressent davantage aux événements qui se produisent dans les anciennes colonies de « leur » pays, semble confirmé par un fait signalé en introduction. Durant la période étudiée, l'actualité africaine est en effet marquée par d'importantes émeutes anti-gouvernementales à Madagascar. Or, si là encore nous n'avons relevé aucune statistique précise, il est flagrant que la crise malgache occupe une place bien plus importante dans les quotidiens français que dans les quotidiens belges, où elle passe presque inaperçue. Dans *Le Monde* et *Le Figaro*, la crise malgache se trouve parfois en « une » ou fait l'objet de reportages conséquents, alors que les deux quotidiens belges n'en font état le plus souvent que par de courtes dépêches. Or, l'île de Madagascar fut une colonie française, et les liens qui rattachent ce pays à la France y compris dans l'histoire récente sont étroits, tout comme entre la Belgique et le Burundi.

Série de tableaux n° 1 : le nombre total d'articles publiés par les quotidiens

Le Monde

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre d'articles	2	0	4	6	10	5	27

Le Figaro

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre d'articles	0	0	2	4	2	0	8

La Croix

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre d'articles	0	0	3	7	4	3	17

Le Soir

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre d'articles	2	0	15	14	18	2	51

[1] Voir Annexe 1.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La Libre Belgique

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre d'articles	1	0	6	7	12	2	28

1-3- Le nombre de « une »

Globalement, les tendances précédemment exposées sont confirmées par la comparaison du nombre de fois où la crise rwandaise apparaît en « une », que ce soit d'ailleurs sous forme de gros titres ou de petits encarts. Ce nombre est nul pour *Le Figaro*, ce qui confirme le peu de place accordé à ces événements par le quotidien français.

Par contre, il est une fois et demi plus élevé pour *La Libre Belgique* que pour *Le Soir*, ce qui doit nous conduire à nuancer les observations réalisées à propos du nombre et de la surface des articles, qui semblaient démontrer qu'une place plus grande avait été réservée à la crise burundaise par le quotidien *Le Soir*. En effet, étant donné l'impact de la présence d'un titre ou d'un article en une du quotidien, comparé à celui d'un article en page intérieure, nous pouvons considérer que le nombre deux fois plus élevé de « une » consacrées par *La Libre Belgique* aux événements burundais compense le nombre total d'articles, plus faible que pour son confrère *Le Soir*. La part des « gros titres » dans le total des articles publiés par *La Libre Belgique*, supérieure à son confrère, confirme cette remarque[2]. De sorte que, selon ces trois premiers indicateurs, la couverture des événements par les deux quotidiens belges semble comparable et globalement bien plus conséquente que celle qui fut réalisée par les quotidiens français.

Série de tableaux n° 2 : Le nombre de « une » dans chaque quotidien

Le Monde

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre de « une »	0	0	0	4	0	0	4

Le Figaro

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre de « une »	0	0	0	0	0	0	0

La Croix

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre de « une »	0	0	0	1	0	0	1

[2] Voir Annexe 1.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Soir

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre de « une »	1	0	1	5	0	0	7

La Libre Belgique

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Nombre de « une »	0	0	1	2	7	1	11

1-4- Les principaux journalistes

Vu le très faible nombre d'articles consacré à la crise burundaise, en particulier dans la presse française, il suffira ici de mentionner le nombre total d'articles qu'ont écrits, sur l'ensemble de la période, le ou les journalistes qui ont publié au moins deux articles. D'autant plus qu'outre la faiblesse du nombre total d'articles parus, une censure très hermétique empêchait les nouvelles qui n'étaient pas transmises par la radio nationale burundaise de filtrer hors du pays. Les seules informations sur la crise burundaise furent donc, au début de la crise, les informations officielles transmises par le gouvernement burundais qui était précisément le responsable de la répression féroce qui s'abattait sur le pays. Autant dire que ces nouvelles étaient extrêmement peu fiables. Quant à dépêcher un envoyé spécial sur place dès le début de la crise, si tant est que les quotidiens que nous étudions en aient eu la volonté - et cela ne paraît pas évident, surtout pour les quotidiens français, vue la faible place qu'ils consacrèrent à la couverture de cette crise - il semble que cela était matériellement impossible. A partir de la mi-mai cependant, des témoignages d'étrangers ou de religieux rapatriés commencent à parvenir et fournissent un aliment à l'information sur la crise burundaise. Il commence à y avoir une source d'information non contrôlée par le pouvoir burundais, qui n'est donc pas soumise à la censure.

Durant le mois de juin, *La Libre Belgique* parvint même à envoyer un reporter sur place, au Burundi. Il réalisa notamment une interview du président Micombero et assista aux interventions de fonctionnaires chargés par le régime d'une mission de « pacification » chez les paysans hutu et tutsi.

Le Monde

Si la couverture de la crise burundaise par *Le Monde*, en terme de nombre d'articles, fut très faible, elle est tout de même un peu plus conséquente que celle du *Figaro*. Un journaliste, auteur de trois articles entre la mi-mai et la mi-juin, peut être mentionné. Il s'agit de Philippe Decraene, qui est d'ailleurs le seul journaliste du quotidien à avoir signé des articles sur le Burundi, le reste des articles étant essentiellement constitué de dépêches ou de la relation des discours tenus par la Radio nationale burundaise ou les gouvernants burundais.

Le Figaro

Pour *Le Figaro*, on peut tout au plus citer Jean Bourdarias, auteur le 29 mai d'un document spécial consacré à la crise burundaise. C'est la seule fois durant toute la

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

période que ce quotidien consacre une page entière aux événements du Burundi. Outre le document du 29 mai, la crise burundaise n'a occupé qu'une place tout à fait négligeable dans ce quotidien au point que même un lecteur relativement régulier, s'il n'a pas lu le numéro du 29 mai, a pu rester dans l'ignorance de l'existence même de cette crise.

La Croix

Le quotidien catholique, de même que ses confrères, n'eut pas d'envoyé spécial au Burundi. La plupart des articles qu'il publia furent soit des dépêches, soit des articles non signés. Seuls deux journalistes apparaissent chacun à deux reprises, et signent les principaux articles d'analyse du quotidien. Il s'agit de B. Demeister et de Pierre Gallay.

Le Soir

Le quotidien *Le Soir* est celui qui a consacré le plus grand nombre d'articles au traitement de la crise burundaise. Cependant, à aucun moment il n'eut d'envoyé spécial au Burundi. Etienne Ugeux, qui signe quatre articles sur toute la période, rédige l'un de ses articles depuis le Zaïre, où il est l'envoyé spécial du quotidien à la mi-mai. Il faut également noter que Paul Tannenwald est l'auteur d'une série de deux articles importants, qui constituent une analyse des *« origines du génocide au Burundi »*, selon les termes du titre de ces deux articles parus début juin.

La Libre Belgique

Il faut d'abord relever que *La Libre Belgique*, contrairement aux autres quotidiens, a eu un envoyé spécial au Burundi à partir du mois de juin. Celui-ci a signé six articles dont une interview du président du Burundi Micombero, et une série d'articles intitulée *« Terreur au Burundi »* qui est parue en quatre épisodes dans le quotidien. Nous ne disposons cependant que des initiales de ce journaliste, « J. K. », qui ne signe jamais de son nom complet.

2- L'analyse de contenu du corpus d'articles

La taille très réduite du corpus « Burundi 1972 » témoigne du faible intérêt médiatique suscité par le génocide de 1972 par comparaison avec celui de 1994. D'autre part, la censure rigoureuse imposée par le gouvernement burundais au cours de la crise a limité de manière drastique l'accès à l'information sur les événements en cours et le nombre de références mobilisables. La radio officielle du Burundi et les représentants du gouvernement burundais constituèrent de ce fait, pour les cinq quotidiens, la principale source d' « information » durant la crise. Seule la phase d'analyse de contenu des articles de fond publiés permettra de mesurer le ton adopté par les journalistes à l'égard des sources gouvernementales, mais aussi vis-à-vis des propos tenus par les opposants à l'étranger.

La seconde source d'information des quotidiens provint des témoignages, issus le plus souvent d'Européens qui avaient assisté aux événements avant de regagner l'Europe. Il s'agit en général de témoignages anonymes, dont il est difficile de mesurer la fiabilité. Cette difficulté fut d'ailleurs exploitée par le pouvoir burundais, qui accusa certains journaux belges tels *Le Soir* d'avoir propagé de fausses nouvelles. Or, il faut rappeler que selon l'universitaire Jeremy Greenland, le manque de rigueur de ces quotidiens avait effectivement offert des arguments au régime de Micombero. Nous

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

tenterons donc d'analyser le contenu des témoignages publiés par les différents quotidiens, ainsi que leur provenance quand il s'avère possible de la déterminer même de manière imprécise.

Il faut enfin souligner que si nous avons choisi d'appliquer les mêmes critères à l'analyse de ce corpus qu'au précédent, il paraît évident que les indicateurs que nous allons utiliser doivent être interprétés avec une grande prudence, dans la mesure où la faible taille du corpus diminue la portée d'indicateurs à caractère essentiellement statistique. La partie déterminante de l'analyse, plus encore que pour la crise rwandaise, se situera donc dans l'étude des « points de vue » extérieurs et des articles de fond publiés par chaque quotidien. Quant aux premières étapes de l'analyse, elles donneront sans doute des éléments utiles pour commencer à caractériser la couverture journalistique de la crise burundaise, mais probablement insuffisants pour cerner les éventuelles divergences d'orientation entre les journaux étudiés.

2-1- La répartition entre les différents types d'articles

Les critères retenus pour classer les articles dans les différentes catégories sont identiques à ceux qui ont été exposés dans l'analyse du corpus « Rwanda 1994 ».

Série de tableaux n° 3 : La répartition des articles publiés par catégorie

Le Monde

Type/Dates	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 31 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	Total
Fond	0	0	3	3	2	0	8
Point de vue	0	0	0	1	2	2	5
Dépêche	2	0	1	2	6	3	14

Le Figaro

Type/Dates	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 31 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	Total
Fond	0	0	0	3	0	0	3
Point de vue	0	0	0	0	0	0	0
Dépêche	0	0	2	1	2	0	5

La Croix

Type/Dates	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 31 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	Total
Fond	0	0	1	5	2	2	10
Point de vue	0	0	0	2	1	1	4
Dépêche	0	0	2	0	1	0	3

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Soir

Type/Dates	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 31 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	Total
Fond	1	0	6	5	7	2	21
Point de vue	0	0	1	4	1	0	6
Dépêche	1	0	8	5	10	0	24

La Libre Belgique

Type/Dates	1er au 15 avril	16 au 30 avril	1er au 15 mai	16 au 31 mai	1er au 15 juin	16 au 30 juin	Total
Fond	1	0	6	4	7	1	19
Point de vue	0	0	0	1	4	0	5
Dépêche	0	0	0	2	1	1	4

Ces tableaux permettent de formuler quelques remarques générales. D'une part, il est notable qu'aucun quotidien ne publia d'« article de fond » conséquent sur le Burundi durant le mois d'avril, qui précéda l'éclatement de la rébellion puis de la répression à caractère génocidaire qui s'ensuivit. Les un ou deux articles publiés début avril par trois des cinq quotidiens furent des dépêches ou de courts articles signalant l'arrestation de Ntare V à son retour au Burundi. Hormis cet événement brièvement relaté, aucun article faisant mention de la tension croissante qui règne au Burundi ne fut publié par ces quotidiens.

D'autre part, la majorité des articles parus dans les différents journaux se concentre dans la période du 16 mai au 15 juin, voire du 1er mai au 15 juin pour *Le Soir*. Dans la seconde moitié du mois de juin, les articles sur le Burundi disparaissent à nouveau presque complètement des journaux. Autrement dit, la couverture journalistique de la crise burundaise fut non seulement faible globalement mais également très limitée dans le temps, ce qui laisse *a priori* peu d'espace à l'explication des origines de la crise ou aux analyses de ses conséquences sur le Burundi et les pays voisins.

Enfin, notons que *La Croix* et *La Libre Belgique* sont les deux quotidiens qui publièrent, proportionnellement, le plus d'articles de fond, cette catégorie rassemblant entre les deux tiers et les trois quart de la totalité des articles pour ces organes de presse. A l'inverse, la majorité des articles publiés par *Le Monde* et *Le Figaro* ne furent que des dépêches d'agence, ce qui accentue le constat du peu d'attention portée à la crise burundaise et de la faiblesse des moyens déployés pour la « couvrir ».

2-2- Les estimations du nombre de victimes

Lors de l'étude de contenu du corpus sur le Rwanda, deux types de tableaux avaient été construits pour chaque quotidien afin de relever systématiquement les bilans avancés respectivement pour le nombre de morts et le nombre de réfugiés. En effet il existait un enjeu, qui suscitait parfois la polémique, autour du nombre de victimes du génocide mais également de l'ampleur réelle des déplacements de population. Sur le génocide de 1972 au Burundi, nous sommes de nouveau confrontés à des bilans qui

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

portent sur deux aspects distincts de la crise, et qui font l'objet d'estimations fréquentes et très controversées.

D'une part, au début du mois de mai, nous trouvons dans les quotidiens plusieurs tentatives d'estimation du nombre de victimes de la rébellion déclenchée le 29 avril contre le gouvernement de Micombero. Le pouvoir burundais tenta par la suite de faire admettre un bilan beaucoup plus élevé que la plupart des estimations afin d'accréditer l'idée selon laquelle les insurgés avaient entrepris le génocide des Burundais tutsi, ce qui aurait justifié l'ampleur d'une répression d'ailleurs minimisée par le gouvernement. Le second type de bilan concerne la répression de la rébellion, qui selon de nombreux témoignages et enquêtes ultérieures prit la forme d'un génocide contre la population hutu, et en particulier contre sa fraction instruite.

Au-delà des estimations, rendues un peu aléatoires sur le moment par la censure imposée par le gouvernement, ces chiffres recouvrent un grand enjeu politique. Il s'agit pour le gouvernement Micombero et ses partisans d'affirmer que la tentative de génocide visa les Tutsi et non les Hutu, tandis que l'ampleur de la répression se justifierait par l'étendue des ramifications du complot qui visait à éliminer les Tutsi. Nous tenterons de mesurer s'il existe des différences significatives entre les chiffres avancés par les différents quotidiens, et les sources qu'ils mobilisent lorsqu'elles sont mentionnées explicitement. Nos observations pourront ainsi constituer un indicateur de l'orientation globalement adoptée par chaque quotidien à l'égard des belligérants de la crise burundaise. Toutefois, les éléments d'analyse produits par cet indicateur devront être confirmés par l'analyse de contenu des articles de fond, qui doit fournir des indications plus précises sur la manière et la distance avec lesquelles ces estimations furent avancées dans la presse.

Série de tableaux n° 4 : Les bilans avancés par les quotidiens

Le Monde

Dates	Victimes de la rébellion	Victimes de la répression
1er-15 mai	« les morts se compteraient par centaines » (7/5)	
16-30 mai	« 5000 victimes des rebelles » (27/5) « 50 000 morts » (Radio du Burundi*, 31/5)	« la répression a fait 30 000 victimes » (27/5) « de 50 à 100 000 Hutu massacrés » (W. Geerts, TV belge, 28/5) « 100 000 morts » (témoin cité par *LLB***, 31/5)
1er-15 juin	« le nombre de victimes Tutsi s'élève à plus de 50 000 » (Micombero, 6/6) « entre 50 000 et 100 000 morts » (Livre blanc du gouvernement burundais, 9/6)	« 150 000 morts » (presse belge, 1/6) « des dizaines de milliers de victimes (...) la majorité sont des Hutu » (2/6)
16-30 juin		

* « La Voix de la révolution », Radio officielle du Burundi.
** *LLB* : *La Libre Belgique*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Figaro

Dates	Victimes de la rébellion	Victimes de la répression
1er-15 mai		
16-30 mai	« La révolte hutu aurait fait 5 000 victimes » (29/5)	« 30 000 morts en un mois » (29/5)
1er-15 juin		
16-30 juin		

La Croix

Dates	Victimes de la rébellion	Victimes de la répression
1er-15 mai	« plusieurs centaines [de morts] durant le putsch » (5/5)	
16-30 mai	« des milliers de morts » (19/5) « 50 000 morts à la suite d'une tentative de coup d'Etat » (Radio du Burundi, 31/5) « on estime à 5 000 » (31/5)	« le génocide des Hutu : de 30 000 à 50 000 morts ? » (31/5) « 30 000, 50 000 morts ? Plus peut-être. » (31/5)
1er-15 juin		« le nombre des morts est maintenant de près de 100 000 » (10/6)
16-30 juin	« 1 000 Tutsi massacrés dans un premier temps » (17/6)	« 60 000 morts au moins »

Le Soir

Dates	Victimes de la rébellion	Victimes de la répression
1er-15 mai	« plusieurs centaines de victimes » (3/5) « plusieurs centaines de personnes » (4/5) « plusieurs milliers le nombre des victimes » des rebelles (6/5)	
	« il y aurait eu jusqu'à présent 10 000 morts » (13/5)*	
16-30 mai		« de 50 à 150 000 » morts Hutu (25/5)
1er-15 juin	5 000 victimes de la rébellion (2/6) 1000 Tutsi et quelques centaines de Hutu (13/6)	au moins 50 000 victimes (2/6) 55 à 60 000 Hutu tués (13/6)
16-30 juin		

* Pour cette estimation, le quotidien n'établit pas de distinction entre les morts imputables à la rébellion, et ceux résultant de la répression. C'est pourquoi nous avons placé cette estimation entre les deux colonnes.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La Libre Belgique

Dates	Victimes de la rébellion	Victimes de la répression
1er-15 mai	« des centaines de morts, si pas des milliers » (4/5) « plusieurs centaines » de morts (6/5)	
	« 10 000 morts » (9/5)	
16-30 mai		« entre 50 et 150 000 victimes » (25/5) « 100 000 morts » (29/5)
1er-15 juin	« entre 50 ou 100 000 morts » (Micombero, 7/6) « 3 à 4000 Tutsi ont été massacrés » (14/6)	« 100 000 Hutu tués » dont « entre 5 et 10 000 à Bujumbura » (14/6)
16-30 juin		

Le nombre total d'articles parus dans les quotidiens étant assez faible, les estimations du nombre de victimes sont également moins fréquentes que pour le Rwanda. La comparaison entre quotidiens ne peut donc se bâtir que sur quelques chiffres, et doit de ce fait rester prudente. Toutefois, il semble possible de relever quelques différences entre quotidiens sur la base de la comparaison de ces chiffres.

Au préalable, rappelons que selon le rapport rédigé par René Lemarchand et David Martin en 1974, la rébellion aurait provoqué la mort de 1000 à 2000 personnes, la plupart tutsi, tandis que la répression qui visait les Hutu aurait fait entre 50 000 et 100 000 morts. Plus récemment, dans un article paru en 2002 dans les *Cahiers d'Etudes Africaines*, René Lemarchand avance des estimations plus élevées tant pour la répression, qui aurait causé entre 100 000 et 200 000 victimes, quee pour la rébellion qui serait responsable de 3 000 à 5 000 morts. Ces derniers chiffres et en tous cas ces proportions entre victimes de la rébellion et de la répression, sont globalement admis par la plupart des universitaires, y compris lorsque leur interprétation de la crise diverge à propos de la qualification des massacres commis par le pouvoir ou sur d'autres aspects.

Sur cette base, il faut remarquer que *Le Monde* est le quotidien qui reprend le plus souvent, dans ses colonnes, les estimations de source gouvernementale sur le bilan de la rébellion. A trois reprises, le premier quotidien français cite des chiffres qui varient entre 50 000 et 100 000, et qui sont livrés par Micombero ou issus d'un « Livre Blanc » du gouvernement burundais sur les événements. Or, au vu des estimations fournies par les différents spécialistes, qui varient entre 1000 et 5000 le plus souvent, il semble évident que les chiffres avancés à l'époque par le gouvernement Micombero relèvent bien plus d'une stratégie de propagande que d'une véritable tentative d'estimation. Le bilan officiel de la rébellion avancé par le gouvernement burundais constitue un élément de sa thèse, qui vise à justifier la répression par une tentative d'extermination des Tutsi de la part des rebelles. Dans ces circonstances, le fait que *Le Monde* ait choisi de publier à trois reprises ce type d'estimation, et de ne plus en citer qui soient contradictoires avec celles du gouvernement après la fin mai, doit être souligné. En effet, *La Croix* et *La Libre Belgique* se sont contentés de citer une fois ces chiffres, tandis qu'ils avançaient à plusieurs reprises des estimations variant entre 1000

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

et 5000, sans doute bien plus conformes à la réalité. Quant au quotidien *Le Soir*, il ne fit même pas mention du bilan « officiel » avancé par le gouvernement burundais. Le cas du *Figaro*, qui lui non plus ne mentionne pas ces chiffres, nous paraît très peu significatif puisqu'il n'a fourni qu'une estimation pour la rébellion et une autre pour la répression, avant que ne paraisse le livre blanc du gouvernement.

D'autre part, c'est dans la presse belge que se trouve l'estimation la plus élevée du nombre de victimes de la répression : entre 50 000 et 150 000 morts. Cette estimation est reprise une fois par *Le Monde*, qui précise qu'elle est issue de la presse belge. Parmi les cinq quotidiens, *La Libre Belgique* est celui qui avance le bilan le plus lourd en évoquant par deux fois un chiffre de 100 000 victimes, ainsi qu'une estimation comprise entre 50 000 et 150 000. Il existe donc quelques divergences entre les chiffres fournis par les différents quotidiens et les sources qu'ils semblent privilégier. La suite de l'analyse devra montrer si ces différences sont significatives et si elles témoignent de divergences dans l'analyse des événements.

2-3- Les personnes et organismes cités par les quotidiens

L'objectif de ce recensement des références de chaque quotidien est de tenter de mesurer s'il existe des différences entre les sources qu'ils ont majoritairement sollicitées. Toutefois, nous avons déjà attiré l'attention sur le fait que durant le génocide de 1972 au Burundi, la censure avait conduit à une telle limitation de l'accès à l'information que cela risque de se traduire par une certaine homogénéité, au moins en apparence, des références des cinq quotidiens. Les différences seront en tous cas probablement bien moins marquées que pour le corpus « Rwanda 1994 ».

Les catégories utilisées pour l'analyse du génocide au Rwanda ont été conservées à ceci près, bien entendu, que les belligérants rwandais (FPR et camp gouvernemental), ont été remplacés par le gouvernement burundais, son armée, sa radio officielle et l'UPRONA d'un côté, et l'opposition burundaise de l'autre. Au sein de celle-ci, nous avons placé l'ancien *Mwami* Mwambutsa IV comme le MEPROBA, même s'ils représentent deux types d'opposition distincts, qui défendent souvent des orientations politiques différentes.

Enfin, nous avons choisi de reproduire les tableaux qui présentent le recensement précis des références de chaque quotidien, plutôt qu'un tableau récapitulatif en effectifs comme nous l'avions fait pour le Rwanda. La taille du corpus de 1994 rendait la lecture de ces tableaux exhaustifs extrêmement difficile tandis que, pour le corpus de 1972, il a semblé possible mais aussi préférable de présenter des tableaux précis afin de ne pas perdre une partie de l'information, déjà limitée, que nous pouvons en retirer.

Série de tableau n° 5 : Les systèmes de références des quotidiens

Le Monde

	ONU, communauté internationale	Gouvernement burundais	Opposition burundaise	ONG	Respon-sables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril		Radio Burundi						
16 au 30 avril								

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1er au 15 mai		Radio Burundi : 3 Autorités						« sources ougandaises » *The Guardian*
16 au 31 mai	Pierre Harmel G. Eyskens HCR	Radio Burundi :2 Gouvernement M. Bwakira T. Nsanze ambassadeur à Bruxelles	MEPROBA étudiants hutu à Bruxelles					Dr Henneghien témoins européens :2 1 prof français 1 lecteur Walter Geerts *LLB* correspondant de Reuter
1er au 15 juin	P. Harmel	Radio Burundi :2 Micombero :2 Autorités :2 Ambassadeur à Bruxelles Délégué à l'ONU T. Nsanze				JP Chrétien	évêque de Bururi	Dr Henneghien coopérant français
16 au 30 juin	P. Harmel	Micombero Radio Burundi Ambassadeur à Bruxelles	Mwambutsa				7 instituts missionnaires Mgr Maury	
Total	5	23	3	0	0	1	3	12

Le Figaro

	ONU, communauté internationale	Gouvernement burundais	Opposition burundaise	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 mai		Radio Burundi						
16 au 31 mai		Chef d'état-major					Père Z. 1 religieux Paul VI	2 coopérants
1er au 15 juin		Micombero						
16 au 30 juin								
Total	0	3	0	0	0	0	3	2

La Croix

	ONU, communauté internationale	Gouvernement burundais	Opposition burundaise	ONG	Respon-sables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 mai		Bwakira Radio Burundi						info de Tanzanie
16 au 31 mai		Radio Burundi :2					1 chanoine français 1 religieuse Paul VI Mgr Makarakiza	1 témoin *LLB* *Peuples du monde*
1er au 15 juin		Radio Burundi Ambassadeur en France Micombero		JEC (Belgique)		JP Chrétien	Missionnaires Evêques du Burundi	journalistes
16 au 30 juin							Mgr Maury	
Total	0	7	0	1	0	1	7	5

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Soir

	ONU, communauté internationale	Gouvernement burundais	Opposition burundaise	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril		Radio Burundi						
16 au 30 avril		Radio Burundi :2 Micombero Bwakira Gouvernement			P. Harmel Gouvernement			
1er au 15 mai	Madrandele Idi Amin	Radio Burundi :3 Gouvernement Micombero	Mwambutsa				évêques hutu Père Vinegra	*Salongo* « source non officielle » : 2 réfugiés : 3 source ougandaise : 2 radio ougandaise
16 au 31 mai	HCR UNICEF	Radio Burundi :3 Ndabemeye	MEPROBA	JEC CICR	P. Harmel		chanoine Pirard missionnaire Paul VI	réfugié zaïrois témoins :5 Belge à Bujumbura
1er au 15 juin	Kayibanda	Ndabemeye Gouvernement : 2 Officiers Nsanze Radio Burundi :3 Nzeyimana Micombero		CIEE* GERR **	P. Harmel :2		missionnaire évêques belges	université de Louvain source à Bujumbura : 2 des voyageurs
16 au 30 juin	E. Kennedy	Ndabemeye						
Total	6	26	2	4	5	0	7	20

* Centre international des étudiants étrangers
** Groupe d'études et de réflexion du Rwanda

La Libre Belgique

	ONU, communauté internationale	Gouvernement burundais	Opposition burundaise	ONG	Responsables belges	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	Ouganda	Gouvernement						
16 au 30 avril								
1er au 15 mai	Madrandele	Radio Burundi :7 Micombero	Mwambutsa : 2		P. Harmel			observateurs :2 source burundaise radio ougandaise :2 AFP réfugiés burundais
16 au 31 mai		Ambassadeur à Bruxelles Radio Burundi :2		CICR	Eyskens :2 P. Harmel		Paul VI	Walter Geerts (BRT) *La Cité* 1 témoin européen
1er au 15	Kayibanda	Radio Burundi :2			P. Harmel :2	1 intellectuel murundi	évêques belges	Source « sûre » à Bujumbura

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

juin		Micombero :2 Gouvernement Mission de pacification					1 prêtre tutsi	1 journaliste US :2 1 journaliste africain Etudiants tutsi Paysans hutu
16 au 30 juin	Idi Amin	Micombero Radio Burundi Ndabemeye	Mwambutsa					DIA
Total	4	21	3	1	6	1	3	17

Quelques remarques générales peuvent s'appliquer à l'ensemble des quotidiens étudiés. Pour tous, la première catégorie de référence est celle du gouvernement burundais ; cela s'explique par l'absence presque totale d'autres sources d'information. En revanche, l'opposition burundaise n'est souvent citée qu'à deux ou trois reprises, à l'occasion d'une lettre écrite par Mwambutsa ou d'un communiqué du MEPROBA. Enfin, presque aucun spécialiste du Burundi n'intervint dans les colonnes des quotidiens. Seul un appel d'anciens coopérants français, parmi lesquels l'historien spécialiste du Burundi Jean-Pierre Chrétien, est mentionné dans deux quotidiens français. *La Libre Belgique* cite quant à elle les analyses d'un « intellectuel murundi », sur lequel le quotidien ne livre aucune précision.

Cependant, il existe aussi certaines différences entre les références des quotidiens. Par exemple, le journal catholique *La Croix* se distingue dans la mesure où les références à des personnalités religieuses y sont aussi nombreuses que les références au gouvernement burundais. Cela ne constitue pas une surprise, d'autant que nous avions déjà constaté ce phénomène de sur-représentation des personnalités religieuses parmi les personnes et organismes citées dans le corpus « Rwanda 1994 ».

D'autre part, nous avons remarqué en introduction de cette analyse que l'essentiel des références des quotidiens se partageait en deux catégories : le gouvernement burundais et les témoins de la crise, le plus souvent européens. Dans ce corpus, la catégorie « Autres » s'avère nettement moins hétérogène que dans l'étude des articles sur le Rwanda. Elle se compose presque exclusivement de témoins, européens mais aussi parfois africains, ainsi que d'organes ou d'agences de presse étrangers. Dans les deux journaux belges comme dans *La Croix*, le nombre de références à cette catégorie « Autres » représente plus ou moins les trois quarts des références au gouvernement burundais. En revanche, dans *Le Monde*, cette catégorie essentiellement composée de témoignages dont nous verrons qu'ils vont souvent à l'encontre des propos tenus par le gouvernement, ne représente que la moitié du nombre de références au pouvoir burundais.

Ces constats se basent sur des chiffres dont la relative faiblesse ne permet pas de tirer des conclusions suffisamment significatives. Toutefois, nous avions déjà relevé que *Le Monde* semblait se référer, plus que les autres, aux estimations du nombre et de l'identité des victimes fournies par le gouvernement burundais. Les tableaux des personnes et organismes cités semblent conforter l'impression selon laquelle *Le Monde* aurait tendance à relayer davantage les positions gouvernementales. Il faudra donc, dans l'analyse de contenu des articles de fond, mesurer s'il existe ou non au sein du quotidien une orientation qui tend à accréditer les thèses du régime de Micombero sur la crise en cours.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-4- L'étude des points de vue extérieurs publiés

2-4-1- L'analyse des « points de vue » publiés par *Le Monde*

Dates	Auteur	Catégorie
27/05	le MEPROBA (mouvement des étudiants progressistes barundi) des témoins occidentaux	Opposition Burundi Témoin (Autres)
01/06	Dr Henneghien, témoin, médecin belge	Témoin (Autres)
01/06	un coopérant français, lecteur du quotidien	Témoin (Autres)
22/06	ambassade du Burundi à Paris	Gouvernement burundais
30/06	Mgr Maury, archevêque de Reims, ex nonce apostolique du Burundi	Religieux

Le Monde a publié, sur l'ensemble de la période, cinq articles différents qui relatent les « points de vue » de personnalités ou de groupes extérieurs à la rédaction du quotidien. Parmi eux se trouvent plusieurs témoins, belges ou français, des massacres qui se sont déroulés au Burundi. On recense également un article qui émane de l'ambassade burundaise à Paris et qui relate les positions gouvernementales, ainsi qu'une fraction d'article qui cite certaines prises de position du MEPROBA, un mouvement d'étudiants qui conteste le régime de Micombero. Le dernier article relate les propos d'une personnalité religieuse française qui a occupé des fonctions au Burundi dans le passé.

Le Monde a publié, au total, six témoignages différents d'Européens qui ont assisté à certains massacres, dont quatre dans un même article le 27 mai. Ces témoignages concordent dans la description de l'élimination systématique des Hutu, qui a débuté par ceux qui occupaient un rang social élevé pour « descendre » ensuite progressivement jusqu'aux simples paysans. Le 27 mai, un « témoin européen » écrit : *« partout, même dans les provinces épargnées par la rébellion, les élites hutu sont éliminées »*. Le 1er juin, un médecin belge, le Dr Henneghien, affirme que *« la répression se fit de sang-froid et prit très vite le tour d'une politique d'élimination systématique de l'élite hutu »*. Le même jour, un coopérant français au Burundi décrit ce qu'il nomme *« l'exécution méthodique par les Tutsi d'un plan rigoureux d'élimination des Hutu »*. Selon son témoignage : *« on commence par les « têtes (...). Puis, progressivement on descend : les étudiants, les élèves, les paysans, les boys »*.

Les témoignages qui décrivent la répression ont également en commun de désigner l'armée nationale et l'organisation de jeunesse du parti unique, les JRR (jeunesses révolutionnaires Rwagasore), comme les exécutantes des massacres. Le Dr Henneghien écrit : *« l'armée et la sûreté arrêtent à domicile (...). A quelques rares exceptions près, toutes les personnes arrêtées étaient des Hutu »*. Ensuite, il décrit le rôle prépondérant de la JRR : *« participent activement à la répression les Jeunesses révolutionnaires Rwagasore »*. Le témoignage du coopérant français corrobore celui du médecin belge : *« la JRR, constituée en groupes d'autodéfense, « ratisse » les collèges, tue les gens, incendie (...) »*. Le 27 mai, un autre témoin insistait quant à lui sur le rôle de la radio nationale et du parti unique dans le déchaînement de la répression : *« excités par la Voix de la Révolution (...) les Tutsi, surtout les membres du parti UPRONA,*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

dénoncent tous les Hutu qu'ils connaissent, collègues de travail, subordonnés, supérieurs, voisins, condisciples ».

Cependant, les opinions émises par les différents témoins cités par le quotidien divergent parfois, notamment à propos de la rébellion qui a précédé la répression dirigée contre l'élite hutu. L'un des témoins, que nous n'avons pas encore cité et dont la lettre fut publiée le 27 mai, estime que la rébellion ne fut qu'un « prétexte » aux massacres contre l'élite hutu. Selon ce témoin, la rébellion *« donne maintenant au pouvoir militaire un prétexte pour frapper durement ceux qui ne demandent qu'à prendre légitimement en mains leur avenir »*. Le même jour, un autre témoignage s'oppose explicitement au discours tenu par le directeur général des Affaires étrangères burundais, selon qui les rebelles avaient tenté de commettre un génocide à l'encontre des Tutsi. Il rétorque : *« le schéma est classique. Certes, nul ne doute qu'une victoire des rebelles eut été sanglante aussi. On ne pense pas cependant que l'élite des vaincus aurait été aussi froidement massacrée (...) »*. Un autre témoin, un coopérant français cité le 1er juin, défend cependant une opinion diamétralement opposée et considère comme un fait l'existence d'un complot de la rébellion visant au génocide des Tutsi. Selon lui, il est également hors de doute que l'élite hutu était impliqué dans ce complot. Dans sa lettre, il évoque *« la tentative organisée d'élimination systématique des Tutsi par les Hutu, qui a échoué dès le début »*, et ajoute à propos des *« têtes »* c'est-à-dire de l'élite hutu, que *« de toute évidence, [ils] attendaient et préparaient depuis longtemps le sanglant génocide des Tutsi »*. Selon ce coopérant, la version des événements donnée par le gouvernement burundais, en ce qui concerne en tous cas la rébellion et ses multiples ramifications supposées, serait incontestable.

Enfin, pour conclure sur les témoignages publiés par le quotidien, notons que trois d'entre eux constituent bien davantage des tentatives d'analyse de la situation et de ses enjeux politiques qu'une description des événements. L'un d'eux semble vouloir s'opposer aux idées reçues qui imputent au « tribalisme » les massacres tels que ceux qui se déroulent au Burundi. Ce témoin, un enseignant français récemment rentré de la capitale burundaise, insiste sur les enjeux et l'utilisation politique du « tribalisme » : *« le « tribalisme » est un outil au service d'un groupe dominant des élites urbaines (certains parleront de « bourgeoisie nationale »). Le tribalisme, ce n'est pas une fatalité raciale, comme on le croit facilement, c'est une politique »*. Nous verrons ensuite qu'une telle conception, qui rejette implicitement les analyses de la crise burundaise qui invoquent des « haines tribales ancestrales » comme cause première des massacres, apparaît plutôt isolée par rapport aux interprétations développées par la plupart des journalistes dans les différents quotidiens. Un autre témoin fait également part de ses réflexions sur l'impossibilité pour l'Occident de modeler la société africaine, tandis que le dernier affirme que l'hypothèse d'une alliance des rebelles hutu avec l'ancien *mwami* Ntare, invoquée au début par le pouvoir, apparaît plausible. En effet, selon lui, *« la majorité hutu est inorganique politiquement et militairement. Il n'est pas impossible qu'elle ait placé ses espoirs dans Ntare V (...) »*.

Par ailleurs, le premier quotidien français a publié des extraits d'un communiqué du MEPROBA le 27 mai, ainsi qu'une déclaration de l'ambassade du Burundi en France qui réagissait avec virulence contre un article paru dans *Le Monde* et signé par Philippe Decraene. Dans ce texte, l'ambassade burundaise affirme que les *« déchirements »* du Burundi seraient le résultat d'une *« conspiration de la grande presse contre l'unité du Burundi »*. L'ambassade met en exergue la *« conscience*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

nationale » développée selon elle par la population burundaise depuis des siècles, et rappelle l'existence d'un *« état national »* bien avant la colonisation. Elle conclut ainsi : *« une propagande insidieuse habilement menée depuis dix ans détruit progressivement cette conscience nationale. Heureusement, elle n'est pas encore totalement éteinte... »*. Par cet argumentaire, dont nous verrons à travers les citations des différents quotidiens qu'il est récurrent, le gouvernement burundais s'emploie à nier le caractère « ethnique » de la répression. Ce texte est publié sans commentaire par *Le Monde*, de même d'ailleurs que celui du MEPROBA qui, le 27 mai, dénonce violemment le gouvernement Micombero. Ce mouvement d'opposition écrit : *« une nouvelle occasion est donnée à Micombero pour se livrer à des orgies sanguinaires comme celles de 1965 »*. Puis il conclut en lançant un appel à la conscience *« révolutionnaire »* du peuple barundi, qu'il incite à *« démasquer les machinations des politiciens réactionnaires et leur opposer une résistance digne d'un peuple vraiment révolutionnaire »*.

Il faut remarquer de quelle manière le pouvoir burundais comme ses opposants se réclament de leur caractère « révolutionnaire », invoquent comme nous le verrons les méfaits de « l'impérialisme », et stigmatisent leurs adversaires comme « réactionnaires ». Un tel vocabulaire semble caractéristique de cette période du début des années 1970, fortement marquée par le contexte idéologique de la guerre froide et par l'opposition entre le bloc occidental qualifié d' « impérialiste », et le bloc de l'est dit « socialiste » ou « progressiste ». En effet, nous n'avons pas relevé l'emploi d'un vocabulaire aussi marqué idéologiquement lors de l'analyse du corpus sur le génocide de 1994. Nous reviendrons sur cet aspect du contexte international de la crise de 1972 et sur l'influence qu'il a exercé sur la presse.

Pour conclure sur les « points de vue » extérieurs publiés par *Le Monde*, nous évoquerons succinctement les extraits d'une déclaration de l'archevêque de Reims, Mgr Maury, parus le 30 juin dans le quotidien. Dans ces extraits, l'ecclésiastique insiste sur le fait que la violence n'est pas l'apanage de l'Afrique et qu'en la matière, les Européens qui ont déclenché deux guerres mondiales et produit le nazisme n'ont guère de leçon à donner. Il écrit par exemple : *« il n'appartient pas aux Blancs de faire la leçon aux Noirs (...) N'y avait-il pas de chrétiens parmi les tortionnaires de la Gestapo et ceux de la guerre d'Algérie (...) ? »*. Mgr Maury conclut en rendant hommage aux partisans de la non-violence, en dépit de l'hostilité manifestée par une partie d'entre eux envers l'Eglise catholique.

Le Monde a donc publié les points de vue de différents témoins ou acteurs de la crise burundaise. Il a publié à la fois des déclarations qui émanaient du gouvernement burundais, et des extraits d'un communiqué d'une organisation opposante. En revanche, tous les témoignages publiés proviennent d'Européens, et jamais de burundais, ce qui s'explique essentiellement par l'impossibilité d'envoyer un correspondant au Burundi mais également par le danger auquel s'exposent les Burundais qui accepteraient de témoigner pour la presse étrangère. Nous avons pu remarquer que les témoignages d'Européens semblaient se recouper dans leur description de la répression, mais divergeaient parfois sensiblement dans l'interprétation de l'enchaînement des événements, et notamment sur la nature et les objectifs de la rébellion qui éclata le 29 avril.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-4-2- Les « points de vue » extérieurs publiés par *Le Figaro*

Ce quotidien n'a publié aucun point de vue extérieur à sa rédaction durant toute la période étudiée. Cela constitue un nouveau symptôme du peu d'attention accordée par *Le Figaro*, plus encore que les autres, à la crise burundaise.

2-4-3- Les « points de vue » extérieurs publiés par *La Croix*

Dates	Auteur	Catégorie
30/05	Une européenne, témoignage repris de *La Libre Belgique*	Témoins (Autres)
31/05	Témoignages sur la situation au Burundi	Témoins (Autres)
04/06	Les cinq évêques du Burundi	Religieux
22/06	Mgr Maury	Religieux

Le quotidien catholique français a publié quatre articles qui présentent des points de vue extérieurs à sa rédaction. Parmi eux, deux émanent de personnalités religieuses ; les deux autres sont des témoignages. Le premier de ces témoignages fut repris de *La Libre Belgique* et provient d'une Européenne qui vit au Burundi. Elle décrit l'horreur des massacres et parle d'*«une cruauté et [d']un sadisme insoupçonné »*. Elle témoigne également du fait que les tueries visèrent en premier lieu les intellectuels et les Hutu qui occupaient un rang social élevé, mais que par la suite *« les ouvriers et de nombreux « boys » ont été arrêtés et exécutés »*. Le second article fut réalisé sur la base de plusieurs témoignages, regroupés initialement par la revue *Peuples du Monde*, qui relataient et analysaient les événements qui se sont déroulés depuis le 29 avril. Tout d'abord, cet article évoque la rébellion, qu'il décrit comme *« menée par des Hutu, aidés de mulélistes »*. Le texte mentionne les assassinats de personnalités proches du pouvoir commis par la rébellion, mais également les massacres contre la population tutsi et en propose un bilan : *« on estime à 5000 (...) le nombre de victimes de cette rébellion »*. Toutefois, les témoignages qui fondent cet article tendent à montrer que la rébellion fut rapidement étouffée par l'armée, et que par conséquent les terribles massacres commis contre les Hutu ne peuvent s'expliquer par les nécessités de l'éradication d'un « complot » aux ramifications étendues, comme le prétend le gouvernement de Micombero. Selon ces témoins, il s'agit en fait d'un *« génocide »* contre les Hutu : *« en une dizaine de jours, l'armée a maîtrisé [la rébellion] mais dès les premiers jours les autorités en place ont déclenché un véritable génocide contre les Hutu »*. Le texte précise que les intellectuels et les Hutu les plus influents furent les premiers visés par la répression, mais que celle-ci atteignit ensuite les autres couches de la population : *« dans la capitale, on a tué absolument tous les intellectuels hutus. On s'en prend désormais aux simples domestiques et ouvriers »*.

D'autre part, ces témoignages mettent en cause la JRR, présentée comme l'exécutante principale des massacres, tout en précisant qu'il s'agit de *« bandes appartenant en principe à la jeunesse du parti, mais où il y a souvent de vrais bandits qui n'ont d'autre but que de tuer et piller »*. Quant aux autorités politiques et militaires, elles sont décrites comme responsables des tueries, même si l'article évoque des tentatives isolées du gouverneur de Bururi ou du chef de l'armée pour mettre fin aux exécutions arbitraires. A l'opposé du comportement de ces responsables, *« certains hommes politiques à Bujumbura excitent au contraire leurs militants à continuer le massacre sous des formes plus ou moins déguisées : c'est de l'hypocrisie à jet continu »*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Globalement, le regroupement de témoignages présenté dans cet article incrimine les autorités burundaises et les accuse de mettre en œuvre le génocide de la population hutu, en commençant par les intellectuels et les personnes influentes. De ce fait, il s'oppose aux analyses développées par les représentants du pouvoir de Micombero.

Les deux autres points de vue publiés par le quotidien émanent de représentants de l'Eglise catholique. Le premier, publié le 4 juin, est constitué d'extraits d'un appel des cinq évêques du Burundi qui incitent les chrétiens du pays au *« pardon mutuel »*. Dans ce texte, les évêques affirment : *« la honte de notre Burundi fait la honte de tous les baptisés. Le mal que ne connaissaient pas nos ancêtres païens a surgi parmi les baptisés (...) »*. Toutefois, si les évêques appellent à l'arrêt des massacres, ils se gardent d'en désigner les exécutants et les organisateurs, et se contentent d'une requête adressée diplomatiquement au gouvernement en faveur d'une *« justice véritable »*. Le second point de vue religieux publié par le quotidien catholique est constitué par de larges extraits d'une déclaration de Mgr Maury, reprise également par *Le Monde*, comme nous l'avons vu. Cependant, le quotidien catholique cite bien plus largement les propos de l'ecclésiastique et, s'il rapporte les mêmes extraits que son confrère, il cite également les réflexions du prélat à propos des terribles massacres qui endeuillent un *« pays catholique »*. Nous retrouvons ici, dans les propos de Mgr Maury rapportés par *La Croix*, le même type de réflexions que chez les évêques du Burundi. Nous avons vu que ces questionnements avaient resurgi vingt ans plus tard à l'occasion du génocide au Rwanda : des personnalités religieuses s'interrogèrent de la même façon, en 1994, sur le fait qu'une telle barbarie puisse se produire dans un pays très majoritairement catholique. En 1972, Mgr Maury écrit : *« ce peuple est le plus catholique du monde, à 75 ou 85 % de la population. Le monde entier fut pris d'une douloureuse stupeur lorsqu'il apprit que les deux ethnies principales du pays, les Hutu et les Tutsi, chrétiens les uns et les autres, se livraient entre eux à des massacres effrayants »*. Outre ces réflexions et celles que nous avons citées précédemment en étudiant l'article du *Monde*, il est notable que Mgr Maury semble ne pas se prononcer sur les responsabilités des massacres au Burundi. L'extrait que nous venons de citer paraît même accréditer l'idée de tueries réciproques, se produisant de manière anarchique. Il ne s'agit là que d'une interprétation des propos de Mgr Maury, dans la mesure où celui-ci ne se prononce pas explicitement sur le sujet de la responsabilité et n'évoque que la *« violence »* en général. Il faut toutefois remarquer que ce flou s'oppose à la ferme dénonciation des autorités dans le « génocide » des Hutu, formulée dans les témoignages du 31 mai publiés par le même quotidien.

2-4-4- Les « points de vue » extérieurs publiés par *Le Soir*

Dates	Auteur	Catégorie
06/05	Mwambutsa IV, ancien *mwami* du Burundi	Opposition Burundi
26/05	Pierre Harmel, ministre belge des Affaires étrangères	Responsable belge
26/05	JEC (jeunesse étudiante chrétienne)	ONG, associations
27/05	Un témoin européen, « connaisseur » du pays	Témoignage (Autres)
31/05	le MEPROBA	Opposition Burundi
02/06	Pierre Harmel	Responsable belge

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le premier quotidien belge francophone a publié six « points de vue » extérieurs à sa rédaction durant la période. Il est notable qu'aucun n'émane des autorités burundaises tandis que deux d'entre eux proviennent d'opposants au régime, en l'occurrence de l'ancien *mwami* Mwambutsa et du mouvement MEPROBA. Quant aux quatre autres, ils sont constitués pour deux d'entre eux par des déclarations du ministre belge des Affaires étrangères, Pierre Harmel, dont les critiques à l'égard du pouvoir burundais entraînèrent de véhémentes protestations de la part de ce dernier. Un autre article relate les positions d'une organisation chrétienne belge qui dénonce également le régime burundais. Quant au dernier, il s'agit d'un témoignage dans lequel l'auteur propose une analyse détaillée de l'origine de la crise et notamment du déroulement de la rébellion et des raisons de son échec. Cet article fut très violemment critiqué par le pouvoir burundais, qui accusa à cette occasion *Le Soir* de se ranger du côté des rebelles en semblant regretter leurs erreurs et leur échec. Nous allons à présent nous intéresser à ces articles plus en détail mais il est probable, au vu de leurs auteurs, que tous mettent en cause de façon plus ou moins radicale le régime burundais.

Le premier point de vue extérieur qui fut publié par le quotidien est une déclaration de l'ancien *mwami* Mwambutsa IV, qui réagit à la mort de son fils Ntare V. Dans cette déclaration, l'ex *mwami* qui fut quelques années auparavant déposé par son fils, conteste l'implication de celui-ci dans la rébellion du 29 avril. Le pouvoir de Micombero accusa en effet Ntare d'avoir joué un rôle central dans ce soulèvement, et affirma dans un premier temps que le jeune prince était mort dans les combats opposant l'armée aux rebelles avant d'admettre qu'il avait été fusillé. Dans sa déclaration, Mwambutsa IV affirme que son fils *« le prince Charles est demeuré absolument étranger au soulèvement »*. D'autre part, il dénonce la répression qui s'est abattue en particulier sur son fils, le complot invoqué par le pouvoir ne constituant selon lui qu'un *« prétexte désormais éculé de « tentative de coup d'état impérialiste » »*. Enfin, l'ancien roi attaque violemment le régime burundais qu'il qualifie de *« quarteron d'assassins et de fossoyeurs (...)»*. A propos de cette déclaration il faut relever que, si elle fut mentionnée en général dans un article par les quotidiens français, elle ne fit pas l'objet d'un article particulier la retranscrivant intégralement comme ce fut le cas dans *Le Soir*.

A la fin du mois de mai, le quotidien belge reproduit le communiqué d'autres opposants au régime en place à Bujumbura, qui s'affirment également hostiles à la monarchie incarnée par Ntare ou Mwambutsa. Il s'agit d'un communiqué du secrétariat du MEPROBA qui, bien que publié quasiment à la même date que celui que nous avons mentionné dans *Le Monde*, a un contenu différent. Le MEPROBA conteste dans ce communiqué les allégations d'un article du *Soir*, qui évoque de possibles liens entre les insurgés et le gouvernement chinois. Ce dernier soutiendrait au contraire, selon le mouvement d'opposition, le régime de Micombero auquel il venait d'accorder un prêt important. D'autre part, les étudiants « progressistes » réfutent toute alliance entre rebelles hutu et monarchistes, en affirmant que *« les Hutu n'ont que faire de la monarchie qui est en grande partie responsable de leur misère »*. Ils condamnent ensuite la répression gouvernementale pour sa brutalité et son caractère systématique contre l'ensemble des *« hutu lettrés »*. Ils soulignent que *« la répression actuelle dépasse de très loin la proportion de la révolte des paysans hutu du Bururi »*. Nous pouvons remarquer que le MEPROBA évoque ici une *« révolte »* paysanne, tandis que le régime burundais stigmatise un complot fortement organisé et impliquant l'ensemble des élites hutu. Le mouvement d'opposition conteste cette analyse et notamment le fait que le ministre des Travaux publics, exécuté par le pouvoir, ait pu joué un rôle dans la

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

rébellion. Enfin, le MEPROBA affirme que l'ensemble des élites tutsi, y compris les *« modérés »*, se trouveraient en accord avec le processus en cours *« d'extermination »* de l'élite hutu. Il stigmatise particulièrement le rôle de certains dirigeants de la hiérarchie catholique : *« (...) les Tutsis dits modérés étaient parfaitement d'accord avec le plan d'extermination de tout les hutus lettrés. Il n'y a pas de Tutsis modérés sur la question Hutu, à commencer par le grand prince de l'église du Burundi, l'évêque de Bujumbura (...) »*. Le MEPROBA renverse ici l'accusation de « complot » des élites hutu formulée par le pouvoir, en affirmant que l'ensemble des élites tutsi auraient participé ou donné leur accord à un plan d'extermination de l'élite hutu.

Outre ces déclarations qui émanent d'une personnalité et d'une organisation burundaises toutes deux violemment hostiles au pouvoir en place en dépit de leurs divergences, le quotidien belge publia à deux reprises des déclarations du ministre belge des Affaires étrangères Pierre Harmel. Le 26 mai, une déclaration du ministre est publiée *in extenso* par le quotidien. Dans ce texte, Pierre Harmel analyse les événements du 29 avril comme le résultat de deux chocs simultanés mais séparés : d'une part un *« coup d'état »* qui visait à rétablir le pouvoir de Ntare V et, d'autre part, *« une rébellion assistée de l'extérieur »* pour renverser les autorités en place. A ce sujet, Pierre Harmel précise qu'*« aucun des agents de la coopération militaire (...) n'est intervenu »* dans ces événements, et contredit ainsi implicitement les accusations formulées par la radio burundaise contre la Belgique. Enfin, le ministre annonce le rappel de l'ambassadeur belge au Burundi, qui sera chargé d'exprimer *« au chef de l'état du Burundi, le président Micombero, sa préoccupation et son espoir inquiet de voir restaurer l'ordre et la paix »*. Bien que formulée dans un langage diplomatique, cette déclaration apparaît comme une tentative d'exercer une pression sur le gouvernement burundais pour qu'il mette un terme aux tueries arbitraires qui se déroulent dans le pays.

Quelques jours plus tard, le quotidien publie de larges extraits d'une seconde déclaration du ministre des Affaires étrangères belge. Le texte exprime, de manière plus nette, une condamnation des tueries qui visent des civils innocents *a priori* : *« pas un homme au monde ne peut rester indifférent à des affrontements aussi sanglants dans lesquels succombent en grand nombre des humains sans faute et sans défense »*. Il semble aussi que cette déclaration annonce une pression plus forte sur le gouvernement burundais, lorsqu'elle évoque la nécessaire révision des accords de coopération dans la mesure où la *« sauvegarde »* de tous les *« éléments de la population »* ne serait plus assurée. Pierre Harmel déclare : *« ceux-ci ne peuvent atteindre leurs objectifs, que dans la mesure où ils contribuent réellement à la sauvegarde des deux éléments de la population »*. Cette fois, la déclaration du ministre belge accuse de manière plus directe, bien qu'en préservant certaines formes diplomatiques, le gouvernement burundais de s'attaquer à un *« élément »* de la population, autrement dit aux Hutu. Ces propos déclenchèrent d'ailleurs des réactions virulentes de la part du gouvernement burundais et de la radio nationale sous son contrôle.

D'autre part, *Le Soir* publia également le communiqué d'une organisation étudiante chrétienne belge, la JEC (jeunesse étudiante chrétienne), le 26 mai. Cette organisation dénonce explicitement un *« génocide des Hutu par les Tutsi »*, dont le pouvoir burundais serait responsable. S'adressant à l'ambassadeur du Burundi en Belgique, elle écrit : *« nous exigeons de l'ambassadeur du Burundi qu'il intervienne auprès de son gouvernement pour que celui-ci arrête immédiatement le génocide »*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Pour conclure ce communiqué, qui apparaît comme une condamnation ferme du gouvernement burundais, la JEC se prononce en faveur d'une intervention étrangère au Burundi dans le but de mettre fin aux massacres. Elle affirme qu'au regard de la gravité du crime perpétré dans ce pays, *« l'ingérence dans les affaires du Burundi ne peut être un obstacle »*.

Enfin, le quotidien belge diffusa, le 27 mai, le témoignage d'un Européen présenté comme un fin connaisseur des réalités burundaises et qui, au-delà de la relation des faits auxquels il a assisté, propose une analyse détaillée des événements. Ce témoin évoque également ses conceptions de l'histoire burundaise et de l'impact de la colonisation sur les structures sociales du pays. Il affirme que *« les Tutsis ont toujours dominé au Burundi (...). On a accusé souvent les Européens d'avoir cristallisé l'opposition entre les deux ethnies. Cela est parfaitement exact dans la mesure où ils ont scolarisé sans distinction les deux ethnies, ce qui a amené peu à peu les Hutus à exiger des droits égaux pour des diplômes égaux »*. Cette allégation semble contredire nettement les analyses de spécialistes actuels de l'histoire burundaise, dont les études montrent au contraire que l'administration coloniale fit le choix de s'appuyer sur la minorité tutsi pour gouverner en privant les Hutu d'accès aux postes de responsabilité, mais également en les privant très largement d'instruction. Mais la partie de ce long témoignage qui suscita les plus vives réactions de la part du gouvernement burundais concerne l'analyse des causes de la défaite des insurgés. Le pouvoir de Micombero considéra en effet que le ton adopté par l'auteur indiquait son inclination favorable aux insurgés, dont il se ferait le conseiller *a posteriori*. Le témoin écrit par exemple que *« l'emploi d'anciens rebelles mulélistes a été la première erreur très grave des révoltés Hutus : la présence de ces mulélistes a eu comme effet d'unir, à plusieurs endroits, les Hutus et les Tutsis contre ces mulélistes, unissant donc ce qu'on voulait diviser. (...) Il faut davantage souligner, d'un point de vue militaire, l'incohérence de pensée et d'organisation des responsables de ce coup d'état (...) »*. Il s'ensuit une liste des *« erreurs »* de tactique et d'organisation commises par les rebelles.

D'autre part l'auteur affirme, à propos de la situation des étrangers : *« d'ailleurs, depuis le 7 mai, il est interdit aux étrangers de quitter les quartiers résidentiels et commerciaux du centre (fait également sans précédent) »*. Or, cette information semble contredite par la plupart des autres témoignages, qui soulignent que les étrangers ne furent ni inquiétés ni entravés dans leurs déplacements. Nous pouvons dès lors penser qu'il s'agit d'une information inexacte, et cela constitue peut-être un exemple de ces informations, en partie tronquées, diffusées par certains quotidiens durant la crise et dont Jeremy Greenland écrivait qu'elles offrirent au pouvoir burundais un prétexte pour démentir aussi les informations justes qui faisaient état d'un génocide contre les Hutu.

Comme nous le soulignions en introduction de cette étude des points de vue extérieurs publiés par *Le Soir*, il apparaît que ces six articles se caractérisent tous par une condamnation, plus ou moins directe et virulente, de la responsabilité du gouvernement burundais dans le *« génocide »* ou *« l'extermination »* de l'élite hutu. La version officielle du déroulement des événements livrée par le gouvernement burundais ne fit l'objet d'aucun article particulier, même si elle fut parfois évoquée dans certains articles « de fond » comme nous le verrons. En ce qui concerne les points de vue publiés, il faut cependant constater que s'ils condamnent tous la répression gouvernementale, qualifiée parfois de *« génocide »*, ils ne s'étendent guère sur les

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

exactions commises par la rébellion, même si elles sont rapidement évoquées dans le témoignage que nous avons étudié par exemple.

2-4-5- Les « points de vue » extérieurs publiés par *La Libre Belgique*

Dates	Auteur	Catégorie
25/05	Pierre Harmel	Responsable belge
01/06	Un journaliste africain	Autres
05/06	Grégoire Kayibanda, Président du Rwanda	Communauté internationale
07/06	Michel Micombero, Président du Burundi	Gouvernement burundais
13/06	Un intellectuel murundi	Spécialistes et intellectuels

Le second quotidien belge a également publié cinq points de vue extérieurs à sa rédaction. Toutefois, au contraire de son confrère *Le Soir*, il n'a pas publié d'article spécialement consacré à la relation des propos de l'ancien *mwami* ou des opposants du MEPROBA. En revanche, *La Libre Belgique* a publié un long entretien que son envoyé spécial a pu obtenir du président Micombero, tandis que nous avions relevé l'absence d'article entièrement consacré à relater la version gouvernementale des événements dans le quotidien *Le Soir*. D'autre part, *La Libre Belgique* a publié les points de vue d'un journaliste africain et d'un intellectuel murundi, qui livrent tous deux des réflexions d'ordre assez général sur l'origine de la violence ou la nature des guerres contemporaines à travers le monde. Quant à la déclaration de Pierre Harmel publiée par le quotidien le 25 mai, il s'agit exactement de la même déclaration que celle qui fut reproduite par *Le Soir* dans son édition du 26 mai et que nous avons commentée précédemment. Nous ne reviendrons donc pas dessus et nous contenterons de remarquer, cependant, que *La Libre Belgique* à l'inverse du *Soir* n'a pas consacré un article complet à citer de larges extraits de la seconde déclaration de M. Harmel sur la possible remise en cause des accords de coopération entre la Belgique et le Burundi.

Le 1er juin, *La Libre Belgique* publia une tribune signée par *« un journaliste africain »* sans donner plus de précision sur l'identité de son auteur. Dans cet article, ce journaliste dresse une sorte d'inventaire des crises voire des guerres ouvertes qui secouent la planète. Evoquant plus particulièrement l'Afrique, il oppose le comportement du président malgache qui a démissionné à la suite d'un mouvement populaire et évité ainsi, selon l'auteur, la guerre civile dans son pays, à l'attitude du pouvoir burundais dont il critique la répression démesurée. Selon lui, *« la répression contre les Hutu a été d'autant plus violente qu'a été faible leur velléité de soulèvement »*. D'après ce journaliste, les situations qui prévalent à Madagascar et au Burundi sont comparables, mais il semble estimer que leur issue différente tient pour une large part à la nature des dirigeants respectifs de ces deux pays : *« le Burundi et Madagascar, deux pays qui ont connu une situation identique, mais qui diffèrent dans les moyens utilisés pour guérir leurs maux. Faut-il voir là une différence entre Micombero et Tsiranana ? Le premier est un militaire et le second est un civil »*. Or, les militaires se seraient à plusieurs reprises montrés inaptes à résoudre pacifiquement de telles crises. En conclusion, l'auteur esquisse une réflexion sur les guerres contemporaines, dont la nature se serait modifiée depuis les deux guerres mondiales en raison du perfectionnement de l'armement, lequel menacerait tout conflit global de dégénérer en une *« destruction totale de l'humanité »*. Les guerres actuelles ou à venir seraient ainsi bien davantage des guerres civiles, *« celles qui déchirent les communautés ethniques, linguistiques ou religieuses d'un même pays »*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le 13 juin, c'est un intellectuel du Burundi qui livre ses réflexions au quotidien belge. *La Libre Belgique* a demandé à cet intellectuel les raisons pour lesquelles se maintenaient les groupes hutu et tutsi, si comme l'affirmait le président Micombero il ne s'agissait plus de populations « ethniquement » différentes. L'intellectuel burundais estime que *« le système clanique demeure la seule sécurité sociale »*, ce qui rendrait quasiment impossible sa disparition. Selon lui, la déstabilisation du Burundi proviendrait d'ailleurs de l'ébranlement de l'ordre social ancien, généré par le renversement de la monarchie en 1966 par Micombero. Cet intellectuel affirme que le déséquilibre dans le partage du pouvoir entre Hutu et Tutsi serait le résultat de l'instauration d'une république contrôlée par les seuls Tutsi, alors que la monarchie se situait au-dessus de ces divisions. Il écrit : *« on peut reprocher beaucoup de choses au roi Mwambutsa, mais lui, au moins, avait le souci de protéger les Hutu »*. Le quotidien semble toutefois prendre une certaine distance vis-à-vis des propos tenus par l'auteur envers la monarchie, lorsqu'il précise sur un ton teinté d'ironie : *« c'est, bien entendu, un royaliste qui parle »*.

Les deux derniers points de vue publiés par le quotidien belge émanent respectivement des présidents rwandais et burundais. Le 5 juin, *La Libre Belgique* publie une déclaration de Grégoire Kayibanda qui s'adresse au président Micombero. Le président rwandais enjoint son homologue, dirigeant d'un *« pays frère »*, à *« « prendre les mesures nécessaires en vue d'arrêter les tueries » et les massacres de gens innocents, qui, souligne-t-il, ne servent ni l'Afrique ni le Burundi »*. Puis, deux jours plus tard, *La Libre Belgique* publie une longue interview du président Micombero, réalisée à Bujumbura par l'envoyé spécial du quotidien. Au cours de cette interview, le président burundais développe la thèse d'une tentative de génocide contre les Tutsi qui aurait nécessité une répression dure mais, selon lui, justifiée et limitée aux individus compromis dans cette tentative. D'emblée, il affirme : *« une chose est certaine, c'est qu'il y a eu une véritable tentative de génocide contre les Tutsi »*. Ensuite, il s'en prend à la presse belge et à son traitement de la crise burundaise, qu'il juge unilatéral dans la mesure où elle n'aurait guère évoqué cette tentative de génocide : *« là-dessus, rien dans la presse belge qui ne voit que la répression »*. Lorsque le journaliste l'interroge sur les *« excès »* de la répression, rapportés par de nombreux témoignages, et sur la réalité de l'extermination de l'élite hutu, le président Micombero répond : *« il y a eu des excès mais très peu. (...) Toute personne qui a participé au programme de génocide devait être punie »*. D'autre part, le président burundais critique l'attitude du gouvernement belge suite aux menaces de suspension des accords de coopération proférées par Pierre Harmel. Micombero considère en effet que l'ancienne puissance mandataire porte une lourde responsabilité dans l'émergence du *« tribalisme »* au Burundi, et *in fine* dans la crise actuelle. Il affirme notamment : *« le drame préparé par les Belges s'est produit (...) le pouvoir tutélaire, avant de s'en aller, a ravivé le tribalisme en favorisant la création d'un parti tribal hutu »*.

Cette longue interview, publiée pour partie en « une » du quotidien, permet ainsi au président Micombero de développer ses propres analyses sur plusieurs aspects de la crise ; une analyse contredite par les témoignages que nous avons cités, mais également par les rapports produits ultérieurement qui démontrèrent le caractère systématique de la répression contre l'élite hutu.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-5- L'analyse de contenu des articles « de fond »

Pour l'analyse de contenu des articles de fond du corpus « Rwanda 1994 », nous avions choisi de procéder à l'analyse détaillée des articles de chacun des trois principaux journalistes de chaque quotidien, puis d'exposer les principales caractéristiques des articles écrits par les autres journalistes. Pour le corpus « Burundi 1972 », sa faible taille nous permet d'analyser en détail l'ensemble des articles de fond. Nous insisterons plus particulièrement sur les articles d'analyse qui tentent d'exposer les origines de la crise, ou opèrent un retour sur l'histoire plus ancienne du Burundi. Ce type d'articles est présent dans chaque quotidien, au moins une fois, y compris dans *Le Figaro*.

2-5-1 L'analyse des articles « de fond » publiés par *Le Monde*

Le premier quotidien français n'a publié, au cours de la période, que huit articles de fond contre quatorze dépêches. C'est pourquoi nous émettrons tout de même quelques remarques sur ces dernières, car si elles n'émanent pas directement de la rédaction du quotidien, celui-ci opère tout de même une sélection dans leur publication qu'il peut s'avérer intéressant d'observer. Quant aux articles de fond ils furent rarement signés, à l'exception de deux articles rédigés par Philippe Decraene, et d'un autre signé des initiales J.G.. Ces trois articles sont d'ailleurs probablement les plus intéressants à étudier pour cerner l'analyse du conflit développée par le quotidien, puisqu'ils proposent des explications sur l'histoire ancienne et récente du Burundi et sur l'évolution du régime de Micombero.

Dans un article paru le 2 juin, Philippe Decraene tente d'analyser la situation en mettant en garde contre toute interprétation trop manichéenne, et juge que *« lorsque les haines tribales se déchaînent, il est rare que les bourreaux se trouvent tous dans un camp, et les victimes exclusivement dans l'autre »*. Le journaliste rappelle les circonstances de la rébellion, qui éclata le 29 avril en plusieurs points du territoire et se traduisit par des massacres contre les dignitaires du régime et la population tutsi : *« beaucoup de Tutsi ont alors trouvé la mort dans des circonstances souvent affreuses, en tous points analogues à celles dans lesquelles tombent aujourd'hui des dizaines de milliers de Hutu, victimes de l'aveugle répression tutsi »*. Cependant, ce constat ne doit pas, selon le journaliste, masquer le fait qu'il existe une différence non seulement de degré, mais également de nature entre les massacres commis par la rébellion et la répression organisée par le pouvoir : *« il y a pourtant plus qu'une différence de degré entre ces deux racismes meurtriers »*. Cette différence est due à la fois à l'ampleur de la répression contre les Hutu, qui prend la forme d'un « génocide », mais également au fait que, les Hutu ayant été systématiquement écartés du pouvoir depuis l'avènement de la République en 1966, ils auraient été conduits au désespoir. Rappelant les différents procès qui ont émaillé la période de 1966 à 1972 et qui se sont à plusieurs reprises traduits par l'exécution de représentants de l'élite hutu, Philippe Decraene estime que *« les Hutus, déjà brimés sous la monarchie des Mwami Mwambutsa IV et Ntare V, ne disposaient pratiquement plus d'aucun moyen légal d'expression depuis la prise du pouvoir par les militaires, en novembre 1966. (...). Au demeurant, non seulement les méthodes de gouvernement de la junte militaire ne pouvaient qu'acculer les Hutus au désespoir, mais il ne faut pas écarter l'hypothèse d'une machination policière dans le déclenchement des événements du 29 avril »*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Enfin, il faut relever que Philippe Decraene, comme la plupart des journalistes que nous allons étudier, caractérise les Burundais hutu et tutsi tantôt comme des *« entités ethniques »*, tantôt comme des *« races »* distinctes qualifiées respectivement de *« bantou »* et *« hamite »*. Ce vocabulaire semble faire référence aux thèses qui ont prévalu à l'époque coloniale à propos de l'histoire du Burundi, et qui sont connues sous l'appellation de « thèse hamitique ». Nous avons vu que cette conception de l'histoire burundaise aujourd'hui battue en brèche par de nombreux travaux scientifiques constituait encore une référence pour certains journalistes ou intervenants extérieurs en 1994. Il ne paraît donc guère étonnant que vingt ans avant, en 1972, alors que la « thèse hamitique » ne commence à être contestée que depuis quelques années, elle semble continuer à faire autorité parmi les journalistes. De plus, il faut noter que Philippe Decraene paraît ne pas adhérer entièrement à l'idée de l'existence de luttes *« tribales »* ancestrales entre Hutu et Tutsi, puisqu'il écrit dans son article que ces divisions furent pour le moins *« entretenues »* par les administrations coloniales allemande puis belge : *« Nés à l'époque précoloniale, entretenus à l'époque coloniale allemande jusqu'en 1918, et belge de 1918 à 1962, les antagonismes tribaux qui dévastent la République du Burundi expliquent le génocide dont est victime l'ethnie hutu (...) »*.

Dans l'autre article qu'il avait publié le 31 mai, Philippe Decraene s'attachait plus précisément à décrire l'histoire du Burundi, en particulier depuis la veille de son accession à l'indépendance, afin d'éclairer le contexte de la crise de 1972. Dans ce très long article, il revient d'abord rapidement sur l'histoire précoloniale et coloniale du pays. Les expressions qu'il emploie pour décrire le Burundi et les luttes pour le pouvoir qui le traversent, de même que la comparaison qu'il établit avec le Moyen-Âge européen, illustrent l'influence de cette interprétation de l'histoire burundaise que nous venons de rappeler. Philippe Decraene évoque *« la région mystérieuse des sources du Nil »*, où se situe un royaume de l'Urundi marqué par *« la violence des antagonismes tribaux ou claniques »*. Il décrit également les intrigues de cours qui opposent les différentes familles princières, ces *« règlements de compte dont le caractère sanglant n'avait rien à envier à celui des* Récits des temps mérovingiens *de l'historien Augustin Thierry »*. Tandis que la plupart des spécialistes du Burundi estiment aujourd'hui que les clans princiers appartenaient à une aristocratie, les *Baganwa*, qui n'était ni hutu ni tutsi, Philippe Decraene affirme que ces clans *« étaient tous de race tutsi »* et s'interroge sur leurs *« rivalités à la fois complexes et inexplicables »*.

Dans la seconde partie de son article, le journaliste décrit en détail la période qui s'est écoulée entre l'assassinat du prince Louis Rwagasore, à la veille de l'indépendance, et 1972. Il revient par exemple sur la répression menée par le pouvoir royal et le capitaine Micombero en 1965, à la suite d'une tentative de coup d'état conduite par des officiers hutu. Selon Philippe Decraene, il s'agit du *« premier exemple d'une répression aussi brutale en Afrique noire. (...) Mais l'opinion mondiale reste curieusement indifférente »*. Il ajoute que cette répression ne se limita pas aux présumés conspirateurs mais, à l'instar de ce qui se passe en 1972 et bien qu'à une échelle plus réduite, s'étendit à l'ensemble de la population hutu. Selon lui : *« déjà, le gouvernement de Bujumbura nie l'existence de toute rivalité entre Hutu et Tutsi. Il entreprend pourtant l'élimination systématique des élites et du paysannat hutu »*. L'auteur montre ensuite que si la chute de la monarchie en 1966 ne provoqua apparemment aucune réaction populaire pour la défendre, l'accession au pouvoir de Micombero et la proclamation de la république ne modifièrent pas fondamentalement la situation. Philippe Decraene évoque les différents « complots » dénoncés et réprimés par le régime, notamment en

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

1969 et 1971, tout en émettant des doutes sur leur réalité. Ce faisant, il dresse un bilan au ton plutôt accusateur du régime de Micombero, marqué par la répression souvent arbitraire contre ses opposants, et tout particulièrement contre l'élite hutu.

Globalement, ces deux articles de Philippe Decraene, qui sont les articles d'analyse les plus étoffés que le quotidien ait publié, s'avèrent extrêmement critiques à l'égard du régime burundais. La répression exercée contre l'élite hutu, non seulement en 1972 mais depuis plusieurs années, se trouve stigmatisée et explique en partie, selon l'auteur, la violence de la rébellion qui a éclaté de 29 avril et dont il souligne également les exactions. D'autre part, sur le plan historique, ces articles semblent essentiellement inspirés par la vision coloniale de l'histoire burundaise, bien que Philippe Decraene évoque également le rôle de la colonisation dans le maintien des divisions « tribales ». A l'inverse, d'autres journalistes affirment, dans la presse belge par exemple, que l'autorité mandataire s'est employée à lutter contre ces antagonismes.

Le 13 mai, un autre article qui présente une analyse de la rébellion et du régime de Micombero est publié sous la signature des initiales J.G.. Ce journaliste estime, comme il l'écrit en titre, que *« les haines tribales auraient joué un rôle important dans le déchaînement des violences »*. A cette date, les informations sur la répression gouvernementale sont encore peu nombreuses, et l'article de J.G. évoque surtout les exactions commises par la rébellion et *« l'ampleur des massacres qui ont fait des milliers de victimes dans des conditions atroces »*. L'auteur estime que les divergences idéologiques entre élites burundaises, au sujet de la monarchie ou encore de la politique étrangère et des alliances avec le bloc occidental ou avec le bloc dit « communiste », n'ont joué qu'un rôle mineur dans le déclenchement de la guerre civile. Il affirme que *« l'idéologie était une préoccupation très accessoire pour des hommes politiques soucieux avant tout de faire prévaloir les intérêts de leur région d'origine ou de leur groupe ethnique »*. Autrement dit, comme le soulignait le titre de l'article, l'auteur juge que ce sont avant tout les *« haines tribales »* qui expliquent le déchaînement de la violence.

Quant aux autres articles de fond publiés par le quotidien, ils se montrent en général plutôt critiques envers le gouvernement de Micombero et les analyses officielles du pouvoir burundais distillées par la radio de Bujumbura. Dès le 7 mai, le quotidien publie un article au ton assez sceptique vis-à-vis des explications avancées par le gouvernement, qui fait état d'une attaque de partisans monarchistes. L'auteur de cet article, non signé, évoque par ailleurs *« la politique discriminatoire menée par le gouvernement à l'encontre des Hutu »* tout en ajoutant que, selon lui, elle *« ne semble pas être véritablement à l'origine de ce début de guerre civile »*. En effet, selon ce journaliste, *« depuis quelques mois, les conflits étaient beaucoup moins d'ordre tribal que régional »*. Cet article est cependant écrit au début de la crise et nous avons vu que, par la suite, plusieurs articles et témoignages parus dans le quotidien mirent en évidence l'existence d'une politique d'assassinats systématiques contre les élites hutu, voire contre la population hutu dans son ensemble. A ce propos, il faut relever l'emploi, devenu fréquent dans le quotidien à partir de la fin du mois de mai, du terme de *« génocide »* pour désigner les massacres commis contre les Hutu.

Enfin, dans la mesure où les dépêches d'agence représentent plus de la moitié des articles sur la crise burundaise parus dans *Le Monde* en trois mois, il faut les évoquer brièvement. Plusieurs de ces dépêches rapportent les propos de personnalités

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

opposées au régime tel l'ancien *mwami* Mwambutsa IV, ou qui critiquent la hiérarchie catholique au Burundi comme c'est le cas d'un appel de sept instituts missionnaires, qui dénonce la passivité coupable de l'Eglise pendant que se déroule un génocide. Cependant, les dépêches qui rapportent les propos du gouvernement de Micombero, de ses ambassadeurs ou de « La Voix de la révolution » sont également nombreuses, et à certaines périodes elles constituent les seules « informations » sur les événements en cours sans qu'aucun autre article vienne contrebalancer la version gouvernementale officielle. C'est le cas par exemple durant une période d'environ 15 jours, du 6 au 22 juin, où les seuls articles publiés consistent en quatre dépêches où sont retranscrits sans aucun commentaire les propos du pouvoir burundais. Ainsi, bien que la plupart des articles de fond se distancient des arguments développés par le pouvoir et dénoncent le « génocide » en cours, une grande partie des dépêches publiées consistent en une relation dépourvue de critique des propos du gouvernement, qui nie le génocide contre les Hutu.

2-5-2- L'analyse des articles de fond publiés par *Le Figaro*

Le Figaro n'a publié, en trois mois, que trois articles de fond sur la crise burundaise, tous datés du 29 mai. Il a par ailleurs publié cinq dépêches, que nous évoquerons également, et aucun point de vue extérieur. L'un des trois articles de fond publiés propose une analyse historique du Burundi, qui évoque la situation à l'époque précoloniale puis coloniale et développe surtout l'analyse de la période écoulée depuis l'indépendance du pays en 1962. Cet article, signé par Jean Bourdarias le 29 mai, décrit l'histoire du Burundi en termes d'oppositions ethniques presque exclusivement, et reprend à son compte les descriptions morphologiques censées caractériser Hutu et Tutsi. C'est ainsi qu'il qualifie les massacres contre l'élite hutu de *« sanglante vengeance des géants tutsi »*, et qu'il décrit les Tutsi de la façon suivante : *« grands, bien découplés, leur silhouette est en effet plus proche de celle des Européens que de celle des Africains »*. Sur le plan des relations sociales et économiques, il les qualifie de *« maîtres d'un système féodal que le protectorat belge avait respecté »*. Nous retrouvons ainsi, dans cet article, des considérations historiques inspirées des conceptions dominantes à l'époque coloniale. Cette influence semble davantage marquée que dans *Le Monde*, dans la mesure où la comparaison des structures sociales du Burundi précolonial avec celles de la féodalité européenne s'accompagne de descriptions morphologiques des « types » hutu et tutsi, ces derniers étant même qualifiés par un interlocuteur cité par le journaliste d'*« Européens à la peau noire »*. De telles considérations semblent directement influencées par les écrits des explorateurs et administrateurs du XIX^{e} siècle et par les théories raciales de cette époque.

D'autre part, Jean Bourdarias décrit la période de l'indépendance à 1972 comme marquée par la prise en main du pouvoir par l'élite tutsi et, à partir de 1965, par une répression récurrente contre l'élite hutu. Il évoque en particulier la répression du coup d'état de 1965 et celle du « complot » de 1969. Il montre qu'ensuite, les tensions se manifestèrent davantage au sein même de l'élite tutsi, selon une ligne de fracture régionale. Toutefois, l'éclatement de la rébellion le 29 avril 1972 aurait *« réconcilié [les Tutsi] dans la chasse aux Hutu »*. Le journaliste du *Figaro* décrit, en citant divers témoignages de coopérants ou de religieux européens, la répression qui se mue en massacres systématiques contre l'élite hutu : *« il semble qu'ils aient saisi cette occasion pour déclencher un véritable massacre systématique de toutes les élites hutu »*. Plusieurs des témoignages qu'il cite révèlent le rôle de la jeunesse du parti unique dans ces tueries ; par exemple, un prêtre qui affirme : *« les fameux JRR (...) recrutent le plus*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

souvent des jeunes qui sont des inadaptés et qui se vengent ainsi d'une société dans laquelle ils sont incapables de s'intégrer ». Ce constat rejoint celui effectué par d'autres témoins, cités dans d'autres quotidiens, et qui relèvent également la présence parmi les JRR de bandits attirés avant tout par la possibilité de pillage et par l'impunité. Dans ce contexte, Jean Bourdarias met également en cause l'Eglise catholique du Burundi pour son silence et son refus de dénoncer les crimes perpétrés : *« le silence actuel des évêques du Burundi ajoute à la confusion et au malaise »*. Enfin, il tente d'analyser les conséquences économiques, qu'il qualifie de « désastreuses », de ces événements.

Le même jour que l'article de Jean Bourdarias sont publiés deux autres articles de fond. Le premier est court et relate les prises de position du président Micombero et du Pape Paul VI, ce dernier formulant le voeu que les mesures annoncées par le gouvernement mettent fin aux affrontements. Le second article adopte un ton beaucoup moins « neutre », et son auteur semble tenter d'alerter l'opinion sur le *« génocide »* en cours au Burundi. Dans cet article significativement intitulé *« mourir dans l'indifférence universelle ? »*, l'auteur dénonce *« un véritable génocide (...) perpétré par la population dominante des Tutsi (...) contre la population dominée des Hutu, de très loin majoritaire »*. De même que son confrère Jean Bourdarias, il met en cause *« des haines raciales, tribales ou religieuses qui remontent bien au-delà de la colonisation »*, pour expliquer les massacres qui se déroulent au Burundi. Mais ce journaliste semble également s'indigner de l'absence de « sursaut » de l'occident face à ce génocide, et constate l'impuissance de l'ONU et la passivité des pays du bloc occidental comme du bloc de l'Est. Il conclut son article par cette interrogation : *« les Hutu du Burundi vont-ils continuer de mourir dans l'indifférence universelle ? »*. Il faut en tous cas constater que *Le Figaro* contribua bien peu à attirer l'attention de l'opinion sur le génocide au Burundi, puisqu'il ne publia plus après cette série de trois articles que trois courtes dépêches en un mois.

Les dépêches publiées par le quotidien, avant et après les trois articles d'analyse que nous venons d'étudier, ont consisté à relayer les « informations » délivrées par « La Voix de la révolution » ou les propos du président Micombero. Par ailleurs, le titre de l'une de ces dépêches, le 9 mai, semble caractéristique du contexte international de la guerre froide : *« les massacres du Burundi. Les insurgés voudraient-ils instaurer une république populaire ? »*. En effet, durant cette période, l'éventuelle influence des pays dirigeants des deux blocs semble systématiquement recherchée derrière chaque conflit local. Nous avons vu cependant que les journalistes du quotidien n'accordaient qu'une faible importance à cette dimension dans leur analyse, privilégiant une lecture des événements en termes d'affrontements ethniques considérés comme anciens et nettement antérieurs à la période coloniale.

2-5-3- L'analyse des articles « de fond » publiés par *La Croix*

Le quotidien catholique a publié dix articles de fond durant la période. Les plus significatifs d'entre eux, de par l'analyse qu'ils tentèrent d'apporter et la longueur des articles, furent signés par deux journalistes : B. Demeister et Pierre Gallay, qui rédigèrent chacun deux articles.

Les analyses de B. Demeister, développées dans des articles datés du 19 mai et du 4 juin, se démarquent de celles observées chez ses confrères du *Monde* et du *Figaro* sur différents aspects. D'une part, dans ces deux articles, les termes employés pour décrire la crise burundaise font bien davantage référence à des oppositions de nature

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

politique qu'à des divisions ethniques qui remonteraient à la période précoloniale. Le 4 juin, le journaliste de *La Croix* stigmatise *« les dirigeants tutsi les plus réactionnaires, ceux qui ont fait du racisme une politique »*. Ce faisant, il montre que le clivage ethnique entre Hutu et Tutsi ne peut être compris uniquement comme la manifestation d'une opposition séculaire et récurrente, mais qu'il résulte bien d'un choix politique de la part de l'élite au pouvoir.

D'autre part, dans son article du 19 mai, B. Demeister précise que si les Tutsi sont « privilégiés », c'est *« notamment depuis la colonisation belge »*. Selon lui, ce qu'il stigmatise comme *« les divagations anthropologiques du début du XX^e^ siècle »*, c'est-à-dire de l'époque coloniale, auraient joué un rôle important dans les tensions qui se sont ensuite exacerbées entre élites hutu et tutsi. Le 4 juin, le journaliste se montre plus explicite encore et précise la nature de cette politique menée par l'administration belge, qui aurait selon lui conduit à nourrir la *« haine tribale »* : *« d'autre part, il est indéniable que la haine tribale a été nourrie et avivée par la politique de « diviser pour régner » des anciens colonisateurs et par les schémas raciaux diffusés auprès des élèves à demi formés des écoles primaires et « postprimaires » du Rwanda Burundi. L'Évangile ou la science n'ont-ils pas été trop souvent oubliés au profit d'une idéologie à la Gobineau où « Hamites » et « Bantous » remplaçaient « Sémites » et « Aryens » ? (...) La peur et les haines accumulées ont porté au pouvoir les Tutsi ultras et ont mené au drame actuel »*. Cette analyse constitue une dénonciation claire de la *« responsabilité européenne »*, selon les termes de B. Demeister, dans le drame vécu par le Burundi. Outre la responsabilité historique de la Belgique, l'auteur stigmatise la passivité des gouvernements occidentaux et tout particulièrement du gouvernement français, qui contrairement au gouvernement belge n'a entrepris aucune démarche diplomatique pour montrer sa désapprobation de la répression. Il écrit ainsi : *« les coopérants français sont désespérés et s'étonnent du silence de leur gouvernement »*. Mais l'analyse de B. Demeister s'apparente également à une disqualification des thèses coloniales sur l'histoire burundaise, basées sur l'opposition entre « hamites » et « bantous ». Or, nous avons pu constaté que ces thèses fondaient en grande partie les commentaires des journalistes du *Monde*, et plus encore du *Figaro*.

D'autre part, il est intéressant de relever que B. Demeister évoque le 19 mai deux « génocides », en considérant que les massacres commis par la rébellion constituèrent un « premier génocide » contre les Tutsi, tandis que la répression gouvernementale se serait transformée en génocide contre les Hutu. Toutefois, à propos de la rébellion, l'auteur se demande dans quelle mesure celle-ci pourrait s'apparenter à une provocation du pouvoir qu'il qualifierait de *« gigantesque provocation raciste »*. Bien qu'il n'émette pas d'avis définitif sur le sujet, il estime qu'*« une machination n'est donc pas à exclure »*. Une telle hypothèse fut également avancée par certains témoins, comme nous l'avons préalablement relevé, bien qu'elle apparaisse comme tout à fait improbable à des universitaires tels René Lemarchand ou Jeremy Greenland.

Enfin, il semble que B. Demeister tende dans ses articles à nuancer la responsabilité de la JRR dans les massacres, bien que son rôle soit attesté par quasiment tous les témoignages. Plus précisément, ce journaliste affirme qu'à plusieurs reprises, en 1971 et au début de 1972, la JRR aurait pris des positions qui mettaient clairement en cause les schémas racistes d'opposition entre Hutu et Tutsi. Selon le journaliste, *« une nouvelle génération intellectuelle remettait de plus en plus en cause les schémas racistes pour s'interroger sur les réalités sociales concrètes du pays : les jeunes de la*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

JRR (3), au Burundi et à l'étranger, ont exprimé à plusieurs reprises leurs inquiétudes sur ce thème de juillet 1971 à mars 1972 ». Ainsi, bien qu'il reconnaisse le rôle des bandes armées affiliées à la JRR dans les tueries, B. Demeister affirme qu'entre-temps la composition de l'organisation s'est modifiée, et que de nombreux jeunes Tutsi ayant échoué dans leurs études l'auraient rejointe dans le seul but de se venger en éliminant les intellectuels hutu. Selon lui, *« tous les « ratés » d'origine tutsi sont allés massacrer le noyau dur de l'intelligentsia hutu »*. Sur ce point, plusieurs témoignages semblent confirmer le fait que la JRR fut rejointe, durant la répression, par des individus animés avant tout du désir de se livrer au pillage ou au meurtre en toute impunité. Toutefois, les études de plusieurs universitaires s'accordent pour dénoncer la responsabilité politique du parti unique UPRONA et de la JRR dans l'organisation des massacres. De sorte que si les prises de position de la JRR de 1971, rapportées par B. Demeister, se sont effectivement produites, cela ne l'exonère pas de sa responsabilité, avérée, dans l'organisation et l'exécution des massacres. De plus, remettre en cause les *« schémas racistes »* hérités de la colonisation comme la JRR est supposée l'avoir fait, ne signifie pas forcément rompre avec les pratiques discriminatoires du pouvoir en place. La rhétorique du régime de Micombero, y compris pendant le génocide de 1972, consistait ainsi à nier l'existence d'un antagonisme ethnique au Burundi, qui serait une pure invention coloniale.

Un autre journaliste a signé deux articles importants dans *La Croix*. Dans ses articles du 31 mai et du 17 juin, Pierre Gallay s'intéresse particulièrement au sort de l'Eglise catholique du Burundi, *« terriblement éprouvée par les massacres »*. A l'instar de Mgr Maury et des évêques du Burundi, dont nous avons commenté les points de vue publiés dans le même quotidien, le journaliste déplore le fait que la foi chrétienne commune aux Hutu et aux Tutsi n'ait pu empêcher les massacres : *« les chrétiens se massacrent entre eux. La haine raciale passe avant la foi. (...) C'est l'un des aspects les plus tristes de cette tragédie »*.

D'autre part, s'il qualifie le 31 mai ces massacres de *« génocide »* ou encore de *« tuerie généralisée »*, Pierre Gallay affirme le 17 juin que le président Micombero et son chef d'état major auraient fourni des *« efforts réels de pacification »*. Le journaliste insiste en assurant que *« tous les témoignages s'accordent cependant à reconnaître que le président Micombero et le chef de l'armée, le lieutenant colonel Ndabemeye, ont fait et font tout leur possible pour arrêter les tueries »*. Pierre Gallay ne cite pourtant aucun de ces témoignages, tandis que nombre de ceux que nous avons étudiés dans les différents quotidiens tendent plutôt à prouver l'implication du président burundais dans les tueries. Pierre Gallay ajoute que le président et le chef de l'armée se sont heurtés à de grandes difficultés dans leur tentative de s'opposer aux tueries mais il conclut : « *des sanctions devront intervenir. Du côté des autorités, on estime à une centaine le nombre des « tortionnaires » (procureurs, officiers, gouverneurs, politiciens) qui se sont arrogés le droit de tuer sans aucun ordre »*. L'auteur semble ainsi reprendre à son compte les explications officielles du gouvernement burundais, qui ne reconnaît que quelques excès dus à une minorité d'individus dans la répression menée. Bien que Pierre Gallay estime que la répression a entraîné *« 60 000 morts au moins »* chez les Hutu tandis que la rébellion aurait assassiné *« 1000 Tutsi »*, montrant ainsi qu'il n'attribue guère de crédit aux bilans officiels du gouvernement burundais, son article tend tout de même à exonérer le président Micombero de sa responsabilité personnelle.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Enfin, Pierre Gallay estime que le développement de la *« haine raciale »* entre Hutu et Tutsi a été provoqué par les élites, tandis que *« le peuple »* vivait jusqu'ici en paix sur les collines. Cependant, les terribles massacres commis au cours des derniers mois auraient conduit à la diffusion de cette haine raciale dans toute la population. De sorte que, selon le journaliste, la seule solution pour empêcher de nouvelles explosions de violences consisterait à séparer les populations : *« seule une solution courageuse par exemple le regroupement des Tutsi dans la province de Bururi pourrait faire partir le Burundi sur de nouvelles bases »*. Cette « proposition » revient à conseiller un partage « ethnique » du territoire burundais, sans même évoquer toutes les conséquences d'un tel déplacement de population ni d'une telle politique de regroupement ethnique. D'autre part, il faut se demander si la séparation de populations sur des critères « ethniques » paraîtrait tolérable et *« courageuse »* si elle devait s'appliquer à un pays occidental. De nouveau, les divisions ethniques sont décrites dans cet article comme un atavisme insurmontable, qui justifie des *« solutions »* qui seraient sans doute considérées comme moralement inacceptables ailleurs qu'en Afrique.

Sur les autres articles de fond publiés par le quotidien, nous pouvons noter que certains d'entre eux mettent en cause la politique coloniale de la Belgique dans l'exacerbation des tensions ethniques comme le faisaient ceux de B. Demeister. De plus, dès le 9 mai, le premier article de fond publié par le quotidien évoque des *« combats »* ou des *« affrontements entre gouvernementaux et dissidents »*, présentant ainsi la crise en termes politiques plutôt qu'en termes d'oppositions strictement ethniques. L'interprétation des événements semble ainsi varier selon les articles, qui insistent plus ou moins sur les dimensions ethnique et politique des affrontements. Enfin, d'autres articles font parfois état de témoignages, comme celui du 27 mai qui met par exemple en cause la JRR pour son rôle dans les massacres.

2-5-4- L'analyse des articles « de fond » publiés par *Le Soir*

Le premier quotidien belge francophone a publié 21 articles de fond au cours de la période, dont quatre signés par Etienne Ugeux et deux par Paul Tannenwald. Ces derniers articles constituent un tentative d'analyse des *« origines du génocide »* au Burundi, que l'on peut comparer aux articles de B. Demeister dans *La Croix* ou de Jean Bourdarias dans *Le Figaro*. Cependant, tandis que le journaliste du quotidien catholique fustigeait les *« divagations anthropologiques »* de l'époque coloniale, nous allons voir que Paul Tannenwald semble au contraire s'appuyer sur une conception de l'histoire burundaise fondée sur les mythes coloniaux.

Le premier article de Paul Tannenwald, le 1er juin, est destiné à retracer l'histoire du Burundi depuis l'époque coloniale. Il revient aussi brièvement sur la construction du royaume burundais avant la colonisation, puis décrit l'évolution du pays jusqu'aux élections de 1965. Au préalable, le journaliste livre sa conception de ce qui différencie les trois composantes de la population burundaise, Hutu, Tutsi et Twa : *« ce ne sont ni vraiment des « races », ni vraiment des « classes » ou des « castes ». On les appelle des « ethnies », c'est-à-dire des groupes d'origine géographique différente, de caractéristiques physiques propres et surtout de situation sociale distincte »*. Le journaliste précise que cette appartenance ethnique n'est pas entièrement rigide, et peut être modifiée selon les mariages et le rang social d'un individu. Cependant, il reprend à son compte l'idée d'une conquête tutsi qui remonterait au XVIIe siècle, et qui aurait abouti à l'asservissement des paysans hutu par les pasteurs tutsi sur un mode féodal : *« vers le XVIIe siècle vinrent les Tutsis. (...) Les Tutsis avaient une civilisation plus*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

raffinée que celle des bantous, ce qui explique que (...) ils se soient, peu à peu imposés comme maîtres et seigneurs dominant la masse paysanne un peu comme les nobles de l'ancien régime dominaient la masse des roturiers ». La référence de tous les quotidiens, à l'exception de B. Demeister dans *La Croix*, à ce type d'explication « historique », montre qu'en 1972 la conception coloniale de l'histoire burundaise demeure largement majoritaire dans la presse.

Paul Tannenwald aborde ensuite les conséquences de la période coloniale et de la politique conduite par l'administration belge sur les structures sociales et politiques du Burundi. Il considère que l'administration coloniale n'a fait que s'appuyer sur la monarchie et l'aristocratie régnantes, d'origine tutsi. Nous avons remarqué précédemment que pour plusieurs auteurs spécialistes du Burundi, le pouvoir colonial avait au contraire contribué à saper les fondements de la monarchie, assimilé à tort le règne des familles aristocratiques *ganwa* à celui des Tutsi, et exclu systématiquement les lignages hutu des positions de pouvoir qu'ils occupaient parfois. Or, selon Paul Tannenwald, le bouleversement induit par l'administration coloniale ne se situa pas dans cette exclusion des Hutu et cet affaiblissement de la monarchie, mais au contraire dans l'introduction par le colonisateur d'éléments générateurs de plus d'égalité entre Hutu et Tutsi. Selon lui, *« avec la colonisation vinrent de notables changements qui bouleversèrent l'équilibre séculaire : la scolarisation, l'évangélisation et même, à partir des années 1930, les premières élections firent comprendre à la masse qu'un autre système que celui hérité des aïeux était pensable »*.

D'autre part, le journaliste explique que les événements survenus au Rwanda en 1959, qui amenèrent un parti représentant les élites hutu au pouvoir, jouèrent un rôle décisif dans l'évolution politique du Burundi. Le « précédent rwandais » faisait craindre aux élites tutsi une mise à l'écart violente du pouvoir, tandis qu'il indiquait aux élites hutu la possibilité d'accéder à la tête du pays. Ainsi, Paul Tannenwald estime que *« bien des comportements d'aujourd'hui ne s'expliqueraient pas sans le précédent rwandais »*. Pourtant, il pense également que l'histoire du Burundi aurait pu suivre un cours différent et surmonter les antagonismes ethniques qui divisent ses élites. Pour l'auteur, le prince Louis Rwagasore, par la popularité dont il jouissait dans l'ensemble de la population, aurait pu jouer ce rôle *« d'élément unificateur »* s'il n'avait pas été assassiné. Comparant Louis Rwagasore à plusieurs leaders nationalistes africains célèbres, il écrit : *« le chef de l'UPRONA aurait pu être le Kenyatta, le N'Krumah ou le Sekou Touré du Burundi, c'est-à-dire celui qui, grâce à son prestige, permet de dépasser les divisions traditionnelles (tribales souvent, ethniques ici) (...)»*.

Dans son second article publié le lendemain, Paul Tannenwald poursuit son récit en rappelant la nette victoire des partis majoritairement hutu aux élections de 1965, et l'attitude de Mwambutsa IV qui contourna cette majorité en nommant systématiquement des sénateurs tutsi. C'est cette politique, selon l'auteur, qui poussa des officiers hutu à tenter en octobre 1965 un coup d'état, qui échoua et entraîna une première vague de répression menée par le colonel Micombero contre les élites hutu. Pour l'auteur, la répression d'octobre 1965 s'apparente à celle de 1972, bien qu'à une échelle plus réduite : *« Micombero, sa gendarmerie et des groupes de Tutsi durs réalisent en petit ce qui se fait maintenant en grand, traquent, et massacrent les leaders hutu les plus influents »*. Peu de temps après la monarchie est renversée et la république proclamée par Micombero en 1966. Selon l'auteur, ce sont alors les partisans de la politique de *« tutsisation systématique »* qui l'emportent. Paul Tannenwald considère

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

d'ailleurs que le complot de 1969 fut *« un pseudo complot »*, autrement dit essentiellement un prétexte pour éliminer de nouveau des représentants de l'élite hutu. Les rares Hutu qui conservèrent ensuite des responsabilités, ne seraient plus dès lors que des *« alibis à la tutsisation »*.

Dans ce contexte de répression de l'élite hutu poursuivie pendant plusieurs années, Paul Tannenwald considère que la rébellion du 29 avril ne fut pas un complot organisé, pensé à l'avance et ramifié comme l'affirme le pouvoir burundais, mais plutôt une révolte paysanne spontanée : *« en fait, ces événements ne sont que « l'occasion » d'une explosion de colère populaire d'ailleurs localisée dans le sud principalement. (...) La rancune accumulée par les répressions successives va se traduire par des jacqueries locales : les paysans Hutus, armés de machettes et aidés par des réfugiés zaïrois anciens Simbas ou mulélistes (...) parcourent la campagne en brûlant des huttes de Tutsis et en massacrant sauvagement environ 5000 d'entre eux. (...) ils n'ont pas d'armes, pas d'organisation, pas d'idéologie. L'aide extérieure est presque nulle »*. Si Paul Tannenwald décrit l'ampleur et la férocité des massacres commis par les insurgés contre les Tutsi il insiste sur le fait que, selon lui, la rébellion fut une réaction violente contre la politique de répression menée depuis des années, mais qu'elle fut dépourvue d'organisation solide ou de visées idéologiques déterminées. Cette analyse s'oppose à celle du pouvoir de Micombero, mais semble en revanche se rapprocher de celle délivrée par le mouvement d'opposition MEPROBA, que nous avons vue précédemment. Ce mouvement évoquait lui aussi des « jacqueries » paysannes et une explosion de colère populaire, tandis qu'il réfutait l'implication de certains ministres hutu exécutés au cours de la répression.

Paul Tannenwald oppose nettement la rébellion, qu'il considère comme le résultat d'une explosion de colère spontanée, à la répression organisée de manière systématique par le pouvoir qui aurait profité de l'occasion pour éliminer délibérément l'élite hutu. Désignant le gouvernement, il écrit : *« sa répression sera plus vaste, plus systématique et cyniquement dirigée vers une « solution finale » du « péril hutu » »*. Dans ces circonstances, l'auteur estime que la Belgique, en tant que premier dispensateur d'aide au Burundi, se doit d'utiliser ce moyen de pression pour contraindre le gouvernement burundais à stopper les tueries, et il conclut : *« c'est évidemment de l'ingérence. Mais est-il imaginable que nous fassions comme si rien ne s'était passé et que nous maintenions en vie ce régime qui s'est disqualifié par des actions dont le cynisme défie l'imagination ? »*.

Cette orientation extrêmement critique à l'égard du régime burundais, accusé en quelque sorte d'avoir provoqué par sa politique de répression contre les élites hutu une rébellion dont il se servit ensuite pour justifier l'extermination de l'intelligentsia hutu, se retrouve dans bien d'autres articles que ceux de Paul Tannenwald. Les articles d'Etienne Ugeux du 1er et du 19 mai notamment, stigmatisent le rôle d'un *« petit nombre d'ambitieux (...) qui gravitent »* dans l'entourage de Micombero, et dont *« l'intrigue »* serait *« le pain quotidien »*. Plus précisément, le journaliste vise dans son article du 19 mai le ministre des Affaires étrangères Arthémon Simbananiye, qu'il accuse de porter une part de responsabilité dans la crise. Il le décrit ainsi : *« Arthémon Simbananiye, l'homme fort et intransigeant du régime, qui porte une responsabilité dans les événements en raison de son intolérance à l'égard de la majorité hutu »*. Le 5 mai déjà, un autre article dénonçait *« la dictature d'une minorité tribale »*, désignant également le ministre des Affaires étrangères ainsi que d'autres personnalités du

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

gouvernement, toutes tutsi et originaires du Bururi. En revanche, nous avons relevé dans plusieurs articles une analyse selon laquelle, si ce petit groupe « extrémiste » autour d'Arthémon Simbananiye porte effectivement une lourde responsabilité dans le génocide commis contre l'intelligentsia hutu, le président Micombero se serait en quelque sorte trouvé prisonnier de son entourage et aurait personnellement tenté de mettre fin aux tueries. Nous avions déjà pu constater une telle interprétation dans le quotidien *La Croix*. Dans le quotidien belge, elle se trouve d'abord esquissée dans l'article d'Etienne Ugeux paru le 19 mai : *« et on peut se demander aussi comment désormais le colonel Micombero, victime de la politique de ses ministres extrémistes Bururi, va pouvoir se maintenir au pouvoir après ce bain de sang »*. Ensuite, dans un article daté du 13 juin, un journaliste affirme que le président Micombero et son chef d'état-major, le colonel Ndabemeye, *« ont accompli un effort réel et méritoire pour arrêter les tueries »*. Pour l'auteur, ce génocide contre l'élite hutu, exécuté notamment par les milices de la JRR, *« a été provoqué par une poignée de politiciens et de citoyens sans conscience »*. Autrement dit, au sein des autorités, seul un cercle restreint et « extrémiste » serait à l'origine du choix délibéré d'éliminer systématiquement les Hutu instruits.

Cette analyse, qui restreint la responsabilité politique du génocide à une fraction seulement des autorités autour du ministre des Affaires étrangères, peut sembler contradictoire avec l'analyse développée par Paul Tannenwald. Il semble en effet que celui-ci inclue le président Micombero dans ce cercle de politiciens extrémistes, en soulignant son rôle dirigeant dans la répression de 1965 qu'il considère comme marquée par la même logique d'élimination des élites hutu, bien qu'elle fut d'une ampleur moindre. De ce point de vue, il semble qu'il existe des points de divergence ou pour le moins des nuances dans les analyses proposées par les différents journalistes du quotidien, bien que tous s'accordent à dénoncer le caractère génocidaire et absolument disproportionné de la répression.

2-5-5- L'analyse des articles « de fond » parus dans *La Libre Belgique*

Le second quotidien belge a publié dix-neuf articles de fond en trois mois et, ce qui est notable, il fut le seul à avoir durant le mois de juin un envoyé spécial au Burundi. Ce correspondant rédigea, vers la mi-juin, une série de quatre articles retraçant les origines et le déroulement de *« la tragédie au Burundi »*. Nous allons donc nous intéresser particulièrement aux écrits de ce correspondant, qui signe de ses initiales J.K., tout en commentant le reste des articles de fond publiés par le quotidien.

Le premier article de la série *« Terreur au Burundi »*, réalisée par J.K., opère un retour sur l'histoire burundaise jusqu'à la rébellion du 29 avril 1972. Les conceptions historiques développées par le journaliste s'avèrent dans une certaine mesure imprégnées par la vision coloniale de l'histoire, comme chez la plupart de ses confrères. J.K. évoque *« les invasions hamites »* qui se seraient produites il y a cinq siècles et à la faveur desquelles les Tutsi auraient imposé leur domination aux Hutu. *« Les seigneurs tutsi »* auraient placé en *« servage »* les *« paysans hutu »*. Cependant, le journaliste insiste sur le fait que la situation au Burundi différait fortement de celle du Rwanda. D'une part, Hutu et Tutsi y formaient selon lui des catégories sociales beaucoup moins rigides, et d'autre part le pouvoir royal était détenu par une caste particulière, celle des *Baganwa*, qui n'était ni hutu ni tutsi. Il écrit ainsi : *« la famille royale demeure essentiellement métissée et forme la caste des baganwa, qui n'est ni Hutu ni Tutsi. Du temps de la royauté (renversée par Micombero en 1966), les baganwa dirigeaient toute*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'organisation politique, Tutsi et Hutu n'obtenant que des charges inférieures. La hiérarchie sociale plaçait cependant les Hutu sous la dépendance des Tutsis, sans que cela fut absolument systématique : les mariages entre les deux clans étaient fréquents et ils le sont toujours, en sorte que l'on ne devrait plus parler de Hutu et de Tutsi, en tant que clans ethniques, mais bien en tant que catégories sociales ». L'analyse historique proposée par J.K., sans rompre totalement avec la vision coloniale de l'histoire, s'en démarque sur plusieurs points importants. Il semble que, contrairement à la plupart de ses confrères, son analyse prenne en compte l'apport de travaux plus récents qui, à l'époque, commençaient à remettre en cause les anciennes conceptions dominantes.

En revanche, J.K. porte le même type d'appréciation sur les conséquences du mandat belge au Burundi que ses confrères du *Soir*. Contre les analyses de plusieurs universitaires, il affirme que la politique belge a consisté à favoriser un processus d'égalisation entre Hutu et Tutsi. Le 16 juin, évoquant les *« incompréhensions réciproques »* entre dirigeants burundais et belges, il répond aux accusations du pouvoir de Micombero pour qui *« c'est la tutelle belge qui a créé les divisions ethniques »* au Burundi. Il affirme au contraire que *« c'est la Belgique qui a introduit (...) une tendance à la démocratisation »* et interroge : *« peut-on lui en faire grief ? »*. Les journalistes belges des deux quotidiens s'accordent donc pour s'opposer aux critiques formulées contre la colonisation belge. En 1972, la fin de la période mandataire ne remonte qu'à dix ans, ce qui peut contribuer à expliquer cette absence de recul quant aux conséquences des bouleversements apportés par l'administration coloniale. Cependant, il faut rappeler que nous avons observé le même type d'orientation, consistant à défendre la politique gouvernementale de leur pays, chez la plupart des journalistes belges lors du génocide de 1994 au Rwanda.

D'autre part, il faut relever dès maintenant que d'autres journalistes du quotidien proposent une interprétation de l'histoire burundaise bien plus conforme que celle de J.K. aux mythes de l'époque coloniale. Un article du 9 mai décrit les Hutu comme *« depuis toujours dominés par les Tutsi »* tandis que, le 31 mai, un autre article est significativement intitulé *« un déchaînement de haines séculaires longtemps contenues »*. Certes, l'auteur de cet article souligne lui aussi la différence entre le Rwanda et le Burundi, où les catégories sociales seraient moins rigides. Toutefois, il assimile l'aristocratie *ganwa* à une fraction de la minorité tutsi, tandis que J.K. expliquait que cette aristocratie n'était ni hutu ni tutsi. De plus, alors que le correspondant du quotidien insistait sur le fait qu'Hutu et Tutsi avaient jusque-là vécu *« harmonieusement »*, l'auteur de l'article du 31 mai affirme : *« c'est dans cette perspective de séculaires querelles ethniques entre Hutu et Tutsi, de rivalités entre familles Tutsi, de luttes d'influence, des cruautés que celles-ci ont toujours provoquées avant la colonisation allemande, qu'il faut comprendre ce qui se passe au Burundi »*. Ainsi, il semble que sur l'ensemble des cinq quotidiens étudiés, les journalistes qui se démarquent plus ou moins radicalement de la conception coloniale de l'histoire burundaise constituent des exceptions.

D'autre part, J.K. aborde dans son premier article la question de la rébellion déclenchée le 29 avril. Selon lui, même si certains éléments de preuve avancés par le gouvernement peuvent être sujets à caution, *« la réalité du complot [est] (...) difficilement contestable »*. Cette appréciation semble d'ailleurs partagée par d'autres journalistes du quotidien, qui évoquent le 9 mai *« un véritable complot bien organisé »*, voire émettent l'hypothèse selon laquelle *« l'insurrection a été préparée de longue*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

date » dans le but d'instaurer *« une république populaire »* (8 mai). L'auteur précise toutefois que cette hypothèse n'est pas vérifiée. Quoi qu'il en soit, plusieurs articles décrivent, parfois de manière détaillée, l'ampleur et la férocité des massacres commis par la rébellion. A propos des insurgés, J.K. écrit le 14 juin dans son second article : *« les agresseurs (...) ont fait montre d'une cruauté extraordinaire »*. Le 31 mai, un autre article relatait ces exactions d'après les informations de la radio burundaise : *« d'après la radio officielle, des enfants ont été affreusement mutilés, des jeunes filles ont été obligées de se soumettre à des atrocités indescriptibles. Certaines victimes, a-t-elle ajouté, ont été crucifiées »*. De même, un article du 5 juin rappelait qu'avant la répression, *« au départ, des femmes et des enfants tutsi ont été massacrés de manière atroce »*. Il semble ainsi que *La Libre Belgique* ait consacré davantage de place dans ses articles à la description des exactions commises par la rébellion que son confrère *Le Soir*.

Quant à la répression organisée par le pouvoir, dans le but officiel de mettre fin à la rébellion, elle est stigmatisée à partir du 25 juin comme une entreprise de *« liquidation systématique »* des Hutu. Le 29 mai, un article dénonce même un *« véritable génocide que l'armée, la police, les militaires du parti unique et la « jeunesse révolutionnaire » ont entrepris à l'encontre des Hutu »*. L'auteur semble ici mettre en cause les principaux piliers du pouvoir que sont l'armée et le parti unique, dans l'organisation et l'exécution du génocide. J.K considère quant à lui, dans son article du 14 juin, que *« la répression a été hors de proportion avec le massacre de Tutsi »* et que, de plus, *« le gouvernement aurait pu intervenir plus tôt pour étouffer le complot »*. Autrement dit, nous retrouvons ici l'hypothèse, formulée également par d'autres journalistes, selon laquelle le gouvernement aurait pour le moins attendu avant de réprimer la rébellion afin de justifier une répression beaucoup plus vaste. Certains allèrent même jusqu'à envisager que la rébellion soit le résultat d'une « machination » organisée par le gouvernement. Tel n'est pas le cas de J.K., qui ne met pas en doute l'existence d'un *« complot organisé »* contre le gouvernement. En ce qui concerne la répression, le correspondant du quotidien juge que *« les exactions [furent] commises seulement par de petits commandos »* qui incluaient des membres de la JRR et de la police. Cependant, il n'incrimine pas, au même titre, l'ensemble des responsables du pouvoir burundais. De même que ses confrères du *Soir* ou de *La Croix*, l'envoyé spécial affirme que *« le président Micombero a essayé de freiner la répression »*, et estime que le chef d'état burundais est un *« personnage ambigu »*. Plus précisément, il le décrit dans son article du 16 juin comme *« inspiré dans une certaine mesure par le gauchisme maoïste »*, tout en ajoutant qu'*« une seule chose compte : la soif du pouvoir qui justifie toutes les pirouettes idéologiques »*. Cette analyse, selon laquelle les postures idéologiques des dirigeants burundais devraient être considérées avec distance, dans la mesure où elles recouvrent surtout des rivalités pour le pouvoir, semble également partagée par plusieurs journalistes dans les différents quotidiens étudiés.

3- Quelques éléments d'analyse lexicométrique du corpus

Comme pour les articles publiés en 1994, il nous a semblé intéressant de compléter l'analyse de contenu et d'en tester certains résultats par l'étude lexicométrique du corpus « Burundi 1972 ». Cependant, vu la faible taille du corpus il n'y avait guère d'intérêt, par exemple, à comparer le mode de traitement de l'information pendant plusieurs sous-périodes. De façon plus générale, les indicateurs purement statistiques que l'analyse lexicométrique permet d'obtenir ne sont significatifs

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

que sur des corpus suffisamment importants. Dans le cas de la crise de 1972, il a semblé plus intéressant de réaliser des « études de contexte » de plusieurs formes clés, afin de comparer les analyses des différents quotidiens.

3-1- Quelques données générales sur l'ensemble du corpus

3-1-1- La segmentation et les formes les plus fréquentes du corpus

Le corpus d'articles de presse a été divisé en cinq parties qui correspondent aux différents quotidiens, puis en deux parties selon le critère de la nationalité. Cette partition permettra ainsi de comparer le traitement des événements par les différents journaux mais aussi de mesurer s'il existe une différence d'analyse significative entre la presse française et la presse belge. La segmentation du corpus effectuée selon la liste des délimiteurs de formes proposée par le programme *Lexico 3* donne les résultats suivants :

Caractéristiques	**Effectifs**
nombre des occurrences	68 596
nombre des formes	7 598
fréquence maximale	3 005
nombre des hapax	3 692
nombre des clés (type)	2
nombre des clés (ctnu)	7

Le corpus contient 68 596 formes au total, dont 7 598 formes différentes. 3692 d'entre elles n'apparaissent qu'une fois dans le corpus (hapax), tandis que la forme la plus fréquente (« de ») apparaît 3005 fois.

En dehors des mots de liaisons, des adverbes ou des pronoms qui sont les formes les plus fréquentes dans tous les quotidiens, les termes significatifs les plus employés dans l'ensemble du corpus sont les suivants :

Fréquence	Forme	Fréquence	Forme
632	Burundi	99	rebelles
496	Hutu	89	situation
335	Tutsi	87	belge
285	pays	87	Ntare
227	Bujumbura	86	colonel
193	Micombero	82	Belgique
160	président	81	autorités
156	radio	80	massacres
155	gouvernement	75	armée
145	Etat	74	sud
109	répression	71	politique
102	événements	71	Aide
101	pouvoir	71	génocide

L'emploi très fréquent des termes « Hutu » et « Tutsi », et le fait que les journalistes les utilisent nettement plus que les catégories politiques de « gouvernement », « pouvoir », « rebelles », semble confirmer ce que nous avions noté

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

au cours de l'analyse de contenu des articles. En effet, la crise de 1972 au Burundi fut essentiellement expliquée en termes d'affrontements ethniques ou tribaux dans les quotidiens français et belges.

D'autre part, on peut remarquer que, si le terme de « répression » semble le plus couramment employé pour désigner les massacres commis par les autorités suite à la rébellion, le terme de « génocide » apparaît également à 71 reprises. En dehors des termes non significatifs (mots de liaison, pronoms, adverbes), la forme « génocide » apparaît même comme l'une des plus fréquentes dans l'ensemble du corpus. Ainsi, bien que les massacres anti-Hutu de 1972 ne furent pas officiellement reconnus comme un génocide par la communauté internationale et que, trente ans après, ils semblent largement « oubliés » par cette dernière, ils furent fréquemment qualifiés de « génocide » dans la presse de l'époque. Même si l'emploi du terme correspondait parfois à la citation des propos du gouvernement burundais, qui évoquait un génocide à propos des massacres commis par les rebelles, la plupart du temps il désignait bien la répression systématique contre les Hutu.

3-1-2- L'étude de contexte de quelques formes clés sur l'ensemble du corpus

Le seul décompte des formes les plus couramment employées ne suffit pas à préjuger de leur signification, que l'on ne peut analyser qu'en les replaçant dans leur contexte. Nous avons procédé à cette opération pour plusieurs termes particulièrement significatifs du point de vue de l'analyse de la crise : « génocide », « Micombero », « révolutionnaires », « belge(s) ou Belgique ». En étudiant les contextes de ces formes, nous pourrons vérifier à quel événement se rapporte le terme de « génocide », le rôle attribué par les quotidiens au gouvernement burundais et singulièrement à son président Micombero mais aussi à l'armée et aux JRR dans la répression, et enfin la nature de l'implication de la Belgique dans cette crise. Nous pourrions étudier bien d'autres aspects, mais cela risquerait de redoubler l'analyse de contenu sans y ajouter de nouveaux éléments de connaissance du corpus. D'autre part, nous étudierons l'emploi d'autres formes significatives selon chaque quotidien.

- Les occurrences de la forme « génocide » et ses contextes

L'observation de l'emploi du terme « génocide » dans son contexte immédiat (cinq à dix mots avant et après), permet de savoir s'il s'applique aux massacres qui ont visé les Hutu ou aux tueries pratiquées par les rebelles essentiellement contre des Tutsi. Globalement, entre 15 et 20 citations sur 71 se réfèrent à des accusations de tentative de génocide portées contre les rebelles tandis que les autres affirment, souvent sans ambiguïté, l'existence d'un génocide contre les Hutu et plus précisément contre les intellectuels hutu. D'autre part, il est notable que la plupart des références à un génocide contre les Tutsi figurent dans des citations du gouvernement burundais, tandis que les affirmations selon lesquelles les autorités se sont rendues coupables d'un génocide contre les Hutu émanent des journalistes eux-mêmes, qui reprennent à leur compte les conclusions des témoignages qu'ils ont recueillis.

Quelques exemples de l'évocation du génocide contre les Hutu :

- *« révolutionnaires rwagasore burundi: le **génocide** contre la tribu des hutu (27/ 05) »*
- *« mois de mai tragique au burundi. le **génocide** des hutu : de 30 000 à 50 000 morts ? »*
- *« autorités en place ont déclenché un véritable **génocide** contre les hutu. tous les hutu*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

ayant »
*- « établissements scolaires où on assiste à un **génocide** des intellectuels. dans les écoles secondaires »*
*- « connaissance avec horreur et indignation du **génocide** des hutu par les tutsi qui a lieu actuellement »*

Quelques exemples de référence à une « tentative de génocide » contre les Tutsi, attribuée à la rébellion :

*- « que 50 000 tutsi ont été victimes d' un **génocide** entrepris par des traître barundi et »*
*- « qu' il y a eu une véritable tentative de **génocide** contre les tutsi. Tous devaient être »*
*- « personne qui a participé au programme de **génocide** devait être punie. Pour tous ceux là »*
*- « ceux qui n' ont pas été impliqués dans le **génocide** n' ont pas été inquiétés. Il reste des »*
*- « précédée d' une véritable tentative de **génocide** contre les tutsi. S' il faut remarquer »*

- Les occurrences des formes « Micombero » et « révolutionnaires » et leurs contextes

Dans le chapitre sur l'histoire du Burundi, nous avons vu que le rôle du président Micombero dans l'organisation du génocide des Hutu et celui des JRR dans son exécution, constituaient un sujet de polémiques. Bien que de nombreux témoignages attestent du rôle de premier plan tenu par la JRR dans la répression, des auteurs comme Jean-Pierre Chrétien affirment qu'il fut marginal. Quant au président Micombero, d'aucuns le décrivent comme un « modéré » débordé par les extrémistes de son régime, regroupés autour d'Arthémon Simbananiye. L'étude, plus systématique que dans l'analyse de contenu, du contexte de ces termes clés, va permettre de décrire précisément l'analyse que firent les cinq quotidiens étudiés du rôle de ces trois acteurs de la crise.

A propos du président Micombero, une partie importante des 193 références sont de nature historique et rappellent son rôle dans la proclamation de la République en 1966, ou encore les principales crises qui ont marqué sa présidence dans les années qui ont précédé 1972. Parmi les contextes significatifs qui portent sur le rôle du président lors de la répression de 1972, nombreux sont ceux qui évoquent l'analyse selon laquelle Micombero aurait tenté de « freiner » la répression, organisée par des ministres extrémistes :

*- « Selon des témoignages sûrs, le président **Micombero** a essayé de freiner la répression »*
*- « de la dissension entre le président **Micombero** et certains de ses ministres »*
*- « efforts réels de pacification du président **Micombero** et du colonel Ndabemeye »*

Le président Micombero est plus rarement mis directement en cause comme l'un des principaux organisateurs de la répression qui se mua en génocide, même s'il en est parfois jugé responsable :

*- « dans le sud du pays, le colonel **Micombero** a durci sa répression contre tous les opposants »*
*- « ne fait pas le poids devant **Micombero** et son groupe de tutsi décidés »*

Quant au rôle des JRR, la plupart des 19 citations des termes « révolutionnaire(s) » qui s'y rapportent les désignent comme ayant participé

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

activement à la répression en secondant l'armée, *« aveuglées par la haine »*, et coupables pour le moins d'*« excès »* selon les termes même d'Arthémon Simbananiye :

Quelques exemples du contexte de la forme « révolutionnaire(s) »

- *« fait passer entre des haies de" jeunesse **révolutionnaire** Rwagasore" qui les ont battus à coups »*
- *« mettre fin à certains excès de la" jeunesse **révolutionnaire** ". selon m. Simbananiye, ancien ministre »*
- *« autorités ayant fait appel à la jeunesse **révolutionnaire** Rwagasore(JRR) pour seconder l' armée »*
- *« matraquage par des membres des" jeunesses **révolutionnaires** Rwagasore". les blessés seraient laissés »*
- *« qui dépasse l'entendement. Les jeunes **révolutionnaires** ne peuvent être raisonnés d'aucune façon »*
- *« activement à la répression les jeunesses **révolutionnaires** Rwagasore, mouvement de jeunesse du parti »*
- *« et des responsables des jeunesses **révolutionnaires** aveuglés par la haine. Une mise au point »*

D'une façon générale, les JRR apparaissent clairement dans les quotidiens français et belges, durant la crise de 1972, comme des exécutantes de premier plan des massacres contre les Hutu, qui s'illustrent par leur cruauté.

- Les occurrences des formes « belge(s) » et « Belgique » et leurs contextes

Le traitement lexicométrique peut permettre d'avoir une vue d'ensemble sur la manière dont les cinq quotidiens analysèrent le rôle de l'ancienne puissance mandataire dans la crise. Le fait que les formes « belge », « belges » et « Belgique » figurent parmi les plus fréquemment employées, et qu'il s'agisse du premier pays cité en dehors du Burundi, donne une indication sur le rôle de ce pays européen en raison de ses liens historiques récents avec le Burundi comme de l'importance de sa politique de coopération. Cependant, la fréquence des formes qui se rapportent à la Belgique s'expliquent aussi largement par le fait que les quotidiens belges ont davantage couvert les événements que leurs confrères français.

Une partie des références à la Belgique concerne l'histoire, et plus précisément la politique menée par l'administration belge à l'époque de son mandat sur le Burundi. A plusieurs reprises des journalistes rappellent que, sous la domination belge, la minorité tutsi fut *« privilégiée »*. D'autre part, plusieurs citations du président Micombero ou de la radio burundaise mettent en cause le rôle de la Belgique dans l'instauration d'un clivage ethnique, qui selon eux n'existait pas au Burundi avant la période coloniale :

- *« la responsabilité historique de la **Belgique** dans l'évolution de l'ancien territoire »*
- *« privilégiée, notamment depuis la colonisation **belge**) était en fait menée par un groupe originaire »*
- *« le prince Louis Rwagasore, que les colons **belges** considéraient comme un dangereux progressiste »*
- *« le grand grief : - c'est la tutelle **belge** qui a créé les divisions ethniques chez nous »*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

D'autre part, la très grande majorité des références à la Belgique attestent de la dégradation des relations entre le Burundi et l'ancienne puissance mandataire durant la crise. La menace formulée par le gouvernement belge de mettre fin à son programme de coopération, mais également la couverture journalistique de la crise par la presse belge, se trouvent violemment dénoncées par le gouvernement et la radio officielle du Burundi. La Belgique, accusée d'être responsable sur le plan historique des divisions du Burundi, est même parfois accusée de complicité avec les rebelles :

- *« annonçant l'intention du gouvernement **belge** de supprimer son aide. La radio du Burundi »*
- *« les relations entre le Burundi et la **Belgique** se détériorent »*
- *« le gouvernement **belge** appuie les positions de la presse »*
- *« de se complaire à lancer de la capitale **belge** des mensonges, des calomnies, des insanités »*
- *« particulièrement ulcérées de voir la presse **belge** ne parler que de la répression »*
- *« fâché à Bujumbura, on y a reproché à la **Belgique** de prendre le parti des rebelles »*

Dans l'ensemble, il apparaît nettement que le gouvernement belge s'est montré critique envers les autorités burundaises durant la crise, compromettant ainsi les relations entre les deux pays. Tel ne fut pas le cas du gouvernement français qui, comme nous l'avons signalé au cours de l'analyse de contenu, s'est au contraire rapproché de son homologue burundais à cette occasion. D'autre part la presse belge, apparemment soutenue par le gouvernement de son pays, fut attaquée de manière virulente et récurrente par les autorités burundaises, en particulier les journaux *Le Soir* et *La Cité* :

- *« la presse **belge**, dit-il, déforme les faits, discrédite »*
- *« une 'escalade' déclenchée par la presse **belge** pour jeter le discrédit sur le Burundi »*
- *« le speaker s'en est pris aux journaux **belges** qui, a-t-il dit, se livrent à des campagnes »*

3-2- La comparaison des différentes parties du corpus

L'étude des spécificités lexicométriques de chaque quotidien semble d'un intérêt limité vu la faible taille du corpus, surtout pour un quotidien tel que *Le Figaro* qui ne publia même pas une dizaine d'articles sur la crise burundaise en trois mois. En revanche, une étude des contextes de plusieurs formes importantes et significatives semble plus pertinente. Nous allons donc procéder à des comparaisons entre les deux groupes « nationaux » de quotidiens, puis relever les spécificités de certains quotidiens sur des aspects particuliers.

3-2-1- Les représentations du clivage entre Hutu et Tutsi : l'emploi des termes « races », « ethnies », « tribus »…

Lors de l'analyse de contenu du corpus « Rwanda 1994 » nous avons remarqué la persistance, chez certains journalistes, des conceptions héritées de l'époque coloniale à propos du « clivage ethnique » entre Hutu et Tutsi. *A fortiori*, lorsque se déroule le génocide en 1972 au Burundi seulement une décennie après l'indépendance, ces représentations demeurent très largement majoritaires dans la presse. De plus, si le terme « ethnie » se trouve déjà plus fréquemment employé que le mot « race », ce dernier reste utilisé, surtout dans les quotidiens français où l'opposition entre la « race »

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

hamite et la « race » bantoue conditionne encore en grande partie l' « analyse » de l'histoire burundaise. Ainsi, les quotidiens français emploient ce terme de « race » à onze reprises contre deux pour les quotidiens belges. La différence est d'autant plus significative que les trois quotidiens français ont publié moins d'articles au total que leurs deux confrères belges. Les journaux français reprennent également les clichés de l'époque coloniale qui opposent la *« race des seigneurs »* tutsi, faite pour diriger, à celle des *« serfs hutu »*, destinée à obéir :

- *« les tutsi étaient des hamites , " une **race** de seigneurs " faite pour gouverner , et »*
- *« des géants tutsi . Toutes les élites de **race** hutu massacrées par l ' armée »*
- *« conscience d ' appartenir à " une **race** de seigneurs " . Grands , bien découplés »*
- *« dans l ' ombre . Bien qu ' étant tous de **race** tutsi , les abanyabururi , originaires de »*
- *« la population du Burundi : les Hutu , de **race** bantou , et les Tutsi , de race hamite »*

D'autre part, s'il arrive à plusieurs reprises que le contexte des termes « ethnie(s) » ou « ethnique(s) » atteste d'une récusation de ce clivage, considéré comme un mythe colonial, il ne s'agit pas là du point de vue des journalistes mais le plus souvent de celui du président Micombero. La « thèse hamitique » forgée à l'époque coloniale se trouve aujourd'hui disqualifiée par les recherches historiques, mais la négation de tout clivage ethnique par le président burundais en 1972 constituait surtout une ligne de défense destinée à masquer la réalité du génocide contre les Hutu, et à réfuter toutes les accusations d' « ethnisme » ou de discrimination « ethnique » à leur égard. De ce point de vue, l'utilisation des termes « ethnie(s) » ou « ethnique(s) » par les quotidiens français et belges est à peu près équivalente, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. D'une façon générale, l'ancienne conception de l'histoire et des relations sociales au Burundi ne se trouve guère remise en cause en 1972, excepté dans les discours du président burundais dont la presse fait état à plusieurs reprises.

Les termes de « conflits tribaux » ou de « haines tribales » sont aussi régulièrement employés pour expliquer les origines de la violence au Burundi ; la crise de 1972 apparaît dès lors comme son dernier avatar, particulièrement meurtrier. Ainsi, *Le Monde* affirme que *« les haines tribales auraient joué un rôle important dans le déclenchement »* des tueries, évoque *« le caractère tribal des antagonismes au Burundi »* ou encore les *« antagonismes tribaux qui dévastent la république du Burundi »* à intervalles réguliers. *Le Figaro*, qui a publié très peu d'articles sur la crise de 1972, évoque lui aussi un *« génocide tribal »* et affirme que les *« haines raciales, tribales ou religieuses [qui] remontent bien au-delà »* de l'époque coloniale. A propos de ce quotidien français, il faut remarquer que les analyses historiques que développèrent plusieurs de ses journalistes à propos du Rwanda quelque vingt années plus tard ne différaient pas beaucoup des conceptions défendues en 1972. Tandis qu'une évolution semble s'être opérée dans la plupart des quotidiens qui, en 1994, rappelèrent régulièrement que les hypothèses historiques formulées pendant la colonisation se trouvaient largement remises en cause, nous n'observons pas une telle évolution au sein du *Figaro*. Il s'agit toutefois d'une appréciation générale, car nous avons également relevé au sein des quotidiens de fréquentes divergences d'analyse entre journalistes lors de la crise de 1994.

Le quotidien catholique français *La Croix* se distingue quant à lui quelque peu, à propos de l'analyse du clivage ethnique et du rôle joué par la colonisation dans son approfondissement et sa politisation. Tandis que *Le Figaro* insiste sur l'ancienneté des

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

haines ethniques voire raciales au Burundi, *La Croix* évoque plutôt les *« méfaits de l'exploitation politique du tribalisme »*, et affirme que *« les colonisateurs avaient joué à fond du clivage ethnique au Burundi »*. Le quotidien ajoute que cette *« haine, qui n'existait guère entre les deux ethnies au niveau du peuple, devient manifeste »*. Mais il s'agit là du résultat de la politique ethniste menée par le pouvoir, et non de la manifestation d'un tribalisme atavique. D'ailleurs, contre la représentation classique qui fait de l'ethnie tutsi un groupe supérieur dominant socialement et économiquement « l'ethnie majoritaire » hutu, *La Croix* rappelle que *« la plupart des Tutsi étaient pauvres »* lorsque les colonisateurs sont arrivés, et qu'ils vivaient de la même manière que les paysans hutu. Ainsi, bien que ces explications ne soient pas systématiquement reprises et que l'on trouve parfois dans le quotidien catholique les mêmes formulations sur les *« antagonismes tribaux »* du Burundi, la violence du clivage ethnique est à plusieurs reprises analysée comme le double résultat de la politique coloniale et de la politique des élites burundaises depuis l'indépendance.

3-2-2- *La Croix* et la question du génocide dans le pays « le plus catholique du monde »

La question du rôle de l'Eglise catholique au Burundi et les interrogations suscitées par les massacres massifs perpétrés *« entre chrétiens »*, reviennent à plusieurs reprises dans les quelques articles consacrés par le quotidien à la crise de 1972. Sur cet aspect de l'analyse produite par le quotidien catholique, il est frappant de constater que les termes du débat sont presque exactement les mêmes que ceux qui réapparaîtront vingt ans plus tard lors du génocide au Rwanda. C'est pourquoi il a semblé intéressant de s'y arrêter. Ainsi, *La Croix* s'interroge : comment de telles atrocités sont-elles possibles alors que *« ce peuple est le plus catholique du monde »* ? *« Dans ce pays, catholique à 65 %, les chrétiens se massacrent entre eux »*, constate encore le quotidien avec amertume. Pourtant, malgré les conséquences désastreuses des *« divagations anthropologiques de l'Europe »* sur le Burundi, *« un espoir semblait naître depuis quelques temps : l'Eglise du Burundi, disposant maintenant d'un clergé national et influente sur les deux tiers de la population (c'est le taux des baptisés), avait à plusieurs reprises pris position pour la justice sociale »*. Selon *La Croix*, qui met plus volontiers en cause l'administration coloniale pour avoir joué du clivage ethnique, que l'Eglise et les missionnaires qui étaient pourtant en phase avec elle, « l'Eglise du Burundi a essayé en vain d'intervenir », sans pouvoir empêcher les massacres. En revanche, le quotidien prend nettement ses distances vis-à-vis du pouvoir politique burundais et notamment de Micombero bien qu'il s'affirme catholique. Le quotidien estime en effet que *« la secousse subie par les églises remet en question toute l'évangélisation. L'appel des évêques à la réconciliation est impuissant devant certaine élite chrétienne tutsi disant : " s'il nous plaît d'éliminer une ethnie, c'est notre affaire" »*.

L'analyse de contenu des articles de *La Croix* à propos du génocide de 1994 au Rwanda, avait déjà montré que le quotidien catholique semblait moins influencé que ses confrères par l'implication nationale de la France dans sa couverture de la crise. Nous émettions alors l'hypothèse selon laquelle l'appartenance religieuse du quotidien comptait au moins autant, voire plus, que sa nationalité. Or, le fait qu'en 1972 également, c'est l'incompatibilité des valeurs chrétiennes avec les massacres qui se déroulent qui semble susciter le plus d'interrogations et d'incompréhension au sein du quotidien, atteste apparemment du caractère central de la grille de lecture religieuse des événements. Autrement dit, le quotidien paraît attribuer à *« l'évangélisation »* catholique la capacité de transcender les clivages sociaux, politiques ou ethniques. Mais

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

le génocide qui se déroule en 1972 au Burundi, de même que celui qui aura lieu vingt ans plus tard au Rwanda, ébranle de façon particulièrement brutale cette conviction. Au-delà du drame que représente le génocide pour la population burundaise, c'est en quelque sorte la « faillite » de l'évangélisation comme élément de dépassement du clivage ethnique qui fait de ce génocide un événement particulièrement grave pour le quotidien. De la même façon que pour les autres quotidiens l'implication nationale de la France ou de la Belgique détermina en grande partie l'accès des crises rwandaise ou burundaise au statut d'« événements » médiatiques, pour *La Croix* l'ébranlement des valeurs et des certitudes catholiques par ces deux génocides joua un rôle important dans leur mode de traitement journalistique.

Conclusion : Une couverture des événements caractérisée par sa faiblesse et son inconséquence

Globalement, la couverture journalistique du génocide de 1972 au moment de son déroulement fut extrêmement faible. Non seulement le nombre total d'articles parus fut dérisoire comparé à la couverture du génocide de 1994 au Rwanda, mais encore la majorité d'entre eux ne furent que de courtes dépêches, ce qui indique une absence de mobilisation de la plupart des quotidiens même s'il existe parmi eux des différences. Dans deux quotidiens sur cinq, l'arrestation de l'ancien *mwami* Ntare V au début du mois d'avril ne suscita pas le moindre article, pas même une simple dépêche. Ensuite, il fallut attendre la mi-mai pour que le Burundi accède un tant soi peu aux colonnes des journaux. Pendant un mois, quelques articles parurent qui décrivirent les événements survenus depuis la rébellion du 29 avril, et revinrent parfois sur l'histoire plus ancienne du Burundi. La plupart de ces « analyses » se contentèrent cependant de recourir aux clichés de l'époque coloniale pour expliquer les événements, sans chercher davantage à en exposer la complexité ni les implications. Nous y reviendrons. Après la mi-juin, les événements du Burundi disparaissent de nouveau des colonnes des quotidiens.

Certes, l'impossibilité de pénétrer dans le pays jusqu'à la fin mai peut en partie expliquer la faiblesse de la couverture journalistique. Toutefois, cet argument semble secondaire. En effet, l'envoi par *La Libre Belgique* d'un correspondant au Burundi début juin prouve qu'à partir de cette date, des journalistes pouvaient accéder au pays. Dans ces conditions, comment expliquer que les autres quotidiens n'y aient dépêché aucun envoyé spécial, autrement que par le faible intérêt que suscitaient ces événements ? Il est possible que *Le Soir* n'ait pas pu envoyer de journalistes pour des raisons de sécurité, dans la mesure où il fut nommément mis en cause par le pouvoir burundais. En revanche, rien ne s'opposait *a priori* à ce que des reporters français aillent au Burundi, d'autant plus que l'attitude du gouvernement français ne pouvait guère susciter d'animosité contre les ressortissants hexagonaux de la part du gouvernement burundais.

La censure exercée par le gouvernement de Micombero, qui rendait difficile l'obtention d'informations fiables, pourrait aussi être invoquée pour expliquer la faible couverture des événements. Pourtant, l'analyse du contenu des articles a montré que tous les quotidiens avaient pu en mesurer la gravité, en termes de nombres de victimes, dès la mi-mai. Les estimations du nombre de victimes de la rébellion puis de la répression varient, mais toutes indiquent un bilan de plusieurs dizaines de milliers de morts. De plus, l'ensemble des quotidiens qualifia la répression gouvernementale de « génocide » contre les Hutu, ce qui montre au minimum que les journalistes avaient

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

conscience du caractère systématique des massacres. Dès lors, la seule conclusion que l'on puisse en retirer, c'est qu'en dépit de leur gravité les événements survenus au Burundi n'ont apparemment pas atteint un seuil suffisant pour justifier la mobilisation des rédactions et des journalistes des différents quotidiens. Le Burundi représentait un faible enjeu stratégique dans la guerre froide qui déterminait alors les relations internationales. De plus, les représentations de l'Afrique encore largement majoritaires à l'époque tendaient à présenter comme un événement « banal » les « massacres ethniques » qui se déroulaient sur le continent. Si en effet les « haines raciales ancestrales » avaient de tout temps provoqué de tels massacres, les événements du Burundi ne se distinguaient que par leur ampleur inhabituelle. En l'occurrence, il semble que l'emploi du terme génocide n'impliqua aucunement d'extraire les tueries commises au Burundi d'une grille de lecture des événements spécifique à l'Afrique, où les rapports sociaux sont censés être déterminés par l'appartenance ethnique.

Les remarques qui précèdent sont applicables aux cinq quotidiens. Toutefois, il existe une différence notable entre les journaux français et leurs confrères belges, ces derniers ayant tout de même consacré une place significativement plus importante à la couverture de la crise. De même qu'en 1994, et peut-être plus encore dans la mesure où la tutelle belge avait pris fin seulement une décennie plus tôt, les liens historiques particuliers entre le Burundi et la Belgique expliquent cet intérêt plus grand manifesté par la presse belge.

Du point de vue des représentations de l'histoire burundaise convoquées par les journalistes pour expliquer les racines de la crise, nous avons pu remarquer qu'elles étaient en général largement inspirées par les thèses dominantes à l'époque coloniale. Seul un journaliste du quotidien catholique *La Croix* condamne nettement ce qu'il qualifie de *« divagations anthropologiques »*, pour insister sur le caractère politique de la manipulation du racisme. Quant aux autres journalistes, malgré quelques nuances que nous avons relevées, ils s'appuient tous sur la vision coloniale de l'histoire burundaise en émettant tout au plus quelques réserves sur des points particuliers. Il est vrai qu'en 1972, les anciennes conceptions historiques sur le Burundi commençaient juste à être remises en cause. Pourtant, le recours aux clichés de la « guerre ethnique ancestrale » semble tout autant relever du faible intérêt suscité par les événements que du manque de connaissances historiques fermement établies. Le prêt-à-penser qui consiste à interpréter tout conflit africain comme la résurgence d'un atavisme tribal dispense en effet de toute analyse approfondie, laquelle aurait sans doute nécessité un plus grand investissement sur les événements burundais de la part de la presse.

D'autre part, il faut noter qu'aucun quotidien n'accrédita la version officielle du déroulement de la crise présentée par le gouvernement burundais. La disproportion entre les massacres commis par la rébellion et la répression systématique souvent qualifiée de « génocide » à l'encontre des Hutu, est soulignée par tous les organes de presse étudiés. Cependant, des divergences se manifestent, parfois au sein d'un même quotidien, entre ceux qui incriminent l'ensemble du pouvoir burundais dans l'organisation des massacres, et ceux qui introduisent une différence entre les cercles extrémistes du pouvoir et le président Micombero et son chef d'état-major, qui chercheraient à freiner les tueries.

Enfin, la tendance à l'alignement sur la politique des Etats nationaux, déjà relevée à propos du génocide de 1994, se manifesta également en 1972 dans le peu

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

d'articles qui furent publiés. Les deux quotidiens belges se distinguent par leur défense des réalisations de la colonisation belge, créditée d'une supposée politique d'égalisation entre Hutu et Tutsi pourtant contredite par tous les spécialistes de l'histoire burundaise quelles que soient leurs divergences par ailleurs. De nouveau, il faut remarquer que vingt plus tard certains journalistes persistaient à défendre le bilan de la période du mandat belge et que, d'une façon générale, cette période fut largement occultée lorsqu'elle n'était pas défendue. Quant aux quotidiens français, ils ne se montrent guère critiques envers l'absence de condamnation de la politique génocidaire du gouvernement burundais par le gouvernement français, à la notable exception du quotidien catholique *La Croix*.

Certaines caractéristiques essentielles de la couverture journalistique semblent ainsi communes aux deux crises de 1972 et 1994. Nous reviendrons en conclusion sur les principaux axes qui déterminèrent le mode de construction des événements par la presse, tant en 1972 qu'en 1994, ainsi que sur les évolutions qui se sont produites.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Chapitre 6 : Le point de vue des journalistes sur l'analyse de leur couverture du génocide de 1994

Après avoir procédé à l'analyse de contenu détaillée et systématique de la couverture journalistique du génocide au Rwanda par cinq quotidiens, nous avons souhaité rencontrer quelques-uns des principaux artisans de cette couverture[1]. La démarche suivie consistait à soumettre à ces journalistes la partie de l'analyse de contenu qui les concernait directement, afin de recueillir leurs réactions et de connaître leur propre interprétation du travail qu'ils avaient fourni dix ans auparavant et des conditions dans lesquelles ils l'avaient effectué, tant du point de vue de la situation au Rwanda que des relations avec leurs rédactions respectives. Pour chaque quotidien, nous avons cherché à rencontrer le ou la journaliste qui avait écrit le plus d'articles sur la crise rwandaise durant la période étudiée, ce qui revint en général à interroger le principal envoyé spécial de chaque quotidien sauf pour *La Libre Belgique* où la principale journaliste, Marie-France Cros, n'était pas sur place au moment du génocide. Toutefois, elle s'était rendue à plusieurs reprises au Rwanda dans les mois et les années précédentes, et avait donc une bonne connaissance du terrain. D'autre part, nous n'avons pu nous entretenir avec le principal envoyé spécial du *Monde* à l'époque, Jean Hélène, qui fut assassiné le 21 octobre 2003 à Abidjan, quelques temps avant que nous débutions cette série de rencontres.

Avant d'exposer les principaux axes de ces entretiens et les éléments que nous pouvons en retirer pour mieux comprendre les logiques de fonctionnement de la presse, il faut préciser davantage notre démarche. De même que l'analyse de contenu de la presse vise avant tout à connaître et expliquer le mode de traitement de deux génocides en Afrique et non à nous ériger en juge de la sphère journalistique, nos interrogations particulières sur certains journalistes n'ont en aucun cas pour but de juger des individus. Cette précision semble d'autant plus utile que, à propos de leur couverture du génocide au Rwanda, certains journalistes furent l'objet d'attaques disproportionnées et souvent déplacées, voire d'amalgames particulièrement graves[2]. Les passions suscitées par le génocide rwandais sont à la mesure de la gravité de l'événement, et font souvent obstacle à une analyse sereine. A l'encontre de telles mises en cause personnelles, notre objectif à travers ces entretiens fut de comprendre les logiques complexes qui conduisent à tel ou tel choix rédactionnel, et de tenter de trouver des réponses aux questions que nous posions, notamment, sur les changements d'envoyés spéciaux survenus dans les quotidiens français au moment du déclenchement de l'opération Turquoise. De ce point de vue, ces entretiens et échanges avec les journalistes qui ont

[1] Nous avons pu nous entretenir avec Marie-France Cros, de *La Libre Belgique* ; Renaud Girard, du *Figaro* ; Noël Copin, l'ancien rédacteur en chef de *La Croix* ; Colette Braeckman, du *Soir* et Stephen Smith, qui était à *Libération* en 1994. Patrick de Saint-Exupéry, du *Figaro*, et Corine Lesnes, du *Monde*, qui sont aujourd'hui correspondants permanents à Moscou et à New York pour leurs quotidiens respectifs, ont par ailleurs accepté de répondre par courrier électronique à nos questions. En revanche, malgré nos démarches nous n'avons pu rencontrer Agnès Rotivel, qui est toujours grand reporter pour *La Croix*.

[2] Jean Hélène par exemple, fut accusé par Jean-Paul Gouteux d'avoir repris *« dans presque tous ses articles, la propagande des « médias du génocide » »* (Jean-Paul Gouteux, 1999, Le Monde, *un contre-pouvoir ?* , L'Esprit Frappeur, Paris, p. 100)

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

couvert la crise rwandaise fut d'un grand intérêt, et c'est pourquoi il a semblé utile d'en relater les principaux aspects[3].

1- La connaissance préalable du terrain

Nous avons constaté, dans l'analyse de contenu du corpus de presse, la faible place occupée par l'analyse détaillée des causes sociales, historiques et politiques de la crise rwandaise. Or, quels que soient les choix rédactionnels relatifs à l'espace accordé aux différents types d'articles, la possibilité de telles analyses est avant tout conditionnée par le niveau de connaissance préalable des journalistes sur le pays qu'ils couvrent. En effet, soit les journalistes étaient des « spécialistes » de la région des Grands Lacs qui avaient suivi depuis plusieurs années la crise au Rwanda et se trouvaient en meilleure position pour en comprendre les ressorts, soit ils furent envoyés sur place suite à l'attentat du 6 avril, dans l'urgence et sans préparation. Dans ce dernier cas, la difficulté du travail sur le terrain et les exigences de rapidité du journalisme ne pouvaient laisser aux reporters que bien peu de temps pour s'informer sur l'historique de la crise rwandaise.

De ce point de vue, il existe une différence importante entre les quotidiens français et leurs confrères belges. La région des Grands Lacs africains, en raison des liens historiques qui l'unissent à la Belgique, fait depuis longtemps l'objet d'une attention beaucoup plus soutenue de la part de la presse belge. Nous avons pu le vérifier dans l'étude du traitement de la crise burundaise de 1972. Les principales journalistes du *Soir* et de *La Libre Belgique* en 1994, Colette Braeckman et Marie-France Cros, avaient toutes deux une importante connaissance préalable du terrain. Marie-France Cros a couvert la crise rwandaise quasiment dès son commencement lors de la première attaque du FPR en octobre 1990. Entre 1991 et le début de l'année 1994, elle s'est rendue à plusieurs reprises dans le pays. Lors de notre entretien, le récit de ses précédents voyages au Rwanda et des raisons pour lesquelles elle ne put s'y rendre lors du génocide, constitua d'ailleurs un moment important. En effet, ce sont des raisons de sécurité qui ont empêché la reporter de *La Libre Belgique* de se rendre au Rwanda en avril 1994 et dans les mois suivants. Depuis la publication d'un de ses articles qui critiquait le gouvernement Habyarimana, paru dans *La Libre Belgique* et dénoncé par la radio nationale rwandaise, les menaces proférées contre Marie-France Cros, par la CDR en particulier, se faisaient de plus en plus précises à chacun de ses voyages. La journaliste me fit le récit du dernier d'entre eux :

« Et on m'a dit après, que c'était donc les gens de la CDR qui disaient Marie-France Cros est à l'aéroport. Donc ça devenait un peu chaud pour moi, donc je savais que ce n'était pas bon pour moi d'y aller et on m'a dit que j'étais sur les listes. Et un de mes confrères de RTL qui était à Kigali pendant le génocide m'a dit qu'à un moment donné, il y avait des soldats qui ouvraient les voitures où il y avait des blancs en demandant si Marie-France Cros était dedans. Donc, j'ai bien fait de ne pas y aller quoi. »

C'est donc pour cette raison que Philippe De Boeck puis Gérald Papy, qui avaient très peu couvert l'actualité rwandaise jusqu'à cette période, furent envoyés sur place par le quotidien tandis que Marie-France Cros assura l'essentiel de la couverture depuis la Belgique.

[3] Pour la retranscription intégrale des entretiens ou des notes d'entretien, voir Annexe n° 4

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Colette Braeckman, qui fut la principale envoyée spéciale du *Soir* au Rwanda durant le génocide et qui signa par ailleurs de nombreux articles d'analyse, connaissait également bien le Rwanda avant avril 1994. Elle y avait effectué plusieurs séjours depuis le milieu des années 1980, où elle s'était rendue pour la première fois au Rwanda à l'occasion d'une visite officielle qu'y effectuait le roi Baudouin et qu'elle fut chargée de couvrir. Elle précise d'ailleurs qu'à cette époque, l'effort de développement accompli par le régime du président Habyarimana lui avait semblé contraster favorablement avec le Zaïre, dont elle suivait l'évolution depuis plusieurs années :

« *J'avoue qu'à l'époque j'étais très attentive à ce qui se passait au Zaïre, dans le Zaïre de Mobutu, et que par rapport au désordre, au chaos, à la corruption du Zaïre de Mobutu, je trouvais que le Rwanda allait plutôt mieux. (...) On parlait déjà des tensions ethniques qui existaient, qui étaient sous-jacentes, mais ce qui était surtout frappant c'était, à l'époque, je parle de 1985, c'était l'effort de développement du Rwanda* ».

La journaliste du *Soir* suivit ensuite l'actualité rwandaise de façon régulière, et affirme avoir constaté la dérive du régime dès la fin des années 1980. A partir de 1990 et du début de la guerre lancée par le FPR, la dégradation du climat politique sur fond de crise économique s'accéléra. D'autre part, Colette Braeckman suivait également l'évolution politique du Burundi, et elle m'expliqua lors de notre entretien qu'elle avait tenté de coupler régulièrement des reportages dans les deux pays, afin de cerner l'influence réciproque des événements qui s'y déroulaient :

« Et surtout lors de l'assassinat du président Ndadaye au Burundi, j'avais combiné avec une semaine au Rwanda, et j'avais essayé de mesurer l'impact que l'assassinat du président Ndadaye allait avoir sur les accords de paix au Rwanda et sur le climat politique au Rwanda. Un climat qui était évidemment désastreux parce qu'il y avait un afflux de réfugiés, il y avait une recrudescence des tensions ethniques, de la méfiance à l'égard du FPR ».

Les principales journalistes des deux quotidiens belges connaissaient donc bien le Rwanda voire la région des Grands Lacs de façon plus générale, lorsqu'elles couvrirent le génocide de 1994. Stephen Smith, qui fut un des reporters de *Libération* au Rwanda à cette époque et qui dirigeait le service Afrique de ce quotidien, s'était également rendu au Rwanda à plusieurs reprises depuis 1990. Il avait donc suivi les différentes étapes de la guerre et de la crise intérieure du Rwanda avant 1994. De plus, il avait des contacts plus ou moins réguliers avec la diaspora tutsi et avait en plusieurs occasions interviewé le chef militaire du FPR, Paul Kagame. Stephen Smith me précisa d'ailleurs, lors de notre entretien, ne pas avoir compris à l'époque que Kagame était le véritable dirigeant du FPR, jusqu'à ce que ce dernier lui explique que le « président » du mouvement rebelle, Alexis Kanyarengwe, était « *juste là pour faire de la figuration* ». Pourtant, si Stephen Smith connaissait assez bien le Rwanda depuis 1990, il faisait plutôt figure d'exception parmi les journalistes des quotidiens français comme il me l'expliqua :

« Dans la continuité il n'y avait pas de couverture digne de ce nom dans la presse française. En Belgique c'est naturel qu'il y en ait ; ici en France ça paraissait à l'époque naturel qu'il n'y en ait pas. Depuis 1990 et depuis le début de l'engagement militaire français, moi je l'avais couvert donc je suis allé assez souvent... Je ne pourrais pas exactement vous dire mais probablement une dizaine de fois avant le génocide en

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

reportage au Rwanda. Après vous en résumer ce que je connaissais... Suffisamment en tous cas à mon avis pour ne pas céder à ces facilités qui sont devenues ces explications un peu expéditives sous la forte pression du génocide (...)».

En dehors de Stephen Smith, les principaux journalistes qui ont couvert la crise rwandaise pour les quotidiens français n'étaient pas des spécialistes de la région et n'avaient pas couvert de façon suivie la crise rwandaise depuis 1990. Certains d'entre eux travaillaient cependant depuis plusieurs années sur le continent africain, tels que Patrick de Saint-Exupéry du *Figaro*, ou Maria Malagardis de *La Croix*. En revanche, Corine Lesnes, qui fut la principale envoyée spéciale du *Monde* en dehors de Jean Hélène, « pigiste » et non journaliste permanent du quotidien, n'était pas spécialiste de l'Afrique. Quant à Renaud Girard, du *Figaro*, il me confia lors de notre entretien n'être jamais allé au Rwanda avant avril 1994. A cette époque, il ne *« connaissait rien »* du pays et savait tout juste le situer sur une carte. Les seuls éléments dont il disposait lui venaient d'un membre de sa famille, photographe, qui avait réalisé des reportages auprès du FPR avant le génocide.

Les connaissances des principaux journalistes français sur la crise rwandaise, commencée en 1990, et sans doute *a fortiori* sur l'histoire antérieure du pays, étaient donc globalement limitées voire presque nulles pour certains d'entre eux. Cette méconnaissance des antécédents de la crise rwandaise peut sans doute en partie expliquer que les journalistes français des trois quotidiens étudiés aient identifié plus tardivement que leurs confrères belges la nature génocidaire des massacres en cours au Rwanda. Il s'agit en tous cas d'une des explications avancées par Marie-France Cros :

« C'est normal parce que les journaux français ne se sont pas intéressés du tout au Rwanda même quand leur armée a commencé à... quand leur armée a été envoyée à partir de 1990, ça ne les intéresse pas ».

Or, comprendre la portée des événements en cours au Rwanda et leurs causes politiques nécessitait de connaître au moins les principales étapes de la crise commencée en octobre 1990.

2- L'expérience des journalistes au Rwanda lors du génocide

Les journalistes qui ont couvert sur place la crise rwandaise en furent visiblement marqués, bien que leur niveau de sensibilité diffère. De fait, le récit de leur expérience sur place, des situations dans lesquelles ils furent impliqués et des événements terribles auxquels ils assistèrent personnellement, occupe un place importante dans les échanges et entretiens que nous avons eus avec plusieurs d'entre eux.

Cela est également vrai pour Marie-France Cros, bien qu'elle ne fut pas envoyée au Rwanda lors du génocide, pour les raisons de sécurité que nous avons évoquées. Le récit de ses différents séjours au Rwanda durant la crise des années 1990 occupa la première partie de notre entretien. Elle m'expliqua de quelle manière la publicité faite par le gouvernement rwandais autour de son article qui mettait en cause le pouvoir avait fait d'elle une *« vedette »* au Rwanda. Lors d'un de ses reportages sur place, il lui arriva à plusieurs reprises d'être félicitée discrètement par des individus qu'elle ne connaissait

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

absolument pas, mais qui avaient entendu parler de son article. Manifestement, cette expérience l'a beaucoup impressionnée :

« Pendant ce reportage, j'étais tout le temps chaperonnée par une dame de la... chargée de me surveiller. Et c'était extraordinaire, je n'ai jamais plus vécu cette situation à aucun moment. Dès qu'elle s'éloignait de moi de dix mètres, quelqu'un passait à côté de moi et parlait entre ses dents. Donc on ne pouvait pas voir qu'il me parlait mais moi je l'entendais, il arrivait de face comme ça et il disait « vous êtes Marie-France Cros ? » et il était à un mètre de moi, il se grattait la tête ou bien... Il s'asseyait sur un banc à côté de moi et il regardait dans une autre direction que moi on ne pouvait pas voir qu'il me parlait, mais oui, et il me disait « bravo pour votre article » ».

Cette notoriété de la journaliste de *La Libre Belgique* lui valut, durant le génocide, d'être la destinataire de nombreuses lettres de rescapés qui avaient fui les massacres. De sorte que, bien que ne se trouvant pas sur place à ce moment-là, son expérience antérieure ainsi que la réception de ces terribles témoignages qui lui étaient adressés personnellement, entraînèrent une forte implication individuelle de Marie-France Cros dans la couverture des événements. Dès lors, elle conçut son rôle durant cette période essentiellement comme un devoir de témoignage et de dénonciation du génocide en cours. Dans un tel contexte, il lui semble que l'analyse « objective » de la crise ne pouvait qu'être reléguée au second plan :

« Parce que si ce que ces gens-là me disent à moi, si moi je le raconte pas c'est perdu. (...). Les gens qui m'ont écrit, je ne sais pas s'ils sont encore vivants. (...). Donc ça me semblait important, simplement de faire ce travail de, de raconter. Et j'ai pas le temps d'analyser. J'ai pas le temps de prendre du recul. C'était vraiment de tôt le matin jusque tard le soir. C'était difficile de penser à autre chose quand j'étais chez moi, c'est très très horrible, ça vous prend... Donc il n'y pas d'analyse à ce moment-là ».

Plus encore, une tentative d'analyse « objective » de la situation, alors que les massacres se poursuivent, lui semblerait presque déplacée et inacceptable. Une telle analyse n'est concevable qu'avec le recul :

« En plus il y a le fait, en tous cas pour moi, c'est que normalement quand vous êtes sur une crise, vous essayez de garder votre capacité d'analyse, mais là c'est un crime contre l'humanité, très visiblement. C'est visiblement un génocide dès le début. Un génocide c'est un crime contre l'humanité. Un crime contre l'humanité ça veut dire un crime contre tous les hommes. Vous pouvez pas être objectif, enfin... (...) Moi mon sentiment à l'époque c'était vraiment comme si on commettait le crime devant moi, je me serais sentie coupable de ne pas crier. Je n'ai vraiment que crié, je n'ai pas du tout analysé ».

Ce sentiment très fort du devoir de témoignage, exacerbé par le fait qu'il s'agisse au Rwanda d'un génocide et non d'une guerre civile « classique », explique pour Marie-France Cros de nombreux aspects de la couverture journalistique des événements. La subjectivité du journaliste et sa sensibilité face à un tel drame, apparaissent comme des éléments déterminants qui relèguent au second plan les choix rédactionnels et les autres facteurs explicatifs du mode de construction des événements par la presse. Nous le verrons dans le paragraphe suivant, à propos de l'absence de critique du retrait des soldats belges dans les deux quotidiens de ce pays. Mais c'est

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

également ce type d'argument qu'elle invoque en réponse à une de mes questions à propos du FPR. Tandis que je lui faisais remarquer l'absence de distance critique vis-à-vis du FPR chez de nombreux journalistes, et notamment dans les reportages de Gérald Papy, elle me répondit qu'à son avis la « propagande » du mouvement rebelle n'y était pas pour grand-chose. Dans le contexte du génocide, le contraste entre le comportement du FPR, qui ressemblait à celui d'une armée classique, et les massacres perpétrés par le camp gouvernemental, était suffisamment saisissant pour expliquer le ton adopté par les reporters :

« Humainement vous devez vous mettre à la place des gens de l'extérieur qui arrivent. Quand vous êtes du côté du FPR, c'est une armée entre guillemets normale, quand vous êtes du côté des autres c'est un... une boucherie invraisemblable. Donc on n'a pas besoin de faire de la propagande. (...) C'est presque un réflexe animal quand vous voyez cette sauvagerie... de l'autre côté vous voyez juste une armée ».

Colette Braeckman, qui réalisa une série de reportages depuis la zone contrôlée par le FPR, ne semble pas entièrement partager l'analyse de Marie-France Cros, même si elle évoque également l'horreur du génocide et le contraste entre le comportement des miliciens et celui du FPR pour expliquer la bonne image qui fut construite du mouvement rebelle. La journaliste du *Soir* reconnaît en effet que les reporters de l'époque n'ont sans doute pas suffisamment cherché à savoir ce qui se passait dans certaines zones dont le FPR leur interdisait l'accès. Ayant effectué une partie de ses reportages en compagnie de Jean Hélène, Colette Braeckman souligne la différence de ton des papiers qu'ils rédigèrent bien qu'ils aient en principe vu les mêmes choses. Avec le recul, elle estime d'ailleurs que l'envoyé spécial du *Monde* a sans doute mieux mesuré l'inquiétude de certains réfugiés rencontrés dans la zone tenue par le FPR. Pour sa part, elle explique le contexte du travail des journalistes en zone FPR de la façon suivante :

« L'horreur de ce qu'on voyait était suffisante pour nous donner amplement matière à, à écrire un reportage, à faire des interviews. On voyait tellement de choses abominables, qu'à la limite on ne s'interrogeait pas sur ce que l'on ne voyait pas. (...) Et il est vrai qu'on n'allait pas où on voulait (...). Mais c'était, c'était compréhensible vu les circonstances, mais avec le recul, je me dis c'est vrai que le FPR a soigneusement évité que nous allions dans d'autres régions, dans d'autres villages, où probablement ils avaient commis eux aussi des exactions, et des massacres.(...) Et il est vrai aussi que le FPR manifestait, en tous cas lorsque nous étions avec eux, une certaine discipline, une certaine organisation, qui contrastait avec la fureur génocidaire qu'il y avait de l'autre côté. Et donc par contraste ils avaient une image plus favorable, parce que c'était aussi un mouvement très contrôlé euh... les dérapages, les exactions se passaient hors du regard des journalistes et des caméras ».

J'ai demandé également à Stephen Smith quelles étaient les conditions de travail des journalistes français en zone FPR, et si le mouvement rebelle se montrait hostile à leur égard en raison de l'engagement passé de la France aux côtés du gouvernement rwandais :

« Absolument pas parce que je pense que le FPR a été suffisamment fin pour penser que la presse en France était un moyen de remettre en question une politique africaine qui s'était faite contre lui ».

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le journaliste de *Libération* ajoute que *« dès lors que la couverture a commencé en France elle n'a pas reproduit la diabolisation du FPR »*. La presse *« ne s'est pas particulièrement alignée sur les vues du gouvernement »* à propos du FPR, *« et donc finalement c'était plus indépendant pour une fois en France »* où la presse commençait à s'interroger sur la politique française, *« cependant qu'on baignait dans la bonne conscience du côté de la BBC, de CNN etc. »*. Alors que les milices et les forces armées rwandaises menaçaient les journalistes belges en raison de la politique supposée favorable au FPR de leur gouvernement, il semble que le mouvement rebelle adopta une attitude tout à fait différente, en comprenant le parti qu'il pourrait tirer d'une couverture médiatique favorable.

Stephen Smith estime que le FPR avait effectivement une attitude réfléchie envers la presse, qui explique en partie l'image qu'en ont construit nombre de journalistes. Le discours du mouvement rebelle trouva un écho auprès des reporters occidentaux car il se référait à des valeurs largement partagées par ces derniers. Stephen Smith rappelle que le mouvement rebelle était composé de *« gens très cultivés », « qui avaient un discours qui donnait envie de croire à ce qu'ils disaient »* car il était *« proche de nos valeurs »*. Le journaliste de *Libération* insiste sur ce point :

« Et après, il ne faut pas oublier que la minorité tutsi dans la diaspora était très cultivée, très instruite, très rompue au contact avec l'occidental puisque c'est là qu'ils habitaient. Ils connaissaient très bien ce qu'on aime entendre quand on est occidental. Donc ils étaient à l'aise et ils avaient toutes les références, tout ce qui plaît ».

Toutefois, le journaliste estime qu'un autre facteur a joué un rôle déterminant. Si le FPR fut si souvent présenté comme un « mouvement de libération » discipliné, respectueux de la population et mû par la volonté de lutter contre un ethnisme meurtrier, c'est aussi que les journalistes ont tendance à parer de toutes les vertus une guérilla qui lutte contre un pouvoir dictatorial et corrompu. S'appuyant sur l'exemple de la guerre dans l'ex-Zaïre, Stephen Smith dit à propos des journalistes :

« Quand on a cru voir le mauvais, on croit qu'on devine immédiatement où est le bon. L'idée aussi simple qu'il puisse y avoir le choix entre deux maux ne vient pas logiquement. Bon, après Mobutu il fallait que Kabila soit un parangon de vertus gestionnaires. Dans les faits il a été pire... ».

S. Smith ironise ensuite sur les journalistes qui, sous prétexte qu'ils ne sont pas contraints de verser un bakchich à leur arrivée dans le pays, s'imaginent que *« c'est la fin de la corruption dans l'ex-Zaïre : tout un pays naturellement vertueux s'est réveillé vertueux puisque le dictateur était parti. Rétrospectivement ça fait rire... »*. Ainsi, l'*« incroyable naïveté »* des journalistes à propos des mouvements de guérilla en général, expliquerait le relatif aveuglement dont ont fait preuve nombre d'entre eux à l'égard du FPR. Ce point de vue critique et distancié sur la profession tranche singulièrement avec les propos de Marie-France Cros, qui insistait sur l'effet produit par la découverte du génocide sur les journalistes pour expliquer leur parti pris en faveur du FPR.

Renaud Girard, grand reporter au *Figaro*, fut quant à lui envoyé pour la première fois au Rwanda dans les jours qui ont suivi l'attentat du 6 avril ; il n'avait donc guère de

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

connaissance préalable du terrain, ni de liens personnels ou professionnels avec des Rwandais à l'inverse de Marie-France Cros, dont nous avons souligné la forte implication personnelle dans la couverture du génocide. Cependant, la gravité exceptionnelle des événements, dont il prit conscience dès le début avril même s'il ne les identifia que plus tard comme un génocide, eut également des répercussions importantes sur la couverture qu'en fit Renaud Girard. Dès sa première sortie dans Kigali début avril, il constate qu'il ne s'agit pas d'une guerre civile classique. Le reporter voit de ses yeux les *« bennes de cadavres pleines »* qu'on ramasse et qu'on évacue : il est évident pour lui qu'il ne s'agit pas « seulement » d'une guerre civile accompagnée de massacres, et qu'*« il y a quelque chose »*.

Dans cette situation, il est extrêmement choqué par le comportement de l'ambassadeur français, M. Marlaud, qui refuse d'évacuer le personnel tutsi de l'ambassade, ce qui revient à le livrer aux massacres. La responsabilité individuelle de l'ambassadeur dans cette *« lâche »* décision ne fait guère de doute pour Renaud Girard, car selon lui les instructions ne sont qu'un prétexte :

« Les ambassadeurs demandent des instructions pour ne pas avoir à prendre de décision, pour couvrir leur lâcheté ».

Mais le reporter du *Figaro* estime également, à partir de ce qu'il voit, que la communauté internationale a délibérément fait le choix de ne pas intervenir en avril alors qu'elle en aurait eu les moyens. Cette capacité ne se trouvait toutefois pas du côté des troupes de l'ONU, mais plutôt des soldats américains ou français, car selon lui *« il n'y a que trois armées qui se battent vraiment : les Anglais, les Américains et les Français »*. Or, lors de son arrivée à l'aéroport de Bujumbura début avril, Renaud Girard constate la présence d'environ 500 soldats américains des forces spéciales. Donc, ce n'est pas un problème logistique qui les aurait empêché d'intervenir rapidement : ils étaient présents et *« ils n'ont rien fait »*. Quant aux soldats français, venus pour évacuer les ressortissants nationaux et étrangers début avril, Renaud Girard estime que leur seule présence se montrait dissuasive et empêchait de fait les massacres. Selon lui, *« on ne tue pas devant l'armée française »*, qui est alors présente. *« Devant les Belges ils s'en foutent »*, mais ils ne tuent pas devant les Français. Ce qui lui fait dire que durant ces quelques jours, avant de décider de partir et de laisser reprendre les tueries, *« l'armée française a arrêté le génocide »*.

Cette perception des événements par Renaud Girard fut déterminante dans l'attitude qu'il adopta ensuite à l'égard de l'opération Turquoise. Nous y reviendrons, mais il est notable que l'expérience directe du reporter sur le terrain se soit opposée à certains arguments repris par la rédaction de son propre quotidien en faveur de l'intervention française.

D'autre part, le récit d'événements dans lesquels Renaud Girard fut directement impliqué au cours de son premier reportage au Rwanda occupa également une place importante dans notre entretien. Il me raconta notamment de quelle façon son « interprète », un employé hutu de MSF rencontré à l'hôtel des Mille Collines à Kigali, frôla la mort sur un barrage de miliciens. Puis il me fit part du rôle qu'il avait joué dans le « sauvetage » d'un couple de Tutsi que l'ambassadeur belge refusait de laisser embarquer sur un vol en direction de Nairobi. Renaud Girard aurait menacé le haut fonctionnaire d'un article retentissant dans *Le Figaro* pour obtenir l'évacuation de ces

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

deux personnes menacées. D'une façon générale, l'implication personnelle du reporter, *a fortiori* sans doute lorsqu'il couvre des événements aussi graves, joue un rôle apparemment essentiel dans ses analyses. Cela transparaît au cours des entretiens, et explique très probablement une grande partie des divergences, constatées dans plusieurs quotidiens au cours de l'analyse de contenu, entre les envoyés spéciaux et les autres journalistes de la rédaction.

3- Marie-France Cros et Colette Braeckman face au retrait des soldats belges

Nous avons précédemment remarqué l'absence presque totale de critique du retrait des soldats belges de la MINUAR dans la presse belge. Durant le mois d'avril, le traitement sur un mode essentiellement affectif et subjectif de la mort des dix casques bleus a largement prévalu aux dépends d'une analyse des conséquences du retrait belge. Or, il semble que ce quitus accordé de fait à la décision du gouvernement belge a pu faciliter sa légitimation auprès de l'opinion publique nationale. Il paraissait donc intéressant de poser directement la question aux journalistes concernées, en leur demandant ce qui expliquait cette absence de distance envers la politique belge, d'autant plus surprenante qu'elle tranchait avec la mise en cause virulente de la passivité internationale face au génocide.

Sur ce sujet, l'explication apportée par Marie-France Cros se situe à plusieurs niveaux. D'une part, dès lors que des ressortissants belges sont tués, en l'occurrence des militaires, la crise rwandaise devient un sujet d'actualité « nationale ». Autrement dit, des journalistes non spécialistes de l'Afrique et qui ne travaillent pas pour la rubrique « internationale » se mettent à couvrir les événements rwandais, dans la mesure où ils affectent directement des ressortissants belges. Ces journalistes, qui ne disposent que de peu d'éléments d'analyse de la crise, prennent alors le pas sur les spécialistes de l'Afrique. Cela expliquerait, selon Marie-France Cros, l'absence de critique de la décision belge de se retirer des troupes de l'ONU à ce moment :

« Ces journalistes-là forcément n'ont pas... les éléments, pour se rendre compte, des conséquences que ça peut avoir. Eventuellement, on va demander à un journaliste du bureau étranger d'analyser ces conséquences. Mais au début, d'abord on focalise sur le drame lui-même, la mort des dix Belges ».

Cependant, cette explication semble insuffisante dans la mesure où les journalistes qui connaissaient bien le Rwanda, à commencer par Marie-France Cros, n'analysèrent pas davantage les conséquences de ce retrait au moment de la prise de décision. Le second volet de l'explication apportée par la journaliste de *La Libre Belgique*, réside dans la priorité donnée au traitement subjectif d'un drame qui affecte des familles belges. Dans son quotidien en tous cas, cette priorité fut fixée par la rédaction du journal :

« Le rédac-chef dit au journaliste... il lui donne l'ordre d'être subjectif. Parce qu'il y a des... Bon je vous dit ce qui se passe ici. Peut-être que dans les autres journaux c'est autrement. On considère qu'il y a des moments où le journal doit être en phase avec le sentiment national ».

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Je lui demandai alors dans quelle mesure ce « sentiment national » existait en dehors de sa mise en exergue par la presse, et sans doute aussi par les autres médias, autrement dit quelle part avaient pu avoir les journalistes dans sa construction. Marie-France Cros m'exposa alors le troisième aspect de son interprétation de l'attitude des journaux belges face à l'événement que constituait la mort des dix casques bleus. Selon elle en effet, la force de l'émotion ressentie après le massacre des dix paras s'explique par un épisode de l'histoire coloniale belge. Le fait que ces soldats aient été non pas tués au combat, mais lynchés des heures durant, a probablement réveillé dans une partie de la population belge les souvenirs de l'indépendance du Congo et des violences contre les ressortissants belges qui l'avaient accompagnée :

« Enfin, pour la Belgique en particulier il me semble que ça... ça fait écho à une atmosphère de... je peux dire de cauchemar. (...). Ça fait référence pour beaucoup de Belges à l'atmosphère qui prévalait en Belgique quand il y a eu l'indépendance du Congo. Où il y a eu, donc des blancs qui étaient violés, tués... mais salement tués, torturés, découpés en rondelles... »

Enfin, Marie-France Cros insiste beaucoup sur l'émotion ressentie par les journalistes eux-mêmes, en particulier les reporters travaillant sur des zones de guerres. Le lynchage subi par les soldats belges, sa cruauté et sa durée, semblent avoir matérialisé les craintes ressenties par les reporters dans certaines situations. Chez Marie-France Cros, il est manifeste que c'est la manière dont furent tués les soldats belges, bien plus encore que leur mort elle-même, qui provoqua terreur et émotion dans l'opinion du public mais aussi chez certains journalistes dont elle-même :

« C'est quelque chose qui dure longtemps un lynchage, ça a duré plusieurs heures... C'est assez horrible ce que je dis mais c'est à ça qu'on pense quand on est journaliste, et qu'on vous décrit ce qui s'est passé, c'est à la longueur que vous pensez, ça dure...On accepte plus facilement quelqu'un qui a pris une balle dans la tête, voilà ça dure trois secondes c'est fini. (...) Je vous assure que quand vous partez en Afrique, c'est un risque que vous... sur une zone de guerre c'est un... c'est, c'est insupportable. Quand vous êtes dans une situation pareille et que vous passez à côté du lynchage, je vous assure que c'est quelque chose que personne ne supporte ».

De nouveau, l'expérience personnelle de la journaliste semble avoir joué un rôle important dans son traitement de l'événement. Le choix rédactionnel d'accorder une place plus importante aux événements nationaux et de les traiter sur un mode essentiellement subjectif, fut en quelque sorte en phase avec le sentiment et les préoccupations personnelles de la journaliste. Toutefois, avec le recul, Marie-France Cros reconnaît que cette attitude de la presse belge a pu favoriser l'acceptation de la décision de retrait du gouvernement belge, laquelle s'est avérée *« désastreuse »* pour le Rwanda. Elle ajoute cependant que, sur le moment, il est difficile de percevoir les conséquences d'une telle décision :

« Mais, comme vous l'aviez remarqué fort justement, au moment où ça arrive on est trop le nez sur les affaires... On ne mesure bien la...le poids désastreux de cette décision qu'avec un peu de recul (...) ».

Le point de vue de Colette Braeckman sur ce sujet diffère quelque peu. D'abord, elle estime que l'impossibilité de se déplacer pour les journalistes belges, en raison des

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

menaces précises qui pesaient sur eux, les a empêché d'évaluer correctement la situation et les conséquences qu'aurait le retrait belge :

« Mais, il y avait, en tous cas dans le cas des journalistes belges, d'abord une perception insuffisante de ce qui se passait vraiment. Pour une raison technique, c'est que les journalistes belges étaient menacés, au même titre que les Tutsi. (...) Donc les journalistes belges étaient confinés dans l'aéroport et ne sont sortis dans Kigali que sous escorte des soldats qui allaient chercher les expatriés. On n'avait pas du tout une vue d'ensemble de ce qui se passait, et une vue de l'ampleur des massacres ».

S'il est évident que les journalistes belges se trouvaient menacés, l'argument de Colette Braeckman a pourtant de quoi surprendre. En effet, les journalistes belges semblent avoir pris très tôt la mesure de l'étendue et du caractère systématique des massacres. Ils employèrent d'ailleurs, dès le mois d'avril et bien avant la plupart de leurs confrères français, le terme de « génocide » pour les désigner. Mais la journaliste du *Soir* avance un second argument, qui peut sembler plus convaincant que le premier : les journalistes qui faisaient personnellement l'expérience d'un climat « anti-belge » d'une extrême violence devaient penser que les militaires belges seraient de toutes façons réduits à l'impuissance, et risqueraient d'être de nouveau pris pour cible par les extrémistes :

« Ensuite les journalistes avaient le sentiment que, nous on ne pouvait pas travailler, et que le Rwanda était devenu inaccessible pour les citoyens belges qu'ils soient journalistes ou qu'ils soient militaires. On ne pouvait rien faire. Et donc quand le ministre Claes a décidé le retrait du contingent belge, y a pas eu de vraie protestation de la part des journalistes, parce qu'il y avait d'abord évidemment ce sentiment d'émotion devant la mort des casques bleus, mais il y avait aussi ce sentiment que nous avions vécu nous-mêmes, que en tant que Belges on ne peut rien faire. On ne peut pas circuler dans la ville, on ne peut pas participer aux évacuations, on ne peut rien faire. On est menacés au même titre que les Tutsi, et en conséquence de ça il n'y a pas d'autre solution que de s'en aller ».

Colette Braeckman ajoute qu'avec le recul, ce retrait fut perçu comme un « abandon » du Rwanda. De plus, les pressions exercées par le gouvernement belge de l'époque pour que l'ensemble de la MINUAR se retire lui semblent condamnables, mais elle précise qu'à l'époque les journalistes n'en avaient pas connaissance. Cependant, elle revient *in fine* sur son argument principal en réaffirmant que les soldats belges n'auraient de toutes façons rien pu faire, à l'encontre de Marie-France Cros qui après coup estimait la décision du retrait « désastreuse » :

« Par contre, avec le recul par la suite, on s'est dit c'est, d'abord c'est un abandon, et surtout ce que je ne savais pas moi, à l'époque, en avril 94, c'est que la Belgique, le ministre des Affaires étrangères faisait un lobbying auprès d'autres pays contributeurs de troupes et auprès du conseil de sécurité, pour que tous les pays retirent leur contingent de la MINUAR.(...) L'idée que nous on ne peut rien faire parce que nous on est menacés par les extrémistes hutu était une idée largement partagée par les journalistes qui l'avaient vécu, par l'opinion et par les milieux de la Défense nationale. Et elle n'était pas fausse sur ce plan-là ».

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

4 - A propos de l'opération Turquoise

Dans les quotidiens français, l'opération Turquoise provoqua un regain brutal d'intérêt pour les événements rwandais. Mais si nous avons noté que les rédactions du *Monde* et du *Figaro* avaient globalement pris position en faveur de l'intervention française, nous avons également souligné le ton beaucoup plus distant, voire dénonciateur, de plusieurs envoyés spéciaux. L'attitude des différents quotidiens à l'égard de l'intervention française, y compris les changements d'envoyés spéciaux constatés à cette occasion, fut donc un élément de discussion important lors des entretiens avec les journalistes.

Lors de l'analyse de contenu, nous avions constaté que Renaud Girard, principal envoyé spécial du *Figaro* jusqu'à la mi-juin, n'avait pas couvert l'opération Turquoise sur le terrain bien qu'il ait continué à écrire des articles sur le Rwanda. L'essentiel de la couverture de l'intervention militaire française fut réalisée par François Luizet, qui n'était pas encore intervenu dans le traitement des événements rwandais. Au cours de notre entretien, j'ai donc demandé à Renaud Girard la raison pour laquelle il n'avait pas lui-même couvert le déploiement français. Sa réponse fut véhémente et sans ambiguïté. Pour Renaud Girard, Turquoise était une opération *« bidon »*, dont l'hypocrisie le *« faisait gerber »*. Il affirme refuser de faire du journalisme *« cire-pompes du gouvernement ou de l'armée »*, du *« journalisme de mauviettes »* à l'abri sous la protection de l'armée française, et prétend ne faire que *« du grand journalisme »*.

Les arguments sur l' *« hypocrisie »* de l'opération Turquoise et son caractère tardif se mêlent aux considérations de Renaud Girard sur ce que doit être le journalisme de grand reportage : indépendant des pouvoirs politique ou militaire. De plus, il faut rappeler que, pour Renaud Girard, l'armée française avait *« arrêté le génocide »* en avril par sa seule présence. Elle aurait eu selon lui les moyens d'empêcher l'exécution et l'extension du génocide, mais elle a finalement décidé de se retirer. Dans ces conditions, intervenir à la fin du mois de juin en invoquant la nécessité de mettre fin à l'extermination de la population tutsi lui parut constituer une grave hypocrisie, qu'il se refusa à cautionner. Selon lui, si la France voulait intervenir, elle aurait dû le faire en avril. A cette époque, le chef d'état-major de Mitterrand aurait prévenu *: « il faut rester sinon ils vont se massacrer »*, mais il n'a pas été suivi. Quant à Alain Juppé et Dominique de Villepin, ils se sont d'après Renaud Girard *« réfugiés derrière l'ONU »* sous prétexte de ne pas être taxés de néocolonialisme. Or parfois, estime-t-il, il faut *« savoir être néocolonialiste »* ou dire clairement que l'on refuse d'intervenir, et que l'on ne peut pas être le gendarme du monde, *« au moins ç'aurait été clair »*. Au contraire, la position française ne fut que *« lâcheté »* et *« hypocrisie »*.

Cependant, malgré sa dénonciation féroce de l'hypocrisie du gouvernement français et de la *« lâcheté »* de certains de ses représentants, Renaud Girard précise qu'il ne croit pas à *« la théorie du complot »* ou à l'existence de motifs inavouables qui auraient sous-tendu l'opération Turquoise. Ce faisant, il se démarque des journalistes belges Colette Braeckman et Marie-France Cros, pour qui l'opération française fut avant tout destinée à « sauver » les alliés de la France en déroute face au FPR. Renaud Girard précise également qu'il n'adhère pas aux thèses de son collègue Patrick de Saint-Exupéry, qui dénonça en 1998 le soutien apporté par la France à des responsables du

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

génocide rwandais[4]. Pour Renaud Girard, l'intervention de la France au Rwanda dès 1990 s'explique par deux raisons essentielles : d'une part, le refus de *« laisser tomber »* un régime allié de la France et, d'autre part, *« le complexe de Fachoda »*, expression dont Renaud Girard revendique la paternité et qui exprime le rôle de la rivalité opposant la France aux pays anglo-saxons, réputés soutenir le FPR. Le reporter du *Figaro* se montre critique envers l'engagement français au Rwanda car il estime que la France n'avait pas à intervenir *« en dehors de son pré carré »*, et surtout pas en prenant parti de la sorte. Enfin, il attribue les conséquences catastrophiques de la politique française, en dépit de ses *« bonnes intentions »*, au fait que la gestion du dossier fut confiée à des militaires. En effet, il estime que ceux-ci n'ont pas les qualités requises quand il s'agit de faire de la politique. Ils ont une *« conception fruste de la démocratie »* qui les a conduit à soutenir la majorité, *« donc les Hutu »*. Or pour Renaud Girard, *« la démocratie c'est l'état de droit »*, pas forcément la majorité.

Ainsi, il semble que ce qui ait le plus choqué Renaud Girard, au point qu'il refusa de couvrir l'opération Turquoise, soit le fait que de son point de vue l'armée française aurait pu arrêter le génocide en avril et qu'elle a finalement décidé de partir. Par conséquent, elle n'avait aucune légitimité pour intervenir deux mois et demi plus tard au nom du devoir de mettre fin aux massacres. Cette mise en cause de l'opération française diffère donc fondamentalement, dans ses motifs, de la dénonciation formulée par Marie-France Cros ou Colette Braeckman.

Il faut aussi mentionner le point de vue de Corine Lesnes, qui fut la principale envoyée spéciale du *Monde* à partir de la fin juin 1994. Dans un mail de réponse à mes propres analyses de la couverture réalisée par son quotidien, Corine Lesnes, actuellement correspondante du journal à New York, m'écrivit ceci :

« Il est de bon ton de dénoncer l'opération française. Moi, j'y étais (comme on dit) et j'ai vu les militaires sauver quelques milliers de personnes et après ce qu'on avait vu dans les semaines précédentes, c'était déjà quelque chose. C'est le même débat en médecine ou en humanitaire : à partir du moment où l'on sauve une vie, est-ce que ça vaut le coup ou pas de travailler avec les bourreaux ou les dictatures etc. J'ai parlé des ambiguïtés et je ne suis pas éditorialiste mais reporter. C'était aux commentateurs à Paris, sans parler de la rubrique Afrique de faire l'analyse ».

En effet, Corine Lesnes comme tous les reporters présents au Rwanda à ce moment-là pointa les ambiguïtés de l'opération Turquoise en décrivant l'accueil enthousiaste des soldats français par des responsables du génocide. En dehors de la mention de ces scènes pour le moins gênantes, le ton des articles de Corine Lesnes ne fut guère critique mais, selon la journaliste, son rôle de reporter ne consistait pas à réaliser une analyse détaillée des objectifs et des résultats probables de l'intervention mais à décrire ce qu'elle voyait. De sorte que, si effectivement la couverture des événements par *Le Monde* fut contestable, la responsabilité en incombe avant tout aux commentateurs parisiens dont la fonction doit justement être de fournir des analyses plus détaillées et distanciées. Nous reviendrons dans le paragraphe suivant sur le problème, soulevé par les propos de Corine Lesnes, des rapports entre journalistes au sein d'un quotidien.

[4] Patrick de Saint-Exupéry écrivit deux séries d'articles sur le sujet dans *Le Figaro*, du 12 au 15 janvier puis du 30 mars au 6 avril 1998.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

L'ancien rédacteur en chef de *La Croix* estime quant à lui, avec le recul, que l'opération Turquoise avait *« des bons et des mauvais côtés »*. Pour résumer, Turquoise a joué selon lui *« un rôle humanitaire positif, même si on peut se demander si c'est aux militaires de faire de l'humanitaire »*, mais elle pouvait également susciter *« des interrogations sur le plan de la politique générale »*. Pour illustrer ces interrogations, Noël Copin me fit part de son expérience au Rwanda, qui se situe chronologiquement peu après la période que nous avons étudiée, au moment où sévit l'épidémie de choléra dans les camps de réfugiés. A cette époque, après qu'il ait *« écrit un papier assez vif contre l'attitude de l'Eglise et son absence sur le terrain »*, Mgr Duval, président de la conférence épiscopale, et Mgr David, évêque de La Rochelle, décidèrent d'accompagner Noël Copin sur place. Là, ils furent tous trois *« choqués »* par le fait qu'au même moment, *« Balladur soit venu au Rwanda mais uniquement dans la zone Turquoise, sans même prendre contact avec les autorités officielles rwandaises »* issues en majorité du FPR.

Il est intéressant de remarquer qu'à l'instar d'autres journalistes, Noël Copin invoque son expérience vécue sur le terrain pour illustrer les ambiguïtés de Turquoise sur le plan de la politique générale. Cela semble, en effet, confirmer le fait que les divergences d'analyse constatées entre envoyés spéciaux et rédactions des quotidiens sur l'opération Turquoise s'expliquent en partie par la présence ou non des journalistes sur le terrain.

Dans un article publié peu avant le déploiement des soldats français en 1994, Stephen Smith prévenait d'ailleurs que l'accueil des troupes françaises en zone gouvernementale risquait d'être pour le moins chaleureux, nourrissant ainsi les réticences des détracteurs de l'opération Turquoise. La politique passée de la France, qui avait soutenu militairement le régime Habyarimana contre le FPR, mais également l'expérience des journalistes français pendant le génocide, permettaient en effet d'anticiper l'accueil des troupes françaises :

« Je connaissais tout ça et je m'imaginais bien sûr que la France arrivant, avec Turquoise, elle allait être accueillie comme celle qui empêchait la victoire finale du FPR. Ça s'est plus ou moins passé comme ça. Pour nous, ça consistait à traverser la zone gouvernementale comme faisant partie d'un dispositif français qui était le bienvenu. (...) Sur la voiture commune on avait mis une sorte de drapeau tricolore, et au barrage on voyait des gens avec encore du sang sur les mains qui nous acclamaient ».

Pour Stephen Smith, l'ambiguïté de l'opération Turquoise était évidente, et il estime qu'au-delà de ses motivations humanitaires elle visait à limiter l'emprise du FPR sur le pays, même s'il était évident que la victoire du mouvement rebelle était acquise et que la France ne cherchait pas à la remettre en cause :

« Celui qui l'a conçue opérationnellement, le général Quesnot avait dit c'était un rétablissement. Mais rétablissement au sens d'une balance qui était déséquilibrée. Il pensait qu'il y avait encore quelque chose à négocier sur l'avenir du Rwanda ».

Stephen Smith ne pense donc pas que l'opération Turquoise était destinée à arrêter le génocide, même si elle sauva plusieurs milliers de Tutsi qui, sans elle, étaient promis à une mort certaine. En revanche, il conteste également l'idée qui était alors

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

répandue, dans la presse belge par exemple, selon laquelle l'intervention française visait à exfiltrer des responsables du génocide :

« Ce n'était pas une opération anti-génocide, même si je suis très content pour les 13 000 ou 15 000 personnes qui ont été sauvées. (...) Donc moi j'avais une appréciation pas hostile, circonspecte si on peut dire, très réservée parce que je pense que la France était la moins bien placée. En même temps je n'ai jamais pensé et je ne le pense pas aujourd'hui, que la zone de sécurité humanitaire était établie pour exfiltrer des génocidaires, qui avaient toute la latitude de partir de toutes façons par Gisenyi ou autre. Ils n'avaient pas besoin de la ZHS pour le faire. Et donc j'ai trouvé qu'il y avait une part de procès d'intention, et là se pose aussi un problème de décence. Vous êtes dans le contexte d'un génocide, et vous passez votre temps dans la mise en accusation du pays qui se porte, avec d'autres contingents, qui passaient évidemment comme des tirailleurs sénégalais, à intervenir, et au moins montrer une réactivité de la communauté internationale. Donc voilà, j'étais partagé à l'époque, je le suis aujourd'hui ».

Les réserves de Stephen Smith, de Renaud Girard ou de Noël Copin semblent donc loin des accusations formulées par la presse belge. Pour ces trois journalistes, la France était effectivement « mal placée » pour intervenir vu sa politique passée au Rwanda. Stephen Smith et Renaud Girard estiment par ailleurs, bien que par des raisonnements un peu différents, qu'il ne s'agissait pas d'une opération destinée à arrêter le génocide. En revanche, ils écartent tous deux l'idée qu'une telle intervention ait pu être montée pour exfiltrer les responsables du génocide voire, hypothèse moins crédible encore mais couramment évoquée à l'époque, pour couvrir un trafic de drogue. Les critiques qu'ils formulent contre l'opération Turquoise sont donc très différentes de celles qui furent diffusées par les quotidiens belges, et surtout par Colette Braeckman.

Marie-France Cros m'écrivit dans un mail précédent notre entretien que, selon elle, Turquoise était *« destinée à changer le cours de la guerre du FPR plus qu'à sauver des cibles du génocide, même si elle en sauva »*. Nous avons d'ailleurs vu lors de l'analyse de ses articles en 1994 qu'elle s'était montrée plus que sceptique sur les intentions humanitaires de l'opération française. Cependant, durant notre entretien, Marie-France Cros chercha à expliquer l'attitude de ceux des journalistes français qui soutinrent sans réserve Turquoise. Elle invoque en particulier la tradition française de *« consensus »* sur la politique africaine, mais également la conviction, selon elle partagée par ces journalistes, d'appartenir à la *« patrie des droits de l'homme »* qui ne saurait se trouver du *« mauvais côté »* :

« Mais en même temps, enfin moi, pour le comprendre je me mets à la place des confrères français qui étaient à Paris... D'abord, il y a deux éléments qui jouent. D'abord, en France, jusqu'à Mitterrand... mais c'était encore en partie existant sous Mitterrand, il y avait une tradition de consensus sur la politique extérieure, on ne mettait pas en cause... (...) Et deuxièmement, les Français se voient comme la patrie des droits de l'homme, donc ça peut pas rentrer dans leur tête qu'ils soient pas le... du bon côté ».

Les journalistes français présents au Rwanda ont pu mesurer les ambiguïtés de l'opération Turquoise, voire son hypocrisie, car elles se sont matérialisées dans l'accueil réservé aux soldats français par les miliciens, scènes choquantes auxquelles ces

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

reporters ont assisté. En revanche, les journalistes écrivant depuis Paris n'auraient pas eu de raisons suffisantes pour remettre en cause leurs certitudes :

« Mais ceux qui sont à Paris, imaginez on leur a appris ça depuis qu'ils sont petits qu'ils sont la patrie des droits de l'homme, comment ils vont être du côté des tueurs ? Enfin je ne dis pas que c'est une excuse, je dis que c'est une explication ».

Cette « explication » de Marie-France Cros, pour être personnelle, n'en est pas moins intéressante. Sans préjuger des motivations qui ont conduit tel ou tel journaliste à soutenir l'intervention française, elle indique comment, dans certaines circonstances, les représentations des journalistes peuvent coïncider avec la politique menée par leur gouvernement et justifiée par des valeurs auxquelles ils adhèrent. Autrement dit, il n'est guère besoin d'invoquer une « manipulation » visant à justifier la politique du gouvernement français pour comprendre l'alignement d'une partie des journalistes sur les positions officielles de celui-ci. Le fait est que les arguments humanitaires, voire les valeurs « humanistes » invoquées par l'exécutif, trouvèrent probablement un écho favorable chez un certain nombre de journalistes. Si les plus critiques à l'égard de l'intervention française se recrutèrent parmi les envoyés spéciaux dans les différents quotidiens, c'est sans doute que leur situation les rendait plus aptes à constater l'écart existant entre les valeurs affichées et la réalité sur le terrain. Certes, il ne s'agit pas à l'inverse de nier l'existence de choix éditoriaux, pouvant parfois être liés à des prises de position politique. Mais la subjectivité propre des journalistes et leurs représentations sociales ne doivent pas être occultées dans l'analyse de leur couverture des événements.

Colette Braeckman fut quant à elle la journaliste qui attaqua avec le plus de constance et de virulence la politique française au Rwanda. Nous avons vu que dans plusieurs articles elle soupçonnait l'armée française de vouloir aider des génocidaires à prendre la fuite, et « récupérer » des soldats français qui auraient combattu aux côtés des troupes gouvernementales pendant le génocide. Mais la journaliste se distingua également par la révélation d'un « scoop » qui mettait en cause des soldats français dans l'attentat du 6 avril. Bien qu'elle admette dans un récent ouvrage que l'hypothèse de la responsabilité du FPR n'est pas à négliger, elle affirma lors de notre entretien ne pas avoir renoncé à son hypothèse de 1994. Même si aucun élément solide n'a depuis accrédité l'hypothèse d'une implication française dans l'attentat, la journaliste estime qu'elle disposait d'éléments suffisants pour divulguer cette « information » en 1994, tout en la formulant sur un mode conditionnel. En revanche, elle reconnaît que ses arguments de l'époque contre la mise en cause du FPR étaient sans doute infondés :

« Je crois qu'il y a certains points qui restent acquis, c'est que ce sont plus que probablement des Blancs, des Européens qui ont tiré sur l'avion, que ça a été une grosse opération militaire, une grande opération avec des acteurs... et le commanditaire, je crois qu'après il y a eu beaucoup d'interprétations contradictoires. Et une explication que j'avais en 1994 qui était que le FPR, moralement, ne pouvait pas l'avoir fait car il savait que ça entraînerait la mort des Tutsi de l'intérieur, et ça c'est une objection que aujourd'hui je ne soulève plus parce que par la suite on a vu que le FPR n'hésitait pas lorsqu'un but supérieur était en jeu, à mettre en danger des citoyens rwandais de l'ethnie tutsi. Donc ça c'est une objection en tous cas que j'ai retirée, mais il n'y a pas eu de fait supplémentaire. Et lorsque je regarde aujourd'hui le dossier il y a, il reste beaucoup d'éléments qui laissent planer le doute sur la participation française ».

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

5- Le fonctionnement des quotidiens

Les entretiens furent aussi, en partie, consacrés à la question des rapports qui existent entre les envoyés spéciaux et la rédaction d'un journal. Ce sujet fut surtout abordé avec les journalistes français, puisque c'est dans les quotidiens hexagonaux que des divergences sont apparues entre ces deux catégories de journalistes au moment de l'opération Turquoise. Le problème plus général de l'homogénéité des analyses proposées au sein d'un même quotidien, ou encore la question des critères permettant de déterminer la place accordée aux différents événements, fut également abordée.

La distance entre la perception des événements par les reporters et leur analyse par les autres journalistes du quotidien ne constitue pas un phénomène exceptionnel. Il a été analysé par différents auteurs spécialistes des médias, tels que Dominique Wolton ou Cyril Lemieux. Il s'agit également d'un phénomène dont les principaux intéressés semblent parfaitement conscients, même si leurs conceptions du rôle respectif d'un envoyé spécial et de sa rédaction divergent parfois. Ainsi, Noël Copin ou encore Patrick de Saint-Exupéry ne se montrèrent guère étonnés de l'existence de telles divergences au moment du génocide rwandais. Pour Noël Copin, *« il y a souvent opposition entre les journalistes à Paris et les journalistes sur le terrain, même sur des sujets beaucoup moins graves »*. Puis il ajoute : *« moi-même, je me suis souvent trouvé d'accord avec les analyses de terrain d'autres quotidiens, et en désaccord avec les analyses sur place »*. Quant à Patrick de Saint-Exupéry, il est notable que tout en n'étant pas surpris de cette distance, il n'ait pas eu conscience de l'opposition qui existait à l'époque dans son propre journal entre les envoyés spéciaux, dont lui-même, et le reste de la rédaction. Cela s'explique par la simple raison qu'il n'a pas lu les articles parus dans *Le Figaro* durant cette période. Voici donc ce qu'il m'écrivit à ce propos :

« Je suis bien incapable de juger des différences d'opinions au sein du Figaro *quant à Turquoise. Etant à l'époque sur place, je n'ai ni lu ni vu lu la copie. Cela n'aurait, toutefois, rien d'étonnant. Le reporter rapporte ce qu'il voit. Paris pense. Il y a un lien organique entre le spécial et sa rédaction, mais il arrive - plus souvent qu'on ne l'imagine - que les deux ne soient pas forcément en phase. C'est une question de contexte... »*

Ainsi, pour Patrick de Saint-Exupéry, le reporter dit *« ce qu'il voit »*, tandis que la capitale *« pense »*. Ce résumé du partage des tâches semble s'accorder avec le point de vue de Corine Lesnes, dont nous avons vu précédemment qu'elle estimait être de la responsabilité des journalistes à Paris de fournir une analyse détaillée de l'intervention française.

Pour Marie-France Cros également, le rôle de l'envoyé spécial est avant tout de raconter ce qu'il voit, ce qui signifie forcément être subjectif. Car l'intérêt d'envoyer un reporter sur place réside justement dans le fait que celui-ci rapporte des *« choses vues »*, et ne se contente pas de compiler des rapports ou des témoignages issus de sources mobilisables depuis Paris ou Bruxelles :

« Si on l'envoie là-bas c'est pour qu'il donne... pour que ce soit vraiment subjectif. Pour qu'il dise ce qu'il voit au moment où il le voit. Sinon c'est pas la peine qu'il parte. Par contre j'ai déjà vu des confrères qui, dernièrement, pour les élections cette année au Rwanda, ils sont sur place, et ce qu'ils font c'est le résumé du rapport de Human Rights Watch qu'ils avaient amené de France pour le faire.(...). Ici, un type qui fait ça

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

on lui dit « mais ça servait à quoi de t'envoyer ? ». Il pouvait le faire depuis l'Europe. Ça dépend des journaux ».

Dans cette optique, les reportages n'ont pas vocation à offrir une vision « objective » des événements, mais plutôt à fournir aux lecteurs des instantanés de la situation telle que la perçoit le journaliste là où il se trouve. Ainsi, la distance critique du reporter envers ses sources, dont nous avons dans plusieurs situations constaté la faiblesse, ne semble pas constituer une exigence essentielle du travail de reporter, la distance devant plutôt venir des articles rédigés par les journalistes de la rédaction qui disposent de sources plus variées et d'une vision plus large de la situation. Cependant, ce partage des tâches pose parfois problème dans la mesure où les articles qui émanent des rédactions n'assurent pas forcément une analyse plus approfondie ni plus large de la crise. Dans le cas de l'opération Turquoise, il semble au contraire que la distance par rapport au terrain fut un obstacle à la perception du caractère ambigu de l'opération.

D'autre part, les relations entre envoyés spéciaux et rédaction d'un quotidien peuvent parfois s'avérer tendues. L'expérience personnelle de Corine Lesnes, présente au Rwanda durant une courte période au mois de mai, semble illustrer le manque de sérénité de ces rapports au sein du quotidien *Le Monde* à cette occasion :

« Quant à moi, je n'étais pas censée y être (en mai); je ne m'y suis trouvée que par un "hasard" que j'ai suscité, je n'étais pas chargée de l'Afrique et j'ai été néanmoins la première journaliste Staff à couvrir le Rwanda pour Le Monde*. Tous mes papiers ne sont pas passés. Je me suis vue demander de rentrer à Paris après quelques jours par la rubrique Afrique ».*

Il semble en effet que les rapports entre les envoyés spéciaux et la rédaction aient posé problème au sein du *Monde* lors du génocide de 1994. La mise à l'écart de Jean Hélène, qui couvrait les événements au Rwanda depuis le début du mois d'avril, dans des circonstances difficiles et malgré les menaces dont il faisait personnellement l'objet, illustre l'existence de telles tensions. Selon Stephen Smith, qui s'exprime à titre personnel et en précisant qu'il n'a pas mené d'enquête précise sur le sujet :

« Il me semble en effet qu'il y a eu un désaveu. Mais il faut aussi penser qu'ici au Monde *on s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une énième tuerie à grande échelle mais néanmoins limitée dans la région des Grands Lacs ; qu'on faisait couvrir un conflit qui engageait la réputation et la qualité du journal par un collaborateur extérieur. C'est une façon que l'on n'aurait pas employée dans d'autres parties du monde. Et je pense qu'il y avait une contestation sur le fond, qui était que ce n'était pas un conflit ethnique mais un conflit politique. Là aussi je pense qu'on est allé en opposition dans un sens très loin en pensant qu'il y avait une vision éminemment colonialiste qui était répercutée dans les colonnes, et qu'il y avait une vision éclairée et moderne qui correspondait aux réalités. Je pense que c'est cette réaction là, mais je n'ai jamais vraiment enquêté sur ça, mais c'est ce qui dans la mémoire collective traîne plus ou moins ici. (...) »*

Le mode de traitement des événements par Jean Hélène pourrait donc être à l'origine de sa mise à l'écart du quotidien, bien que *Le Monde* ne l'ait jamais désavoué publiquement. D'autre part, la remarque de Corine Lesnes sur ses articles qui n'étaient « pas passés » m'incita à demander à Noël Copin comment se prend la décision, dans un

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

quotidien, de publier ou non les reportages des envoyés spéciaux et s'il était fréquent que certains de leurs articles ne « passent pas ». Se basant sur son expérience de grand reporter, puis de rédacteur en chef de *La Croix*, Noël Copin me répondit que le plus souvent il y avait une concertation préalable entre le reporter et la rédaction pour déterminer la place accordée à l'événement couvert : *« en principe, il y a un arrangement avec le journaliste sur place avant »*.

Pour Noël Copin, la confiance réciproque entre l'envoyé spécial et sa rédaction est une nécessité, car elle aide le travail du reporter et le *« rend responsable »*. En effet, si le journal choisit de s'appuyer sur le travail de son reporter et de faire confiance à son analyse de la situation, la responsabilité qui incombe à ce dernier devient particulièrement importante. Or, même si la distance des journalistes de la capitale demeure souvent nécessaire, la qualité des rapports avec les envoyés spéciaux est primordiale. Pourtant, il n'est pas rare, selon Noël Copin, que le lien unissant l'envoyé spécial à sa rédaction soit de nature à rendre plus difficile son travail. Evoquant ce type de situation lors de notre entretien, il m'expliqua :

« Les relations entre l'envoyé spécial dans des conditions difficiles et le journaliste sur place posent problème. Il est nécessaire que les liens soient bons et qu'il y ait une confiance réciproque ». Parce que *« le gars ou la fille, qui s'est décarcassé pour faire son reportage, qui n'a pas dormi, pas mangé, a pris des risques, et s'entend dire par sa rédaction « le papier que tu nous as envoyé hier était trop long, essaye de faire plus court », vous imaginez... »*.

Je demandai également à Noël Copin pour quelles raisons Agnès Rotivel et Maria Malagardis, qui avaient couvert la crise rwandaise depuis avril et y avaient effectué plusieurs reportages, n'avaient pas couvert l'opération Turquoise. Dans le cas de *La Croix*, cela s'explique selon lui par le fait que Mathieu Castagnet était un journaliste *« spécialisé Défense »*, qui couvrait en général tous les événements qui impliquaient l'armée française. Il était donc logique qu'il réalise les reportages au Rwanda au moment de l'opération Turquoise, bien qu'il n'y soit pas allé auparavant.

De façon plus générale, la problématique des rapports entre journalistes et rédaction d'un quotidien, et du rôle de cette dernière, fut évoquée lors des entretiens avec Noël Copin et Renaud Girard. Partant du constat selon lequel d'importantes divergences d'analyse s'étaient exprimées au sein du *Figaro* au moment de l'opération Turquoise, tandis qu'une certaine homogénéité avait prévalu dans *Le Monde*, je demandai à Renaud Girard dans quelle mesure la rédaction d'un quotidien s'efforçait de définir une « ligne » éditoriale sur les événements majeurs. Sa réponse consista à opposer le fonctionnement interne du *Monde*, ou encore de *Libération*, à celui du *Figaro*. Selon lui, les deux premiers quotidiens seraient marqués par la culture des partis de gauche, qui se traduirait par l'imposition d'une ligne définie par la rédaction et le refus de l'expression publique des divergences internes. *Le Monde* étant dirigé par *« un ancien trotskyste »* fonctionnerait à la manière d'une *« cellule de parti de gauche, où toute déviation est inadmissible »*, tandis qu'au *Figaro* règnerait la *« tradition de libre expression de la bourgeoisie française »*, caractérisée par l'absence de *« ligne éditoriale »*. Renaud Girard décrit *Le Figaro* comme une *« maison bourgeoise »*, dans laquelle les journalistes partagent un certain nombre de *« valeurs »* fondamentales telles que *«la liberté d'entreprendre »* ou *« la liberté de l'école »*, sans que ces valeurs communes empêchent l'expression de divergences.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Les explications avancées par Renaud Girard traduisent sans doute, pour une large part, son opposition personnelle à ce qu'il décrit comme *« la culture des partis de gauche »*. Toujours est-il qu'en ce qui concerne la couverture de l'opération Turquoise, événement largement médiatisé et engageant directement le gouvernement et l'armée française, les deux principaux reporters du *Figaro* ont pu exposer leurs analyses bien qu'elles soient en contradiction avec celles du reste de la rédaction, ce qui semble confirmer l'absence de ligne éditoriale au sein du *Figaro* ou plus exactement la possibilité d'expression des divergences de certains journalistes.

D'autre part, les exigences de rapidité dans la confection d'un quotidien ne laissent que peu de temps au débat interne, d'où pourrait résulter une position commune. Tandis que je demandais à Renaud Girard si l'intervention française avait suscité des discussions au sein du *Figaro*, il me répondit que de façon générale le temps manquait pour de tels échanges. De sorte que les envoyés spéciaux eux-mêmes n'eurent pas forcément conscience de se trouver en décalage avec la position exprimée dans le reste du quotidien, comme nous l'avons vu avec Patrick de Saint-Exupéry.

En ce qui concerne *La Croix*, selon Noël Copin, la concertation était en général privilégiée dans la limite des contraintes imposées par les délais de fabrication du journal. Evoquant son expérience d'éditorialiste du journal catholique, il m'expliqua par exemple : *« quand je faisais un éditorial, j'en faisais huit ou dix copies pour le montrer aux journalistes des rubriques concernées, afin qu'ils le lisent avant la publication »*. Toutefois, certaines décisions devant être prises rapidement, il n'est pas toujours possible de confronter les points de vue au préalable.

Quant au choix des événements à placer en « une » du quotidien, ou plus généralement de la sélection de l'information, il appartient en dernière instance au rédacteur en chef. Cependant, ces choix rédactionnels font également l'objet de discussions internes. Selon Noël Copin, les critères qui président à de tels choix sont complexes. Mais pour sa part, il estime nécessaire de *« se placer dans une perspective historique »* pour tenter d'évaluer l'importance des événements, et éviter les logiques d'alignement sur ce qui est supposé répondre aux attentes des lecteurs :

« Il y en a toujours un qui dit : « c'est ça qui intéresse le public ». Mais je me méfie de ce raisonnement. Notre rôle n'est pas de donner au public ce qu'il attend, mais de le faire réfléchir sur ce qui nous semble important ».

Cependant, je fis remarquer à Noël Copin que le critère essentiel de sélection de l'information au moment du génocide de 1994 fut, visiblement, le degré d'implication nationale de la France ou de la Belgique dans la crise. Selon lui, cette prédominance des critères nationaux constitue en effet *« un des gros problèmes du journalisme »*, auquel il faut ajouter les effets du *« mimétisme »* interne aux médias et des phénomènes *« d'auto-entraînement un peu irrationnels »*, qui aboutissent à la focalisation sur un événement particulier de façon parfaitement disproportionnée. Cette position de Noël Copin, qui considère que la prédominance du traitement national de l'information pose problème dans la mesure où elle aboutit à ignorer des événements graves dès lors qu'ils n'ont pas d'impact national, ne semble pas tout à fait partagée par Marie-France Cros. Pour la journaliste belge, il est logique qu'un quotidien traite en priorité de l'information qui

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

touche son pays, y compris dans les proportions constatées durant le mois d'avril dans *Le Soir* et *La Libre Belgique* :

« Normalement dans chaque pays on met en évidence l'information nationale, plutôt que internationale, puisque si c'est pas vous qui le faites ce sera pas les gens d'autres pays qui vont mettre en évidence votre information ».

De plus, si pour Marie-France Cros il est dans une large mesure justifié de privilégier l'aspect national d'une actualité internationale telle que les massacres au Rwanda, le rôle d'un quotidien serait également dans certaines situations d'*« être en phase avec le sentiment national »*. Tel fut le cas après la mort des dix casques bleus belges par exemple, comme nous l'avons vu. Cette position se distingue de celle de Noël Copin, qui tout en estimant que l'émotion a sa place dans le journalisme, pense que la presse n'a pas à s'identifier aux actes de son gouvernement ni à ceux de son armée :

« Pendant la guerre d'Algérie, je disais : on n'a pas à s'identifier à l'armée ou au gouvernement français. Il faut garder une distance. Certes il faut avoir le respect des institutions, mais ne pas s'identifier aux actes de l'armée en disant « notre armée a fait ceci », « nos soldats » etc. ».

De telles expressions, désignant sur un mode possessif voire affectif les soldats belges, furent en revanche extrêmement courantes dans *Le Soir* et *La Libre Belgique* durant le mois d'avril 1994.

6 - Les particularités de La Croix*, quotidien catholique*

Le rôle de l'implication nationale de la France ou de la Belgique, dans la place accordée aux événements rwandais mais également dans les sources privilégiées et le mode de traitement de l'information, fut crucial dans les cinq quotidiens étudiés. Cependant, nous avons remarqué que l'influence de l'engagement français semblait avoir été moins forte au sein de *La Croix*. D'une part, les variations du nombre d'articles publiés furent moins brutales, et d'autre part la structure des références du quotidien fut moins nettement modifiée par l'opération Turquoise que celle des autres. Y compris durant la seconde quinzaine de juin, les religieux demeurèrent la principale catégorie de référence du journal catholique bien qu'à égalité avec les responsables politiques et militaires français. Cette particularité nous a incité à poser plusieurs questions à Noël Copin à propos de l' « identité catholique » de *La Croix* ou de ses relations avec les institutions officielles de l'Eglise.

En effet, il semble que la sensibilité moindre du quotidien catholique à l'implication française dans la crise rwandaise pourrait s'expliquer par le fait que son « identité » religieuse l'influence davantage que son « appartenance » nationale. En ce qui concerne cette dernière, nous avons vu que pour Noël Copin la presse n'avait pas à s'aligner sur la politique de son gouvernement. Quant à l'identité catholique du quotidien, Noël Copin confirme son importance. Elle se manifeste notamment par l'existence d'une charte interne qui définit les valeurs chrétiennes en matière de journalisme. Chaque postulant à *La Croix* doit au moins en prendre connaissance et, s'il ne semble ni possible ni souhaitable d'exiger que chaque journaliste soit un croyant pratiquant, le minimum est qu'il puisse assumer son appartenance à un quotidien

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

catholique vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, lors de l'entretien d'embauche, le journaliste se voit poser la question suivante : *« Posez-vous la question de savoir si vous pouvez assumer, à l'extérieur, de faire partie de* La Croix *»*. Le quotidien se donne ainsi les moyens de *« préserver son identité chrétienne »*.

Mais cette identité ne signifie pourtant pas une dépendance vis-à-vis des institutions ou de la hiérarchie catholique. Pour Noël Copin, il est au contraire primordial que *La Croix* conserve sa liberté de ton et soit capable de traiter sans complaisance l'actualité, même lorsqu'elle met en cause des représentants de l'Eglise. L'autonomie financière du journal, propriété de la congrégation des Assomptionnistes, constitue pour Noël Copin la garantie de son indépendance. Contrairement à d'autres journaux catholiques en Europe, qui se trouvent sous la responsabilité directe de la hiérarchie religieuse, *La Croix* conserverait donc une certaine distance par rapport à cette dernière.

Conclusion : La complexité des logiques de fonctionnement du champ journalistique

Les entretiens et échanges de courriers avec plusieurs des principaux acteurs de la couverture journalistique du génocide au Rwanda, nous ont permis de mieux appréhender la complexité des logiques internes à la presse. L'analyse de contenu nous avait conduit à identifier les principaux facteurs qui déterminèrent les analyses journalistiques des crises de 1972 et 1994 : l'influence des représentations anciennes de l'Afrique, le poids du contexte international, la dépendance envers les sources, la prédominance des critères nationaux de sélection et de traitement de l'information et, de façon transversale, les logiques de fonctionnement du champ médiatique. Nous reviendrons en conclusion sur le rôle de ces facteurs dans la construction des faits par la presse. Mais au-delà de ces aspects essentiels, les entretiens avec les journalistes ont également mis en lumière l'impact d'éléments plus subjectifs. L'expérience et les préoccupations personnelles de chaque journaliste, les relations qui existent au sein d'un quotidien et le fonctionnement spécifique des différents journaux, doivent en effet être pris en compte dans l'analyse. Non pas qu'il faille les mettre sur le même plan que les facteurs décisifs que nous avons évoqués, mais il semble nécessaire d'intégrer ces dimensions plus subjectives pour mieux comprendre la couverture des crises étudiées par la presse.

Plus concrètement, les déterminants principaux du mode de construction des faits par la presse semblent médiatisés par la subjectivité propre des différents journalistes, les habitudes de fonctionnement des quotidiens, ou encore des décisions purement conjoncturelles. Ainsi, le fait que Renaud Girard n'ait pas couvert l'opération Turquoise résulte d'une décision personnelle de ce journaliste, liée à son analyse de la situation tout autant qu'aux principes qu'il revendique. En revanche, l'envoi par *La Croix* de Mathieu Castagnet dans la zone Turquoise alors que la crise était jusqu'à cette date couverte par Maria Malagardis et Agnès Rotivel, s'explique par la spécialisation des journalistes.

D'autre part, nous avons vu quel rôle pouvait jouer la sensibilité propre des journalistes, en lien avec leur expérience personnelle, dans leur interprétation des événements. L'absence de critique des journaux belges envers la décision de leur gouvernement de retirer ses troupes du Rwanda relève probablement de causalités

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

complexes. Mais si l'on en croit Marie-France Cros, en ce qui la concerne la résonance du lynchage subi par les casques bleus avec ses propres craintes de reporter en zone de guerre, eut une incidence sur sa façon de traiter l'événement. Il ne s'agit que d'un exemple, mais cela illustre sans doute l'impact de la subjectivité des journalistes dans leur couverture des crises, surtout lorsqu'ils sont confrontés à des événements aussi effroyables que le génocide rwandais.

Il ne nous est guère possible d'avoir connaissance de tous les éléments, de nature personnelle ou liés aux relations internes à un quotidien, qui ont pu influencer la couverture des crises étudiées par la presse. D'ailleurs tel n'est pas l'objet de notre recherche et, de façon générale, il ne s'agit pas d'en surestimer la portée. Toutefois, les échanges que nous avons eus avec plusieurs journalistes attestent du fait que cette dimension doit également être prise en compte dans l'analyse. Autrement dit, on ne peut se contenter d'invoquer des causalités simples lorsqu'il s'agit d'analyser les contenus produits par la presse. Les logiques qui interviennent sont complexes et souvent imbriquées, ce qui doit inciter à écarter les explications simplistes et unilatérales.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Conclusion : Des logiques différentes qui aboutissent à un mode de traitement spécifique des crises africaines

A travers l'étude du traitement journalistique de deux crises dramatiques dans la région des Grands Lacs, nous souhaitions mettre en lumière le rôle de la presse dans la production et la diffusion de représentations idéologiques du passé, dont l'influence sur l'évolution du Rwanda et du Burundi s'avère décisive. L'exposé des analyses historiques et sociales de plusieurs spécialistes, a montré de quelle façon l'histoire de ces deux pays fut reconstruite sous l'influence de l'idéologie raciale qui prévalait en Europe à l'époque coloniale, et du parallélisme établi avec les structures sociales et politiques de la féodalité européenne. Mais cela n'aboutit pas seulement, ni même principalement, à construire une image déformée du passé précolonial du Rwanda et du Burundi. L'« idéologie dominante » ainsi construite par les acteurs de la colonisation fut « mise en pratique », spécialement dans les années 1930, lorsque presque tous les Hutu furent écartés des responsabilités administratives qu'ils occupaient. Le caractère opérant d'une reconstruction idéologique lorsqu'elle est le fait d'une couche sociale dominante qui, comme l'écrivaient Bourdieu et Boltanski à propos de la France, a seule *« les moyens de la rendre vraie »*, trouve ici une illustration frappante. Cette conception particulière de l'« idéologie » et de sa capacité, dans certaines circonstances, à influencer l'évolution politique et sociale d'un pays, aide à comprendre l'évolution du Rwanda et du Burundi après leur indépendance. Les crises successives survenues dans les deux pays à partir de 1959, caractérisées par la prédominance du clivage ethnique comme axe de mobilisation politique, ne peuvent en effet s'expliquer qu'à la lumière du remodelage opérée à l'époque coloniale sous l'influence d'un interprétation idéologique de l'histoire et des relations sociales.

L'étude de la couverture journalistique des génocides de 1972 au Burundi et 1994 au Rwanda a montré comment les principaux quotidiens français et belges demeuraient sous l'influence des anciennes représentations dominantes de l'histoire rwandaise et burundaise, en dépit de certaines disparités entre journalistes et d'évolutions non négligeables entre 1972 et 1994. Cela signifie que la presse contribue à maintenir des stéréotypes qui fondent voire « légitiment », sur le terrain, la mobilisation des populations en fonction du clivage ethnique. Inscrire l'analyse de la presse dans une problématique qui souligne l'efficience de certaines reconstructions idéologiques de l'histoire, a ainsi permis de comprendre une dimension essentielle de la couverture journalistique des crises de 1972 et 1994. De même que pour la guerre du Golfe de 1991, dont D. Wolton avait étudié la couverture par les médias, la concurrence, la logique événementielle et l'influence des engagements politiques et étatiques notamment, ont joué un rôle décisif dans la couverture des crises que nous avons étudiées. Or, nous avons pu voir comment ces déterminants du mode de construction des événements par la presse ont renforcé la tendance à en présenter des analyses schématiques et stéréotypées. Ces « analyses » réductrices, à l'usage des lectorats du nord, résultent aussi pour une part des stratégies de propagande et de contrepropagande des acteurs en conflit. En 1994, le mouvement rebelle FPR semble être ainsi parvenu à diffuser sa propre vision des événements, des motifs de son engagement militaire et de son attitude envers les populations civiles auprès d'une fraction des journalistes. À l'inverse, présenter la crise comme une nouvelle manifestation des « haines tribales » entre Hutu et Tutsi se traduisant par une « folie meurtrière » contribuait à renforcer la thèse de la « colère populaire », défendue par le

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

gouvernement intérimaire rwandais, et à reléguer au second plan le caractère organisé et systématique des massacres.

Examiner la couverture par la presse de deux génocides en Afrique des Grands Lacs nous a ainsi conduit à identifier plusieurs logiques qui influencent les représentations des événements par les journalistes. Les visions stéréotypées de l'histoire et des sociétés africaines qui prévalaient lors de la crise de 1972 étaient loin d'avoir disparu en 1994 ; malgré l'évolution du contexte international entre ces deux périodes, il semble bien qu'un mode de traitement spécifique aux crises africaines se soit maintenu. Pourtant, la persistance de préjugés sur l'Afrique qui plongent leurs racines dans l'époque coloniale n'est pas seule en cause : de différentes façons, les logiques de fonctionnement du champ journalistique renforcent cette tendance à réserver aux crises africaines une grille de lecture particulière. Enfin, au travers des deux crises étudiées, les critères nationaux de sélection et de traitement de l'information apparaissent comme déterminants. Que le « point de vue national » de l'information prévale dans le traitement de l'actualité internationale ne constitue pas une surprise. En revanche, il est remarquable que la reconnaissance officielle que des « actes de génocide » étaient commis au Rwanda alors même que les massacres se poursuivaient, n'a guère provoqué de modification dans le mode de traitement de l'information par la presse.

1- Evolutions et permanences des représentations sociales et historiques mobilisées par la presse, en 1972 et 1994

Les représentations des crises africaines construites par la presse ont connu certaines évolutions entre 1972 et 1994. Mais avant d'évoquer ces changements, il faut insister sur la faible place tenue par l'analyse des causes historiques, sociales et politiques de ces événements dans les deux corpus de presse. Le génocide de 1994 au Rwanda suscita une couverture journalistique nettement supérieure à celle du génocide de 1972 au Burundi, qui ne mobilisa guère les rédactions des quotidiens. Pourtant, la part des articles qui avaient pour objectif d'analyser de façon détaillée les ressorts complexes de la crise rwandaise ne connut pas une croissance parallèle au volume global de l'information sur le Rwanda. A l'inverse, ce type d'analyse occupe proportionnellement plus de place dans la presse en 1972. De ce point de vue, la logique événementielle qui caractérise le fonctionnement de la presse et que Dominique Wolton[1] a analysée à propos de la couverture de la guerre du Golfe par exemple, semble de nouveau avoir prévalu. Tandis qu'en 1972 le génocide au Burundi ne fut manifestement pas considéré comme un « événement » qui aurait mérité une couverture conséquente, le statut d'événement acquis à certaines périodes par le génocide au Rwanda ne conduisit pas la presse à consacrer davantage d'espace à l'analyse des mécanismes qui avaient engendré les massacres qui débutèrent en avril. Le rôle de la presse, surtout lorsqu'elle est quotidienne, est de couvrir les « événements » en permettant au lecteur de les suivre de façon presque instantanée. Dans une telle conception de ce que doit être l'information, les articles qui prennent de la distance avec les « événements » en faisant des détours par l'histoire plus ou moins ancienne ne peuvent qu'occuper un espace réduit voire marginal. La logique événementielle n'est pas propre à la couverture des crises de 1972 et 1994, mais ses effets se manifestèrent aussi en ces occasions. De plus, dans un contexte africain où les visions stéréotypées de

[1] Dominique Wolton, 1991, *War game (...)*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

l'histoire et des relations sociales pèsent lourdement, la logique de l'événement privilégiée par la presse a facilité le recours aux clichés de la « guerre ethnique ».

Cependant, il s'est tout de même produit une certaine évolution, entre 1972 et 1994, dans le rapport entretenu par la presse avec les représentations de l'histoire du Rwanda et du Burundi héritées de l'époque coloniale. Lors de la crise au Burundi, qui survint seulement dix ans après l'indépendance de ce pays soit peu de temps après la fin de la tutelle belge, le recours à l'historiographie coloniale souvent imprégnée d'idéologie raciale reste très largement majoritaire. La plupart des articles à caractère historique, dans les cinq quotidiens étudiés, évoquent les « haines tribales » ancestrales qui opposent Hutu et Tutsi et reprennent l'idée d'une conquête « hamite » survenue il y a plusieurs siècles qui aurait abouti à l'asservissement sur le mode féodal de la masse hutu. Seul un journaliste du quotidien catholique *La Croix* dénonce de façon radicale les conceptions historiques coloniales teintées de racisme qu'il qualifie de *« divagations anthropologiques »*. Une telle appréciation demeure pourtant exceptionnelle dans la presse de 1972, et ce journaliste semble de ce point de vue isolé au sein même de son propre quotidien.

Le recours massif aux stéréotypes coloniaux de l'histoire burundaise dans la presse de 1972 n'est guère surprenant. Dans le domaine de la recherche scientifique, ce n'est qu'à partir des années 1960 que les anciennes conceptions de l'histoire commencèrent à être remises en cause. L'assimilation des structures du royaume burundais précolonial à celles de la féodalité européenne, par exemple, est alors une représentation unanimement partagée dans la presse. Il existe cependant des nuances, selon les quotidiens et les journalistes, dont certains se montrent réservés sur les aspects les plus directement issus de l'idéologie raciale dans ces théories historiques. Ainsi, en général *La Libre Belgique* ne reprend pas à son compte les caractérisations anthropomorphiques des Hutu et des Tutsi ; le quotidien relève que les catégories ethniques sont moins « rigides » au Burundi qu'au Rwanda, et qu'elles attestent surtout l'existence d'un clivage social. A l'inverse, nous avons pu constater que *Le Figaro* ne retranchait aucun des aspects de l'idéologie coloniale, reprenant jusqu'à l'idée que les « géants » Tutsi s'apparentaient davantage aux Européens qu'aux Africains en raison de leur supposé raffinement naturel. Or, il est notable que ce même quotidien, qui reprenait à son compte de la manière la plus caricaturale les stéréotypes coloniaux en 1972, continue vingt ans plus tard à se référer au mythe de la conquête hamite lorsqu'il s'agit d' « analyser » l'histoire rwandaise.

Lors du génocide de 1994 au Rwanda, de nombreux journalistes se sont cependant distanciés des analyses historiques forgées au début du XX^{e} siècle. Tel fut le cas par exemple des principaux journalistes du *Monde*, de *La Croix*, du *Soir* et de *La Libre Belgique*. Il faut dire qu'à cette date, des recherches scientifiques rigoureuses ont remis en cause depuis plus de vingt ans quelques-uns des aspects essentiels de l'historiographie coloniale tels que l'assimilation des structures sociales du Rwanda et du Burundi à celles de la féodalité européenne, sans parler des considérations raciales. De plus, la distance avec le passé colonial s'est nettement accrue puisque le mouvement de décolonisation est arrivé à son terme, à quelques exceptions près, depuis au moins deux décennies. La critique de l'entreprise coloniale européenne et des théories qui la justifiaient s'est entre-temps développée, et a conduit la plupart des journalistes à stigmatiser les conceptions historiques héritées de ce passé. Dans ce contexte, c'est donc plutôt la permanence de telles conceptions dans le second quotidien français, *Le*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Figaro, qui aurait de quoi surprendre. La persistance de cet organe de presse à convoquer les stéréotypes coloniaux de l'histoire rwandaise et à nier, le plus souvent, l'impact des politiques coloniales dans la surimposition du clivage ethnique supposé « ancestral », fut en effet manifeste. Cette orientation s'accordait d'ailleurs parfaitement avec les conceptions développées dans la plupart des courriers de lecteurs publiés par le quotidien, ce qui tend à démontrer la permanence des clichés coloniaux chez une partie du public lui-même, sans qu'il soit possible de quantifier ce phénomène. Quant aux quotidiens belges, si la plupart de leurs journalistes rejetaient en 1994 l'analyse des événements en termes d'affrontements ethniques « ancestraux », ils se montrèrent en revanche peu diserts sur la politique coloniale menée par la Belgique et ses conséquences sur le plan des relations interethniques.

D'autre part, que les principaux journalistes des quatre autres quotidiens se soient démarqués plus ou moins nettement des anciennes conceptions de l'histoire rwandaise ne signifie pas pour autant qu'elles aient totalement disparu de ces organes de presse. Dans chacun de ces quotidiens, au détour de certains articles ou sous la plume particulière d'un journaliste, ces stéréotypes ressurgissent et servent de palliatif au défaut d'analyse. Cette tendance se remarque également dans un certain nombre de dépêches d'agence reproduites par les quotidiens, et tout particulièrement dans la plupart des dépêches produites par l'agence française AFP.

Enfin, le faible nombre d'articles consacrés à une analyse approfondie de l'histoire rwandaise ou même simplement des ressorts de la crise depuis 1990 ne fut pas sans conséquence. Nous l'avons déjà souligné, mais il faut préciser les conséquences de ce phénomène du point de vue des représentations de la crise rwandaise construites par la presse. Ainsi, il faut noter que même lorsque les représentations sociales et historiques du début du siècle ne sont pas explicitement appliquées à l'analyse de la crise, la grille de lecture ethnique sert souvent de succédané à défaut d'une explication qui tiendrait compte des phénomènes sociaux et politiques. Pour l'exprimer plus crûment, le rejet affiché des thèses coloniales par la plupart des quotidiens n'empêche guère le maintien d'un mode de traitement particulier des crises africaines, la mention de l'appartenance ethnique des protagonistes se passant dans bien des cas de toute autre forme d'analyse ou de commentaire, et permettant au lecteur d'intégrer les tueries rwandaises dans le schéma éculé de la « guerre ethnique » propre à l'Afrique.

Ce phénomène s'explique dans une large mesure par la logique de fonctionnement du champ médiatique que nous avons évoquée. La logique de l'instant, dictée par la nécessité de ne pas « rater » un événement mis en exergue par la concurrence par exemple, ne permet pas aux journalistes de disposer du temps nécessaire pour construire une analyse détaillée. Selon Erik Neveu, *« le rapport au temps »* de même que *« les contraintes de concision incitent à utiliser des explications fourre-tout, à ne pas déployer des cascades de distinctions, trop vite tenues pour subtiles »*[2]. D'autre part, comme Dominique Wolton le soulignait à propos de la guerre du Golfe, l'intensité de la couverture médiatique et le volume des « faits » rapportés ne suffit absolument pas à garantir la qualité de l'information, et produit même dans certains cas un effet contraire. Mais un autre facteur a probablement joué un rôle : le manque de formation spécifique d'une partie des journalistes qui ont couvert la crise rwandaise, surtout dans les périodes où le nombre d'articles était le plus élevé (avril

[2] É. Neveu, *op. cit.*, p. 71.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

pour les quotidiens belges et fin juin pour les journaux français), et où des journalistes non spécialistes de l'Afrique assuraient une partie de la couverture. De plus, parmi les principaux journalistes et envoyés spéciaux des cinq quotidiens, certains n'avaient absolument pas suivi les différentes étapes de la crise rwandaise depuis 1990 et n'avaient guère de connaissance préalable sur l'histoire du pays. Ce manque de compétence spécifique sur le Rwanda caractérise surtout les quotidiens français, qui avaient globalement beaucoup moins couvert les étapes précédentes de la crise que leurs confrères belges. C'est d'ailleurs dans les trois quotidiens français étudiés que la mention de l'appartenance ethnique des belligérants remplace le plus souvent leur caractérisation sociale ou politique.

Au final, il s'est produit une incontestable évolution, entre 1972 et 1994, du point de vue du rapport des journalistes aux théories de l'histoire rwandaise et burundaise forgées au début du XX^{e} siècle. Tandis qu'en 1972 la presque totalité des journalistes, dans les cinq quotidiens, reprend à son compte les clichés de la « conquête hamite », vingt ans plus tard la majorité d'entre eux, à l'exception notable du *Figaro*, précisent au minimum que ces conceptions se trouvent contestées par des travaux scientifiques plus récents. Cependant, la moindre légitimité des théories coloniales voire leur contestation formelle n'a pas conduit à leur substituer une analyse détaillée des phénomènes sociaux et politiques qui ont mené au génocide de 1994. La logique événementielle qui prévaut dans la presse, couplée à un manque de connaissances spécifiques d'une partie des journalistes chargés sur le vif de couvrir la crise, a souvent entraîné le remplacement d'une telle analyse par la simple évocation d'un antagonisme entre ethnies. Celui-ci semble donc toujours considéré comme suffisant, dans un contexte africain, pour expliquer les crises les plus extrêmes.

2- Les systèmes de référence de la presse en 1972 et 1994 et leur influence sur la couverture des événements

Outre les représentations historiques et sociales qui servent de cadre à l'analyse des crises africaines, le mode de construction des événements par la presse dépend aussi beaucoup des sources dont elle dispose, et de celles qu'elle choisit de privilégier. Lors des deux crises de 1972 et 1994, le problème de l'accès au terrain s'est posé de manière aiguë pour les journalistes, en raison d'abord des risques encourus du point de vue de leur sécurité personnelle. En 1994 au Rwanda, le départ des troupes venues évacuer leurs ressortissants nationaux puis de la majorité des effectifs de la MINUAR, réduisit presque à néant toute présence militaire étrangère susceptible d'offrir une protection, même précaire, aux journalistes. D'autre part, la censure exercée par le pouvoir burundais en 1972, qui interdisait l'accès de son territoire durant la phase la plus intense du génocide, ne permit à aucun quotidien d'y envoyer un reporter. *La Libre Belgique* est le seul quotidien qui fit le choix de dépêcher un envoyé spécial sur place, mais elle ne put le faire qu'au mois de juin, après que la majorité des tueries aient eu lieu.

Lors de la crise de 1972, la fermeture hermétique des frontières du Burundi ne laissa comme principale source aux quotidiens que les déclarations officielles du gouvernement relayées par la radio nationale : « La Voix de la révolution ». Cependant des témoignages, qui émanaient essentiellement d'expatriés européens et belges en particulier, constituèrent une autre source d'information à mesure que ceux-ci quittaient le pays ou parvenaient à transmettre ce qu'ils avaient vu ou entendu. Nombre de ces témoignages furent relayés par la presse belge qui leur accordait bien plus de crédit qu'à

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

la parole burundaise officielle, laquelle torturait à tel point la réalité qu'elle ne fut considérée comme réellement crédible par aucun quotidien. Cela n'empêcha cependant pas *Le Monde*, par exemple, de reproduire durant quinze jours des dépêches qui reprenaient sans commentaire les propos du gouvernement Micombero en guise de « couverture » de la crise. Mais il faut y voir une manifestation du manque d'intérêt de la presse pour les événements burundais, bien plus qu'une preuve du crédit apporté au gouvernement de Micombero. En effet, dans les articles de fond publiés par *Le Monde* comme par les autres journaux français, l'analyse de la crise s'oppose en général aux explications officielles des représentants du Burundi.

Les autres sources d' « information » disponibles en 1972 provenaient des religieux, des communiqués rédigés par le mouvement d'opposition MEPROBA, ou encore des prises de position officielles du gouvernement belge, par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères Pierre Harmel. Le soutien apporté par les quotidiens belges aux déclarations de Pierre Harmel comme leur défense du bilan de la tutelle belge au Burundi fut unanime. Tandis que le gouvernement Micombero ne cessait de clamer la responsabilité de la Belgique dans la « création » des divisions ethniques au Burundi, *Le Soir* et *La Libre Belgique* assuraient dans plusieurs articles que, contrairement à ces allégations, l'administration belge aurait tenté d'insuffler les idées de la démocratie au Burundi et diminué les injustices en favorisant l'accès de tous à l'éducation. Les journaux belges ont ainsi repris à leur compte une vision de l'action coloniale menée par leur Etat qui semble tout à fait conforme au discours gouvernemental. En revanche, elle est en contradiction avec le bilan qu'en tirent aujourd'hui la plupart des spécialistes du pays.

Quant aux quotidiens hexagonaux, le seul à dénoncer le mutisme du gouvernement français face aux tueries systématiques perpétrées par le pouvoir burundais fut le journal catholique *La Croix*. *Le Monde* et *Le Figaro* n'émirent en revanche aucune critique envers cette attitude pour le moins conciliante des responsables politiques nationaux, qui ne s'associèrent pas même aux condamnations « diplomatiques » formulées par la Belgique ou par d'autres représentants de la communauté internationale

Nous reviendrons sur l'influence de l'engagement des Etats nationaux dans le traitement journalistique des deux crises, et spécialement du génocide de 1994. En effet, nous avons observé durant la crise rwandaise un certain effacement des spécificités de chaque quotidien du point de vue des sources privilégiées, dès lors que la France se trouvait directement impliquée : lorsque l'armée française amorça son déploiement au Rwanda, les responsables politiques et militaires français devinrent la source principale des trois quotidiens hexagonaux, faisant passer au second plan les spécificités de leur système de référence. Le même phénomène se manifesta de façon très nette dans les quotidiens belges, après la mort des dix casques bleus au mois d'avril. Or, dans les deux cas, ce n'est pas l'absence d'autres sources d'information disponibles qui conduisit les quotidiens à citer de façon privilégiée les représentants de leur gouvernement, mais la primauté accordée aux implications nationales des événements internationaux.

D'autre part, l'étude de la couverture journalistique du génocide de 1994 a montré l'influence du lieu depuis lequel les envoyés spéciaux rédigent leurs reportages sur leurs représentations de la crise. Dans le contexte de la guerre civile rwandaise, les reporters se trouvaient soit dans la zone tenue par le FPR, ce qui constitua le cas le plus

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

fréquent, soit du côté du gouvernement intérimaire et des forces armées rwandaises. A partir de la fin juin, la plupart des envoyés spéciaux français écrivirent depuis la « zone Turquoise » créée par le déploiement de l'armée française. Dans l'ensemble, nous avons dû constater la faiblesse voire l'absence de distance critique des journalistes envers les sources principales dont ils disposaient, dans la zone où ils se trouvaient. Les journalistes qui travaillaient dans la zone conquise par le FPR relatèrent le plus souvent les « événements », en l'occurrence les étapes de la conquête militaire du pays par le mouvement rebelle, en relayant la version de ses combattants sans émettre de réserve sur sa validité. L'absence de recoupement des informations livrées par une source impliquée au premier chef dans la crise a donc conduit ces journalistes à donner du mouvement rebelle l'image que celui-ci souhaitait présenter : celle d'un mouvement de libération, respectueux des civils et des règles de la guerre. Il est aujourd'hui avéré que cette image était éloignée de la réalité. Or, à défaut d'avoir la possibilité de recouper les informations fournies par le mouvement rebelle, les reporters sur place auraient pu mentionner cette difficulté et prévenir leurs lecteurs du caractère univoque et forcément partisan de leurs sources ; ce fut rarement le cas.

Pour les journalistes qui ont travaillé dans la zone Turquoise, des français en l'occurrence puisqu'aucun journaliste des deux quotidiens belges étudiés n'y fut dépêché avant le 15 juillet, les choses semblent plus complexes. D'abord, rappelons que les reporters qui ont couvert le déploiement des soldats français ne furent pas forcément ceux qui avaient le plus suivi la crise rwandaise jusque-là. Nous y reviendrons. D'autre part, si la plupart de ces reporters se montrèrent extrêmement peu critiques envers les propos tenus par les responsables militaires français en dépit de la polémique soulevée par l'opération Turquoise, ils se firent l'écho des scènes pour le moins gênantes auxquelles ils avaient assisté. L'accueil chaleureux, dans un premier temps, des troupes françaises par les milices responsables du génocide, fut relaté dans chacun des quotidiens. Malgré tout, l'attitude qui consistait à rapporter, avec un minimum de commentaires, les « événements » de fait sélectionnés et souvent suscités par les militaires français eux-mêmes, a contribué à construire une vision des faits plutôt conforme au discours du gouvernement français. Autrement dit, l'apparente « objectivité » de reportages qui se contentaient de décrire les événements auxquels assistaient les journalistes, s'avère largement tronquée en raison de l'absence de pluralité des sources et de la vision partielle qu'ils offrent de la réalité. Certes, le reporter ne peut par définition se trouver auprès de tous les protagonistes de la crise au même moment, ni offrir une vision complète de la situation. Mais justement, en raison de ces contraintes, il semble que le regard subjectif du journaliste et sa distanciation par rapport aux événements auxquels il assiste soient nécessaires pour éviter de construire une vision trop déformée des faits. Cependant, cette prise de distance exigerait un minimum de temps ainsi qu'une connaissance suffisante de la situation du pays dans lequel le reporter travaille, conditions auxquelles s'oppose souvent la logique événementielle qui prévaut dans le champ médiatique.

3- De la guerre froide à la montée du discours humanitaire : l'impact du changement de contexte international dans le traitement des deux crises

Si le système de référence des quotidiens et les représentations sociales et historiques auxquelles ils recourent, jouent un rôle important dans leur mode de traitement des crises africaines, on peut également penser que le contexte politique international intervient dans leur interprétation. L'une des raisons qui nous a conduit à

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

étudier la couverture journalistique du génocide de 1972 au Burundi, pour la comparer à celle du Rwanda de 1994, était d'ailleurs motivée par cette volonté de mesurer l'impact du contexte international et de ses transformations dans l'analyse des crises africaines. Au cours de l'analyse, nous avons évoqué à plusieurs reprises l'impact de la situation internationale, notamment en 1972 à l'époque de la guerre froide. Nous allons désormais tenter de faire le point sur l'influence de ce contexte dans la couverture journalistique à deux niveaux : d'une part sur la sélection de l'information, et d'autre part sur son mode de traitement.

La crise de 1972 au Burundi fut très peu couverte par la presse lors de son déroulement. L'impossibilité d'accéder au terrain et la difficulté de recueillir des témoignages fiables y sont sans doute pour quelque chose ; pour autant, ces obstacles n'expliquent sûrement pas à eux seuls le faible intérêt manifesté par la presse en regard de l'ampleur des massacres. En 1972, lors du génocide au Burundi, c'est la guerre du Vietnam qui fait le plus souvent la « une » des quotidiens. Le contexte international, surdéterminé par l'affrontement entre les deux blocs, fait de ce conflit le principal « événement » international dans la mesure où s'y confrontent de façon directe le premier représentant du bloc occidental et un pays se revendiquant du camp socialiste. Outre la guerre du Vietnam, les pages internationales des quotidiens sont, pour l'essentiel, remplies par la relation d'événements ayant un enjeu plus ou moins direct dans l'affrontement entre l'est et l'ouest. Or, en 1972, il semble que le Burundi n'ait plus véritablement d'importance stratégique sur le plan de la politique internationale. La crainte de voir le Burundi servir de base arrière à des mouvements de guérilla zaïrois sous influence de l'est et les liens noués par le pouvoir burundais avec la Chine communiste, donnaient un enjeu international à l'évolution de la situation dans le pays au cours des années 1964-1965. Mais, d'après René Lemarchand, tel n'est plus le cas en 1972. La crise ne peut donc pas être interprétée en termes d'affrontement indirect entre les deux blocs, selon la grille de lecture classique des événements internationaux de cette époque. Selon lui, *« non seulement le Burundi avait cessé d'être un enjeu de la guerre froide, comme il le fut en 1964 et 1965 lorsque le pays devint un point d'implantation privilégié de la Chine communiste, privant du même coup le monde occidental de ses points de repère idéologiques pour départager les bons des méchants, mais la question des droits humains n'avait encore qu'une très faible résonance à l'échelle internationale. Une mobilisation des énergies humanitaires, comparable à ce qui eut lieu au Rwanda en 1994-1995, était pratiquement inconcevable en 1972 »* [3].

Autrement dit, le faible intérêt stratégique du Burundi, la difficulté d'analyser une crise échappant au modèle explicatif de la guerre froide, et enfin le peu d'écho rencontré par la problématique des droits humains à l'époque, expliqueraient en grande partie que la couverture médiatique de la crise ait été si faible. La bipolarisation extrême des relations internationales aurait ainsi joué un rôle important dans le fait que le génocide burundais ne devint pas un « événement » médiatique. Mais il faut également examiner quel fut l'effet du contexte international sur la manière d'analyser les causes et les implications de la crise burundaise.

Une fraction importante de la place accordée aux événements burundais dans la presse était, en raison de la censure imposée par le gouvernement Micombero sur les autres sources d'information, occupée par la retranscription des déclarations officielles

[3] René Lemarchand, 2002, « Le génocide de 1972(...) », *op. cit.*, p. 559.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

du gouvernement et des émissions de la radio nationale. Plusieurs quotidiens publièrent également des communiqués émanant d'un mouvement étudiant d'opposition, le MEPROBA. Or, l'influence du contexte international sur le contenu des discours des deux parties et sur le vocabulaire employé semble incontestable. Le président Micombero, parfois présenté comme influencé par le « gauchisme maoïste » dans certains quotidiens, présente la rébellion qui éclate le 29 avril comme un « complot impérialiste », après avoir stigmatisé dans un premier temps une tentative monarchiste. Ses discours sont également marqués par un anticolonialisme virulent à l'égard de la Belgique, accusée d'avoir sciemment créé des divisions ethniques qui n'existaient pas dans le Burundi précolonial. Pour sa part, le mouvement des étudiants progressistes barundi (MEPROBA) qualifie de « réactionnaires » les hommes politiques au pouvoir et en appelle à la conscience « révolutionnaire » du peuple burundais. Ainsi, le gouvernement comme l'opposition tiennent un discours extrêmement marqué idéologiquement et donnent un contenu essentiellement politique à la crise.

Cependant, si les quotidiens publient régulièrement les déclarations de Micombero qui prétend lutter contre des « monarchistes réactionnaires » ou contre une entreprise de division du peuple burundais appuyée par l'impérialisme, ces postures idéologiques ne sont guère prises au sérieux par les journalistes dans leurs analyses. Comme nous l'avons déjà souligné, le cadre explicatif de l'affrontement « ethnique » ou « tribal » fut très majoritairement retenu par la presse, indépendamment des déclarations du gouvernement burundais ou de ses opposants. Si certains journalistes, du *Figaro* ou de *La Libre Belgique*, s'interrogèrent sur la volonté des insurgés de proclamer une « république populaire », ce type de questionnement lié au contexte de la guerre froide fut marginal par rapport à l'évocation du caractère « séculaire » des affrontements ethniques au Burundi. En d'autres termes, la crise burundaise de 1972 fut traitée comme une crise spécifiquement « africaine » : selon les représentations dominantes du continent, elle devait trouver un cadre d'explication suffisant dans les divisions ethniques censées surdéterminer les relations sociales des pays africains depuis des siècles. Le contexte international de la guerre froide ne joua donc qu'un rôle très marginal dans l'interprétation de la crise par la presse. En revanche, il explique sans doute en partie que la presse ait accordé si peu de place aux événements burundais.

Lorsque commence le génocide au Rwanda en avril 1994, le contexte international a radicalement changé par rapport à 1972 : l'URSS a été dissoute trois ans plus tôt, ce qui mit fin à la division du monde en deux blocs antagonistes qui prévalait depuis près d'un demi-siècle. La grille de lecture des événements internationaux héritée de la guerre froide cessa alors de fonctionner, et le discours humanitaire qui tendait à s'imposer depuis les années 1980 devint dominant, surtout à propos des crises africaines. De façon croissante, les événements qui mettaient en péril l'existence de populations civiles, qu'il s'agisse de famines, de catastrophes naturelles ou de guerres civiles, furent traitées sous un angle essentiellement humanitaire ; la dimension politique, historique ou sociale de l'analyse des causes de ces conflits s'en trouva dans une grande mesure occultée. Ce type de discours, impliquant des représentations spécifiques des crises concernées, particulièrement en Afrique, fut porté par de nombreux acteurs dont les Etats qui se mirent à justifier leurs interventions extérieures par l'argument humanitaire. Pour illustrer ce propos, il faut rappeler l'analyse de René Backman, citée dans un chapitre antérieur, sur les conséquences de la fin de la guerre froide : *« L'une des conséquences de ces événements historiques est l'occupation par l'action humanitaire de l'espace laissé vacant par le politique. C'est aussi la*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

récupération, ou le détournement du discours humanitaire transformé en idéologie de secours, voire en diplomatie de substitution par l'Etat. (...) »[4].

Dans le contexte du génocide rwandais de 1994, l'intervention militaire décidée par la France fut présentée par les responsables du pays comme répondant avant tout à des impératifs humanitaires. L'assistance aux rescapés du génocide et aux réfugiés comme la protection des civils face aux massacres, devaient justifier le déploiement de l'armée française à l'ouest du Rwanda. Quant à la polémique soulevée par l'intervention Turquoise, elle fut stigmatisée par les partisans de l'opération comme futile au regard du défi humanitaire que seule l'armée française se proposait de relever. Dans les quotidiens français, l'opération Turquoise eut des répercussions importantes sur le mode de traitement de la crise rwandaise. *Le Monde* adopta une orientation très majoritairement favorable à l'intervention, que ce soit au travers des reportages, rarement critiques, de ses envoyés spéciaux, ou dans les articles d'analyse publiés par les autres journalistes de la rédaction. Nous avons pu remarquer qu'en revanche, il n'était guère possible d'identifier une « ligne éditoriale » aussi cohérente dans *Le Figaro* où l'appréciation de l'intervention française fit l'objet de grandes divergences entre les deux principaux envoyés spéciaux et le reste de la rédaction. Cependant, qu'il s'agisse du *Monde* ou de la rédaction du *Figaro*, le principal argument brandi en faveur de Turquoise fut sa motivation humanitaire. Face à l'urgence d'apporter de l'aide et de protéger des populations en péril, l'analyse politique de la crise semble ainsi devoir s'effacer : l'argument humanitaire intervient comme une justification définitive censée rendre caduques toutes les réticences envers l'opération française. Dès lors, le génocide lui-même, bien qu'il soit reconnu et identifié comme tel, devient en quelque sorte l'un des aspects de la vaste crise humanitaire au Rwanda, aggravée par l'exode massif de réfugiés majoritairement hutu qui fuient devant l'avancée du FPR.

Analyser les causes d'un tel exode et s'interroger sur la signification d'une « zone humanitaire sûre » qui, de fait, offre une protection aux responsables du génocide, ou encore sur le risque de graves crises futures que crée la constitution d'immenses camps de réfugiés à la frontière rwandaise, devient dans ce contexte presque « indécent ». C'est d'ailleurs souvent sur le mode de l'indignation que, dans la presse, les journalistes partisans de Turquoise écartent ces réserves au nom de la nécessité d'agir et de la possibilité de sauver des vies. Le recours aux valeurs de la solidarité internationale et du « devoir d'ingérence humanitaire » fait alors largement écho aux justifications avancées par le gouvernement français. L'évacuation des problèmes politiques derrière le paravent humanitaire eut pourtant de graves conséquences par la suite. Comme l'écrit Marc Le Pape, *« depuis juillet 1994, organisateurs et exécutants du génocide des Rwandais tutsi avaient trouvé refuge au Kivu, ils se servaient des camps comme base pour mener des opérations meurtrières au Rwanda. »*[5]. Le fait que l'opération Turquoise, qu'elle fut ou non motivée par des considérations autres qu'humanitaires, ait abouti à protéger des responsables du génocide, fut dénoncé par certains journalistes comme Patrick de Saint-Exupéry dans *Le Figaro*. Les deux principales journalistes de *La Croix* se montrèrent également très sceptiques, mais globalement l'urgence de la situation et le risque d'une « catastrophe humanitaire » après le génocide prirent souvent le dessus sur l'analyse critique.

[4] Rony Brauman et René Backman, 1996, *op. cit.*, pp. 77-78.
[5] Marc Le Pape, 7 novembre 1999, « L'exportation des massacres, du Rwanda au Congo-Zaïre », communication au colloque « Les usages politiques des massacres », CERI, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La modification du contexte international et l'émergence d'un discours humanitaire se substituant de façon croissante à l'analyse des crises en termes politiques, eurent donc des répercussions sur le mode de traitement de la crise rwandaise par la presse. Cette tendance à la surimposition du discours humanitaire, s'agissant en particulier de l'Afrique, se manifesta nettement dans la presse hexagonale lors du déploiement des troupes françaises au Rwanda à la fin juin 1994. De sorte que l'analyse des causes sociales et politiques de la crise rwandaise, qui occupait déjà peu de place dans l'ensemble des articles parus jusque-là, fut en grande partie occultée. En ce sens, nous pouvons conclure à une certaine forme de continuité dans le mode d'analyse des crises africaines entre 1972 et 1994. Tandis qu'en 1972, la crise burundaise fut pour l'essentiel analysée comme une crise spécifiquement africaine résultant d'antagonismes ethniques ancestraux, les causes politiques et sociales du génocide de 1994 furent largement recouvertes par le discours humanitaire au moment de l'opération Turquoise. Dans les deux cas, le recours à des stéréotypes accolés au continent africain servirent de palliatif à l'analyse, les poncifs de la « guerre ethnique » comme ceux de la « catastrophe humanitaire » ne poussant pas à mener une réflexion plus détaillée. Pour autant, une différence mérite d'être soulignée dans le traitement de ces deux crises. En effet, tandis qu'en 1972 seul un journaliste se démarquait nettement de la grille de lecture exclusivement « ethnique » des événements en insistant sur la manipulation politique du racisme par les élites, le nombre de journalistes s'efforçant d'exposer certains des ressorts politiques de la crise rwandaise en 1994 fut tout de même plus important. Dans la presse belge en particulier, bien que l'analyse historique ne tint qu'une place marginale, la plupart des journalistes s'efforcèrent de faire comprendre à leurs lecteurs que le crime commis au Rwanda s'apparentait au pire des crimes contre l'humanité, en le comparant régulièrement à l'Holocauste. Cependant, malgré cette nuance non négligeable, les logiques favorisant une lecture stéréotypée des crises africaines semblent continuer à prévaloir.

4- La prédominance des critères nationaux dans la sélection et le traitement de l'information

Le génocide de 1994 au Rwanda fut identifié par la communauté internationale alors qu'il était en train d'être perpétré, même si au mois de mai l'ONU ne parlait prudemment que d' « actes de génocide ». Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, des meurtres de masses furent reconnus comme constituant le plus grave des crimes contre l'humanité. De ce point de vue, le génocide des Rwandais tutsi a une signification qui dépasse de loin les frontières du Rwanda, et même celles du continent africain. Pourtant, pas plus que le génocide de 1972, qui ne fut certes pas reconnu officiellement par la communauté internationale mais fut régulièrement qualifié ainsi dans la presse à l'époque, le génocide de 1994 n'échappa à un traitement journalistique essentiellement déterminé par des critères nationaux.

A propos de la crise burundaise de 1972, nous avons vu que la faiblesse de sa couverture médiatique s'expliquait sans doute en partie par le peu d'intérêt stratégique du Burundi dans le contexte de la guerre froide. Toutefois, si le volume d'articles publiés fut globalement très restreint, les deux quotidiens belges étudiés y accordèrent tout de même nettement plus d'importance que leurs confrères français. Or, cette différence d'intérêt s'explique sans doute, pour l'essentiel, par les liens historiques unissant la Belgique au Burundi. Non seulement la Belgique fut la puissance mandataire qui administra le Burundi jusqu'en 1962, soit dix ans seulement avant la crise, mais elle

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

y compte encore de nombreux ressortissants. Les multiples liens qui existent entre la Belgique et son ancien territoire sous mandat expliquent ainsi, bien plus que la gravité des événements, la place supérieure qu'accordèrent les quotidiens belges à la crise. A l'inverse, les émeutes qui ont secoué l'île de Madagascar durant la même période firent l'objet de commentaires bien plus nombreux dans la presse française que dans la presse belge, et cela sans doute pour les mêmes raisons. Le critère national, en l'occurrence l'implication de la Belgique par ses liens variés avec le Burundi d'une part, et l'absence de prise de position officielle de la France d'autre part, semble donc déterminant pour comprendre la différence d'intérêt manifesté par la presse des deux pays.

Le rôle des critères nationaux dans la sélection de l'information se manifeste également dans la couverture du génocide de 1994 au Rwanda. De nouveau, les quotidiens belges ont publié un nombre d'articles significativement plus élevé que leurs homologues français durant la période et ont plus souvent placé en « une » la crise rwandaise. D'autre part, l'évolution du nombre d'articles publiés sur le Rwanda entre avril et juillet différa nettement selon les quotidiens, en fonction du critère de la « nationalité ». Tandis que pour les trois quotidiens français, la couverture fut à son niveau le plus faible durant le mois de mai avant de voir son intensité augmenter brutalement à partir de la mi-juin, le nombre maximal d'articles par quinzaine fut atteint en avril pour les deux quotidiens belges. Or, cette évolution ne correspond guère au calendrier de l'extension des massacres au Rwanda, puisque c'est au contraire lorsque les tueries atteignirent leur maximum et s'étendaient à l'ensemble du pays que la couverture journalistique fut la plus faible. Certes, les difficultés d'accès au terrain au cours du mois de mai, après le départ de la majorité des effectifs de la MINUAR et des troupes étrangères venues évacuer leurs ressortissants, expliquent sans doute en partie la faiblesse de cette couverture. En revanche, cela n'explique nullement la différence d'évolution constatée entre quotidiens français et belges. Par contre, si l'on compare les courbes qui représentent le nombre d'articles publiés entre le 1er avril et le 15 juillet au calendrier de l'implication nationale de la France et de la Belgique dans les événements, la distinction entre quotidiens français et belges s'explique aisément. En effet, le nombre élevé d'articles parus dans *Le Soir* et *La Libre Belgique* durant le mois d'avril correspond essentiellement à une large mobilisation des rédactions des deux quotidiens, dépassant largement la rubrique internationale, pour couvrir la mort des dix casques bleus belges survenue le 7 avril. Pendant le premier mois du génocide, plus de la moitié des articles consacrés aux événements du Rwanda par ces deux journaux traitaient en majorité de la mort de ces soldats, des cérémonies organisées en leur mémoire ou des réactions de leurs familles. La mort de dix citoyens belges fit du génocide rwandais un événement national durant plusieurs semaines, et c'est certainement ce qui explique le nombre « anormalement » élevé d'articles publiés en avril, par rapport au reste de la période étudiée.

Les quotidiens français quant à eux, publièrent un nombre d'articles légèrement plus élevé en avril qu'au mois de mai, ce qui semble s'expliquer par la mise en œuvre de l'opération Amaryllis destinée à rapatrier les ressortissants français au Rwanda. Mais c'est surtout à partir de la seconde quinzaine de juin que le volume global d'articles connut une augmentation brutale. Cette hausse correspond, chronologiquement, à la décision prise par le gouvernement français d'intervenir au Rwanda au travers de l'opération « militaro-humanitaire » Turquoise. La majorité des articles publiés à partir de cette date se rapportait ainsi au déploiement des soldats français et aux réactions suscitées par l'engagement militaire hexagonal. Comme dans les quotidiens belges en

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

avril, l'implication directe du pays par l'envoi de troupes au Rwanda donna une dimension proprement nationale aux événements rwandais. Cela se traduisit par l'accroissement du nombre de journalistes engagés dans la couverture de la crise, non seulement au sein de la rubrique internationale, mais également parmi les journalistes chargés des chroniques, éditoriaux ou articles qui couvrent habituellement l'actualité française. La propension de la presse à couvrir prioritairement les événements nationaux, en dépit de la « mondialisation » apparente de l'information, semble donc expliquer les fluctuations dans la place accordée à la couverture des crises internationales, indépendamment de l'acuité de ces crises sur le terrain.

D'autre part, au-delà de l'aspect quantitatif de la couverture journalistique des deux crises étudiées, il semble que l'implication des Etats français et belges exerça une influence sur le contenu des articles publiés par les quotidiens. En ce qui concerne le génocide de 1972 au Burundi, nous avons noté la tendance des deux quotidiens belges à défendre le bilan du mandat exercé par leur pays sur le Burundi, le créditant d'une volonté de démocratisation et d'élargissement de l'accès à l'instruction qui paraît contredire l'analyse de la plupart des spécialistes. Face aux attaques virulentes du gouvernement Micombero, les journaux belges semblent « faire bloc » en réfutant la dénonciation de l'administration coloniale accusée d'avoir « créé » le clivage ethnique au Burundi d'une part, et en soutenant la position du ministre Pierre Harmel sur l'évolution des rapports avec le Burundi d'autre part. Certes, en 1972 les stéréotypes de l'antagonisme ethnique séculaire constituaient la principale grille de lecture des événements. Cependant, l'administration coloniale se trouvait parfois mise en cause, dans *Le Monde* ou *La Croix*, pour s'être volontairement appuyée sur ce clivage et l'avoir de la sorte politisé et exacerbé. De telles critiques étaient en revanche totalement absentes des deux quotidiens belges à la même époque.

L'impact de l'engagement national, français ou belge, dans le contenu des articles publiés, se manifesta de manière bien plus nette encore en 1994, dans la mesure où les événements firent l'objet d'une couverture beaucoup plus conséquente. En effet, le meurtre de dix casques bleus belges au Rwanda n'eut pas pour seul effet d'accroître considérablement le nombre d'articles publiés sur la crise ou de mobiliser un plus grand nombre de journalistes au-delà de la rubrique internationale. Le contenu et le ton des articles furent également affectés par cet événement. Les articles consacrés directement ou indirectement à la mort des dix soldats, constituèrent au mois d'avril la majorité des papiers publiés sur le Rwanda par la presse belge. Or, tant chez les journalistes spécialistes de l'Afrique comme Colette Braeckman, que chez les autres qui se trouvèrent mobilisés en raison de la mort de ressortissants belges, c'est le registre de l'affectif et de l'émotion qui est convoqué pour rendre compte du massacre des soldats et des réactions qu'il a suscitées. Le ton de la compassion, mais également de la communion avec les forces armées nationales et les familles touchées par le drame, domine la plupart des articles. Le mode possessif pour désigner les soldats belges constitue également une caractéristique des articles de cette période. Cette attitude adoptée par les journalistes belges, s'explique probablement en partie par l'émotion ressentie face à la brutalité avec laquelle furent massacrés les dix casques bleus. Mais la tendance journalistique à privilégier l'émotion et le sensationnel dans le traitement de l'actualité, particulièrement lorsqu'elle implique des ressortissants nationaux, constitue sans doute une cause au moins aussi importante du manque de distance et de la mise au second plan de l'analyse durant cette période.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

L'orientation qui a consisté à privilégier la dimension humaine et émotionnelle de la mort des dix casques bleus, semble avoir été lourde de conséquences au niveau de l'appréciation portée par les quotidiens sur la politique du gouvernement belge au Rwanda. Suite à la mort de leurs dix soldats, les autorités belges décidèrent en effet de se retirer de la MINUAR, précipitant ainsi la décision de retrait de la majorité des forces de l'ONU présentes au Rwanda. Or, si le caractère restrictif des règles d'engagement de la MINUAR interdisait aux casques bleus toute offensive visant à empêcher les massacres, leur retrait pur et simple ôta de fait tout moyen d'intervention à la communauté internationale et laissa le champ libre aux massacreurs. Dans ces conditions, il est remarquable qu'aucun des principaux journalistes du *Soir* ou de *La Libre Belgique* n'émit la moindre critique face à cette décision du gouvernement belge de retirer ses soldats. Ceci est d'autant plus surprenant que les journalistes qui ont le plus couvert la crise rwandaise pour ces deux quotidiens, Colette Braeckman et Marie-France Cros, se distinguèrent par la virulence de leurs attaques envers l'inaction de la communauté internationale. Leur dénonciation radicale de la passivité internationale face au génocide, sans aucun doute légitime, ne les incita pourtant pas à stigmatiser le retrait belge ni même à émettre des réserves quant à son opportunité.

Plus largement, la politique menée par la Belgique au Rwanda depuis 1990 fut en règle générale créditée d'une volonté désintéressée de promouvoir la démocratie par la plupart des journalistes. Tandis que la politique française se trouvait fréquemment dénoncée, l'action de la Belgique obtenait au contraire un satisfecit. De sorte que les seules critiques adressées au pouvoir national portaient sur un passé plus ancien. Certains articles, signés par Colette Braeckman notamment, mirent en cause la politique belge de soutien au gouvernement Habyarimana jusque 1990. En revanche, l'alignement des quotidiens belges sur la politique récente et présente de leur gouvernement semble avoir largement prévalu bien qu'il existe des exceptions que nous avons mentionnées. Ainsi, Marie-France Cros se démarqua significativement de ses confrères dans le jugement porté sur la politique rwandaise de la Belgique jusque dans les dernières années. Cependant, même au sein de son quotidien sa position fut minoritaire.

Dans les quotidiens français, l'opération Turquoise mise en place dans la seconde quinzaine du mois de juin provoqua des modifications importantes dans la couverture de la crise rwandaise. L'influence de l'engagement militaire français sur le contenu des articles publiés ne se résume cependant pas à une logique d'alignement sur les positions du gouvernement. Les effets de l'opération Turquoise furent plutôt contrastés selon les quotidiens, provoquant soit une modification sensible de la « ligne éditoriale », soit des oppositions plus ou moins marquées entre journalistes d'un même organe de presse. Le premier cas de figure, celui d'un changement dans l'analyse majoritaire du quotidien au moment du lancement de Turquoise, apparaît dans *Le Monde*. Entre avril et juin, l'analyse de la crise rwandaise dans le premier quotidien français s'incarnait pour l'essentiel dans les reportages de son envoyé spécial, Jean Hélène.

Globalement, nous avons vu que les reportages de Jean Hélène manifestèrent une tendance à ne pas distinguer clairement les exactions commises par le FPR au cours de sa conquête du pays, et le massacre organisé de la population tutsi par les autorités du gouvernement intérimaire. Jean Hélène semble de plus avoir incarné une orientation nettement hostile au FPR, tout en manquant de distance à l'égard des propos tenus par

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

le gouvernement intérimaire, qu'il distingue souvent des milices supposées « incontrôlées ». Pendant plus de deux mois et demi, les massacres au Rwanda apparaissent davantage comme le résultat d'une effroyable guerre civile que comme un génocide, dans le premier quotidien français.

Pourtant, l'annonce de l'opération Turquoise coïncide avec un changement dans le ton et les orientations majoritaires du journal. Il faut rappeler qu'au moment même où le nombre de journalistes affectés à la couverture du Rwanda augmentait, Jean Hélène cessa d'être l'envoyé spécial du *Monde*. Son dernier reportage date du 27 juin, au début du déploiement des soldats français. Il n'écrivit plus ensuite le moindre article sur la crise rwandaise jusqu'à la fin de la période étudiée, que ce soit en tant que reporter sur place ou en tant que journaliste fournissant une analyse des événements. Outre Frédéric Fritcher, nouvel envoyé spécial du *Monde*, c'est le plus souvent Corine Lesnes qui assura la couverture de l'opération Turquoise à partir de la fin juin. Ses reportages, donnant largement la parole aux soldats et officiers français, furent essentiellement descriptifs et très rarement critiques envers les motivations et les conséquences de l'opération Turquoise. Par les citations fréquentes et sans commentaire du commandement français, ses articles eurent au contraire tendance à relayer les arguments en sa faveur. Ainsi, malgré la polémique soulevée par l'intervention Turquoise, le soutien à l'opération et l'absence de mise en doute de ses motivations humanitaires constitua l'orientation majoritaire du *Monde* durant cette période. *Le Monde* prit nettement partie en faveur de l'opération Turquoise, et ses journalistes et envoyés spéciaux la justifièrent par la nécessité de sauver les victimes du génocide. Ainsi, tandis que jusqu'à la fin du mois de juin les articles de Jean Hélène se caractérisaient par leur tendance à insister davantage sur la guerre entre les FAR et le FPR que sur le génocide de la population tutsi qui ne fut que très tardivement identifié comme tel, le ton changea à partir de la fin juin. Les reportages de Corine Lesnes proposent alors une description de la situation qui, de fait, confirme davantage les motivations humanitaires de l'opération Turquoise par une claire identification des victimes du génocide d'un côté, et des responsables des massacres de l'autre. La distinction entre la guerre opposant le mouvement « rebelle » aux troupes gouvernementales, et le génocide frappant systématiquement une population civile innocente en raison de sa seule identité ethnique, apparaît désormais plus clairement. L'intervention Turquoise semble ainsi avoir entraîné une modification de l'analyse de la crise rwandaise par le premier quotidien français, qui s'est notamment traduite par le remplacement de son principal envoyé spécial.

En ce qui concerne *Le Figaro*, les conséquences de l'intervention française sur l'orientation du quotidien semblent plus complexes. Il n'est guère possible, en effet, d'identifier une « ligne » éditoriale homogène au sein du second quotidien français à propos de Turquoise. En revanche, nous avons remarqué que le déploiement français avait provoqué d'importantes divergences d'analyse parmi les journalistes, opposant les envoyés spéciaux d'un côté, et les journalistes de la rédaction nationale de l'autre. Tandis que Renaud Girard et Patrick de Saint-Exupéry, les deux seuls envoyés spéciaux du quotidien entre avril et juin, adoptèrent un ton pour le moins critique envers les motivations et les résultats possibles de l'opération Turquoise, la rédaction nationale s'y montra au contraire très favorable. Quant à François Luizet, l'envoyé spécial qui couvrit l'essentiel de l'intervention française, s'il fut relativement neutre dans ses reportages, les ambiguïtés de Turquoise se manifestèrent malgré tout à plusieurs reprises dans ses articles. Le même phénomène pouvait d'ailleurs être constaté dans les articles de Corine

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Lesnes, qui bien que ne remettant pas en cause l'opportunité et les motifs affichés de l'intervention française décrivit la gêne occasionnée par l'accueil chaleureux des miliciens aux soldats français.

Ainsi, il semble que la rédaction nationale du *Figaro* se soit majoritairement positionnée en faveur de l'opération Turquoise tandis que les envoyés spéciaux se montrèrent globalement plus critiques, et pointèrent au minimum les ambiguïtés de l'intervention française. Etant sur place, les envoyés spéciaux ne pouvaient en effet que constater les incohérences d'une intervention destinée à protéger les victimes d'un génocide et qui aboutissait parallèlement à offrir une protection à ses responsables. En revanche, le reste de la rédaction du quotidien apparut comme nettement favorable à l'opération, se rapprochant en cela de l'orientation majoritaire constatée dans le quotidien *Le Monde*.

Ce hiatus entre les positions défendues par les reporters sur place et la rédaction nationale du second quotidien français, correspond à un phénomène décrit par différents auteurs spécialistes des médias. Pour Dominique Wolton, la marge de manoeuvre de l'envoyé spécial a été réduite par le développement de l'information, qui permet parfois à la rédaction d'en savoir davantage que lui grâce aux multiples sources disponibles. Cependant, c'est encore essentiellement au travers de l'envoyé spécial et de sa subjectivité que l'image d'un conflit se construit. Or, ce regard subjectif diffère parfois radicalement des positions adoptées par la rédaction. En effet, *« malgré l'unité culturelle du groupe des journalistes, il n'y a pas d'unité de points de vue entre le patron d'information, le chef d'un service et le journaliste sur le terrain. Surtout en temps de guerre »*[6]. Le système de références de l'envoyé spécial, les sources dont il dispose, ne sont pas les mêmes que ceux des journalistes qui écrivent depuis Paris. Dans le cas du Rwanda, les envoyés spéciaux qui couvraient la crise depuis avril avaient pu constater, lors de reportages auprès du FPR par exemple, qu'au moment de l'annonce du déploiement français le génocide était déjà en grande partie accompli. Certains avaient d'ailleurs assisté au départ des troupes étrangères en avril qui facilita l'extension des massacres à l'ensemble du pays. Quant à ceux qui couvrirent l'opération Turquoise, quelles que soient leurs dispositions à l'égard de l'intervention française, ils durent tous constater la chaleur de l'accueil réservé aux soldats par les responsables et les exécutants des massacres. Le malaise provoqué par ces scènes transparaissait, de façon plus ou moins intense, dans les reportages des différents quotidiens. En revanche, ces ambiguïtés constatées sur le terrain par les envoyés spéciaux ne semblent guère avoir pesé sur les orientations adoptées par les rédactions du *Monde* et du *Figaro*. Le contraste fut particulièrement vif au sein du second quotidien, dans la mesure où les deux principaux envoyés spéciaux ne se contentèrent pas de décrire l'accueil des soldats français par les autorités impliquées dans le génocide, mais mirent également en doute les intentions « purement » humanitaires du gouvernement français.

Dans le quotidien catholique *La Croix*, la critique de l'opération Turquoise et parfois même sa dénonciation sur un ton virulent fut essentiellement conduite par les deux principales journalistes du quotidien, Agnès Rotivel et Maria Malagardis. Toutes deux furent, à certains moments de la crise, envoyées spéciales du quotidien au Rwanda mais elles ne couvrirent pas l'opération Turquoise. Les autres journalistes du quotidien demeurèrent quant à eux moins tranchés dans leur appréciation de l'intervention

[6] Dominique Wolton, *War game. (...)*, p. 116.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

française. Ils oscillèrent entre l'approbation d'une initiative qui brisait enfin la léthargie de la communauté internationale, et le regret de voir cette intervention menée uniquement par la France dont la politique passée ne faisait pas la candidate la mieux placée.

En conclusion, les critères nationaux de sélection et de traitement de l'information furent déterminants dans le traitement journalistique des crises de 1972 et 1994. Sur le plan quantitatif, cela provoque une relative déconnexion entre la gravité des événements sur le terrain et l'espace qui leur est accordé dans les organes de presse. Ce décalage, bien qu'il soit parfois aggravé par des problèmes matériels d'accès au terrain et de sécurité des journalistes, demeure en effet essentiellement imputable au traitement « national » de l'information. Or, ce seul phénomène conduit à produire une vision quelque peu déformée des événements et de leur évolution. Mais nous avons également vu que l'implication nationale de la France et de la Belgique dans la crise avait influencé directement le contenu des articles publiés par les quotidiens de ces deux pays, bien que selon des modalités parfois différentes. Par conséquent, nous pouvons affirmer à l'instar de Dominique Wolton qu'en dépit de sa mondialisation apparente, *« le point de vue national de l'information est déterminant »*[7]. Le traitement journalistique des génocides de 1972 au Burundi et 1994 au Rwanda, dont le second fut pourtant reconnu et identifié comme tel au moment de son accomplissement, n'a pas échappé à cette règle. Ainsi, la conscience qu'un crime contre l'humanité était en cours au Rwanda n'a pas suffi à faire prévaloir un point de vue plus international de l'information qui aurait correspondu à la portée universelle du crime commis.

Conclusion : Des logiques combinées qui aboutissent à un traitement journalistique particulier des crises africaines

Nous avons vu dans quel creuset se sont formées des représentations particulières de l'Afrique à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle. A travers le discours d'une majorité d'acteurs dans les champs politique, religieux ou académique, s'est construite l'image d'une Afrique arriérée, soumise à un environnement hostile, et de sociétés africaines structurées avant tout par leurs clivages ethniques voire raciaux. Dans la région des Grands Lacs, les théories raciales et le placage des schémas historiques de la féodalité européenne se sont conjugués pour donner naissance à une reconstruction idéologique de l'histoire. Le passé précolonial du Rwanda et du Burundi fut conçu comme l'histoire de la conquête puis de la domination féodale des pasteurs tutsi sur les paysans hutu, survenue plusieurs siècles avant la période coloniale. Ces représentations de l'histoire, dont les recherches historiques et sociologiques ont démontré depuis les années 1960 le caractère idéologique, furent assimilées par les élites du Rwanda et du Burundi et devinrent dès la veille des indépendances le socle des affrontements politiques. Ainsi, ce qui relevait avant tout d'une réécriture idéologique du passé devint une réalité politique et sociale déterminante dans l'évolution des deux pays.

Partant de ce constat, nous nous sommes interrogés sur le mode de traitement des crises de 1972 au Burundi et 1994 au Rwanda, et sur la manière dont la presse avait construit sa propre « vérité historique » sur les événements. Or, il semble à l'issue de l'analyse que les différentes logiques de traitement journalistique identifiées tendent majoritairement à produire une image déformée des crises africaines. Ce phénomène

[7] Dominique Wolton, *op. cit.*, p. 161

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

n'est cependant pas imputable, le plus souvent, à l'absence de remise en cause des stéréotypes historiques forgés à l'époque coloniale, du moins en ce qui concerne le génocide de 1994. En effet, l'évolution sur ce plan semble avoir été notable entre 1972 et 1994, bien que la vulgate de l'affrontement ethnique séculaire demeure la référence « historique » d'un nombre non négligeable de journalistes. Dans la plupart des quotidiens étudiés, les principaux journalistes affectés à la couverture du génocide rwandais mirent au moins formellement en cause ces conceptions. Pourtant, par l'action combinée de plusieurs mécanismes, une grille de lecture particulière des crises africaines continue à prévaloir en s'appuyant, de façon souvent indirecte, sur le socle des représentations anciennes de l'Afrique.

En dépit de la réfutation des thèses historiques coloniales, l'identification ethnique des belligérants demeure la plus courante en 1994, prenant souvent le pas sur la caractérisation politique et sociale du FPR et du gouvernement intérimaire. Cette tendance, particulièrement marquée dans les récits et reportages, ne trouve qu'un faible contrepoids dans les articles d'analyse historique. Le nombre très limité de ces derniers ne leur permet guère, en effet, de construire une image différente du conflit en donnant une dimension historique au clivage ethnique, ou en mettant en relief les enjeux sociaux et politiques de la crise. La primauté accordée à l'événement par la presse fait du retour sur l'histoire, *a fortiori* sur le passé ancien, une préoccupation secondaire dans la plupart des quotidiens. Ce trait est renforcé par le fait que seule une infime minorité des journalistes qui ont couvert le génocide au Rwanda possédait une connaissance approfondie de l'histoire du pays, ou même simplement des ressorts de la crise commencée en octobre 1990. La majorité de ces journalistes n'étaient pas des spécialistes de la région et, l'urgence étant de « couvrir les événements », ils n'eurent guère le temps d'acquérir les connaissances qui leur faisaient défaut pour proposer une analyse moins schématique de la situation. Dans ces conditions, la quasi absence de référence, en 1994, au premier génocide qui s'était produit dans la région en 1972, ne peut surprendre. Pourtant, pour explicable qu'elle soit, cette occultation du génocide de 1972 participe à une nouvelle reconstruction mythique de l'histoire dans la région des Grands Lacs. Pour René Lemarchand, outre les mythes opposés de l'antagonisme séculaire entre Hutu et Tutsi d'un côté, et celui de l'absence de tout clivage ethnique antérieur à la colonisation de l'autre, *« un second mythe, sur le mode d'un gigantesque trou de mémoire, est celui du cataclysme rwandais de 1994 comme étant le seul génocide répertorié dans l'histoire de la région, comme si le génocide de 1972 au Burundi n'avait jamais existé, et n'avait donc jamais eu de répercussions au Rwanda. »* [8]. Ce nouveau « mythe », à la diffusion duquel participe la presse bien que de façon sans doute inconsciente, ne peut que constituer un obstacle à l'apaisement des conflits dans la région.

D'autre part, la primauté accordée aux critères nationaux de sélection et de traitement de l'information constitue également un biais dans la couverture journalistique des deux crises étudiées. Tandis que le manque d'analyse détaillée contribue à renforcer les représentations d'une Afrique hors du temps et de l'histoire, qui serait secouée de manière cyclique par des massacres ethniques féroces, le point de vue national sur les crises africaines tend un peu plus à en déformer l'image. La place accordée aux événements rwandais dans la presse française, au moment de l'opération militaro-humanitaire Turquoise, a contribué à présenter le génocide sous la forme d'une

[8] René Lemarchand, 14 août 2000, « Aux sources de la crise des Grands Lacs », Observatoire de l'Afrique centrale, p. 3.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

grave crise humanitaire, reléguant ainsi à l'arrière-plan les responsabilités politiques internes et externes de l'extermination de près d'un million de Rwandais tutsi. Le déploiement des soldats français ouvrit, en quelque sorte, les pages des rubriques nationales aux événements rwandais. Cette inflation brutale de l'intérêt journalistique est habituelle dès lors que des ressortissants nationaux, civils ou militaires, se trouvent impliqués dans un événement international. Mais cette logique nationale implique de fait une certaine déconnexion entre la situation objective sur le terrain et l'ampleur de la couverture médiatique.

Plus profondément, l'implication nationale de la France ou de la Belgique dans les crises étudiées semble avoir considérablement influencé leur analyse. Qu'il s'agisse du génocide de 1972 ou de celui de 1994, l'alignement des quotidiens belges sur la politique et les décisions de leur gouvernement fut une caractéristique majeure de leur couverture. Dans les quotidiens français, l'opération Turquoise eut des répercussions importantes sur le mode de traitement de la crise rwandaise, selon des modalités complexes que nous avons tenté d'expliquer. Mais dans les deux cas, des logiques de différentes natures ont vu leurs effets se combiner pour aboutir à ce résultat. Dans le cas de la presse belge en 1994, la priorité à l'émotion et à la compassion envers les familles de victimes a conduit les deux quotidiens étudiés à s'abstenir de toute critique envers le retrait du contingent de casques bleus belges. L'analyse des conséquences de ce départ des soldats nationaux en fut largement éclipsée. *A posteriori*, cette absence de distance critique des journalistes belges envers une décision gouvernementale lourde de conséquences pour le Rwanda comme le primat donné à l'émotion, semblent avoir concouru à la légitimation de ce choix politique auprès de l'opinion. Autrement dit, la logique journalistique qui favorise le traitement sur un mode affectif des drames affectant des ressortissants nationaux, semble avoir coïncidé avec le choix politique du gouvernement belge de retirer ses soldats du Rwanda.

Au final, il semble que malgré une certaine remise en cause des anciens mythes historiques sur la région, la grille de lecture des conflits en termes ethniques demeure prédominante. La logique événementielle privilégiée par la presse et renforcée par le manque de formation spécifique de la plupart des journalistes affectés au traitement de des deux crises, relègue au second plan l'analyse détaillée de leurs ressorts sociaux et politiques. D'autre part, l'importance des critères nationaux dans la sélection et le traitement de l'information contribue également à construire une image déformée des crises étudiées : non seulement par l'écart créé entre l'évolution de la situation sur le terrain et l'intensité de la couverture médiatique, mais également par les changements de ton et d'orientation qui en découlent. Enfin, les contraintes du travail de reporter en situation de conflit, qui rendent difficile le recoupement des informations, conduisent à une forte dépendance de l'envoyé spécial envers ses sources, qui sont en général impliquées au premier chef dans le conflit. Le manque de distance de nombreux reporters envers les affirmations du FPR en fut une illustration lors du génocide au Rwanda.

Il faut toutefois souligner la qualité du travail accompli par certains envoyés spéciaux dans des conditions extrêmes ainsi que les tentatives de plusieurs journalistes, en 1994, de faire mesurer au public la gravité du crime perpétré au Rwanda en l'extrayant du cadre d'analyse généralement appliqué à l'Afrique. Cette précision marque d'ailleurs une évolution non négligeable par rapport à l'analyse journalistique du génocide de 1972. Pourtant, il semble que malgré ces efforts particulièrement

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

visibles dans la presse belge, les différentes logiques exposées contribuent à maintenir un mode de construction des faits particulier aux crises africaines. En dépit de la perte de légitimité scientifique des théories coloniales, l'interprétation des crises étudiées s'appuie encore largement sur un stock de représentations hérité du passé : des représentations qui, en retour, continuent à influencer l'évolution sociale et politique des pays de la région des Grands Lacs, où la reconstruction idéologique de l'histoire est devenue, et reste encore aujourd'hui, le fondement des crises présentes.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Glossaire des principaux acteurs et organismes cités dans l'analyse de la presse de 1994

1- Rwanda

1-1- Gouvernement rwandais, avant le 6 avril

Habyarimana Juvénal : Président (MRND)
Rugenera Marc : ministre des Finances (PSD)
Uwilingiyimana Agathe : Premier ministre (MDR)

1-2 - Gouvernement intérimaire rwandais et forces armées rwandaises

Bicamumpaka Jérôme : ministre des Affaires étrangères
Habizena Jean de Dieu : ministre du Travail
Kambanda Jean : Premier ministre
Mugenzi Justin : ministre du Commerce
Munyaneza Faustin : ministre de l'Intérieur
Mupendana Pierre-Claver : directeur du ministère des Affaires étrangères
Ngirabatware Augustin : ministre du Plan
Ntagerura André : ministre des Transports
Nyiramasuko Pauline : Ministre de la Famille
Sindikubwabo Théodore : Président

Bizimana Jean-Damascène : représentant du Rwanda au conseil de sécurité de l'ONU
Ngarukiyintwali François : ambassadeur du Rwanda en Belgique
Sengegera Etienne : ambassadeur du Rwanda au Zaïre

Bagambiki Emmanuel : Préfet de Cyangugu
Bucyibaruta Laurent : Préfet de Gikongoro
Barayagwiza Jean-Bosco : président de la Coalition pour la défense de la république (CDR)
Gashongore Fabien : Sous-préfet de la préfecture de Kibuye
Kayishema Clément : Préfet de la préfecture de Kibuye
Monyagashiru Bernard : chef des Jeunesses du MRND
Ngirumpatse Mathieu : président du Mouvement républicain national pour le développement (MRND), ancien parti unique.

Bagosora Théoneste : colonel des FAR, considéré comme le principal organisateur des massacres
Bizimungu Augustin : chef d'état-major des FAR
Gatsinzi Marcel : chef adjoint des FAR
Ntabakuze Aloïs : officier des FAR

Kajuga Robert : chef des milices Interahamwe

1-3- Front Patriotique rwandais

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Bihozagara Jacques : membre du bureau politique du FPR
Dusaidi Claude : représentant du FPR à New York
Kagame Paul : commandant militaire du FPR
Kanyarengwe Alexis : Président du FPR
Mazimhaka Patrick : premier Vice-président du FPR
Ndahumba Jean-Baptiste : représentant du FPR à Bruxelles
Polisi Denis : second vice-président du FPR
Rubori Anatole : sociologue rwandais membre du FPR
Rudasingwa Théogène : secrétaire général du FPR
Rutayisire François : représentant du FPR à Paris
Rwamasaritro Emile : vice-président du FPR
Rwego James : directeur du bureau de coordination du FPR à Bruxelles
Sendashonga Seth : membre du bureau politique du FPR
Umutoni Christine : porte-parole du FPR en Ouganda

1-4 – Opposition intérieure

CCFDC : Comité de coordination des forces démocratiques du changement, qui rassemble quatre partis rwandais d'opposition (MDR, PSD, PL, PDC)
Kayibanda Hildebranda : Mouvement démocrate républicain (MDR)
Ndahimana Joseph : Parti social-démocrate (PSD)
Ngilimana Pie-Joseph : Parti Libéral (PL)
Twagiramungu Faustin : Premier ministre (MDR) désigné par les accords d'Arusha, chargé par le FPR, suite à sa victoire militaire, de former un gouvernement d'union nationale.

1-5 - Religieux

Nsengiyumva Thaddée : Président de la conférence des évêques du Rwanda
Nsegiyumva Vincent : archevêque de Kigali, ancien membre du comité central du MRND
Ruzintana Joseph : évêque de Byumba

2- France

2-1- Le gouvernement et les diplomates

Balladur Edouard : Premier ministre
Delaye Bruno : responsable de la cellule africaine de l'Elysée
Douste-Blazy Philippe : ministre délégué à la Santé
Gérard Yannick : directeur adjoint des Affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay
Juppé Alain : ministre des Affaires étrangères
Léotard François : ministre de la Défense nationale
Longuet Gérard : ministre de l'Industrie et du commerce extérieur
Marlaud Jean-Michel : ambassadeur de France au Rwanda
Mérimée Jean-Bernard : ambassadeur de France à l'ONU
Michaux-Chevry Lucette : ministre déléguée à l'Action humanitaire et aux droits de l'homme
Mitterrand François : Président de la République

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Roussin Michel : ministre de la Coopération

2-2- Les autres hommes politiques

Baudis Dominique : tête de liste RPR-UDF aux élections européennes de 1994
Chirac Jacques : président du RPR
Hue Robert : secrétaire général du PCF
Jobert Michel : ancien ministre des Affaires étrangères (1973-1974) et du Commerce extérieur (1981-1983)
Kouchner Bernard : ancien ministre socialiste
La Mairieu Baudouin : ancien conseiller aux Affaires étrangères du Rwanda
Lelouche Pierre : député RPR
Messmer Pierre : ancien Premier ministre
Penne Guy : sénateur des Français à l'étranger, ancien chef de la cellule africaine de l'Elysée
Pons Bernard : président du groupe RPR à l'assemblée nationale
Rocard Michel : ancien premier ministre et premier secrétaire du PS

2-3- Les responsables militaires

Germanos Raymond (Général) : adjoint au commandant de l'opération Turquoise
Lacaze Jeannou : général d'armée, président de la confédération européenne des anciens combattants (CEAC)
Lafourcade (Général) : commandant de l'opération Turquoise
Lanxade Jacques (Amiral) : chef d'état-major de l'armée française
Thibault Didier (Colonel) : commandant de l'opération Turquoise pour le « secteur nord »
Rosier Jacques (Colonel) : commandant de Turquoise pour le « secteur sud »

2-4- Autres

CRR : comité de recours des réfugiés

3- Belgique

3-1- Le gouvernement et les diplomates

Claes Willy : ministre des Affaires étrangères
De Galan Magda : ministre des Affaires sociales
Dehaene Jean-Luc : Premier ministre
Dehousse Jean-Marie : ministre de la Politique scientifique
Delcroix Léo : ministre de la défense
Delvou Moniek : porte-parole du 1er ministre
Derycke Eric : secrétaire d'Etat à la coopération
Di Ruppo Elio : Vice premier ministre
Fellens Christian : ambassadeur au Kenya
Ferdinand Charles : président de la chambre des députés
Lebrun M. : ministre chargé des Relations internationales à la communauté française
Mahoux Philippe : ministre de l'Education et de l'Audiovisuel

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Martens Wilfried : chef de la coalition sociaux-chrétiens/socialistes du gouvernement belge
Roelants Frans : directeur général du ministère des Affaires étrangères (les « quatre-bras »)
Swinnen Johan : ambassadeur au Rwanda
Tobback Louis : ministre de l'Intérieur
Van Rompuy Herman : Vice premier ministre
Wathelet Melchior : Vice premier ministre

3-2- Les dirigeants de partis politiques

Deprez Gérard : président du parti social-chrétien (PSC)
Eyskens Mark : dirigeant du et ancien ministre des Affaires étrangères
Gol Jean : président du PRL

3-3- Les responsables militaires

Général Charlier : chef d'état-major belge
Gorlé M.-F. : auditeur militaire
Colonel Hertoghe : directeur du SID (service information de la Défense)
Colonel Marchal Luc : commandant du contingent belge de la MINUAR
Colonel Roman Jean-Pierre : commandant de la brigade de commandos parachutistes belges et de l'opération d'évacuation des ressortissants belges en avril : « Silver Back ».

3-4- Autres

Dillen Chris : responsable à l'hôpital Neder-Oder-Heembeck du team assistance aux rapatriés du Rwanda, en coordination avec la Croix-Rouge

4- Autres pays

Arafat Yasser : Chef de l'OLP (organisation de libération de la Palestine)
Berlusconi Sylvio : Premier ministre d'Italie
Bundu Abass : ministre des Affaires étrangères de Sierra Leone
Christopher Warren : chef de la diplomatie américaine
Clinton Bill : Président des Etats-Unis
Deby Idriss : Président du Tchad
Gouled Aptidon Hassan : Président de Djibouti
Kimbulu M. : ambassadeur du Zaïre à Bruxelles
Kinkel Klaus : ministre allemand des Affaires étrangères
Lissouba Pascal : Président du Congo
Mandela Nelson : Président d'Afrique du Sud
Général Mboma : chef de l'armée tanzanienne
Mahamane Ousmane : Président du Nigéria
Mobutu Sese Seko : Président du Zaïre
Moose Georges : principal responsable de la politique africaine des Etats-Unis
Museveni Yoweri : Président de l'Ouganda
Mwinyi Ali Hassan : Président de la Tanzanie
Ngendahayo Jean-Marie : ministre burundais des Affaires étrangères
Ntaryamira Cyprien : Président du Burundi, mort dans l'attentat du 6 avril

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Ntibantunganya Sylvestre : Président du Burundi par intérim
Nyangoma Léonard : ministre de l'Intérieur Burundais
Previti Cesare : ministre italien de la Défense
Rawson David : ambassadeur des Etats-Unis au Rwanda
Ruck Christian : président de la commission du Bundestag pour les organisations internationales, chrétien-démocrate
Shattuck John : secrétaire d'Etat américain
Sterken Hans : président de la commission des affaires étrangères du Bundestag, chrétien-démocrate

5- Organisations internationales (ONU, MINUAR, OUA...)

5-1- Responsables et membres

Ayala Lasso José : haut commissaire aux droits de l'homme de l'ONU
Booh-Booh Jacques-Roger : représentant spécial du secrétaire général des nations unies au Rwanda, de novembre 1993 à mai 1994
Boutros-Ghali Boutros : secrétaire général de l'ONU
Dallaire Roméo : commandant de la MINUAR
Degni-Segui René : rapporteur de la commission des droits de l'homme de l'ONU
De Soto Alvaro : conseiller du secrétaire général de l'ONU
Dieng Adama : membre du CIJ (comité international de juristes), envoyé au Rwanda par l'ONU.
Gueye Moctar : porte-parole civil de la MINUAR
Hansen Peter : secrétaire général adjoint de l'ONU
Kabia Abdul : directeur exécutif de la MINUAR
Ould Abdallah Ahmedou : représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Burundi
Plante Jean-Guy : porte-parole de la MINUAR
Salim M. : secrétaire général de l'OUA
Shahryar Khan : envoyé de l'ONU au Rwanda
Sills Joe : porte-parole du secrétaire général de l'ONU

5-2- Sigles

DOMP : département des opérations de maintien de la paix
HCR : haut commissariat aux réfugiés de l'ONU
MINUAR : mission des nations-unies pour l'assistance au Rwanda
MONUOR : mission d'observation des nations-unies en Ouganda et au Rwanda
PAM : programme alimentaire mondial
PNUD : programme des nations-unies pour le développement
UNICEF : fonds des nations-unies pour l'enfance
UNREO : bureau d'urgence des nations-unies pour le Rwanda

6- Organisations non gouvernementales (ONG)

6-1- Personnels et dirigeants des ONG

Biberson Philippe : président de MSF
Carbonare Jean : membre de la commission d'enquête mandatée en 1993 par la FIDH pour enquêter sur les escadrons de la mort au Rwanda

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Gaillard Philippe : chef de la délégation du CICR à Kigali, de juillet 1993 à juillet 1994
Dr Harzée : Président de MSF-Belgique
Lauwers Lucie : rassemblement des femmes pour la paix
Le Guillouzic Hervé : coordinateur du CICR à Kigali
Mujawamariya Monique : secrétaire exécutive du Comité pour le respect des droits de la personne humaine dans les Grands Lacs
Ndoba Gassana : président du Comité pour le respect des droits de l'Homme et de la démocratie au Rwanda
Raffin Madeleine : coordinatrice de Caritas au Rwanda

6-2- Sigles des organisations

AICF : action internationale contre la faim
CARE : ONG américaine, acronyme de Cooperative for american relief everywhere
CECLCR : centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
CICR : comité international de la Croix-Rouge
CNCD : Centre national de la coopération au développement (belge francophone)
HRW : Human rights watch (ONG américaine)
FIDH : fédération internationale des droits de l'homme
LARDH : Ligue des associations rwandaises des droits de l'homme, organisation considérée comme favorable au gouvernement intérimaire rwandais
MDM : médecins du monde
MFLS : mission française de lutte contre le SIDA
MSF : médecins sans frontières
MRAX : Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (belge)
NCOS : équivalent flamand du CNCD
PSF : pharmaciens sans frontières
RSF : reporters sans frontières

7- Religieux

Mgr Bertello : nonce apostolique du Rwanda
Mgr Etchegaray : Conseil Pontifical « Justice et Paix »
Jean-Paul II : Pape
Cardinal Moreira Neves Lucas : archidiacre de Salvador de Bahia (Brésil)
Cardinal Sodano Angelo : secrétaire d'Etat du Vatican
Cardinal Tomko : directeur de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples (département des missions du Vatican)

8- Spécialistes et universitaires

Andries André : directeur du centre de documentation de la société internationale de droit militaire et de droit de la guerre
Bossuyt Marc : Professeur de droit international
Chrétien Jean-Pierre : historien français, spécialiste du Burundi
Coulon Christian : universitaire français, coauteur de *Les Afriques politiques*, 1991
Dabis François : scientifique belge, coopérant, dirigeant du programme national de lutte contre le SIDA au Rwanda
David Eric : Professeur de droit des organisations internationales à l'Université libre de Bruxelles (ULB)
Dufour Jean-Louis : historien français

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

De Villers Gauthier : directeur de l'institut africain-CEDAF, Belgique
De Vos Luc : Professeur d'histoire militaire à l'Ecole royale militaire
Eboussi Boulaga Fabien : universitaire camerounais
Guichaoua André : sociologue français
Helmons Sylvio Marcus : Professeur de droit international à l'Université catholique de Louvain (UCL)
Heuse Emmanuel : chercheur à l'observatoire de la politique africaine
Lemarchand René : Professeur de sciences politiques, spécialiste du Burundi
Lugan Bernard : historien français
Paye Olivier : chercheur au centre de droit international de l'ULB
Reyntjens Filip : universitaire belge, spécialiste de la région des Grands Lacs africains
Suy Eric : professeur de droit international, KUL, Leuven, et ancien secrétaire général adjoint de l'ONU
Verhaegen J. : Directeur adjoint du laboratoire Afrique de l'ULB.
Vidal Claudine : sociologue française, spécialiste du Rwanda
Willame Jean-Claude : Professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'institut africain-CEDAF

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Glossaire des principaux acteurs et organismes cités dans l'analyse de la presse de 1972

1- Membres du gouvernement et de l'armée du Burundi

Barakikana Aloïs : haut fonctionnaire au ministère de l'Economie.
Bwakira Melchior: directeur général du ministère des Affaires étrangères.
Kisamare François : ministre de l'Education nationale et de la Culture.
Micombero Michel : Président du Burundi.
Ndabemeye Thomas : lieutenant-colonel, chef des forces armées du Burundi.
Nsanze Térence : représentant du Burundi à l'ONU.
Nzeyimana Laurent : ambassadeur du Burundi à Bruxelles.
Shibura Albert : ministre de l'Intérieur et de la Justice.
Simbananiye Arthémon : ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et du Plan, devenu ambassadeur itinérant après le 29 avril 1972.
Yanda André : ministre de l'Information.

Bubiriza Pascal : ministre de la Communication, exécuté après le 29 avril.
Ndayiziga Marc : ministre des Travaux publics, exécuté le 1er mai.

2 - Autres personnalités burundaises

Mwambutsa IV : ancien *mwami* du Burundi, ayant régné durant toute la période du mandat belge et jusqu'à son renversement en 1965.
Ntare V (Charles Ndizeye) : fils de Mwambutsa IV, devenu *mwami* après avoir renversé son père fin 1965, et renversé à son tour quelques mois plus tard par le colonel Micombero. Ntare V fut assassiné le 29 avril 1972, au début de la rébellion
Ndabadkwaje Libère : ministre de l'Economie avant le procès de 1971.
Ntungumburanye Jérôme: ministre de l'Information avant le procès de 1971.

3 - La communauté internationale

3.1. - Afrique

Idi Amin : Président de l'Ouganda.
Kayibanda Grégoire : Président du Rwanda.
Lengema Marcel : Ambassadeur itinérant du Zaïre.
Madrandele Tanzi : directeur du bureau politique du MPR (parti du président Mobutu) au Zaïre.
Mobutu Sese Seko : Président du Zaïre.
Salongo : journal zaïrois

3.2. - Europe

Eyskens Gaston : Premier ministre belge.
Harmegnies Lucien : secrétaire d'état à la Coopération et au Développement de Belgique.
Harmel Pierre : ministre belge des Affaires étrangères.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Mertens M.: membre de la commission belge des droits de l'homme.
Van Haute Pierre : ambassadeur de Belgique à Bujumbura.

Index

A

AICF, 184, 185, 186, 230, 254, 278, 410, 434, 435, 438, 441, 442, 444
Althusser Louis, 11, 426
Amaryllis (intervention française), 157, 242, 396, 453
Annan Kofi, 278, 434, 436, 443
Arusha, accords de paix, 21, 88, 91, 92, 100, 107, 153, 198, 219, 220, 262, 282, 286, 406, 419, 448, 456, 463, 465, 470, 503
Ayala Lasso José, 226, 258, 409, 434, 440, 443

B

Bagaza Jean-Baptiste, 19, 99
Bagosora Théoneste, 89, 261, 282, 405
Balladur Édouard, 97, 195, 238, 251, 258, 266, 278, 299, 300, 301, 375, 406, 435, 436, 437, 438, 440, 441, 443, 444, 450, 454, 509
Barayagwiza Jean-Bosco, 89, 278, 405, 442
Bayart Jean-François, 54, 56, 57, 88, 201, 203, 204, 254, 437, 438
Belgique, 9, 10, 36, 38, 40, 41, 44, 45, 46, 60, 63, 81, 84, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 114, 116, 117, 134, 135, 144, 150, 152, 153, 157, 161, 166, 167, 173, 174, 176, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 188, 198, 203, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 226, 242, 249, 250, 252, 256, 258, 262, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 332, 335, 337, 338, 344, 346, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 355, 356, 359, 360, 362, 363, 364, 366, 370, 371, 372, 381, 382, 387, 389, 390, 393, 395, 396, 398, 401, 403, 405, 407, 410, 411, 412, 419, 420, 421, 422, 427, 429, 430, 431, 432, 433, 435, 436, 438, 439, 441, 442, 448, 451, 459, 460, 462, 463, 464, 466, 476, 477, 478, 480, 481, 482, 483, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 493, 494, 495, 496, 497, 499, 502, 512, 513, 514, 515, 519, 523, 527
Berlusconi Sylvio, 408, 435, 436, 437, 443
Bertello (Mgr), 251, 410, 437
Biberson Philippe, 192, 197, 258, 409, 438
Bicamumpaka Jérôme, 89, 200, 202, 254, 258, 278, 405, 434, 435, 436, 437, 439, 442
Bihozagara Jacques, 173, 208, 213, 238, 254, 258, 266, 278, 299, 406, 434, 435, 436, 438, 440, 441, 442, 443, 444
Bizimana Jean-Damascène, 405
Bizimungu Augustin, 229, 261
Boltanski Luc, 18, 385
Bonnafous Simone, 32
Booh-Booh Jacques-Roger, 266, 409, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 441
Bossuyt Marc, 208, 288, 410, 440, 441
Bourdarias Jean, 318, 342, 343, 346, 473
Bourdieu Pierre, 15, 16, 18, 385, 426
Boutros-Ghali Boutros, 159, 169, 171, 173, 251, 254, 266, 278, 285, 288, 409, 435, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 446
Braeckman Colette, 9, 10, 45, 46, 89, 93, 161, 162, 210, 211, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 277, 280, 283, 284, 287, 301, 308, 309, 362, 363, 364, 367, 370, 371, 372, 373, 374, 376, 377, 397, 398, 436, 438, 512, 523, 528
Brauman Rony, 61, 62, 185, 186, 187, 197, 394, 435
Bubiriza Pascal, 412
Bujumbura, Burundi, 8, 124, 127, 128, 129, 136, 137, 140, 143, 147, 148, 149, 184, 188, 249, 277, 278, 297, 314, 324, 327, 332, 334, 338, 340, 341, 352, 356, 369, 412, 423, 442, 449, 455, 471, 473, 474, 475, 479, 500, 501
Bukavu, Zaïre, 224, 278, 299, 442, 515
Bururi, Burundi, 26, 127, 128, 129, 136, 137, 144, 145, 326, 332, 334, 346, 349, 455, 471, 472, 474
Butare, Rwanda, 66, 169, 173, 224, 257, 258, 265, 278, 440, 441, 442, 454, 498, 516
Buyoya Pierre, 19, 23
Bwakira Melchior, 326, 327, 412
Byumba, Rwanda, 223, 228, 236, 265, 277, 406, 468, 520, 521

C

Carbonare Jean, 192, 197, 238, 409, 436
CARE, 170, 192, 193, 196, 230, 410, 434
Caritas, Secours catholique, 170, 173, 201, 245, 246, 278, 410, 436, 437, 438, 439, 442, 443, 458
Casques bleus, 92, 93, 214, 253, 268, 273, 303, 439, 448, 451, 454, 456, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465
CDR (Coalition de Défense de la République), 87, 89, 246, 268, 269, 285, 287, 363, 405, 437, 441, 453, 464, 465, 481, 482
Ceppi Jean-Pierre, 154, 308
Charlier (Général), 272, 274, 278, 288, 408, 438, 439, 441, 442
Chrétien Jean-Pierre, 7, 8, 23, 35, 65, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 89, 93, 95, 98, 99, 100, 101, 102, 109, 111, 117, 118, 119, 120, 121, 125, 133, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 226, 305, 308, 326, 328, 354, 434, 500
Christopher Warren, 254, 266, 408, 438, 441
CICR, Croix-Rouge, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 184, 185, 201, 224, 226, 230, 235, 238, 241, 254, 258, 266, 278, 279, 281, 285, 288, 301, 302, 303, 327, 408, 410, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 444, 446, 447, 467
Claes Willy, 221, 251, 266, 274, 285, 288, 297, 301, 372, 407, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 514
Clinton Bill, 285, 408, 434, 439, 441
CNCD, 410, 438, 439, 440
Cochet Hubert, 112, 113
Copin Noël, 10, 161, 362, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 458, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 520

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Cros Marie-France, 9, 10, 161, 219, 264, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 290, 291, 292, 301, 308, 309, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 376, 377, 378, 381, 382, 384, 398, 467, 470, 480, 481, 482, 513, 514, 515, 517
Cyangugu, Rwanda, 201, 255, 258, 278, 405, 438, 443, 515

D

Dallaire Roméo (Général), 226, 241, 251, 258, 266, 285, 291, 409, 434, 435, 436, 437, 438, 440, 441, 442, 443, 502
DAMI, 269, 284, 464, 516
De Heusch Luc, 68, 72, 210
De Soto Alvaro, 409
De Villers Gauthier, 7, 84, 85, 90, 93, 94, 95, 207, 210, 411
Deby Idriss, 238, 408, 435
Decraene Philippe, 54, 318, 330, 339, 340, 341, 471
Degni-Segui René, 169, 171, 172, 173, 174, 254, 266, 278, 409, 435, 438, 441, 443, 444
Dehaene Jean-Luc, 266, 276, 290, 407, 434, 435, 438, 439, 440, 441
Delcroix Léo, 92, 238, 272, 274, 278, 407, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444
Demeister B., 319, 343, 344, 346, 347
Derycke Éric, 207, 208, 211, 266, 278, 407, 435, 438, 440, 443
Di Ruppo Elio, 290, 407, 437
Douste-Blazy Philippe, 258, 406
Dozon Jean-Pierre, 37
Dusaidi Claude, 226, 251, 406, 435, 437

E

Erny Pierre, 201, 204, 438
Etchegaray (Mgr), 185, 251, 410, 435, 437, 438, 459
Eveno Patrick, 29

F

FIDH, 192, 193, 197, 258, 409, 410, 434, 435, 436, 438, 440
FPR, 21, 22, 87, 88, 89, 91, 94, 96, 97, 98, 100, 101, 105, 107, 153, 156, 169, 171, 172, 175, 177, 178, 179, 181, 182, 183, 192, 193, 194, 197, 198, 199, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 272, 274, 275, 277, 278, 279, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 293, 294, 295, 296, 303, 306, 307, 309, 310, 325, 363, 364, 365, 367, 368, 373, 375, 376, 377, 385, 390, 394, 398, 399, 400, 402, 403, 406, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 448, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 463, 464, 465, 468, 469, 480, 483, 484, 489, 490, 495, 500, 501, 502, 503, 505, 509, 513, 516, 517, 520, 521, 522, 524, 525, 526, 527
France, 7, 9, 11, 13, 29, 30, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 60, 63, 89, 91, 92, 93, 96, 97, 98, 100, 108, 134, 135, 138, 150, 153, 154, 156, 158, 161, 167, 176, 177, 179, 180, 182, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 203, 204, 205, 206, 209, 217, 219, 220, 222, 230, 232, 234, 235, 236, 239, 240, 242, 244, 245, 246, 248, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 276, 278, 279, 283, 284, 285, 288, 291, 292, 296, 297, 298, 299, 300, 302, 303, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 316, 326, 330, 358, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 381, 382, 384, 385, 390, 394, 396, 398, 401, 403, 406, 418, 419, 421, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 441, 443, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 463, 464, 466, 467, 470, 472, 475, 480, 481, 482, 485, 488, 490, 493, 494, 496, 497, 499, 501, 502, 503, 513, 514, 515, 516, 517, 521, 523, 525, 527, 528
FRODEBU, 19, 20, 21, 423, 455

G

Gahama Joseph, 7, 19, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 125, 133
Gaillard Philippe, 169, 171, 174, 184, 201, 224, 235, 241, 258, 303, 410, 438, 447
Gallay Pierre, 319, 343, 345, 346
Gatsinzi Marcel, 405, 434
Gauchet Marcel, 11, 12, 13
Germanos Raymond (Général), 245, 266, 407, 435, 436, 437, 440
Girard Renaud, 10, 160, 162, 193, 199, 236, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 245, 247, 248, 259, 262, 263, 264, 293, 362, 365, 368, 369, 373, 374, 376, 380, 381, 383, 399, 485, 500, 501, 502, 503, 504, 508, 519, 521
Gisenyi, Rwanda, 96, 224, 376, 439, 454, 455, 528
Gitarama, Rwanda, 83, 96, 223, 231, 236, 257, 298, 435, 452
Gitega, Burundi, 118, 126, 129, 474
Goma, Zaïre, 224, 225, 237, 245, 258, 278, 299, 300, 443, 451, 452, 509, 515
Gouled Aptidon Hassan, 408
Greenland Jeremy, 8, 129, 131, 132, 133, 134, 138, 142, 145, 146, 147, 319, 336, 344
Gueye Moctar, 409, 441
Guichaoua André, 3, 7, 19, 20, 21, 23, 24, 35, 84, 87, 95, 99, 106, 107, 108, 208, 210, 270, 411, 437, 440, 505

H

Habyarimana Agathe, 258, 285, 524
Habyarimana Juvénal, 86, 255, 446, 452, 455, 457, 460, 469
Hansen Peter, 409, 439
Haquin René, 161, 274, 275, 276
Harmegnies Lucien, 412
Harmel Pierre, 326, 327, 333, 334, 335, 337, 338, 390, 397, 412
HCR, 170, 172, 175, 176, 226, 228, 230, 232, 251, 254, 266, 278, 281, 285, 287, 298, 299, 326, 327, 409, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 442, 443, 467, 502
Hélène Jean, 22, 160, 162, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 239, 240, 241, 252, 259, 262, 286, 293, 307, 310, 362, 365, 367,

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

379, 398, 399, 501, 506, 507, 508, 520, 521, 522, 523, 528
Hertoghe (Colonel), 272, 408, 438, 439, 441, 442
Human Rights Watch (HRW), 170, 171, 172, 243, 251, 266, 271, 278, 282, 283, 378, 410, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 442, 443, 444, 457, 463, 489, 490

I

Idi Amin, 145, 327, 328, 412
Interahamwe, milices, 88, 187, 229, 235, 239, 260, 298, 405, 434

J

Jean-Paul II (Pape), 102, 105, 251, 258, 278, 343, 394, 410, 434, 436, 437, 438, 441, 443, 524
Jeunesses révolutionnaires Rwagasore (JRR), 26, 128, 130, 132, 138, 139, 140, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 329, 332, 342, 344, 346, 349, 351, 353, 354, 355, 473, 475
Jodelet Denise, 12, 13
Juppé Alain, 169, 170, 175, 185, 190, 226, 238, 241, 251, 258, 263, 266, 278, 299, 300, 303, 373, 406, 434, 435, 436, 437, 438, 440, 441, 443, 444, 449, 450, 454, 464, 503

K

Kabia Abdul, 266, 298, 409, 434, 439, 440, 442, 443
Kagame Alexis (abbé), 66, 70, 71
Kagame Paul, 89, 192, 193, 199, 235, 252, 282, 287, 364, 469, 527
Kajuga Robert, 226, 229, 405, 434
Kambanda Jean, 91, 206, 226, 229, 230, 231, 232, 245, 258, 261, 278, 405, 434, 437, 442, 444, 526, 527
Kanyarengwe Alexis, 199, 208, 213, 224, 235, 238, 241, 266, 364, 406, 435, 438, 440, 444, 524
Kayibanda Grégoire, 83, 86, 95, 139, 337, 338
Khan Shaharyar, 266, 409, 435, 441
Kibungo, Rwanda, 172, 439, 453, 468, 469
Kibuye, Rwanda, 230, 236, 237, 238, 245, 250, 299, 300, 303, 405, 436, 437, 453
Kigali, Rwanda, 96, 142, 152, 170, 171, 172, 173, 174, 184, 186, 188, 199, 201, 203, 206, 207, 210, 211, 216, 217, 220, 223, 224, 226, 227, 228, 235, 236, 238, 241, 249, 250, 251, 252, 254, 257, 264, 265, 266, 269, 272, 273, 277, 285, 291, 293, 294, 296, 297, 298, 303, 363, 369, 372, 406, 410, 421, 434, 436, 437, 438, 440, 441, 445, 446, 447, 448, 449, 452, 453, 456, 457, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 468, 481, 501, 502, 514, 515, 521, 524
Kisamare François, 412
Kouchner Bernard, 169, 200, 241, 258, 407, 434, 435, 436, 440, 443

L

La Voix de la révolution (radio officielle du Burundi en 1972), 322, 342, 343, 389
Lafourcade Jean-Claude (Général), 170, 175, 230, 238, 245, 258, 299, 407, 435, 436, 437, 452
Lanxade Jacques (Amiral), 241, 258, 266, 407, 435, 436, 437, 440, 441, 454
Le Pape Marc, 102, 105, 394, 524
Lemarchand René, 8, 18, 26, 27, 120, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 137, 138, 139, 145, 146, 147, 148, 261, 264, 304, 310, 324, 344, 392, 402, 411
Lemieux Cyril, 32, 59, 378
Lengema Marcel, 412
Léotard François, 185, 190, 196, 198, 230, 231, 233, 255, 256, 266, 278, 299, 300, 406, 435, 436, 437, 438, 440, 441, 443, 444
Lesnes Corine, 10, 160, 223, 224, 226, 230, 231, 232, 233, 234, 310, 362, 365, 374, 378, 379, 399, 400, 506, 507, 512, 519
Lugan Bernard, 7, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 77, 79, 84, 95, 96, 97, 98, 99, 108, 192, 193, 195, 196, 197, 199, 309, 411, 500
Lustiger (Cardinal), 185, 191, 435, 436, 438

M

Madrandele Tanzi, 327, 412
Maindron (Père), 245, 246, 255, 437, 438, 441, 444
Malagardis Maria, 161, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 310, 365, 380, 383, 400, 508, 509
Mandela Nelson, 266, 408, 434, 435, 436, 438, 440
Marchal Luc (Colonel), 94, 266, 272, 278, 285, 291, 408, 434, 436, 438, 439, 440, 441, 443
Marlaud Jean-Michel, 369, 406
Marseille Jacques, 42, 43, 44
Martens Wilfried, 207, 211
Médecins du monde (MDM), 245, 251, 266, 285, 410, 434, 435, 437, 438, 440, 441, 442
Médecins sans frontières (MSF), 61, 170, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 185, 186, 187, 192, 193, 197, 201, 207, 208, 226, 230, 238, 251, 252, 254, 258, 266, 278, 288, 369, 409, 410, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 501
MEPROBA, 144, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 333, 334, 337, 348, 390, 393
Mérimée Jean-Bernard, 258, 406, 434, 435, 437, 444
Meschi Lydia, 7, 65, 70, 74, 75, 76
Micombero Michel, 26, 127, 129, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 139, 143, 144, 147, 148, 150, 315, 318, 319, 322, 324, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 357, 358, 359, 360, 390, 392, 393, 397, 412, 472, 474, 478
MINUAR, 9, 88, 91, 92, 93, 98, 176, 180, 188, 194, 210, 212, 226, 238, 241, 242, 253, 258, 266, 271, 272, 273, 276, 278, 283, 285, 289, 291, 296, 298, 303, 370, 372, 389, 396, 398, 408, 409, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 446, 461, 462, 463, 464, 486, 488, 502, 514
Mitterrand François, 54, 56, 100, 152, 246, 418, 450, 503
Mitterrand Jean-Christophe, 56, 249, 457, 528
Mobutu Sese Seko, 54, 56, 91, 100, 137, 140, 150, 364, 368, 408, 412, 435, 436, 443, 452, 463, 474, 512, 515, 519, 526
Monnier Yves, 37
MONUOR, 226, 409
Moose Georges, 278, 408, 442
Moscovici Serge, 12, 13, 14
MRND, 87, 100, 106, 107, 219, 266, 268, 275, 287, 290, 306, 405, 406, 441, 482
Mugenzi Justin, 278, 405, 442

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Mujawamariya Monique, 207, 274, 410
Muramvya, Burundi, 471
Museveni Yoweri, 96, 100, 226, 263, 408, 435, 437, 441
Mwambutsa IV, 115, 118, 126, 127, 135, 136, 141, 142, 143, 325, 326, 327, 328, 333, 334, 338, 339, 342, 347, 412, 471, 477
Mwinyi Ali Hassan, 408, 439, 465

N

Nahimana Ferdinand, 97
NCOS, 266, 410, 438, 440
Ndabemeye François, 327, 328, 345, 349, 354, 412
Ndadaye Melchior, 19, 20, 21, 22, 27, 100, 364, 449, 455, 513
Ndayiziga Marc, 412
Neveu Érik, 31, 32, 388
Newbury Catharine, 7, 65, 70, 71, 74, 75, 76
Ngarukiyintwali Jean-François, 278, 285, 405, 441, 442
Ngirumpatse Mathieu, 274, 275, 278, 405, 439, 442
Ngozi, Burundi, 23, 149
Noroît (intervention française), 92, 258
Nsanze Térence, 326, 327, 412
Nsengiyumva Thaddée, 258, 436, 437
Ntabakuze Aloïs, 207, 212, 272, 405, 443
Ntare V, 26, 110, 118, 122, 127, 129, 131, 136, 137, 145, 315, 321, 330, 334, 335, 339, 352, 359, 412, 472, 473, 474, 477
Ntaryamira Cyprien, 269, 408, 436, 441, 446, 449, 455, 464
Ntibantunganya Sylvestre, 254, 409
Ntibazonkiza Raphaël, 7, 8, 109, 120, 121, 122, 123, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 145, 146, 147
Ntungumburanye Jérôme, 412
Nyanza-Lac, Burundi, 128, 223, 265, 473, 474
Nzeyimana Laurent, 327, 412

O

ONU, 9, 88, 91, 92, 97, 98, 102, 121, 132, 138, 156, 159, 170, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 186, 188, 190, 193, 196, 197, 199, 200, 210, 211, 212, 217, 220, 221, 225, 226, 230, 231, 234, 238, 241, 245, 248, 251, 253, 254, 255, 258, 259, 266, 267, 268, 271, 272, 273, 274, 276, 278, 279, 280, 281, 285, 288, 289, 296, 298, 307, 325, 326, 327, 343, 369, 370, 373, 395, 398, 405, 406, 409, 411, 412, 423, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 454, 457, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 467, 468, 471, 486, 503, 507, 514, 528
OUA, 9, 132, 138, 176, 188, 190, 238, 251, 266, 278, 288, 300, 409, 434, 435, 436, 438, 439, 440, 442, 443, 450
Ould Abdallah Ahmedou, 200, 254, 409, 441

P

PAM, 172, 175, 176, 409, 434, 435, 437, 439, 440
Papy Gérald, 161, 277, 278, 285, 363, 367, 480, 482, 489, 490
PARMEHUTU, 83, 86, 90, 98, 106, 140, 143, 144
Péan Pierre, 51, 52, 54
Perraudin André (Mgr), 69, 82, 83, 106
PNUD, 409, 434, 440, 443
Polisi Denis, 216, 218, 266, 278, 406, 434, 440, 442, 443
Préviti Cesare, 278, 409, 436, 443
PSF, 185, 186, 251, 266, 410, 435, 438, 440

R

Radio Muhabura, 226, 241, 266, 278, 285, 434, 436, 437, 438, 440, 441, 443
Radio Rwanda, 107, 241, 258, 266, 436, 440, 443
Raffin Madeleine, 246, 410
Rawson David, 409
Reporters sans frontières (RSF), 278, 410, 438, 443, 444, 507
Reyntjens Filip, 7, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 92, 93, 96, 97, 99, 105, 207, 208, 210, 411, 437, 438, 439, 440, 455
Roman Jean-Pierre (Colonel), 207, 266, 272, 408, 438, 439, 441
Rosier Jacques (Colonel), 230, 238, 245, 246, 258, 435
Rotivel Agnès, 161, 249, 250, 254, 255, 256, 257, 310, 362, 380, 383, 400, 508, 509
Roussin Michel, 192, 198, 199, 258, 266, 285, 406, 434, 435, 436, 437, 438, 440, 466
RTLM, 22, 87, 97, 101, 107, 230, 241, 251, 258, 266, 274, 278, 282, 286, 290, 435, 436, 438, 440, 441, 443, 481, 483
Rudasingwa Théogène, 226, 251, 253, 285, 406, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 441, 442, 443
Ruggiù Georges, 258, 274, 278, 301, 439, 442
Ruhengeri, Rwanda, 96, 455, 468
Rumonge, Burundi, 128, 474
Rutayisire François, 254, 406, 435, 436, 437, 438, 444
Ruzintana Joseph, 406
Rwagasore Louis, 126, 141, 340, 347, 355
Rwego James, 285, 287, 406, 434, 437, 443

S

Saint-Exupéry Patrick, 160, 162, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 245, 247, 248
Salim Ahmed Salim, 409, 442
Sendashonga Seth, 266, 406, 440, 441, 524
Shibura Albert, 135, 137, 148, 149, 412
Sills Joe, 409, 438
Silver Back (intervention belge), 157, 211, 236, 242, 273, 298, 408
Simbananiye Arthémon, 127, 136, 137, 139, 140, 148, 149, 348, 354, 355, 412, 474
Sindikubwabo Théodore, 285, 286, 405, 441, 443, 446, 495
Smith Stephen, 10, 38, 60, 89, 154, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 270, 285, 308, 309, 362, 364, 365, 367, 368, 375, 376, 379, 419, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528
SOS Racisme, 185, 187, 191, 435
Swinnen Johan, 220, 291, 408, 438, 441

T

Tannenwald Paul, 319, 346, 347, 348, 349, 478
Thibault Didier (Colonel), 230, 245, 258, 266, 435, 441
Tomko (Cardinal), 410, 436

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Turquoise (intervention française), 9, 97, 98, 153, 158, 162, 167, 168, 170, 175, 182, 183, 185, 186, 187, 189, 190, 194, 196, 197, 198, 205, 217, 222, 225, 226, 227, 230, 231, 232, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 263, 264, 266, 269, 270, 278, 284, 290, 292, 295, 298, 299, 300, 301, 302, 306, 307, 308, 310, 362, 369, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 391, 394, 395, 396, 398, 399, 400, 402, 403, 407, 435, 440, 444, 447, 452, 453, 454, 455, 480, 485, 488, 489, 502, 503, 504, 506, 507, 508, 509, 515, 519, 520, 522, 525, 527, 528
Twagiramungu Faustin, 177, 178, 179, 201, 202, 216, 219, 266, 278, 279, 406, 437, 469

U

UNICEF, 278, 327, 409, 434, 439, 440, 442, 443
UNREO, 230, 409
UPRONA, 19, 20, 126, 132, 135, 136, 140, 141, 143, 146, 147, 151, 325, 329, 345, 347
Uwilingiyimana Agathe, 92, 211, 266, 298, 405, 446, 469, 527

V

Van Haute Pierre, 412
Verschave François-Xavier, 47, 52
Vidal Claudine, 7, 65, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 79, 84, 95, 102, 103, 104, 105, 106, 204, 411, 500, 524

W

Wenceslas (Père), 226, 266, 434, 435, 440
Willame Jean-Claude, 7, 84, 89, 90, 91, 92, 93, 208, 210, 216, 218, 411, 440, 442, 487
Windisch Uli, 13, 426
Wolton Dominique, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 378, 385, 386, 388, 400, 401

Y

Yanda André, 148, 412

Z

Ziegler Jean, 8, 122, 123, 139, 140, 145, 146

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Bibliographie

1- Ouvrages sur l'Afrique, la colonisation, l'histoire du Rwanda et du Burundi

1-1- Sur l'Afrique en général, de l'ère coloniale à aujourd'hui :

AGERON C.R., 1995, *L'ère des décolonisations*, Karthala, Paris.

AGIR ICI et SURVIE, 1995, *L'Afrique à Biarritz. Mise en examen de la politique française*, Karthala, Paris.

AMSELLE Jean-Loup, M'BOKOLO Elikia (dir.), 1999 (1ère édition : 1985) *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et états en Afrique*, La Découverte, Paris.

BADIE Bertrand, 1992, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris, octobre.

BAYART Jean-François, 1984 *La politique africaine de François Mitterrand*, Karthala, Paris.

BAYART Jean-François, 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris.

CHRÉTIEN Jean-Pierre, PRUNIER Gérard (dir.), 1989, *Les ethnies ont une histoire*, Karthala, Paris.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, juillet 1995, « Du bon usage de l'ethnicité », *Le Monde Diplomatique*.

CORDELIER S. et DIDOT B. (dir.), 1997, *L'état du monde*, La Découverte, Paris.

DOZON Jean-Pierre, 2003, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Flammarion, Paris.

GUICHAOUA André, 1998, « Afrique : fin de siècle. De la restauration des souverainetés à la quête de la démocratie ? », *Revue Espaces Marx*, n° 10.

MARION Pierre, 1999, *Mémoires de l'ombre. Un homme dans les secrets de l'Etat*, Flammarion, Paris.

MARSEILLE Jacques, 1984, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris.

M'BOKOLO E., BAHA KAKE I. (dir.), 1977, *L'Afrique coloniale. Histoire générale de L'Afrique, volume 8*, Casterman, Tournai.

MONNIER Yves, 1999, *L'Afrique dans l'imaginaire français (fin XIX^e^- début XX^e^ siècle)*, l'Harmattan, Paris.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

OPCF, 1998, *La politique africaine au parlement français*, Karthala, Paris.

OULD ABDALLAH Ahmedou, 1996, *La diplomatie pyromane. Entretiens avec Stephen Smith*, Calmann-Lévy, France.

PEAN Pierre, 1983, *Affaires africaines*, Fayard, Paris.

PICCIOLA André, 1987, *Missionnaires en Afrique : 1840/1940*, Denoël, Paris.

SMITH Stephen, 2003, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, Paris.

VERSCHAVE François-Xavier, 1998, *La Françafrique*, Stock, Paris.

ZIEGLER Jean, 1979, *Le pouvoir africain*, Seuil, Paris.

1-2- Sur la région des Grands Lacs

BOTTE R., DREYFUS F., LE PAPE M., VIDAL C., 1969, « Les relations personnelles de subordination dans les sociétés interlacustres de l'Afrique centrale », *Cahiers d'Etudes africaines* n° 35.

BRAECKMAN Colette, mars 1989, « Entre la Belgique et le Zaïre, une crise exemplaire », in *Le Monde Diplomatique*.

BRAECKMAN C., 2003, *Les nouveaux prédateurs*, Fayard, Paris.

CHRÉTIEN J.-P., 2 000, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Aubier collection historique.

ELIAS M. et HELBIG D., 1988, « Deux mille collines pour les petits et les grands » in *Politique africaine*, n° 42.

GUICHAOUA A. (dir.), 1992, « Enjeux nationaux et dynamiques régionales dans l'Afrique des Grands Lacs », URA CNRS, n° 363, *Tiers-Monde/Afrique*.

GUICHAOUA A., 1995, *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda* (1993-1994), USTL Lille (Diffusion Karthala).

GUICHAOUA A., 1995, « Universités, chercheurs et sciences sociales face à « l'ethnisme, au régionalisme et au clanisme » », Colloque « Libertés académiques, recherche sociale et gestion des conflits dans les pays des Grands Lacs », Arusha, 4-7 septembre.

GUICHAOUA A., 1999, « Burundi, Rwanda. Des ethnies inventées ? », colloque sur « La question des ethnies en Afrique centrale », Bruxelles, 9 juin.

GUICHAOUA A., 1997 « Les « nouvelles » politiques africaines de la France et des Etats-Unis vis-à-vis de l'Afrique centrale et orientale (« Afrique des Grands Lacs » et République Démocratique du Congo) », *Polis*, vol.4, n° 2.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

GUICHAOUA A., VIDAL Claudine (dir.), 1997, « Politique internationale dans la région des grands lacs », *Politique Africaine* n° 68, Karthala.

LEMARCHAND R., 2000, « Aux sources de la crise des Grands Lacs », *Observatoire de l'Afrique centrale*, 14 août.

LE PAPE Marc, VIDAL Claudine (dir.), juillet/août 1995, « Les politiques de la haine. Rwanda, Burundi : 1994-1995 » (numéro spécial), *Les Temps modernes*, n°583.

LE PAPE M., 7 novembre 1999 « L'exportation des massacres, du Rwanda au Congo-Zaïre », communication au colloque « Les usages politiques des massacres », CERI, Paris.

MABILLE Xavier, 1990, « Zaïre. La crise des relations avec la Belgique » in *Universalia 1990*, Encyclopaedia Universalis éditeur, Paris.

UMUTESI Marie-Béatrice, 2000, *Fuir ou mourir au Zaïre*, L'Harmattan, Paris.

REYNTJENS Filip, 1994, *L'Afrique des Grands Lacs en crise, Rwanda et Burundi 1988, 1994*, Karthala.

VIDAL C., février 1997, « Données historiques sur les relations entre Hutu, Tutsi et Twa durant la période pré-coloniale », *Réseau Documentaire International sur l'Afrique des Grands Lacs*.

1-3- Sur le Rwanda seul

BRAECKMAN C., 1996, *Rwanda, histoire d'un génocide*, Fayard, Paris.

CHRÉTIEN J.-P. et al., 1995, *Rwanda. Les médias du génocide*, Karthala, Paris.

CHRÉTIEN J.-P., mars 1995, « Rwanda 1994. Mémoire ou négation d'un génocide ? » in *Esprit*.

CHRÉTIEN J.-P., juillet 1999, « Le nœud du génocide rwandais », in *Esprit*.

DALLAIRE Roméo, 2003, *J'ai serré la main du diable. La faillite de l'humanité au Rwanda*, Editions Libre Expression, Toronto.

DES FORGES Alison (dir.), 1999, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Karthala, Paris.

DESTEXHE Alain, 1994, *Rwanda. Essai sur le génocide*, Editions complexes, Bruxelles.

DE VILLERS Gauthier, 1995, « L'africanisme belge face aux problèmes d'interprétation de la tragédie rwandaise », in *Politique Africaine* n° 59.

FRANCHE Dominique, 1997, *Généalogie d'un génocide*, Mille et une nuits, Paris.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

GOUREVITCH Philip, 2002, *Nous avons le plaisir de vous annoncer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, Denoël, Paris.

GOUTEUX Jean-Paul, 1999, Le Monde, *un contre-pouvoir ? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais*, L'esprit frappeur, Paris.

GUILLOT Philippe et MINEAR Larry, 1996, *Soldats à la rescousse. Les leçons humanitaires des événements du Rwanda*, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

HATZFELD Jean, 2003, *Une saison de machettes*, Seuil, Paris.

KROP Pascal, 1994, *Le génocide franco-africain*, J.-C. Lattès, Paris.

LUGAN Bernard, 1997, *Histoire du Rwanda*, Bartillat, Paris.

MAS Monique, 1999, *Paris-Kigali 1990-1994. Lunettes coloniales, politique du sabre et onction humanitaire pour un génocide en Afrique*, L'Harmattan, Paris.

MUKAGASANA Yolande, 1999, *N'aie pas peur de savoir*, Robert Laffont, Paris

MESCHI Lydia, 1974, « Evolution des structures foncières au Rwanda : le cas d'un lignage hutu », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 53.

NEWBURY Catharine, 1974, « Deux lignages au Kinyaga », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 53.

NIWESE Maurice, 2001, *Le peuple rwandais un pied dans la tombe*, L'Harmattan/ Mémoires Africaines, Paris.

NSHIMIYIMANA Vénuste, 1995, *Prélude du génocide rwandais*, Quorum SPRL, Belgique.

PERRAUDIN André, 2003, *Un évêque au Rwanda*, Editions Saint-Augustin, Saint-Maurice.

PRUNIER Gérard, 1997, *Rwanda, 1959-1996. Histoire d'un génocide*, Dagorno, Milan.

REYNTJENS F., 1995, *Rwanda, trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, Cahiers africains (CEDAF, Bruxelles) n°16, L'Harmattan, Paris.

SAINT-EXUPERY Patrick (de), 2004, *L'inavouable. La France au Rwanda*, Les Arènes, Paris.

SEHENE Benjamin, 1999, *Le piège ethnique*, Dagorno, Paris.

SEMUJANGA Josias, 1998, *Récits fondateurs du drame rwandais. Discours social, idéologie et stéréotypes*, L'Harmattan, Paris.

VERSCHAVE F.-X., 1994, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, La Découverte/ Essais, Paris.

VIDAL Claudine, 1969, « Le Rwanda des anthropologues ou le fétichisme de la vache », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 35.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

VIDAL C., 1991, *Sociologie des passions*, Karthala, Paris.

VIDAL C., mars/ avril/ mai 2001, « Les commémorations du génocide au Rwanda », in *Les Temps modernes* n° 613.

WILLAME Jean-Claude, 1997, *Les Belges au Rwanda. Le parcours de la honte*, Coédition Grip-Editions Complexe, Bruxelles.

Retranscriptions d'audiences :

- Audition d'André GUICHAOUA devant la mission d'information parlementaire française sur le Rwanda, le 24 mars 1998.
- Témoignage de Claudine VIDAL devant la cour d'assise de Bruxelles en 2001, Assises Rwanda 2001.Be (compte rendu intégral du procès).

Mémoire :

DEMON Valérie, *Frustrations et engagement de la presse belge francophone. Analyse du traitement du conflit rwandais dans* Le Soir *et* La Libre Belgique
Maîtrise d'information et de communication (option journalisme), CELSA- Université de Paris IV Sorbonne, 1995, 126 p.

1-4- Sur le Burundi seul

BOTTE Roger, 1974, « Processus de formation d'une classe sociale dans une société africaine précapitaliste », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 56.

BOTTE R., 1983, « Quand l'essentiel n'est pas ce que l'on dit mais ce que l'on tait », in *Politique africaine*, n° 12.

CHRETIEN J.-P., 29 juin 1977, « Une histoire complexe, parfois obscure, souvent tragique », in *Le Monde*.

CHRÉTIEN J.-P., 1979, « La société du Burundi : des mythes aux réalités », in *Revue française d'études politiques africaines*.

CHRÉTIEN J.-P., 1993, *Burundi, l'histoire retrouvée*, Karthala, Paris.

CHRÉTIEN J.-P., 1990, « L'ethnisme au Burundi : tragédies et propagandes », in *Politique Africaine* n° 38.

CHRÉTIEN J.-P., GUICHAOUA A., 1988, « Burundi, d'une République à l'autre : bilans et enjeux » in *Politique africaine* n° 29.

CHRÉTIEN J.-P., GUICHAOUA A., LE JEUNE G., 1989, *La crise d'août 1988 au Burundi*, Cahiers du CRA n°6, Paris.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

CHRÉTIEN J.-P., GUICHAOUA A., LE JEUNE G., 1988, « La crise politico-ethnique du Burundi : l'ombre de 1972 », in *Politique Africaine*, n° 32.

CHRÉTIEN J.-P., LE JEUNE G., 1983, « Développement rural et démocratie paysanne, un dilemme ? L'exemple du Burundi », in *Politique africaine*, n° 11.

COCHET Hubert, 2001, *Crises et révolutions agricoles au Burundi*, INAPG Karthala, Paris.

FRODEBU (Mémorandum), 1991, *Le chemin de la démocratie au Burundi*, Bujumbura.

GAHAMA Joseph, 2001, *Le Burundi sous administration belge*, Karthala, Paris.

G.R.A.B. (Groupe de réflexion et d'action pour le Burundi), 1997, *Scandale d'une enquête à l'ONU*, Bruxelles.

GREENLAND Jeremy, 1976, « A propos des droits de l'homme au Burundi », in *Revue française d'études politiques africaines*, n° 128.

LE JEUNE Gabriel, juin 1980, « L'unité nationale du Burundi dans les textes de la II^{ème} République » in *Le Mois en Afrique*.

LEMARCHAND René, 2002, « Le génocide de 1972 au Burundi. Les silences de l'histoire », in *Cahiers d'Etudes africaines*, 167, XLII-3.

LEMARCHAND René et MARTIN David, 1974, *Génocide sélectif au Burundi*, Minority Rights Group, Londres.

NAHIMANA Salvator, 1999, *Dire l'ethnisme au Burundi*, L'Harmattan, Paris.

NTIBANTUNGANYA Sylvestre, 1999, *Une démocratie pour tous les Burundais*, vol. 1 et 2, L'Harmattan, Paris.

NTIBAZONKIZA Raphaël, 1993, *Au royaume des seigneurs de la lance*, tome 2, Droits de l'Homme, Bruxelles.

ROZIER Raymond, 1973, *Le Burundi, pays de la vache et du tambour*, Presses du Palais royal, Paris.

SEBUDANDI Gaëtan, RICHARD Pierre-Olivier, 1996, *Le drame burundais. Hantise du pouvoir ou tentation suicidaire »*, Karthala, Paris.

Autres documents :

American Embassy Cables : télégrammes de l'ambassade américaine de Bujumbura au département d'Etat américain en mai 1972, transmis par René LEMARCHAND.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

2 - Sur la presse, les médias, l'information

2-1- Ouvrages généraux

ALBERT Pierre, 1996, *La presse*, PUF Que sais-je ?, Paris (11ème édition).

BALLE Francis, 1984, *Médias et société*, Editions Montchrestien, Paris.

BALLE Francis et PADIOLEAU J.-G., 1973, *Sociologie de l'information. Textes fondamentaux*, Larousse, Paris.

BEAUD Paul, 1984, *La société de connivence. Média, médiations et classes sociales*, Aubier, Paris.

BONNAFOUS Simone, juin 1996, « La gestion de l'incertain par les médias contemporains dans la crise yougoslave », in *Mots, les langage du politique* n° 47, Presses de la FNSP, Paris.

BRAUMAN Rony, BACKMAN René, 1996, *Les médias et l'humanitaire*, CFPJ Editions, Paris.

CHAMPAGNE Patrick, 1990, *Faire l'opinion*, Editions de minuit, Paris.

DELPORTE Christian, PALMER Michael, RUELLAN Denis, 2001, *Presse à scandale. Scandale de presse*, L'Harmattan, Paris.

EVENO Patrick, 1996, *Le Monde 1944-1995. Histoire d'une entreprise de presse*, Le Monde Editions, Paris.

FERNANDEZ Lydia, 1998, *L'Espagne à la une du* Monde *(1969-1985). Le discours médiatique et ses filtres interculturels*, L'Harmattan, Paris.

GUILLEBAUD Jean-Claude, mai/août 1990, « Les médias contre le journalisme », in *Le Débat* n° 60.

HALIMI Serge, 1997, *Les nouveaux chiens de garde*, Raisons d'agir, Paris.

JEANNENEY Jean-Noël, 1996, *Une histoire des médias*, Seuil, Paris.

LEMIEUX Cyril, 2000, *Mauvaise presse*, Métaillié, Paris.

MARTIN Michèle, 1991, *Communication et médias de masse. Culture, domination et opposition*, Presses de l'Université du Québec/Télé Université, Québec.

NEVEU Erik, décembre 1993, « Pages « Politique » », in *Mots, les langages du politique* n° 37, Presses de la FNSP, Paris.

NEVEU E., 1998, « Pour une réflexion in-disciplinée sur les média », in *Cahiers de médiologie* n° 6, Gallimard, Paris.

NEVEU E., 2001, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, Paris.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

RAFFALOVITCH A., 1931, *L'abominable vénalité de la presse...*, Librairie du travail, Paris.

THIBAU Jacques, 1996, *Le Monde, 1944-1996*, Plon, Paris.

TOCQUEVILLE Alexis, (1835), 1986, « De la liberté de la presse aux Etats-Unis », in *De la démocratie en Amérique* Tome 1 p. 275-287, Folio, Paris.

TOCQUEVILLE Alexis, (1840), 1986, « Du rapport des associations et des journaux », in *De la démocratie en Amérique* Tome 2 p. 161-166, Folio, Paris.

TUDESQ André, 1973, *La presse et l'événement*, Mouton, Paris/ La Haye.

VOLKOFF Vladimir, 1999, *Petite histoire de la désinformation*, Editions du Rocher.

WOLTON Dominique, 1991, *War game. L'information et la guerre*, Flammarion, Paris.

WOLTON Dominique, 1997, *Penser la communication*, Flammarion, Paris.

2-2- Ouvrages de méthodologie employés pour l'analyse de la presse

BARDIN Laurence, (1977) 1998, *L'analyse de contenu*, PUF/Le Psychologue, Paris.

LEBART L. et SALEM A., 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Dunod, Paris.

MAINGUENEAU D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette université, Paris.

MUCCHIELLI Roger, 1974, *L'analyse de contenu des documents et des communications : connaissance du problème, applications pratiques*, Editions ESF, Paris.

QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, 1992, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod.

3 – Sur les concepts d'idéologie, de représentations sociales

AEBISCHER Verena, DECONCHY Jean-Pierre, LIPIANSKY Marc, 1991, *Idéologies et représentations sociales*, Delval, Fribourg (Suisse).

ALTHUSSER Louis, 1976, « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat » in *Positions (1964-1975)*, Editions sociales, Paris.

ARON Raymond, 1996, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, Paris.

BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre, 1979, *Sociologie de l'Etat*, Grasset, Paris.

BONNAFOUS Simone, FIALA Pierre, décembre 1992, « Est-ce que dire la *race* en présuppose l'existence ? », in *Mots, les langages du politique* n° 33, Presses de la FNSP, Paris.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

BOUDON Raymond, 1995, *Le juste et le vrai. Etude sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Fayard, Paris.

BOUDON Raymond, 1986, *L'idéologie*, Fayard, Paris.

BOURDIEU Pierre, février/mars 1981, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique. », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 36-37.

BOURDIEU P., 1984, *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, Paris.

BOURDIEU P., 1986 « La science et l'actualité », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 61.

BOURDIEU P., 2000, *Propos sur le champ politique*, Presses universitaires de Lyon, Lyon.

BOURDIEU P., BOLTANSKI Luc, 1976, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3.

GAUCHET Marcel, 1988, « Un nouveau paradigme en sciences sociales ? » in *Le Débat* n°50.

HABERMAS Jürgen, 1993 (1ère édition allemande : 1962), *L'espace public*, Payot, Paris.

JODELET Denise, 1997, *Les représentations sociales*, PUF, Paris.

KARZ Saül, 1974, *Théorie et politique : Louis Althusser*, Fayard, Paris.

LAHIRE Bernard (dir.), 1999, *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, La Découverte/ Textes à l'appui.

MARX Karl, ENGELS Friedrich (1848), 1973, *Le manifeste du parti communiste*, Le Livre de Poche, Paris.

MARX Karl, (1867), 1969, *Le Capital (Livre I)*, Garnier-Flammarion, Paris.

MARX Karl, (1859), 1977, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions sociales, Paris.

WINDISCH Uli, 1990, *Le prêt-à-penser. Les formes de la communication et de l'argumentation quotidienne*, L'Age d'Homme, Lausanne.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Documents et tableaux annexes

Annexe 1 : Tableaux ayant servi à la confection des graphiques de l'analyse « de surface » des corpus « Rwanda 1994 » et « Burundi 1972 »

1 – Corpus « Rwanda 1994 »

1-1- Le nombre total d'articles parus

Le Monde

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Nombre d'articles	23	21	16	28	26	77	63	254

Le Figaro

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Nombre d'articles	27	14	9	20	19	77	46	212

La Croix

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Nombre d'articles	31	27	11	19	21	46	38	193

Le Soir

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Nombre d'articles	114	104	41	40	48	52	33	432

La Libre Belgique

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Nombre d'articles	129	73	29	38	34	45	38	386

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

1-2- La surface totale (en cm²) consacrée aux événements du Rwanda

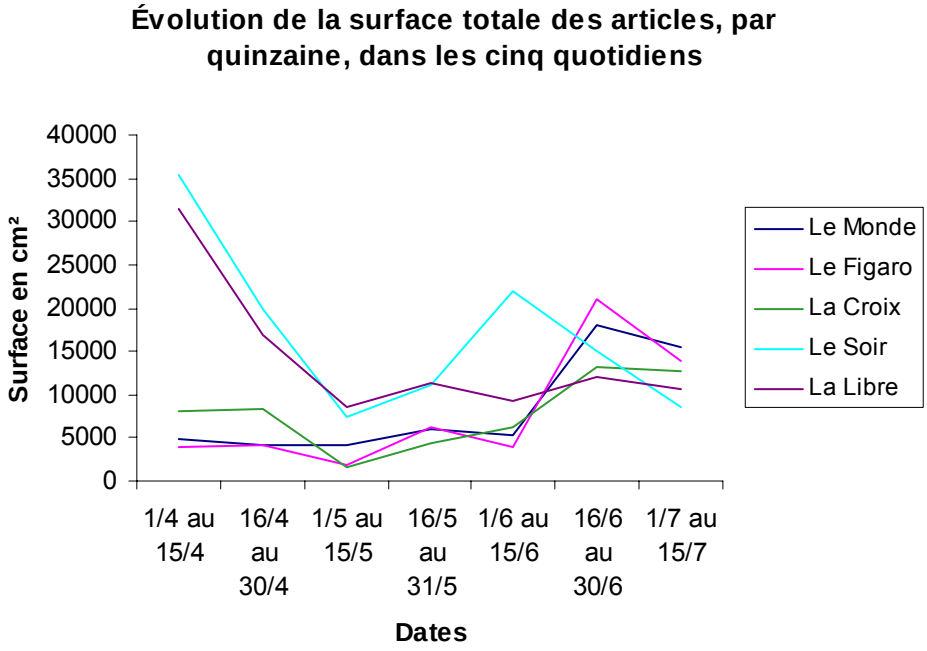

Le Monde

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Surface totale	4 863	4 109	4 067	6 049	5 276	18 020	15 443	57 827

Le Figaro

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Surface totale	3 847	4 053	1 893	6 201	3 992	20 989	13 784	54 762

La Croix

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Surface totale	8 107	8 312	1 513	4 295	6 200	13 260	12 674	54 361

Le Soir

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Surface totale	35 328	19 952	7 411	11 153	21 992	14 918	8 623	119 377

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

La Libre Belgique

Dates	*du 1er au 15 avril*	*du 16 au 30 avril*	*du 1er au 15 mai*	*du 16 au 31 mai*	*du 1er au 15 juin*	*du 16 au 30 juin*	*du 1er au 15 juillet*	*Total*
Surface totale	31 336	16 897	8 527	11 221	9 137	12 059	10 748	99 925

1-3- Le nombre de « une » consacrées aux événements

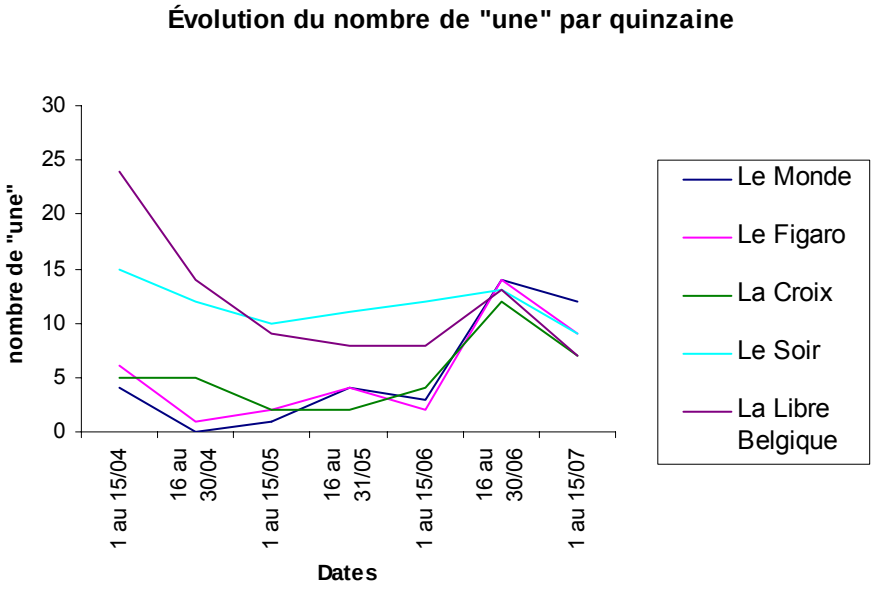

Le Monde

Dates	*du 1er au 15 avril*	*du 16 au 30 avril*	*du 1er au 15 mai*	*du 16 au 31 mai*	*du 1er au 15 juin*	*du 16 au 30 juin*	*du 1er au 15 juillet*	*Total*
Nombre de « une »	4	0	1	4	3	14	12	38

Le Figaro

Dates	*du 1er au 15 avril*	*du 16 au 30 avril*	*Du 1er au 15 mai*	*du 16 au 31 mai*	*du 1er au 15 juin*	*du 16 au 30 juin*	*du 1er au 15 juillet*	*Total*
Nombre de « une »	6	1	2	4	2	14	9	38

La Croix

Dates	*du 1er au 15 avril*	*du 16 au 30 avril*	*du 1er au 15 mai*	*du 16 au 31 mai*	*du 1er au 15 juin*	*du 16 au 30 juin*	*du 1er au 15 juillet*	*Total*
Nombre de « une »	5	5	2	2	4	12	7	37

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Soir

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Nombre de « une »	15	12	10	11	12	13	9	82

La Libre Belgique

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Nombre de « une »	24	14	9	8	8	13	7	83

1-4- La taille des titres des articles

Dans la mesure où la taille et la forme des titres s'avèrent extrêmement variées au sein d'un même quotidien, et qu'à plus forte raison il n'existe guère d'homogénéité entre les journaux, nous avons regroupé l'ensemble de ces formes au sein de trois catégories simples : « gros titres », « titres moyens » et « petits titres », en tentant de prendre en compte à la fois la dimension des caractères et l'utilisation de majuscules ou la mise en caractères « gras ».

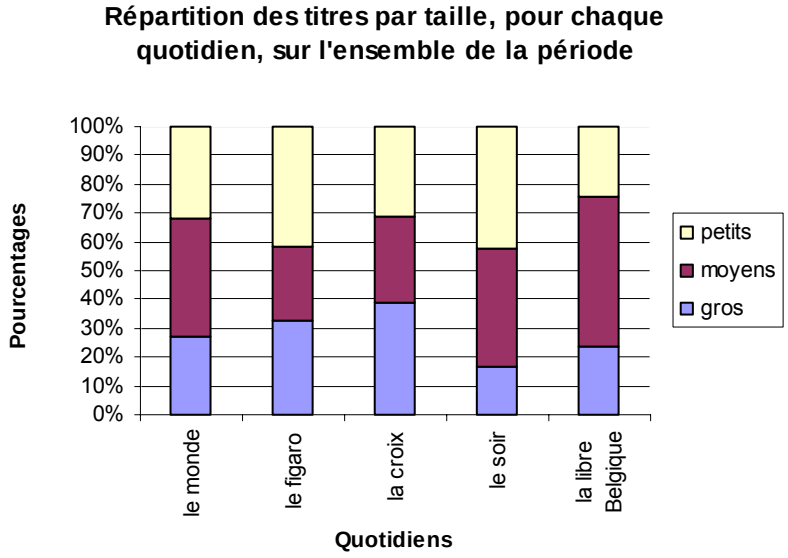

Le Monde

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Gros	11	4	4	6	5	21	17	68
Moyen	7	4	4	14	11	35	29	104
Petit	5	13	8	8	10	21	17	82

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Figaro

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Gros	7	1	2	7	4	27	21	69
Moyen	7	2	2	3	3	24	15	55
Petit	13	11	5	10	12	26	10	88

La Croix

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Gros	11	11	3	7	9	20	14	75
Moyen	8	7	3	4	5	16	15	58
Petit	12	9	5	8	7	10	9	60

Le Soir

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Gros	14	9	6	11	13	12	6	71
Moyen	55	38	09	15	20	27	14	178
Petit	45	57	26	14	15	13	13	183

La Libre Belgique

Dates	***du 1er au 15 avril***	***du 16 au 30 avril***	***du 1er au 15 mai***	***du 16 au 31 mai***	***du 1er au 15 juin***	***du 16 au 30 juin***	***du 1er au 15 juillet***	***Total***
Gros	26	13	7	12	9	15	9	91
Moyen	67	41	15	20	18	21	18	200
Petit	36	19	7	6	7	09	11	95

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

2- Corpus « Burundi 1972 »

2-1- La surface totale des articles en cm²

Le Monde

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Surface totale	57	0	682	1 725	1 345	440	4 249

Le Figaro

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Surface totale	0	0	230	1 365	95	0	1 690

La Croix

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Surface totale	0	0	116	988	455	367	1926

Le Soir

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Surface totale	115	0	2 971	4 471	4 050	90	11 697

La Libre Belgique

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Surface totale	85	0	1 100	1 952	4 846	937	8 920

2-2- La taille des titres

Le Monde

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Gros	0	0	0	2	1	0	3
Moyen	0	0	2	4	6	0	12
Petit	2	0	2	1	3	5	13

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Figaro

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Gros	0	0	0	1	0	0	1
Moyen	0	0	1	0	0	0	1
Petit	0	0	1	3	2	0	6

La Croix

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Gros	0	0	0	2	1	0	3
Moyen	0	0	0	2	1	2	5
Petit	0	0	3	3	2	1	9

Le Soir

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Gros	0	0	4	2	2	0	8
Moyen	0	0	6	7	7	0	20
Petit	2	0	5	5	9	2	23

La Libre Belgique

Dates	du 1er au 15 avril	du 16 au 30 avril	du 1er au 15 mai	du 16 au 31 mai	du 1er au 15 juin	du 16 au 30 juin	Total
Gros	0	0	0	1	5	1	7
Moyen	0	0	5	3	4	1	13
Petit	1	0	1	3	3	0	8

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Annexe 2 : Tableaux exhaustifs des personnes et organismes cités par les cinq quotidiens en 1994

Le Monde

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	Dallaire x2 Conseil sécurité x5 diplomates x2 Dehaene Claes x2 Delcroix Colonel Marchal B-Ghali	1 milicien Radio nationale le GIR source gouvernementale 1 soldat FAR Kambanda FAR des proches du « pouvoir hutu »	Muhabura x2 Kagame le FPR	CICR x4 AICF MSF	Roussin des responsables le ministère de la Défense	B Taillefer F Dabis	Père Stanislas	habitants de Kigali x2 1 agriculteur hutu rapatriés français x4 RFI des observateurs
16 au 30 avril	Minaur x5 B-Ghali ONU x2 gouvernement du Burundi	Bicamumpaka 1 officiel Bizimungu le GIR représentant à l'ONU état-major FAR	le FPR x3 des responsables	CICR x7 2 volontaires MDM AICF Amnesty MSF x4	Juppé	JP Chrétien x2 C. Coulon (chercheur) F. Boillot (chercheuse) F. Boulaga Pascal Bruckner	Jean-Paul II 1 jésuite	1 réfugié 1 habitant de Kigali 1 témoin
1er au 15 mai	Ayala Lasso HCR x5 Booh-Booh Minuar officier de Tanzanie B-Ghali x2 ONU x2 Nigéria UNICEF	Bizimungu	Kagame x2 1 soldat x2 FPR x2 Bihozagara Rudasingwa	CICR x7 HRW les organisations humanitaires 1 responsable humanitaire	Juppé Roussin		1 Pasteur 1 prêtre béninois 1 évêque nigérian Jean-paul II Synode des évêques d'Afrique	réfugiés hutu x4 1 témoin
16 au 30 mai	Minuar x3 PAM HCR A. Kabia x4 ONU x7 B-Ghali Dieng Ayala Lasso x3 Annan x2 Nigéria OUA Dallaire x2 USA Canada Danemark Australie Afrique du Sud	1 milicien J. Kambanda Bizimungu x2 R. Kajuga les Interahamwe	Mazimhaka Rudasingwa 1 porte-parole Polisi Rwego	CICR x7 Amnesty x2 FIDH AICF MSF 1 infirmière	Baudis Rocard Micheaux-Chevry Kouchner Mérimée Mitterrand		1 Soeur 1 prêtre Père Wenceslas	expatrié réfugiés x2 1 ex gendarme à Kigali 1 prof hutu Europe 1 RTL 1 employé tutsi de l'ambassade de France
1er au	Ben Ali Mandela	Bicamumpaka Gatsinzi	Kagame 1	MSF CARE	Quai d'Orsay	Tahar Ben	Père Blanchard	réfugiés hutu x2

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

15 juin	OUA Minuar x2 HCR x3 JG Plante x2 Zimbabwe Clinton ONU I. Riza Lissouba PNUD UNICEF ministre canadien		commandant Radio Muhabura Mugambage Capitaine Mudengé	CICR x2 1 infirmière	Mitterrand gouvernement x2	Jelloun	Père Mayer Jena-Paul II x2 Père Urbaniak Père Vito Père Giogio Père Wenceslas	rescapés tutsi x5 la RAI
16 au 30 juin	Dallaire x3 JG Plante x3 Défense belge 1 officier sénégalais de Turquoise ONU x5 B-Ghali x3 UE UEO M. Ousmane Italie x3 H. Sterken C. Ruck Idriss Deby Abass Bundu 1 général italien M. Albright Berlusconi Derycke Egypte 1 diplomate nigérian OUA I. Riza W. Claes Nouvelle-Zélande USA x4 UDPS (Zaïre) Belgique PAM Minuar x2 Dehaene Monuor Museveni Mobutu Delcroix Booh-Booh	RTLM bourgmestre de Kayove bourgmestre adjoint de Gitarama Bizimungu bourgmestre de Kirambo 1 gendarme Bicamumpaka x2 1 diplomate 1 représentant du GIR	Kanyarengwe x3 Bihozagara x7 Mugambage le FPR x5 1 responsable Dusaidi Rutayisire Kagame P. Bizimungu Twagiramun-gu	R. Brauman (MSF) CIMADE Amnesty FIDH x2 HRW PSF	Lanxade x5 Juppé x12 sources militaires Balladur x3 Barril Roussin x3 Léotard x8 DGSE Lafourcade soldats x3 officiers x3 Germanos x 3 OFPRA CRR x2 gouvernement x2 Mérimée x4 Chirac VGE Kouchner Lajoinie Sarkozy x2 Messmer RPR x2 UDF x2 Mitterrand x2	1 expert	Soeur André les religieux pasteur de Kirambo Etchegaray Lustiger Conseil des églises chrétiennes de France 1 prêtre Conseil mondial des églises	réfugiés x5 société Litton Dassault aviation 1 avocate *Le Soir* x5 *La Libre Belgique* x2 SATIF 1 témoin 1 hutu *Tagesspiel* *Frankfurter Allgemeine* *New Vision* *New York Times* *Washington Post* *The Times* la RAI France 2 Europe 1 x2 France Inter x3 *Le Figaro* x2 *Libération* x2 RTL x2 *France Soir* *La Croix* *L'Humanité*
1er au 15 juillet	Zaïre HCR x 2 Degni-Segui x 5 Diplomates x3 Boutros-Ghali x2 J. Gasana MINUAR J-G Plante ONU G8 Eltsine Nigéria Congo Tchad L. Delcroix W. Claes M. Khan Mandela Museveni UEO	Bucyibaruta 1 officier des miliciens état-major des FAR	Dusaidi FPR x3 Bihozagara x 2 Twagiramun-gu x 4 officiers x3 Kagame x 5 Rudasingwa	ONG zaïroise MSF x 2 AICF PSF CICR x 9 MDM source humanitaire Marc Vaiter SOS Racisme Citoyens solidaires Observatoire des libertés	Colonna x2 Léotard x9 source militaire Juppé x8 Balladur x6 Turquoise x9 Mitterrand x4 Lafourcade x4 France x8 P. Barril Lanxade x4 VGE Y. Bonnet Colonel Rosier x4 Mérimée x2 Colonel Thibault x2 1 expert	JF Deniau Glucksmann Appel de l'Odéon	Mgr Etchegaray Mgr Misago Soeur Joséphine Père Wenceslas x2	*New Vision* *Le Soir* *Libération* *La Libre Belgique* *Le Figaro* *Les Echos* *France Soir* *L'Humanité* Europe 1 réfugiés x10 Dassault « certaines sources » « certaines indications » *The Guardian* *Frankfurter Allgemeine Zeitung*

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le Figaro

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécia-listes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	Belgique Ntaryamira HCR Colonel Marchal x2 Défense belge ONU x3 Claes x2 Abdou Diouf officiers belges x2 paras belges Minuar OUA	ministre Défense x2 ambassadeur à l'ONU RTLM Radio Rwanda 1 milicien	FPR x2 Muhabura x2 Rutayisire	CICR x3 Oxfam employés locaux d'ONG françaises x2 MSF	Micheaux-Chevry Léotard x5 Roussin x2 Lanxade Juppé	JC Ruffin JF Deniau x2	Soeur Marguerite	Belga RFI x2 1 habitant de Kigali AFP 1 commerçante omanaise 1 expatrié blge
16 au 30 avril	paras belges x2 paras italiens Claes Minaur x4 Booh-Booh Ngendahayo ONU x2 HCR	FAR Bicamumpaka	FPR	CICR x2 HRW MSF MSF Belgique	1 officier		cardinal Neves cardinal Thien Doum Mgr Sanon	1 habitant de Kigali réceptionniste de l'hôtel Mille Collines à Kigali
1er au 15 mai	B-Ghali x2 diplomates x2 ONU x2 HCR x2 ministre tanzanien Dallaire Minuar	le GIR	soldats x2 officiers x2 Kagame	CICR x2	Mitterrand			
16 au 30 mai	Minuar x4 HCR ONU x2 Annan Riza 1 diplomate	miliciens x2 Bizimungu	FPR x4 Kagame Rudasingwa soldat officier Rwamasa-ribo	Marc Vaiter x2 MFLS MSF World Vision CICR des ONG	Kouchner x3 Juppé La France		Jean-Paul II x2	Source anonyme 1 témoin rescapés x4 1 tueur hutu 1 témoin 1 prof
1er au 15 juin	Minuar x3 B-Ghali Dallaire OUA Département d'état américain	Nyiramasuko ministre de la Jeunesse Moubendana Habyarimana	1 officier Kanya-rengwe FPR x3 1 porte-parole	CICR Frazer x2	Roussin x2 Paris	Jean D'or-messon x2	Jean-Paul II Thaddée Nsengiyumva	1 réfugié à Kigali 1 témoin *New York Times*
16 au 30 juin	conseil de sécurité x2 Idriss Déby Aptidon Ben Ali Mobutu Delcroix OUA x3 USA x3 ONU x 3 Dallaire x3 Previti x2 Desmond Tutu Mandela Italie diplomates Tunisie Congo Berlusconi HCR	Habyarimana Monyagashiru Sous-préfet de Kibuye Préfet de Gikongoro x2 1 policier tueur le GIR Bourgmestre de Gikongoro	Radio Muhabura Kagame x5 représentant FPR x3 1 responsable Kanyareng-we x3 Rudasingwa Bihozagara x5	MSF x3 Jacoby (FIDH) CIMADE Caritas Carbonare x2	diplomates x4 Juppé x13 Chirac x3 Robert Hue Gérard Longuet Bruno Delaye haut fonctionnaire x3 Quai d'Orsay x7 Mitterrand x9 Lacaze x2 Paris Balladur x7 1 responsable de l'Elysée x2 Léotard x8 Lanxade x2 Lamassoure responsables militaires x3 Germanos x2 Thibault x3 Préfecture de Paris	B. de La Mairieu x2 JL Dufour x2	prêtres rwandais abbé Simons x2 P. Blanchard Gotthard Rosner Lustiger x2 Soeur Kibuye évêque Kibuye Soeurs x3 A. Sodano cardinal Tomko Pape 1 jésuite Pie XII collège des cardinaux x2 1 soeur franciscaine	*Le Soir* C. Braeckman 1 habitant hutu Kigali réfugié tutsi 1 zaïrois 1 villageois hutu rescapés tutsi x4 instituteur assassin x3 réfugiés hutu x2

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

					Officiers x8 Lafourcade Barril Soldats x2			
1er au 15 juillet	Dallaire ONU Museveni Delcroix Diouf FAO Ben Ali G7 x2 Berlusconi Konan Bédié Minuar PAM HCR	Bourgmestre Mabanza 1 policier tueur Kayishima Bourgmestre Cyanika haut fonctionnaire x2 Kambanda x2	1 responsable FPR x4 1 officier Rudasingwa Kagame x3 Rwego Twagiramungu x2	MSF x2 MDM x2 Caritas CICR x2	Roussin Officiers x4 Lafourcade x2 Germanos x2 Juppé x9 Mitterrand x6 Rosier Thibault x4 Mérimée Paris x5 Lanxade x5 VGE Léotard x3 Quai d'Orsay x4 Michel Jobert Sarkozy le SIRPA Balladur x5 1 porte-parole militaire	Maurice Druon x2 Jacquet-Francil-lon	Père Maindron x2 1 religieux de Kibuye	rescapés tutsi x5 1 instituteur tueur hutu modérés x3

La Croix

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables français	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	JR Booh-Booh 1 porte-parole MINUAR Willy Claes Elio Di Ruppo Deux soldats belges R. Dallaire	Comman-dement militaire rwandais La CDR	1 responsable Le FPR F. Rutayisire C. Dusaidi	HRW CICR x3 ONG rwandaise	A. Juppé F. Léotard M. Roussin Ambassadeur au Rwanda	F. Reyntjens	Jésuites rwan. P. Theunis (Père blanc) Jean-Paul II 1 Père Blanc Père Ugeux	rescapés français
16 au 30 avril	HCR x 2 Ould Abdallah x 2 Minuar Boutros-Ghali Sylvestre Ntibantun-ganyia	Jérôme Bicamumpaka	Le FPR Radio Muhabura	Amnesty international MSF LDH CICR x 2	L. Micheaux-Chevry	J. Kagabo	Evêques africains x 2 C. Forestier (Père Blanc) 1 religieuse tutsi 2 religieuses polonaises Père Ugeux	1 douanier burundais 1 réfugiés burundais 1 réfugié tutsi en France 1 opposant hutu (PSL) 1 burundais BIA *
1er au 15 mai	Boutros-Ghali x 2 Conseil de sécurité ONU MINUAR ONU 1 diplomate occidental				F. Mitterrand		A. Quenum (prêtre Bénin) 1 religieux burundais	2 réfugiés hutu 1 réfugié tutsi
16 au 30 mai	gouvernement américain Boutros-Ghali		FPR Faustin Twa-giramumgu	HRW x 2 MSF MDM CICR x 2 Caritas int. Amnesty int.	Guy Penne Cellule africaine Officiels L Micheaux-Chevry	JC Ferney G. Prunier J.F. Bayart A. Guichaoua	Des catholiques rwandais	Eric Gillet (avocat belge) Africa Confidential Des rwandais en France
1er au 15 juin	Boutros-Ghali		P. Kagame x 3 Dr Emile 2 combattants 1	MDM			Mgr Etchegaray x2 Stan Rougier Mgr Thaddée Nsengiyumva Mgr Bertello Jean-Paul II	1 hab. Kigali 1 tutsi rescapé 1 directeur d'école rescapé 1 villageois

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

			responsable 1 officier Radio Muhabura				Conseil d'Eglises en France	
16 au 30 juin	Général H. Anyidoho (MINUAR) Dépt. d'Etat américain OUA ONU 1 responsable de Nouvelle-Zélande	RTLM	F.Mugambage J. Bihozagara P. Kagame Alexis Kanyarengwe Théogène Rudasingwa Dr Emile Représentant à Bruxelles Un cadre Des responsables	PSF MDM RSF ONG burundaise	Juppé x 5 Roussin Mitterrand x2 Balladur x 2 B. Pons F. Léotard P. Messmer 1 responsable militaire Colonel D. Thibault Lt-Colonel Colin Paul Barril	X. Anglaret (INSERM) P. Erny JF Deniau	1 évêque burundais Père Henri Blanchard P. Otto Mayer Cardinal Law Didier Rance (Diacre) Père Theunis Père Ugeux Ka Mana (théologien zaïrois) Conseil oecuménique Etchegaray Mgr Lustiger Jean-Paul II 2 religieuses rwandaise Père Nkundayezu 1 missionnaire 1 cardinal camerounais Sœur Julianne Evêque de Cyangugu Soeurs franciscaines	Colette Braeckman x2 opposition zaïroise Réfugiés tutsi J Duquesne Une française au Rwanda Un technicien de Dassault 1 témoin hutu
1er au 15 juillet	R Degni-Segui Warren Christopher Conseil de sécurité ONU N Mandela Boutros-Ghali HCR	Autorités rwandaises A. Ngirabatware Jean de Dieu Habizena	Jacques Bihozagara x3 F. Rutayisire Le FPR x 2 T. Rudasingwa P. Kagame 2 jeunes soldats Faustin Twagiramungu	AICF Hermet, MSF Martin, MSF Biberson, MSF Amnesty FIDH x 2 HRW Gaillard, (CICR)	Léotard x 2 2 militaires 1 commandant Paris Juppé x 4 1 médecin-colonel D. Thibault Balladur x 3 Mitterrand x 2 Roussin	J.F. Bayart P. Erny	Evêque de Cyangugu x 2 Père Maindron Etchegaray Père Otto Mayer x 3	Réfugiés tutsi 4 rescapés tutsi Doyen de Fac d'Abidjan 1 réfugié tutsi 1 exilé tutsi Réfugiés hutu 2 hab. Kigali

Le Soir

	ONU, communauté internationale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables et militaires belges	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	Léonard Nyangoma 1er ministre burundais 1 gradé belge MINUAR x 2 Boutros-Ghali x 4 Gouvernement canadien Etat-major de MINUAR	ambassadeur du Rwanda à Bruxelles x 3 RTLM 1 communiqué des FAR 1 gradé GP Officiers FAR x 2 Le GIR Ministère coop	le FPR x 5 P. Kagame 1 responsable Radio Muhabura JB Ndahumba	Caritas inter. Organisations humanitaires MSF x 2 MSF-Belgique x 3 Dr Harzée CICR x 3 Croix-Rouge x 4 Gassana Ndoba CDHDR Oxfam x 3	pilote belge x 2 gouvernement x 2 1 commandant casques bleus x 2 paras x 4 Colonel Luc Marchal x 3 Colonel Van de Weghe x 3 Colonel Roman x 4	Filip Reyntjens Luc Huyse Hans De Witte Olivier Paye	Evêque de Gikongoro Père Boedts Le Pape 1 carmélite espagnole Soeurs rwandaises Comité belge des instituts missionnaires 1 Frère de la charité Père Theunis	BRTN « certaines sources »x 2 expatriés belges x 11 coopérants belges x 6 rapatriés belges x 9 femme d'1 militaire belge x 17 mère d'1 para 1 médecin x 2

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

	ministère français des aff. Etrangères Ministère russe des aff étrangères Conseil sécurité x 2 1 diplomate M. Roussin « France » « Bonn » R. Dallaire Joe Sills Capitaine Millet(France) HCR Ambassadeur Burundais			Monique Mujawamariya Une française humanitaire CNCD x 2 NCOS x 2	Colonel Hertoghe x 3 Colonel Van Eeckhoudt 1 porte-parole militaire SLFP ; CGSP CGPM ; PS x 2 ; PSC ; PRL VLD x 2; Vlaams Block CVP, Ecolo, Agalev front syndical militaire x 2 Léo Delcroix x 2 W. Claes x 7 Dehaene x 2 porte-parole Dehaene M. Eyskens x 2 W. Martens E. Derycke M. de Galan J. Swinnen Général Charlier 1 diplomate C. Fellens		Frère Iokin Père Thomas 4 religieuses burundaises 1 évêque au synode afrique Sœur Colette Aumônier général belge	expatriés zaïrois 1 résident burundais 1 paysan rwandais Tutsis rescapés x 2 A. Uwilingiyima Jean Birara Reuter BBC AFP *Libération* TF1 *De Standaard* Geert Van Istendael 1 coopérant Français Les Verts Dr Taelman Chris Dillen
16 au 30 avril	MINUAR x 3 1 observateur ONU 1 porte-parole ONU Responsables ONU x 2 Peter Hansen JR Booh-Booh PAM Quai d'Orsay OUA MINUAR Casques bleus x 2 Abdul Kabia x 2 UNICEF HCR x 2	Aloys Ntaba-kuze (FAR) Min. affaires étrangères. x 2 Les FAR x 2 E. Sengegera 1 diplomate Matthew Ngirumpatse x 2	A. Rubori 1 porte-parole Théogène Rudasingwa	Caritas x 2 MSF x 4 MSF-Belgique x 2 Croix-Rouge Belgique CICR x 5 Oxfam- Be. Nord/Sud coopération Monique Mujawamariya HRW x 3 Des orga. Humanitaires CNCD D. Evrard (Coopido) Amnesty x 3	Bruxelles Elio di Ruppo x 2 M. Eyskens W. Claes Dehaene x 2 L. Delcroix x 3 M. Delvou Min. Justice Min. Affaires Etrangères x 3 A de Decker (député PRL) L. Tindemans (député euro) C. Bourgard (sénateur Ecolo) PS, PSC, SP, CVP, FDF CGSP Général Charlier Colonel Hertoghe Colonel Roman x 3 Colonel Marchal Colonel Van de Weghe Colonel Dewez Paras x 6 Peloton Mortier Casques bleus	G. de Villers F. Reyntjens	Conférence épiscopale Mgr Léonard Familles de prêtres rwandais Père Boets Aumônier de Flawinne	Survey action Etudiants rwandais en Belgique France 2 *La Croix* Préfet des études Gisenyi 1 agronome Veuve d'1 para tué MF Gorlé Evacués 1 journaliste ougandais 3 Femmes de paras belges 1 ex-coopérant 1 coopérant militaire belge
1er au 15 mai	Abdul Kabia x 4 JR Booh-Booh Boutros-Ghali ONU Fonctionnaire international	Jérôme Bicamumpaka	le FPR x 4 Kagame x 2 E. Rugema	CICR x 6 MSF x 2 Amnesty Oxfam Caritas			Evêque de Kibungo	G. Ruggiù Reuter Jean Birara Ex officiers zaïrois Président de la Sabena 1 appel de rwandais, en Belgique

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

	MINUAR x 2 UNICEF HCR x 2 Ali H. Mwinyi Bill Clinton M. Albright J. Shattuck 1 responsable USA Les USA L'Europe Ambassadeur du Zaïre à Bruxelles							Des réfugiés de l'hôtel MC
16 au 30 mai	Boutros-Ghali x 2 ONU x 4 Conseil de sécurité x 2 HCR x 2 PAM MINUAR x 2 Abdul Kabia x 2 R. Dallaire x 2 Ayala Lasso x 2 Iqbal Riza B. Kouchner Min affaires étran. Danois et australien Ambassadeur du Nigéria Autorités ougandaises A. Dieng		FPR x 6 1 officier Théogène Rudasingwa x 2 Patrick Mazimbaka	Lucie Lauwers Amnesty NCOS CNCD CICR x 4	L. Tobback W . Claes x 2 L. Delcroix Sénatrice PRL 2 députés	Marc Bossuyt		The Times 1 homme d'af-faires suisse Ex officier coopérant Jean Birara Réfugié hutu Habitant de Butare
1er au 15 juin	MINUAR x 2 JG Plante R. Dallaire HCR Officier ONU Conseil de sécurité ONU x 5 PNUD OUA M. Kimbulu 1 officier polonais F. Mitterrand N. Mandela Yasser Arafat	Radio-Rwanda x 2 A Ntagerura	Denis Polisi Des officiels Faustin Twagiramungu Seth Sendashonga Alexis Kanyarengwe P. Kagame Soldats x 3 1 responsable Radio Muhabura FPR	HRW x 4 Africa Watch CICR ONG zaïroise Croix-Rouge Ensemble pour la paix (Rwanda) Survival international MSF NCOS x 2	Auditorat militaire	Reyntjens Willame Marysse	1 séminariste rwandais Pères Blancs Père Giorgio 2 missionnaires H. Blanchard O. Mayer Père Wenceslas	1 magistrat Témoins Villageois tueurs x 2 Rescapés x 7 Réfugiés à Kampala 2 médecins 1 journaliste zaïrois 1 journaliste irlandais Prisonniers : 2 1 veuve tutsi
16 au 30 juin	JR Booh-Booh ONU x 3 R Dallaire x 2 HCR UNICEF	Radio Rwanda Ambassadeur à Bruxelles RTLM	FPR x 6 porte-parole FPR Bruxelles Kanyarengwe J Bihozagara Faustin Twagiramungu	MSF x 2 HRW FIDH CICR x 2 PSF x 2 MDM Handicap int.	Roi Albert Dehaene W Claes x 3 E Derycke Auditorat militaire Min. Défense	A Guichaoua Omer Marchal JC Willame	Desmond Tutu Conseil oecuménique des Eglises Prêtres locaux Sœur US	1 témoin de Kigali Réfugiés x 2 Témoins x 3 Opposition du Burundi Opposition du

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

	OUA Général Germanos Mitterrand x 3 A Juppé x 3 M Roussin x 2 Léotard x 6 Balladur x 2 A Lamassoure Quai d'Orsay x 2 Amiral Lanxade Turquoise Gouvernement français P Lissouba			Amnesty 2 ONG belges	Gouvernement			Zaïre 1 ressortissant belge *Le Monde* *The Guardian* *The Times* *Indépendant* *Quotidien de Paris* *Le Canard enchaîné* Paul Barril x 2 Dassault Commissaire à Bruxelles Manifestants rwandais à Bruxelles
1er au 15 juillet	R Degni-Segui x 3 R Dallaire JG Plante Shahryar Khan x 2 Boutros-Ghali x 2 W Christopher Y Museveni Gouvernement français x 2 Mitterrand Balladur x 3 A Juppé x 2 F Léotard x 2 Giscard Militaires français Lanxade Colonel Thibault x 2	MRND Officiers FAR 1 Appel de 9 officiers FAR	FPR x 2 F Mugambage T Rudasingwa P Kagame 1 responsable x 2 Radio Muhabura Faustin Twa-giramungu x4 Bihozagara Sendashonga	Pax Christi Action juridique int. MDM MSF	Léo Delcroix x 2 W Claes Min. Affaires étrangères Conseil des ministres	Luc de Heusch	Père Maindron	M Rugenera, PSD rwandais x 2 AFP Maire de Kigali

La Libre Belgique

	ONU, communauté interna-tionale	GIR, FAR, milices	FPR	ONG	Responsables et militaires belges	Spécialistes	Religieux	Autres
1er au 15 avril	conseil sécurité ONU ONU : 3 1 porte-parole MINUAR : 2 R. Dallaire Ould Abdallah Boutros-Ghali :3 Booh-Booh Bill Clinton :2 1 officiel US	Ngaru-kiyintwali : 2 RTLM diplomate GIR Sindikubwab o officiers FAR 1 soldat FAR CDR	Radio Muhabura :3 Kagame 1 dirigeant FPR officiers rebelles 1 commandant porte-parole à Bruxelles le FPR : 4 JB Ndahumba rebelles	Croix-Rouge :3 CICR AICF organisations humanitaires : 3 MSF-France :2 MSF-Belgique : 2 MSF :2 1 ONG belge ONG Volens 1 humanitaire Mujawamarya	gouvernement belge : 4 W. Claes : 12 JL Dehaene :2 L.Delcroix :2 Elio di Ruppo min. Aff.etr. cabinets ministériels ambassadeur à Nairobi Swinnen 1 diplomate rep. à l'ONU JM Dehousse P. Busquin G. Deprez	Olivier Paye Luc de Vos Sylvio Marcus Helmons Marc Bossuyt	sources religieuses :2 1 missionnaire néerlandaise 1 prêtre le Pape abbé Schmitz religieuses espagnoles aumôniers belges : 2	« sources sûres à Nairobi » « sources concordantes » BRTN « infos non confirmées » corres. AFP :2 Reuter témoins :3 réfugiés tutsi : 6 « des infos » 1 coop belge

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

	Mitterrand Léotard Juppé gouvernement français la droite française min. Allemand affaires étr. Exécutif euro Kimbulu M. Gueye C. Ntaryamira Sylvestre Nti-bantunganya				J. Gol :2 M. de Galan W. Martens M. Eyskens VLD PS : 2 PRL Vlaams Block Général Charlier : 2 Lt Lotin Caporal Masart Colonel Marchal : 3 Colonel Van de Weghe Colonel Hertoghe : 2 Colonel Roman Colonel Van Eeckhoudt Commandant Coorens Sergent De Vresse Le SID porte-parole militaire :2 1 officier paras : 12 ex militaire : 2 FCSM : 3 CGPM CGSP SLFP			belges au Rwanda : 9 rapatriés belges : 11 Sabena Kigali :2 patron italien à Kigali hab. Butare US au Rwanda :3 étudiant burundais 2 psy belges The Times femmes de paras : 3
16 au 30 avril	Boutros-Ghali : 3 Conseil sécurité : 2 ONU : 5 HCR : 2 UNICEF MINUAR : 4 Dallaire Alvaro de Soto diplomates africains Ministre Déf. tanzanien G. Moose	le GIR les FAR Radio-Rwanda officiers FAR Ngaru-kiyintwali :2 Sengegera Mugenzi Ngirumpatse Bicamumpaka Barayagwiza	vice-président Denis Polisi :2 le FPR : 2 l'ex guérilla Rudasingwa	Caritas CICR :6 HRW Amnesty AICF Croix-Rouge MSF : 2 MSF-Belgique :2 Oxfam :2 Mujawamarya asso rwandaise des droits H :2 organisations humanitaires ONG belge	Leo Delcroix : 7 Willy Claes : 6 Melchior Wathelet gouvernement Jean Gol Mark Eyskens Frans Roelants PRL Ecolo Agalev Général Charlier :3 général Henrioul Colonel Hertoghe Colonel Van de Weghe Colonel Dewez lieutenant Berhin adjudant-chef Pauwels responsable militaire le SID Paras : 8	E. Heuse E. Suy	évêques belges évêque de Namur religieuses :2 1 sœur polonaise 1 religieux burundais Conseil des églises africaines l'IDC Eglise de Bukavu	villageois rwandais rapatriés belges :2 témoin :2 réfugié rw. 1 habitant Bujumbura RTBF AFP :2 Reuter New Vision Ruggiù *La voix de l'Allemagne* ANB-BIA 1 immigré rwandais en Belgique opposants rwandais (MDR, PL PSD : 2) :3 Veuves paras : 2
1er au 15 mai	Conseil sécurité ONU HCR : 3 Boutros-Ghali : 2 un haut fonc-tionnaire ONU	les FAR Kambanda le GIR A. Bizimungu	Kagame :3 FPR : 7 Bihozagara : 3 Capitaine Musenge :3 Commandant Bazire des officiers Twagiramun-	CICR : 5 Croix-rouge belge ONG US HRW Coopibo Oxfam Caritas : 7 African rights MDM		Willame	vicaire de Butare Père De Vestele missionnaires	presse US Reuter AFP *De Standaart* journalistes anglais réfugié belge Ruggiù Jean Birara réfugiés

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

	ONU Salim (OUA) MINUAR :4 Abdul Kabia Washington J. Shattuck USA Nigéria Kimbulu Général Mboma CCFDC		gu : 2					rwandais : 2 déplacés : 1
16 au 30 mai	Boutros-Ghali :3 Degni-Segui Ayala Lasso Kofi Annan Iqbal Riza Conseil sécu-rité ONU : 2 ONU : 8 MINUAR :3 Abdul Kabia Dallaire :2 HCR : 2 UNICEF Washington Ouganda Kimbulu :2 autorités zaïroises : 3 Klaus Kinkel Kouchner Shimon Peres	Agathe Ha-byarimana :2 1 soldat FAR Bizimungu le GIR	FPR : 6 James Rwego :2 Denis Polisi Rudasingwa Mazimpaka 1 haut responsable 1 porte-parole à Bruxelles 1 porte-parole vice-président officier : 2 Radio Muhabura	ONG sur place :2 1 humanitaire CECLCR Croix-rouge :2	Willy Claes Alvoet (Agalev) Van Peel (CVF) Ernest Glinne	Verhaegen	Jean-Paul II	1 rapatrié témoins :2 tueurs hutu :3 réfugiés : 2 Reuter ANB-BIA AFP Jean Birara
1er au 15 juin	MINUAR :3 JG Plante 1 casque bleu ONU : 8 Conseil sécurité ONU Boutros-Ghali : 2 PNUD OUA Canada Tchéquie Kimbulu Bongo Mitterrand	officiers FAR :2 Commandant Ntabakuze	Mugambage : 2 Kagame Radio Muhabura Le FPR	Croix-rouge :3 Croix-rouge Belge : 3 Caritas MSF : 2 HRW/Africa Ensemble pour la paix RSF MRAX 1 humanitaire rwandais	M. Lebrun le Parquet		1 religieuse de Zaza le Pape Pères blancs : 2 Père Blanchard Père Mayer	1 prisonnier hutu 1 prof hutu témoins :3 journalistes : 2 Reuter :2 AFP *Libération* *La dernière heure : 2* *La Cité* *Der Spiegel* une source à Goma
16 au 30 juin	ONU : 5 HCR JG Plante officiers MINUAR : 3 OUA Foreign office Mobutu France : 5 Juppé : 6 Mitterrand Balladur Léotard : 3 Giscard Lelouche	Sindikubwab o RTLM officiers FAR Bagambiki Radio Rwanda	Mugambage : 2 Bihozagara :3 Rudasingwa le FPR : 7 militants à Bruxelles : 2	MSF-France LARDH Croix-rouge :2 Amnesty	le Roi : 2 Léo Delcroix : 3 Erik Derycke : 2 Willy Claes Jean Gol Conseil des ministres Bruxelles : 2	Omer Marchal	Evêques belges : 2 Jean-Paul II Evêque de Cyangugu 1 rapport de l'IDC	Khadja Nin (chanteuse) témoins : 4 AFP : 6 Reuter *Infomatin* *Le quotidien de Paris* *Le Monde :5* *Le Soir :3* déplacés : 2 coopérants belges opposition zaïroise

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

	Lamassoure Paul Barril :3 1 colonel français USA : 2 Nouvelle-Zélande Previti : 2 Berlusconi 1 diplomate européen : 2 diplomate burundais Ngendahayo CCFDC							
1er au 15 juillet	Degni-Segui FAO : 2 G7 Léotard : 3 Juppé : 5 Balladur : 3 Sarkozy Mitterrand : 2 Pasqua Baumel Quai d'Orsay Paris : 4 Mérimée : 2 état-major de Turquoise Officiers français : 9 Rugenera 1 diplomate	Gashongore les FAR Kambanda	1 officier le FPR : 5 Kagame : 4 Kanyarengwe Rutayisire Bihozagara Twagiramun-gu : 9	MSF :2 Marc Vaiter RSF Amnesty Croix-rouge: 5 CICR AICF HRW ONG en Tanzanie ONG au Zaïre : 2	ministère Défense Willy Claes Léo Delcroix : 2 porte-parole des « quatre bras »	Andries Verhaegen David	Père Maindron Sœur Suzanne : 2 Père Theunis 1 conseiller politique IDC	tutsi rescapés : 3 AFP : 5 Reuter gendarme rwandais réfugiés : 4 informateur rwandais « source tutsie » J. Nahimana (PSD)

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

Annexe 3 : Exemples d'articles publiés par les différents quotidiens

1- Le génocide de 1994 au Rwanda

1-1- *Le Monde*

16 avril 1994

RWANDA Les rebelles tutsis gagnent du terrain à Kigali

HELENE JEAN

Des tirs sporadiques ont repris, vendredi 15 avril, à Kigali, où tout espoir de trêve s'est de nouveau évanoui après l'annulation, jeudi, d'une rencontre entre les belligérants. Les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais ont étendu la zone qu'ils tiennent dans la capitale.

KIGALI de notre envoyé spécial

Le boulevard de l'Umuganda, qui serpente sur les hauteurs nord-est de la capitale, marque désormais la ligne de front entre les Forces armées rwandaises (FAR) et les unités du FPR. Les tirs d'armes de tout calibre éclatent à proximité, leur écho roule de colline en colline. Le passage d'un convoi de véhicules blancs des Nations unies n'empêche pas les balles de siffler. Ici et là, monte l'odeur pestilentielle de corps en décomposition.

Le siège de l'ancien parlement est devenu le cantonnement du FPR. Autour du bâtiment, les combattants tutsis ont étendu leur poche de résistance durant l'offensive déclenchée le 7 avril, au lendemain de la mort du président Habyarimana. Quant à l'hôtel Méridien, il abrite les observateurs militaires de l'ONU et une cinquantaine de Rwandais déplacés. Ses jardins et ses courts de tennis sont intacts. Pas le moindre impact d'obus. Mais il n'y a plus d'électricité. Un générateur fournit du courant, quelques heures durant la journée.

A trois cents mètres de l'aéroport, contrôlé par les FAR, se trouve le premier barrage du FPR. A partir de là, sur le côté droit du boulevard, courent de longues tranchées au fond desquelles s'abritent les maquisards, des hommes et des adolescents, en uniforme kaki. Des mitrailleuses lourdes ont été installées, à intervalles réguliers, pointées vers le sud. Au bas de la colline, s'étend un vaste no man's land de quartiers abandonnés, dans lesquels les commandos FPR mènent des incursions.

Le FPR contrôle quelques kilomètres du boulevard de l'Umuganda, depuis les environs de l'aéroport jusqu'à l'entrée du camp de gendarmerie de Kacyiru, sur lequel il a lancé, en vain, une offensive. Le nord de ce boulevard à quatre voies est " zone FPR ", soit un quart de la ville et quelques faubourgs du nord-est. Après ses succès éclairs des 7 et 8 avril, le FPR semble maintenant avoir du mal à progresser.

Résistance inattendue

Jeudi, il a tenté de s'emparer d'un dépôt de carburant, à trois kilomètres au nord-ouest de Kigali. A l'état-major des FAR, on affirme que " l'endroit a été dégagé ". La jonction entre les troupes du FPR à Kigali et leurs renforts, venus de leur quartier général, près

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

de la frontière ougandaise, ne semble pas avoir encore eu lieu, à l'exception de quelques groupes de maquisards infiltrés. Cette tactique de l'infiltration est particulièrement difficile pour le mouvement à majorité tutsie : la population de Kigali, hutue à 85 %, lui est foncièrement hostile.

Les déplacements des maquisards tutsis deviennent hasardeux. A Kigali, et vraisemblablement dans d'autres localités du nord, les FAR, dont le FPR ne cesse de répéter qu'elles sont en pleine débandade, opposent une résistance inattendue. A l'hôpital du Roi-Fayçal, derrière l'Hôtel Méridien, près de cinq mille personnes déplacées survivent dans des conditions de plus en plus précaires, sous la menace permanente des bombardements. Il y a trois jours, un obus y a tué 21 personnes et en a blessé 68 autres.

La " zone FPR " n'est pas exempte d'exactions ethniques. Juste devant l'hôtel, cinq cadavres gisent dans un pré. Des témoins de la scène affirment qu'un jeune combattant du FPR les a abattus de sang-froid. " Cela s'est passé sous nos yeux, dit l'un d'eux. Il s'agit probablement de hutus, c'est-à-dire des espions pour le FPR. " Au Rwanda, plus personne n'est désormais innocent : on est pour ou contre l'un ou l'autre camp - et toujours soupçonné, selon son ethnie ou ses tendances politiques, d'espionner pour le compte de l'adversaire.

Jeudi, des miliciens ont arrêté un véhicule de la Croix-Rouge rwandaise, à l'un de ces innombrables barrages qui coupent les artères de la capitale, dans la " zone gouvernementale ". Les six blessés, qui se trouvaient à l'intérieur du véhicule, ont été froidement assassinés. A la suite de cet incident meurtrier, la Croix-Rouge rwandaise et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont stoppé leurs opérations de ramassage des blessés, concentrant désormais leurs efforts sur les seuls hôpitaux.

HELENE JEAN

11 mai 1994, page 21

CHRONOLOGIE AVRIL 1994 DANS LE MONDE Horreur au Rwanda

CAMUS LAZARO BRIGITTE

Le 6, le président rwandais Juvénal Habyarimana et son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, tous deux hutus, sont tués, leur avion ayant été abattu au dessus de l'aéroport de Kigali, la capitale du Rwanda. Cet attentat provoque la riposte de la garde présidentielle, majoritairement composée de Hutus, qui tue, le 7, à Kigali dix " casques bleus " belges de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR) ainsi que le premier ministre, Agathe Uwilingiyimana.

Les rebelles du Front patriotique (FPR, minorité tutsie) et l'armée, dominée par la majorité hutue, se battent pour le contrôle de la capitale de l'ancienne colonie belge, et massacrent des milliers de personnes. Dans la nuit du 8 au 9, la formation d'un gouvernement opposé au partage du pouvoir avec les Tutsis et la nomination d'un président intérimaire, Théodore Sindikubwabo, proche du défunt, sont rejetés par le Front patriotique rwandais.

Le 11, les 585 ressortissants français sont évacués de Kigali. Le 21, l'ONU réduit sa présence à Kigali au minimum (270 hommes). Le 30, à l'appel de Boutros Boutros-Ghali, qui estime à 200 000 le nombre de morts, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une déclaration condamnant les massacres de civils qui se sont étendus dans tout le pays (6, 8, 9, 11 au 16, 18 au 23, 25 au 30, 2/V).

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

CAMUS LAZARO BRIGITTE

14 juillet 1994, page 22

TRAVERSES L'humanitaire " pur "

GEORGES PIERRE

Il y a les mots. Il y a le chiffre. Et le chiffre rend les mots bien vains. 1 million, 1 million de morts au Rwanda. Enfants, femmes, hommes, tutsis et hutus, 1 million passés par les armes, par la machette, par l'horreur. 1 Rwandais sur un peu plus de 7 mort de la folie rwandaise.

Et il a fallu plusieurs mois de douteuse rhétorique pour trouver le mot exact, " génocide ". Plusieurs mois pour qu'une intervention, comme contrainte et forcée, presque honteuse, permette au moins de sauver, goutte d'eau dans le bain de sang, des milliers de vies humaines.

1 million de morts ! Sommes-nous devenus fous à considérer cela presque comme la norme et l'intervention française comme une anomalie ? L'anomalie, c'est qu'elle soit venue si tard et si seule. L'anomalie est que les sauveteurs armés en arrivent aujourd'hui à devoir appeler les Nations unies à l'aide et à subir le rejet des sauveteurs humanitaires.

1 million de morts. Y aurait-il de bons et de mauvais génocides, de bons et de mauvais sauveurs ? Et la France, coupable, ce n'est pas rien, d'avoir largement armé les bourreaux, serait désormais coupable d'aider les victimes ? L'opération " Turquoise " lui était comme un repentir. Et voilà qu'on voudrait qu'elle lui soit un châtiment. La France serait tombée dans le " piège humanitaire ".

Des mots, des mots, des mots. Allez parler de " piège humanitaire " à ces millions de gens qui convergent vers la zone " sûre " comme vers une ultime oasis de survie. Bien sûr, cette immense foule du malheur et de la peur en marche n'a pas fait le tri. Et les tueurs ont été les premiers, les plus rapides à venir implorer aide et protection. C'est une loi du genre que de voir les assassins crier à l'assassin et ainsi espérer échapper au nécessaire châtiment. Mais est-ce une raison pour lâcher les autres ?

Bien sûr, un malheur peut en cacher un second. Et arrêter le massacre revient à devoir assumer les risques de famine et d'épidémies. Seuls les morts n'ont plus faim et plus mal. Est-ce cela qu'on voulait ? A qui fera-t-on croire alors que le remède pourrait être pire que le mal, si les nations veulent bien enfin penser au Rwanda ?

Philippe Gaillard, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Kigali, a lancé le chiffre d'un million de morts. Il a eu des mots très durs pour l'opération " Turquoise ". Et même un mot d'esprit pour dénoncer le " milihumanitaire ". Il était, et reste, dans sa logique. Comme sont, et restent, dans leur logique les organisations non gouvernementales, bien réticentes sur cette opération. Les ONG font un travail admirable, souvent payé du prix du sang. Elles sont restées quand tous partaient. Il n'empêche. Pendant l'humanitaire " pur ", au Rwanda, les massacres ont continué. Ce n'est pas une attaque, ô combien déplacée. Mais un constat.

GEORGES PIERRE

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

1-2- *Le Figaro*

8 avril 1994 :

L'attentat qui a tué deux présidents libère les haines tribales (08/04)
Rwanda : chaos à Kigali

Décapités, le Rwanda et le Burundi font face à la guerre civile. La violence s'est déchaînée dans la capitale rwandaise, où le premier ministre a été tué et 11 soldats belges faits prisonniers.

L'Afrique des Grands Lacs est coutumière des drames de famille. Mercredi soir, le Rwanda et le Burundi, pays jumeaux aux relations complexes, ont perdu dans le même attentat leurs présidents respectifs. Décapités ensemble à un moment critique de leur histoire, les voici de nouveau confrontés aux risques de massacres interethniques et de guerre civile.

Trente-deux ans après leur accession commune à l'indépendance, les « pays aux mille collines » restent les otages d'un antagonisme séculaire entre deux tribus, les Hutus et les Tutsis. Les premiers, très largement majoritaires sur les deux territoires, passent pour des paysans ombrageux accrochés à leurs terres. Les seconds, dix fois moins nombreux, ont gardé de leur tradition pastorale et guerrière une mentalité de « seigneurs ». Pendant quarante ans, la tutelle belge a joué des différences entre les « courts » (Hutus) réputés plus malléables, et les « longs » (Tutsis), classe dirigeante de type féodal, pour imposer sa loi. Après l'indépendance, le 1er juillet 1962, leur incompatibilité d'humeur, exacerbée par la quête du pouvoir, a tourné à l'affrontement sauvage.

2 500 Casques bleus

Au Rwanda, où la majorité hutue a pris le pouvoir dès le départ des Belges, les tueries antitutsis remontent à trente ans. Au Burundi, la minorité tutsie a gardé le contrôle du pays jusqu'en juin 1993, orchestrant pendant vingt ans un véritable génocide des Hutus. Frères jumeaux par leur population, leur géographie et leur économie, les deux pays n'ont cessé de compliquer la tâche de l'autre en y soutenant les rébellions ethniques.

Le 1er octobre 1990, avec l'appui de l'Ouganda, le Front patriotique rwandais (FPR) lançait sa première offensive d'envergure contre le président Habyarimana, qui s'était emparé du pouvoir à la faveur d'un coup d'État, en 1973. A sa demande, la France et la Belgique dépêchaient des troupes, aujourd'hui remplacées par 2 500 Casques bleus de l'ONU. Après trois ans de guerre civile, des dizaines de milliers de morts et près de 900 000 personnes déplacées, un accord de paix était signé le 4 août dernier à Arusha (Tanzanie) entre le FPR et les forces gouvernementales majoritairement hutues.

Aux termes de cet accord, des institutions de transition devaient inclure des membres du mouvement de rébellion. Mais le président disparu et les partis politiques ont tergiversé pendant des mois sur la composition du gouvernement. Certains partis extrémistes restent opposés à la participation des anciens rebelles tutsis aux affaires de l'État, tout en voulant eux-mêmes y prendre part. Le FPR avait récemment traité le président Habyarimana de « terroriste », l'accusant de vouloir imposer ses candidats ministres et députés.

Une mission de l'ONU, appuyée par 2 500 militaires, a été déployée l'année dernière au Rwanda. La situation s'est pourtant envenimée en février lorsque deux

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

personnalités politiques, dont un ministre, ont été assassinées. De nouveaux affrontements interethniques ont fait des dizaines de morts à Kigali. Aujourd'hui, le processus de paix semble très compromis : l'assassinat du président risque de déchaîner les passions, à un moment où le nationalisme hutu parait tenté d'appliquer une solution « radicale » au problème tutsi.

Armée tutsie

Le Burundi, lui, a perdu deux chefs d'État en six mois. Melchior Ndadaye, premier président burundais de l'ethnie majoritaire hutue, élu en juin dernier, a été assassiné lors de la tentative de coup d'État du 21 octobre dernier perpétrée par des militaires tutsis. Des dizaines de milliers de personnes avaient alors été tuées dans des massacres interethniques, tandis que quelque 700 000 habitants s'enfuyaient vers le Rwanda, la Tanzanie et le Zaïre.

A force de compromis, un nouveau président hutu, Cyprien Ntaryamira, a été élu en janvier par l'Assemblée nationale. Un gouvernement a été formé, et aussitôt remanié, en février. Mais ce début de normalisation n'a pas permis de ramener la paix et la stabilité. La méfiance entre le nouveau pouvoir hutu et l'armée à majorité tutsie reste très forte. Plusieurs centaines de personnes ont été tuées ces dernières semaines dans des quartiers périphériques de Bujumbura, tandis que les collines où s'entassent les réfugiés menacent de s'enflammer à tout moment.

Le Burundi risque d'avoir du mal à trouver un successeur au successeur de Ndadaye. A Bujumbura, l'opposition avait critiqué le sommet organisé à Dar es-Salam pour rechercher des solutions aux conflits rwandais et burundais : elle rejetait tout amalgame entre les deux pays. Leurs présidents sont morts au retour de ce sommet, et le parallèle s'impose plus que jamais.

Ph. G.
(Avec AFP, Reuter.)

21 juin 1994

Rwanda

L'exemple français

PAR CHARLES LAMBROSCHINI

Si la France n'y va pas, qui donc ira au Rwanda ? Elle a « inventé » les droits de l'homme, elle est la seule puissance occidentale qui soit encore engagée en Afrique, elle est la seule à y disposer de moyens militaires crédibles. Le gouvernement français est bien dans son rôle quand il pousse le conseil de sécurité de l'ONU à décider aujourd'hui ou demain, d'une action enfin efficace pour tenter d'arrêter le massacre.

Il fallait d'abord un motif juridique. Car, pour les monstres froids que sont les Etats, l'indignation ne suffit pas à justifier une politique. Alain Juppé a rappelé aux Nations unies que les principes hérités de la victoire sur Hitler imposent un devoir d'intervention face au génocide. Proportionnellement à la population française, un demi-million de victimes comptabilisées au Rwanda depuis deux mois serait l'équivalent de presque quatre millions de morts chez nous. Comment les chancelleries auraient-elles pu répondre que la convention de 1948, spécialement rédigée pour prévenir le retour des horreurs du nazisme, ne s'applique pas au Rwanda ?

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Ensuite, cette intervention ne peut être qu'internationale. Sous peine d'être soupçonnée, de nostalgie colonialiste, la France ne peut pas s'engager seule. Il faut d'autres pays européens : jusqu'à présent, il n'y a que l'Italie qui semble prête à coopérer. Il faut surtout des Africains : pour l'instant il n'y a que le Sénégal à s'être porté volontaire.

Paris est accusé de voler au secours de son ancien allié, le pouvoir hutu, qui est aussi le principal responsable des massacres. Mais c'est oublier que, depuis, le gouvernement français a changé et sa politique aussi. C'est négliger le fait également que François Mitterrand, partisan actif d'une intervention, est moins soucieux de contrer les Tutsis du mouvement rebelle FPR que d'apaiser sa conscience.

En réalité, la France démontre que, quand elle le veut, elle peut faire la différence. Sur le Gatt, les Français étaient initialement les seuls à rejeter l'accord agricole concocté contre la Commission de Bruxelles et les États-Unis. Mais Édouard Balladur et Alain Juppé ont fini par convaincre et entraîner leurs partenaires. Devant le front uni des Douze, les Américains ont reculé. Même scénario en Bosnie : la France a joué une part déterminante pour entraîner ses alliés, y compris les États-Unis, dans une attitude militaire plus ferme vis-à-vis des Serbes et un discours diplomatique plus réaliste à l'égard des Musulmans. Avec pour résultat une nette réduction de l'intensité des affrontements sur le terrain.

La France se devait de prendre l'initiative sur le Rwanda. Maintenant que l'Afrique n'est plus un enjeu entre l'Amérique et la Russie, il serait sûrement plus facile de fermer les yeux. Mais, s'abstenir aujourd'hui, c'est prendre le risque d'être condamné à s'engager demain dans une opération encore plus coûteuse. Il est clair, en effet, que, sans une intervention extérieure, le problème se résoudra de lui-même... par suppression des facteurs. Les pays avancés peuvent difficilement se contenter de la réponse de Caïn : « Suis-je le gardien de mon frère ? »

22 juin 1994 :

Le poids du passé

La solitude de la France dans l'affaire du Rwanda confirme une vieille règle de la politique étrangère. Le risque ne se prend pas par consensus.

C'est de sa propre initiative que le gouvernement français a décidé d'offrir à l'ONU 2 000 soldats pour aller protéger les îlots de réfugiés tutsis encerclés par les Hutus. Le Conseil de sécurité, qui débat actuellement du problème, doit seulement fournir le mandat dont Paris a besoin pour prouver que l'opération n'a pas pour objectif la conquête coloniale.

Mais le refus de l'OUA, hier, de soutenir l'intervention a bousculé la mécanique diplomatique. Aux yeux des ex-colonisés, le souci humanitaire affiché par la France n'est qu'un alibi. Ce sont seulement des intentions impures qui peuvent animer l'ex-colonisateur.

Au point que l'Organisation de l'unité africaine explique sa propre impuissance par un complot des puissances blanches. Si elle n'a pas réussi à mettre sur pied une force d'interposition qui aurait pu arrêter le massacre, c'est, précise le communiqué officiel, parce que les pays développés, n'ont fourni ni aide logistique ni assistance financière.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Avec comme indice, supposé décisif, de cette manœuvre le fait que, deux mois après la décision du Conseil de sécurité d'envoyer au Rwanda 5 500 Casques bleus en provenance de neuf pays africains, les soldats effectivement déployés sont 550.

Le carnage au Rwanda ramène au point de départ : la réalité africaine est d'abord tribale. Une vieille haine continue d'opposer les Hutus majoritaires et, vassaux dans le passé, aux Tutsis, la minorité féodale. Entre 1990 et 1993, le soutien des Français à l'ethnie la plus nombreuse avait pu sembler conforme à l'idéal démocratique de l'Occident. Mais il bousculait les mentalités locales.

Les Tutsis du FPR, le mouvement rebelle qui a maintenant l'avantage militaire, restent donc déterminés à saboter toute tentative d'intervention française. Ils sont implicitement soutenus par la Belgique qui a deux raisons d'agir ainsi. Au temps de la colonisation, les gouverneurs envoyés par Bruxelles avaient trouvé plus efficace d'appuyer leur pouvoir sur le maintien de l'équilibre traditionnel : les Tutsis en haut, les Hutus en bas. Depuis l'indépendance, les Belges reprochent à Paris de les avoir supplantés dans leurs anciennes possessions au nom de la francophonie.

Lorsque les parachutistes français avaient sauté sur Kolwezi, cette audace avait été acceptée par les Africains car le geste était irréprochable. Il s'agirait tout à la fois de sauver des Européens et de porter un coup d'arrêt à une opération de subversion pilotée de l'extérieur par les Cubains. Mais aujourd'hui, il n'y a plus d'expatriés à évacuer et le pays accusé d'ingérence c'est la France.

En Europe, les Français sont exemplaires lorsqu'ils prennent les devants, comme ils l'ont fait avec succès pour la Bosnie et le Gatt. Mais, sur le continent noir, il leur faudra peut-être se résigner à ce constat : plutôt que d'accepter un sauvetage de l'extérieur, les Africains préfèrent mourir entre eux.

Charles LAMBROSCHINI

27 juin 1994 :

Un accueil sous les vivas

Dans l'est du pays tenu par les forces gouvernementales et les milices hutues, la population considère les soldats français comme des sauveurs et des alliés.

KAYOVE (est du Rwanda)
de l'un de nos envoyés spéciaux **Patrick de SAINT-EXUPERY**

Le convoi s'est ébranlé à 9 heures du matin. A sa tête, une jeep de l'armée française, conduite par le capitaine Becquet. Derrière, une dizaine d'autres véhicules militaires, suivis par une caravane de presse.

La traversée de Goma (Zaïre) s'effectue au petit pas. Au-dessus de la ville, dans le ciel azuré, les Transall de l'armée de l'air se glissent entre de hauts volcans avant d'atterrir sur la piste plantée dans une cuvette. L'aéroport bruisse d'activité. Des soldats ont planté leur tente sous la tour de contrôle. Une popote de campagne fume. Des dizaines de caisses de matériel sont déchargées, tandis que les ordres fusent.

Une foule de Zaïrois s'est dispersée tout au long des rues. Ici, dans ce coin déserté au cœur de l'Afrique, le spectacle est rare. Les habitants apprécient l'incessant défilé de véhicules blindés légers, de jeeps, et de bérets rouges et verts. Certains même applaudissent. Les affaires reprennent : « Les Blancs sont de retour ! » s'exclame un

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Zaïrois. « Je n'aime pas ça... », soupire un autre, opposant au président Mobutu, lui. La douane séparant le Zaïre du Rwanda est atteinte en quelques minutes. Les barrières sont levées haut. Le convoi file tout droit, sans formalités, sans le moindre arrêt.

Gisyeni, « capitale » du gouvernement intérimaire rwandais, est là, coincée sur le bord du lac Kivu, juste en bordure de frontière. Si le gouvernement - qui a déjà quitté la capitale, Kigali, puis la grande ville du sud, Gitarama recule de quelques mètres, il se trouve de facto en exil.

Entre guerre et paix

L'ambiance de Gisyeni est étrange. Ville natale du président rwandais Juvénal Habyarimana, assassiné le 6 avril dernier, cette cité est un bastion des extrémistes hutu. Elle est un petit paradis. Des dizaines d'impressionnantes villas, aux jardins soignés et parfaitement entretenus, sont alignés au pied de volcans rougeâtres, sur les rives de l'immense lac Kivu. Tout respire l'ordre, la propreté et la paix.

Des barrages hâtivement dressés rappellent toutefois qu'à quelques dizaines de kilomètres se déroule un conflit atroce. Les villas des dignitaires du régime sont sous la garde de soldats des forces armées rwandaises (FAR). Les seuls véhicules à circuler dans la ville sont conduits par des militaires omniprésents. Pour se déplacer, il faut un laissez-passer. Les voitures civiles ont toutes été peinturlurées de boue pour mieux les camoufler aux yeux des adversaires. Ces troupes du FPR qui ne cessent d'approcher.

L'arrivée du convoi français provoque, en quelques instants, des dizaines de vivas. Surgie d'on ne sait où, une foule de civils et miliciens mélangés arbore des petits drapeaux bleu, blanc, rouge. Les militaires rwandais décident de prendre les choses en main. Une jeep réquisitionnée par les forces gouvernementales ouvre le passage. Un pick-up chargé de miliciens se place au milieu du convoi. Ils crient : « Vive la France ! » La foule reprend « Vive les Français ! »

A Paris samedi, le général chef d'état-major adjoint chargé des opérations, parlait de « tiraillements » dans les rapports noués entre les forces françaises et gouvernementales. Sur le terrain, on évoquerait plutôt l'enthousiasme populaire d'une foule voyant débarquer son sauveur. Impression confirmée par tous les officiers français : « Dans chaque village que nous avons pu traverser, nous avons rencontré un accueil identique », confie l'un d'eux.

Chef de l'opération « Turquoise », le général Lafourcade était, samedi soir, sur le tarmac de l'aéroport de Goma, plus réaliste : « Nous entretenons des rapports de courtoisie avec les forces armées rwandaises, reconnaissait-il ; la population est amicale, nous pensons que notre présence sera dissuasive. » Pour l'heure, la présence française au Rwanda est surtout limitée à des incursions de jour et à des reconnaissances le long des principaux axes de circulation.

L'étrange convoi, rassemblant militaires et journalistes, poursuit sans halte sa progression, dans un paysage vallonné, où la jungle succède à d'immenses champs de théiers.

In extremis, avant de partir à l'aube, une quarantaine de soldats sénégalais ont été intégrés dans la caravane. Ils n'ont aucun rôle précis. Le commandement de l'opération « Turquoise » les a probablement placés dans le convoi pour faire la preuve que la France n'est pas isolée. Ils servent de faire-valoir, s'en rendent compte et ont bien du mal à assumer le rôle qu'on entend leur faire jouer. D'autant que, embarqués

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

dans un camion français conduit par un soldat français, ils ressentent quelque humiliation à être ainsi exhibés face aux caméras des télévisions. Ils se vengent en plaçant les Français dans une position délicate : « Les soldats gouvernementaux rwandais nous jettent des fleurs, lance un officier sénégalais ; ils sont bien contents de notre présence. »

Pillages

Les soldats français ne notent pas cette frustration, ils sont trop pressés. L'allure s'accélère : « Nous devons rejoindre Kibuye à 14 h 30 » lance le capitaine Becquet. Bien peu ont le temps d'apercevoir ces maisons brûlées et isolées qui jalonnent régulièrement la piste. Rencontré au détour d'un virage, un journaliste anglais du *Times* explique : « Ils continuent de brûler des maisons et tuer des gens. J'étais hier à Bigabiro où j'ai vu brûler deux cents maisons. Il y avait également des pillages et des exactions. Chaque soir, des gens étaient exécutés. » La capitaine Becquet prend note, il ne peut rien faire tout de suite : « Je rendrai compte ce soir au commandement, à mon retour de mission. »

Des soldats rwandais sont là au bord du chemin. « Je suis très content de voir les Français, car c'est un pays ami » s'exclame le sergent-chef Pascal. « Les Français sont venus pour rétablir l'ordre et la paix dans notre pays, reprend le chef des jeunesses de l'ancien parti unique au pouvoir, Bernard Monyagashiru. Les militaires français qui sont là vont nous aider à lutter contre les agresseurs du FPR. La France n'est pas là pour se battre contre les miliciens. »

Une heure plus tard, arrivée à Kayove, un petit village perdu au bord de la piste. Quarante-quatre réfugiés sont hébergés dans une mission. Ils sont tous hutus et viennent de Kibungo, une ville située à l'est du Rwanda et tombée aux mains du FPR voici plus d'un mois, ils ont eu de la chance. Ils ont pu fuir. Des massacreurs ? D'anciens miliciens ?

Un officier français avoue son désarroi : « Comment reconnaître ces gens, savoir ce qu'ils ont fait ? » Le capitaine Becquet poursuit : « Il y a dans ce village des maisons détruites. Mais selon les gens d'ici il n'y a pas eu de massacres. » Normal ; les « gens d'ici » sont tous plus ou moins affiliés au CDR, un parti violemment antitutsi.

« Ici à Kayove, il y a eu de la chasse aux Tutsis, reconnaît Egide Manobwe, un villageois. « On les a traqué parce que certains d'entre eux soutenaient le FPR. Mais on n'a pas réussi à tous les prendre. Beaucoup avaient fui. Depuis, il reste quelques Tutsis ici. Des instituteurs. Eux, on ne leur a rien fait, ils ne soutiennent pas le FPR. » Les soldats français poursuivent leur route vers Kibuye. Egide reste sur le bord de la route. Avec son témoignage qui n'intéresse plus personne.

P.S.E.

6 juillet 1994 :
La dialectique de la main secourable

La crainte d'un enlisement militaire conduit Paris à réviser ses ambitions

Quelles sont les réelles intentions de la France derrière l'opération « Turquoise » ?

C'est la seconde intervention militaire française au Rwanda de l'année 1994 – la première, « Amaryllis », s'est déroulée à Kigali du 9 au 14 avril -, et l'expression publique de ses motivations n'a pas été sans fluctuations : opération destinée à « arrêter

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

les massacres » et à « faire respecter le cessez-le-feu », selon M. Juppé, le 15 juin, à la tribune de l'Assemblée nationale ; intervention strictement « humanitaire », selon le président Mitterrand s'exprimant, le 18 juin, à l'Unesco... Hier, au lendemain de la chute de Kigali aux mains du Front patriotique rwandais (FPR, mouvement d'opposition armée majoritairement tutsi), la position française a nettement gagné en clarté et en précision. Lors d'une conférence de presse au Cap, le président de la République, actuellement en visite officielle en Afrique du Sud a tenu à mettre les points sur les « i » : « La France n'entend pas mener d'opération militaire au Rwanda contre qui que ce soit. Le sort des Rwandais dépend des Rwandais. » Faisant explicitement référence - une première - au mouvement rebelle contrôlant désormais plus des trois quarts du territoire rwandais, M. Mitterrand a ajouté : « Le Front patriotique rwandais n'est pas notre adversaire. Nous ne cherchons pas à retenir son éventuel succès. Nous tendons une main secourable. Là s'arrête notre action. »

Le butoir du 31 juillet

La prise de la capitale rwandaise et de Butare (principale ville du sud du pays) par les guérilleros du FPR, lundi, a suscité, dans les milieux officiels à Paris un grand nombre de réactions, allant toutes dans le même sens : calmer le jeu. Le premier ministre, Edouard Balladur, a réaffirmé sa volonté de voir les militaires français quitter le Rwanda au plus tard 1e 31 juillet, date à laquelle les autorités françaises espèrent que les forces de l'ONU seront en mesure de prendre le relais. Le chef d'état-major des armées a précisé hier que l'opération « Turquoise » continuait « d'être une intervention neutre au profit de toutes les populations, de tous ceux qui sont menacés ». Refusant implicitement d'accorder trop d'importance aux critiques exprimées par le FPR à l'égard de la décision française d'instaurer une « zone de sécurité » au sud-ouest du pays, l'amiral Lanxade a expliqué que « ce serait commettre une erreur d'appréciation que de penser que nous sommes entrés dans une sorte d'affrontement avec le FPR ».

Quatre cent mille réfugiés

Le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, a, pour sa part, précisé les contours politico-militaires de la « zone de sécurité » instaurée par la France, que devrait cautionner prochainement un vote du Conseil de sécurité de l'ONU. Les forces françaises ont « reçu pour instruction de faire preuve de la même fermeté dans le zone humanitaire sûre à l'égard de toutes les unités militaires quelles qu'elles soient, dés lors qu'elles s'attaqueraient aux populations que nous voulons protéger », a notamment déclaré le chef de la diplomatie française. En clair, M. Juppé a signifié ainsi que l'armée française s'opposerait par les armes à toutes exactions que les milices extrémistes hutues - responsables du génocide des trois derniers mois perpétré contre la minorité tutsie - s'aviseraient d'entreprendre.

Telle qu'elle était expliquée dans l'entourage du ministre, la stratégie du Quai d'Orsay est désormais la suivante : grâce à la mise en place de la « zone de sécurité », faciliter l'arrivée des forces de l'ONU devant prendre le relais de la France.

En effet, les États européens ou africains contactés pour dépêcher au Rwanda des contingents de Casques bleus ont jusqu'à présent traîné les pieds, par crainte du danger inhérent à une situation encore très instable sur le terrain. Il s'agit ensuite de faciliter la venue sur place des organisations humanitaires non gouvernementales pour subvenir aux besoins des quelque quatre cent mille réfugiés que compte actuellement la zone protégée par les troupes françaises. Pour démontrer que la France ne compte pas bloquer l'avance du FPR, le ministre a souligné que la zone ne comprenait pas la ville de Gisenyi, où se sont réfugiés les restes du gouvernement intérimaire rwandais.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Cette nouvelle dialectique de la « main secourable » ne répond toutefois pas à toutes les questions suscitées par le lancement de l'opération « Turquoise » : pourquoi en juin et non pas en avril (début des massacres), pourquoi sans le FPR et non pas avec, et, aujourd'hui plus que jamais, pourquoi la France dans une région qui ne fut jamais française ?

Renaud GIRARD

1-3- *La Croix*

9 avril 1994 :
L'engrenage de la violence ethnique

La boîte de Pandore ouverte par la mort du président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, et du président du Burundi, Cyprien Ntaryamira, risque de libérer le démon ethnique de l'Afrique des Grands Lacs. Les affrontements entre l'ethnie hutu, qui représente entre 80 et 90 % de la population dans chacun de ces États, et la minorité tutsi, se sont traduits depuis plus de trente ans par des massacres et des exodes massifs.

Le Burundi en a fait l'expérience à l'automne dernier. Dans un pays contrôlé par la minorité tutsi, l'élection en juin 1993 du premier président de la République hutu, Melchior Ndadaye, qui amène au gouvernement le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) à majorité hutu, a poussé l'armée à une réaction violente. Le 21 octobre, elle exécute le nouveau chef de l'État, provoquant une chasse aux Tutsi dans tout le pays. Ces affrontements, accompagnés d'une répression sanglante, ont fait des dizaines de milliers de morts et poussé plus de 700 000 Hutu à se réfugier dans les pays voisins, notamment au Rwanda.

Mais cette rivalité, bien qu'ayant des bases historiques, a été exacerbée par le jeu des pouvoirs claniques. C'est en effet une seule faction tutsi, de la région sud de Bururi, qui est aux commandes de l'armée, maintenant l'économie en coupe réglée. Toute atteinte à ce monopole se heurte à une réaction armée, le groupe de Bururi ayant toujours su se maintenir en enflammant artificiellement la rivalité Hutu-Tutsi.

Tutsi contre Hutu

Depuis octobre dernier, les militaires tiennent le pouvoir civil sous haute surveillance. La mort du président Ntaryamira intervient alors que Bujumbura, la capitale du Burundi, connaît un regain de tension. Les faubourgs hutu sont en effet l'objet d'un siège organisé par les forces burundaises. « Le pays s'enfonce dans une logique de guerre civile », remarque le professeur Reyntjens, membre d'une Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Burundi. « Les campagnes ne sont plus contrôlées par l'armée. Des éléments du Frodebu et les extrémistes du Palipehutu y préparent une résistance armée ». La mort du chef de l'État pourrait être le détonateur d'un conflit plus global.

Car, chez le voisin rwandais, le pouvoir est hutu. Le général Habyarimana a enraciné son clan, originaire de Gisenyi, à la tête de l'État en s'alliant avec le clan voisin de Ruhengeri, dans le nord du pays. Une concentration des pouvoirs qui s'est faite au détriment des Hutu du sud. Au détriment des Tutsi, également, qui depuis l'indépendance en 1962, sont en butte aux exactions, poussant nombre d'entre eux à s'exiler en Ouganda. Habyarimana leur a toujours interdit le retour.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Le 1er octobre 1990, un mouvement de réfugiés et d'opposants, à majorité tutsi, le Front patriotique du Rwanda (FPR), lance une guérilla dans le nord du pays, à partir de l'Ouganda. En août 1993, Habyarimana est contraint de signer les accords d'Arusha, en Tanzanie, qui prévoient le partage des pouvoirs civils et militaires avec le FPR et l'abandon de la plupart des prérogatives du président. Ils sont restés lettre morte, Habyarimana laissant pourrir la situation pour mieux tirer parti des divisions ethniques et tribales.

Ainsi, d'après plusieurs organisations humanitaires, les proches du président auraient organisé, ces dernières années, un « Réseau zéro » d'escadrons de la mort, lançant, selon les besoins, des massacres de Tutsi ou, pour entretenir la crainte du FPR, de civils hutu.

Ces procédés n'auront pas suffi. L'aile radicale de l'armée, les proches du défunt président semblent vouloir réveiller la lutte contre le FPR. Une situation d'autant plus dangereuse que ce sont certaines de ces factions qui soutiennent la guérilla du Palipehutu au Burundi, lui fournissant armes et entraînement dans les camps de réfugiés du Rwanda. Et, dans l'Afrique des Grands Lacs, les guerres, si civiles soient-elles, sont aussi meurtrières que difficilement circonscrites.

Marc LATHUILLIERE

21 MAI 1994 :
Enquête
RWANDA : LA FRANCE AU BANC DES ACCUSES

Le silence des autorités françaises sur leur engagement aux côtés du président Habyarimana renforce le malaise et la suspicion. Pages 2-3

Rwanda Les combats ont continué dans la nuit de jeudi à vendredi à Kigali où les Nations Unies ont renoncé à faire atterrir un de leurs avions. Pendant ce temps à New York, le secrétariat des Nations Unies a engagé une course contre la montre pour tenter de rassembler les 5 500 Casques bleus autorisés par le résolution 918 à participer à la nouvelle mission humanitaire des Nations Unies au Rwanda.

CHAPE DE PLOMB SUR UN DOSSIER RESERVE

La lettre signée Guy Penne, sénateur des Français à l'étranger, vice-président de la Commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, datée du 4 mars 1993, arrive à Matignon sur le bureau de Pierre Bérégovoy. « Monsieur le Premier Ministre, écrit Guy Penne, les événements qui se déroulent au Rwanda soulèvent une grande inquiétude chez les Français qui résident actuellement au Rwanda et au Burundi. Dans l'esprit des déclarations faites par le président de la République à la conférence de La Baule, la plus grande circonspection devrait inspirer notre politique pour vérifier si les exigences démocratiques sont bien respectées actuellement au Rwanda. La France se trouve très impliquée et il me semble que votre position d'arbitre est indispensable pour définir une position claire entre le ministère des affaires étrangères, la coopération et la défense.

Plus d'obus français que pendant la guerre du Golfe

De même que nous avons suspendu notre coopération au Togo, il me paraîtrait aujourd'hui nécessaire d'avoir la même attitude au regard du Rwanda, dans l'attente du rapport de la Commission des droits de l'homme dans ce pays... La réduction des

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

troupes d'intervention s'impose et leur mission devrait être limitée à là protection de nos compatriotes et à la poursuite des actions humanitaires... »

La missive est restée lettre morte. Et la France s'est obstinée pendant trois ans au Rwanda à soutenir par une présence militaire appuyée le régime autoritaire de Juvénal Habyarimana. « Vingt-huit mois de présence militaire continue avec, à son maximum, au moins 700 soldats de la Force d'action rapide, élite de l'armée française, plus d'obus tirés par les Français dans ce petit pays d'Afrique orientale que durant toute l'opération Daguet dans le Golfe », écrit Jean-Christophe Ferney (1). «La France a répondu à la demande d'aide du président Habyarimana. Nous avons joué la carte de la stabilisation dans ce pays convoité par le FPR (Front patriotique rwandais) », explique-t-on aujourd'hui à la cellule africaine de l'Élysée pour expliquer cette présence.

L'engagement de Paris va jusqu'à accepter à la demande du ministère des Affaires étrangères du Rwanda que le lieutenant-colonel Chollet, commandant des troupes françaises à Kigali, exerce la fonction de «conseiller du président de la République et du chef d'état-major de l'armée rwandaise » (2). « Décision », révèle *Africa Confidential,* qui émane apparemment de la cellule africaine de l'Élysée sous les ordres de Jean-Christophe Mitterrand ».

Mais le rôle de la France ne se limite pas à une coopération militaire si «efficace » que l'armée rwandaise, composée en octobre 1990 de 5 000 hommes, passera en trois ans à 30 000 hommes ! L'organisation humanitaire américaine Human Rights Watch révèle que la France, par le biais du Crédit lyonnais, banque nationalisée, aurait garanti le paiement de 6 millions de dollars pour l'achat d'armes par le Rwanda à l'Égypte. Transaction révélée par le ministre de la Défense rwandais James Gasana, le 2 juin 1993.

Présente sur le terrain, la France a fermé les yeux sur les exactions et divers massacres commis contre les Tutsi et les Hutu modérés par l'entourage du président Habyarimana, alors que ce dernier tenait sur le devant de la scène un discours apaisant aux autorités françaises. Paris ne pouvait ignorer ces exactions alors que la commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Rwanda, après avoir enquêté sur le terrain du 7 au 21 janvier 1993, conclut dans son rapport « les violations commises par l'Etat rwandais ont été commises de manière massive et systématique, avec l'intention délibérée de s'en prendre à une ethnie déterminée de même qu'aux opposants politiques d'une manière générale. (...) A cet égard, la responsabilité du chef de l'État et de son entourage immédiat, entre autres familial, est lourdement engagée. (...) J. Habyarimana règne en maître sur le terrain par l'intermédiaire de ses milices armées illégales, qui sèment la terreur ».

Toujours selon la Commission, « la communauté internationale devrait mettre fin à toute intervention et à toute aide militaire en faveur de chacun des belligérants ».

« La France a soutenu un régime d'assassins ».

Présenté à l'ONU le rapport est envoyé à l'Élysée ou il restera sans suites. « Le Rwanda est un cas d'école quant à la négation de la question des droits de l'homme », déclare Éric Gillet, avocat à Bruxelles, membre de la Commission internationale des droits de l'homme, « la France a soutenu un régime d'assassins».

Devant tant de témoignages concordants sur la nature du régime rwandais, les dénégations tardives et tentatives de justification des responsables français ne pèsent pas lourd. Quelles étaient les motivations des autorités françaises ? Le Rwanda, petit

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

pays agricole, à peine plus grand que deux départements français, ne recèle aucune ressource minière et ne présente aucun intérêt stratégique, si ce n'est sa frontière avec le Zaïre.

Une telle obstination trouverait donc son explication dans le fameux « complexe français de Fachoda », selon Gérard Prunier, chercheur au CNRS. La France aurait voulu faire front à la poussée anglophone dans cette région de l'Afrique, illustrée par le Front patriotique rwandais (FPR) venu de l'Ouganda voisin. Paris se devait de reprendre le flambeau d'une francophonie menacée dans cette ancienne colonie belge bordée à l'Est par l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya. «Au Rwanda, la France ferait la guerre à l'Ouganda », écrit Jean-Christophe Ferney, « cette reprise d'un paradigme de la géopolitique coloniale se retrouve en Ouganda même où la diplomatie française recherche ses appuis locaux de préférence chez les catholiques supposés plus réceptifs parce que les premiers Pères Blancs étaient des Français. »

L'alibi francophone, si ténu qu'il soit, est hélas confirmé par la déclaration d'un membre de la cellule africaine de l'Élysée : « Jamais la politique d'un pays d'Afrique francophone ne sera réglée par un pays anglophone ! »

Agnès ROTIVEL

(1) Politique africaine Éditions Karthala, n° 51.
(2) Africa Confidential, 9-3-1992.

25 juin 1994 :

LES CHRETIENS ET LA SOLIDARITE

L'EDITORIAL
de Noël Copin

Que pouvons-nous faire pour le Rwanda ? Les chrétiens sont particulièrement concernés par les atrocités et les souffrances qui frappent ce pays très imprégné de christianisme. Ils sont appelés à faire du dimanche 26 juin une journée de prière. Le texte signé des responsables des Eglises catholiques, protestantes et orthodoxes précise que ce doit être aussi « une journée de solidarité concrète avec les victimes et une journée de réflexion sur nos responsabilités ».

En dépit des difficultés, la solidarité peut effectivement se manifester. De nombreuses organisations humanitaires sont sur le terrain. Le Secours catholique, par exemple, organise un pont aérien : cinq avions, au rythme d'un par semaine.

La réflexion sur la responsabilité est commencée et doit se poursuivre.

Responsabilité des Églises. Des prêtres se sont déjà interrogés sur une évangélisation qui n'a pas pu empêcher un déferlement de haine. Mais ils nous demandent aussi de ne pas juger trop vite. « Un siècle d'évangélisation, qu'est-ce que cela représente par rapport à ce que nous avons vécu en Europe ? », remarquait le P. Ugeux (1). Et regardons ce qui s'est passé en Europe au cours de ce siècle et ce qui s'y passe encore après deux millénaires de christianisme.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Responsabilité des nations riches. Le théologien zaïrois Kä Mana, disait récemment : « L'Afrique, ce n'est plus le tiers-monde. C'est le « hors-monde. » Les tueries du Rwanda se sont produites dans un continent abandonné.

Responsabilité du monde face à toute guerre. Dans le récent document sur le commerce international des armes, le cardinal Etchegaray insistait sur la nécessité d'une « autorité publique de compétence universelle ». Il se référait à cette grande idée de Jean XXIII dans Pacem in terris (1963) reprise par le Concile Vatican II et par Paul VI devant l'ONU (octobre 1965).

Une utopie ? Elle apparaît plus nécessaire encore qu'au temps de la guerre froide. Chaque événement sanglant nous en rappelle l'urgence.

N. C.
(1) « Midi moins sept » /LA CROIX L'Evénement, 24 avril 1994.

1-4- *Le Soir*

9 avril 1994:

Nous nous sommes tant aimés...

C'est l'histoire d'une idylle brisée. Jusqu'à ce que la guerre civile éclate, en octobre 1990, le Rwanda était l'"enfant chéri" de la coopération belge. L'affection s'exprimait par un budget de 1,5 milliards de FB et des centaines de coopérants. Et les Rwandais rendaient bien cet attachement à l'ancienne métropole.

Avec la guerre d'octobre et l'offensive du Front patriotique, les caresses se sont éteintes. Kigali reprochait à la Belgique d'avoir retiré dare-dare ses militaires, à l'inverse de la France, et d'avoir suspendu la vente de munitions alors que le contrat avait été conclu depuis longtemps. Pour sa part, devant la cascade de violations des droits de l'homme, Bruxelles décidait ouvertement d'encourager le multipartisme et de se démarquer clairement du président et des siens.

Résultat ? Depuis des mois, les médias officiels font campagne contre la Belgique, passant notamment sous silence complet sa coopération, tandis que sur les ondes d'une radio proche du chef de l'État, la radio des Mille Collines, les messages hostiles à Bruxelles s'enchaînaient. Les partis d'opposition, comme la majorité de la population, ne se sont pas associés à cette "répudiation". Au contraire de la garde présidentielle, noyau dur du régime...

En novembre dernier, le remplacement des militaires français par des Casques bleus belges n'était pas bien accueilli dans l'entourage d'Habyarimana. Et très vite, nos soldats y ont été critiqués. Ce qui explique, peut-être, leurs difficultés d'installation, obligés de s'éparpiller à travers la capitale plutôt que de loger tous, en force, au même endroit.

Dans tous les cas, aujourd'hui, les Casques bleus belges sont dans une situation politique et militaire plutôt délicate. Dépendant officiellement des Nations unies - aux ordres de mission souvent flous -, ils sont limités à des missions de maintien de la paix, bien que victimes d'une hostilité délibérée de la part des milieux ultras.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Dispersés dans la ville, ils n'en sont que plus vulnérables. Leur armement lourd habituel ? Pas prévu pour ce type de missions, donc quasiment inaccessible. Bref, les voilà pratiquement dans une situation d'otages, dans l'impossibilité physique de se regrouper et surtout de gagner l'aéroport, aux mains de la garde présidentielle. Une évacuation non concertée avec les militaires rwandais est, dans ce contexte, impensable.

Pourtant, dans un communiqué, les Forces armées rwandaises - qui seraient bien divisées entre ultras de la division présidentielle (600 à 700 hommes) et forces régulières qui plaident pour le retour au calme et le fonctionnement normal des institutions - ont exprimé leur volonté de normaliser rapidement la situation. Mais dans le même temps, la population est "matraquée" par une propagande qui attribue le crash de l'avion présidentiel aux... militaires belges. Nos Casques bleus étant carrément présentés comme les alliés objectifs du FPR !

COLETTE BRAECKMAN

15 avril 1994, page 7 :

Deuil et hommage national aux paras tués

Par HAQUIN RENE

Hier matin, sous un ciel barbouillé, de petits groupes silencieux attendaient tout le long de l'itinéraire des dix corbillards gris escortés par les cuirs noirs de la police militaire et des gendarmes. Un deuil national de trois jours a été décrété.

Une semaine après l'annonce de la tragédie, un C 130 de la Force aérienne venait de rapatrier les corps de nos dix bérets verts assassinés à Kigali, sacrifiés sous la bannière de l'ONU, alors qu'ils couvraient la fuite du Premier ministre rwandais Agathe Uliwingiyimana, en exécutant jusqu'au bout ce mandat qui les laissait sans défense face à la barbarie.

Ce qu'on sait avec certitude, c'est que, jeudi dernier, ils ont été arrêtés par des éléments de la garde présidentielle venus s'emparer du Premier ministre, qu'ils ont été emmenés dans un camp militaire de Kigali, qu'ils y ont été maltraités puis exécutés, comme le Premier ministre.

ENQUETES DIFFICILES

De Kigali, les corps ont d'abord été transférés à Nairobi, où les autopsies ont été pratiquées par du personnel envoyé par l'auditorat général, dans le cadre d'une enquête judiciaire distincte de l'enquête internationale demandée par la Belgique sur les circonstances de l'attentat de mercredi dernier qui a coûté la vie aux Présidents du Rwanda et du Burundi et sur celles de la mort, le lendemain, de nos dix Casques bleus.

Dans le chaos qui règne toujours actuellement au Rwanda, et compte tenu du fait qu'aucun expert international n'a jusqu'ici eu accès à l'endroit où est tombé l'appareil qui ramenait mercredi dernier le Président Habyarimana et son homologue du Burundi,

© 2004 Tous droits réservés.

les probabilités de voir aboutir cette enquête internationale restent aujourd'hui très minces.

De Nairobi, les corps des dix commandos ont été transportés par Hercules C 130 de la Force aérienne jusqu'à Melsbroeck, escortés à bord par six de leurs compagnons du peloton "mortier" de Flawinne.

Nos dix Casques bleus appartenaient à la Minuar (la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda). Leur perte porte à dix-huit le nombre de militaires belges tombés lors d'opérations de l'ONU depuis le mois de mars 1993 : un militaire en mission d'observateur a perdu la vie en ex-Yougoslavie, six Casques bleus belges sont morts en Somalie et deux autres en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

Hier matin, épouses, parents, familles, gouvernement, autorités militaires et diplomatiques (en l'absence des ambassadeurs du Rwanda et du Zaïre) entourés par de nombreux paras, anciens ou en service, les attendaient à Neder-over-Heembeek, dans le mariage rouge-vert des bérets qu'on a retrouvé à chaque heure lourde d'angoisse et de tragédie, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Honneurs militaires pour nos gars tués après avoir rendu les armes, sans avoir rien pu faire. Lente progression des cercueils portés par leurs frères, les bérets rouges de Diest, jusqu'à la chapelle ardente dressée à l'hôpital Reine Astrid de Neder-over-Heembeek où étaient arrivés depuis lundi des centaines de réchappés de l'enfer, évacués par nos militaires toujours là-bas. Plus pour longtemps: l'ONU vient de décider le retrait du contingent du Rwanda.

Le Roi s'est incliné devant chaque cercueil et a décerné à titre posthume aux dix commandos de Flawinne la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold. Et les mots de l'aumônier général - Nous voici au bord du vide. Ils nous questionnaient et nous avons perdu leurs questions - n'ont pas apporté de réponse, rien que de l'amertume.

A l'heure où débutait à Neder-over-Heembeek l'hommage de la Nation en deuil pour trois jours, tous les quartiers militaires du pays saluaient le drapeau et observaient une minute de silence. A l'issue de la cérémonie, le Roi s'est encore longuement entretenu avec les familles et les paracommandos, dont le staff des officiers et sous-officiers du 2e bataillon de Flawinne auquel appartenaient les dix victimes.

FUNÉRAILLES SAMEDI ET LUNDI

Les corps ont été ensuite transférés dans leurs régions d'origine, où pour neuf d'entre eux, les cérémonies des funérailles auront lieu samedi.

Dès ce vendredi à 9 heures, une chapelle ardente doit être dressée à la cathédrale Saint-Aubain, à Namur, pour Stéphane Lhoir (Overijse), Bruno Bassine (Salzinne) et Christophe Dupont (Jambes), trois des caporaux abattus à Kigali, dont les corps ont reposé auparavant dans une chapelle ardente installée au mess des officiers du bataillon commando de Flawinne.

La dépouille du 1er sergent Yannick Leroy, d'abord déposée dans le hall des sapeurs pompiers d'Éghezée, doit être transférée à Namur samedi, pour la messe des funérailles que célébrera à 10 heures Mgr Léonard. Les corps seront ensuite acheminés vers les lieux respectifs de sépulture où les honneurs militaires leur seront une dernière fois rendus.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Les funérailles du lieutenant Lotin (Uccle), auront lieu samedi à l'église de l'Annonciation, place Brugman à Ixelles.

La cérémonie de funérailles du caporal Louis Plescia (Seraing), se déroulera à la chapelle du funérarium de Seraing, samedi également. Le caporal Alain Debatty (Gilly) sera incinéré samedi au crématorium de Gilly. Les funérailles du caporal Marc Uytebroeck auront lieu samedi également à l'église de Frasnes-lez-Gosselies, en même temps que les funérailles du caporal Bruno Meaux, à Tournai.

Lundi seront célébrées, à Liège, les funérailles du caporal Christophe Renwa, de Chênée.

Le collège échevinal de Rochefort invite la population à un hommage au monument aux morts samedi à 14 heures, avant les absoutes chantées à l'église en hommage au lieutenant Lotin, originaire de la région.

Le gouvernement wallon a observé hier aussi une minute de silence, tandis que la ville de Namur a invité la population à s'associer samedi à l'hommage aux victimes.

RENÉ HAQUIN

23 avril 1994, page 8 :

Massacre à huis clos

Par BRAECKMAN COLETTE

Est-ce un hasard ? Alors que tous les expatriés - à part quelques religieux - ont quitté le Rwanda, que l'ONU, renonçant une fois de plus à sa mission de garante de la paix, de la vie humaine, décide de réduire fortement le contingent de la Minuar, le flot d'informations diminue. Les dépêches se font rares, le téléphone ne passe plus. Que sont nos amis devenus ? Les tueurs désormais opèrent à huis clos, les vertes collines sont devenues le champ fermé de la haine, de l'extermination et le monde se détourne de ce qu'on a tôt fait d'appeler "haines tribales" alors qu'il s'agit avant tout de l'aboutissement tragique d'un refus de changement politique. Voici huit jours exactement, les derniers civils expatriés quittaient Kigali sous les tirs de mortiers. Comment oublier l'image de tous ceux qui sont restés en arrière, qui n'ont pas été emmenés par nos paras, parce qu'ils avaient la peau noire, qu'ils n'avaient guère de relations, et parce qu'il a fallu, la rage au cœur, séparer des gens qui avaient choisi de vivre ensemble, sauver les uns et pas les autres... Cette honte-là, de n'avoir rien pu faire et d'avoir été obligés de pratiquer la discrimination humanitaire, nos militaires, nos diplomates, nos coopérants, qui ont cependant été courageux, dévoués au-delà de la limite de leurs forces, en porteront longtemps la trace. Les Français eux, avaient moins d'états d'âme : les premiers militaires débarqués à Kigali n'extirpaient que leurs propres compatriotes ! Il est vrai que, si plus de 500 militaires français demeurèrent à Kigali jusqu'à l'arrivée des Casques bleus en décembre dernier, prêtant main forte à une garde présidentielle dont ils assuraient la formation avec le succès que l'on a constaté, leur présence était justifiée, officiellement, par la protection des expatriés !

© 2004 Tous droits réservés.

Quant à la Belgique, ce ne sont pas ses trois années de soutien à la démocratisation qu'elle a payées au Rwanda : ce sont les trente années d'aveuglement qui les ont précédées. Ce petit pays fut longtemps une sorte de miroir africain pour les Belges. Bon nombre de nos compatriotes projetèrent sur le Rwanda leurs propres clichés, voire leurs fantasmes : d'aucuns assimilèrent les paysans hutus aux Flamands, comme eux bons chrétiens et attachés à la terre, d'autres eurent une image magnifiée des "fiers" Tutsis, assimilés à notre bourgeoisie francophone, voire nos aristocrates ! C'est sur le modèle belge que les Rwandais tentèrent d'appliquer à tous les niveaux une sorte de proportionnalité minutieuse, qui se voulait égalitaire : l'appartenance ethnique figura longtemps sur les documents d'identité, et de savants dosages fixèrent partout des quotas ethniques et régionaux, qu'il s'agisse de places dans l'enseignement ou dans la fonction publique. Aristocratie et méritocratie cédaient le pas à une comptabilité ethnique, qui fut très vite minée par les passe-droits des privilégiés. La démocratisation aussi se fit sur le modèle belge : on vit apparaître des partis libéral, social-démocrate, démocrate chrétien, étiquettes maladroitement collées sur des clivages régionaux plus qu'idéologiques.

Durant trop longtemps, l'hypocrisie, la bigoterie du régime, son apparente soumission aux conseils des "professionnels du développement" valurent au Rwanda la faveur, sinon l'indulgence des Belges, qui se montraient beaucoup plus exigeants à l'égard du Burundi voisin, pour ne pas parler du Zaïre de Mobutu... Aujourd'hui le miroir est brisé, et ce sont ceux-là mêmes qui avaient été proches des expatriés, partageant leurs valeurs, leurs projets, leur amitié, qui avaient été sensibles à leurs exigences démocratiques, qui se font massacrer. Et qui face à la mort, sélective elle aussi, se retrouvent seuls.

COLETTE BRAECKMAN

18 juin 1994, page 9 :

Quatre années de compagnonnage entre Paris et Kigali

Par BRAECKMAN COLETTE

C'est depuis la guerre déclenchée en octobre 1990 que Paris a pratiquement détrôné la Belgique aux côtés du régime Habyarimana. À ce moment, alors que Bruxelles se limitait à une opération d'évacuation des expatriés, et suspendait la fourniture de munitions - déjà payées -, Paris envoyait une compagnie de parachutistes à Kigali. Les militaires français, dont le nombre allait monter jusqu'à 680 hommes, devaient demeurer au Rwanda jusqu'en décembre 1993, leur départ coïncidant avec l'arrivée sur place des premiers Casques bleus de la Minuar.

Officiellement, leur mission consistait à rassurer, à protéger les expatriés et plus particulièrement les ressortissants français. Cependant tout le monde, au Rwanda, pouvait constater que l'engagement militaire français était bien plus important : le lieutenant-colonel Chollet, détaché par le ministère français de la Défense, était conseiller du président Habyarimana. En outre, des membres des quatre compagnies françaises dépêchées au Rwanda étaient présents sur des barrages et participaient à des contrôles d'identité de la population rwandaise.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Deux compagnies étaient déployées au nord de Kigali, d'où pouvait éventuellement provenir la menace du FPR. Par ailleurs, des conseillers militaires français ont formé et entraîné des troupes rwandaises, dont les effectifs étaient passés, après le début de la guerre, de 5.000 à 40.000 hommes. Les conseillers français ne se sont pas contentés de créer des centres d'entraînement, ils ont aussi, suivant de nombreux témoignages, participé directement aux combats engagés par l'armée gouvernementale pour contenir l'avance du FPR.

Lors des négociations devant aboutir aux accords d'Arusha, alors qu'il était question d'envoyer au Rwanda une force de l'ONU, la France proposa même de transformer en Casques bleus ses unités déjà présentes au Rwanda, mais cette proposition fut récusée par le Front patriotique, qui considérait que Paris avait été le plus ferme allié du régime Habyarimana.

En plus de cette assistance militaire, Paris a également fourni le régime en armes et en munitions, et une enquête publiée au début de cette année par l'ONG américaine Human Rights Watch soulignait qu'avec l'Égypte et l'Afrique du Sud, la France était le premier fournisseur d'armes du Rwanda. "Human Rights Watch" affirmait aussi que le Crédit Lyonnais avait garanti un achat d'armes par le Rwanda à l'Égypte, pour une valeur de 6 millions de dollars. La banque avait par la suite démenti ces informations, déclarant qu'il s'agissait d'un simple mouvement de fonds.

Si le soutien politique et militaire apporté par la France au régime Habyarimana était évident, bien des questions demeurent posées quant aux raisons de cet engagement. L'argument officiellement invoqué a toujours été, outre les accords de défense conclus entre les deux pays, les excellentes relations qui unissaient le président Mitterrand à son homologue rwandais. Le Rwanda - où moins de 10 % de la population parle français - a toujours été considéré comme appartenant au monde francophone, face à l'Ouganda et au Kenya anglophones.

A première vue, ce ne sont pas les richesses naturelles de ce petit pays surpeuplé qui auraient pu justifier son importance aux yeux de Paris, mais plutôt sa situation stratégique : le Rwanda permet de surveiller le flanc est de l'immense et très riche Zaïre et il aurait été question d'y installer une base militaire relayant Bangui et Djibouti.

Des informations, relayées par "l'Observatoire géopolitique des drogues", dans son édition de 1994, font état de militaires français impliqués dans des trafics de cannabis et d'héroïne.

Ce n'est qu'après l'éclatement de la tragédie actuelle que la France a tenté de transférer la question rwandaise aux Nations unies, jusqu'à ce que le ministre Alain Juppé, vu la lenteur de la procédure onusienne, décide de prendre les devants et de lancer une intervention humanitaire plus de deux mois après le début des massacres. Mais cette initiative tardive rencontre l'hostilité du FPR qui, compte tenu du passé, se refuse à croire à la bonne foi de Paris.

C. B.

17 juin 1994, page 1
□

□
L'avion rwandais abattu par deux Français?

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Exclusif: une piste sérieuse à propos de l'attentat meurtrier qui a déclenché la tragédie. Paris dément.

Par BRAECKMAN COLETTE

Des informations nous sont parvenues mettant en cause deux militaires français dans l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, le 6 avril.

Un témoignage venant de Kigali, qui rejoint sur certains points l'état actuel de l'enquête menée en Belgique par l'auditorat militaire et qui recoupe d'autres informations en notre possession, assure que l'avion dans lequel se trouvaient le président Habyarimana et son collègue burundais Cyprien Ntaryamira aurait été abattu par deux militaires français du Dami (Détachement d'assistance militaire à l'instruction), au service des CDR. Les CDR (Coalition pour la défense de la République) sont les ultras du Hutu Power accusés d'avoir pris la tête des massacres ultérieurs. Ce sont des militaires français membres du Dami qui, jusqu'en décembre dernier, étaient restés à Kigali avant de céder la place aux Casques bleus de la Minuar, dont 450 para-commandos belges. Certains membres du Dami ont cependant été vus à nouveau à Kigali dès février.

Le témoignage précise que ces deux militaires français auraient mis des uniformes belges pour quitter l'endroit et être vus par deux soldats de la garde nationale. D'où l'accusation formelle, réitérée du côté rwandais, contre les Belges de la Minuar, qui étaient effectivement présents à l'aéroport. Seuls quatre responsables des CDR auraient été au courant de ce complot contre l'avion du président Habyarimana. Ce témoignage rejoint d'autres informations, recueillies aussi bien au Rwanda lors de l'évacuation des expatriés qu'à Bruxelles, où se poursuit l'enquête de l'auditorat militaire ouverte à la suite de la mort de dix para-commandos belges.

Il apparaît presque certain désormais que l'avion a été abattu par un missile portable, vraisemblablement un SAM d'origine soviétique, de la série Strela. De tels engins ne sont pas rares en Afrique, on les trouve en Ouganda, mais également en Angola, et d'autres, venant d'Europe de l'Est, ont été vendus sur les marchés privés. Cependant, de l'avis de tous les coopérants et observateurs, belges et étrangers, il est hors de question que les deux tirs de roquette qui ont abattu l'avion aient pu être l'œuvre de militaires rwandais : ces derniers n'ont jamais été formés à ce type d'exercice. L'hypothèse la plus souvent retenue jusqu'à présent était celle de "mercenaires" non identifiés. Il apparaît aussi - et nous l'avons constaté sur place - que le tir est parti du lieudit Massaka, situé à l'arrière du camp militaire de Kanombe, où se trouvait la garde présidentielle. Dans les trois jours qui ont suivi l'attentat, tous les témoins éventuels ont été liquidés. Plus de 3.000 personnes ont ainsi été éliminées aux alentours de Massaka par les paras rwandais du camp de Kanombe.

Comment les auteurs du tir auraient-ils pu se procurer des uniformes de paras belges ? Le plus simplement du monde, apparemment : les Casques bleus belges avaient l'habitude de donner leur linge à laver à l'hôtel Méridien et ils se sont souvent étonnés que des pièces de leurs uniformes disparaissaient...

D'autres indices apparaissent troublants aux enquêteurs, comme, par exemple, le fait qu'alors que l'avion venant de Dar-es-Salaam se rapprochait de Kigali, la tour de contrôle ait, à plusieurs reprises, demandé qui se trouvait à bord de l'appareil, s'informant notamment de la présence du président burundais.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Il faut cependant relever que l'équipage de l'avion était français et que le major Jacky Héraud, le colonel Jean-Pierre Minaberry et l'adjudant-chef Jean-Marie Perrinne, mécanicien de bord, ont péri.

Cette éventuelle implication de deux militaires français dans l'attentat contre l'avion du président Habyarimana suscite des questions essentielles : dans quel cadre auraient-ils agi ? Ont-ils opéré en mercenaires ? Quelle aurait été la motivation d'un tel acte, qui déclencha les tueries, plongeant le Rwanda dans une tragédie sans précédent ?

Dans l'état actuel des informations, il est pratiquement acquis que le président rwandais, qui était soumis à une forte pression pour accepter les accords d'Arusha, avait finalement cédé lors de la réunion organisée à Dar-es-Salaam par le président tanzanien Mwinyi et s'apprêtait, à Kigali, à prononcer à la radio une allocution annonçant la constitution d'un gouvernement de transition à base élargie, dont cinq ministres du Front patriotique devaient faire partie. Cette application des accords d'Arusha mécontentait les "durs" du régime, qui avaient préparé l'élimination du président en cas de faiblesse de sa part.

On s'est demandé aussi jusqu'à quel point la famille du président, et plus précisément sa belle-famille, était informée de ces projets des ultras. Il semble qu'elle n'était pas au courant.

PARIS : "ABSURDE"

La France, en tout cas, a immédiatement réagi. Le Quai d'Orsay a estimé que l'allégation du "Soir" est absurde, ajoutant que d'autres rumeurs impliquant d'autres pays ont déjà circulé sans plus de fondements. Il est inadmissible que l'on mette en cause la France dans cet attentat, a pour sa part déclaré le ministre français de la Coopération, Michel Roussin.

COLETTE BRAECKMAN

1-5- *La Libre Belgique*

11 avril 1994 :

Commentaires par Robert Verdussen.

Le choix de la démocratie.

La Belgique est, une fois de plus mais plus que jamais, prise au piège du Rwanda. Un piège dont elle a bien du mal à s'extirper.
Si le sentiment anti-belge apparu ces derniers jours ne s'est pas traduit par une « chasse aux belges » dont certains ont parlé un peu trop rapidement, la Belgique n'en est pas moins, aujourd'hui au Rwanda, la plus mal placée. Rôle ingrat et inévitable d'une ancienne puissance mandataire ? Sans doute. Mais le passé colonial n'explique pas tout.

Les difficultés rencontrées par les dirigeants belges pour venir en aide aux expatriés menacés par de nouveaux troubles trouvent plus sûrement leur origine dans une histoire plus récente. Celle d'un Rwanda qui, comme la plupart des pays africains, a été touché par la vague de démocratisation et de la fin de la guerre froide. Une vague à laquelle le régime « musclé » du président Habyarimana a résisté mais qui, du coup, a poussé la minorité Tutsi à « tenter sa chance » sous la seule forme possible, celle

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

d'une rébellion armée.

Face à cette situation nouvelle, la Belgique pouvait continuer à soutenir un régime dont la force était la principale qualité ou plutôt, jouer le jeu de la démocratisation. Elle a choisi la seconde option. A-t-elle eu raison ? Aurait-elle dû, comme la France, demeurer aux côtés d'un régime a parti unique suranné ?

Ce choix-là aurait été celui d'un pragmatisme peu digne mais sans doute plus efficace, à court terme du moins. Elle a préféré parier à plus long terme sur une avancée des droits de l'homme dans un continent où ceux-ci se heurtent inévitablement aux compromissions de dirigeants encore trop souvent encouragés par un Occident préférant le confort commercial aux risques démocratiques.

La démocratisation a échoué au Rwanda. Et cet échec se referme sur la Belgique. Celle-ci est elle à critiquer pour autant ? L'est-elle pour avoir choisi le risque plutôt que l'immobilisme, les droits de l'homme plutôt que les droits sur l'homme ? Elle est perdante. Dans l'immédiat.

27 avril 1994, page 4.

Killing fields africains.

On peut juger que l'intervention de 38 000 casques bleus en Somalie se sera, en fin de compte, révélée presque inutile et s'interroger sur l'efficacité des interventions onusiennes dans des conflits locaux. On ne peut cependant ignorer ce qui saute aux yeux : les Nations unies ont confirmé lundi leur décision de réduire à la portion congrue (270 hommes) leur force au Rwanda, au moment où elles décidaient d'envoyer des renforts aux 36 000 casques bleus déployés à la mi-avril en ex-Yougoslavie. Les deux conflits sont des guerres civiles ; montrent des divergences politiques entre capitales européennes ; sont l'occasion de déchaînement de barbarie. Mais l'un est africain, l'autre européen.

270 casques bleus suffiront pour une crise qui a déjà fait 100 000 morts « au moins », selon la Croix-Rouge internationale ; des centaines de blessés et mutilés promis à un sort guère meilleur ; des dizaines de milliers de déplacés, alors que de possibles épidémies de peste, choléra et typhus pourraient faucher autant de vies que les extrémistes qui coupent, taillent, frappent, et tirent dans tout le Rwanda. Mais 36 000 hommes sont nécessaires pour arrêter les combats qui, à Gorazde, en trois semaines ont fait, selon le HCR, 715 morts. Européens. Certains haussent les épaules d'un air résigné : c'est inévitable, disent-ils, les occidentaux sont les plus réguliers à répondre « présent » quand on leur demande des troupes ; et ce sont eux qui fournissent la plus grande part du financement de l'ONU, permettant ainsi à des corps de casques bleus du tiers-monde de participer à des opérations de maintien de la paix. Les Africains, par manque de volonté et de moyens, ne s'entraident pas. C'est trop vite dit. Si l'Afrique aide peu en soldats et guère en dollars, elle donne ce qu'elle a, généralement sans se plaindre : un abri où les fuyards peuvent arrêter leur course, l'eau de sa terre pour les abreuver, ses arbres - qui disparaissent parfois ainsi à jamais - pour construire des huttes, du temps et de l'énergie pour aider ceux qu'on n'a pas invités chez soi. L'Afrique a toujours été le continent qui abritait le plus grand nombre de réfugiés au monde (près de 6 millions en 1994).

Aujourd'hui, le Rwanda ressemble aux « killing fields » du Cambodge des Khmers rouges. Aux barrages établis sur la majeure partie des routes du pays, la garde présidentielle, d'autres militaires ou les milices extrémistes hutus qui appuyaient le défunt président Habyarimana réclament les papiers de tous ceux qui tentent de

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

passer. Les cartes d'identité rwandaises mentionnent l'ethnie et la région d'origine de leurs détenteurs ; c'est très facile, ainsi, de tuer tous les Tutsis et les Hutus du Sud qui n'ont pas la « bonne » carte de parti. Et les témoignages abondent : chaque barrage est entouré de cadavres. Les tueurs liquident à la grenade des réfugiés dans les églises, achèvent les blessés dans les hôpitaux. Ni les chefs de l'armée, ni le « gouvernement », ni les politiciens qui appuient l'une et l'autre n'ont appelé les soldats massacreurs à arrêter la boucherie commencée il y a trois semaines.

Après la tragédie cambodgienne comme après le génocide nazi ou les purges staliniennes, le reste du monde a pu dire : on ne savait pas. Pour le Rwanda, on sait et on détourne le regard.

Marie-France Cros.

11 mai 1994 :

Fuite, destructions, pillages : images du chaos.

Il est minuit de ce côté-ci de la frontière. Une heure plus tard côté ex-empire britannique où l'officier de garde, dans son sommeil, a jugé l'heure suffisamment tardive pour rabrouer l'estafette qui venait lui présenter le passeport d'un journaliste européen. Sans doute encore un de ces reporters anglais ou américains qu'il commence à connaître depuis le début des événements et avec lesquels il sympathise certains soirs au bar de l'hôtel Highland, à Kabale, la dernière bourgade ougandaise avant le Rwanda.

Derrière la barrière du poste de garde, un petit homme surgit de l'obscurité avec, sur la tête, une espèce de chapeau de pêcheur aux couleurs de camouflage. C'est le premier combattant du front patriotique rwandais que nous rencontrons : une quinzaine d'années et pas vraiment le « type longiligne Tutsi ». Ils seront des dizaines et des dizaines comme lui, parfois plus jeunes encore, sur notre route à travers la zone contrôlée par les rebelles.

Tout le monde descend de la Toyota Land Cruiser, vieux style, à la puissance intacte. Pour certains, embarqués à Mbarara sur la route de Kampala, c'est le premier pas sur le sol rwandais depuis des années. Au cours du voyage, filles et garçons ont entonné des chansons traditionnelles du pays pour célébrer le retour. Et puis, à l'approche de la frontière, plus rien, comme un silence recueilli pour savourer l'instant présent.

Mulindi, du thé et des armes.

Quelques kilomètres de bitume et de terre battue plus tard, c'est l'arrivée à Mulindi, le QG du FPR depuis les maigres conquêtes de la guerre d'octobre 1990. Les bâtisses basses éparpillées à l'abri des collines dans ce qui fut un vaste domaine théicole. Byumba, la grande ville du nord-est est un peu plus bas, aux mains des rebelles depuis les premières semaines qui ont suivi l'assassinat du président Habyarimana.
Le jour venu dévoile au milieu des baraquements occupés par les combattants rebelles un poste d'observation des Nations unies, où des soldats nigérians et ghanéens s'invectivent joyeusement autour d'un jeu de dames, avec des pièces de bois artisanales coupées en cubes et en rondelles. Un convoi du programme alimentaire mondial vient débarquer sa cargaison de nourriture ; sur la porte de l'un des camions, un autocollant défraîchi laisse encore entrevoir le sourire du président rwandais défunt. Des jeunes recrues, des sympathisants civils vont et viennent avec une désarmante bonhomie. On est loin de la tension des combats.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

La réalité militaire se fait plus prégnante sur la piste escarpée et sinueuse qui doit nous mener plus à l'Est vers la route asphaltée de l'Akagera. Trop ambitieux, un camion n'a pas résisté à la friabilité de la terre et s'est affaissé sur le bas-côté. Des groupes de rebelles munis de bottes noires s'affairent pour décharger les plus grosses pièces d'armement et les remiser dans des vans ou des minibus. Mais, sur toute la longueur de la plate-forme, des caissons de munitions attendront d'autres transferts pour rejoindre, sans doute, le front chaud du Nord-Ouest, autour de la ville de Ruhengeri.

Villages désertés, pillés, détruits.

Sur la route principale qui longe le parc national de l'Akagera, les villages sont rares jusque Kayonza, à l'intersection de la voie qui, vers l'ouest, conduit à Kigali. Il y a, en revanche, davantage de barrages tenus par deux ou trois combattants armés de part et d'autre d'une branche de bois posée sur deux chaises. Pendant tout le voyage, jamais une de ces sentinelles ne se montrera vindicative ou simplement incorrecte. Jamais un garde ivre. À chaque fois, un contrôle soigné, voire tatillon à l'adresse du lieutenant qui nous cornaque mais qui ne porte pas les attributs de son grade, autorisera la poursuite de notre route.

Passé Kayonza, et le lendemain, circulant de Kibungo jusqu'à la frontière tanzanienne, les images de désolation se succèdent. Il n'y a pas une commune qui n'affiche les cicatrices des massacres et des combats. Ici, c'est un village complètement déserté par ses habitants où le seul signe de vie est l'irruption dans le décor d'un chien chétif ou d'un porc fouineur. Là, c'est un quartier où la destruction ciblée de certaines maisons suggère les affres des rivalités ethniques. Ailleurs, dans un bourg plus important où seule, en grande partie, une présence de femmes et d'enfants procure quelque animation, ce sont des commerces pillés avec leurs rebuts dispersés devant des devantures brisées.

Kibungo, la silhouette de Kagame.

À Kibungo, la nuit tombée, un semblant d'agitation militaire immobilise notre véhicule au milieu de la route qui mène au centre-ville. Les rebelles extériorisent leur fierté d'avoir conquis quelques jours plus tôt cette grande ville du Sud-Est. L'effervescence est quasi festive et trouve son origine dans une « tournée d'inspection » du grand chef, Paul Kagame. La casquette de base-baller, les lunettes d'universitaire et l'uniforme kaki dernier cri, le leader militaire du FPR promène sa silhouette flegmatique au milieu des soldats s'ébrouant dans les rues ou entassées, la kalachnikov pointée vers les étoiles, à l'arrière de pick-up. L'homme respire à lui seule la sérénité de toute une armée. Il commente brièvement le siège de la ville et nous explique que les soldats gouvernementaux ont laissé derrière eux plusieurs charniers...

Plus tard, nous sommes conduits au commandement de la zone, un ensemble de bâtiments communaux et paroissiaux. C'est ici, en novembre dernier, que le président Juvénal Habyarimana, le premier ministre Agathe Uwilingiyimana et le premier ministre désigné pour conduire le gouvernement à base élargie, Faustin Twagiramungu, s'était retrouvés pour célébrer le 25e anniversaire du diocèse de Kibungo. C'était encore le temps de la concorde. De façade.

1er juin 1994, page 4.

Rwanda : racisme « de bon aloi ».

La sauvagerie de l'extermination des opposants, des Tutsis et des lettrés au Rwanda est atterrante. Pour éclater, elle a néanmoins bénéficié de complicités d'autant plus

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

redoutables qu'elles étaient « innocentes ».

Le régime du président Habyarimana n'était rien d'autre qu'un fascisme. Il en avait les qualités : il a travaillé au développement, comme Mussolini avait asséché les marées pontins et Hitler construit des autoroutes. Il en possédait nettement les défauts : dictature d'un parti unique, culte délirant de la personnalité du chef et exaltation nationaliste - étant entendue que seuls les Hutus sont de vrais Rwandais, les Tutsis étant censés venir d'Égypte, et mieux encore, que seuls les Hutus du Nord sont de vrais Hutus, ceux du Sud étant trop « mélangés » par le sang et la culture aux Tutsis. Pendant des années, les Européens - belges en particulier mais aussi français - n'y ont rien trouvé à redire. Missionnaires, coopérants ou hommes politiques, ils ont pourtant connu la seconde guerre mondiale ou ont appris à l'école que le fascisme et l'exclusion systématique menait tout droit à la « catastrophe » que fut la Shoah pour les juifs.

Ils le savent si bien qu'aucun d'eux n'oserait décrire aujourd'hui les juifs comme avares, sales et le nez crochu, selon la caricature couramment utilisée avant la guerre. Nous avons cependant entendu souvent nos compatriotes - pas tous ! - liés au Rwanda expliquer benoîtement que « les Tutsis sont intelligents et fourbes tandis que les Hutus sont balourds mais gentils », sous entendant par là qu'il était normal que les premiers, dangereux, subissent une discrimination, afin de permettre aux seconds, demi innocents, de s'épanouir.

La vérité est qu'on rencontre des imbéciles au pouvoir quand ils s'y trouvent en vertu de leurs seules origines ethniques, régionales ou politiques, qu'ils soient Tutsi dans le Burundi d'hier ou Hutus au Rwanda : non seulement ils n'ont alors pas besoin d'être compétents pour « arriver » mais encore, s'ils sont intelligents, ne se donnent-ils pas le « ridicule » de bien étudier puisque leur avenir est garanti.

La majorité de nos missionnaires, de nombreux coopérants et beaucoup de nos politiques se sont donc longtemps voilés les yeux devant le fascisme rwandais, adoptant un racisme « de bon aloi » et préférant croire que le général Habyarimana dirigeait « la Suisse de l'Afrique ».

À l'automne 1993, l'émetteur extrémiste Hutu, radio 1000 collines, commençait ses émissions. Fascisme + radio = cocktail dangereusement explosif, nous apprend-on à l'école. Mais la douceur des collines rwandaises doit émousser les souvenirs scolaires. Il faudra attendre décembre 1993 et l'arrivée des premiers casques bleus belges, immédiatement pris pour cible par les extrémistes Hutus parce qu'ils venaient aider à appliquer les accords de paix d'Arusha, pour qu'enfin beaucoup d'européens ouvrent les yeux et se rendent compte que la campagne anti Tutsis et anti opposition n'était pas plus tolérable que la campagne anti belge des extrémistes. Trop tard.

Marie-France Cros

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

2- Le génocide de 1972 au Burundi (extraits d'articles)

2-1- *Le Monde*

31 mai 1972, pages 1 et 3 :

Une longue tradition de violence

Par Philippe Decraene

Situé au cœur de l'Afrique noire, non loin de la région mystérieuse des sources du Nil, le petit royaume de l'Urundi, auquel les Européens n'accédèrent qu'au cours des dernières années du dix-neuvième siècle, se distinguait par la multiplicité des intrigues de cour et la violence des antagonismes tribaux ou claniques qui s'y développaient.

Les Allemands, qui, après la conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique (1885), fondèrent en 1897 le poste militaire d'Usumbura - l'actuelle capitale, Bujumbura - , notaient déjà, à la veille de la guerre de 1914-1918, un sérieux contraste entre le bellicisme des populations de l'Urundi et le caractère pacifique de celles du Rwanda voisin. Les souverains locaux, les Mwami, étaient en lutte permanente avec leurs feudataires, et, à plusieurs reprises les résidents allemands durent intervenir dans ces querelles sanglantes, parfois au mépris des instructions des gouverneurs d'Afrique-Orientale installés à Dar-Es-Salaam, capitale du Tanganyika, qui était alors également sous domination allemande.

Lorsque, après le traité de Versailles, les Belges succédèrent aux Allemands au Rwanda-Urundi, la Société des nations leur en ayant confié le mandat, le pays était le théâtre de règlements de compte, dont le caractère sanglant n'avait rien à envier à celui des *Récits des temps mérovingiens de* l'historien Augustin Thierry. Empoisonnements, assassinats, expéditions punitives, représailles entre adversaires politiques, étaient de règle à la cour des Mwami, personnages dont le pouvoir se confondait avec d'importantes fonctions religieuses.

Une instabilité permanente

Après la deuxième guerre mondiale, et la transformation du mandat en tutelle, exercée sous la responsabilité de l'ONU, une certaine accalmie parut se manifester sous le règne du roi Mwambutsa, la puissance tutrice composant avec les méthodes d'un homme qui refusait toute concession à la démocratie. Cependant, les intrigues de cour continuaient à faire des ravages et, tandis que s'opposaient minoritaires conquérants Tutsi et populations Hutu, monarchistes traditionalistes et, « modernistes », les clans composés des quatre principales familles princières s'entredéchiraient dans l'ombre. Bien qu'étant tous de race tutsi, les Abanyabururi**,** originaires de la région de Bururi, les Abanyaruguru, venus du Nord à travers l'Ouganda, les Abahima, venus à la même époque de la même région à travers la Tanzanie, et les Muramvya, essayaient de s'éliminer mutuellement. Toute l'histoire politique contemporaine du Burundi est encore dominée par ces rivalités à la. fois complexes et inexplicables.
(...)

Philippe DECRAENE

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-2- *Le Figaro*

29 mai 1972 :

Des témoins racontent : GÉNOCIDE TRIBAL AU BURUNDI

. 30 000 morts en un mois : la sanglante vengeance des géants Tutsis
. Toutes les élites de race Hutu massacrées par l'armée ou par des bandes furieuses
. La présence des coopérants et des missionnaires gravement compromise

TRENTE MILLE morts, cinquante mille, peut-être davantage, personne n'en sait rien. » L'homme qui parle ainsi revient du Burundi, ce petit pays de vingt huit mille kilomètres carrés, coincé entre l'énorme Zaïre (ex-Congo) et la Tanzanie, un pays où le soleil se couche dans les eaux du lac Tanganyika.

C'est un coopérant. Jusqu'à ces derniers jours, il enseignait dans une école technique du Bururi, la province la plus méridionale du pays. Peut-être n'y reviendra-t-il jamais. En débarquant en France, il a retrouvé à l'aéroport un prêtre de ses amis qui était lui aussi allé offrir ses services à la jeune Église africaine. Lui aussi est bouleversé de ce qu'il a vu : des milliers de gens massacrés par haine raciale, méthodiquement, à commencer par les plus instruits et par les plus évolués ...

Ce n'est certes pas d'aujourd'hui que les Batutsis et les Bahutus se haïssent. Les premiers sont une petite minorité (13 %) ; les seconds le plus grand nombre (85 %). Mais les premiers, « des européens à la peau noire » dira notre interlocuteur, ont parfaitement conscience d'appartenir à « une race de seigneurs ». Grands, bien découplés, leur silhouette est en effet plus proche de celle des européens que de celle des africains. Lorsqu'il fut question d'indépendance, il y a onze ans, les Tutsis ont fait savoir qu'ils voulaient tout, et tout de suite. Et pour eux tous seuls. N'étaient-ils pas déjà les maîtres d'un système féodal que le protectorat belge avait respecté ? Les Hutus souhaitaient eux aussi l'indépendance, mais à terme, le temps pour eux de former des cadres qu'ils ne possédaient pas.

Les Tutsis entendaient bien les prendre de vitesse et lorsque l'indépendance fut proclamée, le 1er juillet 1962, ils décidèrent de refaire le procès des hommes qui avaient tué l'année précédente, le prince Rwagasore, un des leurs, mais ils n'ouvrirent pas de nouveaux procès pour les assassins qui, quelques mois plus tôt, avaient tué des syndicalistes chrétiens hutus.

En 1965, c'est-à-dire trois ans après l'indépendance, le pays devait aller aux urnes. Les Hutus ont gagné ces élections du 10 mai. Que pensez-vous que fit alors le roi ? Il prit tout simplement un premier ministre tutsi et pour équilibrer l'inévitable prépondérance des Hutus à la chambre, il ne nomma que des Tutsis au Sénat. C'est alors que les Hutus se révoltèrent. Cette insurrection fut écrasée dans le sang tandis que le roi s'exilait.

En septembre 1966, son fils Ntare V lui succède. Pas pour longtemps d'ailleurs, puisque la République est proclamée deux mois après.

Naturellement, le nouveau régime est pris en main par les Tutsis avec à leur tête le président Micombero. Le calme revient. Mais très vite la corruption s'installe et le népotisme règne. Une nouvelle révolte va gronder. Elle éclate en octobre 1969 et elle est réprimée par un nouveau massacre.

Le compte des Hutus étant provisoirement réglé, c'est alors qu'apparaissent des rivalités entre les Tutsis. Sudistes et Nordistes s'opposent. Fin 1971, les insurgés Nordistes qui ont eu le dessous seront condamnés à mort, mais le président les graciera. « C'est une affaire entre Tutsis » dira-t-on à l'époque, des Tutsis aujourd'hui réconciliés dans la chasse aux Hutus.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Tueries à la machette

Le dernier épisode de cette sanglante histoire a commencé lors du long week-end du 1er mai dernier. Le 29 avril notre professeur et sa jeune femme qui descendent vers le lac Tanganyika sont surpris de rencontrer sur la route de nombreux barrages tenus par les jeunes du parti unique, les J.R.R. (jeunesses révolutionnaires Rwagasore). Ils comprennent en arrivant sur la place de Nyanza-Lac que les Hutus viennent de se soulever une nouvelle fois. Les insurgés, aidés de quelques mercenaires mulélistes, les font descendre de leur voiture, et les enferment avec quelques commerçants, Pakistanais pour la plupart, dans une maison du village.

Pendant quarante-huit heures, ils entendront des camions rouler et des coups de feu éclater. Leur gardien croit à la victoire.- « ça y est, vient-il annoncer, on a pris Bujumbura ». Mais, la radio en témoigne, les choses ne se passent pas dans la capitale du Burundi comme à Nyanza-Lac où les Hutus et les mercenaires ont réussi à liquider les fonctionnaires Tutsis et même quelques Hutus qui s'obstinaient à jouer le jeu du pouvoir.

En effet, plus au nord, les insurgés espéraient réussir un coup de maître en surprenant les militaires, les hauts fonctionnaires et même les ministres, qui participaient à une soirée de l'armée au bord du lac. C'est un échec. De hauts responsables réussissent même à gagner Kitega, plus au nord, où ils alertent les parachutistes et profitent même des circonstances pour abattre le roi Ntare V dont la popularité renaissante pouvait devenir aussi dangereuse pour les ambitieux Tutsis que les complots des Hutus.

Il semble d'ailleurs que ces Tutsis n'aient pas été pris au dépourvu. En effet, alors qu'à Nyanza-Lac, le 2, les Hutus croyaient encore à la victoire, la répression avait commencé depuis trois jours à Bujumbura. Dès le 29 avril, les trois seuls Hutus membres du gouvernement (ils étaient trois sur quatorze) avaient été arrêtés, et immédiatement abattus.

En dépit de l'aspect expéditif et horrible du procédé, on pouvait penser que les responsables voulaient faire un exemple et se contenteraient ensuite de frapper les rebelles tombés en leur pouvoir. Or, et sur ce point tous les témoignages concordent, il semble qu'ils aient saisi cette occasion pour déclencher un véritable massacre systématique de toutes les élites hutu, à commencer par les hauts fonctionnaires, en continuant par les professeurs d'université, puis par ceux du secondaire, puis du primaire, etc. On en est maintenant aux étudiants. A l'École normale supérieure, quarante d'entre eux sont manquants. On s'en prend également aux professeurs hutus dont dix ont déjà été tués, et aux catéchistes. La révolte hutu aurait fait 5 000 victimes. La répression en a fait déjà des dizaines de milliers.

« A la sortie de la messe à X..., une bande de JRR arrête le catéchiste et plusieurs dizaines de chrétiens. Ils les collent contre le mur, et les fusillent devant tout le monde » nous a raconté le Père Z... Il pourrait citer plusieurs faits du même genre :

- J'étais le dimanche 14 mai à Bujumbura ajoute-t-il. Au début de l'après midi, sur une place de la ville, des dizaines de JRR attendent. Des camions s'approchent, sur la plate-forme desquels on a entassé des centaines de pauvres diables. On les force à descendre, et à courir entre les deux haies de JRR armés de matraques et de machettes. Les trois quarts d'entre eux vont mourir horriblement blessés sur cette place écrasée de soleil. La foule applaudit à cette tuerie.

(...)

Jean Bourdarias

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-3- *La Croix*

19 mai 1972 :

GÉNOCIDES AU BURUNDI

● Le 29 avril, des bandes armées ont massacré des Batutsi ● L'exécution des élites hutu
● Le silence de l'opinion internationale

La détérioration de la situation politique au Burundi, sensible depuis plusieurs mois (voir la Croix des 8 et 30 janvier dernier), s'est confirmée de façon dramatique depuis deux semaines. Le 29 avril dernier des bandes armées, composées semble-t-il d'éléments hutus et de Congolais en exil (d'anciens fidèles de Pierre Mulélé adversaires du général Mobutu), ont massacré systématiquement des Batutsi, et même des citadins de toute ethnie, à Bujumbura, Gitega (les deux centres principaux) et dans le sud du pays, à Bururi, Rumonge et Nyanza-Lac.

L'origine et l'organisation de ce premier génocide, qui s'est déroulé dans des conditions atroces, reste obscure. Un complot de Hutus ? Mais dirigé par qui et avec quel objectif politique concret ? Pourquoi les artisans de ce « coup d'État » n'ont-ils pas attaqué des points vitaux comme la radio ou le palais présidentiels ?

Un « coup d'État » aux causes mystérieuses

Deux faits importants restent mystérieux : pourquoi le président Micombero avait-il dissous son gouvernement quelques heures avant l'éclatement de ces massacres ? On sait que depuis mars 1971 ledit gouvernement, composé à 80 % de Tutsi (ethnie minoritaire, mais privilégiée, notamment depuis la colonisation belge) était en fait mené par un groupe originaire de la région de Bururi (au sud du pays), dont la politique dite « réaliste » était fondée sur la répression et les solidarités de type tribaliste et régionaliste (au profit des Batutsi de Bururi). C'est ce groupe qui, à la suite d'un procès préfabriqué, fit condamner à mort ou à la prison à perpétuité le 24 janvier dernier une série de personnalités tutsi jugées trop libérales.

Or, on ne sait rien de ce groupe politique depuis le 29 avril dernier. Était-il menacé par le renvoi du gouvernement et a-t-il cherché à se venger par une gigantesque provocation raciste préparée à l'avance ? Ou est-il encore de fait au pouvoir et continue-t-il à tirer les ficelles ? Il faudrait, pour répondre à ces questions, connaître l'identité des principales victimes du 29 avril et aussi celle des personnes épargnées.

Le deuxième mystère est celui du retour de l'ancien mwami Ntare au Burundi, sa présence étant venue brouiller les cartes et ayant permis de développer la fausse nouvelle du « complot royaliste ». Or, l'ancien roi Ntare est revenu dans son pays (où il n'avait régné que de septembre à novembre 1966) sur l'intervention du ministre des affaires étrangères Simbananiye (un des piliers du groupe de Bururi) qui était allé lui-même à Kampala pour cela, et avec une garantie écrite de Micombero concernant sa sécurité (la presse ougandaise vient de publier le texte de cette lettre adressée au président Amine). Une machination n'est donc pas à exclure dans l'éclatement simultané des massacres du 29 avril.

Mais depuis le 1er mai on assiste au développement d'un autre génocide, celui des élites hutus. Tout en dénonçant de façon vague le « royalisme » ou « l'impérialisme », le gouvernement militaire du colonel Micombero (constitué d'un groupe d'officiers tutsis, issus dans leur majorité de Bururi) couvre un massacre organisé de tous les cadres hutus : à Bujumbura le tribunal militaire, qui s'était

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

tristement illustré dans les condamnations de janvier dernier, s'est transformé en cours martiale permanente et fait exécuter tous les fonctionnaires hutus dont il peut se saisir.

Des milliers de morts

Un témoin digne de foi nous écrit : « C'est par milliers d'hommes que se chiffre ce nouveau génocide. Les seuls critères des arrestations et des exécutions sommaires (partout dans les quartiers, dans les établissements publics, dans les maisons) semblent être la taille et une certaine morphologie (souvent sujette à caution !) Laissera-t-on continuer cette atroce boucherie sans protestation, de la part de ceux qui peuvent protester ? Vingt étudiants de l'ENS (1), des dizaines de jeunes de l'UOB (2), arrêtés en plein milieu des cours etc. Et ça continue. Tout le monde, ici, vit dans l'angoisse : jusqu'où ira ce massacre ? »

Au Burundi en 1972, comme au Rwanda entre 1959 et 1963, des tueries peuvent-elles intervenir dans le silence de l'opinion internationale ? Ces petits pays mal connus sont malheureusement réduits le plus souvent à une espèce de folklore qui masque leurs vrais problèmes.

Prendre parti entre ces ethnies qui s'entre-déchirent au niveau de leurs élites serait dérisoire. Mais nous avons une nouvelle fois l'exemple en Afrique noire des méfaits de l'exploitation politique du tribalisme. Les colonisateurs avaient joué à fond du clivage ethnique au Burundi, décrétant que les Tutsi étaient des Hamites, « une race de seigneurs » faite pour gouverner, et les Hutu des nègres bantous, « une race de serfs » faite pour obéir. Ces schémas marqués par les divagations anthropologiques de l'Europe dans la première moitié du XXe siècle ont profondément marqué les esprits des générations scolarisées dans ce pays. On en voit aujourd'hui les tristes résultats !

Un espoir semblait naître depuis quelques temps : l'Église du Burundi, disposant maintenant d'un clergé national et influente sur les deux tiers de la population (c'est le taux des baptisés), avait à plusieurs reprises pris position pour la justice sociale. En novembre 1971 encore, les évêques de ce pays dénonçaient de ce point de vue la politique gouvernementale et prophétisaient des événements graves. Il y a quelques jours, Mgr Ntuyahaga, évêque de Bujumbura, s'élevait contre les exécutions d'innocents.. D'autre part, une nouvelle génération intellectuelle remettait de plus en plus en cause les schémas racistes pour s'interroger sur les réalités sociales concrètes du pays : les jeunes de la JRR (3), au Burundi et à l'étranger, ont exprimé à plusieurs reprises leurs inquiétudes sur ce thème de juillet 1971 à mars 1972. Tout cela est noyé dans le sang.

La France entretient au Burundi une centaine de coopérants qui voient aujourd'hui tout un capital d'efforts s'effondrer. Une grande partie des cadres qu'ils ont contribué à former est massacrée au cours de génocides successifs. C'est cela aussi le sous-développement !

B. DEMEISTER

---

(1) École Normale Supérieure
(2) Université officielle de Bujumbura
(2) Jeunesses révolutionnaires Rwagasore

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

2-4- *Le Soir*

1er juin 1972, page 4.

Les origines du génocide au Burundi.

1. - L'assassinat du prince Rwagasore a provoqué le premier affrontement ethnique.

50 000 morts au Burundi ? On ne le saura jamais avec précision dans ce pays sans statistique et sans information libre. Qui irait creuser la terre qui couvre les charniers ? Mais il a fallu ce massacre - qui dépasse proportionnellement à la taille de ce pays (grand comme la Belgique et peuplé de 3 millions et demi d'habitants) ce qui s'est passé au Biafra, au Bengale et même sous l'Allemagne nazie - pour que le drame du Burundi force enfin les frontières de l'indifférence et passe les barrières de la grande information.
« Le Soir » a largement rapporté les faits, bien que les informations précises ne filtrent qu'avec une extrême difficulté : même si les commentateurs et témoins ont eu le bon goût d'épargner aux lecteurs les descriptions détaillées sur les atrocités commises, il est facile d'imaginer que le drame qui se joue est d'une gravité que nous, européens, avons peine à imaginer : « génocide » est bien le terme qui s'applique à cette répression d'une ampleur sans précédent en Afrique. La mort a d'abord frappé les Tutsis des campagne, puis, bien plus massivement, les cadres Hutus du pays tout entier.
Nous ne reviendrons pas sur les événements qui se sont déroulés pendant tout le mois de mai et que les lecteurs connaissent. Nous voudrions aujourd'hui prendre un peu de recul et nous demander : pourquoi de telles extrémités ?
Ces paysans armés de machettes, ces soldats traquant sans pitié tout ce qui, chez les Hutus, sait lire et écrire, ces camions de cadavres n'ont pas surgi du néant. Pour situer la tragédie il faut la considérer comme l'aboutissement - particulièrement atroce - d'une très longue évolution.

L'ancien régime.

Il y a depuis des siècles, trois groupes socialement distincts qui coexistent au Burundi : ce ne sont ni vraiment des « races », ni vraiment des « classes » ou des « castes ». On les appelle des « ethnies », c'est-à-dire des groupes d'origine géographique différente, de caractéristiques physiques propres et surtout de situation sociale distincte. Les pygmées Twa ne forment qu'une petite minorité sans influence : moins de 2 % de la population. Ils vivent en marge du Burundi contemporain. Les Hutus sont, à l'origine des bantous, comme les zaïrois et bien d'autres peuples d'Afrique centrale. Ils peuplent le Burundi depuis une époque très reculée et sont avant tout des cultivateurs. Organisés en petits groupes locaux, ils ont vécu de l'agriculture et continuent pour la majorité à le faire. Ils représentent aujourd'hui 85 % de la population.
Vers le 17ème siècle vinrent les Tutsis. Pasteurs, originaires des régions éthiopiennes, ils emmenaient leurs troupeaux du nord de l'Afrique au sud et ont fini par s'établir au Rwanda et au Burundi. Les Tutsis avaient une civilisation plus raffinée que celle des bantous, ce qui explique que tout en empruntant à ces derniers certains traits de leurs coutumes - ils se soient, peu à peu imposés comme maîtres et seigneurs dominant la masse paysanne un peu comme les nobles de l'ancien régime dominaient la masse des roturiers. Sous leur influence, le bétail est devenu une richesse essentielle, une source de revenus et surtout un symbole de prestige et de pouvoir. Il n'est pas abusif de dire qu'il y avait, dans le Burundi traditionnel un culte de la vache, véritable clé de voûte de la civilisation. Le bétail sert à tisser des liens, à récompenser des services ou

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

des loyautés. Comme le roi (Mwami) est le propriétaire suprême en dernier ressort et comme les Tutsis seuls sont éleveurs, ce culte de la vache renforce la monarchie et consacre la domination des Tutsis.
Peu à peu, donc, un équilibre social se dessine : le roi, par un système d'alternance, est choisi parmi les grandes familles princières Tutsis. Celles-ci sont supérieures aux Tutsis ordinaires, qui forment une aristocratie où l'on trouve aussi de « petits nobles ». Enfin, cette couche dirigeante règne sur la masse hutu qui forme le petit peuple. C'est un équilibre dans l'inégalité, cimenté par une tradition sacralisée.

Allemands et Belges.

À l'aube du 20ème siècle, les Allemands comme les autres nations européennes, cherchent à se faire leur empire africain. C'est ainsi que le Burundi a connu une courte période de colonisation allemande. Dès 1916, c'est la Belgique qui - parmi les vainqueurs de la guerre - reçoit sa récompense : la société des nations lui donne mandat d'administrer le territoire du Rwanda-Urundi, lequel groupe les deux royaumes voisins du Rwanda et du Burundi.
À leur arrivée, les Belges trouvent au Burundi une véritable nation et non un ensemble de tribus qu'ils faut artificiellement unifier en un Etat, comme ce fut le cas au Zaïre et dans bien d'autres colonies. Un roi, une seule langue, une seule religion, une même culture et un même système social pour tout le pays.
Dans cette nation, les premiers observateurs ont rapporté des témoignages sur le type de domination des Tutsis sur les Hutus: l'explorateur allemand Meyer, en 1916 déjà, résume bien le système établi : « batutsis et bahutus circulent souvent ensemble, amicalement, malgré la grande différence sociale et la morgue des batutsis, comme un maître avec un serviteur utile et docile ». Donc, un équilibre inégalitaire auquel on se résigne comme si la supériorité des Tutsis allait de soi. Notons d'ailleurs que la définition de l'ethnie est beaucoup plus sociale que raciale : un Hutu peut se «tutsiser » (s'anoblir), des mariages interethniques sont rares mais existent, des Tutsis pauvres vivent parfois comme les Hutus ordinaires.

Le choc colonial.

Les Belges ont d'abord fondé leur domination sur une acceptation de la hiérarchie existante : ils se sont, le plus souvent, mis en bons termes avec les princes Tutsis. Ils ont renforcé l'autorité monarchique contre les prétendants trop ambitieux au trône (l'histoire ancienne du Burundi est pleine de révolutions de palais où par l'empoisonnement ou l'assassinat, une famille princière rivale remplace la précédente). Les colonisateurs ont coiffé tout cet ensemble de leur autorité : c'est le système de l'administration indirecte... Le roi de l'époque n'était autre, en 1916 déjà, que l'ex Mwami Mwambutsa IV, le père de Ntare V, récemment assassiné, et qui vivait, depuis 1965, dans un exil doré à Genève. Pendant son très long règne, il se montra tout dévoué à ses protecteurs Belges qui le lui rendirent bien en soutenant constamment son autorité.
Mais la force des choses déclencha une évolution dont le tragique massacre d'aujourd'hui est un aboutissement.
Avec la colonisation vinrent de notables changements qui bouleversèrent l'équilibre séculaire : la scolarisation, l'évangélisation et même, à partir des années 1930 , les premières élections firent comprendre à la masse qu'un autre système que celui hérité des aïeux était pensable. Si les Tutsis furent les premiers et les principaux bénéficiaires du processus de modernisation, il y eut aussi des Hutus qui, par l'école, le commerce, les églises, sortirent du rang. Il commença à y avoir des instituteurs, des prêtres, des infirmiers, puis des députés et quelques universitaires Hutus. Une élite, autre que l'élite traditionnelle, commence à se former. Aux approches de 1940, des leaders politiques Hutus apparaissent et sont reconnus par leur ethnie, des partis

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

politiques totalement ou partiellement Hutus naissent aussi.
(...)

Paul Tannenwald.

2-5- *La Libre Belgique*

13 juin 1972, pages 1 et 3

Terreur au Burundi.
I. Pas d'innocent ?

De notre envoyé spécial.
La tragédie du Burundi est trop atroce pour que l'on puisse l'expliquer par la seule férocité de la féodalité Tutsi. Deux ethnies, qui semblaient vivre dans une symbiose à peu près harmonieuse depuis plusieurs siècles, ont soudainement tenté de s'anéantir mutuellement. Les Hutu ont perdu cette guerre civile. Ils paient les horribles conséquences de leur défaite. Toute l'élite Hutu, plusieurs dizaines de milliers de personnes, a été anéantie.
Le seul argument des autorités officielles pour expliquer la brutalité de cette répression, c'est que, si le complot Hutu avait réussi, plus de 300 000 Tutsis auraient été massacrés. Les autorités ajoutent que tous les intellectuels Hutus, sauf de très rares exceptions, étaient impliqués dans la conjuration. On ne peut pas exclure que ce soit vrai, ou presque vrai. Un journaliste américain résumait ainsi ses impressions : « dans le drame du Burundi, il n'y a pas d'innocent ».

Ils sont pauvres, mais ils vivent sur des collines verdoyantes et fertiles. Et s'il est vrai que le bonheur peut être fait de l'abondance des fruits et des piments, de la beauté des corps et des visages, de la douceur des paysages peuplés de bovidés majestueux aux grandes cornes ; s'il est vrai que le bonheur peut tenir dans les contes du soir, autour du feu ; si Ovide et Virgile ont eu raison de chanter les paradis bucoliques : alors, les Barundi ont tout pour être heureux.
Dans les temps passés, des gouvernants avides se faisaient des guerre de palais, ils s'empoisonnaient, ils se poignardaient, mais le peuple n'avait guère à souffrir de mœurs politiques bien proches de celles qui agitèrent la renaissance italienne. Le servage était beaucoup moins brutal que celui du Rwanda voisin et les paysans Hutu supportaient, sans trop gémir, la tutelle des seigneurs Tutsis.
L'histoire du Burundi, depuis les invasions hamites voici cinq siècles, a été très différente de celle du Rwanda. Cette histoire est mal connue encore. On sait seulement qu'au Rwanda, les grands pasteurs Tutsis, venus d'Éthiopie avec leurs grands troupeaux, imposèrent de force leur hégémonie aux peuples bantous originaux, les Hutu et les Twa, les premiers se spécialisant dans l'élevage, les seconds dans l'agriculture, et les troisièmes dans la chasse.
Les rois bantous du Burundi ne furent pas renversés et massacrés mais les Tutsis leur offrirent leur fille en mariage et c'est ainsi que, peu à peu, les étrangers s'introduisirent par métissage dans la vie politique, pour la dominer après quelques générations.
La famille royale demeure essentiellement métissée et forme la caste des baganwa, qui n'est ni Hutu ni Tutsi. Du temps de la royauté (renversée par Micombero en 1966), les baganwa dirigeaient toute l'organisation politique, Tutsi et Hutu n'obtenant que des charges inférieures. La hiérarchie sociale plaçait cependant les Hutu sous la dépendance des Tutsis, sans que cela fut absolument systématique : les mariages entre les deux clans étaient fréquents et ils le sont toujours, en sorte que l'on ne devrait plus parler de Hutu et de Tutsi, en tant que clans ethniques, mais bien en tant que catégories sociales.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Étrangement d'ailleurs, ces structures sont maintenues artificiellement par une loi non codifiée, qui veut que les enfants d'un homme Hutu soient Hutu et que ceux d'un homme Tutsi soient Tutsi, quelle que soit l'origine de la mère. C'est ainsi que des Hutu ont les traits physiques de Tutsi et vice versa.
Il n'en était pas de même au Rwanda, où les Tutsi formaient une caste rigoureusement fermée et dominatrice. En 1959, les Hutu du Rwanda se révoltèrent et chassèrent les Tutsis. Tout semblait indiquer que le Burundi échapperait à une telle crise, en raison du mélange des races. Ces dernières années, dans les milieux urbanisés, on comptait de 40 à 50 % de mariages mixtes entre Hutu et Tutsis et aujourd'hui, 75 % des veuves faites par l'horrible répression sont des femmes Tutsi qui avaient épousé des Hutu.
La montée politique et sociale des Hutu était rapide et ne semblait pas soulever d'opposition chez les Tutsis. Alors que, voici vingt ans, on trouvait à peine un homme Hutu sur dix jeunes universitaires on en trouvait, voici quelques semaines, un sur trois. Ainsi, peu à peu la distinction des races semblait appelée à disparaître et on espérait que le Burundi donnerait au monde l'exemple d'une nation multiraciale réussie par le métissage.
Cet espoir vient d'être anéanti.

La peur...

C'est beaucoup moins une réaction de haine qu'une réaction de peur qui sépare aujourd'hui les deux groupes. Peur des Hutu cultivés, pourchassés dans tout le pays et exécutés après jugement plus que sommaire : il suffit de deux accusations précises contre un Hutu, pour qu'il soit passible de la peine de mort. Il suffit que son nom figure sur une liste quelconque d'associations culturelles à caractère Hutu, pour que la « justice » décide d'en débarrasser le pays...
Peur des Tutsi, qui craignent à tout moment d'être massacrés comme l'ont été leurs frères dans le sud, de manière atroce. À Bujumbura, les familles Tutsi renvoient leur serviteur Hutu, tellement elles ont peur d'être empoisonnées.
Et la férocité de la répression ne s'explique sans doute pas autrement que par la terreur ressentie par les Tutsi, qui ont découvert avec stupéfaction que leurs amis Hutu, avec qui ils étaient étroitement liés, n'auraient pas hésité à les égorger, le jour venu. Sans doute, faudrait-il faire la part de la psychose, mais c'est bien difficile : une seule chose est certaine, c'est que tous les Tutsi sont absolument persuadés maintenant, qu'ils sont haïs par les Hutus et qu'il est devenu pour eux, une question de vie ou de mort de supprimer toute l'élite Hutu. C'est un climat horrible de terreur réciproque qui s'est déchaîné et qui, on le craint fort, a jeté dans les mentalités, des ravages irréparables.

(...)
L'opinion européenne a été fort frappée d'apprendre que, dans l'ensemble, les Hutu se sont laissés abattre en grand nombre, sans opposer la moindre résistance. Est-il vrai, comme le disent certains, qu'ils avaient conscience d'être coupables, collectivement, de la tentative d'insurrection ? Est-il vrai qu'ils acceptaient la mort comme une chose méritée, puisqu'ils ont été vaincus ? Est-il vrai que... Mille questions sans réponse.
Et on en vient à se demander s'ils ne faut pas comparer la tragédie du Burundi à une catastrophe naturelle, qui échappe au contrôle des hommes. Quand la violence des âmes et des cœurs, quand la terreur hideuse atteint de telles dimensions, ne faut-il pas penser à quelques tornades qui viendraient du fonds des âges, comme il en vient des grands fonds marins ?
(À suivre).
J.K.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Annexe 4 : Les entretiens et échanges avec les journalistes :

1- Marie-France Cros, de *La Libre Belgique*

1-1- Courrier en réaction à mes analyses

Avant notre entretien, comme je l'ai fait pour tous les journalistes, j'ai envoyé à Marie-France Cros des extraits de mon analyse de contenu la concernant directement. Je reproduis donc ici le mail qu'elle m'a envoyé en réaction :

De:"CROS Marie-France"
À:"'Sophie Pontzeele'" <sophiepontzeele@yahoo.fr>
Objet:RE: LLB
Date:Mon, 24 Nov 2003 12:35:21 +0100

Chère Madame,

J'ai lu rapidement votre texte. C'est toujours bizarre d'être ainsi analysé parce que cela ne correspond pas à ce que l'on a soi-même ressenti.
Quelques remarques rapides:
- vous dites <MFC et ses confrères du Soir>. N'est-ce pas La Libre que vous voulez dire ?
- je n'étais pas là les premiers jours parce que (c'étaient les vacances de Pâques), j'étais coincée à l'étranger avec deux petits enfants.
- je n'étais pas envoyée spéciale parce que j'étais sur la liste des gens à tuer. Gérald Papy est donc parti à ma place.
- Le fait que j'aie été désignée comme cible s'explique - tout comme la différence de vision avec *Le Soir*, que vous attribuez à mon absence sur le terrain - par le fait que *La Libre Belgique*, contrairement aux autres médias, a suivi de près la crise rwandaise depuis octobre 1990. Les autres médias avaient généralement laissé tomber quelques semaines après l'attaque d'octobre 1990 et ne suivaient plus attentivement ce dossier. Quand vous évoquez mes phrases attaquant la Belgique, la France, l'IDC ou l'Eglise, elles ont l'air, isolées de leur contexte, de sortir de nulle part. En réalité, elles furent précédées de nombreux articles détaillant les éléments qui constituent l'accusation que je résume dans la phrase que vous retenez.
- Pour ce qui est du ton, vous devez vous imaginer l'atmosphère à l'époque: les coups de fil et les lettres que je recevais (lettres passant par le Kivu) donnaient l'image d'un génocide. Des milliers de gens étaient assassinés sans raison, pratiquement sous nos yeux, et nous, Europe, nous ne faisions rien. Sauf, finalement, l'opération Turquoise, destinée à changer le cours de la guerre du FPR plus qu'à sauver des cibles du génocide - même si elle en sauva.

Bien à vous.
MFC

1-2- Retranscription de l'entretien du jeudi 4 décembre 2003 à Bruxelles :

Sophie Pontzeele : D'abord je voulais commencer par répondre un peu à ce que vous m'aviez dit dans votre mail... Juste une remarque : quand je parlais de vos

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

« confrères du *Soir* », j'ai vérifié, ce n'était pas une erreur, c'était dans un sens plus général de confrères journalistes...

Marie-France CROS : C'était la bonne phrase ? Ah d'accord...J'avis un doute je me suis dit est-ce qu'elle ne s'est pas trompée pour celui-là...

Non, mais c'est un détail. Après, ce que vous m'avez dit sur votre situation personnelle qui vous a empêché d'aller là-bas, donc effectivement je n'étais pas au courant...

Forcément personne n'est au courant c'est tout à fait privé. Ça n'avait rien à voir avec le déroulement de l'action en lui-même c'était purement privé, j'étais coincée quoi.

Ça, et ensuite le fait que vous étiez menacée comme vous me l'avez dit... Car effectivement vous êtes à la fois celle qui a écrit le plus sur le Rwanda dans *La Libre Belgique*, sans être allée à ce moment là sur place, contrairement à ce qui se passe dans d'autres quotidiens. Donc c'est vrai que je m'étais posée la question mais je n'avais pas de réponse...

Mais ça s'explique très facilement c'est parce que j'étais sur les listes. Et alors la dernière fois où ... les trois dernières fois où je suis allée au Rwanda avant le génocide, à chaque fois les gens étaient de plus en plus près derrière moi. Donc, la première de ces trois dernières fois, je ne me souviens plus exactement des dates mais il y avait eu une fois où ils avaient diffusé... l'extrême droite de la CDR avait diffusé un tract, en ville, appelant à ... Un tract assez menaçant. Je dois avoir encore ça dans mes papiers d'ailleurs si vous en avez besoin... Assez menaçant, disant de faire attention, qu'on allait me régler mon compte, donc c'était dans le style érotico-violent typique de cette crise rwandaise. Si je me souviens bien de ce tract c'était un truc du genre : « vous êtes sortie des cuisses... vous êtes l'amie par la cuisse de l'ancien roi... un truc, vous savez ? Je peux le retrouver ce papier parce que c'était quand même assez particulier. Et ce tract a été diffusé au moment où je quittais le Rwanda alors que eux croyaient que j'arrivais. La fois suivante ils se sont rendus compte que j'étais là pendant mon séjour, et la dernière fois où je suis allée ils s'en sont rendus compte quand je suis arrivée et donc ça devenait de plus en plus chaud pour moi. Et notamment la dernière fois où je suis allée, il y a une amie rwandaise qui m'a... C'était un voyage ministériel belge, je pense que c'était en mars je crois... et j'accompagnais un ministre belge qui venait rendre visite aux soldats belges qui étaient casques bleus et il y a une partie du programme où je n'ai pas suivi la délégation officielle, j'ai fais des choses de mon côté. Et c'était la dernière journée avant que nous partions, et cette amie rwandaise m'a ramenée à l'aéroport, et comme elle connaissait quelqu'un des services de sécurité de l'aéroport elle m'a conduite jusqu'à l'avion et je suis montée dans l'avion avant la délégation officielle. Parce que c'était un avion privé du gouvernement belge. Et donc j'ai attendu là, et quand la délégation officielle est revenue, ils étaient tout... tout comment dire, impressionnés, et ils parlaient tous du fait que la radio RTLM qui était diffusée dans l'aéroport, parlait en kinyarwanda et mon nom revenait tout le temps. Et on m'a dit après, que c'était donc les gens de la CDR qui disaient Marie-France Cros est à l'aéroport. Donc ça devenait un peu chaud pour moi, donc je savais que ce n'était pas bon pour moi d'y aller et on m'a dit que j'étais sur les listes. Et un de mes confrères de RTL qui était à Kigali pendant le génocide m'a dit qu'à un moment donné, il y avait des soldats qui ouvraient les voitures où il y avait des blancs en demandant si Marie-France

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Cros était dedans. Donc, j'ai bien fait de ne pas y aller quoi. Et c'est pour ça qu'on avait envoyé Gérald Papy qui n'étais pas connu à ce moment-là des autorités rwandaises, parce que lui n'avait pas, ou très peu couvert l'actualité rwandaise jusque-là. Après il l'a fait régulièrement, mais à ce moment-là c'était assez récent qu'il suive ce sujet-là. Donc comme son nom n'était pas connu c'était moins, moins...

Moins risqué pour lui...

Parce qu'il faut dire aussi que... D'un point de vue de la communication le gouvernement Habyarimana a très mal réagi au début de la crise, en 1990 quand la guerre commence. Parce que... pour des raisons diverses il se trouve que *La Libre Belgique* a suivi cette crise avec beaucoup plus d'attention que les autres confrères... Et à un moment donné, je ne sais plus quelle date mais je dois pouvoir retrouver ça dans mes archives... A un moment donné il y a eu, ils ont fait une émission à la radio. Oui c'est ça, ils ont réagi... *La Libre Belgique* ne se diffusait pratiquement pas au Rwanda, pour une question de finances, les gens n'achetaient pas *La Libre Belgique*. Il y avait eu un article dans *La Libre Belgique* qui ne leur plaisait pas, et, au lieu de laisser tomber, ce qui serait la bonne réaction de leur point de vue, ils ont répondu à la radio nationale à mon article. Or la radio nationale est ce qu'écoutent tous les Rwandais. Donc, tous les Rwandais ont su qu'il y avait un journal en Belgique qui avait attaqué le gouvernement, ce qui était très neuf à ce moment-là... Qui avait mis en cause le gouvernement Habyarimana pour divers éléments. Et donc c'est eux, d'une certaine manière, qui ont fait la publicité de *La Libre Belgique* dont les Rwandais n'auraient jamais entendu parler autrement. Ce qui fait que, le gouvernement rwandais à décider de m'inviter...au Rwanda, alors que... pour corriger le reportage que j'avais fait. Or, ce deuxième reportage au Rwanda, ça devait être en mai 91 ce deuxième reportage. Pendant ce deuxième reportage au Rwanda, que j'ai axé plutôt sur des questions de famine parce qu'à cette époque-là commençait une famine, au sud, que Habyarimana étant du nord ne voulait pas reconnaître... Pendant ce reportage, j'étais tout le temps chaperonnée par une dame de la... chargée de me surveiller. Et c'était extraordinaire, je n'ai jamais plus vécu cette situation à aucun moment. Dès qu'elle s'éloignait de moi de dix mètres, quelqu'un passait à côté de moi et parlait entre ses dents. Donc on ne pouvait pas voir qu'il me parlait mais moi je l'entendais, ils arrivaient de face comme ça et ils disaient « vous êtes Marie-France Cros ? » et il était à un mètre de moi, il se grattait la tête ou bien... Il s'asseyait sur un banc à côté de moi et il regardait dans une autre direction que moi on ne pouvait pas voir qu'il me parlait, mais oui, et il me disait « bravo pour votre article ». L'article en question, qu'il n'avait pas lu, et dont il n'avait entendu parler que par la radio, de manière indirecte. Donc ils ont fait... Ils ont fait de moi une vedette alors que ça ne serait jamais arrivé si la radio n'avait pas fait ma publicité, puisque c'était un journal belge, que les gens du Rwanda n'avaient pas les moyens d'acheter. L'abonnement... Il faut payer le prix de l'avion. Déjà l'abonnement d'un journal européen est cher par rapport à là-bas, mais en plus comme on paye le prix du transport en avion c'est très cher. En réalité la plupart des abonnements qu'on a au Rwanda ce sont des, des Belges qui veulent garder un contact avec leur pays. Donc font le sacrifice de payer un abonnement de journal assez cher. Maintenant avec internet ça se passe autrement mais à ce moment-là c'était comme ça.
Et donc involontairement ils ont fait de moi une vedette. Alors il y a eu des... des tracts qui circulaient... J'étais le « pistolet des Inkotanyi » pour... Je crois que c'est la CDR ou le MRND qui disait ça... Et, quand j'allais au Rwanda, il y avait la radio nationale qui venait m'interviewer sur l'interview que je venais d'avoir avec le président, c'était une

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

situation embarrassante et tout le temps, tout le temps comme ça. D'abord c'était juste la radio nationale, puis quand il y a eu RTLM. Il y a eu RTLM, mais RTLM c'était, c'était... malsain, c'était pas un travail de radio c'était...

De la propagande ?

Et surtout très menaçant, c'était... Ils ne disaient pas les patriotes ils disaient... je crois qu'ils disaient les Rwandais... Faites attention parce que les Rwandais vont se venger... Des choses comme ça vous voyez. Et ça... plus on s'approchait de l'époque du génocide, et plus la pression était forte. Donc, quand le génocide a commencé c'était clair que, je ne devais pas y aller. C'était pour ça donc que c'est pas moi qui couvre sur place.

D'accord... Et sinon il y avait un autre aspect donc, c'était par rapport aux différences d'analyse avec *Le Soir*, vous disiez on ne peut pas dire que c'est dû au fait que vous n'étiez pas sur le terrain... Enfin, je voulais préciser un peu. Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire car en plus vous n'y étiez pas là mais vous y avez été beaucoup donc...

Parce que vous avez... Un moment donné il y avait une phrase comme ça je me suis dit, mais ça c'est une différence d'interprétation...

Parce que, le problème... moi j'ai quand même remarqué que de toutes façons au sein même des quotidiens il y avait des divergences selon les journalistes sur certains points... Donc on ne peut pas vraiment dire en bloc *Le Soir* a dit que, *La Libre Belgique* a dit que... Par contre, j'ai quand même remarqué y compris dans les quotidiens français, que souvent les différences apparaissaient entre les envoyés spéciaux d'une part, et le reste de la rédaction de l'autre. Ce qui peut certainement s'expliquer par le fait que les envoyés spéciaux... ils sont sur place avec une pression justement, encore plus grande, en assistant à ce qui est en train de se passer à ce moment-là, au génocide. Et notamment par rapport au FPR, moi c'est là que j'ai vu pas mal de différences... C'est que souvent, plusieurs journalistes ont manqué de recul, un peu, vis-à-vis du FPR, c'est-à-dire ceux qui étaient sur place. Parce que le FPR, bien sûr, cherchait à donner une image de lui sans doute... enfin une organisation très disciplinée etc. C'est des mots qui reviennent souvent et... Je me disais que d'être sur place, en plus dans la zone qui était tenue par le FPR où finalement les journalistes n'assistaient pas forcément eux-mêmes aux combats...

Mais il n'y avait pas de combats...

Enfin à la prise des villes, à l'avancée du FPR... Et donc sans y assister directement ils avaient le récit des officiers ou des soldats...

Mais...

Avec peut-être une difficulté de recouper ces récits avec d'autres choses...

Ça c'est toujours sur les fonds de guerre. Que ce soit la guerre en Irak, c'est toujours... Vous êtes d'un côté ou de l'autre sinon vous... Vous êtes morts, donc vous ne pouvez plus rien raconter...

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Ça je ne conteste pas, d'autant plus que les journalistes belges vu le climat, ne pouvaient être que d'un côté à ce moment-là... Enfin ceux...

Oui, parce que les Belges à ce moment-là étaient...

Il y avait une campagne anti-belge, quand même qui...

Oui, oui... Ce que vous dites du FPR, j'attire votre attention sur le fait que ce n'est pas forcément la propagande du FPR, qui se présente comme un mouvement discipliné, qui a l'effet que vous dites et qui est certainement exact... N'oubliez pas... Enfin moi je me rappelle mais je ne peux plus les retrouver maintenant... Je me rappelle d'avoir lu et entendu à la radio ce que racontaient, et vu des images, ce que racontaient les confrères... N'oubliez pas mettez-vous à la place de gens qui arrivent d'un pays normal et qui, dès qu'ils sont plongés... Dans une rue, des deux côtés vous avez des tas de morts... pour... dans la tête des gens qui sont là ceux... et vous les voyez devant vous ceux qui font ça. Ils coupent les gens devant vous, vous... humainement vous devez vous mettre à la place des gens de l'extérieur qui arrivent. Quand vous êtes du côté du FPR, c'est une armée entre guillemets normale, quand vous êtes du côté des autres c'est un... une boucherie invraisemblable. Donc on n'a pas besoin de faire de la propagande. Le contraste est tellement fort à ce moment-là, que forcément les gens... C'est presque un réflexe animal quand vous voyez cette sauvagerie... De l'autre côté vous voyez juste une armée.

Bien sûr... Mais humainement, c'est ce que je voulais dire, c'est complètement compréhensible... En plus se retrouver dans une situation où personne ne fait rien contre ce génocide finalement, et que les seuls à combattre les génocidaires, finalement c'est le FPR...

A ce moment-là c'est comme ça oui...

La seule force militaire à ... Humainement c'est largement compréhensible, qu'on puisse même se retrouver, forcément... avoir envie que le FPR avance le plus vite possible pour mettre fin à ce carnage, donc...

Oui, je pense que c'était vraiment l'atmosphère...

Voilà donc ce n'est pas un jugement...

Mais ce n'est pas seulement de la propagande. C'est que les faits à ce moment-là étaient extrêmement contrastés.

Mais, ceci dit, avec le recul... évidemment c'est plus facile avec le recul donc il ne s'agit pas, voilà, d'avoir des jugements sommaires, mais avec le recul on se rend compte quand même... Qu'il y a eu quand même un manque de distance, alors, qui est compréhensible, mais qui existe, vis-à-vis du FPR, qui, forcément de la part de journalistes qui n'étaient pas directement sur place, même s'ils savaient ce qui se passait ne le voyaient pas... ne le vivaient pas aussi intensément. Eux pouvaient avoir un peu plus, peut-être, de recul, sur les exactions aussi commises par le FPR qui...

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Et surtout, ceux qui sont à l'extérieur, ceux qui sont en Europe, ils reçoivent des nouvelles d'ailleurs.

Voilà, ils ont des sources plus nombreuses que simplement ceux qui sont sur place et...

Tout à fait. Mais ça c'est un problème général... pour tous les conflits. Ça arrive pour tous les conflits.

Et alors à la fois... Je pense que c'est vrai que ceux qui sont plus loin des événements, peuvent à la fois avoir plus de recul vis-à-vis de ce que font ou ce que sont les belligérants. En revanche, ce qu'on constate aussi c'est que ceux qui sont... Enfin que ça soit en France ou en Belgique, à Paris ou à Bruxelles en gros, on a aussi l'impression qu'ils sont par contre... ils sont beaucoup plus sous l'influence de leurs gouvernements respectifs. Par exemple pour la France, vis-à-vis de l'opération Turquoise c'était...

Très clair...

Très net, l'alignement, au niveau des rédactions en tous cas, alors que les envoyés spéciaux, qui eux encore une fois là, voyaient quand même les soldats français arriver et être acclamés par les génocidaires, et ...

Oui je me rappelle d'un papier où on voyait... Le journaliste disait clairement, que ça lui avait coupé la chique, que ça le mettait mal à l'aise...

Dans...

Je ne sais plus si c'est *Le Figaro* ou ...

Dans *Le Figaro* oui, c'était assez, assez net...

Oui, je ne me rappelle plus qui l'a écrit... Je me rappelle que ça m'a frappée quoi, le type ça lui a vraiment coupé la chique de voir ça.

Patrick de Saint-Exupéry ou Renaud Girard... Les deux sont quand même assez critiques et même très critiques vis-à-vis de l'opération Turquoise, contrairement à la rédaction du *Figaro* qui... tout en rappelant le passé de la France parce qu'on ne pouvait pas l'ignorer, défendait quand même cette opération...

Mais, mais en même temps... Bien sûr ce que vous dites est juste. Mais en même temps, enfin moi, pour le comprendre je me mets à la place des confrères français qui étaient à Paris... D'abord, il y a deux éléments qui jouent. D'abord, en France, jusqu'à Mitterrand... Mais c'était encore en partie existant sous Mitterrand, il y avait une tradition de consensus sur la politique extérieure, on ne mettait pas en cause... Ça n'existe pas en Belgique. En Belgique il y a ... Les divisions de la politique intérieure, vous les retrouvez pour la politique extérieure. Alors qu'en France il y a eu très très longtemps jusqu'à Mitterrand, un consensus là-dessus. Et deuxièmement, les Français se voient comme la patrie des droits de l'homme, donc ça peut pas rentrer dans leur tête

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

qu'ils soient pas le... du bon côté. Ça joue aussi et il faut vraiment leur prouver qu'ils sont pas du bon côté et c'est quelque chose qu'on peut voir aussi quand... Comme ce collègue qui voit que les Français sont acclamés par les génocidaires et qui se dit aïe aïe aïe, il y a quelque chose qui ne marche pas... Mais ceux qui sont à Paris, imaginez on leur a appris ça depuis qu'ils sont petits qu'ils sont la patrie des droits de l'homme, comment ils vont être du côté des tueurs ? Enfin je ne dis pas que c'est une excuse, je dis que c'est une explication.

Aussi c'est vrai, parce qu'il y a eu cette continuité, quels que soient les gouvernements quand même, de la politique, surtout en Afrique. Enfin... Mais sinon pour revenir sur la Belgique, moi il y a une question que je me posais... Dans les journaux, que ce soit *Le Soir* ou *La Libre Belgique*, le moment où il y a eu le plus grand nombre d'articles, en tous cas dans la période que j'ai étudiée, c'est au mois d'avril...

Quand ça commence oui...

Surtout au début du mois d'avril, quand ça commence donc et quand il y a l'assassinat des 10 casques bleus. Puisque au début du mois d'avril, en fait la majorité des articles sont consacrés soit à l'assassinat des casques bleus, aux réactions en Belgique, ou aux débats sur « est-ce qu'il faut s'engager ou pas avec des troupes de l'ONU, avec quel mandat » etc. Et alors, ce qui m'a un peu étonnée c'est que, d'un côté, à juste titre, beaucoup de journalistes ont critiqué l'inaction de la communauté internationale face à un génocide, au moment où on commémorait en plus celui... Enfin celui qui s'était produit pendant la seconde guerre mondiale...puisque c'est arrivé un peu plus tard mais...

C'est au même moment, je ne me rends pas compte ?

Bah, c'est un peu plus tard mais au mois de juin par exemple il y a énormément d'articles dans *Le Figaro* pour parler du cinquantenaire du débarquement et donc parler du génocide...

Ah ! Exact...

Et il y a...

Oui, c'est frappant de voir les deux...J'étais tellement plongée dans cette histoire que ça ne m'a pas frappée, à l'époque...

C'est vrai qu'il y a une critique de l'inaction de la communauté internationale, qui est tout à fait légitime je pense... En même temps, le fait que le gouvernement belge décide de se retirer de la MINUAR, ça a quand même précipité le retrait de la mission de l'ONU, et là par contre il n'y a eu aucune critique vis-à-vis de ce retrait... Alors bien sûr, on pouvait se dire, que les troupes de l'ONU restent comme ça si elles n'ont pas de mandat pour intervenir, à quoi ça sert. Mais j'étais un peu étonnée que...

Ça ne soit pas critiqué à ce moment-là ?

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Voilà, que ça ne soit pas critiqué quitte à dire il faudrait qu'ils aient un mandat qui leur permette d'intervenir. Mais se retirer de fait, ça a permis aux massacres quand même de continuer et de s'étendre, et il n'y avait plus personne pour pouvoir s'interposer...

Oui... Là il y a deux choses à dire. La première c'est qu'il faut être dans un journal quand ce genre de crise arrive. Jusqu'à ce qu'on tue les casques bleus, c'est l'affaire du bureau étranger. Quand on tue les casques bleus, ça devient une affaire belge. Donc c'est plus les mêmes journalistes qui sont les seuls à, à traiter l'affaire. Et comme normalement dans chaque pays on met en évidence l'information nationale, plutôt que internationale, puisque si c'est pas vous qui le faites ce sera pas les gens d'autres pays qui vont mettre en évidence votre information, donc c'est les journalistes du « belge » si j'ose dire, ceux qui suivent l'actualité belge... Donc ça va être le spécialiste de la Défense, ce qu'on appelle information générale... Ça s'appelle « société » dans certains journaux ou « faits divers », qui sont envoyés interroger les familles ou des choses comme ça. Ces journalistes-là passent devant ceux qui suivaient la crise rwandaise proprement dite. Ces journalistes-là forcément n'ont pas... les éléments, pour se rendre compte, des conséquences que ça peut avoir. Eventuellement, on va demander à un journaliste du bureau étranger d'analyser ces conséquences. Mais au début, d'abord on focalise sur le drame lui-même, la mort des dix Belges. Par contre, après, comme vous dites c'est plus facile de voir après, quand il y a la commission d'enquête sur le Rwanda, cette décision de retrait des casques bleus a été... stigmatisée comme une erreur profonde, et c'est un des éléments qui nuit à la carrière politique de la personne qui a pris cette décision, aujourd'hui encore. Mais, comme vous l'aviez remarqué fort justement, au moment où ça arrive on est trop le nez sur les affaires... On ne mesure bien la...le poids désastreux de cette décision qu'avec un peu de recul et, la commission d'enquête va bien travailler ce point en particulier. C'est un des principaux éléments de cette enquête.

Oui, j'ai vu notamment dans le livre de Jean-Claude Willame, il parle de cette commission...

Vous avez vu le texte lui-même de cette commission ?

Le texte lui-même non... Mais l'ouvrage de Jean-Claude Willame relate ce qu'il s'est passé dans cette commission...

Oui mais lui il était... Il n'était pas neutre dans cette commission, il était... Donc c'est moins bien que de voir les travaux de la commission elle-même. Est-ce que vous ne pourriez pas demandez au Parlement belge, les recevoir (...) ? Parce que là vous avez vraiment, puisque c'est une commission parlementaire, les différents camps. La Belgique n'était pas neutre, le monde politique belge n'était pas neutre dans cette histoire. Il y a eu d'un côté les chrétiens francophones et flamands qui étaient plus ou moins en accusation parce qu'ils avaient longtemps appuyé le régime Habyarimana. Et de l'autre côté vous aviez le ministre qui avait décidé de retirer les paras belges, c'était un socialiste flamand. D'un autre côté vous aviez les libéraux qui n'étaient pas du tout mêlés à cette histoire parce qu'ils étaient dans l'opposition c'était facile. Mais donc vous aviez tous les camps et donc le compte rendu de la commission d'enquête est neutre. Ce que n'est pas le livre de Jean-Claude Willame. Enfin à mon avis, c'est une opinion...Lui était dans la commission d'enquête comme conseiller d'un député du parti

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

chrétien. D'un député ou d'un sénateur je ne me souviens plus... Madeleine Willame... Je ne me souviens plus si c'est député ou sénatrice maintenant. Mais en tous cas du PSC le parti chrétien francophone, qui était plus ou moins en accusation à cette époque-là. Donc enfin... Je pense que c'est mieux de voir le texte de l'enquête.

Et sinon sur le fait... ce que vous dites, qu'à ce moment-là c'était plutôt des journalistes qui traitent l'actualité belge qui passent devant... Bien sûr, ça se voit aussi en France mais là au moment de l'opération Turquoise. Il y a beaucoup plus de journalistes qui...

Défense, spécialisés défense mais qui connaissent rien à l'Afrique...

Voilà. Mais y compris chez les journalistes qui connaissent l'Afrique et qui traitent la crise rwandaise, moi j'ai trouvé qu'il n'y avait pas de critique vis-à-vis de ce retrait...

Du retrait belge ?

Oui. Alors qu'il y avait beaucoup d'articles pour expliquer fort justement, que c'était scandaleux cette différence par exemple, entre les moyens déployés au moment de la guerre du Golfe, ça c'est une comparaison qui revient assez souvent. Ou bien la Yougoslavie... Et l'absence de moyens déployés pour faire quelque chose au Rwanda. En gros, que vaut la vie d'un africain par rapport à celle d'un Européen, ou par rapport au pétrole irakien. Et là c'est vrai qu'on pouvait se poser la question aussi, est-ce que, aussi dramatique soit-elle la mort de dix casques bleus, donc de soldats quand même, justifiait de reculer et de ne rien faire face à un génocide. C'était... On pouvait s'étonner un peu qu'aucun journaliste ne mette le doigt sur cette contradiction.

Vous dites, en France ou en Belgique ?

En Belgique... En France, la France n'était même pas dans la MINUAR donc...

Non mais je veux dire, en France on n'a pas parlé de ce... je n'ai pas regardé.

Du retrait belge ? Oui mais ça n'a pas été non plus critiqué... Ça n'a pas été spécialement... C'est beaucoup moins traité en France forcément. En France ce qui va faire l'actualité c'est l'opération Turquoise parce qu'avant il y avait beaucoup moins d'articles sur le Rwanda. Il y en a un peu au début, au moment de l'évacuation des ressortissants. Ensuite il y a très peu d'articles, c'est-à-dire aux pires moments du génocide il y a finalement très peu d'articles, et là où il y vraiment une montée, c'est au moment de Turquoise.

Oui c'est ça...

Ce qui fait l'événement c'est plus l'implication française que le génocide en lui-même en fin de compte...

Ça répond toujours à ce vieux principe que dans la presse d'un pays X on parle d'abord de ce qui concerne le pays X. C'est comme ça partout. Mais d'un autre côté, il y a le fait

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

aussi que quand un pays décide une opération militaire, en général le ministère de la Défense et le ministère des Affaires étrangères de ce pays essayent de préparer l'opinion et de présenter les choses du point de vue qui les arrange le mieux... Ça joue aussi.

Et, sinon je me demandais... *La Libre Belgique* a envoyé à deux moments des envoyés spéciaux en avril et juillet...

C'était pas les mêmes ? Y avait pas Gérald Papy ?

C'était Philippe De Boeck...

Philippe De Boeck ah oui...

Donc là c'était en avril, je ne me souviens plus... et Gérald Papy, en tous cas, je ne sais pas combien de temps il y est allé mais ses reportages ont été publiés sur trois jours entre le 9 et le 11 mai...

Mais c'est De Boeck d'abord ?

Oui, en avril. Et par contre, c'était début mai Gérald Papy, et ensuite il n'y a plus du tout eu d'envoyés spéciaux alors je me demandais, est-ce que c'était dû aux mêmes raisons qui ont fait que vous ne pouviez pas y aller par exemple. Est-ce que c'était dû à des problèmes de sécurité, ou est-ce que c'est dû plutôt à un choix...

Ça je ne me souviens pas. C'est peut-être aussi une raison de budget. Honnêtement je ne me souviens pas. Je ne peux pas vous dire là.

Parce que c'est vrai aussi pour *Le Soir*. L'opération Turquoise n'a pas été du tout couverte. Enfin en termes d'envoyés spéciaux, on en a parlé bien sûr mais...

Oui. Ça doit être une raison de budget parce que les journaux belges sont moins riches que les journaux français. Ils ont un lectorat dix fois inférieur au lectorat français avec les mêmes coûts de machine (...). Donc on est beaucoup moins riches que les journaux français. Les salaires sont beaucoup moins élevés et donc on a, à un moment donné il y a des raisons budgétaires qui font qu'on n'envoie pas les gens. Et alors je sais qu'à un moment donné… Je connais le cas pour *Le Soir*. Parce qu'à ce moment-là moi je n'avais pas d'enfants. Mais je me rappelle d'une époque où, mon collègue du *Soir* lui avait quatre enfants, et il fallait envoyer quelqu'un en Amérique centrale, et il me dit non parce que comme j'ai quatre enfants l'assurance est trop élevée...(...) Donc les questions de budget jouent. Mais je ne me souviens plus si, la question que vous posez, pour cette époque-là c'était la bonne raison.

Sinon par rapport, toujours pour revenir par rapport à l'appréciation du FPR... Gérald Papy qui était sur place et qui a travaillé dans la zone tenue par le FPR... Vous étiez quand même un peu plus critique sur le FPR. C'est-à-dire, en montrant... En faisant part des enquêtes qu'il y avait déjà à ce moment-là notamment de Human Rights Watch...

Sur les meurtres des...

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Non seulement sur les meurtres de miliciens, mais surtout de civils...

Mais encore une fois, au moment où on est là ils ne vont pas le faire devant vous...

Bien sûr...

Donc c'est quelque chose dont vous entendez parler mais vous devez vérifier. Ça prend un certain temps. Et puis on a plus de certitudes quand du temps a passé que au moment même. Par exemple les meurtres dont on parlait de la part du régime Habyarimana. On n'en parle pas au moment où ils ont lieu il faut le temps de vérifier, donc d'avoir plusieurs sources. Des sources qui viennent...S'agissant de l'Afrique c'est très important. Des sources qui viennent d'ethnies et de régions différentes. Etre sûr que eux n'ont pas la même source pour vous raconter l'histoire. Ça prend un certain temps donc on ne peut pas... Si on l'a pas vu soi-même et qu'on fait une enquête, on le sait toujours après que ça se soit passé. Enfin on a des convictions après que ça se soit passé. Soit parce que on a vu des sources extrêmement différentes qui ne s'entendent pas sur les raisons pour lesquelles ça s'est passé mais qui toutes disent que ça s'est passé et vous racontent pratiquement le même récit. Vous vous dites oui ça y est, c'est vrai. Mais il faut le temps d'avoir trouvé, avoir recherché, avoir vérifié, recoupé, tout ça. Donc c'est jamais publié au moment même. Donc...C'est Gérald Papy qui était sur place au moment où, au siège on commence à parler de ces événements là, c'est que... Lui normalement dans un journal on demande... Il y a des journaux où ils ne le font pas mais en tous cas ici quand on envoie un envoyé spécial on veut qu'il raconte ce qu'il voit. Pas commencer à faire depuis là-bas le même papier que ce qu'il aurait fait ici, ce qu'on appelle un papier de « desk »... qui est, avoir interrogé telle et telle capitale... Il a pas besoin d'aller là-bas pour faire ça. Si on l'envoie là-bas c'est pour qu'il donne... Pour que ce soit vraiment subjectif. Pour qu'il dise ce qu'il voit au moment où il le voit. Sinon c'est pas la peine qu'il parte. Par contre j'ai déjà vu des confrères qui, dernièrement, pour les élections cette année au Rwanda, ils sont sur place, et ce qu'ils font c'est le résumé du rapport de Human Rights Watch qu'ils avaient amené de France pour le faire. Et tous les gens qu'il a vus il n'en a rien tiré. Ce qu'il a publié c'est un truc basé sur le rapport de Human Rights Watch. Ici, un type qui fait ça on lui dit « mais ça servait à quoi de t'envoyer ? ». Il pouvait le faire depuis l'Europe. Ça dépend des journaux. Je vois qu'il y a des journaux qui publient des papiers d'envoyés spéciaux qui sont des papiers de « desk ». Qui sont...

Il y a un mélange entre, à la fois une description mais aussi toute une analyse...

Même pas. Enfin moi quand il y a une partie description et qu'ils ont vu quelque chose et qui confirme ce qu'ils savaient par ailleurs. Bon c'est subjectif, ils ont voulu chercher autre chose ou ils n'ont pas voulu chercher autre chose, ça ça relève de l'honnêteté ou de la neutralité du journaliste. Là je parle simplement de style journalistique. Il y a des journaux, je vois ça en France... En Belgique on veut que quand ils partent on voit qu'ils sont partis, et qu'on n'ait pas besoin de voir au-dessus « envoyé spécial » pour voir qu'ils sont sur place. Et en France je vois souvent dans des journaux, si on ne lit pas « envoyé spécial » on ne voit pas qu'ils sont sur place. C'est de la compilation de documents, ce n'est pas des choses vues. Si vous faites des choses vues vous pouvez par exemple aller à une réunion politique du FPR, et puis aller dans une famille où on est opposants. Vous faites une fois l'un une fois l'autre, vous racontez ce qu'ils disent des

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

deux côtés, mais on voit que vous êtes sur place...Vous comprenez ? Mais c'est juste une question de style ça.

Sinon, une autre question que je me posais, toujours par rapport au mois d'avril... Quand on lit, que ce soit *Le Soir* ou *La Libre Belgique*, là ça se ressemble un peu, on a vraiment le sentiment d'un climat d'union nationale très fort suite à la mort des casques bleus, et... Non seulement parce qu'il y a énormément d'articles etc., on interviewe beaucoup les familles, c'est très... sur un mode affectif. Avec y compris les termes qui sont employés, où les soldats sont qualifiés de héros, « nos braves soldats », « nos paras », avec un mode possessif comme... Ça fait presque fusionnel avec les militaires. Je ne sais pas ce que vous en pensez de cette manière de présenter les choses... Le fait à la fois que ça ait focalisé à ce point-là l'attention de la presse... Mais comme vous l'avez dit ça c'est dans tous les journaux. Quand il y a un événement qui touche nationalement c'est ça qui est bien plus relayé que le reste...

Oui c'est ce qu'on demande aux journalistes. Le rédac-chef dit au journaliste... Il lui donne l'ordre d'être subjectif. Parce qu'il y a des... Bon je vous dit ce qui se passe ici. Peut-être que dans les autres journaux c'est autrement. On considère qu'il y a des moments où le journal doit être en phase avec le sentiment national. Qu'il y a des moments où il doit analyser et prendre des distances, mais qu'il y a des moments où il doit faire ressentir, il doit être porteur d'un sentiment national. Donc quand on passe de l'un à l'autre, ça c'est extrêmement subjectif. Il y a des moments où on demande aux journalistes, pas de faire de l'analyse, de rapporter des sentiments. C'est ça qu'on lui demande.

Mais moi je me demandais, ça je n'en sais vraiment rien, mais justement dans quel mesure il s'agissait d'un sentiment national... Bien sûr les familles de militaires là on comprend très bien qu'ils étaient...

Choquées...

Oui, bouleversées par ça. Mais au-delà, dans la population, est-ce que réellement c'est un sentiment qui existait ou ça n'a pas été aussi un peu créé par tout ce qui a été...

Ce sont deux mouvements qui se nourrissent à mon avis, l'un l'autre... Enfin il y a les deux je pense. Mais il faut aussi se dire que, vu du point de vue belge, le fait d'envoyer des paras là-bas... C'était des casques bleus il y allaient pour une mission de paix. Donc déjà le fait que ça tourne à la guerre vient comme une surprise. Par ailleurs, ils ont été salement tués. Ils n'ont pas été tués au combat. On les a désarmés, puis on les a massacrés. Donc c'est... c'est moche. Donc ça même des gens qui n'ont rien à voir ils ressentent ça. C'est lâche, ça correspond à toutes les valeurs négatives chez nous. Enfin, pour la Belgique en particulier il me semble que ça... Ça fait écho à une atmosphère de... Je peux dire de cauchemar. Ce que je dis c'est ce que j'en ai lu parce que j'étais bébé à ce moment-là je ne peux pas l'avoir ressenti moi-même. Ça fait référence pour beaucoup de Belges à l'atmosphère qui prévalait en Belgique quand il y a eu l'indépendance du Congo. Où il y a eu, donc des Blancs qui étaient violés, tués... Mais salement tués, torturés, découpés en rondelles enfin... Ça a créé en Belgique une atmosphère un peu cauchemardesque et le sentiment... Ces gens-là ne respectent pas les

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

règles de la guerre propre. Ça a quelque chose de cauchemardesque. Et je pense que, pour le Rwanda le fait que ces soldat aient été tués salement à ces... Il n'y a pas eu de cas de cannibalisme comme au Congo, il n'y a pas eu des gens dont on avait coupé les jambes et les laisser mourir comme au Congo. C'était moins le cauchemar que cette époque-là mais je pense qu'il y a eu un rappel psychologique de cette époque-là. Ça ne devait pas être comme ça au Rwanda, mais ça a été comme ça. Donc tous les gens, même des gens qui n'avaient rien à voir avec le Rwanda mais qui avaient connu l'époque de l'indépendance congolaise qui a été très tumultueuse, ça appelait quelque chose en eux. Moi je pense que ça a joué. Mais je n'ai vu aucune analyse psychologique qui le dise quoi, c'est moi qui suppose ça. Je ne peux pas dire si c'est comme ça, c'est une supposition de ma part, une impression que j'ai eue.

D'accord. Mais là c'est pareil, après coup on peut se dire que toute cette émotion, qui a été relayée et alimentée par la presse, et puis sans doute par les autres médias j'imagine, par la TV etc. Ça a certainement rendu plus facile l'acceptation de la décision du gouvernement belge de se retirer...

Oui certainement...

Donc finalement avec l'horreur qui s'est produite etc., en jouant avec le sentiment « oui il est normal de retirer les soldats » pour ne pas que ça se reproduise, dans quelle mesure...

Oui je pense que ça a joué mais...

Même si ce n'est pas une volonté, mais le fait est que, on a l'impression que ça a aidé cette décision. Que cette décision en tous cas passe sans être critiquée sur le moment. Parce que l'essentiel c'est que sur le moment elle ne soit pas critiquée même si elle l'est plus tard. Du point de vue gouvernemental ce qui compte c'est que sur le moment...

Ça passe oui...Oui certainement ça a joué. Mais souvenez-vous c'est quand même un cas particulier parce que quand il y a eu le... Ç'était quelques années avant je ne me souviens plus de la date. Au début des années 90 il y a cette opération « Restore Hope » en Somalie. Il y a des Belges qui y vont et il y a eu des morts. Mais ils sont morts du fait de la guerre. Ils ont sauté sur une mine ou ils ont reçu une balle perdue enfin je ne me souviens plus des cas exactement...

Les soldats belges ? Parce que les soldats américains il y en a aussi qui ont été lynchés d'une manière...

Oui. Et ça ne fait pas la même impression quand vous mourez pour des faits de guerre. Enfin je veux dire c'est un risque accepté qu'on puisse sauter sur une mine ou qu'on puisse se prendre une balle perdue, ou bien mourir d'un accident d'avion, comme ça... Il y avait un accident dans les gens qui sont morts. Je ne me rappelle plus bien des détails mais en gros, ça n'a pas provoqué d'émotion particulière. Oui bien sûr dans les familles mais, d'une certaine manière les gens pensaient que ça faisait partie du risque. Mais être lynché c'est inacceptable...On n'accepte pas. Même pour un journaliste. Quand vous allez sur un endroit de guerre vous avez peur. Vous finissez par vous dire bon bah il y a un risque que je prenne une bombe sur la figure, il y a un risque que je prenne une balle

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

perdue, et vous l'acceptez. Mais vous n'acceptez jamais que vous allez être lynché, ce n'est pas possible, vous ne le supportez pas... Ce que je veux dire c'est que lynché, ça dure...Quand vous prenez une bombe sur la figure ou que vous êtes tué, c'est une idée que vous pouvez supporter mais je ne connais personne qui puisse supporter l'idée d'être lynché. C'est quelque chose qui dure longtemps un lynchage, ça a duré plusieurs heures... C'est assez horrible ce que je dis mais c'est à ça qu'on pense quand on est journaliste, et qu'on vous décrit ce qui s'est passé, c'est à la longueur que vous pensez, ça dure...On accepte plus facilement quelqu'un qui a pris une balle dans la tête, voilà ça dure trois secondes c'est fini. Ou bien il a été touché au cœur, il a perdu connaissance et il a fini par mourir. On accepte ça. Ou bien il est mort dans un bombardement on accepte. Mais je ne connais personne qui accepte l'idée d'être lynché...Je vous assure que quand vous partez en Afrique, c'est un risque que vous... Sur une zone de guerre c'est un... C'est, c'est insupportable. Quand vous êtes dans une situation pareille et que vous passez à côté du lynchage, je vous assure que c'est quelque chose que personne ne supporte. Vous vous dites, bon Dieu mais qu'ils nous tirent dessus mais que ça arrête... Je pense que ça joue aussi la manière dont ça s'est passé.

Ça joue sur la manière dont les journalistes en ont parlé, et qu'ils se sont mis à la place un peu des...

Voilà, et de la manière dont les gens l'entendent. Quand vous entendez je crois, que ça a duré de 8 h du matin et que ça s'est fini à 16 h. C'est long... Si vous avez déjà été dans... Tous les gens qui ont été dans... Ça c'est vraiment personnel à la Belgique mais tous les gens qui ont été au Congo, il y en a plein qui ont déjà été dans des situations comme ça. Donc, vous passez à côté d'un lynchage, ou on vous met un revolver sur la tête, on fait durer les choses et finalement vous vous en sortez vivant, c'est insupportable. Quand on vous raconte ça c'est tout ça qui remonte. Et ces gens-là répandent ce sentiment dans la population, donc il y a eu une réaction sentimentale, tout à fait subjective... Ça a joué. Moi je pense que l'expérience congolaise, et le fait qu'il y ait beaucoup de gens en Belgique qui aient eu une expérience congolaise ou dont les parents ont eu une expérience congolaise et qui leur ont raconté quatre fois la fois où ils ont échappé à la mort, et que ça dure... Ça appelle quelque chose. Pour comparer ça, en France vous pouvez pas comparer à des situations africaines, vous devez comparer à la guerre d'Algérie.

Oui...

En France c'est ça l'équivalent. Donc, lorsque les choses se remettent de cette manière-là, donc des choses... Des gens, on coupe la tête du copain devant vous, vous savez ce genre de trucs-là. Ce sont des situations intolérables donc si on vous remet dans cette situation-là vous ne réagissez pas de manière objective. C'est très subjectif. Je pense que ça a joué. Et ça a certainement facilité l'acceptation du retrait décidé par le ministre des Affaires étrangères de l'époque.

Sinon encore une chose pour revenir sur le mail que vous m'aviez envoyé. J'évoquai vos critiques de la Belgique, pas forcément sur le retrait mais sur la politique qui avait été menée avant. Les critiques de la France, de la Belgique ou de l'IDC, vous trouviez que cela faisait un peu sorti de son contexte, ces phrases que je citais de vos articles...

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Oui, il faudrait que je relise les phrases (...). Mais en même temps peut-être que, il faut dire quelque part que c'est une période particulière parce que quand on est avant le génocide, ou quand on est assez longtemps après, on peut s'arrêter et réfléchir. Pendant le génocide, moi mon souvenir de cette époque c'est une atmosphère de siège. C'est-à-dire que j'arrivais au journal plus tôt que d'habitude, je dépouillais le courrier que je recevais. C'est-à-dire qu'il y avait des gens qui étaient arrivés à passer... Vous voyez la carte, vous l'avez ?

Oui...

Des gens qui sont à l'ouest du Rwanda, y en a certains qui arrivent à passer au Congo pendant une période. Ces gens-là m'écrivent. Comme j'étais connue, même sans me connaître ils m'écrivent. Ils écrivent ce qui s'est passé dans leur village. D'autres que je connaissais m'écrivent. Les lettres mettent un certain temps à arriver parce que la poste zaïroise ne fonctionnait pas bien. Des lettres qu'on donne à des voyageurs par exemple. Ils vont vers l'Europe, ils prennent l'avion, ils timbrent par exemple depuis l'Angleterre, depuis la France , l'Allemagne ou la Belgique, et je reçois les lettres, avec retard mais je les reçois. Donc, j'arrive plus tôt le matin, je dépouille ces lettres-là mais c'est épouvantable ce qu'on raconte, c'est à peine croyable. Je téléphone à des gens, je connais beaucoup de gens au Rwanda parce que ça fait cinq ans à ce moment-là que je travaille sur le Rwanda. Je téléphone tous les jours à des gens, et c'est le même genre de récits que je reçois. Quand je téléphone à des gens qui sont au gouvernement ou proches du gouvernement c'est d'un cynisme insupportable. Donc pour moi, personnellement, c'est vraiment une atmosphère de siège, j'ai pas le temps de lever la tête, j'ai pas le temps d'analyser. Je dois raconter ce qui se passe. Je me souviens que...

Témoigner...

Voilà c'est ça. Parce que si ce que ces gens-là me disent à moi, si moi je le raconte pas c'est perdu. Dieu sait s'ils ne sont pas morts entre le moment où j'ai appelé et le moment où... Enfin quand le journal paraît peut-être qu'ils sont morts. Les gens qui m'ont écrit, je ne sais pas s'ils sont encore vivants. La lettre est arrivée, un mois, quinze jours, trois semaines après. Donc ça me semblait important, simplement de faire ce travail de, de raconter. Et j'ai pas le temps d'analyser. J'ai pas le temps de prendre du recul. C'était vraiment de tôt le matin jusque tard le soir. C'était difficile de penser à autre chose quand j'étais chez moi, c'est très très horrible, ça vous prend... Donc il n'y pas d'analyse à ce moment-là. Ce n'est que après qu'on peut analyser. Et je me rappelle même que, on m'a demandé pendant cette période-là d'écrire des éditoriaux je me souviens plus combien, mais l'urgence à ce moment-là c'était essayer de transmettre l'horreur du truc, pour que les autorités ne fassent pas comme si c'était juste une guerre de plus. Il fallait que j'essaie de transmettre l'horreur donc j'ai pas le temps d'analyser... Je reconnais à cette époque-là il n'y a pas d'analyse du tout. Dans ma tête d'ailleurs c'est impossible c'est... C'est pas possible d'analyser, c'est... C'est comme si on tuait quelqu'un devant vous vous allez pas commencer à analyser qui a raison ou qui a tort. On le tue il faut faire quelque chose quoi c'est... A cette période-là je le reconnais tout à fait il n'y a pas d'analyse. Ce n'est qu'après, où ça se calme, où vous avez le temps de revenir en arrière, de réfléchir, d'écouter autre chose que les victimes... les tueurs. C'est pas une période où on peut analyser. En plus il y a le fait, en tous cas pour moi, c'est que normalement quand vous êtes sur une crise, vous essayer de garder votre capacité d'analyse, mais là c'est un crime contre l'humanité, très visiblement. C'est visiblement

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

un génocide dès le début. Un génocide c'est un crime contre l'humanité. Un crime contre l'humanité ça veut dire un crime contre tous les hommes. Vous pouvez pas être objectif, enfin... Moi il me semble qu'un crime contre l'humanité il n'y a pas de, d'objectivité. C'est condamnable de A jusqu'à Z. Donc il faut d'abord raconter. Après on pourra dire la version des tueurs, expliquer pourquoi, comment. Par exemple ce magnifique livre de Jean Hatzfeld, qui est sorti cet été, vous prenez du recul. Les tueurs eux-mêmes ont pris du recul, ils ont réfléchi comment c'était arrivé. Au moment même la seule chose qu'ils peuvent vous dire c'est « c'est la guerre ». Or, de fait c'est pas une guerre, c'est des gens armés qui tuent des gens non armés. C'est pas là où il y a la confrontation entre FPR et gouvernement Sindikubwabo que ça se passe. Ça se passe, là où il n'y a pas de combat. Donc c'est... Moi mon sentiment à l'époque c'était vraiment comme si on commettait le crime devant moi, je me serais sentie coupable de ne pas crier. Je n'ai vraiment que crié, je n'ai pas du tout analysé.

Et c'est vrai qu'à propos justement du génocide, ce qui est remarquable c'est que, *Le Soir, La Libre Belgique,* tous les deux emploient très vite ce terme, dès les premiers jours, ou du moins au bout d'une semaine, ce qui n'est pas du tout le cas dans les journaux français...

C'est normal parce que les journaux français ne se sont pas intéressés du tout au Rwanda même quand leur armée a commencé à... Quand leur armée a été envoyée à partir de 1990, ça ne les intéresse pas. Il y a eu quelques papiers sur l'armée elle-même, mais il n'y a pas du tout de suivi de la crise. Donc par exemple les journaux français ne se rendent pas compte que l'armée française est utilisée pour défendre un régime à un moment donné, et que petit à petit on a utilisé des soldats français pour entraîner des gens, qui ne devraient pas être entraînés. C'est des milices privées, c'est pas une armée en bonne et due forme. La presse française ne s'en rend pas compte simplement parce qu'elle ne s'intéresse pas au sujet à ce moment-là. La presse belge est plus proche du Rwanda parce qu'on y a plus de gens parce qu'il y a plus de Rwandais ici, parce qu'il y a un passé historique. Donc c'est plus logique pour la presse belge de suivre ça. Par exemple si vous prenez la crise en Centrafrique c'est très peu suivi en Belgique. S'il y avait eu un génocide en Centrafrique on serait arrivés là en ne connaissant que des bribes.

Inversement je ne sais pas si la presse belge parle beaucoup de la Côte d'Ivoire...

La Côte d'Ivoire c'est différent parce que...*La Libre Belgique* parle pas mal de la Côte d'Ivoire. C'est pas le cas de tous les journaux belges mais on en parle parce que, la crise rwandaise nous donne, nous montre que ce qui se passe en Côte d'Ivoire ça ressemble terriblement. Et puis il y avait avant cette dernière crise, je dirais avant septembre 2002, beaucoup d'intérêts belges en Côte d'Ivoire. Au fur et à mesure que les entreprises belges ont quitté le Congo parce que c'était vraiment plus possible, il y en a beaucoup qui voulaient rester en Afrique et qui se sont installées en Côte d'Ivoire. Il y a eu pas mal d'intérêts belges en Côte d'Ivoire bien que ce ne soit pas du tout un pays lié à la Belgique par l'histoire ou par les relations... Donc la Côte d'Ivoire je pense que c'est assez suivi, mais par exemple la Centrafrique on n'a pas du tout suivi la crise. Y'a un papier de temps en temps quand il y a un coup d'Etat, quand il y a un afflux de 50 000 réfugiés au Tchad, là il y a un papier mais ça fait quoi, trois papiers par an ? On ne peut pas dire qu'on suive la crise. Côte d'Ivoire c'est différent parce que, moi j'ai habité en Côte d'Ivoire donc j'ai des amis, et c'est assez terrible de voir que quand vous les

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

appelez, c'est exactement le même mécanisme que avant le génocide au Rwanda (...). Quand vous entendez parler des gens, des gens avec qui je suis allée à l'école des Ivoiriens, puisqu'on était à l'école de journalisme ensemble, c'était des gens normaux et vous voyez à quel point... Des journalistes ou des autres, il y en a à l'Université, l'autre qui est juge, il y en a qui sont du Nord, du Sud ou du centre... Quand vous les entendez parler c'était des gens normaux, et puis vous voyez le même phénomène qu'au Rwanda : à un moment donné ils sont aspirés vraiment par la question ethnique, ils doivent choisir, ils ne peuvent pas être neutres. Et alors ils vous disent, mais n'importe quelle bêtise pour défendre leur camp.

Ça se ressent même en France, parmi les étudiants ivoiriens même en France...

Oui voilà...

Moi j'ai un ami étudiant ivoirien, qui lui avait là-dessus une position, d'essayer de lutter contre ça, et à chaque fois qu'il parlait de toute façon on lui demandait son nom. Comment tu t'appelles, tu es du Nord ? Oui, c'est pour ça que tu es contre le gouvernement, contre l'ivoirité, et il n'y avait aucune discussion possible. Et ça remonte déjà à deux, trois ans...

Voilà tout à fait. Et c'est le même phénomène qui se passe en Belgique. Par exemple, si maintenant à Dieu ne plaise, il y a un génocide en Côte d'Ivoire, vous allez voir que vous allez être impliquée parce que vous avez des amis ivoiriens, vous êtes étudiante avec eux. Les étudiants ivoiriens vont se bagarrer, dans l'Université et dans les cafés. Ici ça s'est passé avec les Rwandais. Il n'y a pas que les étudiants il y a une communauté importante... Vous ne pouvez pas être indifférent c'est quelque chose qui vous touche. Un certain nombre de familles françaises, c'est pas la même proportion que pour le Rwanda mais enfin bon, un certain nombre de familles françaises quand même ont des liens avec la Côte d'Ivoire, ils ont une opinion sur ce qui se passe, ils ont des amis... C'est plus proche de vous que un autre pays. Donc on ne réagit pas de la même manière. C'est fatal.

Mais sinon, ça n'a rien à voir mais c'est parce que pour mon travail je m'intéresse aussi au Burundi, 1972...

Oui, moi je n'étais pas journaliste... Mais j'ai été relire ce qu'avait publié *La Libre Belgique*. Parce que je me demandais... Parce que j'ai fait Burundi 93 aussi, et avant même je me demandais pourquoi ce n'était pas reconnu comme génocide. Et l'explication que j'ai trouvé à relire ce que nous on avait publié, je n'ai pas relu *Le Soir* parce que... J'ai relu ce qu'on avait publié en 72. D'abord, au début on ne publie rien...

Oui très peu de choses...

On voit que ça sort, des mois et des mois après. Et alors quand j'en parle avec des Burundais ils me disent, oui mais il n'y avait pas les moyens de communication qu'il y a maintenant. Il y avait beaucoup moins de politique étrangère dans les journaux que maintenant. Il n'y avait pas... Il y avait très peu de nouvelles d'Afrique. Et c'est encore une situation où, comment dire, l'actualité ne sort qu'après des mois. Et donc c'est déjà passé lorsque les gens en parlent. Ils en parlent parce qu'il y a des gens qui sont sortis du pays et qui ont raconté. Mais ça met des mois.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

C'est vrai que sur le moment il y a très peu d'articles. Alors dans la presse française c'est encore pire, là il n'y en a quasiment pas. Malgré tout il y a sûrement un intérêt un peu plus fort en Belgique, pour les raisons...

Surtout que à cette époque, la Belgique refuse de livrer des armes, alors que la France elle, livre. C'est comme ça que la France est entrée au Burundi, c'est lors de 72.

Voilà oui, alors que le gouvernement belge s'est quand même un peu démarqué, la France en a profité pour prendre la place en quelque sorte...

Oui, et c'est eux qui livrent, du napalm notamment, des hélicoptères...Mais à ce moment-là comment voulez-vous qu'il y ait une réaction de l'opinion publique française, ils savent à peine où c'est le Burundi...

Et même si vous lisez tous les jours un quotidien, si vous ratez un jour ou deux vous n'avez pas d'articles sur le Burundi parce qu'il y en a eu tellement peu, que vous pouvez très facilement passer à côté. Et puis c'est sûr que c'est une époque où c'est quand même la guerre du Vietnam etc.

Pour laquelle on avait des images oui...

Et tout ce qui n'a pas un enjeu vraiment important dans cette guerre est/ouest, passe quand même à la trappe...

Et puis en 72, comme ici... Comment il s'appelle Verhofstadt, il est maintenant Premier ministre, quand il y a eu la commission d'enquête sur le Rwanda il était rapporteur. Et il a avoué, que lorsque le génocide a commencé au Rwanda en 1994, il a avoué qu'il avait rencontré, je ne sais plus si c'est ici ou... Des gens d'une autre nationalité, il a dit ça dans un article je ne me rappelle plus si c'est des Américains, des Turcs ou des Chinois, qui lui disent mais qu'est-ce qui se passe au Rwanda, et j'ai dit, et j'en ai honte encore aujourd'hui, « oh mais c'est une guerre de plus en Afrique ». Donc, au début il y a ce sentiment, des gens qui ne suivent pas le dossier. Donc à plus forte raison quand ça se passe en 72 au Burundi. Les gens, c'est une de ces éternelles guerres africaines...

Une guerre ethnique de plus... Oui c'est vraiment ce qui transparaît encore plus en 72 que dans les années 90. Parce qu'y compris les préjugés sur l'Afrique, l'histoire africaine, sont aussi plus forts à ce moment-là. Mais moi ce que je me demandais après, c'est quand on connaît, quand on s'intéresse à toute cette histoire de la région, on ne peut pas ne pas se rendre compte que le génocide de 1972, parce que même s'il n'a pas été reconnu comme tel ça a quand même été un génocide...

Tout à fait...

Forcément il a eu une influence importante sur la suite de l'histoire, et le fait que les journaux n'en parlent pas... Ils n'en parlent quasiment pas, de temps en temps il y a une allusion...

A l'époque vous voulez dire ?

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

En 1994, on pourrait s'attendre éventuellement à ce que des journalistes, ceux en tous cas qui connaissent la région, parce qu'évidemment les autres... Mais que ces journalistes fassent des références...

Fassent référence à l'autre ?

Fassent des références, mais dans le cadre d'articles plutôt d'analyse pour...

Mais ça ne s'est pas passé de la même manière, c'est pas la même technique de génocide...

Pas pour dire que ça c'est passé de la même manière, mais pour comprendre y compris comment la propagande en 1994, tout cela pouvait trouver un écho...

Non là vous faites erreur je pense. Il faut pas faire référence au génocide de 72 au Burundi, parce que là il n'y avait pas de médias de la haine, il y avait une radio officielle c'est tout...

Ce n'est pas cela que je veux dire...

Il faut faire référence à 93 au Burundi, l'année précédente...

Je suis d'accord, il y a eu 93. Mais moi je pense, enfin c'est une opinion et ce n'est pas que la mienne, parce que je n'en connais pas assez pour en avoir une vraiment tranchée, mais que malgré tout ce génocide qui a été épouvantable, qui n'a pas été reconnu... Donc le gouvernement qui a pratiqué ce génocide est resté au pouvoir contrairement au Rwanda où quand même le gouvernement est tombé etc. On n'en a pas parlé à l'époque, on en a peut-être parlé ensuite mais en fin de compte qui sait qu'il s'est passé quelque chose en 1972 au Burundi ? Même les gens qui s'intéressent un peu à l'actualité internationale, à l'histoire, ne le savent pas souvent. Moi je sais que les gens à qui j'en ai parlé n'en savaient absolument rien. Et le fait est que quand même, le nombre de familles qui ont été touchées, qui ont perdu des membres de leur famille etc., on ne peut pas imaginer que cela n'ait eu aucune influence sur la suite de l'histoire, non seulement au Burundi mais aussi au Rwanda. Quand on sait les liens qu'il y a entre les deux, ne serait-ce que par réfugiés interposés...

Mais dans le génocide de 1994 au Rwanda, il y a comme fer de lance dans la région de Butare, comme fer de lance des massacres il y a des Burundais. Ça joue, certainement. Mais on n'a pas fait de référence à 72, vous voulez dire référence à un génocide ? La référence immédiate c'était Burundi l'année précédente. Ça a une influence beaucoup plus immédiate. Je me rappelle quand j'avais été pour les événements de 93 au Burundi, je suis revenue au Rwanda après, et j'ai été interviewée par un type qui était assez bien, un religieux. Je lui demandais si ça allait avoir une influence sur le Rwanda. Parce que la situation était déjà tendue au Rwanda et il me dit : « s'il n'y a pas de punition des crimes au Burundi, certainement, il va y avoir une influence ». Parce que déjà, après le génocide de 72 au Burundi, vous avez le coup d'état de 73 au Rwanda. Et le coup d'état de 73 est lié à une période de tension ethnique (...). Mais alors quand on est en 94, il n'est pas vraiment logique de faire... Que d'un point de vue théorique on puisse faire le lien certainement, comme vous, mais dans la tête des gens ce n'est pas, même les gens

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

qui étaient favorables au génocide en 94, moi j'ai jamais entendu dire « on les zigouille maintenant parce qu'en 72 ils ont zigouillé les Hutu au Burundi ». Non c'est pas ça la référence, c'est 93.

Non ce que je veux dire, c'est que pour comprendre ces pratiques, parce que le génocide il a été organisé, planifié, ça n'a pas été la « colère spontanée » dont certains ont parlé, ceci dit il y a quand même eu une participation de fait d'une partie de la population (...) 1972 c'est quand même la première fois où se déroulent de pareils massacres, où se déroule un génocide, et l'impunité... Parce que c'est ça aussi qui est dramatique, c'est qu'il s'est déroulé des choses pareilles et qu'il y a eu une impunité...

Oui mais il y a un élément qui compte à mon avis. C'est que celui de 72 n'a pas été reconnu officiellement. Donc, comment expliquer ça... Beaucoup d'africains restent un peu colonisés dans leur tête. Si les blancs le disent, c'est plus vrai que si ils ne le disent pas. Vous comprenez ce que je veux dire ? Le fait que la communauté internationale n'ait pas reconnu ce génocide est important. Pour faire semblant que c'était pas la même chose qu'au Rwanda. (...) Et le fait qu'on ne reconnaisse pas ce génocide officiellement est un problème, parce qu'on peut faire semblant que ce n'est pas la même chose qu'au Rwanda. Tandis que, une fois qu'on aura dit c'était un génocide, on ne l'a pas dit à l'époque parce qu'on a mal étudié le problème, parce qu'on était mal renseigné, mais avec le recul quand on regarde ce qui s'est passé il n'y a aucun doute, c'est un génocide. Quand la communauté internationale aura dit ça, ça va changer les choses. Mais là c'est un autre problème, parce que c'est le problème du Burundi... Faut pas toujours les traiter... C'est des faux jumeaux, ils sont très différents l'un de l'autre, et ils ont une histoire différente. (...). Et quand vous vous étonnez qu'on n'y ait pas fait référence en 1994, ça s'explique par la proximité, par l'immédiateté plus grande de ce qui s'est passé en 93 et... Ça s'était passé différemment. Donc les références naturelles si j'ose dire c'est plutôt 93, et il faut vous dire aussi que dans les journalistes, il n'y a que les journalistes vraiment spécialisés sur un dossier qui savent ce qui s'est passé quand ils n'étaient pas encore journalistes. Parce que, on leur a donné le temps d'aller voir. Toutes les télés par exemple, on ne leur donne jamais le temps d'aller voir le passé. Dans plein de journaux de presse écrite, on ne leur donne pas le temps non plus. Dans les agences de presse ils renouvellent leur personnel tous les deux ou quatre ans pour être sûrs qu'ils aient un œil neuf sur les événements et pour qu'il n'y ait pas de collusion qui s'installe, donc ils n'ont jamais de vision sur le passé. Pratiquement il n'y a aucun journaliste, à part quelques journalistes spécialisés, qui savaient qu'il y avait eu 72. Ça joue aussi. De même que ça joue avec les gouvernements. Les gens du gouvernement maintenant en France ou en Belgique. Ils n'ont aucune idée que ça s'est passé en 72 puisqu'ils n'étaient pas au pouvoir. Donc à moins qu'ils aient une raison particulière de s'intéresser au Burundi, et il y a plus de raisons particulières pour des Belges que pour des Français ou des Américains, ils savent pas donc ça leur semble vraiment pas important. Ils ont déjà tellement de problèmes sur la table, donc ils vont pas le mettre sur la table parce que c'est pas l'actualité. Comme pour les Arméniens, moi je pense que ça risque d'attendre longtemps, alors que pour le bien des Burundais il faudrait le reconnaître. (...)

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

2- Renaud Girard, du *Figaro*

L'entretien a eu lieu le lundi 22 décembre 2003 à Paris. Au préalable, Renaud Girard avait lu les extraits de mon analyse de contenu de la presse concernant *Le Figaro*. Je reproduis ici les notes prises lors de l'entretien, et remises en forme le jour même :

2-1- Les conceptions de l'histoire rwandaise

L'entretien a d'abord porté sur les conceptions de l'histoire précoloniale du Rwanda. En effet, je lui avais envoyé mon travail le concernant, où j'écris notamment qu'à ce propos il a repris à son compte les schémas coloniaux de l'histoire rwandaise. Il l'a lu, et voici dans les grandes lignes ce qu'il m'a répondu :

Selon lui, *« l'histoire de l'époque coloniale* [produite par les administrateurs coloniaux etc.] *est plus précise, et de meilleure qualité que l'histoire des petits profs cocos des années 50 »*. Il faut rompre avec ce *« fatras idéologique des universitaires de gauche »* selon qui les ethnies seraient une invention coloniale, et s'opposer à la *« littérature anti-coloniale »* de gauche qui a écrit une histoire rapide et peu rigoureuse.

Je lui ai rétorqué que des travaux sérieux d'universitaires tels que Claudine Vidal avaient remis en cause les conceptions historiques en vigueur à l'époque coloniale, sur la base d'enquêtes de terrain rigoureuses, sans pour autant déclarer que les ethnies étaient une pure invention coloniale, ce qui est sans doute une caricature. Il a ensuite admis qu'il avait peu de connaissances sur le sujet, et qu'il était probable que l'historiographie coloniale soit critiquable sur certains points.

Cependant, en ce qui concerne les descriptions morphologiques des Hutu et des Tutsi, il a tenu à dire que pour sa part, il ne s'était *« jamais planté entre un Hutu et un Tutsi »*. Certes il peut y avoir des exceptions, mais globalement il s'agit de deux types physiques identifiables. De la même façon que globalement, *« on ne confond pas un Corse et un Normand »*...

Je lui ai par ailleurs demandé pourquoi, entre avril et juillet, le seul universitaire à s'être exprimé longuement dans *Le Figaro* à propos du Rwanda fut Bernard Lugan, dont les thèses teintées de raciologie sont plus que contestées. Il m'a répondu qu'à son avis, B. Lugan n'était effectivement *« pas sérieux »*, mais que d'autres tels que J.-P. Chrétien avaient également été interrogés par *Le Figaro*.

2-2- Premiers reportages au Rwanda, avril 1994

Renaud Girard m'a ensuite raconté dans le détail son premier reportage au Rwanda, au début du génocide, trois ou quatre jours après l'attentat contre l'avion présidentiel. Suite à une question, il précise qu'il n'y était jamais allé auparavant, et ne connaissait rien du Rwanda avant qu'on lui demande d'aller couvrir les événements. Les seuls éléments de connaissance qu'il avait de la crise lui venaient de son cousin, un photographe de presse qui avait suivi les troupes du FPR avant le génocide et lui avait décrit le mouvement rebelle comme une guérilla très encadrée et disciplinée.

En avril 1994, Renaud Girard arrive à Bujumbura par un vol de la Sabena. Là, selon lui, étaient stationnés 500 militaires américains des forces spéciales : ils étaient présents et *« ils n'ont rien fait »*. Avec deux autres journalistes, le reporter du *Figaro*

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

s'est rendu en taxi jusqu'au Rwanda. En effet, les soldats français qui rapatriaient alors les ressortissants nationaux, de Kigali vers Bujumbura, ont refusé de les transporter dans les avions qui partaient à vide de la capitale burundaise. A ce sujet, Renaud Girard affirme que *« les journalistes français* (lui, Jean Hélène, Nicolas Poincaré et un photographe notamment) *ont couvert le Rwanda malgré le refus de la France de les aider »*. Un refus provenant du Quai d'Orsay selon les militaires sur place... et des militaires selon le directeur de cabinet du ministère des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, interpellé sur le sujet par Renaud Girard quelques temps plus tard.

Une fois arrivé à Kigali, selon ses termes il *« ne comprend rien »*, voit tous les Blancs en train de fuir : les ambassadeurs, les humanitaires *« dont le rôle est quand même d'être présents dans ces moments-là »* etc. Il arrive d'abord à l'hôtel des Mille Collines où *« c'est le bordel »*, tout le monde s'en va. Il trouve finalement un employé rwandais (hutu) de MSF, qui accepte de l'emmener faire le tour de Kigali dans la jeep que Renaud Girard avait réussi à se procurer auprès de militaires. Là, il voit de ses yeux les *« bennes de cadavres pleines »* qu'on ramasse et qu'on évacue. Il en conclut qu'il ne s'agit pas seulement d'un guerre civile accompagnée de massacres : *« il y a quelque chose »*. Cependant, à ce moment-là les tueries se sont calmées. Selon lui, *« on ne tue pas devant l'armée française »*, qui est alors présente. *« Devant les Belges ils s'en foutent »*, mais ils ne tuent pas devant les Français, ce qui lui fait dire que durant ces quelques jours, avant de décider de partir et de laisser reprendre les tueries, *« l'armée française a arrêté le génocide »*. Elle avait donc selon lui les capacités de s'y opposer, de même que les soldats américains vus à Bujumbura, qui auraient pu intervenir.

Renaud Girard évoque d'autre part l'attitude de l'ambassadeur français, un *« salaud »* et un *« lâche »* qui, dit-il, *« fait honte à mon école »* (l'ENA)... Renaud Girard a en effet vu de quelle manière il avait abandonné le personnel tutsi de l'ambassade et l'en estime individuellement responsable. Car selon Renaud Girard, il ne dépendait que de lui de prendre la décision de les évacuer. Les instructions ne sont qu'un prétexte : *« Les ambassadeurs demandent des instructions pour ne pas avoir à prendre de décision, pour couvrir leur lâcheté »*.

Par la suite, Renaud Girard s'installe à l'école Saint-Exupéry, occupée par les soldats belges. Il *« campe »* dans la cour de l'école et récupère les *« rations laissées là par les soldats »* qui sont déjà repartis. Un jour, il part en jeep avec l'employé de MSF qui lui sert d'interprète. Ils se retrouvent devant un barrage de miliciens, machette en main et apparemment ivres. D'après Renaud Girard, les miliciens sortent alors son interprète de la jeep, car ils le prennent pour un Tutsi - évoquant cette scène, Renaud Girard reconnaît d'ailleurs que la distinction morphologique entre Hutu et Tutsi ne fonctionne pas systématiquement. Renaud Girard tente de s'interposer mais il reçoit un coup de crosse et se retrouve sonné. Finalement, par chance, ou selon lui parce que *« Dieu est intervenu »*, un enfant parmi les civils attroupés autour du barrage reconnaît l'interprète et affirme qu'il est hutu. Du coup les miliciens l'épargnent. Ceci dit, il sera tué plus tard par le FPR.

En avril, Renaud Girard quitte Kigali lorsque les soldats belges reçoivent l'ordre de quitter le camp. Ils lui demandent de se mettre, avec sa jeep, en fin de convoi... Ce qu'il refuse pour des raisons de sécurité, en se mettant derrière le véhicule du commandant belge. Un Tutsi qui avait trouvé jusque-là refuge dans le camp est laissé sur place. Il demande à Renaud Girard de l'emmener. Mais le journaliste refuse car, dit-

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

il, *« il se serait fait tué de toute façon au premier barrage »*, et *« les belges n'auraient jamais accepté de partir avec lui »*.

Arrivé à l'aéroport de Kigali, le consul de Belgique demande au reporter du *Figaro* d'emmener un couple de Tutsi, dont la femme est enceinte de 8 mois, jusqu'au bureau du HCR situé à l'autre bout de la zone aéroportuaire. Renaud Girard accepte mais se rend finalement compte qu'il n'y a aucun bureau du HCR à l'aéroport. Il comprend alors que le consul lui a confié le couple, sachant que son ambassadeur refuserait de les emmener. Effectivement, l'ambassadeur belge refuse dans un premier temps d'embarquer le couple dans le prochain avion pour Nairobi. Sur ce, Renaud Girard le menace, selon ses dires, de publier dans *Le Figaro* un article retentissant qui pourrait lui coûter sa place, et l'ambassadeur finit par accepter...

2-3- A propos du FPR

Renaud Girard réfute l'analyse selon laquelle il aurait été « pro-FPR » et aurait donné une image trop favorable du mouvement rebelle et de son attitude envers les civils. Selon lui, il n'a pas *« exempté »* le FPR pour ses exactions. Dans un article, il aurait d'ailleurs constaté que les régions conquises par le FPR étaient *« vides »*, ce qui montrait que *« le FPR n'était pas accueilli en libérateur »* mais qu'au contraire il faisait peur.

Cependant, les deux autres séries de reportages de Renaud Girard, avec celle d'avril, ont été réalisées depuis le nord, en partie au côté des troupes du FPR (mais aussi auprès de Roméo Dallaire, le commandant de la MINUAR). Renaud Girard raconte comment le FPR, qu'il accompagnait, parvenait à *« traverser les lignes ennemies »*, en passant tous feux éteints, et à s'infiltrer jusque dans la capitale. Il s'en montre assez admiratif, expliquant : *« c'est comme si vous traversiez les lignes allemandes à l'époque de l'occupation nazie, pour entrer dans Paris »*. Ainsi, le FPR était une armée bien plus encadrée que *« l'armée hutu »*, et Renaud Girard est tout de même impressionné par le fait que *« 2 000* (?) *bonshommes aient réussi à battre une armée entraînée par les français »*, l'armée française constituant apparemment pour lui une référence en matière de compétences militaires et de capacité à combattre. Durant l'entretien il déclara d'ailleurs : *« il n'y a que trois armées qui se battent vraiment : les Anglais, les Américains et les Français »*.

2-4- A propos de l'opération Turquoise et de la politique française au Rwanda

2-4-1- Sur l'intervention de la France dans la crise avant le génocide

Renaud Girard se montre très critique sur la politique française, tout en précisant qu'il est en désaccord avec P. de Saint-Exupéry et qu'il ne croit pas à *« la théorie du complot »*. *« L'enfer est pavé de bonnes intentions »*, répète-t-il pour résumer sa pensée : la politique française n'avait pas de motifs inavouables, mais pour plusieurs raisons elle a eu des conséquences désastreuses.

Selon Renaud Girard, la France est intervenue dans la crise pour deux raisons :

- Mitterrand était *« révulsé de la façon dont les Américains avaient laissé tombé le Libéria »*, donc il n'était pas question pour lui de faire pareil avec le Rwanda. Quand Habyarimana, le *« bon élève qui s'était fait remarqué à la conférence de La Baule »*, a sollicité l'aide de la France, celle-ci décida de répondre favorablement.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

- Le *« complexe de Fachoda »*, expression dont Renaud Girard revendique la paternité, et qui expliquerait la volonté de la France d'intervenir face à une guérilla considérée comme soutenue par les *« anglo-saxons »*.

La critique de la politique française formulée par Renaud Girard se situe à plusieurs niveaux :

- Pourquoi intervenir hors du *« pré carré »* de la France en Afrique ?
- Si on le fait, pourquoi prendre parti ? Il aurait fallu garder des contacts avec le FPR, le recevoir officiellement, et ne pas le traiter en ennemi.

D'autre part, le fait que la France ait pris parti de la sorte, s'expliquerait aussi par le fait qu'on ait laissé l'affaire aux mains des militaires. Or, ceux-ci n'ont pas les qualités requises quand il s'agit de faire de la politique. Ils ont une *« conception fruste de la démocratie »*, qui les a conduit à soutenir la majorité... donc les Hutu. Alors que, rappelle-t-il, *« la démocratie c'est l'état de droit »*, ce qui ne correspond pas forcément au critère de la majorité.

Toutefois, la France s'est engagée pour la réussite des accords d'Arusha. Renaud Girard rappelle qu'à l'époque le FPR l'en avait même remerciée. Selon lui, ces *« accords ont été signés de bonne foi par tous »*, y compris la France qui était heureuse de *« se retirer de se guêpier »* car *« elle avait besoin de ses régiments pour la Bosnie »*. Mais selon lui, le coup d'Etat d'octobre 1993 au Burundi *« a tout changé »* car il a *« rompu la confiance »* entre Hutu et Tutsi.

2-4-2- Pourquoi Renaud Girard n'a pas « couvert » Turquoise

Il s'avère finalement que si Renaud Girard n'a pas couvert Turquoise, c'est effectivement en raison de ce qu'il pensait de cette opération. Mais c'est lui qui a refusé d'y aller, et non la rédaction qui a choisi d'envoyer quelqu'un d'autre.

Pour Renaud Girard, Turquoise était une opération *« bidon »*, dont l'hypocrisie le *« faisait gerber »*. Il dit refuser de faire du journalisme *« cire-pompes du gouvernement ou de l'armée »*, du *« journalisme de mauviettes »* à l'abri sous la protection de l'armée française, et prétend ne faire que *« du grand journalisme »*. Si la France voulait intervenir, elle aurait dû selon lui le faire en avril. A cette époque, le chef d'état-major de François Mitterrand aurait prévenu : *« il faut rester sinon ils vont se massacrer »*, mais il n'a pas été suivi. Quant à Alain Juppé et Dominique de Villepin, ils se *« sont réfugiés derrière l'ONU »*, sous prétexte de ne pas être taxés de néocolonialisme. Or parfois il faut selon Renaud Girard *« savoir être néocolonialiste »*, ou alors dire clairement que l'on refuse d'intervenir et que l'on ne peut pas être le gendarme du monde : *« au moins ç'aurait été clair »*. A l'inverse, la position française ne fut que *« lâcheté »* et *« hypocrisie »*. Ainsi conclut-il, *« on n'a pas seulement la droite la plus bête du monde, mais aussi la plus lâche »*...

Pour Renaud Girard, Turquoise n'était que de la *« politique spectacle »*, de la *« télé-diplomatie »*, destinée à montrer qu'*« on fait quelque chose »* alors qu'on ne fait rien, car le génocide était déjà accompli. Au mieux on a peut-être sauvé 5000 personnes, mais ça n'est pas faire quelque chose quand l'armée française pouvait arrêter le génocide en avril. Malgré tout, Renaud Girard ne croit pas que l'armée française avait

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

de *« mauvaises intentions »* en intervenant ; il pense que les motifs affichés n'en cachaient pas d'autres, moins avouables, mais que c'était dérisoire et bien trop tard.

2-4-3- Sur les divergences au sein du *Figaro* à propos de Turquoise

D'abord, Renaud Girard précise qu'au *Figaro* il n'y a pas de *« ligne éditoriale »*. Ce n'est *« pas comme à* Libération *ou au* Monde *»*, *« pas comme dans une cellule de parti de gauche où toute déviation est inadmissible »*. Or, *Le Monde* étant dirigé par un ancien trotskyste, il fonctionnerait avec une ligne étroitement contrôlée, sans aucune diversité de points de vue etc. *Le Figaro* fonctionne au contraire *« comme une maison bourgeoise »* : quand on y entre, c'est qu'on en *« partage les valeurs »* principales - *« liberté d'entreprise »*, *« liberté de l'école »* etc. - mais au-delà on peut avoir des divergences. Cela illustre selon lui la *« tradition de libre expression de la bourgeoisie française »*. D'autre part, s'il n'y a pas de *« contrôle »* de la ligne éditoriale au *Figaro*, il n'y a pas eu non plus de débat sur l'opération Turquoise car, d'une façon générale, les exigences de rapidité dans un quotidien ne le permettent pas.

3- Patrick de Saint-Exupéry, du *Figaro*

Patrick de Saint-Exupéry fut le principal envoyé spécial du quotidien au Rwanda durant la période étudiée, même s'il ne couvrit la crise qu'à partir du mois de mai, et non dès avril comme son collègue Renaud Girard. Il eut été très intéressant de le rencontrer, mais il réside actuellement à Moscou où il est le correspondant permanent de son quotidien. J'ai cependant pu lui soumettre mon travail le concernant, puis la totalité de mon analyse de contenu de la presse de 1994, à sa demande. Je reproduis ci-après les courriers électroniques que nous avons échangés :

Patrick_de_Saint-Exupéry <figaro_msc@co.ru> wrote:

Bonjour à nouveau,

J'ai lu avec intérêt votre travail. Et n'ai rien à y redire. J'aimerais, toutefois, si cela est possible lire le reste de votre travail, en particulier ce qui concerne *Le Figaro*. Votre analyse du traitement du *Monde* m'intéresse également. Cela serait-il jouable au seul titre de la curiosité ?

Enfin, pour répondre à vos questions :
1/ Je suis bien incapable de juger des différences d'opinions au sein du *Figaro* quant à Turquoise. Etant à l'époque sur place, je n'ai ni lu ni vu lu la copie. Cela n'aurait, toutefois, rien d'étonnant. Le reporter rapporte ce qu'il voit. Paris pense. Il y a un lien organique entre le spécial et sa rédaction, mais il arrive - plus souvent qu'on ne l'imagine - que les deux ne soient pas forcément en phase. C'est une question de contexte...

2/ Je suis également incapable de vous dire pourquoi Renaud Girard fut "remplacé" par François Luizet. A-t-il même été "remplacé" ? C'est à Renaud qu'il convient de poser la question. Tout ce que je puis vous préciser, c'est que cela ne fonctionne pas forcément ainsi. Je ne suis ainsi intervenu sur le Rwanda que tardivement, car j'étais bloqué en

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Afrique du Sud par les élections. Je n'ai donc "remplacé" personne quand bien même, de fait, j'ai pris la suite de Renaud. Mais il s'agit là d'un fait, sans intention aucune.

3/ Enfin, il ne m'a pas semblé que le FPR ait à proprement parler une stratégie de communication. Plusieurs zones tenues par le FPR étaient interdites d'accès. Ce qui ne contribue guère à créer une image favorable. En gros, je dirais que le FPR au Rwanda se battait dans l'urgence et sans trop se préoccuper de telles questions, celles-ci étant traitées par les politiques exilés articulant à la fois le discours politique et la communication. Quant à la distance critique, que vous dire ? Vous disposez sans doute de plus d'éléments que moi, puisque vous avez lu l'ensemble de la copie produite à cette époque, ce que je n'ai pas eu l'occasion de faire.

Comme je vous le disais en ce début de message, je serais curieux de le faire par votre intermédiaire. Si, toutefois, vous acceptez de m'adresser l'ensemble de votre travail,

Je vous remercie également de bien vouloir saluer M. Guichaoua de ma part,

Cordialement,
Patrick de Saint-Exupéry

De : Sophie Pontzeele <sophiepontzeele@yahoo.fr>
À : Patrick_de_Saint-Exupéry <figaro_msc@co.ru>
Date : mercredi 17 décembre 2003 11:11
Objet : Re: Rwanda 94

Bonjour,

N'ayant pas de nouvelles, je me permets de vous recontacter. Le travail que je vous ai envoyé (sur la couverture du génocide de 94 au Rwanda par des quotidiens français et belges) est assez volumineux, et je ne sais pas si tout vous intéresse. En tous cas, vos réactions sur les parties que vous avez (ou allez) lire m'intéressent beaucoup. Je vous remercie de me les faire parvenir, une fois que vous aurez eu le temps de lire cela.

Cordialement

Sophie Pontzeele

De:"Patrick_de_Saint-Exupéry" <figaro_msc@co.ru> |
À:"Sophie Pontzeele" <sophiepontzeele@yahoo.fr>
Objet:Re: Rwanda 94
Date:Wed, 24 Dec 2003 14:10:14 +0100

Désolé, j'étais assez occupé.
J'ai lu le travail que vous m'avez adressé. Très complet et bien fait. Instructif également.
Je n'ai rien à ajouter aux remarques que je vous avais déjà faites.
Merci de m'avoir transmis l'ensemble.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Cordialement,
Patrick de Saint-Exupéry

4- Corine Lesnes, du *Monde*

Corine Lesnes fut envoyée spéciale du *Monde* au moment de l'opération Turquoise, après l'avoir été très brièvement en mai. Le principal reporter du quotidien à l'époque était le correspondant de RFI Jean Hélène. Lorsque j'ai commencé à contacter les journalistes pour leur soumettre mon travail et recueillir leurs réactions, celui-ci venait malheureusement de se faire assassiner en Côte d'Ivoire, alors qu'il y faisait son travail de journaliste. Ceci explique, d'une part que je n'aie pu rencontrer Jean Hélène, et d'autre part que j'aie posé à d'autres, en particulier à Corine Lesnes puisqu'elle travaillait pour le même quotidien, les questions que j'aurais souhaité lui poser directement. J'ai donc envoyé mon travail sur *Le Monde* à Corine Lesnes, en sollicitant ses réactions, et en lui demandant les raisons pour lesquelles Jean Hélène semblait avoir été écarté à la fin du mois de juin. Je reproduis ici deux courriers électroniques de Corine Lesnes. Le premier, en réponse à ma demande d'entretien, me fut adressé avant que je lui envoie mon travail. Le second est une réaction à celui-ci :

De:"Corine Lesnes" <lesnes@lemonde.fr>
À:sophiepontzeele@yahoo.fr
Objet:représentation_des_crises_africaines
Date:Fri, 28 Nov 2003 21:13:14 +0100

Bonjour Sophie

J'ai reçu votre lettre du 7 novembre à propos de votre doctorat et des interviews que vous réalisez. Cela m'intéresserait beaucoup de savoir quelle impression, dix ans après, vous tirez de la lecture de la couverture des événements en temps réel au Rwanda.
Pour ma part, j'ai eu l'impression que nous avions raté l'ampleur de l'événement. Après, je n'ai plus jamais pris le journalisme très au sérieux (en tant que reflet de la réalité).
Je veux bien vous rencontrer mais je suis à New York (comme correspondante du journal). Quelles sont vos questions ?
Bon courage quoi qu'il en soit pour votre doctorat.

Corine Lesnes
Le Monde Correspondent
212-593 2954

De:"Corine Lesnes" <lesnes@lemonde.fr>
À:"Sophie Pontzeele" <sophiepontzeele@yahoo.fr>
Objet:Re: Rwanda 94, suite
Date:Mon, 29 Dec 2003 18:03:52 +0100

Sophie

Je vous avais préparé une réponse détaillée et je crois que je ne vous l'ai pas envoyée. J'ai été assez gênée par la manière dont vous tirez vos conclusions. Est-ce que vous avez

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

interrogé les protagonistes ? Est-ce que vous connaissez un peu comment fonctionne la presse ? Un exemple : vous avez l'air de trouver bizarre que Jean Hélène ne s'occupe plus du Rwanda après une certaine date. Mais avant d'en tirer une interprétation politique, il faut peut-être se demander quelles sont les pratiques en vigueur dans la presse. Jean Hélène était pigiste pour *Le Monde* et non pas Staff. Il est d'usage que le pigiste s'efface quand le journaliste spécialiste du journal se déplace depuis Paris...
Bref, vous avez raison sur le fond: tout le monde - et *Le Monde* - a raté le génocide mais la démonstration ne se trouve pas dans les faits que vous avancez. Si je peux me permettre : vous pourriez vous contenter d'analyser à partir des écrits (comme vous le faites) sans tirer d'interprétation sur qui a fait quoi (auquel cas, il faudrait vous demander qui était censé couvrir le Rwanda pour le Monde etc.).
Quant à moi, je n'étais pas censée y être (en mai) ; je ne m'y suis trouvée que par un "hasard" que j'ai suscité, je n'étais pas chargée de l'Afrique et j'ai été néanmoins la première journaliste Staff à couvrir le Rwanda pour *Le Monde*. Tous mes papiers ne sont pas passés. Je me suis vue demander de rentrer à Paris après quelques jours par la rubrique Afrique. Il m'est donc particulièrement désagréable de me trouver soumise à vos interprétations (Aucun problème en revanche quand vous analysez les articles parus ; cela c'est sur la place publique ; vous avez le droit de faire tous les commentaires que vous voulez, y compris les plus polémiques ou les plus injustes).
Pour le mois de juin et Turquoise, là, pas de problème.
Il est de bon ton de dénoncer l'opération française. Moi, j'y étais (comme on dit) et j'ai vu les militaires sauver quelques milliers de personnes et après ce qu'on avait vu dans les semaines précédentes, c'était déjà quelque chose.
C'est le même débat en médecine ou en humanitaire : à partir du moment où l'on sauve une vie, est-ce que ça vaut le coup ou pas de travailler avec les bourreaux ou les dictatures etc.
J'ai parlé des ambiguïtés et je ne suis pas éditorialiste mais reporter. C'était aux commentateurs à Paris, sans parler de la rubrique Afrique de faire l'analyse.

Pour résumer : on vous sent mal à l'aise, de faire des interprétations dont vous n'êtes pas sûre vous même. Cognez donc sur la presse : il y a de quoi. Pourquoi on y est allés si tard, pourquoi pas 5 envoyés spéciaux; pourquoi moins de couverture que Loft Story etc. Pourquoi on n'a pas expliqué, éveillé le lecteur, fait des suppléments sur Lemkin et sa définition du génocide, cogné sur l'ONU, sur Mitterrand et Habyarimana etc.
Mais laissez de côté le reste sauf si vous avez vraiment enquêté. Tel journaliste est tel jour à telle place et le lendemain il n'y est plus : rien de politique le plus souvent. Il a eu un rhume ou un problème de famille, qui sait ?

Bon courage
Corine Lesnes

5- Noël Copin, rédacteur en chef de *La Croix* en 1994

Durant le génocide, Noël Copin écrivit trois éditoriaux et réalisa quelques interviews de personnalités religieuses. Il ne figure donc pas parmi les principaux journalistes du quotidien catholique en termes de nombre d'articles publiés sur le génocide. Cependant, ses fonctions de rédacteur en chef, de même que sa grande expérience du journalisme comme grand reporter, ancien chef du service politique d'Antenne 2 et ancien président de Reporters sans frontières, et sa connaissance du Rwanda, en font un interlocuteur particulièrement intéressant. D'autre part, j'ai tenté à

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

plusieurs reprises de contacter Agnès Rotivel, mais celle-ci n'était guère disponible. Elle est actuellement chargée de la couverture du Moyen Orient pour *La Croix*, et n'a pas pu se libérer pour que nous puissions nous rencontrer.

Je retranscris ci-après les notes de mon entretien avec Noël Copin, réalisé le mardi 13 janvier 2004 dans les locaux de RFI à Paris :

En préambule je lui ai expliqué mon travail. Puis je lui ai dit que je comptais lui poser des questions sur la couverture du génocide par *La Croix*, mais aussi des questions plus générales sur le fonctionnement de la presse, et enfin sur Jean Hélène puisque, travaillant à RFI, il avait dû bien le connaître. La discussion a donc commencé par là.

5-1- Sur Jean Hélène et son apparente mise à l'écart du Monde, *fin juin 1994*

D'emblée, Noël Copin précise : *« Moi, j'aurais plutôt tendance à prendre sa défense »*. Il l'a surtout connu après 1994, mais insiste sur *« sa grande honnêteté intellectuelle »*, en disant qu' *« il a peut-être commis des erreurs »* dans sa couverture du génocide mais que *« tout le monde en fait »*. Quant aux *« accusations »* qui ont été portées contre Jean Hélène, il les trouve choquantes. D'ailleurs selon lui, *« tout le monde devient fou »* lorsqu'on commence à parler du Rwanda, y compris certains universitaires...

Sur le fait que Jean Hélène, envoyé spécial du *Monde* jusque-là, n'ait plus écrit le moindre article après le 27 juin, Noël Copin me répondit : *« Il ne faut pas forcément y voir une raison politique, il peut y avoir de nombreuses explications »*. Peut-être *Le Monde* a-t-il décidé d'envoyer quelqu'un d'autre car la *« sécurité personnelle de Jean Hélène était menacée »*. Selon lui, il faut poser la question à un *« responsable de la rédaction du Monde ou de la rubrique Afrique de l'époque »* : *« Au moins vous aurez une réponse, même si ensuite vous la critiquez »*.

Au sujet des « changements » de journalistes, Noël Copin raconte cette anecdote : à une époque il écrivait régulièrement des commentaires politiques dans *La Croix*. Puis, alors qu'il était parti quelques temps en vacances, un lecteur a écrit pour se féliciter que *« Noël Copin ait enfin été mis à l'écart »*... Ce qui n'était absolument pas le cas ; il faut donc vérifier en ce qui concerne Jean Hélène.

5-2- Sur l'opération Turquoise

Comme nous discutions des changements d'envoyés spéciaux au moment de l'opération Turquoise et que je lui disais que Renaud Girard avait refusé de couvrir l'opération, je demandai à Noël Copin pourquoi Mathieu Castagnet avait couvert l'opération pour *La Croix* plutôt qu'Agnès Rotivel ou Maria Malagardis, qui couvraient le Rwanda jusqu'alors. Il me répondit qu'à l'époque, Mathieu Castagnet faisait partie du service de *« politique intérieure »* du journal et qu'il était *« accrédité à la Défense nationale »*. Autrement dit, c'est lui qui couvrait les événements impliquant l'armée française car il avait le contact avec ses représentants, ce qui explique sans doute qu'il ait été envoyé pour couvrir Turquoise.

A ce sujet, Noël Copin précise que dans un journal, il y a des journalistes accrédités pour assister aux séances de l'Assemblée nationale par exemple, que certains

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

sont spécialisés dans le suivi d'un parti politique en particulier, etc. C'est indispensable, mais cela peut aussi finir par poser des problèmes. Il y a selon lui *« nécessité de changer parfois de journalistes pour éviter les connivences. Car même si au départ elles n'existent pas, à force se créent des liens d'amitié »* qui peuvent empêcher le journaliste de conserver la distance nécessaire avec ses sources. D'autres types de problèmes peuvent survenir, notamment en situation de guerre : par exemple, pendant la première guerre du Golfe, *« les journalistes sur place étaient obligés d'accepter certaines contraintes de la part des militaires »*. Mais, ajoute-t-il, *« je ne pense pas qu'avec Turquoise il y ait eu ce problème »*.

Noël Copin estime, avec le recul, que l'opération Turquoise avait *« des bons et des mauvais côtés »*. Pour résumer, elle joua *« un rôle humanitaire positif, même si on peut se demander si c'est aux militaires de faire de l'humanitaire »*. Cependant, cette intervention suscitait *« des interrogations sur le plan de la politique générale »*. A ce propos, Noël Copin dit avoir été très choqué, après le génocide, lorsqu'il s'est rendu à Goma. D'abord, *« pendant l'épidémie de choléra »* il a *« écrit un papier assez vif contre l'attitude de l'Eglise et son absence sur le terrain »*. La conséquence fut que Mgr Duval, président de la conférence épiscopale, et Mgr David, évêque de La Rochelle, décidèrent d'accompagner Noël Copin sur place. Là, ils furent *« choqués »* qu'au même moment, *« Balladur soit venu au Rwanda mais uniquement dans la zone Turquoise, sans même prendre contact avec les autorités officielles rwandaises »* issues en majorité du FPR.

Comme je lui faisais remarquer que les points de vue divergeaient quelque peu dans *La Croix* à propos de Turquoise – entre les critiques virulentes d'Agnès Rotivel et Maria Malagardis et le ton beaucoup plus nuancé que lui-même et d'autres avaient adopté -, bien qu'il n'y eut pas d'opposition aussi nette que dans *Le Figaro*, il me répondit : d'une part *« il y a souvent opposition entre les journalistes à Paris et les journalistes sur le terrain, même sur des sujets beaucoup moins graves »*. *« Moi-même, je me suis souvent trouvé d'accord avec les analyses de terrain d'autres quotidiens, et en désaccord avec les analyses sur place »* ajoute-t-il, même si cela ne signifie pas que c'est forcément le reporter qui a raison, car *« il ne peut pas tout voir »*. D'autre part, dans les situations d'urgence il est souvent difficile de discuter avant la publication, mais à *La Croix* il existe tout de même une volonté de *« concertation »* quand c'est possible. Par exemple explique-t-il : *« quand je faisais un éditorial, j'en faisais huit ou dix copies pour le montrer aux journalistes des rubriques concernées, afin qu'ils le lisent avant la publication »*.

5-3- *L'identité catholique de* La Croix*, ses liens avec les institutions religieuses*

Je faisais remarquer à Noël Copin que la majorité des « points de vue extérieurs » publiés par *La Croix* pendant le génocide émanait de personnalités religieuses. De même, cette catégorie constitua la référence principale du journal jusque juillet. Cela s'explique selon lui pour plusieurs raisons :

- *«* La Croix *est un journal catholique »*...
- L'importance du rôle de l'Eglise au Rwanda. Noël Copin précise qu'il fut lui-même *« critique envers l'*EGLISE*. Mais on est allé trop loin dans la mise en cause de l'Eglise »*. Il pense qu'en réalité *« très peu de religieux ont été directement assassins ou complices »*, alors que certains ont parlé de *« centaines de religieux impliqués »*. Cela lui semble absurde : *« Ce qui s'est passé est déjà assez grave pour ne pas en rajouter. Peu de religieux ont été impliqués mais beaucoup de catholiques ont été*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

des tueurs. Et ça, cela pose toujours question : comment des hommes peuvent être entraînés dans une telle folie meurtrière ? »

- La *« connaissance du terrain qu'ont les hommes d'Eglise »*. Sur le Rwanda, le nombre important d'interviews d'hommes d'Eglise *« se justifiait »*. Dans d'autres contextes cela lui semble également pertinent. Par exemple, pendant la guerre d'Algérie, *« les contacts avec les religieux étaient très précieux et très formateurs »*.
- A l'époque, Noël Copin animait des émissions religieuses le dimanche pour Antenne 2 et réalisait chaque semaine, dans ce cadre, l'interview d'un religieux sur des événements d'actualité. Les interviews de religieux sur le Rwanda publiés dans *La Croix* à cette époque sont donc des extraits de ces entretiens.

La Croix semble un peu moins enclin que ses confrères à traiter l'information sous un angle essentiellement national. Je demande à Noël Copin si l'on dire, en quelque sorte, que la dimension « catholique » de *La Croix* a plus d'influence que sa dimension « nationale ». Cette remarque amuse Noël Copin mais il confirme, en évoquant de nouveau le conflit algérien : *« Pendant la guerre d'Algérie, je disais : on n'a pas à s'identifier à l'armée ou au gouvernement français. Il faut garder une distance. Certes il faut avoir le respect des institutions, mais ne pas s'identifier aux actes de l'armée en disant « notre armée a fait ceci », « nos soldats » etc. »*.

Je lui fait alors remarquer que ces expressions (« nos braves soldats » etc.) étaient très courantes dans la presse belge en avril, où l'émotion et l'affectif semblaient remplacer toute analyse : *« Je ne suis pas contre l'émotion dans le journalisme. Mais elle ne doit pas supprimer l'analyse »* répond-il. Puis il ajoute : *« c'est normal qu'il y ait plus d'émotion quand des ressortissants nationaux sont touchés »*. Toutefois, il reste *« choqué par la différence de traitement entre le crash de l'avion en Egypte, et celui survenu quelques temps avant à Cotonou »* par exemple. A ce propos, il cite Michel Debré : *« la différence entre les occidentaux et le reste du monde, c'est le prix attaché à une vie »*. Tel est du moins l'esprit de la citation. Noël Copin regrette ainsi que trop souvent, les journalistes n'accordent pas le même prix aux vies du tiers-monde qu'à celles des pays occidentaux.

Je lui demande ensuite si tous les journalistes de *La Croix* sont nécessairement catholiques. Pour Noël Copin, la question n'est en effet pas simple : *« C'est un journal qui se revendique de son identité catholique »*, donc *« il y a deux risques, en prenant les extrêmes : si on recrute en ne tenant compte que des qualités professionnelles, on risque de se retrouver avec une rédaction non chrétienne à terme. Et soit le quotidien perd son identité, soit il faudra placer au-dessus de la rédaction une autorité religieuse, solution qui n'est pas satisfaisante »*. D'autre part, *« il est inconcevable d'exiger des journalistes d'être catholiques, pratiquants. Comment vérifierait-on cela ? ! »*.

Dans la pratique, cela se passe ainsi : *« il existe une charte du journal, expliquant les valeurs chrétiennes en termes de journalisme. Les postulants doivent au moins lire ce texte »*. De plus lors de l'entretien d'embauche on demande au postulant : *« Posez-vous la question de savoir si vous pouvez assumer, à l'extérieur, de faire partie de* La Croix *»*. Noël Copin prend ainsi l'exemple d'un journaliste du *Figaro* lui ayant un jour affirmé : *« c'est un sale journal de droite, mais on me laisse tranquille »*, ou encore des journalistes de la presse communiste - à l'époque où elle était plus abondante - affirmant *« n'avoir rien à voir avec le communisme »*. Pour Noël Copin, ce type de comportement *« est désagréable pour tout le monde. Pour le journal, mais c'est aussi*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

dur à vivre pour le journaliste ». Cependant, il est nécessaire selon lui qu'il y ait aussi dans le journal quelques journalistes qui ne soient pas des croyants pratiquants, pour entretenir le débat et maintenir une ouverture.

Je l'interroge ensuite sur les relations de *La Croix* avec les instituions catholiques officielles. Il précise que « La Croix *et le groupe Bayard ont été créés par la congrégation des Assomptionnistes, qui en est toujours propriétaire »*. Pour Noël Copin, cela comprend plusieurs avantages :

- Cela met le groupe Bayard à l'abri des rachats ou cessions, *« comme ce qui est arrivé aux publications de la vie catholique rachetées par* Le Monde *»*
- C'est une *« garantie pour le public que* La Croix *reste un journal chrétien »*
- Cependant, il n'y a *« pas de rapport direct avec la hiérarchie catholique, la conférence épiscopale par exemple. Donc la liberté du journal est assez grande »*. Le principe éditorial du quotidien peut se résumer ainsi : *« Fidélité doctrinale, liberté éditoriale »*. Ce qui n'est pas le cas d'autres journaux catholiques dans d'autres pays, qui sont directement contrôlés par la hiérarchie religieuse. Or, pour Noël Copin, *La Croix* doit aussi être capable de critiquer l'Eglise quand c'est nécessaire, et de traiter les affaires délicates qui la concernent : comme par exemple la pédophilie.

Alors que je lui demande des précisions sur les assomptionnistes, Noël Copin m'explique que le fondateur de cette congrégation vivait dans une institution nommée couvent de l'Assomption, ce qui explique leur nom. En outre, il s'agit d'*« une des congrégations créées au XIX^e^ siècle, et qui avait des missions variées : des missionnaires, surtout en Amérique Latine, mais aussi à Madagascar ; l'enseignement ; l'organisation des pèlerinages. C'est de là qu'est parti le journalisme »*. Avec comme première publication, une feuille appelée *Le pèlerin*, devenue bien plus tard le *Pèlerin Magazine*. Ensuite fut créée *la Croix* qui devint un quotidien à partir de 1883 (le premier numéro date du 16 juin). *« A l'époque, c'était un journal de combat, disant : il faut combattre le mal là où il est, ce qui voulait dire dans la République... »*. Puis ce fut *« un des journaux les plus anti-dreyfusards »*. Mais depuis, remarque Noël Copin, il s'est*« heureusement »* produite *« une évolution considérable »*.

5-4- Sur la presse en général

Je lui demande à qui revient, dans un quotidien, la décision de « mettre en une » un sujet ou de lui accorder plus ou moins de place : *« Dans* La Croix*, on essaie d'éviter le repli du lecteur sur son environnement. Il y a une grande ouverture sur l'ensemble du monde, et notamment sur l'Afrique. Par exemple, en 1989-1990, on a fait énormément d'articles, de « une », de numéros spéciaux sur les pays de l'est. Mais de temps en temps, on faisait volontairement les gros titres sur d'autres problèmes, notamment sur l'Afrique »*. Quant à la prise de décision : *« Dans les conférences de rédaction, à Antenne 2 ou* La Croix*, c'est le résultat de discussions mais aussi le choix du rédacteur en chef »*.

Je l'interroge ensuite sur les critères qui guident ces décisions. Selon lui, les critères sont *« difficiles »* à établir : *« Il y en a toujours un qui dit : « c'est ça qui intéresse le public ». Mais je me méfie de ce raisonnement. Notre rôle n'est pas de donner au public ce qu'il attend, mais de le faire réfléchir sur ce qui nous semble important ». « Moi je dis parfois : « il faut se poser la question : quel avis aura quelqu'un en feuilletant* La

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Croix *dans dix ans ». Mais ce n'est pas forcément la bonne question, car on peut se tromper* ». En tous cas, il faut essayer de *« se placer dans une perspective historique »*.

Je lui fais remarquer que ce qui ressort de l'analyse de la presse en 1994, c'est la prédominance des critères nationaux dans le choix et l'analyse de l'information. Je lui demande ce qu'il en pense : *« C'est un des gros problèmes du journalisme »* répond-il. *« Par exemple, pendant des dizaines d'années on n'a rien dit sur le Timor oriental, même si on savait qu'il se passait des choses graves »*. Il y a aussi un *« phénomène de mimétisme »* par rapport au reste de la presse, et un *« phénomène d'auto entraînement un peu irrationnel »*. Par exemple, actuellement, *« la couverture de Sarkozy. Les journalistes entre eux plaisantent là-dessus, en se plaignant de devoir « faire encore du Sarkozy », mais ils choisissent quand même de couvrir tous ses faits et gestes »*. Il s'agit là du résultat de ces phénomènes, mais il serait toutefois *« faux de dire que les médias font la campagne de Sarkozy »*, car tel n'est pas leur objectif.

Suite au courrier de Corine Lesnes affirmant que tous ses papiers n'étaient pas passés lors du génocide, je lui demande ensuite qui prend la décision de publier ou non les articles des envoyés spéciaux : *« En principe, il y a un arrangement avec le journaliste sur place avant »*. Mais *« les relations entre l'envoyé spécial dans des conditions difficiles et le journaliste sur place posent problème. Il est nécessaire que les liens soient bons et qu'il y ait une confiance réciproque »*. Car, précise-t-il, *« le gars ou la fille, qui s'est décarcassé pour faire son reportage, qui n'a pas dormi, pas mangé, a pris des risques, et s'entend dire par sa rédaction « le papier que tu nous as envoyé hier était trop long, essaye de faire plus court », vous imaginez... »*.

Noël Copin évoque sa propre expérience de grand reporter à *La Croix* lorsqu'il était jeune. Un jour, de retour de Tunisie, il était *« inquiet de l'opinion du rédacteur en chef, un religieux à l'époque »*, sur le ton de ses reportages. Mais celui-ci lui a fait confiance en lui disant : *« c'est vous qui êtes allé sur place, c'est vous qui savez. »*. La confiance est importante car elle aide le reporter *« et le rend aussi responsable »*, même si le point de vue plus distant des journalistes de la rédaction demeure important.

6- Colette Braeckman, du *Soir*

Retranscription de l'entretien du 2 février 2004 à Bruxelles :

***Sophie Pontzeele* : Je voulais vous poser une première question, que j'ai posée aussi à d'autres journalistes que j'ai rencontrés, pour savoir un peu quelle était votre expérience du Rwanda avant avril 1994. Je sais que ça fait pas mal d'années que vous parcourez la région et l'Afrique en général, mais c'était pour avoir une idée... Savoir si vous aviez déjà couvert les événements depuis le début de la crise en 1990 ou même avant.**

Colette Braeckman : Alors moi j'étais au Rwanda la première fois, c'était lors du voyage du roi Baudouin, je crois à la moitié des années 80, en 1985. Avant ça j'étais déjà allée mais très rapidement. Pendant la visite du roi j'avais passé deux semaines au Rwanda, et c'était un peu l'apogée du régime d'Habyarimana, visite du roi Baudouin euh... Les relations étaient au sommet avec la Belgique. J'avoue que à l'époque j'étais très attentive à ce qui se passait au Zaïre dans le Zaïre de Mobutu, et que par rapport au

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

désordre, au chaos, à la corruption du Zaïre de Mobutu, je trouvais que le Rwanda allait plutôt mieux. Ces tous premiers papiers étaient plutôt, pas très... enfin ils étaient plus positifs que ce que j'écrivais à l'époque sur le Zaïre. On parlait déjà des tensions ethniques qui existaient, qui étaient sous-jacentes, mais ce qui était surtout frappant c'était, à l'époque, je parle de 1985, c'était l'effort de développement du Rwanda. Ensuite je suis retournée au Rwanda, euh, dans les années 87-88 à peu près, où on voyait la déglingue du régime. J'y suis retournée en 1990, pas tout de suite au moment du début de la guerre mais par la suite, et là il était très clair qu'il y avait une détérioration aussi bien de l'économie, que du climat politique, des tensions, qui s'étaient aggravées par le fait de la guerre. Donc j'avais déjà suivi le Rwanda. Alors je suis allée après au Burundi, et chaque fois j'essayais de combiner un voyage au Burundi avec un voyage au Rwanda, et notamment au moment des élections au Burundi, j'étais repartie par le Rwanda. Et surtout lors de l'assassinat du président Ndadaye au Burundi, j'avais combiné avec une semaine au Rwanda, et j'avais essayé de mesurer l'impact que l'assassinat du président Ndadaye allait avoir sur les accords de paix au Rwanda et sur le climat politique au Rwanda. Un climat qui était évidemment désastreux parce qu'il y avait un afflux de réfugiés, il y avait une recrudescence des tensions ethniques, de la méfiance à l'égard du FPR. Donc je suivais depuis longtemps le Rwanda.

D'accord. Je demandais ça parce que... C'était pareil pour Marie-France Cros, du moins elle m'a dit qu'elle avait suivi la crise à partir de 1990-1991, mais ce n'est pas le cas pour plusieurs journalistes français qui ont été envoyés sur place au moment du début du génocide, sans avoir de connaissance avant sur le pays. Et donc ils avaient sans doute plus de difficultés à identifier ce qui se passait. Je pense que c'est peut-être une des explications pour laquelle on a parlé de génocide plus tard dans les quotidiens français, que dans les quotidiens belges.

Oui bien sûr... Ce que je crois aussi c'est que beaucoup de journalistes français et autres aussi, avaient été en Somalie. Et le concept qui dominait dans l'analyse de la crise en Somalie, c'était l'Etat en faillite. C'était des violences incontrôlées, des bandes armées, des groupes armés, bon un peu entre guillemets tout le monde tue tout le monde, l'Etat en faillite. Donc ce cliché, qui était valable à peu près pour la Somalie a été repris tout de suite pour analyser la situation au Rwanda qui était elle radicalement différente. L'Etat au Rwanda n'était pas en faillite, il était le commanditaire du génocide.

OK. J'ai une autre question que j'ai posée là aussi, également à Marie-France Cros, puisqu'il y a un peu des ressemblances par moments entre la couverture du *Soir* et de *La Libre Belgique*, même s'il y a aussi des différences... Donc au mois d'avril 94, la majorité des articles du *Soir* et de *La Libre Belgique* consacrés au Rwanda, étaient en fait centrés sur la mort des casques bleus, les réactions en Belgique, les réactions des familles, ensuite les cérémonies etc. La couverture de ce drame qui a touché des familles belges s'est faite sur un mode très émotionnel, je dirais. Souvent, au niveau du vocabulaire employé dans les articles, quand on parle des soldats, c'est « nos soldats », « nos braves soldats », « nos paras », enfin ça donne le sentiment d'un climat d'union nationale autour de ces 10 paras. Par la suite la Belgique a retiré tous ses casques bleus suite à ce drame et, moi la question que je me posais... On a un peu le sentiment d'un décalage entre d'un côté des articles plutôt interventionnistes dans *Le Soir* notamment et vos articles en particulier, qui dénoncent à mon avis à juste titre l'inaction internationale face au génocide, et une absence de critique finalement du retrait belge, qui a quand même

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

entraîné le retrait des troupes de l'ONU plus généralement et le fait qu'il n'y ait plus de troupes... Alors même si les troupes de l'ONU n'avaient pas le mandat pour intervenir à ce moment-là, on aurait pu dire il faut qu'elles aient un autre mandat, d'autres moyens... Donc je me demandais comment expliquer cette absence de critique du retrait belge, et surtout le contraste entre cette position et la critique de l'inaction internationale face au génocide ?

Mais, il y avait, en tous cas dans le cas des journalistes belges, d'abord une perception insuffisante de ce qui se passait vraiment. Pour une raison technique, c'est que les journalistes belges étaient menacés, au même titre que les Tutsi. J'étais, je me souviens que les journalistes, de l'AFP notamment, disaient il y a des barrages en ville, et les miliciens demandent si vous êtes là, demandent à montrer les passeports, et nomment les journalistes belges, en tous cas moi, et demandant si j'étais là parce qu'ils voulaient me liquider. Donc les journalistes belges étaient confinés dans l'aéroport et ne sont sortis dans Kigali que sous escorte des soldats qui allaient chercher les expatriés. On n'avait pas du tout une vue d'ensemble de ce qui se passait, et une vue de l'ampleur des massacres. On n'avait comme information que ce que les confrères nous racontaient et écrivaient. Ensuite les journalistes avaient le sentiment que, nous on ne pouvait pas travailler, et que le Rwanda était devenu inaccessible pour les citoyens belges qu'ils soient journalistes ou qu'ils soient militaires. On ne pouvait rien faire. Et donc quand le ministre Claes a décidé le retrait du contingent belge, y a pas eu de vraie protestation de la part des journalistes, parce qu'il y avait d'abord évidemment ce sentiment d'émotion devant la mort des casques bleus, mais il y avait aussi ce sentiment que nous avions vécu nous-mêmes, que en tant que Belges on ne peut rien faire. On ne peut pas circuler dans la ville, on ne peut pas participer aux évacuations, on ne peut rien faire. On est menacés au même titre que les Tutsi, et en conséquence de ça il n'y a pas d'autre solution que de s'en aller.
Par contre, avec le recul par la suite, on s'est dit c'est, d'abord c'est un abandon, et surtout ce que je ne savais pas moi, à l'époque, en avril 94, c'est que la Belgique, le ministre des Affaires étrangères faisait un lobbying auprès d'autres pays contributeurs de troupes et auprès du conseil de sécurité, pour que tous les pays retirent leur contingent de la MINUAR et, sur le thème : « puisque les Belges n'y arrivent pas, personne n'y arrivera ». Ça c'est une information qui n'a été révélée que lors de la commission d'enquête sur le Rwanda longtemps après. Donc on ne le savait pas. L'idée que nous on ne peut rien faire parce que nous on est menacés par les extrémistes hutu était une idée largement partagée par les journalistes qui l'avaient vécu, par l'opinion et par les milieux de la Défense nationale. Et elle n'était pas fausse sur ce plan-là.

Oui... Marie-France Cros m'a dit également qu'elle n'était pas allée sur place justement à cause de ces menaces...

Voilà... Moi je suis allée je suis restée dix jours à l'aéroport de Kigali, avec un sentiment d'impuissance totale. Interdiction de sortir de l'aéroport, même pas d'aller sur le parking à 50 mètres, parce qu'il y avait des miliciens hutu avec leurs machettes qui regardaient et qui voulaient se faire un journaliste belge. Donc, je me suis dit, si nous c'est comme ça si on ne peut pas travailler, le contingent belge qui est là, il ne pourra rien faire non plus. Il y en a déjà dix qui ont été tués, et si ils sortent ils vont être dans la même situation.

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Et du coup en avril quelles étaient vos sources pour écrire vos articles depuis le Rwanda ?

A l'aéroport, je campais à l'aéroport et j'interviewais systématiquement les expatriés qui transitaient par l'aéroport et qui racontaient les scènes d'horreur qui s'étaient passées près de chez eux, à Kigali mais aussi à l'intérieur du pays. Il y avait aussi des Tutsi qui réussissaient à se faufiler jusqu'à l'aéroport en espérant être évacués, et qui racontaient l'horreur qu'ils avaient vécue, et d'autres journalistes étrangers qui de temps en temps repassaient à l'aéroport. Et plus des militaires qui faisaient des allers-retours et qui nous racontaient. Mais on, et alors on a fait tout de même quelques incursions en convoi militaire pour... Pour voir des choses abominables avec les, les balles qui nous visaient enfin, on était des cibles c'était évident.

Une autre question, mais la réponse va sans doute être la même... *Le Soir* et *La Libre Belgique*, les deux, se sont montrés très critiques envers l'intervention française Turquoise au Rwanda. Même avant l'intervention française d'ailleurs sur la politique de la France au Rwanda depuis au moins 1990. Mais aucun des deux quotidiens n'a pu envoyé de reporter à ce moment-là sur place, pour couvrir le déploiement français. En tous cas aucun des deux ne l'a fait...

Moi j'étais là à la fin...

Au début... Voilà, alors effectivement je n'ai pas précisé, mais mon travail s'arrête à la mi-juillet donc, au début du déploiement français en fait les premières semaines...

Moi j'y suis allée en août, à la fin, à la fin de Turquoise. Et je ne suis pas allée en juillet, notamment parce que je ne pouvais pas aller au Congo, dans le Zaïre de Mobutu à l'époque. J'étais sous le coup d'une interdiction de visa. J'étais en bagarre avec le président Mobutu, qui m'interdisait d'aller au Zaïre. Donc je n'avais pas accès aux camps de réfugiés, à Goma et à Bukavu. C'est un de mes collègues qui est allé, à l'époque qui est allé à Goma, et je n'ai rejoint l'opération Turquoise que dans les derniers jours où je suis allée à Cyangugu, et jusqu'à la frontière donc vers Bukavu. J'ai vu le reflux des miliciens hutu mais dans les tous derniers jours.

D'accord, je me demandais parce que... pour ce qui de *La Libre Belgique* Marie-France Cros ne se souvenait plus très bien mais elle me disait que ça pouvait être y compris des raisons budgétaires qui avaient empêché d'envoyer quelqu'un à ce moment-là. Puisque ça arrivait, d'après ce qu'elle me disait fréquemment, de ne pas envoyer de journaliste simplement pour ces raisons-là. Mais je me demandais s'il y avait aussi des raisons de sécurité, en tous cas pour les journalistes belges car la zone Turquoise c'est quand même là qu'étaient les autorités génocidaires...

En ce qui me concerne il était hors de question que j'aille dans la zone Turquoise, là où se trouvaient les miliciens et le gouvernement intérimaire parce que ma tête était mise à prix. C'était tout à fait impossible pour des raisons de sécurité, et je n'y suis allée que dans les tous derniers jours de Turquoise quand il y avait cet énorme reflux vers la frontière zaïroise et à ce moment-là il y avait un désordre monstre qui régnait dans la zone et les miliciens n'avaient plus le cœur si j'ose dire, le cœur à l'ouvrage, ils étaient en parfaite débandade. Mais même à ce moment-là je me rappelle que j'étais dans, dans

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

une voiture avec un chauffeur tutsi, et à un moment donné je me suis retrouvée avec la voiture entourée de miliciens armés avec des machettes, qui voulaient faire la peau du chauffeur, ils ne savaient pas qui j'étais, et je me suis dit on doit vraiment foncer. Alors miraculeusement on, j'ai dit au chauffeur maintenant on s'en va et on a, il a foncé à travers la foule et on est rentré à Butare. Mais donc c'est le genre d'expédition qu'on peut quand même pas faire très souvent, et que j'aurais pas pu faire au début c'est évident.

D'accord... Sinon j'avais une autre question, par rapport à certains de vos articles pendant le génocide, qui concernaient l'attentat du 6 avril. Des articles qui ont fait du bruit à l'époque dans la presse française mais qui ont aussi provoqué des réactions chez les politiques...Donc des articles qui mettaient en cause des soldats du DAMI dans l'attentat contre l'avion présidentiel. Alors depuis, j'ai vu dans votre dernier livre que vous-même vous reveniez quand même sur cette hypothèse...

Pas totalement mais en tous cas je ne suis plus aussi affirmative parce que, il n'y a jamais eu d'enquête internationale. Mais je crois qu'il y a certains points qui restent acquis, c'est ce que ce sont plus que probablement des Blancs, des Européens qui ont tiré sur l'avion, que ça a été une grosse opération militaire, une grande opération avec des acteurs... et le commanditaire, je crois qu'après il y a eu beaucoup d'interprétations contradictoires. Et une explication que j'avais en 1994 qui était que le FPR, moralement, ne pouvait pas l'avoir fait car il savait que ça entraînerait la mort des Tutsi de l'intérieur, et ça c'est une objection que aujourd'hui je ne soulève plus parce que par la suite on a vu que, le FPR n'hésitait pas lorsque un but supérieur était en jeu, à mettre en danger des citoyens rwandais de l'ethnie tutsi. Donc ça c'est une objection en tous cas que j'ai retirée, mais il n'y a pas eu de fait supplémentaire. Et lorsque je regarde aujourd'hui le dossier il y a, il reste beaucoup d'éléments qui laissent planer le doute sur la participation française et il y a aussi d'être éléments qui peuvent dire que c'est...

Qui mettent en cause le FPR...

Le FPR, et tant qu'il n'y a pas eu une enquête approfondie, indépendante qui publie ses conclusions, il vaut mieux s'abstenir je crois, à ce stade-ci de conclure.

Donc en 1994, et encore aujourd'hui on n'a pas vraiment de réponse là-dessus, mais moi je me demandais, dans quelle circonstance un journaliste choisit de publier une information telle que celle-là, qui de fait ne sont pas forcément recoupées, on n'a pas forcément les moyens de vérifier... Je ne sais pas, les informations que vous aviez eu dans quelle mesure vous pouviez les penser crédibles, jusqu'à quel point etc. Et décider de les publier parce qu'il s'agit quand même d'une information assez « explosive » dans le contexte de l'époque. Dans quelle mesure il y a une volonté, soit de révéler une information qui vous paraît essentielle à l'époque, parce que elle montre une part de responsabilité de la France et qu'il faut la dénoncer ; dans quelle mesure la logique du journalisme, qui est un peu aussi de révéler des « scoops » a pu jouer un rôle, et avec le recul est-ce que vous pensez que c'était juste de publier ces informations sans avoir forcément de confirmation, ou non...

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

Bien, je crois que... Oui, à l'époque je n'avais pas de confirmation absolue, d'ailleurs aujourd'hui dix ans après personne n'a de confirmation ni dans un sens ni dans un autre. Mais à l'époque je me rappelle que j'ai eu une information qui me paraissait sérieuse, que j'ai gardée par devers moi pendant une semaine, et j'ai essayé de la vérifier. C'est-à-dire de, de rassembler un maximum d'indices pour voir si ça pouvait, si c'était plausible. Et j'ai rassemblé ces indices, il y a eu une convergence de témoignages, disons de sources différentes, mais qui allaient dans ce sens-là. Jusqu'à ce qu'à un moment donné, il me paraissait possible de diffuser l'information, parce qu'il y avait suffisamment d'indices. C'était chaque fois par petites touches mais des gens différents, c'était... J'avais le nom, le nom d'une personne que je n'ai pas publié, mais j'avais son nom, j'ai vérifié... J'ai vérifié qu'il était vraiment présent au Rwanda, j'avais connaissance de son emploi du temps, je savais qu'il était parti au Burundi par la suite. Donc j'avais un ensemble d'éléments qui se sont additionnés, et qui faisaient que j'avais suffisamment pour publier avec un conditionnel prudent, tout de même, cette possibilité. Je l'ai pas dit d'une façon affirmative et définitive, mais tout de même avec un ensemble d'éléments convergents qui permettaient d'aller de l'avant.

Alors, une autre question à propos du FPR. Puisque vous êtes allée une deuxième fois au Rwanda au début du mois de juin, en tous cas les articles datent du début juin, où vous étiez vraisemblablement la plupart du temps au côté des troupes du FPR en train de progresser au Rwanda. Alors, dans vos articles mais dans ceux également d'autres journalistes y compris français qui étaient, vers la même époque, avec le FPR, on a le sentiment vraiment d'un mouvement rebelle qui apparaît comme « organisé », « discipliné » ce sont des mots qui reviennent souvent, respectueux des civils même s'il y a quelques actes de, d'assassinats mais qui sont y compris dénoncés par le FPR lui-même. Du coup, on a le sentiment d'une armée rebelle respectueuse des populations civiles etc. Ce qui, là encore avec le recul, qui permet toujours de mieux voir les choses, on sait qu'il y a eu des enquêtes qui ont démontré que dès ce moment-là, le FPR avait commis des massacres. Non seulement des assassinats de miliciens, dans le cadre de la guerre... Mais y compris des massacres de civils. Et je me demandais dans quelle mesure cette image du FPR était le résultat d'une propagande du mouvement rebelle lui-même, qui aurait été efficace vis-à-vis des journalistes ou d'autres personnes. Dans quelle mesure c'est le résultat de la difficulté, quand on est, forcément dans une guerre on est d'un côté ou de l'autre, et la difficulté de recouper des informations. Ou tout simplement, là aussi c'est Marie-France Cros qui me disait ça, tout simplement le contexte qui fait que d'un côté vous avez une armée à peu près normale, et de l'autre côté des gens qui pratiquent un génocide et qui fait que... Voilà on a tendance à donner une image plus favorable de l'armée qui combat les génocidaires...

Mais je crois qu'il y avait d'abord les conditions pratiques dans lesquelles on se trouvait. C'est que comme je vous l'ai dit on n'avait pas du tout accès, en tous cas moi je n'avais pas du tout accès aux zones où se pratiquait le génocide et qui étaient sous le contrôle des miliciens hutu. Donc je ne pouvais pas aller d'un endroit à l'autre, ça c'était déjà exclu. Ensuite je suis allée du côté du FPR, donc par la force des choses. Et je suis, j'ai avancé à l'intérieur du Rwanda, évidemment dans un groupe avec des gens du FPR qui m'accompagnaient. Et à l'époque, vraiment à l'époque ça ne m'a pas trop choquée parce que je comprenais que dans un pays en guerre, dans une situation aussi dangereuse, il était normal – ça se passe dans tous les pays en guerre au monde – qu'il y

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

ait une escorte qui vous accompagne, qui vous guide pour votre propre sécurité, parce que on ne sait pas sur qui on peut tomber et tout ça. Donc c'était, ça c'est une première raison technique. Une deuxième, c'est que l'horreur de ce qu'on voyait en pénétrant dans ces villages dévastés avec des cadavres qui gisaient partout, des églises qui étaient... Avec des corps partout, des corps ensanglantés, des charniers. L'horreur de ce qu'on voyait était suffisante pour nous donner amplement matière à, à écrire un reportage, à faire des interviews. On voyait tellement de choses abominables, qu'à la limite on ne s'interrogeait pas sur ce que l'on ne voyait pas, et que on n'avait même pas le temps de songer qu'on aurait bien voulu aller dans tel autre endroit, dans tel autre village pour se le voir interdire, pour se voir dire non là vous ne pouvez pas aller. Parce qu'il y avait déjà tellement à faire là où on était, que l'on n'avait pas ce loisir de vouloir aller ailleurs. Et c'est vrai que avec le recul, je me dis avec le recul c'est vrai que au fond malgré tout, nous étions pris en main, nous étions pris en charge par le FPR, nous étions pris en main et relativement guidés. Et il est vrai que on n'allait pas où on voulait. On ne pouvait pas se réveiller le matin et dire tiens je prends la voiture, et je vais à tel endroit. Mais c'était, c'était compréhensible vu les circonstances, mais avec le recul, je me dis c'est vrai que le FPR a soigneusement évité que nous allions dans d'autres régions, dans d'autres villages, où probablement ils avaient commis eux aussi des exactions, et des massacres. Donc nous avons été détournés de ces endroits sensibles, et avec le recul je me dis j'aurais dû exiger d'y aller, mais il y avait déjà tellement à faire là où on était, que cette exigence n'a pas été suffisamment clairement formulée. Et il est vrai aussi que le FPR manifestait, en tous cas lorsque nous étions avec eux, une certaine discipline, une certaine organisation, qui contrastait avec la fureur génocidaire qu'il y avait de l'autre côté. Et donc par contraste ils avaient une image plus favorable, parce que c'était aussi un mouvement très contrôlé euh... Les dérapages, les exactions se passaient hors du regard des journalistes et des caméras.

J'avais une dernière question...

Ah oui alors je vais quand même dire une chose qui est importante, c'est que après par la suite on m'a dit, mais vous êtes allée à tel et tel endroit et vous avez vu des corps, vous avez vu des corps dans l'église etc., est-ce que vous saviez qui les a tués, est-ce que vous avez mené une enquête ? Et là je voudrais tout de même dire que les journalistes ne sont pas des médecins légistes, et que quand on est en reportage on n'a pas ni la capacité technique, ni la capacité émotionnelle d'aller déterminer la date à laquelle les gens sont morts. Si vous voyez des milliers de gens égorgés et découpés en morceaux, les journalistes ne sont pas capables ni techniquement ni émotionnellement de déterminer s'ils ont été tués la veille ou il y a une semaine. Et je mets quiconque au défi d'aller faire ce type de vérification. On ne peut pas demander ça à des journalistes, c'est déjà pas mal que, qu'ils arrivent à rester debout et à écrire leur papier.

Non, ça c'est le travail d'enquêteurs professionnels, à qui on n'a d'ailleurs pas forcément laissé faire ce travail...

Voilà exactement. Mais donc c'est un faux procès quand après on m'a mise en cause, en disant mais vous n'avez pas vu à quelle heure ou quel jour ces gens étaient morts et qui les avait tués. J'ai dit je suis désolée moi je ne suis pas un enquêteur professionnel. Je n'ai ni la capacité technique ni la capacité émotionnelle, parce que j'avais des articles à écrire et j'avais un autre travail à faire. C'est important à dire je crois...

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

Bien sûr... Donc ma dernière question est un peu générale. Je me la posais plus à vrai dire pour un quotidien comme *Le Figaro* mais du coup ça m'incite à la poser à d'autres, c'est sur la question des rapports entre les envoyés spéciaux et la rédaction d'un quotidien. Dans *Le Figaro* ce qui a été très marquant c'est qu'au moment de Turquoise, il y avait vraiment des divergences très nettes entre les envoyés spéciaux, Renaud Girard et Patrick de Saint-Exupéry notamment, qui ont été quand même assez virulents, critiques envers l'opération Turquoise, et la rédaction du quotidien qui elle était très favorable, et défendait l'opération. Donc c'était assez saisissant de voir les contrastes entre les articles des uns et des autres dans le même journal, le même jour. Bon, alors ces divergences elles peuvent exister, ce n'est pas quelque chose de très extraordinaire dans un journal puisque... Ça s'explique entre autres par le fait que les journalistes d'une rédaction ou ceux sur place ne voient pas les mêmes choses, ne sont pas dans le même contexte etc. Et je me demandais d'une façon générale dans le quotidien *Le Soir* comment ça se passe, quels sont les rapports entre l'envoyé spécial et sa rédaction. Est-ce que les articles des reporters sont toujours publiés, ou est-ce qu'il y a une sélection, en fonction de quels critères. Alors, tout simplement ça peut être en fonction du reste de l'actualité mais est-ce que ce type de rapports pose parfois problème ?

Non, pas tellement parce que... Je crois que à la différence de la presse française, je crois qu'il y a parfois une moins grande proximité entre les décideurs politiques et les journalistes. Et que chez nous par exemple il n'y a pas cette distinction entre le reporter qui va sur le terrain, et l'éditorialiste, le commentateur qui fait des articles dans la rédaction. C'est que, en l'occurrence je faisais les deux. Je faisais le reportage sur le terrain plus les analyses et les commentaires. Et que il n'y avait pas du tout de tentative du monde politique si vous voulez d'influencer les journaux. Il y avait simplement dans le cas du retrait des Belges une émotion qui était partagée par tout le monde mais sans directive, sans pression. Et que si tentative de pression il y avait ça ne marche pas. Ça ne marche pas du tout en Belgique il n'y a pas du tout cette proximité entre les gens... entre les journalistes et le monde politique, donc cette dichotomie n'existe pas, et les enjeux étaient moindres donc chez nous ça n'a pas joué. Je crois qu'il y a eu des cas, pas tellement dans le cas du Rwanda mais dans le cas du Zaïre de Mobutu ou du Congo de Kabila, où je n'étais pas du tout en phase avec le pouvoir politique belge, et ça n'a pas du tout joué. Ce sont mes papiers qui sont parus dans le journal sans la moindre restriction quoi qu'en pensent les décideurs politiques.

Je posais cette question aussi parce que Corine Lesnes du *Monde* me disait qu'à l'époque quand elle est allée au Rwanda certains de ses articles ne sont pas passés, et apparemment elle en a gardé une certaine amertume donc...

En Belgique ça ne se pose pas, et moi je n'ai pas le souvenir que mes papiers ne soient pas passés. Peut-être qu'on les a un peu coupés mais pour des raisons de longueur ou de place enfin de... editing quoi mais ça n'avait... Mais je ne crois même pas. Sur le Rwanda c'était tellement, c'était tellement fort que je crois que tout est passé intégralement sans restriction.

Et est-ce qu'il existe par exemple au *Soir*... Je suppose forcément, il y a des journalistes spécialisés mais par exemple, à *La Croix* mais comme dans d'autres journaux français, il y a souvent un journaliste spécialisé, accrédité même

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

« Défense nationale », c'est-à-dire dès que l'armée est en jeu en quelque sorte, c'est lui qui couvre...

Ah oui nous on n'a pas ça...

Ce que m'avait expliqué Noël Copin qui était le rédacteur en chef de *La Croix* à l'époque... Parce que je me demandais pourquoi c'était brusquement un autre envoyé spécial qui était allé sur place au moment de Turquoise et pas ceux qui étaient déjà allés auparavant, et il m'avait expliqué ça.

Chez nous on avait, c'est un peu le hasard, mais on avait avant des journalistes qui étaient spécialisés « Défense » et qui couvraient systématiquement l'armée. Maintenant ça n'existe plus c'est un peu au coup par coup. Ainsi moi je reviens d'une, de Kisangani où j'ai assisté au déploiement des militaires belges, c'est pas parce que je suis spécialiste de la Défense c'est parce que je m'occupe de l'Afrique, et que donc je suis allée à Kisangani. Par contre en Bosnie, au Kosovo, ce sont d'autres collègues qui s'intéressent plus à ces pays-là, qui ont accompagné la Défense nationale. Donc on n'a plus nous, un spécialiste « Défense » en tant que tel. Ou alors à la limite c'est un journaliste de politique intérieure qui va suivre le dossier « Défense » mais d'un point de vue de politique intérieure, sur le débat sur les forces armées des choses comme ça mais dans une optique de politique intérieure, information/société. Donc toute cette politique de défense disons que c'est éclaté entre plusieurs journalistes avec pour avantage que... Pour inconvénient que les papiers sont moins pointus, moins spécialisés, mais pour avantage que les journalistes peuvent être beaucoup moins influencés... Ils ne font pas partie de la famille si vous voulez !

Pour revenir sur votre expérience au Rwanda même... on en a un peu parlé mais quand vous étiez avec le FPR en juin... je ne sais pas si vous avez d'autres choses un peu sur le comportement des soldats du FPR... Il y avait d'autres journalistes présents en même temps que vous ou...

Oui mais on campait, dans une espèce de refuge les conditions étaient très précaires, et donc tous les journalistes campaient dans une sorte de refuge et on avait une voiture... Chacun avait ses propres moyens de transport qu'il payait, et il essayait de se déplacer. Et je me rappelle maintenant que j'ai fait une partie du chemin avec Jean Hélène. D'ailleurs on avait loué une voiture ensemble à cette époque, on était dans le même véhicule et on avait un chauffeur qu'on avait trouvé en Ouganda, un militaire du FPR qui nous accompagnait pour notre sécurité. Mais à l'époque ça ne nous choquait pas d'avoir quelqu'un avec nous pour la sécurité parce que les conditions étaient telles qu'on pouvait sauter sur une mine, on pouvait tomber dans des affrontements, on ne savait pas non plus où aller, où se trouvaient les miliciens hutu, où se trouvait le FPR. Donc c'était assez normal, et j'ai pas eu le sentiment qu'ils m'ont empêchée moi, d'aller où je voulais aller. Parce que j'avais tellement de choses à voir, et tellement fortes, qu'il n'y en avait pas d'autres. La seule chose c'est que, j'ai eu un sentiment de malaise dans, à Byumba. C'est que j'ai parlé avec des Hutu qui étaient réfugiés côté FPR, des Hutu entre guillemets modérés qui s'étaient réfugiés dans les rangs du FPR, et ces gens avaient l'air d'avoir peur. Ils avaient l'air d'avoir peur de me parler. Ils m'ont parlé tout de même et ils m'ont dit des choses parce que j'en connaissais certains, mais il y avait une certaine retenue de leur part comme s'ils n'étaient pas libres. A l'époque j'avoue je n'ai pas beaucoup écrit là-dessus. Simplement j'ai rencontré ceux que je connaissais,

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

j'ai pris leurs propos qui étaient de nouveaux des récits de toutes les horreurs qu'ils avaient traversées, mais je n'ai pas fait le focus si vous voulez sur ce sentiment de malaise qu'ils pouvaient ressentir. J'ai plutôt parlé bien sûr de ce qu'ils avaient vu et de ce qu'ils avaient traversé avant d'arriver là. Avec le recul je me dis j'aurais dû plus creuser, parler avec ces gens, demander comment ils vivaient à Byumba, mais bon. Quand on est en reportage on a cinquante sujets possibles, on en choisit quelques-uns. Donc c'est un peu les limitations du genre quoi.

Il y avait d'autres journalistes français non, à la même époque ? Parce que je me rappelle que Renaud Girard était à peu près à la même période, a fait des reportages avec le FPR aussi. Je ne sais pas si c'était le même trajet qu'il a suivi...

Je ne sais pas. En tous cas je sais que j'ai fait une partie du trajet avec Jean Hélène, ça je me rappelle très bien. On avait fait connaissance en Ouganda, et alors on avait décidé de louer une voiture ensemble pour aller jusque Byumba, et on a fait une partie... Après je crois qu'on s'est séparés, lui est resté dans la région, enfin on a fait autre chose mais... Et alors moi je suis allée jusque Kigali, dans la partie de Kigali contrôlée par le FPR.

Jean Hélène, je ne l'ai pas rencontré, vu ce qu'il lui est arrivé... Je ne l'ai pas vu... J'aurais aimé lui poser une question, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion d'avoir cette discussion avec lui, c'est par la suite. C'est qu'il était quasiment le seul envoyé spécial pour *Le Monde* à l'époque, entre avril et juin. Et curieusement au mois de juin, fin juin et début juillet, alors que les quotidiens français écrivent beaucoup plus sur le Rwanda puisque la France est impliquée, Jean Hélène lui n'est plus l'envoyé spécial du *Monde*. Il semble qu'il soit mis à l'écart à ce moment-là, assez brusquement, c'est ce qu'il semble en voyant qu'il n'écrit plus d'articles mais aussi par d'autres échos... Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion vous d'avoir cette discussion...

Non. Je sais qu'à l'époque le FPR a contesté ses papiers. Je sais que moi ce voyage qu'on a fait ensemble, mais je pourrais plus vous dire quel article ou quoi, je ne me souviens plus. Mais qu'à un moment donné je me suis dit tiens c'est marrant, on était ensemble et c'est comme si on n'avait pas fait le même voyage. Et, je le comprends très bien avec le recul, c'est que comme je vous l'ai dit notamment à Byumba, ces réfugiés hutu, moi j'aurais dû passer plus de temps à les écouter, à essayer d'analyser le malaise qu'il y avait, qui régnait manifestement. Je ne l'ai pas fait, j'ai écouté le récit sur ce qui se passait en amont si vous voulez, et peut-être que Jean Hélène a écouté ces gens, et a mis plus l'accent sur le malaise, et la contrainte qui pesait sur eux dans le camp du FPR. Et au retour c'est vrai qu'il y avait une différence entre ses chroniques et mes papiers alors qu'on était là en même temps. Donc, et c'est possible que le FPR n'ait pas du tout apprécié l'angle qu'il avait choisi. Et je crois me souvenir qu'on m'a dit oui Jean Hélène a des ennuis avec le FPR. Donc on peut, on peut imaginer mais je n'en sais rien que, qu'il y ait eu une sorte d'oukase contre lui, qui expliquerait pourquoi il n'est plus retourné. Et après, longtemps après on m'a dit oui mais il était, il était en danger là-bas. Il y avait un danger sur lui enfin... Mais je ne connais pas les détails.

D'accord. Merci...

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

7- Stephen Smith, journaliste à *Libération* en 1994

En 1994, Stephen Smith était journaliste à *Libération*, où il était responsable de la rubrique Afrique depuis plusieurs années. Il occupe actuellement des fonctions similaires au quotidien *Le Monde*. Voici la retranscription de notre entretien du 17 février 2004 à Paris :

7-1- A propos de Jean Hélène

Ma première question, avant d'aborder les articles de Stephen Smith lui-même dans *Libération*, concerne le correspondant du *Monde* à l'époque du génocide. Je lui demande s'il sait pourquoi Jean Hélène fut brusquement remplacé à la fin juin, au moment du déploiement de l'opération Turquoise. S. Smith tient au préalable à défendre Jean Hélène contre les accusations virulentes dont il a fait l'objet, et à évoquer son professionnalisme : *« Le connaissant, et l'ayant fréquenté, il faisait partie des rares journalistes à être allé sur place avant le génocide, donc il connaissait l'ancien régime, et j'avais vu comment il en parlait »*. S. Smith rappelle que Jean Hélène ne manifestait aucune complaisance à l'égard du régime de Habyarimana, dont la dimension ethniste était visible par tous *« à moins de souffrir de cécité »*. Il évoque également le courage de Jean Hélène qui, se sachant menacé lors du génocide par des *« miliciens qui menaçaient de lui arracher les yeux, et ce n'était pas des menaces en l'air »*, était tout de même retourné au Rwanda. *« D'après moi c'est le journaliste de l'après-guerre froide en Afrique qui a le mieux respecté la règle de base qui est tellement triviale que évidemment ça n'enflamme personne, à savoir de dire ce qu'on voit. Et donc à ce titre, sur la forme et sur le fond, la mise en cause notamment par un livre dans la petite collection L'esprit Frappeur...J'ai trouvé ça absolument... Et j'aurais aimé, j'ai dit ça donc je le répète volontiers, qu'il soit soutenu par* Le Monde *»*.

S. Smith critique l'attitude du journal qui n'a pas réagi à ces accusations. Or selon lui, soit il fallait désavouer Jean Hélène et expliquer pourquoi, soit il fallait le soutenir : *« Soit on le désavoue publiquement, ou on le défend »*. Cependant, S. Smith ne peut apporter de réponse précise sur les raisons de la mise à l'écart de Jean Hélène dans la mesure où il était alors à *Libération* : *« Maintenant les choses internes ici dans* Le Monde*, je n'y étais pas à l'époque et ce que j'ai pu apprendre depuis... Vous voyez soit on est dedans soit on est dehors »*.

A propos du contenu des articles de Jean Hélène, S. Smith précise qu'il ne les a pas lus, et qu'il ne lit d'ailleurs pas, en général, la copie de ses confrères. Cependant, il pense que l'évolution du régime du FPR donne plutôt raison au correspondant de RFI d'avoir dénoncé dès l'époque du génocide les contre massacres commis par le FPR, même si dans le contexte cela provoquait des réactions hostiles, et des accusations de *« banalisation »* du génocide. Cela ne signifie pas qu'on ne puisse pas juger après coup le travail des journalistes, mais il faut le replacer dans le contexte : *« Beaucoup d'écrits qu'on juge, et on est bien obligé de les juger parce que nous sommes, à juger nous tous les jours tout le monde, donc on ne va pas se refuser ensuite à être jugés, il n'y a aucun problème. Mais il faut introduire une sorte de théorie de la relativité et être conscient du fait que l'on juge toujours sur une toile de fond. Si l'histoire avait évolué dans un autre sens, mes écrits de l'époque auraient pu être jugés beaucoup plus sévèrement. Mais sur le moment ils auraient pu être jugés avec plus d'indulgence »*. Il précise ensuite que bien sûr, *« comme toute le monde »* il espère que ce qu'il écrit, il va pouvoir *« ensuite le défendre »*, même si ça peut lui arriver *« de mettre à côté de la plaque »*.

© 2004 Tous droits réservés.
http://www.univ-lille1.fr/bustl

« Mais sur les grands dossiers comme justement le génocide au Rwanda » il pense que globalement ses écrits de l'époque peuvent être défendus.

Revenant, suite à une question plus précise de ma part, sur l'éviction de Jean Hélène, S. Smith me répond : *« C'est une décision qui relève de la hiérarchie donc il faut poser la question à Edwy [Plenel]. Très franchement je n'ai jamais fait l'effort de savoir ce qui s'est passé. Je vous dis ça pour votre usage, mais il me semble en effet qu'il y a eu un désaveu. Mais il faut aussi penser qu'ici au Monde on s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une énième tuerie à grande échelle mais néanmoins limitée dans la région des Grands Lacs ; qu'on faisait couvrir un conflit qui engageait la réputation et la qualité du journal par un collaborateur extérieur. C'est une façon que l'on n'aurait pas employée dans d'autres parties du monde. Et je pense qu'il y avait une contestation sur le fond, qui était que ce n'était pas un conflit ethnique mais un conflit politique. Là aussi je pense qu'on est allé en opposition dans un sens très loin en pensant qu'il y avait une vision éminemment colonialiste qui était répercutée dans les colonnes, et qu'il y avait une vision éclairée et moderne qui correspondait aux réalités. Je pense que c'est cette réaction là, mais je n'ai jamais vraiment enquêté sur ça, mais c'est ce qui dans la mémoire collective traîne plus ou moins ici. (...) Mais il n'y a dans tout ça rien de honteux. Sur ce point là moi je n'ai pas de problème. Il y a une hiérarchie dans un journal. Il y a un événement dont on prend toute la mesure au moment où il se déroule, donc on prend une décision, on met sur l'histoire qui on veut. Après on peut associer, totalement mettre sur la touche, ça c'est la hiérarchie qui prend ses responsabilités. Je m'interrogerai plus sur est-ce qu'il y a eu amélioration ou détérioration de la copie. Mais là où moi j'avais un vrai problème c'est quoi qu'il arrive... Là chacun a joué son rôle. Le correspondant a fait son travail et aujourd'hui il peut en répondre, il pourrait en répondre s'il n'avait pas été tué. La hiérarchie a fait son travail en encadrant et en prenant la responsabilité, il n'y a rien à redire. Là où en revanche, lorsqu'il y a par la suite une mise en cause aussi violente du correspondant, je pense que le journal aurait dû se déterminer par rapport à ce qu'il a publié ».*

7-2- Connaissance préalable du terrain et des acteurs politiques

J'interroge ensuite S. Smith sur la connaissance qu'il avait du Rwanda, de son histoire et des acteurs politiques des années 90, avant le génocide. En effet, contrairement aux journalistes belges il semble que la plupart des journalistes français ayant couvert les massacres de 1994 n'avaient jamais suivi les événements rwandais auparavant. S. Smith confirme ce dernier point. *« A mon avis, on pouvait à l'époque être parfaitement africaniste depuis de longues années, et je connais plusieurs exemples, sans avoir jamais mis les pieds au Rwanda, ex colonie belge, pays insignifiant, sans importance pour la France etc. La plupart de mes confrères, je pense qu'en dehors de Colette* [Braeckman] *je considère qu'il n'y a vraiment pas eu, peut-être quelqu'un par hasard qui soit passé par là. Mais dans la continuité il n'y avait pas de couverture digne de ce nom dans la presse française. En Belgique c'est naturel qu'il y en ait ; ici en France ça paraissait à l'époque naturel qu'il n'y en ait pas. Depuis 1990 et depuis le début de l'engagement militaire français, moi je l'avais couvert donc je suis allé assez souvent... Je ne pourrais pas exactement vous dire mais probablement une dizaine de fois avant le génocide en reportage au Rwanda. Après vous en résumer ce que je connaissais... Suffisamment en tous cas à mon avis pour ne pas céder à ces facilités qui sont devenues ces explications un peu expéditives sous la forte pression du génocide qui est aussi, là ce n'est pas très charitable de le dire, mais qui est un formidable amplificateur de l'importance du journaliste. Il faut toujours se mettre à la*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

place. Vous êtes journaliste sur l'Afrique en règle générale, vous avez du mal à imposer vos sujets, à faire vivre votre rubrique. Subitement vous pouvez brandir un génocide... Sous cette pression-là, les mêmes qui traitaient auparavant les affaires entre guillemets normales en Afrique, ont fait de la copie sur ce sujet ».

Mais pour Stephen Smith, cette faible connaissance du Rwanda ne se limitait pas aux journalistes, mais touchait également les universitaires qui étaient parfois des spécialistes de la région « en général », mais ne connaissait que très peu le Rwanda. Or après le génocide, *« certains se sont assez rapidement recyclés »* sur le Rwanda.

« Et vous avez à peu près tout donc c'est « l'akazu », qui était très justement nommée par Cazeneuve quand il a fait son rapport, c'était un des rapporteurs de la mission d'information, comme la catégorie « au cas où ». C'est-à-dire « au cas où » mon raisonnement, mon équation ne tombe pas juste, j'introduis une dose d'akazu et tout va bien. Agathe la sorcière et tutti quanti. Et après il faut juste oublier de se demander pourquoi le TPIR n'a toujours pas lancé un mandat d'arrêt contre Agathe Habyarimana... ». Au final selon lui, *« on est quand même dans un domaine où très peu de personnes ont de fortes raisons d'être très fières de ce qu'elles ont fait ».*

Evoquant les témoignages des experts lors de la mission d'information parlementaire, Stephen Smith rappelle de quelle manière Gérard Prunier se trouva presque accusé de reprendre à son compte des théories colonialistes, sous prétexte qu'il estime que les Tutsi n'ont émigré que récemment au Rwanda. D'ailleurs, il ajoute que lui aussi fut mis en cause en 1995 dans un article de Marc Le Pape, à propos duquel il précise qu'il a par ailleurs *« beaucoup d'estime »*. Cependant, ces épisodes illustrent selon lui les tensions qui se manifestent dès lors que l'on aborde le sujet de l'histoire rwandaise. Le journaliste se réfère également aux travaux de Claudine Vidal, qui contredisent les schémas historiques anciens, tout en disant qu'il n'a *« pas les moyens de juger »* de leur validité. Ce qui semble en tous cas certain, c'est qu'*« il y a peu de champs où les experts sont aussi divisés »*. Globalement, concernant l'histoire du Rwanda, *« la profondeur de la connaissance est plutôt ténue »*.

Je reviens ensuite sur la connaissance qu'avait acquise S. Smith des acteurs politiques au Rwanda, avant le génocide : *« C'est comme dans n'importe quel pays où vous séjournez ni plus ni moins, c'est-à-dire j'avais des personnes que j'avais vues au fil de mes reportages, à peu près de tous bords. En fait beaucoup de Tutsi »*, à l'intérieur du Rwanda mais aussi des *« Tutsi de l'extérieur »*. Il précise qu'il est allé voir Kagame à plusieurs reprises et qu'il *« connaissait très bien la diaspora »*. Cependant, il n'a jamais rencontré le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, et à l'époque il lui semblait *« un peu naïvement »* ne jamais être en contact avec le principal responsable du mouvement : *« hiérarchiquement je pensais qu'on ne me servait jamais le président et quand est-ce que je le mériterai... Et il m'a dit « il est juste là pour faire de la figuration, vous parlez à l'homme essentiel ». Donc quand vous êtes passé par là ; à l'époque je ne pense pas qu'il s'imaginait que les chaises allaient tourner si rapidement, mais une fois que vous êtes passé par là... J'étais je crois au-delà de la relation professionnelle très proche de Sendashonga »* qui, lui, croyait réellement que le FPR représentait une autre perspective pour le Rwanda que le régime d'Habyarimana, dont la *« faille »* ethniste était *« consubstantielle »*. Ce qui était visible *« et que n'importe qui voyait dès qu'il arrivait à Kigali à moins d'être frappé de cécité ». « Dès que vous aviez un chauffeur de taxi tutsi, en l'occurrence c'était une femme. Entre deux*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

questions sur la route à suivre elle vous racontait comment elle avait été brimée à l'école, que sa fille avait été violée (...). Et donc à moins d'arriver à Kigali frappé de cécité, n'importe qui devait à mon avis voir, puisque même moi je l'ai vu et je ne suis pas d'une grande sensibilité, qu'il y avait une avait une faille substantielle du régime, un vrai défaut de naissance, et ça posait d'énormes problèmes. En même temps je ne partage pas l'avis qu'il y avait une sorte de logiciel programmé dans le régime » qui devait aboutir au génocide. S. Smith ajoute que, si effectivement dès l'origine les bases du régime souffraient d'une faille constitutionnelle aboutissant à la discrimination contre les Tutsi, il ne faut pas oublier la période de 1973 à 1990, qui ne connut guère de violence à l'encontre des Tutsi.

7-3- Le travail des journalistes en zone gouvernementale

Comme dans un de ses articles S. Smith anticipait le futur accueil triomphal des soldats français de Turquoise dans le camp gouvernemental, je lui demandai comment se manifestait, pour les journalistes, le fait que la France soit considérée comme une puissance alliée. Il me répondit d'abord : *« Ce n'était pas une anticipation très originale puisque la France était une puissance tutélaire, vous connaissez ce genres de relations entre une puissance tutélaire et un régime »* comme celui du Rwanda. Ce sont des relations où, selon ses termes, *« à la fin de la journée on ne sait plus qui manipule l'autre »*.

Toujours est-il que, les soldats français étant intervenu au Rwanda dès 1990, ils avaient créé des liens humains et une fraternité toute militaire avec les officiers voire les soldats de l'armée rwandaise. Du coup, ils voyaient d'un mauvais œil les mises en cause de l'ancien régime et des FAR par des journalistes tels S. Smith., qu'ils considéraient *« comme pro-tutsi »* et à qui ils auraient volontiers *« poché l'œil »*... A ce sujet, le journaliste précise que *« les gens vivent ça avec leurs tripes »* et qu'il *« ne leur en veut pas »*. *« Les militaires sont de grands sentimentaux, qui fraternisent rapidement avec les hommes qu'ils encadrent »*, et cela explique leur proximité avec les FAR et leur hostilité au FPR. Par conséquent, reprend S. Smith, *« je connaissais tout ça et je m'imaginais bien sûr que la France arrivant, avec Turquoise, elle allait être accueillie comme celle qui empêchait la victoire finale du FPR. Ça s'est plus ou moins passé comme ça. Pour nous, ça consistait à traverser la zone gouvernementale comme faisant partie d'un dispositif français qui était le bienvenu. Moi je restais quand même américain avec mon passeport »*, mais étant connu comme « journaliste français » cela ne lui posa pas trop de problèmes. Il me raconte ensuite le passage des barrages de miliciens en compagnie d'un confrère : *« sur la voiture commune on avait mis une sorte de drapeau tricolore, et au barrage on voyait des gens avec encore du sang sur les mains qui nous acclamaient »*. Donc, globalement les journalistes français se trouvaient plutôt en sécurité côté gouvernemental, *« encore que c'était suffisamment confus pour qu'il ait pu y avoir des problèmes »*. Il cite par exemple l'expérience d'une consoeur de *Jeune Afrique*, dont le nom à consonance flamande faillit lui valoir d'*« être découpée en morceaux »* à un barrage bien qu'elle soit de nationalité française.

7-4- L'attitude du FPR envers les journalistes

Je lui demande ensuite si, à l'inverse, l'engagement de la France valut aux journalistes français l'hostilité du FPR : *« Absolument pas parce que je pense que le FPR a été suffisamment fin pour penser que la presse en France était un moyen de remettre en question une politique africaine qui s'était faite contre lui »*. D'ailleurs,

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

« dès lors que la couverture a commencé en France elle n'a pas reproduit la diabolisation du FPR ». La presse *« ne s'est pas particulièrement alignée sur les vues du gouvernement »* en ce qui concerne le FPR, *« et donc finalement c'était plus indépendant pour une fois en France »* où la presse commençait à s'interroger sur la politique française, *« cependant qu'on baignait dans la bonne conscience du côté de la BBC, de CNN etc. »*.

D'autre part, à la question de savoir si le FPR menait une propagande efficace en direction de la presse, qui pourrait expliquer la bonne image que beaucoup de journalistes ont construite du mouvement rebelle, S. Smith me répond en deux temps. Tout d'abord, d'une façon générale, les journalistes ont tendance à voir dans les mouvements rebelles qui combattent des régimes corrompus et dictatoriaux, des libérateurs qu'ils parent de toutes les vertus. S. Smith illustre son argument par l'exemple récent de la guerre civile en Côte d'Ivoire, où les rebelles furent souvent présentés comme respectueux de la population, *« payant rubis sur l'ongle »* et ne se livrant pas au pillage. Or, il est indéniable que dans la zone contrôlée par les rebelles, les Baoulé cherchaient à fuir craignant, à tort ou à raison, que les rebelles ne les attaquent. Mais *« quand vous écrivez « les Baoulé quittent Bouaké » vous avez quasiment l'air d'être un tribaliste »*. Pourtant, *« littéralement à Bouaké on a vu que d'un côté de l'avenue là où habitaient des gens originaires du nord, ils étaient à l'aise »* tandis que les autres semblaient effrayés. Puis ensuite *« on a vu les casses des banques etc. Donc il y a toujours ce crédit et cette incroyable naïveté des journalistes qui après tout ne sont pas des personnes assumant beaucoup de responsabilité »*, ni préparés *« à assumer les conséquences de ce qu'ils disent »*. Donc *« on écrit au fil de sa plume. Lorsque Kabila père a renversé Mobutu, c'est toujours, j'appelle ça dans mon monologue intérieur la logique du (?). Quand on a cru voir le mauvais, on croit qu'on devine immédiatement où est le bon. L'idée aussi simple qu'il puisse y avoir le choix entre deux maux ne vient pas logiquement. Bon, après Mobutu il fallait que Kabila soit un parangon de vertus gestionnaires. Dans les faits il a été pire... »*. S. Smith ironise sur les journalistes qui, sous prétexte qu'ils ne sont pas contraints de verser un bakchich à leur arrivée, s'imaginent que *« c'est la fin de la corruption dans l'ex-Zaïre : tout un pays naturellement vertueux s'est réveillé vertueux puisque le dictateur était parti. Rétrospectivement ça fait rire... »*.

Mais un autre phénomène explique l'image flatteuse dont a joui le FPR : le mouvement rebelle était composé de *« gens très cultivés »*, *« qui avaient un discours qui donnait envie de croire à ce qu'ils disaient »* car il était *« proche de nos valeurs »*. S. Smith explique ainsi : *« Et après, il ne faut pas oublier que la minorité tutsi dans la diaspora était très cultivée, très instruite, très rompue au contact avec l'occidental puisque c'est là qu'ils habitaient. Ils connaissaient très bien ce qu'on aime entendre quand on est occidental. Donc ils étaient à l'aise et ils avaient toutes les références, tout ce qui plaît »*.

7-5- A propos d'un article sur Jean Kambanda

J'interrogeai ensuite S. Smith sur l'un de ses articles, dans lequel il qualifie le Premier ministre du gouvernement intérimaire, Jean Kambanda, de *« modéré mais sans illusion »*. Le qualificatif de « modéré » m'avait en effet semblé surprenant, mais le journaliste le défend encore aujourd'hui : *« je l'écrirai encore aujourd'hui à nouveau. Je comprends que ça puisse prêter à malaise. Mais je voyais quelqu'un qui était barricadé dans une sorte de centre de formation gardé par quelques ivrognes, et qui*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

n'avait aucune prise. Rétrospectivement j'ai mieux compris qu'après la mort d'Agathe [Uwilingiyimana] *on a choisi quelqu'un dans le même fief qu'elle pour une question de représentation »*, mais il n'avait *« jamais fait partie du régime auparavant »* donc *« il n'avait ni les leviers, il n'avait aucun homme de confiance, il n'avait aucune prise sur la situation. Dans l'ambiance folle où on était il tenait vraiment des propos... Il n'avait rien à gagner ni à perdre, il était là en roue libre. Il tenait des propos qui étaient... Il n'allait pas sortir dans la rue et crier « cessez le génocide », mais il aurait fallu beaucoup de courage pour le faire à l'époque, donc il n'avait pas ce courage. Mais je n'avais pas l'impression qu'il incitait à le faire davantage, et c'était déjà étonnant venant du chef du gouvernement intérimaire. En fait il était totalement en lévitation par rapport au bain de sang dans le pays. Et donc comment vous rendez compte de ça ? Si je pense à l'idée que je vais susciter dans la tête de mes lecteurs, je me sens sûr. Je dis ça pour coller au plus près de ce que je vois. Et là je voyais justement ce paradoxe de la situation. Donc je l'ai exprimé en étant conscient qu'il y avait une aspérité, il y avait une faille, on met ça comme ça. Mais au lieu de faire des galets qui glissent comme ça de main en main sans laisser de trace, je pense que de temps à autre il faut, quand on n'arrive pas à réconcilier une contradiction, il ne faut pas arranger les choses pour que tout devienne lisse et rond et mythique, donc je pensais qu'il fallait l'exprimer ».*

Je lui demande si, tout en considérant que le gouvernement n'était en l'occurrence qu'un paravent et ne dirigeait pas les massacres, il est possible de qualifier de « modéré » le représentant officiel d'un pouvoir génocidaire : *« Oui mais est-ce qu'on peut écrire qu'un gouvernement intérimaire, il n'y a que les apparences ? Je ne sais pas, est-ce qu'on peut écrire que le président Bizimungu n'était que l'apparence d'un pouvoir qui réellement revenait à Paul Kagame, et ensuite du pantin ne retenir que le pantin ? Il reste quand même la question : qu'est-ce qu'intrinsèquement représente et pense le pantin. Et c'est dans cette direction-là que je pense qu'il faut rester ouvert »* et se demander quelle part il a pris réellement dans les événements. De ce point de vue, l'arrangement passé entre Jean Kambanda et le TPIR afin qu'il plaide coupable semble constituer pour S. Smith non seulement une *« erreur sur le plan judiciaire, mais aussi une escroquerie intellectuelle »*, qui a surtout servi à redorer le blason du tribunal à un moment où il était très critiqué.

7-6- Sur l'opération Turquoise

En ce qui concerne l'intervention française de la fin juin 1994, S. Smith estime qu'il ne s'agissait pas d'une opération « purement humanitaire », ce terme étant dénué de sens selon lui. *« D'ailleurs celui qui l'a conçue opérationnellement, le général Quesnot avait dit c'était un rétablissement. Mais rétablissement au sens d'une balance qui était déséquilibrée. Il pensait qu'il y avait encore quelque chose à négocier sur l'avenir du Rwanda »*. La France n'avait cependant pas pour but d'empêcher la victoire du FPR, qui était *« acquise »*, mais de *« limiter l'emprise du FPR »* et du futur régime, dans lequel le gouvernement français *« n'avait aucune foi »*. Sur le plan des choix politiques, chacun peut apporter un jugement, encore que celui-ci soit parfois malaisé et qu'il diffère probablement aujourd'hui de celui que l'on pouvait porter en 1994 ou 1995. S. Smith me livre ensuite son appréciation personnelle : *« Moi, à l'époque je pensais que la France était, indépendamment de tout le reste, la plus mal placée pour intervenir, mais j'ai aussi dû me résigner au fait que personne d'autre n'était partant. Je pense n'avoir pas exagéré le bilan en terme de sauvetages de Turquoise. Donc ce n'était pas une opération anti-génocide, même si je suis très content pour les 13 000 ou 15 000 personnes qui ont été sauvées. (...) Et le parallèle pour la Belgique s'imposerait*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

aussi. La Belgique était la moins bien placée pour fournir le contingent le plus important de la force de l'ONU » mais elle était la seule à se proposer.

Sachant cela, *« à chacun de juger ». « A l'époque j'étais comme aujourd'hui très partagé entre ce que je viens de vous dire comme analyse de fond et de base, et tout ce qui était dans l'air du temps qui était de dire « Turquoise est là pour protéger le trafic de drogue que Jean-Christophe* [Mitterrand]*... Après on écarte toujours ça, on fait comme si ça n'était que de la roupie de sansonnet, mais à l'époque ça occupait des colonnes et des colonnes et tout le monde était convaincu. Et il m'a fallu un certain temps pour vraiment établir que Jean-Christophe Mitterrand n'était pas l'ami du fils d'Habyarimana : ils ne se seraient pas reconnus dans la rue, mais on était en plein fantasme. Et la forêt abritait etc. Et ça a été écrit noir sur blanc comme tout le reste. Donc vous êtes comme d'habitude dans cette situation où après on picore dans la presse ce qui était bon, et on oublie tout ce qui était... Or, à l'époque nous, et aujourd'hui le lecteur, personne n'a la possibilité de séparer la bonne information de la mauvaise. On est noyé dans une masse d'informations. A moins d'avoir l'a priori, et qui est également dangereux de dire, tel ou tel journaliste je le connais et je lui fais plus confiance mais le jour où il se trompe vous tombez aussi. Donc voilà, on était dans ce climat-là. Donc moi j'avais une appréciation pas hostile, circonspecte si on peut dire, très réservée parce que je pense que la France était la moins bien placée. En même temps je n'ai jamais pensé et je ne le pense pas aujourd'hui, que la zone de sécurité humanitaire était établie pour exfiltrer des génocidaires, qui avaient toute la latitude de partir de toutes façons par Gisenyi ou autre. Ils n'avaient pas besoin de la ZHS pour le faire. Et donc j'ai trouvé qu'il y avait une part de procès d'intention, et là se pose aussi un problème de décence. Vous êtes dans le contexte d'un génocide, et vous passez votre temps dans la mise en accusation du pays qui se porte, avec d'autres contingents, qui passaient évidemment comme des tirailleurs sénégalais, à intervenir, et au moins montrer une réactivité de la communauté internationale. Donc voilà, j'étais partagé à l'époque, je le suis aujourd'hui ».*

7-7- Les relations entre journalistes sur le terrain

Les journalistes au Rwanda ont parfois effectué leurs reportages en compagnie d'autres journalistes, membres de différents quotidiens. Je cite l'exemple de Jean Hélène et Colette Braeckman qui ont fait quelques reportages ensemble, sans d'ailleurs voir ni écrire les mêmes choses, et je lui demande s'il a connu ce type d'expérience. Il me répond qu'il n'a pas voyagé avec d'autres, sauf une fois avec un confrère qui n'avait pas de voiture et, à un autre moment et *« pour des raisons tout à fait personnelles »*, avec une consœur de *Jeune Afrique* qui se trouvait en difficulté. Mais globalement, il n'apprécie pas l'ambiance des journalistes qui se retrouvent *« le soir autour de la table, se racontent leurs exploits »* etc. Il préfère voir par lui même, bien que ce ne soit pas un jugement contre les autres journalistes, qu'il *« estiment beaucoup »* pour certains. Mais il vaut mieux avoir son propre point de vue, et *« être capable de défendre un point de vue même opposé à celui de quelqu'un qu'on estime »*, *« aller jusqu'au bout de ce que l'on pense »*, et *« s'il y a des visions différentes c'est tant mieux pour notre démocratie »*.

S. Smith ajoute : *« je crois que ce que Jean Hélène et Colette ont vécu, c'est aussi une raison qui me confirme dans mon choix. Vous allez voir ensemble quelqu'un vous l'interviewez, votre confrère retient une autre phrase voire une phrase que vous n'avez pas entendue, tous les procès d'intention les plus désagréables naissent de ces*

© 2004 Tous droits réservés. http://www.univ-lille1.fr/bustl

choses-là ». Cependant, il souligne également l'ambiance fraternelle et le souci d'entraide de la communauté des journalistes au Rwanda pendant le génocide : *« il y a eu quand même une bonne confraternité à ce moment-là »* et contrairement à d'autres contextes moins périlleux, il n'a *« vu personne laissé sur le bord de la route donc mon souvenir de ce temps est plutôt un souvenir agréable d'entraide et de choses appréciables et positives »* entre journalistes.

© 2004 Tous droits réservés.

http://www.univ-lille1.fr/bustl